



Thèse Présenté par
FOULLA DAMNA,
Appolinaire

UNIVERSITE DE
YAOUNDE II

**Le discours de crises politiques du président de la
république en conjoncture démocratique: essai
sur une gestion discursive des violences
politiques au Cameroun (1990-2010)**

19 Novembre 2016



THÈSE DE DOCTORAT

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II

THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ II

FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES
POLITIQUES

FACULTY OF LAW AND POLITICAL
SCIENCE

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

***LES DISCOURS DE CRISES POLITIQUES DU
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CONJONCTURE
DÉMOCRATIQUE : ESSAI SUR UNE GESTION
DISCURSIVE DES VIOLENCES POLITIQUES AU
CAMEROUN (1990-2010)***

THESE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT/PH.D. EN SCIENCE POLITIQUE

Présentée et soutenue publiquement le 19 Novembre 2016

Par **Appolinaire FOULLA DAMNA**

Devant un jury constitué de :

Président :

ABOYA Endong Manassé Professeur Université de Douala

Rapporteurs :

MANDJEM Yves Paul Maitre de Conférences, Agrégé de Science Politique
Université de Yaoundé II

TCHOUPIE André Professeur Université de Dschang

Membres :

MBARGA Jean Claude Professeur Université de Yaoundé I

NJOYA Jean Professeur (Directeur de Thèse) Université de Yaoundé II

Thèse ayant bénéficié de la subvention du CODESRIA

AVERTISSEMENT

L'Université de Yaoundé II n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce travail. Ces opinions doivent être considérées comme propres à son auteur.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

«Le discours politique reflète l'état du champ politique au moment où il est produit ainsi que la position occupée, dans ce champ, par celui qui parle. »

Christian Le Bart., « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots, Les langages du politique*, n°72, juillet 2003, p.98.

« Le discours est, tout d'abord, ce par quoi les acteurs conçoivent le monde. Il est aussi le moyen qu'ils utilisent pour le transformer. Il est enfin ce par quoi ils interagissent les uns avec les autres pour s'accorder tout autant que pour lutter. »

Anna Durnova et Philippe Zittoun, « Les approches discursives des politiques publiques » Introduction, *Revue Française de Science Politique*, vol.63, 2013/3, p. 570.

« Le discours qu'il soit d'ordre, de rappel à l'ordre, de légitimation ou de mobilisation est donc au cœur de l'exercice du pouvoir. »

Yves Poirmeur, « Marché de la communication et mutation de la vie politique », in François Rangeon et al. *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, p.115.

DÉDICACE

À la mémoire de mes défunts parents.

À mon maître.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Notre gratitude au Professeur **Jean Njoya**, notre directeur de thèse auprès de qui nous avons eu le privilège de trouver non seulement un support inestimable de connaissances, mais aussi de précieux conseils, une compréhension, une disponibilité et un intérêt jamais démentis. À sa source nous nous sommes abreuvés pour étancher notre soif de connaissances.

Au corps professoral du département de science politique de l'Université de Yaoundé II qui a guidé nos premiers pas dans la recherche en nous transmettant un stock de connaissances riches.

Aussi, témoignage doit être fait des sollicitudes dont nous avons bénéficié de la part du Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique (**CODESRIA**) qui a bien voulu nous accorder une subvention et une dotation documentaire pour mener à bien cette recherche. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance sincère.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à toutes les personnes, qui durant mes années universitaires, m'ont apporté des encouragements ainsi qu'un soutien moral et matériel. Je remercie également pour les relectures du texte tous ceux qui m'ont aidé.

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES

ACD : Analyse Cognitivo-Discursive.

AD : Analyse du Discours.

AFD : Analyse Française du Discours.

APD : Analyse Propositionnelle du Discours.

CAFE : Cercle des Amis de la Forêt Equatoriale.

CDA : Critical Discourse Analysis.

CNCPO : Comité National de Coordination des Partis de l'Opposition.

CODE: Collectif des Organisations Démocratiques et Patriotiques des Camerounais de la Diaspora.

COSIBA : Conseil Supérieur des Intérêts Bamiléké.

CRTV: Cameroon Radio and Television.

DCK : Dynamique Culturelle Kirdi.

FAC: Facial Action Coding System.

FSNC : Front pour le Salut National du Cameroun.

FTA : Face Threatening Acts.

MDR : Mouvement pour la Défense de la République.

NWELA: North-West Elite Association.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés.

RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.

SDF : Social Democratic Front.

SODECAO : Société de Développement de Cacao.

SOTUC : Société de Transport inter-Urbain du Cameroun.

SWELA: South-West Elite Association.

UDC: Union pour le Développement de la Démocratie.

UNC : Union Nationale Camerounaise.

UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès.

UPC : Union des Populations du Cameroun.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Catégories crisologiques au Cameroun-----	141
Tableau n° 2: Moments de production du discours présidentiel -----	280
Tableau n° 3: Avis sur les violences politiques -----	307
Tableau n° 4: Avis sur les voyages présidentiels en régions -----	323
Tableau n° 5: Raisons des voyages présidentiels en région -----	324
Tableau n° 6: Pourcentages cumulés des raisons des voyages présidentiels en régions-----	325
Tableau n° 7: Répertoire de l’opprobre et de la dérision au Cameroun-----	339
Tableau n° 8: Avis à propos de l’opprobre en politique -----	339
Tableau n° 9: Appréciation de l’usage des mots tels: "Apprentis sorciers", "Oiseaux de mauvais augures", "Pêcheurs en eaux troubles’’ par le président de la République. -----	340
Tableau n° 10: Catégories socioprofessionnelles et appréciation de l’opprobre dans le champ politique-----	342
Tableau n° 11: Moyen de communication le plus recommandé. -----	343
Tableau n° 12: Répartition des choix par médias -----	344
Tableau n° 13: Perception par région de la déclaration de guerre à la secte Boko Haram---	357
Tableau n° 14: Raisons de la déclaration de guerre à la secte Boko Haram -----	358
Tableau n° 15: Perception du silence présidentiel par villes -----	390
Tableau n° 16: Âge et perception du discours de crise du président de la République-----	399
Tableau n° 17: Opinion sur les discours du président de la République. -----	403
Tableau n° 18: Qualités appréciées dans les discours présidentiels -----	403
Tableau n° 19: Appréciation des discours par les personnes enquêtées -----	404
Tableau n° 20: Perception de la violence par les catégories socio-professionnelles-----	414
Tableau n° 21: Statut familial et violences politiques-----	415
Tableau n° 22: Âge et perception de la violence-----	416

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1: Schéma du réseau sémantico-référentiel de crises politiques au Cameroun. ---	141
Figure n° 2: Continuum crisologique au Cameroun de 1990 à nos jours. -----	142
Figure n° 3: La distribution des rôles actantiels de la conjoncture démocratique. -----	152
Figure n° 4: Anatomie du circuit de production de la parole présidentielle au Cameroun. --	282
Figure n° 5: Stratégies discursives et modèles inférenciels de crises. (Source : L'auteur) --	284
Figure n° 6: Représentation des pourcentages sur la portée des violences politiques -----	308
Figure n° 7: Avis favorables aux voyages présidentiels en régions -----	324
Figure n° 8: Raisons des voyages présidentiels en région -----	325
Figure n° 9: Les pourcentages cumulés raisons des voyages présidentiels en région -----	326
Figure n° 10: Les nodalités discursives des énoncés performatifs présidentiels en temps de crise -----	330
Figure n° 11: Appréciation du recours aux insultes entre les acteurs politiques dans le champ politique camerounais -----	340
Figure n° 12: Appréciation de l'usage des mots tels: "Apprentis sorciers", "Oiseaux de mauvais augures", "Pêcheurs en eaux troubles" par le président de la République -----	341
Figure n° 13: Appréciation du recours aux insultes en politique par les catégories socio-professionnelles -----	342
Figure n° 14: Moyens de communication suggérés pour rendre la communication présidentielle plus écoutée -----	344
Figure n° 15: Les moyens efficaces de communication -----	344
Figure n° 16: Circuit socio-politique des protagonistes de la parole -----	352
Figure n° 17: Lexicogramme récusif du pôle "Je" dans le corpus de crise démocratique du président de la République -----	355
Figure n° 18: Lexicogramme récusif du pôle "Nous" dans le corpus de crise démocratique du président de la République -----	356
Figure n° 19: Représentation de la perception de la déclaration de guerre présidentielle à la secte Boko Haram -----	357
Figure n° 20: Représentation des raisons pouvant justifier la déclaration de guerre -----	358
Figure n° 21: Modélisation des conjonctures de crises au Cameroun -----	360
Figure n° 22: Perception du silence présidentiel par villes -----	390
Figure n° 23: Perception du silence présidentiel à Maroua. -----	391
Figure n° 24: Perception du silence présidentiel à Yaoundé. -----	392
Figure n° 25: Perception du silence présidentiel à Douala -----	393
Figure n° 26: Perception du silence présidentiel à Bamenda -----	394
Figure n° 27: Machine discursive du « haut » et ses trois lieux de construction de sens. ----	397
Figure n° 28: Diagramme sur l'âge et perception du discours de février 2008 -----	400
Figure n° 29: Opinion sur les discours du président de la République -----	403
Figure n° 30: Qualité appréciée dans le discours de crises -----	404
Figure n° 31: Appréciation du discours du président de la République -----	405
Figure n° 32: Catégories socio-professionnelles et perception de la violence. -----	414
Figure n° 33: Statut familial et violences politiques -----	415
Figure n° 34: Âge et perception des violences politiques -----	416

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Questionnaire administré dans le cadre de notre travail de recherche -----	495
Annexe 2: Modélisation des villes mortes et des émeutes de février 2008-----	499
Annexe 3: Discours du président de la République à la Nation du 9 avril 1990 -----	500
Annexe 4: Discours du président de la République prononcé à Maroua le Mercredi 28 Août, 1991-----	501
Annexe 5: Discours du président de la République prononcé à Garoua le Jeudi 29 Août 1991 -----	502
Annexe 6: Discours du président de la République prononcé à Ngaoundéré le 30 Août 1991. -----	503
Annexe 7: Discours du président de la République prononcé à Bertoua le 4 septembre 1991. -----	504
Annexe 8: Discours du président de la République prononcé à Ebolowa le 6 septembre 1991. -----	505
Annexe 9: Discours du président de la République prononcé à Bafoussam le 12 septembre 1991-----	506
Annexe 10: Discours du président de la République prononcé à Bamenda le 13 septembre 1991-----	507
Annexe 11: Discours du président de la République prononcé à Douala le 20 septembre 1991 -----	508
Annexe 12: Discours du président de la République prononcé à Buéa le 27 septembre 1991. -----	509
Annexe 13: Discours du président de la République prononcé à Yaoundé le 04 octobre 1991. -----	510
Annexe 14: Caricatures retraçant les voyages du président de la République en provinces en 1991. -----	512
Annexe 15: Message à la Nation après le périple dans les provinces le 14 octobre 1991. ---	512
Annexe 16: Message du président de la République à la Nation le samedi 10 octobre 1992 à la veille de l'élection présidentielle. -----	513
Annexe 17: Discours d'investiture du président de la République du 3 novembre 1992 ----	516
Annexe 18: Interview du président de la République accordée à Eric Chinjé le 11 avril 1991. -----	515
Annexe 19: Interview du président de la République accordée à Charles Ndong le vendredi 07 février 1992. -----	516
Annexe 20: Interview du président de la République accordée à Charles Ndong à propos de la mort d'un étudiant et la lutte contre la crise économique. -----	523

RÉSUMÉ

Au Cameroun, les conjonctures politiques renseignent sur les crises des axes discursifs des “entrepreneurs politiques”. À travers la démocratisation, les mobilisations multisectorielles affectent le pouvoir d’un coefficient démultiplicateur des violences politiques. L’emballement, l’enkystement et la forclusion de la violence désenclavent substantiellement les espaces de confrontation en éprouvant la parole présidentielle. L’évasion des calculs distribue anarchiquement dans ce contexte des coups et inscrits les protagonistes dans une interdépendance tactique élargie. Ce travail défend la thèse institutionnelle de gestion des crises politiques en interaction avec la rue et l’opposition. L’interpénétration des acteurs développe les conjonctures politiques fluides où la position symbolique du président de la République obstrue la continuité des crises et protège instinctivement l’ordre routinier. La quête perpétuelle de la paix et l’obstination de la mystique de l’unité nationale gomme subrepticement les pulsions négatives de contestations des violences de la rue, des “villes mortes”, des émeutes et des mouvements sociaux. Le discours présidentiel dans cette entreprise inculque de bons sentiments, diffuse continuellement les messages d’encensement de la République en encastrant le peuple dans les tenailles des valeurs de paix et d’unité nationale. Les mots de ce locuteur-pivot célèbrent l’œcuménisme de ces valeurs en diabolisant le désordre et en entendant exorciser les violences politiques. Ce mécanisme de gestion discursive de crises s’oppose drastiquement aux nombreux appels de contestation scandés par l’opposition à travers les messages enivrants les foules. Les mots ont ainsi dans cette configuration originale une force persuasive de mobilisation et de démobilisation évidente et des capacités perlocutoires conséquentes. La “civilisation des mœurs” politiques s’opère dès lors par le langage du pouvoir et le pouvoir du langage qui purifie le jeu politique par le truchement de la “curialisation” des protagonistes. Les crises quant à elles animent l’arène socio-politique camerounaise à l’aune de la rhétorique gouvernante et de l’illusion démocratique relative.

Mots clés : *Discours-Violence-Démocratisation-Crises politiques-Mouvements sociaux-Président de la République.*

ABSTRACT

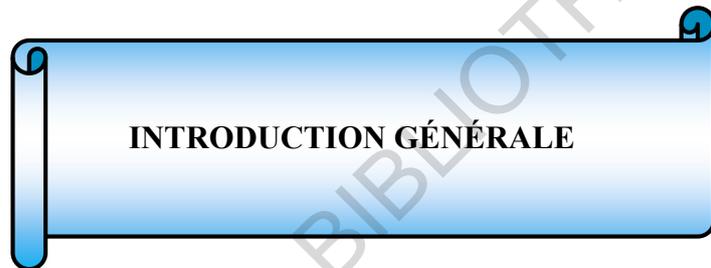
In Cameroon, the political trends inform on the words used by political entrepreneurs alongside crisis. With democratizing process, mobilizations from various sectors of the society affect the power in place with an emphasis that takes the political violence up. The growing, the escalation and the decadence of violence effectively open up the way to a confrontation arena while challenging the presidential speech. In this context, the focus on stakes causes people to lawlessly undergo consequences and involves the protagonists in enlarged tactic interdependence. This work defends the institutional thesis of political crisis management in interaction with street and opposition. The interpenetration of actors develops a political setting where the symbolic position of the President of the Republic obstructs the continuity of the crisis and instinctively protects the established order. The endless search for peace and the focalization on the mystical national unity secretly disqualify the negative impulses of the violent movements from the street, “ghost Towns”, riots and social contestations. The presidential address, in this aspect of good values promotion, continuously spreads messages to praise the Republic while entangling the people in pincers of peace and national unity values. This process is completely in opposition with the numerous calls to manifestations launched by the opposition through crowd pulling speeches. Unlikely, it seems that the use of permanent shame and distrust by the actors contributes to the decompression of the socio-political environment. In this original configuration, words obviously have a persuasive power to mobilize or demobilize and consequently cause feed-back actions. The regulation of the political arena takes place through the power and the power of words that pacifies the political game by “curing” the actors. The crises for their enliven the Cameroon socio-political arena in the light of the ruling rhetoric and relative democratic illusion.

Key words: *Discourse-Violence-Democratisation-Political crisis - Social contestations- President of the Republic.*

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : LES DISCOURS DE L'ÈRE DE LA DÉMOCRATISATION ET RITUELS DE COMMUNICATION DU POUVOIR : COMPRENDRE LA CRISE POLITIQUE ÉLARGIE ET LE POUVOIR DES MOTS.	70
CHAPITRE I : LES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES ET LES CRISÉMES DES AXES DISCURSIFS PRÉSIDENTIELS : LE MYTHE PRÉSIDENTIEL ENTRE ALTÉRATION/RÉACTIVATION ET LE POUVOIR DE LA RUE	73
SECTION I : ANALYSE DE L'HÉMÉRONYMIÉ DES CRISES POLITIQUES AU CAMEROUN : DE LA CRISE DE SUCCESSION À LA MOBILISATION DE RUE	75
SECTION II : POSITIONNEMENT ÉNONCIATIF DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN SITUATION DE CONTRAINTE DÉMOCRATIQUE: DÉCODAGE DU « LOGOS » CRISIQUE DU « HAUT ».....	129
CHAPITRE II: LITURGIES CRISOLOGIQUES DE COMMUNICATION DU POUVOIR : ANALYSE DU COMPORTEMENT ET DES POLARITÉS SYMBOLIQUES DE L'ORDRE DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL EN TEMPS INCERTAIN.	176
SECTION I : LA PRÉTRISE DU MAL DÉMOCRATIQUE ET LE RITUEL D'AFFIRMATION DES OBJETS FÉTICHES ET DES SIGNAUX DE MOBILISATION	178
SECTION II : MANIFESTATIONS ET USAGES DE L'ÉTHOS ET DU PATHOS DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL DANS LES CRISES POLITIQUES	228
CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE.....	269
DEUXIÈME PARTIE : SENS ET PUISSANCE DES FIGURES DE DISCOURS DU « PRINCE » EN INTERACTION : LA PAROLE DE LA MAGISTRATURE SUPRÊME À L'ÉPREUVE DE LA CONJONCTURE DÉMOCRATIQUE ET DES CRISES.	271
CHAPITRE III: LA MAGIE DE LA PAROLE PRÉSIDENTIELLE COMME ARME DE GESTION DES AFFECTS POLITIQUES : INTROSPECTION DES CONTRAINTES DU JEU DÉMOCRATIQUE À « MOTIFS MIXTES ».	274
SECTION I : POUVOIR DE LA RHÉTORIQUE PRÉSIDENTIELLE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GRÉ DES CONFIGURATIONS.	276
SECTION II : LE DÉSAMORCAGE DES VIOLENCES PAR LE VERBE : ANESTHÉSIE CATHODIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX.....	308
CONCLUSION CHAPITRE III.....	361
CHAPITRE IV: RÉCEPTION ET PERCEPTION DE L'ACTE DE LANGAGE POLITIQUE : ANTHROPOLOGIE DU SENS DU CORPUS DISCURSIF PRÉSIDENTIEL EN SITUATION DE CRISES.	362
SECTION I : EFFETS SOCIAUX DE LANGAGE ET CONSTRUCTION DISCURSIVE DE LA RÉALITÉ : LA CONSOLIDATION FONCTIONNELLE DU PONTIFICAT PRÉSIDENTIEL....	364
SECTION II : AFFECTS ET MANIPULATIONS SYMBOLIQUES OU L'INQUIÉTUDE DU DISCOURS : SORTIR DE LA VIOLENCE POLITIQUE	405
CONCLUSION CHAPITRE IV	446
CONCLUSION GÉNÉRALE	448
BIBLIOGRAPHIE	459
ANNEXES	494
INDEX ONOMASTIQUE	527
INDEX THÉMATIQUE.....	531
TABLE DES MATIÈRES	538

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le politique est un champ où se jouent des rapports de forces physiques et symboliques pour la conquête, la conservation et la gestion du pouvoir. Aussi, le fonctionnement des sociétés organisées est-il tributaire du principe autorité-obéissance ou contestation de l'autorité. Ces notions clés définissent la vie politique des sociétés humaines et structurent très souvent les interactions entre les élites et les masses. De même, dans le cadre d'une organisation étatique, toute relation entre gouvernants et gouvernés est nécessairement caractérisée par la gestion des flux d'information afin de garantir l'évitement de l'émergence des « situations tendues ». La communication politique est donc un fait inhérent à l'existence même du pouvoir.

La complexité du champ de la communication politique est une réalité saisissante. La parole est la chose la mieux partagée dans une société libérale. À travers elle, se construit, se noue, se dénoue et se dramatise le jeu politique. Avec le vent de démocratisation qui souffle en Afrique dans les années 1990, la parole n'est plus l'apanage d'un individu ou d'un groupe d'individus. L'inflation de celle-ci semble pourtant être un atout problématique de la démocratie au regard des nombreuses dérives qu'elle peut susciter. La rhétorique enflammée couplée à l'effervescence des émotions spontanées s'introduisent dans l'espace politique de manière frauduleuse. Le pouvoir autrefois autoritaire est contesté, renié et bafoué. Pourtant, dans ses missions régaliennes, il a cette obligation de communiquer et utilise la communication comme instrument d'information, de persuasion et d'orientation. La menace de la paix, la rupture du contrat social exigent également de la part du pouvoir qui détient au sens de Weber le monopole de la violence légitime, une intervention dans les différentes sphères. Lorsque la parole gagne la rue et semble n'être plus maîtrisée, les mouvements sociaux émergent et mettent à nu l'impuissance d'un État absent qui a perdu son lustre. Pendant les mobilisations sociales, les manifestants qui recourent à des excès rhétoriques et des déviances physiques estiment que « les dégâts, ont l'allure de sacrifices nécessaires à l'expression d'une revendication »¹ liée à une quête légitime de liberté et d'accès au bien être. Le pouvoir, par contre, par le biais de ses instruments institutionnels de communication et appareils de répression canalise, informe, contrôle et/ou réprime la mobilisation.

Il existe dans tout système politique, des moments politiques pendant lesquels le président de la République et/ou des membres de son gouvernement usent de la parole comme outil de gouvernementalité². Il s'agit alors du respect des rituels républicains

¹ Michel de Certeau, *La prise de parole*, Paris, Seuil, 1994, p.14.

² Pour Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Seuil, 2004, pp.111-112, la gouvernementalité a un sens polysémique mais néanmoins très précis qu'il décline en plusieurs champs, ce qui lui donne un air de

routiniers ou conjoncturels de communication de crise. Le système politique en vigueur ainsi établi se trouve être le garant de l'ordre social en renforçant « le mythe de l'État omniscient et ordonnateur du social »³. La rhétorique remplit, de ce fait, des fonctions démocratiques essentielles : la constitution d'une médiation entre le « peuple » et le « pouvoir » ; la facilitation dans la délibération publique ; l'énonciation et l'exaltation des valeurs démocratiques. Aussi, sert-elle à consolider le pouvoir politique mais aussi et surtout à parer le président de la République des attributs de la noblesse d'État⁴. Elle circonscrit le débat démocratique. Elle en révèle même les contradictions. L'histoire nous apprend que « depuis la haute antiquité, le discours politique a été le ciment et le garant de la démocratie »⁵.

La démocratisation a facilité l'émergence d'un marché politique concurrentiel au Cameroun. Elle est également, au sens de Norbert Elias, comme un processus de mise en ordre de la société par le centre⁶. Les changements dans la société⁷, qu'ils soient micro ou macro, donne au fait discursif une résonance toute particulière.

Certes, le langage du pouvoir imprime une influence symbolique⁸ sur les citoyens, mais la rue impose également au pouvoir la conduite à suivre en termes d'intervention discursive. La production du discours « du haut » répond à des logiques orientées par « le bas ». Les lettres et les mots acquièrent un nouveau statut auprès des souverains qui les utilisent pour servir leur prestige et orchestrer leurs stratégies d'effets de pouvoir. Cotteret, dans une formule brève, signifie clairement que : « Communiquer participe du pouvoir »⁹.

La conjoncture démocratique impliquant des changements politiques et sociaux forts, le politique, à travers le pouvoir exécutif, s'adapte à ces mutations. Le discours autrefois autoritaire devient plus « soft », car il s'agit maintenant de gouverner un peuple qui bénéficie

méta-récit : « Par “gouvernementalité”, il entend l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique très complexe, de pouvoir qui a pour cible la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité. Il s'agit aussi de la ligne de force qui, dans tout l'Occident, n'a pas cessé de conduire, et depuis fort longtemps, vers la prééminence de ce type de pouvoir qu'on peut appeler le « gouvernement » sur tous les autres : souveraineté, discipline, et qui a amené, d'une part, le développement de toute une série d'appareils spécifiques de gouvernement [et, d'autre part], le développement de toute une série de savoirs ». Dans le cadre de ce travail, avec la force des mots, le pouvoir entend convaincre le peuple plutôt que le contraindre.

³ Luc Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine*, n°62, 1996, p.58.

⁴ Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État*, Paris, éd. De minuit, 1989.

⁵ Jean Marie Cotteret, *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 1991, p.33.

⁶ Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

⁷ Normand Fairclough, *Discourse and social change*, Cambridge, University Press, 1992.

⁸ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

⁹ Jean Marie Cotteret, *op.cit.*, p.10.

d'un certain nombre de privilèges et de libertés¹⁰. L'émergence et le développement des diatribes contre le gouvernement seront tout de même une réalité troublante dès le début des années 1990 dans les États qui amorcent une marche vers la démocratisation. L'activité de communication du pouvoir dès lors participe d'un but dissuasif autant que de survie politique. Toutefois, en usant d'autres moyens, « l'État androgyne cherche sa virilité dans la violence ou la contre violence parce qu'il ne sait plus imposer son autorité par les instruments de la persuasion légale »¹¹. Le discours politique institutionnel entend en premier recours normer de manière indirecte les comportements et la société. La parole des entrepreneurs politiques de toute évidence est un coefficient multiplicateur et/ou démultiplicateur des crises. Dans une perspective bourdieusienne, « le discours dans une certaine mesure, structure les schèmes de représentation et de perception »¹² de la réalité sociale et politique. L'ordre politique de par cette posture centrale que lui confère la parole canalise l'ordre social¹³ et gère les colères collectives impulsées par l'ivresse des foules. Le pouvoir pastoral¹⁴ du président de la République s'exerce pleinement en temps de crise.

Dans le cadre de notre travail, la période allant de 1990 à 2010, se justifie par la volonté de comprendre les 20 premières années de retour au multipartisme et cerner l'entame du processus de démocratisation du système politique camerounais. Il est un secret de polichinelle de savoir que les crises politiques qui éprouvent le pouvoir ne sont pas nées *ex nihilo*. La boutade de Michel de Certeau semble confirmer la récurrence de ce phénomène : « Le fait nouveau mime des événements anciens et tend à se produire »¹⁵. L'établissement d'un parallèle entre les violences inouïes des villes mortes des années 1990 et le mouvement populaire de revendications socio-politiques de février 2008 est une lecture possible de la réalité que peut faire le chercheur.

Pour mener à bien cette étude, nous partons du constat selon lequel le discours n'est pas un instrument transparent à travers lequel la réalité sociale et politique se laisserait apercevoir.

¹⁰Guy Hermet, *Les désenchantements de la liberté : La sortie des dictatures dans les années 1990*, Paris, Fayard, 1993.

¹¹ Maurice Kamto, « Crises de l'État et réinvention de l'État en Afrique », in Maurice Kamto (dir.), *L'Afrique dans un monde en mutations : Dynamiques internes ; marginalisation internationale ?*, Yaoundé, Afrédit, 2010, p.85.

¹² Philippe Breton, « L'argumentation dans la communication », usages et réceptions des médias, journées d'études du 26 mai 1998, École normale Saint-Cloud.

¹³ Bernard Lacroix, « L'ordre politique et l'ordre social » in Jean Leca, Madeleine Grawitz, (dir.) *Traité de science politique*, tome I, Paris, PUF, 1985, pp.475-476.

¹⁴ Selon Michel Foucault, *op.cit.*, d'origine religieuse, ce type de pouvoir s'est constitué comme une institution destinée au gouvernement quotidien des hommes dans leur vie individuelle, sous prétexte d'assurer leur salut. Le pouvoir pastoral n'est pas simplement une forme de pouvoir qui ordonne ; il doit aussi être prêt à se sacrifier pour la vie et le salut du troupeau. En cela, il se distingue donc du pouvoir souverain qui exige un sacrifice de la part de ses sujets afin de sauver le trône.

¹⁵Michel de Certeau, *op.cit.*, p.53.

Le discours a ses logiques propres. Il construit le monde social, le modèle et se produit sous son influence autant qu'il le reflète. Bien plus, il noue, alimente et dénoue l'intrigue de la dramaturgie politique.

Notre ambition est donc de rejoindre la famille des chercheurs en communication politique, en espérant apporter une plus-value à la compréhension et l'analyse des discours politiques de crise. Toute tentative de minimisation des changements provoqués par la démocratisation dans notre analyse ne répondrait pas à l'étalon de scientificité.

Il s'agit donc pour nous de diagnostiquer les discours institutionnels que prononcent le président de la République en temps de crises politiques pour en débusquer les logiques, les stratégies et tactiques discursives et comprendre leurs effets possibles sur les comportements sociaux et politiques des citoyens. L'interaction avec les mots des autres acteurs politiques est indispensable dans cette étude. Nous sommes impliqués ainsi dans une entreprise de compréhension de l'évolution de la rhétorique politique au Cameroun pendant la démocratisation. Le truisme qui se dégage de cette situation est que le discours politique est une véritable machine à produire et, à donner du sens. Pour Le Bart,

Le discours politique ne reflète que superficiellement le vouloir-dire ponctuel d'un locuteur politique; encore moins reflète-t-il la vérité du monde social (même s'il arrive qu'un locuteur soucieux de paraître dire vrai mobilise une rhétorique de la vraisemblance): le discours politique reflète l'état du champ politique au moment où il est produit ainsi que la position occupée, dans ce champ, par celui qui parle¹⁶.

L'intervention discursive du « prince » en dehors des rituels républicains de communication s'explique parfois par des crises politiques qui plombent sa popularité.

La fécondité de notre thème n'est plus à démontrer du fait de cet entrelacement qui s'opère entre la parole ; la rue et l'opposition qui disposent d'un pouvoir de subversion ou d'inversion de l'ordre social ; la crise de légitimité du président de la République, la quête et la conservation du pouvoir.

Cette gymnastique intellectuelle qui nous entraîne dans le labyrinthe de la communication politique, nous oblige à adopter une introduction subdivisée ainsi qu'il suit : l'objet et le champ de l'étude ; sens et puissance des notions clés ; la problématique et le bloc des hypothèses de travail ; les considérations méthodologiques et la justification des sites d'observation et de la technique de collecte des données et de leur analyse.

¹⁶ Christian Le Bart, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots, Les langages du politique*, n°72, juillet 2003, p.98.

I-OBJET ET CHAMP DE L'ÉTUDE

La formulation d'un objet d'étude ne relève pas des évidences premières. Gaston Bachelard va d'ailleurs à partir d'un postulat affirmer que : « Le fait est conquis, construit, constaté »¹⁷. Le métier de sociologue répond à cette « hiérarchie des actes épistémologiques », qui se débarrasse des préjugés, s'inspire de la raison et s'appuie sur des faits. L'élasticité de notre objet d'étude nous oblige à circonscrire notre champ d'investigation et d'analyse.

A/ LA CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ÉTUDE

Qui étudie le discours se trouve vite sommé de situer sa démarche au regard des positions épistémologiques qui entourent ce champ scientifique. Puisqu'il n'y a pas de domaine réservé de l'étude du politique, il s'agit pour nous d'ériger les discours politiques en objet scientifique. Toutefois, il est constaté que « la première difficulté qui surgit pour qui prétend ériger le discours politique en objet scientifique réside dans son extrême plasticité »¹⁸. La solution de facilité de l'étude des discours a longtemps consisté à rejeter cet objet aux confins des sciences du langage ou des sciences de la communication. Le discours n'est pas appréhendé ici comme un matériel textuel nous permettant de comprendre la politique, mais comme un élément qui construit la réalité politique qu'il exprime. Nous entendons donc étudier l'activité discursive du pouvoir exécutif lorsqu'il s'agit de gérer les passions collectives pendant les moments de conjonctures critiques liés à l'émergence du désordre dans le champ social. Cette étude s'explique par le fait que le Cameroun connaît un passage à la démocratie¹⁹ plein de soubresauts, de crises et de joutes orales violentes.

Étudier les discours politiques au Cameroun à l'aune des fluctuations et conjonctures politiques de la démocratisation nécessite une co-relation avec « la gestion des passions politiques »²⁰ et des violences politiques. La pratique discursive des années 1990 apparaît d'ailleurs comme une véritable arme de manipulation de l'émotion politique²¹, car les « discours politiques du haut » ont piloté les conjonctures politiques provoquées par « le bas », assurant le passage du monolithisme au pluralisme. La démocratisation ressuscite l'opposition, affole le peuple épris de liberté et de désir de changement et redéfinit les règles du jeu politique.

¹⁷ Gaston Bachelard, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 1968, p.61.

¹⁸ Christian Le Bart, *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998, p.4.

¹⁹ Guy Hermet, *Le passage à la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po., 1996.

²⁰ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Lausanne, L'âge d'homme, 1983.

²¹ Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po., 1996.

La parole politique légitime²² du chef de l'État pendant la période de démocratisation et de crises nous servira de matériau de travail, car le politique se donne à voir aussi à travers les mots. Aussi, un devoir de distanciation s'impose-t-il par rapport à l'objet d'étude qui est le discours politique présidentiel. Ce recul nécessaire nous permettra de nous soustraire de la vision commune de la réalité sociale qui règne dans notre champ d'observation, tout en nous mettant en garde contre tout apriorisme abrupte, voisin d'une certaine imprudence scientifique.

Il ne s'agit pas pour nous de faire ce que Breton appelle « l'éloge de la parole »²³ présidentielle, mais de comprendre les logiques, les stratégies et les effets de ses discours, de trouver la clé scientifique de la compréhension des discours politiques comme moment de compétition, mieux de cerner la rhétorique démocratique en temps de crise²⁴ au Cameroun, tout en accordant également une place de choix au contenu des messages du président de la République dans la gestion des affects. Nous entendons donc, pour reprendre la formule de Foucault, cerner « l'ordre du discours » du président de la République²⁵ en interaction avec le « bas » en période de crise.

Nous n'allons pas appréhender notre objet d'étude en politiste enchanté en croyant de facto que : « La communication du président de la République illustre un intéressant cas d'école »²⁶. Nous allons en fait entreprendre de sortir de la logique de « grand-messes » des journalistes qui se donnent à cœur joie d'expliquer et d'interpréter dans leurs diverses dimensions la parole présidentielle sans véritable grille d'analyse. Nous nous engageons dans une entreprise de désenclavement du discours politique présidentiel, d'analyse rhétorico-argumentative et de compréhension des représentations lexico-sémantiques de sa parole en situation d'interaction. Les stratégies et les effets de la parole présidentielle en temps incertains nous intéresseront à plus d'un titre à cet effet. La production de ces discours de crises est la résultante des changements politiques constatés du fait d'un processus d'emballage complexe. Pour Abolou, les conflits entre « l'État et le citoyen produisent des

²²Pour Alice Krieg Planque, *Analyser les discours institutionnels*, Paris : Armand Colin, 2013, pp.48 et 71, elle renvoie à la corrélation entre les actes de langage et l'institution présidentielle. Il s'agit de défendre l'idée qui unit la légitimité à l'autorité d'une institution. Cette formule permet de questionner l'autorité de la parole, les enjeux de la reconnaissance des propriétés symboliques du langage, cerner l'action, identifier la mission, comprendre comment le locuteur se définit à travers des actes de langage et réalise les actes de langage attendus.

²³ Philippe Breton, *L'éloge de la parole*, Paris, La Découverte, 2003.

²⁴Lire à ce sujet, les actes du colloque international sur la « Rhétorique démocratique en temps de crise : Discours, délibération, légitimation », Université de Nice Sophia Antipolis, mis en ligne le 15 mars 2013.

²⁵ Paul Biya est le président de la République pendant notre période d'étude, d'où notre intérêt pour ses discours. Toutefois, il convient de préciser que nous nous intéresserons uniquement aux discours prononcés en temps de crises.

²⁶Jean Marie Cotteret, *op.cit.*, p.156.

discours au travers desquels des crisèmes (unités lexicales douées de forme et de sens critique) se révèlent pour refléter “durablement” les événements “douloureux”, traduire les actes politiques dévoyés »²⁷. Les crisèmes²⁸ produits par les discours des acteurs politiques camerounais pendant le processus de démocratisation composent, réinventent, modifient leurs univers de crise, investissent des sens critiques sur des référentiels ciblés et controversés. Le contrôle du « logo peuple »²⁹ qui se donne à voir à travers la relation de représentation et de délégation du pouvoir par exemple, se trouve au cœur d’une bataille entre « entrepreneurs politiques » qui veulent légitimer leurs actions et parler en son nom³⁰. Le peuple devient un enjeu de discours.

Tous les discours politiques du président de la République³¹ ne seront pas étudiés. Les allocutions prononcées devant les élus du peuple pendant les moments de crises politiques, ainsi que les discours prononcés lors des périodes électorales, sources de tensions permanentes, lors des visites officielles en périphérie³² pendant les moments d’ivresse des foules, nous intéresseront. Les « territoires » des discours politiques seront circonscrits, afin de cerner les limites discursives en fonction des régions. Le chef de l’État adopte un axe discursif spécifique, selon qu’il s’adresse à la population d’une localité précise ou à la Nation toute entière.

Les situations de libre communication dans lesquelles le président de la République accorde des interviews et des entretiens à la presse nationale et internationale ne seront pas négligées. Toutefois, notre attention sera retenue par les discours des crises politiques. Cette façon de faire nous permettra de ne pas prendre en compte uniquement la communication rituelle du chef de l’État, mais d’élargir la question à un réseau de ses discours connexes, afin de mieux cerner la réalité discursive et le fil du discours du « Prince ». Les autres discours apporteront tout simplement un éclairage holiste et une appréhension du politique dans le long

²⁷Camille Roger Abolou, « Les mots de la crise ivoirienne : Discours, représentations et modélisations », *Les cahiers de psychologie politique*, n°14, janvier 2009.

²⁸ Selon Louis Hébert, *Dictionnaire de sémiotique générale*, Québec, Université du Québec, 2013, p.204, Sème est un signifié qui se décompose en sèmes, ou traits de contenu. Par exemple, le signifié « fourchette » comprend des sèmes comme /alimentation/, /pour piquer/, etc. Un sème est la plus petite unité de signification définie par l’analyse, et non la plus petite unité de signification dans l’absolu.

²⁹Lire Augustin T. Nguelieutou, *Le peuple dans la vie politique camerounaise post coloniale*, Thèse de Doctorat en science politique, Université de Yaoundé II, 2004.

³⁰ Lucien Jaume, « Le nom du peuple dans la révolution française et sa représentation politique », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n°57, février 2014, pp.43-51.

³¹ Au Cameroun, le Président de la République s’adresse à ses concitoyens dans un discours rituel chaque 31 décembre et le 10 février à la jeunesse. Les autres communications rentrent dans la perspective des allocutions prononcées en l’endroit du corps diplomatique ou des communications spéciales aux députés à l’Assemblée Nationale.

³² En effet pendant le pic des manifestations des rues, le président de la République a effectué des visites officielles dans les provinces entre le 2 août et le 20 septembre 1991 et prononcé plusieurs discours.

terme. Nous ferons dans cette étude, une analyse « ascendante » du pouvoir en interaction réelle ou virtuelle avec la rue, le peuple et l'opposition, pour mieux cerner la gestion des passions et la régulation de la société. Pour ce faire, il est important d'événementialiser les crises politiques au Cameroun pour observer les cristallisations.

B/ LE CHAMP D'ÉTUDE

La conception bourdieusienne du champ est prise en compte dans notre analyse. En fait, Bourdieu perçoit la notion de champ comme un espace dans lequel les acteurs jouissent d'une certaine autonomie et où le commerce politique s'appuie sur les transactions des biens symboliques offerts à l'approbation des électeurs. La sociologie de Bourdieu, par sa notion de champ, excelle dans l'étude de la relation de domination et de la compétition. Celle-ci est comme motivation de l'action, dans le cadre de stratégies conscientes ou inconscientes. Le concept de champ sera aussi usité au sens historique et au sens temporel. L'unification du temps social nous permet ainsi de « ranger les faits et les événements de façon cohérente et commune »³³. Cette logique que définit la notion de champ donne au chercheur les techniques nécessaires à la compréhension du quotidien³⁴, tout en encadrant spatialement et temporellement le sujet.

1- Le champ socio-politique

Le concept de champ au sens de Bourdieu est assimilé à un marché sur lequel s'échangent des biens spécifiques. Au Cameroun comme dans tout État, il y a comme un habitus discursif, entendu comme un système générateur de pratiques discursives, condamnant « les violences politiques du bas » et œuvrant dans le sens de la diffusion des bons sentiments. Cet habitus est visible surtout lorsque des mutations interviennent dans l'espace public, en provoquant des effets directs sur son fonctionnement et sur son mode d'organisation. Les agents qui participent aux relations constitutives du champ politique sont marqués par leur aptitude sociale à saisir les enjeux, à mobiliser les ressources et à adopter les comportements propres à des interactions spécifiques. Le champ politique a pour propriété majeure de produire et reproduire la domination et la résistance au sens de Bourdieu. Le champ politique a une particularité. Il ne peut s'autonomiser complètement. Pour comprendre le concept de champ, il sied de relever qu'il est « sans cesse référé à sa clientèle, aux laïcs, et

³³ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, pp.103-104.

³⁴ Alfred Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.

ces laïcs ont en quelque sorte le dernier mot dans les luttes entre clercs, entre membres du champ »³⁵.

La politique comme un spectacle, se donne à voir à travers les discours politiques. Le Bart³⁶ rappelle qu'il est nécessaire que l'explicitation puis l'analyse des croyances fondatrices d'un champ soient centrales pour qui veut comprendre par exemple les productions discursives internes à celui-ci. Les discours sont déterminés, positivement ou négativement, par ces croyances: positivement, lorsque les locuteurs ravivent ces croyances; négativement, lorsque ces dernières bornent strictement les frontières (propres au champ politique) du dicible et même du pensable. La parole consacre de ce fait l'étatisation de l'espace public et entend revendiquer avec succès le monopole de la contrainte légitime symbolique, du fait que ses agents et ses décisions³⁷ soient marqués du sceau de l'intérêt public. Les moments de crises provoquent ainsi des glissements³⁸ dans le champ politique, en donnant une certaine allure à la dynamique du changement politique au Cameroun. Les discours politiques institutionnels quant à eux ordonnent la vie en société pendant les moments de crise à travers le processus d'objectivation de la règle. La culture politique de la Nation qui s'y dégage est donc la résultante de multiples interactions entre le pouvoir et les groupes sociaux. Le discours en tant qu'objet, nous permet de débayer plusieurs pistes de recherche et en explorer de nouvelles.

La double dimension sociale et politique occupera une place de choix dans notre analyse. Les stratégies discursives de l'acteur politique incarnant l'exécutif seront décryptées. Les biens symboliques que produisent les discours appels, performatifs et pédagogiques donnent à l'institution présidentielle toute sa prééminence sur tous les autres discours. Mais, il convient de relever que ces discours s'inscrivent dans un environnement complexe. La technique oratoire en période de crise du président de la République retiendra de facto notre

³⁵ Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ*, Lyon, PUL, 2000, pp.62- 63.

³⁶ Christian Le Bart, « L'analyse du discours politique : De la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots Les langages du politique*, n°72, juillet 2003, p.99.

³⁷ Selon Graham T. Allison et Philip D. Zelikow, « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », *Cultures & Conflits*, 36, 1999, les décisions relèvent de *l'action comme choix rationnel*. Pour lui, les éléments du choix rationnel sont les suivants : 1. **Les objectifs**. (Les buts stratégiques des acteurs sont définis sur la base de deux catégories principales, la sécurité nationale et les intérêts nationaux. Bien que les chercheurs déduisent rarement une fonction d'utilité à partir des préférences stratégiques d'un acteur, ils concentrent néanmoins leur attention sur les principaux objectifs de cet acteur et les combinent de façon intuitive). 2. **Les options**(Les actions permettant de poursuivre des objectifs sont ces options) 3. **Les conséquences**. D'une alternative découle une série de conséquences. Les conséquences pertinentes représentent pour l'acteur les coûts et les avantages dans la poursuite des buts et des objectifs stratégiques. 4. **Le Choix** (Le choix rationnel est une maximisation d'utilité. Un acteur rationnel opte pour l'alternative dont les conséquences sont les plus performantes pour remplir ses buts et ses objectifs).

³⁸ Jacques Courtine, « Les glissements du spectacle politique », *Esprit*, n°164, Septembre 1990, pp.152-166.

attention. Le logos, le pathos et l'éthos³⁹ de la parole présidentielle seront ainsi analysés. Le langage scelle du fait de son caractère expressif, un lien inextricable avec la politique⁴⁰. Il s'agit donc pour nous de travailler sur un ensemble discursif bien spécifié, à savoir les discours de crises politiques.

La délimitation du champ discursif est une nécessité impérieuse car il n'est pas une structure statique, mais un jeu d'équilibres instables entre divers positionnements qui, à certains moments, bascule pour prendre une nouvelle configuration. De même, l'analyse de la praxis discursive au Cameroun repose sur une trajectoire tracée par l'évolution historique de la construction de l'État. Le passage du monolithisme au pluralisme ne s'opère pas comme une opération rectiligne. Des bifurcations profondes rythment les transitions. Le premier président de la République Ahmadou Ahidjo, avant de passer le témoin à son successeur constitutionnel avec qui la parenté politique⁴¹ résulte d'une construction minutieuse, musèle toutes velléités d'opposition dans le cadre de la fabrique et du renforcement du mythe de l'unité nationale. L'habitus présidentiel de conservation de la situation persiste et est entretenu jusqu'à la naissance des processus révolutionnaires incontrôlables des années 1990.

Nous entendons ainsi appréhender l'activité politique au Cameroun, au regard de l'exploration de l'univers discursif et de l'identité énonciative de son président en période de démocratisation et de crises politiques, en débusquant et en démasquant l'invisible et l'inaccessible au sens.

Étudier la parole présidentielle afin de comprendre les techniques oratoires qui s'y dégagent et cerner ses usages en période de rupture du contrat social, à travers les discours politiques, nous permettra de retracer le passage de l'entropie du système vers la néguentropie⁴².

La prise en compte du paradigme démocratique dans l'analyse implique la référence au peuple, principal acteur de la lutte pour le changement en 1990. La nouvelle configuration qui s'établit dans le champ politique camerounais met en évidence la perte de légitimité d'un pouvoir contesté par l'opposition. La mise à l'épreuve de l'institution présidentielle se

³⁹ Le logos, le pathos et l'éthos renvoient respectivement au message, aux émotions du discours et à l'image projetée par l'acteur qui prononce le discours. Lire Patrick Charaudeau, *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

⁴⁰ Jean-Marie Denquin, *La politique et le langage*, Paris, Michel Houdiard, 2007.

⁴¹ Lire Jean Njoya, « Parenté et politique en imbrication, la construction politico-juridique de la succession héréditaire », *Polis/RCSP/CPSR*, vol.16, n°1&2, 2009, pp.41-66.

⁴² L'idée d'entropie renvoie à l'idée de désorganisation progressive d'un ordre stable vers le désordre. Michel Dobry, *Sociologie de crises politiques, La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, PFNSP, 1986, parle pour sa part de conjoncture critique fluide qui conduit au changement d'état du système. La notion de néguentropie renvoie quant à elle à l'idée de réorganisation du désordre vers un nouvel ordre.

complexifie davantage avec l'irruption de la rue qui entend incarner le peuple souverain en quête de liberté et de changement.

2- Le champ temporel d'étude

L'encadrement temporel de ce travail à travers les bornes chronologiques n'est pas fait ex nihilo. Notre entreprise s'appuie sur un temps « peut être artificiellement reconstruit mais assurant une trame aux phénomènes »⁴³. L'année 1990 marque la période de démocratisation consacrée par la prise ostentatoire de la parole par la rue et la contestation de la parole unique et unilatérale du « chef ». L'année 2010, par contre, marque le cinquantenaire d'un État qui a enregistré des « bifurcations » dans sa formation parsemée de multiples crises politiques, menaçant le pouvoir d'effondrement ou le confortant de raffermissement. Cette borne inaugure également l'expression d'une nouvelle manière de communiquer du chef de l'État à travers les nouvelles technologies de l'information et la communication⁴⁴. Ce séquençage inscrit notre travail dans les profondeurs de l'histoire et lui donne une assise chronologique solide. Si l'État est donc l'œuvre d'un contrat social entre des individus, la boutade de Weber selon laquelle « la construction de l'État n'est pas exclusivement l'affaire des élites, mais aussi celle des masses »⁴⁵, semble ainsi se vérifier. Il n'existe donc pas une linéarité dans les événements qui meublent notre temps. Cette inscription de notre travail dans l'épaisseur historique et sociale prend en compte le poids du temps dans l'analyse du sujet et celui des protagonistes impliqués. Nous convenons ainsi avec Prost que « le temps moderne est porteur de différences irréversibles ; il rend l'après irréductible à l'avant. C'est un temps fécond, riche de nouveautés, qui ne se répète jamais et dont tous les moments sont uniques »⁴⁶. Cette représentation de la temporalité apparaît comme un guide épistémologique, du fait que l'ordre social s'identifie parfois au temps⁴⁷. De même, les discours de crises politiques que prononce le chef de l'État ont une originalité et une particularité propre à chaque contexte et environnement.

Le temps macrosociologique qui précise la période allant de 1990 à 2010 est ainsi la représentation du monopole souple qui décrit l'environnement politique camerounais autrefois marqué du sceau du monolithisme. Cette césure du temps rend compte des mutations politiques au Cameroun à travers les manifestations et inscrit notre travail dans l'épaisseur historique des logiques de contestation du pouvoir, des mouvements sociaux et de leur gestion

⁴³ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11^e éd., 2001, p.382.

⁴⁴ En fait depuis la fin d'année 2010, le président de la République envoie des SMS de vœux de nouvel an à ses concitoyens à travers les différents opérateurs téléphoniques installés au Cameroun.

⁴⁵ Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1979, p.60.

⁴⁶ Antoine Prost, *op.cit.*, p.108.

⁴⁷ Roger Sue, *Temps et ordre social*, Paris, PUF, 1994.

discursive. Le temps détermine ainsi l'ordre social qui prévaut dans un espace public précis. Il convient de relever que « le changement politique matérialisé sous la forme de la “transition démocratique” abrite la dialectique de la perturbation et de la préservation du rôle présidentiel »⁴⁸. Certes, le discours politique a ses logiques, mais dans le contexte camerounais, la parole présidentielle a toujours été présentée comme éclairée et libératrice d'un peuple autrefois opprimé. La fourchette temporelle que nous avons arrêtée nous permettra de comprendre « le jeu de l'acteur politique qui repose sur les stratégies d'appropriation du sens des mutations, vraisemblablement impulsé par les facteurs endogènes et exogènes »⁴⁹.

Le champ d'étude ainsi défini, la clarification conceptuelle et la définition de la problématique et l'élaboration des hypothèses peuvent être possibles.

II- À LA RECHERCHE DES DÉFINITIONS OPÉRATOIRES : SENS ET PUISSANCE DES NOTIONS CLÉS

À la rigidité des concepts à expliquer, il faudrait opposer la mollesse des notions⁵⁰ à travers un processus de clarification. Il s'agit en fait d'un acte de salubrité scientifique qui dépouille les notions des scories encombrantes.

A/ Les discours politiques

Pour comprendre cette notion, il est impérieux de la séparer pour mieux la cerner. Ainsi, une définition exploratoire de la notion de discours facilitera la clarification de celle de discours politique.

1-Discours

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise. Le discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs. Il s'applique couramment à toutes sortes de productions langagières. Dans cette perspective, on peut l'opposer à l'action sans cependant oublier que le discours performatif notamment, est aussi action au fait, à la preuve matérielle. Mais à suivre cette voie, il y a un risque de s'écarter trop longtemps du sujet.

⁴⁸Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun (1982-1996), Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique », Bordeaux, *CEAN*, n°50, 1996, p.14.

⁴⁹Jean Njoya, *Unité nationale et mutations politiques : Essai sur une régulation symbolique et conservatrice du système politique camerounais 1982-2000*, Thèse de Doctorat d'État en science politique, Université de Yaoundé II, 2005, p.13.

⁵⁰Michel Maffesoli, *L'ombre des Dionysos, contributions à une sociologie de l'orgie*, Paris, Méridiens, 1985, p.5.

La définition du concept de discours est généralement envisagée à partir de postures épistémologiques structuralistes et fonctionnalistes. Pour les premiers, le discours s'apparente et se confond au texte. Les seconds quant à eux voient le discours sous le prisme de l'expression des savoirs dans le dessein d'actualiser une représentation. Dans une perspective structuro-fonctionnaliste, le discours est un langage (verbal ou non) qui, à travers un système particulier de représentation, véhicule des significations dans une dynamique interactive qui en fait une pratique sociale « contextualisée ».

Pour Schiffrin, "Discourse is often defined in two ways: a particular unit of language (above the sentence), and a particular focus (on language use)"⁵¹. En poussant la réflexion, elle pense que le discours peut être appréhendé comme "the use of language for social, expressive, and referential purposes"⁵². En fait, le discours minimalement associe textualité et contextualité, mais il est également indissociable d'un agrégat d'idées forces : la parole comme activité, comme interactivité régie par des normes, son pouvoir est constructeur et sa nature dynamique. Les caractéristiques du discours peuvent se percevoir à travers cet effort de simplification de Sandina⁵³. Il y a en effet des dimensions de la discursivité qui excèdent une appréhension purement communicationnelle de l'activité verbale, en particulier, la question de l'inter-discours et celle des formes de subjectivation qui se construisent à travers la diversité générique.

Aussi, la notion de discours a-t-il plusieurs déclinaisons en sciences du langage. Maingueneau en propose six parmi les plus courants :

- 1- Discours comme synonyme de la parole saussurienne⁵⁴, surtout en linguistique structurale ;
- 2- Discours comme unité linguistique transphrastique indépendante du sujet ;

⁵¹ Deborah Schiffrin, *Approaches to discourse*, Oxford UK and Cambridge USA, Blackwell, 1994, p.20.

⁵² *Ibid.*, p.339.

⁵³ Pour elle, en synthétisant les diverses définitions du discours, on peut donc énoncer les traits qui le caractérisent: i. Le discours est une **forme d'action** (acte de discours, argumentation) ii. Il est **interactif** (acteurs, interdiscours, dialogisme) iii. Il est **contextualisé** (acteurs, lieu, temps,) iv. Il est **orienté** (projet, but intentionné) v. il est pris en charge par un énonciateur qui exprime une attitude vis-à-vis de ce qu'il dit et vis-à-vis de l'interlocuteur (polyphonie) vi. Il est contraint par des normes sociales et culturelles, ainsi que par des normes spécifiques aux genres vii. Il suppose dans la plupart des cas, mais non exclusivement, une organisation **transphrastique**. Vasile Sandina Iulia, « L'analyse de discours. Essai de rétrospective théorique », *Dialogos*, 2005/12, p.68.

⁵⁴ Ferdinand de Saussure est un linguiste suisse, fondateur de la linguistique moderne. Celui-ci rendit explicite les implications de l'approche structuraliste du langage et opéra une série de distinctions théoriques majeures, au fondement du structuralisme et de la sémiotique : distinctions entre « langue » et « parole », entre dimensions « syntagmatique » et « paradigmatique », entre « signifiant » et « signifié ». Il analyse les langues naturelles, « systèmes de signes », sous l'angle de leurs rapports historiques mais aussi de leur structure.

- 3- Au sens harrissien⁵⁵, le discours désigne des suites de phrases considérées du point des règles de leur enchaînement. Il s'agit donc de l'intégration de la deuxième définition de la notion de discours à l'analyse linguistique ;
- 4- Le discours, comme suite de phrases rapportées à ses conditions de production, se définit par opposition à « énoncé », qui exclut de telles conditions. Cette acception est la plus courante en analyse du discours, spécialement dans l'approche française ;
- 5- Dans la théorie de l'énonciation Benveniste⁵⁶, la notion de discours réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation. Dans cette approche, « discours » s'oppose à « récit », qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité ;
- 6- Enfin on trouve souvent l'opposition langue/discours. Benveniste la pose en ces termes : « avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours »⁵⁷.

De toute évidence, dans les définitions 2, 3 et 6, la notion de discours s'inscrit dans une approche immanente. La première définition quant à elle est trop réductrice et partage avec la définition 5 une conception individuelle de la notion de discours. Le sens de la définition 4, parce qu'il implique la situation de communication de façon générale, correspond à notre compréhension de la notion de discours, à ceci près que les conditions dont il est question ne nous semblent pas nécessairement soumises à une exigence de quantité, en termes de suite de phrases.

Le discours est finalement, au sens de Maingueneau, « l'activité de sujets inscrits dans des contextes déterminés produisant des énoncés d'un autre ordre que celui de la phrase »⁵⁸. Il s'agit d'un système d'obligations régissant la production d'un groupe absolu d'énoncés à partir d'une certaine condition sociale ou idéologique. Cette signification est spécifique de l'Ecole française d'analyse du discours qui considère que les conditions de production d'un texte ne sont pas des variables totalement extérieures au discours. Le texte en tant que forme, véhicule un ensemble d'indices repérables comme des traces linguistiques et formant des éléments constituant les enjeux extralinguistiques dont il relève, et qui le définissent comme

⁵⁵ Harris Zellig, est un linguiste américain d'origine russe. Il est le premier à avoir utilisé la méthode hypothético-déductive en linguistique, permettant de découvrir les structures syntaxiques d'une langue grâce à l'observation des régularités formelles d'un corpus. Ce dernier a également formalisé les méthodes d'analyse distributionnelle, puis, a créé les bases d'une linguistique transformationnelle reprise par son élève Noam Chomsky.

⁵⁶ Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966.

⁵⁷ *Ibid.*, p.129-130.

⁵⁸ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009, p.44.

discours. C'est la raison pour laquelle, il parle de « domaine de discours ». Pour Foucault, « le discours est un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent d'une formation discursive »⁵⁹. Les pratiques discursives sont à son sens une matrice de production des énoncés formant le discours. Au Cameroun, les entrepreneurs politiques du « haut » et du « bas » sont en interaction permanente et, par le biais de la parole, impriment leur marque dans le champ discursif.

Nous définissons ainsi le terme discours comme « tout énoncé, mot ou plus, d'une langue naturelle, choisi en fonction de ses conditions de production et d'échange. Le mot apparaît ainsi donc comme l'unité minimale du discours »⁶⁰, mieux comme une séquence écrite ou orale produite par un locuteur donné dans une situation de communication précise.

Ainsi conçu, le discours n'est pas toujours un objet empirique mais une construction de l'analyste. Il renvoie à l'idée même d'une « toile invisible, entièrement recouverte par l'éclat et le dessin des mots, mais qui donne au langage le lieu où faire valoir sa peinture »⁶¹. Toutefois, quelle que soit la conception du terme « discours », il reste que « toute tentative d'isoler l'étude de la langue de celle de discours se révèle, tôt ou tard néfaste pour l'une et l'autre. En les rapprochant, nous ne faisons d'ailleurs que renouer avec une longue tradition, celle de la philologie, qui ne concevait pas la description d'une langue sans une description des œuvres »⁶². Il convient de relever que le discours ne devient véritablement objet de savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un intérêt spécifique. C'est d'ailleurs la posture scientifique que nous adopterons dans ce travail.

Le discours s'inscrit dans un contexte. Il est difficile d'assigner un sens à un énoncé hors contexte. Le discours est orienté parce qu'il est conçu en fonction d'une visée du locuteur et se développe dans le temps dans le dessein d'atteindre une fin. Austin⁶³ et Searle⁶⁴ pour leur part confèrent au discours le pouvoir d'une forme d'action. Pour ces derniers, toute énonciation constitue un acte visant à modifier une situation. Le discours est également interactif, car toute énonciation est en fait prise dans une interactivité constitutive avec

⁵⁹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p.153. La formation discursive est d'un maniement difficile ici, elle sera perçue dans le sens de pêchoux, c'est à dire comme le lieu d'assujettissement du sujet comme sujet idéologique. Ce concept ne peut donc être compris en dehors de l'inter-discours et du lieu où se constitue les énoncés. Il s'agit d'un regroupement d'énoncés relevant d'un positionnement par exemple l'ensemble des discours tenus par une institution. Lire Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.270.

⁶⁰Momar Cissé et Diakité Mamoudou, « Linguistique, analyse du discours et interdisciplinarité », *Revue électronique internationale des sciences du langage*, Sudlangues, Sénégal, Dakar, n°8, 2007, p.122.

⁶¹ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p.110.

⁶² Todorov Ducrot, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, p.8.

⁶³ John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

⁶⁴ John R. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

d'autres locuteurs. Sa prise en charge peut être rapportée à une instance. La position qu'incarne le locuteur détermine fondamentalement son discours. Comme tout comportement social, le discours est soumis à des normes. C'est le cas de la prise de parole du président de la République ou des leaders politiques. Aussi, est-il important pour interpréter un énoncé, de le mettre en relation avec d'autres éléments qui renseignent sur la formation discursive du locuteur. C'est pourquoi dans le cadre de ce travail d'autres discours prononcés par les locuteurs dans certaines circonstances compléteront notre corpus. Au-delà de la phrase, il est donc constaté que le discours est orienté, contextualisé, pris en charge, régi par des normes, inscrit dans un inter-discours, interactif et surtout une forme d'action.

On peut dès lors *mutatis mutandis* proposer une définition de la notion de « discours politique » qui tienne compte de tous les préalables sus-évoqués.

2-Discours politique et notions connexes

Cette notion se situe d'emblée dans un cadre praxéologique qui noue le langage à l'action. Une définition rigoureuse de celle-ci, nous permettra de construire une catégorie savante et féconde, pour rendre compte de la réalité des faits politiques et des événements sociaux. Pour Charaudeau, le discours politique est envisagé comme « système de pensée », ensuite comme « acte de communication », enfin comme « commentaire ». Comme « système de pensée », le discours politique est le produit d'une activité discursive qui cherche à fonder une idéalité politique en fonction de certains principes qui serviraient de référence à la construction des opinions et des positionnements dans la perspective de la conquête, de la gestion ou de la conservation du pouvoir. Comme « acte de communication », il s'agit d'une activité dont l'objectif est d'influencer les opinions afin d'obtenir des adhésions, des rejets ou des consensus des acteurs participant aux processus d'échanges de représentations sur tout ce qui organise et problématise la vie collective, au nom de certaines normes et valeurs. En tant que « commentaire », le discours politique est un propos qui porte sur du politique, mais qui n'a pas d'enjeu politique précis.

Un discours est donc dit politique du fait de sa source, de son contenu, de ses modes de diffusion ou encore de ses effets. Intermédiaire entre les valeurs promues et les actions effectuées, le discours politique est la parole produite par les Hommes politiques dans un espace de persuasion, dans le dessein de construire et d'entretenir la légitimité du faire politique. Bien plus, en situation d'interaction, les communicants changent constamment dans et par la communication. La production du discours ainsi émis est marquée du sceau du contexte et de l'environnement. Le discours politique n'est donc pas le seul fait des Hommes

politiques, mais conjugue différentes instances : politique, médiatique et citoyenne. C'est dans ce sens que ce concept sera opérationnalisé dans ce travail.

Le discours a tout de même un fonctionnement qui nécessite d'être compris. Sa production résulte d'une fabrique complexe et parfois contrainte. Toutefois, son interprétation en amont comme en aval provient d'une orientation parfois voulue ou construite par les conseillers en communication ou les médias⁶⁵.

Puisque nous sommes dans le vaste champ de la communication politique, il est également nécessaire que nous établissions un éclairage conceptuel, voire un *distinguo* sur les notions de message, allocution, interview et communication politique.

a-Message

Un message est un ensemble de signes. Il implique donc un codage par l'émetteur, et un décodage par le récepteur (d'où la nécessité d'un code commun). Les théories de l'information et de la communication ont permis de mieux comprendre les systèmes de structuration d'un message. Ils ont entraîné de nombreuses recherches sur les moyens de traitement de l'information. Ils ont même rejoint la sphère paradigmatique des grandes théories qui furent utilisées pour expliquer l'univers. Le message, c'est-à-dire l'élément constitutif de toute communication, ne doit plus être considéré pour son contenant (le signal) mais pour son contenu (l'information). L'information est la mesure *a priori* de l'originalité d'une situation, du caractère probable ou improbable de tel ou tel événement. Le message est donc une communication de nature importante, généralement brève, transmettant à quelqu'un une information, un ordre. Dans cette définition, l'accent est mis sur l'acte, la mission dont est investi le porteur du message. L'accent est mis également sur la forme de cette communication transmise par des signes, en langage clair ou codé, oral ou écrit, par une personne, un canal ou un organisme.

En sociologie, ce concept renvoie à un ensemble ordonné de signaux transmis entre un émetteur et un récepteur par un média. Il se rapproche du *speech* chez les anglo-saxons. Il s'agit donc du contenu d'un mythe transmis à travers la langue d'un groupe social par des codes particuliers.

En politique, le message est une communication adressée avec une certaine solennité à quelqu'un, à une assemblée, à la Nation. Aux États-Unis, le message est une communication lue par le Président au Congrès. En France c'est un document par lequel le souverain communiquait ou le président de la République communique avec le Parlement. Au

⁶⁵Cette idée est défendue par Elihu Katz, "The two step flow of communication: An up-to-date report on an hypothesis", in *Annenberg School for Communication*, University of Pennsylvania, 1957.

Cameroun, les articles 9 et 32 de la Constitution précisent les conditions⁶⁶ dans lesquelles le président de la République adresse un message à la Nation ou au Parlement.

Dans le cadre de la théorie linguistique lorsqu'on parle de la communication, le message peut être verbal ou para-verbal, c'est-à-dire linguistique, comme il peut être sémiologique etc. Un message est dit « verbal » lorsqu'il est fait dans une symbolique écrite ou orale, impliquant une concision et des normes communes (une langue, ou plus généralement un langage) le dépassant. Cela inclut l'écriture, la langue des signes, la voix... L'art de conceptualiser ce message dans un langage afin de minimiser les interférences est appelé rhétorique. Il est dit « non verbal » lorsqu'il se base sur la compréhension implicite (culturelle souvent) de gestes, de couleurs, ou d'odeurs, non conceptualisés par un langage, formalisme le dépassant. Dans toutes ces situations, émetteur et récepteur doivent partager le même code, afin que le message soit compréhensible.

Pour la communication verbale par exemple, il va de soi que les deux parties d'une conversation doivent parler la même langue : la langue est avant tout un code conventionnel entre les membres d'une communauté.

La communication para-verbale, appelée aussi la kinésique, se fait à partir de signes d'expression faits par les mains, le visage, ou le corps en général. Là aussi, la communication suppose l'existence d'un code commun entre les parties. Ce code est conventionnel (tout comme le langage verbal) et demeure relatif d'une culture à une autre.

Les énoncés linguistiques peuvent se répartir dans diverses classifications selon leur propension à délivrer une information, et suivant les niveaux d'articulation du discours qu'ils échafaudent. Le message linguistique sert à exprimer des idées (présentes ou absentes). Cette aptitude à relier le signe, le mot, le concept et la chose ou l'idée dans des représentations signifiantes arbitraires et abstraites est en l'occurrence purement humaine.

Pour les linguistes, le message renvoie à une séquence de signaux, correspondant à des règles de combinaisons précises, envoyée par un émetteur vers un récepteur par l'intermédiaire d'un canal. Le discours politique par exemple rentre dans cette catégorie.

⁶⁶ Ces articles disposent **Article 9** (1) Le Président de la République peut, lorsque les circonstances l'exigent, proclamer par décret, l'état d'urgence qui lui confère des pouvoirs spéciaux dans les conditions fixées par la loi. (2) Le Président de la République peut, en cas de péril grave menaçant l'intégrité du territoire, la vie, l'indépendance ou les Institutions de la République, proclamer, par décret, l'état d'exception et prendre toutes mesures qu'il juge nécessaires. Il en informe la Nation par voie de message. **Article 32.** Le Président de la République peut, sur sa demande, être entendu par l'Assemblée Nationale, le Sénat, ou les deux chambres réunies en congrès. Il peut également leur adresser des messages. Ces communications ne donnent lieu à aucun débat en sa présence. En France, il s'agit des articles 16 et 18 de la constitution de 1958.

b-Allocution

Une allocution renvoie au concept de “adress” chez les anglo-saxons. Il s’agit d’une performance langagière assez courte, de caractère officiel, manifestée en public ou encore, un développement oratoire, sur un sujet déterminé, dit en public, et en particulier lors d’une occasion solennelle, par un locuteur. Dans l’Antiquité, il s’agissait d’une harangue militaire, d’une exhortation d’un chef à ses troupes. Les rois de France usaient de cette technique pour s’adresser à leurs sujets avant les batailles. C’est le cas de Bonaparte et de Henri V avant la bataille d’Azincourt. Au moyen âge, se disait des lettres par lesquelles les rois de France annonçaient aux provinces du royaume l’arrivée des plénipotentiaires appelés « *Missi dominici* ». Il s’agit donc d’un petit discours de circonstance de peu d’étendue, adressé par un supérieur à ceux qu’il commande ou qu’il dirige. L’allocution est prononcée dans une circonstance plus ou moins remarquable. C’est l’exemple du discours de crise du président de la République lors des émeutes de février 2008.

c- Interview

Elle renvoie à une situation dialogique. En France, c’est dans les vingt dernières années du XIX^e siècle que la pratique de l’interview a commencé à se répandre dans la presse, obligeant les personnalités en vue à réviser leurs plans de communication et à se soumettre aux exigences ou aux questions parfois insidieuses de l’« intervieweur ». Au Québec, le terme qui semble s’imposer et que l’on tend à privilégier est « entrevue ». Toutefois, on utilise le verbe « interviewer » et les noms « intervieweur » et « intervieweuse ».

Dans le cadre de ce travail, l’interview s’entend comme une activité ou un moment de communication mené par un journaliste auprès d’un individu pour éclairer la lanterne du public. Il s’agit d’une entrevue ou d’une activité d’éclairage dans le but d’expliquer une pensée, une idéologie. C’est donc un jeu de questions/réponses à sens unique entre deux personnes. Le contrat médiatique met sur scène un intervieweur et interviewé qui sont écoutés-entendus par un tiers absent à savoir l’auditeur ou le téléspectateur. L’« intervieweur », légitimé dans un rôle de « questionneur » pose les questions. « L’interviewé », légitimé dans un rôle de « questionné-ayant-des raisons-d’être-questionné », y répond. L’alternance de la parole se trouve ainsi régulée et contrôlée par l’instance qui en a l’initiative. Il s’agit le plus souvent d’un entretien fait par un journaliste auprès d’une personne en vue, pour les besoins d’une diffusion publique. Charaudeau distingue plusieurs types d’interviews, à savoir : l’interview politique, l’interview d’expertise, l’interview de témoignage, l’interview culturelle et de vedettariat. Au Cameroun, le président de la

République a accordé quelques interviews aux journalistes lors des crises socio-politiques. Celles-ci nous intéressent dans le cadre de ce travail.

d- Communication politique

La définition de cette notion voudrait que l'on cerne les contours du concept de communication. Ainsi, il est indispensable de préciser qu'on rencontre d'emblée une difficulté majeure lorsqu'on traite de communication : « Il n'a pas affaire à une opération bien déterminée, mais à une multitude d'opérations dont la ressemblance finit par devenir incertaine. À la limite, le terme s'applique à toute espèce de mise en relation »⁶⁷. La communication désigne toute interaction sociale à travers le langage ou une interaction symbolique, c'est-à-dire celle qui utilise des signes codés.

La communication politique est un fait inhérent à l'existence même du pouvoir ; et cela d'autant plus que celui-ci n'est jamais exclusivement fondé sur la force, mais cherche toujours à mobiliser un minimum de légitimité, donc à convaincre et à persuader. La dimension symbolique de la communication politique prend ici toute sa grandeur car, que le locuteur veuille persuader ou convaincre, négocier ou intimider, le recours au langage se présente comme une alternative à la violence physique. C'est ce qui fait croire que dans la possibilité des mots, la violence apparaît toujours comme une incertitude de dernier ressort.

Les travaux sur la communication politique ont connu une évolution en trois phases. L'accent fut d'abord placé, avec Harold Lasswell notamment, sur l'influence exercée par l'émetteur du message. Plus tard, avec Mac Luhan en particulier, le centre d'intérêt est devenu le médium lui-même. Il distingue ainsi les « médias chauds »⁶⁸ où la communication est fortement sensorielle, des « médias froids ». Enfin les travaux contemporains prennent en considération l'articulation : « médium, message, public ». Le contenu des messages est influencé par la qualité des destinataires de même que par la forme dans laquelle il s'exprime. La nature du médium utilisé impose d'ailleurs ses codages spécifiques.

Hermet Guy et Bertrand Badie⁶⁹ assignent trois fonctions principales à la communication politique. La première est de construire des repères identitaires. Le langage politique secrète tout un lexique de termes qui mettent en place les conditions préalables de la communication : Qui parle à qui ? À quel titre ? S'inscrivant dans quelle affiliation ? Mobilisant quelles solidarités ? Se donnant quels adversaires ? Ainsi, la scène politique est-

⁶⁷ Christian Baylon, Xavier Mignot, *La communication*, Paris, Armand Colin, 2006, p.9.

⁶⁸ Au regard de la classification de Mac Luhan, les médias chauds renvoient à la radio et à la télévision. Tandis que les médias froids renvoient à la presse écrite. Les premiers médias provoquent plus que les seconds une sorte d'hypnose qui anesthésie davantage la capacité de critique rationnelle du message proposé.

⁶⁹ Guy Hermet, Bertrand Badie et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2001, pp.58-59.

elle déchiffrable parce que s'y trouvent construites des catégories de classement, telles que : parti au pouvoir ou proche du pouvoir, parti allié ou de l'opposition. La seconde fonction de la communication politique est de construire une causalité politique, qui veut bien que les gouvernés imputent à ceux qui les dirigent, les contraintes qu'ils subissent. La troisième fonction est d'offrir, sinon d'imposer, aux destinataires, des schèmes d'interprétation et d'analyse de la réalité.

La communication politique, quoiqu'intéressante, apparaît comme un concept flou. Jacques Gerstlé⁷⁰ lui donne à cet effet quatre conceptions possibles :

-La conception instrumentale désigne l'ensemble des techniques et procédés dont disposent les acteurs politiques, le plus souvent les gouvernants, pour séduire, gérer et circonvenir l'opinion. Dans cette logique, la communication est assimilée au marketing politique. Il s'agit en fait de la dimension pragmatique de la communication politique.

-La vision œcuménique de la communication politique se définit comme étant un processus interactif concernant la transmission de l'information entre les acteurs politiques, les médias d'information et le public. Il s'agit en fait d'une dimension structurelle de la communication politique, puisqu'elle s'intéresse aux voies par lesquelles elle est acheminée.

-La conception compétitive, quant à elle, s'appesantit sur le fait qu'il s'agit d'une compétition pour influencer et contrôler, grâce aux principaux médias, les perceptions publiques des événements politiques majeurs et des enjeux. On passe de l'échange indéterminé à la lutte explicite pour le contrôle des représentations collectives. Cette conception a le mérite de souligner le rôle central du cognitif et du symbolique dans les processus politiques et donc, de rapprocher conflit⁷¹ ou coopération d'une part et construction du sens d'autre part, en insistant sur l'intrusion de médias dans cette interaction.

-La conception délibérative, pour sa part, n'hésite pas à lier la communication politique à la fascination technologique, en faisant partiellement retour sur la révolution intellectuelle grecque du Ve siècle avant J.C. La communication et la politique sont consubstantielles. Cette perception voudrait que ce soit dans la discussion, dans le débat collectif, que se trouvent les conditions d'une démocratie élargie, où l'inclusion des citoyens en nombre grandissant permet la formation d'un authentique espace public.

⁷⁰Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004, pp.9-12, en parlant de communication politique, fait un distinguo entre la conception instrumentale, la vision œcuménique, la conception compétitive et la conception délibérative.

⁷¹ Julien Freund, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983.

e- Communication présidentielle

La prise de la parole publique par le président de la République a toujours été un moment de ferveur populaire et d'attention particulière. Dans ce travail, la personne du président de la République se confond à celle de chef de l'État. En fait, au Cameroun, ce dernier représente symboliquement la continuité et la légitimité de l'État. Il exerce l'autorité suprême de l'État et est garant de la souveraineté du peuple et des institutions. Dès lors ses sorties langagières sont un moment important dans la vie de la Nation. Le chef de l'État ne s'exprime d'ailleurs qu'à des occasions routinières précises ou spéciales. Cependant, la communication présidentielle au Cameroun est réelle ou ferme en période de crise. Elle est incarnée par un seul homme qui est le symbole suprême de la continuité de l'État. Le chapitre premier du titre II de la Constitution du Cameroun en son article 5, alinéa 1 et 2 précise :

Le président de la République est le chef de l'État. Elu de la Nation toute entière, il incarne l'unité nationale ; il définit la politique de la Nation ; il veille au respect de la Constitution ; il assure par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ; il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, de la permanence et de la continuité de l'État, du respect des traités et accords internationaux.

Cet encadrement juridique fait du président de la République la clé de voûte de l'équilibre institutionnel, le capitaine et parfois l'arbitre du jeu politique. Son influence dépend autant des facteurs politiques que de dispositions constitutionnelles. Par son arbitrage, il veille au fonctionnement régulier des pouvoirs publics. La garantie, la protection de l'ordre public et la défense de l'intégrité du territoire sont des préoccupations de cette autorité qui intervient dans la plupart des cas en dernier ressort par sa décision. La parole présidentielle constitue donc un élément central du répertoire d'action politique et une ressource personnelle persuasive pour celui-ci. La valeur symbolique de son discours réside dans un système organisé de mots, de signes, surchargé de significations et fonctionnant comme réactivation de codes culturels de comportements. La symbolique de cette parole se donne à voir dans des liturgies politiques, à savoir les cérémonies et les rituels et assure une fonction d'exhibition du pouvoir. La communication présidentielle de crise⁷² renverra dans ce travail à l'intervention discursive, médiatique, cérémonielle et rituelle du chef de l'État dans le but de neutraliser les vellétés de trouble à la paix sociale et à l'unité nationale.

⁷² Michel Ogrizek, Jean Michel Guillery, *La communication de crise*, Paris, PUF, 2000.

B/ Les crises politiques

Certains obstacles oblitèrent la compréhension de certains concepts pourtant clés dans l'évolution de l'aventure scientifique.

Il est important de définir ce qu'on entend d'abord par crise, car cette notion n'est pas sans ambiguïté. Elle peut être considérée comme un ensemble d'expériences bouleversant le cours des choses qui apparaissaient comme normales. Il s'agit donc d'une situation de trouble aigu, de moment critique et décisif. Si on veut, pour concevoir la crise, aller au-delà de l'idée de perturbation, d'épreuve, de rupture d'équilibre, « il faut concevoir la société comme système capable d'avoir des crises, c'est-à-dire poser trois ordres de principes, le premier systémique, le second cybernétique, le troisième néguentropique; sans quoi la théorie de la société est insuffisante et la notion de crise inconcevable »⁷³.

Pour Dobry⁷⁴, il y a trois illusions dont doit se débarrasser le chercheur, lorsqu'il faut saisir le concept de crise. Il s'agit de l'illusion étiologique qui enferme ce concept dans les gèôles de l'étude des causes, de leurs sources historiques, leurs origines, leurs conditions d'émergence ou de production. Ensuite, l'illusion héroïque qui procède de l'idée que les périodes de crise politique s'opposent aux conjonctures routinières ou stables en ce qu'elles relèvent davantage que ces dernières d'une analyse décisionnelle, privilégiant le choix et plus généralement, l'action des individus ou des groupes. Et enfin, l'illusion de l'histoire naturelle restitue simplement l'enchaînement temporel particulier de diverses phases ou étapes conduisant à un type donné de résultat. Celle-ci s'appuie sur l'ordonnancement séquentiel des événements qui sert de principe de déchiffrement de la réalité avec des risques d'enchantement du chercheur. Les bornes d'égarement ainsi fixées, il est important de préciser comment le concept de crise politique sera opérationnalisé dans ce travail.

La notion de crise politique connote l'idée de perturbation, de dysfonctionnement dans le fonctionnement routinier d'un système ou le déroulement d'un processus politique. Les crises politiques provoquent des ruptures d'équilibre et des tensions qui appellent une certaine dramatisation. Dans le cadre de ce travail, il faudra entendre par crise politique une déstabilisation des régulations routinières propres à un régime ou un système politique, sous l'effet d'antagonismes non maîtrisés, ou comme « des périodes de la vie sociale où le pouvoir est contesté en lui-même, où la "dynamique" des affrontements compromet les relations habituellement en vigueur entre les groupes ; et où se trouvent modifiées les représentations et

⁷³ Edgar Morin, « Pour une crisologie », *Communications*, n°25, 1976, p.149.

⁷⁴ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques, La dynamique des mobilisations multisectorielles*, op.cit., p.48-95.

les croyances sur l'organisation sociale et politique»⁷⁵. Pendant ces périodes, le fonctionnement efficace des services publics devient problématique. Ce phénomène atteste une déperdition de légitimité ou/ et une incapacité de l'État à faire respecter le monopole de la coercition. Des cinq idéaux-types de Pye⁷⁶ sur la notion de crise, nous en retiendrons quatre dans notre analyse. La crise d'identité implique la disparition des valeurs et symboles communs, de légitimité, de participation et de distribution. Ces valeurs entraînent des blocages conflictuels autour du partage des pouvoirs et des ressources entre segments de la société. Pour nous, il s'agira en prenant pour inspiration les travaux de Dobry, de « penser les crises à la fois en tant que mobilisations et en tant que transformations d'état-passages à des états critiques-des systèmes sociaux »⁷⁷. La crise s'apparentera au conflit au sens de Tilly Charles et Tarrow Sidney⁷⁸. Pour ces derniers, le conflit est entendu au sens large, comme toute interaction au cours de laquelle des acteurs menacent les intérêts d'autres acteurs, que ce soit dans la sphère politique ou non. Nous ne nous enfermerons pas dans une conception pathologique de la crise, mais épouserons l'idée de Simmel⁷⁹ qui veut bien que le conflit soit un opérateur de cohésion du groupe. Il sert ainsi de soupape de sécurité et évite de briser les rapports entre les protagonistes.

C/ Gestion discursive

L'étude des affects en politique est un domaine sensible du fait de leurs usages et de leur portée. Ansart, traitant de cette épineuse question résume cette situation en ces termes : « la dimension affective de la vie politique, les sentiments communs, les passions collectives qui accompagnent les pratiques politiques constituent un domaine de difficulté sinon de défi pour la connaissance »⁸⁰ et même pour le politique. La gestion des passions du fait des mouvements sociaux, des manifestations diverses, des grèves et des crises politiques relève d'un investissement politique important. L'État se met en action⁸¹ parfois, lorsqu'il faut gérer la colère collective exprimée dans les rues. La parole présidentielle, à travers des discours, œuvre dans la perspective de la préservation de l'ordre politique. La menace de celle-ci nécessite de la part du garant de la sécurité intérieure et extérieure de l'État, un comportement

⁷⁵ Jacques Lagroye, *Sociologie politique*, Paris, PFNSP, 1991, p.406.

⁷⁶ Le cinquième idéal-type renvoie à la crise de pénétration qui se manifeste par des résistances actives au renforcement de l'interventionnisme étatique. Voir à cet effet, Guy Hermet, Bertrand Badie et al. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2001, p.71.

⁷⁷ Michel Dobry, *op.cit.*, pp.39-40.

⁷⁸ Charles Tilly, Sidney Tarrow, *Politiques du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences po., 2008.

⁷⁹ Georg Simmel, *Le conflit*, Paris, Circé, 1992.

⁸⁰ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Suisse, l'Age d'Homme, 1983, p.7.

⁸¹ Bruno Jobert, Pierre Muller, *L'État en action*, Paris, PUF, 1987.

politique spécifique d'orientation. La construction et la préservation de l'ordre politique passe par la parole. L'organisation et le pilotage social relèvent d'une véritable entreprise de gestion de crise par le biais de la rhétorique. En parlant de la gestion discursive des violences ou des crises, il ne s'agit pas, de combattre un ennemi avec pour objectif sa défaite ou sa destruction. Il s'agit de promouvoir au sens de Thierry Tardy⁸², par une approche consensuelle inclusive et non coercitive, une dynamique de paix et de stabilité.

La gestion discursive sera entendue ici comme toute action d'encadrement, de cadrage et d'orientation des mouvements sociaux par la parole présidentielle. L'étouffement et la cessation des activités destructrices des mouvements sociaux du fait de la rhétorique du « prince » procurent au discours une dimension pragmatique⁸³, expiatoire et perlocutoire. En tant que tel, le concept de gestion discursive postulera la capacité de limiter l'effet destructeur des crises internes impulsées par les injonctions du « dedans » ou du « dehors ». Les répercussions de cette prise de parole en termes d'accélération probable ou de cessation possible des revendications des manifestants feront partie intégrante de notre analyse. Il est nécessaire de noter que l'intervention discursive du président de la République dans les crises n'est pas une garantie exclusive de la forclusion du désordre et de l'évacuation des revendications. D'autres « entrepreneurs politiques » sont en interaction avec l'institution présidentielle et influencent grandement sa production discursive. C'est pourquoi, il faudra comprendre dans ce travail que la gestion des crises par la parole se fait par des négociations, des concessions et des marchandages en vue de protéger le pouvoir et d'améliorer les conditions de sa survie. La démocratisation aidant, il se définit dans le champ politique camerounais une nouvelle forme de communication et d'argumentation⁸⁴.

D/ Violences politiques et notions voisines

Clarifier cette notion nécessite une explication préalable du concept de violence politique avant toute tentative d'explication des notions voisines.

1-Les violences politiques

La notion de violence politique n'est pas facilement cernable, puisque son explication prend en compte une réalité matérielle et symbolique. Le concept de violence vient du latin « violentia », qui signifie caractère violent ou farouche. Il existe en ce qui concerne cette notion, une profusion de définitions possibles. Les auteurs ayant essayé de lui donner du sens sont nombreux.

⁸²Thierry Tardy, *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix. Acteurs, activités et défis*, Bruxelles, De Boeck, 2009.

⁸³Alain Trognon, Janine Larrue (dir.), *Pragmatique du discours politique*, Paris, Colin, 1994.

⁸⁴Emmanuel Danblon, *Argumenter en démocratie*, Bruxelles, Labor, 2004.

Georges Sorel et Hannah Arendt ont consacré des ouvrages entiers au sujet de la violence sans jamais définir la notion. Arendt parle de cet élément d'imprévisibilité totale que nous rencontrons à l'instant où nous approchons du domaine de la violence. La violence est ainsi assimilée « à l'imprévisible, à l'absence de forme, au dérèglement absolu. Au même titre que les notions comme celle de chaos, de désordre radical, de transgression, elle enveloppe l'idée d'un écart par rapport aux normes et aux règles qui gouvernent les situations »⁸⁵. Le mot violence semble alors nommer une situation de chaos absolu comparable à l'état de nature dont parle Hobbes, où règne la guerre de tous contre tous. Au Cameroun, avec la démocratisation, des arrestations, des protestations violentes, des menaces et des morts d'hommes ont été enregistrées dans de nombreuses villes.

Il existe selon Michaud la violence politique diffuse (rixes, émeutes, révoltes, manifestations), la violence « d'en bas » tournée contre le pouvoir (soulèvements et révolutions) et la violence « d'en haut » en provenance du pouvoir (maintien de l'ordre, répression, terreur, tyrannie, putsch). Pour ce dernier, « la violence "d'en bas" reste locale, peu organisée et largement spontanée, elle est liée aux mouvements de foule »⁸⁶. Cette conception est purement matérielle. Et pourtant, au-delà de la perception physique de la violence, il est important de relever que « le pouvoir est affaire de symbolique »⁸⁷. La symbolique politique connote l'idée d'un système organisé de signes, surchargé de significations, fonctionnant comme réactivation de codes culturels de comportements. La caractéristique essentielle, en effet, de toute symbolique est à la fois la pluralité et la fluidité des informations qui peuvent s'y trouver rattachées, mais aussi, son aptitude à mobiliser des projections émotionnelles positives ou négatives. L'activité symbolique est repérable dans tout système politique. Elle fonctionne souvent comme exhibition du pouvoir en place, se donne à voir dans des liturgies et se déploie dans la dramaturgie de la communication médiatique. La politique est « un vaste symbolisme, les rationalisations post-modernes n'ayant pas réussi à enlever aux sociétés humaines cette mystérieuse recette dont la fonction est d'entretenir l'obéissance civile »⁸⁸. La parole présidentielle invente et entretient les croyances mobilisatrices d'affects, afin de forclure le recours routinier à la violence physique et même symbolique. La fonction symbolique du langage du président de la République se perçoit ainsi à travers la canalisation du sentiment et du comportement des citoyens.

⁸⁵ Yves Michaud, *La violence*, QSJ, Paris, PUF, 1999, p.12.

⁸⁶ *Ibid*, pp.24-25.

⁸⁷ Lucien Sfez, *La symbolique politique*, Paris, PUF, 1996, p.3.

⁸⁸ Jean Njoya, « Liturgies politiques, construction d'un imaginaire unitaire et démocratie passive au Cameroun », *Revue Africaine d'Études Politiques et Stratégiques*, n°3, 2003, p.26.

La notion de violence peut être cernée sous trois angles définitionnels : moral, structural ou positiviste.

Les philosophes ont dans le domaine moral été les plus féconds. Pour eux, le recours à la contrainte ou à la force est immoral quand il atteint des victimes innocentes, il l'est encore s'il se révèle disproportionné ou s'il vise des fins illégitimes, il est suspect s'il s'exerce dans l'illégalité. Cette conception fait de la violence un emploi inacceptable de la force.

Les définitions structurales quant à elles abolissent le lien entre responsabilité personnelle et phénomène de violence. Cette perspective identifie la violence dans le jeu de rapports entre domination culturelle et exploitation économique. Cette définition présente l'inconvénient de donner au phénomène de la violence une ubiquité qui en rend l'analyse particulièrement problématique.

Les définitions positivistes ont pour leur part, pour principales préoccupations, de délimiter clairement les comportements observables et mesurables. Elles privilégient la dimension matérielle ou physique de la violence. Et pourtant, il est insignifiant de concevoir les violences physiques sans dimension psychologique.

L'état des savoirs sur les violences politiques établi, il convient de préciser que les pistes de recherche sur ce concept abondent et sont présentées par Lorenzo Bosi⁸⁹. Pour cet auteur, « La violence politique est inscrite dans un maillage complexe de relations sociopolitiques impliquant une pluralité d'acteurs tels que des institutions politiques et sociales, des élites des groupes de pression, des contre-mouvements, des partis politiques et des médias »⁹⁰.

Tout compte fait, l'émergence des violences politiques présente des caractéristiques singulières. Dans le cadre de ce travail, nous retiendrons la définition de Braud, pour qui, les violences physiques ne causent pas seulement de préjudices matériels ou corporels. Elles provoquent aussi des dommages psychologiques.

Bien plus, la violence symbolique engendre en effet sa propre dynamique, soit qu'elle confère « aux violences physiques leur sens politique et psychologique véritable, soit qu'elle produise des effets douloureux de façon indépendante. C'est elle encore qui donne sa signification profonde à la figure centrale de la victime autour de laquelle se nouent des

⁸⁹Lorenzo Bosi, « État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique », *Critique internationale*, n°54,2012/1, pp.171-189. Cet auteur préconise les recherches comparatives insistant sur les cas de dissemblance pour sortir des monographies historiques. Il encourage également les études sur l'inventaire des relations présentant des dynamiques de la violence politique afin d'obtenir une compréhension plus globale de ce phénomène.

⁹⁰*Ibid*, p.181.

projections qui influencent considérablement le champ social et politique »⁹¹. Cette violence symbolique se manifeste par la dépréciation identitaire, les manifestations d'hétérophobie, les négations de la souffrance, l'ébranlement des repères, les confrontations des références antagonistes et le désajustement des références en plus des cruautés et des traitements dégradants, et l'usage des logiques de bouc émissaire. Dans le cas camerounais, l'opprobre⁹² s'est immiscé dans le champ du politique. Celui-ci se trouve submergé par l'émergence des notions comme celles de « marchands de rêve et d'illusions qui promettent monts et merveilles, qui font des promesses irréalisables » ; « apprentis sorciers » ; « d'agitateurs en quête de notoriété » ; « politiciens sans scrupules » ; « fauteurs de trouble et de division » ; « oiseaux de mauvais augure, les hiboux de la politique qui ne doivent pas nous berner » ; « classe politique qui brille par sa myopie », collés à l'opposition et la politique de minimisation et de banalisation des faits menée par le pouvoir. Ces formules d'opprobre inhibent le politique et confèrent au champ politique camerounais un caractère polémologique particulier. Cette pratique discursive de la période de démocratisation inquiète⁹³ et confirme l'hypothèse de la nécessité de la civilisation des mœurs politiques dont parle Norbert Elias.

La violence politique sera envisagée comme constituant une « ressource » qui s'intègre, à côté d'autres moyens d'actions concomitants dans la logique de négociations et de marchandages qui gouvernent la vie politique. Il s'agit pour nous, d'étudier les discours institutionnels du chef de l'État qui entendent réguler les crises et gérer les passions politiques.

2- Les notions voisines du concept de violence

Il est des concepts qui prêtent à confusion lorsqu'on parle de violence. La clarification de ceux-ci les sortira de leur enclavement définitionnel premier.

a-Désordre : Cette notion « renvoie à un autre type d'ordre. Ce concept se révèle difficile à appréhender à travers les grilles de lecture les plus courantes car il nie les schémas préétablis »⁹⁴. Il s'agit donc d'un concept à caractère flou qui doit être dépouillé des scories encombrantes. Ceci, afin d'éviter l'éloge⁹⁵ de ce mouvement qui s'exprime à travers des dysfonctionnements pourtant animés par des dispositifs de jeu de la dérision, de l'opprobre etc. Ici, il doit être compris comme constituant une véritable ressource car, « l'ordre et le

⁹¹ Philippe Braud, *Les violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, p.161.

⁹² Joseph Marie Zambo Belinga, « L'opprobre dans le discours politique au Cameroun : De l'époque coloniale à nos jours », *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*, vol. III, 1998, pp.79-97.

⁹³ Michel Pécheux, *L'inquiétude du discours*, éd. Des Cendres, 1990.

⁹⁴ Patrick Chabal, Jean Pascal Daloz, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999, p.181.

⁹⁵ Georges Balandier, *Le désordre, éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

désordre de la société sont comme l'avertissement et le revers d'une monnaie indissociables. Deux aspects liés dont l'un au regard du sens commun apparaît comme la figure inversée de l'autre. Mais l'inversion de l'ordre n'est pas son renversement, elle en est constitutive, elle peut être utilisée à son renforcement »⁹⁶. Dans ce travail, ce terme sera compris au sens d'une rupture momentanée de l'ordre matérialisé par la destruction des biens et l'arrêt des activités routinières.

b-Grève : Ce mot lourd de sens recouvre une réalité juridique complexe, mais aussi et surtout, une dimension humaine souvent dramatique. D'un point de vue juridique, et en nous référant au droit administratif et au droit du travail, la grève est une cessation concertée et collective du travail dans le but d'appuyer une revendication professionnelle. Aussi, est-il important de ressortir la typologie de grève qu'évoquent Serge Guinchard et Gabriel Montagnier⁹⁷. Ces auteurs parlent ainsi de :

-*Grève sauvage* qui est une grève déclenchée en dehors d'un mot d'ordre d'un syndicat ;

-*Grève de solidarité* : grève faite à l'appui de revendications qui ne sont pas propres aux grévistes ;

-*Grève mixte* qui est une grève dont l'objectif ou les caractères sont à la fois professionnels et politiques ;

-*Grève politique* qui est une mobilisation qui n'a pas de but professionnel, destinée à agir sur la puissance publique.

La grève sera entendue ici comme étant « la cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles »⁹⁸ et/ou politiques. Sa déviance, dans le cas camerounais, a toujours débouché sur les émeutes sociales. Il y a d'ailleurs comme un passage de la grève à une certaine révolution⁹⁹.

c-Manifestations : Ce concept renvoie au rassemblement visant à l'expression publique d'exigences diverses. Il est associé à la notion de turbulence. Pierre Favre, en traitant des « moments manifestants », pense que « toute manifestation a plusieurs "cibles" et, d'une manière ou d'une autre, atteint le pouvoir »¹⁰⁰. Pour cet auteur, des traits spécifiques permettent de distinguer judicieusement : « la manifestation initiatrice » (d'enjeux nouveaux), la « manifestation routinisée » qui trouve son principe dans le passé et perd sa cible, et la

⁹⁶ Georges Balandier, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Balland, 1992, p.71.

⁹⁷ Serge Guinchard et Gabriel Montagnier, (dir.), *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 1988, pp.233-234.

⁹⁸ Jean Paul Juès, *La grève en France*, Paris, PUF, 1998, p.9.

⁹⁹ Charles Tilly, Sidney Tarrow, *op.cit.*

¹⁰⁰ Maurice Tournier, « Favre Pierre et al. La Manifestation », *Mots les langages du politique*, n°28, Septembre, 1991, p.138.

« manifestation de crise » caractérisée par le face-à-face avec l'État et une propension à devenir elle-même crise. La manifestation constitue donc une modalité d'action collective ayant une finalité politique. Comme mode d'expression et de participation politique, « elle fait déplacer les corps en les mettant en mouvement contre l'ordre établi dans la rue »¹⁰¹. Les usages de la manifestation sont multiples en fonction des objectifs poursuivis. Huntington, pense d'ailleurs que « les manifestations de masse ont presque toujours fourni le cadre nécessaire à l'explosion de la violence »¹⁰². Comme l'étymologie du mot l'indique, la manifestation « signale une affirmation collective d'existence politique, échappant peu ou prou au contrôle du pouvoir de l'État. Spontanée ou organisée, elle menace les canaux institutionnels et la sérénité de l'ordre public »¹⁰³. Cette notion sera ainsi opérationnalisée au sens de Braud. Aussi, le concept de rue peut dans le cadre de ce travail, désigner les manifestations.

d-Mouvements sociaux : Les mouvements sociaux apparaissent comme un tissu d'énigmes. Pour qu'on parle de mouvement social, Alain Touraine¹⁰⁴ propose trois principes qui constituent un schème théorique destiné à l'analyse de leur action en même temps que de leur structure. Pour exister en tant qu'organisation revendicatrice, tout mouvement social doit réunir certains principes d'existence. Il s'agit, entre autres du principe d'identité, d'opposition et de totalité. Le premier principe accorde au mouvement social une identité en disant qui, il représente au nom de qui il parle, quels intérêts il protège ou défend. Le second principe structure l'idée selon laquelle tout mouvement social existe parce que certaines idées ne sont pas reconnues, ou parce que des intérêts particuliers sont brimés. Sans opposition, un mouvement social n'existe pas. Quant au dernier principe, il stipule que tout mouvement social agit au nom de certaines valeurs supérieures, de grands idéaux, d'une certaine philosophie. Même quand il représente ou défend des intérêts d'un groupe particulier, un mouvement social dit le faire au nom de valeurs et de réalités universelles, qui sont reconnues, ou devraient l'être, par tous les hommes et par la collectivité toute entière. Tout mouvement social revendique donc au nom de quelque vérité de base reconnue par tous les membres de la collectivité. Ce principe est important pour expliquer la nature et l'orientation de l'agir

¹⁰¹ Cédric Mayrargue, Comi Toulabor, « L'expression et la participation politique en Afrique », in *Le politique en Afrique. État des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, p.113.

¹⁰² Samuel P. Huntington, *Troisième vague de démocratisation*, Manille, Presses du Régional Service Center, 1996, p.204.

¹⁰³ Philippe Braud, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 3^e éd., 1996, p.423.

¹⁰⁴ Ces principes sont évoqués par Guy Rocher, *Le changement social*, Paris, éd. HMH, Ltée, 1968, pp.147-150.

ensemble. Neveu¹⁰⁵ pense que les mouvements sociaux sont un ensemble de formes de protestations qui n'existent qu'en interaction.

Pour Wilkinson P.¹⁰⁶, trois conditions permettent de reconnaître un mouvement social. D'abord, la constitution d'une collectivité, ensuite, la définition des acteurs externes ou périphériques à l'*establishment* de la société politique et enfin, l'appel de tout vœu des changements sociaux. Il s'agit donc d'une entreprise collective de protestation et de confrontation visant à imposer des changements par des moyens parfois non institutionnalisés.

Les mouvements sociaux illustrent généralement l'ébullition de la rue, l'irruption du désordre et sont définis sur le registre de la déstabilisation ou d'une pathologie sociale. Et pourtant, il s'agit au sens de Péchu, de ne guère minorer l'argument selon lequel, « les mouvements sociaux sont donc conçus comme objets pour la science politique parce qu'ils sont « orientés politiquement », c'est-à-dire qu'ils visent à influencer l'action de l'Etat »¹⁰⁷. La définition que nous retiendrons dans ce travail est celle de Guy Rocher, pour qui

Un mouvement social est une organisation nettement structurée et identifiable, ayant pour but explicite de grouper des membres en vue de la défense ou de la promotion de certains objets précis généralement à connotation sociale. Ce qui caractérise principalement un mouvement social, c'est qu'il est essentiellement revendicateur : il cherche à faire reconnaître et à faire triompher des idées, des intérêts, des valeurs. Il est forcément actif sur la place publique, cherche à gagner des adhérents, à retenir l'attention du public ou d'un certain public et des élites dirigeantes¹⁰⁸.

Les buts poursuivis par un mouvement social sont à géométrie variable. Il peut s'agir du renversement de l'ordre établi, aussi bien des revendications d'amélioration d'une situation sociale, économique, politique ou professionnelle. Nous essayerons de comprendre pourquoi le « bas » s'engage et cernerons le mouvement social en relation avec la réalité socio-politique.

e-Émeutes : Cette notion renvoie à un soulèvement populaire spontané. Les émeutes s'apparentent parfois à des révoltes ou des violences collectives. Elles peuvent aussi être cernées comme des formes d'insurrection urbaine non organisées ou comme une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme. Cette lecture des émeutes est simpliste. Nous ne proposerons pas une analyse des émeutes qui est de définir ce phénomène comme irrationnelle ou en terme de déviance ; il s'agit de les considérer dans leur

¹⁰⁵ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁰⁶ Paul Wilkinson, *Social movement*, New York, Praeger, 1971, p.45.

¹⁰⁷ Cécile Péchu, « Laissez parler les objets! De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets », in Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard, *L'atelier du politiste*, Paris : La découverte, 2007, p.61.

¹⁰⁸ Guy Rocher, *Le changement social*, op.cit., p.146.

logique propre, comme répertoire d'action politique, pour les rapporter à l'économie morale de la rue et en saisir les formes de rationalité, tant émotionnelle qu'instrumentale. Kokoreff, par exemple perçoit l'émeute comme une « action collective ayant une signification politique portée par une solidarité émotionnelle et morale non dénuée d'efficacité, permettant de mieux comprendre les logiques d'un épisode qui aura tétanisé la société »¹⁰⁹.

E/ Conjoncture démocratique

La conjoncture est une situation résultant d'un concours d'événements. Aussi, peut-elle être selon la classification de Dobry, soit critique, soit routinière. Dans le premier cas, ce sont les ressources coercitives qui comptent en elles-mêmes, à cause de leur « efficacité » supérieure à l'« efficacité » des autres types de ressources. Dans le second cas, un type donné de « monnaie »¹¹⁰ renvoyant à des liquidités politiques domine toutes les autres monnaies, qui se voient assignées par rapport à elle des « taux de conversion » plus ou moins fixes. La conjoncture politique en période de démocratisation façonne ainsi un équilibre momentané des rapports de forces observables sur la scène politique. De ce fait, la conjoncture sera greffée ici à la notion de démocratisation, mieux de démocratie. Au Cameroun, du fait de l'autoritarisme amorcé avec la chute du Mur de Berlin, des tensions sociales, puis politiques, complexifient la situation du pouvoir. Les grèves et les casses visent l'effondrement du pouvoir. Les négociations entreprises esquissent l'allure d'une courbe de stabilisation du marché politique. La séparation de la violence d'État de celle menée contre elle paraît illusoire et vouée à l'amputation d'un regard global sur la réalité. La dialectique provocation/ répression ou répression/protestation dynamise la relation entre les « entrepreneurs politiques ».

La conjoncture démocratique ne peut donc se comprendre en marge du contexte de démocratisation. Les écrits sur la question de démocratisation en Afrique sont nombreux. Faire un bilan critique¹¹¹ sur la notion est une entreprise titanesque mais possible.

Toutefois, pour des besoins d'intelligibilité, nous empruntons à Hermet cette définition, qui veut que la démocratisation sous-tende le processus d'extension progressive de « la citoyenneté à un plus grand nombre de participants à un champ politique plus vaste dans la perspective d'une prise de décision collective directe par l'intermédiaire de représentants

¹⁰⁹ Michel Kokoreff, « Sociologie de l'émeute. Les dimensions de l'action en question », *Déviance et Société*, n°4, vol.30, 2006, p.530.

¹¹⁰ Dans la conception de Michel Dobry, l'intensification de la confrontation signifierait qu'on aurait affaire à un processus, qu'on appellerait transformation d'état du système politique, à savoir le passage d'un système à « monnaie dominante » à un système à « monnaies multiples ».

¹¹¹ Lire Nicolas Van de Walle, « Démocratisation en Afrique : un bilan critique », in Mamoudou Gazibo et al. *Le politique en Afrique : état des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, p.135-163.

élus »¹¹². Ce concept s'applique en fait aux processus de passage de formes diverses d'autoritarisme à la démocratie, et c'est dans ce sens qu'il sera opérationnalisé dans ce travail.

En effet, le Cameroun a connu sa période de démocratisation à l'aube des années 1990. Certains ont d'ailleurs qualifié ce moment de l'histoire politique d'« années de braises », du fait des violences inouïes qui ont paralysé pendant plusieurs mois des villes entières. Le phénomène de démocratisation a donc marqué d'une empreinte indélébile le paysage socio-politique camerounais. L'opposition radicale émerge et use de la rue comme moyen de pression sur le pouvoir en place. De même, le pouvoir recourt au peuple pour légitimer son pouvoir. Le double usage du peuple lui donne une nouvelle configuration et participe d'un travail de manipulation symbolique et pratique.

Tout de même, il est important de prendre dans le cadre de cette réflexion, un certain nombre de considérations s'agissant de la notion de démocratisation :

-Le temps mondial de la démocratisation est une véritable dynamique à combiner avec les dynamiques locales. En fait, « il y a une coproduction interne-externe de la démocratisation en Afrique. Celle-ci apparaît alors comme un processus englobant le “dedans” et le “dehors” avec bénéfice de “réinvention” des influences du “dehors” par le “dedans” et le brouillage de la ligne de démarcation entre le “dedans” et le “dehors” »¹¹³.

-Bien plus, la vague de démocratisation mène à une libéralisation politique, mais pas nécessairement à la démocratie. Aussi, convient-il de noter qu'il n'y a cependant pas de lien automatique entre les protestations populaires et la démocratisation. Pour qu'il en soit autrement, « il faut qu'il se mette en place un processus de politisation. Mais à mesure que la revendication perdure, elle s'élargit aussi et conduit à ce que Dobry appelle les “transactions collusives”, c'est-à-dire la formation de coalitions maintenant clairement politique entre divers groupes, tels que les étudiants, les syndicats, les associations de femmes »¹¹⁴. Il convient de relever que la démocratisation n'entraîne pas parfois le renouvellement des élites politiques.

-Enfin, la démocratisation dans le champ politique camerounais ne se dessine pas comme des mutations¹¹⁵, mais plutôt comme des réponses tactiques et stratégiques conçues

¹¹² Guy Hermet, Bertrand Badie et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, op.cit., p.85.

¹¹³ Luc Sindjoun, « La science politique réflexive et savoirs sur les pratiques politiques en Afrique noire », Dakar, *Codesria*, 1999, pp.13-14.

¹¹⁴ Mamoudou Gazibo, *Introduction à la politique africaine*, Canada, Presses de l'Université de Montréal, 2003, p.172.

¹¹⁵ Au sens de Fabien Eboussi Boulaga, « changement et mutations. Note d'épistémologie appliquée », la mutation se signale par l'apparition de propriétés nouvelles fondamentales différentes du système originel par

par les acteurs face à des situations de crise et de blocage dans le fonctionnement de l'État néo-patrimonial. Dès lors, en tant que « continuation de l'activité politique par de nouveaux moyens, la démocratisation est un cadre de lutte pour le pouvoir »¹¹⁶.

Au-delà de ces précisions sémantiques, il s'agit pour nous de comprendre le fait discursif dans le champ politique camerounais à l'aune de la gestion des passions politiques. Une archéologie du savoir pour dépeussier les écrits sur le discours politique, rendra possible une projection scientifique vers les espaces non explorés ou peu explorés de cette thématique.

III- REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA QUESTION : ESSAI DE TYPOLOGIE

La recherche exige des espaces sociaux de mise en commun des produits scientifiques. Alfred Grosser, dans une formule plus expressive, affirme que « les sciences sociales aspirent à devenir les sciences de l'accumulation du savoir »¹¹⁷. Il est par conséquent nécessaire de recenser les communautés de chercheurs qui ont travaillé sur l'espace du discours afin de parvenir à un renouvellement de la réflexion sur le thème.

Le champ de recherche sur le discours est à juste titre considéré comme hétérogène et instable. Les recherches sur le discours bénéficient d'un statut singulier qui les inscrit dans les sciences du langage, tout en faisant une zone carrefour pour l'ensemble des sciences humaines ou sociales. On peut en effet aborder les recherches sur le discours aussi bien en partant de la linguistique, de la communication, de la psychologie, de la philosophie, de la sociologie, de l'anthropologie et de la science politique etc. Ainsi, la linguistique structurale¹¹⁸ a préparé et même nourri, par ses hésitations au moins, un pan entier de la problématique actuelle du discours et plus généralement des sciences du langage. Toutefois, l'approche immanente a conduit la recherche dans une impasse.

Il est une lapalissade de dire que le discours politique crée « un monde de choses »¹¹⁹. C'est donc la raison pour laquelle il est impérieux de recenser les écrits scientifiques produits jusque-là et qui nous renseignent sur cette notion centrale, tout en évoquant ses rapports dans la perspective de la gestion de crises.

suite de la transformation du code ou du système, in Maurice Kamto (sd), *L'Afrique dans un monde en mutations : Dynamiques internes ; marginalisation internationale ?*, Yaoundé, Afrédit, 2010, p.26.

¹¹⁶ Luc Sindjoun, « La science politique réflexive et savoirs sur les pratiques politiques en Afrique noire », *op.cit.*, p.31.

¹¹⁷ Alfred Grosser, *L'explication politique*, Paris, PFNSP, 1972, p.22.

¹¹⁸ Pour Momar Cissé et Mamadou Diakitè, *op.cit.*, p.117, Saussure est souvent présenté comme le père de la linguistique structurale, tant son cours de Linguistique Générale (1972), aura marqué l'évolution des études de la langue et du langage.

¹¹⁹ Peter Berger, Thomas Luckmann., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens, Klincksiek, 1986, p.30.

Notre traitement de la revue de la littérature répondra à une logique. D'abord, nous recenserons les tendances théoriques en analyse des discours, ensuite la plupart des ouvrages récents et parfois anciens, si nécessaire, sur les discours politiques en général, puis, les discours politiques et la problématique de gouvernance et enfin le rapport entre les discours politiques et les émotions, sans pour autant minorer les travaux sur les discours de chef d'État.

1-Approche centrée sur les tendances théoriques majeures de l'analyse contemporaine du discours

En ce qui concerne l'analyse du discours, une pléthore d'auteurs se sont illustrés. Il est important de préciser les grandes écoles.

a/ L'école française

Elle s'inspire de la controverse sur le structuralisme des années 1960. Cette école couple l'optique saussurienne avec la critique psychanalytique du « sujet parlant » et une analyse marxiste de « l'idéologie ». Althusser et Pêcheux sont les fondateurs de cette école. C'est la vision d'une description rigoureuse et exhaustive de la vie des signes au sein d'une société qui caractérise l'analyse du discours « à la française ». Ce courant privilégie l'écrit et les grands ensembles de textes dont il s'agit de découvrir des règles de construction sous-jacentes ainsi que d'obtenir des modèles analytiques. Vers la fin des années 1970, un changement de cap a lieu en France avec le déclin du structuralisme et le tournant pragmatique. Dès lors, ce n'est plus le couple saussurien de langue et parole, mais la problématique de renonciation, c'est-à-dire les règles qui font que les actes de langage deviennent des faits du discours, qui est au centre de la réflexion. En France la psychanalyse, la philosophie ou l'histoire ont exercé sur elle une grande influence. L'école française¹²⁰ de l'analyse du discours est animée par Pêcheux¹²¹.

¹²⁰ L'étiquette « Ecole française » permet de désigner le courant dominant d'analyse du discours en France dans les années 60-70. Pour les tenants de cette école, il s'agissait de penser la relation entre l'idéologie et le linguistique en évitant à la fois de réduire le discours à l'analyse de la langue et de dissoudre le discursif dans l'idéologie. Cette école privilégiait les procédures qui déstructurent les textes. La marginalisation progressive de ce courant à partir des années 1980 laisse toutefois la réalité de ce que Maingueneau appelle les **tendances françaises** en analyse du discours. Celles-ci ont un intérêt pour des corpus relativement contraints, voire pour des corpus présentant un intérêt historique ; le souci de ne pas s'intéresser seulement à la fonction discursive des unités, mais à leurs propriétés en tant qu'unités de la langue ; leur relation privilégiée avec les théories de l'énonciation linguistique ; l'importance qu'elles accordent à l'inter-discours ; leur réflexion sur les modes d'inscription du sujet dans son discours. Après la vision « algorithmique » du discours qui prédomine au départ, les années 1970 et 1980 voient de nouveaux chantiers comme la linguistique pragmatico-énonciative, les études historiques et, plus récemment, les nouveaux médias sans pour autant renoncer au privilège accordé à la forme graphique du discours et à la critique de « l'idéologie » du sujet parlant. Si les divisions théoriques et politiques ont diminué, les orientations théoriques se sont multipliées. Ainsi, en croisant d'autres courants européens, des orientations pragmatiques ont-elles fait irruption sur une scène fortement marquée par la pluridisciplinarité. Réunissant de nombreux chercheurs issus des sciences du langage et des sciences sociales ainsi que de l'histoire et de l'information et communication, les centres de recherche actuellement actifs dans le domaine de l'analyse

b/ L'école anglaise

La tendance anglo-saxonne quant à elle puise son inspiration dans le pragmatisme américain et dans la philosophie analytique anglaise, notamment dans la théorie des actes du langage. Aux États-Unis, l'anthropologie et la sociologie ont joué un rôle essentiel dans sa constitution. À la différence des approches énonciatives françaises, le discours renvoie au niveau de l'agir langagier dans une situation de communication donnée. Ainsi la « discourse analysis » américaine examine-t-elle les règles qui organisent les interactions et conversations entre les acteurs. Si les analystes des conversations décrivent la façon dont les partenaires aboutissent à un cadre partagé de la situation en se relayant dans l'interaction discursive, les ethno-méthodologues révèlent le savoir implicite gouvernant les interactions quotidiennes. Vu l'insistance sur l'organisation déictique et polyphonique du discours, l'analyse des conversations et l'ethno-méthodologie américaines ont crucialement contribué à l'évolution de la pragmatique linguistique. En Grande Bretagne, en revanche, c'est la linguistique fonctionnaliste qui a permis à un grand nombre de linguistes d'analyser les usages du texte au sein de la société. Comme la tendance « anglo-saxonne » se caractérise par un net ancrage dans le matériau empirique, elle a donné naissance à de nombreuses études appliquées aux problèmes de communication surgissant dans des contextes institutionnels différents. Les théoriciens de cette école sont entre autres Austin, Levinson¹²², Brown et Yule, Halliday, Glaser et Strauss ainsi que Cicourel.

c/ L'école allemande et slavo-russe

Elle a longtemps mis l'accent sur une théorie du discours plutôt que sur une méthode. Ainsi la théorie de « l'agir communicationnel » de Jürgen Habermas, influencée par les courants pragmatiques anglo-saxons, vise-t-elle à un modèle des conditions pour la critique de l'autorité et de l'inégalité. D'après Habermas et son école, quand on communique, on ne peut pas ne pas reconnaître certaines règles du discours, telle que l'égalité du partenaire discursif et la « critiquabilité » de chaque argument. Ces règles sont basées sur un consensus entre les partenaires qui sert de mesure commune pour la critique des arguments mis en avant dans le discours. Nombreuses sont les tentatives pour mettre l'éthique discursive habermasienne en œuvre dans la recherche sociale empirique. En sciences sociales, par exemple, les discours politiques ont été analysés en vue des exigences démocratiques des sociétés modernes.

du discours (comme par ex. le CEDISCOR, Paris III, dirigé par Sophie Moirand, le CAD, dirigé par Patrick Charaudeau, le GTAD à l'EHESS, fondé par Pierre Achard et le Céditec, Paris 12, dirigé par Simone Bonnafous) témoignent d'un champ en pleine activité.

¹²¹ Michel Pêcheux, Catherine Fuchs, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages* n°37, 1975, pp.7-80.

¹²² Levinson, *Pragmatics*, Cambridge University Press, 1983.

Cependant, si en Allemagne le paradigme habermasien est en déclin depuis les années 1990, le discours est devenu l'objet de la « sociologie compréhensive », plus particulièrement, de la « sociologie de la connaissance » dans la lignée phénoménologique et interprétative de Berger et Luckmann ou de Max Weber. Prolongeant le projet herméneutique qui consiste à reconstruire le sens partagé par une collectivité, les représentants de ce courant entendent par « discours » le sens (Sinn), le savoir ou les interprétations (Deutungen) qui soutiennent l'unité d'un ordre social et culturel. Ainsi le discours renvoie-t-il au savoir culturel implicite qui est stocké dans les documents et textes d'une société. Plus orientée vers une description du monde empirique, l'approche compréhensive partage avec celle de Habermas l'hypothèse que c'est le discours qui permet aux partenaires discursifs de se retrouver sur un terrain culturel et interprétatif commun - celui du « monde vécu » ou bien celui du « sens social partagé ». Cependant, compte tenu du rôle de la philosophie et de la sociologie, il faut noter qu'en Allemagne l'analyse du discours a eu plus du mal à se constituer comme champ d'investigation que dans d'autres pays, notamment en France.

Ces trois tendances, auxquelles il faudrait peut-être ajouter aussi des tendances sémiotiques slavo-russes défendues par Mikhail Bakhtine et Youri Lotman¹²³, qui témoignent bien de la diversité de notions de discours différentes voire opposées qui existent aujourd'hui en Europe. Elles donnent une première grille qui permet de jeter un regard plus précis sur les projets et figures en analyse du discours à vocation européenne.

d/ L'école africaine

Dans ce mouvement, l'Afrique, n'est pas en reste Antoine Musuasua Musuasua et Ayémien Mian¹²⁴ s'intéressent respectivement à l'analyse du discours en République démocratique du Congo en dressant un état des lieux¹²⁵. De plus, en mettant l'accent sur la question de l'idéologie politique, Yéo Emma traite de l'analyse du discours en rapport avec l'identité nationale¹²⁶ en Côte d'Ivoire. Dansou Alidjinou, quant à lui, s'intéresse au discours politique béninois¹²⁷ en faisant une évaluation lexicologique.

¹²³ Youri Lotman, *La Sémiosphère*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1999.

¹²⁴ Gérard K.D. Ayémien Mian, *Analyse de la rhétorique dans les discours politiques en Côte-D'Ivoire. Éloquence politique*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université de Bordeaux Montaigne, 2011.

¹²⁵ Antoine Musuasua Musuasua, « L'analyse du discours en République démocratique du Congo en dressant un état des lieux », *Semen* [En ligne], 29 | 2010.

¹²⁶ Yéo O. Emma, *Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire : Une analyse du discours politique sur l'identité nationale*, Dakar, Codesria, 2012.

¹²⁷ Adolphe Dansou Alidjinou, *Le discours politique béninois (1972-1990)*, Thèse d'État de Science Politique, Université de Montpellier I, 1992.

e/ Les travaux contemporains

Au carrefour des divers champs des sciences humaines et des continents, l'analyse du discours¹²⁸ est en débat quant à son statut et prend des visages très variés selon le ou les champs qui lui donnent une impulsion (Linguistique, philologie, histoire, psychanalyse, anthropologie etc.). De même, un débat récurrent oppose des chercheurs qui veulent voir en l'analyse du discours une discipline de plein droit et ceux qui préfèrent y voir une zone de rencontre entre les divers champs des sciences humaines qui sont confrontés à la question du langage. Schiffrin relève cette dichotomie à travers cette formule : « L'analyse du discours est une des zones les plus vastes et les moins définies de la linguistique »¹²⁹. L'usage peu contrôlé du label « analyse de discours » résulte, pour une part, de l'écart de plus en plus grand qui se creuse entre l'inertie des découpages institutionnels du savoir et la réalité de la recherche actuelle qui ignore ces découpages hérités du XIXe siècle.

Maingueneau¹³⁰, en publiant un document recensant les concepts usités dans l'analyse du discours, soutient que l'univers du discours, placé entre le langage et le monde est celui des pratiques verbales, orales ou écrites, à travers lesquelles les hommes construisent leur univers social et leurs identités. Discipline récente, l'analyse du discours a élaboré une terminologie foisonnante que son livre s'attache à expliciter. L'objectif étant d'aider à orienter tous ceux qui, dans les sciences humaines et sociales ou dans les humanités, doivent travailler avec des notions issues de l'analyse de discours. Il s'agit d'un véritable élément de base dans la boîte à outils du chercheur. Mazière¹³¹, en traitant de l'analyse du discours, s'appesantit sur l'évolution historique de la discipline et ses pratiques.

Nous déduisons de cette pensée que le champ d'étude des discours est encore en friche. Toutefois, nous pouvons recenser des auteurs qui ont apporté une plus-value à la constitution contemporaine de ce champ.

Simone Bonnafous et Malika Temmar¹³² se sont penchés sur l'analyse du discours¹³³, en rapport avec les sciences humaines et sociales. Ces auteurs traitent des thèmes qui ne se

¹²⁸ Pierre Fiala, « L'analyse du discours, champ ou domaine disciplinaire », *Mots, les langages du politique*, n°71, 2003, pp.181-183.

¹²⁹ Deborah Schiffing, *Approaches to discourse*, Oxford UK and Cambridge USA, Blackwell, 1994, p.407.

¹³⁰ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Paris, Seuil, 1995 et récemment Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

¹³¹ Francine Mazière, *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris, PUF, 2005.

¹³² Simone Bonnafous et Malika Temmar, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ed. Ophrys, 2007, ouvrage traduit en langue anglaise en 2013.

¹³³ Le terme « analyse de discours » est issu d'un article de Harris (1952), qui entendait par là l'extension des procédures distributionnelles à des unités transphrastiques. Cette discipline peut être diversement appréciée. D'abord comme étude du discours, ensuite comme étude de la conversation et enfin comme point de vue spécifique sur le discours. Lire Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.41-42.

veulent pas une nouvelle présentation de l'histoire et des concepts de l'analyse du discours. Aussi, trois questions fondamentales guident leur réflexion : d'abord, quelles relations entretient l'analyse du discours avec ses compagnons récents que sont la sociologie, la science politique et les sciences de l'information et de la communication, à la jonction du symbolique et du social ? Ensuite, comment évoluent les rapports entre l'analyse du discours et les disciplines qui n'ont cessé d'être les partenaires des sciences du langage dans son émergence et ses évolutions : l'histoire, les études littéraires, la psychanalyse et la philosophie ? Et enfin, quelles sont la place et le rôle de l'analyse du discours en Europe ?

Avant ces deux importants auteurs, Teun Van Dijk pense que l'analyse du discours prolonge la rhétorique antique, en affirmant : « Discourse analysis is both an old and a new discipline. Its origins can be traced back to the study of language, public speech, and literature more than 2000 years ago. One major historical source is undoubtedly classical rhetoric, the art of good speaking »¹³⁴. On ne peut donc pas rapporter l'analyse du discours à un fondateur reconnu. Il s'agit ainsi d'un espace qui s'est constitué progressivement à partir des années 1960 par la convergence des courants venus de lieux très divers. Les philosophes tels que Socrate et Platon ont par exemple dans plusieurs de leurs écrits, présenté l'art oratoire comme un véritable instrument de l'élévation de l'homme vers la connaissance. Aristote dans le même sillage pense que la rhétorique est le moyen propre au débat et à la réflexion dans la vie politique. Ce concept explique comment et pourquoi l'homme, animal doué de raison et qui parle, utilise la parole efficacement pour parfaire dans la « polis », sa nature. Il est donc difficile de circonscrire les limites des frontières de l'analyse du discours.

Contrairement à d'autres perceptions scientifiques, il apparaît que l'analyse du discours n'est pas une périphérie molle opposable à un « noyau dur » qui serait la linguistique. Au fait, les auteurs tels que Moeschler et Reboul présentent le problème que l'analyse du discours tend à résoudre à son origine : « c'est celui de l'interprétation du discours. Comment, étant donné un discours (une suite non arbitraire de phrases), peut-on lui donner un sens ? »¹³⁵

Dominique Maingueneau¹³⁶ pense qu'il faut distinguer entre deux niveaux d'intervention de l'analyse du discours. À un premier niveau, les préoccupations pour le discours sont en train d'envahir l'ensemble des sciences humaines et sociales ; c'est le résultat d'une reconfiguration générale du savoir, dont l'existence de l'analyse du discours est un symptôme privilégié. À un second niveau, l'analyse du discours intervient dans le monde des

¹³⁴ Teun Van Dijk, *Handbook of discourse analysis*, vol.1, New York, Academic Press, 1985, pp.9-10.

¹³⁵ Jacques Moeschler, Anne Reboul, *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998, p.12.

¹³⁶ Dominique Maingueneau, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1997.

« humanités », c'est-à-dire de disciplines qui ont de fortes traditions d'étude des textes : rhétorique, philologie, stylistique en particulier.

Alice Krieg-Planque quant à elle a centré son attention sur la notion de « formule » en analyse du discours¹³⁷. Ainsi, pense-t-elle, que les expressions telles que « mondialisation », « choc des civilisations », « sans-papiers », « fracture sociale », « devoir de mémoire », « développement durable » et bien d'autres peuvent être envisagées comme des formules : à un moment de l'histoire, elles s'imposent à la fois comme des passages obligés des discours et comme des objets polémiques dans l'espace public. Elles condensent des enjeux politiques et sociaux. Elles cristallisent le débat et mettent en place des évidences et des questionnements. Dans une perspective pluridisciplinaire, cet ouvrage propose un cadre théorique et méthodologique pour comprendre et étudier les faits discursifs. La présentation du cadre théorique permet de situer la notion de formule dans ses fondements conceptuels. Les éléments de méthodes proposent au lecteur des catégories d'analyse et des critères pour étudier sur corpus telle ou telle formule déterminée. Il s'agit donc d'un chef d'œuvre qui fournit aux chercheurs de différentes disciplines, des clés pour mieux saisir les réalités politiques et sociales dont ils se saisissent. Toutefois, cette attitude scientifique riche porte en elle-même les germes de sa faiblesse, puisqu'elle minimise le contexte et l'environnement du discours en traitant des notions simplement comme noyau de sens.

Le psychologue Ghiglione¹³⁸ pour sa part, utilise, pour décoder les discours politiques, deux méthodes. Il s'agit de : l'APD (Analyse Propositionnelle du Discours) et l'ACD (Analyse Cognitivo-Discursive). La première méthode élimine certains biais des analyses de contenus thématiques, en particulier la définition arbitraire des unités de codage et le choix subjectif des indicateurs utilisés pour l'interprétation. Cette méthode s'appuie sur un découpage du texte en propositions grammaticales, la classification sémantique des mots du texte en 6 grandes catégories (substantifs ; verbes ; connecteurs ; modalisation ; adjectifs et pronoms), l'identification de classes pragmatiques regroupant les mêmes objets appelés « référents noyaux » et la modélisation des propositions sous un formalisme simplifié appelé « modèle argumentatif ». L'analyse cognitivo-discursive quant à elle, est une extension de l'APD qui y ajoute les applications de l'analyse propositionnelle prédicative. Cette approche entend ressortir les aspects psycholinguistiques et identifier la structure fondamentale de la signification (SFS) en excluant toute proposition anecdotique de l'analyse du discours. Cependant, les aspects sociologiques sont renvoyés aux calendres grecques dans ce travail.

¹³⁷ Alice Krieg-Planque, *La notion de "formule" en analyse du discours*, Paris, PUF, 2009.

¹³⁸ Rodolphe Ghiglione, *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Colin, 1989.

Il convient de noter qu'une production récente retrace les trente ans d'étude des langages du politique de 1980 à 2010¹³⁹.

De toute cette richesse documentaire sur l'analyse du discours, il faudrait relever qu'elle a des frontières, puisqu'elle est portée vers deux périls symétriques : d'une part la spéculation, de l'autre la pure description de la diversité potentiellement infinie des corpus.

2-Approche centrée sur le discours politique en général

S'agissant de l'archéologie du savoir sur les discours politiques en général, il convient de relever que pour Foucault¹⁴⁰, le discours est un ensemble d'énoncés dont il faut, pour en comprendre la logique sous-jacente, non pas considérer le domaine scientifique dans lequel il s'insère, mais observer ses règles communes de fonctionnement¹⁴¹. Le fonctionnement de ces règles peut être linguistique ou logique. Foucault minore ces deux dimensions et en privilégie une autre qui est le fonctionnement organisationnel des discours, c'est-à-dire le contrôle des discours et la distinction en fonction d'une norme valable à un moment donné. L'hypothèse de travail de cet auteur est donc de savoir si « dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver...la matérialité »¹⁴².

Si Foucault traite de l'ordre du discours, nombreux sont les auteurs qui se sont penchés sur le discours politique uniquement¹⁴³. Ces derniers centrent leur production scientifique sur l'étude des discours politiques en insistant sur les déterminants macro-sociaux du discours politique, les logiques de position et les stratégies discursives. Les contenus des discours politiques et les effets sociaux de ceux-ci sont évoqués. Le fil conducteur de la pensée de ces auteurs s'appuie sur le fait que le discours politique intervient pour améliorer la compréhension entre gouvernants et gouvernés. Cette production est généraliste et souffre de déficit d'étude de cas.

¹³⁹Jean Paul Honoré, Paul Bacot, Philippe Braud, « Trente ans d'étude des langages du politique 1980-2010 », *Mots, Les Langages du Politique*, n°94, 2010.

¹⁴⁰ Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

¹⁴¹ Jean Paul Bronckart, *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1985.

¹⁴² Michel Foucault, *op.cit.*, p.11.

¹⁴³ Lire à cet effet, les auteurs tels que Catherine Kerbrat-Orecchioni, Maurice Mouillaud (dir.), *Le discours politique*, Lyon, PUL, 1984, Christian Le Bart, *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998, Frédéric Bon, *Les discours politiques*, Paris, Economica, 1991, Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968 et Jean Marie Cotteret, *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 1991.

3-Approche discursive des politiques publiques et de la gouvernance

Pour ce qui est des discours politiques et de la problématique de la gouvernance, Caroline Ollivier-Yaniv et Michael-Rinn¹⁴⁴ dans un ouvrage qu'ils co-dirigent, pensent que depuis une trentaine d'années, les États démocratiques ont systématisé les campagnes de communication sur des sujets dits « d'intérêt général », portant sur plusieurs secteurs (santé, prévention, sécurité). Ces campagnes constituent désormais une composante de l'action politique publique et pas seulement un ornement ou une alternative à l'action, ou à l'inaction politique. La communication de l'État en matière de santé et de sécurité trace ainsi les contours d'une société parfaite, dans laquelle les risques qui menacent la vie des individus sont anticipés de la manière la plus rationnelle et la plus efficace possible. Les deux grandes interrogations qui structurent cet ouvrage sont : quelles sont les caractéristiques des discours véhiculés par ces campagnes, au croisement du discours institutionnel et du discours publicitaire ? En quoi le développement de ces discours est-il significatif des enjeux de gouvernabilité des sociétés démocratiques contemporaines ? Les travaux réunis ici montrent comment ces nombreuses campagnes permettent aux institutions politiques de s'adresser aux citoyens en adoptant le langage des individus et la grammaire des émotions, en cherchant à séduire, à apeurer, à culpabiliser ou à révolter. Il s'agit ainsi de persuader et de faire croire aux individus que c'est de leur responsabilité, de leur comportement et de leur auto-contrôle que dépend le bien-être collectif. Les institutions politiques et publiques tiennent ainsi un discours de la régulation, plutôt qu'un discours d'autorité. Cet ouvrage quoique intéressant, est généraliste.

Durnova et Zittoun¹⁴⁵ présentent les approches discursives des politiques publiques en refusant de faire du discours une simple variable explicative parmi d'autres, mais comme la clé centrale de compréhension de la façon dont les acteurs construisent et infléchissent les politiques publiques. Ces approches proposent non seulement d'aborder différemment les processus de fabrication et de transformation de l'action publique, mais aussi d'interroger autrement les questions de pouvoir, de légitimation et de gouvernance que les divers processus d'action publique révèlent. Ces auteurs s'intéressent à l'émergence d'une posture critique dans l'analyse des politiques publiques et placent le discours au centre de l'analyse

¹⁴⁴Caroline Ollivier-Yaniv, Michael Rinn, *Communication de l'État et gouvernement du social : Pour une société parfaite ?* Grenoble, PUG, 2009.

¹⁴⁵Anna Durnova et Philippe Zittoun, « Les approches discursives des politiques publiques », *Revue Française de Science Politique*, n°3, vol.63, 2013, pp.569-577.

des politiques publiques et de l'étude des processus. Des travaux de Fairclough¹⁴⁶ traitent aussi de l'analyse du discours avec un penchant au sujet de la demande sociale.

4-Approche centrée sur les discours et les émotions

Dans la perspective de la co-relation des discours et des émotions, il est indispensable que nous partions de l'observation selon laquelle l'État, par ses écrits politiques¹⁴⁷, « organise le consentement » par le moyen d'une idéologie reposant sur des valeurs admises par la majorité des citoyens. La diffusion de ces écrits par la presse, les ouvrages et les médias assure l'atteinte d'une cible très vaste.

Boris Gobille¹⁴⁸ prend pour prisme d'analyse les modes d'articulation synchronique du champ politique et du champ littéraire et intellectuel dans la conjoncture critique de mai 1968. Sa thèse adopte le parti de prendre au sérieux l'espace du discours déployé dans le mouvement critique, le travail de la signification spécifique à la crise de mai 1968. Il s'intéresse en particulier à la critique du capitalisme qui produit les cadrages de la situation et les définitions de l'action révolutionnaire qui entrent en résonance avec les catégories ordinaires de l'entendement lettré.

Dans un premier ouvrage, Charaudeau¹⁴⁹ rappelle que tout discours politique est constitué de trois composantes : le *logos* (l'argumentation rationnelle), l'*ethos* (l'image de soi que le locuteur construit pour influencer son auditeur) et le *pathos* (l'émotion véhiculée). Or, selon l'auteur, le discours politique (voire l'ensemble du discours médiatique) s'est progressivement déplacé du lieu du logos vers celui de l'ethos et du pathos, du lieu de la teneur des arguments vers celui de leur mise en scène. Dès lors, l'affectif tient lieu d'idéologie, comme en témoigne la campagne pour l'élection présidentielle de 2002 en France centrée sur le thème de l'insécurité. Une des difficultés actuelles de l'argumentation politique serait liée à la « fusion » de certains imaginaires sociaux : la droite aurait adopté une partie du discours social de la gauche, tandis que la gauche aurait intégré une partie du discours économique de la droite. Il en résulterait un certain brouillage dans l'opinion publique. Toutefois, l'auteur récuse l'idée d'une dégénérescence du discours politique, dont le discours populiste serait une des manifestations. Il s'agirait davantage de faire face à une recomposition du sentiment identitaire et à une désacralisation du politique, qui ne fait plus systématiquement autorité. Cela implique, selon l'auteur, une nouvelle éthique de la

¹⁴⁶ Normand Fairclough, « Critical discourse analysis and “demande sociale” », *Colloque international Analyse du discours et demande sociale : enjeux théoriques et méthodologiques*, Paris, 27-29 Novembre, 2008.

¹⁴⁷ Antonio Gramsci, *Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, 1980.

¹⁴⁸ Boris Gobille, *Crise politique et incertitude : Régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en mai 68*, Thèse de Doctorat en Etudes Politiques, EHESS, 10 mars 2003.

¹⁴⁹ Patrick Charaudeau, *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

communication politique, qui resterait à définir. À partir d'une analyse de portée générale du discours politique en tant que tel (dont l'auteur s'efforce de préciser théoriquement la nature, les fonctions, les contraintes, les procédés), c'est à la fois à une réflexion sur la construction des identités, tant individuelles que collectives, et à un diagnostic prudent sur l'évolution de la médiation politique -indispensable à la cohésion minimale du « vivre ensemble » qui fait la société- dans le monde contemporain (occidental essentiellement), et corrélativement sur celle de nos identités, que se livre Charaudeau.

Ainsi, les « masques du pouvoir » ne sont-ils pas des paravents d'activités ou de motivations occultes qu'il s'agirait de démasquer, mais, comme sur une scène de théâtre, des figures chargées de rendre lisibles et signifiants des discours, des actions, des acteurs, cet ensemble ne dissimulant pas la réalité politique, mais la constituant. De là, l'importance centrale accordée, dans l'ouvrage, à la question de l'ethos (images des acteurs politiques construites dans et par leur discours), ainsi qu'à celle des imaginaires auxquels ces masques donnent accès -sortes de passeurs qui font que la réalité prend collectivement sens-. Cette perception a l'occident comme site d'observation. Et pourtant, le discours politique prononcé dans les sociétés démocratiques de l'Occident n'est pas identique à celui des sociétés africaines.

Dans une publication beaucoup plus récente, Charaudeau¹⁵⁰ cerne le concept de pathos, défini dans la rhétorique et dans la poétique d'Aristote comme un langage d'action, qui est l'une des techniques d'argumentation destinée à produire la persuasion, en émouvant les récepteurs. Les critiques de cette raison pratique n'ont cessé de dénoncer sa dimension manipulatrice et démagogique ; constatant son écart avec le raisonnement formel centré sur la vérité objective. Cependant, l'analyse des émotions dans la langue permet de reconnaître la problématique essentielle de la culture, celle qui consiste à favoriser ou, à nier la logique singulière d'une identité et d'une différence. Les études présentées dans ce livre proposent de soulever cette réflexion qui paraît urgente, compte tenu de la montée en puissance de nouveaux discours communautaires, négationnistes et racistes. Empruntant aux émotions communes, ces discours cherchent à réduire la pluralité des valeurs culturelles nécessaires à la vie en société. L'auteur pense que les émotions participent au dialogue entre individus et que l'étude des passions dans les langues favorise une meilleure compréhension des pratiques culturelles contemporaines. Le grief à faire à cette perception est qu'elle axe sa préoccupation

¹⁵⁰ Patrick Charaudeau, *Emotions et discours, l'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2008.

sur les valeurs culturelles et ne traite pas de mode de gestion des émotions. La rumeur¹⁵¹ et la colère¹⁵² sont également des éléments importants dans l'appréhension des émotions en politique.

Pour Marion Ballet¹⁵³, il n'existe pas de transactions sociales, d'échanges ou d'interactions qui ne soient émotionnellement colorés, fut-ce de manière infinitésimale. Le discours politique, et *a fortiori* électoral, n'échappe pas au phénomène. Chaque moment de la vie politique est ainsi marqué par la diffusion de multiples messages visant à influencer les attachements et les répugnances, les espoirs et les peurs à l'égard des objectifs, des institutions ou des acteurs de la scène politique. Période d'intense production symbolique, l'élection présidentielle demeure particulièrement propice à l'activation d'émotions. Pour l'auteur, la persuasion émotionnelle prend corps dans des mots, des symboles, des paroles, des gestes, des images et, plus généralement, dans tous les procédés discursifs (verbaux ou non verbaux) visant à exprimer l'émotion du candidat ou à solliciter chez les électeurs une réponse affective afin d'obtenir leur vote. Ce sont ces « rhétoriques affectives » produites par les candidats à la présidence de la République française entre 1981 et 2007, que cette thèse s'est attachée à analyser empiriquement.

Pierre Fiala et Jean Paul Honoré pour leur part s'intéressent aux figures et filiations dans le discours politique latino-américain¹⁵⁴. Pour ces auteurs, l'Amérique latine confrontée durant des décennies aux incertitudes et aux violences politiques, connaît aujourd'hui un tournant historique qui s'inscrit dans une prise de conscience collective de ses forces progressistes. Depuis 2005 en effet, les consultations électorales au Honduras, au Nicaragua, en Bolivie, au Chili, ont enregistré des résultats favorables à l'émergence des leaders de gauche. Dans ce contexte, comment comprendre la montée au pouvoir des personnalités qui incarnent cette gauche, très homogène au demeurant : Luiz Inácio Lula au Brésil, Hugo Chávez au Venezuela, Evo Morales en Bolivie, etc. ? Comment lire les déclarations de leurs adversaires ? L'auteur nous propose d'entrer dans cette nébuleuse par l'analyse du discours politique des leaders et figures archaïques dont ils se réclament, la plus emblématique étant Simon Bolivar. Le discours politique latino-américain s'est en effet construit autour de figures énonciatives tutélaires porteuses d'émancipation sociale et politique. C'est dans ces figures

¹⁵¹Philippe Aldrin, *La rumeur en politique, Une sociologie de la prise de parole*, Thèse de Doctorat, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2001.

¹⁵²Théodore Zeldin, *Colère et politique. Histoire des passions françaises*, tome 4, Paris, Payot, 2002.

¹⁵³Marion Ballet, *Les ressorts émotionnels des discours de campagne présidentielle (1981-2007)*, Thèse de Doctorat en Science politique, IEP, Paris, soutenue publiquement le 3 mai 2011.

¹⁵⁴Pierre Fiala, Jean Paul Honoré (dir.), *Figures et filiations dans le discours politique latino-américain, Mots, Les langages du politique*, Éd. ENS, n°93, juillet 2010.

énonciatives, devenues quasiment mythiques, que les divers régimes politiques puisent leurs répertoires et construisent leurs références idéologiques. Ils s'approprient ces sources en les fragmentant, en les amplifiant, en y sélectionnant des thématiques, des champs lexicaux et des lieux argumentatifs, en les incorporant à de nouvelles mises en scène discursives ancrées dans l'événementialité. Cet ouvrage a pour talon d'Achille, malgré sa pertinence qui n'est plus à démontrer, son étude centrée sur les individus.

Dans le cas camerounais qui nous intéresse, Zambo Belinga¹⁵⁵ évoque les mutations intervenues dans le champ politique camerounais avec le phénomène de démocratisation. L'émergence, puis l'acquisition et même l'enracinement d'une culture politique nouvelle, laquelle inculque des habitudes et mœurs politiques nouvelles aux acteurs politiques, est rendue possible par la décompression autoritaire des années 1990. La politique de l'opprobre qui fait irruption dans le champ politique trouve ses racines dans la période coloniale avec la politique de dénigrement que l'administration française adopta à l'endroit de l'UPC. C'est depuis cette période courte d'intermède avec l'instauration du « monopole dur » que « la société politique camerounaise offre dès lors le spectacle d'une partie de cirque au cours de laquelle, participants et non-participants à la gouvernance se vitupèrent réciproquement dans le souci soit d'accéder au pouvoir, soit de s'y maintenir »¹⁵⁶. L'absence de resocialisation politique des différents acteurs politiques est l'une des explications de l'aboutissement à un phénomène de « fourre-tout » politique dans lequel, les velléités de démocratisation côtoient les habitudes et mœurs politiques de l'ère mono-partisane. Ce constat dresse aisément un rapport entre la violence et le langage dans un contexte démocratique¹⁵⁷ particulier, mais est basé sur la violence des mots du pouvoir.

À l'opposé de cette étude, Adalbert Ndawo Oum¹⁵⁸ fait une analyse du discours de l'opposition depuis 1990. Il insiste sur les ressources du discours de l'opposition qui vont du changement en Europe de l'Est aux effets de la crise économique en passant par le monolithisme et l'état des libertés publiques. Les objectifs latents et patents de l'opposition sans minorer la dynamique de production et de consommation de ses discours sont relevés dans ce mémoire.

¹⁵⁵ Joseph Marie Zambo Belinga, *op.cit.*

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.85.

¹⁵⁷ Paulin Hountondji, « Violence et langage, Nature et formes de la rupture démocratique », Communication à la 8^e Assemblée générale du Codesria, Dakar, 1998.

¹⁵⁸ Adalbert Oum Ndawo, « Le discours politique au Cameroun : Essai d'analyse du discours de l'opposition depuis 1990 », Mémoire de maîtrise en science politique, Université de Yaoundé, année académique 1991-1992.

Joseph Keutcheu¹⁵⁹ pour sa part s'intéresse plus précisément à l'investissement de plus en plus visible de la communication politique par des acteurs du champ journalistique. Il montre que les pratiques braconnières récurrentes dans la presse, notamment la transgression des normes langagières mettent à mal le discours politique et relativisent le procès de pacification des règles du jeu politique et de civilisation des mœurs politiques au Cameroun. Il procède ainsi à une analyse sémiologique d'une centaine de « unes » de la presse camerounaise pour exhumer les paroles violentes et outrancières qui violent la police du bien dire et tournent en dérision les règles de la civilité démocratique. Il s'intéresse uniquement à la communication gouvernementale et au lynchage médiatique dont sont victimes certains membres du gouvernement.

Le professeur Jean Njoya¹⁶⁰ traite également des discours politiques, mais dans sa dimension symbolique unitaire. La construction discursive du « vouloir vivre collectif », l'arithmétique des connecteurs unitaires reposant sur la récurrence thématique du « Nous », la mise en majesté du discours présidentiel à travers la fonction inculcative du discours unitaire et l'inscription du discours présidentiel dans les fluctuations des conjonctures politiques, constituent le nœud de son travail. Le travail ici repose sur l'imposition du sens de l'unicité du pouvoir. Le modèle centre-périphérie adossé à la méthode néo-institutionnelle rend compte de cette étude sur une régulation symbolique et conservatrice du système politique camerounais.

Ces travaux pionniers sont intéressants à plus d'un titre, mais avec l'émergence de nouvelles méthodes de communication et des nouvelles formes de conjonctures, il est un besoin impérieux d'élargir et de dépasser le champ temporel, analytique et thématique de ces études.

5- Approche traitant de l'étude de discours de chefs d'États

Parmi les travaux portant sur l'étude des discours de chefs d'États, nous pouvons évoquer les travaux de Cotteret et autres¹⁶¹ sur la communication politique. Ces auteurs

¹⁵⁹Joseph Keutcheu, « Vandalisme langagier, dépacification des signes politiques et désenchantement de la communication politique dans l'univers médiatique camerounais », *Signes, Discours, sociétés*, Communication et discours politiques (en ligne), 5 juillet 2010.

¹⁶⁰ Jean Njoya, *Unité nationale et mutations politiques : Essai sur une régulation symbolique et conservatrice du système politique camerounais (1982-2000)*, Thèse de Doctorat d'État en Science politique, Université de Yaoundé II, 2005.

¹⁶¹Jean Marie Cotteret, *Gouvernants et gouvernés. La communication politique*, Paris, PUF, 1973 ; Jean Marie Cotteret, Claude Emeri, René Moreau; Jacques Gerstlé, *Giscard d'Estaing /Mitterrand : 54774 mots pour convaincre*, Paris, PUF, 1976 ; Jean Marie Cotteret, René Moreau, *Recherches sur le vocabulaire du général de Gaulle*, Paris, Armand Colin, 1969 ; Alain Duhamel, *De Gaulle-Mitterrand : la marque et la trace*, Paris, LGF, 1993 ; Dominique Labbé, *Le vocabulaire de François Mitterand*, Paris, PFNSP, 1990 ; Damon Mayaffre, *Paroles de Président Jacques Chirac et le discours présidentiel sous la Ve République*, Paris, Champion, 2004 ; Damon Mayaffre, *Le discours présidentiel sous la Ve République : Chirac, Mitterand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012 ; Damon Mayaffre, *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du*

analysent le vocabulaire des interventions radio-diffusées du premier président de la cinquième République entre 1958 et 1965 et ceux de Giscard d'Estaing et Mitterrand. Ces publications souffrent toutefois de l'enfermement territorial, puisqu'ils s'intéressent uniquement aux discours de présidents français ou américains et traitent simplement des mots ou du vocabulaire usités par ces derniers. La communication présidentielle est ainsi en quête de modèle¹⁶². Les discours des vœux présidentiels ont également fait l'objet d'étude de certains auteurs¹⁶³.

Dans le cas camerounais, si l'idée sociale chez Paul Biya a retenue l'attention de Mono Dzana qui a aussi compilé et expliqué ses proverbes¹⁶⁴, il s'avère que le code Biya est difficile à trouver. En dehors de ces travaux, Claudine Ambomo¹⁶⁵ s'intéresse à deux types de discours que produit le président de la République. Il s'agit des discours adressés en l'honneur de la jeunesse lors de leur fête et des discours de vœux de fin d'année à la Nation et au corps diplomatique. L'étude de l'adaptation à l'auditoire est centrale dans son analyse. Cette étude a le mérite de mobiliser une période large, mais fixe le regard sur les caractéristiques lexicales et rhétoriques de l'évolution du vocabulaire. À côté de travaux portant sur la communication présidentielle, il sied de relever que le silence¹⁶⁶ constitue également un mode de communication. Toutefois, il convient de poser la question de savoir si le silence participe à la gestion des crises, des tensions ou au pourrissement des situations ? Quoique ces travaux soient intéressants, ils ont cependant la faiblesse de se focaliser sur leur caractère rituel et non sur des possibilités de gestion des crises.

IV- PROBLÉMATIQUE ET BLOC DES HYPOTHÈSES

La pertinence de la problématique des travaux sur le discours politique¹⁶⁷ n'est plus à démontrer du fait du rôle central du langage politique dans la fonction pédagogique de

discours (2007-2012), Paris, Presses de Sciences Po., 2012 ; Louis Jean Calvez, Jean Veronis, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil, 2008, Gilbert Boutet, *Nicolas Sarkozy face à la crise*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; Leroy G. Dorsey, *The presidency and rhetorical leadership*, Texas University Press, 2002 ; Giles S. Parry, *The rhetorical presidency, Propaganda and the cold war, 1944-1955*, New York, Praeger, 2002.

¹⁶²Jean Mouchon, « La communication présidentielle en quête de modèle », *Hermès* 17-18, 1995, pp.187-200.

¹⁶³ Lire à cet effet, l'ouvrage de Finnis Boursin, *Le discours des vœux des Présidents de la République*, Paris, LGDJ, 1992 et la thèse de doctorat en sciences du langage de Jean-Marc Leblanc, *Les vœux présidentiels sous la cinquième République (1959-2001)*, Recherches expérimentations lexicométriques à propos de l'éthos dans un genre discursif rituel, CEDITEC, 2005.

¹⁶⁴ Lire Hubert Mono Dzana, *L'idée sociale chez Paul Biya*, Yaoundé, Université de Yaoundé, 1985 ; *Les proverbes de Paul Biya*, Yaoundé, Carrefour, 1997.

¹⁶⁵ Claudine Ambomo, *Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique* (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002), Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université de Franche-Comé, 17 juin 2013.

¹⁶⁶ François Marc Modzom, *Les silences présidentiels. Analyse des dispositifs et du traitement médiatique de la communication politique de Paul Biya, Président du Cameroun*, Thèse de Doctorat/ph.D. en sciences de la Communication, ESSTIC, Université de Yaoundé II, 22 mai 2015.

¹⁶⁷ Louis Guespin, « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, n°23, 1971, pp.3-24

socialisation des citoyens. Nous partons, dans le cadre de ce travail, du postulat selon lequel, le discours est au point de croisement de l'ensemble des champs qui traitent des sciences du langage et de la communication. C'est pourquoi, on voit mal comment un consensus pourrait émerger autour de ce concept. Le savoir dans ce domaine est donc à construire, à la fois sur les ruines du passé et à partir d'un nouveau regard. Le chercheur, pour purifier son discours de tout préjugé et passion, se doit de « s'imposer une polémique incessante contre les évidences aveuglantes qui procurent à trop bon compte l'illusion du savoir immédiat et de sa richesse indépassable »¹⁶⁸.

En effet, depuis la Grèce antique, la démocratie entretient des relations étroites et ambiguës avec la rhétorique politique. Si cette dernière semble incontournable en démocratie, elle est toutefois l'objet de puissantes critiques philosophiques et politiques. D'une part, la rhétorique remplit des fonctions démocratiques essentielles. D'autre part, elle sert à consolider le pouvoir politique. Or, les ambiguïtés de la rhétorique démocratique ne sont jamais aussi flagrantes qu'en temps de crise politique : révolution, guerre civile, guerre extérieure... Les crises mettent à l'épreuve la rhétorique en exigeant d'elle une efficacité optimale et une cohérence interne : l'une politique, l'autre démocratique. En temps de crise, la rhétorique paraît d'autant plus suspecte qu'elle est indispensable à la victoire, à la fois sur les opposants intérieurs et sur l'ennemi extérieur. Dans le même temps, la fonction persuasive de la rhétorique, visant l'adhésion et la décision collective, paraît constitutive de la démocratie. En modifiant le contexte dans lequel se déploie la rhétorique démocratique, les crises politiques en transforment fondamentalement les fonctions et/ou au contraire permettent d'en identifier plus nettement les caractéristiques essentielles.

Il s'agit pour nous de mener une étude sur les discours de crises politiques du président de la République en conjoncture démocratique dans une perspective interactionniste. Toutefois, nous ferons nôtre la définition de Perelman de l'argumentation c'est-à-dire « l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »¹⁶⁹, pour mieux comprendre les pratiques discursives du chef de l'État. Le discours politique participe de l'entretien de l'opinion, régule les comportements à travers un processus de socialisation afin de légitimer un ordre politique. Notre effort particulier consiste donc à penser autrement la grande diversité des recherches sur le discours.

¹⁶⁸ Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968, p.35.

¹⁶⁹ Chaïm Perelman, cité par Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte, 2003, p.11.

Au-delà des approches généralistes du discours, des approches centrées sur l'analyse du discours en général et reposant sur la notion de « formule » en particulier, de la vision traitant de la problématique de la gouvernance et des émotions en relation avec le fait discursif, de la perception individualiste, unitaire et celle bâtie sur la politique de la violence des mots, la perspective institutionnelle de gestion discursive des crises politiques, en interaction avec les logiques du « bas » mérite d'être explorée. Même si le discours se construit en fonction d'une fin, loin de nous l'idée d'une approche téléologique car en dehors du discours, des batteries de mesures ainsi que le recours à la force concourent à pacifier la cité. L'équation personnelle du locuteur au sens machiavélien du terme est un élément à prendre en compte dans la compréhension de l'énonciation du politique à partir du discours. Nous concevons le discours présidentiel de crises au-delà de l'idée de la sublimation de l'optique, de l'écrit et de l'écoute. Il s'agit de mettre en regard les contextes de crises qui établissent un contrat de communication entre la rue, l'opposition et le pouvoir afin de saisir les actes de langage entre les protagonistes.

Ainsi, notre interrogation fondamentale de facture institutionnelle de gestion discursive de crises politiques pourrait se formuler de la façon suivante :

-La démocratisation alimente la conflictualité entre les entrepreneurs politiques dans le champ politique camerounais à travers les conjonctures fluides. Que vaut la ressource discursive qui assure le pilotage des crises politiques par le président de la République ?

-Le brouillage des frontières des règles du jeu politique du fait de la démocratisation consacre la parole comme une ressource de luttes. Comment les acteurs usent-ils de celle-ci dans leurs activités tactiques au point de constituer un réseau de consolidation réciproque ? Ne peut-on pas conférer un pouvoir performatif aux discours de crises du président de la République ? Quelle est la réception et la perception réservée à sa parole en temps incertains ?

Ce questionnement révèle la singularité de la trajectoire camerounaise de la gestion discursive des violences politiques au détriment de l'expression forte de la contestation de la rue et de l'opposition.

Le vent de démocratisation qui atteint le continent noir sous le label de « troisième vague » met à mal le contrat de confiance entre les gouvernés et les gouvernants au point de faire apparaître la communication présidentielle comme intervention fondamentale dans la gestion des violences politiques. De nombreuses crises politiques naissent pendant ces moments de rupture de la paix et confèrent au discours présidentiel, une valeur symbolique et politique toute particulière s'apparentant à une entreprise de catharsis. Cette « situation tendue » qui prévaut dans le champ politique camerounais pendant la démocratisation suscite

l'ivresse des foules et l'ensauvagement de la société. La fiction du jeu de rôle entre opposition et pouvoir entretient dès lors une dramaturgie politique du fait de la libéralisation de l'espace politique. D'une part, le « bas » en interaction avec le « haut », affuble celui-ci de qualificatifs dénigrants. D'autre part, le « haut » dans sa posture de décideur et d'acteur majeur, attribue à la parole présidentielle une fonction expiatoire du désordre. Dès lors, les rituels institutionnels et conjoncturels de communication auxquels sacrifie le chef de l'État renforcent son autorité en donnant une orientation à la vie socio-politique et économique. Le président de la République au Cameroun décide communiquer lorsqu'il le trouve opportun ou rentre dans un mutisme et un silence¹⁷⁰ assourdissant lors d'une crise politique et intervient lorsqu'il pense que son intervention baissera la fièvre sociale. Le pilotage de l'appareillage de la démocratie au Cameroun est au regard de ce mécanisme basé sur les « ouvertures contrôlées » que dicte la communication présidentielle. Le contenu des discours prononcés par le pouvoir, exerçant la magistrature suprême au Cameroun lorsqu'il s'agit de gérer les violences politiques de « l'âge des foules », est constitué des propos pulvérisant les intentions de déstabilisation, de perte de pouvoir et de phobie du séparatisme. Le comportement discursif de l'opposition donne une certaine trajectoire à la parole du chef de l'État. Les effets sociaux des discours du pouvoir présidentiel sur les manifestants et les citoyens pendant les moments de conjonctures critiques fluides¹⁷¹ méritent d'être mesurés. La portée communicationnelle du message du chef de l'État peut être éprouvée lors des conjonctures critiques. Il est impérieux de relever que les stratégies et les symboliques discursives du Chef de l'État en conjoncture démocratique répondent à des exigences liées à l'institution présidentielle. Le pilotage du passage à la démocratie par l'autorité qui, par son arbitrage, veille au fonctionnement régulier des pouvoirs publics est truffé de zones de turbulences et d'accalmie passagère. Le discours apparaît ainsi dans sa majesté comme l'instrument de la gestion de la cité et le baromètre de mesure du passage de la transition vers la démocratie et sa consolidation.

Nous analyserons dans ce travail, les discours présidentiels de crise démocratique en interaction avec la rue et l'opposition au Cameroun, dans le cadre de la gestion des passions et des violences politiques. L'hypothèse centrale de notre travail repose sur la considération selon laquelle la production du discours politique de crises du président de la République en conjoncture démocratique participe d'une logique de gestion des crises et des passions à des fins de conservation du pouvoir. L'objectivation de cette hypothèse sera faite à travers le

¹⁷⁰Jérôme Meizoz, « Ce que l'on fait dire au silence : posture, éthos, image d'auteur », *Argumentation et Analyse de Discours*, n°3, 2009.

¹⁷¹ Au sens de Michel Dobry, les conjonctures critiques fluides conduisent au changement d'état du système. *Sociologie des crises politiques*, Paris, PFNSP, 1992, p.40.

décryptage de la technique oratoire de cet acteur pivot en interaction avec d'autres acteurs en période de crise. La parole présidentielle a un pouvoir d'imposition des valeurs, des symboles et des rites discursifs qui fait de ses mots et gestes des « signes-pouvoirs »¹⁷².

Autour de cette hypothèse centrale graviteront des micro-hypothèses :

* Les interventions des acteurs du « bas » structurent significativement les discours de crises politiques du chef de l'État. De même, la parole présidentielle agit sur le langage des manifestants et de l'opposition.

*La ritualisation de l'usage de la ressource institutionnelle persuasive en temps incertain érige la parole présidentielle en panacée sociale et politique.

* Le jeu démocratique a conféré aux discours politiques une configuration sinusoïdale au contenu ambivalent, qui oscille entre l'excitation des foules, l'amortissement des violences, la pulvérisation des opinions divergentes et inflationnistes et la diabolisation de l'ennemi puis de l'adversaire.

* Le discours politique présidentiel au Cameroun a une fonction pédagogique de direction des consciences et de forclusion des violences grâce à sa capacité séductrice, perlocutoire et performative. Il semble même que le discours présidentiel de crise est contraint par le rite génétique de l'unité nationale et l'obsession de la paix.

Ces hypothèses nous permettront de comprendre la structuration et la dynamique de la communication de crise¹⁷³ du président de la République en conjoncture démocratique.

V- CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

L'appréhension de notre objet d'étude exige que « nos connaissances se construisent à l'appui des cadres théoriques et méthodologiques explicites, lentement élaborés, qui constituent un champ au moins partiellement structuré, et étayé par une observation des faits concrets »¹⁷⁴. À la curiosité scientifique qui guide cette tâche, un besoin de rigueur et d'authenticité s'impose au politiste, car nous entendons poser des nouveaux jalons¹⁷⁵ dans le champ de l'analyse du discours au Cameroun. Un cheminement armé d'une conviction méthodologique sérieuse, orienté sans direction expresse par différentes boussoles théoriques, structure notre réflexion. L'analyse du contenu des discours du président de la République, la

¹⁷² Ce concept est de Maurice Tournier, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, n°117, 1995, pp.67-81.

¹⁷³ Michel Ogrizek, Jean-Michel Guillery, *La communication de crise*, Paris, PUF, 2000.

¹⁷⁴ Raymond Quivy, Luc Van Campenhout, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p.9.

¹⁷⁵ Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, Régine Robin, « Jalons dans l'histoire de l'analyse de discours en France : un trajet des historiens du discours », *Discours social*, 1989, pp.3-89.

compréhension de l'institution qu'il incarne en tant que machine productrice de discours et régulatrice de la société et enfin le décryptage des interactions entre les acteurs politiques du « haut » et du « bas » qui émettent les discours dans le champ politique camerounais, nous serviront à plus d'un titre. Il est également possible dans ce travail que nous empruntons un outillage intellectuel à d'autres sciences comme la sémiotique, pour une meilleure intelligibilité. La rupture avec tout monothéisme méthodologique présidera à l'orientation de cette production scientifique. Cette démarche nous permettra de nous dérober à deux travers à savoir le scientisme naïf consistant à croire que nous pouvons établir des vérités définitives et le scepticisme qui nierait la possibilité même d'une connaissance scientifique. L'interactionnisme et le néo-institutionnalisme sont les deux supports théoriques sur lesquels repose notre thèse.

A/ L'INTERACTIONNISME

Il s'agit d'un courant de pensée né aux États-Unis, de la confrontation entre différents courants issus de la psychologie, l'anthropologie, la sociologie ou des sciences de l'information et de la communication. Les auteurs qui usent de cette théorie ne conçoivent pas la société comme une totalité supérieure aux individus, mais comme le produit constamment redéfini des multiples compositions entre les relations interindividuelles. De ce fait, l'interactionnisme tend à s'opposer au déterminisme qui part du tout social ou d'un individualisme qui éviterait de prendre en compte la dimension essentielle de la relation sociale des comportements sociaux des individus. Cette grille d'analyse privilégie comme objet d'étude les relations de pouvoir et d'échanges entre les acteurs plutôt que les acteurs eux-mêmes.

Pour ces théoriciens, l'individu se construit dans ses relations avec son environnement social, humain, affectif, matériel. Ainsi, les individus n'existent sociologiquement qu'en relation. Ils échangent des mots et au-delà, les informations et des croyances en communiquant par le langage et les symboles ; ils échangent également des biens à travers les multiples transactions de la vie sociale, juridiquement codifiées ou purement informelles. La problématique interactionniste s'empare de cette observation primordiale pour développer des points de vue qui explorent systématiquement la dimension relationnelle par opposition aux approches tendant à privilégier « le sujet » en soi, individuel ou collectif.

L'interactionnisme revêt encore un autre visage avec la socio-histoire de Norbert Elias qui s'intéresse aux processus de civilisation. Il souligne les tendances longues à la rationalisation et à la psychologisation, en insistant sur la "curialisation" des guerriers

marquant le recul de la violence physique. Toutefois, il y a un allongement des relations d'interdépendance. Les acteurs poursuivent ainsi des actions intentionnelles obéissant à divers types de rationalité, soit en finalité, en valeur, soit traditionnelle et émotionnelle.

Il existe, cependant, de multiples formes d'interactionnisme. Les volets symboliques et stratégiques seront mis à contribution dans ce travail. L'interactionnisme symbolique de Goffman¹⁷⁶ qui sera également opérationnalisé ici, se focalise sur les dynamiques engendrées par les « représentations » que l'individu se fait d'autrui et de ses comportements. Il s'intéresse aux processus de construction de représentations qui sollicitent l'imaginaire social ou politique. Les notions de « façade » ; « idéalisation » ; « mystification » et « distinction » sous-tendent ce volet symbolique. Elles renvoient respectivement à une volonté manifeste de convaincre l'interlocuteur, de donner de soi l'image la plus valorisante, de créer une zone de protection entre l'acteur et son public et enfin, de distinguer la scène et la coulisse. La théorie d'Elias, quant à elle, qui vise à dépasser l'opposition individu/société en proposant le concept de « configuration d'acteurs », est un interactionnisme, comme l'est la théorie du « système d'action » chez Crozier. Cette tendance anime le volet stratégique de l'interactionnisme. Les concepts de « champ », « habitus » et « capital » chers à Bourdieu sont fondamentaux dans la compréhension de cette logique.

Dans le jeu politique camerounais, le chef de l'État adopte dans ses discours des aspects différents à savoir : « un aspect offensif : la saisie d'opportunités en vue d'améliorer sa situation, et un aspect défensif : le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté, donc de sa capacité à agir »¹⁷⁷ afin de gérer les crises qui paralysent son pouvoir. Le « bas » également fait recours à des stratégies pour atteindre ses objectifs. Le corpus discursif du président de la République dans les moments de conjonctures présente un chapelet de mots recensant des thèmes aussi divers que variés exigeant le respect de l'unité nationale et des principes démocratiques. Dans cette étude, certaines allocutions rituelles, les interviews, les discours de propagande constituent des « biens symboliques » que le pouvoir diffuse pour canaliser les sentiments des manifestants et gérer les crises politiques. Il existe d'ailleurs une relation qui lie l'individu et l'institution. Dès lors, l'institution repose sur une sorte de « raisonnement pratique » par lequel, pour mettre au point une ligne d'action, l'individu utilise les modèles institutionnels disponibles en même temps qu'il les façonne. Nous

¹⁷⁶ Erving Goffman, *Strategic interaction*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1969.

¹⁷⁷ Michel Crozier, Frieberg Erhard, *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977, pp.47-48.

débusquerons la stratégie communicationnelle du « Prince », tout en sachant qu'elle se présente comme l'ensemble des efforts de

La présidence pour contrôler symboliquement par la parole, le silence et l'action, la définition de la situation politique offerte par les médias et les autres acteurs politiques en s'appuyant sur les ressources liées à la position institutionnelle. En parlant, le président de la République fait parler de lui par les autres. En se taisant le chef de l'État, institution centrale de la vie politique nationale fait aussi parler de lui¹⁷⁸.

Traiter de la communication de l'institution présidentielle est donc une activité exaltante et risquée, parce qu'elle exige de la part du politiste une forte dose d'engagement¹⁷⁹, de neutralité axiologique, d'objectivité et de froideur par rapport à l'objet observé. L'interactionnisme conduit à s'intéresser aux situations socialement construites, mêmes si cela s'exprime dans des conventions de langage particulières aux écoles ou aux auteurs. Cela signifie que soient systématiquement analysées les composantes de ces situations, à savoir : les enjeux qui structurent les logiques de comportements des acteurs, définissent leurs aspirations ; les règles formelles ou informelles qui gouvernent le mode d'entrée en relation et son déroulement ; les ressources mobilisables, dans le temps et l'espace concernés, par chacune des parties prenantes à l'interaction. Il convient de relever que cette analyse reconnaît la coopération entre les acteurs, des contraintes et par conséquent les « zones d'incertitudes ». L'interaction politique permet de comprendre ce qui structure les rapports entre les unités sociales, ce qui en détermine les modalités spécifiques : la concurrence, la coopération, la domination, l'antagonisme des intérêts, etc.

Le discours est un objet conflictuel. Sa légitimité relève d'un travail important et exige une réflexion épistémologique et méthodologique attentive. Le contexte d'interaction ne doit pas être minoré dans cette étude. En réalité, l'environnement dans lequel s'inscrit une communication prend en compte le cadre, la situation et l'institution, et est porteur de règles et de codes qui tendent à lui conférer une spécificité.

Les communications du président de la République aux prises avec l'opposition apporteront un éclairage sur les dimensions stratégiques et symboliques de la rhétorique démocratique et proposeront des réflexions sur la classification des genres de discours politiques au Cameroun. Le chef de l'État use d'un vocabulaire de l'euphémisme ou excessif qui construit une réalité autonome à la mesure de son message politique, alors que les autres acteurs en quête du pouvoir ont recours à une rhétorique de diabolisation et de dénigrement du

¹⁷⁸Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand colin, 2004, p.181.

¹⁷⁹Patrick Charaudeau, « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°11, 2013.

gouvernement. Les discours monologiques produits par le « haut » sont une résultante de l'interaction, visible ou invisible, réelle ou virtuelle avec le « bas ». Le matériel discursif écrit s'inscrit dans la production monologique et celui oral dans le registre dialogal, puisque le chef de l'État parle pour répondre à une situation de crise que la rue anime.

L'interaction met en scène la vie politique quotidienne. Il ne s'agit donc pas d'une scène d'harmonie, mais d'une disposition permettant de poursuivre une bataille ou un combat politique. La « civilisation des mœurs », en progrès dans la société camerounaise du fait de la démocratisation, explique notre usage de l'interaction, car celle-ci peut être « comparée à une série de feintes et de contre-feintes entre joueurs professionnels, bluffeurs au énième degré »¹⁸⁰. C'est sous ce principe directeur que nous cheminerons d'une scène à un tableau ; d'une mise en scène à une représentation, sans fixer notre regard sur l'avant-scène mais en scrutant le jeu quotidien des acteurs en temps incertain.

L'identification des « sound bites »¹⁸¹ et leur dépassement dans le cadre analytique nous permettront de trouver le fil d'Ariane des communications du président de la République en rapport avec « le bas ». Il s'agit en fait d'une entreprise de cadrage de la réalité à travers la parole. L'étude des interactions entre les discours du président de la République¹⁸² et ceux des « acteurs du bas » dévoilera les techniques discursives et les pratiques de communication des différents protagonistes.

B/ LE NÉO-INSTITUTIONNALISME

Les adeptes de cette théorie pensent que la structure des institutions politiques influe sur l'action des gouvernements et sur la façon dont ils conduisent cette action. Le « sens pratique »¹⁸³ de cette méthode est un ensemble de paradigmes inspirés selon les cas des théories du choix rationnel ou de l'analyse historique, reposant sur le principe qu'une fois créées, les institutions empruntent un parcours déterminé par leur logique initiale et deviennent en quelque sorte des variables indépendantes. Les tenants de cette démarche lui attribuent une portée quasiment prédictive. Ils estiment en effet que les institutions structurent les choix politiques subséquents sur de très longues périodes, y compris même lorsqu'elles se révèlent peu adaptées à leur environnement dans la mesure où leur modification impliquerait

¹⁸⁰ Christian Baylon et Xavier Mignot, *La communication, op.cit.*, p.245.

¹⁸¹ Au sens de Jacques Gerstlé, *Communication politique, op.cit.*, p.182, les « sound bites » renvoient aux extraits brefs et percutants qui structurent les discours pour en assurer les reprises médiatiques.

¹⁸² Jean Marie Cotteret, « Les stratégies de communication des présidents de la République », *Pouvoirs*, n°41, 1986, pp.115-130.

¹⁸³ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de minuit, 1980.

un coût trop élevé. Dans le sillage de Sindjoun, « le néo-institutionnalisme sociologique est mis à contribution pour étudier la relation entre valeurs culturelles, pratiques sociales et institutions, tout en évitant de tomber dans le piège du déterminisme culturaliste de la politique africaine »¹⁸⁴.

L'approche néo-institutionnelle se singularise par l'utilisation des institutions comme variables explicatives autonomes. Il ne s'agit pas pour nous d'étudier le président de la République comme une institution¹⁸⁵, mais de cerner les habitudes présidentielles liées aux discours prononcés, aux interviews accordées, mieux encore de présenter l'institution présidentielle hors du cadre juridique *stricto sensu* en mettant en avant des éléments plus implicites qui participent à la définition du poste et du rôle du chef de l'État. Ceci dans une démarche politiste dans laquelle s'intègrent les relations qu'entretiennent le discours, la parole avec la représentation institutionnelle et sociologique du président de la République. Il s'agira en effet d'appréhender l'institution présidentielle à travers une définition flexible incluant à la fois « les structures formelles, les normes sociales, les symboles, les idées, avec une insistance sur l'autonomie des institutions et sur leur capacité à structurer leur environnement »¹⁸⁶. Nous tenterons ainsi de comprendre comment les institutions affectent-elles le comportement des individus ? Ceci pour montrer comment est-ce qu'elles structurent les interactions sociales de façon à engendrer des situations politiques et économiques propres à chaque État. Les institutions fournissent des modèles moraux ou cognitifs. Elles fournissent des « informations utiles d'un point de vue stratégique, mais elles affectent aussi l'identité, l'image de soi et les préférences qui guident l'action »¹⁸⁷ du « prince ». Le charisme que le président de la République tire de sa posture institutionnelle lui confère une attitude de leader d'opinion à travers ses communications.

Cette grille d'analyse nous informera également sur les avancées et les réformes politiques et juridiques enregistrées pendant notre période d'étude. Il s'agit d'un nouvel institutionnalisme dans la mesure où « les approches comportementalistes et rationalistes ont

¹⁸⁴Luc Sindjoun, « Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : Hypothèses théoriques et empiriques sur la para-constitution », *Revue Canadienne de Science Politique*, 2007, p.466.

¹⁸⁵Jean Leca et Jacques Lagroye, *Le Président de la République : Usages et genèse d'une institution*, PFNSP, 1992.

¹⁸⁶Mamoudou Gazibo, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse comparée du processus de démocratisation », *Politique et Sociétés*, vol. 21, n°3, 2002, pp.140-141.

¹⁸⁷Peter A. Hall, Rosemary C. R. Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue Française de Science Politique*, 1997, vol.47, n°3, 1997, p.473.

négligé le rôle des institutions dans l'explication des phénomènes sociaux »¹⁸⁸. Les crises ainsi que les mouvements sociaux peuvent être cernés à travers ces filtres méthodologiques.

Il convient de préciser que le néo-institutionnalisme a trois types de versants¹⁸⁹, mais nous utiliserons le néo-institutionnalisme dans son versant sociologique. Cette grille repose sur l'idée selon laquelle les institutions influencent ce qu'il faut faire, mais aussi ce qu'on peut imaginer faire dans un contexte donné. Elle explique les phénomènes sociaux en montrant que les préférences individuelles ne sont pas uniquement le produit du cadre institutionnel au sens strict, mais qu'elles découlent d'un cadre de référence beaucoup plus large. Elle met en évidence le rôle de la culture et de l'organisation sociale dans la définition des choix et des comportements des individus. Ainsi, la « dimension cognitive » de l'impact des institutions est à prendre en compte dans ce travail. Les institutions apparaissent ainsi comme des composantes relativement permanentes du paysage de l'histoire en même temps qu'un des principaux facteurs qui maintiennent le développement historique sur un ensemble de « trajets » parsemés de « bifurcations ».

Le néo-institutionnalisme dans sa variante historique, basé sur les approches « calculatrices » et la formation des préférences, complètera notre armature explicative pour dévoiler le processus de naissance et de modification des pratiques institutionnelles au Cameroun. Notre orientation va dans le sens de la réhabilitation de l'étude des institutions politiques, orientée toutefois, non pas vers leur exégèse, mais vers l'évaluation empirique de leur influence à long terme sur des trajectoires politiques du système considéré. Le « locuteur idéal » au sens de Chomsky qui peut faire l'objet de notre étude est ainsi le président Biya, puisque ce dernier incarne l'institution présidentielle pendant notre période d'étude. Bien plus, partant du fait que la parole est l'utilisation, la mise en œuvre par un sujet parlant du répertoire de signes et de règles que constitue la langue, la parole présidentielle a toujours été objet de curiosité pour les citoyens et les analystes politiques. Toutefois, il convient de préciser que cette étude se fera en interaction avec les discours du « bas ». Nous nous appuyerons ainsi sur la conception de Marco Guigni selon laquelle : « les institutions sont

¹⁸⁸ Marco Giugni., « Ancien et nouvel institutionnalisme dans l'étude de la politique contestataire », *Politique et Sociétés*, vol. 21 n°3, 2002, p.70.

¹⁸⁹ Le néo-institutionnalisme du choix rationnel postule que les individus et leurs calculs stratégiques doivent être placés au centre de l'analyse, bien que les institutions fixent les paramètres de l'action individuelle. Le néo-institutionnalisme historique, en critiquant l'absence d'une théorie de la formation des préférences chez les premiers, épouse l'idée selon laquelle les choix et les comportements individuels dépendent de l'interaction entre groupes, intérêts, idées et structures institutionnelles. Le contexte institutionnel est donc décisif pour la formation des préférences.

aussi des structures, formelles ou informelles, qui dépassent le niveau individuel pour désigner des configurations d'interactions entre individus »¹⁹⁰.

VI- MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES ET TECHNIQUE D'INVESTIGATION

Les scientifiques sont des « chasseurs de mythes »¹⁹¹, car ils appuient leur observation sur des faits, ils s'efforcent de remplacer les images subjectives des complexes événementiels, les mythes, les croyances et les spéculations métaphysiques par des théories, des modèles de relations que l'observation des faits peut vérifier.

A-L'ANALYSE DE CONTENU

Il convient de préciser qu'il existe un distinguo entre l'analyse de contenu et l'analyse du discours. La première est née des sciences sociales et les critères d'analyse ici sont exogènes au discours étudié, sa méthode déductive et l'approche quantitative. Pour la deuxième, elle est née de la linguistique, les critères d'analyse ici sont endogènes, la méthode inductive et l'approche qualitative. Alice Krieg-Planque, précise clairement cette distinction en ces termes : « Alors que l'analyse de contenu travaille en extrayant des contenus que les énoncés sont supposés véhiculer, l'analyse du discours s'arrête sur les formes de l'expression, supposées constituer des enjeux non-réductibles à des contenus »¹⁹².

Pour mener à bien notre entreprise, nous composerons avec des réseaux d'affinités scientifiques qui se jouent des frontières et modifient profondément les lignes de partage épistémologique. En usant de l'interdisciplinarité, nous espérons provoquer un remodelage productif des frontières scientifiques, pour ne pas raisonner à l'intérieur du schéma ancien, qui enferme le chercheur dans les geôles de l'ostracisme disciplinaire. Bien plus, il serait réducteur de voir dans le discours une simple extension de la linguistique au delà de la phrase. Le discours ne devient véritablement objet de savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un intérêt spécifique. L'hétérogénéité du discours en fait « un lieu interdisciplinaire par excellence »¹⁹³. Notre réflexion ne fonctionnera donc pas de manière insulaire, puisqu'elle prendra également en compte les approches de certaines sciences qui s'intéressent à l'étude du discours. Cette manière de faire prouvera sans doute qu'il existe une dynamique intellectuellement créatrice dans la pluridisciplinarité. L'approfondissement des connaissances sera rendu possible, de même que la mise à jour de relations entre des champs

¹⁹⁰ Marco Guigni, *ibid.*, p.73.

¹⁹¹ Cette notion est de Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, éd. L'Aube, 1991, p.58.

¹⁹² Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2013, p.43.

¹⁹³ Momar Cissé, Mamadou Diakité, *op.cit.*, p.126.

disciplinaires qui ont longtemps été considérés comme séparés par des cloisons étanches. Nous entendons contribuer significativement à l'élargissement de l'horizon de l'étude du discours, en adoptant une attitude d'« ouverture aux disciplines apparentées »¹⁹⁴. Une prise en charge pluridisciplinaire s'impose parce que le discours, en tant que processus sémantique, implique aussi bien le social, l'économique que le pragmatique, le psychologique et le politique. Toutefois, la perception politiste primera dans notre analyse.

L'intérêt qui gouverne ainsi l'analyse de contenu du discours, c'est d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser les lieux indépendamment des lieux dont elles sont parties prenantes, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours.

L'analyse de contenu de discours étant une entreprise difficile, nous entendons nous initier aux méthodes de l'analyse du discours¹⁹⁵, mais surtout de raisonner comme le prescrit Grawitz. Pour elle, l'analyse de contenu permet « en quantifiant ce matériel symbolique que sont les mots, expressions, le langage, de comparer des groupes de fait. Au stade de la simple description, elle propose une mesure plus exacte de ce que l'on percevait globalement et intuitivement. Enfin, elle rend compte de différences jusqu'alors inaperçues »¹⁹⁶. Cette méthode nous permettra d'analyser l'activité discursive du président de la République depuis l'aube de la démocratisation. Toutefois, seules les crises politiques qui ont suscité l'intervention de ce dernier, à travers un « discours performatif »¹⁹⁷, retiendront notre attention.

L'analyse de contenu des discours s'intéresse à l'enchaînement non limité des phrases et cherche à dégager comment le locuteur s'inscrit dans les énoncés. Il s'agira donc pour nous de comprendre comment le sens d'un discours n'est pas d'abord le produit de son contenu thématique, mais de son mode d'énonciation. L'analyse lexico-sémantique et rhétorico-argumentative¹⁹⁸ de ces discours présidentiels de crises politiques rendra possible cette étude, du fait de son pragmatisme et de son réalisme. Nous nous intéresserons aux pratiques

¹⁹⁴ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2002, p.11.

¹⁹⁵ Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

¹⁹⁶ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, 2001, p.631.

¹⁹⁷ Pour John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1991, un discours performatif est un discours qui engendre une réalité au niveau des valeurs, des comportements ou de la légitimation institutionnelle comme l'action politique.

¹⁹⁸ Cette analyse nous permettra d'étudier le style et les mots en contexte ainsi que les arguments développés par le président de la République dans ses discours de crises.

discursives qui sont produites dans l'espace public¹⁹⁹ camerounais par le président de la République. L'existence d'un lien étroit entre discours et pouvoir, la nécessité de démonter la « machine discursive » du chef de l'État, afin de comprendre son mode de fonctionnement en temps de crise, est indispensable. Cette approche nous permettra de désenclaver le discours présidentiel des analyses simplistes et partisans. Toutefois, l'analyse du discours est perçue comme un espace de plein droit dans les sciences humaines et sociales, comme un ensemble de démarches qui prétendent élaborer des concepts et des méthodes fondées sur les propriétés empiriques des activités discursives. L'analyse de discours doit ainsi s'organiser autour de recherches à visée empirique. Le contenu du discours et l'effet de sens produit ne seront pas en reste dans notre analyse. L'ordonnement de l'ordre du discours, le registre discursif du pouvoir exécutif, la structure du discours, la musicalité des mots sont autant d'éléments qui retiendront notre attention.

L'analyse du contenu du discours permet ainsi de saisir la socialité du discours, de montrer comment il s'élabore à travers des modèles sociaux et institutionnels qui le conditionnent en partie; mais aussi comment la reprise et le retravail de ces modèles lui permettent de dévoiler quelque chose sur la société de son temps.

Cette technique vise une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste et latent des communications ayant pour but de les interpréter. L'analyse de contenu permet de comprendre les activités cognitives du locuteur : son idéologie, ses attitudes etc. C'est une lecture exogène informée par les objectifs de l'analyste. Elle ignore la cohérence explicite du texte et procède par décomposition d'unités élémentaires reproductibles et aspire à la simplification des contenus. L'usage de cette technique s'appuie sur les 7 questions principales de Lasswell²⁰⁰. Ce questionnement multiple trouvera des réponses dans ce travail.

1- La formulation des catégories

La détermination des « catégories crisologiques » et la définition d'un réseau sémantico-référentiel de la crise nous aideront à modéliser ce travail sur une série textuelle chronologique précise. Cette modélisation s'appuiera sur le modèle théorique de la contestation contagieuse, car le vent de démocratisation se répand comme un effet de mode en Afrique. En effet, les « crisèmes »²⁰¹ de la violence physique et symbolique, de la

¹⁹⁹Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1978.

²⁰⁰Qui parle ? Pour dire quoi ? Comment ? À qui ? Dans quel but ? Avec quels résultats ? Dans quel contexte ?

²⁰¹Les crisèmes renvoient à des percepts de la réalité qui sont, selon Jean Baptiste Grize, « Pour aborder l'étude des structures du discours du quotidien », *Langue Française*, n°50, 1989, p.118 «... des représentations médiatisées par les « mots ». C'est-à-dire une représentation référentielle. C'est une véritable organisation

manifestation ou des mouvements sociaux sans oublier ceux de la revendication de février 2008 construisent les champs de la contestation du pouvoir (C), de la violence ou de l'anomie (V), de la dérision (D) et de la persuasion (P). L'encodage et le décodage²⁰² de ces « crisèmes » est un processus scientifique essentiel à l'analyse des discours des acteurs de la crise.

2- Les unités de quantification et types de catégories

L'analyse de contenu exige également la détermination d'un corpus, le choix des catégories et les unités de quantification. Ces dernières s'appuient sur des unités d'enregistrement, de contexte et de numération.

En ce qui concerne les unités d'enregistrement, elles reposent sur les mots, les thèmes et l'item. Dans le cadre de ce travail, elles sont regroupées autour des mots et valeurs tels « Unité nationale », « Paix », « Liberté ». Les thèmes sont les fragments significatifs qui correspondent à l'idée que recouvre une des catégories. « Démocratisation », « Multipartisme », « crises », « Développement ». L'item quant à lui en tant que contenu total renvoie ici aux discours de crises écrits et visuels.

L'unité de contexte ici est la démocratisation des années 1990 ainsi que les mouvements sociaux sans oublier les émeutes. Les unités de numération définissent le nombre de catégories à travers lesquels les catégories significatives seront mesurées. Il s'agit donc de cerner les discours en rapport avec les crises et les émotions, en prenant en compte les médias et l'identification de l'enquêté.

Nous ne nous limiterons donc pas à la face visible de l'iceberg, mais nous entendons dépasser le cadre de l'analyse classique qu'offre les journalistes du sérail et les « intellectuels organiques » qui excellent dans la manipulation psychologique. Nous pourrions par exemple comptabiliser les actes discursifs du président de la République en période de crise pour montrer l'intensité de la diffusion de la parole présidentielle en temps incertains. Cette entreprise se noue autour de la construction d'un corpus de référence ou sur mesure échantillonnant une vaste collection de discours présidentiels de crises. Le chercheur pour des exigences d'objectivité se doit de mobiliser des « corpus homogènes constitués par des textes

cognitive ». Ce sont des construits sémantico-référentiels des situations conflictuelles dont les signifiés se déploient en fonction des champs sémantiques, cité par Abolou, *op.cit.*

²⁰²L'encodage est le lieu où s'effectue la mise en mots des situations conflictuelles ou le stimulus. Le décodage est le lieu de décryptage des crisèmes dont l'une des caractéristiques est d'influencer le comportement du destinataire, perçu comme réponse ou signification-conditionnement.

produits en des situations d'énonciation similaires, si possible par un même locuteur, individuel ou collectif, et présentant des caractéristiques lexicométriques comparables »²⁰³.

3- L'échantillonnage du discours : La détermination et la quantification du corpus d'étude

Pour que notre travail ne souffre donc pas d'une douteuse scientificité, l'élaboration des outils d'investigation s'appuiera sur la collecte des discours de crises politiques prononcés par le président de la République depuis 1990 jusqu'à 2010 avec un décrochage sur les interviews accordées dans le cadre de la lutte contre la secte Boko Haram. La collecte de « ces discours produits en des situations énonciatives quasi-identiques assurent au corpus une homogénéité forte qui permet d'observer l'évolution des prestations ponctuelles mais aussi d'examiner en diachronie l'ensemble de la période »²⁰⁴. Les discours de la démocratisation prononcés pendant les villes mortes au centre comme dans les différentes provinces, le discours prononcé en février 2008, les interviews accordées aux médias locaux et étrangers, ainsi que les communications devant les députés à l'Assemblée Nationale vont être collectées aussi bien aux archives nationales que dans les journaux. L'éveil scientifique que nous adopterons face à ses sources d'informations, nous permettra de donner le sens d'un texte, d'un discours, d'une interview, d'une communication présidentielle, en prenant en compte un système original de corrélation qui ne peut être expliqué indépendamment du contexte. Le modèle « actantiel »²⁰⁵, parce que mettant en relief les différents acteurs et leurs rôles et relevant de la théorie du langage, est indispensable dans ce travail. Il sera mobilisé afin de faciliter l'examen de la production discursive en politique.

Les progrès de l'épistémologie et des sciences cognitives tendent à montrer que toute démonstration est une interprétation du réel. Toutefois, il sied de mentionner que la construction des modèles cherchant à rendre compte de toute la complexité du social se heurte à l'impossibilité d'intégrer toutes les variables explicatives pertinentes dans l'analyse. La science politique comme les autres sciences sociales voudrait asseoir ses travaux sur des méthodes rigoureuses privilégiant les « faits » et leur mesure.

Il s'agit de déterminer ici le choix de la source, le nombre de discours et le contenu observé. Le corpus sera entendu ici comme « l'ensemble des données sur lesquelles s'effectue

²⁰³Jean Marc Leblanc, *op.cit.*, p.81.

²⁰⁴Jean-Marc Leblanc, Les vœux présidentiels sous la cinquième République (1959-2001). Recherches expérimentations lexico-métriques à propos de l'éthos dans un genre discursif rituel, *op.cit.*, p.80.

²⁰⁵ Lire à ce sujet, Jorge Palma, « Le modèle "actantiel", méthode d'analyse du politique », *Centre d'Analyse Politique des Relations Internationales*, n°48, Université de Liège, 2^e tirage, 1991, pp.1-46.

l'analyse du contenu»²⁰⁶. La constitution de l'échantillonnage de ce corpus répond à la classification : discours écrits et télévisuels prononcés en l'endroit de la Nation, devant les élus du peuple, produits lors des visites officielles dans les différentes provinces et les interviews en temps de crise. C'est par ce filtre que nous pourrions passer d'un corpus hétérogène à un corpus homogène. Notre corpus est constitué de 20 discours comportant 35742 occurrences²⁰⁷. Les catégories, entendues comme « des rubriques significatives en fonction desquelles le contenu sera classé et quantifié »²⁰⁸, correspondront à la logique : discours de la dérision, de gestion de crise et discours didactique d'inculcation de valeurs. Le sens, le fonctionnement et les conditions de production du discours présidentiel nous intéresseront également à plus d'un titre. Pour comprendre le fil du discours de crise du « haut », nous sommes partis d'un macro-corpus échantillonné à un micro-corpus réduit à la thématique de réflexion. Aussi, les images desdits discours collectées aux archives de la CRTV nous permettront-elles de faire une analyse sémiotique du discours de crises en insistant sur les symboles, les icônes et le langage des signes.

Les aspects qualitatifs liés à la nature des éléments du discours et ceux quantitatifs liés aux nombres de discours politiques de crises prononcés, du nombre d'occurrences, du nombre de formes, de longueur et de moyenne, du président de la République retiendront aussi notre attention. Le distinguo entre ces deux aspects réside dans le fait que le qualitatif a trait à la nouveauté, l'intérêt et à la valeur d'un thème, tandis que l'analyse quantitative privilégie la récurrence thématique. Étant entendu que le traitement automatisé des textes est nécessaire en analyse de contenu, les études du discours politique peuvent être approfondies et avoir de nouvelles approches, complémentaires aux approches traditionnelles des scientifiques politiques. Pour ce faire, grâce au *logiciel Lexico 3*, nous entendons déterminer la sur-utilisation ou sous-utilisation des mots du locuteur présidentiel²⁰⁹. On pourra trouver l'évolution du langage, voir les segments répétés les plus importants du locuteur en temps incertain. Il s'agira de caractériser les représentations sociales sur lesquelles s'appuient le président de la République dans la recherche constante de la paix et la préservation de l'unité

²⁰⁶Roger Mucchielli, *L'analyse du contenu des documents et des communications*, Paris, Ed. EST. Entreprise moderne d'Édition Libraires Techniques, 1998, p.45.

²⁰⁷ Ces occurrences se présentent comme suit : 10 Discours prononcés pendant les voyages dans les provinces 13908 occurrences, 1 discours prononcé lors de l'installation du comité consultatif de la révision de la constitution 364 occurrences, 3 interviews de la démocratisation 12458 occurrences, 2 interviews de la lutte contre Boko Haram 672 occurrences, 1 message à la Nation 4824 occurrences, 1 message à l'Assemblée Nationale 2454 occurrences, 1 discours prononcé lors de l'atteinte de l'initiative PPTE 638 occurrences, 1 discours des émeutes de la faim 424 occurrences.

²⁰⁸ Madeleine Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1996, p.560.

²⁰⁹ Denis Tillinac, *Les mots de de Gaulle*, Paris, Dalloz, 2010.

nationale. Nous entendons ainsi étudier les imaginaires institués par l'institution présidentielle pour créer des nouvelles valeurs et légitimer la prise de décision et l'action politique. Toutefois, nous nous inspirerons aussi des travaux sur l'analyse critique du discours²¹⁰ afin de répondre aux exigences d'interdisciplinarité et cerner objectivement le discours au-delà de son contenu et dans sa logique de domination.

B-TECHNIQUE D'INVESTIGATION

Notre travail ne mobilisera pas au sens de Durkheim la méthode qualitative, qui considère les faits sociaux comme des choses, mais la conception qui les perçoit comme des configurations de significations. Le sens caché des discours et l'explicite peuvent être appréhendés au travers du qualitatif. La qualité de la parole du « Prince » peut ainsi être mesurée auprès de ses concitoyens dans une perspective de la compréhension de ses effets à travers le biais de l'anthropologie du sens local. L'analyse qualitative des textes du président de la République se fera également dans le but de rechercher l'implicite des discours du chef de l'État, dans le souci de comprendre les mécanismes discursifs de ceux-ci, parce qu'ils recèlent des stratégies d'évitement, d'amortissement des réactions, de canalisation et d'épuration des émotions ou de dénégation que le commun des mortels ne perçoit pas toujours.

1-Les enquêtes de terrain : La justification des sites d'observation.

Pour que cette investigation prenne corps, les observations, un sondage d'opinion, les entretiens, la recherche documentaire et une enquête de terrain à travers un questionnaire sont nécessaires. Le questionnaire sera adressé à un échantillon convenable et acceptable, regroupant plusieurs couches sociales de camerounais vivant dans les chefs lieux de quatre régions à savoir Yaoundé, Douala, Bamenda et Maroua. Le choix de ces quatre villes comme sites d'observation, répond à une logique²¹¹. La population d'étude encore appelée population cible ou parente est l'ensemble des individus auxquels s'applique l'étude. Les limites de cette population et ses caractéristiques sont définies en fonction des objectifs à atteindre. La

²¹⁰ L'analyse du discours critique s'est constituée dans le but de critiquer les relations de pouvoir dans les sociétés existantes et d'effectuer un changement social « positif ». Ainsi l'objectif consiste-t-il à repérer le contenu « idéologique » du discours selon un standard normatif explicite. Si Teun Van Dijk pratique la linguistique textuelle, les autres sont souvent proches de la sociologie interprétative (dite « qualitative » en Angleterre et en Allemagne. Lire à cet effet les auteurs tels que Teun Van Dijk, « Principles of critical discourse analysis », in *Discourse and society* 4 (2), 249-83 ; 1993b ; Normand Fairclough, *Critical discourse analysis : the study of language*, Harlow, UK : Longman, 1995b et Ruth Wodak, *Disorders of discourse*, London, Longman, 1996.

²¹¹ En effet, la ville de Yaoundé renvoie à la région siège des institutions, Douala à la capitale de la région économique étiquetée « ville frondeuse » du fait de son activisme dans tous les mouvements sociaux et manifestations contre le pouvoir, il s'agit d'une véritable poche de colère, Bamenda chef lieu de la région du Nord-Ouest comme « ville rebelle » du fait de son opposition radicale au régime en place, et enfin Maroua (fille aînée du Renouveau), capitale régionale de l'Extrême-Nord, qui pendant plusieurs décennies a toujours été un bastion fort du parti au pouvoir avec l'avènement du multipartisme.

population cible est alors l'ensemble des personnes sur qui l'on voudrait éventuellement généraliser les conclusions de l'enquête. Elle est le rassemblement de tous les cas qui répondent à un ensemble déterminé de caractères spécifiques. Autrement dit, elle est la population dans laquelle l'on prélève l'échantillon. En bref, définir la population, « c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et à quel titre ; déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on pose »²¹². Ici, la population cible des différentes villes est constituée des étudiants et des conducteurs de motos taxis, ainsi que de quelques fonctionnaires.

2-Le Sondage d'opinion

Un sondage d'opinion²¹³ est une technique d'investigation reposant sur le principe d'une enquête par interviews standardisées, auprès d'un échantillon restreint. Les motos taxis²¹⁴ et les étudiants constituent la population cible de ce travail. Quelques agents de l'État compléteront cet échantillonnage. Trois facteurs expliquent ce choix : un déterminant principal, à savoir leur rôle dans le déclenchement et l'entretien des violences de rue en 1990 et 2008, ensuite leur statut socio-économique et enfin leur omniprésence dans certaines communications du président de la République²¹⁵. Les résultats de ce sondage seront examinés au crible de la critique scientifique. Toute cette entreprise répond au souci de clarification de « l'attitude des camerounais face au pouvoir qui varie selon les régions, les catégories sociales et les âges »²¹⁶. Cette situation n'est pas statique et se modifie selon les circonstances, en provoquant une oscillation comportementale entre appréciation, indifférence ou critique acerbe.

Cet échantillonnage s'explique aussi par le choix d'une population très impliquée dans les mouvements sociaux et encline à répondre aux questionnaires²¹⁷ à elle adressés. La mesure de l'intensité de préférences des citoyens en termes d'opinions favorables ou défavorables par

²¹² Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2010, pp.46-47.

²¹³ Lire Lionel Marquis, *Sondages d'opinion et communication politique*, Suisse, Cahiers de Recherches en Sciences Po., n°38, 2005 ou Maurice Engueleguelé, « Opinion publique et sondages au Cameroun, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°169, 2001/3, pp.519-531.

²¹⁴ Joseph Keutcheu, « Le «fléau des motos-taxis» ou comment se fabrique un problème public au Cameroun », *Polis/RCSP*, vol.18-19, n°1&2, 2013-2014, pp.75-100. Lire également Alphonse Bernard Amougou Mbarga, « Le phénomène des motos-taxis dans la ville de Douala : crise de l'État, identité et régulation sociale : une approche par les *Cultural Studies* », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 34, n°1, 2010, pp.55-73.

²¹⁵ Lire à ce sujet Hélène Laure Menthong, « Mutation politique et champ scolaire : l'école aux politiciens », in Luc Sindjoun (sd.), *La révolution passive au Cameroun : Etat, Société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, pp.9-66. En effet depuis 1990, le président de la République affirme parfois : « la politique aux politiciens », et s'adresse aux motos taxis dans plusieurs de ses discours. En 2013 et 2014 par exemple selon le chef de l'État les «motos-taxis» ont joué un « rôle social évident» dans l'absorption du chômage des jeunes.

²¹⁶ Herman Touo, Les dynamiques d'ancrage du pluralisme partisan au Cameroun (1990-2006), L'économie des rapports entre pouvoir et opposition, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Yaoundé II, Décembre 2006, p.54.

²¹⁷ Voir le questionnaire administré dans le cadre de ce travail en annexes.

rapport à la communication présidentielle est également faisable à travers cette population. La technique d'analyse qualitative multi-variée prenant en compte des variables indépendantes, à savoir l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, vont être soumises à des variables dépendantes à savoir la réception et la perception du discours présidentiel, ceci dans la perspective de l'établissement d'une typologie des camerounais qui s'intéressent à l'activité discursive du président de la République en temps de crises. Il s'agit en fait de « combiner la rigueur de l'analyse quantitative des événements de protestation avec la richesse de l'analyse qualitative du discours »²¹⁸. Cette démarche encadrera le champ de réflexion que nous nous sommes fixés. Pour que cette entreprise de sondage d'opinion ne souffre guère de déficit de crédibilité, elle repose sur une méthode de quota, le choix des variables sociologiques ainsi que la détermination de la taille d'un échantillon homogène. Notre échantillon par ville est ainsi constitué de 50 personnes, soit 20 étudiants, 20 moto taxis et 10 fonctionnaires ou agents publics. Nous avons ainsi enquêté 200 personnes au total. Cela s'explique par le choix de l'analyse qualitative qui soulève de nouveaux problèmes en révélant des phénomènes intéressants. Notre travail de terrain dans les villes de Maroua, Douala, Yaoundé et Bamenda s'étend de mars à Août 2014.

Afin de mieux mesurer la réception, la perception et les effets de la parole présidentielle, le dépouillement, l'interprétation, puis l'analyse des données de terrain donnera une assise scientifique et intelligible à notre travail. À ce sujet, le logiciel *Cspro* nous a permis la conception du dictionnaire des données pour la réalisation du masque de saisie. Il s'agit donc d'un logiciel de saisie des données et d'enregistrement de données de terrain. Le logiciel *Spss1.0* quant à lui, nous a permis le traitement des données et la confection des tableaux.

²¹⁸ Marco Guigni, « Ancien et nouvel institutionnalisme dans l'étude de la politique contestataire », *op.cit.*, p.83.

PLAN DU TRAVAIL

PREMIÈRE PARTIE :

LES DISCOURS DE L'ÈRE DE LA DÉMOCRATISATION ET RITUELS DE COMMUNICATION DU POUVOIR : COMPRENDRE LA CRISE POLITIQUE ÉLARGIE ET LE POUVOIR DES MOTS

CHAPITRE I : LES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES ET LES CRISÉMES DES AXES DISCURSIFS PRÉSIDENTIELS : LE MYTHE PRÉSIDENTIEL ENTRE ALTÉRATION/ RÉACTIVATION ET LE POUVOIR DE LA RUE

CHAPITRE II: LITURGIES CRISOLOGIQUES DE COMMUNICATION DU POUVOIR : ANALYSE DU COMPORTEMENT ET DES POLARITÉS SYMBOLIQUES DE L'ORDRE DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL EN TEMPS INCERTAINS

DEUXIÈME PARTIE :

SENS ET PUISSANCE DES FIGURES DE DISCOURS DU “ PRINCE” : LA PAROLE DE LA MAGISTRATURE SUPRÊME À L'ÉPREUVE DE LA CONJONCTURE DÉMOCRATIQUE

CHAPITRE III: LA MAGIE DE LA PAROLE PRÉSIDENTIELLE COMME ARME DE GESTION DES AFFECTS POLITIQUES : INTROSPECTION DES CONTRAINTES DU JEU DÉMOCRATIQUE À “MOTIFS MIXTES”

CHAPITRE IV: RÉCEPTION ET PERCEPTION DE L'ACTE DE LANGAGE POLITIQUE : ANTHROPOLOGIE DU SENS DU CORPUS DISCURSIF PRÉSIDENTIEL EN SITUATION DE CRISES

PREMIÈRE PARTIE :

***LES DISCOURS DE L'ÈRE DE LA DÉMOCRATISATION ET RITUELS DE
COMMUNICATION DU POUVOIR : COMPRENDRE LA CRISE POLITIQUE
ÉLARGIE ET LE POUVOIR DES MOTS.***

L'évolution des sociétés dépend des sentiers historiques informés par des pesanteurs sociologiques²¹⁹ et psychologiques. Les trajectoires politiques des États sont travaillées silencieusement par ces aléas. De même, certaines institutions impriment un rythme à la société à travers les rôles qu'incarnent certains hommes d'État qualifiés de « providentiels »²²⁰ à tort ou à raison.

La pratique et l'exercice du pouvoir exigent des activités particulières en fonction des positions et des rôles dans la hiérarchie de la pyramide gouvernementale. La parole par exemple est un élément sacré du pouvoir au regard de sa force pratique, pragmatique et symbolique. La prise de la parole est fonction des conjonctures. Des situations spécifiques appellent des comportements langagiers particuliers. L'appareil organisateur de la société oriente l'acte énonciatif des acteurs sociaux et politiques pour éviter le surgissement des comportements centrifuges. L'usage de la parole par le président de la République, clé de voûte de l'équilibre institutionnel et étatique, suscite l'activation et la canalisation dans une direction donnée de l'émotion du peuple. La mise en scène de la parole ne banalise pas toujours le pouvoir, mais confère à "*l'homo loquens*"²²¹, un rôle d'incarnation du corps politique de premier ordre. Gerstlé s'inscrit en faux contre cette perception qui veut que : « La communication politique rentre assurément dans la classe des trajectoires étranges »²²². En fait, l'analyste en communication politique se doit de fournir un effort de déchiffrement de l'esprit du discours et de simplification du message politique. L'intervention discursive du président de la République est ointe des sacrements des rituels républicains. La majesté de cette fonction se donne ainsi à voir à travers la parole prononcée dans le cadre d'une mise en scène savamment orchestrée. La primauté de la parole présidentielle est vêtue des attributs du charisme que confère la posture de la fonction de la magistrature suprême. Toutefois, le pouvoir des mots du chef de l'État est éprouvé lorsque les situations de conjonctures critiques enfantées par les crises politiques, la mobilisation de la « société contre l'État »²²³, les mouvements sociaux, les grèves et parfois les mutineries ébranlent l'ordre établi. La carrière des crises est avérée au Cameroun avec le phénomène de démocratisation qui consacre le passage du monopole dur vers le monopole souple. L'ensauvagement de la cité gagne du terrain et assure le règne de la violence tant physique que symbolique. L'historicité des États

²¹⁹ Yves Déloye, *Faire de la science politique. Pour une socio-histoire du politique*, Paris, Bélin, 2002.

²²⁰ Jean Garrigues, *Les hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Paris, Seuil, 2012.

²²¹ Au sens d'Aristote, est un animal communiquant.

²²² Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p.1.

²²³ Alain Touraine, *Le pays contre l'État*, Paris, Seuil, 1981 ou Pierre Clastres, *La société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.

et des individus et de la société prend corps avec le phénomène de violence²²⁴. La gestion des passions politiques mettant dans une situation de face à face le pouvoir, la rue et l'opposition, appelle l'arbitrage des institutions républicaines. L'émergence conjoncturelle est parfois l'apanage de l'institution présidentielle. La prééminence de celle-ci est dans certain contexte la seule voie royale quant à l'étouffement des conjonctures critiques. L'efficacité de cette intervention s'inscrit dans la perception de Rials pour qui : « Le poids réel du président dépend de la stabilité de son jeu »²²⁵. Les interactions dans lesquelles, il se trouve forge ses perceptions de la réalité tout en éprouvant son rôle.

La sociologie historique du politique au Cameroun montre que les crises politiques façonnent les institutions. Ces crises politiques testent par exemple l'émancipation conjoncturelle de l'institution présidentielle, en dévoilant l'âpreté des antagonismes sociaux et politiques. Cependant, la rhétorique du président de la République s'articule autour des discours calibrés pour plomber les manifestations²²⁶ contestatrices et le désordre marqués par l'ébullition des esprits dans la rue et l'affirmation de la spirale belligène.

Élucider le sens des discours du président de la République, nécessite une émotion retenue et de l'objectivité. L'ère de la démocratisation instaure des pratiques rituelles nouvelles de communication de pouvoir, de la rue et de l'opposition. Les rapports entre les acteurs se construisent par l'agression, la violence verbale²²⁷ en fondant l'éthologie de la communication. Comprendre les crises politiques des années 1990 à l'aune de l'institution présidentielle et de l'interaction entre les protagonistes impose un rétrospectif sur les fondements de la crise de succession²²⁸ entre le premier président de la République et son successeur²²⁹, avant de nous plonger dans les mouvements contestataires et l'analyse des crises des axes discursifs présidentiels. L'altération et la réactivation du pouvoir présidentiel du fait de la mutinerie et de la rue retrace la dynamique des crises politiques de la deuxième République au Cameroun. Aussi, pour un besoin d'intelligibilité, l'analyse du comportement et des polarités symboliques de l'ordre du discours présidentiel en temps incertain s'impose afin de mieux cerner les liturgies crisologiques de communication du pouvoir.

²²⁴Eni Orlandi, « Historicité, individus et société contemporaine. Quel sens à la violence ? », in Colloque international, Analyse du discours et demande sociale : enjeux théoriques et méthodologiques, organisé par le SYLED, Paris : 27-29 novembre 2008.

²²⁵ Stéphane Rials, *Le président de la République*, Paris, PUF, 1981, p.49.

²²⁶ Olivier Fillieule, *Stratégies de rue. Les manifestations en France*, Paris, PFNSP, 1997.

²²⁷Béatrice Fracchiolla, « De l'agression à la violence verbale, de l'éthologie à l'anthropologie de la communication », in Béatrice Fracchiolla et alt., *Violences verbales*, Rennes, Presses universitaires, 2013, pp.19-36.

²²⁸ Roy May H. A., "The politics of succession in black Africa", *Third world quarterly*, January, 1988.

²²⁹ Samuel Eboua, *D'Ahidjo à Biya, le changement du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.

CHAPITRE I :

**LES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES ET LES CRISÉMES DES AXES
DISCURSIFS PRÉSIDENTIELS : LE MYTHE PRÉSIDENTIEL ENTRE
ALTÉRATION/ RÉACTIVATION ET LE POUVOIR DE LA RUE**

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Le pouvoir s'éprouve et se prouve. L'État est cet artifice dans lequel il se donne à voir. Cette organisation est pensée « pour avoir une explication satisfaisante de tous les phénomènes qui caractérisent l'existence et l'action du pouvoir politique »²³⁰. La constitution et la construction de l'État au Cameroun²³¹ découlent d'une situation empreinte de multiples soubresauts. Au-delà des débats liés à la greffe de l'État, à son indigénisation, à son hybridation et à sa faiblesse congénitale, cette organisation politique est partout passée par une trajectoire se rapportant à une odyssée²³². L'enracinement de la violence fondatrice dans l'espace camerounais remonte à la colonisation et est présente dans la lutte pour l'indépendance et le pouvoir. Bayart séquentialise cette période douloureuse de la naissance de l'État en trois étapes :

D'abord les années difficiles de 1958-1960, qui retracent l'arrivée d'Ahidjo au pouvoir après l'éviction du tout premier Premier ministre²³³ du Cameroun André Marie Mbida, tout en accordant une part belle à la mort du nationaliste Um Nyobé et le maquis bamiléké.

Ensuite, la séquence de 1960-1962 quant à elle dévoile la consolidation du pouvoir faite au regard de la réunification de 1961 et de l'ascension de l'Union Camerounaise (UC) comme parti du pouvoir.

Enfin, la période 1962-1976 consacre le régime de parti unique avec l'UNC²³⁴. Les dilemmes pour l'édification d'une Nation²³⁵ camerounaise au sens de son premier président semblent gommés par cet instrument politique qui entend fédérer tous les camerounais. L'ordre politique²³⁶ au Cameroun dépend étroitement d'une construction autoritaire, embouteillée dans le parti unique.

Contrairement à la trajectoire de l'État occidental, l'État ailleurs²³⁷ connaît des fortunes diverses. La destinée politique et sociale²³⁸ des institutions étatiques dépend des aléas multiples moulés par des trajectoires rectilignes ou des bifurcations.

²³⁰ Georges Burdeau, *L'État*, Paris, Seuil, 1970, p.14.

²³¹ Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, PFNSP, 1979.

²³² Etienne Le Roy, « L'odyssée de l'État », *Politique Africaine* n°61, mars 1996, pp.5-17.

²³³ Daniel Abwa, *André-Marie Mbida, premier Premier ministre camerounais (1917-1980), autopsie d'une carrière politique*, Paris, L'Harmattan, 1993.

²³⁴ Jean François Bayart, « L'Union Nationale Camerounaise », *Revue Française de Science Politique*, n°4, 1970, pp.681-718.

²³⁵ Jérôme Braun et George J.- Mc call, « Dilemmes de l'édification d'une nation: une brève introduction », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n°192, 2007, pp.169-171.

²³⁶ Eric Mathias Owona Nguini, *Sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun entre autoritarisme et démocratie (1978-1996)*, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, Thèse de Doctorat en science politique, 1997.

²³⁷ Luc Sindjoun, *L'État ailleurs, entre noyau dur et case vide*, Paris, Jouve, 2002.

²³⁸ Gérard Noiriel, « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième siècle*, n°24, oct.-déc., 1989, pp.81-96.

La sociogenèse de l'État au Cameroun est indépendante de la logique occidentale. La réadaptation de cette organisation est canalisée par une projection périphérique de l'État et son absorption locale. Aussi la libéralisation de la vie politique assure-t-elle une nouvelle orientation de l'État à l'épreuve de la société plurale. Il est donc fécond d'envisager l'État dans le cadre camerounais non comme simple institution mais comme « une force dans un champ complexe de forces, un acteur principal, régulateur, réconciliateur et réorganisateur de la société »²³⁹.

Aussi convient-il de relever que l'exécutif a toujours été au cœur du processus d'enracinement et d'affirmation de l'État. Dans le cadre de la République, la primauté du président n'est plus à démontrer. L'exigence fonctionnelle est forte. D'ailleurs, de plus en plus, dans les constitutions, le président de la République est dans la chaîne des représentations « en haut et au centre »²⁴⁰. Toutefois, dans l'évolution des institutions et l'expression du pouvoir, les héméronymes²⁴¹ catalysent les événements qui font date, sens et puissance. Afin de mieux cerner et comprendre les crises politiques au Cameroun, sous la deuxième République, il est indispensable d'analyser l'héméronymie des crises en allant de la crise de succession à la mobilisation de la rue (Section I). Aussi, afin d'observer cliniquement le président de la République comme une institution clef du pouvoir étatique et dépasser la conception archaïque qui limitait le champ de la science politique à la périphérie des institutions politiques, le décodage du « logos » critique du haut pendant les moments de conjoncture critique nous aidera à investiguer sur le positionnement énonciatif du président de la République pendant l'extase des passions politiques²⁴² (Section II).

SECTION I : ANALYSE DE L'HÉMÉRONYMIÉ DES CRISES POLITIQUES AU CAMEROUN : DE LA CRISE DE SUCCESSION À LA MOBILISATION DE RUE

La trajectoire politique des États n'est pas rectiligne. Il existe dans le processus d'ancrage de l'État en Afrique une sociogenèse spécifique qui vogue entre désordre, autoritarisme et ordre. Les crises, les mutations, les acteurs et les institutions conduisent les différentes étapes et orientations. Les événements qui font date²⁴³ confèrent un contenu aux

²³⁹ Etienne Le Roy, *op.cit.*, p.16.

²⁴⁰ Bertrand Pirat, « En haut et au centre : la prééminence présidentielle », *Mots, Les langages du politique*, n°68, mars 2002, pp.59-71.

²⁴¹ Laura Calabresse Steimberg, « Les héméronymes. Ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements », *Mots, Les langages du politique*, n°88, 2008, pp.115-128.

²⁴² Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Suisse, l'Âge d'Homme, 1983.

²⁴³ Laura Calabresse Steimberg, *op.cit.*

rôles que jouent les différents acteurs. Le pouvoir, l'opposition, la société civile²⁴⁴ et la rue dans le cadre de l'État participent à l'affectation d'un coefficient indispensable à l'institutionnalisation des rôles et comportements politiques. Le dérèglement de ce fonctionnement met à mal l'ordre et érige le désordre en instrument politique²⁴⁵.

La démocratisation présentée soit comme un mirage²⁴⁶, soit comme la voix royale vers un jardin de délices²⁴⁷ pour le peuple et la gouvernance, réoriente les rôles des différents acteurs et protagonistes. Le changement du processus d'adhésion à la violence politique consacre l'apparition de l'adversaire et non plus de l'ennemi. Les libertés individuelles et associatives permettent désormais la conjoncture politique du pouvoir suprême et de l'autorité présidentielle ainsi que l'émergence de la culture de l'opprobre²⁴⁸, mieux de la méfiance et de la défiance (Paragraphe I). Le subversif²⁴⁹ consacré en 1962 pour identifier l'ennemi de l'État tombe en désuétude ; le concept d'opposant le ressuscite, mieux le réinvente avec la démocratisation. De plus en plus, les mouvements sociaux de la contestation et l'engrenage de l'ensauvagement de la cité (Paragraphe II) prennent de l'ampleur.

PARAGRAPHE I: PROCESSUS D'ADHÉSION À LA VIOLENCE POLITIQUE PENDANT LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE: SOCIO-GENÈSE DE LA CONJONCTURE POLITIQUE FLUIDE DE L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE

Au-delà des événements fondant l'existence de l'État du Cameroun, il est avéré de constater que « réfléchir sur l'État et le politique en Afrique depuis les indépendances est une tâche à la fois nécessaire et décourageante. Le chercheur navigue entre les imprécations, les illusions et les fausses certitudes... »²⁵⁰. L'État importé²⁵¹ s'est réinventé et adapté aux réalités locales. Désormais, l'État en Afrique n'est plus un « objet scientifique non identifié »²⁵².

²⁴⁴Céline Thiriot, « Rôle de la société civile dans la transition et consolidation démocratique en Afrique : Eléments de réflexion à partir du cas du Mali », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2002/2, vol.9, pp.277-295, lire aussi Martin Dieudonné Ebolo, « De la société civile mythique à la société civile impure : entre assujettissement, émancipation collusion », in Luc Sindjoun, *La révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, pp.67-100.

²⁴⁵Patrick Chabal, Jean Pascal Daloz, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999.

²⁴⁶Francis Akindès, *Les mirages de la démocratisation en Afrique subsaharienne*, Paris, Codesria-Karthala, 1996.

²⁴⁷Philippe Braud, *Le jardin de délices démocratiques*, Paris, PFNSP, 1991.

²⁴⁸Joseph Marie Zambo Belinga, « L'opprobre dans le discours politique au Cameroun: De l'époque coloniale à nos jours », *Annales de la FALSH*, de l'Université de Ngaoundéré, vol.III, 1998, pp.77-97.

²⁴⁹Adolf Minkoa She, « Ruptures et permanences de l'identité de subversif au Cameroun. Le droit pénal au secours de la science politique », *Polis RCSP*, vol.1, Numéro spécial, 1996, pp.4-9.

²⁵⁰Mwayila Tshiyembe, « La science politique africaniste et le statut théorique de l'État : Un bilan négatif », *Politique Africaine*, n°71, 1998, p.109.

²⁵¹Bertrand Badie, *L'État importé, l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

²⁵²Gemdev, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.

L'évolution de son odyssee nous permet de l'envisager non comme institution, mais comme « une force dans un champ complexe de forces, un acteur principal, régulateur, réconciliateur et réorganisateur de la société »²⁵³. La société politique camerounaise²⁵⁴, de 1982 à 1986, entre dans une phase nouvelle. La deuxième République s'inaugure au Cameroun avec la démission du tout premier président de la République Ahmadou Ahidjo et sa succession par son dauphin constitutionnel Paul Biya le jeudi 4 novembre 1982. La discorde entre les deux acteurs s'installe progressivement. La suspicion s'enfle. Le bicéphalisme se dissipe. La crise de succession présidentielle met en jeu, de manière succincte, « des acteurs ayant des ressources politiques différentes. L'un (le président Biya) a comme ressource matérielle l'État et comme ressource idéologique, le changement ; l'autre (Ahidjo) a comme ressources matérielles, le parti unique et idéologique, la continuité »²⁵⁵.

Les fondements de la violence politique de la seconde République se nourrissent de l'hérédité politique et de la crise de succession (A). La rupture est consommée au soir de la tentative du coup d'État du 6 avril 1984 après l'alternance pacifique de novembre 1982 (B).

A/ HÉRÉDITÉ POLITIQUE ET CRISE DE SUCCESSION : LES FONDEMENTS DE LA VIOLENCE POLITIQUE

En appréhendant l'hérédité politique²⁵⁶ comme un bien, une dignité ou une charge transmis par voie de succession, il est possible de transférer cette notion dans le champ politique pour rendre compte de la succession en politique. La génétique politique de certains acteurs politiques est une construction. L'hérédité en politique²⁵⁷ trahit les liens qui existent entre la parenté et la politique²⁵⁸. Les travaux d'anthropologie politique révèlent les liens complexes d'inclusion évidente de l'un dans l'autre. Quoique la modernité rejette l'hérédité aux calendes grecques et l'associe aux pratiques surannées, Balandier²⁵⁹ dévoile l'imbrication entre la parenté et le pouvoir.

Dans les sociétés étatiques, les relations qu'entretiennent la parenté et le politique sont parfois taxées d'incestueuses en minorant l'argument du mérite familial dont parle

²⁵³ Etienne Le Roy, *op.cit.*, p.16.

²⁵⁴ Jean François Bayart, « La société politique camerounaise (1982-1986) », *Politique Africaine*, n°22, 1986, pp.5-35.

²⁵⁵ Luc Sindjoun, « Le président de la République », *op.cit.*, p.10.

²⁵⁶ Michel Offerle, « Usages et usure de l'hérédité en politique », *Revue Française de Science Politique*, 43e année, n°5, 1993. pp. 850-856.

²⁵⁷ Claude Patriat, Jean Luc Parodi, (dir.), *L'hérédité en politique*, Paris, Economica, 1992.

²⁵⁸ Jean Njoya, « Parenté et politique en imbrication : la construction politico-juridique de la succession héréditaire », *Polis, RCSP*, vol.16, n°1 & 2, 2009, pp.41-66.

²⁵⁹ Georges Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1984. Lire à ce sujet le chapitre III intitulé parenté et pouvoir, pp.60-91.

Bourdieu et en condamnant les transmissions lignagères du pouvoir dans une République. Et pourtant, il est indispensable de relativiser cette perception de la réalité. Dans bon nombre de sociétés africaines, l'enfantement des familles politiques est assuré par l'épisode des « pères de la Nation ». Cette situation intervient dans le cadre de l'institutionnalisation des partis uniques, la cooptation des dauphins issus de la parenté symbolique reposant sur une fiction génétique construite. L'ADN politique des acteurs politiques dévoile leurs cellules politiques, renseigne sur leur carte politique génétique et leur consacre une famille politique.

De plus en plus, le jeu politique s'accommode de la notion de parenté qui est protéiforme et à géométrie variable. La parenté en politique se donne à voir sous son penchant biologique ou symbolique. La succession pacifique du « père de la Nation »²⁶⁰ au Cameroun(2) est marquée par le passage de témoin entre Ahidjo et Biya dont le dauphinat est construit par le lien de la « parentocratie » politique (1).

1-Le recrutement politique de Biya : de la « parentocratie » politique au dauphinat constitutionnel

L'ascension politique des entrepreneurs politiques obéit à des logiques multiples. L'ambition, l'admiration et le loyalisme peuvent expliquer l'émergence, le rayonnement et la réussite d'un homme politique. De ces trois variables, « l'ambition est au politicien ce que l'appel du divin est aux moines, l'amour du profit aux managers, l'odeur du sang aux grands fauves »²⁶¹. La seconde variable qui peut pousser à la cooptation, « confère alors de puissantes ressources politiques, elle affermit des soutiens, consolide des allégeances, instaure une relation inégalitaire de confiance qui favorise la dévotion des fidèles tandis qu'elle donne une marge d'initiative précieuse à ceux qui en sont les heureux bénéficiaires »²⁶². La troisième variable est une attitude hautement respectable chez les serviteurs²⁶³ de l'État qui disposent de moyens administratifs importants, mais assujettis par des contraintes. Ce concept qui loue l'allégeance se décline sous divers aspects. D'abord le loyalisme par calcul qui exige à l'acteur d'être servile, de conformisme ou de confort. L'entrepreneur politique appréhende son investissement ici comme un moyen de se « tirer d'affaire » dans une situation embarrassante. Puis, le versant qui s'apparente au fanatisme et se nourrit de « l'amour

²⁶⁰ Harris Memel Fotê, « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol.31, n°123, 1991, pp.263-285.

²⁶¹ Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007, p.17.

²⁶² *Ibid.* p.16.

²⁶³ Jean Raphaël Alventosa, « Serviteurs de l'État : moyens et contraintes », *Pouvoirs*, n°117, 2007, pp.77-92.

exacerbé du chef, la confiance illimitée dans son génie inspirent des dévouements jusqu'aboutistes, suicidaires ou meurtriers »²⁶⁴.

Les logiques de recrutement politique²⁶⁵ peuvent être insondables, mais le non-renouvellement des élites²⁶⁶ d'une caste dirigeante vogue irréversiblement vers la fin de règne des systèmes et des idéologies politiques.

En inclinant à une reformulation des termes de référence conceptuels, les résurgences de l'hérédité politique structurent le rapport de la parenté au politique. Les variations de ce modèle alimentent plusieurs scénarii de succession au pouvoir. Au Cameroun, dans le cadre de la deuxième République, le mode opératoire de la « parentocratie » renseigne sur la construction politico-juridique de la succession héréditaire entre Ahidjo et Biya en 1982. La bataille de l'unité nationale gagnée, le manque de combat politique ouvre la porte au renouvellement des élites politiques au sommet de l'appareil étatique. Pour Achille Mbembé, « la formule autoritaire de gouvernement avec laquelle il s'était si bien identifié était désormais en crise, épuisée »²⁶⁷. Ahidjo comme certains « dirigeants de l'État formel s'efforcent de mettre en place des structures sociopolitiques de confiance, d'obéissance et de coopération »²⁶⁸ et même de domination. La retraite présidentielle ainsi prise n'entraîne aucunement la retraite politique.

En effet, le « père de la Nation » apparaît dans la cooptation des hommes politiques comme un demiurge qui par la force et le pouvoir du décret fait et défait la carrière politique²⁶⁹ de ses collaborateurs, tout en conférant à l'effet de trajectoire politique, une courbe ascendante ou descendante. Le patrimoine génétique politique de Biya est constitué des chromosomes du décret présidentiel d'Ahidjo et de l'ovaire de l'UNC. La nidation qui suit, produit la cooptation au sein du parti unique et sa nomination au prestigieux poste de premier ministre, passage obligé pour la présidence de la République. La fécondation politique de Biya est la résultante de tout ce processus de reproduction politique.

L'itinéraire politique de Biya est « atypique », au regard de son parcours dans les arcanes du pouvoir. En effet, d'octobre 1962 à novembre 1982, il affiche une trajectoire

²⁶⁴Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, op.cit., p.227.

²⁶⁵ Daniel Gaxie, « Les logiques de recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.30, 1980, pp.5-45.

²⁶⁶ Jean Pascal Daloz, *Le non-renouvellement des élites*, Bordeaux, CEAN, 1999.

²⁶⁷ Achille Mbembé, « Le Cameroun après la mort d'Ahmadou Ahidjo », *Politique Africaine*, n°37, mars 1990, p.121.

²⁶⁸ Victor T. Le Vine, « Edification nationale et politique informelle », *Revue Internationale de Science Sociale*, n°192, 2007/2, p.173.

²⁶⁹ Mattéi Dogan, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue Française de Sociologie*, n°8-4, 1967, pp.468-492, et Criqui, « Les carrières des élites politiques locales », *Revue Politique et Parlementaire*, n°946, mars-avril 1990, pp.44-53.

rectiligne et ascendante dans l'appareil gouvernant. Il passe ainsi de chargé de mission à la présidence de la République à président de la République en séjournant au poste clé de premier ministre. Le bref séjour hors de l'institution présidentielle le place au ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Culture de janvier 1964 comme directeur de cabinet, puis en juillet 1965 comme Secrétaire Général du même ministère.

En nommant Biya à ces différents postes de responsabilité, sans oublier son long séjour au cabinet civil de la présidence de la République comme directeur, puis au secrétariat général de la présidence comme secrétaire général, ministre secrétaire général et ministre d'État secrétaire général, de juillet 1965 à Juin 1972, avant d'être nommé premier ministre le 30 juin 1975, Ahidjo fit de ce dernier son « fils spirituel ». La nomination de Biya à ce poste fait du premier ministre non seulement un acteur économique et social²⁷⁰, mais surtout politique. Biya pendant plusieurs années est un homme de la présidence au sens de Cohen²⁷¹.

À l'analyse, tout laisse croire que « le politique s'accommode de la parenté par une entente tacite »²⁷², et que l'enfantement biologique n'est pas la seule source de reproduction. L'hérédité politique sous laquelle la dévolution successorale du pouvoir s'opère entre Ahidjo et Biya, ne dévoile pas une filiation entre les acteurs au sens du droit de la famille biologique, mais de la famille politique et idéologique. La filiation qui prévaut ici est de type adoptif. Bien plus, l'ascension de Biya relève de la prise d'un acte administratif discrétionnaire, qui du point de vue formel, repose sur une décision prise unilatéralement par une autorité politique. Du point de vue matériel, l'acte pris par le président de la République Ahidjo relève du pouvoir discrétionnaire et vise un seul individu qui est porté au pinacle du pouvoir exécutif, comme successeur constitutionnel. Le pouvoir discrétionnaire²⁷³ dans l'appréciation de l'opportunité de l'action devrait montrer la subordination de l'acte à la propre volonté de l'autorité décisionnaire. L'organe exécutif prend ainsi une décision exécutoire qui n'exige pas le contreseing du Premier ministre et confère des droits à l'individu désigné. La force juridique de l'autorité de la chose décidée prend effet dès la signature dudit décret et s'appuie sur la théorie des droits acquis. L'abrogation de cet acte doit être décidée par la même autorité et selon les mêmes formes que la décision qu'il s'agit d'abroger : c'est la règle du parallélisme des compétences et des formes.

²⁷⁰ Patrick Suet, « Le Premier ministre, acteur économique et social », *Pouvoirs*, n°83, 1997, pp.75-88.

²⁷¹ Samy Cohen, « Les hommes de l'Elysée », *Pouvoirs*, n°20, 1981, p.87-100.

²⁷² Jean Njoya, *op.cit.*, p.45.

²⁷³ Alain Bockel, « Contribution à l'étude du pouvoir discrétionnaire de l'administration », *AJDA*, Juillet-Août, 1978, pp.355-370.

Le décret présidentiel relatif à la nomination du premier ministre, la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'exercice des pouvoirs exceptionnels dévolus à ce dernier appartiennent aux décisions exécutoires à portée générale ou individuelle. Le droit administratif définit les droits et obligations de l'appareil administratif en lui permettant de remplir pleinement sa mission d'intérêt général. La publication et ou la notification²⁷⁴ des actes administratifs unilatéraux les rend exécutoires. Certes, l'acte administratif unilatéral fait grief lorsqu'il affecte l'ordonnement juridique, mais dans le cas d'espèce, la désignation du premier ministre comme successeur du chef de l'État respecte la Constitution de 1979. L'élaboration des actes administratifs unilatéraux comporte des éléments formels et des éléments matériels. Les éléments de nature formelle sont la compétence et les formes, la procédure selon laquelle la décision est prise. Ces éléments concernent la légalité externe des actes. Les éléments de nature matérielle sont les motifs ou cause de la décision, l'objet et le but. Ils concernent la légalité interne. La désignation du Premier ministre s'inscrit dans le respect de la loi fondamentale qui précise que le chef de l'État nomme aux emplois civils et militaires. Le président de la République est donc l'autorité investie du pouvoir de nomination et apparaît d'office comme le détenteur incontestable de la qualité de supérieur hiérarchique à l'égard de l'ensemble des fonctionnaires soumis à sa nomination. La Constitution de 1979 fait de lui l'autorité administrative suprême et unique. Par conséquent ses actes et décrets sont soustraits à tout contrôle de la part des juridictions administratives et judiciaires. Il sied de relever ici que la compétence du chef de l'État n'est pas liée, car il pouvait à tout moment changer de Premier ministre. Du point de vue de la légalité, il n'y a rien à dire. Toutefois, du point de vue de l'opportunité, cet acte peut être apprécié. « Le choix du moment » pour parler comme Hauriou bénéficiait de l'encadrement juridique. Tout d'abord, la compétence du président de la République est liée parce que la Constitution de 1979 fixe de façon claire les conditions de succession. Il est difficile d'apprécier cet acte présidentiel, car les motifs de la démission d'Ahidjo font toujours l'objet de controverse. Cependant, il est possible d'appréhender le but poursuivi dans le sens de la sauvegarde de l'intérêt général en respectant la loi fondamentale de l'État du Cameroun.

En signant et en promulguant l'amendement de la loi n°79/02 du 29 juin 1975 qui fait du Premier ministre le successeur constitutionnel du président de la République, Ahidjo

²⁷⁴ Selon Georges Vedel et Pierre Delvolvé, *Le droit administratif*, Paris, PUF, 1990, p.296, la publication est un mode de publicité impersonnel (Insertion dans un recueil officiel dans le journal officiel par exemple ou l'affichage. La notification quant à elle est un mode de publicité personnel (Lettre).

fait de Biya son dauphin constitutionnel et le potentiel héritier de la République²⁷⁵. Les signes prémonitoires d'une succession constitutionnelle à la tête de l'État pointent à l'horizon. Le cens caché par devers l'hérédité politique dévoile la parenté politique qui existe entre un père spirituel et un fils unis par le lien ombilical du parti. L'ouverture du sacre présidentiel à ce dernier renforce l'idée de la famille politique. Le processus de la fabrique de l'alternance entre dans sa phase de réalisation. Le génotype politique de son successeur est achevé.

2- Succession pacifique du « père de la Nation » et bicéphalisme : l'incarnation des rôles politiques

La succession²⁷⁶ sera perçue ici comme révélateur de point d'entrée pour une réflexion sur les transformations du politique au Cameroun. Cette notion renseigne sur le moment²⁷⁷ qui façonne le successeur.

Le bicéphalisme quant à lui, sera cerné comme le thermomètre montrant la persistance de la logique de la personnalisation et de la conservation du pouvoir. Il ne s'agit pas pour nous de faire une sociologie des générations²⁷⁸ qui se passent le pouvoir afin d'assurer la continuité de l'État, mais de comprendre les interactions entre des acteurs qui veulent incarner des rôles politiques²⁷⁹ de premier ordre. Pour ce faire, l'évacuation du débat sur la légitimité de l'accession du Premier ministre au poste de président de la République est nécessaire. L'encadrement constitutionnel semble avoir résolu cette problématique, car elle dispose : « Le président de la République est élu au suffrage universel direct... »²⁸⁰. Cette clause constitutionnelle oint le président de la République du sacrement de la volonté populaire et clôt le débat d'un point de vue juridique²⁸¹. La révision constitutionnelle de 1979, donne une autre trajectoire à cette armature juridique de départ.

La notion de rôle rendra compte de la rupture entre le président sortant et son dauphin constitutionnel²⁸². Il s'agit de cerner comment les rôles rattachés à l'institution présidentielle sont tenus. Toutefois, la clause constitutionnelle conférant un rôle de premier

²⁷⁵ Patrick Harismendy, Sady-Carnot : Un héritier de la République, Thèse de Doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, 1994.

²⁷⁶ El Hadj Mbodj, La succession du chef d'État en droit constitutionnel africain (analyse juridique et impact politique), Thèse de Doctorat d'État en droit, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 1991.

²⁷⁷ Julien Talpin, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue Française de Science Politique*, vol.60, 2010/1, pp.91-115.

²⁷⁸ Claudine Attia-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

²⁷⁹ Catherine Achin, et alt., « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : Réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons Politiques*, n°31, 2008, pp.5-17.

²⁸⁰ Article 6 (1) de la constitution Camerounaise de la constitution de 1972.

²⁸¹ Georges Burdeau, « La succession : le point de vue d'un juriste », *Revue Politique Parlementaire*, mai 1969.

²⁸² Maurice Kamto, « Le dauphin constitutionnel dans les régimes politiques africains (Les cas du Cameroun et du Sénégal) », in *Penant*, n°781-782, Août, 1983, pp.256-282.

plan au parti politique (UNC) dicte et complexifie les relations entre Ahidjo et Biya. Pour une meilleure intelligibilité, le concept de rôle s'opérationnalisera ainsi au sens de Giddens dans les cadres spécifiques d'interaction pendant les moments ritualisés ou des moments critiques. Ces cadres engagent inéluctablement des comportements sur la scène politique et dévoile dans le cas camerounais de la succession au pouvoir, la politique de la concurrence²⁸³ dans la quête de la monopolisation du marché politique. En politique, il est important de tenir son rôle au lieu de le subir²⁸⁴.

En quittant la présidence de la République, Ahidjo, 58 ans²⁸⁵, conserve la présidence du parti l'UNC et cède son siège à Biya âgé alors de 49 ans. Pour Muxel, « la jeunesse apparaît dès lors comme un "moratoire" alors que la vieillesse invite au retrait de la vie civile »²⁸⁶ et politique. Dans un message bref, intervenu au journal de 20 heures, Ahidjo dit simplement qu'il quitte son poste en ces termes :

Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président de la République. Cette décision prendra effet le samedi 6 novembre à 10h...J'invite toutes les Camerounaises et tous les Camerounais à accorder sans réserve leur confiance, et à apporter leur concours à mon successeur constitutionnel M. Paul Biya. Il mérite la confiance de tous à l'intérieur et à l'extérieur.

La démission²⁸⁷ de cet acteur politique ne laisse pas indifférent. Elle intrigue, inquiète le peuple et suscite des interrogations et interprétations diverses. Qu'il s'agisse d'un coup d'État médical comme le pense certains, ou d'une véritable lassitude du pouvoir, Ahidjo comme Senghor au Sénégal entre dans l'histoire. Pour Roux, il existe deux types de démission : la démission à connotation négative lorsqu'elle est forcée et à connotation positive, lorsqu'elle entend éviter de fragiliser une institution. Ici, tout compte fait, la démission est imposée par le démissionnaire. Qu'il s'agisse des agents appartenant à la sphère administrative ou politique, il convient de relever que « la démission des élus n'est pas susceptible d'être entravée par une autorité tierce »²⁸⁸. La stratégie de contrôle paternaliste du pouvoir semble justifier la posture d'Ahidjo lorsqu'il quitte le pouvoir. Le président « père de la Nation » démissionne et désigne son successeur qui apparaît comme son « fils ». La visibilité de la primauté du parti sur le président de la République devient patente car « le

²⁸³ Emmanuel Combe, *La politique de la concurrence*, Paris, La découverte, 2002.

²⁸⁴ Jacques Lagroye, « on ne subit pas son rôle », *Politix* Deuxième trimestre, vol.10, n°38, 1997, pp.7-11.

²⁸⁵ Annick Percheron, René Remond, *Âge et politique*, Paris, Economica, 1991.

²⁸⁶ Anne Muxel, « Le moratoire des années de jeunesse », in Annick Percheron et René Remond, *op.cit.*, p. 210-226.

²⁸⁷ Emmanuel Roux « La démission en droit public français », *Revue Internationale de Droit Comparé*, vol.54, n°1, janv.-mars, 2002, pp.231- 233.

²⁸⁸ *Ibid.*, p.232.

parti définit les grandes orientations de la politique que le gouvernement doit mettre en œuvre »²⁸⁹. Tel est le crédo qui semble fonder la stratégie du parrain du président Ahidjo. La question qui se pose dès lors est celle de savoir qui gouverne²⁹⁰ au Cameroun ?

Pour gagner le « pari de la succession »²⁹¹, Ahidjo n'a pas lésiné sur les moyens. Les délices de la connotation génétique entre le chef et son peuple consommés, la sortie de l'arène politique d'Ahidjo est inéluctable. Le « bâtisseur de la Nation »²⁹² camerounaise a été de tous les combats, de l'indépendance à l'unification de l'État. L'usure du pouvoir est la résultante de l'effritement du capital personnel et de l'amenuisement du rayonnement politique de son détenteur.

La sortie du président Ahidjo conforme à la norme constitutionnelle est diversement appréciée. Certains de ses proches collaborateurs ne conçoivent pas cette démission, alors que d'autres observateurs saluent cette décision. La tournée provinciale²⁹³ de ce dernier pour faire adouber son dauphin participe de la stratégie de légitimation de son successeur qui l'affuble de qualificatifs admiratifs. Il s'agit aussi de la création d'un lien ombilical entre les deux hommes. La passation de pouvoir présidentiel²⁹⁴ entre les deux hommes se produit sans anicroches. Dans son discours de prestation de serment le 6 novembre 1982 à l'Assemblée Nationale, le dauphin Biya affirme :

...En cette circonstance solennelle et émouvante, circonstance sans précédent dans l'histoire de notre jeune Nation, l'heure est à l'hommage, avant d'être à l'engagement et à l'expression de la fidélité. En effet, à mon illustre prédécesseur, mieux, à celui dont j'ai eu l'insigne honneur d'être pendant des années, le collaborateur, je dois un grand et vibrant hommage empreint de déférence et d'admiration. Digne et prestigieux fils de ce pays, père de la Nation camerounaise, artisan de son unité et de son développement, le président Ahmadou Ahidjo se sera révélé à nos yeux comme un géant de l'histoire camerounaise, de l'histoire africaine, de l'histoire tout court...

Avant d'être apprécié comme espace d'expression de la gratitude, le serment du 6 novembre 1982 est le moment qui consacre l'homme politique. Aussi, s'agit-il du

²⁸⁹ Cette manœuvre bénéficie de la modification de la loi fondamentale camerounaise de 1972, qui précisait que le président de la République définit la politique de la nation.

²⁹⁰ Pierre Flambeau Ngayap, *Cameroun : Qui gouverne ?* Paris, L'Harmattan, 1983.

²⁹¹ Georges Vedel, « Le pari de la succession », in *la Nef*, 1968.

²⁹² Philippe Gaillard, *Ahidjo, patriote et despote, bâtisseur de l'État camerounais*, Paris, Jeune Afrique Livres, 1994.

²⁹³ Nicolas Mariot, « Le président en voyage: Rapprochement physique et distanciation protocolaire », in Yves Déloye, et Alt., *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.263-280.

²⁹⁴ Stéphanie Gruet, « La passation des pouvoirs présidentiels aux États-Unis : le presidential transition act », *Pouvoirs*, n° 130, 2009/3, pp.151-161.

développement de la gratitude du président Biya envers son prédécesseur et de ses débuts²⁹⁵ à proprement parler en politique. Et pourtant, la gratitude est une vertu morale²⁹⁶ et non politique. Il semble ainsi judicieux pour les acteurs politiques de ne guère fonder sur cette notion d'excessives espérances. Braud pense d'ailleurs qu'il est « bien peu d'ambitieux qui envisagent un seul instant de sacrifier une carrière politique prometteuse par fidélité à un dirigeant »²⁹⁷. Néanmoins, les notions de loyalisme, fidélité, gratitude sont des données contingentes. La transmission²⁹⁸ héréditaire du pouvoir ne lie en rien le pacte entre les acteurs qui se succèdent.

En effet, pour installer son Premier ministre au fauteuil de successeur constitutionnel, le président Ahidjo use de la force du décret à travers la nomination²⁹⁹ et enfile les gangs des précautions constitutionnelles. La révision constitutionnelle du 9 juin 1979³⁰⁰ érige le Premier ministre en successeur constitutionnel du président de la République. Celui-ci a désormais un destin présidentiel.

À l'analyse, cette exception camerounaise est un modèle de succession. Toutefois, la conservation de la tête du parti commande de comprendre qu'Ahidjo quitte le pouvoir en conservant les manettes de décision. Le parti est l'appareil qui oriente la vie du peuple et les actes du président. Ahidjo, le président de l'UNC, apparaît comme le manager de la politique et son successeur comme le manager du pouvoir exécutif. La succession survenue en novembre 1982 est une garantie de la continuité du régime et davantage comme une technique de gouvernement, qui lie intimement la notion de succession et celle d'héritage politiques³⁰¹. En investissant son successeur constitutionnel comme membre du bureau politique et du comité central de l'UNC au deuxième congrès ordinaire à Douala en février 1975 avant d'être nommé Premier ministre le 30 juin de la même année, Ahidjo fait de Biya en février 1980 le vice-président du comité central de l'UNC au congrès de Bafoussam. Le recrutement

²⁹⁵ David Valence, « 1967 : L'opération des "jeunes loups" ou les débuts politiques de Jacques Chirac », *Revue d'Histoire Politique*, 2009/3, n°HS 5, pp.22-33.

²⁹⁶ Paul Ricoeur, « Morale, éthique et Politique », *Pouvoirs*, n°65, 1993, pp.5-17.

²⁹⁷ Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007, p.162.

²⁹⁸ David Berliner, « Anthropologie et transmission », *Terrain*, n°55, 2010, pp.4-19.

²⁹⁹ Philippe Yolka, « Le pouvoir de nomination du chef de l'État sous la cinquième république », *Revue de Droit Public*, n°3, 1999, pp.718-758.

³⁰⁰ Lire à ce sujet, François-Xavier Mbomé, « Réflexions sur la réforme constitutionnelle du 9 juin 1979 au Cameroun », *Penant, Revue de droit des pays d'Afrique*, n°773, juillet –Août- Septembre, 1981 ou Abiabag, « La succession du président de la république d'après la révision constitutionnelle du 29 juin 1979 au Cameroun », *Revue Juridique et politique*, T.33, n°4, Paris, Décembre 1979.

³⁰¹ Peter Anyang Nyong'o, « Succession et héritage politiques : le Président, l'État et le capital après la mort de Jomo Kenyatta », *Politique Africaine*, n°3, 1981, pp. 7-25.

politique du dauphin ne répond pas à une rétribution du militantisme³⁰², mais plutôt à des rémunérations symboliques récompensant l'activité et la fidélité d'un collaborateur. Le président Ahidjo s'apparente à un politicien investisseur³⁰³ qui active les « ressources institutionnelles-rétributives » pour conférer une légitimité partisane à son successeur et mieux contrôler l'activité politique nationale. La position institutionnelle confère à Ahidjo des ressources multiples qui vivifient le pouvoir. L'ascension administrative³⁰⁴ et politique de Biya est le fait du président qui construit ainsi pour son Premier ministre un « degré de dépendance à l'égard du parti et le stade d'avancement de la carrière comme les deux dimensions structurantes des stratégies de gestion du politicien investisseur »³⁰⁵. L'exercice du pouvoir s'accompagne curieusement toujours de largesses prodiguées et des promotions discrétionnaires pour consolider des fidélités. De même, l'allégeance et le loyalisme total de Biya envers son géniteur politique peuvent s'expliquer par la peur permanente de la disgrâce qui est « un aiguillon à la fois douloureux et remarquablement efficace pour susciter le dévouement le plus absolu »³⁰⁶. Le président Ahidjo après la révision constitutionnelle du 9 juin 1975 peut changer de premier ministre selon son bon vouloir. La paternité et la « tutellisation » d'Ahidjo sur Biya peut se percevoir dans ses propos lors de la réunion du bureau politique de l'UNC le 11 décembre 1982 en ces termes : « M. le président de la République, vice-président du comité central, chargé de diriger ou de veiller à la bonne tenue de ces assises (5^e conseil national de l'UNC) a pu le faire d'heureuse manière et m'en a rendu compte ».

Il s'agit en fait du marquage de l'ascendance politique du père sur le fils et l'affirmation des relations verticales entre les deux hommes. Cet élargissement de la matrice des possibles multiplie la gamme de combinaisons de contrôle du président Ahidjo et réduit le rôle du président de la République en simple figuration tout en renforçant le rôle du président national de l'UNC. Au-delà du fait qu'il rassemble ses membres au regard des projets politiques partagés, des valeurs communes, le parti politique remplit également un rôle dans le recrutement du personnel politique et de la socialisation. Le parti unique est au sens de Gazibo « une armature institutionnelle qui permet le contrôle, et la mobilisation politique des

³⁰² Daniel Gaxie, « Economie des partis et rétributions du militantisme » *Revue Française de Science Politique*, vol.27, n°1, 1977, pp.123-154.

³⁰³ Jean Patrice Lacam, « Le politicien investisseur, un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue Française de Science Politique*, 38^e année, n°1, 1988, pp.23-47.

³⁰⁴ Gérard Timsit, et Céline Wiener, « Administration et politique en Grande-Bretagne, en Italie et en République fédérale d'Allemagne », *Revue Française de science politique*, n°13, Juin 1980, pp.506-532 ou Francis de Baeque et Jean-Louis Quermonne (éd.), *Administration et politique sous la Ve République*, Paris, PFNSP, 1981.

³⁰⁵ Jean-Patrice Lacam, *op.cit.*, p.36.

³⁰⁶ Philippe Braud, *op.cit.*, p.103.

sociétés africaines »³⁰⁷. Après avoir servi comme tremplin de positionnement politique au dauphin constitutionnel, le parti politique au moment de l'alternance apparaît davantage comme un moyen de pression sur le successeur. Toutefois, les interactions stratégiques des différents acteurs cultivent des attitudes personnelles afin d'assurer leur survie politique. L'évitement des « placards dorés » du fait de « l'éviction-promotion » ou sanction par les serviteurs de l'État provoque le développement des comportements de fidélité supposée. De ce fait, « réserve et discrétion sont des vertus cardinales attendues de ceux qui partagent les secrets, savent les faiblesses ou les failles de celui qu'ils servent »³⁰⁸. Le Premier ministre Biya se reconnaissait dans ces manières de faire, de penser et d'agir. La convoitise du pouvoir n'a pas eu raison de lui, car il s'agit tout à la fois d'un dopant, d'un analgésique et d'un hallucinogène.

En prenant le pouvoir le 6 novembre 1982, Biya crée les nouveaux mots³⁰⁹ du politique : « Rigueur et moralisation »³¹⁰. Ceux-ci sont en fait les notions clés, mieux les boussoles de son régime.

Toutefois, le bicéphalisme qui se vit, laisse apparaître des tensions entre les deux hommes qui hier encore entraient dans l'histoire d'un continent secoué par les prises de pouvoir par les armes. La mobilisation du répertoire langagier du paternalisme par l'ancien président avait pourtant inondé ses discours appelant à la confiance du peuple entier à son successeur constitutionnel. Curieusement, la période de 1982 à 1986 consacre la compétition entre deux hommes dans le cadre du même appareil politique.

La formule selon laquelle « le pouvoir se mange en entier »³¹¹ qui s'apparente à la version de la science politique « the winner takes all », mais davantage à une conception anthropophagique déconstruit le système d'alternance politique entre les deux hommes. L'entente « père-fils » passe à l'étape ami-ennemi. Le mode de transmission héréditaire peut ainsi être à géométrie variable. Foucher avoue clairement l'existence des chocs de successions pacifiques survenus au Cameroun et au Sénégal en ces termes : « Le remplacement d'un chef d'État par un autre issu du même camp suscitait des tensions... dans les deux cas, il a fallu

³⁰⁷ Mamoudou Gazibo, Céline Thiriot, « Le politique en Afrique dans la longue durée : Historicité et héritages », in Mamoudou Gazibo et Céline Thiriot (dir.), *Le politique en Afrique, État des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, p.32.

³⁰⁸ Philippe Braud, *op.cit.*, p.223.

³⁰⁹ Ariel Crozon, « Maneno Wa siasa, les mots du politique en Tanzanie », *Politique Africaine*, n°64, 1996, pp.18-30.

³¹⁰ Pascal Durand, *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2007. Lire également Jacques Fame Ndongo, *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*, Yaoundé, Sopecam, 1983.

³¹¹ Fabian Johannes, *Power and performance. Ethnographic explorations through proverbial wisdom and theater in Shaba*, Madison, The University of Wisconsin press, 1990.

qu'une épreuve de force plus ou moins dure établisse sans conteste le pouvoir du dauphin et confirme la retraite du sortant »³¹². L'alternance pacifique d'hier se mute en tensions ouvertes entre les deux principaux « entrepreneurs politiques ». La fable des deux coqs (Ahidjo et Biya) qui vivaient en paix et dont les rivalités sont réveillées par la poule (pouvoir) est évocatrice à plus d'un titre pour peindre cette crise. Au sens de Weber,

*Entrer dans la politique, c'est participer à des conflits dont l'enjeu est la puissance. Puissance d'influer sur l'État et par là même sur la collectivité. Du même coup, on s'oblige à se soumettre aux lois de l'action, fussent-elles contraires à nos préférences intimes et aux dix commandements, on conclut un pacte avec les puissances infernales, on se condamne soi-même à la logique de l'efficacité*³¹³.

B/ LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DU 6 AVRIL 1984 : DE L'ALTERNANCE PACIFIQUE À LA PAROLE DES ARMES

L'éclatement de la crise entre Ahidjo et Biya après la succession de 1982 consacre l'érection d'une crise politique restreinte animée par deux acteurs. En fait, la problématique de l'alternance sous la deuxième République au Cameroun est pensée par le président Ahidjo. Les modifications constitutionnelles sont provoquées à partir de 1979 pour donner un contenu à la fonction de Premier ministre qui devient le dauphin constitutionnel du président de la République. Le concept d'alternance est certes une notion insaisissable qui s'apparente à une noix creuse³¹⁴, mais elle nous permettra de comprendre les fondements de la fonction présidentielle sous Biya et les origines³¹⁵ de la deuxième République. Tandis que d'aucuns lui accordent une sorte de consensus révérenciel à son égard, « on s'interroge peu sur sa signification, qui paraît d'une évidence limpide, et on redoute le tabou qui l'accompagne »³¹⁶. Et pourtant, cette notion consacre dans une démocratie pluraliste une permutation de deux partis au pouvoir. Elle opère un changement de rôle entre des forces politiques situées dans l'opposition qu'une élection au suffrage fait accéder au pouvoir. Cette procédure ne prend corps que s'il existe une bipolarisation des forces politiques. L'alternance concilie ainsi la continuité des institutions avec le renouvellement des élites. Dans la plupart des États africains, avant la période de démocratisation, l'alternance se matérialise après le décès ou la

³¹² Vincent Foucher, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : Persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n°129, 2009/2, p.132.

³¹³ Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Union générale, 1963, p.31.

³¹⁴ Edgar Faure, « L'alternance ou la noix creuse », *Pouvoirs*, n°1, 1977, pp.9-18.

³¹⁵ Frédéric Turpin, « Aux origines de la Ve République, Charles de Gaulle et la fonction présidentielle », *Revue d'Histoire Politique*, 2007, n°7, pp.99-107.

³¹⁶ Edgar Faure, *op.cit.*, p.9.

démission du président de la République. Dans ce cas, l'épreuve de coup de force ou la succession par les mécanismes constitutionnels des partis uniques peuvent prendre le relais.

Au Cameroun, l'alternance voulue par le président de la République, est construite par les solutions constitutionnelles qui permettent le jeu de l'alternance. Ahmadou Ahidjo joue ici pleinement un rôle d'arbitre-régulateur, mieux d'arbitre-capitaine³¹⁷ qui réduit l'État à un instrument de force pour ordonner la scène politique. La nécessité et les conditions³¹⁸ de l'alternance réunies, les différents acteurs en lice acceptent ses impératifs et ses contraintes. La survivance et la continuité de la politique de l'État unitaire supposent une rotation des élites institutionnalisée. La continuité en rapport avec l'alternance « peut être d'abord analysée comme limite au changement, comme zone d'invariance et de stabilité...L'alternance est reproduction de valeurs, d'attitudes et de sensibilités face à la réalité politique. Elle protège les fondements du système, modère les conflits, interdit les changements profonds et détermine le cadre de modifications possibles »³¹⁹. L'interdépendance entre l'environnement politique et l'alternance structure les rapports entre les différents protagonistes.

À l'analyse, l'alternance voulue par Ahidjo³²⁰ immunise relativement son pouvoir et le reproduit³²¹ tout en maximisant le contrôle des dispositifs de patronage politique. Au lieu d'être une véritable rotation de gouvernements, il s'est agi de permutation des hommes acquis à sa cause. Le partage du pouvoir vraisemblablement ne s'entendait pas au sens d'un départ des affaires, mais plutôt au sens d'une cohabitation³²² implicite. Le bicéphalisme à la tête de l'État entretient une tension d'abord tacite puis vive entre l'ancien et le nouveau président. Le dénouement de la crise de succession attribuée à l'autorité présidentielle le label de la construction d'une nouvelle place et compétence (2). Le « père de la Nation » est mis hors jeu par le truchement du parricide en politique (1).

1-Le parricide en politique ou la théorie du complot : « Tuer le père de la Nation » pour exister ?

Le complexe d'Oedipe va nous permettre de comprendre l'exclusion du premier président de la République du champ politique. Quelques années après la passation du

³¹⁷Jean Massot, *L'arbitre et le capitaine*, Paris, Flammarion, 1987.

³¹⁸ Léo Hamon, « Nécessité et conditions de l'alternance », *Pouvoirs*, n°1, 1977, pp.19-43.

³¹⁹ Abdeltif Menouni, « L'alternance et la continuité de la politique de l'État. Cas des États Unis, de la Grande Bretagne et de la France », *Revue Française de Science Politique*, 36^e année, n°1, 1986, p. 96.

³²⁰ Samuel Eboua, *Ahidjo et la logique du pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 1993.

³²¹ Pierre Bourdieu, « Stratégies de reproduction de modes de domination », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, vol.105, 1994, pp.3-12.

³²²Jean Massot, *Alternance et cohabitation sous la Ve République*, Les études de la documentation française, 1997.

pouvoir entre Ahidjo et Biya, des moments de tensions et d'incertitudes meublent les relations entre les deux hommes. Le mouvement de balancier entre rupture et continuités³²³ peint le paysage politique national. L'institution présidentielle est désormais à la croisée des chemins³²⁴. Le malaise qui la fragilise est la résultante de la diminution des registres d'autorité qui l'incarne. Condamné à puiser son pouvoir uniquement dans la loi fondamentale, le président peut être mis en minorité au sein de son parti qui domine la vie politique. L'interaction qui se met en place entre les deux protagonistes entend « faire taire l'altérité »³²⁵. Le déploiement de l'ingénierie politique de part et d'autre vise la neutralisation et la domination de la scène politique nationale. Sans le parti acquis à sa cause, le président de la République est vulnérable et impuissant³²⁶. De même, sans l'exécutif acquis à sa cause, le parti est sans âme. Le comportement de l'acteur président sur la scène politique fluctue en fonction de la majorité conforme ou contraire. L'avenir des institutions fait corps avec l'enjeu affiché et le contexte politique.

La notion de « face à face » au sens de Goffman est idéale pour rendre compte des relations entre les deux protagonistes. En effet, la face ici, définit la ligne de conduite d'une personne, qui se structure et prend son sens dans son rapport à autrui. Perdre la face pendant les situations d'interaction pacifiques ou tendues réduit *de facto* la prééminence sur la scène politique. Chaque acteur entend ainsi jouer pleinement son rôle et garder la face. Le « face-work »³²⁷ renseigne suffisamment sur l'attitude des deux « entrepreneurs politiques » qui manœuvrent afin que la métaphore du rituel d'interaction élimine du marché politique le moins concurrent.

Le mode de désignation de Biya complexifie la fonction présidentielle. Il est évident que « c'est du président de la République que tout pouvoir procède et tient sa légitimité y compris l'autorité judiciaire, puisqu'il est l'élu de la Nation »³²⁸. Au sens du premier président, sa succession savamment orchestrée lui octroie de fait la primauté sur son dauphin, étant donné qu'il en est le géniteur politique et le véritable détenteur de la légitimité du peuple. La dyarchie au sommet de l'État se symbolise par le bicéphalisme. Des volontés manifestes de concentration de pouvoir extériorisent les dissensions internes à l'UNC et propres aux deux protagonistes, tout en mettant à nue la présidence de la République et le

³²³ Valentin Ndi Mbarga, *Rupture et continuités au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1993.

³²⁴ Marie-Claire Ponthereau, « Le président de la République. Une fonction à la croisée des chemins », *Pouvoirs*, n°99, 2001, pp.33-44.

³²⁵ Nadège Ragaru, « Faire taire l'altérité », *Culture et Conflits*, n°79- 80, 2010, pp.73-96.

³²⁶ Jean Claude Colliard, « Que peut le président ? », *Pouvoirs*, n°68, 1994, pp.15-29.

³²⁷ Pour Erving Goffman, la notion de « face-work » renvoie à l'idée de ce qu'entreprend toute personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne, y compris à elle-même.

³²⁸ René Remond, « L'avenir de la fonction présidentielle », *Culture Contemporaine*, 2002, p.2.

pouvoir du parti³²⁹. Si le palais présidentiel demeure le lieu du pouvoir exécutif, le président de la République n'est plus l'inspirateur des choix majeurs de la politique nationale. L'effacement de la prépondérance présidentielle atténue la plénitude de son pouvoir et lui fait perdre progressivement une bonne partie de ses prérogatives, de ses armes politiques et le réduit à la simple figuration. La mise en place d'une entreprise de reconstruction de la fonction présidentielle étouffe son abaissement au niveau de la perception symbolique et pragmatique.

Au lendemain de la découverte du complot contre l'État, le président Biya affirme au sujet des rapports entre le parti unique et l'État dans une interview au club de la presse de Radio France Internationale publiée par le quotidien gouvernemental Cameroon Tribune :

...Aujourd'hui je dois dire en ce qui concerne la Constitution qui...est la règle la plus élevée, il est dit que c'est le président de la République qui définit la politique de la Nation...la même Constitution dispose que les partis politiques concourent à l'expression du suffrage universel... Si j'ai affirmé la fidélité, la continuité, c'est davantage une fidélité et une continuité dans les options.

Visiblement, le successeur d'Ahidjo quoique bénéficiant des droits patrimoniaux que lui lègue le président de l'UNC convoite les biens extra-patrimoniaux afin de jouir pleinement du pouvoir et assurer unilatéralement la succession.

La lecture présidentialiste et constitutionnelle du poste de président par Biya évite le dévoiement de l'institution. La Constitution offre une fenêtre d'opportunité au président de la République qui confine le parti politique à sa portion congrue d'expression du suffrage universel et non de définition de la politique Nationale. Il s'agit de la démarcation identitaire du président de son mentor et de l'érection de la présidence de la République en seul et unique sommet culminant dans la hiérarchie des pouvoirs. Le président de la République peut ainsi faire usage des opportunités optionnelles que lui confère sa position institutionnelle pour régner. En dehors de la crise des rôles entre les deux acteurs, il s'agit, semble-t-il, d'une crise de génération³³⁰ qui dévoile les dimensions de socialisation³³¹ des acteurs politiques et questionne le bien fondé de la politique nominative et normative.

Nous n'allons pas dans le cadre de ce travail faire une économie politique d'une succession pensée, mieux annoncée³³² au regard de l'encadrement normatif mis progressivement en place par Ahidjo, mais comprendre les interactions entre protagonistes

³²⁹ Jean-Louis Quermonne, « La présidence de la République et le système de partis », *Pouvoirs*, n°41, 1987, pp.93-113.

³³⁰ Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990.

³³¹ Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue Française de Science Politique*, n°2-3, vol.52, 2002, pp.125-144.

³³² Thomas Chris, « Economie politique d'une succession annoncée », *Politique Africaine*, n°78, 1998, pp.40-53.

sous le prisme de la comparaison des générations politiques³³³. Les effets d'âge, de cohorte marquant la période de maturation et les effets de période relevant des événements historiques et des opportunités de mobilisation sont les étalons qui mesureront la réalité scientifique.

En effet, les deux hommes n'ont pas le même âge et n'ont pas vécu identiquement les différentes périodes et étapes de l'histoire politique de l'étatisation³³⁴ du Cameroun ; la carrière politique et administrative des deux entrepreneurs appartenant au registre mathématique de deux droites parallèles. Biya appartient à la génération des politiciens du décret³³⁵ et Ahidjo à celle des politiciens de la première heure, de la période pré-indépendance. Les marqueurs générationnels publicisent les préférences idéologiques et les expériences différentielles des deux hommes. La politique de chacun³³⁶ des « entrepreneurs politiques » obéit à des aléas contraires du fait des places qu'ils occupent dans l'arène politique.

Le rapprochement entre Ahidjo et Biya répond aux motifs de la confiance³³⁷. Toutefois, ceux de la défiance structurent leur rapport et raisonnement, discréditent les élites politiques qu'ils sont et installent la méfiance³³⁸ réciproque entre eux. La définition des démarcations interactionnelles marque la formation des lignes de clivages et la rupture du code de civilité. L'apparition de la crise et des oppositions confortent la formation des clivages³³⁹ entre le « père » et le « fils ».

L'éclatement au grand jour d'un complot contre l'État en 1983, puis d'un putsch en avril 1984, annihile l'esthétique de la succession pacifique amorcée deux années plutôt. Il s'est agi pour Mbembé d'une « des tentatives de putsch parmi les plus sanglantes de l'histoire récente de l'Afrique »³⁴⁰ au regard des pertes en vies humaines enregistrées dans les deux camps en compétition.

³³³Boumata Magali, « Les générations politiques au prisme de la comparaison : Quelques propositions théoriques et méthodologiques », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.16, 2009/2, pp.189-203.

³³⁴Martine Kaluszynki, Sophie Wahnich (dir.), *L'État contre la politique? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998.

³³⁵Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun (1982- 1996) », *op.cit.*, p.8.

³³⁶Jean Copans, « À chacun sa politique », *Cahiers d'Études Africaines*, vol.18, n°69-70, 1978, pp.93-113.

³³⁷Richard Balme et al., « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique. Intérêt, connaissance et conviction dans les formes de raisonnement politique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2003/3, vol.10, pp.433-461. Lire à ce sujet, le discours de démission d'Ahidjo et de prestation de serment de Biya, in Luc Sindjoun, « Le Président de la République au Cameroun », *op.cit.*, p.7

³³⁸Mattéi Dogan, « Méfiance et corruption : Discrédit des élites politiques », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.10, 2003/3, pp.415-432.

³³⁹Stefano Bartolini, « La formation des clivages », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2005/1, vol.12, pp.9-34.

³⁴⁰Achille Mbembé, « Le Cameroun après la mort d'Ahmadou Ahidjo », *Politique Africaine*, n°37, mars 1990, p.119.

L'installation du bruit et du désordre dans le champ politique camerounais doivent être appréhendés en interaction avec l'ordre. Le conflit de positionnement noue le lien de relais entre les générations politiques au point de le détruire. L'ouverture de la confrontation brutale est « symbolisée par l'annonce le 22 Août 1983, d'un complot contre la sécurité de la République par voie de message présidentiel radiodiffusé »³⁴¹.

Le président de la République Biya s'adresse à la Nation ce jour en ces termes :

Camerounaises, Camerounais, Mes chers compatriotes, Je m'adresse à vous aujourd'hui dans des circonstances qui revêtent un réel caractère de gravité. Les services nationaux de sécurité ont appréhendé des individus dont la mission était de porter atteinte à la sécurité de la République. Ces individus, contre lesquels des sanctions appropriées à leurs activités criminelles seront prises conformément à la loi, sont passés aux aveux complets...

La suite des événements se matérialise par la condamnation à mort par contumace de l'ancien président Ahidjo le 28 février 1984 avec confiscation de ses biens, pour subversion³⁴² et conspiration d'assassinat. Cette condamnation plombe la popularité du président Ahidjo. Bello Bouba Maigari, Premier ministre et Maikano Abdoulaye, ministre de la défense sont également condamnés par la haute cour de justice³⁴³.

Cette première phase de confrontation est la manifestation de la « construction catastrophique » de l'hégémonie présidentielle. La deuxième phase de confrontation qui relève d'une « construction chaotique » est consacrée par un coup d'État. Celui-ci dans le contexte mono-partisan en Afrique semble être un moyen efficace pour accéder au pouvoir. La concurrence politique s'exprime à travers la concurrence guerrière ou armée. La force est utilisée au sens de Weber pour faire triompher sa volonté. Ce qui se produit est une entreprise de destruction violente de l'ordre politique de l'intérieur de l'espace institutionnel. Elle se distingue doublement de « la révolution, en ce qu'il n'implique pas la formation d'un mouvement social ni la mobilisation de la population et en ce qu'il se réalise depuis l'intérieur même de la scène politique »³⁴⁴.

³⁴¹ Luc Sindjoun, « Le Président de la République au Cameroun (1982-1996), les acteurs et leur rôle dans le jeu politique », *CEAN*, n°50, 1996, p.12.

³⁴² Cette condamnation s'inscrit dans la perspective de la criminalisation de l'opposition-orde nance N° 62/OF/18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion. Adolf Minkoa She parle à cet effet du recours à « la technique des incriminations de type ouvert ». Sur la base de ladite ordonnance, seront également condamnés le 11 juillet 1962, à trente mois d'emprisonnement et à 250 000 F CFA d'amende par le tribunal correctionnel de Yaoundé des leaders politiques (André Marie Mbida, Charles Okala et Mayi Matip) qui étaient hostiles à l'absorption des autres formations politiques par le parti de l'Union camerounaise (UC) sous le prétexte de la création d'un parti unifié. Lire à ce sujet, Adolf Minkoa She, *Droits de l'homme et droit pénal au Cameroun*, Paris, Economica, 1999, pp.215-217.

³⁴³ Denis Salas, « Justice et pouvoir politique, une nouvelle frontière », *Cahiers français*, n°288, octobre-Décembre, 1998.

³⁴⁴ Bertrand Badie, Guy Hermet, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001, p.273.

Notre travail ne consiste pas à faire une anatomie³⁴⁵ du coup d'État du 6 avril 1984, encore moins une justification³⁴⁶ du coup de force, mais à comprendre comment les bruits de bottes³⁴⁷, la flamme et la fumée³⁴⁸ font sens à Yaoundé pendant ce moment au point d'ébranler les rapports armée/Nation³⁴⁹. Le message des putschistes regroupés au sein du « mouvement J'OSE » (Jeunes Officiers pour la sauvegarde de l'État) marque la naissance du *pronunciamiento*³⁵⁰ au Cameroun et traduit la difficile démarcation dans certains États du lien entre pouvoir politique et armée³⁵¹, perturbateur et/ ou régulateur de la politique et de l'ordre. La tension entre les deux hommes monte d'un cran. L'ex président Ahidjo interrogé sur la radio Monte-Carlo sur les événements de Yaoundé déclare : « Si ce sont mes partisans, ils auront le dessus ». Cette communication peut s'apparenter à une attitude émotionnelle obligée et dictée par l'évolution de la crise. Le 7 avril 1984 dans son message à la Nation, le président Biya déclare :

Le Cameroun vient une fois de plus de traverser une période délicate de son histoire. Hier en effet, le 6 avril, vers trois heures du matin, des éléments de la garde républicaine ont entrepris la réalisation d'un coup d'État, concrétisé par la coupure des liaisons téléphoniques et l'occupation des points stratégiques ou sensibles de Yaoundé : Palais de l'Unité, immeuble de la radio, aéroport, etc., avec pour finalité la mainmise par la violence sur le pouvoir politique.

À l'analyse des comportements des protagonistes, la perpétration du coup d'État³⁵² répond à la logique du salut de l'État, en avançant la raison d'État comme au XVIIe siècle. L'activité langagière des principaux acteurs dénote l'accaparement de la scène politique par les passions politiques et les crises rhétoriques. Cette situation peut aussi revêtir un caractère théâtral. Tout compte fait, la prise du pouvoir par les armes est un acte aujourd'hui illégitime, véritable infraction à l'ordre constitutionnel, mais toutefois, « fait partie des arts de gouverner. Il est un élément des arts de gouverner »³⁵³, et parfois même, le dernier mot du politique³⁵⁴

³⁴⁵ Alesandro Giacone, « Le plan Solo : Anatomie d'un coup d'État », *Revue d'Histoire Politique*, 2009/2, n°12, pp.67-86.

³⁴⁶ Marie Aynié, « Une justification du coup de force de Déroulède du 23 février 1899 », *Revue d'Histoire Politique*, 2009/2, n°12, pp.108-122.

³⁴⁷ Jean-Pierre Biyiti Bi Essam, *Cameroun : complots et bruits de botte*, Paris, L'Harmattan, 1984.

³⁴⁸ Henri Bandolo, *La flamme et la fumée*, Yaoundé, SOPECAM, 1986.

³⁴⁹ Yves Lacoste, « La géopolitique et les rapports de l'armée et de la nation », *Hérodote*, n°116, 2005/1, pp.5-21.

³⁵⁰ Au sens de Matthieu Trouvé, les « pronunciamientos » sont d'abord des déclarations publiques par lesquelles telle ou telle personne ou tel ou tel groupe « se prononce », c'est-à-dire prend fait et cause pour un leader ou un courant politique, « La culture du pronunciamiento en Espagne » *Revue d'Histoire Politique* 2009/2, n°12, p.88

³⁵¹ Samy Cohen, « Le pouvoir politique et l'armée », *Pouvoirs*, N°125, 2008, pp.19-28 ou Niandou Souley A., « L'armée et le pouvoir », *Politique Africaine*, n°38,1990, pp.40-50.

³⁵² Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'États*, Paris, Les Editions de Paris, 1988.

³⁵³ Roberto Nigro, « Quelques considérations sur la fonction et la théorie du coup d'État », *Rue Descartes*, 2013/1, N°77, p.74.

dans un « régime intangible » ou une République de conspirations³⁵⁵. L'engagement du pronostic vital du régime Biya trahit le caractère violent de la tentative de putsch. La Révolution française est le moment de rupture avec la conception classique du coup d'État en ce qu'il vient maintenant signifier l'acte qui remplace les gouvernants et le souverain. Bien plus, dans ce chassé-croisé communicationnel, le déploiement de la rhétorique argumentative³⁵⁶ en situation de communication de crise interpersonnelle se fait dans une problématique d'influence³⁵⁷. Ahidjo malgré ses écarts de langage, parle pour exister, à travers « l'individualisation du champ politique par les jeux d'imputation au locuteur, et à lui seul, de ce qui est dit »³⁵⁸ tandis que le président Biya use de la parole pour se légitimer à travers la stratégie de la stabilisation de la prétention à monopoliser la parole dite légitime. Les arguments avancés par l'un ou l'autre protagoniste envisagent avoir d'abord une « force d'adhésion » et ensuite une « force logique » suite à l'enchaînement des événements.

La fermeture de cette phase chaotique grippe les mécanismes de la confiance entre les deux protagonistes et érige le parricide en politique comme arme politique qui neutralise le « père de la Nation »³⁵⁹ et scelle la mort symbolique³⁶⁰ d'Ahidjo, qui longtemps mène le combat afin d'éviter l'ensevelissement dans « le caveau froid et humide » de l'oubli. La rupture est consommée entre l'ancien et le nouveau régime³⁶¹.

En gagnant la partie de la primauté de l'usage de l'institution présidentielle, Biya est tout de même réduit, étant entendu que « la sanglante tentative de putsch d'avril 1984 traumatisa à l'évidence le président »³⁶². La maîtrise des didascalies de la théâtralisation du commandement³⁶³ a permis au chef des armées³⁶⁴ de mettre son génie en action afin de

³⁵⁴Christophe Boutin et Frédéric Rouvillois (sd.), *Le coup d'État. Recours à la force ou dernier mot du politique ? Actes du colloque organisé par le centre de Normandie sur la théorie et la régulation de l'État*, Guibert F.-X. de, Paris, 2007.

³⁵⁵Frédéric Monier, « Le régime intangible, République et conspirations », *Politix*, vol.12, n°47, 3^e trimestre, 1999, pp.7-25.

³⁵⁶Michel Meyer, « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? », *Argumentation, Analyse du discours*, n°2, 2009.

³⁵⁷Patrick Charaudeau, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation, Analyse du discours*, n°1, 2008.

³⁵⁸Christian Le Bart, « Parler en politique », *Mots, Les Langages du Politique*, n°94, 2010, p.79.

³⁵⁹Jean François Havard, « Tuer les pères des indépendances ? Comparaisons de deux générations post-indépendance au Sénégal et en Côte d'Ivoire », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2009/2, vol.16, pp.315-331.

³⁶⁰Lire Delphine Dulong, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », *Revue Française de Science Politique*, n°4, Août 1994, pp.629-646 ou Thomas Clélie, *On n'est jamais mort en politique ! De Mitterrand à Sarkozy*, Paris, Albin Michel, 2013.

³⁶¹Frederica Morelli, « Entre ancien et nouveau régime. L'histoire politique hispano-américaine du XIX^es. », *Annales Histoire, Sciences sociales*, 59^e année, 2004/4, pp.759-781.

³⁶²Achille Mbembé, « Le Cameroun après Ahmadou Ahidjo », *Politique Africaine*, n°37, mars 1990, p.122.

³⁶³Daniel Dauvois, « Le chef et le génie. De la théâtralisation du commandement », *Cités*, n°6, 2001/2, pp.25-36.

³⁶⁴Samy Cohen, « Le Président chef des armées », *Pouvoirs*, n°58, 1991, pp.33-40.

stopper l'écriture des vers du bicéphalisme au Cameroun. Les coups d'État militaires dans la formation et la trajectoire³⁶⁵ des générations politiques sont dans certaines circonstances perçus comme des événements fondateurs du comportement politique de l'acteur politique vainqueur ou vaincu. Le président Biya semble avoir fait sienne la maxime napoléonienne selon laquelle : « Ma maîtresse, c'est le pouvoir. J'ai trop fait pour sa conquête pour me la laisser ravir ou souffrir même qu'on la convoite. Quoique vous diriez que le pouvoir m'est venu comme de lui-même, je sais ce qu'il m'a coûté de peines, de veilles, de combinaisons »³⁶⁶.

La formation des matrices managériales et comportementales dépend des variables politiques de départ. Au-delà de la socialisation par le coup d'État et le traumatisme historique, il s'agit toujours de remettre le compteur à zéro pour sortir de la crise et éviter le piège de l'enlèvement ou de la radicalisation³⁶⁷, pour emprunter les sentiers du dénouement.

2-Le dénouement de la crise de succession : la construction de la compétence, de l'autorité et de la place présidentielles

La clôture du chapitre sur la tragédie de la comptabilité³⁶⁸ de la parenté politique ouvre un nouvel acte pour les nouvelles figures³⁶⁹ du pouvoir appelées à dénouer la crise³⁷⁰ par le biais de la catharsis du rôle. Le champ politique africain est un espace de prolifération des coups d'État³⁷¹, mais dans le cas camerounais, ce fantasme³⁷² soudain des « entrepreneurs de l'insécurité »³⁷³ traduit une crise de « gouvernementalité » grave qui a le mérite de faciliter l'appréhension du rôle des forces armées³⁷⁴ dans la carrière des crises politiques. Les chefs

³⁶⁵ Nicolas Monceau, « Le rôle des coups d'État militaire dans la formation et la trajectoire des générations politiques l'exemple de la génération 68 en Turquie », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.16, 2009/2, pp.221-239.

³⁶⁶ Cité par Philippe Braud, *op.cit.*, p.57-58.

³⁶⁷ Jean-Luc Racine, « Le Pakistan après le coup d'État militaire, sortie de crise, enlèvement ou radicalisation ? », *Critique Internationale*, n°7, avril 2000, pp.22-29.

³⁶⁸ Simon Teuscher, « Parenté, politique et comptabilité, chroniques familiales autour de 1500 (Suisse et Allemagne du Sud) », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 2004/4, 59^e année, pp.847-858.

³⁶⁹ Richard Banégas et Jean Pierre Warnier, « Les nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique Africaine*, n°82, Juin 2001, pp.5-23.

³⁷⁰ Abebe Berhanou, « Le coup d'État du 26 septembre 1916 ou le dénouement d'une décennie de crise », *Annales d'Ethiopie*, vol.17, 2001, pp.309-359.

³⁷¹ Jean Pierre Pabanel, « Les coups d'État militaires en Afrique noire », *Politique étrangère*, vol.49, n°2, 1984, pp.484-485.

³⁷² Jean Garrigues, « Le Général Boulanger et le fantasme du coup d'État », *Revue d'Histoire Politique*, n°12, 2009/2pp.43-48.

³⁷³ Sandrine Perrot, « Les entrepreneurs de l'insécurité. La face cachée de l'armée ougandaise », *Politique Africaine*, n°75, 1999, pp.60-71.

³⁷⁴ Joana Rabenirainy, « Les forces armées et les crises politiques (1972-2002) », *Politique Africaine*, n°86, Juin 2002, pp.86-101.

piégés³⁷⁵ par les délices du pouvoir cultivent les fruits de la division et récoltent des situations de tensions fertilisées par la violence politique. Généralement, les échecs des techniques et scénarii³⁷⁶ des putschistes conduisent à « l'arrestation des conjurés et à leur exécution sans autre forme de procès dans la grande majorité des cas. En règle générale, seuls les leaders sont poursuivis, arrêtés, fusillés ou pendus »³⁷⁷.

La liaison incestueuse de la parenté noue également l'intrigue de la transparence et du secret³⁷⁸ de la violence politique fondatrice de la deuxième République. Le statut du chef déchu³⁷⁹ ne fait plus problème. La construction de la personnalité politique³⁸⁰ incarnant les institutions républicaines est en chantier. Désormais, toutes les entreprises menées s'appuient sur la boutade de Balandier pour qui : « Le pouvoir organise la domination légitime et la subordination et crée la hiérarchie qui lui est propre »³⁸¹. L'usage de la politique du pardon, la reconfiguration de l'espace administratif à travers un nouveau découpage, l'appropriation du parti unique et sa réinvention, le renouvellement du personnel politique et militaire et enfin, la fragilisation puis la suppression du poste de premier ministre, constituent l'éventail de levier qu'active le nouveau chef.

La démarche de l'acteur incarnant le rôle du président de la République s'articule en cinq actes orchestrés dans les scènes juridiques et politiques.

D'abord, l'activation de la politique du pardon au lendemain du complot contre l'État. La compétition politique entre les deux hommes a provoqué beaucoup d'antipathie, des manœuvres destinées à marginaliser ou à neutraliser le rival. La politique de pardon apparaît ainsi comme la thérapie pour soigner l'accumulation souterraine et manifeste d'effroyables ressentiments. Il s'agit d'une stratégie de réconciliation de la famille politique, mieux d'une opération de chirurgie de suture factice.

Ensuite, l'élection et la reconfiguration du personnel administratif restructurent la carte électorale et administrative du Cameroun. Le décret a permis de déstructurer les réseaux de soutien à l'ancien président.

³⁷⁵ Andrée Mercier, « Une figure du pouvoir : Le chef piégé », *Voix et images*, vol.12, n°3 (36), 1987, pp.534-538.

³⁷⁶ Edmond Jouve, « Les coups d'État militaires : Techniques et scénarii », *Annuaire du Tiers-Monde*, Paris, Berger Levrault, 1978b.

³⁷⁷ Matthieu Trouvé, *op.cit.*, p.90.

³⁷⁸ Jean Michel Belorgey, « L'État entre transparence et secret », *Pouvoirs*, n°97, 2001, pp.26-32.

³⁷⁹ Emmanuel Decaux, « Le statut du chef d'État déchu », *Annuaire Français de Droit International*, vol.26, 1980, pp.101-139.

³⁸⁰ Dogan Mattéi, « Le personnel politique et la personnalité politique », *Revue Française de Sociologie*, 1965, 6-3, pp.305-324.

³⁸¹ Georges Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967, p.92.

Puis, la réinvention et la conquête de la tête du parti unique (RDPC) assurent l'élimination des partisans de l'ancien président en introduisant des nouvelles figures dans le champ politique. Les bâtiments et les militants de l'UNC deviennent ceux du RDPC. La transhumance politique se fait dans un espace clos et sur les traces du pâturage de l'UNC.

En outre, le renouvellement du personnel politique et militaire change l'ossature de l'administration et de l'armée. La restructuration de l'armée débute avec le triomphe de la promotion Vigilance de l'EMIA le 13 juillet 1984. Pour le chef de l'État, la vigilance signifie « respect de la légalité, attachement aux institutions que le peuple camerounais s'est librement données, fidélité et loyalisme »³⁸². Le président de la République crée à la suite de ce message un État-major particulier³⁸³. L'armée occupe comme par le passé une place primordiale dans le système sécuritaire étatique mais l'État-major particulier de la présidence de la République a pour mission l'examen des affaires militaires qui lui sont confiées par le président de la République.

Nguelieutou relève ainsi que « le remplacement d'Ahmadou Ahidjo par Paul Biya est marqué par la stabilité des logiques géoculturelles du recrutement gouvernemental »³⁸⁴. La découverte du complot contre l'État ainsi que la tentative de coup d'État du 6 avril 1984 reconfigurent la géographie de la redistribution des postes et l'orientation des carrières du personnel gouvernant. Le 6 avril 1984 est un moment qui façonne³⁸⁵ la personnalité politique du président de la République Biya.

Enfin, la fragilisation et la suppression du poste de Premier ministre suite à la révision constitutionnelle du 25 janvier 1984. Cette suppression sera levée avec la révision constitutionnelle du 23 avril 1991, suite aux mouvements sociaux marqués par une violence verbale³⁸⁶ et physique. Cette situation ressuscite ce poste et un Premier ministre est nommé dès ce moment pour diriger le gouvernement³⁸⁷.

La centralité du rôle présidentiel met hors jeu les hommes de son prédécesseur, autres potentiels héritiers³⁸⁸ d'Ahidjo. En réalité, la grâce présidentielle que décide Biya

³⁸² Extrait du discours prononcé à la cérémonie de sortie de la promotion « vigilance » de l'EMIA le 30 juillet 1983, in *Le message du Renouveau, Discours et interviews du président Paul Biya* (Novembre 1982-Novembre 1983), Editions SOPECAM, p.221

³⁸³ Lire Décret n°83/539 du 5 novembre 1983 portant création d'un État-major particulier du président de la République.

³⁸⁴ Auguste T. Nguelieutou, *Le peuple dans la vie politique camerounaise post-coloniale*, *op.cit.*, p.314.

³⁸⁵ Julien Talpin, « Ces moments qui façonnent les hommes. Eléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue Française de Science Politique*, vol.60, 2010/1, pp.91-115.

³⁸⁶ Eithan Orkibi, « Violence verbale et mouvements sociaux : une approche rhétorique », in Béatrice Fracchiola, Claudine Moïse et alt., *Violences verbales*, Paris, Rennes, 2013, pp.55-68.

³⁸⁷ Pierre Avril, « Diriger le gouvernement », *Pouvoirs*, n°83, 1997, pp.31-40.

³⁸⁸ Nikolaos Gvosdev, « Les héritiers de Franklin Roosevelt », *Politique Américaine*, n°11, 2008/2, pp.9-15.

n'efface pas le discrédit jeté sur Ahidjo et ses « fidèles lieutenants » mis en cause dans le complot contre l'État, mais assure simplement l'extinction des peines prononcées contre eux et leur assurant une réhabilitation judiciaire. Les usages politiques du pardon³⁸⁹ montrent que le seul nouveau maître du jeu politique est bien le président de la République qui seul peut commuer la peine de tout citoyen. La force du droit³⁹⁰ atténue ainsi la toute puissance de la force physique et militaire. Le jugement, puis le pardon³⁹¹ de l'ancien président consacre le temps du pardon³⁹² et de la clémence.

À l'analyse, l'opérationnalisation du concept de « figuration » au sens de Goffman, permet de comprendre cette attitude du président Biya. Cette notion se décline sous deux aspects : l'évitement et la réparation. Le premier aspect consiste à détourner les rencontres où le danger pourrait se manifester ou à utiliser d'autres procédés si la rencontre est inévitable. La campagne d'adoubement national du nouveau président, la reconnaissance et les révérences à l'ancien s'inscrivent dans cette logique. Le second s'efforce de remettre en état les choses après que les accidents soient survenus. La grâce apparaît comme un processus de réparation de la fissure du tissu de l'unité nationale en réintégrant son prédécesseur dans ses droits, après l'avoir émasculé. Seul le président de la République dispose de ce droit³⁹³. L'article 8 (7) de la Constitution du 18 janvier 1996 dispose à cet effet qu'il exerce le droit de grâce après avis du conseil supérieur de la magistrature.

La démission d'Ahidjo de la tête de l'UNC le 27 Août 1983 laisse les coudées franches à Biya qui peut activer les manettes du parti à sa guise. Il s'agit de la perte de l'emprise du parrain sur l'appareil étatique et du passage des honneurs au déshonneur de l'ancien³⁹⁴ président de la République. Toutefois, la partition de la symphonie du Renouveau nécessite un nouvel instrument de jeu. Le RDPC remplace l'UNC en mars 1985 lors du congrès de Bamenda. L'engrangement des « trophées politiques » passe par la mue politique nécessitant une nouvelle virginité. L'opération de chirurgie réparatrice menée par Biya permet l'ablation de l'organe de contrôle dont disposait l'ancien président. Le sacrement des urnes est

³⁸⁹ Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, Paris, PUF, 2002.

³⁹⁰ Pierre Bourdieu, « La force du droit : Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en Science Sociales*, n°64, 1986, pp.3-19.

³⁹¹ Florence Hartman, « Juger et pardonner des violences d'État : Deux pratiques opposées ou complémentaires ? », *Revue Internationale et Stratégique*, n°88, 2012, pp.47-80.

³⁹² Robert Chaouad, « Le temps du pardon », *Revue Internationale et Stratégique*, n°88, 2012, pp.81-90.

³⁹³ Joelle Jeanjean, « Le droit de grâce », *Pouvoirs*, n°41, 1987, pp.151-155.

³⁹⁴ Godefroy Moyen, « L'ancien président de la République », *Revue juridique et politique des États Francophones*, 67^e année n°1, Janvier-Mars 2013, pp.3-29.

sollicité. À travers le filtre³⁹⁵ des élections, Biya se donne une nouvelle légitimité lors de l'élection anticipée du 14 janvier 1984 par un score soviétique de 99,98%.

Par la manœuvre du constitutionnalisme de palais, la manipulation du poste de Premier ministre se fait par étape dans les tubes du clivage religieux, tribal et régional, expérimentée dans le laboratoire de la politique appliquée. Ayang Luc, un chrétien de la province du Nord, est nommé Premier ministre par intérim en remplacement d'un peulh nordiste musulman, Bouba Bello Maïgari lors du remaniement ministériel³⁹⁶ du 22 août 1983. La notion d'intérim semble marquer la précarité du poste³⁹⁷, mieux son inutilité. L'expérimentation de la logique de renforcement du pôle présidentiel s'observe par le microscope constitutionnel supprimant l'électrode prime ministériel et oxydant du même fait l'anode du dauphinat politique au Cameroun. Le poste de Premier ministre héritier présomptif utilisé comme fusible est désormais hors du mécanisme constitutionnel camerounais³⁹⁸. Pour Sindjoun, « il s'agit là d'un prétexte vertueux dont l'efficacité idéologique ne saurait occulter l'enjeu de la maîtrise monopolistique du marché gouvernant »³⁹⁹. La révision de la Constitution⁴⁰⁰ s'appuie sur la nécessité de changer les règles du jeu politique ayant causé le « clash des titans » au Cameroun.

Le coup d'État qui s'apparente pour certains à une volonté de reprendre le pouvoir par Ahidjo ou à une révolution de palais reconfigure le concept d'ennemi⁴⁰¹ qui a désormais une nouvelle connotation à savoir le « banni de la politique », le condamné et non celui qui doit être supprimé physiquement. Il y a ainsi une nouvelle construction discursive de l'ennemi intérieur⁴⁰².

En dehors de la rupture partisane, idéologique (Renouveau), le renouvellement du personnel politique se fait sous la dualité du prisme « Nostalgiques de l'ancien régime »/ Les inconditionnels »/ Les barons »/ Les ténors » et les « partisans de la politique de rigueur »/ Les purs ». Le passage de la tempête politique redessine l'organigramme des postes

³⁹⁵ Ferdinand Melin-Soucramen, « Devenir candidat : quels filtres ? », *Pouvoirs*, n°138, septembre 2011, pp.19-31.

³⁹⁶ Eric Mathias Owona Nguini, « Les remaniements ministériels au Cameroun (1982-1991) », Mémoire de DEA, Etudes africaines : CEAN-IEP : Bordeaux-Talence, 1991.

³⁹⁷ Jack Hayward, « Un Premier Ministre pour quoi faire ? », *Pouvoirs*, n°83, 1997, pp.5-20.

³⁹⁸ En effet, le poste de Premier ministre est supprimé le 25 janvier 1985 suite à une révision constitutionnelle et réinstauré le 23 avril 1991.

³⁹⁹ Luc Sindjoun, « Le Président de la République », *op.cit.*, p.13.

⁴⁰⁰ Assane Thiam, « Une constitution ça se révisé ! Relativisme constitutionnel et État de droit au Sénégal », *Politique Africaine*, n°108, 2007, pp.145-153.

⁴⁰¹ Martin Jean Clément, « La révolution française : Généalogie de l'ennemi », *Raisons Politiques*, n°5, 2002/1, pp.69-79.

⁴⁰² Aysel Ceyhan, « La fin de l'en dehors : les nouvelles constructions discursives de l'ennemi intérieur en Californie », *Cultures et Conflits*, n°43, 2001, pp.11-28.

politiques. La consolidation du capital de confiance passe par la promotion des amis⁴⁰³ restés fidèles pendant la crise.

Au final, le président Biya sort vainqueur du duel politique⁴⁰⁴ et affirme sa suprématie dans le combat politique. Il peut enfin jouir des plaisirs liés à l'exercice du pouvoir suprême en devenant maître absolu du jeu politique. L'évacuation de la crise de succession lui confère les pleins pouvoirs pour la gestion de la cité, tout en lui conférant les prérogatives de maître du jeu politique. Sindjoun précise donc que « la force de l'institution présidentielle et du système bureaucratique a été prépondérante lors de la crise de succession entre Paul Biya et Ahmadou Ahidjo. La défaite de celui-ci va coïncider avec son quasi bannissement officiel »⁴⁰⁵.

PARAGRAPHE II : LA DÉMOCRATISATION ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX COMME SOURCE DE CONTESTATION ET D'ENSAUVAGEMENT DE LA CITÉ

La fin de la crise de succession ouvre les portes des délices du pouvoir dépouillé de toutes entraves d'hérédité et de parenté politique. L'occupation de l'espace politique et la gestion du pouvoir exécutif libèrent le président Biya de la tutelle encombrante de son prédécesseur Ahidjo. La conjoncture de succession passée, de nouveaux défis pointent à l'horizon. Pour parler comme Kantorowicz⁴⁰⁶, le roi investi a survécu au roi biologique qui l'a enfanté.

Le début des années 1990 enregistre l'arrivée sur la scène politique internationale et nationale de la troisième vague⁴⁰⁷ de démocratisation. Les rapports qu'entretiennent dès lors le pouvoir, la rue, le peuple et l'opposition sont empreints de contraintes inextricablement enchevêtrées et interdépendantes. Des contingences nouvelles inondent le marché politique. La démystification et la contestation de l'institution présidentielle incarnée par Biya fragilise l'ordre politique. La prise de parole démocratique⁴⁰⁸ confère le pouvoir à la catégorie

⁴⁰³ André Passeron, « Comment ils ont placé leurs amis », *Pouvoirs*, n°40, 1987, pp.25-30.

⁴⁰⁴ Antoine de Baecque, *Les duels politiques. De Danton-Robespierre à Royal-Sarkozy*, Paris, Hachette, 2007.

⁴⁰⁵ Luc Sindjoun, *op.cit.*, p.13.

⁴⁰⁶ Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris, Gallimard, 1989.

⁴⁰⁷ Samuel P. Huntington, *Troisième vague. Les démocratisations de la fin du XXe Siècle*, Manille, Presses du Regional Service Center, 1991. L'auteur distingue : trois vagues de démocratisation. La première se déroula entre 1828 et 1926 et trouva ses origines dans les révolutions américaine et française. L'année 1922 marque la fin de cette vague avec la marche sur Rome et la prise du pouvoir par Mussolini. La deuxième vague, beaucoup plus courte, est liée à la seconde guerre mondiale et à la victoire des puissances alliées qui imposent leur modèle politique notamment dans les pays vaincus. Le coup d'État de Pinochet sonna le glas de cette vague. La troisième vague quant à elle commença paradoxalement avec un autre coup d'État perpétré en avril 1974 par des jeunes officiers portugais. Ce coup d'État est connu sous le nom de « révolution des œillets ». C'est cette vague qui atteignit l'Afrique.

⁴⁰⁸ Jacques Guilhaumou, « Prises de parole démocratiques et pouvoirs intermédiaires pendant la Révolution française », *Politix*, vol.7, n°26, Deuxième trimestre, 1994, pp.86-107.

peuple⁴⁰⁹ qui exerce le langage de la révolution pour exiger et imposer l'expression de sa souveraineté. Le malaise social et politique est aux sources de la crise⁴¹⁰ de la parole démocratique. La démocratisation et la pratique de la parole sont donc des entités intimement liées. Le pluralisme politique⁴¹¹ est appelé de tous les vœux par le « bas » et stigmatisé par le « haut ». Les modes de pensée ne se veulent plus uniques et canalisés par la dictature du parti unique. La démocratisation ouvre dans la plupart des États africains la boîte de pandore.

La difficulté de l'analyse du fonctionnement de la présidence de la République par delà les actes de celui qui l'incarne pose le problème de son usage. Les conflits et crises politiques qui minent la société décrivent la République tel « un chaos ». La présidence, « centre-force » du jeu politique, objet de toutes les convoitises, semble perdre ses capacités d'influence. L'éclipse de l'autorité est la résultante des crises diverses, des grèves multiples et des mouvements sociaux qui plongent la société dans l'impasse des moments dramatiques d'incertitude, tout en plombant l'exercice du pouvoir. L'irruption des affects dans le champ politique national complexifie le jeu politique et démultiplie du même fait le coefficient de violences. La popularisation⁴¹² de la violence politique est le fait de la démocratisation qui introduit au Cameroun une nouvelle manière de faire la politique, reconstruit le marché politique⁴¹³. La transformation de l'engagement militant et manifestant s'opère subrepticement dans cette nouvelle situation de contrainte⁴¹⁴. La mise en place des structures coproductrices de la violence politique dévoile *in fine* les stratégies de lutte des protagonistes en quête de la présidence de la République. Le nouvel environnement politique n'obéit plus aux logiques du « monopole politique dur ». La concurrence et le pluralisme dictent leurs lois. La déstabilisation sociopolitique de l'institution présidentielle et de la société du fait de la démocratisation ré-exhume la pratique des violences politiques (A) et consacre la scénographie du désordre par le biais des marches de protestations⁴¹⁵, mieux l'irruption des mouvements sociaux dans le champ politique camerounais (B).

⁴⁰⁹ Marcel Gauchet, *La révolution des pouvoirs. La souveraineté, le peuple, la représentation, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1995.

⁴¹⁰ Philippe Breton, *L'incompétence démocratique : la crise de la parole aux sources du malaise (dans la politique)*, Paris, La Découverte, 2006.

⁴¹¹ Gérard Conac (Dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993.

⁴¹² Roger Bazenguissa-Ganga, Patrick Yengo, « La popularisation de la violence politique au Congo », *Politique Africaine*, n°73, mars 1999, pp.186-192.

⁴¹³ Pierre Bourdieu, « La construction du marché », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, vol. 81-82, mars 1990, pp.65-85.

⁴¹⁴ Marie-Emmanuelle Pommerolle et Frédéric Vairel, « S'engager en situation de contrainte », *Genèses*, n°77, 2009/4, pp.2-6.

⁴¹⁵ Johanna Eve Siméant, « Protester/ Mobiliser, ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.20, 2013/2, pp.125-143.

A/ LA DYNAMIQUE DE DÉMOCRATISATION ET LES MÉTAMORPHOSES DES VIOLENCES POLITIQUES : L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE À L'ÉPREUVE DE LA « TRANSITION DÉMOCRATIQUE »

La troisième vague⁴¹⁶ de démocratisation bouscule les attitudes et comportements politiques ainsi que les pratiques institutionnelles. La reconfiguration des rapports entre le pouvoir et la rue provoque la rupture de la domination tous azimuts du monopole du parti unique. Le déchaînement des passions politiques connote la tension dans le jeu politique. La crise de la démocratisation anime la vie politique. La longue docilité du peuple⁴¹⁷ depuis les indépendances se transforme en désobéissance civile. Le peuple autrefois soumis verse dans la colère contagieuse par le truchement du mimétisme des mobilisations multisectorielles qui prennent corps en Afrique sub-saharienne.

En fait, l'Afrique noire est secouée par les luttes de démocratisation. Les mutations profondes sont observées dans la pratique de la politique en Afrique⁴¹⁸. Les équilibres sont bouleversés. La politique ne se fait plus uniquement par le haut. L'entrée en scène du bas⁴¹⁹ donne le vertige au pouvoir. Le désordre⁴²⁰ est érigé en instrument politique. Les logiques de démocratisation s'accommodent au réveil des violences politiques⁴²¹ qui charpentent désormais les rapports socio-politiques. L'installation du chaos dans certaines sociétés dénote une volonté pour l'alternance⁴²². Bien plus, la réinvention du politique en Afrique s'inscrit désormais difficilement dans la conciliation entre le spécifique et l'universel. Comprendre la démocratisation au Cameroun exige de connaître ces pré-requis et d'insister sur la question du contexte politique global, sur les changements du champ social et politique camerounais et de s'interroger sur l'institution présidentielle au gré de la configuration démocratique (2) mais surtout d'analyser la libéralisation de la parole dans un espace public en pleine décompression autoritaire (1).

⁴¹⁶ Samuel P. Huntington, *op.cit.*

⁴¹⁷ Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple 1792 : Naissance de la République*, Paris, Payot, 2008.

⁴¹⁸ Daniel Bourmaud, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997.

⁴¹⁹ Peter Geschiere, « La politique par le bas en Afrique. Le haut, le bas, et le vertige », *Politique Africaine*, n°39, septembre 1990, pp.155-160.

⁴²⁰ Patrick Chabal, Jean Pascal Daloz, *L'Afrique est partie ! Du désordre come instrument politique*, Paris, Economica, 1999.

⁴²¹ Xavier Crettiez, *La violence politique contre l'État. Les exemples basque et Corse*, Thèse de Doctorat, Université Paris I, 1997.

⁴²² Daniel Compagnon, « Zimbabwe : l'alternance ou le chaos », *Politique Africaine*, 2001, n°81, pp.7-25.

1- De la décompression autoritaire à la formation d'un espace public de la parole démocratique.

La société camerounaise négocie dès le début des années 1990 le processus de démocratisation comme la plupart des États africains subsahariens. La contestation interne du pouvoir a pignon sur rue. La gestion autoritaire et mono-partisane de la cité est fortement décriée par les nouvelles forces politiques. La libéralisation se construit progressivement tout en posant le problème de la crise de légitimité du parti au pouvoir et de ses hommes. Le politique est en pleine réinvention au Cameroun. De la crise de succession à la crise démocratique, le Cameroun se trouve dans l'entre deux⁴²³ d'un « printemps » court et d'un « hiver » long. De nouvelles réalités forgent le processus de libéralisation. L'État-nation est en crise et la parole se démocratise⁴²⁴. Le subversif n'est plus une catégorie politique muséable. La culture politique de sujétion cède le pas à la culture politique de participation. Les revendications menées par la société civile⁴²⁵ naissante confèrent aux mots⁴²⁶ des pouvoirs importants. En plus de la contestation liée à la défiance du pouvoir présidentiel, les paroles politiques font une incursion dans le champ des mélodies⁴²⁷.

Le nouvel espace public au sens de Habermas qui se met en place est celui des affrontements, de l'adversité et de la concurrence. Le Cameroun est en crise d'avril à octobre 1991. La politique ne se fait plus par le « haut » uniquement. Le « bas »⁴²⁸ est un nouvel acteur qui dicte sa présence sur la scène politique. La dynamique sociale est engagée. L'expression du désordre questionne la gouvernabilité⁴²⁹ des camerounais. En dehors des exigences internes de changement, les pressions extérieures⁴³⁰ sur le régime sont fortes. Il s'agit désormais de développer ou d'aider les États à se développer⁴³¹ par la démocratie. La distribution des bons ou mauvais points aux États se fait à l'aune de l'adoption ou de la praxis

⁴²³ Georges Courade, Luc Sindjoun, « Le Cameroun dans l'entre deux », *Politique Africaine*, n°62, 1996, pp.3-14.

⁴²⁴ François Demers, « Crise de l'État-nation et communication politique interne : une ligne de fracture nommée démocratisation », *Hermès*, 17-18, 1995, pp. 267-285.

⁴²⁵ René Otayek, « Vu d'Afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité au regard décentré », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2002/2, vol.9, pp.193-212.

⁴²⁶ Musanji Ngalasso Mwatha, « Démocratie : le pouvoir des mots », *Politique Africaine*, n°64, décembre 1996, pp.3-18.

⁴²⁷ Valérie Bonnet, « Revendication et politiques en paroles : chansons de la communauté noire américaine », *Mots Les langages du politique*, n°70, 2002, pp.64-77 ou Onguene E.L.M., « Démocratie en chansons : les bikutsis du Cameroun », *Politique Africaine*, n°64, décembre 1996, pp.52-61.

⁴²⁸ Robert Buijtenhuijs, « Les hauts et les bas du politique par le bas », *Politique Africaine*, n°46, Juin 1992, pp.150-153.

⁴²⁹ Stanley Hoffmann, « Les français sont-ils gouvernables ? », *Pouvoirs*, n°68, 1994, pp.7-14.

⁴³⁰ Martin Dieudonné Ebolo, « Nationalisme gouvernemental et pressions extérieures dans le contexte de la démocratisation : le cas camerounais », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, numéro spécial, février 1996.

⁴³¹ Sophia Mappa, (dir.), *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala, 1995.

de la démocratie. La politique internationale évolue au rythme des mécanismes de l'unipolarisation du monde et de la domination des valeurs du capitalisme. La promotion⁴³² de la démocratie est en marche. Comme la plupart des États africains, le Cameroun est contraint à la libéralisation de la vie publique et politique. Les changements consacrent la naissance du citoyen dont les droits⁴³³ constituent l'existence. L'expression de l'émotion marque le passage à la citoyenneté. Les liens complexes entre la démocratie et ce concept font dire à Esquenazi que « le processus émotionnel accompagne ce trouble de nos repères et de nos certitudes que le régime démocratique suscite »⁴³⁴.

Aussi est-il important de rechercher et de comprendre les temporalités⁴³⁵ de la démocratisation au Cameroun, afin d'élucider les phénomènes d'émergence démocratique et assurer une saisie temporelle des événements. L'ouverture du système autoritaire n'est pas rectiligne. Elle est parsemée d'embûches et de bifurcations pouvant appeler à une vague de reflux.

L'affaire Yondo Black⁴³⁶ de mars-avril 1990 est l'élément déclencheur des mobilisations. Celui-ci est incarcéré avec Anicet Ekané, Mboua Massock, Djon Djon Charles René et Djeukam Tchameni Dominique de l'association Cap-Liberté, pour tenue de réunions clandestines, confections de tracts⁴³⁷ hostiles au régime, outrage à l'endroit du président de la République et incitation à la révolte. Pour Maurice Kamto, cet événement était « le procès du multipartisme »⁴³⁸. La fronde des avocats, corps de métier auquel appartient Yondo Black, et la mobilisation de la société civile ont joué un rôle cathartique de premier ordre dans le dénouement de l'affaire et la libéralisation de la vie socio-politique. En effet, « s'opposer en 1990 au Cameroun est un acte subversif dont la répression est en panne d'efficacité, ainsi que le traduit la grâce présidentielle accordée à Yondo Black et autres en avril 1990 »⁴³⁹. Il est évident que « les mesures de grâce sont en principe individuelles. La grâce est un acte de clémence envers un condamné personnellement identifié. Toutefois, dans des circonstances

⁴³² Cathérine Perron, « Promouvoir la démocratie », *Critique internationale*, n°24, 2004/3, pp.107-108.

⁴³³ Marie-Emmanuelle Pommerole, *A quoi servent les droits de l'homme ? Action collective et changement politique au Cameroun et au Kenya*, thèse de Doctorat de science politique, I.E.P. de Bordeaux et Université de Bordeaux IV, 2005.

⁴³⁴ Jean Pierre Esquenazi, « Vers la citoyenneté : l'étape de l'émotion », *Mots, Les langages du politique*, n°75, 2004, p.55.

⁴³⁵ Javier Santiso, « À la recherche des temporalités de la démocratisation », *Revue Française de Science Politique*, 44^e année, n°6, 1994, pp.1079-1085.

⁴³⁶ Lire le quotidien *Cameroon Tribune* n°4599, du mercredi 14 mars 1990, p.3.

⁴³⁷ Ngo Libam M.M., « La circulation des tracts dans la ville de Douala : Essai d'analyse sociologique », Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Yaoundé, 1992 ou Abdoulaye Niandou Souley, « Tracts et démocratisation au Niger », *Année Africaine*, 1990-1991, *Bordeaux : CEAN*, 1991, pp.431-443.

⁴³⁸ Maurice Kamto, cité par Herman Touo, *op.cit.*, p.107.

⁴³⁹ Luc Sindjoun, « Ce que s'opposer veut dire : L'économie des échanges politiques » in *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, Codesria, 2004, pp.15-16.

exceptionnelles, la grâce peut revêtir la forme d'une décision collective s'appliquant en même temps à de nombreux condamnés qui ne sont pas nommément désignés par le décret »⁴⁴⁰.

À l'analyse, cette affaire crée un effet de domino, en aménageant une dynamique de plausibilité de coups politiques. Des nouveaux acteurs politiques pénètrent le champ politique. Le 26 mai 1990, John Fru Ndi crée son parti politique le SDF à Bamenda. Des affrontements entre les militants du nouveau parti et les forces de l'ordre font 4 morts. L'effectivité de la violence légitime⁴⁴¹ est mise à mal par le phénomène de démocratisation. L'incertitude des voies de la transitologie⁴⁴² est avérée. Les possibilités d'installation dans le chaos ainsi que la mise entre parenthèse des institutions donnent à la carrière des crises de démocratisation un caractère destructeur. Le dénouement de l'affaire Yondo Black fait tomber l'État du Cameroun de charybde à scylla. Le pilotage de l'appareil gouvernant nécessite dans ces conditions des prises de décisions lucides à travers des choix consensuels afin d'éviter que les séquences événementielles tendues gommant l'existence de l'État. L'onde de choc provoquée par la mort des hommes à Bamenda criminalise le système politique en place et donne à la colère de s'exprimer sous des formes diverses. L'importante adhésion à ce parti affecte le coefficient de célébrité de son leader au point d'en faire le chef de l'opposition et « l'acteur politique qui remplit l'une sinon les deux propriétés suivantes :

- L'acteur qui dirige la principale force d'opposition et porte l'essentiel des critiques et propositions alternatives au pouvoir en place;
- L'adversaire principal du titulaire de la fonction exécutive, soit l'un des candidats (déclarés ou non) à l'élection présidentielle »⁴⁴³.

Cette position ne devrait pas cacher le caractère éclaté de l'opposition en quête de repère. Sindjoun affirme à ce sujet :

*Les morts du 26 mai 1990, suite à la création du SDF à Bamenda, activent la mise en accusation du régime Biya. La mobilisation populaire doualaïse que suscite le procès Monga-Njawé en janvier 1991, suite à la publication par le journal le Messenger d'une lettre ouverte de Célestin Monga à Paul Biya, est un temps fort de l'expression urbaine de la contestation et de la formation du discours qui l'accompagne*⁴⁴⁴.

⁴⁴⁰ Joelle Jeanjean, *op.cit.* p.154.

⁴⁴¹ Dominique Linhardt, Cédric Moreau de Bellaing, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue Française de Science Politique*, 2005/2, vol.55, pp.269-298.

⁴⁴² Michel Dobry, « Voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », *Revue Française de Science Politique*, 50^e année, n°4-5, 2000, pp.585-614.

⁴⁴³ Yves Surel, « Le chef de l'opposition », *Pouvoirs*, n°108, 2004, p.64.

⁴⁴⁴ Georges Courade, Luc Sindjoun, « Le Cameroun dans l'entre deux », *op.cit.*, p.27.

La fragmentation de l'ordre politique ouvre des fenêtres de contestation du pouvoir, du gouvernement et de son chef. La figure du président est banalisée et peinte sous plusieurs formes. L'espace public à travers la presse privée écrite affiche la réalité de la contestation. Les caricatures⁴⁴⁵ des gouvernants affublés de « sobriquets », les lettres ouvertes⁴⁴⁶ introduisent la défiance dans un système fermé. Le rapport opposition et démocratie⁴⁴⁷ reconfigure la réalité du pouvoir et oriente les nouveaux comportements socio-politiques. L'opposition émerge comme un acteur majeur du jeu politique dans le processus de transition et de consolidation de la démocratie. La transition démocratique a pour enjeu la délégitimation et la sortie de l'autoritarisme. Il s'agit d'une :

Conjoncture critique dans laquelle l'opposition constitue son identité en ébranlant les repères routiniers d'action et de certitude politiques; elle s'affirme à la fois comme une entreprise de conquête du pouvoir et de refondation de la société. Dans le cadre de la consolidation démocratique, c'est-à-dire de la consécration par des voies douces ou brutales de la démocratie comme seul jeu politique possible et légitime, l'opposition (tout en se cristallisant comme une entreprise d'intérêts pour le pouvoir incarné par divers partis politiques), participe de la routinisation de la vie politique⁴⁴⁸.

Le développement de la rhétorique révolutionnaire est assuré par ces évolutions qui lui donnent une dynamique langagière spécifique. La perte du monopole « du sens » par le pouvoir restructure la galaxie de la parole qui s'ouvre aux acteurs des événements de la libéralisation. L'abus, la dérive lexicale⁴⁴⁹ et le fracas des mots bafouent les règles de la parole démocratique en dénonçant la stérile verbosité de palais et en sacrant la guerre de la rhétorique. Les modifications des conditions de prise de parole sont profondes. Les acteurs multiplient les parades d'éloquence dans le champ politique. La rationalité démocratique est en apprentissage au regard de l'événement linguistique des années 1990. Les conditions énonciatives du trajet discursif de la défiance du pouvoir sont intimement liées à la démocratisation et à la quête de la liberté. L'invention des modalités de prise de la parole montre que « le champ social camerounais, entendu comme système de relations concurrentielles et complémentaires entre acteurs et groupes pour exister et se faire

⁴⁴⁵ Marc Bonhomme, « La caricature politique », *Mots les Langages du Politique*, n°94, 2010, pp.39-48.

⁴⁴⁶ En plus des lettres ouvertes de Célestin Monga, le 17 mai 1990, l'église catholique adresse une lettre pastorale au président Biya pour dénoncer l'arbitraire de l'État et s'interroger sur l'implication des gouvernants dans la criminalisation de la société.

⁴⁴⁷ Marc Sadoun, « Opposition et démocratie », *Pouvoirs*, n°108, 2004, pp.5-21.

⁴⁴⁸ Luc Sindjoun, « Ce que s'opposer veut dire : L'économie des échanges politiques », *op.cit.*, p.12.

⁴⁴⁹ Henri Boyer, « Solidarité, fortune politique, dérive lexicale », *Mots les langages du politique*, n°7, 1987, pp. 69-82.

reconnaître, est travaillé par des dynamiques de transformation structurées par la dialectique de l'ordre conservateur et du désordre inventif »⁴⁵⁰.

Si Me Yondo Black et ses compères apparaissent comme les militants⁴⁵¹ de la démocratie, il sied de relever que ce sont les partis politiques de l'opposition qui vont s'approprier la lutte pour la libéralisation de la cité. C'est d'abord en se regroupant au sein du CNCPO (Comité National de Coordination des Partis de l'Opposition) que la stratégie de l'opposition se met en place. L'appel à la désobéissance civile⁴⁵² est la première étape de son plan d'action. Les mécanismes de paralysie des villes se mettent en place. Cette surenchère oppositionnelle d'*inputs* démocratiques s'exprime dans le champ de la fiscalité avant d'investir celui de la lutte ouverte.

En effet, l'opposition appelle dans un premier temps le peuple à boycotter le paiement des taxes et des impôts afin d'assurer l'effondrement des recettes fiscales et douanières. La seconde étape est beaucoup plus expressive, car elle entend organiser des manifestations d'explication du bien fondé de son action, bloquer Yaoundé à travers le mot d'ordre de capitale déserte et enfin faire respecter le mot d'ordre de « pays mort ». Le concept de « villes mortes » voit le jour. Les risques d'effondrement et d'affrontement immergent l'État dans l'impasse autoritaire⁴⁵³ et monopolistique.

L'action du président de la République est d'arbitrer⁴⁵⁴ les situations de crise qui menacent l'existence de l'État et de la République. Lors d'une visite de travail en France du 20 au 22 juillet 1990, Biya calme les esprits. Dans une interview accordée à Radio Monté Carlo, il affirme : « Si l'on veut rester au pouvoir, il faut donner la liberté aux gens »⁴⁵⁵. Il s'agit d'un repli stratégique de la part du président de la République qui veut rester maître du jeu de la transition démocratique au Cameroun, pour ne pas apparaître en souverain privé de son pouvoir mais aussi, non pas déchu de son trône.

⁴⁵⁰ Luc Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine* n°62, 1996, p.57.

⁴⁵¹ Guy Carcasonne, « Militant de la démocratie », *Critique Internationale*, n°24, 2004/3, pp.177-192.

⁴⁵² Voir quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune*, n°4885, du 14 mai 1991, p.10.

⁴⁵³ Achille Mbembé, Biem J.E., « Impasse autoritaire, risques d'effondrements de l'État et prospective d'une refondation républicaine en Afrique : trajectoire camerounaise », *Prospective Africaine*, numéro 002/2008, pp. 79-123 ou Jacques Champaud, « Le Cameroun : au bord de l'affrontement », *Politique Africaine*, n°44, 1999, pp.115-120.

⁴⁵⁴ La constitution du 2 juin 1972, comme celle du 18 janvier 1996, attribue au président de la République des fonctions d'arbitrage. Il veille au respect de la constitution, assure l'unité de l'État et garantit par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics... Il veille à la sécurité intérieure et extérieure de la République.

⁴⁵⁵ Paul Biya cité par Herman Touo, *op.cit.*, p.240.

À l'analyse, l'atteinte du corps politique de la société par le virus démocratique⁴⁵⁶ suscite de la part des acteurs le recours à « la rhétorique démocratique pour justifier leur propre régime et affirmer que ce dernier était authentiquement démocratique ou le deviendrait »⁴⁵⁷. Il s'agit en réalité d'une entreprise de récupération du processus de « libéralisation venue du sommet » ou à « l'initiative du régime », quand on sait qu'en mars 1990 de nombreuses marches de soutien au gouvernement dans toutes les villes et des messes ont été organisées pour exorciser de la société camerounaise les démons de la démocratie.

L'épilogue de l'épisode de soutien au régime à travers les marches est la communication du président de la République à la Nation prononcée le 9 avril 1990. Aux appels des militants du RDPC, il répond comme le général De Gaulle aux algériens le 4 juin 1958 à Alger: « Je vous ai compris⁴⁵⁸... Des profondeurs du pays, toutes forces vives de la Nation confondues, vous avez une fois de plus, exprimé massivement et spontanément votre adhésion et votre soutien aux idéaux du Renouveau... J'ai compris que fidèles à vous-mêmes, vous avez rejeté sans équivoque, les modèles et formules politiques importés de l'étranger... »⁴⁵⁹. Le président de la République rassure tout le monde et prend tout de même position en faveur de son parti. Le parti politique est mobilisé ici comme la seule structure qui entretient les manières communes de penser, d'agir et de faire. Le cadrage de la parole par cette instance partisane refuse d'accepter la démocratisation et encadre les attitudes politiques dans la lutte pour juguler la crise économique, priorité de l'heure. Il affirme à ce sujet dans un discours : « Le Cameroun aujourd'hui a un problème majeur : la crise économique. Le reste n'est que manœuvre de diversion, d'intoxication et de déstabilisation »⁴⁶⁰. Il s'agit du renforcement du rôle du parti unique comme seul lieu d'expression. Cette déclaration est nourrice de la dialectique de violence qu'entreprend de suivre l'opposition. Le durcissement des positions des protagonistes est l'expression des interactions dans le processus de formation des comportements. L'enrichissement du capital de défiance de l'opposition, mieux des nouveaux partis politiques⁴⁶¹, passe par le renouvellement des stratégies d'action. La transition démocratique impose aux acteurs des remaniements identitaires, stratégiques et linguistiques importants.

⁴⁵⁶François Xavier Mbomé, « Les transitions démocratiques en Afrique : l'exemple du Cameroun », *Juridis Périodique*, n°41, 2000, pp.1-21.

⁴⁵⁷ Samuel P. Huntington, *op.cit.*, p.46.

⁴⁵⁸ Rodolphe Ghiglione, *Je vous ai compris ou L'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin, 1989.

⁴⁵⁹ Voir *Cameroon Tribune* n°4618 du mardi 10 avril 1990, p.1.

⁴⁶⁰ Lire quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* n°4618, du mardi 10 avril 1990.

⁴⁶¹ Alice Krieg-Planque, « Un discours sur prescription: les "argumentaires" des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et Analyse du discours*, n°10, 2013.

Pour Huntington, « Trois interactions cruciales sont celles qui interviennent entre le gouvernement et l'opposition, entre les réformateurs et les immobilistes au sein de la coalition au pouvoir, et entre les modérés et les extrémistes dans l'opposition. Ces trois types d'interaction ont joué un rôle dans tous les cas de transition vers la démocratie »⁴⁶². Ces processus n'ouvrent pas toutes les voies pour la consolidation de la démocratie. Ils peuvent s'achever soit par des transformations, des remplacements ou des transplacements⁴⁶³.

La naissance de l'opposition au Cameroun manifeste la recomposition du marché de la communication et de la vie politique⁴⁶⁴. Les victuailles politiques ne sont plus le seul apanage du producteur étatique. La démocratisation milite en faveur des dynamiques d'ancrage du pluralisme partisan au Cameroun⁴⁶⁵.

Avant les indépendances, le multipartisme administratif étouffait une opposition radicale et violente représentée par l'UPC. C'est dans l'exil et dans la clandestinité que celle-ci finira par se camoufler. Les interactions politiques des années 1990 marquées par les luttes intenses ressuscitent l'opposition non pas comme une catégorie naturelle de la vie politique uniquement, mais comme une entité criminelle et révolutionnaire qui s'affirme par le biais de la défiance du régime. Le « logo opposition » est une marque de fabrique politique qui vise le renversement de l'ordre établi, la mise en crise du parti unique et la prise du pouvoir. L'interdépendance entre la démocratisation et l'opposition fait dire d'ailleurs à Sindjoun que :

La démocratisation, modestement définie ici comme la sortie de l'autoritarisme, est un cadre privilégié d'analyse de l'opposition. La démocratisation, parce qu'elle implique l'établissement d'un régime politique fondé notamment sur le pluralisme et la compétition légitime et consacre l'opposition, en même temps, elle n'advient pas ex nihilo: ce sont des pratiques d'opposition au régime du parti unique devenues systématiques à partir de 1990 qui rendent possible la démocratisation. Entre la démocratisation et l'opposition, il y a un rapport similaire à celui de l'œuf à la poule: point n'est besoin de chercher l'antériorité de l'un par rapport à l'autre⁴⁶⁶.

⁴⁶² Samuel P. Huntington, *op.cit.*, p.123.

⁴⁶³ Pour Huntington, les transformations interviennent dans les régimes autoritaires où le gouvernement est plus fort que l'opposition et réussit sa mutation en système démocratique. Les remplacements quant à eux consacrent le départ du gouvernement des affaires en lui succédant par l'opposition. Les transplacements résultent des actions conjointes du gouvernement et de l'opposition. Ce processus constitue un mouvement en dents de scie, avec grèves, revendications et manifestations d'une part et répression, emprisonnements, brutalité policière, état de siège etc.

⁴⁶⁴ Yves Poirmeur, « Marché de la communication et mutation de la vie politique », in François Rangeon et alt., *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, pp.115-133.

⁴⁶⁵ Herman Touo, Les dynamiques d'ancrage du pluralisme partisan au Cameroun (1990-2006), L'économie des rapports entre le pouvoir et l'opposition, thèse de Doctorat en science politique, Université de Yaoundé II, 2006.

⁴⁶⁶ Luc Sindjoun (dir.), *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, Codesria, 2003, p.11.

Toute analyse portant sur la démocratisation au Cameroun pour éviter les pièges de la partialité et s'inscrire dans l'objectivité et l'impartialité doit questionner le concept d'opposition. En fait, si l'autoritarisme est le ferment de la culture politique de sujétion, c'est l'opposition partisane qui déconstruit la catégorie de soutien aux institutions et aux personnes qui les incarnent.

La décompression autoritaire confère ainsi une place de choix à la parole et « l'accès à l'espace public aux professionnels de la politique, qui monopolisent de fait le droit de parler politique avec le privilège d'être entendus, pris au sérieux, commentés, voire obéis »⁴⁶⁷. La lutte pour le pouvoir investit plusieurs secteurs et se fait au rythme de la contestation et de la désobéissance civile⁴⁶⁸ en vue de fragiliser l'institution présidentielle.

2- La fonction présidentielle au gré de la configuration démocratique

Les institutions et ceux qui les incarnent sont la résultante de rapports de forces et d'interactions juridiquement, culturellement et politiquement construits. Aussi la plupart des États africains francophones ont-ils calqué le modèle français de la Ve République. L'aménagement de l'exécutif à travers son noyau dur le président de la République est le fruit du mimétisme⁴⁶⁹ institutionnel : Il ne s'agit pas pour nous de trouver la raison de l'institution présidentielle au Cameroun, mais de comprendre ses usages de la conjoncture politique ; étant entendu que la « fonction présidentielle se définit dans la relation entre l'ordre des énoncés constitutionnels et l'ordre des visions pratiques »⁴⁷⁰. Pour ce faire, nous n'allons pas nous enfermer dans les geôles de la concurrence entre juristes et politistes quant au monopole sur la production scientifique efficace et efficiente sur l'institution présidentielle, mais combiner les deux analyses et les dépasser.

Le processus d'établissement de la figure de l'institution présidentielle au Cameroun définit la trajectoire de départ. La codification faite par la loi fondamentale relève d'un travail de mise en forme traduisant le contexte politique de la fondation de l'État. Les oppositions marquées par les violences ordinaires⁴⁷¹ rejetant l'indépendance octroyée par l'ancienne métropole la France fixent le point de départ du comportement de l'institution. Bien plus,

⁴⁶⁷ Christian Le Bart, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots, Les langages du politique*, n°72, juillet 2003, p.97.

⁴⁶⁸ Hayes Graeme et Sylvie Ollitrault, *La désobéissance civile*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 2012.

⁴⁶⁹ Yves Mény, *Les politiques du mimétisme institutionnel, la greffe et le rejet*, Paris, L'Harmattan, 1993.

⁴⁷⁰ Dominique Rousseau, « La présidence au gré des configurations. Les usages de la conjoncture Politique », in Bernard Lacroix, Jacques Lagroye, *Le président de la République, op.cit.*, p.224.

⁴⁷¹ Pierre Janin et Marie Alain, « Violences ordinaires, violences enracinées, violences matricielles », *Politique Africaine*, 2003/3, n°91, pp.5-12.

l'incarnation et l'exercice des pouvoirs africains⁴⁷² ont toujours été taxés d'exceptionnel pendant sa genèse au regard de la dictature universaliste occidentale. La production de sens par la présidence de la République découle de son fondement. Il y a toujours eu un usage routinier de cette institution pendant les conjonctures qui éprouvent l'État. La nécessité sociale de la clé de voûte des institutions n'est donc plus à démontrer. La révolution des années 1990 au Cameroun du fait de l'élément perturbateur qu'est l'opposition a défini un nouveau paradigme d'action et d'organisation de la politique contestataire. L'inventivité de l'opposition promeut la « parlementarisation » comme nouvelle attitude politique à travers l'adversité et la multiplication des acteurs. La dichotomie politique parlementaire et la politique autoritaire est profonde, car « non seulement l'opposition reconfigure l'État mais en plus elle affecte les structures sociales à travers les groupes ethniques qui constituent les foyers de recrutement des électeurs, des militants, mais aussi à travers les représentations dont les dirigeants sont l'objet »⁴⁷³. La confusion entre ethnisme et multipartisme suscite des affrontements violents entre communautés. Arabes choa et Kotoko⁴⁷⁴ s'étripent dans le Logone et Chari à l'Extrême-Nord, Baya et Foulbés à Meiganga dans l'Adamaoua se font la guerre, Bulu et Bamilékés dans les villes de Sangmélina, Ebolowa et Mbalmayo, Douala et Bamilékés dans le littoral s'affrontent. Les clivages autochtones⁴⁷⁵/ Allogènes, Chrétiens/Musulmans, fidèles au régime/opposants plombent les rapports sociaux et politiques. L'ethnisation des rapports marque la naissance des associations culturelles empreintes de repli identitaire telles que le Laakam, Essingang, Kirdi⁴⁷⁶, peuhls, sawa. L'entité anglophone⁴⁷⁷ refait surface. L'ouverture démocratique des années 1990 s'est accompagnée d'une certaine liberté d'expression identitaire à caractère ethnique et régionale. C'est dans ce contexte qu'émergent de grands rassemblements ethno-régionaux entre autres : le Laakam des Bamiléké, le Cercle des amis de la forêt équatoriale (CAFE) des Béti, le South-West elite association (SWELA) chez les Bakweri, le North-West elite association (NWELA) chez les Nso, la Dynamique culturelle Kirdi (DCK) regroupant les élites non-musulmanes du Nord-

⁴⁷² Bernard Asso, *Le chef d'État africain, l'expérience des États africains d'expression française*, Paris, Ed. Albatros, 1976.

⁴⁷³ Luc Sindjoun, *Comment peut-on être opposant au Cameroun*, op.cit., p.5.

⁴⁷⁴ Issa Saibou, « Arythmétique ethnique et compétition politique entre Arabes Choa et Kotoko dans le contexte de l'ouverture démocratique au Cameroun », *Africa Spectrum*, vol. 40, n° 2, 2005, p.197-220.

⁴⁷⁵ Jean François Bayart, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, 2001/1, n°10, pp.177-194.

⁴⁷⁶ Patrice Bigombé Logo, « Changement politique et dynamique d'instrumentalisation de l'ethnicité Kirdi : l'ingénierie ethnopolitique », in Sindjoun Luc, *La révolution passive au Cameroun*, La révolution passive au Cameroun. État, société et changement, Dakar, Codesria, 1999, pp.231-268.

⁴⁷⁷ Louis-Marie Nkoum-Me-Ntsemy, « "Question anglophone", libéralisation politique et crise de l'État-Nation : "Les ennemis dans la maison ?" », in Luc Sindjoun, *La révolution passive au Cameroun. État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, pp.157-229.

Cameroun, etc. C'est dans le cadre de ces associations ethno-régionales que naît l'idée de la rédaction des memoranda, avec pour objectif apparent de dénoncer la situation marginale dont sont victimes certaines communautés par rapport à d'autres. Au regard de cette situation, « la libéralisation de la vie politique a marqué l'officialisation de la "guerre froide" entre les groupes ethno-régionaux à travers quatre principales figures : Béti/ Bamiléké, Peul/Kirdi, Anglophone/Francophone, Arabe choa / Kotoko »⁴⁷⁸. Le collectif "changer le Cameroun en 1992" est la tribune d'expression de ces revendications. Ainsi, dès 1990 est publiée la « lettre des intellectuels bamiléké »⁴⁷⁹ et rendue publique par le Conseil supérieur des intérêts bamiléké (COSIBA) pour attirer l'attention du chef de l'État sur une sorte d'« apartheid » pratiqué contre les Bamiléké et pour l'inviter à y mettre fin. La même année, les étudiants de la province de l'Est font remarquer au chef de l'État leur sous-représentation dans les hautes sphères de l'État. Un an plus tard est publié le « mémorandum des Kirdi »⁴⁸⁰ qui condamne l'exclusion de la majorité kirdi, l'extension de l'islam à toutes les populations du Nord⁴⁸¹ Cameroun, le retard de la scolarisation et du développement. Cette revendication est proche des termes du « Mémorandum des élites de l'Adamaoua » adressé au chef de l'État en 1991. Dans la décennie 2000, nous pouvons citer le « mémorandum sur les problèmes du Grand-Nord » publié en septembre 2002 qui dresse un bilan de l'état des provinces septentrionales du Cameroun. Tout en rappelant le poids démographique des trois provinces, le collectif d'élites déplore leur sous-représentation au sein de la Fonction publique. Tout aussi grave aux yeux de ces élites sont les inégalités d'accès aux services publics et aux hautes fonctions de l'État. En janvier 2009 est également publié le « mémorandum sur les profondes préoccupations et frustrations de la région de l'Est ».

Toutes ces manœuvres relèvent de la construction des oligopoles ethno-régionaux, soit conflictuel, soit revendicatif. La libéralisation de la parole facilite la culture des memoranda qui s'installe dans ces conditions au Cameroun. Les tensions ethniques⁴⁸² ou les cohabitations explosives entre les identités paroissiales fissurent l'édification du ciment de l'unité nationale. L'ethnicité et l'identité prennent le pas sur l'unité chèrement acquise. L'intégration nationale entre le centre et la périphérie⁴⁸³ est une équation à plusieurs inconnus.

⁴⁷⁸ Luc Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine* n°62, 1996, p.61.

⁴⁷⁹ Jacques Kago, *Tribalisme et exclusions au Cameroun, le cas des Bamiléké*, Yaoundé, CRAC, 1995.

⁴⁸⁰ Patrice Bigombé Lobé, *Construction de l'ethnicité et production du politique au Cameroun septentrional, logiques hégémoniques musulmanes et dynamiques de résistance des Kirdi*, Yaoundé, GRAP, 1993.

⁴⁸¹ Ibrahim Mouiché, « Ethnicité et multipartisme au Nord-Cameroun », *African Journal of Political Science*, vol. 5, n°1, 2000, pp.46-91.

⁴⁸² Arendt Lijphart, *Democracy in plural societies*, New Haven, Yale Universities Press, 1987.

⁴⁸³ Jean-Pierre Fogui, *L'intégration politique au Cameroun. Une analyse centre-périphérie*, Paris, LGDJ, 1990.

Le suffrage universel par le fait du multipartisme est détourné par le clan⁴⁸⁴ au regard de la logique de fief de partis politiques. Les mobilisations identitaires⁴⁸⁵ se construisent en construisant autrement la démocratie. Les mutations socio-politiques de la démocratisation évoluent avec l'ethnicité⁴⁸⁶ comme un binôme.

Le caractère dramatique des événements de 1990 teste la prépondérance présidentielle et redimensionne son personnage. La double coupure chronologique de 1990-1992 et 1992-1996 nous permettra de comprendre la prééminence présidentielle en haut et au centre⁴⁸⁷ dans un jeu de structures complexes. La continuité de l'État se fait par le passage de la présidence sublimée au président à tout faire. Il n'est plus respecté parce qu'il est dans le monde des représentations un prince et un président qui « s'efforce de réunir en sa personne la formule de l'Ancien Régime (la légitimité historique et personnelle) et celle du nouveau, la souveraineté populaire, combler le vide creusé par l'héroïque utopie républicaine, qui veut faire du pouvoir, selon la formule de Claude Lefort, un lieu vide »⁴⁸⁸. L'activité discursive de grande amplitude occupe l'espace politique. L'effondrement du système monopartite du fait de l'effervescence politique produit des interactions entre les protagonistes. Le processus de démocratisation emprunte des voies diverses. Les conférences nationales souveraines réclamées *viva voce*⁴⁸⁹ par l'opposition et la société civile ont droit de cité dans plusieurs États africains tels que le Bénin. L'influence du modèle béninois de démocratisation sur le dynamisme politique des États francophones au début des années 1990 est totale. Face à l'État⁴⁹⁰, les sociétés africaines se meuvent vers une pandémie visant l'extermination des régimes autoritaires et monolithiques.

Comprendre les transitions démocratiques⁴⁹¹ au Cameroun connote l'identification des acteurs clés, la formalisation de leurs objectifs. Juan Linz⁴⁹² ouvre la voie à l'analyse des transitions en termes d'interactions stratégiques. Le processus d'apprentissage et de l'acceptation des règles de jeu étant sinueux et complexes. La sociologie de crises politiques à

⁴⁸⁴ Thierry Michalon, « Le suffrage universel détourné par les clans et les intérêts privés. Pour la suppression de l'élection présidentielle en Afrique », in *Le Monde diplomatique*, Janvier 2004, pp.24-25.

⁴⁸⁵ René Otayek, « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : y a-t-il une "exception" africaine ? », *Autrepart*, n°10, 1999, pp.5-22.

⁴⁸⁶ Ibrahim Mouiche, « Mutations socio-politiques et replis identitaires en Afrique: le cas du Cameroun », *Revue Africaine de Science Politique*, vol. 1, n° 2, 1996, pp.31-56.

⁴⁸⁷ Bertrand Pirat, « En haut et au centre : la prééminence présidentielle », *Mots, Les langages du Politique*, n°68, mars 2002, pp.59-71.

⁴⁸⁸ Jacques Julliard, « La tentation du Prince-Président », *Pouvoirs* n°41, 1987, pp.27-36.

⁴⁸⁹ Charles Tilly, « Réclamer *viva voce* », *Cultures et Conflits*, n°5, 1992, pp.109-126.

⁴⁹⁰ Jean François Bayart, « Les sociétés africaines face à l'État », *Pouvoirs* n°25, 1983, pp.23-39.

⁴⁹¹ Luc Sindjoun, « Cameroun : le système politique face aux enjeux de la transition démocratique », in *L'Afrique Politique*, Karthala, 1994, pp.143-165.

⁴⁹² Juan Linz, *The breakdown of democratic regimes*, Baltimore, The J. Hopkins, University Press, 1978.

partir des « années de braises » au Cameroun peut être considérée comme une « transition politique fluide » qui affecte les rapports socio-politiques. Le bouleversement des comportements politiques et de l'agencement institutionnel renseignent sur le pouvoir social d'imposition et de contestation de sens. Le président de la République investi d'un capital d'autorité avéré par la Constitution perd le monopole de sa parole d'ordre et de commandement. La rénovation et la réinvention des stratégies de légitimation dans les régimes autoritaires⁴⁹³ s'imposent. L'opposition sans l'euphorie de la transition vise le renouvellement du personnel politique et la disparition des « dinosaures de la politique » sous l'arbitrage du peuple. Les violences constatées montrent que la démocratie au Cameroun est à la recherche d'un modèle⁴⁹⁴. Il importe ainsi de « déchiffrer simultanément les logiques de situations qui, dans de tels contextes, tendent à s'imposer à ces acteurs et tendent à structurer leurs perceptions, leurs calculs et leurs comportements »⁴⁹⁵. L'usage de la parole en contexte⁴⁹⁶ de crise servira d'étalon de mesure aux ressources coercitives institutionnelles et de mobilisation de la rue.

À l'analyse, le système de partis⁴⁹⁷ s'impose au président de la République. L'effectivité de la déssectorisation conjoncturelle de l'espace social aggrave la chute de sa popularité. L'envahissement de la contestation de son autorité n'exclut aucun champ. Le sport et la culture à travers la musique⁴⁹⁸ reconfigurent ses représentations. L'institution présidentielle moulée dans les cadres des réflexes autoritaires rejette la possibilité d'une éventuelle ouverture politique avant de se rebiffer. Ce tâtonnement se loge finalement dans la stratégie défensive appelant à la réforme du système institutionnel et politique. L'engagement de l'opposition a eu raison de la masculinité mascarade⁴⁹⁹ du pouvoir présidentiel. La perméabilité du champ politique en temps de crise facilite la contestation et la fragilisation du pouvoir.

⁴⁹³Katerine Gatelier et Valeri Marc, « Les stratégies de légitimation dans les régimes autoritaires : Perspectives comparées », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.19, 2012/4, pp.7-13.

⁴⁹⁴ Patrick Quantin, « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », *Pouvoirs* 2009/2, n°129, pp.65-76.

⁴⁹⁵ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op.cit., p.40.

⁴⁹⁶ Alexandre Dorna, Patrice Georget, « Quand le contexte surdétermine le discours politique », *Le Journal des psychologues*, n°247, 2007/4, pp.23-28.

⁴⁹⁷ Jean Louis Quermonne, « La présidence de la République et le système de partis », *Pouvoirs*, n°41, 1987, pp.93-113.

⁴⁹⁸ Denis Fleurdorge, « Quand la musique n'adoucit pas les mœurs : L'usage de la musique dans les représentations du Président de la République », *Sociétés* 2009/2, n°104, pp.93-103.

⁴⁹⁹ Catherine Achin et Elsa Dorlin, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président », *Raisons Politiques*, 2008/3, n°31, pp.19-45.

En effet, les enjeux spécifiques sectoriels de la quête de liberté désenclavent l'arène⁵⁰⁰ politique et donnent la possibilité aux acteurs politiques de l'opposition de le capitaliser en les investissant de sens. La négativité de la gouvernance⁵⁰¹ autoritaire est relevée avec force argument. La voûte de légitimation du régime est en jeu. La logique de face à face est inévitable. Le chapelet de faits relatifs à la libéralisation annonce l'allure des sacrifices que l'opposition use pour l'expression d'une revendication. La libération de la parole prisonnière marque le début d'une révolution. Le grossissement de l'épaisseur des échanges entre le pouvoir et l'opposition atteste du fait que « la parole devenue un lieu symbolique désigne l'espace créé par la distance qui sépare les représentés et leurs représentations »⁵⁰².

La première tentative du pouvoir est celle d'enchaîner et de neutraliser les forces de l'opposition et de la rue avec les mots⁵⁰³. Inversement, la parole du « bas » démultiplie les actes de rejet de l'autorité présidentielle qui se trouve à la croisée des chemins⁵⁰⁴. L'ivresse de la parole crée un environnement ingouvernable. L'État est en crise. L'entrée du Cameroun dans la galaxie démocratique provoque un cataclysme dans l'univers et le nouveau rôle⁵⁰⁵ du chef de l'État. Les échanges entre les acteurs fondent les rapports en situation exceptionnelle. Le dialogue de sourd entre les protagonistes ouvre la sortie vers le chaos. L'écriture, le chant, les slogans ont alimenté la promotion et la contestation de la démocratisation. Les écrits de Monga, les chants de l'artiste musicien "Petit Pays", « Même les chefs d'État meurent », Les slogans « Paul Biya must go » mettent l'autorité politique majeure en crise⁵⁰⁶ en enrichissant le vocabulaire de la résistance. L'hypertrophie des pouvoirs reconnus au président par la Constitution s'amenuise. La grandeur fonctionnelle du pouvoir se heurte à la parole du bas. La riposte du président de la République s'organise autour d'un répertoire de la stigmatisation de l'opposition taxée d'ennemi de la Nation, de « fauteurs de trouble », « d'apprentis sorciers », de « pêcheurs en eau trouble ». Cette stratégie vise également la disqualification du

⁵⁰⁰ Emeline Seignobos, « L'arène de France : rhétorique illusoire et illusions démocratiques », *Communications et langages*, n°153, 2007, pp.95-109.

⁵⁰¹ Raphaël Draï, « La gouvernance négative », *Cités* n°18, 2004/2 pp.85-94.

⁵⁰² Michel de Certeau, *La prise de parole et autres écrits politiques*, *op.cit.*, p.38.

⁵⁰³ Dominique Desmarchelier, « Les mots de la violence, la violence des mots dans le discours politique français contemporain », in Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Lévy, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, Monde contemporain*, Rennes, PUR, 2003, pp.225-234.

⁵⁰⁴ Marie-Claire Ponthereau, « Le Président de la République, une fonction à la croisée des chemins », *Pouvoirs*, n°99, 2001, pp.33-44.

⁵⁰⁵ Michel Lesage, « Le rôle du chef de l'État en période de transition », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol.23, 1992, n°4, pp.41-48.

⁵⁰⁶ Jean Pierre Chevènement et Robert Damien, « La crise de l'autorité politique », *Cités*, n°6, 2001/2, pp.145-155.

multipartisme comme modèle importé de l'étranger. La guerre des mots⁵⁰⁷ s'installe dans la société en mutation. L'application des coups tactiques entre le pouvoir et l'opposition contraint le discours présidentiel. Le système politique en vigueur est en quête de soupape d'échappement. La compétition symbolique de la parole défie son monopole et fait exploser le moteur des revendications sociales en pleine compression. L'imposition de la norme démocratique relève des périodes ambiguës où « les luttes symboliques pour la définition légitime des enjeux sont directement des luttes pour le pouvoir qui façonnent l'arène politique »⁵⁰⁸. La censure du désordre entend étouffer le retour du langage sur la scène publique et politique. La surcharge de l'institution présidentielle oriente sa communication désormais en quête de modèle⁵⁰⁹.

À l'analyse, à partir de 1990, la conjoncture politique critique s'empare de la fonction présidentielle. La démocratisation aboutit au multipartisme et à la déstabilisation socio-politique du président de la République. De l'inopportunité du multipartisme au sens du président Biya du fait de son apparentement aux « formules et modèles importés de l'étranger », à la force de mobilisation multi-sectorielle dépassant le cadre de l'opposition renaissante, le pouvoir présidentiel vacille et le contrôle de l'espace politique et social est en crise. Les décisions prises et les discours prononcés par le président engagent sa responsabilité⁵¹⁰ politique, car il est garant de la protection des institutions républicaines. La politique de la concurrence instaurée par la démocratisation, nourrit la logique de la crise de l'autorité présidentielle. La reconnaissance du multipartisme en décembre 1990 et son respect dès février 1991 traduit l'apparition de l'État des fiefs et la mort de la présidence impériale⁵¹¹. Le renforcement de la crise de légitimité du président de la République se fait par sa démystification permanente. Pour Luc Sindjoun, « la transition démocratique abrite la dialectique de la perturbation et de la préservation du rôle présidentiel »⁵¹².

⁵⁰⁷Hélène Combes, « La guerre des mots dans la transition mexicaine », *Mots, Les langages du Politique*, n°85, 2007, pp.51-64.

⁵⁰⁸Richard Banégas, « Les transitions démocratiques : Mobilisations collectives et fluidité politique », *Cultures et Conflits*, n°12, 1993, p.116.

⁵⁰⁹Jean Mouchon, « La communication présidentielle en quête de modèle », *Hermès*, 17-18, 1995, pp.187-200.

⁵¹⁰Michel Bélanger, « La responsabilité politique du chef de l'État », *Revue du droit public et de la science politique*, n°5, 1979, pp.1265-1314.

⁵¹¹Arthur-M. Schlesinger., *La Présidence impériale*, Paris, PUF, 1976.

⁵¹²Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun », *op.cit.*, p.14.

B/ CYCLE PROTESTATAIRE ET SCÉNOGRAPHIE DU DÉSORDRE : L'IRRUPTION DES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LE CHAMP POLITIQUE

L'engouement et l'activisme des nouveaux partis politiques à prendre le pouvoir se mêlent à la quête de liberté du peuple. L'activité tactique des dominants et des dominés renforce les répertoires d'action des uns et des autres. Les différents acteurs et segments sociaux mobilisés complexifient le jeu politique et accélèrent le dérapage des événements. Le processus de démocratisation s'incruste sinueusement dans la société en provoquant des pathologies⁵¹³ sérieuses. Analyser l'intelligibilité des processus de crises politiques qui s'installent dans l'espace public⁵¹⁴ en pleine recomposition revient à comprendre et expliquer les fondements des mouvements sociaux par la rue et les mobilisations multi-sectorielles. De même, les passions politiques renseignent sur les logiques des violences politiques. Les situations de tension et de relâchement se font dans l'arène de confrontation des fabriques de ressources coercitives du politique⁵¹⁵. En plus, les facteurs internationaux de démocratisation, les logiques internes enfantent des conjonctures provoquées par le potentiel de dissonance interne. L'opposition, la société civile⁵¹⁶ et le pouvoir mesurent les capacités de mobilisation. Au sens de Schumpeter Joseph, la démocratie est « le règne du politicien » qui implique l'émergence de professionnels de la politique qui se regroupent au sein des partis pour agir de concert dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique, indépendamment de toute idéologie. La démocratie dès lors signifie seulement que « le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner »⁵¹⁷. Le mode d'affrontement est bien celui du verbe, de l'action et de la réaction. La rue banalise l'injonction présidentielle et acte pour imposer un ordre par le biais du désordre⁵¹⁸. La revendication populaire use des mouvements sociaux et des passions pour exister (1), tandis que l'emballlement du phénomène de violence s'enkyste dans la société camerounaise (2).

⁵¹³ Cynthia Fleury, *Les pathologies de la démocratie*, Paris, Fayard, 2005.

⁵¹⁴ Claude Abé, « Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun », *Polis, Revue Camerounaise de Science Politique*, n°1&2, 2006, pp.29-56.

⁵¹⁵ Lire « Violences et mobilisations : les fabriques coercitives du politique », *European Journal of Turkish Studies* (Online), 15, 2012.

⁵¹⁶ Pierre Diwouta Ayissi Lot, *Société civile, État et pouvoir au Cameroun : Analyse systémique des modes de construction démocratique dans un contexte contraignant (1990-2002)*, Thèse de Doctorat en science politique Université de Yaoundé II, 2007.

⁵¹⁷ Christophe Jaffrelot, *Démocraties d'ailleurs : Démocraties et démocratisations hors d'occident*, Paris, Karthala, 2000, p.9.

⁵¹⁸ Patrick Chabal et Jean Pascal Daloz, *L'Afrique est partie. Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999.

1-Fondements des mouvements sociaux et des passions politiques : socio-histoire de la revendication populaire de l'ère démocratique

Ce travail s'appuie sur l'injonction méthodologique à la saisie des pratiques protestataires et même son dépassement. Nous entendons observer autrement les mobilisations⁵¹⁹ en allant au-delà de la large palette de méthodes et de techniques disponibles. L'affrontement entre la théorie de la « privation relative » et la théorie de la « mobilisation des ressources » d'autre part, pour rendre compte de la réalité des mouvements sociaux est vain. Il est des situations où les deux grilles de lecture se complètent et reposent à la fois sur la présence d'un mécontentement et les variations de la disponibilité des ressources.

L'irruption des nouveaux acteurs dans le champ politique invente la société civile⁵²⁰ et provoque la révolution des droits de l'homme⁵²¹. La perte du monopole de la puissance souveraine de la parole par le président de la République témoigne de la virulence de la prise de la parole émise par le bas. La démocratisation est à partir de cet instant plus que le processus de libéralisation de la vie politique, mais surtout un dilemme⁵²² pour les gouvernants et un atout pour les gouvernés. L'usage des émotions suspend le raisonnement et alimente le recours à la force comme solution aux problèmes politiques. L'engagement en situation de contrainte⁵²³ prolonge la conjoncture. Les acteurs du « bas » à travers la désobéissance civile⁵²⁴ paralysent les institutions et la gouvernabilité de la société. L'instauration de la démocratie entend l'implémentation du succès des libertés publiques, associatives et politiques, mais des résistances⁵²⁵ de conservatisme persistent et plombent le processus.

Le suivi des différentes phases de la crise démocratique montre les effets de contamination de la crise sur les différentes unités sociales. Aucune sphère n'est épargnée. Les mouvements sociaux s'emparent de l'école et de l'université⁵²⁶. La créativité et

⁵¹⁹Hélène Combes, Choukri Hmed et al., « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, vol.24, n°93, 2011, pp.9-27.

⁵²⁰Claude Gauthier, *L'invention de la société civile*, Paris, PUF, 1993.

⁵²¹Marcel Gauchet, *La révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard, 1989.

⁵²²Karl Terry Lynn, « Dilemmas of democratization in Latin America », *Comparative Politics*, vol.23, n°1, 1990, pp.1-21.

⁵²³Marie-Emmanuelle Pommerole et Vairiel Frédéric, « S'engager en situation de contrainte », *Genèses*, 2009/4, n°77, pp.2-6.

⁵²⁴Sandra Laugier, « Le modèle américain de la désobéissance civile, de Thoreau à nos jours », *Multitudes*, n°24, 2006, pp.1-19.

⁵²⁵Babacar Guèye, « La démocratie en Afrique : Succès et résistances », *Pouvoirs* n°129, 2009, pp.5-26.

⁵²⁶Laurence Proteau, « La reproduction en question. Ecole, université et mouvements sociaux en Côte d'Ivoire », in *CURRAPP*, Questions sensibles, PUF, 1998.

l'inventivité linguistique et discursive de la contestation⁵²⁷ se meuvent dans ce champ. L'intervention du chef de l'État vise la scission entre les différents secteurs sociaux afin de fragiliser le mouvement social qui s'empare des différents secteurs. Pour lui, la politique appartient «aux politiciens et l'école aux écoliers». Il précise d'ailleurs dans une interview accordée à Eric Chindjé:

L'université c'est une école où l'on se prépare à la vie, ce n'est pas le théâtre des joutes politiques. Je saisis cette occasion pour mettre les étudiants en garde contre la récupération dont ils peuvent être l'objet de la part de certains politiciens sans scrupule. Je comprends que des étudiants puissent avoir de la sympathie pour tel ou tel parti politique, mais ce que le pays attend d'eux aujourd'hui, c'est qu'ils fassent des études, c'est qu'ils se préparent à assumer leurs responsabilités dans les différents secteurs de la vie nationale, parce que, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'avenir du Cameroun leur appartient. Mais quant à s'engager dans des luttes politiques au point que maintenant on déplore la mort d'un étudiant, je dis que c'est inadmissible ! L'université est une école où l'on s'instruit. On peut avoir des idées politiques, mais ils ne doivent pas faire du militantisme à l'université(...) Alors, je dis aux politiciens, aux différents partis politiques de laisser les étudiants tranquilles, qu'ils laissent les étudiants continuer leurs études et il y a assez d'autres Camerounais qui ne sont pas au campus pour militer avec eux, s'ils arrivent à les convaincre, il ne faut pas que l'on profite de la disponibilité des étudiants pour les embrigader dans des combats qui ne sont pas nécessaires pour eux dans l'immédiat. Leur combat, c'est d'acquérir les connaissances pour être utiles à leur pays. Voilà ce que j'avais à dire sur ce point⁵²⁸.

Les grèves estudiantines assurent l'escalade de la violence et la sortie discursive du président de la République. Ces grèves sont des moments critiques et même décisifs qui enclenchent le pronostic vital d'un pouvoir ancré dans les pratiques, mécanismes et habitus de l'autoritarisme. Les marches de protestation⁵²⁹ contre le régime en place gagnent en intensité. L'emprise de la vertu déstabilisatrice sur le cours des événements dévoile la synchronisation des rythmes sectoriels. En effet, les membres du corps des avocats, les étudiants, les chauffeurs de taxis et l'opposition sous l'effet des passions enivrantes enclenchent le processus de dérégulation du champ social et politique. Les activités menées établissent des modes de connexion et de passage de l'autoritarisme à la revendication pour la démocratisation. Le déclenchement des situations de manifestations s'enracine dans «des variations dans le degré d'insatisfaction et de mécontentement sociaux, de signes de nouvelles tensions structurelles, de la perception croissante de l'injustice, des frustrations dans les

⁵²⁷Yana Grinszhpun, « Discours manifestant et contestation universitaire (2009) », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°10, 2013.

⁵²⁸Extrait de l'interview du président de la République accordée à Eric Chindjé.

⁵²⁹Mariane Debouzy, « Les marches de protestation aux États-Unis (XIXe-XXes) », *Le Mouvement social*, n°202,2003/1, pp.25-41.

nouvelles sortes d'aspirations qui affectent, du fait d'événements externes, une partie de la population »⁵³⁰. Dès 1990, la culture de la revendication et de la contestation resurgit dans la société camerounaise uniformisée par l'autoritarisme et entretenue par le parti unique (UNC).

L'insolubilité de la démocratie dans un pluralisme⁵³¹ culturel camerounais traversé par de profonds clivages semble difficile. Les affects définissent dorénavant les rapports sociaux et politiques. Les interactions oscillent d'une part dans la logique de la conservation du pouvoir et de la continuité institutionnelle et d'autre part dans la contestation de la légitimité dudit pouvoir par les mouvements sociaux. Le pluralisme⁵³² dicte la conduite de la démocratie au Cameroun. La découverte des mouvements sociaux⁵³³ par la société camerounaise perturbe les habitudes sociales, politiques et discursives. Pour minimiser les manifestations qui se déroulent au Cameroun, Biya s'affiche comme un président communiquant et représentant la majorité. Il affirme :

*Le monde aujourd'hui est en proie à une agitation qui malheureusement n'épargne pas notre pays. Quand vous ouvrez votre poste de télévision sur l'extérieur, vous ne voyez que des bousculades, des marches, des voitures qui brûlent. Mais je dis que l'agitation actuelle est le fait de groupes minoritaires, et d'ailleurs cette agitation s'inscrit essentiellement dans certaines villes. Vous savez que 75% à 80% des camerounais vivent dans la campagne, ils ne comprennent pas...ils me disent : M. le Président qu'est ce qu'ils veulent ces gens-là*⁵³⁴.

Les tensions des années de démocratisation reposaient sur la quête des libertés et du multipartisme. L'immixtion de l'opposition et la mobilisation des ressources symboliques par les acteurs renforcent les velléités de renversement du régime. L'expression des signes émouvants et surchargés de sens dénigre le pouvoir et le disqualifie de l'arène politique. La mobilisation de la technologie musicale par le « bas » et le recours au style épistolaire et à la satire densifient le jeu. La désacralisation de la fonction présidentielle est rendue possible et visible à travers l'exemple de « la lettre ouverte de Célestin Monga au président Paul Biya en décembre 1990 et la lettre pastorale⁵³⁵ du 17 mai 1991 ont constitué des brèches dans un dispositif verrouillé et ont introduit l'irrespect et la défiance du chef et de l'État »⁵³⁶. Dans

⁵³⁰ Alessandro Pizzorno, « Considérations sur la théorie des mouvements sociaux », *Politix*, vol.3, n°9, 1^{er} trimestre, 1990, p.76.

⁵³¹ Luc Sindjoun, « La démocratie est-elle soluble dans un pluralisme culturel ? Eléments pour une discussion politiste de la démocratie dans les sociétés plures », in *L'Afrique Politique*, Paris, Karthala, 2000, pp.19-40.

⁵³² Jean Leca, « La démocratie est à l'épreuve du pluralisme », *Revue Française de Science Politique*, vol.46, n°2, avril, 1996, pp.225-279.

⁵³³ Alain Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », in François Chazel (Dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993, pp.7-36.

⁵³⁴ Voir quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune*, n°4866, du 11 avril 1991, p.11.

⁵³⁵ Gérard Defois, « L'intervention morale de l'église en politique », *Pouvoirs*, n°65, 1993, pp.99-109.

⁵³⁶ Luc Sindjoun, « Le champ social camerounais, désordre inventif et mythes simplificateurs », *op.cit.*, p.59.

bon nombre d'États, la religion⁵³⁷ est incestueusement liée ou mise au service du pouvoir politique. L'église⁵³⁸ et la politique par exemple sont intimes dans certains États. Le vocabulaire de la dérision du politique s'enrichit des expressions dénigrantes et des charmes de la musique qui chante les tares du régime politique en place. En tant que fait social, la musique déconstruit le monopole de sens du pouvoir et « participe intimement de l'évolution de la société, dans son exubérance ou sa maigreur, dans ses contenus thématiques, dans ses dimensions économiques, dans ses rapports au politique »⁵³⁹. La dialectique de l'ordre conservateur et du « désordre inventif » structurée de part et d'autre par les différents acteurs est travaillée profondément par le lexique de la dérision⁵⁴⁰. L'usage inflationniste de la parole libérée laisse apercevoir des failles dans la fermeté du pouvoir. Celui-ci use des technologies institutionnelles de répression que lui offre le recours à la violence légitime des forces de maintien de l'ordre. La violence symbolique quant à elle est mobilisée dans le cadre du média gouvernemental la CRTV⁵⁴¹ qui diffuse les messages calibrés du pouvoir. En face, la presse privée⁵⁴² écrite la seule disponible pendant les « années de braises » grâce à la démocratisation, affiche à la une des titres durs en l'endroit du pouvoir.

Les mouvements sociaux donnent au schéma de la crise des représentations menaçantes de l'ordre établi. Les bons points de la coordination tacite des mouvements de l'opposition asphyxient le pouvoir par le truchement du jeu de la mobilisation multi-sectorielle. L'homogénéisation tendancielle et la simplification de l'espace socio-politique par le haut laisse une marge de manœuvre aux manifestants de porter des « coups politiques couverts » ou invisibles au régime. Ce dernier au-delà des effets de surprise entreprend la régulation⁵⁴³ du phénomène. Les manifestants des années 1990 prétendent insignifiants⁵⁴⁴

⁵³⁷ Elisabeth Claverie, « Religion et politique », *Terrain*, n°51, 2008, pp.4-9.

⁵³⁸ Jean François Bayart, « La fonction politique des Eglises au Cameroun », *Revue Française de Science Politique*, 23^e année, n°3, 1973, pp.514-536.

⁵³⁹ Alain Didier Olinga, « Musiques d'Afrique centrale... », in *Enjeux Fondation Paul Ango Ela*, 20 juillet-Septembre 2004, P.5 ou Lionel Manga « Musique et politique au Cameroun, chronique d'une stérilisation larvée », *Enjeux FPAAE*, n°20, 2004.

⁵⁴⁰ Comi Toulabor, « Jeu de mots, jeu de vilains, lexiques de la dérision politique au Togo », in *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992, p.111.

⁵⁴¹ André Tchoupie, *La CRTV et la communication politique entre 1990-1997 : le cas de l'arrondissement de Yaoundé Ier*, Thèse de Doctorat de 3eme cycle en science politique, Université de Yaoundé II, 1998.

⁵⁴² Thomas Atenga, « La presse privée et le pouvoir au Cameroun : Quinze ans de cohabitation houleuse », *Politique Africaine*, 2005/1, n°97, pp.33-48.

⁵⁴³ Jacques Boucher, « Les mouvements sociaux : réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation », *Cahiers du Centre de Recherche sur l'Innovation sociales (CRISES)*, 1990.

⁵⁴⁴ Yann Moulier-Boutang, « Les vieux habits neufs de la République. En défense d'émeutiers prétendent insignifiants », *Multitudes*, n°23, 2005/4, pp.5-11.

mettent à mal un régime politique fondé dans les routines de la répression. Les mécanismes de l'autoritarisme⁵⁴⁵ se heurtent à la volonté manifeste de démocratisation.

La description des épisodes protestataires, la mesure et l'explication⁵⁴⁶ des crises politiques au Cameroun nécessitent une redynamisation sociologique et une analyse de la morphologie de la contestation. Bien plus, il est important de comprendre les répertoires d'action collective⁵⁴⁷ de l'ère de démocratisation. L'activité tactique de l'opposition et du pouvoir confère un certain « tempo » aux crises politiques. La mobilisation politique⁵⁴⁸ se pose ainsi en termes de problèmes et de dimensions d'action. Les routines institutionnelles de mobilisation des ressources coercitives étouffent les coups de l'opposition et structurent les lignes d'action tactiques. La médiation des calculs des acteurs éprouve l'efficacité des ressources. L'interaction stratégique des acteurs « s'effectue alors principalement en fonction des enjeux, des règles du jeu, aussi bien “officielles” que pragmatiques, des catégories de ressources de distribution particulière de ces ressources entre les acteurs et, surtout, des repères, indices et instruments d'évaluation, de prévisibilité et d'identification des situations propres à chaque secteur »⁵⁴⁹.

Les mouvements sociaux au Cameroun sont façonnés par une historicité chaotique et violente. De 1990 à 2008, les technologies mobilisées sortent du champ de la légitimité et de la légalité pour investir ceux de la violence physique et symbolique. D'ailleurs, pour Neveu, « il y a une affinité structurelle entre les groupes dominés et le recours à des formes supposées moins institutionnalisées de la prise de la parole »⁵⁵⁰. L'enracinement de la contestation semble résulter du silence présidentiel aux premières heures de la démocratisation. Le fonctionnement de tout système appelant l'existence d'un régulateur exige parfois que le chef de l'État en tant que régulateur limite « ses interventions pour ne pas être critiquable, puisque précisément ce sont ses interventions qui risquent de le rendre contestable »⁵⁵¹. Le cadrage de la parole présidentielle est pourtant une ressource de canalisation de la crise. L'expression de

⁵⁴⁵ Jean François Médard, « Autoritarismes et démocraties en Afrique noire », *Politique Africaine*, n°43, octobre 1991.

⁵⁴⁶ Charles Tilly, « Décrire, mesurer et expliquer le conflit », *Revue Internationale de Politique Comparée*, n°17 (2), 2010, pp.187-205.

⁵⁴⁷ Michel Offerlé, « Retour critique sur les répertoires d'action collective (XVIIIe-XXes) », *Politix*, N°81, 2008.

⁵⁴⁸ François Chazel, « La mobilisation politique : Problèmes et dimensions », *Revue Française de Science Politique*, 25 (3), 1975, pp.502-516.

⁵⁴⁹ Michel Dobry, « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques : un point de vue heuristique », *Revue Française de Sociologie*, 24/3, 1983, p.404.

⁵⁵⁰ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2000, p.18-19.

⁵⁵¹ Michel Lesage, « Le rôle de chef de l'État en période de transition », *op.cit.*, p.44.

la violence légitime⁵⁵² se mesure à l'aune de la démocratisation et de la passion de la survie⁵⁵³ politique du régime Biya. L'imprévisibilité du pouvoir dans la trajectoire des mouvements sociaux amène le chercheur à dresser le questionnement sur le caractère salubre⁵⁵⁴ ou triste de la crise. Toutefois, il semble que les manières communes de penser, d'agir et de sentir du peuple sous le charme de la démocratisation, se trouvent en plein processus d'aliénation⁵⁵⁵. Les événements de 1990 accélèrent la diffusion de la pathologie des passions politiques au Cameroun en interaction avec la thérapie de la discipline de l'ordre politique⁵⁵⁶ appliquée par le pouvoir.

2- Les logiques de la violence dans le processus de démocratisation : l'emballage et l'enkystement du phénomène

L'espace des mouvements sociaux est connu dans toutes les sociétés. La rue est par excellence le lieu de manifestation d'une dissidence⁵⁵⁷ ouverte à l'endroit du pouvoir et de l'opposition. Le contexte post-autoritaire qu'offre la démocratisation est une véritable structure d'« opportunités politiques ». Toutefois, de nombreuses villes définissent la cartographie de la politique contestataire⁵⁵⁸ au Cameroun. Douala, Bamenda, Garoua, Bafoussam, Ngaoundéré, Bouaoué pour ne citer que celles-là, ont en 1990 montré leur capacité de nuisance aux institutions républicaines. L'urbanité est davantage le visage de la géographie de la colère⁵⁵⁹ pendant ces moments de tension. Le processus de démocratisation transforme la perception de la rue qui a un statut de sujet pour devenir un véritable espace acteur de l'histoire⁵⁶⁰, lieu d'expression métonymique des révoltes, insurrections⁵⁶¹ et manifestations

⁵⁵²Dominique Linhardt et Cédric Moreau Bellaing, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue Française de Science Politique*, 2005/2, vol.55, pp.269-298.

⁵⁵³Marc Abélès, « La passion de survivre, nouveau ressort du politique », *Anthropologie et Sociétés*, vol.32, N°3, 2008, pp.139-153.

⁵⁵⁴Paul Bacot, « Crise salubre “ou divertissement triste” ? A la recherche d'une certaine idée de Mai 68 », *Pouvoirs*, n°39, 1986, pp.59-70.

⁵⁵⁵Hugues Lagrange, « Emeutes, ségrégation urbaine et aliénation politique », *Revue Française de Science Politique*, 2008/3, vol.58, pp.377-401.

⁵⁵⁶Bogumil Jewsicwicki, « Pathologie de la violence et discipline de l'ordre politique », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol.38, n°150-152, 1998, pp.215-226.

⁵⁵⁷Dominique Malaquais, *Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun*, Paris, Karthala, 2002.

⁵⁵⁸Doug Mc Adam, Sidney Tarrow, Charles Tilly, « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, n°41, 1998, pp.7-25.

⁵⁵⁹Arjun Appadurai, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Paris, Payot, 2007.

⁵⁶⁰Danielle Tartakowsky, « Quand la rue fait l'histoire », *Pouvoirs*, n°116, 2006, pp.19-30.

⁵⁶¹Pierre Robert Baduel, « Le temps insurrectionnel comme “moment politique”. Tunisie 2011 », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.20, 2013/2, pp.33-61.

diverses. L'apparition révolutionnaire du peuple dans la rue confine le pouvoir dans une situation de circonspection. La place prise par le peuple⁵⁶² dans le processus est irréversible.

La rue au Cameroun, dès 1990 est une catégorie politique qui rend compte de la réalité car, elle devient le lieu de soutien au régime, de revendication ou de magnificence du phénomène des foules. Cet objet politique gouverne désormais les rapports de force entre protagonistes. L'effervescence démocratique lui attribue une certaine légitimité à travers l'incarnation du peuple défendant ou défiant le pouvoir et ceux qui l'incarnent. La complexité à cerner ce concept nous donne tout de même la possibilité à travers sa trajectoire historique à le cerner dans ce travail comme étant

Un espace social, lieu d'habitation et lieu de fréquentation et d'usage, le lieu du commerce, de l'échange, des rencontres et des solidarités, mais parfois aussi de l'exclusion ; la rue enfin comme espace symbolique, celui de la démonstration ; de l'étalage et de l'affrontement des antagonismes, la rue de l'appartenance, du défilé, de la manifestation, de la révolte⁵⁶³.

Il s'agit d'un objet et d'un lieu du spectacle social et politique et d'expression symbolique et physique de la puissance du pouvoir et de la contestation. L'occupation de la rue est avec la démocratisation un acte politique symbolisant l'opposition ouverte au régime en place. Les actions menées visent le renforcement de la légitimité de la volonté du peuple. Pour l'opposition, la rue joue dorénavant un rôle d'incitation politique à l'action manifestante et de gouvernement des émotions. La manifestation est considérée à cette période comme un correctif qui aurait une fonction d'affinage de la volonté populaire pour le bas, mais elle a pour vocation également le renforcement de la position des gouvernants. La rue légitime ou délégitime le pouvoir.

La manifestation de rue au Cameroun sera perçue comme un construit historique étant entendu que de 1990 à 2008, elle s'exprime sous diverses formules. Au sens de Tartakowsky, « la manifestation de rue, dans son acception contemporaine n'a pu naître que quand s'effaçaient les conditions politiques, qui avaient produit ces rapports différents à la rue que furent les révoltes, « les journées », les émotions populaires. Cette modalité d'action est contemporaine de l'émergence des partis politiques modernes »⁵⁶⁴. Dès lors, il importe d'évaluer son efficacité politique tout en interprétant sa répression par le « haut ». Avec la démocratisation, la « légitimité n'émane plus du roi, légitimité divine, mais provient bien de

⁵⁶² Mariane Doury, « La place faite au peuple/ La place prise par le peuple dans quelques dispositifs de démocratie participative », in Colloque international, « figures du peuple : rhétorique et société », du 24-25 octobre, 2013, Liège, Belgique.

⁵⁶³ Maurice Garden, « Histoire de la rue », *Pouvoirs*, n°116, 2006, p.6.

⁵⁶⁴ Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, p.51.

la volonté du peuple, représenté par la foule. Cette volonté de liberté porte le nom de la République »⁵⁶⁵.

La compréhension du phénomène de violences politiques pendant la démocratisation et sa consolidation nécessite un va et vient permanent entre la rue et la manifestation, l'ordre et le désordre. L'action militante au Cameroun trouve dans le contexte interne et international des raisons à une nouvelle socialisation politique. La conception Olsonienne de la théorie rationnelle de l'action (*Rational Action Theory*) semble plus féconde pour rendre compte de la logique de violence dans la démocratisation. En effet, il perçoit l'action collective comme une industrie et les organisateurs comme des entrepreneurs. Bien plus, il faut sortir de l'illusion étiologique de la manifestation de rue au sens de Dobry, pour interpréter la situation grâce à des toiles de significations plus pertinentes, mettant sur scène les interactions stratégiques entre acteurs, le contenu de leurs messages et la structuration des rapports entre le pouvoir et l'opposition à travers l'institution présidentielle. Il s'agit d'échapper aux stigmates des événements pour analyser froidement la réalité sociale et politique construite par les « entrepreneurs politiques » qui usent de la violence politique. Il est important de trouver le peuple⁵⁶⁶ dans les différents discours légitimateurs des acteurs politiques du « haut » et du « bas ». Cette logique s'inscrit à la suite du « paradigme issu de la Révolution française, impliquant la référence au peuple comme source de légitimité du souverain et comme source d'illégitimité d'un souverain auquel s'opposerait le peuple »⁵⁶⁷. Les violences de rue ont modifié profondément les relations sociales et politiques. La violence répudiée autrefois devient libératrice et inéluctable. La contestation menée par l'opposition facilite le processus d'adhésion à la violence de rue. Ce processus trouve également des explications dans les déterminismes sociaux de l'engagement dans la violence. Toute analyse pour ne pas souffrir d'impertinence, mieux d'incomplétude, doit prendre en compte les rationalités individuelles de l'engagement dans la violence, car la quête du plaisir par les casses, du profit à travers les pillages et le prestige éclairent parfois l'engagement des individus qui se meuvent dans les territoires⁵⁶⁸ des mouvements sociaux. La figure de Mboua Massock est révélatrice à ce sujet.

La violence de rue se confond avec celle de la contestation politique. L'ensauvagement de la cité affiche la désétatisation de la violence, sa « technologisation » et

⁵⁶⁵ Nicolas Maslowski, *Manifester en République Tchèque. Etude de la protestation par la rue (1989-2009)*, Thèse de Doctorat en science politique, Université Paris X Nanterre, 2009, p.37.

⁵⁶⁶ Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable, histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998.

⁵⁶⁷ Nicolas Maslowski, *op.cit.*, p.39.

⁵⁶⁸ Michel Pigent et Danielle Tartakowsky, « Les territoires des mouvements sociaux. Les marches au XIXe et XXe s », *Le Mouvement social*, n°202, 2003/1, pp.3-13.

même sa transformation. En 1990, les marches ont dérapé et enregistré des dégâts importants. Avec les mouvements sociaux de 2008, l'on constate une esthétisation du désordre et une augmentation de la spirale de la violence à travers des casses ciblées. Les changements dans les représentations des violences, de l'ébullition des esprits montrent l'âpreté des antagonismes sociaux et le degré de nervosité des manifestants. Le règne du désordre efface l'autorité et éprouve la vigueur du discours du « haut » Au-delà des aspects répressifs menés par le pouvoir, « la violence a des effets destructeurs, elle a donc aussi des effets fondateurs »⁵⁶⁹.

Une approche clinique de la violence et de son expression discursive laisse apercevoir clairement que les mouvements protestataires de la rue ont été le moteur d'une démocratie gestative. L'ensauvagement des rapports et de la cité est travaillé par l'expression des instincts belliqueux des hommes mais aussi et surtout de la colère et de la violence comme stratégie d'interpellation des pouvoirs publics en février 2008, qui marque le renouveau des mouvements contestataires⁵⁷⁰. Pour l'opposition, la violence se présente comme une stratégie de mobilisation, mais pour certains acteurs tels Mboua Massock, elle est une stratégie de victimisation et de scandalisation, permettant la mise en scène de la « violence d'État ». Les émeutes⁵⁷¹ sont ainsi perçues comme des formes élémentaires de la contestation politique. Seuls les mécanismes d'institutionnalisation des conflits permettent aux États de limiter la violence, car « une fois lancée la dynamique de violence, il est exceptionnel que les responsables déposent les armes à moins qu'ils n'y soient acculés ou qu'ils n'aient obtenu des progrès significatifs dans une négociation enfin imposée »⁵⁷².

Les violences de 1990, comme dilemme d'acteurs, ont affirmé la brutalité, la dégradation et la déshumanisation étant entendu qu'elle « semble typiquement s'accompagner d'un surplus de fureur ; d'un excès de haine qui suscite des formes inouïes de dégradation et de viol, tant du corps que de l'être même de la victime : corps torturés et mutilés, personnes brûlées et violées... »⁵⁷³. Les restes du corps de Tita Fomukong⁵⁷⁴ montrent la réalité de la

⁵⁶⁹ Philippe Braud, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2008, p.9.

⁵⁷⁰ Isabelle Sommier, *Le renouveau des mouvements contestataires*, Paris, Flammarion, 2003 ou Aubert Dubert, « Les nouveaux mouvements contestataires », in François Chazel, *op.cit.*, p.61-69.

⁵⁷¹ Laurent Mucchielli, « Les émeutes urbaines. Formes élémentaires de la contestation politique », in Xavier Crettiez et Isabelle Sommier, *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006. Lire Michel Kokoreff, « Sociologie de l'émeute. Les dimensions de l'action en question », *Déviances et Société*, vol.30, n°4, 2006, pp.521-533 ou Henri Lagrange, « Émeutes, ségrégation urbaine et aliénation politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.58, n°3, 2008, pp.377-401.

⁵⁷² Philippe Braud, *op.cit.*, p.132.

⁵⁷³ Arjun Appadurai, *op.cit.*, p.25.

brutalité de la violence et attestent des logiques sacrificielles dans la légitimation de la violence.

La tension sociale et politique meurtrière de la démocratisation repose sur le concept de passion⁵⁷⁵. Ce concept constitue un des ressorts de l'engagement politique, mais aussi de dépacification de la société en déstabilisant les institutions. Sa civilisation rend la compétition politique plus saine et humaine. Toutefois, dans le processus de démocratisation, elle est incriminée parce qu'apparaissant comme le carburant des mobilisations partisans. Ce registre de la passion renferme les pulsions de la haine et des dérives pathologiques de la dissuasion par la terreur et la cruauté. Les pressants appels au calme du président de la République atténuent la dramatisation de l'adversité. L'éloge de la paix et la condamnation du désordre⁵⁷⁶ mettent en scène le rôle présidentiel qui appelle à contenir la rhétorique de la passion et des émotions, véritables actrices sociales.

Les émotions en politique⁵⁷⁷ meublent l'évolution des sociétés étatiques et sont « des formes d'appréhension du réel, des modes nécessaires de présence au monde »⁵⁷⁸. Le rôle social des émotions dans la société peut aider à comprendre « de quelle alchimie est fabriquée la rationalité abominable des événements »⁵⁷⁹. Les émotions sont donc des amplificateurs des passions, des tensions et des modes d'extériorisation des pulsions violents chez certains individus. La charge émotive est donc forte dans les manifestations de rue. La maîtrise des passions est enclenchée dans le cadre camerounais par l'institution présidentielle qui entend encadrer, contenir et civiliser les mœurs⁵⁸⁰ politiques. La consécration de cet encadrement est la convocation de la tripartite en lieu et place de la conférence nationale⁵⁸¹ souveraine. Celle-ci peut être perçue comme un procédé de réglage de la compétition politique et de la pacification de la société encadrée dans les pièges des pulsions enivrantes et conflictuelles.

⁵⁷⁴ Nicolas Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de la guerre », *Genèses* n°53, décembre 2003, pp.154-177. Sur les événements liés à la mort de Tita Fomukong, lire le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune*, du mardi 22 décembre 1992.

⁵⁷⁵ Christian Le Bart, « La mise en scène de la passion par les professionnels de la politique », *Essais*, n°3-03/2011, pp.27-35.

⁵⁷⁶ Georges Balandier, *Le désordre. Eloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

⁵⁷⁷ Philippe Braud, *Emotions en politique*, *op.cit.*

⁵⁷⁸ Arlette Farge, « Affecter les sciences humaines », in Gautier Claude, Le Cour Grandmaison Olivier, *Passions et sciences humaines*, Paris, PUF, 2002, p.47.

⁵⁷⁹ *Ibid*, p.29.

⁵⁸⁰ Alain Garrigou, « Les mœurs politiques : Maîtriser les passions », in Lagroye Jacques, *La politisation*, Paris, Ed. Belin, 2003, pp.9-29.

⁵⁸¹ Maurice Kamto, « Les conférences nationales africaines ou la création révolutionnaire des constitutions », in Dominique Darbon, et Jean Du Bois de Gaudusson, (dir), *La création du droit en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.

SECTION II : POSITIONNEMENT ÉNONCIATIF DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN SITUATION DE CONTRAINTE DÉMOCRATIQUE: DÉCODAGE DU « LOGOS » CRISIQUE DU « HAUT »

Le mouvement de la rue⁵⁸² restructure les rapports du peuple au pouvoir. La posture discursive de l'institution présidentielle dépend de la logique de l'action collective contre le pouvoir. L'interaction face à face entre le « haut » et le « bas » au sens de Goffman⁵⁸³ est sous influence réciproque exprimée par la présentation de chaque acteur. Les affrontements violents entre le pouvoir, l'opposition et le « peuple-arbitre », sont l'expression des phases complexes de la démocratisation. La violence physique et symbolique manifeste l'interaction verbale et non verbale entre les protagonistes. Ces derniers dans un cadre spatio-temporel modifié sont sous l'emprise de la réalité démocratique. La complexification de l'auditoire⁵⁸⁴ est le fait de l'ouverture démocratique. L'acte de langage du président de la République est éprouvé. Sa vigueur est atténuée. La modification de la situation des interlocuteurs s'accomplit en trois actes : un acte locutoire produisant une séquence des sons, ayant une organisation syntaxique ; un acte illocutoire posant une action qui modifie les relations entre les interlocuteurs et un acte perlocutoire permettant au locuteur de réaliser des actions diverses. La description du fonctionnement du discours dépend de la notion d'acte de langage. Les velléités de changement politique⁵⁸⁵ de la démocratisation désenchangent le politique de ses grandeurs attractives et fédératives. L'analyse de « l'instance de l'événement énonciatif » au sens de Foucault⁵⁸⁶, dans le cadre des « règles de formation du discours » et des pratiques discursives et la théorie de l'idéologie chez Louis Althusser sont des modèles philosophiques de l'analyse du discours qui peuvent faciliter la compréhension des discours. Le positionnement énonciatif ne sera pas perçu uniquement sous l'angle des corpus oraux⁵⁸⁷, mais aussi et surtout des corpus écrits.

À travers la parole, l'État du Cameroun pendant le processus de démocratisation entre véritablement dans le cycle des crises politiques entretenues par des revendications

⁵⁸²Jérôme Lafargue, « La rue africaine en mouvement : Politique et action collective », *Politique Africaine*, n°63, 1996, pp.23-48.

⁵⁸³ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi*, Tome 1, Paris, Minuit, 1973

⁵⁸⁴Christopher W. Tindale, « L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°2, 2009.

⁵⁸⁵Janvier Onana, « Désenchantement du politique et modes d'objectivation savante de l'histoire : Eléments de discussion de quelques points de vue habituel sur le changement politique au Cameroun », *Annales de la FSJP de l'Université de Douala*, 2007.

⁵⁸⁶ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1966, p.41.

⁵⁸⁷Britta Langhans, « Positionnements énonciatifs et corpus oraux », *Langage et Société*, n°76, 1996, pp.43-76.

multiples, mais aussi et surtout dans le cycle de la délégitimation⁵⁸⁸ violente du pouvoir. L'analyste se doit de dépasser ce qui semble immoral dans les mouvements sociaux, les mobilisations multisectorielles et dénicher ce qui est rationnel. Le président de la République en régulateur de la cité adopte une identité énonciative spécifique. Le concept de positionnement souligne « par là le fait qu'à travers l'emploi de tel vocabulaire, de tel registre de langue, de telle variété dialectale, de tel genre de discours, un locuteur indique comment il se situe dans un espace conflictuel »⁵⁸⁹. La sémiotique, la lexicométrie et la stylométrie de la rhétorique démocratique présidentielle de défiance (Paragraphe II), et le réseau sémantico-référentiel de son énonciation (Paragraphe I) sont des marqueurs capables de rendre compte de son positionnement énonciatif⁵⁹⁰ et faciliter le décodage du « logos » crise du haut.

PARAGRAPHE I : RÉSEAU SÉMANTICO-RÉFÉRENTIEL DE L'ÉNONCIATION PRÉSIDENTIELLE EN TEMPS DE CRISE DÉMOCRATIQUE : RECONSTITUTION DU CORPUS REPRÉSENTATIF ET ENJEUX LEXICAUX

L'étude du réseau sémantico-référentiel de la parole présidentielle en temps de conjoncture démocratique exige de la part du chercheur la reconstitution du corpus. Il ne s'agit pas pour nous de faire une histoire des discours⁵⁹¹ de crises. L'analyse du discours sortie de la « périphérie molle » ne peut s'encombrer des jugements de valeurs orientés sous l'influence de divers aléas. Le comportement du chercheur face à son objet et aux acteurs qui le constituent doit être empreint d'éthique, étant entendu que son engagement est une affaire de contrat⁵⁹². La prise en compte de la conscience linguistique de la période d'étude appelle à la reconstitution du corpus et à l'assemblage des énoncés. Ce travail de principe assure le passage de l'énonciation à l'événement discursif en analyse du discours⁵⁹³. Il s'agit de la construction d'un sujet et d'un objet d'étude dans le fil du discours, au sein de l'enchaînement discursif. La situation d'énonciation précise le contexte et délimite la portée du vocabulaire sur les récepteurs du message. Ces précautions de départ n'occulteront pas la pertinence des travaux et contribueront à l'engagement du chercheur dans l'analyse de la rhétorique de la

⁵⁸⁸ Frédéric C. Turner et Marita Carballo, « Cycles de légitimité et de délégitimation dans les régimes politiques en Argentine (1900-2008) », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n°196, 2010/2, pp.113-125.

⁵⁸⁹ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009, p.100.

⁵⁹⁰ Jean Marc Leblanc et William Martinez, « Positionnements énonciatifs dans les vœux présidentiels sous la cinquième république. Analyse des marques personnelles par les méthodes de cooccurrence », *Corpus*, n°4, 2005.

⁵⁹¹ Simon Moirand, *Une histoire de discours*, Paris, Hachette, 1988.

⁵⁹² Patrick Charaudeau, « Le chercheur et l'engagement de contrat », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°11, 2013.

⁵⁹³ Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse du discours », *Histoire, Epistémologie Langage*, Tome 8, fascicule 2, 1986, pp.233-242.

conjoncture démocratique et des mouvements sociaux⁵⁹⁴. La fabrication des idées et la formation des opinions sur la scène publique résultent d'un travail de codification en amont et d'implémentation en aval. La parole dissidente⁵⁹⁵ et contestatrice de 1990-2008 défie la rhétorique institutionnelle pendant les crises.

Les études menées jusque là présentent deux approches distinctes qui méritent d'être jumelées pour rendre compte objectivement de la réalité de la rhétorique des mouvements sociaux⁵⁹⁶. La levée des obstacles techniques ou matériels est capitale en analyse du discours.

D'abord, l'approche fonctionnelle défendue par Stewart s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle « la rhétorique est l'agent (*agency*) principal par le biais duquel les mouvements sociaux accomplissent différentes fonctions qui leur permettent d'exister, de réagir à l'opposition et peut-être de réussir à promouvoir (ou à résister à) un changement »⁵⁹⁷. Cette approche considère le mouvement social comme un acteur social rationnel, à savoir une collectivité plus ou moins organisée, dont les dirigeants et porte-parole utilisent la rhétorique de façon stratégique afin de réaliser des objectifs préalablement définis. Pour les fonctionnalistes, la rhétorique des mouvements sociaux est un instrument mobilisé dans une situation donnée et le discours doit être étudié dans et en fonction de son contexte. Ils explorent ainsi les fonctions qu'accomplit la communication persuasive dans les contextes les plus précis et les plus immédiats de l'action collective : la mise en place des revendications, la mobilisation des militants, la gestion de la lutte sociale, la confrontation⁵⁹⁸ ou la négociation avec les institutions et les rapports avec l'opinion publique. L'accent est mis ici sur l'instrumentalité du discours des mouvements sociaux.

Ensuite, l'approche herméneutique s'intéresse beaucoup moins à l'étude de la rhétorique des mouvements sociaux comme type de « discours organisationnel » dont on évalue l'efficacité, les objectifs et les fonctions immédiates. Cherchant à saisir de manière plus exacte la spécificité et la singularité de la rhétorique des mouvements sociaux, cette approche les considère comme des producteurs de sens. Elle explore les réalités selon lesquelles leur rhétorique aboutit à la dramatisation des conflits sociaux ou à la contestation du discours hégémonique. Également fréquent dans cette approche est l'examen du rôle de la

⁵⁹⁴Eithan Orkibi, « Critique et engagement dans la rhétorique des mouvements sociaux », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°11, 2013.

⁵⁹⁵Richard J. Jensen, "Involving protest rhetoric from 1960s to the 1990s", *Rhetoric Review* 20:1/2, 2001, pp.28-32.

⁵⁹⁶Richard J. Jensen, "Analysing social Movement Rhetoric", in *Rhetoric Review*, 25:4, 2006, pp.372-375.

⁵⁹⁷Charles J. Stewart, "A functional approach to the rhetoric of social movements", *Central States Speech Journal* 31: 4, 1980, pp.298-305.

⁵⁹⁸Gordon Burgess Parke, "Crisis rhetoric: Coercition vs force", *Quarterly Journal of Speech* 59:1, 1973, pp. 61-73.

rhétorique dans la formation des identités collectives et dans la modification de la « conscience sociale » et de la perception collective de la réalité.

Ces préalables scientifiques qui servent de précaution et de contexte épistémologique⁵⁹⁹, nous permettront de comprendre la co-construction des représentations sémantico-référentielles des pratiques discursives, de mener des incursions analytiques de repérages énonciatifs (A) d'une part et d'analyser le codage et les modélisations des messages des protagonistes (B) d'autre part en évitant les murs⁶⁰⁰ de l'enfermement dans une science spécifique.

A/ CO-CONSTRUCTION DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTICO-REFÉRENTIELLES DES PRATIQUES DISCURSIVES : RÉPÉRAGES ÉNONCIATIFS DANS LA STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DU DISCOURS

La production du discours en conjoncture démocratique se fait en situation de contrainte sociale, de défiance et de confrontation⁶⁰¹. Les modes d'action politique populaire conditionnent le phénomène discursif et ouvrent un processus de ritualisation des crises politiques. La rhétorique qui se déploie est imbibée d'émotions. L'établissement d'un lien entre les crises rhétoriques et crises démocratiques laisse penser que « dans les sociétés qui revendiquent la démocratie, le système de la rhétorique est l'outil privilégié des prises de décisions, en même temps qu'il fait lui-même l'objet de doutes, de suspicions, voire, à l'occasion, d'une véritable défiance »⁶⁰². L'action sociale est intimement liée au contexte et au temps⁶⁰³.

L'analyse de la discursivité ainsi que celle de la « gouvernementalité » sera opérationnalisée dans ce travail au sens de Foucault⁶⁰⁴. La production de la parole dans les contextes de crises se fait en interaction. Les comportements des acteurs sont réciproquement influencés par leurs discours et attitudes. La reconstruction du corpus représentatif des situations de crise est un travail méticuleux. Ainsi, la « constitution d'un corpus en analyse du discours soulève la question de sa contextualisation, question qui nous permettra de

⁵⁹⁹ Bernard Conein, Jacques Guilhaumou, Denis Maldidier, « L'analyse de discours comme contexte épistémologique », *Mots, Les Langages du Politique*, n°9, 1984, pp.25-30.

⁶⁰⁰ Mathilde Darley et alt., « Où sont les murs ? Penser l'enfermement en sciences sociales », *Cultures et Conflits*, n°90, 2013/2, pp.7-20.

⁶⁰¹ Robert Lee Scott, Donald K. Smith, "The rhetoric of confrontation", *Quarterly Journal of Speech*, 55, 1, 1969, pp.1-8.

⁶⁰² Emmanuel Danblon, « Crises rhétoriques, crises démocratiques », *Questions de Communication* n°12, 2007, p.7.

⁶⁰³ Brigitte Bouquet et Jacques Riffault, « Questions sur le temps et l'action sociale », *Vie Sociale* n°2, 2013/2, pp.107-110.

⁶⁰⁴ Roselyne Ringoot, « Questionner le discours avec Michel Foucault. Actualisations théorique et actualité éditoriale », *Mots Les Langages du Politique*, n°94, 2010, pp.199-207.

confronter les notions de contexte et d'inter-discours, et de nous interroger d'une part sur la "clôture" du corpus et d'autre part sur les extérieurs du texte »⁶⁰⁵. Le repérage énonciatif dans les corpus mobilisés doit répondre à des étalons de scientificité reposant sur quatre principes que défend Kerbrat-Orecchioni⁶⁰⁶.

D'abord, la nécessité de fonder l'analyse sur des données authentiques, artefact indispensable pour pouvoir procéder commodément à l'analyse. La fourniture des indications précises et donc précieuses est nécessaire.

Ensuite, la prise en compte de la totalité du matériel sémiotique⁶⁰⁷ ainsi que tous les éléments pertinents du contexte. Le verbal et l'accompagnement para-verbal ne sont pas à négliger. Le contexte discursif endogène, exogène ou séquentiel définira réciproquement le « cotexte »⁶⁰⁸ et l'entour discursif, tout en spécifiant l'ethnographie de la communication. Ce principe évitera la mise en déroute de l'interprétation, faute des informations contextuelles indispensables.

Puis, l'éclectisme méthodologique pour décomplexifier le discours en interaction. Ici, le recours à des outils descriptifs de provenance diverse, plutôt que de s'enfermer dans un modèle dont l'efficacité se limite à un niveau seulement du fonctionnement de l'interaction, ce qui risque de rendre le chercheur aveugle à d'autres aspects tout aussi fondamentaux.

Enfin, la variation culturelle, qui prend en compte le contexte de production des interactions discursives. Les actes verbaux et non verbaux des entrepreneurs politiques ne se réalisent pas partout de la même manière.

La structure hiérarchique du discours renvoie quant à elle à un modèle qui perçoit le discours comme une entité complexe ayant une composante linguistique, une composante textuelle et une composante situationnelle. Ces composantes se décomposent elles-mêmes en modules. La composante linguistique comprend le module lexical⁶⁰⁹ et le module syntaxique. La composante textuelle donne lieu au module hiérarchique tandis que la composante situationnelle renvoie aux modules référentiel et interactionnel. Aussi, les trois composantes sont-elles soumises à des contraintes liées à l'interprétation du discours : les contraintes

⁶⁰⁵ Georgeta Cislaru et Frédérique Stiri « Texte et discours. Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours », *Corpus* (8), 2009, p.86.

⁶⁰⁶ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.

⁶⁰⁷ Bernad Lamizet, « La sémiotique de l'événement : une sémiotique de l'espace et du temps », communication au colloque international Langage, discours, événements, organisé par le CEDISCOR-SYLED EA 2290, centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés (Université Sorbonne nouvelle) et le département SILEC (Université de Bologne), du 31 mars, 1-2 avril 2011.

⁶⁰⁸ Pour Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed. du Seuil, 2009, p.41, le cotexte s'oppose au contexte comme l'environnement textuel immédiat d'une unité discursive à son environnement non verbal.

⁶⁰⁹ Damon Mayaffre, « Temps lexical ou temps politique ? », *Lexicometrica*, n°2, 2001, pp.197-207.

situationnelles sont liées à l'univers de référence et à la situation d'interaction, les contraintes linguistiques sont liées à la syntaxe et au lexique et les contraintes textuelles à la structure hiérarchique du texte.

Le respect de ces principes méthodologiques permettra ainsi d'identifier les « crisèmes » de conjoncture démocratique dans l'arène politique camerounais, en définissant le champ et les formes sémantiques⁶¹⁰ de la violence politique (1) et de comprendre les interactions stratégiques énonciatives, la distribution des positions et le continuum crisologique de la crise démocratique (2).

1- Identification des « crisèmes » de la conjoncture démocratique : le champ lexical et sémantique de la violence politique

Les rapports entre le pouvoir et le peuple sont une construction permanente empreinte de crises et de stabilisation. Avec la démocratisation, l'État autoritaire entre en crise au Cameroun comme dans la plupart des États secoués par cette nouvelle donne. La démocratie à l'ordre du jour reconfigure les rapports du pouvoir avec le peuple. Le citoyen⁶¹¹ apprend et exerce la fonction rhétorique. La revendication s'exprime et interpelle le pouvoir politique. Le chemin de la démocratie montre sa complexité, car les nuisances politiques gagnent la rue. Les États africains, dans cette période spécifique, entrent en récession. L'ajustement structurel⁶¹² est le maître mot de l'économie mondiale, le sommet de la Baule⁶¹³, un instrument pour contraindre les États francophones africains à l'ouverture démocratique. Le caractère difficile et long du processus de démocratisation en Afrique est ainsi enclenché au sens de Toulabor⁶¹⁴. La réforme de l'État est provoquée par la démocratisation. Le pluralisme politique s'impose suite à de nombreuses revendications populaires. Le mode patrimonial de régulation politique est en crise. L'entretien de l'insécurité politique pour les dirigeants est nourri par la rue qui s'agite et gronde à travers les manifestations. L'acclimatation de la démocratie se pose dès lors avec acuité. La lutte démocratique fondée sur la mobilisation populaire exige l'extension des espaces de liberté. La démocratie est présentée comme une panacée pouvant solutionner la corruption, le sous-développement, la gabegie, etc.

⁶¹⁰ François Rastier, « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, n°163, 2006/3, pp.99-114.

⁶¹¹ Emmanuel Danblon, « Être citoyen : une fonction rhétorique qui s'apprend et qui s'exerce », in Colloque international « Figures du peuple : rhétorique et société », 24-25 octobre, Liège, 2013.

⁶¹² Abdoulaye Souley Niandou, « Ajustement structurel et effondrement des modèles idéologiques : Crise et renouveau de l'État africain », *Etudes internationales, Afrique*, vol. XXII, n°2, Juin, 1991, pp.254-260.

⁶¹³ Jean François Bayart, « La problématique de la démocratie en Afrique noire. "La baule, et puis après ?" », *Politique Africaine* n°43, Octobre 1991, pp.5-20.

⁶¹⁴ Comi Toulabor, « Transition démocratique en Afrique », *Afrique*, n°4, 2000, Janv.-Fév.-Mars, 1991, p.55

Les transitions démocratiques s'opèrent dans une période ambiguë où la norme démocratique tend à s'imposer. C'est donc dans des situations de crise et de fluidité politiques qu'il importe de comprendre ce phénomène. C'est dans le cadre de l'interaction entre le haut et le bas que se joue désormais la gestion des soutiens et des oppositions au pouvoir. À la crise du pouvoir se mêle bricolage et habileté politique. La diversité des comportements des acteurs noue l'intrigue du politique. Tandis que le pouvoir use des ressources coercitives et institutionnelles, l'opposition naissante use des liquidités politiques de l'action collective notamment, les grèves, les manifestations...L'enrichissement des ressources de contestation se fait à travers diverses et nouvelles « monnaies ». La voûte de légitimation du régime est en branle, car des symboles sont investis de sens et font les enjeux de leur propre mobilisation. Banégas établit le lien entre les violences et les transitions en affirmant : « conjoncturellement, la violence symbolique importe aussi. Dans les situations de transition, les luttes symboliques pour la définition légitime des enjeux sont directement des luttes pour le pouvoir qui façonnent l'arène politique »⁶¹⁵. La modification des rapports de force et des perceptions facilite l'entrée des nouveaux mots⁶¹⁶ dans l'arène politique, le champ lexical et l'histoire politique du Cameroun.

La rupture du pacte social met en lumière l'ensemble des différents étages de la contestation et de la répression. La relaxation de l'autoritarisme se fait dans la douleur et la violence. L'espace démocratique au Cameroun arpente les sentiers difficiles⁶¹⁷ de l'affrontement. La déssectorisation entraîne la crise de transactions collusives qui remet en cause la légitimité de l'ordre socio-politique. L'identification des « crisèmes » de la conjoncture démocratique exige de la part du chercheur de « décrire la consolidation démocratique au concret, c'est donc voir comment se re-sectorise l'espace social, comment se constituent de nouveaux réseaux d'interaction entre acteurs et champs sociaux, comment se routinisent entre eux des relations et comment s'objectivent des rapports »⁶¹⁸. Au Cameroun, la démocratisation a son vocabulaire. L'archéologie du savoir de la linguistique de la

⁶¹⁵Richard Banégas, « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique », *Cultures et Conflits*, n°12, 1993, p.116.

⁶¹⁶ Agnès Steuckardt, *Les mots dans l'histoire. Représentations de la langue, rhétorique et stylistique des discours*, changement lexical, HDR, Université de Provence, 2009.

⁶¹⁷ Jean François Médard, « Crise africaine et démocratisation : Les perspectives difficiles de la transition démocratique en Afrique », in Maurice Kamto (sd), *L'Afrique dans un monde en mutation : Dynamiques internes, marginalisation internationale ?*, Yaoundé, Afrédit, Janvier 2010.

⁶¹⁸ Richard Banégas, « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique », *op.cit.*, p.119.

conjoncture démocratique recommande au chercheur en analyse du discours d'identifier ces mots à travers la fouille des archives⁶¹⁹.

Dans ce travail, les « crisèmes » seront implémentés au sens de Grize, pour qui, il s'agit de percepts qui renvoient à «... des représentations médiatisées par les « mots », c'est-à-dire une représentation référentielle. C'est une véritable organisation cognitive »⁶²⁰. Ce sont des construits sémantico-référentiels des situations conflictuelles dont les signifiés se déploient en fonction des champs sémantiques.

La socio-histoire du vocabulaire des « crisèmes » de la conjoncture démocratique met sur scène le champ lexical et sémantique⁶²¹ de la violence politique coproduite par les protagonistes du « haut » et du « bas ». Les rapports entre la politique et les phénomènes langagiers construisent la réalité socio-politique au Cameroun.

Le travail sur la surface textuelle et la parole de contestation livre les mots de la violence politique physique et symbolique. La compréhension des actes de langage et de l'acte d'énonciation⁶²² de la rue et du pouvoir dénote la production des « crisèmes » qui entretiennent la carrière des crises de démocratisation. Il est dès lors important de faire une esquisse d'une théorie lexico-sémantique⁶²³ pour analyser les discours politiques. La banalisation de l'éthique politique s'entoure des styles émotionnels et confère au poids des mots⁶²⁴ prononcés dans les discours tenus, une force de création de la communauté discursive de la crise. La conjoncture démocratique réinvente la société et le peuple. L'événement discursif et linguistique donne à la violence politique un trajet thématique de la conjoncture⁶²⁵. L'itinéraire de l'historien du discours s'engouffre dans l'interrogation des matérialités discursives afin de comprendre les dits et écrits⁶²⁶ de la société camerounaise en conjoncture démocratique et identifier les catégories énoncées dans la formation discursive⁶²⁷.

⁶¹⁹Jacques Guilhaumou, Denis Maldidier, Régine Robin, *Discours et archive. Expérimentations en analyse de discours*, Liège, Mardaga, 1994.

⁶²⁰Jean Blaise Grize, « Pour aborder l'étude des structures du discours du quotidien », *Langue Française*, n°50, 1989, p.118.

⁶²¹Sylvianne Rémi-Giraud, « Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ? », *Mots les langages du politique*, n°94, 2010, pp.165-173.

⁶²²Marina Sbisà, « Actes de langage et acte d'énonciation », *Langages*, 18^e année, n°70, 1983, pp.99-106.

⁶²³Denis Slakta, « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances) », *Langages*, 6^e année, n°23, 1971, pp.87-134.

⁶²⁴Damon Mayaffre, *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre deux guerres*, Paris, Honoré Champion, 2000.

⁶²⁵Jacques Guilhaumou, *Discours, idéologies et conjoncture. L'exemple des discours révolutionnaires (1792-1794)*, Thèse de doctorat 3^e cycle en histoire, Université de Provence, 1978.

⁶²⁶Michel Foucault, *Dits et écrits*, trois volumes, Paris, Gallimard, 1994.

⁶²⁷Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp.269-272.

La notion de formation discursive est très utilisée en analyse du discours d'inspiration française pendant les années 1970-1980. Ce concept est difficilement stabilisable. Pour Foucault, il désigne des ensembles d'énoncés rapportables à des règles historiquement déterminées, ceci dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations). Pêcheux quant à lui, pense que toute formation sociale, caractérisable par un certain rapport entre classes sociales, implique l'existence de positions politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en formations entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination. Ces formations idéologiques incluent « une ou plusieurs formations discursives inter-reliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit »⁶²⁸.

Il s'agit pour nous, de mener l'étude de la production du sens à partir du repérage linguistique en interaction⁶²⁹ et d'appréhender l'historicité des textes et de la parole revendicatrice du « bas » et celle institutionnelle du « haut », en évitant les pièges du corpus⁶³⁰ fermé. Les discours de crises politiques écrits renseignent sur la conjoncture démocratique au Cameroun. L'actualisation de la recherche nous permettra ainsi de passer des potentialités de la langue à la réalité du discours de crise. La co-construction du sens dans les actes de langage des acteurs de la crise démocratique décompose l'impérialisme étatique et les repères collectifs. La presse écrite, la caricature, la dérision investissent le champ politique. Des slogans et sobriquets tels que « l'homme lion », « odontol », « Papa taro », « zéro mort », désignent respectivement le président Biya, les ex premiers ministres Sadou Hayatou et Achidi Achu et le ministre de la communication Kontchou Kouomegni Augustin. La conflictualité dans le langage a recours à l'injure⁶³¹. L'allégeance citoyenne à l'État est en mal. Le nouvel espace public prive l'État du monopole de sens et redimensionne symboliquement le personnage présidentiel à travers la logique de spectacularisation de la parole et des mots. Les flambées de violence dans les rues affinent les marqueurs de la contestation du « bas », tout en éprouvant la parole du « haut ».

⁶²⁸Dominique Maingueneau, *Les termes clés en analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009, pp.64-65

⁶²⁹Catherine Kerbrat-Orecchioni, « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », *Langue française*, n°117, 1998, pp.51-67.

⁶³⁰Patrick Charaudeau, « Dis moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* n°8, 2009, pp.37-66.

⁶³¹Claire Oger, « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques », *Argumentation, Analyse de Discours*, n°8, 2012.

Le processus de démocratisation s'accommode des affects⁶³² et se déploie à travers le champ lexical de la violence et les mots⁶³³ de la crise. Les logiques du monde lexical⁶³⁴ définissent ce champ à travers les termes suivants : “fauteurs de trouble et de division”, “oiseaux de mauvais augure”, “les hiboux de la politique”, “politiciens sans scrupules”, “les spécialistes de la diffamation, de la désinformation, de la division et de l’agitation”, “vengeance”, “haine”, “vandalisme”, “terrorisme”, “citoyens molestés”, “voitures, maisons, établissements scolaires brûlés, magasins et usines saccagés”, “humilier les populations”, “marchands de rêves et d’illusions”, “chaos”, “remous”, “grèves”, “manifestations”, “blocus des villes”, “barricades”, “apprentis sorciers”, “casseurs”, “répression”, “coercition”, “force”, “affrontements”, “tensions”, “passions”, “désordre”, “actes irresponsables de violences et d’intimidation”, etc. Pour Zambo Belinga, « les débats politiques de l’opposition et ceux qui gouvernent sont ainsi des moments privilégiés au cours desquels les uns et les autres s’invectivent, se calomnient, se discréditent dans le souci d’exclure les autres de la course pour le pouvoir »⁶³⁵. La parodie en politique active les leviers de l’injure, de la dérision et désacralise les institutions ainsi que les hommes qui les incarnent.

Si de janvier à décembre 1990 le président de la République use de la rhétorique pédagogique, c’est qu’il est confiant du fait que la démocratisation au Cameroun ne se fera pas par la rue, mais plutôt par le « haut ». À partir du 3 décembre de la même année, il durcit le ton⁶³⁶ de ses discours au regard de la témérité des manifestants et apparente les opposants aux « suppôts des puissances étrangères ». Il affirme à ce sujet que

*La démocratie et le multipartisme au Cameroun ne sont pas un prétexte pour bénéficier de l’aide des pays occidentaux. Il résulte de 8 années d’effort, ensemble sans relâche...Je n’ai ménagé aucun effort pour faire du Cameroun un État de droit, libre et démocratique...Même si des politiciens sans scrupules veulent exploiter notre crise économique à des fins inavouées...Mais le peuple n’est pas dupe*⁶³⁷.

En usant du système d’expressions métaphoriques du « haut » et du centre de Pirat⁶³⁸, il est possible de rendre compte du vocabulaire du président de la République. L’usage

⁶³² Luc Sindjoun, *Politique d’affectation en Afrique noire. Société de parenté, “société d’État” et libéralisation politique au Cameroun*, Boston University, Graf monographies, 1998, 38p.

⁶³³ Agnès Moreau Steuckardt, *L’eau forte des mots. Analyse lexicale de la violence dans l’ami du peuple*, Thèse de Doctorat en linguistique, Université de Paris 3, 2000.

⁶³⁴ Max Reinert, « Les mondes lexicaux et leur logique », *Langage et société*, n°66, 1993, pp.5-39.

⁶³⁵ Joseph Marie Zambo Belinga, « L’opprobre dans le discours politique au Cameroun : De l’époque coloniale à nos jours », *Annales de la FALSH* de l’Université de Ngaoundéré, vol.III, 1998, p.87.

⁶³⁶ Alfredo M. Lescano, « Pour une étude de ton », *Langue française*, 2009/4, n°164, pp.45-60.

⁶³⁷ Extrait du discours prononcé par le chef de l’État le 3 décembre 1990 devant l’Assemblée Nationale.

⁶³⁸ Bertrand Pirat, « En haut et au centre : la prééminence présidentielle », *Mots, Les langages du Politique*, n°68, 2002, pp.59-70.

toponymique, topographique, topométrique et topologique nous permettra d'analyser les mots de la conjoncture démocratique du « haut » et du « bas », et d'observer comment se reconfigure la prééminence présidentielle en temps de crise.

La figure de l'institution présidentielle dans les régimes présidentielistes est située par la toponymie en haut des institutions. Le palais présidentiel situé au quartier Etoudi est dès lors le centre des intérêts. La topographie institutionnelle accorde à celle-ci une position de surplomb dans la métaphore spatiale de la géographie et la pyramide du pouvoir. Son caractère suprême le hisse au dessus des autres positions de pouvoir. La topométrie nomme cette institution au travers de la mesure des hauteurs et des grandeurs. L'étendue des compétences du président de la République est entourée par la Constitution qui en fait le garant de l'unité nationale, du fonctionnement régulier des pouvoirs publics, de la paix, de la permanence et de la continuité de l'État, de la sécurité intérieure et extérieure de la République en le plaçant au sommet de l'échelle décisionnelle. Les appels pressants au départ du président de la République « Biya must go », signifient combien la démocratie et la libéralisation de la vie politique se voient sous le prisme de l'opposition avec le renouvellement de l'élite gouvernante de la République, en commençant par le haut.

La métaphore de la centralité, à travers la toponymie confère au palais présidentiel d'Etoudi, situé à Yaoundé la capitale politique, le centre des institutions. D'ailleurs, à travers une phrase illustrant la matérialité et la grandeur symbolique du pouvoir politique, Biya dira pendant l'opération villes mortes qui asphyxiait les villes en 1991 : « Yaoundé est notre capitale. Tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit »⁶³⁹. Le désordre périphérique entretenu par les villes mortes consacre la résurgence de la distinction centre-périphérie en contexte de crise de la transition démocratique. La topographie quant à elle situe le président qui incarne les institutions en position centrale. En plus d'être institutionnelle, cette centralité est sociale. En prêtant serment le 3 novembre 1992 après sa réélection suite à l'élection anticipée et controversée du 11 octobre de la même année, il déclare : « Mon rôle est d'être à l'écoute de tous, de concilier tous les intérêts, d'assurer *l'unité nationale*, de promouvoir la concorde, de garantir l'équité pour tous, et de maintenir la paix. Ce rôle, je l'ai toujours assumé ; en mon âme et conscience. Je continuerai de l'assumer sans faille, avec toute la force de mon patriotisme ».

⁶³⁹ Propos du président Paul Biya lors d'un meeting politique à Yaoundé, le 7 octobre 1991. Lire également Plaidoyer pour une vraie démocratie (1991) : Le grand périple provincial du président Paul Biya, An 1, Yaoundé, Imprimerie Saint Paul, 114p.

La topologie institutionnelle du centre place le président de la République au dessus du peuple au-delà des clivages idéologiques, culturels, politiques etc. À la suite de la prestation de serment, il gomme les qualificatifs qu'il assénait à l'opposition à travers cette formule : « Nous sommes en démocratie, et toute démocratie digne de ce nom suppose une opposition saine et responsable. Ceux qui sont de l'opposition, ne sont ni des parias, ni des ennemis. Je les considère pour ma part, comme des acteurs à part entière de la vie nationale »⁶⁴⁰.

Le président de la République assure ainsi le passage de la bête⁶⁴¹ au souverain rassembleur. La « zoopolitique », la bestialité, l'obscénité et l'injure cèdent la place à la civilité. Subséquemment, les métaphores du haut et du centre s'opposent au bas, à la rue et à la périphérie, mais construisent en fait la prééminence présidentielle, tout en nourrissant les crisèmes de la conjoncture démocratique.

Les crisèmes sont des construits sémantico-référentiels des situations conflictuelles dont les signifiés se déploient au Cameroun, en fonction des champs sémantiques tels que : le champ de la succession (S), de la crise économique (E), de l'incivilité ou la dérision (I), de la violence physique ou de l'anomie (A) et des mouvements sociaux (M).

Les traits du champ de la crise de succession sont : le pouvoir, le bicéphalisme, le leadership. Le champ de la crise économique opère sur deux traits : la récession, la compression. Le champ de l'incivilité est peint par les mots⁶⁴² de la crise se référant à l'insulte⁶⁴³, la négation de l'autorité politique suprême. L'anomie quant à elle repose sur la coercition, la force. Le champ des mouvements sociaux s'appuie sur les marches, le désordre.

À partir de ces cinq champs sémantiques, il est possible d'établir le réseau sémantico-référentiel des crises politiques au Cameroun de la manière suivante :

⁶⁴⁰ Extrait discours de prestation de serment du Président Biya le 3 novembre 1992, in quotidien *Cameroun Tribune* n°5253, du mercredi 4 novembre 1992.

⁶⁴¹ Jacques Derrida, Séminaire *La bête et le souverain*, volume II, (2002-2003), Paris, Galilée, 2010.

⁶⁴² Roger Camille Abolou, « Les mots de la crise ivoirienne. Discours, représentations et modélisations », *op.cit.*

⁶⁴³ Marty Laforest et Claudine Moïse « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? », in Béatrice Fracchiola, Claudine Moïse et alt., *Violences verbales*, *op.cit.*, p.85.

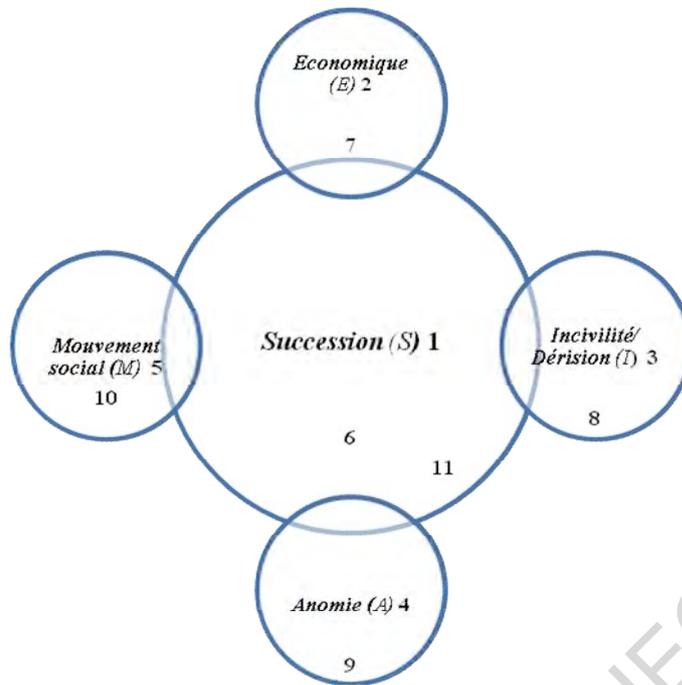


Figure n° 1: Schéma du réseau sémantico-référentiel de crises politiques au Cameroun.
(Source : L'auteur)

Dans ce schéma, cinq champs sémantiques y coexistent : le champ de la crise successorale, de la crise économique, de l'incivilité, de l'anomie et des mouvements sociaux.

Tableau n° 1: Catégories crisologiques au Cameroun

Champs sémantiques	Crise A	Crise B	Crise C	Crise D	Crise E	Crise F
Crise de succession/ politique	+	-	-	-	-	-
Crise économique	-	+	-	-	-	-
Crise de l'incivilité/ Dérision	+	-	+	+	+	+
Crise de l'anomie/ Violence Physique	+	-	+	+	+	+
Mouvement social de la faim	-	+	-	-	-	+

Nous pouvons dégager par recoupement quatre types de crise sous le régime Biya en fonction de la distribution des champs sémantiques :

- Les crises AB (1984-1989) marquées respectivement par un champ sémantique pour la crise de succession entre Ahidjo et son dauphin constitutionnel avec pour paroxysme la tentative du coup d'État du 6 avril 1984. Ceci renvoie aussi à la crise économique.

- Les crises CD (1990-1992) marquées respectivement par deux champs sémantiques. Elles sont les crises de la démocratisation et celles post-électorales après la première élection présidentielle concurrentielle et pluraliste de 1992.

- La crise E (1992-1996) marquée par l'insécurité juridique ou la crise normative qui prévaut après le multipartisme et la rédaction et l'adoption de la première Constitution démocratique le 18 janvier 1996.

- La crise F (2008) qui renvoie au premier mouvement social d'envergure au Cameroun en 2008 avec des relents de contestation de la révision constitutionnelle de l'article 6-2 de la loi fondamentale et les revendications contre la vie chère.

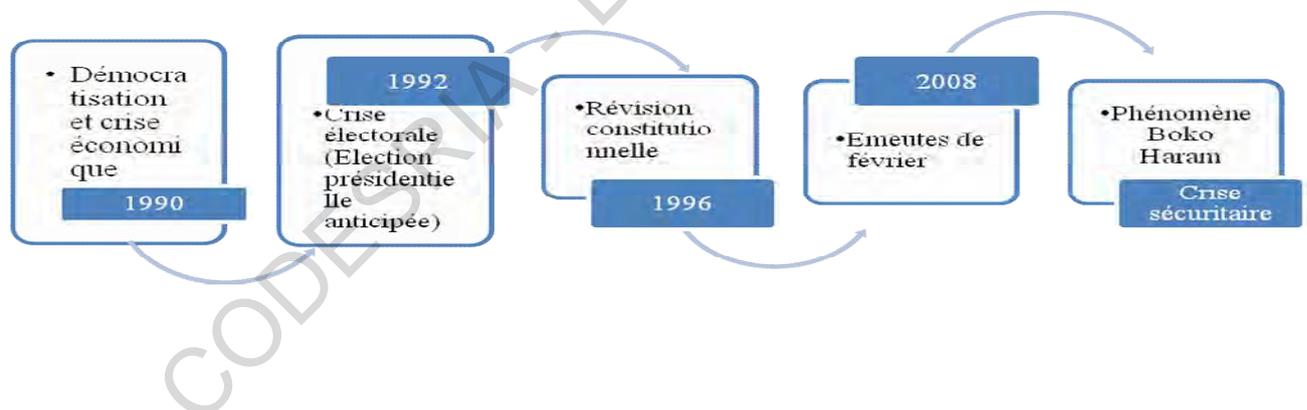


Figure n° 2: Continuum crisologique au Cameroun de 1990 à nos jours. (Source : L'auteur)

2- Interactions énonciatives et distribution des positions dans la conjoncture démocratique : les déictiques⁶⁴⁴ comme éléments de linguistique textuelle et caractérisation des éthos

La crise démocratique assure l'ouverture de la guerre des mots⁶⁴⁵ au Cameroun, en consacrant la naissance des « émetteurs » de la violence. Les interactions qui se développent

⁶⁴⁴ Selon Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.158, les déictiques sont les types de références qui ne peuvent être déterminés que par rapport à l'identité ou à la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent.

sont à la fois verbales et physiques. La distribution des positions dans l'arène entretient des phases de face à face garantissant les influences réciproques que les protagonistes exercent sur leurs actions respectives. La production des signes, des symboles, des gestes et des tours de paroles se déploie dans un contexte précis et un cadre spatio-temporel modifiable au gré de la situation de communication.

La distribution des positions instaure et maintient une identité énonciative aux « entrepreneurs politiques ». L'usage d'une lexie spécifique indique la position de l'émetteur dans le champ discursif. L'emploi du vocabulaire de la contestation, de l'apaisement, du registre de langue de l'ignominie ou de l'incivilité, de l'opprobre⁶⁴⁶ et de la calomnie, d'une variété dialectale de la conquête ou de la conservation du pouvoir et même du genre de discours indique le positionnement de l'acteur politique dans un espace conflictuel. Le positionnement d'une identité énonciative dans le champ discursif est fonction de la distribution des rôles dictés par les rapports de force. L'identité énonciative n'est donc pas fermée et figée, elle se maintient à travers l'inter-discours⁶⁴⁷, par un travail de reconfiguration permanente de ses frontières. C'est à travers les discours de crises démocratiques que la distribution des positions sera mesurée.

Aussi, la caractérisation des éthos, s'affine-t-elle à travers les déictiques ou les embrayeurs en discours. Ceux-ci se forment autour des marques personnelles. L'éthos émerge dans l'énonciation. Tout discours, oral ou écrit, suppose un éthos. Sa problématique se rapproche de celles de la « représentation de soi » ou de la gestion de l'identité de Goffmann. Toutefois, il entre en interaction avec les représentations du locuteur qui peuvent être antérieures à l'énonciation. Il s'agit de l'éthos préalable ou pré-discursif. La notion d'éthos⁶⁴⁸ s'entend donc par « l'image que donne implicitement de lui un orateur à travers sa manière de parler »⁶⁴⁹. Celui-ci peut être appréhendé par le chercheur à travers une certaine représentation du corps du garant c'est-à-dire l'instance qui assume la responsabilité de l'énoncé⁶⁵⁰.

⁶⁴⁵ Hélène Combes, « La guerre des mots dans la transition mexicaine », *Mots, les Langages du Politique*, n°85, 2007, pp.50-64.

⁶⁴⁶ Joseph Marie Zambo Belinga, « L'opprobre dans le discours politique au Cameroun : De l'époque coloniale à nos jours », *op.cit.*

⁶⁴⁷ Selon Jean Jacques Courtine, « L'analyse du discours politique », *Langages* n°62, 1981, p.54, l'inter-discours est une articulation contradictoire de formations discursives référant à des formations idéologiques antagonistes

⁶⁴⁸ Ruth Amossy, « L'éthos au carrefour des disciplines. Rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », in *Images de soi dans le discours*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.

⁶⁴⁹ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, *op.cit.*, p.60.

⁶⁵⁰ Luce Irigaray, « L'énoncé en analyse », *Langages*, 4^e année, n°13, 1969, pp.100-110.

Les interactions énonciatives entre les « entrepreneurs politiques » du « haut » et du « bas » distribuent les positions dans l'espace public de la crise et peuvent être cernées à travers les déictiques caractérisant mes éthos des émetteurs du discours.

Les déictiques sont des unités linguistiques inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation. Ils sont des marques identifiables qui permettent au destinataire d'être informé sur l'interlocuteur et les conditions spatio-temporelles de l'énonciation. Ces indices personnels et spatio-temporelles sont encore appelés embrayeurs. Pour comprendre ce concept, il faut se référer à Guespin qui affirme : « Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler embrayeurs : la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message... Les embrayeurs combinent les deux fonctions (symbolique et indicielle) et appartiennent ainsi à la classe des symboles-index »⁶⁵¹. Les configurations énonciatives démontrent le rapport qui existe entre les embrayeurs et les formations discursives.

L'émission des codes socio-linguistiques par le président de la République s'explique par la mobilisation de la rue, puis de l'opposition. Le recours aux indices personnels de la 1^{ère} personne du singulier et la 2^e personne du pluriel, aux indices spatio-temporels et aux indices de monstration, connote une valeur référentielle qui varie d'une situation d'énonciation à une autre.

D'abord, l'analyse des indices personnels autour du « Je »⁶⁵² présidentiel nécessite la mise en lumière des réseaux lexicaux, afin de comprendre la cadence des mots, des co-occurents spécifiques du pronom personnel « Je » et l'organisation des lexies dans la séquence textuelle des corpus critiques du haut.

Au matin de gésine des mobilisations multisectorielles, le président de la République s'inscrit dans le cadre de l'échange Je/Vous. En effet, le discours de Biya au peuple camerounais le 9 avril 1990 est sans ambages. À travers l'échange Je/Vous, il entreprend la construction de l'éthos de guide qui explicite, explique, clarifie son action et sa parole. La réponse du président incarnant les institutions républicaines aux multiples appels à la démocratisation s'établit sur une connivence qui naît de l'explication de l'énonciation, et du renforcement de l'effet de la fonction phatique tout en produisant l'insistance sur le caractère non fondé de la démocratisation et de l'importation de l'étranger des modèles et formules politiques. En usant les expressions telles : « **Je vous** remercie », « **je vous** ai

⁶⁵¹ Louis Guespin, « Les embrayeurs en discours », *Langages*, 10^e année, n°41, 1976, p.48.

⁶⁵² Jean Marc Leblanc, Pierre Fiala, « Autour du Je présidentiel. Développer la méthode expérimentale en analyse textuelle », *7emes Journées internationales d'Analyse des Données Textuelles*, CEDITEC, Université de Paris 12 Val de Marne 2004.

compris »⁶⁵³, « **je vous** félicite », le président de la République engage sa confiance auprès du peuple. L'association Je/Vous entre aussi dans la réalisation de quelques « énoncés appels ». Avant l'établissement de cette connivence de l'interdépendance, le Président de la République prend le peuple à témoin et suppose respecter son engagement. D'où le recours à l'usage de l'adjectif possessif «votre» («**Votre** soutien», «**votre** adhésion», «**votre** conviction», «**votre** maturité politique», «**votre** sens de responsabilité», «**votre** détermination», «**votre** vigilance») et du pronom personnel «vous», soit un total de 15 occurrences. Aux marches pour la démocratisation, le haut organise à travers le parti unique⁶⁵⁴ la riposte condamnant l'imposition de la démocratisation.

Le parti national est mobilisé à nouveau pour tenter de canaliser les émotions et créer la communauté de communication⁶⁵⁵. L'énonciation à cinq reprises du RDPC insiste sur son caractère « saint », rassembleur et incontournable dans le cheminement vers la démocratisation. L'usage à deux reprises de l'adjectif possessif « notre » dans l'expression : « **Notre** Grand Parti national » à l'entame et à la conclusion de son discours, relève de ce travail d'imposition des valeurs et de la démarche à suivre dans ce processus. Puis comme une prière convoquant la sainte trinité chrétienne, il mobilise à trois reprises le pronom personnel «Nous» pour sceller le lien affectif avec le peuple (« **Nous** allons engager les opérations de renouvellement des organes de base de notre Grand Parti national », « **Nous** continuerons... », « **Nous** avons engagé... »). Il s'agit de la collectivation de l'expression politique du «nous» et de sa fonction de mobilisation.

L'usage unique de l'adverbe « Ensemble », dans la phrase « Nous continuerons **ensemble**, le combat que nous avons engagé... », connote le besoin de complémentarité et d'accompagnement de la décision du chef de l'État, chef du parti national le RDPC.

Le 28 juin 1990, lors de son allocution d'ouverture au 1^{er} congrès ordinaire du RDPC, le président national dudit parti s'adresse à ses camarades en ces termes : « Je vous invite chers camarades à méditer cette question : Quel Cameroun voulons-nous pour nos enfants ? »⁶⁵⁶

Le chef du parti national, président de la République entend mobiliser toutes les forces afin de mieux piloter la conjoncture démocratique au gré de son maintien à son poste.

⁶⁵³ Alice Krieg-Planque, « Les “petites phrases” : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et Langages*, n°168, 2011, pp.23-41.

⁶⁵⁴ Jean François Bayart, « Régime de parti unique et systèmes d'inégalité et de domination au Cameroun : Esquisse », *Cahiers d'études africaines*, vol.18, n°69-70, 1978, pp.5-35.

⁶⁵⁵ Dominique Maingueneau, *Les termes clés en analyse de discours*, op.cit., p.27.

⁶⁵⁶ Extrait de l'Anthologie des discours de Paul Biya, p.194.

De même, le RDPC est présenté comme la preuve et le gage de la démocratie de part sa sortie des fonts baptismaux. Le rapport de politique générale de ce 1^{er} congrès ordinaire stipule :

*Notre parti le RDPC est né des exigences de liberté et de démocratie du peuple camerounais, après 20 ans de régime autoritaire. Nous n'avons pas attendu que la démocratie apparaisse aux peuples de l'Est de l'Europe comme un principe universel, pour nous rendre compte qu'elle était la seule voie pour l'apprentissage de la liberté et du développement. Il ne peut pas y avoir de développement sans démocratie, de même qu'il ne peut pas y avoir de démocratie véritable sans développement*⁶⁵⁷.

Ensuite, les indices spatio-temporels qui situent le message dans le temps et l'espace par rapport à l'énonciateur sont également capitaux en analyse de discours. Les visites du président de la République du 28 août au 20 septembre 1991 dans les dix provinces⁶⁵⁸, mettent le Cameroun d'en « haut » et du « bas » en interaction, montrent un président « tout terrain »⁶⁵⁹ et renferment une pluralité des marqueurs de temps et d'espace pour parler de la crise. Lors de son périple dans les provinces, le président de la République affirme le 28 août 1991 à Maroua, « cette belle province de l'**Extrême-nord** », le 30 août 1991, « **Ngaoundéré** ainsi que d'autres villes de l'**Adamaoua** ont connu des remous », le 4 septembre 1991 à Ebolowa dans le **Sud**, « je suis le Président de la **République du Cameroun** et de tous les camerounais ». Ces déclarations marquent véritablement le raisonnement par autorité du locuteur qui puise dans les « gisements de légitimité » pour affirmer son rôle et sa fonction.

Enfin, l'émetteur mobilise aussi les indices de monstration, pour faire passer efficacement son message. À Ngaoundéré, il dit : « Baya et Foulbé, Dourou ou Mboum, Mambila ou Nyem Nyem ; vous êtes d'**ici**, de **cette** terre ». À Ebolowa, « je suis né **ici** », « je suis un fils de **cette** région », « c'est dans son unité que le peuple camerounais trouvera son salut ». Le 13 septembre 1991 à Bamenda, « Merci pour la pluie, c'est signe de bénédictions ». Le président de la République crée la communion phatique⁶⁶⁰ avec les habitants des différentes régions dans le but de maintenir le lien social à travers le temps qu'il fait, les salutations et les compliments. À Douala le 20 septembre, « Douala est la plus grande ville du Cameroun. C'est aussi la plus moderne, c'est notre fierté, c'est un symbole ». Le « haut » est investi dans une entreprise de captation des soutiens. Cette stratégie vise à séduire

⁶⁵⁷ Extrait du discours de Politique générale du 1^{er} congrès du RDPC le 28 Juin 1990, Anthologie des discours, p.195.

⁶⁵⁸ François Leimdorfer, « Des villes, des mots, des discours », *Langage et Société*, N°114, 2005/4, pp.129-146.

⁶⁵⁹ Sylvianne Rémi-Giraud, « France d'en haut/ France d'en bas : Raffarin tout terrain », *Mots les Langages du Politique*, n°77, mars 2005, pp.93-105.

⁶⁶⁰ La communion phatique au sens de l'anthropologue Malinowski est un « type de discours dans lequel les liens de l'union sont créés par un simple échange de mots ». Bronislaw Malinowski, « The problem of meaning in primitive languages », in Charles Kay Ogden et Richards Ivor Amstrong., *The meaning of meaning*, Londres: Kegan Paul, 1923, p.315.

ou à persuader l'auditoire dans « l'échange communicatif de telle sorte que celui-ci finisse par entrer dans l'univers de pensée qui sous-tend l'acte de communication, et partage ainsi l'intentionnalité, les valeurs et les émotions dont il est porteur »⁶⁶¹. Pour mener cette entreprise, le locuteur a à sa disposition deux attitudes⁶⁶² : L'attitude polémique, qui lui fait contester certaines valeurs de l'adversaire/ennemi ou la légitimité même de ce dernier et l'attitude de dramatisation, où le locuteur, mobilisant des analogies, des comparaisons, des métaphores, etc., s'appuie sur des croyances de façon à amener l'autre à ressentir certaines émotions.

B/ SOCIOLOGIE COMPRÉHENSIVE DES SYSTÈMES DE CODAGE DE LA PAROLE PRÉSIDENTIELLE

L'univers discursif entoure la galaxie des mots qui interagissent et gravitent autour de la crise démocratique. Le discours du haut se produit dans un environnement⁶⁶³ complexe et de crises. Le processus de codage des crises par l'analyste repose ainsi sur deux cadres : l'encodage et le décodage. Pour Abolou, la mise en mots des situations conflictuelles où le stimulus se réfère à l'encodage et le décodage au lieu de décryptage des crises dont l'une des caractéristiques est d'influencer le comportement du destinataire. Ce point de vue est perçu comme une réponse ou une signification-conditionnement. Le surgissement dans le champ politique d'une production discursive et langagière intense et diversifiée à propos des événements de mouvements sociaux et des mobilisations multisectorielles donne au moment discursif⁶⁶⁴ une production intense et une existence scientifique importante. Autour d'un moment discursif on peut constituer des corpus de textes relevant de genres très divers. Ce sont des corpus privilégiés quand on veut étudier la stabilisation et la diffusion de certaines formules dans le discours. Avant de décoder le code⁶⁶⁵ Biya et comprendre sa mémoire discursive⁶⁶⁶, inter-discursive et intra-discursive en temps de crise, il est indispensable de faire un effort de clarification conceptuelle. La notion de mémoire discursive concerne le mode d'existence des énoncés, mais aussi la construction même de l'identité d'un positionnement. Les paroles fondatrices d'un positionnement discursif construisent peu à peu une mémoire.

⁶⁶¹ Patrick Charaudeau, « Le contrat de communication médiatique », *Le français dans le monde*, numéro spécial, médias, faits et effets, Paris, Hachette, 1994, p.40.

⁶⁶² Patrick Charaudeau, « L'argumentation n'est peut être pas ce que l'on croit », *Le français d'aujourd'hui*, n°123, 1998, p.14.

⁶⁶³ Dominique Maingueneau, « Le discours politique et son environnement », *Mots Les langages du politique*, n°94, 2010, pp.85-90.

⁶⁶⁴ Le moment discursif est le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même événement (Exemple de mai 1968 en France). Lire Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse des discours*, op.cit., p.89.

⁶⁶⁵ François Mattéi, *Le code Biya*, Paris, Balland, 2009.

⁶⁶⁶ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, op.cit., p.85.

Un texte relevant d'un positionnement déterminé est pris dans une « double mémoire ». Une mémoire externe, par laquelle il se place dans la filiation de discours antérieurs tenus dans d'autres configurations historiques, mais aussi une mémoire interne par laquelle il entre en relation avec des énoncés déjà produits à l'intérieur de son propre positionnement. Toutefois, il serait simpliste d'opposer un « intérieur » et un « extérieur » du discours comme deux univers indépendants. L'hétérogénéité en analyse du discours montre que l'intra-discours⁶⁶⁷ est constamment traversé par l'inter-discours. Aussi est-il important de cerner le concept de modalisation⁶⁶⁸. L'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé et à l'égard de son allocataire renvoie à la modalisation. Deux distinctions de base permettent de cerner efficacement cette notion.

D'abord la distinction entre le “*dictum*” et le “*modus*” d'un énoncé s'intéresse au contenu et à l'attitude du sujet parlant à l'égard de ce contenu. Il importe au chercheur d'explicitier ces deux notions.

Puis, le distinguo entre les modalités d'énonciation⁶⁶⁹ et les modalités d'énoncé, montre que les premières caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur, il peut s'agir de la modalité de phrases (interrogative, exclamative, déclarative et impérative), des adverbes qui portent sur l'énonciation. Quant aux modalités d'énoncé, elles peuvent être logiques, appréciatives ou évaluatives. L'énonciation est classiquement entendue comme la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Elle s'oppose ainsi à l'énoncé comme l'acte se distingue de son produit. Le sujet parlant n'accède à l'énonciation qu'à travers les multiples contraintes attachées à chaque genre de discours. L'interaction est canalisatrice de l'énonciation, tandis que l'énoncé montre la valeur illocutoire qu'il possède à travers son énonciation. Toutefois, l'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde.

Les modalisateurs sont donc des termes ou des expressions qui indiquent l'attitude du locuteur vis-à-vis du monde, de son discours ou de son allocataire. En parlant, le locuteur décrit le monde, l'évalue, le déconstruit et le reconstruit. La modalisation⁶⁷⁰ est ainsi le procédé permettant à l'analyste de se positionner par rapport à son dire, à travers les mots, l'intonation, les mimiques, etc.

⁶⁶⁷ Selon Dominique Maingueneau, *Les termes clés en analyse du discours, op.cit.*, p.80, l'intra-discours est l'ensemble des relations entre les constituants du même discours et s'oppose à l'inter-discours c'est-à-dire aux relations entre un discours et d'autres.

⁶⁶⁸ Robert Vion, « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages* 38^e année, n°156, 2004, pp.96-110.

⁶⁶⁹ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours, op.cit.*, pp.55-56.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p.88.

Les crisèmes de la conjoncture démocratique au Cameroun peuvent être encodés et décodés selon deux modèles théoriques : celui de la persuasion sociale et psychique et celui de la privation relative. Les stratégies discursives et les marques de tension nous aideront à comprendre le système de codage de la privation relative (2) et les critères de la textualité et les pôles énonciatifs, le système de codage de la persuasion sociale et psychique (1).

1-Critères de textualité et pôles énonciatifs : analyse du système de codage de la persuasion sociale et psychique

L'encodage et le décodage du modèle de la persuasion sociale et psychique doivent reposer sur un substrat scientifique solide. La démarche de l'analyste du discours doit s'appuyer sur des critères de textualité représentative du corpus⁶⁷¹ indiqué. Au sens de Slakta, la textualité peut être caractérisée par quatre critères : la cohérence, la cohésion, la progression thématique et la séquentialité.

La *cohérence*⁶⁷² rend compte de l'organisation conceptuelle du texte et se rapporte au niveau sémantique du discours. L'unité thématique, la non-contradiction et la relation sont ses caractéristiques. Le texte jugé cohérent est un macro acte de communication donnant lieu à l'expression d'une intention informative. Il n'introduit aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présumé antérieurement et surtout met en relation, de manière explicite ou implicite, les faits qu'il décrit et représente en termes de cause, de condition, de conséquence, d'addition, d'opposition etc. La *cohésion*⁶⁷³ quant à elle désigne l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra et inter-phrastiques dans le texte. Elle se rapporte au niveau morphosyntaxique et est régie par trois types de phénomènes : référentiation, ellipse et connexité.

La théorie de la perspective fonctionnelle de la phrase étudie la *progression thématique*, c'est-à-dire l'apport d'information qu'amènent les phrases d'un texte, la manière dont celles-ci répartissent thème et rhème⁶⁷⁴. C'est à l'école de Prague par Matesius dans les années 1920 et plus tard par Danes F. (1974) que revient le mérite de la théorisation de la « perspective fonctionnelle ». Le critère de la *séquentialité* quant à lui doit être compris au sens d'Adam J.M. pour qui « la séquence peut être définie comme une structure c'est-à-dire, un «réseau relationnel hiérarchique», une entité relativement autonome, dotée d'une

⁶⁷¹ Lire actes des cinquièmes journées de la linguistique de corpus, sous la direction de Geoffrey Williams, texte et corpus n°3/ Août 2008.

⁶⁷² Dominique Maingueneau, *Les termes clés en analyse du discours*, op.cit., p.25.

⁶⁷³ Charolles M., « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, n°29, 1995, pp.125-152.

⁶⁷⁴ En linguistique, dans une phrase on distingue ainsi le thème, ce dont on parle, l'élément connu, et le rhème qui constitue l'apport d'information.

organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/ indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie »⁶⁷⁵. Ainsi, tout texte peut être considéré comme une « structure séquentielle » constituée de plusieurs séquences.

Selon la perspective de la persuasion sociale, les crisèmes sont des « biais cognitifs » de la réalité sociale voire des mots stratégiques qui ont valeur de signes de ralliement, instaurant des connivences et des exclusions qui sont habitées par une charge polémique ou laudative, un esprit de dénonciation, de recomposition intérieure, de restructuration identitaire, et de construction d'un contre-univers.

Mener une sociologie compréhensive du discours institutionnel⁶⁷⁶ amène l'analyste à comprendre qu'en organisant des visites officielles dans les dix provinces du pays, le président de la République appelle le peuple à le suivre comme un guide. Le paradigme localiste⁶⁷⁷ est mis au secours de l'action publique démocratique et la province érigée en espace du jeu politique⁶⁷⁸ convoitée par le pouvoir central. Les formations discursives du « haut » s'appréhendent dans cette logique à travers les problématiques socio-anthropologiques⁶⁷⁹. Le ralliement est d'abord canalisé dans le cadre du « Grand Parti national » le RDPC, afin de gommer les velléités des « marchands d'illusions et de rêves qui promettent monts et merveilles et des promesses irréalisables » au peuple. Dans le discours qu'il prononce suite aux mobilisations des militants de son parti, il déclare : « Des profondeurs du pays, toutes forces vives de la Nation confondues, vous avez, une fois de plus, exprimé massivement et spontanément votre adhésion et votre soutien aux idéaux du Renouveau »⁶⁸⁰. Les visites présidentielles s'inscrivent certes dans une séquence explicative et argumentative du bien fondé de la démocratisation guidée par le pouvoir, mais l'objectif inavoué est la quête du soutien au régime en place. Le chercheur doit mener dans ce cadre, une véritable anthropologie du discours. Il entreprend de faire comprendre le phénomène de la démocratisation et de condamner les violences orchestrées dans les villes. Ses interventions s'inscrivent dans la perspective du réglage du sens⁶⁸¹ du concept de démocratie. Le lundi 3

⁶⁷⁵ Jean Michel Adam, *Les textes, types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, 1992, p.28.

⁶⁷⁶ Claire Oger, Caroline Ollivier Yaniv, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive. Vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots, Les Langages du Politique*, n°71, 2003, pp.125-144.

⁶⁷⁷ Philippe Genestier, Samira Ouardi, Juliette Rennes, « Le paradigme localiste au secours de l'action publique démocratique », *Mots Les langages du politique*, n°83, mars 2007, pp.69-80.

⁶⁷⁸ Evelyne Rilaine, « Territoire : Espace du jeu politique », *Quaderni*, n°13-14, 1991, pp.39-51.

⁶⁷⁹ Claire Oger, « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage et société*, 2005/4, n°114, pp.113-128.

⁶⁸⁰ Extrait du discours du 9 avril 1990, Voir *Cameroon Tribune* n°4618 du mardi 10 avril, 1990.

⁶⁸¹ Moussa Daff, « Réglage de sens du concept "démocratie au Sénégal" », *Politique Africaine*, n°64, 1996, pp.31-40.

décembre 1990 à l'Assemblée Nationale⁶⁸², il déclare « les règles du jeu démocratique impliquent un certain nombre de changements de mentalités : un exemple précis, celui de la liberté de la presse »⁶⁸³. Le président est ici dans une perspective pédagogique. À Maroua, il précise dans son discours que « la démocratie est un appel à la participation de tous les citoyens à la conduite des affaires publiques... »⁶⁸⁴. Le lendemain à Garoua, il évoque les méfaits des dérapages de la démocratie en déclarant : « un mauvais usage de la liberté et de la démocratie risque de conduire notre pays au chaos ».

À Bamenda, lors de sa visite officielle le 13 septembre 1991, il déclare : « En restaurant le multipartisme, nous ne souhaitons ni la violence, ni l'intimidation. En restaurant la démocratie, nous souhaitons le dialogue »⁶⁸⁵.

Un mois avant d'entreprendre ces visites officielles, le président de la République s'adresse aux représentants du peuple le 27 juin 1991 en ces termes :

Ils étaient nombreux les camerounais qui ont marché dans tout le pays, redoutant que le multipartisme n'ait des effets néfastes sur la cohésion nationale, l'ordre public et le développement. Mais en mon âme et conscience, j'ai estimé que les camerounais étaient prêts... Ainsi les partis qui doivent leur existence légale aux lois que vous avez votées ont surgi d'un peu partout et ont commencé leurs activités. Certains n'ont pas encore un mois d'existence. Mais, que constatons-nous aujourd'hui ? Violence, vengeance, haine, vandalisme, terrorisme risquent de devenir des valeurs en hausse... Intimidations, menaces, grèves illégales, tout est bon pour déstabiliser notre pays. Est-ce cela que les camerounais attendent de la démocratie ? Des voitures, des maisons, des établissements scolaires, ont été brûlés, des magasins et des usines saccagées, des citoyens molestés... Je l'ai dit et je le maintiens : la conférence nationale est sans objet pour le Cameroun...⁶⁸⁶

⁶⁸² Le décret N°76-17 du 16 janvier 1976 fixant les règles de protocole à observer en matière de cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires en son Titre IV, section IV relatif au message du chef de l'État à l'Assemblée Nationale en son article 28 précise : Lorsque le chef de l'État s'adresse à l'Assemblée Nationale, le cérémonial est le suivant : Le président de l'Assemblée Nationale suspend la séance quinze minutes avant l'arrivée du chef de l'État au palais de l'Assemblée et, accompagné des membres du bureau, attend le chef de l'État à la grille d'entrée à l'enceinte de l'Assemblée. Les grands honneurs son rendus au chef de l'État à son arrivée devant l'Assemblée. Après les honneurs militaires, le chef de l'État est accueilli par le président de l'Assemblée Nationale et les membres du bureau. Le chef de l'État, accompagné des personnalités qui l'ont accueilli, es introduit par le chef du protocole dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Il est entouré à la tribune par le président de l'Assemblée Nationale à sa droite et le premier vice-président de l'Assemblée Nationale à sa gauche. Le président de l'Assemblée Nationale annonce la reprise de la séance et prononce une brève allocution pour souhaiter la bienvenue au chef de l'État. Cette allocution se termine par la formule consacrée suivante : « L'Assemblée écoute le chef de l'État ». Le chef de l'État se lève et prononce son discours. À la fin du discours du chef de l'État, les personnalités qui l'on accueilli à l'arrivée le raccompagnent à la grille du palais de l'Assemblée Nationale.

⁶⁸³ Lire quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* n°4749 du 5 décembre 1990, p.3.

⁶⁸⁴ Extrait du discours du Président de la République en visite officielle dans la province de l'Extrême-Nord, le 28 août 1991.

⁶⁸⁵ Extrait du discours prononcé lors de la visite officielle dans la région du Nord-Ouest.

⁶⁸⁶ Extrait du discours prononcé à l'Assemblée Nationale, in *Cameroon Tribune* n°4916 du 28 juin 1991, p.12.

À l'analyse, la dénonciation du président de la République entend restructurer l'identité du peuple camerounais, recomposer la société camerounaise et construire l'univers de la démocratie. Les sphères d'action qu'il mobilise sont ceux de la paix, l'unité nationale et le discrédit de l'opposition et la paternité de la démocratie au Cameroun.

Les pôles énonciatifs dans le champ politique camerounais sont en interaction. Le « bas » façonne le discours du « haut » et réciproquement les acteurs développent des stratégies de conquête ou de conservation du pouvoir.

La persuasion psychique quant à elle vise l'encodage des crisèmes exprimant en général les mises en scène de victimisation du peuple et le contrôle de l'information. L'opposition s'appuie sur le fait que le peuple est otage d'un pouvoir incompetent et autoritaire et le haut articule son discours autour d'une opposition prétentieuse et sans expérience de gestion du pouvoir. Il s'agit d'une situation de brouillage sémantique pour le peuple et les entreprises de conditionnement produites par les protagonistes.

Le schéma actantiel suivant reproduit le jeu, l'idéologie et le rôle des acteurs dans la conjoncture démocratique au Cameroun.

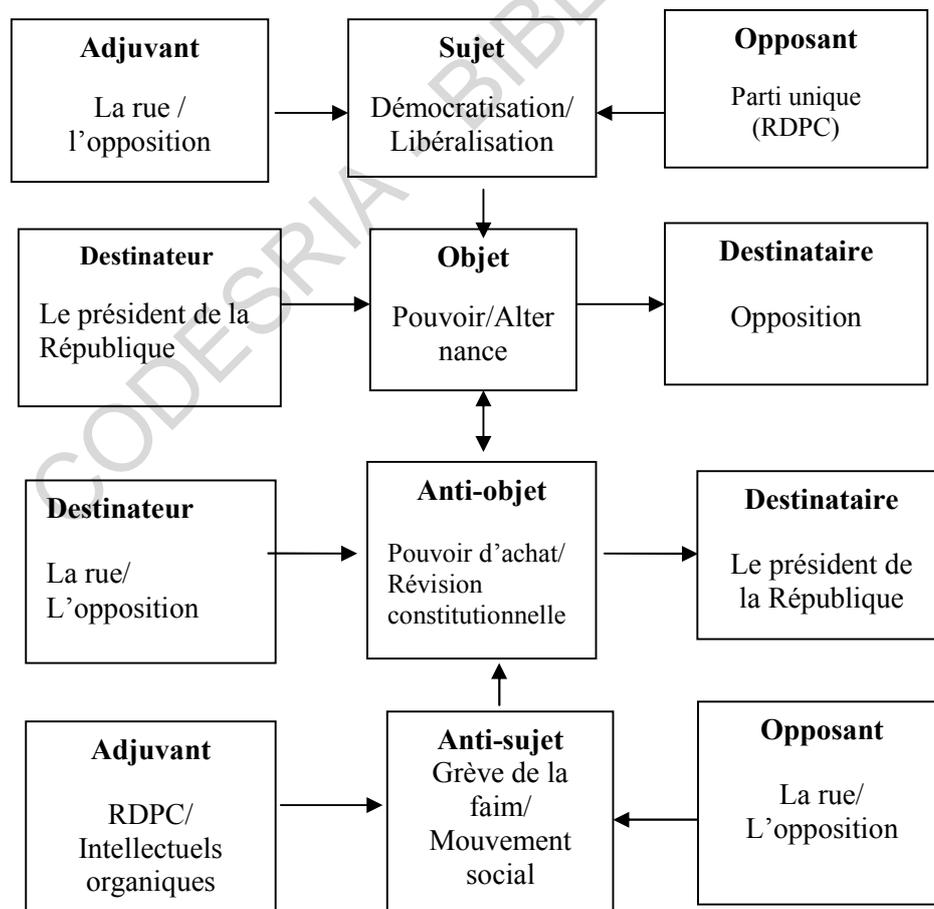


Figure n° 3: La distribution des rôles actantiaux de la conjoncture démocratique. (Source : L'auteur).

2-Stratégies discursives et marques de tension : éclairer le système de codage de la privation et de la frustration relative

Les procédures d'analyse du discours exigent des affinements permanents. L'analyse du modèle de la privation relative repose sur la théorie selon laquelle, pour comprendre le sentiment d'un individu d'être privé ou injustement traité, il faut tenir compte des comparaisons que les individus ou les groupes établissent entre leur propre situation et celle de l'altérité. Le comportement discursif des protagonistes accélère ou décélère les sentiments de privation et la frustration relative.

La démocratisation enclenchée en 1990 met sur la scène politique et publique les mécontentements individuels de la privation des libertés publiques d'expression et d'association. Le mouvement social de 2008 quant à lui expose les mécontentements individuels puis de groupe de la faim, la vie chère et la protection de la clause limitative du mandat présidentiel. Ce cocktail explosif détermine la structure et les infrastructures du mécontentement ayant conduit à la mobilisation collective et à la genèse du discours de crise. La réinvention des modes de participation à la contestation et aux émeutes par les entrepreneurs du désordre de la deuxième génération⁶⁸⁷ enfante l'internationalisation de la crise interne à travers le mouvement dénommé le CODE⁶⁸⁸. Ce mouvement symbolise la figure médiatique de l'exopolitie⁶⁸⁹ camerounaise. Le pouvoir pour sa part, inscrit cette activité de contestation dans le registre de l'instrumentalisation et la récupération politique. La dissociation du social et du politique n'est pas possible dans l'appréhension de ce phénomène. Elle permet plutôt la compréhension du processus politique en interaction avec les exigences sociales.

Dans le cadre de la privation relative, les stimuli du mécontentement individuel sont des crises de comparaisons inter-individuelles et sectoriels (Vie chère, disparités sociales, quête des libertés d'expression et d'association...). Ces crises convertissent l'individu en collectif et le transforment en manifestant. La transformation du mécontentement politique se fait parfois par la parole des entrepreneurs politiques. Le décodage de ces crises s'inscrit alors dans les violences du bas et légitimes de l'État.

⁶⁸⁷ La première génération d'émeutiers de la démocratisation étant les manifestants des "villes mortes" des années 1990.

⁶⁸⁸ Le mouvement CODE (Collectif des Organisations Démocratiques et Patriotiques de la Diaspora) est composé de plusieurs associations. Nous pouvons citer entre autres : Le Conseil National de la Résistance, La Ligue Camerounaise des Droits de L'homme, le Collectif National contre l'Impunité etc. Ce mouvement a lancé le concept « Touche pas à ma constitution » pour empêcher la révision de la constitution en février 2008.

⁶⁸⁹ Antoine Wongo Ahanda, « Le C.O.D.E, figure médiatique de l'exopolitie camerounaise », *Revue Solon*, vol. III, n°8, 2014, pp.61-90.

Les mots des discours⁶⁹⁰ des entrepreneurs politiques au Cameroun pendant les crises recèlent des stratégies empreintes de marques de tension. Interroger les rhétoriques de la modernité démocratique et les liturgies crisologiques revient à identifier les stratégies discursives et les marques de tension, afin de prendre la mise en mots de la crise à la manière d'un puzzle. Les crises politiques en fait, sont toujours une source féconde de revitalisation de l'activité langagière.

La notion de stratégie en analyse du discours réfère aux choix possibles du locuteur en situation de communication. Par conséquent, chaque énonciation est unique. Ainsi, il s'offre aux sujets parlants, une infinité de choix possibles dans le processus de mise en discours. Dès lors, chaque choix langagier est stratégique par le fait qu'il écarte d'autres choix possibles.

Pour Charaudeau, l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies : la stratégie de légitimation, de crédibilité et de captation. En entamant les visites officielles dans les provinces et en s'adressant aux députés à l'Assemblée Nationale, le président de la République vise la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle son discours se déploie pour déconstruire la frustration et la privation relative en les inscrivant dans le registre global de crise économique et de valeurs importées. Il est dans une stratégie de légitimation de sa parole, car il exprime son autorité institutionnelle que lui reconnaît le droit à la parole, mieux le droit de tenir le type de discours dont il se réclame. La parole saisie par le droit est perceptible à travers la loi fondamentale du 18 janvier 1996 qui précise en son article 32 : « Le président de la République peut sur sa demande, être entendu par l'Assemblée Nationale, le Sénat ou les deux chambres réunies en congrès. Il peut également leur adresser des messages. Ces communications ne donnent lieu à aucun débat en sa présence ». En communiquant dans cette instance, il s'agit en fait de la technique du recentrage du jeu dans l'enceinte parlementaire oint de l'onction populaire à travers les urnes et non la rue. Pour Lehingue, « l'Assemblée Nationale est érigée en canal de circulation unique par lequel le discours présidentiel doit impérativement transiter »⁶⁹¹.

Pour rendre sa parole efficace, le président utilise conjointement la critique du phénomène de violence et la persuasion du peuple. L'autorité en rhétorique⁶⁹² détermine une partie importante de l'efficacité du discours. Il met l'auditoire dans un rapport non ambivalent à ce qui fait son autorité d'orateur à travers la solennité des visites officielles dans les

⁶⁹⁰ Oswald Ducrot et alt., *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.

⁶⁹¹ Patrick Lehingue, « La parole présidentielle. Travail de codification et définition du poste », in Bernard Lacroix, *Le président de la République, op.cit.*, p.128.

⁶⁹² Emmanuelle Danblon, « La construction de l'autorité en rhétorique », *Revue Semen* (en ligne), n°21, 2006.

provinces pour que la persuasion soit efficace. La légitimité du chef de l'État et son charisme sont liés à sa position dans la hiérarchie de la pyramide du pouvoir exécutif et institutionnel.

Le travail politique de mobilisation des foules par l'opposition et le pouvoir, produit des faits, mieux rentre également dans une logique de captation du bas pour acquérir un capital symbolique important, à travers l'agression verbale⁶⁹³ de l'altérité. Celle-ci consiste en des opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocataire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause juste. À travers le « halo affectif » qui enveloppe le discours du haut comme celui du bas, le pouvoir et l'opposition visent la délégitimation de l'altérité. De part et d'autre, les entrepreneurs recherchent la connivence avec le peuple. L'opération « carton rouge » est lancée par l'opposition pour intensifier la quête de la liberté et le changement, mais aussi et surtout pour exclure le président et son équipe du jeu de la gouvernance. Le « haut » quant à lui ressuscite l'histoire⁶⁹⁴ pour inscrire sa démarche dans la continuité de la construction nationale entamée par les héros nationaux avant et pendant l'indépendance. Le président de la République évoque dans son discours prononcé à Ebolowa le 4 septembre 1991, Foulasi où a été composé le 10 mai 1957 l'hymne national du Cameroun. À Douala le 20 septembre, il se livre à cœur joie à un véritable rappel historique en évoquant et en s'identifiant aux grandes figures de l'histoire du Cameroun : Rudolf Duala Manga, Adolf Ngosso Din, Ludwig Mpondo Akwa, symbolisant l'éveil du nationalisme camerounais. Il s'agit du recours aux usages politiques du passé car le locuteur associe ses mots aux grands hommes d'une histoire nationale. Ces rappels historiques sont fortement investis de représentations. Le président de la République utilise ainsi des « mots pour dire des valeurs, affirmer une identité, formuler de « grandes causes », évoquer de grandes figures historiques ou des événements fondateurs »⁶⁹⁵.

Il apparaît dans les mots et faits des protagonistes, des signes des stratégies de crédibilité. Ceux-ci construisent les positions de vérité qui attribueraient à leur langage un caractère crédible. Les marques de tension dans les « prises de parole » impliquent un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à l'allocataire. Leur enchâssement dans les énoncés se fait par la thématization, le masquage, l'opacité, la simulation, les effets de la ponctuation et la connotation.

En déclarant « Me voici donc à Douala » lors de sa visite officielle le 20 septembre 1991 dans la province du Littoral, le président de la République, à travers la simulation,

⁶⁹³Diane Vincent « L'agression verbale comme mode d'acquisition d'un capital symbolique », in Béatrice Frachiolla et al, *Les violences verbales, op.cit.*, pp.37-54.

⁶⁹⁴ François Hartog, Jacques Revel, *Les usages politiques du passé*, Paris, EHESS, 2001.

⁶⁹⁵ Philippe Braud, *L'émotion en politique, op.cit.*, 108.

emprunte le vocabulaire d'un groupe qui n'est pas le sien. Il défie en fait les leaders de l'opposition qui lui prédisaient un accueil déconcertant. Dans l'espace des luttes politiques au Cameroun, cette ville occupe une place centrale dans la topographie des mobilisations collectives⁶⁹⁶. La connotation s'illustre à travers les expressions telles que : « Qui sont-ils ? », « Les vendeurs d'illusion », « apprentis sorciers ».

Il importe aussi de relever que la subjectivité en tant que notion suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience. Cette notion peut permettre aussi la compréhension du discours politique. Le lieu langagier n'échappe nullement à la subjectivité. Toutes les interventions des protagonistes portent leur trace.

PARAGRAPHE II : SÉMIOLOGIE, LEXICOMÉTRIE ET STYLOMÉTRIE DE LA RHÉTORIQUE DÉMOCRATIQUE PRÉSIDENTIELLE DE DÉFIANCE

L'étude des pratiques signifiantes dans le domaine de la communication est l'apanage de la sémiotique qui s'intéresse aux signes. Les mots sont donc des signes qui tissent un sujet et un réseau de communication. Si la sémiologie observe la structure du signe, tente de le déconstruire pour mettre à jour un « message caché », la sémiotique, elle, s'intéresse à l'intention et à la convention du signe ainsi qu'au rapport que celui-ci entretient avec l'objet qu'il cite. Il y a donc une fonction sociale du signe qui noue les interactions verbales entre les hommes. Bien plus, les signes dépendent des intentions de ceux qui les fabriquent et les utilisent, des conventions partagées et imposées entre l'émetteur et le récepteur du signe et des interprétations que nous leur faisons subir. Le fonctionnement du signe est triadique. Il nécessite la coopération de trois instances : le signe (ce qui représente), l'objet (ce qui est représenté) et l'interprétant qui produit leur relation. Les niveaux de signification des mots, ou des signes étudiés (1^{er} niveau de signification) et la connotation au message caché contenu dans la plupart des systèmes de signes (2^e niveau de signification) peuvent être étudiés à travers l'acte sémiotique. Les niveaux de signification sont observables dans les traces linguistiques de la présence des locuteurs au sein de leur énoncé, qui révèlent les phénomènes de subjectivité dans le langage.

L'analyse sémiotique repose sur une grille d'analyse exigeant l'identification de la nature du média, du message, des éléments du processus de communication via l'émetteur qui assure une fonction expressive ; le récepteur une fonction incitative ; le message, une fonction

⁶⁹⁶Javier Auyero, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de Recherche en Sciences sociales*, n°160, 2005, pp.122-132.

poétique ; le code une fonction métalinguistique ; le canal une fonction phatique ; le référent une fonction référentielle ou informative. Le décodage par la description et l'interprétation du message du président de la République pour déceler ses intentions, saisir comment elles transparaissent, permettra de voir s'il s'inscrit dans la généalogie de la crise. L'intertextualité se référant à un renvoi d'une citation verbale à un autre ou par l'inter-conicité se référant à un renvoi d'un signe visuel à un autre sera l'indicateur de cette généalogie.

En étudiant la production du sens, en faisant référence au concept de « sème », qui est l'unité minimale du sens, la sémiotique peut être complétée par la lexicométrie et la stylométrie.

La lexicométrie vise à caractériser un ensemble discursif par rapport à d'autres appartenant au même espace⁶⁹⁷ grâce à l'élaboration informatique de réseaux quantifiés de relations significatives entre ses unités. La démarche est essentiellement comparative. C'est à l'Ecole normale supérieure de Saint Cloud que revient le mérite de cette discipline auxiliaire de l'analyse du discours. La lexicométrie « étudie les mots en contexte, à travers les co-occurents d'un autre choisi comme repère, ce qui débouche sur une étude de la phraséologie »⁶⁹⁸. Il est aussi possible de s'appuyer sur un analyseur syntaxique, pour étudier les relations entre vocabulaire, syntaxe et énonciation. Avec la lexicométrie, l'informatique est au service de l'analyse du discours.

La stylométrie quant à elle concerne la texture du discours, car tout écrit ou production langagière a un style. L'expression de la pensée, des émotions et des sentiments de l'émetteur est la marque déposée de la subjectivation. C'est dans cette situation que les pratiques langagières s'encastrent dans les registres discursifs⁶⁹⁹.

Notre étude s'inscrit dans la perspective des « sèmes » produits dans le cadre des revendications, mouvements sociaux et des violences politiques. La parole produit dans un contexte de mobilisations sociales et multisectorielles du désordre et du sang⁷⁰⁰. L'analyse du contenu des discours en interaction en s'inspirant du modèle actantiel (A) et le plan de séquentialité de la formation discursive présidentielle (B), nous intéressent afin de comprendre les registres et les figures du discours⁷⁰¹ en contexte de crise.

⁶⁹⁷Sylvie Charlot et Gilles Duranton, « Les modes de communication et leurs combinaisons. Quand l'espace compte toujours », *Revue économique*, vol.57, 2006/6, pp.1427-1447.

⁶⁹⁸ Dominique Maingueneau, *Les termes clés en analyse du discours*, *op.cit.*, p.81.

⁶⁹⁹ François Leimdorfer, « Registres discursifs, pratiques langagières et sociologie », *Langage et société*, 2008/2, n°124, pp.5-14.

⁷⁰⁰ Alain Touraine, *La parole et le sang. Politique et société en Amérique Latine*, Paris, Odile Jacob, 1988.

⁷⁰¹ Voir les actes du colloque international : « Figures du discours et contextualisation », Université de Nice Sophia-Antipolis/IUF, Laboratoire Bases, Corpus, Langage (CNRS-UMR 73 20), du 3-5 octobre 2013.

AI MODÈLE ACTANTIEL EN ANALYSE DE DISCOURS : LE REGISTRE DU POUVOIR EN INTERACTION

L'acte d'énonciation est un acte d'appropriation de la langue en discours. L'analyse de la discursivité dans un rapport de pouvoir et de conflictualité devrait s'inspirer de la linguistique et de la sémiotique. Le sens d'un discours n'est pas le produit de son contenu thématique mais de son mode d'énonciation. Le signe renferme donc une surcharge de sens que le chercheur doit expliciter. Pour Saussure, le signe linguistique est une entité psychique qui unit non une chose et un nom, mais un concept (ou signifié) et une image acoustique (ou signifiant). Le langage, faculté d'émettre des signes vocaux articulés qui permettent la communication, est isolé de la langue qui est le produit social de cette faculté, c'est-à-dire l'ensemble des conventions adoptées par les membres d'une société pour communiquer. Les signes ne peuvent donc être définis et délimités que par leurs relations mutuelles à l'intérieur du système. L'activité langagière est assimilable à la production d'un code, un système virtuel de signes-types (morphèmes, mots) auquel chaque locuteur associe un sens particulier. C'est à travers la parole que les signes sont manipulés. Cette mise en œuvre par un sujet parlant du répertoire de signes et de règles que constitue la langue. La conception saussurienne de la parole en tant que faculté du langage est le siège de la créativité discursive, car elle opère le tri et le choix de l'organisation des signes en phrases et assure le passage du domaine de la langue à celui du discours. Cette dichotomie langue/parole est reformulée par Chomsky en termes de compétence/performance. La compétence est définie comme un système de règles qui, reliant les messages acoustiques à leur interprétation sémantique, permet à un sujet parlant l'idéal de produire et d'interpréter un nombre infini de phrases. La performance est la manière dont le locuteur utilise les règles c'est-à-dire la mise en œuvre de la compétence. Le mot en tant qu'unité minimale du discours est un grenier de sens. Il est donc difficile d'isoler l'étude de la langue et de la parole de celle du discours. L'interdépendance de la langue et de la parole montre que la langue tient sa nature sociale de ses utilisateurs. Au sens de Harris, l'analyse du discours ici s'étendra du domaine de la linguistique à l'au-delà de la phrase. Le sens d'un texte/discours et un système original de corrélations avec le contexte de production. Bien plus, les matrices actantielles sont liées à la dynamique de la parole d'où l'hétérogénéité compositionnelle des écrits et mots politiques (1). L'interprétation de la prose politique à travers les modes et le temps dévoilera les

structures de manifestation du discours et la pragmatique textuelle de la conjoncture démocratique (2).

1- Matrices actantielles et dynamique de la parole : hétérogénéité compositionnelle des écrits et mots politiques

Les matrices actantielles produisent une marque importante sur le discours. Elles constituent l'un des niveaux de l'analyse socio-sémiotique⁷⁰². La production linguistique dans la crise démocratique doit être considérée en tant que processus social de production de sens. L'hétérogénéité compositionnelle des écrits et mots politiques alimentent la dynamique de la parole. La production linguistique en tant que processus situe le chercheur en présence du discours dont l'outil fondamental est l'argumentation et la logique. Aussi, le discours n'est-il pas une unité auto-référentielle mais le résultat d'une action produite par un acteur social. Ici, l'analyse du discours a en plus l'avantage de renvoyer à l'examen des conditions de production du texte et permet donc d'établir le lien entre l'analyse linguistique et l'analyse socio-politique.

L'analyse sémiotique établit 4 niveaux d'approche de l'objet du plus superficiel au plus profond : le niveau de surface à travers la structure des paragraphes, ponctuation, etc. ; le niveau rhétorique (le style), le niveau actantiel (actants) ; le niveau taxinomique (structures minimales et profondes du sens).

Trois niveaux d'analyse nous intéressent pour le moment : le niveau de surface, actantiel et taxinomique. Le niveau rhétorique fera l'objet d'un développement dans la suite de notre travail.

Le niveau de surface est celui des structures de manifestation décrites par Greimas comme celles qui « produisent et organisent les signifiants ». Les instances de ponctuation, distribution, ouverture prennent des dimensions signifiantes. Le niveau actantiel fait référence à des actants ou des personnages grammairiens assurant la dynamique du discours et le niveau taxinomique renvoie au niveau le plus profond de la signification, constitué par les structures minimales de sens. Le modèle taxinomique présuppose entre les unités de contenus contraires l'existence d'un ensemble de relations logiques basées sur la contrariété, la contradiction, la sub-contrariété et l'implication.

⁷⁰² Jorge Palma, « Analyse socio-sémiotique d'un discours politique », Université de Liège, Bibliothèque d'Arts et Sciences de la communication, 1983.

Au niveau de la surface du discours, la production langagière du président de la République aux premières lueurs de la démocratisation présente trois types de ponctuation⁷⁰³ qui marque ses discours : la virgule, l'exclamation et l'interrogation. Ces formes de ponctuation nous permettront de faire un petit tour d'horizon⁷⁰⁴ sur la surface du discours du « haut ». La ponctuation reste cependant l'enjeu de tensions d'autant plus fortes qu'elles ont trait *in fine* à la définition même du langage et de l'écriture. La ponctuation n'est pas une *terra incognita*, car il s'agit d'un code et d'un art qui participent pleinement à la production du discours. Elle occupe une place de choix dans l'espace graphique du discours et le rythme dans le débit de la lecture. L'insistance sur les « sound bites » dans le discours exige aux producteurs du discours d'écrire avec la voix.

La virgule, quoique marquant une petite pause dans le discours, participe aussi à l'énumération et la distribution des valeurs de grandeurs du peuple et des militants du RDPC. Le point d'exclamation s'apparente à une interjection qui magnifie le parti national « Vive le RDPC ! », « Le RDPC doit fonctionner comme une équipe gagnante dont le but commun doit être la victoire de notre pays dans tous les domaines. Faire progresser cette équipe est notre affaire à tous ! »⁷⁰⁵. Dans une perspective inter-discursive, le message de félicitations aux lions indomptables après leur qualification aux quarts de finale du mondial d'Italie de 1990, construit la perception et la parole présidentielle. En fait, le président de la République assimile son parti à une équipe gagnante. Il le dit en ces termes :

Je vous souhaite bonne chance dans la suite de la compétition et vous assure, une fois de plus de la constante sollicitude du Gouvernement camerounais à l'endroit du football et, partant du sport camerounais qui ont toujours su promouvoir des valeurs d'ingéniosité, d'effort et de solidarité ainsi que l'esprit d'équipe qui sont les gages incontournables du succès de tous les domaines de la vie nationale.

Lors du premier congrès ordinaire du RDPC, il s'adresse aux militants en ces mots : « J'ai confiance dans l'équipe du RDPC pour mener le pays à la victoire pour le développement ». Le Cameroun est aussi magnifié dans tous ses discours, « Vive le Cameroun ! », à l'exception de celui prononcé en février 2008, pendant le mouvement social de la faim.

Le point d'interrogation au-delà du questionnement exprime la gravité de la situation dans les villes où règnent la casse et la violence. Il s'agit d'une invite à la paix à travers des

⁷⁰³ Evelyne Mounier et André Bisseret, « Usage de la ponctuation dans la description technique : marquer la partition de l'objet décrit », *Le travail humain*, vol.64, 2001/4, pp.363-391.

⁷⁰⁴ Serça I., « La ponctuation : petit tour d'horizon », *L'information grammaticale*, n°102, 2004, pp.11-17.

⁷⁰⁵ Extrait du rapport de politique générale du premier congrès du RDPC, le 28 juin 1990.

questions qui interpellent la conscience des camerounais : « Que constatons-nous aujourd'hui ? », « Quel Cameroun voulons nous pour nos enfants ? »⁷⁰⁶ Parlant des dérives constatées lors des manifestations de rue des “années de braises”, le président de la République dit dans son allocution devant les députés : « Est-ce cela que les camerounais attendent de la démocratie ? »⁷⁰⁷ À travers cette allocution, il rend officiel la condamnation des dérives et des violences.

Au niveau actantiel, les figures des protagonistes sont indispensables en analyse du discours. Les figures de l'opposition et de la rue affrontent les figures gouvernementales, du pouvoir et surtout la figure du président de la République. La configuration des rôles actantiels irradie les matrices et la dynamique de la parole. L'inscription de la relation adjuvant-opposant gagne le champ politique et occupe une place de choix dans le repère orthonormé du pouvoir. L'axe de la communication oscille entre l'axe des abscisses du désir, de la quête et l'axe des ordonnées de la conservation et du maintien au pouvoir. Les sphères d'action du discours s'alimentent par les mots de la dérision et la contestation. Notre entreprise peut être plus pertinente si nous saisissons le conflit latent des mots et les valeurs en interaction avec les acteurs de la rue qui en 2008 laissent apparaître un anti-objet à savoir la grève de la faim et le respect de la loi fondamentale. Les matrices en miroir, ou en opposition avec le pouvoir renseignent sur les personnages agissant en opposition de phase. Les différents rôles actantiels sont inter-changeants en fonction des situations et contexte. Les matrices en miroir sont alimentées par le discours du sujet/émetteur à propos de sa quête et celle de ses adversaires. La morphologie actantielle est traversée et transformée par des bigarrures des situations mettant sur scènes les actants adjuvant et opposant s'affrontant pour le pouvoir. Le pouvoir est donc un objet-valeur fondamental dans la conjoncture démocratique, car il est objet de convoitise, de conquête et instrument de coercition. L'investigateur du politique comprend dès lors que le comportement discursif des actants est structuré par cette logique en temps de crise.

Enfin, au niveau taxinomique, le niveau le plus profond de la signification des mots doit être jaugé. Les relations de contrariété marquent le rapport d'exclusion mutuelle entre les protagonistes du « haut » et du « bas ». En appelant au départ du président de la République à travers la formule « Biya must go », l'opposition affiche clairement son objectif. Aussi, en nommant l'altérité par l'opprobre, « oiseaux de mauvais augure », « marchands d'illusion »,

⁷⁰⁶ Anthologie de discours de Paul Biya, extrait du discours de politique générale du premier congrès du RDPC, p.194.

⁷⁰⁷ *Cameroon Tribune* n°4916 du 28 juin 1991, p.12.

« apprentis sorciers » etc., le haut entend décrédibiliser les actions de l'opposition et celles de ses leaders. Cette situation renforce la relation de contradiction à travers un rapport de négation mutuelle des actants. La relation de sub-contrariété quant à elle émerge avec la convocation de la tripartite dans le but de réécrire la loi fondamentale et rendre le jeu politique conforme aux exigences démocratiques. Il s'établit dès lors un rapport de non exclusion mutuelle des actants qui interagissent dans une relation d'inclusion et d'implication réciproque dans le processus de construction nationale. Comme espace de concertation, il s'agit d'un outil d'intervention publique qui participe d'un mode de régulation particulier.

2-Structures de manifestation du discours : pragmatique textuelle et interprétation de la prose politique à travers les modes et le temps

Les manifestations de la conjoncture démocratique au Cameroun s'exercent sous l'impulsion d'une pratique discursive de la violence physique et symbolique. Le langage produit par la rue s'apparente à une révolution⁷⁰⁸. Le discours est ainsi une forme d'action, mieux, « un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative »⁷⁰⁹. La délimitation d'une identité énonciative instaure et maintient son positionnement dans le champ discursif. Maingueneau⁷¹⁰ défend cette perception et appréhende le discours comme praxis pour souligner que les positionnements sont inséparables de communautés discursives. Le mode d'appréhension du langage du président de la République en interaction avec le « bas » repose sur une séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin, le pilotage de la conjoncture démocratique. Les discours prononcés, les mots mobilisés sont plus qu'un simple agrégat d'énoncés, mais bien une structure transphrastique obéissant à des lois qui lui sont propres. La composante pragmatique assure le passage de la phrase à l'énoncé et à ce que Slakta appelle la mise en relation des structures discursives, syntaxiques et sémantiques avec la situation de communication. Cette approche étudie les signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs. Il s'agit donc d'une véritable étude de l'usage du langage. Les mots se manifestent à travers les structures du discours. Le caractère dynamique du texte retrace la progression des énoncés en contenu de sens dans l'évolution, la dynamique du texte et le renouvellement des

⁷⁰⁸ Jacques Guilhaumou, Hans Jürgen Lsebrink, « La pragmatique textuelle et les langages de la révolution française », *Mots les langages du politique*, n°2, mars 1981, pp.191-203.

⁷⁰⁹ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p.153.

⁷¹⁰ Dominique Maingueneau, *Genèse du discours*, Liège, Mardaga, 1984, p.154.

informations. La grammaire⁷¹¹ du texte est également une structure de manifestation du discours. Il est indispensable de relever que dans l'approche pragmatique, le texte et le discours sont complémentaires. Le texte est une composante du discours dont il constitue l'aspect configurationnel. L'émergence du texte dans le discours s'explique par le fait que lorsqu'un locuteur est en situation de discours, son énonciation s'inscrit dans un cadre générique et typifiant qui redistribue l'ordre des séquences discursives. Plusieurs paramètres inscrivent le discours dans un prototype séquentiel particulier et en constituent la trame textuelle pour une visée cohérente de l'ensemble.

L'approche pragmatique s'apparente à une discipline satellite à la croisée des sciences humaines et, par conséquent, susceptible d'être intégrée à beaucoup d'autres disciplines. On distingue plusieurs modèles d'analyse pragmatique :

La pragmatique analytique développée par Austin suivi par Searle qui réduit la prise de parole à l'accomplissement de trois actes de langage : l'acte locutoire par lequel on produit des signes, l'acte illocutoire qui réfère au pouvoir transformateur du dire et l'acte perlocutoire relatif à l'effet consécutif à l'acte de dire.

La pragmatique socio-linguistique est marquée fortement par les travaux des ethnologues de la communication Hymes et Gumperz⁷¹². Ce courant relègue au second plan la notion de compétence linguistique propre à Maingueneau et porte l'intérêt sur les performances du sujet parlant, sujet déterminé par les structures sociales. La traque de l'idéologie est la principale préoccupation de ce courant.

La pragmatique énonciative ou pragmatique intégrée préconise que la relation entre énoncés est argumentative et non déductive. Les lieux communs argumentatifs ne gouvernent pas les règles ou les principes logiques déductifs régissant les enchaînements entre énoncés et leurs interprétations. Deux hypothèses sous-tendent ce modèle : l'une *ascriptiviste*, selon laquelle les énoncés ne communiquent pas des états de faits mais des actions, d'où les actes de langage ; et l'autre *sui-référentielle*, selon laquelle comprendre un énoncé, c'est comprendre les raisons de son énonciation.

La pragmatique radicale relève de la théorie cognitive et s'intéresse au traitement inférentiel des informations dans la communication. Ce modèle entend décrire les aspects véri-conditionnels du sens c'est-à-dire l'ensemble des implicatures inférables, soit à partir de règles conversationnelles (implicature conversationnelle), soit à partir du sens des mots

⁷¹¹ Michel Charolles et Béatrice Lamiroy, « Des événements aux faits. Quelles différences ? Apport des études sur la grammaticalisation », communication au colloque international Langage, discours et événements, *op.cit.*

⁷¹² John J. Gumperz & Dell Hymes (éds), "The Ethnography of Communication", *American Anthropologist*, vol. 66, n°6, 1964, pp.137-153.

(implicature conventionnelle). Il accorde un rôle important aux processus inférentiels déductifs.

La pragmatique psychologique préconisée par Ghiglione est une mixture de la théorie de la communication contractuelle et de la méthode d'analyse propositionnelle. La conception de la langue ici s'apparente à un outil d'inter-communication et de persuasion et une conception de la scène énonciative comme espace co-interlocutoire où se construisent les univers de référence, les univers de relation aux autres et les positionnements par rapport au monde mis en scène. La mise en scène langagière est appréhendée à trois niveaux : le niveau propositionnel qui renvoie à une structure permettant de mettre en scène des éléments du monde et de les doter d'un prédicat et d'un type d'acte ; le niveau inter-propositionnel qui renvoie à la stratégie persuasive mise en œuvre pour convaincre l'interlocuteur de la consistance des mondes mis en scène et enfin, le niveau énonciatif⁷¹³, qui renvoie au jeu de critères (vérité, réalité, sincérité, légitimité) auquel l'énonciateur convie l'interlocuteur pour juger des mondes qu'il lui propose. La pragmatique psychologique accorde une grande place aux actes de langage, aux figures de rhétorique et aux diverses formes d'argument. C'est donc une approche dynamique qui inscrit les jeux d'influence au fondement même de l'acte de communication. Elle s'inscrit dans le monde du constructivisme cognitiviste.

Enfin, la pragmatique textuelle qui nous intéresse est proposée par Adam J.M., pour « renouveler l'analyse de discours politique ». Ce modèle rompt avec les « mots-clés », les « énoncés vedettes » de l'analyse lexicologique et les normalisations syntaxiques issues des travaux d'Harris et centre son analyse sur les « actes de langage », les « mots du discours », et les « grandes unités textuelles ». Son intérêt porte sur les questions de modalité, de valeur illocutoire, de stratégie justificatrice, de marques énonciatives...Le chercheur doit tenir compte de la linéarité des enchaînements et des connexions entre les phrases en évitant une pratique qui normalise les énoncés, en prenant en compte la macro-structure pragmatique et les effets-séquences dans le discours.

La pragmatique textuelle identifie ici les structures de manifestation du discours et nous aidera à interpréter la prose politique à travers les modes et le temps.

Les marques énonciatives s'intéressent ici aux seules co-occurrences des verbes principaux des discours du haut en accordant une part belle aux auxiliaires « avoir » et « être ». Pour des besoins d'efficacité, nous avons compartimenté les discours du président de la République en fonction des trois phases de la crise.

⁷¹³ Rodolphe Ghiglione, *op.cit.*, pp.89-90.

La démarche que nous envisageons s'appuie sur le fait que « mode, temps, structures syntaxiques ne sauraient être synthétisés sous la forme d'arbres ou analyses factorielles sans qu'une étude minutieuse et une mise en contexte n'aient été entreprises »⁷¹⁴.

Il ressort de ce compartimentage séquentiel que l'indicatif, le conditionnel et l'impératif sont les modes dominants ; le présent de l'indicatif, le passé composé et le futur les temps de son discours.

Le mouvement discursif du président et la description du phénomène sont un impératif, car, ils situent les manifestations de 1990 dans un contexte global en ces termes : « Le monde aujourd'hui **est** en proie à une agitation qui malheureusement **n'épargne** pas notre pays. Quand vous **ouvrez** votre poste de télévision sur l'extérieur, vous ne **voyez** que des bousculades, des marches, des voitures qui brûlent... ». Le présent de l'indicatif décrit la situation et dit ce qui est de manière générale (Présent de la description et de la narration). « Notre raison d'être **c'est** le Cameroun », « Notre processus démocratique **demeure** irréversible », « La démocratie **enseigne** le respect des différences », « Ensemble nous **œuvrons** à l'édification d'une grande Nation », rentre dans un message pédagogique.

Le passé composé quant à lui est mobilisé pour rappeler l'engagement du chef de l'État à libéraliser la vie politique et à accepter les doléances du peuple. D'où les célèbres phrases, « je vous ai compris » et « je n'ai ménagé aucun effort pour faire du Cameroun un État de droit, libre et démocratique ». Il affirme la paternité de la démocratisation du Cameroun. Le président Biya s'apparente dans cette logique à un prophète⁷¹⁵. C'est à partir de 1992 qu'il associe le peuple au processus démocratique, puisqu'il s'agit de la consolider. « Nous **avons rejeté** les schémas importés et les raccourcis faciles », « Nous **avons avancé** à notre rythme en tenant compte de nos réalités », « Grâce à la pondération et à la maturité de la grande majorité des camerounais, nous **avons pu** éviter l'aventure », « Le pari de la démocratie, nous l'**avons voulu** ».

Le futur est mobilisé pour la projection dans l'avenir. « Ensemble, nous **gagnerons** la bataille du développement à une condition toutefois, celle du maintien de la paix, je ne **laisserai** personne compromettre cette paix », « Nous **devons** maintenir jusqu'au bout nos efforts. Alors seulement nous pourrons sortir de la crise et construire une économie compétitive », « Les problèmes camerouno-camerounais, c'est ici, au Cameroun entre camerounais, que nous **devons** les résoudre ». Il fustige ainsi le déplacement de certains leaders d'opposition vers l'occident pour y trouver des solutions au problème camerounais.

⁷¹⁴ Jean Marc Leblanc, *op.cit.*, p.192.

⁷¹⁵ Brigitte Gaïti, *De Gaulle, prophète de la Ve République*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1998.

Le conditionnel en tant que mode, est mobilisé pour capter l'assentiment des camerounais et pactiser avec eux, « Si le peuple camerounais me renouvelle sa confiance, j'entends proposer, et ceci en tenant compte des recommandations de la réunion tripartite de l'année dernière une révision constitutionnelle »⁷¹⁶. Il l'utilise aussi pour rappeler le rôle des acteurs politiques dans la démocratie, « Si la démocratie est un exercice qui a des règles bien définies, les acteurs que nous sommes doivent veiller à sauvegarder dans la dignité, les enjeux majeurs que sont l'unité, la souveraineté et le développement du Cameroun »⁷¹⁷.

Quant à l'impératif⁷¹⁸, tous les discours prononcés dans les provinces entre 1990-1992 sont jonchés des verbes à l'impératif. « **Soyez** patients, **restez** confiants », « **N'écoutez** surtout pas les marchands de rêve et d'illusions », « **Soyons** constructifs », « **Restez** fidèles à vous-mêmes », « **Privilégions** l'intérêt national », usage de la gradation, « **Soyez** les artisans résolus de l'intégration nationale », « **Soyez** les modèles de la tolérance et de loyalisme », « **Soyez** les boucliers pour nos institutions et notre démocratie », « **édifions** la Nation Cameroun, une et indivisible ». Cette technique de gestion de crise vise l'atteinte de « la paix des braves » et non le terrassement de l'autre. L'apaisement est l'objectif premier de cette rencontre.

B/ LEXICOMÉTRIE DE LA FORMATION DISCURSIVE ET STYLOMÉTRIE DU FIL DE DISCOURS PRÉSIDENTIEL : LE PLAN DE SÉQUENTIALITÉ

La lexicométrie est une discipline auxiliaire de l'analyse du discours qui vise à caractériser un ensemble discursif par rapport à d'autres appartenant au même espace grâce à l'élaboration informatique⁷¹⁹ de réseaux quantifiés de relations significatives entre ses unités. On parle alors de traitement automatique des textes ou des discours. Cette méthode clé en main peut s'avérer riche et porteuse. Il s'agit d'une démarche essentiellement comparative. La systématisation de ce type de recherches dans l'analyse française du discours est l'apanage du « Laboratoire de lexicologie politique » de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud. Il s'agit d'étudier les mots en contexte, à travers les co-occurents d'un autre choisi comme repère. Cette étude peut déboucher à la phraséologie⁷²⁰.

⁷¹⁶ Extrait du message du chef de l'État à la nation le 10 octobre 1992.

⁷¹⁷ Extrait du discours du chef de l'État lors de la cérémonie d'installation du comité consultatif constitutionnel le 15 décembre 1994 à Yaoundé.

⁷¹⁸ Luce Petitjean, « L'impératif dans le discours politique », *Mots Les langages du politique*, Juin 1995, n°43, pp.19-32.

⁷¹⁹ Paul Marchand, *L'analyse du discours assistée par ordinateur. Concepts, méthodes, outils*, Paris, Armand colin, 1998.

⁷²⁰ André Salem, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, INALF-Klincksieck, 1987.

Les techniques⁷²¹ de la lexicométrie repèrent les segments répétés, les associations de mots les plus fréquentes dans un corpus donné. La statistique lexicale⁷²² est une œuvre de construction méticuleuse. La mesure du style quant à elle dans le discours renvoie à la stylométrie. Le style et le corpus sont interdépendants et « le choix du corpus modèle la conception du style, de même que l'idée qu'on se fait du style détermine le corpus »⁷²³. L'entreprise n'est pas aisée car « la constitution d'un corpus en analyse du discours soulève la question de sa contextualisation, question qui nous permettra de confronter les notions de contexte et d'inter-discours, et de nous interroger d'une part sur la "clôture" du corpus et d'autre part sur les extérieurs du texte »⁷²⁴. Le style est lié à la valeur. Il peut être employé en deux sens. Il désigne au sens neutre le fait que tout écrit a un style. Le mot peut également recouvrir un sens large applicable à tout texte, celui de la forme. Tout texte a un style dont on peut décrire les effets. Le style peut concerner la texture du discours, mais aussi le mode de raisonnement. Le style peut aussi singulariser une production ou une œuvre ou encore une texture discursive. Si la lexicométrie relève du quantitatif, la stylométrie renvoie très souvent au qualitatif en mettant sur scène l'art et la manière⁷²⁵.

Le discours dit politique au sens restreint est une forme de discursivité par laquelle un locuteur poursuit l'obtention ou la gestion du pouvoir. La production du discours participe ainsi à la formation discursive de celui-ci. La détermination des types d'énonciation, des concepts, les choix thématiques sont les fondamentaux de l'appréhension de la formation discursive au sens de Foucault. La progression thématique par exemple se dessine par la séquentialité.

Le regard sur l'écriture⁷²⁶ des discours du président de la République en temps de crise en interaction nous permettra d'appréhender les co-occurrences des unités textuelles, les fréquences de corpus, de quantifier les données lexicales (1) et de repérer les unités de contenu et thématique à travers la stylométrie de la parole de la conjoncture démocratique (2). Il s'agit de faire un travail de sciences du texte en analyse de discours⁷²⁷.

⁷²¹ Charles Muller, *Principes et méthodes de statistiques en lexicométrie*, Paris, Honoré Champion, 2000.

⁷²² Pierre Fiala, « L'analyse du discours politique : Analyse de contenu, statistique lexicale, approches sémantico-énonciatives », in Simone Bonnafous, Malika Temmar, (éds), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Ophrys, 2007.

⁷²³ Anne Pierrot, Anne Herschberg Pierrot, « Style, corpus et genèse », *Corpus* n°5, 2006.

⁷²⁴ Anne Cislaru et Frédérique Stiri « Texte et discours. Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours », *Corpus* (8), 2009, p.86.

⁷²⁵ Gérard Dessons, *L'art et la manière*, Paris, Champion, 2004.

⁷²⁶ Paul Ricoeur, « Regards sur l'écriture », in Louis Hay (dir.), *La naissance du texte*, Paris, J. Corti, 1989.

⁷²⁷ Jean Michel Adam et Ute Heidmann, (éds) *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Slatkine, 2005a.

1-Co-occurrences des unités textuelles et fréquences de corpus : la quantification des données lexicales

Mots et action⁷²⁸ sont des concepts intimement liés dans un contexte de crise. La rue ou l'opposition de même que le pouvoir usent de signes avant, pendant et après les crises. Compter le politique est une tâche d'analyse quantitative du discours. Il ne suffira pas de s'appuyer sur le principe selon lequel chaque mot est porteur d'un sens unique et qu'il suffit dans une production langagière, de relever l'ensemble des mots pour avoir le sens d'un message. Cette tendance relève du passé. Les analyses de discours politiques réalisées en France dans les années 1960 reposent sur cette logique.

L'analyse lexicométrique est un travail de statistique textuelle⁷²⁹. La démarche ici selon Maingueneau se résume à trois moments afin de s'approprier les méthodes⁷³⁰ de la statistique textuelle :

-Le choix de l'item formel qui veut que de la totalité du texte on ne conserve, en tant qu'objets d'analyse, que les items formels (les mots graphiques), à l'exclusion de toute lemmatisation, c'est-à-dire, tout regroupement d'items sur des bases lexicographiques (ramener les verbes à l'infinitif, les pluriels au singulier, etc.) ;

-Le choix du réseau statistique qui oblige le chercheur à dégager des lois, à construire des réseaux tant sur l'axe paradigmatique (hiérarchie de propositions) que sur l'axe syntagmatique (arrangement de positions), et sur l'axe situationnel (rapports de détermination entre les conditions de production et les formes lexicales) ;

-Le choix de la norme intrinsèque qui est définie à l'intérieur des corpus et non en se référant à la langue.

C'est sur cette base que nous pouvons apporter une contribution conséquente à la méthodologie de l'analyse des co-occurrences lexicales⁷³¹ dans les mots de conjoncture démocratique au Cameroun. Les occurrences sont « les entrées utiles et nécessaires pour le traitement lexicométrique, mais le retour au (co)(n) texte est posé comme la condition de l'interprétation »⁷³². Comprendre la dynamique du vocabulaire⁷³³ des crises politiques au Cameroun exige l'établissement d'une cartographie lexicale⁷³⁴ pour la recherche

⁷²⁸ Paul Ricoeur, *Du texte à l'action*, Paris, Seuil, 1986.

⁷²⁹ Ludovic Lebart et André Salem, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

⁷³⁰ André Salem, *Méthodes de la statistique textuelle*, Thèse de doctorat d'État, Paris 3, 1993.

⁷³¹ William Martinez, *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels*, Thèse de doctorat en science du langage, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, 2003.

⁷³² Damon Mayaffre, « L'entrelacement lexical des textes, cooccurrences et lexicométrie », *Revue électronique texte et corpus*, n°3/ Août 2008, Actes des journées de la linguistique de corpus 2007, p.91.

⁷³³ Jean Marie Viprey, *Dynamique du vocabulaire des Fleurs du mal*, Paris, Honoré Champion, 1997.

⁷³⁴ Jean Véronis, « Cartographie lexicale pour la recherche d'information », *Actes de TALN*, 2003, pp.265-274

d'information scientifique. La prise de ces précautions permettra au chercheur de sortir du nombre pour accéder à des significations qui dévoilent les fréquences lexicales⁷³⁵ dans des échantillons de parole. La lexicométrie est prise ainsi à l'aune de la situation d'énonciation.

L'interprétation en lexicométrie⁷³⁶ dans ce travail, entend analyser les données effectives à savoir les discours prononcés et les mots utilisés pendant les crises politiques au Cameroun entre 1990 et 2010. Le chercheur doit procéder par « dénombrements exhaustifs des formes lexicales, par tris fondés sur des seuils empiriques pour dégager des tendances, comparer puis interpréter extensivement les répartitions et les contrastes les plus remarquables sur le plan statistique »⁷³⁷. Les situations calibrées sont celles des violences politiques. La lexicométrie au-delà de la théorisation a priori du discursif apporte une contribution à la fois positive, en termes de résultats vérifiables, et critiques sur le plan des dispositifs théoriques. Le glissement se fait ainsi facilement de la problématique linguistique à une problématique de contenu. Le corpus lexicométrique est extrait des hypothèses énonciatives précises. La délimitation de l'environnement textuel clôt l'évolution des formes lexicales et argumentatives tout en précisant les clivages lexicaux entre les protagonistes. Les critères de représentativité et surtout d'homogénéité énonciative et thématique construisent les calibrages des données discursives et permettent de mesurer les divergences lexicales. Le programme de cooccurrences établit en probabilité le rapprochement des formes par couples dans chaque partie du corpus.

Le dispositif interprétatif placé facilite la remontée énonciative, car chaque programme est utilisé en fonction des hypothèses de recherche. Notre démarche est une herméneutique des textes et des mots de crises.

Pour comprendre les vagues de fond discursives de la rhétorique démocratique et la socio-histoire du vocabulaire de crises politiques, il sied de relever que la politique et les phénomènes langagiers sont liés. Les mots du président⁷³⁸ s'opposent aux codes des manifestants de la rue. L'affrontement des valeurs linguistiques évoluent dans la carrière de crises en fonction des pics de violences et grèves. Le bruit de la violence du haut et du bas naît et s'accroît avec la démocratisation. La parole est en même temps une arme et supplée ou précède parfois les instruments de répression. L'imposition des symboles, des significations des valeurs et des rites discursifs au sens des protagonistes font la loi

⁷³⁵ Schneider, « La fréquence lexicale. Test de perception », *Le français moderne*, 1, janvier 1978, pp.6-11

⁷³⁶ Pierre Fiala, « L'interprétation en lexicométrie. Une approche quantitative des données lexicales », *Langue française*, n°103, 1994, pp.113-122.

⁷³⁷ *Ibid.*, p.113.

⁷³⁸ Pierre Raynaud, « Les Jeux de mots du président », *Communication et langages*, n°33, 1977, pp.7-18

linguistique. Dès cet instant, pour Bonnafous et Tournier, « l'action politique peut être définie comme une lutte pour l'appropriation de signes-pouvoirs »⁷³⁹. La parole est le lieu d'affrontement et les mots des armes.

La propagande contestataire et protestataire du bas repose sur le symbole du « carton rouge » et le mot d'ordre des « villes mortes » nourri par la formule « Biya must go ». En confrontant les emplois des unités du discours, des enjeux de sens, la lexicométrie politique est « chargée d'examiner à partir de corpus de textes soumis à comparaison, comment les termes échangés dans l'espace public autour des enjeux de pouvoir rendent compte des luttes d'appropriation ou de dépossession symboliques qui se jouent dans le lieu même de l'échange »⁷⁴⁰.

Pour disséquer les processus discursifs, le comptage et la probalisation sont indispensables. Ils s'exercent à travers le recensement de toutes les occurrences des unités textuelles dans un corpus pris dans sa totalité (T). La fréquence absolue (FA) de chacune d'elles doit être ventilée selon la partition du corpus en plusieurs « textes » (t), ou sous-corpus. Chaque fréquence (f1) se subdivise en constats de sous-fréquences partielles, locales (f). Chaque forme trouve alors dans chaque liste un rang qui lui est propre (r). Les co-fréquences (cf), c'est-à-dire le nombre de fois que deux formes se rencontrent au sein des mêmes unités de signification, peut être recensé. Les fréquences ne sont intéressantes qu'en confrontation. Le fréquentiel fait sens dans les ressemblances et les différences constatées entre les textes d'un corpus.

Le rythme des occurrences à travers la cadence se fait aussi par le dénombrement. Le déroulement énonciatif se mesure à l'aune des indicateurs de « rafalité »/ régularité (z). La compréhension et l'analyse de l'entrelacement lexical des textes, co-occurrences et la lexicométrie nécessite cette introspection linguistique et l'observation des faits langagiers réels consignés en corpus.

Cette étude faite, le sens des mots nous interpelle. Le temps du vocabulaire de conjoncture démocratique au Cameroun renferme l'évolution des signes et la parole tissée d'éléments précisseurs ou élargisseurs. L'identité, l'originalité stylistique, la stratégie d'énonciation et même l'idéologie véhiculée sont perceptibles dans les sens des mots utilisés pendant la crise. La démocratisation provoque les bouleversements lexicaux du haut et du bas.

⁷³⁹ Simone Bonnafous, Maurice Tournier, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages* 29^e année, n°117, 1995, p.68

⁷⁴⁰ *Ibid.*, p.69

À travers le langage, il est possible de feuilleter les changements socio-politiques au Cameroun.

La lexicométrie entend rendre claires les co-occurrences et les sloganisations des crises politiques. La libéralisation de la vie socio-politique a favorisé la diffusion des mots et d'affects pleins de sens. Les usages langagiers renferment des noyaux de sens. Pour Pêcheux, « le sens d'une parole n'est pas dans ce qu'elle dit, mais dans ce qui la force à être telle, dans les conditions de sa production »⁷⁴¹.

2-Stylométrie de la parole de crise : repérage des unités de contenu et analyse thématique

La stylistique est l'étude de la valeur affective des faits du langage organisé et de l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue. Elle consiste en un inventaire des potentialités créatives du langage. La stylométrie renvoie donc à la stylistique quantitative. Provost-Chaveau, quant à lui, pense que « la tâche de la stylistique consiste à rechercher quels sont les types expressifs qui, dans une période donnée, servent à rendre les mouvements de la pensée et du sentiment des sujets parlants, et à étudier les effets produits spontanément chez les sujets entendants par l'emploi de ces types expressifs »⁷⁴². Selon Lasswell, les catégories indispensables à l'étude du style sont : l'élégance, la prolixité, la répétition, la diversité. La stylométrie⁷⁴³ en analyse du discours est indispensable ; d'où son intérêt croissant pour les chercheurs.

Nous travaillons sur des mots et des syntagmes qui n'ont de pertinence que par rapport au corpus étudié. Aussi, la conjoncture démocratique instaure-t-elle le malentendu⁷⁴⁴ et la confrontation entre les protagonistes. La parole en politique entre en crise. Parler en politique⁷⁴⁵ devient un exercice fastidieux. Les déterminants de la parole sont brouillés. Le droit de la parole conféré aux gouvernants est contesté. Le discours politique qui s'apparentait à une parole d'évangile est désormais contraint. La libéralisation de la vie socio-politique confère au peuple des grandeurs collectives diverses. Il parle soit pour condamner le pouvoir, soit pour chanter les louanges de celui-ci. L'opposition aussi se légitime par la rue. Les

⁷⁴¹ Michel Pêcheux, *Les vérités de la palice. Linguistique, Sémantique, philosophie*, Paris, Maspero, 1975.

⁷⁴² Genèvevieve Provost-chaveau, « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langue française*, n°9, 1971, p.7.

⁷⁴³ Lire les actes des Journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT 2014), du 3 juin- 6 juin, Paris. Thème : Stylométrie et analyse de discours.

⁷⁴⁴ Christine Servais et véronique Servais, « Le malentendu comme structure de la communication », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp.21-49.

⁷⁴⁵ Christian Le bart, « Parler en politique », *Mots les langages du politique*, n°94, 2010, pp.77-84.

pathologies sociales de la communication⁷⁴⁶ montrent un peuple en phase avec le temps et le contexte global mais en interaction conflictuelle avec le pouvoir. L'empire rhétorique⁷⁴⁷ du haut est éprouvé par celui du bas qui se construit. Le phénomène démocratique métamorphose la parole en la libérant de la domination univoque et unique du haut. Le charisme et la légitimité de la parole du président de la République sont mis à rude épreuve. Les crises politiques mettent le style en mouvement⁷⁴⁸. L'opposition par exemple avec son slogan « Biya must go » dévoile une stratégie d'usage politique du nom propre. L'onomastique⁷⁴⁹ fait son entrée en politique avec la contestation de celui qui incarne le pouvoir. Pendant la période d'incubation de la démocratisation, les mots de commandement du haut butent sur les mots et les gestes de désobéissance civile. La lutte et le jeu politique se font grâce aux mots⁷⁵⁰. La mesure du style en politique via la stylométrie répond à l'étalon de scientificité du qualitatif. Elle renvoie à l'esthétique textuelle.

Si Jean Roche s'intéresse au style des candidats à la présidence de la République française entre 1965 et 1969, nous nous intéresserons aux styles des acteurs de la crise démocratique au Cameroun en interaction, en accordant une part belle au style⁷⁵¹ du président de la République en temps de crise. Il s'agit ainsi de comprendre comment les mots se répartissent dans le vocabulaire présidentiel⁷⁵². La contextualisation est fondamentale dans cet exercice, car

Loin de la rhétorique normative du bien dire dont elle est héritière en partie, la stylistique observe les usages langagiers dont les déviations sont interprétées. Elle a pour tâche d'établir cette corrélation entre faits langagiers microstructuraux et formes sémantiques. Elle articule le local et le global, en s'intéressant au fonctionnement interne et externe d'un corpus. Elle sort du cadre étroit de la linguistique textuelle pour toucher à l'analyse de discours, à la contextualisation du corpus⁷⁵³.

Dans la stylistique quantitative, il n'est question ni de grammaire, ni de lexicologie, ni de sémantique. Il s'agit simplement de relever les faits stylistiques. La phrase est le point

⁷⁴⁶ Pascal Durand, « Pathologies sociales de la communication », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp.7-19.

⁷⁴⁷ Chaïm Perelman, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1977.

⁷⁴⁸ Pierrot Anne Herschberg, *Le style en mouvement*, Paris, Belin, 2005.

⁷⁴⁹ Paul Bacot, « Développement et diversification d'une onomastique politique », *Mots les langages du politique*, n°94, 2010, pp.47-56.

⁷⁵⁰ Josette Lefèvre, « Les mots, la lutte et le jeu », *Mots, les langages du politique*, numéro spécial, Discours syndical en France, n°14, mars 1987, pp.125-148.

⁷⁵¹ Henri Mitterand, « A la recherche du style », *Poétique*, n°90, 1992.

⁷⁵² Pierre Hubert, Dominique Labbé, « La répartition des mots dans le vocabulaire présidentiel (1981-1988) », *Mots les langages du politique*, n°22, mars 1990, pp.80-92.

⁷⁵³ Véronique Magri-Mourgues, « Corpus et stylistique », *Corpus* n°5, 2006.

de départ de l'analyse à travers l'indexation des apparitions. Quatre phases articulent cette opération de relève et de calculs :

- La prise en compte du vocabulaire : Ici, le chercheur compte le nombre d'unités dans chaque phrase en les classant par catégorie ;

- La prise en compte de la complexité syntaxique de la phrase : Elle se fait à partir de l'analyse logique de la phrase. L'analyste étudie le rapport entre le nombre de propositions et le nombre de phrases, le nombre de propositions subordonnées et le nombre de propositions ;

- La prise en compte des figures de rhétorique (les figures de construction, de mots et de pensée).

Dans ce mode d'approche, la mise en fonctionnement du discours ne peut être donnée, comme c'est le cas dans toute méthode de co-occurrence. Le repérage des unités de contenu pour mieux cerner la stylométrie se fait dans la progression thématique de la séquentialité des discours.

Au-delà des débats de classification, les typologies des textes selon Petitjean et Adam Jean Michel⁷⁵⁴, nous appuierons notre analyse sur les séquences textuelles dialogales pour décrypter les visites officielles dans les provinces en temps de crise, la séquence argumentative pour montrer comment le président de la République entend convaincre son auditoire, la séquence explicative pour comprendre les premiers discours qu'il prononce pour expliquer les violences de rue sous la démocratisation.

L'analyse de contenu des unités s'intéressera aux contenus manifeste et latent au sens de Freud. Il s'agit de faire ressortir les thèmes les plus souvent abordés, les mots clés, les prises de position et les arguments invoqués pour les justifier d'une part. D'autre part, découvrir les non-dits, mettre en lumière la signification de la place accordée à chaque thème, l'absence de certains thèmes dans le discours, les valeurs non exprimées. Il s'agit pour cette étape de mener une analyse énonciative.

L'objectif de l'analyse de contenu est donc d'expliquer les activités cognitives du locuteur (ses préférences thématiques, sa position idéologique, son attitude...). L'analyse de

⁷⁵⁴ Luce Petitjean distingue quatre typologies de textes : La typologie à base énonciative, inspirée des travaux de Benveniste ; la typologie à base communicative ou fonctionnelle axée sur les fonctions élaborées par Jakobson ; la typologie situationnelle ou institutionnelle d'inspiration essentiellement sociologique ; la typologie fondée sur les structures cognitives mises en jeu. Jean Michel Adam, quant à lui, en distingue 7 : Les typologies discursives situationnelles qui prennent en compte l'interaction sociale ; les typologies des genres (littéraires ou sociaux) ; les typologies portant sur les fonctions du langage et les actes de parole qui prennent en considération la visée illocutoire du discours ; les typologies à base thématique prenant en compte l'opposition de la fiction et de la non-fiction ; les typologies fondées sur des bases énonciatives qui partent des indices de l'énonciation ; les typologies séquentielles qui abordent l'hétérogénéité compositionnelle en termes hiérarchiques et les typologies liées à la connexité textuelle et qui relèvent de la grammaire du texte.

contenu peut être logico-sémantique, logico-esthétique ou sémantico-structurale. L'analyse thématique quant à elle s'appuie sur la compréhension du faisceau des mots-clés du président de la République.

Les analystes du discours travaillent sur des ensembles d'énoncés très divers que Maingueneau a essayé de classer en distinguant les unités topiques et les unités non topiques. Les unités topiques correspondent à des espaces déjà prédécoupés par les pratiques verbales, tandis que les unités non-topiques sont « construites par les chercheurs indépendamment des découpages sociaux et regroupent des énoncés profondément inscrits dans l'histoire »⁷⁵⁵.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

⁷⁵⁵ Dominique Maingueneau, *Les termes clés en analyse du discours*, *op.cit.*, p.128.

CONCLUSION CHAPITRE I

Les crises affectent le pouvoir d'un coefficient multiplicateur ou démultiplicateur des tensions. Elles se constituent sur la base des processus d'adhésion à la violence. Dans un État, la fonction présidentielle joue pleinement le rôle de régulateur de la cité. Sa parole se forme et se libère sous la pression de la conjoncture.

Au Cameroun, les conjonctures politiques renseignent sur les crisèmes des axes discursifs présidentiels. Si l'hérédité politique est au fondement de la crise de succession lors de la deuxième République et la tentative du coup d'État du 6 avril 1984, la consécration de la parole des armes, la scénographie du désordre quant à elle s'installe dans l'espace public avec la démocratisation. Il se produit dès lors une activation de l'engrenage de l'ensauvagement verbal et socio-politique de la cité.

L'irruption des mouvements contestataires dans le champ politique à travers un emballement contagieux et un enkystement progressif provoque la décompression autoritaire et forme un espace public de la parole démocratique. Toutefois, ce contexte ne peut se comprendre en dehors de la fonction présidentielle qui entre en crise à l'aune de la configuration démocratique. La démocratisation suscite un déclin relatif de l'habitus autoritaire. Le nouveau positionnement énonciatif du président de la République en conjoncture démocratique repose dorénavant sur un réseau sémantico-référentiel où la persuasion sociale et psychique oscille dans un système de codage de la persuasion et de la frustration relative. La dynamique de sa parole est informée par une stylométrie de crise où les déictiques et les embrayeurs renseignent sur une caractérisation des éthos des belligérants. L'identification des « crisèmes » de la conjoncture constitue ainsi le champ lexical et sémantique de la violence politique dans une logique d'interaction énonciative. Les différents pôles énonciatifs des « entrepreneurs politiques » alimentent l'hétérogénéité des marques de tensions des écrits et des mots politiques.

La formation des matrices actantielles est la résultante du processus de démocratisation. De même, les structures de manifestations des pratiques discursives en temps de crise tissent la toile du registre du « haut » en interaction avec le « bas ».

CHAPITRE II

**LITURGIES CRISOLOGIQUES DE COMMUNICATION DU POUVOIR : ANALYSE
DU COMPORTEMENT ET DES POLARITÉS SYMBOLIQUES DE L'ORDRE DU
DISCOURS PRÉSIDENTIEL EN TEMPS INCERTAIN.**

Le phénomène politique s'accommode des pratiques et rites symboliques. Leur usage génère des comportements politiques nouveaux. Les symboles structurent les enjeux de société, servent de levier pour mobiliser les soutiens tout en entretenant des capacités de légitimation ou de délégitimation des pouvoirs qui s'exercent dans la société. L'authentification des symboles dans l'espace public affecte la politique d'un coefficient multiplicateur ou démultiplicateur de violence. Les stratégies interactionnelles de communication de crises créent une aphasie dans le cortex cérébral qui charpente l'assise sociale.

Les liturgies politiques s'inspirent de la routinisation des pratiques rituelles et cultuelles. Elles produisent la théâtralisation⁷⁵⁶ du politique, en lui attribuant des scènes spectaculaires à travers des rites⁷⁵⁷ expiatoires, consensuels, propitiatoires ou d'affrontement. Les liturgies politiques peuvent se déployer sur le registre de l'ostentation, car elles donnent à voir avec une particulière intensité, mais aussi celui de la répétition soigneuse des signifiants. L'objectif visé est la mobilisation des signes et des symboles afin de faciliter l'exercice de la domination. Le pouvoir sur scène⁷⁵⁸ est consubstantiel à l'ordre politique. La dramaturgie met en spectacle le pouvoir. Les crises déconstruisent la capacité des institutions à perpétuer l'ordre social. La conjoncture démocratique pulvérise la traditionnelle cohésion interne des groupes ethniques dans la plupart des États où les changements s'opèrent. La libéralisation de la parole alimente les cendres des verbes incendiaires. Les plaisirs de la moquerie du pouvoir jouissent de la contestation de l'ordre établi par la rue. La complexification de la situation éprouve les institutions qui « seront-elles aussi touchées, à des degrés divers et seront remises en question non seulement dans leur fonctionnement, mais également dans leur légitimité »⁷⁵⁹.

La conjoncture démocratique dévoile l'affadissement de l'appartenance des individus avides de changement. Les interactions verbales et symboliques dessinent la représentation du pouvoir en situation de convoitise et de conservation. L'explosion rituelle nourrit l'artifice de la propagande. Des objets fétiches et les signaux de mobilisation sont diversement mobilisés par les entrepreneurs politiques (Section I). Aussi les implications sur l'affectivité dévoilent-elles les manifestations et les usages de l'éthos et du pathos dans les discours présidentiels de crises politiques. (Section II).

⁷⁵⁶Christine Douxami, *Théâtres politiques (en) Mouvement(s)*, Les Cahiers de la MSHE. Ledoux, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011.

⁷⁵⁷ Pierre Centlivres, « Rites, seuils, passages », *Communications*, n°70, 2000, pp.33-44.

⁷⁵⁸ Georges Balandier, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Ballant, 1992.

⁷⁵⁹Pierre Bouvier, « Institution, lectures, crises-vers une socio-anthropologie des institutions », in Marc Abélès, Henri-Pierre Jeudy, *Anthropologie du politique*, Paris, Armand colin, 1997, p.197.

SECTION I : LA PRÉTRISE DU MAL DÉMOCRATIQUE ET LE RITUEL D’AFFIRMATION DES OBJETS FÉTICHES ET DES SIGNAUX DE MOBILISATION

Les rites et rituels contemporains répondent aux exigences et contraintes situationnelles. Ils participent du domaine élargi du collectif et du public quel que soit le secteur d’activité. Le rite a donc ses raisons⁷⁶⁰. Les cycles socio-politiques des États en démocratisation impliquent des manifestations rituelles. Les événements de crises construisent des rites de passage. Ces rites sont à la fois « conservateurs et subversifs par la théâtralisation des rôles et des situations ou la manipulation de symboles collectifs ; ils contribuent à légitimer les distinctions sociales »⁷⁶¹ ou politiques. Les rites transitifs du pouvoir sont le fait des crises politiques, les rites cycliques peuvent renvoyer aux mouvements sociaux, tandis que les rites occasionnels peuvent référer aux discours de crises politiques produits par les différents acteurs.

Le rite consacre la différence, l’institue et l’entretient. Il crée des solidarités sans qu’il existe nécessairement un consensus. Il canalise la perception populaire des événements, tout en favorisant la formation d’organisations politiques et en fondant des légitimités. Au sens de Bourdieu, les rites peuvent être considérés comme actes d’institution. Pour lui, parler de rite d’institution,

C’est indiquer que tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c’est-à-dire à faire méconnaître en tant qu’arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire ; ou ce qui revient au même, à opérer solennellement, c’est-à-dire de manière licite et extraordinaire, une transgression des limites constitutives de l’ordre social et de l’ordre mental qu’il s’agit de sauvegarder à tout prix⁷⁶².

La religion et le sport⁷⁶³ travaillent les perceptions des peuples. Les rituels à travers les communions populaires construisent les schèmes de pensées. Le rituel devrait être compris dans ce travail, au sens de Kertzer, « comme une part nécessaire de tout mouvement politique, qu’il s’agisse de perpétuer le statu quo ou de le renverser...Le rituel revêt une égale importance pour les groupes qui contestent le pouvoir et pour ceux qui le détiennent »⁷⁶⁴. La conjoncture démocratique réinvente les usages politiques des symboles politiques et des rituels. Pour maintenir l’ordre social et préserver le consensus, les communions de la société

⁷⁶⁰ Daniel Fabre, « Le rite et ses raisons », *Terrain*, n°8, 1987, pp.3-7.

⁷⁶¹ Pierre Centlivres, *op.cit.*, p.42.

⁷⁶² Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d’institution », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol.43, Juin 1982, p.58.

⁷⁶³ Alain Calmat, « Sport et nationalisme », *Pouvoirs*, n°61, 1992, pp.51-56.

⁷⁶⁴ David I. Kertzer, « Rituel et symbolisme politiques des sociétés occidentales », *L’Homme*, n°12, tome 32, p.80.

éclatée à travers le culte de l'unité nationale et les mots du pèlerinage du président de la République dans les provinces (Paragraphe II), proviennent des rites d'interaction d'usage de la catégorie peuple dans un contexte de conflictualisation (Paragraphe I).

PARAGRAPHE I : RITES D'INTERACTION D'USAGE DE LA CATÉGORIE « PEUPLE » DANS LE CHAMP POLITIQUE CONFLICTUEL

L'enjeu du rite est pluriel. À travers les liturgies politiques, les rites canalisent l'imaginaire en imposant des systèmes déterminés de représentations et de perceptions. Les émotions suscitées par les événements activent et entretiennent les positions discursives. Bien plus, chaque « entrepreneur politique » se positionne dans une hiérarchie visible, afin de capter les attentions et mobiliser les soutiens par les rites. La définition des interactions établit les rapports de force entre les protagonistes et développe des contraintes situationnelles complexes. La situation de face à face est le cas type de l'interaction sociale qui enfante les autres cas de figures de situation. Les actes expressifs construisent le rapport de communication entre les acteurs. La complexité de la réalité sociale, ainsi que les règles du jeu politique trahissent le caractère flexible des relations de face à face. Les échanges dans lesquels le pouvoir et l'opposition s'investissent à l'aube de la démocratisation et pendant ce processus se tissent sur la base d'éléments diversifiés et subtils de significations subjectives que doit démêler le chercheur. Les schémas typificateurs sont le socle de perception réciproque des acteurs dans la configuration de face à face. D'ailleurs, pour Berger et Luckmann, « les typifications de l'autre subissent l'influence de mon interférence et réciproquement. En d'autres termes, les deux schémas typificateurs font partie d'une négociation continue à l'intérieur de la situation en face à face »⁷⁶⁵. L'interactionnisme conduit à s'intéresser aux situations socialement construites. Les composantes de ces situations reposent sur les enjeux qui structurent les logiques de comportements des acteurs, définissent leurs aspirations, les règles formelles ou informelles qui gouvernent le mode d'entrée en relation et son déroulement, ainsi que les ressources mobilisables dans le temps et l'espace concernés par les actants en interaction. L'expressivité des typifications de l'interaction est alimentée par la conflictualité. Il est donc possible de rendre compte de la réalité sociale à travers un continuum de typifications secrété par les situations de face à face entre le pouvoir et l'opposition.

⁷⁶⁵ Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op.cit., pp.47-48.

Une introduction à la politique camerounaise⁷⁶⁶ des années 1990 permet de comprendre qu'avec la démocratisation, le logo peuple⁷⁶⁷ est mobilisé diversement par les acteurs politiques du « haut » et du « bas », dans une perspective conflictuelle de contrôle de la ressource (A). La gouvernementalité manufacture ce logo à travers le procédé de fétichisation (B) afin d'assurer la fermeture de la crise socio-politique des « années de braises ».

A/ LES USAGES CONFLICTUELS DU LOGO PEUPLE : LES CONTRAINTES DE L'INTERACTION DE CRISE ENTRE MOBILISATION DE LA RUE ET SÉCURITÉ ÉTATIQUE

Le Cameroun en transition vers le pluralisme politique⁷⁶⁸ stimule les citoyens qui, sous l'effet de nouvelles pratiques sociales se découvrent des possibilités d'expression sans contrainte de contrôle étatique. Les répertoires d'actions de contestation de la rue s'étoffent et rivalisent ceux du « haut ». Les vulnérabilités du système politique camerounais sont dévoilées. Les « moments de folie » et d'effervescence créatrice s'emparent des différents protagonistes. La dissidence heurte la fermeté du pouvoir à ne pas lâcher du lest. Le peuple mis en scène donne à « voir les modes de vie populaires, pour en faire ressortir la grandeur méconnue »⁷⁶⁹. La cristallisation des liens par la violence renforce les camps des différents acteurs. La mise en place des modes et mécanismes de mobilisation et de soutien assure la libéralisation du génie des « entrepreneurs politiques ». La question de la sécurité⁷⁷⁰ étatique dans le sens de la protection du peuple se développe ici, pour réduire la menace des institutions. Cette dimension subjective repose sur les travaux de Hobbes, pour qui, la sortie de l'état de nature renvoie à l'idée de base du contrat social encourageant l'individu à abandonner une part de sa liberté pour la remettre au souverain qui lui assure ainsi sa sécurité. Pour lui, le « roi est peuple »⁷⁷¹ et une instance de référence. La construction subjective de la sécurité⁷⁷² conduit donc à la réduction de l'état de nature et à la production d'institutions, voire d'idéologies sécuritaires. Les gouvernants, de même que l'opposition ont ainsi recours aux liturgies politiques, afin de mettre en scène leur pouvoir. La mobilisation des signes et des

⁷⁶⁶ Abel Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984.

⁷⁶⁷ Auguste T. Nguelietou, *Le peuple dans la vie politique*, *op.cit.*

⁷⁶⁸ Gérard Conac, *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993.

⁷⁶⁹ Christian Le bart, « Figures du peuple dans les chansons de Renaud. De l'exploitation à l'aliénation », *Mots, Les langages du Politique*, n°70, 2002, 2002, p.117.

⁷⁷⁰ Pélagie Chantal Belomo Essono, *L'ordre et la sécurité publiques dans la construction de l'État au Cameroun*, Thèse de Doctorat en science politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2007.

⁷⁷¹ Thomas Hobbes, *Traité du citoyen*, 1640.

⁷⁷² David A. Baldwin, "The Concept of Security", *Review of international studies*, vol. 23, n°3, 1997, pp.5-26.

symboles visent la construction réciproque de l'univers de domination. La canalisation de l'imaginaire des peuples est parfois imposée par les rites expertement choisis et l'édiction des systèmes déterminés de représentations et de perceptions. Au regard de la nature des prises de parole, tout s'ordonne aux fins de réactiver et canaliser dans une direction donnée l'émotion suscitée par l'événement. Les instruments divers nourrissent l'imaginaire des acteurs politiques en situation de face à face. La dynamique de la démocratisation enfante la mobilisation de rue et les marches de soutien (1). L'enrichissement du référentiel de l'insécurité et du désordre appauvrit les mécanismes autoritaires de gouvernance. La sécurité se conjugue dorénavant au temps des forces de maintien de l'ordre en situation de crise démocratique (2).

1-La dynamique de la démocratisation par les formes de mobilisation : jeu politique tendu et modes d'excitation des foules

La politologie des excitants et de l'action collective au Cameroun pendant la démocratisation renseigne sur les mobilisations populaires de la rue. Dans les processus de réinvention du politique, les innovations, les bégaiements et mêmes les errements sont perceptibles. Les modes de mobilisation s'écrivent par les nouvelles notes de musique. Le déploiement du jeu politique allie désormais manifestation et émotion⁷⁷³. La rue est le nouvel espace de confrontation. Par le travail des émotions, l'âge des foules⁷⁷⁴ s'empare de la société camerounaise et devient l'arme fatale que mobilisent les « entrepreneurs politiques ». Les mouvements sociaux connaissent dès cette période une vitalité permanente. La transgression des normes sociétales de l'ère autoritaire et la désacralisation de la figure du président de la République annulent le respect des institutions et des idéaux républicains. La compétition de la maîtrise de la réalité est validée par la lutte de définition de situations structurant les perceptions et les calculs des différents acteurs. L'interdépendance tactique élargie⁷⁷⁵ entre les protagonistes complexifie le transit⁷⁷⁶ de la démocratie dans le champ politique camerounais.

Le franchissement du rubicond de la contestation du pouvoir et de l'organisation des manifestations publiques se donne à voir lorsque le CNCPO structure de regroupement de l'opposition, invite leurs partisans à occuper les rues et à paralyser la vie socio-économique.

⁷⁷³ Danielle Tartakowsky, « Manifestation et émotion », in *Passions et sciences humaines*, Paris, PUF, 2002, pp.51-59.

⁷⁷⁴ Serge Moscovici, *L'âge des foules*, Paris, Fayard, 1981.

⁷⁷⁵ Au sens de Michel Dobry, ce concept a pour effet de contribuer à réduire considérablement le contrôle que les acteurs ont sur la portée de leurs propres actes et sur la signification qui leur est attachée dans le cours de la confrontation.

⁷⁷⁶ Fabien Eboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997.

L'action collective se construit dans cette logique. Elle est un agir ensemble⁷⁷⁷ intentionnel de protestation et de contestation visant à imposer des changements variables dans la structure sociale et politique, à travers une stratégie de confrontation politique qui repose le plus souvent sur le recours à un répertoire de moyens d'action non-institutionnalisés. En parlant de répertoire d'action, on fait référence implicitement ou explicitement à Charles Tilly qui a tenté, à la fin des années 1970, de styliser de manière idéale-typique et macro-sociologique les différences qui peuvent opposer de façon tranchée les façons de faire des contestataires des XVIIe et XVIIIe siècles à celles des contestataires des XIXe et XXe siècles. Il a regroupé ainsi l'infinité des moyens d'action dont les contestataires se servent pour s'exprimer et exprimer leurs revendications, leurs peurs, leurs haines etc. L'analyse d'une action collective doit faire une large place aux procédures d'organisation, aux mécanismes de solidarité et aux formes de construction de l'identité collective (le passage du JE personnel au NOUS collectif). Toute action collective est une action de protestation et de contestation. Elle surgit dès lors que se regroupent des individus pour protester autour d'une cause. Toute action collective représente donc une mobilisation revendicative consistant à agir contre quelque chose et pour quelque chose. Dès lors, tout le problème consiste à comprendre comment se construit la cause en faveur de laquelle s'organise un mouvement de protestation et comment les individus sont conduits à se solidariser autour de cette cause. On touche ici à la dimension proprement symbolique et culturelle de toute action collective de protestation et de contestation. Le déclenchement de l'action collective ou des mouvements sociaux obéit à plusieurs paramètres. De nombreuses théories expliquent le passage du mécontentement à l'action collective protestataire. Le modèle d'Albert Hirschmann met en évidence trois types d'attitude face au mécontentement : la loyauté, la défection et la prise de parole. Il en est de même du paradoxe de Mancur Olson, selon lequel l'acteur s'engage dans l'action collective en fonction d'un calcul avantages/coûts.

L'entrée en scène des villes mortes est renforcée par les slogans et chants propagandistes enivrants, scandés par les manifestants. La dialectique de l'émotion construit les affinités électives entre partisans. L'adhésion aux formules, couplets et refrains de mobilisation, « Paul Biya must go », « suffer don't finish », s'apparente aux chants de liberté, de revendication, de contestation du pouvoir, de l'ordre établi mais aussi et surtout de solidarité de la dynamique de groupe⁷⁷⁸. La muse populaire de revendications politiques en

⁷⁷⁷ Marc-Henry Soulet (éd.), *Agir en société. Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Fribourg, Academic Press Fribourg, Collection Res Socialis, vol.19, 2004.

⁷⁷⁸ Jean Maisonneuve, *La dynamique de groupes*, Paris, PUF, 2002.

parole⁷⁷⁹ est au cœur du système de la société qui pose les jalons d'un discours politique qui transparaît dans les chansons populaires. La parole contestante s'accommode des mots motivés et des chants de liberté⁷⁸⁰.

La surenchère des « inputs » démocratiques implique l'expression d'un jeu politique tendu aux enjeux multiples. L'activation du levier de la campagne de désobéissance civile combine le mécanisme des « villes mortes » pour bloquer le moteur du système. Le feu est mis aux poudres lorsque le pouvoir déclare la conférence nationale souveraine « sans objet ». La grève politique qui se met en branle et qui peut être appréhendée comme une « protestation contre une mesure prise par l'État, recouvre une exceptionnelle densité d'événements humains, eux-mêmes inextricablement liés à des conceptions économiques, sociales et politiques »⁷⁸¹.

Le 14 mai 1991, le Comité National de Coordination des partis de l'Opposition (CNCPO) appelle à la désobéissance civile. La stratégie de boycott des paiements des taxes et des impôts entend fragiliser l'État de sa mission régaliennne d'extraction des ressources. La mobilisation de la fiscalité comme « index de polarisation », c'est-à-dire comme index de mesure de l'intensité de la crise, montre l'effondrement des recettes fiscales et douanières et l'affaiblissement du pouvoir. Les réunions convoquées par les autorités administratives et les festivités nationales sont boycottées par l'opposition.

À l'analyse, la désobéissance civile⁷⁸² ainsi mise en œuvre consacre le désordre comme mode de revendication et même comme une ressource et un instrument politique⁷⁸³. Malgré la surcharge du système par les revendications, le pouvoir ne fait pas de concessions. La radicalisation des positions des protagonistes prolonge la carrière de la crise. Le « jeu de chicken »⁷⁸⁴ dicte sa logique. Le décollage des mobilisations se fait par le phénomène de « villes mortes » et le rassemblement des partisans du président de la République. L'âpreté de la lutte pour le contrôle des ressources ne donne aucune possibilité d'autonomie de la dynamique de la crise. Cette situation pose le problème du répertoire des moyens d'action non-institutionnalisés auquel a recours une action collective pour débloquent l'agenda

⁷⁷⁹ Valérie Bonnet, « Revendication et politiques en parole : chansons de la communauté noire américaine », *Mots Les Langages du Politique*, n°70, 2002, pp.65-77.

⁷⁸⁰ Frédérique Tabaki-Iona, « Chants de liberté et de solidarité, pour la Grèce et la Pologne », *Mots Les Langages du Politique*, n°70, 2002, pp.45-63.

⁷⁸¹ Jean Paul Juès, *La grève en France*, Paris, PUF, 1998, p.5.

⁷⁸² Cynthia Fleury, « Formes anciennes et nouvelles de la désobéissance civile », *Pouvoirs*, n°155, 2015/4, pp.5-16.

⁷⁸³ Patrick Chabal, Jean Pascal Daloz, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, op.cit.

⁷⁸⁴ Pour Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques, la dynamique des mobilisations multisectorielles*, op.cit., p.26, dans le jeu de chicken, les joueurs sont condamnés à lancer l'un contre l'autre leurs véhicules en s'interdisant d'en sauter en espérant que l'adversaire le fera en premier.

politique, forcer l'entrée de l'espace public et faire appel aux autorités politico-gouvernementales et à l'État en faveur d'une cause. Ces mobilisations associent l'enrichissement des répertoires d'action collective diversifiés allant de la marche vers la capitale aux émeutes en passant par les « villes mortes ». Il y a ainsi un rapport ambigu de l'opposition et de la rue aux institutions démocratiques, entre demande de participation et reconnaissance, désenchantement et rejet clair des acteurs politiques du « haut ». Le succès ou l'échec de cette stratégie de confrontation est toutefois tributaire de deux facteurs: la structure des opportunités politiques et la marge d'autonomie de l'État.

Le corps social et politique atteint du « virus démocratique » invente son cadre des mobilisations. Les dynamiques de renforcement et d'érosion de la contestation se meuvent dans l'espace public démocratique. La démultiplication des cycles de brutalité, de persécutions et de violences inouïes met en scène la dimension volcanique de la manifestation de rue. Le quartier fait corps avec les barricades. La grève de la faim de 2008⁷⁸⁵ se présente sur fond de la crise alimentaire mondiale et la contestation de la révision de la loi fondamentale. Le 25 février 2008⁷⁸⁶, c'est une mobilisation sectorielle (professionnels du transport terrestre urbain et inter-urbain) qui enclenche la détonation d'une explosion multisectorielle. La fable du lion et du moucheron montre à suffisance que ce secteur d'activité ainsi que le corps des avocats apparaissent comme des « systèmes sociaux complexes »⁷⁸⁷. Les manifestations qu'ils ont engagées engendrent des « effets qui outrepassent les objectifs initiaux des organisateurs et parfois jusqu'à leurs espérances les plus folles pour ainsi produire du politique dans sa plus étroite acceptation »⁷⁸⁸. La définition des lignes d'action et des orientations stratégiques par les acteurs sociaux facilite la resectorisation des mobilisations et assure les « conjonctures politiques fluides »⁷⁸⁹. L'atteinte du point de non retour trace les lignes de force pour la lutte. La phase de rupture est produite par l'effet de saturation. La configuration multisectorielle de la crise est perceptible.

L'opération « villes mortes » concerne en priorité les milieux urbains et consiste à y faire cesser toutes les activités, sous toutes les formes, aux jours indiqués. Par ce procédé, l'opposition devient un « acteur qui compte » dans la compétition politique. Du 13 au 24 mai

⁷⁸⁵ Cédric Quertier, « 1827-1934 : de journées en manifs, les français protestent dans la rue », *Tracé, Revue sciences humaines*, n°5, 2004, pp.45-60.

⁷⁸⁶ Susan Olzak, « Analysis of events in the study of collective action », *Annual Review of Sociology*, n°15, 1989a, pp.119-141.

⁷⁸⁷ Pour Michel Dobry, les systèmes sociaux complexes sont des systèmes qui sont différenciés en des sphères sociales autonomes, fortement institutionnalisées et dotées de logiques sociales spécifiques.

⁷⁸⁸ Danielle Tartakowsky, « Manifestation et émotion », *op.cit.*, p.54.

⁷⁸⁹ Michel Dobry entend par ce concept, la classe particulière de conjonctures critiques qui correspond à des transformations d'état des systèmes complexes lorsque ceux-ci sont soumis à des mobilisations multisectorielles.

1991, l'opposition fait respecter son programme. Le pouvoir réagit en instituant des commandements opérationnels dès le 16 mai dans certains centres urbains. Le 17 juin, le CNCPO et d'autres associations organisent une assemblée générale. Le plan d'action de Yaoundé⁷⁹⁰ est adopté. Il s'articule autour de trois points :

- Manifestations d'explication ;
- Blocus de Yaoundé et capitale déserte ;
- Pays mort.

L'objectif affiché est clair. La capitale politique siège des institutions jusque-là en marge du phénomène est la cible. Le 27 juin de la même année devant les élus de la Nation, le président de la République déclare à nouveau : « La conférence nationale souveraine est sans objet. Je l'ai dit et je le maintiens ». En plus du discours, pour suspendre la complexité de la situation de crise, le pouvoir fait recours à la violence légitime.

2- Forces de l'ordre et nouvel environnement démocratique : la neutralisation martiale des mouvements de foule entre reflexe répressif et maintien de l'ordre

La société est traversée en permanence d'antagonismes, d'intérêts et d'aspirations qui sont à l'origine de conflits. Il faut en effet s'attacher à la dynamique des mobilisations collectives, dans un contexte de conjoncture critique et de fluidité politique, pour comprendre la naissance de l'âge de la politique de la contestation en temps démocratique. Il s'agit de voir comment diverses formes de protestation corporatiste, de l'opposition et de rue ont pu se transformer en un vaste mouvement démocratique et social, puis tenter d'évaluer la portée de ce mouvement de revendication en rapport avec les forces de l'ordre. Le chercheur mène dès lors un travail de politologie du recours à la force légitime dans une perspective interactive. La propagation des mouvements de contestation et de revendication dans les provinces multiplie les pôles de crise et éprouve la capacité des forces de sécurité à s'adapter à la nouvelle donne. Le débat sur le pouvoir politique et le maintien de l'ordre⁷⁹¹ s'ouvre avec le contexte de libéralisation de la vie politique. La période de lutte contre les forces centrifuges de l'unité de l'État et de la dissidence politique exigeait des méthodes de luttes spécifiques. La répression des rébellions⁷⁹² ou des subversions était la mission fondamentale des forces de sécurité. La réalité démocratique, avec ses fenêtres d'opportunité de revendication, répond à

⁷⁹⁰ Voir le quotidien *Cameroon Tribune* n°4910, du 19 juin 1991, p.5.

⁷⁹¹ Patrice Mann, « Pouvoir politique et maintien de l'ordre. Portée et limites d'un débat », *Revue Française de Sociologie*, n°35-3, 1994, pp.435-455.

⁷⁹² Aurélien Lignereux, « La violence d'une force de l'ordre : la gendarmerie et la répression des rébellions (1800-1859) », *Déviance et Société*, vol.32, 2008/1, pp.47-59.

une nouvelle problématique, en transformant la violence d'État⁷⁹³. Il y a un véritable passage du maintien de l'ordre républicain au maintien républicain de l'ordre⁷⁹⁴ avec la démocratisation. La répression des premières années de la démocratisation se mesure dorénavant à l'aune du maintien de l'ordre⁷⁹⁵ sous le prisme du passage de la rivalité à la concurrence. La question de la sécurité de l'État préoccupe lors des mouvements sociaux, surtout lorsque l'instabilité du monopole est avéré. Les appareils répressifs de l'État mobilisés à chaque mouvement social sont confrontés à l'épineuse question de la maîtrise de la grève. La démocratisation permet l'importation, l'adaptation, le changement, l'élargissement et la recomposition de répertoires d'action. La problématique de la *libido dominandi* dans les rues en ébullition est un casse-tête chinois pour les forces de l'ordre. Le spectacle⁷⁹⁶ fait une incursion grandiose dans les mouvements de foule.

La politique publique de la sécurité⁷⁹⁷ est une problématique complexe. L'hétérogénéité des acteurs des politiques publiques expose l'autonomie relative du pouvoir à faire une politique publique, sans prendre en compte l'action et l'interaction des individus dans la fabrique des *outputs*. La démocratisation impose une inscription sur agenda⁷⁹⁸ de la question de la violence des rues et de la sécurité. Le débat public sur ces problématiques mobilise les acteurs politiques⁷⁹⁹ du « haut » et du « bas ». En théorie, une politique publique se présente comme un programme d'action gouvernementale dans un secteur de la société ou dans un espace géographique. Les opérations de commandement opérationnel de 1991 et 2000 s'inscrivent dans ce registre du référentiel de la sécurité. La contrainte de la situation démocratique donne au pouvoir de mobiliser la violence légitime pour rétablir l'ordre et lutter contre la criminalité urbaine. Aussi, pendant la conjoncture démocratique, la floraison des

⁷⁹³Arnaud Dominique Houte, « Gendarmerie départementale et maintien de l'ordre : Retour sur les transformations de la violence d'État (1827-1931) », *Déviance et Société*, vol. 32, 2008/1, pp.61-74. Lire également Lopez Laurent, « Ce que fait le maintien de l'ordre aux gendarmes et aux policiers. La force publique sous l'effet d'une interaction professionnelle contrainte (1870-1914) », *Revue d'Histoire*, n°102, 2009/2, pp.93-104.

⁷⁹⁴Jean-Marie Berlière, « Du maintien de l'ordre républicain au maintien républicain de l'ordre ? Réflexions sur la violence », *Genèses*, n°12, 1993, pp.6-29.

⁷⁹⁵Marielle Debos et Joël Glasman, « Politique des corps habillés. État, Pouvoir et métiers de l'ordre en Afrique », *Politique Africaine* 2012/4 - n°128, pp. 5-23.

⁷⁹⁶Fabien Jobard, « Le spectacle de la police des foules : Des opérations policières durant la protestation contre le CPE à Paris », *European Journal of Turkish Studies*, n°15, 2012, pp.1-41.

⁷⁹⁷Alain Bauer, Christophe Souillez, *Les politiques publiques de sécurité*, Paris, PUF, 2011, Lire également Sébastien Roché, « Politique et administration dans la formulation d'une politique publique. Le cas de la police de proximité », *Revue Française de Science Politique*, vol.59, 2009/6, pp.1147-1174.

⁷⁹⁸Thomas Schwartz, « Agenda and the control of political outcomes », *American Political Science Review* (81), 1987.

⁷⁹⁹Jean Jacques Gabas, « Acteurs et politiques publiques », *Mondes en Développement*, n°124, 2003/4, pp.33-47.

partis politiques⁸⁰⁰ est-elle un élément central dans l'élaboration des politiques publiques. Nous n'allons pas faire une évaluation⁸⁰¹ de cette politique publique sur la criminalité et la sécurité urbaine, mais étudier l'émergence de ce problème, ainsi que le processus décisionnel et sa mise en œuvre.

L'acteur gouvernemental est investi de la légitimité du recours à la force en période critique. Cette politique publique de la sécurité et de la paix témoigne d'une théorie du changement social qu'impose la démocratisation. C'est un secret de polichinelle que de confirmer la pensée selon laquelle « une politique publique est porteuse de coûts, de contraintes ou d'inconvénients, mais aussi de bénéfices, c'est-à-dire d'avantages ou de privilèges »⁸⁰².

L'effritement de la légitimité sociale du pouvoir devient, suite à des mobilisations de la foule, une réalité complexe. La perte de cette légitimité est relative, au regard des moyens mobilisés, afin d'assurer un retour à l'ordre. Le recours à la violence légitime est en ce moment précis la réponse à l'intrépidité de la rue. De fait, « l'intensité et la férocité de la répression qui suivra tiennent de la nécessité de l'État d'affirmer sa suprématie et son monopole du pouvoir »⁸⁰³. L'affrontement avec les forces du maintien de l'ordre a, la plupart du temps, toujours tourné à un usage réciproque de la violence. La fronde est aussi une collectivité d'individus armés prêts à défendre des intérêts spécifiques. La théorie de la « vitre cassée »⁸⁰⁴ s'implante au Cameroun dans le désordre et l'usage des incivilités. La contenance de la *libido dominandi* dans les rues est un travail qui relève de la compétence des forces de l'ordre. Le but recherché est de parvenir à des froissements subtils des passions par les entorses à la violence populaire tout en réussissant la dispersion des manifestants.

La projection du comportement protestataire dans plusieurs sphères et plusieurs espaces relève de l'effet de contagion, reposant sur l'insatisfaction et le mécontentement. Les sources de ces états psychologiques coulent des points divers. Le politique et le social alimentent ces affluents de la contestation. L'environnement mental des foules est travaillé par un système de construction des représentations et schèmes de perceptions qui orientent leurs visions de la réalité et celles de leurs aspirations. Toutefois, ce qui fait sens, c'est le

⁸⁰⁰ Romana Coman et Simon Persico, « Politiques publiques et partis politiques », in Bousaguet Laurie et al. *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences po, 2010, pp.482-491.

⁸⁰¹ Jean Claude Barbier et Nicolas Matyjasik, « Evaluation des politiques publiques et quantification en France : Des relations ambiguës et contradictoires entre disciplines », *Revue Française de Socio-économie*, n°5, 2010/1, pp.123-140.

⁸⁰² Yves Mény, Jean-Claude Thoenig, *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989, p.147.

⁸⁰³ Jean Pierre Le Goff, *La démocratie post-totalitaire*, Paris, La découverte, 2003, pp.30-31.

⁸⁰⁴ Sébastien Roche, « La théorie de la "vitre cassée" en France. Incivilités et désordres en public », *Revue Française de Science Politique*, 50^e année, n°3, 2000, pp.384-412.

passage à l'acte. Mais nous ne nous intéresserons pas à l'activité tactique des manifestants⁸⁰⁵ uniquement. Il existe une jonction importante entre le comportement protestataire *stricto sensu* et l'action révolutionnaire organisée en vue d'une transformation radicale de la société. L'extériorisation des comportements politiques produit une décharge d'agressivité émotionnelle capable d'électrocuter tout un peuple. Les rapports entre gouvernants et gouvernés, « s'ils doivent être étudiés dans le cadre des institutions qui les régissent, ne peuvent donc être pleinement perçus et appréciés, qu'à la lumière des motivations qui les inspirent et des explications fournies par des études de psychologie politique »⁸⁰⁶.

Deux écoles de pensées rendent compte de la maîtrise des mouvements de masse: D'abord l'école « collectiviste », suscitée par Le Bon, Freud et Tarde et reprise par Serge Moscovici, considère que la foule est une entité collective, un être provisoire, composé d'éléments hétérogènes pour un instant soudés comme les cellules d'un corps vivant forment, par leur réunion, un être nouveau manifestant des caractères forts différents de ceux que chacune de ces cellules possède. Pour cette école, « l'individu au sein d'une foule abandonne jugement et comportement propres, acquiert un sentiment de puissance invincible transcendant ses instincts, et est prêt à sacrifier son intérêt personnel à l'intérêt collectif de la foule exprimé par le meneur qui devient le véritable maître des destinées collectives »⁸⁰⁷.

Ensuite, l'école « individualiste » américaine animée par Floyd et Allport (1924) qui considère au contraire que la foule n'est pas une entité propre mais un système d'inter-stimulation réciproque des individus qui le composent. Pour Allport, la « foule est un rassemblement d'individus préoccupés par le même objet...où les actes de tous ne sont rien de plus que les actes de chacun pris isolément »⁸⁰⁸. Cette inter-stimulation émotionnelle produit un effet de réverbération entre les individus qui en multiplient les effets et font naître un sentiment d'universalité conformiste exploité par le meneur.

Dans le cas camerounais, puisque l'exploitation de la mobilisation bénéficie au meneur, la théorie de l'école « individualiste » peut faciliter la lecture de la mise en mouvement de la manifestation. Il est constaté dans la masse ameutée dans les grandes villes du Cameroun un changement de psychologie individuelle caractérisé par une perte du sens de réalité par la soumission à la magie des mots et des mots d'ordre ; une perte quasi-totale du sens de la responsabilité individuelle qui peut conduire à la cruauté, à la bestialité, aux

⁸⁰⁵ Patrice Mann, « L'activité tactique des manifestants et des forces mobiles lors des crises viticoles du midi (1950-1990) », *Revue de l'institut des hautes études de la sécurité intérieure*, septembre, 1991.

⁸⁰⁶ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales, op.cit.*, p.290.

⁸⁰⁷ Loup Francart, *Maîtriser la violence, op.cit.*, pp.224-225.

⁸⁰⁸ *Ibid.*, p.225.

émeutes, etc. La perception de Braud atteste d'ailleurs que « quand la puissance coercitive de l'État s'effondre la boîte de pandore de tous les excès est ouverte »⁸⁰⁹.

La foule mobilisée se comporte dès lors, comme une véritable entité psychologique sous l'emprise d'émotions fortes. Les affrontements avec les forces de l'ordre relèvent d'un mélange de *cocktail molotov* du dynamisme et de l'inventivité des manifestants reliés à la mèche de la répression.

La maîtrise des manifestants en actes dopés par la quête de liberté ou d'un bien-être éprouve la détermination des forces de l'ordre. L'étouffement de ces mouvements de foules, animés par un fort tropisme aveugle, exige un véritable investissement politique et militaire. Pour des besoins de stabilité et de sécurité interne, l'État, en tant que pouvoir, sanctionne, organise et exécute à la fois, parce qu'il faut faire respecter des droits, parce que la « communauté juridique a besoin d'une force qui stabilise son identité et d'une justice organisée, et parce que la formation de la volonté politique débouche sur des programmes qu'il faut implémenter »⁸¹⁰. N'entendant pas essuyer une avanie de la part de l'opposition et de la rue, le pouvoir use de la « violence légitime » en recourant à ses technologies institutionnelles de maintien de l'ordre. L'entreprise se développe entre la contestation, la résistance aux forces de l'ordre et parfois à la négociation. Aussi, le recours à la force se traduit-il par l'irruption de la force militaire dans la vie politique. Cette situation n'est pas abstraite. Elle se met en œuvre par les barricades, la répression et la mort d'Hommes. Les forces de maintien de l'ordre et les groupes sociaux en grève s'exposent à des phénomènes de débandade, car les différentes arènes étant débordées, leur consistance sociale est à redéfinir. La contrainte nue, pour parler comme Flanagan⁸¹¹, développée par les structures gouvernementales dans une situation de face à face, est alors légitime. Les points de contrôle, les barrages filtrants dans les grandes villes sont érigés en lit de Procruste. Les brimades et les intimidations sont aussi parfois monnaie courante. La normalisation sécuritaire s'entoure ainsi d'un dispositif étoffé.

Le contrôle des émeutes, au sens de Francart, réside en fait dans les capacités de renseignement, de commandement et d'intervention tactique des forces de l'ordre. L'objectif n'étant plus préventif, il est question pour la police, la gendarmerie et même les forces militaires, pendant « les années de braises », de limiter l'effet gravitationnel des différentes

⁸⁰⁹ Philippe Braud, *Les violences politiques*, op.cit., p.220.

⁸¹⁰ Jürgen Habermas, *Droit et démocratie, entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997, cité par Jacques Chevallier, L'État de droit, in *Problèmes politiques et sociaux*, La documentation française, n°898, mars 2004, p.100.

⁸¹¹ Pour Flanagan, cité par Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op.cit., la notion de contrainte nue renvoie à la violence, p.125.

masses d'émeutiers, par des mesures de cloisonnement (barrages). Il n'est donc plus difficile de comprendre que les morts enregistrés dans les villes du Cameroun pendant cette période montrent que le seuil d'intolérance a atteint son paroxysme. La difficulté de l'usage rationnel et conventionnel des instruments de maintien de l'ordre par les agents spécialisés en la matière dans la sensible entreprise de manipulation des corps et des esprits n'est plus à démontrer dans le processus d'ancrage de la démocratie⁸¹². En fait, la manipulation du corps peut conduire à l'optimisation des ressources, mais aussi canaliser l'énergie des hommes vers des fonctions productives et socialement utiles.

La gestion du maintien de l'ordre⁸¹³ ou la neutralisation martiale des mouvements de foules entre dans une seconde phase avec l'entrée en scène du commandement opérationnel. Avec ce corps constitué de plusieurs forces, la question des troupes spéciales⁸¹⁴ chargées du maintien de l'ordre se pose avec acuité. La gestion des grèves dans le champ de la confrontation connaît très souvent des moments de dérapage. La police⁸¹⁵ ne peut pas toujours être la seule structure de fabrique de l'ordre social. L'usage des moyens disproportionnés ou les abus de certaines forces de l'ordre remettent au goût du jour le débat sur le professionnalisme de ces agents.

La démocratisation marque l'intensification de la lutte pour le pouvoir. Le degré de l'inévitabilité de la possibilité d'un potentiel conflit atteint, le pouvoir met en branle sa puissance de feu. Emmanuel Breen⁸¹⁶ se demande si on peut bien gouverner sans aussi punir ? Dès lors, « la politique apparaît comme une guerre »⁸¹⁷. Le pouvoir se dresse contre les grévistes, en activant les leviers de sécurité dont il dispose. L'usage des ressources ouvertement coercitives explique ces dérives aveugles des « diffuseurs de la terreur ». Pour les « hardliners » du pouvoir, la montée exponentielle de l'insécurité exige une réponse étatique forte, parce que l'état de nature gagne du terrain, et que l'homme est devenu un « loup pour l'homme ».

⁸¹²Léonardo Morlino, « Consolidation démocratique : la théorie de l'ancrage », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, n°2, 2001, pp.245-267.

⁸¹³Cyril Cartayrade, « La gestion du maintien de l'ordre au XIXes : L'exemple de la gendarmerie de l'agglomération lyonnaise (1791-1854) », *Cahiers d'Histoire*, 2000, XLV-1 et XLV-2.

⁸¹⁴Jean-Charles Jauffret, « Armée et pouvoir politique. La question des troupes spéciales chargées du maintien de l'ordre en France de 1871 à 1914 », *Revue historique*, n°547, 1983, pp.97-144.

⁸¹⁵Pierre Favre, « Quand la police fabrique l'ordre social. Un en deça des politiques publiques de la police ? », *Revue Française de Science Politique*, vol.59, 2009/6, pp.1231-1248. Sur l'évolution de la police au Cameroun à propos de la gouvernance sécuritaire, lire : Emini Zéphérin, « La police au Cameroun : De l'autoritarisme à la gouvernance sécuritaire », *Juridis Périodique*, n°61, 2005, pp.60-74.

⁸¹⁶Emmanuel Breen, *Gouverner et punir*, Paris, PUF, 2003.

⁸¹⁷Michel Vatter, « La politique comme guerre : formule pour une démocratie radicale ? », *Multitudes* Mai-Juin, 2002.

Le 16 mai 1991, par le décret N°91/232, le gouvernement crée un commandement opérationnel. Cette structure, selon son article 3, « agit sur instruction des gouverneurs des provinces concernées responsables du maintien de l'ordre dont il est le conseiller militaire »⁸¹⁸. Des généraux sont nommés à la tête de ces structures. Jean Nganso pour l'Adamaoua, le Nord, et l'Extrême-nord, Jean René Youmba pour le Littoral et le Sud-ouest, Oumarou Djam Yaya pour l'Ouest et le Nord-ouest. Ces commandements opérationnels ont pour objectif selon le discours officiel, de « maintenir ou de rétablir l'ordre sans brimade, sans tracasserie, sans acrimonie à l'égard des populations. Ceci sans interférence sur les libertés fondamentales »⁸¹⁹. Il se pose toutefois la question du contrôle de proportionnalité complexe. Avec ce nouveau mode opératoire de la puissance publique, les camerounais découvrent ce que rafler veut dire⁸²⁰. Sept provinces connaissent l'institution du commandement opérationnel. Les provinces du Centre, de l'Est et du Sud moins frondeuses et acquises au régime de Biya sont épargnées de ces structures de rétablissement de l'ordre social. Les commandements opérationnels en 1991 ont été créés « in answer to this need for public order threatened by offenders against state security at that time »⁸²¹.

En déployant les forces armées⁸²² et la police dans les rues, des déviances comportementales se sont fait ressentir pendant les opérations de contrôle routinier, de dispersion et d'interpellation des manifestants.

Les opérations entrent dans leur deuxième phase suite à l'assassinat d'un expatrié français, Gabriel Nourry le 27 janvier 2000, et à la marche de la communauté française vivant à Douala, le président de la République prend alors le décret N° 2000/027 du 20 février 2000 portant création et organisation d'un commandement opérationnel dans la seule ville de Douala. « L'encapsulation » de l'État par la criminalité urbaine est l'élément moteur qui semble avoir poussé le pouvoir à réagir. La politisation de l'insécurité s'inscrit ainsi dans le registre de la conquête du pouvoir par l'opposition qui présente la disqualification du régime à garantir la sécurité de tous et de chacun.

À l'analyse, « le commandement opérationnel est aussi en même temps une crise de l'encadrement sécuritaire en ce qu'il traduit l'incapacité des forces de sécurité à mener à bien

⁸¹⁸ Voir à ce sujet, *Cameroon tribune* n° 4890 du 22 mai 1991, p.11.

⁸¹⁹ Propos de M. Edouard Akame Mfoumou, alors ministre de la défense dans une interview « Pourquoi les commandements opérationnels ? » accordée à *Cameroon Tribune*, n° 4895, du 29 mai 1991, p.3.

⁸²⁰ Emmanue Blanchard I, « Ce que rafler veut dire », *Plein droit*, n°81, 2009/2, pp.3-6.

⁸²¹ Eric H. Ngwa Nfobin, « The commandement opérationnel, human rights and civil liberties » *Les annales de la FSJP de l'Université de Dschang, op.cit.*, p. 212.

⁸²² Cyrille Gloaguen, « Forces armées et politique : une longue passion russe », *Hérodote*, n°116, 2005/1, pp.111-137.

la tâche sécuritaire qui leur est dévolue »⁸²³. La perte de la force dissuasive et coercitive du pouvoir est en réalité à l'origine de la crise sécuritaire au Cameroun. En mettant sur pied les commandements opérationnels, le pouvoir entreprend de juguler l'inflation de l'insécurité et éviter une contestation quelconque de son autorité.

Vu sous cet angle, le commandement opérationnel est une « posture de stabilisation qui restitue aux pouvoirs publics leur aptitude à contrôler la distribution sociale de la violence »⁸²⁴. Les déviances et le zèle de la part de certains éléments de forces de l'ordre jettent très rapidement le discrédit sur cette institution.

En effet, le 23 janvier 2001, neuf jeunes gens du quartier Bepanda à Douala sont portés disparus. Le 21 mars le président de la République ordonne l'ouverture d'une enquête sur cette affaire. Le 10 mai, 6 officiers de gendarmerie sont inculpés. Le gouverneur du Littoral, Emmanuel Eban Otong est limogé par décret présidentiel et remplacé par Gounouko Haounaye le 22 mai 2001.

La problématique de l'institutionnalisation des commandements opérationnels est d'autant plus importante que l'affaire des neuf disparus de Bepanda, n'est que la face visible de l'iceberg. La coercition du commandement opérationnel produit dans ce cas un espace ambigu des disparitions politiques⁸²⁵. D'ailleurs, dans une lettre ouverte adressée au gouverneur du Littoral en date du 16 juin 2000, le cardinal Christian Tumi, Evêque de Douala, affirme que depuis la réinstauration du commandement opérationnel, à Douala, "several families have not found the corpses of their children ...more than 500 persons have been executed"⁸²⁶. Certaines sources affirment également que les commandements opérationnels ouvrent le cycle des répressions avec des violences policières inouïes.

Le rôle des forces de l'ordre en temps de crise sociale est une question épineuse. Il y aurait eu par exemple selon certaines sources près de « 100 cas d'homicides extrajudiciaires, près de 700 personnes détenues sans jugement ; et plus de 10.000 arrestations arbitraires en moins d'un an »⁸²⁷. Les commandements opérationnels ainsi institués posent de fait le problème du respect des droits de l'homme. Et pourtant, par ces structures, le pouvoir

⁸²³ Yves Alexandre Chouala, « La conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun. Eléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise », *Polis /RCSP/CPSR*, vol.8, numéro spécial, 2001, p.54.

⁸²⁴ *Ibid*, p.52.

⁸²⁵ Lire à ce sujet les écrits de Daniel Hermant, « L'espace ambigu des disparitions politiques », *Cultures et conflits*, n°13-14, 1994 et Didier Bigo, « Disparitions, coercition et violence symbolique », *Cultures et Conflits*, n°13-14, 1994, pp.3-16.

⁸²⁶ Eric H. Ngwa, *op.cit.*, p.215.

⁸²⁷ Alex Gustave Azebaze « Cameroun, Avril- Novembre 1991, Villes mortes : 100 à 400 morts sans responsables connus », in *Les cahiers de Mutations*, Novembre 2008, vol.54, p.13.

envisage de garantir pleinement une de ses missions régaliennes à savoir : « assurer la sécurité externe et interne de la République »⁸²⁸.

B/ LA TECHNOLOGIE SYMBOLIQUE DE FERMETURE DE LA CRISE POLITICO-JURIDIQUE : LES AFFINITÉS ÉLECTIVES ENTRE LE PEUPLE, LA PARLEMENTARISATION ET LA DOMINATION

Au sens de Weber, l'affinité élective⁸²⁹ (*Wahlverwandtschaft*) est le processus par lequel deux formes culturelles – religieuses, intellectuelles, politiques ou économiques – entrent, à partir de certaines analogies significatives, parentés intimes ou affinités de sens, dans un rapport d'attraction et influence réciproques, choix mutuel, convergence active et renforcement mutuel. Sans se substituer aux autres paradigmes analytiques, explicatifs ou compréhensifs, l'affinité élective peut constituer un angle d'approche nouveau dans la compréhension de la "parlementarisation" en rapport avec le peuple en temps de crise.

Le processus de démocratisation produit une crise politico-juridique importante dans la plupart des États. Le peuple pris en otage, entre les entrepreneurs politiques en quête de pouvoir ou de conservation de celui-ci, s'engouffre dans une grogne⁸³⁰ assourdissante. L'usage politique du peuple met dès lors en lumière les obscurités de la représentation. Le peuple devient même la personne artificielle de la multitude. Le dérapage des événements exacerbe la crise, alimente l'irrationalité individuelle et collective et impose aux acteurs de négocier. Les pratiques symboliques multiples envahissent le champ politique et donnent une légitimation de la démocratie par la palabre et l'érection des ordres du discours⁸³¹ démocratique. En Afrique, ce mode de résolution des conflits vient enrichir le vocabulaire de la science politique. Les vertus de la palabre⁸³² locale au service de la pacification de la société ne sont plus à démontrer au regard de son apport à la mondialité⁸³³. Le processus de négociation manufacture entre les protagonistes de nouveaux types de domination, en reconfigurant les rapports socio-politiques. La notion de domination mobilise à la fois coercition, capacité distributive et légitimité. Elle suppose des ressources grâce auxquelles ces contraintes sont rendues effectives.

⁸²⁸ Article 8 (3) de la constitution du 18 janvier 1996.

⁸²⁹ Michael Löwy, « Le concept d'affinité élective chez Max Weber », *Archives de sciences sociales des religions* n°127, juillet - septembre 2004, pp.93-103.

⁸³⁰ Christophe Prémat, « La grogne du peuple », *Tracé, Revue de Sciences Humaines*, n°5, 2004, pp.13-32.

⁸³¹ Achille J. Mbembé, « La palabre de l'indépendance : les ordres du discours nationaliste au Cameroun (1948-1958) », *Revue Française de Science Politique*, 35e année, n°3, 1985, pp.459-487.

⁸³² Emmanuel Okamba, « Le processus d'acculturation en Afrique : les vertus de la palabre locale au service de l'entreprise », *Cahier des Sciences Humaines*, 30-4, 1994, pp.731-748.

⁸³³ Simon Obanda, « La palabre, un apport à la mondialité », *Géopolitique africaine*, n°14, 2004, pp.219-226.

En s'inspirant de la classification de Weber des types de pouvoir, il est possible de rendre compte de la transformation du mode de domination au Cameroun en conjoncture démocratique.

Avant la démocratisation, le mode de domination est traditionnel. Selon Weber, ce mode se fonde sur des coutumes sanctionnées par leur validité immémoriale et par l'habitude enracinée en l'homme de les respecter. Le parti unique est pendant cette période l'instrument d'uniformisation des pensées et des croyances. L'ouverture démocratique introduit dans l'espace public la domination de type légale-rationnelle. Celle-ci est liée à la prééminence de l'État moderne. Elle est associée à l'idée de *Gesellschaft*, ou de société, c'est-à-dire à la conception d'une communauté fondée sur l'adhésion contractuelle et l'égalité juridique de ses membres. Le degré d'institutionnalisation du pouvoir politique dans ce cadre est fort. Les acteurs politiques ici adoptent un comportement de type *Zweckrational*, c'est-à-dire qu'ils chercheront à atteindre leurs objectifs par un calcul rationnel adapté aux règles du jeu effectivement en vigueur. La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 intervient dans cette logique. La formation du patrimoine constitutionnel⁸³⁴ camerounais obéit à des logiques situationnelles. La domination charismatique quant à elle se fonde sur d'intenses projections des dominés et mobilise les ressources de la séduction, perturbe les mécanismes routiniers du *Herrschaft* ou domination traditionnelle, ou légale rationnelle. Elle se situe à un niveau de plus forte implication affective.

En mobilisant les liturgies de la rue⁸³⁵, l'opposition capitalise son opération de charmes dans un espace populaire et confusionnel. Le peuple, dans l'étau du changement et de la continuité arbitre la situation, tout en restant un joueur central. D'ailleurs, cette notion est difficilement opérationnalisable. Son usage idéologique fait d'elle une notion complexe. En effet, les entrepreneurs politiques peuvent en faire le dépositaire de la souveraineté. On parle alors de souveraineté populaire. Le peuple est généralement pris à témoin, pour légitimer toute pratique revendiquant son indépendance ou sa sortie d'un ensemble national préconstruit. Tout compte fait, il ressort que la notion de souveraineté est consubstantielle au peuple. Ce mythe politique est une construction juridique. Pour l'un de ses théoriciens Hans Kelsen, il s'agit d'une norme fondamentale qui apparaît comme un moyen de légitimer à la fois l'ensemble de la construction constitutionnelle et le recours au suffrage universel comme mode de solution des conflits éventuels entre les pouvoirs publics. Dans la praxis

⁸³⁴Luc Sindjoun, *La formation du patrimoine constitutionnel commun des sociétés politiques*, Dakar, Codesria, 1997.

⁸³⁵Florent Siaud, « Liturgies de la rue », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°5, 2004, pp.93-110.

démocratique, elle est un attribut conféré au peuple, une source d'où procède directement ou indirectement toute légitimité institutionnelle.

En manifestant dans les rues, le peuple⁸³⁶ camerounais influence profondément les figures de la domination⁸³⁷. La transformation des mécanismes de légitimation de l'ordre social vise la négation du système autoritaire. L'apparition de la rue⁸³⁸ comme laboratoire de la fabrique de la liberté⁸³⁹ guide les manifestants avec des risques de perte d'emprise des logiques sectorielles. Les mouvements sociaux de 2008 exhibent quant à eux la joie disparue du peuple⁸⁴⁰ du fait de la vie chère.

Nous entendons mener ici, un travail de sociologie des situations révolutionnaires⁸⁴¹ au Cameroun, étant entendu que celles-ci inventent des modes de gouvernement originaux comme la palabre sous la coupole de la tripartite (1), tout en suscitant des usages politiques du droit dans la configuration de la domination (2).

1- La tripartite ou la palabre africaine : la technique de contournement de la conférence nationale souveraine et la question du large débat

La palabre est une coutume africaine de rencontre et de création, ou de maintien de lien social. Elle apparaît comme une véritable institution sociale à laquelle participe toute ou partie de la communauté d'un village. Cette coutume permet également de régler un contentieux sans que les protagonistes ne soient lésés. La palabre peut ainsi se tenir sous un gros arbre ou dans une case traditionnelle construite pour cette cause. L'arbre à palabre généralement un baobab est un lieu traditionnel de rassemblement, à l'ombre duquel on s'exprime sur la vie en société, les problèmes du village, son organisation politique traditionnelle. C'est aussi un lieu où les enfants viennent écouter les contes dits par un patriarche du village.

⁸³⁶Cédric Quertier, « 1827-1934 : de “journées” en “manifs”. Les français protestent dans la rue », *Tracés Revue de Sciences Humaines*, n°5, 2004, pp.45-60.

⁸³⁷ Danilo Martuccelli, « Figures de la domination », *Revue Française de Sociologie*, n°45-3, 2004, pp.469-497.

⁸³⁸ Paul Costey, Arnaud Fossier, « La rue comme laboratoire », *Tracés, Revue de Sciences Humaines*, n°5, 2004, pp.117-125.

⁸³⁹ Nicos Hadjinicolaou, « La liberté guidant le “peuple” de Delacroix devant son premier public », *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, vol.28, 1979, pp.3-26.

⁸⁴⁰ José Sergio Leite Hopes, Sylvain Maresca, « La disparition de la joie du peuple », *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, vol.79, 1989, pp.21-36.

⁸⁴¹ Mounia Bennani Chraïbi et Olivier Fillieule, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue Française de Science Politique*, vol.62, 2012/5, pp.767-796.

Le professeur Sindjoun⁸⁴² expose d'ailleurs le processus de légitimation de la démocratie par la palabre en Afrique, en opérationnalisant le concept de para-constitution. Elle est le dépassement des institutions formelles et des Constitutions rigides au profit des normes et valeurs parallèles influençant effectivement le comportement des acteurs. Ces normes et valeurs ont une centralité réelle dans le vécu socio-politique en Afrique. Au-delà de cette perception angélique, la para-constitution implique certes des pratiques ayant créé des précédents et servant de modèle d'orientation, mais elle ne repose pas uniquement sur une approche intentionnelle ou volontariste de la création de la norme. La para-constitution :

*C'est aussi l'effet pervers c'est-à-dire la conséquence non voulue d'un acte-fait "Constitution", promu au rang de norme de comportement politique. À titre d'exemple, le coup d'État de Toumani Touré, qui a été un facteur d'accélération de la démocratisation du Mali au début des années 1990, est devenu au fil du temps en Afrique la référence légitimante des coups d'État notamment au Niger en 1995 et en 1999, en Centrafrique, en Mauritanie, etc.*⁸⁴³

Les travaux de Bidima⁸⁴⁴ renforcent ce point de vue, car cet auteur montre que la palabre, en tant que discussion sans fin, mais pas sans structure, peut s'envisager comme une réponse à de nombreuses questions, à savoir comment s'entendre sur nos malentendus et parvenir à réduire la violence par le langage ? Comment miser sur un concept de justice qui dépasse le cadre étroit du droit pour rejoindre la morale ? Cette pratique, qui recouvre presque tous les domaines de la vie en Afrique (des conflits familiaux en passant par les enjeux fonciers jusqu'aux prix des denrées sur les marchés populaires), indique l'instabilité et la mobilité : on peut discuter de tout, publiquement.

À travers la palabre se dessine la constitution d'un espace public, et plus généralement d'un état d'esprit qui ne conçoit pas la vérité sous un seul angle. La palabre met en scène le pouvoir, met en ordre une société et donne du sens au langage. Elle parie sur l'autre, celui à rencontrer, avec qui échanger. L'importance de la palabre dépasse même le cadre africain pour interroger utilement l'arrogance de la mondialisation d'un certain Occident qui n'a pas su relativiser ses vérités dans son rapport à l'autre. Bidima nous propose d'envisager l'espace public via la pratique de la palabre. Pour ce faire, il nous faut d'abord cesser de croire en la résolution possible de tous les conflits. Pour Bidima, placer la palabre comme clef de voûte de

⁸⁴²Luc Sindjoun, « Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : Hypothèses théoriques et empiriques sur la paraconstitution », *Revue canadienne de Science politique*, 2007, pp.465-485.

⁸⁴³*Ibid*, p.468.

⁸⁴⁴Jean-Godefroy Bidima, *La palabre, une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, 1997.

l'institution politique, c'est l'envisager au sens « agonistique » (*agôn* : la lutte en grec). Il s'agira donc d'une palabre engagée dans la prise en charge des différends.

La palabre dans sa pertinence insiste sur l'importance des procédures qui rendent les conflits négociables, parce qu'elle permet à ces conflits de s'exprimer. Mais poser le problème de la pluralité, c'est aussi envisager une théorie de l'agir qui se constitue « par le bas » et associe les populations aux débats. Le professeur Sindjoun affirme ainsi que :

*La palabre marque la reconnaissance du conflit et de la pluralité comme traits structurants de la société et de la résolution des conflits par la voie de la délibération collective comme mécanisme de régulation sociale... on comprend que la légitimation culturelle des conférences nationales souveraines et des autres modes de formation délibérée du pacte politique comme modalités de sortie de l'autoritarisme ait emprunté largement au registre de la palabre*⁸⁴⁵.

La convocation de la tripartite s'inscrit dans cette logique et tente tant bien que mal d'amener les acteurs politiques à renoncer à la dictature de la « violence structurelle » et sauvegarder le mythe de l'unité nationale. Cette logique ne sape pas les fondements de l'autorité de l'Etat. La tripartite canonise certes la palabre, mais reste fondamentalement conservatrice.

En effet, les charmes discrets de la modération imposent la négociation entre les parties. La tripartite apparaît donc comme espace de contrôle de l'ordre social négocié, c'est-à-dire un ordre social où une partie importante des règles est maintenue en vigueur, renouvelée et transformée par des procès de négociation. La négociation est certes un outil nécessaire dans la sortie de crise, mais demeure un procédé ambigu. Elle apparaît « tout au contraire comme la seule alternative correcte à la violence »⁸⁴⁶. En s'appesantissant sur les éléments psychologiques, il semble que

*La négociation est une procédure de résolution des conflits par le biais de la discussion entre parties adverses. Cette discussion s'établit par l'intermédiaire de représentants officiels de chaque partie dont le but est de parvenir à un accord acceptable par tous... La négociation peut en effet s'instaurer à différents moments du conflit, mais elle en est le plus souvent la phase terminale. Tout conflit ouvert entre deux ou plusieurs parties est coûteux et doit s'achever un jour ou l'autre, soit par l'écrasement de l'un des adversaires, soit par la discussion. Celle-ci s'établit lorsque la première de ces issues au conflit s'avère impossible, par suite d'un relatif équilibre des forces. On peut constater que la négociation s'instaure lorsque aucune des parties n'est assurée de la victoire par la force seule, et que le coût du conflit devient subjectivement plus élevé que le coût de son arrêt*⁸⁴⁷.

⁸⁴⁵ Luc Sindjoun, *op.cit.*, pp.470-471.

⁸⁴⁶ Marcel Merle, « De la négociation », *Pouvoirs*, n°15, 1980, p.10.

⁸⁴⁷ Hubert Touzard, « Psychologie de la négociation : État des recherches », *Pouvoirs*, n°15, 1980, pp.109-110.

Les préalables à la négociation sont indispensables dans tout processus. Pour qu'elle s'instaure entre représentants de parties en conflit, il convient que deux conditions soient présentes : la reconnaissance réciproque des parties adverses comme interlocuteurs autonomes et la motivation au sein de chaque partie à parvenir à un accord. La négociation s'établit donc entre les représentants officiels de chaque partie. Le mandat qui est donné aux négociateurs requiert de leur part des comportements opposés. L'intransigeance pour défendre la position du groupe qu'ils représentent, mais aussi la souplesse pour consentir un minimum de concessions nécessaire à la conclusion d'un accord. Ces exigences contradictoires créent donc chez le négociateur un conflit de rôles. L'objectif étant de parvenir à un accord acceptable pour toutes les parties en présence. La négociation de la tripartite a aussi pour effet « d'agir sur la légitimité et le contenu des règles sociales, de les transformer et de les renforcer »⁸⁴⁸.

La démocratie ailleurs⁸⁴⁹ recèle beaucoup d'originalité pour assurer la continuité de la vie en société. Par la tripartite, le pouvoir réussit une opération d'imposition des décisions qui lui donneront les coudées franches pour neutraliser l'opposition. La tenue des élections et la révision de la Constitution lui ouvrent une fenêtre d'opportunités politiques. Ce procédé s'inspire de la théorie machiavélique⁸⁵⁰ donnant au prince la possibilité d'imposer sa volonté à son adversaire. La problématique du large débat rejeté par le pouvoir lui donne la possibilité tout de même d'user de la symbolique du marchandage politique. La symbolique du marchandage politique permet ainsi l'encadrement de la crise politique par la convocation de la tripartite, afin de tempérer les tensions sociales. La rédaction d'une nouvelle Constitution⁸⁵¹ émerge comme la solution miracle pour consacrer l'entente entre protagonistes. L'apport de Simmel à la science permet de rendre compte de la symbolique du marchandage politique, car le conflit fait naître une communauté de combattants, puisqu'en entrant en conflit avec l'opposition, le pouvoir accepte son existence. Ne pouvant plus anticiper et étouffer la crise déjà existante, il est question pour le pouvoir de la canaliser, étant entendu que « dans ses relations avec l'environnement, l'État est en effet confronté à des antagonismes d'intérêts, à des aspirations et attentes contradictoires, susceptibles de se cristalliser à tout instant en conflits ouverts »⁸⁵².

La convocation de la tripartite est en réalité un recours à une concertation baroque. La démocratisation des années 1990 en Afrique déclenche « passions et excès mais nourrit aussi

⁸⁴⁸ Jean Daniel Reynaud, « La négociation et la règle », *Pouvoirs*, n°15, 1980, p. 58.

⁸⁴⁹ Christophe Jaffrelot, (s.d.), *Démocraties d'ailleurs*, op.cit.

⁸⁵⁰ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Paris, Bordas, 1986.

⁸⁵¹ Michel Debré, « La nouvelle Constitution », *Revue française de science politique*, vol. 9, n°1, 1959, pp.8-17.

⁸⁵² Philippe Braud, *Sociologie politique*, op.cit., p.165.

réflexions et débats »⁸⁵³. Le pouvoir, en convoquant la tripartite, envisage atteindre plusieurs objectifs. Ceux les plus immédiats sont le retour au calme et la fin des « villes mortes ». La tripartite est en fait un substitut préférable à une aventureuse conférence nationale, beaucoup plus périlleuse pour le pouvoir. Elle rentre donc dans la logique d'émancipation conjoncturelle des institutions. Nous empruntons ici l'image de la palabre africaine pour montrer en fait que le pouvoir utilise la formule de large débat comme une stratégie pour satisfaire le besoin de démocratie qui s'exprime dans les rues.

Contrairement aux attentes de l'opposition exigeant une conférence nationale souveraine comme dans la plupart des États d'Afrique noire francophone, le pouvoir convoque une tripartite. Cette formule est préférée au regard des risques encourus et des bénéfices politiques à escompter. La surcharge évidente de l'agenda politique en même temps que ses contradictions entre les attentes économiques, sociales, politiques ou symboliques que suscite la rue, imposent des choix tactiques et même stratégiques de la part du pouvoir. La tripartite est en réalité un processus de désignation des interlocuteurs valables du pouvoir.

Les acteurs de cette rencontre sont l'opposition, la société civile et le pouvoir. Dès l'ouverture des débats le 30 octobre 1991, le gouvernement est clair sur sa position. Il appelle à un renoncement à la violence des rues et à un consentement à la conciliation, avant le 15 novembre de la même année, date limite des assises. La palabre, semble-t-il, cherche « moins à établir la justice que l'harmonie et l'unité »⁸⁵⁴. De son retour de sa tournée dans les dix provinces, le chef de l'État montre en réalité que le véritable pouvoir se trouve à Yaoundé, le siège des institutions et nulle part ailleurs. Il déclare à cet effet que : « Lorsque Yaoundé vit, tout le Cameroun respire »⁸⁵⁵. Cette déclaration faite à Yaoundé après avoir pris le pouls du pays profond et après avoir joué avec l'impatience des manifestants semble être un défi lancé à l'opposition qui ne brille plus que par ses dissensions intestines.

En acceptant de convier l'opposition et les représentants de la société civile, le pouvoir reconnaît implicitement que ces deux acteurs sont les interlocuteurs valables de la rue. Pour Braud, face à cette crise sociale, trois stratégies sont possibles : la dénégation, la négociation, ou la confrontation. Le gouvernement a recouru aux deux derniers modèles pour gérer la crise. Le pouvoir dénie le droit d'existence à l'opposition dans un premier temps. La stratégie suivante fut la confrontation. En usant de ses prérogatives de puissance publique, le pouvoir

⁸⁵³ Jacques Baguenard, *La démocratie, une utopie courtisée*, op.cit., p.5.

⁸⁵⁴ Herman Touo, op.cit., p.121.

⁸⁵⁵ Paul Biya, cité par Michel Barnock, *Le processus de démocratisation en Afrique : Le cas camerounais*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.66.

essaie de faire passer sa position en rejetant la convocation d'une conférence nationale souveraine.

L'emploi de la coercition afin de faire régner l'ordre social n'est pas en reste. La négociation est la dernière stratégie. Tout en sachant qu'elle est conditionnée par un rapport de force, le pouvoir attend que l'opposition se fissure avant de la convier à la table de négociation. L'affrontement amène l'opposition à reconnaître son incapacité à renverser le pouvoir. Celui-ci obtient la levée des « villes mortes » de l'opposition. La date des élections législatives est fixée unilatéralement par le pouvoir, qui est également le seul acteur à convoquer les « personnalités indépendantes » à prendre part à la palabre, et à présider les assises par l'entremise de son premier ministre, Sadou Hayatou. À travers son chef du gouvernement, le pouvoir est juge et partie dans cette entreprise. L'opposition affaiblie, l'objet politique de la tripartite est précisé : conduire aux élections. L'ordre du jour portait au départ uniquement sur l'examen du projet de loi sur les élections législatives et du projet de décret sur l'accès des partis politiques aux médias publics. Ce sont les forces politiques de l'opposition qui réussissent à imposer la réforme de la Constitution. Il s'agissait au fond, selon les termes d'Abel Eyinga, d'une « vulgaire opération gouvernementale visant non pas à résoudre les vrais problèmes, mais à créer tout simplement l'illusion d'une concertation »⁸⁵⁶. Cette proposition s'apparente à une tyrannie de l'offre gouvernementale qui use de la tripartite comme espace d'imposition de la position du pouvoir et de laboratoire de la décision publique. La mise en œuvre de cette politique publique s'insère dans la perspective de l'approche « top-down ». La dynamique des jeux de pouvoir permet au gouvernement de contrôler le changement social, de répondre à la problématique de la démocratisation en contrôlant le processus décisionnel et en mettant en œuvre un raisonnement alternatif à la crise. À travers la tripartite, le pouvoir obtient une soumission⁸⁵⁷ tacitement consentie par l'opposition et la société civile et évite par ricochet le déclin de l'institution⁸⁵⁸ présidentielle.

À l'analyse, l'autoritarisme avant la démocratisation appartient au registre de la domination traditionnelle. L'ouverture démocratique quant à elle s'accommode de la domination légale-rationnelle. Il ressort de ce contexte que de toute façon, le pouvoir structure la domination⁸⁵⁹ à travers les procédés de négociation.

⁸⁵⁶ Abel Eyinga cité par Fabien Eboussi Boulaga, *op.cit.*, p.97.

⁸⁵⁷ Robert -Vincent , Jean-Léon Beauvois, *La soumission librement consentie*, Paris, PUF, 1999.

⁸⁵⁸ François Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002.

⁸⁵⁹ François Chazel, « Pouvoir, structure et domination », *Revue Française de Sociologie*, n°24-3, 1983, pp.369-393.

Aussi, l'une des résolutions de la tripartite est la tenue des élections anticipées. Ce cheval de troie est mis en œuvre pour donner l'impression à l'opposition que si elle est majoritaire, elle pourra accéder au pouvoir. Au delà de toutes les chapelles politiques et de tous les enjeux en jeu dans la tenue de la tripartite, elle est célébrée comme le sacre du dialogue républicain.

La conduite aux élections, but primordial de la tripartite, passe ainsi par la révision constitutionnelle. Toutefois, la paix retrouvée, le pouvoir anticipe l'organisation des élections législatives et de l'élection présidentielle avant la refonte de la charte constitutionnelle. Les élections législatives du 1er mars 1992 connaissent le boycott du SDF qui comprend la supercherie du pouvoir. Le vainqueur de cette compétition électorale est le RDPC avec 88 sièges, suivi de l'UNDP, de l'UPC, et du MDR avec respectivement 68, 18, et 6 députés. Le RDPC n'a véritablement la majorité au parlement que grâce au MDR. L'image allégorique du lion et du rat renseigne sur ce lien de raison entre ces deux partis politiques. Le 11 octobre de la même année, une élection présidentielle se tient et le RDPC arrive en tête *in extremis* devant l'opposition, avec 39,9% contre 35,9% et 19,21% pour le SDF et l'UNDP. D'ailleurs, les partis de l'opposition contestent les résultats rendus publics par la Cour suprême.

À l'analyse, l'organisation de ces élections a le mérite de décrier le climat politique, de mettre sur pied un gouvernement de transition. La coalition avec certains partis politiques permet la mise en place d'une structure de coopération entre les égoïstes. La continuité paradoxale de l'État se fait par le pacte entre rivaux qui assure la fiction de celui-ci.

Pour le pouvoir, lorsqu'on parle de la tripartite, « il s'agit d'une démarche consultative, de concertation, apparemment dans un souci de consensus politique sur la règle électorale, et dans un souci d'apaisement »⁸⁶⁰. Bien plus, la tripartite reste dans « l'histoire comme un cadre de défoulement politique, d'expression de la poussée révolutionnaire, de canalisation de la contestation, pour la civiliser, l'émasculer, l'essouffler, et l'éteindre »⁸⁶¹.

Les consultations et les concertations menées par le gouvernement pendant le « large débat » posent les jalons de la modification constitutionnelle qui prend corps. Le préambule de la déclaration issue de la tripartite énonce à ce sujet que les participants à la rencontre ont fait le tour des problèmes devant conduire à l'adaptation de la Constitution de la République du Cameroun au processus de libéralisation et de démocratisation en cours dans notre pays.

⁸⁶⁰ Alain Didier Olinga, *La constitution de la République du Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2006, p.35.

⁸⁶¹ *Ibid.*, p.39.

La rencontre concernant les membres de l'opposition et le pouvoir débouche sur la résolution de la rédaction d'une nouvelle loi fondamentale. Celle-ci apparaît comme une supercherie politique de la part du gouvernement.

2- La production d'une nouvelle Constitution et l'instrumentalisation de l'argument juridique de la clause limitative du mandat présidentiel

Le pouvoir et la règle⁸⁶² sont inscrits dans une interdépendance incestueuse complexe. Le droit, principe d'organisation rationnelle, a nécessairement occupé une place privilégiée dans la mise en place des institutions étatiques. La norme juridique établit de fait également les rapports de pouvoir dans la société. Elle est un principe de légitimation et de domination avéré, car elle regorge d'une forte dose de symbolisme. Le droit fonde la domination que Weber appelle « rationnelle légale », la forme la plus répandue d'institutionnalisation du pouvoir dans les sociétés actuelles. Au jour d'aujourd'hui, la domination rationnelle légale semble substituée à celle dite traditionnelle. Toutefois, la domination charismatique travaille les perceptions du pouvoir dans bon nombre de sociétés. L'amour du chef et les logiques de conservation du pouvoir gouvernent parfois les choix des hommes. La question de l'alternance au pouvoir⁸⁶³ révèle des positions insoupçonnées quant à la modification de la Constitution. Le droit peut dès lors s'ériger en instrument de domination efficace. Le pouvoir crée donc le droit et le droit crée le pouvoir et la domination. Guy Rocher renforce cette idée en affirmant : « Le droit assure le fondement de la légitimité de l'État ; confère au droit son autorité et son prestige...La domination de l'État est sans cesse reproduite par le droit qui à la fois fonde l'État et en émane »⁸⁶⁴. Le droit peut peser aussi d'une manière bien plus subtile dans la balance des pouvoirs. Il peut servir à occulter le pouvoir réel, à garder dans l'ombre une domination effective. Si le droit révèle le pouvoir explicitement en le définissant, le distribuant ou le limitant, il peut aussi maintenir par son silence un ordre existant de rapports de pouvoir. La tripartite mène vers la révision de la loi⁸⁶⁵ fondamentale par le compromis, mais produit tacitement une domination symbolique forte. Celle-ci désigne « un complexe d'associations ou de mécanismes assurant la formation et la reproduction du consentement des dominés par une série de compromis divers. Souvent dénommée "légitimation",

⁸⁶² Erhard Friberg, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Ed. du Seuil, 1997.

⁸⁶³ Jean Louis Quermonne, *L'alternance au pouvoir*, Paris, PUF, 1988.

⁸⁶⁴ Guy Rocher, « Droit, pouvoir, domination », *Sociologie et Sociétés*, vol.XVIII, n°1, 1986, p.44.

⁸⁶⁵ Erhard Blankenburg, « La recherche de l'efficacité de la loi. Réflexions sur l'étude de la mise en œuvre (le concept d'"implementation") », *Droit et Société*, 2, 1986, pp.59-73.

“idéologie” ou encore “hégémonie”, cette dimension souligne l’importance décisive de l’adhésion des individus aux différentes formes de contrôle dans les sociétés modernes »⁸⁶⁶.

Le droit est donc une des formes les plus pures d'expression de la rationalité dans l'ordonnement des rapports sociaux. Il est le mode le plus rationnel d'institutionnalisation du pouvoir sous la forme de la domination; c'est en lui que la domination trouve sa légitimation la plus rationnelle. Les « dévots de la religion de la règle » lui vouent un culte aveugle dont la célébration est « courante parce qu'il se trouve au cœur du dispositif qui permet aux États-nations contemporains de fonctionner, et à leurs autorités de se légitimer »⁸⁶⁷. Le droit peut faire l'objet d'un usage pervers et sournois de la part des dépositaires du pouvoir politique sous des dehors apparemment irréprochables. La dynamique de transformation adaptative de l'ordre institutionnel peut permettre au politiste, d'analyser le processus de changement de la trajectoire d'une institution.

Suite à la tenue de ce qui s'apparente à la palabre africaine, une commission spécialement chargée de débattre de ce problème fut ainsi créée. Cette commission mettra à son tour sur pied un comité technique ayant pour missions principales de préparer les propositions relatives à cette réforme et de procéder à la programmation dans le temps des travaux y afférents. Le processus d'élaboration de la Constitution⁸⁶⁸ rentre ainsi dans une logique de réflexion complexe. La limitation du nombre de mandats présidentiels à deux, occupait une place de choix dans les préoccupations de ce comité piloté par Owona Joseph. L'écriture de la nouvelle Constitution se fait dans un contexte de dialogue, mais surtout dans une logique d'ouverture-fermeture.

Sachant que comme tout texte juridique, la loi fondamentale adoptée en 1996, en révision de la Constitution du 2 juin 1972, procède d'un contexte social et historique précis, d'une configuration complexe de rapports de force, il est nécessaire de relever que cette loi, est « l'aboutissement d'un processus relativement complexe et politiquement cahoteux, entamé pendant l'année 1991, une année charnière »⁸⁶⁹. La décrispation du climat politique est obtenue aux moyens de la ruse politique à travers la tripartite, objet de focalisation de l'attention des protagonistes après d'âpres négociations.

Le pouvoir use du temps, afin de laisser l'opposition se fissurer avant de matérialiser son entreprise de manufacture de la loi fondamentale. C'est le 17 mai 1993 que le chef de

⁸⁶⁶ Danilo Martucelli, « Figures de domination », *Revue Française de Sociologie*, n°45-3, 2004, p.469.

⁸⁶⁷ Pierre Fabien Nkot, *Les usages politiques du droit en Afrique, le cas du Cameroun*, Bruxelles, Bruylant, 2005, p.8.

⁸⁶⁸ François Xavier Mbomé, « Le processus d'élaboration de la constitution du 18 janvier 1996 », *Lex Lata*, n°30, septembre, 1996, pp.3-8.

⁸⁶⁹ Alain Didier Olinga, *La constitution de la République du Cameroun, op.cit*, p.31.

l'État met en place le comité technique chargé de faire des propositions pour la rédaction de la nouvelle Constitution. Le pouvoir mobilise la stratégie de cooptation des membres de l'opposition afin de fragiliser la coordination des partis de l'opposition. En effet, lors de la législature de 1992, le pouvoir, afin de jouir de la majorité à l'Assemblée Nationale, marchande avec le MDR de Dakolé Daïssala, qui entre d'ailleurs dans le gouvernement. Cette stratégie s'inscrit dans le répertoire de la cooptation de l'opposition déloyale par le gouvernement. Lors des manifestations condamnant le projet de révision de la Constitution en 2008, le pouvoir s'offre le service de certains partis dits proches du pouvoir, pour faire passer son projet. Il mobilise ainsi « les coalitions hétéroclites bâties pour propulser le fondateur-président du parti au pouvoir et y assurer son maintien »⁸⁷⁰. Il s'agit en fait d'un jeu à intérêt ou à motif mixte⁸⁷¹.

Malgré la diversité des courants sur la qualification de la Constitution du 18 janvier 1996, il est important de relever que le contexte politique mondial impose des mutations de la part des régimes politiques autoritaires. Selon Jean Gicquel, l'on est passé ainsi d'un présidentielisme absolu « négro-africain » à un présidentielisme allégé, à un sémi-présidentielisme.

Il n'est donc plus surprenant de constater que la norme suprême de l'édifice normatif du 18 janvier 1996 comporte de toute évidence des innovations majeures. Il s'agit de l'érection de l'exécutif, du législatif et du judiciaire en pouvoirs, la régionalisation de l'État et la création d'un conseil constitutionnel et d'une chambre des comptes à la cour suprême. Cependant, cette réforme constitutionnelle étouffe le séparatisme et encadre juridiquement de nouveaux clivages sociaux (minorité, allogène, autochtone etc.). La phobie du séparatisme attisée par la libéralisation amène les gouvernants à revoir leur considération du droit dans la gestion de la cité en constitutionnalisant le « Nous »⁸⁷². L'inflation normative produit ici la sécurité juridique du citoyen quelle que soit son origine. C'est pourquoi, Njoya Jean dit au sujet de la nouvelle Constitution : « En même temps qu'elle affirme l'indivisibilité de l'État et l'intangibilité de son caractère unitaire, elle assure de manière feinte la promotion des

⁸⁷⁰ Augustin Loada, « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », *Revue électronique Afrilex*, n°03/2003, p.148.

⁸⁷¹ Pour Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op.cit, p.24, Un jeu à intérêt ou à motif mixte intervient lorsque des situations où des composantes de coopération coexistent avec des composantes conflictuelles.

⁸⁷² Luc Sindjoun, « Identité nationale et révision constitutionnelle du 18 janvier 1996: comment constitutionnalise-t-on le "nous" au Cameroun dans l'État post-unitaire ? », *Polis/Revue Camerounaise de Science Politique*, n°1,1996, pp.10-25.

nouveaux clivages sociaux »⁸⁷³. Toutefois, l'élément qui retient davantage l'attention des acteurs politiques, c'est la clause limitative du mandat présidentiel à deux. Selon la métaphore d'Ismaïla Madior Fall, avec la démocratisation et la volonté de rompre avec la logique du chef d'État inamovible, « selon la règle du jeu, chaque président de la République ne dispose que de deux cartouches, et de deux seulement »⁸⁷⁴. Cette inversion du sens de l'évolution de la politique sous la prégnance des interactions stratégiques entre les acteurs réadapte la loi fondamentale du Cameroun en fonction du temps et montre que « derrière l'ordre apparent d'une hiérarchie des normes réfléchi et précisée, le désordre normatif s'installe et s'aggrave »⁸⁷⁵ progressivement.

Au sortir de la tripartite, l'une des revendications de l'opposition est la limitation du mandat présidentiel. Ce vœu est respecté, car selon l'esprit de l'article 6(2) de la loi du 18 janvier 1996, le président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une fois. Le verrouillage de la compétition électorale⁸⁷⁶ à deux mandats est la victoire que l'opposition obtient de la tripartite. Les protagonistes consomment la pomme de la discorde en fumant le calumet de la paix. Cette clause participe de la supercherie politique, puisque la loi constitutionnelle de 2008, révisant celle de 1996, évacue cette possibilité, car le président de la République est rééligible dorénavant autant de fois que le peuple le désire. La contrainte de la règle n'empêche aucunement que les acteurs politiques ne jouent avec elle. La configuration du jeu politique permet parfois aux occupants de certaines positions institutionnelles d'user de la règle constitutionnelle. La rédaction de la Constitution de 1996 ne ferme pas le jeu politique, bien au contraire, « elle ouvre les espaces et des points d'appui à de nouveaux jeux tactiques, fournit des armes inédites pour le combat politique »⁸⁷⁷. Dès lors, l'usage labellisé du concept « constitution » par les « entrepreneurs politiques » du pouvoir n'a pas pour objectif principal de respecter ou de faire respecter la Constitution, de trancher les débats doctrinaux ou de produire des principes juridiques. La tripartite qui produit cette loi fondamentale découle d'une émancipation conjoncturelle d'une institution. L'enjeu étant le

⁸⁷³ Jean Njoya, « La constitutionnalisation des droits des minorités au Cameroun : l'usage politique du droit et phobie du séparatisme », *Law and politics in Africa Asia and Latin America*, 2001, p.40.

⁸⁷⁴ Madior Fall Ismaïla, La condition du pouvoir exécutif dans le nouveau constitutionnalisme africain : l'exemple des États d'Afrique francophone d'Afrique subsaharienne, Thèse de Doctorat d'État en droit, Université Cheick Anta Diop, décembre 2001, p.276.

⁸⁷⁵ Rachel Vanneuville, « Les enjeux politico-juridiques des discours sur l'inflation normative », *Parlement(s)*, n°11, 2009/1, p.87.

⁸⁷⁶ Luc Sindjoun, « Le paradigme de la compétition électorale dans la vie politique: entre tradition de monopole politique, État parlementaire et État seigneurial », in *La Révolution Passive au Cameroun*, Dakar, Codesria, 1999(b), pp.269-330.

⁸⁷⁷ François Bastien, « Le droit saisi par la politique », in Jacques Lagroye, *La politisation, op.cit.*, p.374.

contrôle du jeu politique et social, la tripartite apparaît ainsi comme une zone contractuelle, vu les concessions faites par le gouvernement.

À l'analyse, le pouvoir puise dans son répertoire institutionnel pour taire la fureur populaire de la rue. Ceci est rendu possible par l'ingéniosité gouvernementale du pilotage de la mutation constitutionnelle par le haut. L'angoisse de castration du pouvoir passée, et après la mobilisation des peurs à l'égard de l'opposition et la tenue de la tripartite, les rapports de force désormais en faveur du pouvoir déteignent énormément sur la rédaction de la Constitution. Celle-ci entretient en fait « la vente de l'illusion politique » à l'opposition et la continuité de l'État par la Constitution en situation de crise. Toute cette entreprise participe également de la volonté de contournement du « coup d'État civil » qu'envisageait l'éventualité d'une conférence nationale souveraine. La perception de Sindjoun est éloquentes à ce sujet : « Les mutations constitutionnelles des années 1990 sont liées à des dynamiques sociopolitiques et peuvent être considérées comme des réponses institutionnelles aux demandes de démocratisation »⁸⁷⁸. En plus de ces formes de gestion de la conflictualité par le recours au droit et à la ruse, la régulation étatique du désordre se fait dans des répertoires d'action spécifiques lors des mouvements sociaux de 2008.

Face à la volonté du pouvoir de réviser la loi fondamentale, la rue y oppose une fin de non recevoir à ce projet. La crise alimentaire mondiale jette le feu aux poudres. Les dynamiques du dedans se jumèlent aux dynamiques du dehors pour servir d'entorse à l'élagage constitutionnel de la clause limitative du mandat présidentiel⁸⁷⁹, dans une logique de bifurcation garantissant une perpétuelle rééligibilité de celui-ci. La désirabilité ou la non désirabilité de cette clause fait jaillir des étincelles dans les rues.

Le contexte international de la crise alimentaire mondiale et de la vie chère a fait sauter le verrou de la frustration des citoyens qui gagnent la rue pour extérioriser leur ras-le-bol. Les violences politiques s'exerçant dans le champ politique camerounais sont appréhendées ici comme illustration des contraintes qui imposent de considérer la dynamique sociale dans la double perspective de « l'intérieur » et de « l'extérieur ». Le règne du désordre constaté en février 2008 est rendu possible par un procédé de succession d'événements du « dedans » et du « dehors » s'interpénétrant réciproquement. À la mobilisation des syndicats des transporteurs urbains et inter-urbains condamnant la hausse du prix du carburant, s'est

⁸⁷⁸ Luc Sindjoun, « Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : hypothèses théoriques et empiriques sur la paraconstitution », *Revue canadienne de science politique*, n°40/2, 2007, p.465.

⁸⁷⁹ André Tchoupie, « La suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels au Cameroun : Analyse de la bifurcation de la trajectoire d'une politique institutionnelle », *Revue Africaine des Relations Internationales*, vol.12, n°1&2, 2009, pp.5-37.

substituée une mobilisation de la rue. Le mouvement de mai 68 en France par exemple a permis la naissance d'une vaste révolte spontanée, de nature à la fois culturelle, sociale et politique, dirigée contre la société traditionnelle, le capitalisme, l'impérialisme et, plus immédiatement, contre le pouvoir gaulliste en place. Enclenchée par une révolte de la jeunesse étudiante parisienne, puis gagnant le monde ouvrier et pratiquement toutes les catégories de population sur l'ensemble du territoire, elle reste le plus important mouvement social de l'histoire de France du XX^e siècle.

Le chaos comme un effet de domino gagne les grandes villes du Cameroun. De Douala à Yaoundé, la rue grogne. Une explication peut tout de même être apportée à cette spirale de la violence qui met le Cameroun à feu et à sang : la crise alimentaire mondiale. Cet argument rejeté par le gouvernement au matin de gésine du mouvement social, est reconnu un an plus tard dans l'organe de presse⁸⁸⁰ de son parti, car il parle pour la première fois des émeutes de la faim. La crise alimentaire mondiale, qui frappe de plein fouet la planète terre, n'épargne pas le Cameroun. Cette situation mondiale impose donc une « reconnaissance du rôle joué par la dynamique du « dehors » dans les conjonctures de mutation sociale »⁸⁸¹. Les logiques du dehors expliquent également les raisons de la grève de la faim de 2008 au Cameroun. Réduire notre analyse au simple métabolisme national, le plaçant dans un espace dilaté et un temps contracté, ne faciliterait pas la transformation de la matière émeute en énergie canalisatrice de la production discursive par les enzymes des mots. Il convient donc de préciser que l'augmentation du prix du carburant à la pompe à l'échelle internationale a fortement influencé le prix des matières premières sur l'ensemble de la planète. Une lecture géopolitique peut également expliquer le changement social⁸⁸².

En inscrivant notre analyse dans le répertoire de troisième génération prenant en compte le « national-international » qui succède au mouvement « local-national », il ressort que l'événement déclencheur de l'externe est l'augmentation du prix du carburant et des denrées de premières nécessités. À l'interne, le projet de toilettage de l'article 6(2) relatif à la limitation du mandat présidentiel a mis le feu aux poudres.

Le mode populaire d'action politique est au cœur de l'interaction conflictuelle entre le pouvoir et la rue. À la violence provoquée par des grévistes soucieux de satisfaire leurs besoins vitaux d'alimentation, la violence d'État répond par les arrestations, les brimades, les

⁸⁸⁰ Lire à ce sujet, l'article de Siki Parfait, « Evaluation : Le gouvernement a compris et agi », in *L'Action*, n°653, du 25 février 2009, p.6.

⁸⁸¹ Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p.95.

⁸⁸² Pierre Janin, « Les émeutes de la faim : Une lecture géopolitique du changement social », *Politique étrangère*, n°2, 2009, pp. 251-263.

humiliations, qui vont de l'intimidation à la « brutalisation » des personnes arrêtées. Le conflit structurel marqué par la mésentente entre les différents syndicats, rejetant la levée du mot d'ordre de grève s'intensifie avec la conjoncture internationale de la crise alimentaire. La vérifiabilité du fait que « le conflit social se déclenche lorsqu'à une tension structurelle s'ajoute une tension conjoncturelle »⁸⁸³ est avérée.

Toutefois, les théories du « comportement collectif » développées par Neveu peuvent nous permettre de comprendre ce mouvement social général. En effet, celles-ci éclairent les mobilisations par une psychologie de la frustration sociale, la prise en compte du pouvoir explosif des aspirations et des désirs frustrés. Pour cet auteur, « les mobilisations ne sont pas des pathologies sociales mais ont leur rationalité »⁸⁸⁴.

En fait, pendant plus d'une dizaine d'années, à cause des P.A.S., la baisse drastique des salaires des fonctionnaires et le gel des recrutements dans la fonction publique, les camerounais ont consenti d'énormes sacrifices. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative P.P.T.E. par le Cameroun apparaît comme une lueur d'espoir pour le peuple. L'immobilisme étatique observé quand à une probable augmentation des salaires et le déficit de visibilité et de lisibilité de la politique de l'emploi frustrent les jeunes qui ne savent plus à quel saint se vouer. Selon la conception de Favre, les manifestations qui éclatent, sont appelées « initiatrices » et ont pour fonction majeure « d'imposer sur la scène politique avec le maximum de visibilité un enjeu ou un problème occulté par le jeu institutionnel »⁸⁸⁵. La frustration peut ainsi être présentée comme le carburant de la grève de la faim.

Une explication de cette situation est également rendue possible par les travaux de Ted Gurr⁸⁸⁶, qui semble l'un des manifestes les plus élaborés et le chant de cygne des travaux du « collective behaviour », celui-ci s'appuie sur la notion de frustration relative. Cette notion désigne un état de tension, une satisfaction attendue et refusée, génératrice d'un potentiel de mécontentement et de violence. L'hypothèse de Gurr consiste à voir dans l'intensité des frustrations le carburant des mouvements sociaux. Le franchissement collectif des seuils de frustration est à son sens la clé de tout grand mouvement social.

Le gouvernement œuvrant pour la conservation du pouvoir et ne prêtant que passablement une oreille attentive aux desiderata des populations en termes d'amélioration des conditions de vie et de développement de services sociaux essentiels, les manifestants profitent de l'aubaine que leur offre la grève des transporteurs pour descendre dans les rues de

⁸⁸³ Jean Juès, *La grève en France, op.cit.*, p.45.

⁸⁸⁴ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux, op.cit.*, p.42.

⁸⁸⁵ Pierre Favre, *La manifestation*, Paris, P.F.N.S.P.,1990, p.34.

⁸⁸⁶ Ted Gurr, *Why men rebel ?* Princetown, University Press, 1970.

Douala, Yaoundé, Bamenda, Kumba, Bafoussam et autres exprimer leur frustration. Le tintamarre des casseroles vides sert dès lors d'instrument de contestation du régime et de revendication d'un mieux-être. La révision constitutionnelle, débat de l'heure contrairement aux affirmations du chef de l'État sur la chaîne de télévision française France 24, quelque temps plus tôt, est aussi vigoureusement contestée.

En effet, sur la chaîne de télévision France 24, en parlant de la Constitution⁸⁸⁷, Paul Biya affirme :

...Les élections présidentielles camerounaises de 2011 sont certaines, mais je les considère comme lointaines. (...). Il y a d'autres urgences en ce moment. (...). Mais je laisse ceux qui veulent ouvrir ce débat. Parce que vous avez aussi des gens qui estiment que pour assurer la continuité, il faut que le Président se présente. Je laisse le débat se dérouler. (...) la Constitution pour le moment, ne permet pas un troisième mandat. Et je sais aussi que les Constitutions ne sont pas faites ne varietur. Le peuple lui-même détermine ce qui est bon pour lui. Nous sommes à l'écoute⁸⁸⁸.

Pourtant, dans le message qu'il a adressé à la nation le 31 décembre 2007, il ne fait pas la langue de bois en déclarant :

De toutes nos provinces, de nombreux appels favorables à une révision [de la Constitution] me parviennent. Je n'y suis évidemment pas insensible... Nous allons donc, dans cet esprit, réexaminer les dispositions de notre Constitution qui mériteraient d'être harmonisées avec les avancées récentes de notre système démocratique afin de répondre aux attentes de la grande majorité de notre population⁸⁸⁹.

Sous le regard du commandeur, la loi a des fonctions⁸⁹⁰ de rétablissement de la souveraineté au peuple. Cette entreprise de politisation⁸⁹¹ du droit enrichit les fortunes diverses de la démocratisation au Cameroun. La Constitution est ici comme une catégorie explicative de la vie politique et des rapports entre les acteurs politiques dans la conjoncture de démocratisation.

Malgré les manifestations de rue, le pouvoir maximise la répression pour réduire la grogne et faire passer la révision constitutionnelle. La « brutalisation » des manifestants par les forces de l'ordre envisage la restitution du monopole de la violence légitime au pouvoir.

⁸⁸⁷ Frédéric Lombart, « Fonction (s) et pratique (s) de la parole présidentielle- Quand le chef de l'État parle de la constitution », in colloque Rennes 1 sur « La parole en droit public », du 24-25 octobre 2013, organisé par Olivier Desaulnay.

⁸⁸⁸ Lire à ce sujet cette interview repris par le quotidien *Cameroon Tribune* n°8967/5166 du novembre 2007, pp.2-5.

⁸⁸⁹ Lire le quotidien privé *Mutations* n°2063 du 2 janvier 2008, p.15.

⁸⁹⁰ Michel Couderc, « Les fonctions de la loi sous le regard du commandeur », *Pouvoirs*, n°114, 2005, pp.21-37.

⁸⁹¹ Luc Sindjoun et Eric Mathias Owona Nguini, « Politisation du droit et juridisation de la politique: L'esprit socio-politique du droit de la transition démocratique au Cameroun », in *La création de droit en Afrique*, Paris, Karthala, 1997, pp.217-245.

La répression du désordre a une fonction cathartique. Il est aisé de constater qu'il est difficile de faire la politique en temps de disette. Cette raison peut amener à penser que « le jeu de l'État et celui des populations relèvent de calculs variés selon les situations »⁸⁹².

À l'analyse, le pouvoir fait montre pendant la grève de transporteurs et du processus d'emballage et d'enkystement de la violence, de la non maîtrise des négociations et d'un déficit de capacité d'anticipation sur le pouls des villes camerounaises. L'État chargé de gommer les disparités sociales et d'arrondir certaines frustrations est mis en crise. La fragmentation et l'atomisation de la société civile, l'augmentation des inégalités, l'exclusion et la marginalité sociale fragilisent le processus de démocratisation en provoquant des frustrations sources de violence. Huntington⁸⁹³ s'est d'ailleurs interrogé sur la démocratie en relation avec le bien être social et économique. Il déduit que pour l'effectivité de la démocratie, il est nécessaire que des préalables soient définis, sinon, elle sera dite prématurée. La mobilisation des forces de l'ordre pour faire régner l'ordre donne une nouvelle allure à la courbe des rapports entre le pouvoir et l'opposition.

La révision constitutionnelle consacrée par la restauration d'une perpétuelle rééligibilité du président de la République ici, a suivi un cheminement marqué par la prégnance des interactions stratégiques entre des acteurs. Ceux-ci se sont trouvés configurés de manière dynamique dans l'arène du jeu autour de la bifurcation de la trajectoire de la politique camerounaise en matière du nombre de mandats présidentiels suivant la désirabilité ou la non désirabilité de cette bifurcation.

PARAGRAPHE II : LES COMMUNIONS DE LA SOCIÉTÉ ÉCLATÉE : LE CULTURE DE L'UNITÉ NATIONALE PAR LES MOTS ET LE PÈLERINAGE DES PROVINCES

La politologie des rites s'inspire des pratiques et des cultes. L'affirmation de l'adhésion aux rites s'exprime par l'appropriation et la défense des codes d'initiation et d'appartenance au groupe. Le rituel peut autant préserver le consensus, maintenir l'ordre que construire des passions collectives diversement mobilisées. La démocratisation en Afrique en général et au Cameroun en particulier connaît des succès et des résistances⁸⁹⁴. La contribution africaine peut se percevoir à travers les conférences nationales. Ce modèle béninois a fait

⁸⁹² Jean Pierre Chrétien, « Les racines de la violence contemporaine », *op.cit.*, p.25.

⁸⁹³ Cité par Andréas Schedler, « Comment observer la consolidation démocratique », *op.cit.*, p.235, Il suggère que les niveaux de développement économique se traduisent effectivement en d'importantes contraintes et opportunités, autant pour l'instauration que pour la consolidation de la démocratie.

⁸⁹⁴ Babacar Guèye, « La démocratie en Afrique : Succès et résistances », *Pouvoirs*, n°129, 2009, pp.5-26.

florès dans plusieurs États d'Afrique francophone. La variabilité des résultats de ce phénomène est un fait. La stratégie offensive va consister à anticiper la revendication de la tenue d'une conférence nationale souveraine ou à réformer le système constitutionnel politique sous les pressions nationales.

L'entrée du Cameroun dans la galaxie des États démocratiques est la résultante d'une conjonction d'événements. La transition et les imaginaires politiques confèrent une certaine coloration au modèle camerounais. La réinvention des registres de mise en forme symbolique de l'institution présidentielle (A) ainsi que le gouvernement des âmes (B) puisent leur source dans la crise démocratique de 1990.

A/ LES REGISTRES DE MISE EN FORME SYMBOLIQUE DE L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE : LES ARTS DE GOUVERNER EN ACTE

L'avènement du multipartisme démystifie le pouvoir présidentiel et réactive les technologies du pouvoir. La symbolique politique et la politique symbolique construisent des symboles, des signes et même l'acte de symboliser. L'opération de communion se mène par la politique du symbole. La rhétorique du « bas », contestatrice du pouvoir, rivalise d'adresse avec celle du haut qui vise à décourager toute tentative de transformation de l'ordre social et à dissuader les desseins de prise du pouvoir. La fécondité des travaux de Foucault sur la biopolitique nous servira de boussole et de boîte à outils. Il s'agit de comprendre comment le président de la République s'approprie les arts et concepts de la « gouvernementalité » et de « biopouvoir »⁸⁹⁵ pour guider le peuple, assurer la continuité du processus démocratique en le canalisant et se maintenir au pouvoir. La socialisation⁸⁹⁶ se fait certes par les agents porteurs de ce processus comme l'école, la famille, les réseaux associatifs etc. ; mais l'État dans le cadre du Cameroun joue un rôle fondamental dans le but d'insérer des individus dans la société et leur intérioriser des normes et des valeurs spécifiques.

Les thèses de la mise en péril de la Nation, à travers le culte de l'unité nationale et celles de pratiques des passions positives communes, nourrissent les logiques de rhétorique réactionnaire⁸⁹⁷. Les usages du registre de la légalité et de la continuité expliquent le recours au culte de l'unité nationale et de la paix (1) dans le processus de socialisation du peuple,

⁸⁹⁵ Selon Michel Foucault, le biopouvoir est un type de pouvoir qui s'exerce sur la vie: la vie des corps pour les discipliner et celle de la population pour la contrôler. C'est dans la perspective de Nadine Machikou que nous utiliserons cet auteur. Pour elle, « La découverte de Michel Foucault, mais aussi son encouragement généreux de considérer son œuvre comme une boîte à outils, est un tournant dans notre travail », Lire Nadine Machikou, *Les chemins de l'État observateur. Contribution des observatoires régionaux de santé*, Thèse de doctorat de Science politique, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2009-2010, p.108.

⁸⁹⁶ Annick Percheron, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

⁸⁹⁷ Albert O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1991.

tandis que la religion et l'anoblissement du président de la République par les titres traditionnels consacrent le recours au registre du sacré (2).

1-Le culte de l'unité nationale et de la paix : les usages du registre de la légalité et de la continuité

L'unité nationale au Cameroun est perçue de manière générale comme un concept structuré et structurant dans le processus de construction de l'identité nationale. L'expérience de l'histoire⁸⁹⁸ des concepts ou *Begriffesgeschichte* éclairera la lanterne du chercheur dans le processus de compréhension de l'unité nationale au Cameroun. Les arts de faire⁸⁹⁹ politiques inscrivent ce concept au cœur du continuum historique et politique. Ce concept directeur rend compte de l'histoire constitutionnelle et politique du Cameroun en prenant en compte le facteur des trajectoires qui peuvent être rectilignes ou modifiées par des bifurcations conjoncturelles. L'unité nationale se meut dans une configuration complexe, animée par l'idéologie de la construction de la Nation dans un espace public pacifié. La spécificité de la politique camerounaise et de l'édification de son État peuvent se lire également à travers le processus de construction de l'identité collective⁹⁰⁰. Nous ne nous encombrerons pas des théories sur la conception allemande ou française de la Nation que développent Renan et Ficht, mais nous nous intéresserons au rôle de l'unité nationale, ses usages et ses transformations dans le champ politique et les institutions⁹⁰¹ camerounaises.

L'unité nationale ne sera pas comprise ici, dans une perspective rigide, mais dans une logique dynamique, étant entendu qu'elle nous permet « de penser l'unité comme un état d'équilibre instable que le centre politique s'attèle à construire sans pour autant atteindre l'optimum de cohésion relevant d'une fiction philosophique »⁹⁰². Il s'agit d'une catégorie idéologique mobilisée par le pouvoir dans la logique de construction d'un ordre politique idéalement homogène en dépassant les différences objectives entre les communautés ethniques, linguistiques et culturelles.

L'établissement de l'ordre politique nouveau, du fait de la démocratisation, est le produit du discours révolutionnaire et de la rhétorique réactionnaire. La force et la pertinence de la libre parole confèrent à la démocratisation une vertu libératrice. Rendre compte de ce glissement ne signifie pas identifier ou localiser « l'ordre » ou le « désordre » ici et là, mais de

⁸⁹⁸ Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Seuil, 1997.

⁸⁹⁹ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Union Générale d'Édition, 1980.

⁹⁰⁰ Josetxo Beriain, « La construction de l'identité collective dans les sociétés modernes », in Beriain J. et Lanceros P., (Dir.), *Identités culturelles*, Bilbao, Université de Deusto, 1996, pp.13-43.

⁹⁰¹ Michael Douglas, *Comment pense les institutions*, Paris, La Découverte, 1999.

⁹⁰² Jean Njoya, *op.cit.*, p.16.

comprendre comment « la contestation et l'ordre établi ont voulu faire la loi »⁹⁰³ dans le contexte de conjoncture critique.

Les discours prononcés par les présidents de la République dénotent un travail symbolique d'investissement émotionnel sur le symbolisant unitaire surchargé de sens. Ahidjo rappelle par exemple que « Le Cameroun avec ses peuples divers constitue un immense réservoir d'avenir, à condition que chacun de ses enfants se sente Camerounais d'abord, s'imprègne sans cesse de la mystique de l'unité... »⁹⁰⁴. Entre 1982 et 2000, 3004 unités de numérations au répertoire unitaire ont été identifiées par le professeur Njoya dans les 57 textes sélectionnés sur les 114 discours du président Biya. Le président de la République qui insiste sur le caractère impérieux de l'unité nationale précise par exemple que celle-ci « implique que les Camerounais sont d'abord Camerounais avant d'être Bamiléké, Ewondo, Foulbé, Bassa, Boulou, Douala, Bakweri, Baya ou maka »⁹⁰⁵. En dénonçant les risques de repli identitaire de certaines communautés, le président de la République bat en brèche l'idée selon laquelle « l'animal social, l'individu recueille d'amples bénéfices psychologiques dans le fait de s'identifier à des groupes et d'afficher avec eux sa solidarité »⁹⁰⁶. Il tente dans cette posture d'éviter le déclin du sentiment national et de laisser le peuple succomber aux sirènes de l'extrémisme xénophobe. Le président de la République exprime de ce fait une passion débordante pour le peuple pourtant teintée d'une exigence stratégique. À travers les expressions « Débattons, ne combattons pas », « Nos enfants », le président inscrit sa parole dans la perspective du futur et la légalité. Pourtant, la continuité au pouvoir semble être aussi un souci majeur. Tous ces marquages unitaires du registre discursif présidentiel sont produits par les technologies de violence symbolique d'imposition et d'inculcation de l'unité nationale dans les consciences et représentations. La mémoire discursive sur l'unité nationale au Cameroun insiste sur le mode d'existence des énoncés condamnant le séparatisme et encourageant la paix et la coexistence pacifique entre les communautés. La mémoire externe informe sur la filiation des discours antérieurs tenus dans d'autres configurations historiques, mais encensant la mystique de l'unité nationale, tandis que la mémoire interne ravive la flamme du vouloir-vivre ensemble en magnifiant les efforts faits dans ce sens. Les discours présidentiels sur l'unité nationale s'apparentent à des rites génétiques⁹⁰⁷ qui enfantent,

⁹⁰³ Michel de Certeau, « Pour une nouvelle culture. Le pouvoir de parler », *Etudes*, Tome 408, n°5, 2008, p.634.

⁹⁰⁴ Ahmadou Ahidjo, *Contribution à la construction de l'unité nationale*, Paris, Présence Africaine, 1964, p.18.

⁹⁰⁵ Paul Biya, *Message du Renouveau*, 1986, p.237.

⁹⁰⁶ Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand colin, 2007, p.320.

⁹⁰⁷ Au sens de Dominique Maingueneau, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga, 1984, p.50, un rite génétique désigne les activités plus ou moins routinisées, verbales et non verbales, d'élaboration d'un type de texte déterminé. Cette notion permet donc de souligner que la spécificité d'un genre de discours ou d'un

nourrissent et protègent la Nation. Le raisonnement par autorité oriente la production de cette parole.

L'habitus unitaire apaise les désidératas de la pluralité ethnique, tout en construisant la socialisation à travers la sédimentation d'une conscience nationale partagée par les indigènes évolués⁹⁰⁸. Les festivités du 20 mai célébrant l'unité nationale, quoique diversement interprétées, l'évolution du drapeau⁹⁰⁹ et de l'hymne⁹¹⁰ national camerounais sont également des éléments pouvant enrichir l'analyse.

La « révolution passive »⁹¹¹ au Cameroun a renforcé ce processus en précisant dans la nouvelle loi fondamentale que « le président de la République incarne l'unité nationale ». Ce marquage normatif cimente la mystique de l'unité nationale en oignant symboliquement le chef de l'État de l'onction constitutionnelle. Toutefois, la Constitution du 18 janvier 1996 crée des clivages identitaires à travers les concepts d'autochtones, d'allogènes, en voulant assurer la protection des minorités⁹¹². Le façonnement des identités, à travers la constellation des appartenances⁹¹³, contribue ici à capitaliser l'impact de l'unité nationale sur les institutions publiques⁹¹⁴. En tant que mythe socio-politique, l'unité nationale est sans cesse « réinvestie et redéfinie par les acteurs socio-politiques en fonction des contextes, des enjeux et même des jeux »⁹¹⁵. Le poids structurant de l'habitus unitaire sur la production et la reproduction des institutions permet de comprendre comment l'unité nationale s'est imposée et s'impose aux acteurs politiques. Les instruments juridiques, les discours et les symboles sont révélateurs de la naturalisation de ce concept dans l'espace camerounais.

L'institution est « un acte de magie sociale qui peut créer la différence *ex nihilo* ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, exploiter en quelque sorte des différences

positionnement porte aussi sur les pratiques qui sont en amont d'eux. Au Cameroun, le discours présidentiel est contraint par le rite génétique de l'unité nationale.

⁹⁰⁸ Janvier Onana, *Le sacre des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique*, Chennevières-sur-Marnes, Dianola, 2004.

⁹⁰⁹ Auguste T. Nguelietou, « Les drapeaux des États africains : Symbolique et usages », *Politea*, n°9, Bordeaux, 2006, pp.311-339.

⁹¹⁰ Hinrich Hudde, « Comment la Marseillaise devint femme », *Mots Les Langages du Politique*, n°70, 2002, pp.29-42.

⁹¹¹ Ce concept renvoie à une situation où aucune formation sociale et politique ne disparaît, dans la configuration ou situation de crise, mais trouve encore place pour un mouvement progressif ultérieur.

⁹¹² Alain Didier Olinga, « La protection des minorités et des populations en droit public camerounais », *R.A.D.I.C.*, n°10, 1998, pp.271-291.

⁹¹³ Alain Dieckhoff, (dir.), *La constellation des appartenances*, Paris, PFNSP, 2004.

⁹¹⁴ Augustin Kontchou Kouomegni, « Idéologie et institutions politiques : l'impact de l'unité nationale sur les institutions publiques de l'État camerounais », in Gérard Conac (dir.), *Dynamiques et finalités des Droits africains*, Paris, Economica, 1980, pp.442-464.

⁹¹⁵ Serge Paulin Akono Evang, « L'unité nationale au Cameroun comme concept directeur », *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, n°7, 2010, p.132.

préexistantes »⁹¹⁶. Cette perception bourdieusienne semble valide dans le cadre des compétitions électorales. Dans le cadre de la consolidation de l'État, l'institution entend fédérer les différences afin d'assurer la paix et l'unité nationale. La mobilisation discursive de la symbolique unitaire du président de la République se construit sur la base de la redondance thématique et l'inculcation de l'ordre unitaire du « vouloir vivre collectif ». La Nation⁹¹⁷, entre la société écartelée par les velléités séparatistes, rêve d'un État démocratique.

À l'observation du grand périple provincial du président de la République et de ses discours, il ressort qu'il s'adresse au peuple en mettant en spectacle l'identité nationale⁹¹⁸, la paix et l'unité nationale, en condamnant le désordre. Bien plus, l'unité nationale constitue une force inspiratrice de l'encadrement juridique des mutations politiques. Le rapport entre la société civile et la construction nationale⁹¹⁹ peut être mesuré pendant la démocratisation. La mutation constitutionnelle de 1996 impose juridiquement la marque unitaire et assure l'édification de la Nation⁹²⁰. La mystique de l'unité nationale bâtit l'idéologie politique⁹²¹ que le Renouveau entretient par la parole du président de la République. La Nation camerounaise est parfois encensée dans les discours qui marquent la réalité de la fiction⁹²² politique.

Bien plus, comme concept structurant, l'unité nationale est sujette à diverses formes d'appropriation et d'instrumentalisation. L'unité nationale peut s'affirmer comme une rente qui procure des gains à ses usagers. Sa sacralisation discursive et normative confère à son manipulateur des « super-pouvoir » dans le contrôle des émotions, en lui accordant des marges de manœuvre considérables. La formule de Ngalasso est expressive à ce sujet :

Les mots ont donc un pouvoir et d'abord celui de dire, de vouloir dire, de signifier. Les mots disent toujours les choses ou les concepts qu'ils désignent par convention sociale, ce qui constitue leur contenu sémantique fondamental. Mais, bien souvent, ils veulent dire ce qu'on veut bien leur faire dire, ce qui constitue leur valeur contextuelle ou situationnelle. Les mots n'ont pas de signification, comme chacun sait, ils n'ont que des sens que leur octroie celui qui les emploie en fonction de son appartenance sociale de pouvoir. En cela, les mots sont objets de multiples manipulations, de divers réglages de sens⁹²³.

⁹¹⁶ Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *op.cit.*, p.59.

⁹¹⁷ Gil Delannoi, « La nation entre la société et le rêve », *Communications*, n°45, 1987, pp.7-15.

⁹¹⁸ Sarah Andrieu, « La mise en spectacle de l'identité nationale. Une analyse des politiques culturelles au Burkina Faso », *Journal des anthropologues*, 2007, pp.89-103.

⁹¹⁹ George Mc Call J., « Ce que nous avons appris sur la construction nationale et la société », *Revue Internationale de Science Sociale*, n°192, 2007/2, pp.173-186.

⁹²⁰ Victor Le Vine T., « Edification nationale et politique informelle », *Revue Internationale de Science Sociale*, n°192, 2007/2, pp.277-284.

⁹²¹ Emma Yéo O., *Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire. Une analyse du discours politique sur l'identité nationale*, Codesria, Dakar, 2012.

⁹²² Louis Pinto, « Une fiction politique : la nation », *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, vol.64, 1986, pp.45-50.

⁹²³ Musanji Ngalasso Mwatha, « Démocratie : le pouvoir des mots », *Politique Africaine*, n°64, 1996, p.10.

En analysant les discours sur la Nation, nous comprenons aisément que l'impact de l'unité nationale sur les institutions publiques de l'État camerounais est réel. Le droit public⁹²⁴ camerounais est dès lors un véritable instrument pour cerner les comportements politiques. Ainsi, à travers les doubles approches factualistes et symboliques de l'unité nationale, il est possible « de saisir le politique comme une activité symbolique et stratégique qui se fait avec des mots et des actes pour l'opinion ou influencer la perception de la réalité afin de produire des effets de croyance »⁹²⁵.

2- Le recours au registre du sacré : anoblissement par les titres traditionnels et la mobilisation de la religion

La part du sacré⁹²⁶ dans la construction du social est d'une évidence relative. Le sacré et le politique contribuent conjointement à l'entretien de l'ordre établi. Pour Balandier, « sacré et politique mettent en cause des forces complémentaires et antithétiques dont la *concordia discors* fait un facteur d'organisation et reposent ainsi sur une double polarité : celle du pur et de l'impur, celle du pouvoir "organisateur" (et juste) et du pouvoir "violent" (et contraignant et contestant) »⁹²⁷.

Les travaux de Durkheim renforcent cette évidence, en traitant des formes élémentaires de la vie religieuse⁹²⁸. Les sociétés africaines partagent intimement des valeurs avec le sacré. Il est donc difficile de traiter du sacré en Afrique avec le politique, sans s'en référer à une certaine revanche des sociétés africaines⁹²⁹ dans la compréhension de ce registre. Même dans les sociétés africaines dites acéphales, il existe des mécanismes de fonctionnement qui répartissent la division du pouvoir et accordent une part belle au sacré. Les titres traditionnels, accordés aux hommes qui se sont socialement et traditionnellement distingués, renforcent cette idée.

Il est également possible d'expliquer la configuration des systèmes politiques particuliers, par référence à la religion ou à travers les comportements politiques⁹³⁰, par référence aux attitudes religieuses des hommes. L'usage emblématique du religieux dans la

⁹²⁴ Augustin Kontchou Kouomegni, « Le droit public camerounais, instrument de construction de l'unité nationale », *R.J.P.I.C.*, n°4, pp.415-440.

⁹²⁵ Serge Paulin Akono Evang, *op.cit.*, p.142.

⁹²⁶ Bernard Lamizet, « Sémiotique du sacré », *Journal for Communication Studies*, vol.4, n°2(8), 2011, pp.47-57.

⁹²⁷ Georges Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1984, p.127.

⁹²⁸ Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1961.

⁹²⁹ Jean François Bayart, « La revanche des sociétés africaines », *Politique Africaine*, n°11, Octobre 1983, pp.95-127.

⁹³⁰ Guy Michelat, Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, PFNSP, 1987.

mobilisation politique est avéré. La fonction politique des églises⁹³¹ au Cameroun est constatée. Aussi, la construction des religions charismatiques au service du pouvoir ne relève pas d'une immaculée conception du régime de Biya. En effet, sous le régime du premier président Ahidjo, l'islam⁹³² servait de tremplin social et politique pour plusieurs groupes ethniques⁹³³ du Nord Cameroun. L'anthroponymie permet ainsi de comprendre les usages politiques du nom. Le changement d'identité est une ressource stratégique importante pour ces acteurs. L'expansion de l'islam dans cette partie s'apparente à une manœuvre politicienne qui visait l'homogénéisation des comportements et pratiques afin de constituer un bloc indispensable dans le jeu politique national. Il semble que le président Ahidjo a « cherché une assimilation par soumission des populations non peuhl et non islamisées du Nord à l'hégémonie foubé afin de présenter un Nord d'apparence homogène face à un Sud dont il reconnaissait fort bien les divisions »⁹³⁴.

Au Cameroun, aux premières heures de la démocratisation, l'église entre en politique⁹³⁵. Le pouvoir politique a recours à cette institution pour orienter les esprits. Dans ce nouveau contexte de démocratisation, l'homélie est dite dans les églises⁹³⁶ pour extirper les démons de la division et du multipartisme au Cameroun. Cette entreprise relève d'une promotion gouvernementale d'un œcuménisme théâtral. Malgré la généralisation de la contestation, le pouvoir organise la canalisation de la démocratisation. L'orchestration de la kyrié ou du pardon se fait au sein de la tripartite qui apparaît comme l'autel sur lequel les appétits égoïstes et les relents de la division sont sacrifiés. La production de la nouvelle loi fondamentale peut s'apparenter à l'eucharistie où le pain de la paix et le vin de l'unité nationale sont consommés. Désormais, le crédo de la limitation du mandat présidentiel est repris en chœur par les acteurs politiques du bas. La démocratisation permet ainsi la

⁹³¹ Jean François Bayart, « La fonction politique des églises au Cameroun », *Revue Française de Science Politique*, 23^e année, n°3, 1973, pp.514-536.

⁹³² Lire à ce sujet Fred Constant, « Religion, ethnicité et politique en Caraïbes », *Revue française de Science Politique*, 44^e année, n°1, 1994, PP.133-148 et Daniel Rivet, « Le couple religion et politique en islam méditerranéen au regard de l'islamologie », *Revue d'histoire*, 2004/2, n°82, pp.31-42.

⁹³³ Ce constat amène à comprendre dans cette partie septentrionale la prépondérance des noms tels qu'Amadou Jacques, Bouba Pascal, Adoum Jean etc. Ceux-ci usaient des patronymes à consonance musulmans pour bénéficier de certains avantages. Lire à ce sujet, Clément Steuer, « S'approprier un nom pour occuper un espace. Le parti du centre en Egypte », *Mots, les langages du politique* n°101, 2013/1, pp.113-126 ou Michelle Lecolle, Marie-Anne Paveau et Sandrine Reboul-Touré, « Les sens des noms propres en discours », *Carnets du Cediscor*, n°11, 2009, pp.9-20.

⁹³⁴ Maurice Kamto, « La nation camerounaise : création administrative ou réalité historique ? », *Ethnies et développement national*, C3/CRAC, pp.224-234.

⁹³⁵ Sylvain Urfer, « Quand l'église entre en politique », *Politique Africaine*, n°52, décembre 1993, pp.31-39.

⁹³⁶ Lova Rabary-Rakotondravony, « Église et État dans le nouveau contexte de la démocratisation. Le cas de Madagascar », *Friedrich Ebert Stiftung*, Octobre 2013.

régulation du jeu politique, à travers la clause limitative du mandat présidentiel. Le culte de la règle, au sens de l'opposition rendrait possible l'alternance au sommet de l'État.

Loin de son rôle traditionnel, l'église se retrouve dans la tourmente politique⁹³⁷. En effet, les messes d'exorcisation du multipartisme sont organisées à Yaoundé, les chants du monopartisme sont entonnés pour le compte du pouvoir, afin de chasser les mauvais esprits qui sèment violence et désordre. Le cierge démocratique brûle ainsi sous le contrôle du pouvoir. L'église travaille dans ce contexte sur le cœur⁹³⁸ de ses ouailles. Au-delà des âmes, les corps et les esprits sont purifiés des affects⁹³⁹ négatifs.

La relation politique et religion⁹⁴⁰ n'est aucunement incestueuse. L'histoire de la religion catholique et la royauté témoignent de ce rapport que le temps n'a jamais véritablement gommé. Toutefois, avec la démocratisation, ce lien est déconstruit par les principes de laïcité⁹⁴¹, mais entretenu subrepticement par les mécanismes de la politique informelle. De plus en plus, dans les sociétés démocratiques, la religion apparaît comme un problème politique⁹⁴².

Les défis de l'alternance démocratique⁹⁴³ en Afrique ne s'encombrent pas de principes de laïcité qui semblent orienter les États qui font le distinguo entre politique et religion. La classification d'Akindès sur la transition démocratique en Afrique qui relève la démocratisation par l'évitement, par à « coup », par les armes, par voie de conférence nationale, peut être enrichie. Il est possible de parler de la démocratisation par voie de religion. La démocratisation institue presque partout des régimes de passions⁹⁴⁴. La spécificité des pouvoirs africains⁹⁴⁵ lui attribue quant à elle des contenus et valeurs originales.

Pour mieux comprendre la rationalité de la tradition et du pouvoir moderne, il est possible de cerner le processus d'anoblissement des hommes politiques par des titres traditionnels. Le chercheur doit, dans son analyse, dépasser ces titres honorifiques qui leur confèrent des qualités et considérations spécifiques dans la société. Dans la plupart des provinces dans lesquelles le président s'est déplacé, il lui a été donné des titres traditionnels.

⁹³⁷ Ariane Bonzon, « Les églises dans la tourmente politique », *Politique Africaine*, n°48, 1992, pp.58-66.

⁹³⁸ Jean Didier Vincent, *Le cœur des autres. Une biologie de la compassion*, Paris, Plon, 2003.

⁹³⁹ Françoise Héritier et Margarita Xanthakou (éds.), *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2004.

⁹⁴⁰ Paul Valadier, « Permanence du théologico-politique et religion, de nouvelles donnes », *Recherches de Science Religieuse*, tome 94, 2006/4, pp.547-570 ou Bertrand Chung, « Politique et religion en Corée du Sud », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol.32, n°1, 2001, pp.85-110.

⁹⁴¹ Michel Wierviorka, « Laïcité et démocratie », *Pouvoirs*, n°75, Novembre 1995, pp.61-71.

⁹⁴² Paul Dumouchel, « La religion comme problème politique », *Revue du Mauss*, n°22, 2003/2, pp.236-247.

⁹⁴³ Théodore Holo, « Les défis de l'alternance démocratique », Communication à la conférence internationale sur les défis de l'alternance démocratique, Bénin, février 2009.

⁹⁴⁴ Isabelle Sommier, *Les dimensions émotionnelles du politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

⁹⁴⁵ Jean François Médard, « La spécificité des pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n°25, 1983, pp.4-22.

Dans sa région d'origine le Sud par exemple, il est affublé du titre traditionnel de “*Nom Ngui*” ; au Nord-Ouest de “*Fon des fons*” ; au Sud-ouest, il est appelé “*Naliomo Nfon Mbwog*”. Il s'agit de la sacralisation du pouvoir présidentiel et de son titulaire. Le déploiement du discours présidentiel en progression concentrique appartient à une géopolitique discursive qui se meut dans l'espace de la parenté et dans la logique de la sublimation des potentialités anthropologiques des zones rebelles. Tous ces titres l'intègrent dans la cosmogonie de ces peuples qui le reconnaissent comme un chef, un guide⁹⁴⁶.

La plupart des États conservent toujours quelques caractères de l'église, de la religion⁹⁴⁷, même lorsqu'ils se situent au terme d'un long et sinueux processus de laïcisation. L'un des principes de l'assise sacrée du pouvoir est le fait que « le pouvoir est sacralisé parce que toute société affirme sa volonté d'éternité et redoute le retour au chaos comme réalisation de sa propre mort »⁹⁴⁸.

Face au pouvoir de la rue déchaînée, l'on peut appréhender le sacré comme une des dimensions du champ politique dont « la religion peut être un instrument du pouvoir, une garantie de sa légitimité, un des moyens utilisés dans le cadre des compétitions politiques »⁹⁴⁹. Pour combattre la protestation publique, Dieu et la ruse sont mobilisés⁹⁵⁰.

À l'analyse du rapport politique et sacré, la société camerounaise, comme les autres sociétés africaines et même occidentales, n'évolue pas en marge de la réalité. Elle connaît aussi l'extension du domaine du sacré⁹⁵¹. La démocratisation trahit le lien incestueux entre pouvoir et religion. Le pouvoir s'appuie sur la religion, comme la religion entretient la toute puissance du pouvoir à travers son contrôle des esprits. La démocratie à épithète⁹⁵² s'enrichit au Cameroun de la démocratie religieuse.

⁹⁴⁶ En Ouganda par exemple, les Nyoros recourent au titre de «*Mahamo* » pour désigner le pouvoir qui permet au souverain d'entretenir l'ordre convenable, tandis que les Tiv du Nigéria usent du concept de «*Swèm* » pour l'individu qui leur apporte l'harmonie, le bien, la vérité. Les Mossi du Ghana parlent de «*Nam* ».

⁹⁴⁷ Murindwa-Rutanga, *Politics, Religion and power in the Great Lakes Region*, Dakar, Codesria, 2011.

⁹⁴⁸ Georges Balandier, *Anthropologie politique, op.cit.*, p.119.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p.137.

⁹⁵⁰ Jérôme Lafargue, « Dieu et la ruse ont la parole. La protestation publique au Kenya et en Zambie », *Politique Africaine*, n°64, 1996, pp.41-52.

⁹⁵¹ Stéphane Dufour et Jean Jacques Boutaud, « Extension du domaine du sacré », *Questions de communication*, n°23, 2013, pp.7-30.

⁹⁵² David Collier, Steven Levitsky, “Democracy with adjectives: Conceptual innovation in Comparative research”, *World Politics*, vol.49, n°3, 1997, p.430.

B/ CONSTRUCTION ET FONCTIONS DE LA SYMBOLIQUE POLITIQUE : LE GOUVERNEMENT DES ÂMES

La mise à l'épreuve du contrat social camerounais⁹⁵³ déstructure le symbole politique du concept pivot en vigueur depuis l'indépendance : l'unité nationale. L'effectivité de la transformation de l'exercice du pouvoir fissure les technologies de contrôle et de surveillance des individus. Les concepts de désordre, de violence, de discipline, reconfigurent l'espace public et le champ politique. Aussi les arts de gouverner s'expriment-ils par les concepts de gouvernementalité et de biopolitique.

Dans le cadre de ce travail, il s'agira de questionner le discours avec Foucault⁹⁵⁴. La réflexion sur la discursivité permet au chercheur d'appréhender la formation discursive dans son homogénéité et son hétérogénéité afin de mieux analyser le régime d'inter-discursivité, le parcours et le dispositif discursif des acteurs politiques.

Le concept de gouvernementalité, cher à Foucault, sera implémenté dans ce travail. En effet, pour cet auteur, ce néologisme qui enrichit le champ lexical des langages politiques saisit et signifie la matérialité étatique en marquant la volonté de s'attacher aux pratiques de l'État, plus qu'à sa théorie ou à son essence. Le gouvernement est pour lui un « substantif fonctionnant comme un verbe transitif direct : le gouvernement des autres ou le gouvernement de soi...La gouvernementalité exclut tout épithète »⁹⁵⁵. Ce concept nous permettra de cerner comment les acteurs sociaux produisent leur identité en se fondant sur la distinction de leurs pratiques discursives. Bien plus encore, il nous aidera à analyser le lien entre le gouvernement des âmes et le dressage des individus. Il s'opère avec la démocratisation une sorte de « *tectopolitique* » qui renvoie au chamboulement de l'ordre normal de la morphologie de la structure de la politique. Les voyages présidentiels dans une logique de pèlerinage dans les provinces (1) ainsi que le dogme du football comme inculcation d'une nouvelle religion (2), retiendront notre attention dans l'analyse de l'ingénierie de la construction et de la symbolique politiques du gouvernement des âmes. Ceci, étant entendu que la biopolitique⁹⁵⁶ est une prise de pouvoir sur le corps individuel et sur l'homme espèce. Elle est liée conceptuellement de manière interne avec le « biopouvoir ».

⁹⁵³ O'Brien Cruise, « Contrat social sénégalais à l'épreuve », *Politique Africaine*, n°45, 1992, pp.9-20.

⁹⁵⁴ Roselyne Ringoot, « Questionner le discours avec Michel Foucault. Actualisations théoriques et actualité éditoriale », *Mots Les Langages du politique*, n°94, 2010, pp.199-207.

⁹⁵⁵ *Ibid.*, p.202.

⁹⁵⁶ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, 2004.

1-Le pèlerinage dans les provinces : le pouvoir présidentiel en représentation ou la fabrique des mots fromages.

Les travaux de Foucault sur la « gouvernementalité » apparaissent ici comme un pourvoyeur d'outils à piocher dans les mots du président de la République en déplacement. Nous travaillerons avec Foucault⁹⁵⁷ afin de mieux cerner les voyages présidentiels en province en temps de crise. Il ne s'agit pas pour nous de présenter le président de la République en voyageur⁹⁵⁸, encore moins de l'étude de l'histoire des voyages⁹⁵⁹ du président Biya, mais de comprendre les usages psychologiques du leadership en déplacement dans la perspective de la biopolitique. Ceci étant entendu que le biopouvoir peut être décrit comme un intérêt inédit et systématique du pouvoir pour le vivant.

Dès le 28 août 1991, après son discours prononcé à l'Assemblée Nationale le 27 juin de la même année, rejetant la tenue d'une conférence nationale souveraine, le président de la République entreprend des visites officielles en province. La ville de Maroua, chef lieu de la province de l'Extrême-Nord ouvre le bal. Garoua dans le Nord, Ngaoundéré dans l'Adamaoua, Ebolowa dans le Sud, Bamenda dans le Nord-Ouest, Douala dans le Littoral suivront respectivement le 29 et 30 août, le 4, 13 et 20 septembre 1991.

Dans cette étude, la préparation des différentes visites ainsi que le cérémonial⁹⁶⁰ proprement dit ne nous intéresseront pas, quoique ne relevant pas des rites profanes⁹⁶¹, mais de la mise en scène et des usages protocolaires⁹⁶². L'euphorie des bains de foule⁹⁶³, qui dans son formalisme éblouit le regard et percute l'oreille, ne nous éclairera guère dans notre démarche, mais les rites républicains liés au protocole⁹⁶⁴ informeront sur la mystique de la mise en forme de l'ordre politique. Le protocole renseigne sur les manières d'être et d'agir légitimes, en recompensant et en distribuant les honneurs. La grandeur sociale se donne à voir à travers ce concept. La théâtralité qui entoure les visites du président de la République à

⁹⁵⁷ Sylvain Meyet, Marie Cécile Navet, Thomas Ribemont, *Travailler avec Foucault. Retour sur le politique*, Paris, L'harmattan, 2005.

⁹⁵⁸ Daniel Dayan, « Présentation du pape en voyageur », *Terrain*, n°15, 1990, pp.130-139.

⁹⁵⁹ Maurice Agulhon, *De Gaulle, Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000.

⁹⁶⁰ Claude Rivière, « Célébrations et cérémonial de la République », *Hermès*, n°43, 2005/3, pp.23-29.

⁹⁶¹ Claude Rivière, *Les rites profanes*, Paris, PUF, 1995.

⁹⁶² Claudine Haroche, Yves Déloye, Olivier Ihl, *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁹⁶³ Nicolas Mariot, *Les bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Bélin, 2006.

⁹⁶⁴ Jean Ferreux, « Le protocole, un rite républicain », *Cultures en mouvement*, n°29, 2000, pp.29-32.

travers les moments publics d'effervescence collective⁹⁶⁵, est l'expression des usages politiques des fêtes⁹⁶⁶.

Nous n'allons donc pas nous intéresser à la place du dispositif protocolaire qui joue un rôle essentiel dans la mise en place d'une fiction relationnelle au cœur du voyage de souveraineté, en ré-instituant concrètement la majesté de la fonction présidentielle. Il s'agit d'appréhender le pouvoir dans sa phase de représentation, mieux, de faire une anthropologie de l'État⁹⁶⁷ sur scène. Dans cette perspective, Mariot pense que « l'outil protocolaire hiérarchise et donne à voir à l'ordre politique mais vient aussi contredire la fiction d'un rapprochement physique, palpable du titulaire du poste présidentiel vers ses administrés »⁹⁶⁸. Dans le champ du pouvoir politique, le concept de protocole est une ressource convoitée qui impose la définition légitime des positions occupées. Il renvoie au « moment où s'exprime le mieux l'exceptionnalité du statut présidentiel »⁹⁶⁹ et surtout l'éloignement du pouvoir, malgré son rapprochement apparent.

Le protocole, dans son exécution, construit la fonction présidentielle et crée le spectacle de l'allégeance, le respect de la subordination, surtout dans son versant lié aux honneurs militaires. L'ordonnancement protocolaire présente le président de la République comme le premier des citoyens par sa mise en scène rituelle⁹⁷⁰. Les règles protocolaires, les cérémonies et les rituels ont pour première fonction d'ordonner rigoureusement l'espace symbolique et de focaliser l'attention sur un « centre ». L'enjeu de cet ordonnancement qui obéit aux réalités rituelles tend à positionner rigoureusement chaque acteur dans une hiérarchie visible à travers la fonction de l'étiquette. La portée symbolique de ces enchaînements d'actes et de paroles renvoie à l'idée d'une formalisation de l'activité sociale. Il s'agit d'un spectacle politique qui met en scène l'interférence entre le politique et le sacré⁹⁷¹.

L'approche ritologique renseigne sur les rituels consensuels et les rituels d'affrontement. Les premiers honorent les attributs sociaux et s'appuient sur les rites de

⁹⁶⁵ Nicolas Mariot, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective ou l'État d'esprit prêté aux foules », *Revue Française de Science Politique*, vol.51, 2001/51, pp.707-738.

⁹⁶⁶ Gérôme Noëlle et Danielle Tartakowsky, *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe s*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

⁹⁶⁷ Marc Abélès, *Anthropologie politique de l'État*, Paris, Armand Colin, 1990.

⁹⁶⁸ Nicolas Mariot, « Le président en voyage : rapprochement physique et distanciation protocolaire », in Claudine Haroche, Yves Déloye, Olivier Ihl, *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.263.

⁹⁶⁹ *Ibid.*, p.267.

⁹⁷⁰ Stéphane Monclaire, « L'usage du protocole. Mise en scène rituelle et travail d'institutionnalisation », in Bernard Lacroix et al., *Le Président de la République, op.cit.*, pp.141-160.

⁹⁷¹ Stéphane Dufour, Jean Jacques Boutaud, « Extension du domaine du sacré », *Questions de communication*, n°23, 2013, pp.7-30.

célébration et de propitiation. Les visites officielles du président de la République dans les provinces, ainsi que sa magnanimité en faveur de partis politiques en période électorale, rentrent dans le registre de la pratique des rites propitiatoires, qui rend le président clément aux yeux de ses concitoyens. Le déroulement du rite, au regard des parades, du décor et de la mise en scène permet au pouvoir présidentiel de s'exprimer en évoquant son attachement à la province. Le rituel politique articule dès lors émotion et artifice. La face cachée de ses déclarations dévoile l'incertitude de son statut au lendemain des tempêtes électorales à venir.

Les rites d'affrontement quant à eux ponctuent les circonstances où la vie politique prend un tour plus agité. Les manifestations de rue se prêtent par exemple à un symbolisme particulier. La sacralité, le territoire, le primat des symboles mobilisés et les valeurs collectives attisent l'enthousiasme des manifestants. Les symboles de l'antagonisme se donnent à voir à travers le peuple dans la rue, les mots d'ordre, les pancartes, etc. Le désordre s'exerce également dans un protocole d'action précis. La manipulation des objets à valeur symbolique comme le « carton rouge » met en scène la parole et des symboles non verbaux dont l'expression est éloquente. Cette pratique fait son incursion dans le répertoire des rites républicains et enrichit les rituels de combat politique. La transformation progressive des rites politiques assure la survie du cérémonial, en renouvelant leur stock de technique de mobilisation et de séduction. Les travaux d'Abélès montrent dans cette perspective que, « si les rites d'affrontement sont profondément transformés dans leur forme et leur contenu, les rites consensuels perdurent et trouvent dans les médias un prolongement, une chambre d'écho »⁹⁷².

L'analyse du voyage présidentiel en province⁹⁷³ dans le contexte de démocratisation au Cameroun peut laisser croire de manière sibylline que c'est en marchant ou en voyageant qu'on reste président⁹⁷⁴. La communication se déploie par l'espace pour être davantage efficace.

En se déplaçant dans les provinces, Biya entend « conquérir unanimement les cœurs »⁹⁷⁵, en prenant « le pouls de la Nation » à travers le tour⁹⁷⁶ du Cameroun.

L'inscription de ces déplacements dans le registre des visites officielles donne au

⁹⁷² Marc Abélès, *op.cit.*, p.141.

⁹⁷³ Nicolas Mariot, « Analyse et perception d'un rituel politique contemporain : l'exemple d'un voyage présidentiel en province », Mémoire de DEA, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Septembre 1993.

⁹⁷⁴ Nicolas Mariot, *C'est en marchant qu'on devient président. La république et ses chefs de l'État, 1848-2007*, Paris, Aux lieux d'Être, 2007.

⁹⁷⁵ Nicolas Mariot, « Conquérir unanimement les cœurs », usages politiques et scientifiques des rites : le cas du voyage présidentiel en province (1888-1998), thèse d'ethnologie, Paris, Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales, 1999.

⁹⁷⁶ Jean Paul Ollivier, *Le tour de France du Général*, Paris, Julliard, 1986.

président de la République le prétexte de mesurer dans la perspective de la dramaturgie politique les mouvements d'opinion⁹⁷⁷ sur les sujets d'actualité. Le voyage présidentiel en province apparaît comme un outil politique⁹⁷⁸, car le président renoue avec ses partisans, les galvanise et captive l'altérité.

En se rendant dans sa province d'origine le Sud, le président de la République fait un retour aux sources, tout en rendant hommage aux siens⁹⁷⁹. Le concept de fief prend toute sa puissance, car le local constitue un point d'ancrage et de projection vers le national. Les titres, glanés çà et là pendant les différentes visites accroissent le champ de la notabilité présidentielle.

À l'analyse, le voyage présidentiel représente l'État magnifié, vénéré et adulé par les foules dans le faste protocolaire. Le pouvoir se donne à voir à travers le cortège et le rituel protocolaire. L'exceptionnalité de la présidence de la République et de celui qui l'incarne s'offre au public dans une orchestration savamment mise en scène. En paraissant en public⁹⁸⁰, le président de la République devient une « star politique » recouverte de l'onction populaire dont les déplacements amplifient, en produisant des événements spectaculaires. Le président de la République dans ses voyages se montre au dessus des clivages partisans et ethniques. De même, ses discours s'appuient partout sur des valeurs communes transcendantes.

Aussi la signification territoriale du rituel de visites officielles s'apparente-t-elle à la représentation du pouvoir par le spectacle, car le président de la République est appréhendé à la fois comme un être humain singulier et comme incarnation d'un ordre surnaturel que construit la distanciation protocolaire.

En exprimant son affectivité, le public-spectateur montre que « la visite présidentielle est bien une cérémonie au sens où elle relève à la fois du spectacle et de la fête en ce que, d'une part, elle se construit sur un thème et un programme précis et distingue sans ambiguïté performants et spectateurs, en ce que, d'autre part, elle repose sur l'interaction des uns et des autres »⁹⁸¹. Bien plus, les visites officielles du président de la République s'inscrivent aussi dans le registre des rituels⁹⁸² de sa mise en vedette. La visite présidentielle est en fait un

⁹⁷⁷ Nicolas Mariot, « Foules en liesse et "maréchalisme" des populations : les images des voyages officiels de Pétain montrent-elles des mouvements d'opinion ? », *Sociétés et représentations*, n°12, 2001, pp.143-159.

⁹⁷⁸ Patrick Gourlay, « Un outil politique : le voyage présidentiel en province. Deux visites du président Mitterrand dans le Finistère (1981-1985) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 112, n°4, 2005, pp.85-115.

⁹⁷⁹ Nicolas Mariot, « Hommage aux siens et retour aux sources. Les pèlerinages des présidents dans leur ancien fief », *Politix*, vol.20, n°77, mars 2007, pp.11-38.

⁹⁸⁰ Christian Bromberger, « Paraître en public. Des comportements routiniers aux événements spectaculaires », *Terrains*, n°15, octobre 1995, pp.5-11.

⁹⁸¹ Daniel Dayan, Elihu Katz, « Rituels publics à usage privé : métamorphose télévisée d'un mariage royal », *Annales ESC*, n°1, 1983, pp.3-20.

⁹⁸² Denis Fleurdorge, *Les rituels du président de la République*, Paris, PUF, 2001.

événement institué⁹⁸³ s'insérant dans le respect du rituel du gouvernement des humains et du déploiement de l'entreprise de la légitimation des institutions⁹⁸⁴. Ce rituel syncrétique fixe également sur l'état et la condition physique du président. La signification territoriale du rituel indique, tant bien que mal, que l'hôte du palais de l'Unité reconnaît les valeurs du terroir. Les messages anticipateurs qu'il prononce alimentent la stratégie de la méditation tous azimuts sur la destinée du pays. La mobilisation de la symbolique républicaine balise le positionnement du président de la République en exhibant les signes de sa légitimité.

2- L'invention d'une nouvelle religion ou l'opium du peuple : le dogme du football

Le sport relève du ludique, mais il assainit le corps, purifie les esprits et met en ordre la société. Au-delà d'une simple pratique de loisir ou de compétition, le sport se présente comme un analyseur pertinent des phénomènes de société. Toutefois, la charge émotionnelle qu'il dégage, peut servir d'exutoire pour les passions excessives. Le football occupe une place capitale dans la géopolitique⁹⁸⁵ actuelle. La dose émotionnelle qu'il produit réside dans la boîte de pandore des affects que suscitent les passions. Le phénomène de hooliganisme fait aussi partie intégrante de ce sport où la passion et la violence⁹⁸⁶ cohabitent. Une approche pluridisciplinaire peut permettre au chercheur de naviguer entre la sociologie, l'anthropologie et la psychologie pour comprendre la violence dans le football⁹⁸⁷.

Au Cameroun, le football semble être le « sport roi » et le lieu de promotion de l'axiologie unitaire. La politique d'État⁹⁸⁸ et le football se conjuguent merveilleusement dans ce contexte. Il ne s'agit pas pour nous de faire la sociologie du sport⁹⁸⁹ ou du football au Cameroun, mais de comprendre le lien entre sport et politique⁹⁹⁰ dans une société plurielle.

L'appropriation et la capitalisation des dividendes symboliques du football se meuvent dans l'espace discursif du président de la République. L'usage politique du football⁹⁹¹ au

⁹⁸³Nicolas Mariot, « "Nos fleurs et nos cœurs". La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, pp.79-96.

⁹⁸⁴ Jacques Lagroye, Johanna Siméant, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in Pierre Favre, Jack Hayward, Yves Schemel, (Dir.), *Être gouverné. Etudes en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences po. 2003, pp.53-71.

⁹⁸⁵Pascal Boniface, *La terre est ronde comme le ballon. Géopolitique du football*, Paris, Seuil, 2002.

⁹⁸⁶ Norbet Elias, « Sport et violence », *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, vol.2, n°6, 1976, pp.67-72.

⁹⁸⁷ Williams Nuytens, Nicolas Pénin, « Football et violence : Pour une approche pluridisciplinaire », *Mouvement and Sport Sciences*, n°72/1, 2011, pp.1-2.

⁹⁸⁸ Joseph Antoine Bell, « Football et politique d'État. Le football commence avec les dirigeants... », *Afrique Contemporaine*, 2010/1, n°233, PP.101 ou Collomb P., « Sport et État », *Pouvoirs*, n°61, 1992, pp.39-50.

⁹⁸⁹ Bertrand During, « La sociologie du sport en France », *L'année sociologique*, 2002/2, vol.52, pp.297-311.

⁹⁹⁰ Patrick Mignon, « Quand le sport devient politique », *Agora, débats/ Jeunesse*, 16, 1999, pp.61-72, ou Jeffrey Hill, "Introduction. Sport and politics", *Journal of contemporary History*, vol.38, n°3, 2003, pp.355-361.

⁹⁹¹ Didier Rey, « Usage politique du football en Corse (1959-2000) », *Ethnologie française*, 2005/1, vol.35, pp.137-145.

Cameroun marque une connexion sociale endogène et une construction exogène de la mystique de l'unité nationale. À travers le football, le « haut » assure la « *sportivisation* » du discours unitaire et surtout la promotion ontologique du chef de l'État. Les trajectoires et les mobilisations⁹⁹² liées à la politique du football sont à géométrie variable. L'entrelacement est permanent entre les passions, la politique et le jeu. En faisant une incursion dans le jeu footballistique, le discours politique⁹⁹³ consacre la création d'une communauté imaginaire nationale. La circulation des passions dans cette communauté assure la canalisation de l'excitation positive du peuple et la production d'un rêve sur le vouloir vivre ensemble. Le match de football⁹⁹⁴ joue un rôle indispensable dans l'endormissement des différences, l'enfantement de l'union des cœurs et le réveil des passions communes. L'appareillement du sport à l'opium⁹⁹⁵ du peuple s'explique par cette alchimie.

À plusieurs reprises, le président de la République s'est adressé aux sportifs et surtout aux footballeurs. Les prestations sportives de l'équipe nationale de football (Les lions Indomptables) aux différentes compétitions ont bénéficié de l'attention du peuple et de la considération du chef de l'État. A la coupe du monde⁹⁹⁶ de 1990 en Italie, par exemple, après la qualification des lions indomptables aux quarts de finale, le président de la République s'adresse à eux en ces termes :

*...Je vous souhaite bonne chance dans la suite de la compétition et vous assure, une fois de plus : de la constante sollicitude du Gouvernement camerounais à l'endroit du football et, partant, du sport camerounais qui ont toujours su promouvoir des valeurs d'ingéniosité, d'effort et de solidarité ainsi que l'esprit d'équipe qui sont les gages incontournables du succès de tous les domaines de la vie nationale...*⁹⁹⁷

Il convient de préciser que cette prestation des Lions indomptables au mondial de 1990 relève de l'inédit et met le football africain sur la voie de la reconnaissance⁹⁹⁸. Bien plus, cet exploit sportif donne à l'équipe des « *Lions Indomptables* » une fonction

⁹⁹² Susan Baller, Martha Saavedra, « La politique du football en Afrique : mobilisations et trajectoires », *Politique Africaine*, n°118, juin, 2010, pp.5-21.

⁹⁹³ Andreas Mehler, « Political discourse in football coverage: The case of Côte d'Ivoire and Ghana », *Soccer and Society*, vol.9, n°1, 2008, pp.96-110.

⁹⁹⁴ Christian Bromberger, Alain Hayot, et Jean-Marc Mariottini., *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Ed. de la maison des Sciences de l'Homme, 1995.

⁹⁹⁵ Jean-Marie Brohm, *La tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, 2006 ou Jean Pierre Escriva, Henri Vaugrand, *L'opium sportif : la critique radicale du sport de l'extrême gauche à quel corps ?*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁹⁹⁶ Paul Dietsch, Yvan Gastaut, Stéphane Mourlane, *Histoire politique des coupes du monde de football*, Paris, Vuibert, 2006.

⁹⁹⁷ Extrait du message de félicitations du chef de l'État aux lions indomptables, le 24 juin, 1990.

⁹⁹⁸ Paul Le Guen, Pierrepont F., « Le football africain sur la voie de la reconnaissance », *Géoéconomie*, n°54, 2010/3, pp.145-150.

d'ambassadrice⁹⁹⁹ et un rôle d'enjeu pour la politique étrangère du Cameroun. À la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2008, le chef de l'État a une fois de plus félicité les Lions indomptables. Bien plus, des appels ont été à plusieurs reprises lancés à l'endroit de la jeunesse, des militants du RDPC et du peuple tout entier. Ceux-ci sont invités à s'identifier à l'esprit gagnant et patriotique des « *Lions indomptables* ». Le 3 novembre 2009 par exemple, la veille de la célébration de l'accession du président Biya à la magistrature suprême, dans une production épistolaire en l'endroit de tous les camerounais et militants du RDPC, il dit :

...Lorsqu'il m'arrive de m'interroger sur nos enjeux nationaux et notre destin commun...Je pense aux lions indomptables qui ne sont jamais aussi forts qu'en période de doute et qui savent se relever à chaque fois de chaque faux pas perpétré. C'est ce que j'appelle " l'esprit des lions", autrement dit "The fighting lions spirit". Nous devons nous en inspirer en toutes circonstances pour déjouer toutes les manœuvres funestes, éviter les nombreux pièges qui nous sont tendus, en particulier ceux du découragement et de la démobilisation, mais surtout pour relever les multiples défis qui nous sont lancés. Comme nous, camerounais, aimons à le dire : rien ne nous est impossible¹⁰⁰⁰.

Cette intervention basée sur l'usage de la langue française et anglaise du concept « l'esprit lions » et de « *fighting Lions spirit* » montre la place du football dans le contrôle des passions par le « haut ». Dans son message à la Nation le 31 décembre 2013, le président de la République invite les lions à faire vibrer la Nation comme d'habitude. Dans les slogans de campagne présidentielle, le label Lions est parfois mobilisé. Le président du RDPC, dans les messages des affiches de la campagne électorale de 1992 s'apparentait à « *l'homme lion* »¹⁰⁰¹. Le logo lion est utilisé dans la grande majorité des productions discursives du président de la République et se confond à une véritable totémisation du pouvoir.

À l'analyse, les discours du président de la République montrent combien la politique est « *footue* »¹⁰⁰² au Cameroun et que le sport est un adjuvant indispensable à l'action politique¹⁰⁰³. Quoique des dérives financières¹⁰⁰⁴ aient parfois entaché l'organisation du sport et dénoté la gestion opaque de l'argent¹⁰⁰⁵ du football, le gouvernement et le peuple partagent les émotions communes quant au soutien des Lions indomptables. L'imbroglio le

⁹⁹⁹ Lire à ce sujet les articles de Laurent Fabuis, « Le rayonnement sportif : un enjeu pour la politique étrangère de la France », *Revue Internationale et Stratégique*, n°94, 2014/2, pp.71-75 et Noël Graët, « L'équipe de France est-elle l'ambassadrice de la France ? », *Revue Internationale et Stratégique*, n°94, 2014/2, pp.89-95.

¹⁰⁰⁰ Extrait de la lettre de Paul Biya à tous les camerounais et militants du RDPC du 3 novembre 2009.

¹⁰⁰¹ La paternité de ce slogan revient aux publicitaires français Jacques Seguela et Denis Ossano, ainsi qu'à Jacques Fame Ndongo alors chef de la cellule de la communication de la Présidence de la République en 1992.

¹⁰⁰² Denis Barbet, « La politique est-elle footue ? », *Mots les langages du politique*, n°84, 2007, pp. 9-22.

¹⁰⁰³ Frank Moroy, « Le sport comme adjuvant à l'action politique. Le cas du Hezbollah à Beyrouth », *Politix*, vol.13, n°50, 2000, pp.93-106.

¹⁰⁰⁴ Wladimir Andreff, « Dérives financières : Une remise en cause de l'organisation du sport ? », *Finance et Bien Commun*, 2007/1, n°26, pp.27-35.

¹⁰⁰⁵ Patrick Mignon, « L'argent du football », *Pouvoirs*, n°101, 2002, pp.89-104.

plus patent est relatif au montant des primes de participation des Lions indomptables à la coupe du monde Brésil 2014. Aussi les compétitions continentales et internationales¹⁰⁰⁶ mettant les Lions indomptables dans l'arène ont-elles été des moteurs de l'intégration¹⁰⁰⁷, de l'unité nationale, d'expression du patriotisme¹⁰⁰⁸ au-delà de tous les clivages socio-politiques. Les retombées économiques ne sont plus les seuls dividendes de la prestation d'une équipe à l'échelle internationale. Les supporters¹⁰⁰⁹ se confondent à la Nation et le peuple glorifie les trophées engrangés. Le président de la République célèbre les enfants du pays qui se sont illustrés à plusieurs compétitions internationales. Aussi exalte t-il, à travers les Lions indomptables, les lauriers et surtout un système de valeurs patriotiques qu'il veut communes au peuple.

Au-delà de la gloire fragile du jeu¹⁰¹⁰ du football et des continuités et ruptures de l'organisation du sport¹⁰¹¹ au Cameroun, comme en Grande Bretagne, le ludique et le sacré, mieux la religion¹⁰¹² et le sport participent à la gestion des passions politiques, de l'espace politique et de la quête du plaisir collectif au Cameroun.

SECTION II : MANIFESTATIONS ET USAGES DE L'ÉTHOS ET DU PATHOS DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL DANS LES CRISES POLITIQUES

La notion d'éthos vient de la rhétorique d'Aristote, qui entendait par là, l'image que donne implicitement de lui un orateur à travers sa manière de parler : en adoptant les intonations, les gestes et l'allure générale. La problématique de l'éthos est proche de celle de la « présentation de soi » (*demeanor*) ou de la « gestion de l'identité » (*identity management*) d'Erving Goffman. L'éthos est une construction par le destinataire à partir des indications données par l'énonciation.

Le concept d'éthos a été reformulé par Ducrot¹⁰¹³ qui pense que dans le cadre pragmatique, dans l'éthos c'est le locuteur en tant que tel qui est impliqué, le personnage qui parle, et non l'individu considéré indépendamment de son énonciation. Dans l'analyse de

¹⁰⁰⁶ Paul Diestchy, « La coupe du monde : un enjeu politique et économique pour les États ? », *Géoéconomie*, 2010/3, n°54, pp.31-38.

¹⁰⁰⁷ Alain Lorret, « L'intégration par le sport au risque de l'innovation sportive », in *Empan*, 2003/3, n°51, pp. 39-47.

¹⁰⁰⁸ Pierre Lanfranchi, « Football, cosmopolitisme et nationalisme », *Pouvoirs*, n°101, 2002, pp.5-14 ou Alain Calmat, « Sport et nationalisme », *Pouvoirs*, n°61, 1992, pp.51-56.

¹⁰⁰⁹ Nicolas Hourcade, « La place des supporters dans le monde du football », *Pouvoirs* n°101, 2002, pp.75-87.

¹⁰¹⁰ Bruno Genevois, « Le football, la gloire fragile d'un jeu », *Pouvoirs*, n°101, 2002, pp.5-14.

¹⁰¹¹ Moussa Abdel Baba, « L'organisation du sport au Bénin. Continuités et ruptures depuis 1990 », in *Staps*, n°65, 2004/3, pp.61-78.

¹⁰¹² Hugh Mc Leod, « La religion et l'essor du sport en Grande Bretagne », *Revue d'Histoire du XIXes.*, n°28, 2004, pp.3-19.

¹⁰¹³ Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Minit, 1984.

discours, Amossy¹⁰¹⁴ place l'éthos au carrefour des disciplines : la rhétorique, la pragmatique et la sociologie des champs. Tout discours oral ou écrit suppose un éthos : l'interprète construit, en se fondant sur des stéréotypes, une certaine représentation du corps du *garant*, c'est-à-dire de l'instance qui assume la responsabilité de l'énoncé et dont la parole participe d'un comportement global. Le destinataire attribue ainsi à ce garant un caractère, un ensemble de traits psychologiques (Jovial, sévère, sympathique...), et une *corporalité* (un ensemble de traits physiques et vestimentaires). Il est donc possible d'appréhender le discours politique au-delà de son contenu, au niveau des divergences entre les genres ou entre les positionnements concurrents. Chez les spécialistes d'analyse conversationnelle, la notion d'éthos renvoie plutôt aux normes d'interaction qui prévalent dans une culture donnée. En s'adressant au peuple, le président de la République est l'objet d'une fabrication marketiste. Il s'agit d'une mise en scène de l'orateur ou l'expression de l'éthos discursif du président (Paragraphe I). Les affects se mêlent à la crise en lui donnant une coloration basée sur la pathémisation du champ politique (Paragraphe II).

PARAGRAPHE I : LE MARKETING POLITIQUE PAR L'IMAGE DU « PRINCE » : LA MISE EN SCÈNE DE L'ORATEUR OU L'EXPRESSION DE L'ÉTHOS DISCURSIF

Les opérations de charme du fait du marketing politique sont une construction savamment bâtie. Les concepts d'offre, de demande, d'image, de publicité inondent l'espace public avec le phénomène de décompression de la vie politique et associative. La complexification du marché électoral provoque le réapprentissage du métier de la politique. Le marketing politique favorise le libre jeu de techniques concurrentielles, utilisant les ressources de tout genre. L'émergence des entrepreneurs politiques dans le champ politique libéralisé grignote substantiellement les effectifs des militants du parti unique, le RDPC. La surabondance de l'offre politique favorise la « transhumance politique »¹⁰¹⁵, pacifique ou forcée. La démocratisation peut être un instrument pour mesurer la mobilité des attitudes politiques¹⁰¹⁶. Le marketing politique, au-delà des phénomènes de communication, s'appesantit aussi sur le recrutement politique en termes de marché. Les « marketeurs » de la démocratisation mobilisent les « capitaux » politiques afin de conquérir les clientèles électorales. L'optimisation du nombre de militants, pouvant adhérer aux idéaux d'un parti

¹⁰¹⁴ Ruth Amossy, *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999.

¹⁰¹⁵ Benjamin Boumakani, « La prohibition de la transhumance politique des parlementaires », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, n°75, 2008/3, pp.499-512.

¹⁰¹⁶ Amossy Ruth, Masters R.D., « Une méthode pour mesurer la mobilité des attitudes politiques », *Revue Française de Science Politique*, vol.10, n°3, 1960, pp.658-672.

permet de cerner le concept de marketing politique comme « un ensemble de théories, de méthodes, de techniques et de pratiques sociales, inspirées du marketing commercial, qui sont toutes destinées à persuader les citoyens d'apporter leur soutien à un homme, à un groupe ou à un projet politique »¹⁰¹⁷.

La demande politique de la démocratisation suscite des comportements fluctuants au gré des humeurs des citoyens. Les attentes de l'opinion sont désormais grandes. Le pilotage mercatique du haut se trouve en zone de forte turbulence. Le conditionnement politique autoritaire perd de son lustre. L'étude du marketing, à la lumière de la communication¹⁰¹⁸, peut donner au chercheur quelques clés de lecture. La concurrence démocratique déstructure les bases du marché politique monopolisé par l'ubiquité médiatique du président de la République (A), tout en tissant une configuration discursive réajustant la représentation de l'éthos préalable des acteurs politiques (B).

A/ STRUCTURES DU MARCHÉ POLITIQUE DE LA CONCURRENCE : LE MONOPOLE CATHODIQUE COMME ARME POLITIQUE

La rationalité d'entreprise en politique assimile les gouvernés à des consommateurs-clients. Les compétiteurs politiques commercialisent dans cet espace des offres programmatiques, élaborées par leurs appareils politiques, à des demandes monnayables en voix. L'apparement entre *l'homo politicus* et *l'homo economicus* est réel. Le marché politique est l'espace par excellence où les gouvernants et les gouvernés interagissent afin d'échanger les victuailles politiques selon la loi de l'offre et de la demande. L'usage des produits politiques s'ajuste ainsi progressivement en fonction de la demande politique. La rationalité de l'individu gouverne ses choix orientés par les paradigmes utilitaristes.

La participation politique de la démocratisation forge les comportements de revendication et de contestation de l'ordre établi. « Les effets collectifs émergents » pulvérisent les mécanismes de pensées uniques d'une part, et produisent, les défenseurs du « parti-État » d'autre part. La communication marketing¹⁰¹⁹ post-démocratisation entre en désuétude et la communication contre l'information¹⁰²⁰ totale du haut perd ses lettres de noblesse.

¹⁰¹⁷ Serge Albouy, *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.22.

¹⁰¹⁸ Eric Dacheux, « Etudier le marketing à la lumière de la communication », *L'année sociologique*, vol.51, 2001/2 pp.411-427.

¹⁰¹⁹ Jean Marc Decaudin, *La communication marketing*, Paris, Economica, 1999.

¹⁰²⁰ Daniel Bounoux, *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, 1995.

L'ouverture démocratique sort l'espace public national de l'emprise de la communication¹⁰²¹, otage de l'ubiquité médiatique du président de la République. La personnalisation et la positivation de l'image du président de la République, à travers la construction d'un « je » hégémonique en temps incertain (2), contribue vertement à la réinvention de l'éthos présidentiel par la construction de l'affrontement réglé qu'impose l'interview (1).

1- La réinvention de l'éthos présidentiel : le rituel de l'interview ou la construction de l'affrontement réglé

L'explication de la saturation du marché politique de la concurrence démocratique au Cameroun se trouve dans l'ordonnancement de ses structures nouvelles. Les comportements et résultats électoraux d'une part, ainsi que les structures culturelles et socio-démographiques d'autre part, sont les fondements de cette explication.

Du point de vue de la structure culturelle et socio-démographique, la sous-culture fournit des éléments pertinents aux spécialistes du marketing, afin d'expliquer les évolutions de l'environnement socio-culturel. Il ne s'agit pas des paradoxes du marketing¹⁰²², mais de la nécessité d'analyser le marché électoral sous l'ère pluraliste en insistant sur certaines spécificités.

En effet, le comportement politique des hommes dépend de plusieurs paramètres. Les villes construisent parfois les perceptions. La stratégie déployée par les entrepreneurs politiques obéit à plusieurs paramètres qui relèvent des enjeux du marketing interne¹⁰²³.

Du point de vue des comportements et résultats électoraux, il est possible de rendre compte de la mutation du marché politique national. Les « scores à la soviétique » du RDPC avant la démocratisation et la contestation de rue peuvent renseigner sur le taux de pénétration des forces politiques en présence et sur les parts de marché que l'opposition peut arracher au parti au pouvoir. « Le marketing de la circonscription » relève d'un travail d'anthropologie¹⁰²⁴ de la communication et dévoile les contradictions de l'espace public¹⁰²⁵ sous le charme médiatique du parti au pouvoir.

La domination de l'espace public médiatique par le parti au pouvoir assure le développement d'un modèle statique du discours présidentiel. L'échange, l'intervention et

¹⁰²¹ Isabelle Paillart, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, 1995.

¹⁰²² Bernard Pras, « Les paradoxes du marketing », *Revue Française de Gestion*, n°125, 1999, pp.99-111.

¹⁰²³ Amélie Seigneur, Pierre Louis Dubois, « Les enjeux du marketing interne », *Revue Française de Gestion*, n°125, 1999, pp.19-29.

¹⁰²⁴ Yves Winkin, *Anthropologie de la communication*, Bruxelles, Deboeck, 1996.

¹⁰²⁵ Dominique Wolton, « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, n°10, 1991, pp.95-114.

l'acte sont les trois niveaux de déploiement de ce modèle de légitimation¹⁰²⁶. L'intervention est un échange à une seule orientation argumentative qui résulte de l'influence conjointe du co-texte proche et du co-texte lointain ainsi que du cadrage de l'échange. Les interventions du président de la République pendant la crise démocratique s'inscrivent dans cette logique. L'acte de langage quant à lui est associé à une proposition principale par sa valeur illocutoire. Il s'agit de « la réalisation en parole d'une intervention de communication sous la forme d'un énoncé »¹⁰²⁷.

L'échange se construit par deux interlocuteurs au moins dans une sorte de discours dialogal. En tant que plus petite unité composant l'interaction, il peut être confirmatif ou réparateurs d'une situation. Si les échanges confirmatifs sont de type rituel et visent à entretenir une relation établie, ouvrir ou clore une interaction, les échanges réparateurs visent à neutraliser l'effet menaçant d'une intervention dans le sens de Goffman. La production des interviews du président de la République s'apparente à des échanges où la télévision est mobilisée comme un instrument de diffusion des affects¹⁰²⁸.

Les variations sociales de la communication produisent des nouveaux modes de communication. Le moulage de l'intervention présidentielle simple se fait dans les interviews télévisées. Le travail de construction de l'image du leadership¹⁰²⁹ se fait sous la pression de la rue.

Le discours politique peut se construire en interaction avec l'intervieweur qui en sollicite la production linéaire. Les relances pendant cet exercice définissent la trajectoire choisie par l'interviewé. L'interview du président de la République est essentiellement composée d'énoncés assertifs. Cette communication dialogique fabrique la promotion professorale du chef de l'État. Le locuteur s'investit dans la parole, dans le but de faire connaître aux téléspectateurs un état de chose ou une conception de la réalité tenue pour être vraie. Selon Blanchet¹⁰³⁰, trois catégories d'énoncés assertifs constituent les articulations de l'interview, à savoir : les narratifs qui rendent compte d'événements passés ; les informatifs, dont le but est de faire part d'une croyance ou d'un désir. C'est l'exemple de l'annonce portant sur le financement des partis politiques qui participeront à l'élection présidentielle de

¹⁰²⁶ Yves Chevalier, Les procédures de légitimation médiatique à la télévision française depuis les origines, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Lille III, 1993.

¹⁰²⁷ Christian Baylon, Xavier Mignot, *La communication*, Paris, Armand Colin, 2006, p.197.

¹⁰²⁸ Coman Mihai, « L'événement rituel: Médias et ceremonies politiques », *Réseaux*, n°76, 1996, pp.11-29 et Marion, « L'affect télévisuel », *Hermès*, 1994, n°13-14, pp.315-332.

¹⁰²⁹ Just Marion, Ann Crigler, "Leadership image-building: After Clinton and Watergate", *Political Psychology*, 2011, pp.179-198.

¹⁰³⁰ Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes, l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2010, p.82.

1992. Enfin, la troisième catégorie est relative aux argumentatifs, dont le but est d'organiser le discours dans une logique donnée.

Le chercheur en analyse du discours cherche ainsi le sens des discours produits en supplantant le message. Sa fidélité maximale aux énoncés le marie aux exigences scientifiques. Celui-ci épouse, autant que faire se peut, la logique du texte et sa cohérence interne, sans négliger le contexte de production. La fonction de stockage lui permet de sauvegarder la complexité des thèmes développés.

Le travail scientifique de repérage de ces catégories discursives est possible sémantiquement et grammaticalement par des marqueurs langagiers. C'est l'exemple du temps verbal passé pour les narratifs, les modalisateurs verbaux ellipsés ou non pour les informatifs et les joncteurs interphrastiques de causalité, consécutive et conditionnalité pour les argumentatifs.

En précisant, « Je l'ai dit et je le répète : la conférence nationale souveraine est sans objet », le président de la République inscrit son discours dans les interventions réitérables. L'effet offensif des répétitions manifeste à la fois une confirmation d'écoute et une demande d'explication. Le président de la République, dans la logique de l'enchaînement des énoncés, se veut détenteur du sens et la répétition le reflète que suscite le journaliste qui l'interviewe, renforce cette situation. L'effet perturbateur des questions n'est pas escompté, étant entendu que celles-ci sont distribuées à doses homéopathiques, afin de calibrer un registre discursif donné. La logique discursive du président de la République obéit au contrat de communication fixé dès le départ. Le journaliste semble guider indirectement sa parole, qui se déploie dans une proximité discursive que seules les relances soutiennent. Certes, le président de la République est interviewé, mais c'est lui qui assure le pilotage de cet entretien et est assisté du journaliste, puisqu'il épuise le sujet sur lequel il est interpellé avant d'être relancé par l'intervieweur. Cette opération s'apparente à une conversation qui obéit aux contraintes d'enchaînement, structurelles et interactionnelles, des échanges qui la constituent.

Les interviews spectacles dénotent de l'imprévisibilité dans les parcours sociaux¹⁰³¹ d'un peuple. La pratique de propagande qui s'en dégage vise le calibrage du processus de démocratisation par le haut. L'interviewé, à travers la télévision, est montré dans l'intimité de son silence. L'interview politique télévisée¹⁰³² relève donc d'une orchestration marketiste et

¹⁰³¹ Michel Groddeti, « L'imprévisibilité dans les parcours », *Cahiers internationaux de Sociologie*, n°120, 2006/1, pp.5-28.

¹⁰³² Francesca Cabasino, *L'interview politique télévisée : Conflit, métadiscours, paralangage*, Rome : Euroma, Editions Universitaires de Rome, 1992 ou Pierre Dumayet, « L'interview télévisuelle », *Communications*, vol.7, n°7, 1966, pp.52-58.

communicative. La représentation de la politique à la télévision réinvente l'éthos présidentiel par l'échange qui ne s'accommode pas d'un divertissement politique¹⁰³³, mais d'un affrontement réglé et d'une manœuvre de ménagement de la face du président de la République. Pour Lehingue d'ailleurs, « l'image ne vaut rien sans le verbe, le verbe est très frustré s'il n'est visualisé »¹⁰³⁴.

2- La construction du « je » hégémonique en temps incertain ou la personnalisation et la positivation de l'image du président de la République

La pénétration de la méthodologie du marketing dans le domaine de la politique renforce la nouvelle technologie de la politique. La radioscopie de ce phénomène dans le champ politique camerounais expose le rôle des professionnels de la communication politique et la construction de la primauté de l'image de marque. L'acteur politique est présenté comme un produit commercial. La personnalisation du président de la République amplifie son image. Les interviews accordées par le président de la République aux journalistes Eric Chinjé et Charles Ndong sur les antennes du principal média (CRTV) mettent en scène la parole politique du « haut » à la télévision¹⁰³⁵.

Le cadrage des thèmes évoqués trahit le réglage de l'affrontement qui, en réalité, n'est qu'une vedettisation du président de la République qui donne l'image d'un chef qui se soucie du devenir de son peuple. Son identité verbale présente alors son éthos¹⁰³⁶.

En effet, le président de la République a accordé deux interviews¹⁰³⁷ à la CRTV au début des « années de braises ». Lors de la première entrevue, il expose la difficile construction de l'identité démocratique camerounaise et les choix stratégiques¹⁰³⁸ cornéliens qui s'imposent à lui. La complexité de la situation l'oblige à mettre au devant de la scène son espace de travail. La présentation de celui-ci montre son dévouement à l'évolution du processus démocratique. Il accueille le journaliste Charles Ndong en ces termes : « Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans ce bureau. Ce bureau où **je** travaille, où **je** réfléchis, **je** signe les décrets, je prends les décisions »¹⁰³⁹. Ce positionnement situe le

¹⁰³³ Patrick Amey, Pierre Leroux, *L'échange politique à la télévision. Interviews, débats et divertissements politiques*, Paris, L'Harmattan, 2012.

¹⁰³⁴ Patrick Lehingue, « Le discours giscardien », in Jacques Chevallier et alt., *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980, p.156.

¹⁰³⁵ Guy Cochard et Jean Claude Soulages, « La parole politique à la télévision. Du logos à l'éthos », *Réseaux*, n°18, 2003, pp.65-94.

¹⁰³⁶ Ruth Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010.

¹⁰³⁷ Ces interviews ont été accordées respectivement le 7 février 1992 et le 30 avril 1993.

¹⁰³⁸ Thomas Lindemann, « Identités démocratiques et choix stratégiques », *Revue Française de Science Politique*, vol.54, 2004/5, pp.829-848.

¹⁰³⁹ Lire *Cameroon Tribune* n°5068 samedi 8 février 1992.

chercheur aux origines de la rhétorique d'éthos¹⁰⁴⁰ du président de la République en temps de crise. La logique de la présentation de soi gouverne la démarche du président de la République.

Les usages politiques présidentiels du « je »¹⁰⁴¹ révèlent des éléments d'analyse au-delà de la linguistique. Certes, il s'agit d'un pronom personnel renvoyant à la première personne du singulier représentant celle/celui qui parle en fonction du sujet, mais il représente aussi le sujet qui parle et qui pense. Le président exprime sa prééminence dans la vie politique et sa primauté comme sommet de la pyramide institutionnelle qui décide de tout et pour le bien du peuple. Il précise dans la même interview : « je rappelle également que c'est le 19 décembre 1990 que dans ce bureau même, j'ai promulgué la loi instituant le multipartisme...Je voudrais demander à tous les leaders des partis politiques de faire preuve de civisme et d'aller aux élections...J'invite les populations à participer massivement à ces élections »¹⁰⁴². La mobilisation de l'éthos professoral construit ici l'autorité en rhétorique¹⁰⁴³.

La notoriété et la personnalité du locuteur sont étalées par l'interview médiatique¹⁰⁴⁴. Par le discours politique médiatisé, le citoyen écoute et voit¹⁰⁴⁵ l'interviewé en se faisant une opinion. La personnalisation de la communication se fait par le co-occurent « Je ». Les postures de la première interview marquent l'humilité et la négociation, tout en précisant qui tient le gouvernail de l'État.

La première interview est produite dans le contexte relatif aux violences ethniques de Kousséri entre kotoko et arabes choa et la menace de boycott des élections par les partis politiques. Cette communication présidentielle par lui faite construit son éthos¹⁰⁴⁶ à travers l'échange télévisé. La mobilisation des techniques personnalisatrices, à savoir celles de l'expérience, du dynamisme, de la maîtrise de la turbulence, lui confère la capacité d'orientation et de gestion de la cité, sans amateurisme aucun. L'objectif recherché est la construction de l'image du leader compréhensif, expérimenté, pédagogue et réaliste. Le président de la République, lors de l'interview accordée à Charles Ndong, pour justifier la

¹⁰⁴⁰ Frédérique Woerther, « Aux origines de la notion rhétorique d'éthos », *Revue d'Etudes Grecques*, tome 118, Janvier-Juin, 2005, pp.79-116.

¹⁰⁴¹ Jean Marc Leblanc, Pierre Fiala, « Autour du je présidentiel », 7^e journées des JADT, 2004, *op.cit.*

¹⁰⁴² Lire *Cameroon Tribune* n° 5068, du Samedi 8 février, 1992.

¹⁰⁴³ Emmanuel Danblon, « La construction de l'autorité en rhétorique », *Revue Semen*, n°21, 2006.

¹⁰⁴⁴ Patrick Charaudeau, « L'interview médiatique : Qui raconte sa vie ? », *Cahiers de sémiotique textuelle*, 8-9, Paris, Université de Paris X, 1986, pp.129-137.

¹⁰⁴⁵ Rodolphe Ghiglione, et al. « "Ecoute voir" ou le discours politique médiatisé », *Psychologie française* n°35(2), 1990, pp.123-142.

¹⁰⁴⁶ Francesca Cabasino, « La construction de l'éthos présidentiel dans le débat télévisé français », *Mots Les langages du politique*, n°89, 2009, pp.11-23.

canalisation de la démocratisation en s'appuyant sur les violences de Kousseri, précise d'ailleurs:

*Les évènements de Kousseri m'ont profondément attristé et j'ai été littéralement bouleversé par la gravité de ces évènements qui ne se justifient pas. Nous savons que notre pays comporte plusieurs ethnies, plusieurs cultures que quelquefois il y a des tensions entre ces ethnies, entre ces cultures, entre ces composantes nationales, mais, de là à assister à des évènements aussi graves qui ont coûté la vie à des dizaines et des dizaines de personnes. Ce qui m'a beaucoup attristé et nous avons bien évidemment pris des mesures pour assurer le maintien de l'ordre et pour ouvrir une enquête. Les évènements sont d'autant plus attristants, stupéfiants qu'il s'agissait selon les premiers rapports qui me sont parvenus de contestations sur les listes électorales ou sur les cartes d'électeurs... Je rappelle aux Camerounais qu'ils sont frères, qu'ils sont les fils d'un même pays et que plus jamais des incidents de cette gravité ne se renouvellent*¹⁰⁴⁷.

La grève des urnes¹⁰⁴⁸ brandie par l'opposition introduit dans le jeu politique, l'incertitude de la praxis démocratique par le vote. La proposition du chef de l'État d'offrir de l'argent¹⁰⁴⁹ aux partis politiques qui participeront aux élections intègre la valeur pécuniaire comme appât politique pour séduire les indécis. Pour se sortir du guépier de la conjoncture et de la participation de l'opposition à ladite élection, le président de la République affirme dans sa première interview : « Je peux annoncer, et j'ai le plaisir d'annoncer que je mets à la disposition des partis politiques un crédit, une somme de 500 millions de FCFA. Ces 500 millions iront aux partis qui acceptent de participer aux élections »¹⁰⁵⁰. Dans cette posture, le président de la République se présente en "sauveur" de la démocratie qui, dans sa phase embryonnaire, menace de mourir. En fait, « l'argent est à la fois essentiel en politique, suspect en tant que mécanisme d'influence »¹⁰⁵¹. L'indispensabilité du fonctionnement des organisations partisans et des groupes de pression et de la communication politique est avérée en démocratie. Toutefois, le retour du vote censitaire menace cette stratégie qui existait dans la cité athénienne à travers le distinguo des affaires de la politique réservée aux citoyens ou des métèques.

Les mots dans le vocabulaire¹⁰⁵² présidentiel se répartissent de 1992-1993 dans le cadre de l'interview télévisée entre les élections, les violences urbaines et universitaires et la réforme de la loi fondamentale.

¹⁰⁴⁷ Lire *Cameroon Tribune* n°5068, du vendredi 8 février 1992.

¹⁰⁴⁸ Gérard Grunberg, « La grève des urnes », *Esprit*, mars, 1989, p.124, s.

¹⁰⁴⁹ Yves Mény, « L'argent et la politique », *Pouvoirs*, n°65, 1993, pp.71-76 et Yves-Marie Doublet, « L'argent de l'élection présidentielle », *Pouvoirs* n°70, 1994, pp.43-52.

¹⁰⁵⁰ Lire *Cameroon Tribune* n°5068 du Samedi 8 février, 1992.

¹⁰⁵¹ Yves Mény, *op.cit.*, p.73.

¹⁰⁵² Dominique Labbé, Pierre Hubert, « La répartition des mots dans le vocabulaire présidentiel (1981-1988) », *Mots les langages du politique*, n°22, mars, 1990, pp.80-92.

Lors de la deuxième interview, le président de la République reçoit le journaliste certes dans son bureau, mais il précise : « Je suis heureux de vous accueillir au Palais de l'Unité pour ce bref entretien »¹⁰⁵³. Le palais de l'Unité désigne à la fois le siège de la présidence et la symbolique de la fonction présidentielle. Le président de la République, après les périodes troubles, place l'unité au cœur de son vocabulaire habituel. La symbolique de l'appellation de la présidence de la République lui attribue une place centrale dans les représentations des schèmes de pensées des camerounais.

L'évolution discursive du président de la République oscille dans ce cadre entre la conviction et la séduction¹⁰⁵⁴. Il détient le seul monopole d'expression sur la chaîne de télévision nationale (CRTV). Aucun autre entrepreneur politique n'a le privilège d'exercer sur ce média. Le rôle souverain de la CRTV, dans sa positivation, atteste combien la politique et la télévision¹⁰⁵⁵ filent le parfait amour.

B/ CONFIGURATION DISCURSIVE DÉMOCRATIQUE : LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTHOS PRÉALABLE DES ACTEURS

Le rapprochement de la problématique de l'éthos de la « présentation de soi » et de *l'identity management* (gestion de l'identité) au sens de Goffman¹⁰⁵⁶, impose une angoisse interactionnelle avec les représentations du locuteur qui sont antérieures à l'énonciation. L'éthos préalable ou pré-discursif renseigne donc sur ce mécanisme communicationnel en dévoilant les façons de parler¹⁰⁵⁷ de l'orateur. Les situations façonnent les différentes productions énonciatives, en renforçant ou en modifiant l'éthos préalable. Les normes d'interactions obéissent à plusieurs fluctuations sociétales et interpersonnelles.

En fonction des conjonctures fluides ou critiques, le locuteur présente une face positive ou négative dans l'espoir de sauver la face.

Nous entendons analyser les textes de communication¹⁰⁵⁸ du président de la République afin de comprendre l'éthos et l'habitus dans le processus de rationalisation

¹⁰⁵³ Lire *Cameroon Tribune* n°5371 du lundi 3 mai 1993.

¹⁰⁵⁴ Daniel Boy, Elisabeth Dupoirier, Hélène Meynaud, « Le marketing politique de la conviction à la séduction », *Pouvoirs*, n°33, 1985, pp.121-130.

¹⁰⁵⁵ Raymond Boudon, « Télévision et politique », *Société française*, n°24, 1987, ou Le Foulgoc Aurélien, *Politique et télévision : Extension du domaine politique*, Paris, INA, 2010.

¹⁰⁵⁶ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Minit, 1973

¹⁰⁵⁷ Erving Goffman, *Façons de parler*, Paris, Minit, 1987.

¹⁰⁵⁸ Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 1998.

argumentative. Le défi est celui de l'appréhension du langage dans un modèle socio-communicationnel¹⁰⁵⁹ précis.

L'identité du locuteur assure sa formation discursive et son positionnement. Le chassé-croisé, qu'expose ce concept fécond se situe dans deux articulations : celle de l'identité « personnelle » et celle dite de « positionnement ». C'est dans la perspective de Charaudeau qu'il faut comprendre ce concept qui rend compte de l'identité psycho-sociale dite « externe », celle du sujet communiquant dont la légitimité de parole forge les interventions. L'acte de langage connote également une identité discursive dite « interne », celle du sujet énonciateur, qui peut être décrite à l'aide de catégories locutives, de modes de prise de parole, de rôle énonciatif et de modes d'intervention. Les stratégies discursives construisent ces fondements. Toutefois, il sied de relever qu'il n'y a pas de conscience de soi sans conscience de l'existence de l'autre et que le sujet se constitue à la mesure de la différence entre « soi » et « l'autre ».

Dans le cadre de la décompression autoritaire, les stratégies de communication du président de la République¹⁰⁶⁰ se transforment en se réinventant par le dépassement de la routine communicative (1). L'adaptation des acteurs politiques aux médias manufacture l'image du sujet parlant à travers la production des messages neutralisant (2).

1- Le dépassement de la routine communicative présidentielle : l'invention de la production épistolaire et du SMS

La formation langagière d'un acteur peut découler d'une pratique codifiée et ritualisée. Elle peut aussi être contrainte par la société. Les rapports de force montrent donc en quoi le langage est à la fois enjeu et agent des relations sociales et politiques.

L'analyse archéologique du discours présidentiel, en Afrique de manière générale avant la démocratisation et au Cameroun en particulier, montre que le ton paternaliste meublait les interventions. Le « père de la Nation » s'adressait à ses « enfants ». Les contraintes situationnelles de la démocratisation déterminent les productions discursives construites et institutionnalisées s'accommodant de la contestation, de la dérision et de la rivalité.

¹⁰⁵⁹Patrick Charaudeau, « Comment le langage se noue à l'action dans un modèle socio-communicationnel du discours. De l'action au pouvoir », *Cahiers de linguistique française*, n°26, 2004, pp.151-175.

¹⁰⁶⁰Jean Marie Cotteret, « Les stratégies de communication des présidents de la République », *Pouvoirs* n°41, 1987, pp.115-130.

La politique se donne à voir autrement sous l'influence des médias¹⁰⁶¹. La matrice discursive présidentielle en temps de crise ne s'accommode plus de la codification rigide et immuable. La perturbation des situations standardisées reconfigure les manifestations langagières. La distribution de la routine communicative entre les rituels réparateurs (qui ont pour fonction de tenter de neutraliser une offense et d'éviter la perturbation de la relation sociale) et les rituels confirmatifs (qui servent à instaurer, maintenir, modifier ou faire cesser une relation) dicte la logique de la parole entre l'opposition et le pouvoir. Pendant les visites dans les provinces, le président de la République mobilise les rituels d'accès afin de marquer son rapprochement avec son peuple ; le média gouvernemental (CRTV) quant à lui montre l'image d'un leader rassembleur et assure ainsi le rituel de confirmation dont parle Goffmann.

Enfin, les messages de vœux de fin d'année adressés à la Nation entretiennent les rituels quotidiens de communion à travers un code facilitant la communication régulière, entre le président de la République et son peuple, au début de chaque année. Les discours de crise émis dans un contexte ne respectant aucun agenda s'apparentent à des « micro-rituels » qui visent à recoudre le tissu social ou politique. Le rituel est ainsi sécurisant et pacifiant, car permettant de conjurer l'agressivité et la conflictualité. Son rôle stabilisateur balise le feuilleton politique et social.

Le discours de la paternité produit jusqu'au début des années 1990 par les acteurs politiques du « haut » s'affronte avec celui du « bas ». Le dépassement de la routine communicative s'inspire des nouveaux modes de communication. Les technologies¹⁰⁶² de l'information et de la communication pénètrent l'espace du champ communicationnel du pouvoir.

En effet, depuis la fin d'année 2010, le président de la République communique, en plus du respect de la routine, à travers le recours au langage SMS¹⁰⁶³. L'usage de ce moyen assure la réduction du rôle du journaliste¹⁰⁶⁴ et évite de déplacer les foules. En respectant les exigences du travail rituel de la communication des vœux de nouvel an, le président de la République s'inspire de la pensée d'Abélès pour qui, « lorsque la communication prend le devant de la scène, prime est donnée à l'innovation : il faut sans cesse renouveler, et à défaut

¹⁰⁶¹ Jean Mouchon, *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan, 1998.

¹⁰⁶² Philippe Levine, Scollon Ron, *Discourse and technology: Multimodal discourses analysis*, Washington D.C., Georgetown University Press, 2004.

¹⁰⁶³ Cédrik Fairon, Jean René Klein et Sébastien Paumier, *Le langage sms : Etude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête "Faites don de vos sms à la science"*, Belgique, Presses Universitaires de Louvain, 2007.

¹⁰⁶⁴ Norbert N. Ouendji, *Les journalistes à l'heure du téléphone portable : usages et enjeux dans les médias camerounais : Réflexions à la lumière de l'expérience française*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Bordeaux, Université de Michel de Montaigne, Bordeaux III, 2008.

du message, le support du message »¹⁰⁶⁵. Le message envoyé se résume en ces termes : « Monsieur le président de la République et madame Chantal Biya forment des vœux de paix, de santé, de bonheur et de prospérité pour vous en 2011 ».

À l'analyse, le président de la République est à la quête d'un nouvel éthos¹⁰⁶⁶ politique et social pour revigorer son image. La modernité sociale¹⁰⁶⁷ exige des nouvelles formes de communication de la part des « entrepreneurs politiques ».

Bien plus, le recours au volet épistolaire n'est pas en reste dans la technologie présidentielle de séduction. Le 3 novembre 2009, le président de la République, président national du RDPC, adresse une lettre¹⁰⁶⁸ à tous les camerounais et aux militants de son parti. Il s'exprime en ces mots :

Mes chers compatriotes, chers militants et militantes du RDPC, en ce 27eme anniversaire du Renouveau National, je suis très heureux de m'adresser à vous, par le biais de cette lettre pour vous parler de l'avenir du Cameroun...La paix, l'unité et la démocratie sont des valeurs sûres que je ne cesse de prôner et que nous devons sans cesse renforcer. Elles n'ont pas de prix, mais elles restent fragiles.

La construction de l'image du peuple¹⁰⁶⁹ à travers l'éthos de la paix, de l'unité nationale et de la démocratie produit l'idée de l'intérêt du président de la République pour son peuple. Par contre, le bas fait preuve de résistance pendant les émeutes et les mouvements sociaux en s'exprimant par les casses et autres. Les usages des manifestations exposent ici l'éthos de virilité¹⁰⁷⁰ de la rue.

À l'analyse, le président de la République ne communique pas comme à l'accoutumée. Il parle¹⁰⁷¹ politique autrement. Le recours à l'écrit marque une rupture avec le rituel habituel de communication de la télévision et de la radio. La lettre ouverte qu'il adresse à l'endroit de ses compatriotes n'est pas une invention camerounaise. Toutefois, elle rompt avec son usage classique. La production de celle-ci vise généralement les hommes de pouvoir. En France par exemple, le 13 janvier 1889, Emile Zola publie une lettre ouverte sous le titre *J'accuse* dans le

¹⁰⁶⁵ Marc Abélès, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès*, n°4, 1989, p.129.

¹⁰⁶⁶ Gaulme F., « Le Gabon à la recherche d'un nouvel éthos politique et social », *Politique Africaine*, n°43, 1991, pp.50-62.

¹⁰⁶⁷ Laurent Charles Boyomo Assala, Jean François Tétu, *Communication et modernité sociale*, Questions Nord/Sud, Paris, L'Harmattan, 2010.

¹⁰⁶⁸ Edgar Abesso Zambo, « La lettre de Paul Biya aux camerounais: de la communication politique à la politique de la, communication », *Signes, Discours et Sociétés*, (en ligne), 5, Communication et discours politiques : actualités et perspectives, 5 juillet, 2010.

¹⁰⁶⁹ Ricardo Penafel, « L'image du peuple. Construction de l'éthos plébien de Hugo Chávez dans l'émission Alô présidentielle », *Mots les langages du politique*, n°96, 2011, pp.29-44.

¹⁰⁷⁰ Christophe Gaubert, « Badauds, manifestants, casseurs. Formes de sociabilité, éthos de virilité et usages des manifestations », *Sociétés contemporaines*, vol.21, n°1, 1995, pp.103-118.

¹⁰⁷¹ Christian Le bart, « Parler politique », *Mots les langages du politique*, n°94, 2010, pp.77-84.

journal *L'Aurore*, à l'endroit du président de la République Félix Faure, pour dénoncer l'injustice faite au capitaine Dreyfus. Les « lettres ouvertes de Célestin Monga à M. Biya »¹⁰⁷² par exemple témoignent de cette situation au Cameroun dans le cadre de la démocratisation. La contestation politique se mue en guerre des plumes¹⁰⁷³ et les mots en flèches orientées pour anéantir l'autre.

Dans le cas de figure du 9 novembre 2009, c'est l'homme du pouvoir qui s'adresse à son peuple. La scénographie¹⁰⁷⁴ choisie bouscule les usages. Le président de la République fait figure de guide et de jusqu'aboutiste dans ses entreprises. Il affirme dans sa lettre par exemple :

J'irai jusqu'au bout dans la recherche des solutions au douloureux problème de l'emploi des jeunes qui constitue, à mes yeux l'une des principales préoccupations d'aujourd'hui et de demain. J'irai jusqu'au bout dans la moralisation des comportements, la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics. J'irai jusqu'au bout parce que j'ai confiance en vous. À ce propos, je voudrais vous dire que j'entends les appels et les motions de soutien que vous ne cessez de m'adresser depuis peu. Je tiens à vous en remercier très sincèrement. Ils comptent parmi les meilleures marques d'encouragement qui me parviennent dans la conduite de mes responsabilités à la tête de l'État.

Cette intervention contraste pourtant avec les affirmations faites par lui au début des années 1990, lorsque la corruption était vertement décriée. Il déclarait à cette période :

Nous continuons cette lutte pour la rigueur et la moralisation, et c'est l'occasion pour moi de dire que lorsque j'ai parlé de dérèglementation ou de l'accélération des prises des décisions, c'était également un moyen de combattre la corruption ... Lorsque quelqu'un en corrompt un autre, il ne laisse pas un reçu. Vous pouvez dire à quelqu'un "vous avez été corrompu", il dira "prouvez-le"¹⁰⁷⁵.

À l'analyse, la lettre ouverte qui se déploie sur un double front est un laboratoire de valeurs. Le destinataire direct n'est pas nécessairement celui que l'on veut persuader et souvent l'épistolier, derrière celui qu'il interpelle, cherche à emporter l'adhésion d'un tiers, à savoir du public auquel le texte est donné à lire. Elle peut aussi se donner un correspondant fictif ou symbolique à travers lequel elle tente d'influencer l'auditoire ciblé. L'impression qui se dégage de cette production épistolaire atteste de l'interaction entre le « bas » représenté par

¹⁰⁷² Célestin Monga a écrit deux lettres ouvertes à M. Biya pour lui parler de la démocratie truquée. Elles ont été publiées dans le quotidien privé *Le Messager* dirigé par Pius Njawé, le 27 décembre 1990 et dans le vrai débat, revue dirigée par Mongo Béti *Peuples noirs-Peuples africains*, janvier-février 1991.

¹⁰⁷³ Hermant Héloïse, « Guerres de plumes et contestation politique : Un espace public dans l'Espagne de la fin du XVII^e ? », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°58-4, 2011/4, pp.7-44.

¹⁰⁷⁴ Selon Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009, p.111, la scénographie est une scène de parole qui n'est pas imposée par le type ou le genre de discours, mais instituée par le discours même.

¹⁰⁷⁵ Extrait de l'interview accordée par le chef de l'État à la CRTV, in le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* n°4866 du vendredi 12 Avril 1991, p.13.

les militants producteurs de motion de soutien et le « haut » qui apprécie les messages à lui envoyés. Le discours politique du chef de l'État, même dans cette logique, maintient toutefois des permanences et des ruptures malgré les transformations¹⁰⁷⁶ du style de communication. Les nombreuses arrestations des pontes du régime témoignent de cette bifurcation dans la lutte contre la corruption¹⁰⁷⁷. Ce changement de cap peut d'ailleurs s'apparenter à une entreprise de purification du système à travers la politique spectacle du sacrifice politique. Le contexte électoral de 2011 assure une bifurcation discursive de la part du président de la République qui affirme :

*Sachez Mesdames et messieurs et chers camarades, que ma détermination à combattre ce fléau est totale et que la lutte contre la corruption va se poursuivre en **s'in-ten-si-fiant**, sans complaisance, sans discrimination, indépendamment du statut social ou de l'appartenance politique des personnes incriminées, personne ne pourra se considérer comme étant au-dessus des lois¹⁰⁷⁸.*

Le 9 octobre de la même année, il martèle une fois de plus : « La corruption est aussi un facteur de discrimination sociale qui accentue les inégalités et mine la morale publique. L'enrichissement illicite de quelques-uns, notamment les atteintes à la fortune publique appauvrit l'ensemble de la population et foule aux pieds les valeurs de travail et d'effort. Je poursuivrai sans relâche la lutte que nous avons engagée pour assainir la morale publique et réduire la corruption à sa plus simple expression»¹⁰⁷⁹.

En dehors des thèmes classiques tels que la paix, l'unité nationale et la démocratie, le football demeure une préoccupation politique au sommet. La conceptualisation de « l'esprit lions » ou du « *Lions fighting spirit* » montre le degré d'usage politique du football au Cameroun. La production textuelle¹⁰⁸⁰ du président de la République s'inscrit dans une

¹⁰⁷⁶Paul Bacot, Marlène Coulomb Gully, et al., « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche », *Mots les langages du politique*, n°94, 2010, pp.5-9.

¹⁰⁷⁷Mattei Dogan, « Méfiance et corruption : Discrédit des élites politiques », *Revue internationale de politique comparée*, 2003/3, vol.10, pp.415-432. Lire également André Tchoupie, « L'institutionnalisation de la lutte contre la corruption et la criminalité financière au Cameroun », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.* vol. 13, numéros 1-2, 2006, Benjamin Chamtcheu, « La “dépatrimonialisation” de l'Etat au Cameroun entre 1982 et 2014 », in Ibrahim Mouiché, Samuel Kalé Ewusi, (sd.), *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : Entre corruption et défis sécuritaires*, Ethiopie, Upeace programme, 2015, pp.61-77.

¹⁰⁷⁸Déclaration du président du RDPC lors du congrès ordinaire du RDPC : Discours d'ouverture de politique générale le 15 septembre 2011.

¹⁰⁷⁹Extrait de la profession de foi du Président candidat Biya. Bien plus, quelques jours avant à savoir le 6 octobre 2011 à Douala face aux investisseurs et autres entrepreneurs rassemblés à Douala il déclarait « De mon côté, je renouvelle mon engagement à poursuivre une lutte inexorable et sans merci contre la corruption. La corruption est un crime économique, car elle ampute dans de larges proportions nos possibilités financières ; et nous prive de fonds nécessaires à nos réalisations par des détournements inacceptables. Dans cette lutte, personne ne pourra plus jamais se prévaloir d'être au-dessus des lois... ».

¹⁰⁸⁰Jacquin Jérôme et Raphaël Micheli, « Entre texte et interaction : Propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage », in Actes du 3^e congrès mondial de linguistique française, 2012.

perspective interactionnelle pour capter l'attention des militants et capitaliser l'investissement émotionnel du sport. De coutume, les militants du RDPC envoient des motions de soutien et de révérence à l'endroit de leur chef lors des manifestations célébrant soit la création de leur parti, soit rappelant l'accession du président Biya à la magistrature suprême. Il s'agit aussi d'une entreprise de propagande¹⁰⁸¹ en démocratie. Si ladite propagande semble invisible, le président de la République innove en inventant les nouvelles directions du marketing politique du haut. Il opère des activités de réalisations syntaxiques et discursives¹⁰⁸² de l'éthos dans le discours politique et l'éthos dans l'argument.

2- L'image du changement et l'adaptation des acteurs politiques aux médias : la production interactive des messages neutralisant

Médias et politique constituent un couple dont le mariage est une union de raison fondée sur des calculs réciproques. Les médias¹⁰⁸³ jouent un rôle au niveau de la socialisation politique, c'est-à-dire la transmission de savoirs et l'inculcation de jugements de valeurs relatifs au pouvoir politique. Ils contribuent à forger des centres d'intérêts communs, à construire des réflexes identitaires, voire des sentiments de solidarité. Les médias sont indispensables aux enjeux du pouvoir¹⁰⁸⁴ politique. Les discours qu'ils diffusent en fonction des situations ne sont pas toujours transparents¹⁰⁸⁵. La manipulation de la parole pendant sa production répond à plusieurs aléas. Ce qui nous intéresse dans ce cadre, c'est l'image du président de la République et celle de ses concurrents politiques à travers la télévision¹⁰⁸⁶, dans la conjoncture critique qu'offre la démocratisation. Toutefois, la presse écrite peut être mobilisée, car la caricature dévoile parfois des dessins imagés insoupçonnés. Elle joue avec la grandeur présidentielle pour la réduire de l'extérieur et en faire apparaître la dure et minuscule réalité du jeu politique. La spectacularisation de la politique et parfois de l'État¹⁰⁸⁷ passe par les images de ces codes. La presse écrite avant et aux premières heures de la démocratisation

¹⁰⁸¹ Jacques Ellul, « Propagande et démocratie », *Revue Française de Science Politique*, n°3, 1952, pp.473-504.

¹⁰⁸² Aimée Danielle Koffi Lezou, « Réalisations syntaxiques et discursives de l'éthos dans le discours politique et l'éthos dans l'argument », in *Baobab*, n°10, 2012, pp.202-219.

¹⁰⁸³ Jacques Noyer, Bruno Raoul, « "Le travail territorial" des médias. Pour une approche programmatique d'une notion », *Etudes de Communication*, n°37, 2011, pp.15-46.

¹⁰⁸⁴ Jacques Fame Ndong, *Médias et enjeux des pouvoirs. Essai sur le vouloir-faire, le savoir-faire et le pouvoir-faire*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2006.

¹⁰⁸⁵ Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck-INA, 2005.

¹⁰⁸⁶ Jean Pierre Esquenazi, « Télévision et acteurs pluriels du politique », *Mots Les Langages du Politique*, n°67, 2001, pp.43-58.

¹⁰⁸⁷ Roger Gérard Schwardtzenberg, *L'État spectacle 2, Politique, casting, média*, Paris, Plon, 2011.

a toujours assuré le développement politique¹⁰⁸⁸ au Cameroun. La presse écrite a été de tous les fronts. En plus de la matérialisation de la libéralisation de la presse, c'est elle par exemple qui a toujours révélé des choses sur la santé présidentielle¹⁰⁸⁹. Ces révélations sont toujours perçues comme des délits d'offense au président de la République au nom de la préservation institutionnelle de la fonction de chef de l'État. Contrairement à la France qui adopta l'article 21 de la loi du 5 août 2013 relative à la suppression du délit d'offense au chef de l'État¹⁰⁹⁰, au Cameroun, cela est un délit de presse, au regard de nombreuses arrestations de Puis Njawé. Le rapport médias, démocratie¹⁰⁹¹ et développement n'est donc pas à minorer dans ce travail.

Dans le cadre de l'audiovisuel, la démocratisation a provoqué des permanences et des ruptures¹⁰⁹². En produisant des images du « haut » et parfois de la contestation, les médias passent à une communication dont l'efficacité est multipliée. L'atteinte d'une cible nombreuse est l'objectif premier du travail sur l'image. Celle-ci repose sur un code faible tandis que le langage s'appuie sur un code fort. Le « langage de l'œil » répond aux exigences du montage. Le discours politique s'accompagne des gestes télévisés¹⁰⁹³ qui transmettent également un message. La perception visuelle n'est pas la même lorsqu'il s'agit d'un dessin de presse ou d'un angle de production télévisuelle façonné par la scénarisation. La médiatisation de la communication obéit de *facto* à des logiques structurantes¹⁰⁹⁴ que seules les spécialistes maîtrisent. Le secret de polichinelle, c'est que la télévision garantit l'esthétisation de l'événement et des acteurs. En dépassant l'oralisation du discours présidentiel, le média gouvernemental (CRTV) œuvre pour le recouvrement de l'image du chef de l'État et le déploiement de son projet politique. La télévision¹⁰⁹⁵ s'affirme comme un instrument capital en démocratie.

¹⁰⁸⁸ Jean François Bayart, « Presse écrite et développement politique au Cameroun », *Revue d'Etudes Politiques Africaines*, Avril, 1973, pp.48-63. Lire également Omgba M.J., « La presse écrite et la démocratisation en Afrique noire : le cas du Cameroun », *Fréquence Sud*, n°15, 2000, pp.11-38, Augustin Kontchou Kouomegni, « Communication, démocratie et développement », in Actes des états généraux de la communication, 29 Août-1^{er} septembre 1994, les Editions de l'imprimerie nationale, Yaoundé, 1995, pp.19-36.

¹⁰⁸⁹ Norbert N. Ouendji, *Médias et pouvoir politique au Cameroun : Les journalistes face à la santé présidentielle*, Paris, Editions les belles pages, 2006.

¹⁰⁹⁰ Olivier Beaud, « A propos de la suppression du délit d'offense au président de la République. Explications et réflexions », in *L'actualité Juridique du droit administratif*, n°1, 2014, pp.25-30.

¹⁰⁹¹ Laurent Charles Boyomo Assala, « Média et démocratie : une perspective ethnométhodologique », in Luc Sindjoun, (dir.), *Révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, pp.331-372.

¹⁰⁹² Mabou Mabou, « L'audiovisuel au Cameroun : permanence et ruptures », *Fréquence sud*, n°17, Yaoundé ESSTIC, avril, 2004, pp.88-110.

¹⁰⁹³ Simone Bonnafous, Maurice Tournier, « Discours et gestes télévisés : Quelles méthodes ? », *Mots les langages du politique*, n°67, 2001, pp.110-128.

¹⁰⁹⁴ Jean Mouchon, « Médiatisation de la communication politique et logiques structurantes », *Mots les langages du politique*, n°20, septembre 1989, pp.43-56.

¹⁰⁹⁵ Eliseo Véron, « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », *Mots les langages du politique*, n°20, vol.20, 1989, pp.75-91.

Le dessin de presse apparaît en Europe dès le XIXes comme l'instrument privilégié de la contestation politique. La caricature s'accommode bien de la démocratie à en juger par la floraison des journaux spécialisés dans plusieurs États. En Grande Bretagne *le Punch* (1841) ; en Allemagne *Fliegende Blätter* (1841) ; en Autriche *Figaro* (1857) ; aux États-unis *Harper's Weekly* (1857) ; au Cameroun *Le Popoli*, par exemple sont des journaux satiriques qui rendent compte du phénomène politique à travers le dessin de presse. Ce style de communication s'ajoute aux traditionnels messages produits par les concurrents politiques.

Stratégiquement, les concurrents politiques usent généralement de l'auto-apologie et du dénigrement de l'adversaire. Les thèmes de la continuité et du changement s'entrechoquent entre les logiques des « sortants » en mettant en scène l'expérience, la compétence et le pragmatisme dans la gestion de la *res publica*. La prime de l'ancienneté du président Biya s'oppose au changement et la thématique de la nouveauté que porte l'opposition, prétendant à sa succession. Il s'agit pour l'opposition de focaliser l'attention du peuple sur la sanction des faits accablants à l'actif du pouvoir ou sur le bilan négatif de celui-ci. Au problème du chômage, de la dégradation du niveau de vie et du climat des affaires, l'opposition propose la nécessité du redressement comme projet politique majeur. Toutefois, le départ du président de la République semble la condition *sine qua non* à la réalisation de ce projet politique. Le message du « haut », quant à lui, souligne généralement le caractère illusoire des critiques et des promesses de l'opposition. Les candidats à la présidence utilisent « le système des attributions causales¹⁰⁹⁶ pour promouvoir leur image et ruiner celle des concurrents »¹⁰⁹⁷.

La démocratie cathodique offre tous ces éléments d'analyse que le chercheur peut exploiter. Certes, les médias garantissent une surenchère des promesses des acteurs politiques, mais exposent surtout l'auto-valorisation systématique de ceux-ci.

À l'analyse, l'exposition de la surévaluation des marges d'action et d'initiative des entrepreneurs politiques provoque le plus souvent des déceptions nuisibles à leur crédibilité et à l'augmentation de l'abstention. De plus en plus, les professionnels de la politique, dans une perspective marketiste, modifient la pondération thématique initiale dans l'esprit du citoyen-électeur et le transfèrent dans le débat sur les thèmes disponibles. Ce grignotage stratégique neutralise les velléités de l'adversaire et assure le maintien du *statut quo ante*. Les médias

¹⁰⁹⁶ Christian Le Bart, « Le système des attributions causales dans le discours des candidats à l'élection présidentielle de 1988 », *Revue Française de Science Politique*, 1990, pp.212-229.

¹⁰⁹⁷ Serge Albouy, *op.cit.*, p.109.

permettent ainsi de revisiter l'expression de la propagande¹⁰⁹⁸ dans un système politique sous pression.

PARAGRAPHE II : LES MOTS DE LA CRISE ET LES AFFECTS : LA CONSTRUCTION DU SUPPORT AFFECTIF

Dans l'usage courant, le mot « pathos » est pris au sens de débordement émotionnel. En analyse du discours, ce concept est parfois utilisé pour signaler les mises en discours qui jouent sur des effets émotionnels à des fins stratégiques. Charaudeau traite cette notion en termes d'« effets pathémiques ». Il nous revient ici de décrire « l'organisation de l'univers de pathémisation » en conjoncture critique au Cameroun.

Le concept de pathos peut permettre au chercheur de cerner les interactions de la politique entre le « haut » et le « bas » au Cameroun¹⁰⁹⁹. Le soulèvement populaire¹¹⁰⁰ des « années de braises » offre un espace d'expression des affects. L'analyse des configurations affectives de la démocratisation et des mouvements sociaux dévoile les manifestations des passions politiques. La topologie des champs discursifs de la crise et de la violence renseigne sur le concept de passion politique dont la fécondité est évidente dans la trajectoire historique des sociétés. Les topiques du pathos enfantent les concepts de joie, peur, angoisse, espoir ou anti-pathie.

La circulation des effets pathémiques dans les discours politiques trouve son point culminant avec la libéralisation de l'espace public. L'amplification de l'expression du pathos est aussi la résultante de la situation de communication que suscitent les turbulences rencontrées dans le développement des amours politiques du parti unique. La production scénique des instances discursives multiplie la maîtrise de la persuasion et de la captation des attentions. Le contexte d'émission des discours renforce l'idée de la surdétermination de la parole en politique¹¹⁰¹.

L'instance politique au pouvoir vise une exigence de soumission de l'autre. La quête du consentement s'articule autour de l'organisation administrative, au sens de Habermas, et la domination légitime, au sens de Weber.

¹⁰⁹⁸ Emmanuel Taïeb, « La propagande revisitée », *Quaderni*, n°72, 2010/2, pp.5-18.

¹⁰⁹⁹ Néfissa Sarah Ben, « ça suffit ? Le “haut” et le “bas” du politique en Egypte », *Politique Africaine*, n°108, 2007/4, pp.5-24.

¹¹⁰⁰ Jean Pierre Filiu, *La révolution arabe, dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Paris, Fayard, 2011.

¹¹⁰¹ Alexandre Dorna, Patrice Georget, « Quand le contexte surdétermine le discours politique », *Le Journal des psychologues*, n°247, 2007/4, pp.23-28.

En pastichant Charaudeau¹¹⁰², il est possible de rendre compte de l'expression du pathos en temps de crise au Cameroun.

Primo, le sujet politique, de par les droits que lui confère la Constitution, s'adresse dans un premier temps aux représentants du peuple oint de leur légitimité. Il s'agit de l'usage de la stratégie d'auto-légitimation par le jeu de la représentation du peuple par la délégation de son pouvoir.

Secundo, en cherchant à toucher l'affect du citoyen, le président de la République a recours au savoir et savoir-faire de la stratégie de construction de son image, de façon à se rendre crédible aux yeux de l'instance citoyenne. Les éthos de crédibilité et d'identification sont mobilisés à ce sujet.

Tertio, le pouvoir œuvre pour faire fusionner, dans un idéal de « vivre ensemble », l'instance politique et l'instance citoyenne, par le truchement du discours sur le partage des valeurs communes. Le discours politique peut ainsi désactiver les menaces à l'ordre public en conférant à la parole une force de véracité qui le sort du traquenard de la vérité piégée.

Toutefois, le discours populiste ou de la rue en conjoncture démocratique assure l'érection d'une dramaturgie discursive qui tempère l'entreprise du haut. La formation d'une agrégation d'individus autour d'un inconscient collectif de changement bouleverse les habitudes du pouvoir. Le mouvement insurrectionnel de 1990 se rassemble sous la conduite du leader de l'opposition, Fru Ndi.

Primo, l'orchestration de la contestation dénonce *viva voce* la situation autoritaire et monopartisane dont est victime le peuple, en manœuvrant sous les topiques de l'antipathie, avec le pouvoir et l'espoir qu'offre la libéralisation de la vie politique.

Secundo, la désignation du président de la République et de son gouvernement par le vocable « La bande à Biya », comme source du mal, donne une cible politique aux leaders de l'opposition.

Tertio, le reniement de *l'establishment* instaure un sauveur pour sortir du « chaos ». L'activation des manettes du topique de l'espoir identifie le haut comme ennemi et l'opposition comme porte-parole de l'exaltation des valeurs du changement et de liberté à tout prix. Le pathos peut être cerné ici comme instigateur de la violence¹¹⁰³.

L'argumentation en politique cherche à émouvoir. Le système autoritaire, contrairement au système démocratique, développe un discours fondé sur la confrontation, le

¹¹⁰²Patrick Charaudeau, « Pathos et discours politique », in Michael Rinn, *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2008.

¹¹⁰³Ruth Amossy, « Cliché et pathos : L'instigation à la violence », in Claudine Raynaud et Peter Vernon, *Fonctions du cliché. Du banal à la violence*, Graat 16 (Tours), 1997, pp.15-28.

refus de l'autre et parfois la haine, alors que le second recourt plutôt à un langage de conciliation, réunissant les citoyens autour d'objectifs partagés. La politique est donc « un espace où, plus qu'ailleurs, entre en jeu l'esprit de confrontation, entraînant inévitablement des émotions fortes »¹¹⁰⁴. Il convient de relever que l'expression des émotions dans le champ politique se forme à partir de l'identité discursive et la stratégie de persuasion de l'autre.

Les entrepreneurs politiques usent dans le cadre des conjonctures critiques des stratégies de séduction alliant l'intrication entre logos et pathos dans les discours émis (B). Le déploiement des mœurs oratoires dans le modèle dynamique de la libéralisation de la vie politique est le fait de la rhétorique de l'émotion (A).

A/ RHÉTORIQUE DE L'ÉMOTION : DÉPLOIEMENT DES MŒURS ORATOIRES DANS LE MODÈLE DYNAMIQUE DE L'OUVERTURE DÉMOCRATIQUE

L'étape de l'émotion est capitale dans le périple vers la citoyenneté¹¹⁰⁵. Le sentiment individuel de liberté s'accapare de l'émoi collectif. L'association entre émotions et collectivités pendant les « années de braises » et les mouvements sociaux produit un vacillement à géométrie variable des attitudes.

L'émotion s'exprime dans la rhétorique. Celle-ci est perçue comme la « science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole, prononcée face à un auditoire dubitatif, en présence d'un contradicteur »¹¹⁰⁶. À travers le discours, l'orateur s'attèle à imposer ses représentations, ses formulations et à orienter une action. La pratique rhétorique normalise aussi bien le procès de production du discours que son produit.

L'invention discursive de l'orateur est fonction des circonstances d'énonciation, tandis que l'étape de la disposition appartient à la planification textuelle. L'ordre linguistico-cognitif oriente ces deux premières étapes. L'élocution met en mots et en phrases le discours qui prend forme dans une langue et un style précis. Le moment de la « performance » ou de la spectacularisation du discours contraint le rhéteur à la mémorisation efficiente du discours et le plonge dans l'action oratoire.

La situation de crise expose la responsabilité discursive des gouvernants, perçue par le regard des gouvernés. La prestation argumentative du haut vise l'effacement énonciatif¹¹⁰⁷

¹¹⁰⁴ Alicja Kacprzack, « Le pathos négatif en tant que trait du discours totalitaire », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°10, 2013.

¹¹⁰⁵ Jean-Pierre Esquenazi, « Vers la citoyenneté : L'étape de l'émotion », *Mots les langages du politique*, n°75, 2004, pp.47-57.

¹¹⁰⁶ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.505.

¹¹⁰⁷ Roselyne Koren, « La responsabilité des uns dans le regard des autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen*, n°22, 2006a, pp.87-94.

du bas. En se produisant sur la scène énonciative, l'orateur recherche quatre types d'effets perlocutoires : plaire, informer, convaincre et émouvoir. Le pathos assure la sécrétion des émotions, tandis que le logos canalise la logique du récit de l'orateur ainsi que son argumentation, alors que l'image de l'auteur¹¹⁰⁸ est projetée dans le discours par l'éthos.

Des opérations du discours¹¹⁰⁹ dessinent la circulation de la parole contradictoire dans une société en mutation. La planification de la parole entend capter les assentiments. Le conseiller en communication politique¹¹¹⁰ travaille à construire la rhétorique argumentative de l'orateur, en modelant les capacités énonciatives de celui-ci et en prenant en compte l'interaction contextuelle. La conception dynamique du contexte¹¹¹¹ assure l'évitement de la prise des décisions contraignante.

La rhétorique de la parole au sens de Kallmeyer¹¹¹² est appréhendée à toutes les formes de la parole. Ceci dans la mesure où elle implique un mode de gestion des faces des inter-actants liées à leur éthos, un traitement des données orienté vers une fin pratique par le logos et un traitement corrélatif des affects lié au pathos.

L'analyse des déterminants de l'affectivité dans le champ politique définit la construction et la formalisation des émotions dans un espace de conjoncture critique et fluide (1). La dénonciation des dérives passionnelles par le haut (2) donne à l'acte argumentatif du président de la République la compréhension de l'argumentativité et de la figuralité du pathos qu'il encadre.

1-Construction et formalisation des émotions dans le discours : les déterminants de l'affectivité

La rhétorique de l'émotion entre dans le champ camerounais pendant les luttes indépendantistes. Le régime de parti unique¹¹¹³ a pondéré les affects en les encastrant dans sa machine politique. Le présidentielisme africain¹¹¹⁴ s'est inscrit dans le cadre de l'édification nationale dans le registre. L'un des aspects de la domination politique¹¹¹⁵ au Cameroun est

¹¹⁰⁸ Dominique Maingueneau, « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°3, 2009.

¹¹⁰⁹ Georges Vignaux, « Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours », *Langue Française*, n°50, 1981, pp.91-116.

¹¹¹⁰ Jean Baptiste Legavre, *Conseiller en communication politique. L'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse de Doctorat en science politique, Université de Paris I, 1993.

¹¹¹¹ Blanche Noelle Grunig, « Une conception dynamique du contexte », *Linguistique*, 31-2, pp.3-24.

¹¹¹² Kallmeyer, *Gesprächsrhetorik. Rhetorisches verfahren im gesprächsprozess*, Tübingen, Gunter Narr, 1996.

¹¹¹³ Jean François Bayart, « Régime de parti unique et système d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°69-70, XVIII, 1-2, 1978, pp.5-35.

¹¹¹⁴ Jean Gicquel, « Le présidentielisme négro-africain : l'exemple camerounais », in *Le pouvoir. Mélanges offerts à Georges Burdeau*, Paris, LGDJ, 1977, pp.701-725.

¹¹¹⁵ Nassara P., « Aspects de la domination politique au Cameroun », *Revue Française d'Etudes Politiques Africaines*, n°113, 1975, pp.88-112.

l'unité nationale¹¹¹⁶. Depuis la période coloniale, l'opprobre¹¹¹⁷ a fait son lit dans le discours politique produit par les acteurs politiques. Dans ce paragraphe, il ne s'agit pas pour nous d'analyser la sociogenèse de l'ordre discursif politique au Cameroun mais de comprendre la construction et la formation des émotions dans les conjonctures critiques depuis 1990.

Les déterminants de l'affectivité au Cameroun inondent l'espace socio-politique. Ils définissent d'ailleurs la variation sociale de la communication. La réalité sociale nourrit l'hétérogénéité linguistique. La sociolinguistique puise son enrichissement vocabulaire de cette donne. Aussi, l'impulsion nouvelle donnée à la revendication de la prise de la parole par la démocratisation établit le lien avec l'occupation de l'espace public par les mots inhabituels dont l'usage était puni par la loi sur la subversion. L'inégalité de la parole entre les gouvernants et les gouvernés dénote l'idée de la parole entre les gouvernants et les gouvernés. Elle définit aussi l'idée de la stratification sociale en matière de la prise de la parole.

L'observation du discours politique en contexte et en situation dévoile les rituels de séduction¹¹¹⁸ des entrepreneurs politiques, mais livre également les mécanismes de production de l'affectivité politique. En réalité, « toute situation s'accompagne, dans les différents milieux sociaux, d'attitudes affectives diverses, homogènes ou conflictuelles »¹¹¹⁹. La violence d'un amour et d'une haine politique s'exprime généralement dans l'intensité d'une émotion collective. La démocratisation dans la plupart des États sub-sahariens présente des figures de l'affectivité collective. Les mouvements sociaux travaillent aussi les mentalités en inculquant des mécanismes de revendication reposant sur les affects.

Pour voir ce qui provoque un certain type de réaction affective dans une culture donnée, il faut dégager l'effet pathémique visé à partir d'une topique. Le processus au gré duquel se construit le pathos est ici la violence. La démocratisation et les mouvements sociaux portent les pathèmes de la production et de la construction discursive et expressive des émotions.

La démocratisation enfante les marches, les mouvements sociaux qui sont les différents moments de diffusion des affects. Ceux-ci offrent des moyens de manifestation du pathos au pouvoir, à la rue et à l'opposition. Les mouvements sociaux sont les lieux d'expression des

¹¹¹⁶ Jean Njoya, *Unité nationale et mutations politiques. Essai sur une régulation symbolique et conservatrice du système politique camerounais (1982-2000)*, Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2005. Sur l'impact de cette notion sur les institutions camerounaises, lire Augustin Kontchou Kouomegni, « Idéologie et institutions politiques : l'impact de l'unité nationale sur les institutions publiques de l'État camerounais », in Gérard Conac, (Dir.), *Dynamiques et finalités des droits africains*, Paris, Economica, 1980, pp.442-464.

¹¹¹⁷ Joseph Zambo Belinga, « L'opprobre dans le discours politique au Cameroun : De l'époque coloniale à nos jours », *Annales de la FALSH*, Université de Ngaoundéré, vol.III, 1998, pp.79-97.

¹¹¹⁸ Boëtsch Gilles, Guilhem Dorothée, « Rituels de séduction », *Hermès*, n°43, 2005, pp.179-188.

¹¹¹⁹ Pierre Ansart, *La gestion des passions, op.cit.*, p.11.

émotions et mettent en interaction¹¹²⁰ les acteurs. La topique de la violence renseigne sur la formulation et la justification des émotions¹¹²¹. Pour diffuser l'émotion suscitée par le contexte démocratique et la situation de crise, les différents entrepreneurs politiques légitiment ou délégitiment certaines dispositions à ressentir des émotions¹¹²² précises.

Les changements des sensibilités collectives alimentent les différentes phases des passions dont le couronnement peut être les mouvements sociaux et les luttes pour le pouvoir. L'affectivité dans les discours du contexte de démocratisation construit et ridiculise l'ennemi¹¹²³ et l'adversaire. Aussi les positionnements des acteurs dans l'offre sont-ils perceptibles. Dans l'appropriation du lexique de l'insulte¹¹²⁴, par les différents protagonistes, il est possible de rendre compte de la dialectique de l'émotion¹¹²⁵.

La diversité des sentiments politiques atteste de la complexité et du caractère diffus de la sensibilité politique et des passions politiques. Karl Marx pense d'ailleurs que ce phénomène est décisif dans le déroulement de l'histoire. La surexcitation des passions populaires dans les années 1990 assure l'ensauvagement de la cité et l'apprentissage des modes de revendication. La révolution sociale de 2008, précédée du mouvement étudiant de 2005, montre que les élans affectifs participent à la production de l'histoire, à travers « l'esprit généralisateur » qu'offre la démocratisation.

L'affectivité politique recèle ainsi trois dimensions. D'abord, celle défendue par Weber liée au pouvoir traditionnel et démocratique. Le premier étant autoritaire, il renvoie à la période d'avant l'indépendance au Cameroun. Le pouvoir se maintient dans ce cadre grâce aux multiples attachements aux rites, usages et traditions, tandis que dans le second, le respect de la légalité dicte la conduite à tenir.

Ensuite, le rapport affectivité politique et liens sociaux révèle l'existence des liens libidinaux au sens de Freud entre les groupes sociaux et la politique. Les moments de conflit renforcent les peurs, les hostilités et les haines. Les sensibilités collectives fissurent quant à elles les rapports inter-ethniques dans une société plurielle. Les affrontements entre arabe-choa et Kotoko à Kousseri, Baya et Foulbés à Meiganga, entre Bamiléké et Bulu dans le Sud

¹¹²⁰ Christian Plantin, Marianne Doury, Véronique Traverso, *Les émotions dans les interactions*, Arci, Presses universitaires de Lyon, 2000.

¹¹²¹ Michael Rinn, *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

¹¹²² Raphael Micheli, "Émotions as objects of argumentative constructions", *Argumentation an international Journal on Reasoning*, vol.24, n°1, 2010, pp.1-17.

¹¹²³ Alicjac Kacpzack, « Comment ridiculiser l'ennemi politique », in Marilland P. et R. Gauthier (éds.), *Humour, ironie et les discours*, Toulouse, Université de Toulouse, 2004, pp.357-368.

¹¹²⁴ Laurence Rosier, *Petit traité de l'insulte*, Bruxelles, Espaces de Libertés, Ed. du centre laïque, 2009.

¹¹²⁵ Bernard Lamizet, « Esthétique de la limite et dialectique de l'émotion », *Mots les Langues du Politique*, n°75, 2004, pp.35-45.

exemplifient cette situation. Le retour à l'ordre laisse sous les cendres les craintes secrètes entre les communautés. La démocratisation et l'ethnicité peuvent être un mélange de cocktail *Molotov* dont la détonation peut pulvériser le système unitaire d'une société.

Enfin, les sensibilités politiques s'exercent aussi au niveau de l'image des acteurs. Les messages stimulants, les indignations et les appels au soutien tant par le « haut » que le « bas » sont des sirènes de la mobilisation et de la persuasion émotionnelle. Les identités déchirées détruisent le tissu de cohabitation pacifique entre les hommes et cousent les logiques de la parole de la haine. Le travail multiforme de persuasion politique acte à travers la propagande et la production des biens symboliques émouvants, à l'exemple de l'opération « carton rouge » organisée par l'opposition à l'aube de la démocratisation. Les supports audio-visuels assurent la circulation de ces messages à grande échelle.

La dynamique des émotions peut aussi être cernée à travers la multiplicité des meetings politiques organisés. Ils sont les porteurs symboliques des passions partisans, d'attachement à l'un et de refus de l'autre. Les moments culminants des meetings politiques sont marqués par des émissions de mots, les raisonnements d'image qui assurent le surgissement des passions fortes.

2-Argumentativité et figuralité du pathos du haut : dénoncer les dérives passionnelles.

L'analyse de l'argumentativité et de la figuralité repose sur la rhétorique. Toutefois, dans les conjonctures critiques, il est indispensable de prendre en considération des amours et des hostilités ordinaires, pour aider l'analyste à mieux cerner l'exercice du pouvoir et le déroulement des crises.

Les passions politiques menacent en son cœur l'entreprise rhétorique tout en la nourrissant. L'expression des crises politiques dans le cadre de la consolidation de la démocratie interroge le rapport entre violences et État, en renseignant sur les pathologies¹¹²⁶ de la démocratie. La libéralisation de la vie politique a ouvert les fenêtres d'opportunités de la distribution de la violence. La diffusion du sentiment d'insécurité¹¹²⁷ modifie les rapports sociaux et politiques. Les violences de rue, les assassinats politiques renseignent sur le caractère brutal de l'expression passionnelle en politique. La criminalité urbaine¹¹²⁸ s'est greffée à la violence du contexte de la démocratisation. La mise sur pied du commandement

¹¹²⁶ Cynthia Fleury, *Les pathologies de la démocratie*, op cit.

¹¹²⁷ Eric D. Widmer, et alt., « Du sentiment d'insécurité aux représentations de la délinquance », *Déviance et Société*, vol.28, 2004/2, pp.141-157.

¹¹²⁸ Marc Antoine Pérouse de Montclos, « Violence urbaine et criminalité en Afrique sub-saharienne : Un état des lieux », *Déviance et Société*, vol .28, 2004/1, pp.81-95.

opérationnel pour palier le phénomène de délinquance et d'insécurité urbaine témoigne de cette inter-connexion entre ces réalités. La violence sociale des « années de braises » extériorise les mauvaises passions et disqualifie le chef de l'État¹¹²⁹ de la scène politique. De même, l'intérêt politique¹¹³⁰ sous-tend l'exercice des passions dans la rue. Leurs effets destructeurs déstabilisent le pouvoir et les habitudes de la société. Les passions politiques alimentent la haine en visant la pulvérisation du réseau d'amour politique et de générosité¹¹³¹ entre le peuple et son chef.

La production des discours émotionnés occupe l'espace public en temps de crise. La spectacularisation de la violence expose les résistances du parti unique à conserver ses acquis. L'élément émotionnel gouverne les rapports entre le « haut » et le « bas ». La coopération du logos et du pathos intègre le jeu des émotions dans l'exercice argumentatif. La rhétorique des acteurs s'engouffre dans le clivage pouvoir/opposition sous l'excitation de la haine et la destruction de l'ennemi. L'empêchement de la négociation des points de vue répond à la « logique des passions qui enferme les hommes dans des certitudes irrationnelles en les rendant sourds aux arguments de l'autre »¹¹³². L'enfermement de la logique du passionnel dans les geôles partisans construit les murs des arguments pour valider les croyances préalables de l'opposition et du pouvoir. Cette immixtion de l'affect dans l'interlocution semble expliquer le rôle des émotions comme ferment de l'identité collective¹¹³³. Le milieu universitaire par exemple est cet espace d'expérimentation où les violences extrêmes¹¹³⁴ se sont exprimées. L'adhésion passionnelle s'explique par plusieurs éléments. Toutefois, le discours est un accélérateur important des émotions. Lorsque les passions s'emparent des Hommes, la parole émise par les entrepreneurs politiques peut susciter l'usage de la violence en politique¹¹³⁵. Les distributeurs de la violence s'approvisionnent auprès de leurs leaders soit pour susciter le changement soit pour conserver la situation. L'interaction argumentative se fonde sur « l'appel aux émotions ». Les arguments *ad hominem* (Appels aux sentiments), *ad populum* (à la foule), *ad baculum* (à la force, à la menace, à la peur) au sens de Douglas

¹¹²⁹ Olivier Camy, « Le chef de l'État est-il souverain sous la Ve République », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, 1996.

¹¹³⁰ Albert O. Hirschman, *The passions and the interests. Political arguments for capitalism before its triumph*, Princeton: University Press, 1977.

¹¹³¹ Cécile Nicco-Kerivel, « La générosité et l'amour : passions politiques ? », *Revue métaphysique et de morale*, n°58, 2008/2, pp.247-267.

¹¹³² Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2013.

¹¹³³ Chloé Hangeard, « Les émotions comme ferment de l'identité collective. Le conflit social des intermittents du spectacle (enquête) », *Terrain et travaux*, n°13, 2007/2, pp.13-30.

¹¹³⁴ Omer Bartov, « Les violences extrêmes et le monde universitaire », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n°174, 2002/4, pp.561-570.

¹¹³⁵ Laurent Bonelli, « De l'usage de la violence en politique », *Cultures et Conflits*, n°81-82, 2011, pp.7-15.

Walton¹¹³⁶, fondent les interventions des acteurs. Les passions politiques confèrent dans ce contexte la compétence politique¹¹³⁷ aux entrepreneurs politiques.

La convocation de la tripartite, afin d'apaiser les tensions, débouche sur l'élection anticipée de 1992. Dans ce contexte d'élection, la présidence en déclin¹¹³⁸ vise son renouveau. La division de l'auditoire¹¹³⁹ entre le pouvoir et l'opposition complexifie la situation de communication et la réalité socio-politique. Les lieux communs¹¹⁴⁰ entre ces deux entités quant à l'interaction argumentative sont la rue et la violence tant physique que symbolique.

L'argumentativité et la figuralité du pathos dans le discours du haut dévoilent les vertus argumentatives des figures. Ils mettent en rapport la figure et l'argument dans une perspective ou visée persuasive. Pour Amossy, il semble inévitablement que « l'argumentation influe sur des points de vue, dirige des comportements mais aussi invite l'auditoire à partager une expérience et en appelle à sa collaboration »¹¹⁴¹. La figuralité participe du travail qui s'effectue dans l'épaisseur de la langue, pour construire un discours susceptible de recadrer, de problématiser, de projeter un éclairage particulier, d'orienter, d'entraîner. La figuralité montre que sa présence dans la rhétorique n'est donc pas purement ornementale. Elle théorise la stratégie discursive et fait fonctionner le discours. Il s'agit pour nous d'analyser les figures dans une conception ouverte de l'argumentation, en tenant compte, à la fois de leur particularité et de leur participation aux opérations langagières des entrepreneurs politiques. Cette tâche nous permettra de débusquer la conflictualité sémantique dans la tension discursive des acteurs de la démocratisation et de cerner les figures à effet de pathos ou les figures pathiques dans le discours du haut. La notion d'argument est au centre de l'analyse de ces discours.

Les figures de style sont des formes verbales qui véhiculent la valeur argumentative en contexte. Il est donc important de cerner ce concept au-delà de son aspect ornemental et de le placer dans le contexte de l'expression du pathos et de la manipulation. Elles participent aux divers aspects de l'argumentation verbale. Pour Plantin, il s'avère que « les figures de

¹¹³⁶ Douglas Walton, *The place of emotion in argument*, The Pennsylvania State University Press, 1992.

¹¹³⁷ Françoise Duroux, « Des passions et de la compétence politique », *Cahiers du GRIF*, n°46, 1992, pp.103-125.

¹¹³⁸ Patrick Chabal, Patrick Fraisse, « Déclin et renouveau de la présidence française dans le contexte de l'élection », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, 1996, pp.35-71.

¹¹³⁹ Christopher W. Tindale, « L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°2, 2009.

¹¹⁴⁰ Christian Plantin, « Les lieux communs dans l'interaction argumentative », in Christian Plantin (Ed.), *Lieux communs*, Paris, Kimé, 1993, pp.480-496.

¹¹⁴¹ Ruth Amossy, *op.cit.*, p.248.

rhétorique s'analysent comme une théorisation de la notion de stratégie discursive »¹¹⁴². Toutefois, il est prudent de relever que toute figure de style n'est pas argumentative. Détecter l'argumentativité¹¹⁴³ des figures de rhétorique dans les discours de crises politiques est une tâche fastidieuse. Les discours de crises s'affichent avec la tension discursive qui se traduit dans l'hyperbole ou l'anaphore. La conflictualité sémantique, quant à elle, a recours aux antithèses. Le travail figural s'intègre dans les fonctionnements langagiers qui tissent la trame argumentative. Nous entendons analyser « les figures de style dans une conception ouverte de l'argumentation, en tenant compte à la fois de leur particularité et de leur participation aux opérations langagières globales »¹¹⁴⁴. L'esthétique de la parole a le pouvoir de toucher les cœurs. Les situations de discours connotent les vertus des figures. Celles-ci participent d'un travail qui s'effectue dans « l'épaisseur de la langue pour construire un discours susceptible de recadrer, de problématiser, de projeter un éclairage particulier, d'orienter, d'entraîner »¹¹⁴⁵. Nous considérerons une figure comme argumentative si, entraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la situation suggérée.

L'éviction des figures hors du champ de l'argumentation est difficile. Au-delà de leur caractère ornemental, elles entretiennent des liens étroits avec le pathos. D'ailleurs, pour Lamy, les figures sont « les caractères des passions »¹¹⁴⁶. Les effets de style émeuvent l'auditoire. Les effets pathémiques des figures dépendent des situations de discours. Toutefois, Reboul¹¹⁴⁷ pense que la figuralité n'est argumentative que si elle est liée à la persuasion. Dans les discours de crise du président de la République en interaction avec le bas et l'opposition, il y a des situations dans lesquelles les figures de style touchent les cœurs en esthétisant la parole. Les violences verbales¹¹⁴⁸ sont des moments importants de mise en perspective de l'étude de la parole de crise.

En déclarant « Biya must go » et en usant de la symbolique du carton rouge, le principal parti de l'opposition (SDF) excite les passions pour mobiliser les soutiens. Le pouvoir quant à lui, recourt à plusieurs figures pour asseoir son autorité et sa légitimité. Le rapport entre figure et argument dévoile le fait que « l'argumentation influe sur des points de

¹¹⁴² Christian Plantin, « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°2, 2009.

¹¹⁴³ Marc Bonhomme, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°2, 2009.

¹¹⁴⁴ Roselyne Koren, « Les figures entre rhétorique et argumentation », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°2, 2009.

¹¹⁴⁵ Ruth Amossy, *op.cit.*, p.252.

¹¹⁴⁶ Lamy Bernard, *La rhétorique ou l'art de parler*, Paris, PUF, 1998, p.231.

¹¹⁴⁷ Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991.

¹¹⁴⁸ Eric Beaumatin, « La violence verbale. Préalables à une mise en perspective linguistique », *Atalaya*, n°5, 1995, pp.21-35.

vue, dirige des comportements mais aussi invite l'auditoire à partager une expérience et en appelle à sa collaboration »¹¹⁴⁹. En situation de crise, le contexte précise qu'il n'y a pas simple figure de style mais plutôt figure argumentative. Argumentativité et figuralité constituent un couple fécond dans l'appréhension du phénomène discursif. C'est donc en usage que la forme figurale acquiert une valeur argumentative en participant aux divers aspects de l'argumentation. Seule une approche croisée peut rendre compte de la relation entre rhétorique et argumentation¹¹⁵⁰.

En répondant aux attaques de l'opposition et parfois de la rue, le président de la République use de plusieurs figures de style. En disant par exemple « Qui sont-ils ? », le président de la République a recours au prolepse, pour exprimer la banalisation de l'opposition qui conteste son pouvoir. Cette figure de style devance l'argument réel ou fictif de l'adversaire pour le retourner contre lui. La suite du dénigrement s'inspire de l'insulte¹¹⁵¹ qui occupe une place de choix dans la rhétorique de la démocratisation et des mouvements sociaux. En taxant leurs actions d'illégitimes et d'illégales, le président de la République légitime ses actions, son image et son pouvoir. La rhétorique du blâme¹¹⁵² vivifie son pouvoir et met en scène les valeurs de paix et d'unité nationale. Le *décorum discursif* se pare des habits de l'obscénité, de l'inflation et de la théâtralisation de l'insulte¹¹⁵³. L'insulte est une pratique discursive qui offre une représentation symbolique de la confrontation entre un mouvement social et ses différents adversaires. Elle constitue un bon séismographe de la montée en tension dans un contexte d'agitation sociale et de mobilisation politique, mais elle marque aussi souvent la production discursive d'un mouvement à travers toutes les étapes de son évolution, de son émergence à sa disparition.

La démocratisation dans une logique de dynamique sociale permet ainsi dans la constitution de son embryon, l'ensauvagement de la cité et de la parole politique. La dimension insultante féconde la production discursive des mouvements sociaux et catalyse les germes de la contestation et du mépris de l'autre. Nous n'allons pas nous enfermer dans les grilles de l'interprétation des insultes¹¹⁵⁴, mais nous ouvrir à la mobilisation de cette ressource

¹¹⁴⁹ Ruth Amossy, *op.cit.*, p.248.

¹¹⁵⁰ Ruth Amossy et Roselyne Koren, « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation Analyse du discours*, n°2, 2009.

¹¹⁵¹ Eithan Orkebi, « L'insulte comme argument et outil de cadrage dans le mouvement "anti sarko" », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°8, 2012.

¹¹⁵² Marc Dominicy et Madeleine Frederic, *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 2001.

¹¹⁵³ Sophie Fisher, « L'insulte : la parole et le geste », *Langue Française*, n°144, 2004/4, pp.49-58.

¹¹⁵⁴ Dominique Lagorgette, Pierre Larrivée, « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française*, n°144, 2004, pp.83-103.

comme moyen de compréhension de la production discursive de crise. L'usage des insultes¹¹⁵⁵ (name-calling) telles que : « apprentis sorciers », « oiseaux de mauvais augures », « vendeurs d'illusion », « pêcheurs en eaux troubles », s'inscrit dans la pratique d'étiquetage (labeling), de ridiculisation et de diabolisation¹¹⁵⁶ (vilification) de l'autre. Cette tactique langagière du « haut », dans la logique de l'inimitié, s'enrichit des mots qui blessent¹¹⁵⁷. Cette pratique exhibe l'activité de pollution verbale¹¹⁵⁸ des entrepreneurs politiques dans l'espace public camerounais.

Les figures liées au chleuisme, qui consiste à se déprécier pour s'attirer la confiance, les exclamations qui témoignent de la douleur, les apostrophes de l'interpellation avec le pronom personnel « Vous » visent la condamnation de l'opposition. Les trames métaphoriques, les répétitions anaphoriques, les exagérations hyperboliques¹¹⁵⁹, la litote, l'allusion, comme d'ailleurs l'ironie, la prétérition, inondent les productions rhétoriques du président de la République en temps de crise démocratique. Toutefois, parfois, l'éloquence du silence¹¹⁶⁰ se fait entendre à travers l'apodioxie¹¹⁶¹.

B/ INTRICATION DU LOGOS ET DU PATHOS DANS LE DISCOURS : LES STRATÉGIES DE SÉDUCTION

L'événement discursif et l'énonciation¹¹⁶² sont interdépendants. La production du discours, de même que les émotions, s'inscrit dans une configuration qui crée l'événement énonciatif. Toutefois, il serait imprudent de réduire l'événement discursif à un contexte

¹¹⁵⁵ Dominique Lagorgette, « Termes d'adresse et insultes: discours sur l'autre ou sur moi? », *The French Language and Questions of Identity*, W. Ayres-Bennett et M.C. Jones, eds. Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

¹¹⁵⁶ Ruth Amossy, Roselyne Koren, « La "diabolisation" : un avatar du discours polémique au prisme des Présidentielles de 2007 », *Mélanges en l'honneur de Georges Molinié*, Paris, Champion, 2010.

¹¹⁵⁷ Marie-Thérèse Matras, « Les mots qui blessent », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 10 | 2008, pp.137-143.

¹¹⁵⁸ Saliou Ndour, « L'espace public au Sénégal : "La pollution verbale" comme forme de communication politique ? », 12^e Assemblée Générale du Codesria, Yaoundé, 2008.

¹¹⁵⁹ L'hyperbole est un procédé qui consiste à exagérer l'expression pour produire une forte impression. La litote en rhétorique, est une figure consistant à dire moins pour faire entendre plus, tandis que la prétérition est une figure de rhétorique par laquelle on déclare ne pas vouloir parler d'une chose dont on parle néanmoins par ce moyen. L'anaphore quant à elle, d'un point de vue stylistique, est une reprise d'un mot ou d'un groupe de mots au début de phrases ou de membres de phrases qui se suivent, produisant un effet de renforcement de symétrie. Il s'agit d'un ensemble des procédés de répétition en linguistique.

¹¹⁶⁰ Georges Steiner, *Langage et silence*, Paris, Les Belles Lettres, 2010 ou Philippe Breton, David Le Breton, *Le silence et la parole contre les excès de la communication*, ERES, Arcanes, Hypothèses, 2009, François de Singly, « La gestion sociale des silences », *Consommation*, n°4, 1982, p.36-63.

¹¹⁶¹ L'apodioxie renvoie au refus d'argumenter et peut donc s'apparenter au Silence. Les autres figures de style telles que l'allusion relève d'une étude de l'implicite, la métaphore participe d'une analyse de l'analogie. L'allusion comme d'ailleurs l'ironie ou la litote participent quant à elles d'une réflexion sur le fonctionnement et les vertus argumentatives du sous-entendu.

¹¹⁶² Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier, « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours », *Histoire Epistémologie Langage*, tome 8, fascicule 2, 1986, pp.233-242

particulier. La centralité des passions dans les discours de la démocratisation révèle le caractère perméable des émotions en politique. Son rôle est radicalement réévalué par l'argumentation partisane. Les acteurs politiques argumentent les émotions soit en les justifiant, soit en les disqualifiant. En analysant les processus de légitimation et de délégitimation des émotions, nous entendons démystifier les manipulations rhétoriques en recherchant dans les discours l'intrication constitutive du pathos et du logos. Les émotions créent également l'événement discursif, car toute situation n'engendre pas obligatoirement un événement discursif. Les cloisons sont donc étanches entre l'événement discursif et l'événement linguistique qui soulève la question de l'événementialité. Aussi, est-il capital de relever que « le sujet énonciatif mis en valeur par l'événement discursif n'est pas nécessairement un sujet parlant déjà constitué, un acteur et/ou un auteur. Il est aussi un spectateur, et/ ou un lecteur, imprévisible, désintéressé au départ de l'action, puis protagoniste à part entière de l'événement »¹¹⁶³.

De même, la conception que l'on se fait de l'énonciation oscille entre une conception discursive et une conception linguistique. Toutefois, en insistant sur l'énonciation comme événement dans un type de contexte, on appréhende cette notion dans la multiplicité de ses dimensions sociales et psychologiques. Le chercheur opère plutôt du côté du discours. L'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde. D'un côté, elle permet de représenter dans l'énoncé des faits, mais d'un autre côté, elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace. La situation d'énonciation de la démocratisation enfante les espaces publics de la parole et de la citoyenneté¹¹⁶⁴ au Cameroun et renforce une situation de communication. L'effectivité du contexte des discours produits se déploie dans la conjoncture. Le nouvel esprit de la démocratie¹¹⁶⁵ facilite la production du débat politique¹¹⁶⁶ dans l'espace public national. Les entrepreneurs politiques peuvent désormais parler en public, car la démocratisation leur donne la possibilité d'un positionnement relatif dans l'offre politique (1). Bien plus, au-delà de la parole, les signes et arguments non-verbaux s'inscrivent dans les stratégies de manipulations séductrices (2).

¹¹⁶³ Patrick Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p.246

¹¹⁶⁴ Richard Banégas, Florence Brisset Foucault et Armando Cutolo, « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », Dossier Parlements de la rue. Espaces publics de la parole et de la citoyenneté en Afrique, *Politique Africaine*, n°127, 2012/3, pp.5-20.

¹¹⁶⁵ Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.

¹¹⁶⁶ Emmanuel Terray, « Le débat politique dans les royaumes de l'Afrique de l'Ouest. Enjeux et formes », *Revue Française de Science Politique*, vol. 58, n°5, 1988, pp.720-731.

1-Le travail politique sur les attitudes : la revalorisation des passions ou le positionnement relatif dans l'offre politique

La notion de positionnement renvoie à une des catégories de base de l'analyse du discours. Elle touche à l'instauration et au maintien d'une identité énonciative. La notion de positionnement est définie comme le processus discursif par lequel on est situé dans la conversation en tant que participant cohérent. L'approche adoptée ici met en valeur les aspects discursifs du positionnement. Le positionnement se fait dans et par le discours. Par définition, le positionnement est relationnel, puisque par le seul fait de se positionner, le locuteur positionne l'autre, et vice versa ; en positionnant l'autre on se positionne soi-même. Le positionnement est dynamique et négociable, puisqu'il se fait dans l'interaction qui, elle, se développe et se modifie au fur et à mesure. L'utilisation d'une lexie¹¹⁶⁷ spécifique indique comment le locuteur se situe dans un espace conflictuel. Les interactions verbales¹¹⁶⁸ peuvent enrichir les lexèmes du discours. Le positionnement correspond également à la position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique. L'investissement générique du discours des orateurs détermine quant à lui la relation entre un positionnement et les genres dont relève leur production discursive.

La démocratisation offre aux nouvelles figures du pouvoir¹¹⁶⁹ une existence certaine à travers le droit à la parole¹¹⁷⁰. Dans le champ discursif, le positionnement apparaît comme une identité énonciative forte et un lieu de production discursive bien spécifié. Cette identité énonciative se maintient à travers l'inter-discours et par un travail incessant de reconfiguration. L'encastrement des rôles sociaux dans les rôles langagiers¹¹⁷¹ ouvre la boîte de pandore des revendications.

La compréhension du fonctionnement du schème interactionniste nécessite, de la part du chercheur, la rupture avec le charme d'une posture contemplative des faits. L'interaction comme observation est une « rencontre sociale » constituée de conversations, de gestes, de jeux de regards et de mots. Le repérage de ceux-ci leur donne un contenu signifiant. La

¹¹⁶⁷ Ce terme désigne l'intégration d'une expression libre du discours dans le système de la langue. Lire Patrick Charaudeau, *Dictionnaire de l'analyse du discours*, op.cit., p.262.

¹¹⁶⁸ Robert Vion, « Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours », *Langage et Société*, n°87, 1999, pp.95-114.

¹¹⁶⁹ Richard Banégas, Jean Pierre Warnier, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique Africaine*, n°82, Juin 2007, pp.5-23.

¹¹⁷⁰ Patrick Charaudeau, « Le droit à la parole à travers la dialectique du même et de l'autre », *Cahiers de praxématique*, n°17, Université Paul Valéry, Montpellier, 1991a, pp.33-47.

¹¹⁷¹ Patrick Charaudeau, « Les rôles sociaux et les rôles langagiers », *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1995a, pp.79-96.

négociation des positions par les acteurs relève d'une manœuvre stratégique orchestrée pour mieux exprimer son rapport de force. Afin de mieux cerner les interactions, les ressources politiques seront perçues au sens de « cadre » de Goffmann. L'interaction suggère l'idée d'une action mutuelle, en réciprocité. Le comportement de chaque protagoniste agit dans ce sens comme un stimulus sur son destinataire et appelle à une réaction qui joue également le rôle de stimulus pour l'altérité. La notion de *feedback* est donc centrale dans ce chassé-croisé qui implique également la coprésence et renvoie aux situations de face à face. La conception théâtrale de la scène politique et de son ordre perceptif s'inspire de la métaphore dramaturgique de ressources politiques. Celles-ci appartiennent au registre des moyens mobilisables par les acteurs en vue d'augmenter leur chance d'atteindre leur objectif. Cette notion est assez proche du concept de « capital politique » ou de « capital social » et mieux adaptée à la lecture en termes relationnels de la vie politique.

La théorie de la mobilisation des ressources¹¹⁷² est une boussole importante dans la compréhension de ce phénomène en situation de crise. Trois catégories peuvent permettre la compréhension de la notion de ressources politiques. La première renvoie à la plausibilité et à l'efficacité du recours à la violence, la seconde repose sur un aspect socio-économique et la troisième est liée aux mécanismes de la communication sociale.

En effet, la plausibilité et l'efficacité du recours à la violence sont à géométrie variable. D'une part, celle-ci peut être mobilisée au service de la légalité comme garantie d'effectivité de la règle de droit. Les gouvernants peuvent, à travers cette notion, imposer des injonctions pour faire régner l'ordre et la paix. D'autre part, dans le cadre de la démocratisation, la rue et l'opposition ont recours à cette ressource pour mener leur projet politique de renversement de l'ordre établi à bon port.

Aussi, la dimension socio-économique des ressources politiques est féconde dans l'explication des crises. La détention des moyens financiers est une arme politique d'appoint. La quête de ce moyen par les partis politiques de l'opposition jusqu'à l'extérieur des clôtures territoriales montre toute son importance à l'issue du combat politique. La capacité de redistribution de cette ressource assure le tissage d'un réseau de clientèles favorables à une cause. La distribution de l'argent aux partis politiques désireux de participer à l'élection présidentielle de 1997 relève de cette manœuvre.

Enfin, la ressource liée aux mécanismes de communication sociale envisage le contrôle des vecteurs d'information et de l'activité intellectuelle de communication. Cette

¹¹⁷²Didier Lapeyronnie, « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue Française de Sociologie*, vol.XXIX, 1988, pp.563 sq.

ressource affecte comme les autres la capacité d'influence des acteurs, leur notoriété, leur légitimité sociale ou politique et leur popularité. En ce qui concerne la tenue de la tripartite et des élections, le président détient le monopole de la programmation. Le temps apparaît donc ici comme une ressource¹¹⁷³ capitale dans la carrière de la crise.

À l'analyse, selon la position occupée par les entrepreneurs politiques dans l'offre politique, les ressources sont plus ou moins cumulatives, étant entendu que l'une peut faciliter l'acquisition de l'autre. Leur inégale répartition a permis au pouvoir d'assurer sa prédominance à travers le média public unique, la diffusion de la violence légitime physique et symbolique à travers le monopole de la détention des forces de maintien de l'ordre. L'argument financier quant à lui sert d'appât pour les partis politiques indécis dans leur participation à la vie politique. L'opération « carton rouge » menée par les forces de l'opposition dans les années 1990, envisageait le contrôle des ressources fiscales et par ricochet l'asphyxie du haut par l'accaparement de ses sources de financement. Cette opération est à l'origine de l'expression d'un nouveau répertoire¹¹⁷⁴ de l'action collective et même de la mobilisation des ressources dont parle Obershall.

Dans le processus argumentatif de la deuxième phase après le dénigrement de l'opposition, le pouvoir entreprend la revalorisation des passions. Les éléments émotionnels cèdent le pas aux éléments rationnels qui tissent désormais la trame discursive du « haut ». Les discours qui portent vers la tripartite désactivent la parole empreinte d'insulte et produisent l'interaction des mots qui s'orientent vers l'activité du débat¹¹⁷⁵. Cette mutation s'apparente à un effort de modération de l'agressivité polémique entre les acteurs politiques afin de contenir l'émotion et maintenir un équilibre entre logis et pathos. La parole du haut adopte une éthique¹¹⁷⁶ en investissant dans le champ de la rationalité axiologique. Le soubassement émotionnel disparaît au profit du développement d'une axiologie des affects positifs. Le retournement du discours s'appuie sur le rejet des arguments *ad hominem* qui délégitimaient l'opposition. Le nouvel appel au pathos a une structure argumentative reposant sur la paix et l'unité nationale. Il s'agit du jeu de la réintégration des émotions positives dans

¹¹⁷³ Célestin Kaptchouang T., « Les usages de la ressource “temps” dans le changement politique au Cameroun (1990-2013) » *Revue Africaine d'Etude Politique et Stratégiques*, n°2, 2014, pp.41-84.

¹¹⁷⁴ Charles Tilly, « Les origines du répertoire d'action collective en France et en Grande Bretagne », *Revue XXes*, n°9, 1984, pp.89-108. Pour cet auteur, un répertoire d'actions est l'ensemble des types d'interventions auxquels peut avoir recours un acteur pour se faire entendre dans un milieu donné. Un répertoire d'actions politiques peut comprendre, par exemple, la grève, la manifestation, le sit-in, la pétition, le boycott, etc

¹¹⁷⁵ Jérôme Jacquin, « Orientation interactionnelle et multimodale vers l'activité de débattre. Analyse d'un extrait de débat public », *Mots les langages du politique*, n°96, 2011, pp.45-62.

¹¹⁷⁶ Roselyne Koren, « Pour une éthique du discours : Prise de position et rationalité axiologique », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°1, 2008.

l'exercice argumentatif. L'argumentation développée revêt alors les dehors de la séduction et le rejet de la mauvaise foi¹¹⁷⁷. Les mots utilisés donnent une apparence de rationalité à un raisonnement qui est fondamentalement changeant.

Le positionnement du président de la République dans la nouvelle offre politique est stratégique. Il se veut en fait le garant de la cohésion sociale¹¹⁷⁸. Les choix des cibles déterminent la priorité présidentielle de mobilisation. Les voyages en province assurent la segmentation et le ciblage afin de faire passer son message à un auditoire particulier et montrer « l'attachement du Cameroun profond aux idéaux de paix et d'unité nationale ». Cette logique suscite pour l'opposition une querelle de mots¹¹⁷⁹, car pour elle, l'oppression, l'autoritarisme et la pauvreté sont des maux qui parlent plus que les mots mobilisés par le « haut ». La représentation de soi au sens de Goffman¹¹⁸⁰ permet au président de la République de s'inscrire dans une influence réciproque afin de neutraliser les positions de l'opposition.

La tenue des élections anticipées donne un certain avantage au pouvoir qui peut segmenter le corps électoral¹¹⁸¹ à sa guise, à travers le *gerrymandering*, mais aussi les visites officielles dans les provinces qui s'apparentent à des meetings politiques. Le choix des provinces obéit à la logique de peuplement. Si tout débute par la province de l'Extrême-Nord, c'est parce qu'elle est la plus peuplée et regorge d'une population électorale nombreuse. Aussi, les visites dans les provinces ressemblent-elles aux exaltations de l'affectivité politique pour amener les hommes à « aimer leur roi ». Il s'agit de la formule de l'érotisation du président de la République par les filtres du dispositif libidinal de la visite. La théâtralisation du politique met en scène la cérémonie de bains de foule, de relations au public¹¹⁸² et d'attouchement rituel du chef de l'État. Par ce procédé, la mise en place du système de déplacements affectifs charme les hommes et les fidélise. L'extériorité du jour de la visite au jour normal développe les affects de respect et expose la façade de l'harmonie euphorisante, en obtenant l'obéissance par l'attachement à la personne du président de la République. Dans

¹¹⁷⁷ Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Argumentation et mauvaise foi », *L'argumentation*, 1981, pp.41-63.

¹¹⁷⁸ David Franck, « Le président de la République, garant de la cohésion sociale », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, n°59, 2004/3, pp.533-566.

¹¹⁷⁹ Raphael Micheli, « Les querelles de mots dans le discours politique : Modèle d'analyse et étude de cas à partir d'une polémique sur le mot rigueur », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°10, 2013.

¹¹⁸⁰ Pour Erving Goffman, la notion de représentation s'inscrit dans une perspective de la métaphore théâtrale. Il s'agit pour lui de la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des participants.

¹¹⁸¹ Lire Aristide M. Menguelé Menyengue, « Essai sur la problématique du découpage spécial des circonscriptions électorales au Cameroun », *Juridis Périodique*, n°101, Janvier-Février-Mars, 2015, pp.95-108.

¹¹⁸² Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, Les relations du public*, tome 2 Paris, Editions de Minuit, 2000.

l'incarnation imaginaire, la centralité du « prince », la divinité du pouvoir et la supériorité manifeste du roi s'insèrent lucidement dans une stratégie d'entretien des conformités politiques. Cette transformation de l'imaginaire passionnel, à travers les subtilités protocolaires, modèle les attitudes et donne à voir la formation des discours pédagogiques¹¹⁸³ du président de la République.

2- Signes et arguments non-verbaux : les affiches et les spots comme manipulations séductrices

Le champ discursif n'est pas une donnée statique, mais une structure de jeu instable. Pendant les conjonctures critiques, l'ensemble du champ discursif entre dans une nouvelle configuration. Il s'agit de l'univers discursif qui permet aux protagonistes d'interagir dans une conjoncture donnée. Le champ discursif peut faire l'objet d'un découpage spécifique. Les affiches et les motions de soutien sont les deux champs dans lesquels nous ferons notre analyse.

Dans le cadre de l'analyse des affiches, nous ferons une sociologie de la communication publicitaire¹¹⁸⁴. L'immixtion des affiches publicitaires dans le champ politique peut s'apercevoir comme un détournement de la politique¹¹⁸⁵ traditionnelle. Il s'agit dorénavant pour les hommes politiques de s'afficher à travers les canaux de « marketing de positionnement », dominé par l'impérialisme de la demande et répondant aux exigences de la modernité du « marketing de la communication ». Au jour d'aujourd'hui, il est difficile de faire haro sur l'affichage¹¹⁸⁶ en politique. La séduction publicitaire que suscitent les affiches relève de l'usage d'une stratégie. Pour Albouy, il s'agit pour « la publicité politique de plaire, de toucher, éventuellement d'envoûter, en proposant aux citoyens une représentation alléchante du produit politique »¹¹⁸⁷. Toutefois, il sied de relever que la publicité parodie¹¹⁸⁸ tout de même la politique en l'affichant.

La représentation du produit politique dans les rues ou grands carrefours vise la mobilisation tous azimuts des soutiens politiques. Les murs, dans les localités les plus

¹¹⁸³ Claude Désirat, Tristan Hordé, « Formation des discours pédagogiques », *Langages*, n°45, mars, 1977, pp.3-8.

¹¹⁸⁴Valérie Sacriste, « Sociologie de la communication publicitaire », *L'année sociologique*, vol.51, 2001/2, pp.487-498.

¹¹⁸⁵ Emmanuel Souchier, « La publicité comme détournement du politique », *Communication et langages*, n°93, 1992, pp.36-51.

¹¹⁸⁶Clara Lamireau, « Haro sur l'affichage ! Agir par écrit contre la publicité dans l'espace public parisien », *Quaderni*, n°72, 2010/2, pp.19-30.

¹¹⁸⁷ Serge Albouy, *op.cit.*, p.149.

¹¹⁸⁸ Marc Bonhomme, « Quand la publicité parodie la politique », *Mots les langages du politique*, n°96, 2012, pp.15-30 ou Corinne Granier, « La publicité politisée. Eloge de la transparence, éclipse de la responsabilité », *Enjeux de l'information et de la communication*, n°1, 2008, pp.10-19.

éloignées des grands centres urbains, prennent la parole et suscitent les comportements de soutien. Les affiches, au-delà du symbole, peuvent faire « l'objet d'études sémantiques au même titre que n'importe quel autre moyen de communication »¹¹⁸⁹.

Les affiches comme décors émouvants sont un instrument de violence symbolique, agissent sur l'inconscient. Leur impact dépend en grande partie du choix de l'affichage. Ils constituent l'un des grands médias contemporains. Leur fabrication mobilise plusieurs techniques. Le travail sur les affiches va de la typographie à la lithographie en passant par la sérigraphie et la photographie.

Les slogans et les logotypes se greffent aux affiches afin de rendre la politique esthétiquement consommable. Les affiches se développent aussi dans les entreprises « légitimes » de communication persuasive. Les entrepreneurs politiques pendant les campagnes vendent leur charme. L'hyperbole et le rêve construisent généralement les affiches publicitaires. Celles-ci propagent des impressions, la publicité politique mobilise par exemple les mythes qui sont des leviers de persuasion. Le slogan de "*l'homme lion*" du candidat Biya à l'élection présidentielle de 1992 s'inspire du contexte de la coupe du monde de 1990 à laquelle les Lions indomptables du Cameroun ont été la première équipe africaine à parvenir à ce niveau de la compétition. Le message publicitaire se libère en passant du commerce à la politique. Si d'ailleurs, comme aux États-Unis, la production des « *negative spots* » est permise, à travers le dénigrement systématique des adversaires et de leurs idées, le publipostage ou le marketing par courrier via internet est une réalité au Cameroun, les entreprises « légitimes » de communication persuasive s'attèlent à présenter uniquement l'image du candidat sous ses beaux jours. Il s'agit du développement de la culture de l'affiche publicitaire du « show business », qui vise surtout « à plaire à ceux auxquels elle s'adresse, par ses qualités esthétiques et la forme du message délivré »¹¹⁹⁰.

En analysant les affiches en fonction de l'axe image/message, il en découle que les slogans "*L'homme lion*" à l'élection présidentielle en 1992, "*Le meilleur choix*" en 1997, "*Les grandes ambitions*" en 2004, puis "*Les grandes réalisations*" en 2011 sont des instruments de séduction que mobilise le haut pour se maintenir au pouvoir. De même, les logotypes du flambeau du RDPC, du "*Power to the people*" du SDF, "*La main dans la main*" de l'UNDP, etc. sont des signes émouvants forts dont l'efficacité émotionnelle dramatise l'événement politique. Ceux développés par l'opposition sont des contre-systèmes affectifs que les meetings représentent comme des lieux déclencheurs d'affects. Le système discursif

¹¹⁸⁹ Christian Baylon, Xavier Mignot, *La communication*, Paris, Armand Colin, 2006, p.165.

¹¹⁹⁰ Serge Albouy, *op.cit.*, p.158.

de chaque structure partisane est sous l'effet de l'incessante déplaçabilité des attachements, du fait de la concurrence politique de la démocratisation.

L'influence de la rhétorique publicitaire n'est plus à démontrer dans ce travail, même si la modernité offre d'autres recettes séduites dont les implications affectives sont aussi importantes.

Même s'il n'existe pas de « baromètre d'affiches » au Cameroun comme en France (IPSOS), il est possible de se faire une idée sur leur audience et sur leur impact. Ici, l'affiche remplit une fonction « d'occupation du terrain » et d'imprégnation. Elle est efficace en matière de notoriété ou d'image, mais semble inadaptée à la diffusion d'idées et de programmes. Le discours publicitaire est un genre discursif¹¹⁹¹ à part entière.

Au-delà des matérialités des formes symboliques, la communication politique par l'image¹¹⁹², pendant la démocratisation, affiche la politique¹¹⁹³. Il est donc judicieux d'appréhender l'affiche politique dans ce travail comme une donnée qui devrait apparaître comme essentielle au sociologue s'il se réfère « aux coûts élevés qu'elle engendre, à la renommée qu'elle procure aux entreprises de communication, aux commentaires qu'elle suscite dans l'ensemble des médias et des milieux politiques, à son omniprésence dans l'espace urbain et rural »¹¹⁹⁴. Les affiches politiques, du parti au pouvoir par exemple pendant l'élection présidentielle montrent le candidat qui incarne la République¹¹⁹⁵ : il s'agit par exemple, en 2004, de l'affiche présentant le candidat Biya marchant devant une foule vêtue des tenues traditionnelles des différentes aires culturelles du Cameroun.

Les violences politiques, généralement présentées comme le symptôme principal d'une institutionnalisation ratée, distribuent une perception pathogène de ce phénomène. Le volet symbolique de la question peut relativiser cette vision des choses. Dans le cas camerounais, en dehors du port des tenues et l'appropriation des effigies, adresser des motions de soutien au chef de l'État est une manière normale de faire, de penser et de sentir la politique. Ces signes émouvants forts relèvent, certes, de l'affirmation du militantisme, mais aussi de la séduction par l'exercice d'une « soft violence ». La production intensive de ces

¹¹⁹¹ Patrick Charaudeau, « Le discours publicitaire, un genre discursif », *Mscope*, 8, Versailles, CRDP, 1994b, pp.34-44.

¹¹⁹² Christian Delporte, « Image, politique et communication sous la Ve République », *Vingtième siècle Revue d'Histoire*, n°72, 2001/4, pp.109-123.

¹¹⁹³ Luciole, *La politique s'affiche. Les affiches de la campagne présidentielle de 1988*, Paris, Didier Erudit, Presses de l'Université de Provence, 1991.

¹¹⁹⁴ Nicole Ramognino, « Affiches politiques, co-construction, communication. Deux études récentes », *Hermès*, n°11-12, 1992, p.319.

¹¹⁹⁵ Christian Delporte, « Incarner la République. Les affiches présidentielles », *Sociétés et représentations*, n°12, 2001/2, pp.77-88.

motions s'identifie au culte¹¹⁹⁶ du chef et marque surtout l'expression d'une politique d'affection¹¹⁹⁷ par les mots. Les appels émouvants lancés par les différents auteurs en confrontation dans le champ politique sont aussi des déclencheurs d'affects. Le pathos procure au discours sa dimension affective et passionnelle. L'appel des forces vives du Mfoundi du 2 mars 2008 par exemple consacre le repli identitaire d'un groupe épris d'amour pour son chef, tout en ouvrant des brèches de menace du calme républicain.

Il s'agit de montrer comment la violence symbolique est mise en œuvre au quotidien au Cameroun. La politique, comme une pièce de théâtre, se joue sur une scène. L'intrigue éminemment conflictuelle qui est nouée appelle au drame. Les citoyens spectateurs de la pièce constatent simplement que la contamination de la pratique politique par l'excès des traitements spectaculaires est une réalité. La technologie dramaturgique nourrit donc la créativité politique. Au Cameroun, le système de pouvoir brille par un foisonnement de pratiques symboliques et culturelles. Les motions de soutien et les effigies diffusent les fantasmes propices à l'intensification des réactions. Ils sont banalisés dans la société camerounaise. Le but de cette banalisation est de provoquer une adhésion des populations par l'effet. Tout cet arsenal appartient aux technologies rudimentaires d'objectivation de certains rapports sociaux, de certaines identités, ou de certains groupes. Ils apparaissent aussi, comme des tactiques de stigmatisation qui connaissent une institutionnalisation massive dans les conjonctures succédant aux crises. Cette entreprise rentre dans l'enthousiasme affiché des partisans du pouvoir. De plus en plus, il est presque impossible de suivre les grandes éditions de journaux radio-télévisés sur la chaîne gouvernementale sans qu'une localité par la voie de ses élites n'adresse une motion de soutien au chef de l'État. Cette imposition d'une manière commune de respirer, de sentir, de penser et de faire, structure les schèmes des populations et conforte un pouvoir qui veut se parer des atours de l'amour. Le système passionnel en vigueur au Cameroun commande ainsi aux acteurs politiques (Députés, Ministres, Élités politiques, populations), la rédaction des motions de soutiens pour affirmer leur allégeance au pouvoir. La production des motions de soutien intervient surtout à la veille des grandes échéances politiques¹¹⁹⁸. Qu'elles soient de soutien, de déférence et d'encouragement, les motions abondent dans les presses et s'apparentent en fait à des sirènes de courtisans qui entendent

¹¹⁹⁶Comi Toulabor, « *Le culte Eyadéma au Togo* ». *Religion et modernité politique en Afrique Noire*, Paris, Karthala, 1999.

¹¹⁹⁷ Luc Sindjoun, *La politique d'affection en Afrique Noire*, Boston, GRAF/African Studies Center, University of Boston, 1998.

¹¹⁹⁸ Lire par exemple à ce sujet, les deux motions de soutien de l'OFRDPC, de la Mefou Akono Ouest et celle de la section RDPC, OFRDPC et OJRDPC de la Mefou Akono Est, appelant le chef de l'État à modifier la constitution du Cameroun, in quotidien *La Météo*, n°176, du 03 mars 2008, pp.2-4.

protéger leur position de rente. Les appels émouvants qu'elles lancent se veulent être en parfaite consonance avec la passion commune, reprenant le chant collectif de « l'amour du roi » et de son maintien au pouvoir. En produisant systématiquement des motions de soutiens à l'endroit du chef de l'État, en l'affublant des qualificatifs d'"homme habile", "clairvoyant", "éclairé", "sage", "pondéré", « les professionnels de la politique » créent une confiance aimante et admirative dépassant en profondeur et en intensité la simple confiance rationalisée.

Selon les termes d'Ansart, « l'éducation silencieuse des citoyens et "l'amour du roi" sont indirectement renouvelés par les cultes religieux quotidiens »¹¹⁹⁹. Au Cameroun, en dehors des meetings politiques, lieu exemplaire de circulation des affects politiques, d'échanges symboliques, de signes et d'échanges de signes, les effigies répètent également les messages émouvants du pouvoir central. Le meeting politique certes, « fait cuire et fait consommer les images symboliques »¹²⁰⁰, mais les effigies projettent l'image du chef. En les affichant, le citoyen affirme son attachement et son dévouement à un chef. En effet, la photographie du chef politique dans un lieu public, dans une demeure, assure la continuité des signes spatiaux depuis le centre du pouvoir jusqu'à sa plus lointaine périphérie. Le port des tenues des partis politiques confirme le partage des idéaux communs et exalte le culte du dogme. La comédie politique noue véritablement l'intrigue parce que les défilés et les cérémonies renouvelés par les acteurs politiques assurent la fixation des sentiments du groupe. Les « entrepreneurs politiques » développent ainsi des mécanismes d'intériorisation des signes émouvants en diffusant silencieusement le « juste sentiment ».

À l'analyse, le développement de la formule des motions de soutien fusant de toutes parts du triangle national découle également d'une volonté de combattre l'entropie spécifique des sentiments politiques par les gestionnaires, obligés de renouveler les formulations et d'inventer les arènes. La galaxie langagière trouve dès lors un espace fertile à son développement, grâce au biais de la multiplication des imaginations favorables à l'intensification des réactions, à savoir la déclamation et le lyrisme. L'opposition quant à elle développe un contre système affectif, en tournant en dérision le pouvoir et ses partisans, en dénonçant « les meetings de la politique du ventre », de la danse et de l'usage de l'argent public à ces fins. La violence est aussi perceptible à travers les appels émouvants.

La division d'une société ou d'un milieu en groupes et sous-groupes obéissant à des orientations politiques divergents, peut dessiner les fronts d'une scission d'une société ou

¹¹⁹⁹ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, op.cit., p.54.

¹²⁰⁰ Lucien Sfez, *La symbolique politique*, op.cit., p.54.

d'un État. Les clivages identitaires se recoupent ainsi dans les interactions dont la résultante finale configure la logique dominante de la fragmentation d'un champ politique donné. Le Cameroun, ayant opté pour une Nation au sens de Renan, c'est-à-dire, une Nation animée par un souci de vivre ensemble, l'usage des discours identitaires fragilise le système en vigueur.

L'appel des forces vives du Mfoundi du 2 mars 2008 est lancé dans un contexte de mise à l'épreuve de la démocratisation. Cet appel a mobilisé les fils, élites¹²⁰¹, notables, chefs traditionnels et forces vives ressortissants du département siège des institutions. Ces forces condamnent fermement les actes de violences de février en promettant d'user de « tous les moyens » pour empêcher que cela se reproduise « chez eux ». Cette posture prédispose au recours à la loi du talion. La déclaration des fils du Mfoundi, particulièrement menaçante, est signée par le président de l'Association Fraternelle pour l'Entraide et la Solidarité entre les fils de ce département qui abrite le siège des institutions. Les signataires de cet appel se recrutent parmi les dignitaires du régime¹²⁰². Il s'agit d'un appel à la violence réciproque, ethnique et à une réappropriation d'un espace national par un groupe dit « autochtone ». En substance, l'appel du Mfoundi, prononcé à l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé, après avoir précisé dans son prologue les circonstances du contexte obligeant sa prise de position, affirme dans son apothéose que les forces vives du Mfoundi invitent « fermement tous les prédateurs venus d'ailleurs, de quitter rapidement et définitivement leur sol, car ils ne seront plus jamais en sécurité »¹²⁰³. L'attachement indéfectible de ces élites au président Biya proclamant leur colère et soucieux de faire en sorte que Yaoundé puisse respirer à pleins poumons « sous la conduite courageuse et clairvoyante » de celui-ci, n'est en réalité qu'une inscription dans le système émotionnel via l'adoption d'un sentiment nocif à l'endroit de l'altérité. En célébrant ce folklorisme d'apparat, les élites du Mfoundi associent à l'adversaire les images de la violence égale et de la mort. Pourtant, la démocratisation implique des relations de concurrence politique acceptée et civilisée.

¹²⁰¹ Lucien Toulou, *Des usages du multipartisme : transitions post-autoritaires et reproduction des élites au Cameroun et au Kenya*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2005.

¹²⁰² André Mama Fouda, ministre de la Santé publique, Gilbert Tsimi Evouna, Délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé, Cécile Bomba Nkolo, Martin Okouda, Rose Zang Nguele, Charles Etoundi, Ze Boniface et autres anciens membres du gouvernement ont signé cet appel.

¹²⁰³ Lire la déclaration des forces vives du Mfoundi, in quotidien *La Nouvelle Expression*, n°2178, du mercredi 3 mars 2008, p.6.

CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE

Les mouvements contestataires au Cameroun éprouvent les crisèmes des axes discursifs présidentiels en installant le mythe présidentiel entre altération ou réactivation permanente. Ces moments de folie et de tensions sont provoqués par la crise de succession exposant la difficulté à incarner les rôles politiques et la conjoncture démocratique libérant les énergies mobilisatrices et contestatrices. La compréhension de la crise politique élargie et le pouvoir des mots plongent le chercheur dans le foin des événements politiques affichant l'incestueux rapport entre la « parentocratie » politique, le parricide et la construction de la compétence de l'autorité.

La démocratisation enfante les métamorphoses des violences politiques par les bijectives des crises, vectrices des mouvements sociaux et des grèves, trace la tangente de la liturgie crisologique par le point de l'institution présidentielle. La démocratisation fabrique un temps incertain. Ces métamorphoses reposent sur la prêtrise du mal démocratique, le rituel d'affirmation des objets fétiches en rapport avec les signaux de la mobilisation ainsi que sur les manifestations et les usages de l'éthos et du pathos dans le logos présidentiel de crises.

La dynamique de la conjoncture démocratique suscite un jeu politique tendu où les modes d'excitation des foules¹²⁰⁴ se bousculent dans les rites d'interaction d'usage de la catégorie "peuple". Il se définit dès lors des contraintes de l'interaction de crise entre la mobilisation de la rue et la sécurité étatique.

Bien plus, la conjoncture démocratique tisse des affinités électives entre le peuple, le pouvoir, la rue et l'opposition. Elle expose également les luttes consacrées par les usages politiques du droit dans la sanctification du jeu politique qui assure le déploiement de la technologie symbolique de fermeture de la crise politico-juridique. L'instrumentalisation de l'argument juridique de la clause limitative du mandat présidentiel en 2008 dévoile la supercherie de la tripartite qui apparaît davantage comme une technique de contournement de la conférence nationale souveraine que comme un mécanisme de sortie de crise. La fonction anthropologique surgit dans ce contexte avec les communions de la société éclatée par le biais des bibles du politique. Celles-ci célèbrent le culte de l'unité nationale et la messe de la paix à travers les mots et le pèlerinage dans les provinces. Ces registres de mise en forme symbolique de l'institution présidentielle mettent en acte les arts de gouverner. Il se

¹²⁰⁴Serge Tchakhotine, *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1989.

développe aussi en temps de crise des techniques de gouvernement des âmes à travers le dogme du football, les usages du registre de la légalité et de la continuité. La représentation du pouvoir présidentiel s'accommode ainsi de l'invention d'une nouvelle religion qui structure l'équipement politique des passions.

Les liturgies ainsi mobilisées affichent les manifestations et les usages de l'éthos et du pathos présidentiel dans les crises politiques. Dans les structures du marché politique de la concurrence s'invente un nouveau marketing politique renforcé par le monopole cathodique comme arme politique. Ces stratégies de séduction travaillent les attitudes politiques en revalorisant les passions politiques. Les affects sont donc modelés par les mots de la crise qui repositionnent relativement les acteurs dans l'offre politique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIÈME PARTIE :

**SENS ET PUISSANCE DES FIGURES DE DISCOURS DU « PRINCE » EN
INTERACTION : LA PAROLE DE LA MAGISTRATURE SUPRÊME À
L'ÉPREUVE DE LA CONJONCTURE DÉMOCRATIQUE ET DES CRISES.**

De nombreuses dynamiques expliquent la sociologie des mutations. La perspective historique par exemple retrace l'évolution des transactions collusives et collisives entre les acteurs du jeu politique dans le cadre de l'État. Cette situation est relativement relevée car certaines périodes de l'histoire sont caractérisées par une particulière intensité émotionnelle. La perspective conflictuelle de conquête du pouvoir et de liberté d'expression place les acteurs à des niveaux variables d'échelle d'interaction. L'interaction intervient dans un contexte de décompression autoritaire. Des situations d'action mutuelle en réciprocité s'appliquent en conjoncture démocratique aux protagonistes. Les processus circulaires de communication, de message et de comportement des acteurs interagissent sur les attitudes des uns et des autres. Ce *feed-back* ou rétro-action alimente les situations de face à face où les acteurs excellent dans la production des énoncés en situation. Les intentions argumentatives distinctes de l'opposition et du pouvoir répondent ainsi à des contraintes d'enchaînement. La démocratisation instaure un « dialogue de sourd » entre les interlocuteurs. Le savoir-faire langagier du président de la République est dès lors éprouvé. Le concept d'interaction est perçu ici comme cette matrice qui provoque les influences réciproques que les partenaires exercent sur leurs actions respectives quand ils sont en présence physique les uns des autres ou comme « à la fois coopération et défense, respect du territoire propre, mais aussi de l'autre, afin de ne pas risquer le sien »¹²⁰⁵. La conjoncture démocratique offre ainsi une configuration complexe d'échanges qui dicte les rapports entre ennemis, puis entre adversaires.

L'odyssée de l'État¹²⁰⁶ au Cameroun s'inscrit dans un cheminement qui tente de répondre aux exigences de légitimité du pouvoir présidentiel, de l'unité nationale et de la sécurité de l'État. Le déploiement de cette institution est piloté par les mots du président de la République. Celui-ci au regard de sa fonction et de la fluctuation du champ socio-politique joue le rôle d'arbitre¹²⁰⁷, de régulateur, de réconciliateur et de réorganisateur de la société. Le langage politique entretient dans ce périple sinueux des liens subtils mais puissants avec l'institution présidentielle. Du spectacle politique offert par les acteurs politiques prestant sur la scène de la quête pour la liberté et le pouvoir, les mouvements sociaux apparaissent en bonne place. Aussi, le langage s'est-il avéré comme « un acteur essentiel : les métaphores et autres tropes, tout comme l'ambiguïté encouragent les sujets placés dans des situations sociales disparates à définir ce qu'ils sont, ce qu'est autrui et ce que sont leurs conditions de

¹²⁰⁵ Christian Baylon, Xavier Mignot, *La communication*, Paris, Armand Colin, 2005, p.194.

¹²⁰⁶ Etienne Le Roy, *op. cit.*

¹²⁰⁷ Frangi Marc, *Le président de la République : Arbitrer, diriger, négocier*, Paris, L'Harmattan, 2013.

vie en fonction d'un spectacle qui tend à rationaliser ces conditions »¹²⁰⁸. Les acteurs politiques doivent ainsi leur existence à la théâtralité. Toutefois, l'illusion de l'optique sociale est entretenue par le dirigeant qui gouverne. Quelles que soient les situations, à travers les mots, le titulaire de la fonction présidentielle met le pouvoir sur scènes¹²⁰⁹. La réception et la perception de l'acte de langage du président de la République en interaction dans des situations de conjoncture démocratique (Chapitre IV) renseignent sur les systèmes socio-politiques des affects et les effets de la parole. Bien plus, les mots présidentiels irriguent les canaux de la gestion des crises et des affects dans le jeu démocratique contraint (Chapitre III). La réalisation de ce travail exige de quitter les cimes de l'analyse classique des discours de crises politiques pour voler en rase-mottes dans l'espace des mots qui animent la forclusion des violences. Ce décrochage permet une circulation interstitielle dans les méandres de la parole de crise politique en conjoncture démocratique.

¹²⁰⁸ Murray Edelman, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991, p.194.

¹²⁰⁹ Georges Balandier, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Ed. Balland, 1992.

CHAPITRE III

LA MAGIE DE LA PAROLE PRÉSIDENTIELLE COMME ARME DE GESTION DES AFFECTS POLITIQUES : INTROSPECTION DES CONTRAINTES DU JEU DÉMOCRATIQUE À « MOTIFS MIXTES »¹²¹⁰.

¹²¹⁰ Selon Michel Dobry, *sociologie des crises politiques, op.cit.*, p.24, les jeux à motifs mixtes ou jeux à intérêts sont les situations où des composantes de coopération coexistent avec des composantes conflictuelles.

L'ouverture démocratique au Cameroun suscite l'appétit des prétendants au poste présidentiel tout en attisant leur convoitise pour la fonction. Les phénomènes de violence colérique et instrumentale trouvent un espace propice de diffusion dans ce contexte de légitimation du conflit. La fécondation de l'agressivité dans la plupart des sociétés autoritaires sous l'emprise de la démocratisation est ainsi le résultat du couple liberté/alternance. Apparemment, dans le jardin des délices démocratiques¹²¹¹, le fruit défendu est accroché à l'arbre du pouvoir présidentiel. Les termes concurrents de transition démocratique et de libéralisation politique orientent le comportement des acteurs politiques du haut et du bas. La transformation de l'espace public national se fait et se refait à travers la fenêtre d'opportunité qu'offre la démocratisation. Les mutations politiques ainsi amorcées sont diversement appréciées. Il s'est agi d'une révolution passive ou d'une « démocratisation par le haut », du fait du « blocage de l'amplification des mouvements sociaux qui ont affecté le régime au début des années 1990 »¹²¹². L'institutionnalisation de la démocratisation imprime de nouvelles pratiques. À l'observation, « ces pratiques sociales mettent en scène des acteurs munis d'intention et de discours spécifiques qui entrent en interaction avec d'autres acteurs auprès de qui ils mettent à l'épreuve leur discours et leur intention »¹²¹³. La fécondité heuristique de la démocratisation permet de comprendre comment les mots font et défont l'ordre social et politique. Ce concept défie tout classement scientifique rigide, parce qu'offrant des perspectives d'analyse du discours en interaction. La « révolution passive » livre en spectacle la magie de la parole présidentielle qui renseigne sur la gestion des affects pendant les crises qui se soldent par la politique de la somme nulle¹²¹⁴.

Nous ferons dans ce chapitre une analyse du discours présidentiel en temps de crises. Cette étude se distingue de l'analyse de contenu en ce sens qu'il s'intéresse à comment est formulée la production verbale du « prince ». Alors que l'analyse de contenu se demande « de quoi on parle ? », l'analyse du discours, faisant nécessairement intervenir la question des formulations langagières, se demande « comment c'est dit ? ». Les contraintes du jeu démocratique influencent la production de la parole présidentielle. La gestion des passions et violences politiques est la préoccupation première qui suscite l'intervention discursive du haut. Le président de la République, au gré des configurations, use du pouvoir de la rhétorique

¹²¹¹ Philippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, PFNSP, 1991.

¹²¹² Luc Sindjoun, *La révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, p.3.

¹²¹³ Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p.575.

¹²¹⁴ Luc Sindjoun, « Sociétés plurales et politique de la somme nulle », *Bulletin du Codesria*, n°2, 3 & 4, 2000, pp.23-31.

(Section I), à l'effet de désamorcer les violences par le verbe oint d'éléments anesthésiant des crises politiques par les jeux du langage (Section II).

SECTION I : POUVOIR DE LA RHÉTORIQUE PRÉSIDENTIELLE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GRÉ DES CONFIGURATIONS.

Le pouvoir présidentiel trouve son fondement dans l'encadrement constitutionnel. La puissance du titulaire de cette position repose sur des prérogatives importantes. La légitimité et l'autorité nécessaires à l'exercice de cette fonction lui sont conférées par son élection au suffrage universel direct. Ses pouvoirs, comme « le droit de dissolution, la nomination du premier ministre ou la possibilité de recourir au référendum »¹²¹⁵, sont sans contresens.

Le contexte démocratique permet la contestation sociale et intensifie la compétition politique. Les luttes pour les positions de pouvoir s'accroissent et se complexifient avec la perte du monopole des transactions politiques par le parti unique. La démocratisation induit la fin du « prince-président ». Elle crée des conditions propitiatoires d'accès au poste de président de la République.

La libéralisation de l'espace politique place les acteurs politiques dans une configuration inédite. Les situations de face à face remettent en question l'habitus autoritaire. La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 intègre les possibilités d'alternance¹²¹⁶ au pouvoir. La contestation de rue imbibée des écrits politiques¹²¹⁷ contre le président de la République ont eu raison de l'intransigeance du parti unique à accepter la concurrence. L'effondrement de la routine se manifeste par la survenance et l'amplification de la conjoncture démocratique. La politique des coups s'accommode des situations d'affrontement ou « tight game », d'encercllement et de négociation¹²¹⁸. Les mots comme les actes deviennent des armes politiques. La posture charismatique du président de la République opère comme une ressource politique de purification de la rue protestataire (Paragraphe II). Bien plus, les fondements de l'autorité présidentielle sont consacrés par la codification et la production de sa parole (Paragraphe I).

¹²¹⁵Daniel Gaxie, « Les fondements de l'autorité présidentielle. Transformations structurelles et consolidation de l'institution », in Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, *Le président de la République, op.cit.*, p.333.

¹²¹⁶Olivier Duhamel, « De l'alternance à la cohabitation ou l'énigme résolue de la Constitution », *Revue Française de Science Politique*, vol.4-5, 1984, pp.1102-1117.

¹²¹⁷René Capitant, *Ecrits politiques*, Paris, Flammarion, 1971.

¹²¹⁸Christophe Dupont, *La négociation : conduite, théorie et applications*, Paris, Dalloz, 2e édition, 1986.

PARAGRAPHE I : LES FONDEMENTS ET TRANSFORMATIONS CONJONCTURELLES DE L'AUTORITÉ DISCURSIVE PRÉSIDENTIELLE

La formulation des productions verbales étant le domaine par excellence de prédilection de l'analyse du discours, il convient de préciser l'encadrement normatif de l'énonciation présidentielle pour comprendre les formes de l'expression de ce dernier non réductibles à des contenus. Pour cela, l'épistémologie propre à la discipline, préconise de relever le fait que l'analyse du discours n'est pas prescriptible, car il ne lui appartient pas d'édicter des règles sur les types de textes, d'énoncés ou de formulations. L'analyste du discours ne donne pas des prescriptions sur la façon dont un acteur devrait prendre en charge la production de son discours. Il étudie le réel du discours dans ses observables en contexte et en situation¹²¹⁹. Cette idée ne détermine pas un degré de granularité, mais renvoie à des thématiques récurrentes dans les réalités langagières étudiées.

Les anthropologues comme Clastres¹²²⁰ dévoilent le lien intime de parenté entre le pouvoir et la parole. Même les nouvelles formes de communication confirment leur intermittente imbrication. Une telle évidence est passablement superflue. Un éclairage scientifique sort le chercheur de tout apriorisme abrupt attendant d'une certaine imprudence et d'une perception simpliste de la réalité. Bien plus, les résurgences contemporaines attestent du fait que l'autorité est invariablement signifiée par « la détention, souvent exclusive d'une parole autorisée à fixer ou à rappeler les grands principes de division et de classement du monde social, prérogative exorbitante parfois soulignée par un titre générique à lui seul éloquent « Maître des mots ; ainsi nombre de groupes nomment-ils leur chef »¹²²¹. Les pratiques discursives du président de la République sont objectivement normalisées. Le fondement juridique donne sens à ces pratiques. La production du discours du haut obéit à des procédures qui l'organisent. La production du discours au sens Foucauldien répond à la fois à la logique de contrôle, de sélection, d'organisation et de redistribution par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité. Le discours, loin d'être cet élément transparent ou neutre dans lequel la politique se pacifie, est également le lieu où s'exercent, de manière privilégiée, quelques-unes de leurs plus redoutables puissances. Le discours, en apparence, a beau être bien peu de chose, les interdits qui le frappent révèlent

¹²¹⁹ Pour Alice Krieg Planque, cela renvoie à un ordre de l'interprétation et de la signification rendu possible par des matérialités tangibles dans un contexte ou une situation, au-delà de leurs manifestations quantifiables.

¹²²⁰ Pierre Clastres, *La société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.

¹²²¹ Patrick Lehingue, « La parole présidentielle. Travail de codification et définition du poste », in Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, *Le président de la République, op.cit.*, p.109.

très tôt, voire très vite, son lien avec le pouvoir. Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, il est surtout ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer. Toutefois, cette codification de la prise de la parole présidentielle ne s'apparente pas à des représentations linguistiques ordinaires de la parole. Cette pratique liée peut en fonction des contraintes se donner à voir à travers plusieurs registres. La parole du président de la République peut donc à la fois être perçue comme instrument, finalité, ressource et comme trophée. Le code constitutionnel livre des possibilités d'intervention et de production des actes de langage du haut et de son éthos (B). Il codifie aussi le statut du président-locuteur en présentant ses droits et devoirs d'énonciation (A).

A/ CODIFICATION DES DROITS ET DEVOIRS D'ÉNONCIATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : LE STATUT DU PRÉSIDENT-LOCUTEUR

La désignation du président de la République au suffrage universel a eu pour effet de présidentialiser la vie politique. Les interventions discursives de ce dernier font l'objet d'une certaine médiatisation, mieux d'une médiatisation certaine. En temps de paix comme de crise, la gestion quotidienne de sa communication est devenue une arme indispensable dans la gestion de la cité. Même lorsqu'il ne parle pas, l'on s'interroge toujours pour savoir s'il ne s'agit pas d'une conduite d'esquive de l'audience ou toute autre chose. Et pourtant, « la gestion du silence présidentiel et de sa rupture, qu'il s'agisse de déterminer quand, où et surtout de quoi il faut parler, présente également un caractère stratégique »¹²²². Cependant, les situations de crise exigent parfois du gardien des institutions, du garant de l'unité nationale, de l'arbitre étatique, du chef des armées et de la diplomatie, une sortie discursive en fonction des contextes. Toutes ces dimensions de la fonction présidentielle n'obéissent pas seulement aux interventions rituelles. La sacralisation de la parole du haut est liée certes à la position institutionnelle prééminente du président, mais aussi et surtout à la loi fondamentale. Les déterminants du discours politique présidentiel sont nombreux. Toutefois, l'emprise et les empreintes du droit de la faculté présidentielle de parler sont prédominantes (1). Les logiques situationnelles, mieux le sens du jeu détermine sa police discursive (2).

¹²²² Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p.177.

1-Empreintes du droit de la faculté présidentielle de parler : déterminants de production du discours politique ou la définition du poste.

Le travail de codification et de définition du poste de l'émetteur prend en compte l'environnement institutionnel et la fabrique de l'identité énonciative. Les empreintes juridiques marquent les sources de la construction discursive¹²²³ présidentielle. Les procédures ordonnant la prise de parole du président de la République sont nombreuses. La codification constitutionnelle entend conjurer les effets aléatoires des énonciations présidentielles. Cette codification parcimonieuse des droits et devoirs d'énonciation du président de la République est certes rigoureuse, mais laisse des opportunités d'expression au titulaire de ladite fonction. Le chercheur ne devrait donc pas verser dans un quelconque juridisme pour rendre compte de cet encadrement normatif.

La codification de l'énonciation repose aussi sur les conditions de production du discours. Cette notion permet d'étudier ce qui, dans le contexte, conditionne le discours. Elle joue donc un rôle essentiel dans la construction des corpus, tout en dévoilant les données non-linguistiques qui président à un acte d'énonciation. Les conditions de production des discours peuvent être d'ordre situationnel et d'autres d'ordre du contenu discursif. Le sujet parlant est donc toujours surdéterminé en partie par les savoirs, les croyances et les valeurs qui circulent dans le groupe social auquel il appartient. Les dispositifs de communication dans lesquels il s'inscrit pour parler, lesquels lui imposent certaines places, certains rôles et certains comportements. C'est par cette notion se détachant du concept de contexte que l'on peut désigner l'environnement matériel et institutionnel du discours.

Entre l'autorité politique et la parole, il semble exister une intime parenté du pouvoir. Les opérations du discours répondent à une certaine logique informée par la position de l'émetteur. De même, la trame du discours obéit au contexte. L'activité discursive dans l'univers politique est concomitamment révélatrice de ressource et enjeu de la concurrence politique. Bien plus, dans une formule Foucault déclare : « la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire »¹²²⁴. La définition du poste de l'émetteur renseigne sur la posture discursive de ce dernier. Les pratiques discursives du président de la République

¹²²³ Anne Salazard Orvig, « La reprise aux sources de la construction discursive », *Langages*, 34^e année, n°140, 2000, pp.68-91.

¹²²⁴ Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p.11.

par exemple sont une curiosité populaire évidente. Clastres à ce sujet confirme que « dans les sociétés à État la parole est le droit du pouvoir, dans les sociétés sans État, au contraire, la parole est le devoir du pouvoir »¹²²⁵. Nous envisagerons la prise de la parole présidentielle ici comme finalité, instrument et ressource.

La topographie institutionnelle en faisant correspondre configuration des lieux et hiérarchies sociales place le président de la République en haut et au centre¹²²⁶. Ce positionnement situe ses actes de langage loin des représentations linguistiques ordinaires de la parole. Les productions discursives présidentielles font ainsi l'objet de codification parcimonieuse.

Tableau n° 2: Moments de production du discours présidentiel

<u>Moments de prise de parole présidentielle en temps normal</u>	<u>Évolution de la parole présidentielle en temps de crise démocratique</u>
<ul style="list-style-type: none"> -Message de vœux à la Nation le 31 décembre de chaque année. -Allocution devant le corps diplomatique -Message à la jeunesse le 10 février de chaque année. -Communication au parlement devant les députés et les sénateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> -Voyages présidentiels ou pèlerinage en provinces -Interviews au palais présidentiel -Communication à l'Assemblée Nationale -Déclaration à propos de l'élection présidentielle anticipée. -Installation du comité consultatif de la révision de la Constitution. -Déclaration au lendemain de l'atteinte de l'initiative PPTE. -Discours à la Nation pendant les émeutes de la faim. -Interviews à propos de la lutte contre la secte Boko Haram.

Avant d'apprécier le pouvoir des mots du discours présidentiel sur les gouvernés, il convient de préciser le fondement juridique de sa production discursive, en nous intéressant à la réglementation liée à sa parole. La faculté présidentielle de parler a un fondement

¹²²⁵ Pierre Clastres, *op.cit.*, p.134.

¹²²⁶ Bertrand Pirat, « En haut et au centre : la prééminence présidentielle », *Mots Les langages du politique*, n°68,2002, pp.59-71.

constitutionnel établi qui semble la cantonner au droit de message aux assemblées. En effet, la loi fondamentale du 18 janvier 1996 au Cameroun précise en son article 32 : « Le président de la République peut sur sa demande, être entendu par l'Assemblée Nationale, le Sénat ou les deux chambres réunies en congrès. Il peut également leur adresser des messages. Ces communications ne donnent lieu à aucun débat en sa présence ». Cette catégorisation juridique de la parole présidentielle prend également en compte, les prestations linguistiques liturgiques à travers les usages discursifs codifiés tels le serment. Le droit à la parole fait de lui un agent institué. Et pourtant, les rituels républicains offrent également des situations de communications directes entre le président de la République et les citoyens érigés en récepteurs dans un marché discursif élargi (Président de la République-Nation). Pour éviter que la complexité des crises loge la fonction présidentielle à la croisée des chemins, la compétence discursive¹²²⁷ présidentielle est élargie par l'article 9(2) de la Constitution qui ajoute : « Le président de la République peut, en cas de péril grave menaçant l'intégrité du territoire, la vie, l'indépendance ou les institutions de la République proclamer par décret l'état d'exception et prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaire. Il en informe la Nation par voie de message ». Le verbe présidentiel s'inscrit ici dans les circonstances exceptionnelles à travers cet ancrage constitutionnel. Le locuteur présidentiel est dans une situation où, « la codification du message ne vaut pas emprisonnement tacite du locuteur dans un canal de circulation exclusif »¹²²⁸.

À l'analyse, aux termes de l'arrangement social, le président de la République a le monopole de la scène, parce que se situant en haut et au centre. En dehors des encombrements juridiques, il peut témoigner de son sens du jeu politique et retenir l'attention de l'auditeur en intervenant quand il le désire ou le juge bon, devant les interlocuteurs qu'il accrédite, aux moyens des canaux de circulation qu'il préfère et avec la mise en scène voulue. Cette gamme des possibles énonciatifs appartient aux registres de ses *desiderata*. La production de la richesse de ces répertoires d'actions discursives se meut dans une orchestration de la prise de la parole du président de la République capitaine et arbitre. Le décret N°2011/412 du 9 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République fixe le cadre dans lequel le discours présidentiel est produit et diffusé. (Voir modélisation ci-dessous).

¹²²⁷ Au sens de Patrick Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 2002, p.114, il s'agit de l'aptitude d'un sujet à être apte à manipuler-reconnaître les procédés de mise en scène discursive qui feront écho aux contraintes situationnelles ainsi que les savoirs de connaissance et de croyance supposés partagés et témoignant d'un certain positionnement.

¹²²⁸ Patrick Lehingue, « La parole présidentielle. Travail de codification et définition du poste », in Bernard Lacroix, Jacques Lagroye (dir.), *Le Président de la République : Usages et genèse d'une institution*, Paris : PFNSP, 1992, p.132.

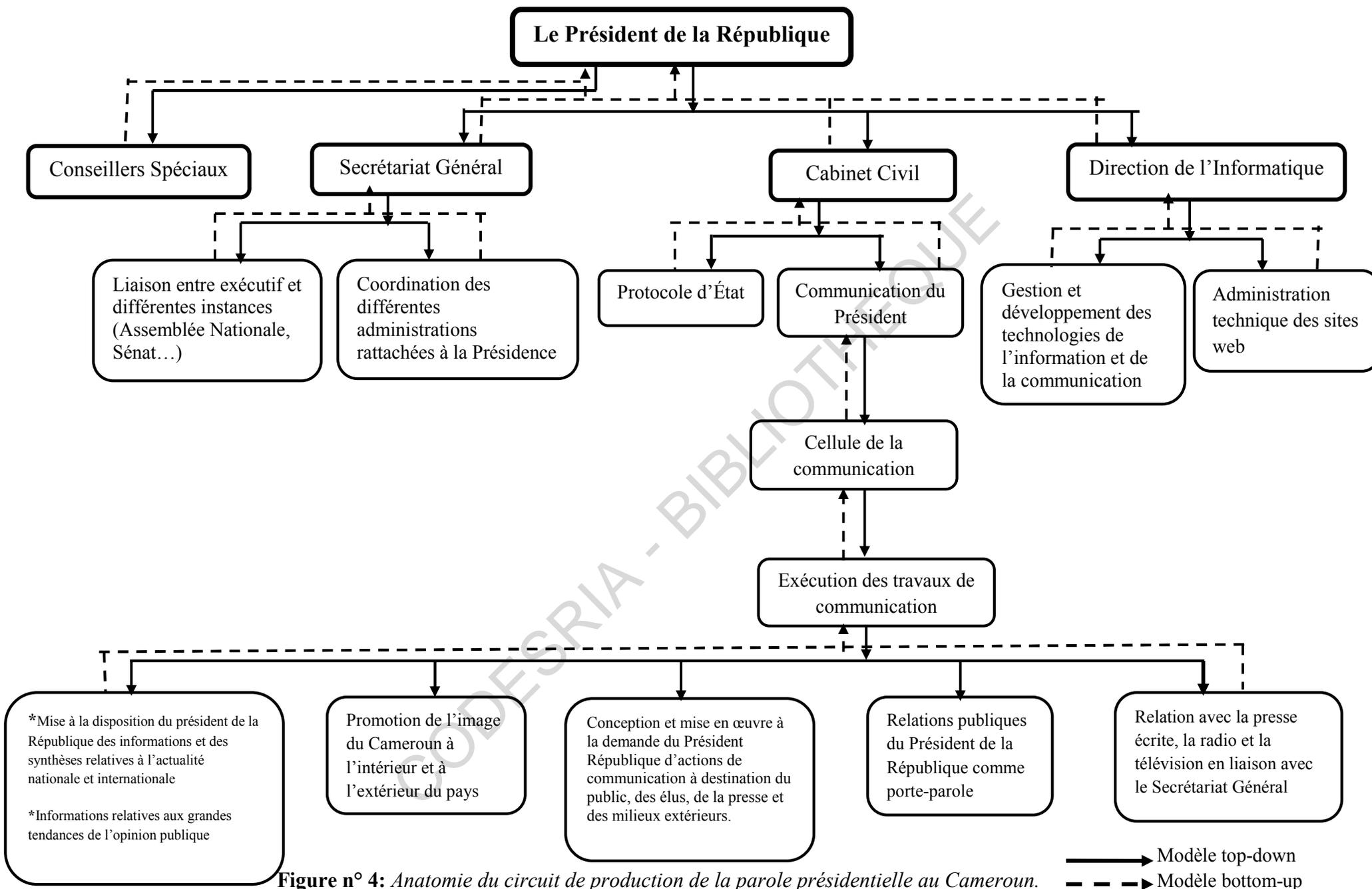


Figure n° 4: Anatomie du circuit de production de la parole présidentielle au Cameroun.
(Source : L'auteur)

Le rapport entre environnement et fabrique de l'identité énonciative du président de la République est indispensable dans l'analyse de la qualité du discours. La définition de la valeur de la fonction et du charisme renseigne sur l'arythmie du discours et ses effets mécaniques. La situation de crise resserre les contraintes d'énonciation. Bien plus, en s'inspirant de Le Bart, « Les énoncés politiques obéissent à des contraintes stables, que la sociologie du champ politique permet de mettre en lumière »¹²²⁹. Les conditions de la possibilité d'un appel présidentiel direct et immédiat au peuple, éprouvent les performances discursives de celui-ci.

Il importe maintenant de saisir « l'intérieur » du discours, en nous intéressant aux mots de la crise et à leur force illocutoire dans le processus d'exorcisation et de forclusion de la violence. C'est en ce moment précis que nous allons interroger la pratique politique et la rhétorique dans une logique d'interdépendance.

2-Le discours présidentiel comme lieu d'influence sociale : police discursive et sens du jeu.

La parole du président de la République a valeur d'acte parce qu'il incarne la forme d'autorité suprême. Lorsqu'il prend la parole « il lui faut persuader, convaincre, expliquer, commander, sans jamais trop avoir à le faire, ni trop souvent »¹²³⁰. Comme des siamois, la politique ne se fait nullement sans discours. C'est le discours qui dévoile la politique et lui donne du sens. L'influence sociale qui lui est reconnue, émane des situations d'interaction qu'offre l'espace public. La politisation du discours produit dans une situation de revendications et de lutte pour le pouvoir surgit en temps de démocratie. Dans la perspective de Charaudeau, « la production du sens est affaire d'interaction et c'est donc selon les modes d'interaction et l'identité des partenaires qui s'y trouvent impliqués que s'élabore la pensée politique »¹²³¹.

Avec la démocratisation, il y a démultiplication des lieux de fabrication du discours politique. Le pouvoir n'est plus le seul producteur de la parole. Le contingentement de plusieurs facteurs explique cette perte du monopole de la parole du haut. Le passage d'un

¹²²⁹Christian Le Bart, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots les langages du politique*, 2003, n°72, p.98.

¹²³⁰Denis Fleurdorge, *Lorsque le Président paraît. Pratiques et rituels de la République*, Paris, Imago, 2012, p.153.

¹²³¹Patrick Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.130.

présidentialisme autocratique à un présidentialisme démocratique¹²³² est piloté par les conjonctures critiques.

L'espace public offre dorénavant des possibilités d'expression nouvelle par le truchement des échanges langagiers. La libéralisation confère au discours politique d'être cerné à la fois comme acte de communication et comme système de pensée.

Comme acte de communication, le discours politique n'est plus le seul apanage du président de la République. Divers acteurs font leur entrée en politique et participent à l'animation de la scène de la communication politique. L'enjeu de la démultiplication du discours est l'influence des opinions dans le but d'obtenir des adhésions, ou des rejets de l'altérité.

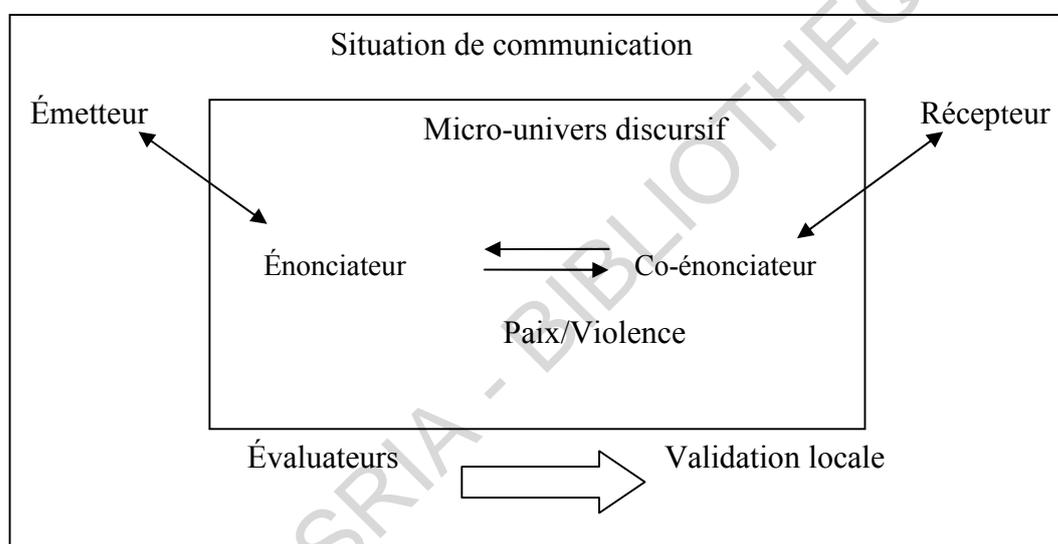


Figure n° 5: *Stratégies discursives et modèles inférenciels de crises.* (Source : L'auteur)

À l'analyse, la situation de communication « se réfère à l'ensemble des conditions qui président à l'émission d'un acte de langage »¹²³³ entre le locuteur et le destinataire. Les différentes propositions faites par les protagonistes s'expriment pour tenter de rendre compte des opérations qui permettent de tirer des actes de discours du sens implicite. La production langagière du sujet parlant d'une part, et reconstruit ou produit d'autre part par le destinataire peut impliciter le message à des fins stratégiques. Le processus interprétatif s'appuie sur l'inférence qui consiste à mettre en relation ce qui est dit explicitement avec autre chose que

¹²³²Jérôme Francis Wandji K., « Le processus de démocratisation et l'évolution du régime politique camerounais d'un présidentialisme autocratique à un présidentialisme démocratique », *Revue Belge de droit constitutionnel*, N°3, 2001, pp.443-450.

¹²³³ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.533.

ce dit. Les évaluateurs sont plongés dans un micro-univers discursif enveloppant une certaine réalité que le locuteur conçoit ou imagine à l'intention de celui à qui, il s'adresse au travers d'un thème quelconque. Les inférences situationnelles et inter-discursives dévoilent le recours aux données de la situation de communication et la mobilisation de la mémoire conceptuelle des sujets, agents de la validation locale des messages. Les énonciateurs surfent ainsi dans l'univers langagier de la violence et de la paix.

Bien plus, comme système de pensée, le discours politique devient une activité discursive qui œuvre pour une idéalité politique. Cette idéalité repose sur des principes de référence à la construction des opinions et des positionnements. Les appartenances idéologiques creusent les clivages entre la rue et le pouvoir d'une part, puis entre l'opposition et le pouvoir d'autre part.

La diffusion des discours politiques obéit à cette logique créatrice de la nouveauté. Dans ce contexte d'ouverture, « quelque soit son lieu d'apparition, le discours politique, ne constitue pas un ornement de la conduite politique, mise en mots, expliquée ou commentée, habillée avec plus ou moins de bonheur, bref une superstructure. Le discours est constitutif du politique »¹²³⁴.

Le mélange subtil de ces deux modes donne à la parole de fonder la politique discursive post-autoritaire. C'est dans cette nouvelle dialectique que l'autorité du discours présidentiel trouve ses nouvelles marques. La conjoncture démocratique réinvente son énonciation et l'ajuste en fonction des situations. Les choses dites¹²³⁵ par le président de la République oscillent entre droit et devoir de la parole. Les situations contraignent le locuteur présidentiel à produire un discours conforme à sa position statutaire. Il déclare par exemple lors de sa visite officielle dans la province de l'Ouest : « Mon rôle, en tant que chef de l'État, est de la préserver, de sauvegarder la vie et d'assurer le bien-être de tous les Camerounais »¹²³⁶.

En dehors des encombrements des procédures juridiques, le titulaire de la fonction présidentielle intervient quand il désire, où il le juge bon, devant les interlocuteurs qu'il accrédite, au moyen des canaux de circulation qu'il affectionne et avec la mise en scène voulue. Les conjonctures critiques intervenant quand les règles deviennent évanescences, rendent incertaines l'efficacité des discours politiques non policés. Il s'avère ainsi que

¹²³⁴ Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p.32.

¹²³⁵ Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.

¹²³⁶ Lire le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* N°4969/4970, du jeudi 12 et vendredi 13 septembre 1991, p.4.

« l’orchestration générale de ces “dehors du discours” produit au total un répertoire d’actions discursives d’une richesse inégalable »¹²³⁷.

Quelle que soit la conjoncture, le président de la République tient automatiquement la scène aux termes de l’arrangement social. Cette détention du monopole de la scène n’induit pas nécessairement l’attention de l’auditoire. La démocratisation fixant des nouvelles opportunités de prise de parole, le verbe présidentiel s’éprouve par la joute oratoire de l’opposition et de la rue. Il y a dans la communication comme une « survalorisation constante de l’importance sociale et des effets politiques du verbe présidentiel, la réactivation récurrente du modèle charismatique, la croyance larvée en l’omnipotence des mots, l’insistance apportée sur le caractère démiurge de leur auteur découlent logiquement de cette posture exégétique prompte à appréhender chaque énonciation comme un “mystère” »¹²³⁸. La mise en scène auctorale par les médias¹²³⁹ assure la carrière de l’ampleur des marges d’énonciation des émetteurs.

La tension dans le marché discursif de la démocratisation dévoile la richesse, la complexité, le charisme et le magnétisme des énonciations. Les destinataires des messages présidentiels représentent les assises de la citoyenneté. Ceux-ci se regroupent auprès des assemblées (citoyens, élus), la Nation (le peuple citoyen) et les armées (citoyens qui défendent la Nation).

Au regard du moment d’énonciation, des formes représentatives et codifiées de l’expression verbale du président, il ressort que parce qu’étant la forme d’autorité suprême, « sa parole a valeur d’acte et, nécessairement, véhicule du sens, où donc ses interventions ne peuvent souffrir d’être banalisées »¹²⁴⁰. Cela peut être vérifié à travers cette déclaration pédagogique du président de la République qui déclare :

*La démocratie, ce n’est pas une monarchie, la démocratie est ponctuée par les élections, et les élections permettent au peuple chaque fois de choisir ceux qui doivent gérer et quand ce choix est fait, ceux qui sont dans l’opposition doivent le respecter ! Parce qu’il s’agit en définitive de notre chère patrie. Quand on commet des actes de vandalisme, on croit qu’ils sont dirigés contre le pouvoir établi. En réalité, ces actes sont dirigés contre nous-mêmes, parce que tel est aujourd’hui dans l’opposition qui pourra un jour se retrouver dans la majorité, et vice versa. Et en définitive, notre objectif commun c’est servir le peuple camerounais*¹²⁴¹.

¹²³⁷ Patrick Lehingue, « La parole présidentielle », *op.cit.*, p.135.

¹²³⁸ *Ibid*, p.136.

¹²³⁹ Jacques Fame Ndongo, *Médias et enjeux des pouvoirs. Essai sur le vouloir-faire, le savoir-faire et le pouvoir-faire*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2006.

¹²⁴⁰ Denis Fleurdorge, *op.cit.*, p.153.

¹²⁴¹ Extrait de l’interview accordée à Eric Chinje, in quotidien gouvernemental Cameroon tribune, N°4866, du Vendredi 12 avril 1991.

Dans un environnement libéralisé, la singularité du discours présidentiel s'appréhende mieux en corrélation avec les écarts et différences du portrait énonciatif et stylistique de l'opposition et de la rue. Tout compte fait, « la police discursive que le chef de l'État doit réactiver en chacun de ses discours se ramène à l'occupation systématique du lieu neutre et culminant, position centrale et en surplomb à partir de laquelle s'engendreront et, ce faisant, devraient se déprécier, les prises de positions contradictoires et polaires des adversaires »¹²⁴².

B/ PRODUCTION DES ACTES DE LANGAGE DU HAUT ET CONSTRUCTION DE L'ÉTHOS PRÉSIDENTIEL

La théorie des actes de langage initiée par Austin¹²⁴³ indique l'idée selon laquelle le dire peut constituer un faire. L'argumentation est donc un acte de langage complexe qui s'adapte à l'auditoire et au contexte. Il s'agit d'une catégorie d'analyse générale, une réalité empirique permanente. La théorie des "speeches acts" stipule que l'on puisse agir par le moyen du langage. La force illocutoire du langage construit l'image de l'émetteur. La parole à travers les mots est une forme et un moyen d'action. L'appareil de cette notion à l'acte de discours ou acte de parole n'enlève rien au contenu de ce concept. Les performatifs émis sont dotés d'une force locutoire¹²⁴⁴, illocutoire et perlocutoire.

En s'incarnant dans les énoncés, les actes de langage peuvent aussi être cernés à travers une approche interactionniste. Le discours ou les mots émis intègrent alors des macro-actes (communication des acteurs politiques du bas). Le répertoire des actes de langage dénuce les enjeux de crises qui rythment le vécu des États.

En tant qu'entrée dans l'analyse du discours, les actes de langage de crises politiques en conjoncture démocratique livrent les mots et rites de légitimité des interlocuteurs en obligeant une variation sociale de la communication présidentielle (1). C'est dans ce chassé-croisé entre la crise de représentation politique et la compétence discursive que nous envisageons de comprendre l'éthos présidentiel en conjoncture démocratique (2).

1-Mots et rites de légitimité : la variation sociale de la communication présidentielle

Le régime archéologique exhume les mots de la rhétorique démocratique en temps de crise. Cette situation permet la construction d'un espace public en faisant émerger la voix du peuple. La démocratisation comme crise du régime autoritaire fragmente le discours politique en le démultipliant. Les orateurs s'apparentent aux héros qui s'offrent à cœur joie au feu

¹²⁴² Patrick Lehingue, *op.cit.*, p.137.

¹²⁴³ John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

¹²⁴⁴ Le locutoire renvoie aux actes de « dire quelque chose », l'illocutoire aux actes effectués « en disant quelque chose » et le perlocutoire aux actes effectués « par le fait de dire quelque chose ».

d'artifice de l'éloquence. La colonisation de l'espace public par les mots et les phrases courtes plonge l'arène politique du Cameroun dans le fleuve de la rhétorique illusoire et la mer des illusions démocratiques¹²⁴⁵. Nous entendons envisager le cadre rhétorique dans sa fonction anthropologique et linguistique. Le système rhétorique autoritaire entre en désuétude avec la démocratisation. La légitimité présidentielle est contestée et éprouvée par les manifestants. Vraisemblablement, il apparaît de plus en plus que dans la plupart des sociétés « la rhétorique est l'outil privilégié des prises de décision, en même temps qu'il fait lui-même l'objet de doutes, de suspicions, voire à l'occasion, d'une véritable défiance »¹²⁴⁶.

Tout gouvernement avec le phénomène de la démocratisation devient un gouvernement de la parole et de l'image. La question du pouvoir devient concomitante à la parole politique. La complexité du champ politique se mesure à l'aune des espaces sociaux de la parole politique libéralisée. L'interaction met en symbiose le langage et l'action dans l'échange social. Le principe d'altérité fait exister le pouvoir et l'opposition, tandis que le principe d'influence découle des productions des différents protagonistes.

Enfin, le principe de régulation en contexte de démocratisation exige une question de la communication. En considérant le contexte psychologique et social, il est possible de comprendre comment le langage fait sens. L'entrecroisement des instances politiques et citoyennes désacralise la domination légitime à travers la production communicative. Aussi, le pouvoir communicationnel se détache-t-il du pouvoir administratif. Entre les interlocuteurs, « tout acte de langage est noué à l'action à travers les rapports de force qu'entretiennent les sujets, rapports de force qui construisent en même temps du lien social »¹²⁴⁷.

La démocratisation permet de cerner l'enchaînement et l'interaction des faits et des mots dans la direction tragique de la dynamique sociale. Ce bouleversement socio-politique dramatique dépacifie la société. La fracture brutale et violente de la routine informe sur la crise socio-politique en donnant du sens à l'histoire de la dépacification-pacification de la société. La "brutalisation" du champ socio-politique au début des années 1990 déplace les frontières de la citoyenneté¹²⁴⁸ en donnant au peuple de devenir également acteur de la violence politique. Dorénavant, les annales politiques du Cameroun inscrivent la contestation généralisée et l'art politique de la gestion des passions collectives dans ses écrits.

¹²⁴⁵ Emeline Seignobos, « L'arène de France : Rhétorique illusoire et illusions démocratiques », *Communication et Langages*, n°135, 2007, pp.95-109.

¹²⁴⁶ Emmanuel Danblon, « Crises rhétoriques, crises démocratiques », *Questions de Communication*, n°12, 2007, p.10.

¹²⁴⁷ Patrick Charaudeau, *Le discours politique*, op.cit., p.12.

¹²⁴⁸ Jean-Bernard Ouédraogo, Ebrima Sall, *Frontières de la citoyenneté et violence politique*, Dakar, Codesria, 2008.

L'affrontement entre le pouvoir et la rue structure les situations de compromis. La démocratisation livre l'usure de l'autoritarisme.

Le nouveau paysage politique commande des nouvelles formes de légitimité. Le sceau de la libéralisation implémente les rapports entre acteurs. Les jeux de positionnement restructurent le rapport entre le peuple et la violence légitime. Les entournures situationnelles montrent que les tragédies du champ politique donnent une double légitimité à l'être de parole : « Une part de lui-même se réfugie dans sa légitimité d'être social, une autre se veut construite par ce que dit son discours »¹²⁴⁹. La pièce de la légitimité se joue sur la scène théâtrale de la démocratisation. Cette notion donne droit à exercer un certain pouvoir avec la sanction ou la gratification qui l'accompagne.

Les interventions du président de la République à son bureau au palais de l'unité, à l'Assemblée Nationale et dans les provinces appartiennent au registre des rites de légitimité. La variation socio-politique de la communication présidentielle est fonction de la dynamique conflictuelle et conjoncturelle. Les imaginaires de la crise exposent la légitimité populaire par le « bas » et la légitimité politique par le « haut » à travers les rituels de communication.

2-Représentation politique et compétence discursive : comprendre l'éthos présidentiel

La construction de la compétence présidentielle en temps de crise oscille dans le créneau de la déstabilisation apparente et la consolidation fonctionnelle. Aussi, la compétence discursive est-elle reconnue aux représentants légitimes du peuple. La crise de légitimité provoquée par l'ouverture démocratique, donne aux récits politiques (*Policy narrative*), « la capacité de fournir des normes de comportement, dramatiser un contexte ou soulever des émotions à l'intérieur d'un référentiel »¹²⁵⁰. En tant qu'objet d'étude empirique, les récits politiques de démocratisation sont une ressource cognitive indispensable à la gestion de la cité. Ainsi, l'agencement des mots dans une logique interactive montre que :

*Le discours est, tout d'abord, ce par quoi les acteurs conçoivent le monde. Il est aussi le moyen qu'ils utilisent pour le transformer. Il est enfin ce par quoi ils interagissent les uns avec les autres pour s'accorder tout autant que pour lutter. Dès lors, en saisissant les discours et en s'intéressant aux multiples pratiques sociales dans lesquelles ils prennent place, telles que l'argumentation, la conviction, l'analyse, la définition, la persuasion, la négociation, la contestation, etc., ces approches proposent non seulement d'aborder différemment les processus de fabrique et de transformation de l'action publique mais aussi d'interroger autrement les questions de pouvoir, de délégitimation et de gouvernance que les divers processus d'action publique révèlent*¹²⁵¹.

¹²⁴⁹ Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p.50.

¹²⁵⁰ Laurie Boussaguet et alt., (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, PFNSP, 2006, p.366.

¹²⁵¹ Anna Durnova et Philippe Zittoun, *op.cit.*, p.570.

Ce sont d'abord les réflexions sur le discours comme lieu à la fois de production du savoir et de construction du pouvoir qui ont rencontré un large écho auprès des chercheurs sur les politiques publiques. Le travail de Foucault a permis de comprendre tout d'abord l'importance du discours comme lieu où s'élabore un partage à la fois circonstanciel et contingent entre le normal et le pathologique, le vrai et le faux, l'interdit et le permis, la raison et la folie. Il a également permis de souligner les formes de pouvoir que contiennent ces discours. La formule de Foucault dévoile une dichotomie. Elle affirme trivialement que « le discours n'est pas seulement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer »¹²⁵². En s'inspirant de ses travaux, les chercheurs s'intéressent non seulement à la production et à l'usage du discours, mais aussi à sa maîtrise, à sa propagation, à sa conjuration et à son exclusion qui forment autant de lieux où se joue la question du pouvoir. À l'évidence, dans « toute société, la production d'un discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'évènement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité »¹²⁵³.

Le contexte local confère aux discours une particularité étonnante. Il va sans dire, mieux il va en le disant que :

*Les discours ne peuvent se comprendre que dans les pratiques sociales dans lesquelles ils s'inscrivent. Si le concept de discours recouvre tout à la fois des idées, des représentations, des connaissances, des valeurs, des croyances, des normes, il permet de les rendre toujours indissociable des locuteurs qui les prononcent. Les pratiques discursives sont alors comprises de façon réflexive comme des interactions. Dans celles-ci se jouent tout à la fois des échanges de contenus mais aussi des intentions, des identités ou encore des positions et des pouvoirs*¹²⁵⁴.

Les conditions d'incertitude et de polarisation déterminent les conflits de pouvoir dans le processus politique. L'analyse par les récits expose la compétence discursive et est tournée vers la véritable essence du pouvoir. Les politiques publiques dans leur versant sur la libéralisation économique et politique en tant que processus mettent à nue les logiques de pouvoirs et les récits¹²⁵⁵ des entrepreneurs politiques. La certification de la prise de décision insiste sur le poids des représentations ou des croyances sociales dans l'élaboration des

¹²⁵² Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

¹²⁵³ *Ibid.*, p.12.

¹²⁵⁴ Michel Foucault, *op.cit.*, p.575.

¹²⁵⁵ Claudio M. Radaelli, « Logiques de pouvoirs et "récits" dans les politiques publiques de l'union européenne », *Revue Française de Science Politique*, numéro spécial, 50(2), 2000, pp.255-275.

politiques publiques de libertés. La formation de l'agenda politique¹²⁵⁶ est donc fonction des mouvements sociaux et des revendications multiples. Les libertés publiques, l'alternance et la crise économique s'imposent dans l'agenda des politiques publiques de gouvernance. Dans ces cas de figures, il est en effet largement admis que la capacité d'un problème à occuper l'agenda ne repose pas sur sa valeur intrinsèque ou objective mais sur la capacité des acteurs à le définir et à le porter en transformant des situations en problème public. Le travail discursif permet alors de problématiser des situations de même que de les politiser en observant quelles sont les conditions qui font d'elles un problème public.

Cette politisation discursive des problèmes dépend ainsi des significations qui leur sont attribuées par certains groupes sociaux en compétition. Elle s'appuie notamment sur « la capacité à intégrer dans le discours des causes, des coupables et un responsable public auquel il est fait appel pour résoudre le problème »¹²⁵⁷.

Les niveaux de perception du monde se distinguent et se lisent sous les prismes des valeurs (autoritarisme/ démocratisation), normes (libéralisation), algorithmes basées sur les relations causales, visent l'alternance pour un mieux être, et les images qui font sens sans détour discursif (l'expulsion du président de la République de l'arène politique). Tous ces référentiels tendent à montrer que « certains processus, comme la planification, développent des mécanismes de socialisation, qui peuvent déboucher sur un ensemble cognitif et normatif cohérent infusant les politiques publiques »¹²⁵⁸. Les discours émis par les différents acteurs dans ce contexte et même pendant les mouvements sociaux de 2008 expliquent la conduite des politiques publiques diverses. Les ajustements de celles-ci sont travaillés par les discours¹²⁵⁹.

Primo, la représentation politique des gouvernants est édulcorée. Ils ne sont plus les seuls à parler au nom du peuple et à décider pour lui. L'opposition à travers les fenêtres d'opportunité de la démocratisation, offre une autre voix qui se légitimise dans et par la rue.

Il est ainsi possible de présenter le système d'interaction et de symbolisation dans la communication de crise. À l'analyse, l'objectivation des échanges langagiers entre les acteurs de la communauté discursive de la crise démocratique se fait dans les cadres dont les schèmes interprétatifs de l'expérience sociale structurent les événements et l'engagement des acteurs. Le discours est à l'origine de l'objectivation de la réalité personnelle, donc de la mise

¹²⁵⁶ Deborah A. Stone, "Causal stories and the formation of policy agendas", in *Political Science Quarterly*, 104 (2), 1989, pp.281-300.

¹²⁵⁷ Michel Foucault, *op.cit.*, p.575.

¹²⁵⁸ Laurie Boussaguet et al. *op.cit.*, p.81.

¹²⁵⁹ Vivien A. Schmidt, "Does discourse matter in the politics of welfare state adjustment?", *Comparative political studies*, 35, (2), 2002, pp.168-193.

en commun de l'opinion. La langue est dépositaire d'expériences individuelles. Elle impose un chemin à la pensée subjective pour devenir extérieure et commune. Il y a un vocabulaire, une grammaire, une syntaxe et des sons. La formalisation renvoie à la mise en mots de la pensée par les entrepreneurs politiques. La subjectivation des faits sous-tend les routines sociales et les jeux qui en découlent. L'appropriation formelle de la réalité discursive passe par le filtre de l'interprétation. Dans cette logique, la prise de la parole ainsi que la présentation de celle-ci vaut action. La schématisation de la communication exige ainsi que le locuteur doit avoir une représentation de sa situation de communication, du thème de son discours, mais aussi de lui-même, de son allocutaire, de la manière dont cet allocutaire perçoit leur relation. De son côté, l'allocutaire doit se former une représentation de ces divers aspects. La production du matériau verbal dans le champ de la communication fait entrer l'allocutaire dans l'univers de sens de la crise. Cette étape est donc à la fois processus, résultat et une co-construction entre les interlocuteurs. La dynamique de l'interaction verbale nécessite un intérêt quant à la théorie de la référence et du contexte.

Secundo, les mouvements sociaux qui éclatent après le pilotage du processus de démocratisation mettent le pouvoir en quarantaine et seule la parole présidentielle intervient pour décrier l'environnement socio-politique sous l'emprise de la crise de la représentation¹²⁶⁰.

La rupture du contrat social¹²⁶¹ exige le recours à une ressource politique à savoir l'éthos présidentiel. L'objectif est à travers l'image du président de la République de mobiliser les mécanismes de la communication sociale à côté du recours à la violence légitime et aux moyens financiers, pour augmenter ses chances de canaliser la démocratisation et son corollaire.

En nous plongeant dans le monde de ce concept, Woerther précise que « dans leur souci de privilégier l'énoncé en situation et la force de la parole, les différents courants de la pragmatique et de l'analyse du discours utilisent aujourd'hui le terme technique d'éthos »¹²⁶². Pour légitimer son propos, l'énonciateur doit s'octroyer dans son discours une position institutionnelle et marquer son rapport à un savoir. Il le fait d'autant plus facilement que chaque genre de discours suppose une distribution préalable des rôles. Cette notion désigne le caractère persuasif de l'orateur et amène le chercheur dans une ballade dans le cadre de la négociation des identités. Chaque acteur mobilise des arguments pour gagner l'adhésion de

¹²⁶⁰ Daniel Bognoux, *La crise de la représentation*, Paris, La Découverte, 2007.

¹²⁶¹ Jean Jacques Rousseau, *Le contrat social. Principes du droit politique*, Paris, Librairie philosophie, 2013.

¹²⁶² Frédérique Woerther, « Aux origines de la notion rhétorique d'éthos », *Revue des Études Grecques*, tome 118, Janvier-juin 2005, p.80.

l'autre. L'identité discursive se présente ainsi sous les signes des mots, mais en relevant le fait qu'il n'y a pas de conscience de soi sans conscience de l'existence de l'autre. C'est donc à la mesure de la différence entre "soi" et "l'autre" que se constitue le sujet. Tous ces éléments renforcent la perception de Maingueneau pour qui, « l'énonciateur doit légitimer son dire : dans son discours, il s'octroie une position institutionnelle et marque son rapport à un savoir »¹²⁶³.

L'acte de langage du président de la République prenant en compte le contexte est producteur d'autorité dans le discours. L'éthos préalable ou pré-discursif fondé sur l'autoritarisme déteint fortement sur l'éthos discursif de crises. Les réinventions des formes de violence n'ont aucunement égratigné le corpus présidentiel et par ricochet son identité discursive. Les expressions telles que « la conférence nationale est sans objet », « tous les moyens légaux seront utilisés pour que force reste à la loi » dénotent de la référence aux fondements du pouvoir présidentiel. Les apories de la représentation provoquées par la démocratisation et les émeutes n'ont nullement réussies à bâillonner l'expression présidentielle.

La clôture du débat politique par le président de la République a cadencé les luttes politiques de contestation. En affirmant sans détour aucun, « Débattons, ne combattons pas », il opère la coupure cognitive avec le recours à la violence en faisant des manifestants de rue des acteurs irrationnels qui brillent par une illégitimité et une incompetence rhétorique et démocratique¹²⁶⁴. La fonction rhétorique lui permet ainsi de s'accomplir comme capitaine du bateau camerounais pris sous la tempête de la contestation et les vagues du désordre.

Pendant les différentes crises qui ont secoué le système politique camerounais, les mots ont été à la fois des murs et des fenêtres¹²⁶⁵. Le rapport à la parole reconfigure pendant la démocratisation, la conception du mythe hiérarchique du pouvoir. Le principe de symétrie redistribue la prise de la parole. Les rapports hiérarchiques de soumission et de domination de l'autoritarisme cèdent le pas à l'égalité devant la parole. La citoyenneté confère de facto le statut de praticien compétent de la démocratie. Quoique la rhétorique soit une condition *sine qua non* de la démocratie, le président de la République précise le fait que le citoyen doit être modéré dans sa prise de la parole. Cette posture est informée par la légitimité institutionnelle

¹²⁶³ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.239.

¹²⁶⁴ Philippe Breton, *L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise dans la politique*, Paris, La Découverte, 2006.

¹²⁶⁵ Rosenberg Marshal B., *Les mots sont des fenêtres (ou bien ils sont des murs). Introduction à la communication non violente*, Paris, La Découverte, 1999.

qui oint l'autorité présidentielle. Il use ainsi en fonction des situations d'un dispositif de parole qui lui permet de mettre en œuvre l'arsenal de la « conflictualité pacifiée ».

PARAGRAPHE II : LE CHARISME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE COMME RESSOURCE POLITIQUE DE PURIFICATION DE LA RUE PROTESTATRICE

Le pouvoir quelque soit le contexte s'exerce. Les individus constituent la matrice qui alimente cette alchimie. Les situations de crises éprouvent les gouvernants en les mettant face aux réalités de gouvernance. Le charisme des dirigeants produit ainsi un effet de séduction pour éviter que sa popularité se plombe. La ressource personnelle persuasive est logée dans la parole du pouvoir. Dans une perspective interactionniste des phénomènes de pouvoir, les ressources politiques sont « les moyens mobilisables par un acteur en vue d'augmenter ses chances d'atteindre un objectif »¹²⁶⁶. Toutefois, les marques et les qualités personnelles sont les éléments qui séduisent, influencent et fascinent l'autre par ses discours. Les mécanismes de communication sociale insistent sur la capacité d'influence fortement affectée par la notoriété acquise de l'auteur, sa légitimité sociale ou politique et sa popularité. Le pouvoir charismatique est lié à la capacité de persuasion du « leader » ou du chef. Par le charisme, le leader fait partager ses objectifs, tend à incarner les valeurs et idéaux collectifs et à mobiliser le peuple jusqu'au sacrifice. Le charisme est la qualité d'une personne qui séduit, influence, voire fascine les autres par ses discours, ses attitudes, son tempérament, ses actions. Un charisme puissant, trouble et neutralise le jugement d'autrui ; c'est pourquoi on peut si aisément diriger, voire manipuler, les autres quand on a du charisme. Celui-ci est souvent un don naturel ou une façon d'être, mais il est possible de travailler sur soi pour le développer. Le charisme est aussi lié à la confiance en soi, la personnalité, l'intérieur de la personne. Une autorité « charismatique » est une façon de diriger les gens en prenant l'ascendant sur eux au moyen de son charisme. Concernant la capacité de certains à mener des groupes en jouant sur les aspects émotionnels, on parle de « leader charismatique » ou « chef charismatique ». D'après Weber, le charisme est la croyance en la qualité extraordinaire d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ou tout au moins en dehors de la vie quotidienne, inaccessible au commun des mortels ; ou encore qui est considéré comme envoyé par Dieu ou comme un exemple, et en conséquence considéré comme un « chef ».

¹²⁶⁶ Guy Hermet, Bertrand Badie et alt., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand colin, 2001, p.279.

La notion de charisme est appréciable à l'aune de la légitimité. Weber distingue trois grands types de domination légitime. La domination rationnelle et légale. Ici, l'obéissance se trouve régie par des règles abstraites. Le détenteur du pouvoir légal est lié par cette dimension impersonnelle tout comme celui qui subit ce pouvoir. Un État démocratique est l'espace d'expression de ce type de domination. Il y a également la domination traditionnelle dont la légitimité repose sur le sacré. L'autoritarisme est son modèle d'application. Enfin, la domination charismatique dont la légitimité repose sur les qualités extraordinaires de celui qui la détient et à travers laquelle se constitue une « communauté émotionnelle » rassemblant les fidèles.

C'est le troisième modèle de domination qui nous intéresse. Le charisme se fonde sur la qualité extraordinaire d'un individu. Cette forme de domination peut « toutefois connaître un processus de "routinisation", d'institutionnalisation qui répond aux besoins de fidèles désireux d'assurer une permanence à la communauté tout en préservant leurs propres rôles »¹²⁶⁷. Une analyse des modes de domination du pouvoir présidentiel pour comprendre le charisme pontifical et de fonction de celui-ci (A) ainsi qu'un décryptage de ce pontificat qui fait recours aux ruses impérialistes et à l'esprit d'État pour cerner le mécanisme de pacification de la rue est nécessaire (B).

A/ LES MODES DE DOMINATION DU POUVOIR PRÉSIDENTIEL : CHARISME PONTIFICAL ET DE FONCTION¹²⁶⁸

La prééminence de l'institution présidentielle est appréhendée au travers d'un faisceau d'éléments rudimentaires. Le texte constitutionnel et l'observation de la vie politique atteste ce point de vue. Trois facteurs expliquent d'ailleurs la prééminence de la position présidentielle.

Le président de la République est habilité à intervenir sur ce qui est fondamental à savoir : La continuité de l'État, l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. Il est appelé à juger souverainement en temps de crise.

Ensuite, il fonde la légitimité d'autres acteurs par l'onction qu'il leur accorde à travers son pouvoir discrétionnaire de nomination.

¹²⁶⁷ Guy Hermet, *op.cit.*, p.44.

¹²⁶⁸ Au sens de François Bastien, « Le président pontife constitutionnel... », *op.cit.*, pp.311-313, le charisme pontifical renvoie à l'idée de l'imputation de qualités charismatiques à un individu et qui tient au fait qu'il peut apparaître lié par ses attitudes, ses paroles ou ses actions aux aspects les plus centraux de l'existence humaine. Par exemple, l'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président de la République par le peuple qui l'a élu. Il bénéficie dans ce cas de figure d'un charisme pontifical. Le charisme de fonction, quant à lui, a un caractère dépersonnalisé et réifié, c'est ce qui permet d'ailleurs sa transmission rituelle. Il se légitime en effet par référence au charisme personnel en vertu d'un mandat reçu et selon les termes de celui-ci.

Enfin, il détient un droit de regard, de contrôle sur les pratiques d'autres institutions. Il a par exemple le droit de demander une seconde délibération au Parlement, le droit de saisir le conseil constitutionnel etc.

Le pouvoir présidentiel connaît pour son affirmation, un agenda surbooké et des sollicitations incessantes. Pour le « prince », il semble que « jouir du pouvoir, c'est aussi goûter le plaisir de trancher en dernière instance, choisir d'accorder ou de refuser »¹²⁶⁹. Les plaisirs liés à l'exercice du pouvoir suprême peuvent se mesurer à l'aune de son action ou de sa parole. L'excellence des choix du « prince » confère à sa parole l'effet de verdict.

En analysant le discours avec Bourdieu¹²⁷⁰, nous entendons conjurer les cécités d'un enfermement dans des postures de décodeur des textes de façon interne. Les cadres de la sociologie bourdieusienne insistent sur les usages de la langue associables aux notions de dispositions, d'habitus comme social intériorisé. Comme objet d'intellection dans le sens de Bourdieu, l'analyse du discours pose le questionnement du statut de locuteurs et les ressources d'autorité. Le charisme à travers la production du discours est un vecteur d'action et de pouvoir. Le démontage du discours d'autorité en temps de crise présente un patrimoine linguistique important. Toutefois, il s'agit pour nous ici, de chercher le pouvoir des mots hors des mots, mais à travers le charisme du locuteur. Un travail sur les cycles de consécration du pouvoir présidentiel (2) pour appréhender le charisme d'institution¹²⁷¹ à l'épreuve des conjonctures politiques (1) est indispensable.

1- Le charisme d'institution à l'épreuve de conjonctures politiques de la démocratisation

L'ordre politique au Cameroun pendant la démocratisation est jonché d'événements qui obligent la sortie discursive du président de la République. D'une part, les acteurs du changement politique dans ce processus prennent la parole et réinventent les modes d'expression de la violence. D'autre part, le pouvoir mobilise les modes de domination divers. Le charisme par exemple constitue un élément central dans ce cadre. L'arythmie¹²⁷² du discours construit le charisme présidentiel en ce temps de crise. L'institution qu'il incarne lui permet de se livrer légitimement à des pratiques sans encourir le risque d'imposture ou

¹²⁶⁹ Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, op.cit., p.210.

¹²⁷⁰ Erik Neveu, « L'apport de Pierre Bourdieu à l'analyse du discours. D'un cadre théorique à des recherches empiriques », *Mots, Les langages du politique*, n°191, 2010, pp.191-198.

¹²⁷¹ François Bastien, op.cit., p.315, le charisme d'institution repose sur l'idée de l'immobilisation et l'anonymisation de cette relation dans des dispositifs permettant sa stabilisation, élargissant sa validité, lui conférant un caractère reproductible.

¹²⁷² Georges Mink, « Charisme et arythmie du discours. Le cas d'Adam Michnik », *Le courrier des pays de l'Est*, n°1067, 2008/3, pp.140-145.

d'arbitraire. Le charisme en politique¹²⁷³ est ainsi une idée séduisante et pertinente pour rendre compte du comportement des acteurs politiques. À la suite de Weber, certains auteurs voient en la notion de charisme, «le résultat d'une configuration particulière du jeu politique qui a été la conjonction d'un certains nombres d'intérêts»¹²⁷⁴. La limite de cette notion est de donner au chercheur des éléments qui peuvent le perdre dans les pièges de l'appréhension du monde social sous l'arbitraire d'une volonté d'un individu. Pourtant, la Constitution lui reconnaît des formes de domination. Ce système de production de biens symboliques évoque l'institution présidentielle comme une institution dépositaire d'une légitimité déléguée prééminente. Aussi, est-il possible de l'appréhender à la fois comme fonction et comme pontificat. L'imputation charismatique est liée à cet idéal-typique.

Comme charisme pontifical, le charisme d'institution octroie au chercheur les moyens de « penser le caractère sacré inhérent du pouvoir souverain »¹²⁷⁵. Les postures pontificales animent aussi l'institution présidentielle. Le charisme n'est donc pas un « concept écran ». L'élection par exemple reconnaît et oint l'autorité charismatique des résultats des urnes. C'est pourquoi, élire un président, c'est pratiquement honorer les dieux¹²⁷⁶. Seule la disparition de celui qui incarne la République ou l'effondrement de la « reconnaissance » à lui accordée, si la confirmation des qualités extraordinaires du leader tarde à s'affirmer, ou se heurte à une épreuve, peut édulcorer ou clore ce charisme.

La conjoncture démocratique et les situations de crise exigent dans la grande majorité, la décision du président de la République. Dans le cadre du fonctionnement crisisque des institutions, le charisme présidentiel de fonction se transforme. Il convient de relever que ce charisme a un caractère dépersonnalisé et réifié.

La domination charismatique se dissimule sous le voile des relations enchantées du pouvoir. Elle enregistre et produit subrepticement les effets de légitimation de l'ordre. Au cœur des moments de la lutte démocratique, la domination directe du président de la République s'exprime à travers la violence symbolique. Il accorde en effet, une prime à la participation à l'élection présidentielle et législative de 1992. Dans le cadre des échanges économiques, il semble agir d'une réponse à l'asphyxie dont son régime a été victime avec les appels au non paiement de la fiscalité pendant les villes mortes. Ce « charisme situationnel » s'exprime dans le contexte d'interdépendance tactique élargie et de constitution de structures

¹²⁷³ Bruhns Hinnerk, « Le charisme en politique : idée séduisante ou concept pertinent ? », *Cahiers du centre de Recherches historiques* (En ligne), 24, 2000.

¹²⁷⁴ François Bastien, *op.cit.*, p.306.

¹²⁷⁵ Clifford Geertz, « Centres, rois et charisme : réflexions sur les symboliques du pouvoir », *Savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1986.

¹²⁷⁶ Philippe Braud, « Elire un président...ou honorer les dieux ? », *Pouvoirs*, n°14, 1980, pp.15-28.

de plausibilité des coups échangés dans un jeu à « motifs mixtes ». Le double jeu de l'institué et du ravivé assure la pérennité de l'institution présidentielle et de la permanence des qualités charismatiques. Ainsi, les relations de domination ne peuvent être instaurées et maintenues qu'au prix de stratégies indéfiniment renouvelées. La domination n'a donc plus besoin de s'exercer de manière directe et personnelle.

2-Les cycles de consécration du pouvoir : l'objectivation de capital et tentatives de pacification du marché politique

La conjoncture démocratique est un catalyseur à l'émergence des situations charismatiques. Les leaders de l'opposition dans cette ouverture conjoncturelle s'affichent contre le président de la République et s'approprient le charisme de la contestation. Les acteurs en compétition mobilisent et objectivent de ce fait, différents capitaux. Le président de la République face à cette métamorphose de la vie politique et sociale renforce son charisme et essaie de créer le héros¹²⁷⁷. L'institution qu'il incarne a joué un rôle crucial dans la production et l'objectivation du capital de force physique, informationnel et juridique. Le pouvoir présidentiel au début de la troisième vague de démocratisation a l'avantage des structures de diffusion et de protection de sa prééminence. L'institution qu'il sert est :

L'aboutissement d'un processus de concentration des différentes espèces de capital, capital de force physique ou d'instruments de coercition (armée, police), capital économique, capital culturel ou, mieux, informationnel, capital symbolique, concentration qui, en tant que telle, constitue l'État en détenteur d'une sorte de méta-capital, donnant pouvoir sur les autres espèces de capital et sur leurs détenteurs¹²⁷⁸.

L'armée et la police assurent à cet effet le capital de force physique de répression de l'insurrection de la rue. Il s'agit ici de l'expression du charisme martial des gouvernants à travers les usages de la force.

Le pouvoir dispose d'un capital informationnel monopolistique. Celui-ci se perçoit à travers la diffusion de l'information sur le monopole de la chaîne d'État (CRTV), qui consacre médiatiquement son charisme¹²⁷⁹. Bien plus, la CRTV est restée pendant longtemps, le « mode de transaction dominant ». Elle relaie seule les messages politiques du

¹²⁷⁷ Edward Berenson, « Le charisme et la construction des héros de l'empire en Grande Bretagne et en France, 1880-1914 », *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, n°185, 2010/5, pp. 62-81.

¹²⁷⁸ Pierre Bourdieu, « Esprits d'État. Genèses et structure du champ bureaucratique », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, vol. 96-97, mars 1993, p.52.

¹²⁷⁹ Vincent Gilbert, « La consécration médiatique du charisme », *Autres temps, cahiers d'éthique sociale et politique*, n°69, 2001, pp.48-63 ou Agnès Rivoirier, « Le charisme : entre magie et communication », *Le télématique*, n°35, 2009/1, pp.15-22.

gouvernement de pacification du marché politique à travers le territoire national. Pendant l'expression des mouvements sociaux, le pouvoir dispose généralement de l'arme administrative qui lui permet de fermer les chaînes de radio et de télévision qui émettent des messages appelant au désordre. La dualité de l'armée et des médias dans les crises politiques au Cameroun dévoile leur rôle trouble ou d'excitant du désordre d'une part et d'autre part de moyens d'étouffement des situations de crises. Dans la perspective de l'excitation des foules le président de la République relève dans son interview accordée à Charles Ndong : :

*L'influence quelquefois, néfaste des médias qui véhiculent sur un plan planétaire les scènes de violence qui se passent partout dans le monde. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes au Cameroun ; nous sommes une partie du monde. Et le monde est devenu un grand village grâce aux communications. Mais nous devons rester nous-mêmes, savoir limiter, réprimer nos pulsions négatives*¹²⁸⁰.

L'appareil juridique de l'État qui milite en la faveur du président de la République est encadré par la Constitution. La loi fondamentale permet ainsi au pouvoir exécutif la possibilité d'émasculer la contestation et le désordre par le biais de la violence symbolique. Les instruments de la domination reconnaissent au sens de Bourdieu le droit qui ne « fait que consacrer symboliquement, par un enregistrement qui éternise et universalise l'état du rapport de forces entre les groupes et les classes que produit et garantit pratiquement le fonctionnement de ces mécanismes. Par exemple, il enregistre et légitime la distinction entre la fonction et la personne, entre le pouvoir et son détenteur »¹²⁸¹.

Aussi, produit-il des conditions toujours incertaines de la domination par le fait de la nomination. Le pouvoir discrétionnaire dont-il dispose est une ressource politique importante, qui lui a permis de nommer les leaders de l'opposition au sein du Gouvernement. De ce point de vue, la nomination est un acte, en définitive, très mystérieux qui obéit à une logique proche de celle de la magie. Comme le sorcier mobilise tout le capital de croyance accumulé par le fonctionnement de l'univers magique, le président de la République qui signe un arrêté de nomination ou le médecin qui signe un certificat (de maladie, d'invalidité, etc.) mobilise un capital symbolique accumulé dans et par tout le réseau de relations, de reconnaissance qui sont constitutives de l'univers bureaucratique.

À l'analyse, la technologie du décret est dans ce contexte de contestation une arme de phagocytose de l'altérité afin de mieux gouverner. L'effet du titre ministériel ou le recrutement dans le gouvernement apparaît aussi comme une "colonisation partisane" et locale des autres par le pouvoir. En intégrant le gouvernement, l'opposition reconnaît la

¹²⁸⁰ Lire Quotidien gouvernemental *Cameroon tribune* n°5371, du Lundi 3 mai 1993, p.2.

¹²⁸¹ Pierre Bourdieu, « Les modes de domination », *op.cit.*, p.125.

légitimité du président de la République qui use du charisme de fonction pour piloter les conjonctures critiques. Il apparaît que l'élite politique ainsi cooptée appartient à la caste fermée, homogène et régnante depuis 1982. Les ministres tels que Bouba Bello Maïgari, Kodock Augustin, Tchiroma Bakary, Dakolé Daïssala et autres sont des acteurs qui ont été au premier plan lors des crises politiques de succession, de démocratisation et parfois d'apaisement comme en février 2008. Les paradoxes de la démocratisation¹²⁸² plongent l'acteur présidentiel dans une spirale stratégique inhabituelle en augmentant les degrés d'objectivation des ressources politiques.

Dans ces divers capitaux accumulés par le président de la République « réside le fondement de toutes les différences pertinentes entre les modes de domination : c'est-à-dire, très schématiquement, entre les univers sociaux où les relations de domination se font, se défont et se refont dans et par l'interaction entre les personnes, et les formations sociales où, médiatisées par des mécanismes objectifs et institutionnalisés »¹²⁸³. À cela s'ajoutent les luttes pour le monopole du pouvoir du droit de la représentation du peuple.

En effet, sortis du contexte de compétition électorale à choix limité, les nouveaux acteurs réussissent à imposer au pouvoir l'établissement d'un contexte électoral ouvert et compétitif. L'atteinte de la civilité électorale est passée par le processus de luttes électorales dans une conjoncture d'émergence de la « parlementarisation politique ». En arrivant au vote, les acteurs politiques respectent les écrits de Lagroye pour qui, « c'est accepter une règle du jeu qui contribue puissamment à l'établissement d'un ordre politique »¹²⁸⁴ nouveau. La pratique du vote devient une forme domestiquée de l'incivilité et de purification de l'énergie sociale destructrice. Les élections¹²⁸⁵ apparaissent dans ce processus sinueux comme une vertu purificatrice des comportements violents.

Le marché politique offre ainsi aux entrepreneurs politiques un espace d'écoulement des offres aux regards de la demande de l'ouverture démocratique véritablement recherchée et relativement voulue. Dans le marché démocratique, l'interaction met en mouvement les gouvernants et les gouvernés. La rationalité des différents acteurs est profondément modelée par le syndrome démocratique. Celui-ci exige aux compétiteurs politiques des ajustements réciproques. La tenue d'une élection présidentielle libre et transparente est une requête formulée par l'opposition.

¹²⁸²Mamoudou Gazibo, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : Analyse institutionnelle et stratégique*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2005.

¹²⁸³Pierre Bourdieu, « modes de domination », *op.cit.*, p.122.

¹²⁸⁴Jacques Lagroye, *Sociologie politique, op.cit.*, p.332.

¹²⁸⁵Mamoudou Gazibo, « La vertu des procédures démocratiques : Elections et mutations de comportements politiques au Niger », *Politique Africaine*, n°92, 2003, pp.145-156.

L'élément central dans la réalisation de l'objectif électoral est la conférence tripartite organisée en lieu et place de la conférence nationale souveraine. Le président de la République dans la posture du chef d'orchestre¹²⁸⁶ use de la métaphore politique directive pour entonner le chant du dialogue en déclarant : « la conférence nationale souveraine est sans objet ». La tripartite se présente dès lors comme un instrument de médiation qui s'est mue en lieu de fabrication et de consécration d'une nouvelle vision des règles de la conquête du pouvoir. Le contournement de la conférence nationale perçue comme un lieu d'usurpation de la qualité de mandataire du peuple est le fait du « prince ». Ce constat est effectué par Nguelieutou, qui pense alors que : « La conférence tripartite est un instrument de régulation dont le but est la canalisation et l'absorption progressive des discours hétérodoxes en leur faisant perdre toute dimension subversive, c'est une stratégie de contrôle des flux sociaux en bloquant, entravant ou en déviant le potentiel de désordre et de désorganisation dont ils sont chargés »¹²⁸⁷. Le processus de démocratisation se trouve ainsi entre ensauvagement et domestication¹²⁸⁸.

B/ LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE ENTRE RUSES IMPÉRIALISTES ET ESPRITS D'ÉTAT

L'ordre politique est également fonction des positions pontificales. La réinvention du désordre au Cameroun à l'ère de la démocratisation et la période post-démocratique s'est exercée dans le but de réaliser la modification de la loi fondamentale et amenuiser les pouvoirs de l'exécutif mieux de son titulaire. Les fonctions symboliques des constitutions mobilisent ceux qui « peuvent revendiquer une parole sur le texte constitutionnel ou, plus largement, au nom de celui-ci, acquièrent une position particulière par la présomption qu'une telle parole implique quant à leur rapport direct à l'ordre politique »¹²⁸⁹. L'affichage des indices de la contestation attribue tacitement aux interlocuteurs des pouvoirs spécifiques. La construction de l'État ainsi que les mutations des rapports entre le peuple et le pouvoir influencent la construction du champ du pouvoir présidentiel. La matérialisation de l'unité nationale ardemment mise en place depuis l'indépendance et encastrée dans le parti unique, s'émiette dans les différents partis politiques qui badigeonnent l'espace politique. Le recours à la grammaire générative par le président de la République pour sortir des rapports de force

¹²⁸⁶ Esteban Buch, « Le chef d'orchestre : pratiques de l'autorité et métaphores politiques », *Annales histoire, Sciences sociales et politiques*, 57^e année, n°4, 2002, pp.1001-1022.

¹²⁸⁷ Auguste T. Nguelieutou, *op.cit.*, p.286.

¹²⁸⁸ Cathérine Neveu, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, n°1, 2011/1, pp.186-209.

¹²⁸⁹ François Bastien, « Le président pontife constitutionnel », *op.cit.*, p.317.

brutaux (2) s'accommode d'un remodelage des rapports sociaux face à la mythologie de l'unité nationale qui s'effrite (1).

1-Le remodelage des rapports sociaux face à la crise de la mythologie de l'unité nationale

Le passage par la violence en politique a été l'apanage de plusieurs États en Afrique noire francophone pendant la démocratisation. Aussi, la démocratisation pose-t-elle la problématique de l'individu et de la communauté¹²⁹⁰ en relation avec les crises politiques. La fragilisation du mythe de l'État transcendant s'appuie sur les effets de construction et de dramatisation de la politique d'affection. L'ouverture démocratique comme processus d'institution d'une société plurielle à l'épreuve de l'État menace le mythe de l'unité nationale. Le parti dominant s'efforce dans ce contexte à amortir la crise de légitimité de l'État. Au modèle contradictoire et de changement proposé par l'opposition, le pouvoir implémente un modèle attractif pour sauvegarder l'unité nationale.

Nous n'allons pas tenter d'universaliser les particularismes camerounais liés à une tradition historique singulière de son évolution démocratique en rapport avec le pouvoir présidentiel. Plusieurs contingences des nécessités sociologiques expliquent la trajectoire camerounaise de la vie politique. Parmi ceux-ci, des déterminismes sociaux travaillent le processus d'adhésion à la violence. Il s'agit de la marginalité politique pendant l'autoritarisme ayant débouché à la crise démocratique de 1990 et la frustration relative lors des émeutes de février 2008. Ces éléments produisent une grammaire de la violence politique. Toutefois, les déterminismes socio-culturels sont également des moteurs politiques de la violence auxquels se greffent des rationalités individuelles.

La convoitise du pouvoir politique présidentiel offre une possibilité d'obtention de gain aux différents prétendants. Démocratisation rime avec liberté, égalité et contestation. La culture de légitimation du conflit social s'installe dans les habitudes avec l'ouverture des années 1990. La pensée selon laquelle : « La sévérité du président était telle que chacun se persuadait qu'on n'existait que par lui, qu'il fallait donc lui manifester une obéissance et une soumission absolues »¹²⁹¹, tombe en désuétude. Les phénomènes de violence colérique et protestataire apparaissent dans le champ socio-politique. L'agressivité s'exprime dans les

¹²⁹⁰Paolo Quintili, « Individu et communauté dans les philosophies occidentales de la révolution », *Rue Descartes*, n°81, 2014/2, pp.46-63.

¹²⁹¹ Philippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, op.cit., p.185.

actes et mots des acteurs politiques qui considèrent l'autre comme un ennemi. La violence verbale se manifeste dans les rues et les discours des « entrepreneurs politiques ».

Au Cameroun, certaines villes au sens géographique sont des espaces où l'escalade de la violence politique s'exprime avec une certaine acuité. Douala, ville cosmopolite a toujours été le point de départ de la plupart des mouvements de contestation de rue¹²⁹². Bamenda quant à elle « fief » du principal parti de l'opposition le SDF pendant les années 1990 a été la ville de manifestation de la violence contestatrice radicale, car certains partisans du parti au pouvoir ont été brûlé vif¹²⁹³.

Aussi, la recomposition du mode de vie des citoyens a-t-elle facilité la naissance du phénomène de bandes¹²⁹⁴ qui s'est incrusté dans les mouvements de contestation de rue. La violence des actes de jeunes dans les rues urbaines¹²⁹⁵ en février 2008 connote la rudesse de leurs conditions de vie. Le langage de ces derniers à travers la musique Rap ainsi que les pancartes portées pendant les manifestations produisent des modes de contestation qui ankylosent l'espace socio-politique. Derrière leurs mots et leurs actes se cachent des motivations personnelles.

L'alternance démocratique au Cameroun est une porte entrouverte¹²⁹⁶ pour diverses situations de fragilisation du mythe de l'unité nationale. Toutefois, les situations de crise aux frontières ravivent parfois les tensions régionales. Le phénomène récent de la secte Boko Haram ressuscite dans l'espace politique le débat régional¹²⁹⁷ entre les acteurs politiques à travers les appels de stigmatisation de ressortissants¹²⁹⁸ de certaines régions et la réaction de ceux-ci.

La culture de l'unité nationale est une construction inhérente aux fondements de l'État camerounais. Les productions langagières des différents présidents de la République attestent ce projet. Au 3^e congrès ordinaire de l'UNC dit congrès de la maîtrise, le président Ahidjo déclarait : « Le Cameroun avec ses peuples divers, constitue un immense réservoir d'avenir, à condition que chacun de ses enfants se sente camerounais d'abord, s'imprègne sans cesse de

¹²⁹² Douala apparaît comme le berceau des villes mortes en 1991 et le point de départ des émeutes de la faim en février 2008.

¹²⁹³ L'affaire Tita Fomukong brûlé vif à Bamenda illustre cette situation de violence.

¹²⁹⁴ François Dubet, « Sur les bandes de jeunes », *Cahiers de la sécurité intérieure*, n°5, 1991, pp.83-94.

¹²⁹⁵ Sophie Body-Genrot, « Violence urbaine : Recherche de sens », *Lignes*, n°25, mai 1995 ou Laurent Mucchielli, « Les émeutes urbaines. Formes élémentaires de la contestation politique », in Xavier Crettiez, et Isabelle Sommier, *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006.

¹²⁹⁶ Marguerite Rollinde, « L'alternance démocratique au Maroc : Une porte entrouverte », *Confluences méditerranée*, n°51, 2004/4, pp.57-67.

¹²⁹⁷ Lire à cet effet l'appel d'Obala, la réaction du président de l'Assemblée Nationale parlant au nom des ressortissants des régions du grand nord ainsi que le point de presse du ministre de la communication.

¹²⁹⁸ Marie-Emmanuelle Pommerole, « Les violences dans l'Extrême-nord du Cameroun : Le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique Africaine*, n°138, 2015/2, pp.163-177.

la mystique de l'unité...»¹²⁹⁹. Le pouvoir s'évertue depuis la déclaration de l'indépendance à parler du nationalisme comme un monopole gouvernemental. Le système de primordialité politique du pouvoir central lors des crises est défendu par le président de la République « garant de l'unité nationale ». Cet idéal référentiel entend doter la communauté d'une ferme volonté de « vouloir vivre ensemble ». La justification du pouvoir central repose sur la sacralisation de l'institution présidentielle qui œuvre à défendre le logo « Cameroun ». Pour Sindjoun, il s'agit de « “la problématique pastorale” de la politique de faire du président de la République, symbole par excellence du pouvoir central, le repère, le guide de la société »¹³⁰⁰.

Dans la même veine que le président Ahidjo, son prédécesseur insiste sur le fait que « si chaque camerounais doit aimer son terroir, sa province, et s'y attacher, chaque camerounais doit également connaître et aimer les autres provinces, connaître et aimer davantage encore la grande partie camerounaise et s'y attacher »¹³⁰¹.

Cette production s'inscrit dans l'étouffement des clivages sociaux culturels et politique qui peuvent ouvrir la boîte de pandore des affrontements ethniques et religieux. La mutation des tensions assurent le passage du clivage francophones/anglophones en 1990 à l'imbricolage sur la secte Boko Haram¹³⁰² entre nordistes/sudistes. Cette entreprise de la coercition para-privées¹³⁰³ divise la société autour de la question du terrorisme¹³⁰⁴ quant à ses complices et nourrit le débat politique par les motions de soutien adressées au président de la République. Nous convenons ainsi que « la politique comme activité symbolique commande à la prise en considération des discours, éléments de construction de la réalité »¹³⁰⁵.

Les réflexions¹³⁰⁶ sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun, peuvent se faire avec les discours politiques du président de la République. « La sustentation de la légitimité » c'est-à-dire la production des représentations et des croyances visant à conforter la légitimité du pouvoir central justifie l'existence de l'institution présidentielle. Celle-ci crée un repère national à travers la figure du chef qui incarne les pouvoirs tant dans leurs versants verticaux et horizontaux. En interaction avec le peuple, il assure des fonctions d'arbitrage en prenant des décisions pour garantir l'ordre et la paix. La mystification de cette institution par

¹²⁹⁹ Extrait du discours produit par Ahmadou Ahidjo, brochure réalisée par le Group Media International, 1982, p.80.

¹³⁰⁰ Luc Sindjoun, *L'État ailleurs*, op.cit., p.296.

¹³⁰¹ Lire quotidien *Cameroon Tribune*, n°2631, du 19 mars 1983, p.3.

¹³⁰² Bertrand Badie, « Terrorisme et État », *Études polémologiques*, n°1, 1989.

¹³⁰³ Didier Bigo, « Les entreprises de coercition para-privées », *Cultures et conflits*, n°52, 2003, pp.5-10.

¹³⁰⁴ Michel Wieviorka, *Société et terrorisme*, Paris, Fayard, 1988.

¹³⁰⁵ Luc Sindjoun, op.cit., p.298.

¹³⁰⁶ Maurice Kamto, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », in *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, p.214.

la norme constitutionnelle donne aux mots du président de la République une force de remodelage des comportements et d'orientation des rapports sociaux. Il semble exister dans tout ce mécanisme, une expression de la volonté de la ruse impérialiste présidentielle. La Constitution lui décerne la noblesse institutionnelle assure le rayonnement de son occupant et même la dramatisation de la fonction présidentielle par l'incarnation de la cohésion du groupe.

Le travail politico-juridique d'assomption du président de la République lui donne les pleins pouvoirs de produire une mobilisation discursive de la symbolique unitaire. La mise en majesté du discours présidentiel lui confère une fonction inculcative du discours unitaire. La « promotion professorale » du chef de l'État dans des envolées pédagogiques de la prise de parole lors des interviews en temps de crise précise que son action discursive est contrainte. L'ajustement discursif évolue par l'effet des conjonctures. Lorsque le président de la République s'exprime dans les situations complexes, « connaître et parler s'enchevêtrent dans la même trame »¹³⁰⁷.

2-Recours à la grammaire générative ou les appels à l'ordre

La «brutalisation» des rapports politiques au Cameroun expose une identité virile et combattante de la rue qui exerce « un acte foudroyant de souveraineté, usant de la violence pour faire exister la Nation »¹³⁰⁸. La frontière est donc poreuse entre les violences politiques et sociales, car l'ambition prédatrice des manifestants oscille entre les deux espaces. De la *primitive collective action* avant les indépendances, à la *modern collective violence* de la démocratisation en passant par la «*reactionary collective violence*», les travaux de Tilly¹³⁰⁹, offrent au chercheur des opportunités d'analyse du phénomène sous ces trois prismes. Le mouvement de balancier peut dans ces trois logiques exposer la possibilité de la transformation des violences sociales en répertoires d'action politiques. Les mutations politiques offrent de nouvelles perspectives au paradigme de la violence¹³¹⁰.

Pendant l'ouverture démocratique, la violence semble être perçue par les manifestants comme une variable positive d'affranchissement du peuple. Les changements dans la violence¹³¹¹ renforcent l'intransigeance des acteurs, tout en inventant des modes nouveaux de

¹³⁰⁷ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p.103.

¹³⁰⁸ Xavier Crettiez, *Les formes de violence*, Paris, La Découverte, 2008, p.10.

¹³⁰⁹ Charles Tilly, « Collective violence in European perspective », in Graham Hugh Davis et Ted Gurr, *Violence in America. Historical and comparative perspectives*, Londres, Sage, 1979.

¹³¹⁰ Michel Wieviorka, « Le nouveau paradigme de la violence », *Cultures et conflits*, N°29-30, 1998, pp.9-23.

¹³¹¹ Yves Michaud, *Changements dans la violence*, Paris, Odile Jacob, 2002.

contestation. En fait, qu'elle soit sociale ou politique, « la violence est au cœur des grands récits de la vie en commun »¹³¹². Son caractère préparé ou spontané donne à la production discursive dans les échanges linguistiques des bases émotionnelles et passionnelles importantes. Le potentiel de la violence politique est dans ce cas de figure mesurable à l'aune des mots. En recourant aux mots, le titulaire de la fonction exécutive vise le plombage des violences orientées contre l'État sous toutes ses formes. La colère contre les autorités est endogène au fonctionnement de tout système politique libéral ou autoritaire. Les émeutes de février 2008 par exemple quoique imbibées de traits criminogènes que les instincts de férocité destructive ont extériorisé, montrent aussi l'activisme politique des mouvements sociaux. Cette violence force l'ancrage dans l'agenda politique et se présente comme une stratégie d'interpellation des pouvoirs publics. La stratégie de victimisation ou de scandalisation présente la mise en scène de la répression du pouvoir ou son indifférence face à la souffrance du peuple.

Le terrorisme politique comme forme extrême de violence à l'encontre de l'État entre en scène avec les attaques de la secte Boko Haram sur le sol camerounais en posant véritablement la question de l'encadrement sécuritaire aux abords du Lac Tchad¹³¹³. Ces incursions armées sur le territoire camerounais attestent que : « politiquement, le terrorisme est ravageur pour l'unité territoriale ou citoyenne de l'État... parce que les groupes armés fragilisent volontairement des territoires dont ils réclament parfois la gestion directe, mais surtout parce qu'ils tentent par la violence d'imposer une allégeance rivale à l'allégeance citoyenne »¹³¹⁴. Les facteurs sociaux comme éléments d'encouragement et de réinvention¹³¹⁵ de l'acteur social dans la violence alimentent la dynamique conflictuelle dans les États. Stopper le continuum de la contestation, des violences politiques et des crises est une entreprise complexe. Le président de la République suppôt de l'État est habilité à défendre l'institution qu'il incarne. Par son discours, il tente une « construction symbolique au terme duquel s'invente et s'impose la représentation officielle de l'État comme lieu de l'universalité et du service de l'intérêt général »¹³¹⁶.

Il s'agit pour nous de penser l'esprit d'État incarné par son représentant sous le couvert de la grammaire générative présidentielle afin de débusquer la séduction de la représentation de l'État. Le concept de grammaire générative est propre à Chomsky et désigne également ce

¹³¹² Xavier Crettiez, op.cit., p.13.

¹³¹³ Nicolas Vounsia Luina, « Encadrement sécuritaire au Cameroun : Cas des frontières aux abords du lac Tchad », Mémoire de DESS, IRIC, 2015.

¹³¹⁴ *Ibid.*, p.58.

¹³¹⁵ Francis Akindés (s.d.), *Côte d'Ivoire. La réinvention de soi dans la violence*, Dakar, Codesria, 2011.

¹³¹⁶ Pierre Bourdieu, « Esprits d'État », op.cit., p.61.

que Foucault appelle les mots et les choses. Cette précision indique comment les prises de position symbolique du président de la République se donnent à voir.

La production langagière de crise de l'acteur présidentiel est calibrée dans le sens des appels à l'ordre. Cette production entend forcer une soumission rhétorique des gouvernés aux structures d'un ordre social imposé par l'esprit d'État. La grammaire des textes sur le modèle de la grammaire générative des discours du président de la République permet d'engendrer des « bases de texte » et les règles de transformation permettant de passer de ces structures profondes à la linéarisation de la manifestation linguistique de surface. La grammaire de texte appartient à l'épistémologie générative et élargi « la notion de compétence du locuteur idéal à la compréhension et à la production de suites textuelles de phrases »¹³¹⁷. Les institutions mandatées pour garantir l'ordre (police, gendarmerie et armée) produisent la légitime violence dans le cadre de l'État démocratique¹³¹⁸. Les divers appels émis par le président de la République dans ses allocutions sacrifient le point de vue partisan sur l'autel de l'espace public pour endosser celui de la défense de l'État et des institutions. Le noyau discursif de crise de sa parole s'inscrit ainsi dans la condamnation du désordre, des violences, l'exaltation de la paix et de l'unité nationale. Le croisement des diagonales des thématiques de la paix et de l'unité dans ses discours dessine le réseau horizontal et vertical du discours criquie présidentiel. Les différentes situations de crise montrent une évolution du verbe présidentiel qui sort des axes orthogonaux classiques. Les vertus de la violence politique sont mitigées. Les enquêtes de terrain menées dans les villes de Maroua, Bamenda, Yaoundé, Douala produisent les résultats suivants :

Tableau n° 3: Avis sur les violences politiques

Modalités de réponse	Fréquences	Pourcentages
Favorables à la violence	68	39,3
Pas favorables à la violence	105	60,7
Total	173	100

¹³¹⁷ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.288.

¹³¹⁸ Dominique Linhardt, Moreau De Bellaing, « Enquête sur la réalité de l'État démocratique », *Revue Française Science Politique*, vol.55, n°2, 2005, pp.269-298.

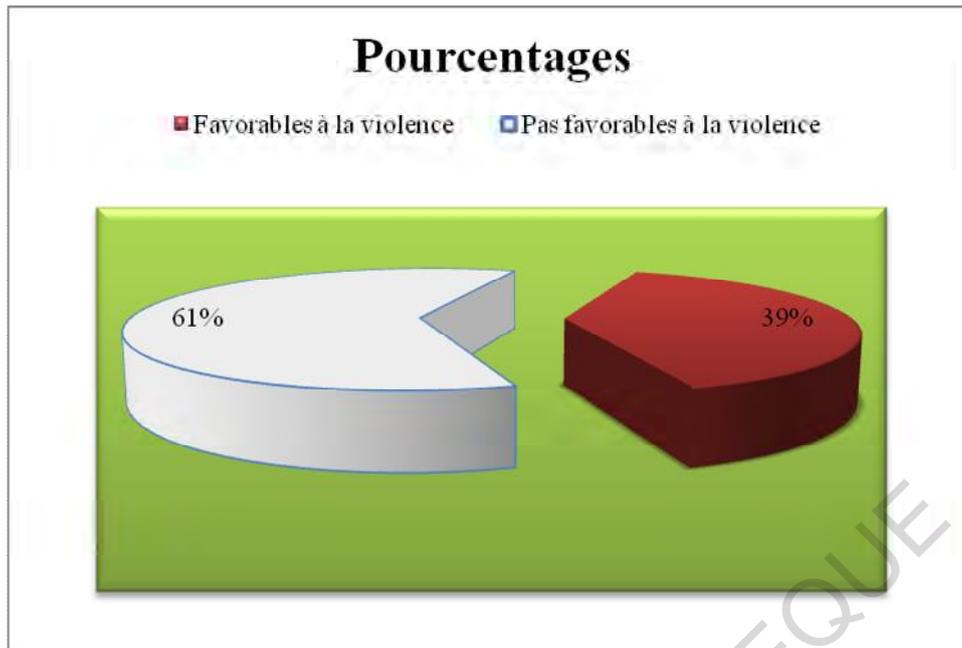


Figure n° 6: Représentation des pourcentages sur la portée des violences politiques. (Source : L'auteur).

Au regard des données de terrain, il semblerait que les personnes enquêtées sont moins portées vers la violence. Toutefois, la cote d'alerte est tirée parce que pratiquement 40 pourcent de ceux-ci sont portés vers la violence.

L'interaction langagière avec la rue et l'opposition n'altère en rien cette tradition de la discursivité essentielle de cadrage de la paix et de l'unité nationale malgré les différences des mots mobilisés. Les allégories des discours relatent les contes de la convoitise et de la conservation du pouvoir. Les champs lexicaux des deux variables (paix et unité nationale) suscités s'apprécient dans les matériaux du langage d'action présidentiel.

SECTION II : LE DÉSAMORCAGE DES VIOLENCES PAR LE VERBE : ANESTHÉSIE CATHODIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Les violences politiques au Cameroun renseignent sur les logiques de conquête et de conservation du pouvoir. La volonté de savoir¹³¹⁹ du chercheur ne devra cependant pas s'arrêter à la vue du superficiel. En grattant le dur pour atteindre le mou, la recherche peut découvrir de nombreuses réalités. Les spirales perpétuelles du pouvoir et des convoitises captivent et capturent l'attention par les mots des discours.

¹³¹⁹ Michel Foucault, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

Les processus de crises politiques dessinent des courbes des affrontements entre les protagonistes. L'animation de la mobilisation de la rue est produite par la dimension tactique des confrontations politiques. L'insertion des ressources diverses dans la ligne d'action de contestation et de maintien de l'ordre définit le contexte conflictuel. La démocratisation constitue le puzzle indispensable à la compréhension de la pathologie socio-politique des violences. La dynamique des crises depuis la période d'ouverture démocratique éprouve le flux « normal » des routines et des échanges politiques. L'appréhension du phénomène violences politiques au Cameroun à partir des années 1990 nécessite la réhabilitation de la dimension tactique du comportement des acteurs individuels et collectifs dans l'explication des mouvements sociaux, des confrontations internes « violentes » et des processus de mobilisation et de conflit. La mobilisation sera perçue ici au sens de Karl Deutsch, pour qui, elle « désigne un processus général de changement dans des sociétés en transition entre des modes de vie traditionnels et des modes de vie modernes »¹³²⁰. L'avènement de la démocratisation assure ainsi le passage de la vie traditionnelle marquée par la prééminence du parti unique à la vie moderne marquée par le multipartisme.

La démocratisation entraîne des effets politiques importants. La participation politique accrue ainsi que la transformation des formes et des flux de la communication résultent des fortes pressions pour un accroissement des capacités gouvernementales.

L'étude du désamorçage des violences politiques par le verbe au Cameroun exige de préciser le contexte d'énonciation pour comprendre les tactiques et stratégies d'ajustement entre l'émetteur et le récepteur (Paragraphe I). Les modes d'émergence et de propagation des mobilisations, ainsi que de gestion de crises, nous empêche de minorer dans cette étude, toute situation de coopération entre les acteurs. La symétrie compétence rhétorique de crises et démocratie est traçable grâce à la définition de la structure argumentative de la parole du président de la République (Paragraphe II). La conflictualité en période démocratique au Cameroun semble se faire dans une logique de jeux à intérêts ou à motifs mixtes. Dans les luttes pour l'accès au pouvoir, des composantes de coopération coexistent avec des composantes conflictuelles. Il est judicieux de travailler avec Foucault¹³²¹ pour comprendre cette interdépendance entre le pouvoir et la contestation. Foucault permet en effet de resituer la sociologie dans la culture, en évitant de réduire la culture sociologique à la culture scientifique. La sociologie est un savoir qui se diffuse dans la vie sociale et en tant que savoir

¹³²⁰ Michel Dobry, *op.cit.*, p.17.

¹³²¹ Juliette Weld, « L'analyse de discours « à la Foucault » en Allemagne : Trois approches et leurs apports pour la sociologie », *Langage et société* 2007/2, n°120, pp. 35-53.

donne le pouvoir d'exercer le pouvoir et le pouvoir de contester le pouvoir. Cette diffusion de la sociologie dans le corps social constitue, sans aucun doute, un trait caractéristique de la société post-moderne et la justification historique de cette catégorisation. Travailler avec Foucault oblige par ailleurs, à remettre le public au centre de la sociologie de la culture et à « ré-encaster », comme le suggère la sociologie économique contemporaine le « marché des biens symboliques » dans l'économie de la culture.

PARAGRAPHE I : CONTEXTE D'ÉNONCIATION ET STRATÉGIES D'AJUSTEMENT ENTRE L'ORATEUR-ÉMETTEUR ET LES MANIFESTANTS : LES JEUX DU LANGAGE

L'énergie sociale produit des mutations insoupçonnées. La démocratisation amorcée dans les années 1990 dans la plupart des États africains atteint le Cameroun. Ce phénomène provoque la production d'une nouvelle identité collective nationale. L'espace socio-politique entre dans un processus de fabrication d'une manière de penser et d'agir du peuple. La suspension ou la mise en parenthèse de l'autoritarisme souligne la production des discours revendicateurs. Ceux-ci entrent en collision avec le discours institutionnel. Une certaine distanciation avec l'événementiel peut éviter au chercheur un regard faussé, alourdi par des préjugés. Il est donc indispensable d'examiner l'enchaînement et l'interaction des faits dans la direction tragique de la dynamique sociale.

L'évocation linguistique est empreinte des clivages amis/ennemis puis amis/adversaires. Les identités mobilisées comme rente¹³²² sont aussi instrumentalisées par les acteurs politiques qui réactivent et créent ces altérités. La « brutalisation » du champ politique consacre de ce fait, le recours systématique à la violence, en ce sens que la rue agit dorénavant en « transgressant à chaque fois les normes de ce qui était jusqu'alors considéré comme le seuil du tolérable politique »¹³²³.

Au-delà de la volonté du pouvoir d'assurer une progression ajustée et maîtrisée de la dynamique sociale contestatrice, le pouvoir mobilise aussi bien les structures coercitives, dépositaires du monopole de la violence que les instruments pour agir sur les esprits. Contrôler le désordre social et les crises économiques, politiques et sécuritaires, offre au chercheur des pistes pour examiner les modalités de construction d'un collectif social en mettant en concordance les appartenances politiques et sociales divisées. C'est dans cette logique que nous entendons mener une interprétation de la dynamique réelle de la société

¹³²² Luc Sindjoun, « Rente identitaire, politique d'affection et crise de l'équilibre des tensions au Cameroun », *L'Afrique Politique 1996*, Paris, Karthala, 1996a.

¹³²³ Jean-Bernard Ouédraogo, Ebrima Sall, *op.cit.*, p.5.

camerounaise parfois cachée par une opacité fictionnelle contestable. Pour ce faire, un effort de reconstitution de l'historicité de la dynamique des crises politiques afin de cerner la dramaturgie démocratique (A) est nécessaire. Ce retour sur la trajectoire de la conjoncture démocratique lèvera un pan de voile sur les zones d'ombre sans l'éclairage desquelles, il sera difficile d'envisager l'analyse de la finesse du processus de contrôle des subjectivités. L'origine des tribulations violentes de la démocratisation recèle également des réalités sur les actes de communication comme modes explicatifs des transactions locutoires (B).

A/ PHYSIO-PATHOLOGIE DE LA DYNAMIQUE DES CRISES POLITIQUES : LA DRAMATURGIE DÉMOCRATIQUE ET SES EFFETS ÉMERGENTS

Les crises politiques en tant que transformations d'état exigent de la part du chercheur de prendre en compte le contexte socio-politique marqué par la rupture du fonctionnement d'un organisme et de ses parties du fait de l'émergence d'une pathologie. Les mobilisations accélèrent et décélèrent ainsi le passage des conjonctures routinières aux conjonctures critiques. Les ressources politiques mobilisées irradiant les crises. Les moments de rupture de la normalité peuvent être ainsi perçus à la fois comme des mobilisations et des transformations du système. L'étude du fonctionnement pathologique de la dynamique des crises au sens de Dobry recommande de « déchiffrer simultanément les logiques de situation qui, dans de tels contextes, tendent à s'imposer à des acteurs et tendent à structurer leurs perceptions, leurs calculs et leurs comportements »¹³²⁴. La démocratisation à l'épreuve des faits¹³²⁵ noue un nouveau système social complexe dont les mobilisations restreintes associent des secteurs multiples. Les conjonctures politiques fluides renouvellent la grammaire politique nationale. La dramaturgie démocratique expose également les recettes tactiques des acteurs politiques dans les conjonctures critiques. Les « solutions » aux crises puisent dans un répertoire d'éléments importants pouvant aller de la manipulation des procédures constitutionnelles à la cooptation de l'opposition « déloyale ».

L'objectivation des rapports sectoriels en temps de crise définit les zones limitées d'interdépendance tactique des acteurs. Les transactions collusives dévoilent une plus value de faits dont la valeur ajoutée signale la réalité de la genèse de la pression de la transition (1). Les mobilisations collectives ou la plasticité complexe des systèmes qui animent ce processus

¹³²⁴ Michel Dobry, *op.cit.*, p.40.

¹³²⁵ Francis Akindès, « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits. Réflexions à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone », in Bilan des conférences nationales et autres processus de transition démocratique, Paris, OIF et Pedone, 2006, pp.241-263.

exprime la circulation de l'onde démocratique extériorise des effets de délégitimation induits et une économie politique d'un jeu tendu et relâché (2).

1- Les mobilisations collectives étendues ou la plasticité d'un système complexe¹³²⁶

Le mouvement de décompression autoritaire s'accroît avec la contestation des règles monopolistiques de gestion des affaires de l'État. L'éclosion des entreprises politiques multiples résulte de la contestation populaire. L'intelligibilité du processus de crise politique de démocratisation s'inscrit dans un circuit sinueux et complexe. L'enchevêtrement des secteurs livre la plasticité des structures qui encadrent le déploiement des mobilisations. Les logiques spécifiques qui animent les différents secteurs ont une variabilité propre aux conjonctures. L'homologie structurelle des secteurs se construit et s'affirme dans le facteur de la coordination tacite de la démocratisation. Ce ressort central de mobilisation affecte et informe l'organisation routinière et critique de la cité.

La dynamique de contestation modifie l'ordre politique. La crise de l'autoritarisme perdure du fait de la propagation contagieuse de la contestation. L'ouverture des risques de crise politique clôt le cycle du contrôle monopolistique du pouvoir au Cameroun. L'émergence des « logiques de fluidité politique » intervient grâce à la dynamique d'élargissement de la mobilisation nationale à travers la communication sociale¹³²⁷. L'affaire Yondo Black ou de l'arrestation du groupe des dix¹³²⁸ de Douala, ainsi que la revendication du multipartisme par le SDF à travers un échange de coups transectoriel relancent la contestation du jeu autoritaire. Selon un communiqué gouvernemental signé par le secrétaire général de la présidence de la République Édouard Akame Mfoumou, les personnes détenues avaient été arrêtées en raison de « la tenue de réunions clandestines, la confection et la diffusion de tracts hostiles au régime, outrageants à l'endroit du président de la République et incitant à la révolte... Me Yondo Black et les autres personnes concernées n'ont pas été arrêtées pour avoir voulu créer un parti politique au Cameroun »¹³²⁹.

La mobilisation corporatiste des avocats pour défendre leur confrère Me Yondo Black par l'effet des vases communicants atteint d'autres secteurs. Le système d'interaction excède la mono-fonctionnalité du secteur des avocats. La captation des calculs sectoriels par les

¹³²⁶Dans le sens de Michel Dobry, *op.cit.*, il s'agit de prendre en compte l'existence de sphères sociales autonomes pour comprendre la crise.

¹³²⁷ François Bouricaud, « Communication sociale et mobilisation nationale selon Karl Deutsch (1974) », *Revue Française de Sociologie*, vol. 33, n°3, 1992, pp. 421-442.

¹³²⁸ Le groupe des dix était constitué de Me Yondo Black, ancien bâtonnier au barreau, Francis Kula Moutomé (enseignant), Charles Djon Djon (cadre d'entreprise), Gabriel Hamani (enseignant), Vincent Feko (enseignant), Rodolphe Bwanga (expert comptable), Anicet Ekané (entrepreneur), Julienne Badje (secrétaire), Henriette Ebongo Ekwe (secrétaire) et Alber Mukong (écrivain et activisme civique).

¹³²⁹ Lire *Cameroon tribune* n°4599 du 14 mars 1990.

différents acteurs complexifie le système. La fermeture de l'espace par le pouvoir minore l'argument de l'impersonnalité des rapports sociaux. L'objectivation de ceux-ci est fonction des variations conjoncturelles. L'élargissement des zones d'interdépendance tactique des acteurs affine le système d'action qui œuvre pour la démocratisation. Les sphères sociales éminemment constituées se lèvent comme un seul homme pour exiger la libéralisation de la vie socio-politique. Le tracé de la courbe de satisfaction réelle des exigences de ces entités atteint « l'écart intolérable » au regard de la mobilisation des instruments de répression de l'État et de son intransigeance.

Cette approche étiologique peut également éclairer la lanterne du chercheur sur les fondements de la mobilisation de la rue de février 2008. Les demandes adressées au système quant à l'amélioration des conditions de vie du peuple asphyxié par la cherté des produits de premières nécessité ainsi que la volonté de la modification de la loi fondamentale éprouvent le pouvoir. Les problèmes sociaux¹³³⁰ sont des déclencheurs de mobilisation collective. La violence exerce ici une fonction expressive de la « lassitude qui constituerait le ressort le plus efficace d'un retour à l'ordre thermidorien »¹³³¹.

Ces deux moments de crises politiques expliquent l'atteinte d'un point de non retour du processus de contestation du pouvoir. La première contestation liée à la démocratisation condamne le système autoritaire. La mobilisation découle ainsi des changements dans l'environnement international. La polarisation de la demande synchronise l'action des agents de la mobilisation socio-politique. Le changement structurel provoqué par la démocratisation alimente un réseau de distribution de la contestation à travers les mobilisations de la rue et de l'opposition.

La dynamique d'intensification des situations de crises s'accommodent de la transformation d'état du système politique autoritaire. Les conjonctures démocratiques se déploient sous le joug de nouvelles « monnaies multiples ». La déchéance de la « monnaie dominante » charrie les problèmes « saillants » qui opposent les protagonistes. La pondération des attitudes des belligérants émerge de la qualité et de la quantité des ressources conjointement mobilisées. Ces liquidités politiques en conjoncture critique sont des ressources coercitives indispensables à la carrière des crises.

¹³³⁰ Herbert Blumer, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol.17, n°67, 2004, pp.185-199.

¹³³¹ Michel Dobry, *op.cit.*, p.69.

Les interférences des logiques sectorielles canalisent les mobilisations restreintes, pour leur donner une interdépendance tactique élargie et éviter des cristallisations institutionnelles pouvant survivre à la résorption de la fluidité.

Dans un contexte de démocratisation, de nombreux seuils structurent les processus de crise et les mobilisations. Aussi, importants sont les mécanismes utilisés par le pouvoir pour verrouiller le champ politique à travers le fonctionnement des risques politiques. Le déploiement des technologies institutionnelles de maîtrise des crises reposant sur un savoir-faire et des recettes des temps de crise. L'enchaînement des coups directs et indirects produit une « montée aux extrêmes ». Un ordonnancement hiérarchisé des événements livre des mobilisations corporatistes complétées par les revendications populaires dont l'échelle d'escalade affiche de coups et des marques de l'existence de l'altérité.

Le jeu de saillance situationnelles qui se développe s'inspire des points d'accrochage des interprétations des différents acteurs. Ces points impactent sur les variations du volume d'activité. Les calculs sectoriels limitent l'interdépendance tactique des acteurs malgré l'existence des situations de coordination tacite. La mono-fonctionnalité d'un secteur de revendications ne peut seule animer une mobilisation. Le démarquage des frontières entre secteurs envisage l'évitement des transactions collusives stables entre les différentes unités. Le maintien et la solidité des définitions que chaque secteur donne de lui-même visent des reconnaissances mutuelles. La tectonique sociale synchronise les tactiques collusives dans la logique d'un jeu coopératif. L'expression du jeu se fait dans une arène, mieux un site de compétition, de concurrence et d'affrontement. La valeur ajoutée des transactions collusives consolide la crise et l'action des secteurs concernés.

2- Circulation de l'onde démocratique : configurations et processus de la mutation politique

La dynamique de la crise démocratique s'apparente à la circulation des ondes des réseaux protestataires. Le marquage ondulatoire de frontières est lié à la multi-sectorisation de la crise. L'incarnation de cette onde est effective du fait de la mise sur pied du CNPO de la société civile. La poussée subversive de celle-ci débute avec l'affaire Yondo Black. Le retour du multipartisme¹³³² au Cameroun confirme la thèse de la sociologie de Norbert Elias. Cet auteur inscrit ses travaux dans la perspective de la sociologie des configurations à celle des processus. Il considère les configurations comme des « cristallisations à la fois trans-générationnelles et temporaires de relations de dépendances : elles reposent sur des rapports

¹³³² Pierre Moukoko Mbonjo, « Le retour du multipartisme au Cameroun », in Gérard Conac, *L'Afrique en transition vers le pluralisme*, Paris, Economica, 1993.

de forces, sur des “équilibres de tensions” qui s’ils peuvent être plus ou moins stables ou instables, n’ont jamais rien de définitif, d’intemporel, d’anhistorique »¹³³³. Les configurations sont donc des processus. Elles sont histoire. Faire une science historique de la réalité sociale démocratique au sens de Norbert Elias, c’est lier intimement ce rapport à l’historicité. Cette nécessité des évolutions sociales donne au chercheur « sociologue chasseur de mythes », de s’appuyer sur les tendances lourdes de ce processus. Ce n’est qu’ainsi que la mission du chercheur « participe bien du “dévoilement” des processus opaques dans lesquels les hommes se trouvent pris afin de contribuer à ce que ceux-ci les connaissent mieux, et puissent les maîtriser davantage »¹³³⁴. Mettre de l’*Aufklärung* (lumières) sur ce processus exige un retour vers un scientisme modéré teinté d’un holisme et d’un évolutionnisme modéré. Cette entreprise est possible si nous parvenons à sortir du cercle vicieux de l’engagement et comprendre les misères de la distanciation. Les événements ne pouvant être présentés de façon linéaire, ce « processus de mutations s’avère comme étant d’une hétérogénéité défiant tout classement rigide »¹³³⁵.

En effet, le multipartisme est consubstantiel à l’existence de l’État camerounais. Les partis politiques ont dans le processus de décolonisation joué une partition capitale dans le concert des luttes de l’indépendance. La communauté des citoyens pour se constituer en Nation a été fusionnée dans le parti unique (UC puis UNC) au lendemain des indépendances. La Constitution de l’État ici semble être le leitmotiv de l’uniformisation des manières de faire et de penser du peuple.

Avec la démocratisation, la nouvelle configuration socio-politique complexifie le processus de fabrication de la Nation à travers le filtre d’affinement du parti unique (UNC-RDPC). La période autoritaire s’accommodait de la loi du monopole. La sociogenèse de l’État au Cameroun ne flirte donc pas avec la dynamique de l’Occident¹³³⁶. La diffusion de la contrainte socio-politique pendant la période du parti unique a cristallisé le refoulement des pulsions. La libéralisation de celles-ci s’opère avec la démocratisation. L’appareil qui anime ce processus est une société civile appuyée par l’opposition et la rue.

À l’analyse, que ce soit l’affaire Yondo Black, la mobilisation de l’institution ecclésiastique catholique à travers une lettre pastorale critique ou l’initiative de réseaux intellectuels dans la construction de la démocratisation comme enjeux des luttes politiques, la

¹³³³ Florence Delmote, *Norbert Elias : La civilisation et l’État. Enjeux épistémologiques et politiques d’une sociologie historique*, Belgique : Ed. de l’Université de Bruxelles, 2007, p.139.

¹³³⁴ *Ibid.*, p.153.

¹³³⁵ Luc Sindjoun, « Présentation générale : Eléments pour une problématique de la révolution passive », in *La révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar : Codesria, 1999, p.2.

¹³³⁶ Norbert Elias, *La dynamique de l’Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

constitution d'une société civile se fait jour. En intervenant sur les questions économiques et politiques « dans une conjoncture de fluctuation de la valeur des ressources politiques du système de jeu autoritaire »¹³³⁷, l'église catholique lors de la conférence nationale épiscopale organisée en mai 1990, produit une lettre pastorale. Elle déclare dans cette lettre :

*Nous en appelons également aux pouvoirs publics pour que le peuple, dans son désarroi, sente toujours et partout la protection et le soutien de l'État. La tentation est trop grande en ces moments d'incertitude, pour les pouvoirs responsables de l'ordre public, d'alourdir la misère du peuple en limitant, voire en violant ses droits et ses libertés... C'est un devoir pour l'État, si nous voulons vaincre la crise, d'aménager pour le peuple, une atmosphère de solidarité nationale, de sécurité des personnes et des biens, de respect des droits de la personne et des communautés humaines. Il faut que la démocratie ne soit pas un slogan, mais qu'elle soit vécue de façon responsable par tous les citoyens*¹³³⁸.

En dehors des revendications du groupe des dix de Douala conduits par Me Yondo Black à propos du multipartisme et de la démocratie, le 25 mai 1990, un groupe d'intellectuels envoya une lettre ouverte au président de la République. Cet appel des 22 intellectuels¹³³⁹ au président Biya exigeait l'organisation d'un grand débat national.

Tous ces événements sont des précurseurs à la manifestation menée par le SDF le 26 mai 1990 à Bamenda. La répression qui accompagne cette mobilisation induit la volonté de ne pas lâcher du lest par le pouvoir.

L'évitement de la multi-sectorisation du conflit et de la généralisation de la crise politique entraîne l'invention de plusieurs stratégies. La déconnexion de l'entité universitaire est envisagée dès février 1990. En effet, le discours adressé à la jeunesse leur accordait une part belle. Vraisemblablement pour Owona Nguini « l'annonce présidentielle du 11 février 1990 permis de retarder la montée d'une contestation estudiantine susceptible d'occuper une place importante dans la construction politique des revendications de libéralisation et de démocratisation »¹³⁴⁰. À cette stratégie, il faut ajouter les usages politiques du pardon du « fait du prince ». Suite à la tentative du coup d'État du 6 avril 1984, plusieurs militaires et gendarmes incarcérés originaires des régions septentrionales ont été libérés. Cette libération¹³⁴¹ intervient à une période de tension menaçant l'ordre public et l'unité nationale. Le pouvoir réussit à désamorcer le soulèvement et la contestation dans toutes les provinces. La détente amorcée avec cette libération, l'investissement des appareils répressifs de l'État agit pour

¹³³⁷ Eric Mathias Owona Nguini, *op.cit.*, p.526.

¹³³⁸ Extrait de la lettre pastorale n°30 de la Conférence Nationale Épiscopale du Cameroun, 1990.

¹³³⁹ Paul N'da, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1987.

¹³⁴⁰ Eric Mathias Owona Nguini, *op.cit.*, p.536.

¹³⁴¹ Pour en savoir davantage sur l'amnistie du 23 avril 1991, lire le rapport annuel d'Amnesty international, 1991, pp.3-65.

étouffer toutes velléités de contestation. Les mobilisations routinières de défense du pouvoir à travers les marches de soutien dès avril 1990 manœuvrent pour la constitution des liquidités politiques étant entendu que le parti unique en tant que « monnaie dominante » était contesté.

C'est dans ce contexte que le concept de « société civile »¹³⁴² prend droit de cité dans la pensée politique nationale. À travers cette notion, il est possible de dénouer l'écheveau complexe des interprétations afférentes au changement dans le binôme État-Société. L'action et le changement politique¹³⁴³ au Cameroun ne peuvent se comprendre en dehors de la société civile. La dynamique démocratique dans cet espace n'est pas pensable sans la société civile. La relation dialectique d'émancipation et d'assujettissement de la « société civile »¹³⁴⁴ camerounaise est cernable à travers le canevas intellectuel de la sociologie des configurations. L'innovation sociale¹³⁴⁵ éprouve le pouvoir politique. Pourtant

*État et société civile ne constituent pas deux sphères séparées mais étroitement imbriquées : l'État est traversé de part en part par la société civile et la société civile est modelée par l'État. La société civile ne peut plus être pensée en soi que l'État ne peut être pensée comme entité autonome. L'espace social est un, même si les positions en son sein sont différenciées par le jeu de la division du travail et des fonctions*¹³⁴⁶.

Les acteurs endogènes animent cet agent de changement qui est en mesure par « l'entreprise d'actions et de décisions sociales variées, d'influer non seulement sur le processus décisionnel politique, mais aussi sur le cours de l'histoire d'une société globale à un moment donné »¹³⁴⁷. Les trajectoires d'autonomisation de la « société civile » ici se cultivent sur le sillon de l'accaparement monopolistique du pouvoir officiel d'État et du pouvoir officieux du parti unique. Cette force sociale se démarque des partis politiques et se confond aux organisations ethniques et aux cadres de promotion d'intérêts.

À l'analyse, la contestation sociale et politique ont été les moyens d'expression et d'émancipation de la « société civile ». Le mouvement CAP-Liberté, le « Parlement des étudiants » ou la coordination nationale des étudiants camerounais, les catégories socio-

¹³⁴² Danièle Lochack, « La société civile : du concept ou gadget », in Jacques Chevallier, et alt., *La société civile*, Paris, PUF, 1986.

¹³⁴³ Rudolf Rezsöházy, *Pour comprendre l'action et le changement politique*, Louvain La Neuve, Duculot, 1996.

¹³⁴⁴ Claudette Savonnet-Guyot, « Réflexions sur quelques objets politiques à identifier, crise de l'État, crise de la "société civile", ouverture démocratique », in Conac Gérard, sd., *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993.

¹³⁴⁵ Jean William Lapierre, *Vivre sans État ? Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*, Paris, Seuil, 1977.

¹³⁴⁶ Jacques Chevallier et alt., *La société civile*, Paris, PUF, 1986, p.6.

¹³⁴⁷ Martin Dieudonné Ebolo, « De la "société civile" mythique à la "société civile" impure : entre assujettissement émancipation et collusion », in Luc Sindjoun, *La révolution passive au Cameroun, op.cit.*, p.69.

professionnelles¹³⁴⁸, les médias privés, l'organisation camerounaise des droits de l'Homme et l'Eglise catholique sont des organisations qui ont œuvré pour la convocation de la conférence nationale souveraine. Le désengagement économique de l'État du fait de la crise économique (PAS) assure l'accroissement de la consistance de la « société civile ». La révolution passive au Cameroun charrie avec le caractère ambivalent de la « société civile » qui est à la fois un contre-poids face au pouvoir étatique et un vivier de recrutement au sein des organes politiques. L'imbrication entre la société civile et l'État mue cette entité en arbitre du jeu politique.

B/ ACTES DE COMMUNICATION COMME MODES EXPLICATIFS DES TRANSACTIONS LOCUTOIRES : ANALYSE DES TACTIQUES ET STRATÉGIES DISCURSIVES

La communication politique relève de la stratégie. Elle peut se faire manipulation, incitation, menace, persuasion ou commandement. En traversant les relations sociales, elle imprime des marques indélébiles dans les esprits. Dans une perspective plus large, la compréhension des discours de crises repose sur des macro-actes¹³⁴⁹. La cohérence pragmatique d'un discours se mesure à la possibilité de dériver un macro-acte de langage s'accommodant au gré de l'apparition des micro-actes. Communiquer en actes¹³⁵⁰ s'impose du fait de l'émergence des nouveaux rôles institués par la crise démocratique. En fait, « Comprendre un discours, c'est répondre à la question : pourquoi, pour accomplir quel but, quelle visée argumentative, ce texte a-t-il été produit ? »¹³⁵¹. L'intégration des micro-actes dans la communication à analyser met en présence plusieurs interlocuteurs. Ainsi, les énoncés et les actes de langage qu'ils réalisent, sont pris dans un circuit d'échange. Nous entendons donc considérer les énoncés des différents entrepreneurs politiques comme des actes, en admettant qu'ils sont faits pour agir sur autrui, mais aussi pour l'amener à réagir. Dans cette logique dire c'est non seulement faire, mais aussi faire-faire. Les énoncés produits sont dès lors chargés de valeurs. Aussi, les échanges sont-elles constituées des actes initiatifs et réactifs dans le but d'imposer une visée illocutoire. Les notions de face peuvent également édifier les postures des acteurs dans le cadre des interactions liées à la démocratisation. Dans les luttes

¹³⁴⁸ Il convient de relever qu'en mars 1991, les chauffeurs de taxi, les vendeurs à la sauvette ainsi que les employés de la Sotuc, la Sodecao etc. ont manifesté.

¹³⁴⁹ Dans la perspective d'une psychologie sociale du langage, on invoque la notion de macro-acte de parole pour rendre compte de la production ou du traitement d'un épisode ou d'une séquence interlocutive thématiquement définie.

¹³⁵⁰ Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol. 7, n°28, 1994, pp.16-26.

¹³⁵¹ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.359.

qui se font, la conservation et l'accroissement du territoire et de la face sont indispensables. Il se développe ainsi des stratégies de *face want* (désir et besoin de face) pour une visibilité certaine. La production des actes verbaux et non verbaux constituent des menaces potentielles pour l'une ou l'autre de leurs faces. On parle dès lors de Face Threatening Acts (FTA) ou « actes menaçants pour les faces ».

Le code langagier des belligérants se constitue en fonction de l'univers de sens qu'ils cherchent à imposer. Les conjonctures influencent les manières d'énonciation des acteurs. Leur code langagier combine diverses variétés linguistiques.

Le circuit d'échanges entre les acteurs en temps de crise renseigne sur les transactions locutoires, les tactiques et stratégies discursives de ceux-ci. L'analyse des mécanismes de la gestion contrôlée de la mutation politique et de la contestation à travers les énoncés performatifs présidentiels (2) passe également par la compréhension de la constitution du répertoire langagier de mobilisation contre le pouvoir à travers la mesure des choix lexicaux et du poids argumentatif (1).

1- La construction du répertoire langagier de mobilisation contre le pouvoir : choix lexicaux et poids argumentatifs des mots

La démocratisation et les mouvements sociaux constituent des moments de profondes perturbations de l'ordre socio-politique et économique. Le déchaînement de la violence dans ce cadre consacre la rupture de la paix. Les mobilisations multisectorielles assurent de fait le passage d'un marché politique et monopolistique à un marché politique ouvert et concurrentiel. Le principal mode opératoire des acteurs de la contestation et de la protestation repose sur les manifestations de rue et les émeutes. Les nombreuses demandes de la tenue de la conférence nationale souveraine visent la mise sur pied d'une « modalité de transition démocratique marquée par la mise entre parenthèse des institutions du pouvoir d'État, l'intensification des échanges entre les acteurs politiques, et la refondation de l'ordre politique »¹³⁵². Aux débuts des années 1990, les mobilisations autour de l'alternance au pouvoir s'expriment par la voie de la conférence nationale et la généralisation des atteintes à la paix et aux activités économiques. Les activités de l'opposition organisées les journées du 7, 8, 9 et 10 mai 1991 au lendemain de la rencontre de Limbé du 25 avril de la même année reposent sur le plan baptisé « Villes mortes-pays mort ». Les appels à la désobéissance civile

¹³⁵² Luc Sindjoun, « Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques », in Luc Sindjoun, (Dir.), *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar : Codesria, 2004, pp.16-17.

renforcent ces appels de participation non conventionnelle des citoyens à la vie politique nationale.

Aux actions de violences physiques de par et d'autre entre le pouvoir et l'opposition, la violence symbolique ou des mots n'est pas à minorer. L'irruption historique des expressions de la contestation confère à l'événement discursif une singularité qui s'inscrit dans le contexte de la production de ce qui est dit à un moment donné dans les configurations d'énoncés. Dans la perspective foucauldienne, l'étude de l'événement énonciatif est plus ample étant entendu que les productions discursives se réfèrent à un événement. Pour Foucault¹³⁵³, la production du discours semble contrôlée par des procédures d'exclusion. Trois conditions renseignent la maîtrise des pouvoirs qu'ils emportent :

- Les interdits reposant sur les tabous, rituels et les droits privilégiés ;
- Le partage-rejet étudiant l'opposition folie-raison, rejet de la parole du fou dont la frontière change après l'apparition de la psychiatrie ;
- La contrainte de la vérité dévoilant l'opposition vraie-faux. Avec un déplacement de la vérité de l'acte ritualisé d'énonciation vers l'énoncé lui-même. Volonté de partage qui s'appuie sur un support institutionnel, reconduite dans la diffusion et la répartition comme un pouvoir de contrainte sur les autres discours.

Selon Foucault, le discours apparaît comme trois jeux : celui de la lecture (les choses murmurent un sens), de l'écriture et de l'échange.

Le troisième groupe de procédures de contrôle du discours couvre les conditions de mise en jeu : restriction contrôlée par le rituel ou le langage. La construction d'un espace fermé du fait de la crise bâtit la société de discours qui produit et contrôle la circulation des mots. L'appartenance doctrinale met en jeu l'énoncé et le sujet parlant. L'énoncé lie au groupe et la doctrine exécute un double assujettissement : du sujet parlant aux discours et des discours au groupe des individus parlant. L'appartenance sociale jouera aussi dans l'appropriation des discours, comme le système d'éducation y est un outil politique des savoirs-pouvoirs. Ainsi, l'analyse de l'énoncé ne peut être réduite à des considérations sur la langue, le sens et le référent. L'événement se dit dans un langage spécifique. De même, la langue fournit des ressources pour formuler l'expérience et permet d'élaborer des procédures pour individualiser le moment. La langue politique¹³⁵⁴ noue la démocratisation et les mouvements sociaux.

¹³⁵³ Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

¹³⁵⁴ Jacques Guilhaumou, *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.

Le travail de socio-linguistique interactionnelle¹³⁵⁵ entre les protagonistes en temps de crise nous permettra de cadrer et de comprendre les mots et les choses dites lors des échanges verbaux. Dans ce sens, la formule de « zéro mort » du ministre de la communication Kontchou Kouomegni Augustin, au lendemain des manifestations estudiantines vigoureusement réprimées par les forces de maintien de l'ordre consacre l'avènement du porte-parole¹³⁵⁶ de la République de la démocratisation. Il est ainsi possible de retracer le processus discursif afin d'analyser la formation discursive crisisque. La constitution des corpus des protagonistes répond à la logique d'établissement du site discursif de l'événement.

L'amplitude des usages conceptuels renseigne sur la mémoire discursive pour rendre compte de l'accroissement progressif des savoirs partagés par les interlocuteurs au cours d'un échange. Il semble donc que l'énoncé démocratique dans sa généalogie éclaire la rhétorique en temps de crise. Les différents acteurs œuvrent pour la persuasion de l'auditoire grâce à son caractère moral, en influençant les émotions et en formulant les arguments. Les évocations ostensibles meublent les interventions de l'opposition et de la rue. En sachant que la démocratie porte en elle les germes de la crise ou de la contestation, la parole mobilisatrice est plus diffuse en ce moment de « populisme démocratomorphe ». Il s'agit selon Rénée Fregossi d'un « archétype politique : un mouvement composite de contestation de l'ordre établi, un leader qui en prend la tête et crée le peuple en se revendiquant de lui »¹³⁵⁷. La violence politique démocratique donne l'aspiration à une démocratie accomplie. Le populisme qui l'anime annonce « un changement radical, brutal, rapide face aux attermolements, aux ajustements, aux bricolages des techniciens et des gestionnaires de la politique s'y joue également une réaction contre la pensée dominante »¹³⁵⁸. L'action spontanée lors des mouvements sociaux du peuple qui en un instant fait unité d'une pluralité éparse, donne naissance à la foule. Dans la veine Schmittienne, la distinction radicale ami/ennemi alimente le discours populiste, vecteur d'affects et tend à l'action violente légitimée. Selon les nécessités du moment, la dynamique populiste façonne les figures charismatiques. Le marché populiste produit une charge mobilisatrice nationale. La libération de la parole des différents leaders accompagne la violence spontanée et entretenues des masses. La naissance des petites phrases fabriquent le patrimoine linguistique de la contestation et déplacent les frontières

¹³⁵⁵ John J. Gumperz, *Socio-linguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989b.

¹³⁵⁶ Jacques Guilhaumou, *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*, Lille, Presses Universitaires du septentrion, 1998b.

¹³⁵⁷ Rénée Fregosi, « La rhétorique démocratique populiste aujourd'hui : Entre spontanéisme et néo-bolchévisme », *Colloque sur la Rhétorique démocratique en temps de crise*, mis en ligne le 15 mars 2013.

¹³⁵⁸ *Ibid.*, p.4.

entre la linguistique et la politique¹³⁵⁹. La nouvelle « rhétorique démocratomorphe » oscille ainsi entre spontanéisme des masses, mobilisation autour de divers leaders et coup de force des mots.

Les expressions et slogans tels que « Biya must go », « Carton rouge » dans le cadre de la campagne de désobéissance civile sont évocatrices. Aussi, pendant le mouvement social de 2008, le contexte étant à la révision constitutionnelle et à la vie chère, les slogans « touche pas à ma constitution », « Non à la vie chère » etc. connotent-ils le destin du président de la République et les mésaventures de la démagogie¹³⁶⁰ politique.

2- Les mécanismes de la gestion contrôlée de la mutation politique : les énoncés performatifs et portrait discursif présidentiels

Les logiques de la violence en démocratie sont légions. Selon Crettiez, il existe trois formes de violences qui se distinguent selon leurs auteurs. La première est la violence de l'État qui intervient lorsque l'ordre est menacé. La seconde est dirigée contre l'État. Ainsi, celle-ci « exprime les doléances de groupes sociaux constitués qui opposent à l'État avec plus ou moins de vigueur leur vision politique ou simplement sociale »¹³⁶¹. Le monopole de la violence physique légitime se donne à voir à travers les pratiques du maintien de l'ordre. Enfin, les violences interindividuelles qui ne concernent l'État que dans la mesure où elles relèvent de son obligation de maintien de l'ordre public. Les deux premières formes sont celles qui rentrent dans notre cadre d'analyse. Aussi, la violence d'État comme violence légale apparaît elle dans notre travail en ce sens que la lutte contre la secte Boko Haram a connu une production discursive du président de la République. Dans le cadre de la contestation politique, la violence à l'encontre de l'État est le fait des

Mouvements sociaux et le syndicalisme ; les organisations de lutte armée désignées les plus souvent par l'État combattu comme des groupes « terroriste » et enfin les émeutiers urbains dont les violences anti-institutionnelles demeurent complexes à labéliser, faute de mensonge clair, mais qui témoignent indiscutablement d'une colère contre les autorités accusées de cécité à leur égard¹³⁶².

La radicalisation des positions conduit à l'encouragement de la répression. L'apparition des violences urbaines prenant la forme d'agitations émeutières date de la démocratisation.

¹³⁵⁹ Thomas Paul Louis, « Frontières linguistiques, frontières politiques », *Histoire, Epistémologie, Langage*, tome 21, fascicule 1, 1999, pp.63-82.

¹³⁶⁰ Annie Collovald, « Le fabuleux destin de Jacques Chirac ou les mésaventures de la démagogie politique », *Mouvements*, n°23, 2002/4, pp.123-130.

¹³⁶¹ Xavier Crettiez, *Les formes de la violence*, op.cit., p.43.

¹³⁶² *Ibid.*, p.55.

Les mouvements sociaux de février 2008 confirment les changements¹³⁶³ dans la violence. La délinquance juvénile constatée pendant le mouvement social de février 2008 consacre le frisson¹³⁶⁴ de l'émeute du fait des changements de l'action et de l'incursion des bandes de jeunes¹³⁶⁵ dans les manifestations. Le discours présidentiel de « février noir » accuse vertement cette catégorie sociale du fait du système des attributions causales¹³⁶⁶.

Toutefois, le nouveau paradigme de la violence¹³⁶⁷ dans le contexte de la démocratisation invente un nouveau répertoire d'action. Les mots investissent ce champ où les émeutes urbaines et les protestations¹³⁶⁸ s'entremêlent pour alimenter les crises. L'architecture du discours présidentiel se mue au gré de la conjoncture démocratique et des crises. Il s'impose dans ce cas de figure une instauration de formes rhétoriques diverses utilisées comme un instrument de pouvoir. La rhétorique démocratique présidentielle charrie avec le recours aux arts oratoires et aux outils de légitimation. L'invention d'une nouvelle identité discursive se présente avec le pèlerinage dans les provinces et l'usage d'un vocabulaire inhabituel. Les discours provinciaux en temps de crise peuvent dévoiler les secrets des voyages présidentiels¹³⁶⁹.

Tableau n° 4: Avis sur les voyages présidentiels en régions

Villes	Maroua	Douala	Bamenda	Yaoundé	Total
Modalités de réponse favorable aux voyages présidentiels	38	48	32	40	158
Pourcentage	24	31	20	25	100

¹³⁶³ Yves Michaud, *Changements dans la violence*, Paris, Odile Jacob, 2002.

¹³⁶⁴ Sébastien Roché, *Le frisson de l'émeute*, Paris, Seuil, 2006.

¹³⁶⁵ François Dubet, « Sur les bandes de jeunes », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°5, 1991, pp83-94.

¹³⁶⁶ Le Bart Christian, « Le système des attributions causales dans le discours des candidats à l'élection présidentielle de 1988 », *Revue française de science politique*, vol. 40, n°2, 1990, pp.212-229.

¹³⁶⁷ Michel Wiervoka, « Le nouveau paradigme de la violence », *Cultures et conflits*, n°29-30, 1997.

¹³⁶⁸ Hugues Lagrange, Marco Oberti, *Émeutes urbaines et protestations*, Paris, Presses de Sciences po., 2006.

¹³⁶⁹ Eric Revel, William Petit, *Les secrets des voyages présidentiels*, Paris, Lattès, 1991.

Avis favorables aux voyages présidentiels en régions

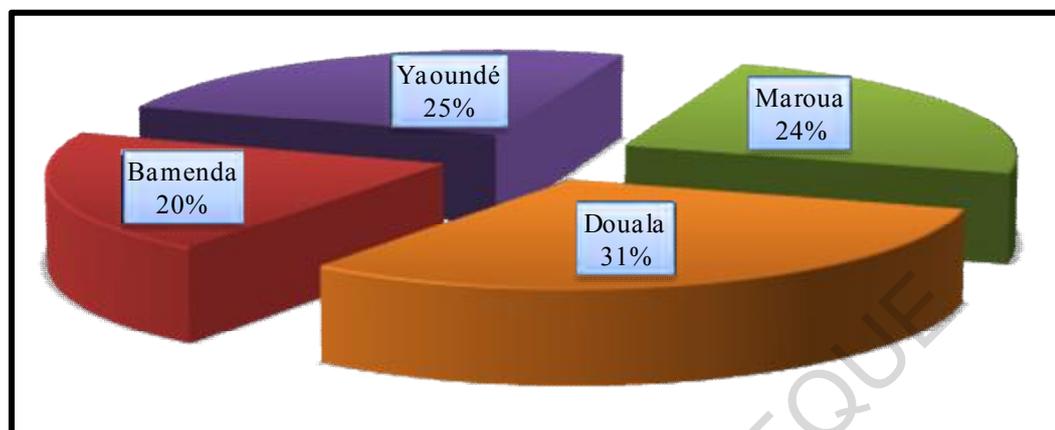


Figure n° 7: Avis favorables aux voyages présidentiels en régions. (Source : L'auteur).

Au regard des données de l'enquête de terrain, la ville de Douala, contrairement aux clichés la taxant de ville « rebelle » et d'hostile aux voyages présidentiels, est la ville la plus encline aux déplacements du président de la République en région. La ville de Bamenda est la moins portée à ces voyages. Les résidents de la capitale politique aimeraient contre toute attente que le président de la République se déplace très souvent vers les régions.

Tableau n° 5: Raisons des voyages présidentiels en région

Modalités de réponse par villes	Favorable à l'unité nationale	Communiquer avec le peuple	Maîtriser les réalités
Maroua	2	8	18
Yaoundé	12	15	13
Douala	2	16	30
Bamenda	7	1	18
Total	23	40	79

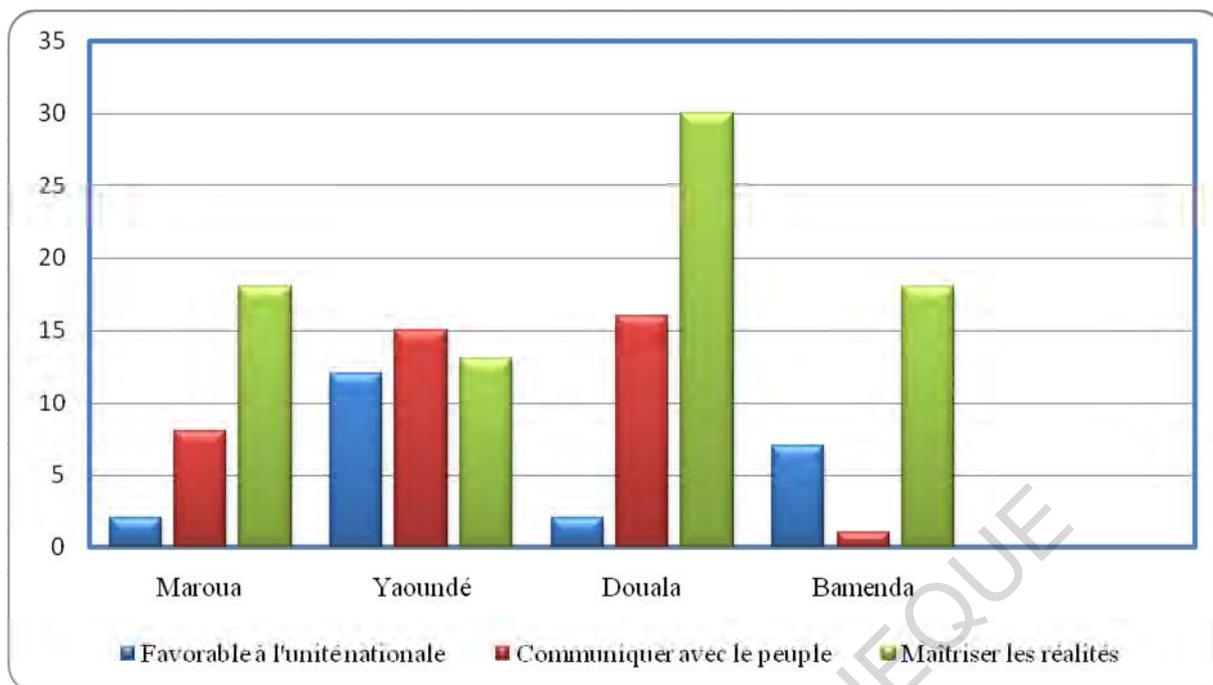


Figure n° 8: Raisons des voyages présidentiels en région. (Source : L'auteur).

Tableau n° 6: Pourcentages cumulés des raisons des voyages présidentiels en régions

Modalités de réponse	Favorable à l'unité nationale	Communiquer avec le peuple	Maîtriser les réalités	Inutile	Total
Pourcentage	15,6	28,6	55,2	0,6	100
Fréquences	24	44	85	1	154

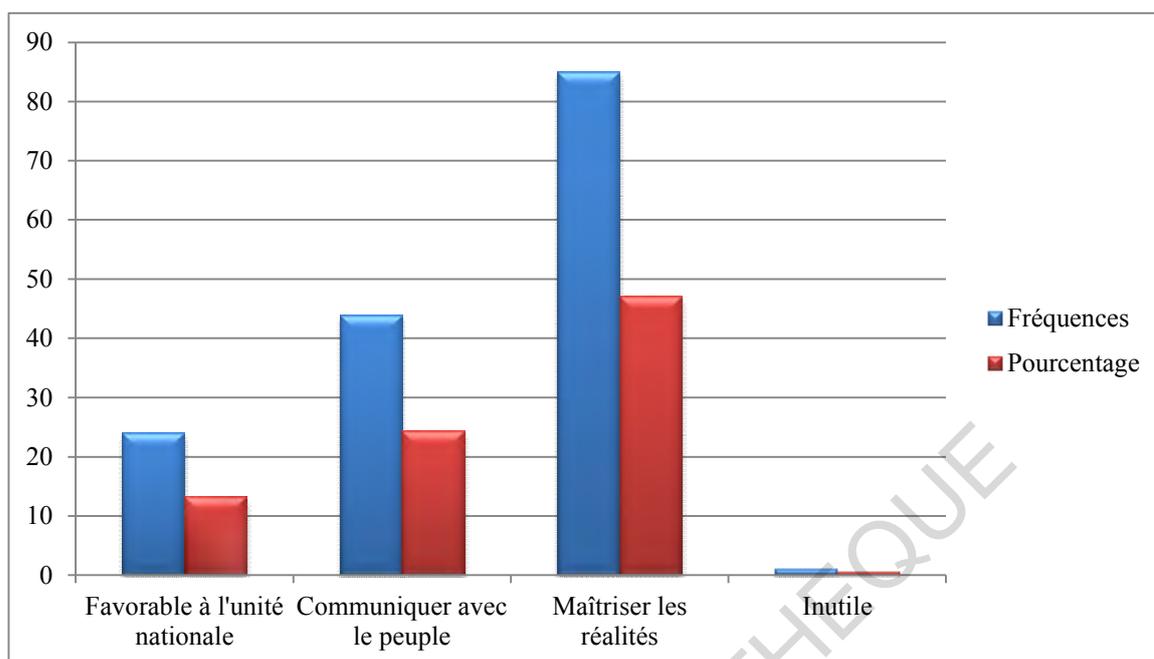


Figure n° 9: Les pourcentages cumulés raisons des voyages présidentiels en région.
(Source : L'auteur).

À l'analyse, les personnes enquêtées dans les quatre villes témoins de notre travail sont majoritairement favorables aux voyages présidentiels en région pour la simple raison que ceux-ci lui permettent de maîtriser les réalités locales et de communiquer avec le peuple.

De même, les grands monologues de l'autorité présidentielle en 1991 au palais de l'unité et à l'Assemblée Nationale dans le cadre des allocutions s'inscrivent dans les logiques gaulliennes de la communication présidentielle. L'esprit incantatoire du ralliement national anime cette production présidentielle où « la Nation ne fait qu'«un» derrière son chef »¹³⁷⁰. Le « je vous ai compris » du 10 avril 1990 est voisin à la réponse du général De Gaulle aux Algériens et présente un guide qui semble écouter son peuple pour mieux le gouverner. Si le général De Gaulle affectionne ce mode d'expression et de présentation, il convient de relever que

Ce n'est pas un simple discours de circonstances et, pour que l'alchimie opère, il est impératif de réussir la synthèse entre le moment de l'expression, la nature du sujet, la forme et le contenu du discours, et éventuellement les actions concrètement décidées. En termes d'utilité, il est possible d'identifier précisément les différentes fonctions politiques de telles pratiques : elles permettent d'ouvrir l'éventail des représentations de l'autorité présidentielle, d'asseoir une légitimité

¹³⁷⁰ Denis Fleurdirge, *Lorsque le président paraît*, op.cit., p.176.

*nouvelle, de présenter les lignes directrices d'une politique et enfin de mettre un terme à un conflit*¹³⁷¹.

Le portrait discursif du président de la République est peint par ses mots et sa position institutionnelle. Ces éléments représentent un locuteur qui transmet de lui-même à travers son énonciation, c'est-à-dire à travers la façon dont il s'inscrit en tant qu'énonciateur dans la matérialité textuelle. Les énonciations de crise peignent véritablement le portrait discursif crise présidentielle mais ne les explicitent pas. Une reconstruction du portrait discursif avec les variantes du contexte de crise au fil du temps démocratique noue le corpus de gestion des violences politiques.

Les allocutions ont permis de stabiliser les revendications et de les canaliser. L'installation du comité consultatif pour la rédaction d'une nouvelle Constitution en est le couronnement. Les entretiens avec la presse écrite comme les interviews télévisées sont aussi des moyens utilisés par le président de la République. Les entretiens sont des « espaces de diffusion de la parole présidentielle qui participent à la “dissémination” de la figure du chef de l'État dans le social »¹³⁷². Parmi ces façons de parler, la quête de l'approbation populaire dans la perspective de la confirmation de la production communicative d'un pouvoir légitime. La problématique du discours politique dans le processus d'influence sociale atteste de l'idée selon laquelle « la production du sens est affaire d'inter-action et c'est donc selon les modes d'interaction et l'identité des partenaires qui s'y trouvent impliqués que s'élabore la pensée politique »¹³⁷³. Les interviews télévisées dévoilent les mots du président en temps de crise. Ce mode de communication n'est pas centré sur le seul message verbal, car les lieux dépendent de la nature du message à délivrer. Si le palais d'Etoudi est généralement le lieu privilégié, le bureau du président de la République est l'espace approprié. La tenue et le décor sont aussi des éléments capitaux dans l'appréhension des interviews et la compréhension de la codification d'une représentation qui ne s'encombre pas de superflues. Les entretiens présidentiels servent « avant ou à dire ou à redire des choix politiques, à annoncer de grandes décisions qui demandent à être précisées et expliquées, à soutenir ou à trancher, en, ultime recours, lorsqu'un conflit n'a pu être résolu par le gouvernement »¹³⁷⁴. Ils s'expriment aussi dans ces éléments des usages psychologiques du leadership et d'une dramaturgie appropriée des dirigeants qui font l'histoire.

¹³⁷¹ *Ibid.*, p.176.

¹³⁷² *Ibid.*, p.167.

¹³⁷³ Patrick Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, op.cit., p.30.

¹³⁷⁴ Denis Fleurdirge, op.cit., p.172.

Tout laisse croire que les « gouvernements prétendent souvent à défendre l'intérêt général ou viser à établir un compromis équitable entre les divers groupes en conflit »¹³⁷⁵.

Les énoncés performatifs du haut renvoient à la performance discursive du président de la République dont le capital littéraire ou langagier s'agrandit en temps de crise. Ces énoncés permettent de mesurer « l'impact que produit une intervention discursive sur son auditoire ainsi que le résultat obtenu au terme de cette intervention »¹³⁷⁶.

La compétence linguistique du prince s'inscrit dans un premier temps à la condamnation (1990-1991). Cette année rude en langage éprouve l'institution présidentielle. Le président affirme par exemple : « À quel titre une poignée de gens sans mandat du peuple s'arrogeait-elle le droit de parler en son nom, de mettre à l'écart les institutions existantes, de légiférer et décider de l'avenir de la Nation ? »¹³⁷⁷

La fermeté est le second temps (1991-1992) dans le sens du jeu qu'il impose. Il s'agit de l'année où le président de la République a le plus parlé. Toujours à l'Assemblée Nationale, il déclare : « Je tiens à affirmer haut et fort que nous ne laisserons pas ruiner notre économie. L'ordre doit régner au Cameroun ! La démocratie doit avancer ! L'ordre régnera ! La démocratie avancera ! »¹³⁷⁸. En produisant cette phrase, le président de la République condamne l'imposture légitime et assure la sommation de l'opposition et de la rue. Cette intervention charrie avec une forme de dévaluation, voire de disqualification des entrepreneurs parlant au nom du peuple et un apaisement substantiel des tensions politiques. Cette sortie vise l'accaparement du droit de préemption sur le « peuple ». La mobilisation du présent de l'indicatif et du futur atteste de la ferme volonté d'imposer l'ordre. Bourdieu confirme l'idée selon laquelle « c'est évidemment dans le champ politique que l'usage du "peuple" et du "populaire" est le plus directement rentable »¹³⁷⁹.

Le troisième temps (1992-1994) est celui consacré aux axes politiques et institutionnels, vue l'engouement à tenir une élection présidentielle à travers l'institutionnalisation du comité consultatif pour la rédaction d'une nouvelle constitution. À l'analyse, les protagonistes luttent pour la *plena potentia agendi* (Le plein pouvoir d'agir) pour le peuple. La relation polémique conflictuelle de légation auto consacre le peuple comme véritable détenteur du pouvoir ainsi que les effets de la méconnaissance de l'altérité. Le président République use des dispositions

¹³⁷⁵ Edelman Murray, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991, p.91.

¹³⁷⁶ Constantin Salavastru, *Rhétorique et politique. Le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.30.

¹³⁷⁷ Allocution prononcée devant l'Assemblée Nationale le 27 juin, 1991.

¹³⁷⁸ Allocution du Président de la République à l'Assemblée Nationale, prononcée le 27 juin 1992.

¹³⁷⁹ Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Ed. de Minuit, 1987, p.180.

constitutionnelles du « monopole de la manipulation légitime des biens de salut »¹³⁸⁰ démocratique. Ces dispositions sont renforcées par les marches de soutien, structures de l'idolâtrie politique. Comme stratégie de sacerdoce présidentiel, l'effet d'oracle renforce le fétichisme politique dans la symbolique de la représentation du peuple. Bien plus, l'érection de la logique électorale en référentiel principal des actions de sortie de crises s'opèrent par la déssectorisation du champ social pour assurer la forclusion des violences politiques.

Avec les mouvements sociaux de 2008 et la crise sécuritaire liée à la secte Boko Haram, le président prend la parole dans des espaces inhabituels pour s'adresser au peuple. Les interviews au perron de l'Élysée au sortir de la conférence internationale sur la sécurité en Afrique et à l'aéroport¹³⁸¹ de Yaoundé N'simalen pour ses interventions contre Boko Haram. À N'simalen, il déclare :

Pour tous les Camerounais, je dis ceci : Dans la vie d'une Nation, il y a des moments difficiles. À ces moments-là, il faut faire preuve de courage, de solidarité et de patriotisme. Pour ce cas précis, je dis que le Cameroun a eu à traverser d'autres épreuves. On a eu à lutter contre ce même Nigeria pour Bakassi et avant, on a éradiqué les maquis (des mouvements révolutionnaires), on est venu à bout des villes mortes ; ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun. Nous continuons le combat et nous les vaincrons.

À l'analyse, le président de la République affiche dans son propos une volonté de mise en confiance du peuple au regard de sa posture sereine. Toutefois, il semble avoir dans sa déclaration des affirmations qui rapprochent peut être de manière malencontreuse la secte Boko Haram au Nigeria, aux mouvements révolutionnaires et de revendication de la démocratisation du Cameroun. Cependant, il peut s'avérer que ce rapprochement soit sciemment fait pour attester du fait que l'État du Cameroun sort toujours vainqueur des situations de trouble et de désordre, venant du dehors ou alimentées du dedans.

Quant aux mouvements sociaux de février 2008, le président de la République a délivré une communication spéciale lors du conseil ministériel du 7 mars 2008. Il déclare à cet effet : « Je demande en conséquence au premier ministre, chef du gouvernement, de mettre

¹³⁸⁰ Jacques Lagroye, *Le Président de la République, op.cit.*, p.187.

¹³⁸¹ Le décret N°76-17 du 16 janvier 1976, fixant les règles de protocole à observer en matière de cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires, précise en son titre V, section II (conférence de presse aux aéroports du Cameroun) article 33 : Si le chef de l'État décide de donner une conférence de presse ou une interview à l'aéroport à l'occasion d'un départ ou d'un retour au Cameroun, celle-ci est donnée au salon d'honneur ; il en est de même pour les chefs d'État étrangers qui sont en visite au Cameroun. À de telles occasions, en plus du chef de l'État et des journalistes, seules les personnalités désignées sont admises dans la salle où se tient la conférence de presse ou l'interview.

scrupuleusement en application avec célérité et efficacité les instructions que je viens de donner pour l'exécution desquelles aucune défaillance ne sera plus tolérée»¹³⁸².

À l'analyse le président se dédouane des disfonctionnements dans le gouvernement en plaçant le premier ministre et les ministres au cœur de la défaillance administrative ayant occasionné la vie chère. Aussi au regard de la posture présidentielle lors des crises politiques, il appert que l'unité nationale et la paix sont les sacro-saint principes qui constituent le nœud de ses interventions.

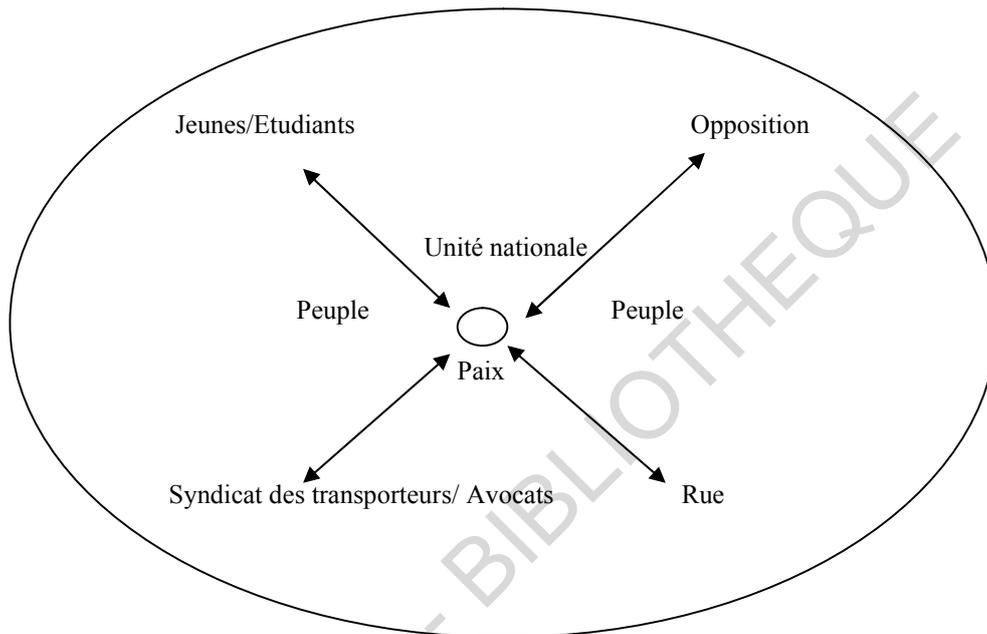


Figure n° 10: Les nodalités discursives des énoncés performatifs présidentiels en temps de crise. (Source : L'auteur).

PARAGRAPHE II : LA SYMÉTRIE COMPÉTENCE RHÉTORIQUE DE CRISES ET DÉMOCRATIE : STRUCTURE ARGUMENTATIVE DE LA PAROLE DU "CHEF"

Le discours est au cœur de la vie socio-politique. La part langagière habite profondément les enjeux et jeux du pouvoir. Une multitude de signes, de textes de symboles et de mots donne à l'activité politique de mettre à contribution l'acte langagier. L'ouverture démocratique au Cameroun ainsi que les moments de crises sont des conjonctures tissées des faits et de paroles. Pour faire valoir une cause, les acteurs politiques recourent au langage. L'engagement langagier des protagonistes repose sur les discours de production des tracts, lettres ouvertes, slogans scandés et les chants au cours des manifestations. Il se développe

¹³⁸² Lire quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* du 10 mars 2008, p.5.

également l'activité des entrepreneurs de cause pendant les moments de crise démocratique. La conjoncture libère ainsi les initiatives novatrices en ébranlant l'édifice de la routine et en éprouvant le pouvoir des mots du pouvoir. Le temps granulaire permet ainsi de cerner la politisation des individus en « temps fort », parce que celle-ci ne se fait pas en temps complet. Seules les crises renseignent sur l'activisme de ceux-ci. Le président de la République, parce qu'incarnant l'État et polarisant les attentes du peuple œuvre pour l'apaisement des tensions et la canalisation des frustrations. Toutefois, des mécanismes de sécurité sont très souvent mobilisés pour étouffer la contestation et fausser la mobilisation sociale. De ce fait, il est difficile de comprendre que « dans les sociétés modernes où les ramifications de l'État pénètrent profondément le tissu social, il est impensable qu'une crise douloureuse et durable ne soit pas politisée »¹³⁸³.

Les crises socio-politiques au Cameroun de l'année 1990 à nos jours allient antagonismes intérieurs et menaces externes. La démocratisation et la convoitise du pouvoir politique catalysent ces logiques. L'expression des antagonismes se fait sous fond d'agressivité/violences de rue et les seconds s'appuient sur l'ambiguïté de l'export/import des attaques de la secte Boko Haram. En ce qui concerne l'interne, les différences de perception du conflit entre les acteurs internes au matin de gésine de la démocratisation sont renforcées par le surgissement de la tension qui perturbe les rapports routiniers. La mise en question du statu quo liée à l'autoritarisme plonge le pouvoir dans une situation anxiogène du fait du saut dans l'inconnu. Et pourtant,

*Le passage du conflit latent au conflit concrétisé peut avoir de profondes vertus dans une société. Il a en effet valeur d'élucidation des rapports sociaux réels, notamment aux yeux des tiers et plus précisément ici, aux yeux du pouvoir politique censé les régir. Il a aussi, sous certaines conditions, une valeur fonctionnelle de déblocage. Dans une situation où les antagonismes sociaux tendent à adopter des attitudes paralysantes : les uns craignant pour leurs avantages acquis, seront portés à la méfiance anxieuse et défensive ; les autres, plus ou moins conscients d'être perdants au statu quo, inclineront à adopter des comportements apathiques par manque de motivation. L'éclatement du conflit signifie alors l'ouverture d'une phase de créativité sociale*¹³⁸⁴.

La démocratisation est un ticket d'entrée dans la vie politique de la concurrence. La parole libérée offre un espace d'exacerbation d'antagonismes à travers la concurrence dans l'usage des mots en l'endroit du peuple ainsi que la démarche de débordement du président de la République dans l'autorité de la prise de la parole. Le conflit est adopté comme principe même de l'alternance démocratique. La vie politique est donc dorénavant traversée en

¹³⁸³ Phillippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, PFNSP, 1991, p.54.

¹³⁸⁴ *Ibid*, p.90.

permanence par la bataille pour le pouvoir. Le spectacle produit montre un perpétuel affrontement sous couvert des mobilisations et des mots.

Il s'agit pour nous dans ce paragraphe d'analyser la rationalité de l'institution présidentielle à travers la rhétorique argumentative de crises (A). De même l'autorité des mots du président de la République en temps de crises souffre de porosité aigue de la compétence discursive que la pragmatique de la communication peut dévoiler (B).

A/ RATIONALITÉ DE L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE ET RHÉTORIQUE ARGUMENTATIVE DE CRISES AU REGARD DU CONTRAT DE COMMUNICATION

Les institutions, quelles qu'elles soient, sont appréhendées comme un ensemble de pratiques, de tâches particulières, de rites et de règles, mais aussi, indissociablement, comme l'ensemble des croyances ou des représentations qui concernent ces pratiques. Il s'agit en somme d'introduire dans l'analyse des institutions les acteurs et leurs pratiques, les conjonctures, les interactions ainsi que les manières historiquement situées de penser, de calculer et d'agir. Un volet d'analyse complémentaire dévoile la manière dont les institutions deviennent des objets cohérents, autonomes et extérieurs aux individus, échappant aux conditions qui les ont vus naître, aux figures qui les ont incarnées ainsi qu'à leurs usages, bref une approche qui s'intéresse aux processus d'institutionnalisation ou « d'objectivation sociale ». La sociologie des institutions politiques dispose des paradigmes et d'outils pour rendre compte de l'institution présidentielle. L'un des outils les plus heuristiques de cette approche réside dans la notion de « rôle », telle qu'elle a été envisagée par les sociologues Peter Berger et Thomas Luckmann. Selon ces auteurs, si les institutions sont objectivées dans le langage, les symboles et les objets matériels, elles ne vivent qu'à travers la manière dont les rôles rattachés à l'institution sont tenus. Le rôle est donc l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui permettent de faire exister cette position, de la consolider, et surtout de la rendre sensible aux autres. Cette perspective permet d'échapper à l'opposition stérile entre une approche en termes d'apprentissage des rôles qui fait prévaloir une certaine « logique des institutions » et une analyse interactionniste qui tend à l'inverse à présenter le processus d'incarnation des rôles¹³⁸⁵ comme des comportements résultant des seules attentes des partenaires.

¹³⁸⁵Catherine Achin et alt., « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : Réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques* 2008/3, n°31, pp.5-17.

La métaphore présente l'institution présidentielle comme « la clé de voûte » d'un ordre institutionnel. La complexité de cette institution se construit par les faisceaux d'interrogations récurrentes sur l'objet. Traiter de l'institution présidentielle exige d'« analyser le fonctionnement de l'institution par-delà les actes de ceux qui l'incarnent, sans recourir aux formes juridiquement codifiées qui paraissent définir les usages légitimes de celle-ci »¹³⁸⁶. Les conjonctures dévoilent la vulnérabilité de l'institution présidentielle qui n'a pas cette belle permanence dont nous sommes portés à lui faire crédit. L'institution présidentielle échappe à un enfermement disciplinaire quelconque. Des situations hétérogènes informent les trajectoires de la présidence de la République. Cette institution est continue, parce qu'ayant une rationalité. Bien plus, il sied de relever qu'« elle se trouve consolidée par les luttes incessantes dont elle est l'enjeu, mais surtout par l'incorporation des règles et des compétences la faisant exister concrètement »¹³⁸⁷. Les pratiques discursives de ceux qui incarnent l'institution présidentielle peuvent permettre d'appréhender la rationalité de l'institution, sans surestimer le rôle du président de la République et minorer celui de la rue. Le contexte de crise établit un contrat de communication entre ces deux entités. Il s'agit de la « condition pour que les partenaires d'un acte de langage se comprennent un minimum et puissent interagir en co-construisant du sens »¹³⁸⁸. Les actes de communication dans un contrat de communication sont ce qui permettent aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (identité), de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (finalité), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos), et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte.

L'archéologie des logiques de compétences¹³⁸⁹ donne au président de la République de prendre la parole en temps de crise. La conjoncture démocratique légitime la crise de la représentation politique¹³⁹⁰ du président de la République. Le corps politique et symbolique de ce dernier est contesté. La contestation de rue manœuvre pour sa destitution immédiate mais surtout inédite¹³⁹¹.

Au-delà de l'incorporation des règles et des compétences faisant exister concrètement l'institution présidentielle, les conjonctures critiques la transforment et la consolident (1). La

¹³⁸⁶ Bernard Lacroix, Jacques Lagroye, *Le président de la République*, *op.cit.*, p.7-8.

¹³⁸⁷ Catherine Alchin et al., *op.cit.*, p.10

¹³⁸⁸ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, *op.cit.*, p.138.

¹³⁸⁹ Laurence Coutrot, « Archéologie des logiques de compétences », *L'année sociologique*, vol.55, 2005/1, pp.197-230.

¹³⁹⁰ Marie-Anne Cohendet, « Une crise de la représentation politique ? », in *Cités*, n°12, 2004/2, pp.41-61.

¹³⁹¹ Marie de Cazals, « La Ve République face à l'instauration d'une destitution inédite du président de la République », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, 2007/3, n°71, pp.451-470.

formalisation confère quant à elle du sens aux pratiques discursives mises en scène par l'acte argumentatif des mots mêlés (2).

1-Transformations conjoncturelles et consolidation de l'institution présidentielle : le pouvoir entre dynamiques de ruptures et logiques pratiques

Les conjonctures critiques brisent l'ordonnement linéaire de la codification des institutions. L'inscription dans l'ordre juridique approprié des règles et des prescriptions concernant la présidence de la République s'ébranle du fait des zones d'incertitude. L'institution présidentielle se fait et se rejoue continuellement dans les moments critiques où l'affrontement remet en question les définitions stabilisées tout en dévoilant la fragilité de sa fonctionnalité présumée.

La démocratisation ainsi que les mouvements sociaux scellent la déstabilisation apparente de la fonction présidentielle en suscitant les possibilités d'un jeu divin du héros¹³⁹² présidentiel. L'ouverture démocratique au Cameroun commande partiellement le développement de l'arène scandaleuse et de l'opprobre. Les mots sont utilisés comme les armes par les différents acteurs dans le but de discréditer l'autre. Les positions institutionnelles des protagonistes expliquent leurs stratégies communicatives. Les effets d'intériorisation de l'extériorité institutionnelle se construisent dans et par la conjoncture. Pour Garrigou, il sied de relever que dans ce cas de figure, « les joueurs sont définis par l'occupation des positions institutionnelles dans la mesure même où celles-ci déterminent des ressources différenciées. La nature des coups joués comme leurs résultats en dépendent »¹³⁹³. Les crises sont marquées du sceau de l'imprévisibilité et de l'incertitude. Elles imposent des modalités d'action et de représentation aux titulaires des fonctions électives. La stabilité des repères institutionnels de la fonction présidentielle est bousculée par des incursions dans le champ du monopole. La convoitise du pouvoir se fait en temps de crise au Cameroun dans la rue. Les nouveaux entrepreneurs politiques dotés d'un capital rivalisant avec celui du président de la République proposent des biens aux consommateurs/électeurs. Le marché politique s'ajuste conformément à la règle de l'offre des nouveaux acteurs politiques et de la demande du peuple en quête des satisfactions et du changement. La logique entrepreneuriale rend compte de la concurrence politique entre les protagonistes en plombant l'évidence de la

¹³⁹² Jean Bapiste Decherf, « De Gaulle et le jeu divin du héros d'une théorie de l'action », *Raisons politiques*, 2007/21, n°26, pp.217-233.

¹³⁹³ Alain Garrigou, « Le président à l'épreuve du scandale. Déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle », in Bernard Lacroix, Jacques Lagroye, *Le Président de la République, op.cit.*, p.283.

continuité politique¹³⁹⁴. Ceux-ci ne s'encombrent pas des usages de la conjoncture dans leur visée de conquête et de conservation des gains politiques. La capitalisation des crises s'offre les aptitudes des effets multiplicateurs d'investissement liés à la conquête du poste du président de la République. La rue tient un rôle indispensable dans ce processus où le vote n'est pas le mode de désignation du président de la République mais l'espace de soutien de la mobilisation.

La démocratisation nourrit le désir d'entrer en politique pour bon nombre de protagonistes. Les mobilisations de rue peuvent être perçues comme des épreuves initiatiques pour ces derniers. En restant sur cette lancée, les « villes mortes », ainsi que les émeutes de février 2008 ont également éprouvé l'institution présidentielle à travers celui qui incarne le rôle de l'animer. Parmi les principes qui sont frappés de désuétude figure celui de la défiance de la fonction présidentielle. Désormais, la formule selon laquelle « la sévérité du président était telle que chacun se persuadait qu'on n'existait que par lui, qu'il fallait donc lui manifester une obéissance et une soumission absolues »¹³⁹⁵ est fortement contestée. Cette forte dépendance à l'endroit du président de la République est une résultante de l'autoritarisme. Les manœuvres politiques adossées aux conjonctures démocratiques militent parfois en l'érection des dirigeants politiques qui deviennent « des signes de la compétence, du malheur, des avenir promis du nationalisme ou d'autres vices ou vertus et ils contribuent de la sorte à l'introduire du sens dans un monde confus »¹³⁹⁶. Les contestations et émeutes génèrent abruptement des mécanismes d'associations disparates. Des facettes multiples et contradictoires obligent le dirigeant à personnifier un éventail d'espérance en usant des craintes créées.

À l'analyse, des transformations conjoncturelles liées à la démocratisation, le rôle qu'incarne le président de la République est un puissant instrument d'influence politique. Lors de ses sorties discursives par exemple, le président de la République à travers sa figure de dirigeant procure des gratifications psychologiques vitales.

Le processus de construction et d'usage des ennemis politiques du fait des conjonctures confère au « spectacle politique son pouvoir d'éveiller les passions, les craintes et les espoirs »¹³⁹⁷. Le pouvoir use de cette donne pour réaffirmer ses propres engagements et mobiliser ses partisans. Le passage ennemi/adversaire n'étant pas linéaire et irréversible, des

¹³⁹⁴ Patrice Bigombe Logo et Hélène-Laure Menthong, « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique », *Politique Africaine*, n°62, juin 1996, pp.15-23.

¹³⁹⁵ Plutarque, *Des principes et des mobiles secrets d'un illustre président*, Paris, Albin Michel, 1987, p.37.

¹³⁹⁶ Edelman Murray, *op.cit.*, 1971, p.79.

¹³⁹⁷ *Ibid.*, p.129.

moments de mise en place des coalitions politiques est aussi un accélérateur du processus de consolidation de l'institution présidentielle. L'entrée au gouvernement des partis politiques tels que le MDR et l'UNDP est un élément de cette argumentation. Les alliances politiques sont donc parfois cimentées par les crises. Lors des mouvements sociaux de février 2008, le volet de la révision constitutionnelle a été farouchement défendu par le FSNC de Tchiroma Bakary qui obtint le poste de ministre de la communication. Les intentions belliqueuses de l'opposition sont des fenêtres ouvertes vers l'entrée au gouvernement. La démocratisation en libérant les possibilités de contestation consacre également le recours à la violence comme moyen d'expression. L'adoption de la démocratie n'exclut aucunement l'usage de cette ressource. En réalité, au sens de Braud,

Les démocraties sont confrontées au double problème de la violence d'État et de la violence contre l'État. Il est illusoire et dangereux de séparer les deux faces du phénomène, compte tenu de leur étroite corrélation. À travers la dialectique provocation/répression ou répression/protestation, elles se nourrissent réciproquement. La violence d'État est légitimée par le souci de protéger l'ordre démocratique ; la violence contre l'État par l'exigence de résister efficacement à l'oppression¹³⁹⁸.

Les phénomènes de violence colérique ont pignon sur rue dans les sociétés dites démocratiques. L'exacerbation des frustrations sociales alimentent un important potentiel de violence collective. Les mécontentements contribuent aussi à alimenter les tensions génératives d'expression de violence. La régulation des explosions de colère est due à des mécanismes politiques nombreux. Toutefois, la parole occupe une place primordiale parmi ces mécanismes. Le processus d'acclimatation de la démocratie s'accommode de l'emploi éventuel de la force pour surmonter les résistances irréductibles. La violence rebelle et la violence instrumentale soulèvent également la problématique de l'emploi de la violence légitime. Le potentiel coercitif de l'État est éprouvé par les conjonctures chaudes.

2-Mise en scène discursive de l'acte argumentatif : les eaux mêlées des mots de la démocratisation

Comprendre le suivi argumentatif de crise du pouvoir et de la rue est une entreprise complexe. Les rapports de congruence entre les différentes thématiques dévoilent une catégorie d'arguments propre à chaque acteur. Ce moteur d'inférence nous permettra de construire des parcours argumentatifs des protagonistes. Parmi ces pôles de constitution de l'analyse, nous allons en privilégier deux. Celui d'une topique argumentative comme mise en

¹³⁹⁸ Philippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, op.cit., p.137.

place des rapports entre hypothèse, argument et preuve qui serait le lieu d'une causalité, et celui d'une « duction » comme dynamique de raisonnement basée sur les rapports entre induction, déduction et abduction. Cette double procédure, nous guidera dans cette démarche. Les actes argumentatifs en interaction mettent sur scène les mots des protagonistes.

L'idéologie sous-tend le fondement de l'acte argumentatif. La langue exprime l'idéologie. Ainsi, la dualité de contrainte entre le discours et l'idéologie montre que « l'analyse du discours a permis de définir une double contrainte, au beau milieu des pratiques disciplinaires, de la langue pour l'idéologie et de l'idéologie pour la langue »¹³⁹⁹. L'idéologie est un facteur d'influence dans l'interaction verbale. Au concept d'idéologie, Foucault préfère celui de discours. Il présente une critique radicale de la rationalité, du sujet et de l'histoire. Il leur préfère l'étude des énoncés qui forment discours et s'articulent au déploiement des micro-pouvoirs dans l'ensemble des institutions. Foucault, dans sa critique de la modernité, fait ainsi figure de précurseur de la perspective post-moderne qui se développe de plus en plus dans les analyses de la conversation, des récits de vie et de pratiques, des interactions symboliques.

L'ensemble de ces considérations nous conduit à proposer un réexamen de la théorie des idéologies. Avant même de pouvoir établir la distinction entre discours et idéologie, il nous faut introduire divers niveaux d'acception du concept d'idéologie. Le premier renvoie à la fonction symbolique universelle de toute société. Nous retiendrons le concept de représentation du monde pour désigner cet ordre de généralité supérieur de l'idéologie.

L'idéologie est la forme de représentation du monde caractéristique de la modernité. C'est là un second usage que l'on peut faire du concept d'idéologie. Cette forme de représentation repose essentiellement sur l'idée que la société s'auto-produit sans référence à aucune transcendance extérieure. Ces deux niveaux peuvent nous permettre de rendre compte de la réalité discursive du président de la République en temps de crise.

Les différentes théories contemporaines de l'argumentation développées par Grize, Ducrot, Anscombe, Martin, Meyer nous apprennent qu'il n'est pas possible de dissocier théorie du langage et théorie de l'argumentation. Au sens de Boudon,

Le raisonnement est au cœur du langage comme les argumentaires se servent de ses ressources, de ses représentations tacites du monde, pour construire des procédures de validation des propositions avancées. Cette dialectique au sein du langage, indépendamment de sa prise en charge par des

¹³⁹⁹Gilles Bourque, Jules Duchastel « Texte, discours et idéologie(s) » *Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 73 fasc. 3, 1995, p.605.

*locuteurs et dans des contextes donnés, soulève bien sûr la question de sa conceptualisation*¹⁴⁰⁰.

L'affrontement lors des conjonctures met aux prises les protagonistes utilisant l'arme des mots. Ceux-ci acquièrent une forte saillance politico-langagière. Les querelles des mots¹⁴⁰¹ dans le discours politique constituent un objet dont l'étude s'avère extrêmement riche sur le plan scientifique. L'acte argumentatif de crise met ainsi en scène les mots qui offrent au chercheur un terrain privilégié pour décrire comment l'activité linguistique des locuteurs trouve à s'exercer dans le cadre spécifique d'argumentations relevant du discours politique. Un triple intérêt gouverne l'étude de la querelle des mots :

D'abord, il convient de rattacher cette étude aux formes du métalangage ordinaire et de leurs usages discursifs. La querelle des mots peut permettre d'explorer les rapports entre d'une part, l'activité métalinguistique que les locuteurs déploient à propos d'un mot et, d'autre part, l'argumentation que les locuteurs construisent à propos de ce mot. Le recours au symbole¹⁴⁰² et surtout au concept du « carton rouge » par l'opposition renvoie à l'expulsion du président de la République de l'arène politique.

Ensuite, dans le champ des théories de l'argumentation, de nombreuses approches tendent à voir les mots comme des instruments imparfaits dont les locuteurs doivent s'efforcer de régler l'usage afin de justifier leur point de vue de manière aussi claire et « raisonnable » que possible. L'ambiguïté des mots et les multiples « connotations » qu'ils charrient sont alors perçues comme des obstacles qui, bien qu'importants, peuvent être surmontés si les locuteurs engagés dans l'échange argumentatif prennent la peine de s'entendre sur le sens qu'ils octroient aux termes utilisés. Si le carton rouge est unanimement reconnu comme renvoyant à un symbole du sport, au Cameroun, ce slogan mobilisé par l'opposition entend engranger la mobilisation totale du peuple. À l'opposé, le pouvoir mobilise l'insulte pour dénigrer l'opposition et la rue. L'insulte relève ainsi d'un énoncé d'émotion dans les interactions¹⁴⁰³. Les mots sont aussi des entrées empiriques dans les discours et jouent pleinement des enjeux socio-politiques du lexique de crises. Murray Edelman pense dans ce sens que « le langage grossier est tonitruant souvent employé pour dépeindre les ennemis renforce également un

¹⁴⁰⁰ Pierre Boudon, « Entre rhétorique et dialectique : la constitution des figures d'argumentation », *Langages*, n°137, 2000, p.63.

¹⁴⁰¹ Raphael Micheli, « Les querelles des mots dans le discours politique : Modèle d'analyse et étude de cas à partir d'une polémique sur le mot rigueur », *Argumentation, Analyse du discours*, n°10, 2013.

¹⁴⁰² Gonzalez Ximera Péret, *La violence et le pouvoir : L'ordre symbolique en jeu*, Thèse de Doctorat en Etude politique, EHESS, Paris, 2005.

¹⁴⁰³ Christian Plantin, Mariane Doury, Véronique Traverso, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 2000.

ensemble de significations latentes »¹⁴⁰⁴. En temps de conjoncture démocratique, le président de la République fait recours aux insultes dans ses discours. La rue, l'opposition et les artistes musiciens mobilisent également l'opprobre pour s'adresser au président de la République.

Tableau n° 7: Répertoire de l'opprobre et de la dérision au Cameroun

Opprobre du président de la République	Slogans de l'opposition et de la rue
-“Apprentis sorciers”, -“marchands de rêve et d'illusions qui promettent monts et merveilles, qui font des promesses irréalisables”, -“Agitateurs en quête de notoriété” ; -“politiciens sans scrupules” ; -“fauteurs de trouble et de division” ; -“oiseaux de mauvais augure”, -“les hiboux de la politique qui ne doivent pas nous berner” ; - “classe politique qui brille par sa myopie”	<p><u>Rue</u></p> -“touches pas à ma Constitution” ; -“ trop c'est trop” ;
	<p><u>Opposition</u></p> -“Biya must go” -“Chasseur de lion” -“power to the people” -“Suffer don't finish”
	<p><u>Dérision (Musique, comédie)</u></p> -“Lundi... villes mortes” ; -“Vendredi ravitaillement” ; -“Prési. arrête ça ! C'est quoi ton travail ?” ; -“Constitution constipée” -“Même les chefs d'État meurent”

Tableau n° 8: Avis à propos de l'opprobre en politique

Modalités de réponse sur les insultes en politique	Fréquences	Pourcentages
Favorables	38	21,6
Défavorables	138	78,4
Total	176	100%

¹⁴⁰⁴ Edelman Murray, *op.cit.*, p.142.

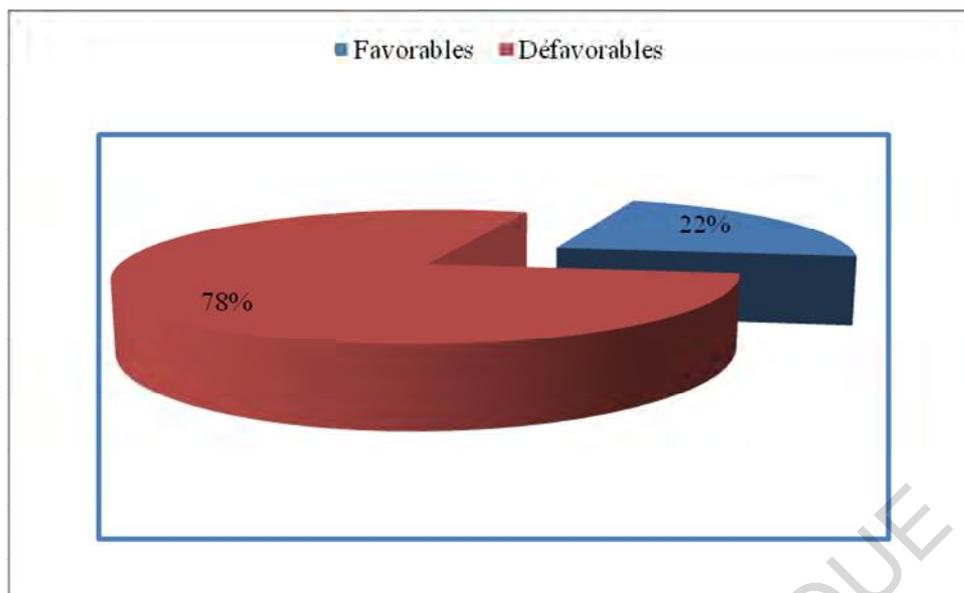


Figure n° 11: *Appréciation du recours aux insultes entre les acteurs politiques dans le champ politique camerounais. (Source : L'auteur).*

Tableau n° 9: *Appréciation de l'usage des mots tels: "Apprentis sorciers", "Oiseaux de mauvais augures", "Pêcheurs en eaux troubles" par le président de la République.*

Modalités de réponse	Fréquences	Pourcentages
Très mauvais	51	29,1
Mauvais	64	36,6
Très Bon	3	1,7
Bon	9	5,1
Sans opinion	48	27,4
Total	175	100%

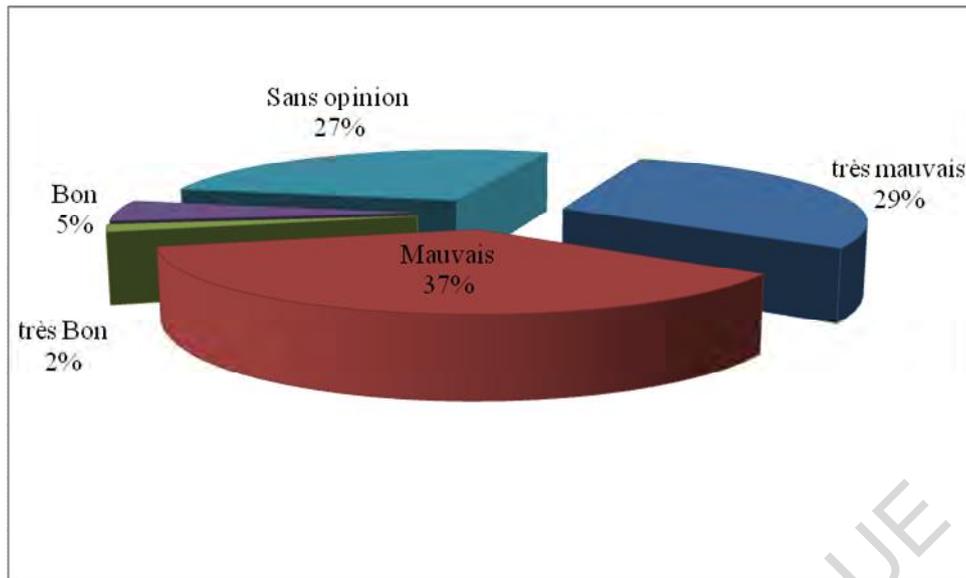


Figure n° 12: Appréciation de l'usage des mots tels: "Apprentis sorciers", "Oiseaux de mauvais augures", "Pêcheurs en eaux troubles" par le président de la République. (Source : L'auteur).

À l'analyse, le recours à l'insulte n'est pas que l'expression de l'absence d'arguments du pouvoir. Il s'agit aussi pour l'énonciateur de poser un jugement négatif sur autrui ou sur ses actions. L'insulte est une manière de faire voir le réel, à travers les normes sociales, des valeurs et des croyances qui auraient été transgressées par l'insulté. Au-delà de la disqualification de l'interlocuteur du fait de l'insulte, il s'agit aussi d'une habile manœuvre de persuasion¹⁴⁰⁵ du peuple. Celui est parfois encensé. Le président de la République dit d'ailleurs à son sujet : « Camerounais, jusqu'ici, vous avez fait preuve de beaucoup de sagesse, il faut continuer à être sages. En ce qui me concerne, je ferai mon devoir, rien que mon devoir et tout mon devoir en ce qui concerne l'ordre public »¹⁴⁰⁶. Les opérations discursives présidentielles de crises démocratiques s'appuient sur sa position institutionnelle haute légitimée par l'acte de langage complexe qui cumule l'assertif (Dévalorisation de l'autre), l'expressif (Manifestation d'une attitude hostile à l'autre) et le directif (Solliciter une réaction de la part de l'insulté).

L'insulte en politique est enrobée de description étayée de justification qui rendra légitime le jugement de valeur contribuant à exacerber l'émotion. L'effet perlocutoire de

¹⁴⁰⁵Diane Vincent, Bernard Bardeau, « L'insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : À qui l'insulte profite-t-elle ? », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°8, 2012.

¹⁴⁰⁶Lire interview accordée à la CRTV et mené par le journaliste Eric Chinjé in le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* n°4866 du vendredi 12 avril 1991, p.11.

celui-ci est lié à la disqualification de l'opposition. La violence verbale construit et renforce la posture de l'insulteur¹⁴⁰⁷ du « haut ».

Tableau n° 10: Catégories socioprofessionnelles et appréciation de l'opprobre dans le champ politique

Catégories socio-professionnelles	Réponses	
	Oui	Non
Etudiants	13	60
Moto-taxis	18	48
Autres	7	30
Total	38	138

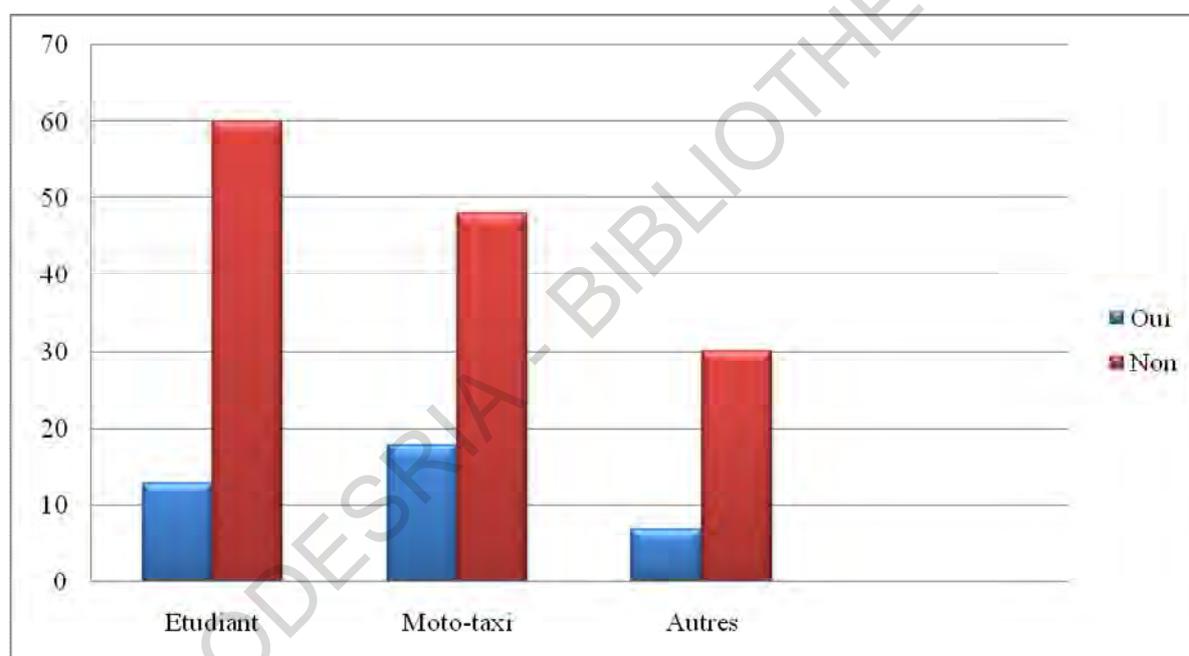


Figure n° 13: Appréciation du recours aux insultes en politique par les catégories socio-professionnelles. (Source : L'auteur).

À l'analyse, la catégorie professionnelle la plus encline à l'usage des insultes dans le champ politique sont les conducteurs de moto-taxis. Toutefois, il convient de relever qu'une grande majorité des personnes ne partagent pas l'usage de l'opprobre dans l'espace politique. Près de 79% de personnes enquêtées n'y sont pas favorables contre, 21% pour. Les mœurs

¹⁴⁰⁷ Yannick Chevalier, Hugues Constantin de Chanay, « Savoir être l'insulteur, ou les marqueurs verbaux et non verbaux de l'insulte : Quelques exemples de pédé », in Dominique Lagorgette, *Les insultes en Français : De la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry, Université de Savoie, 2009, pp.45-74.

politiques dans cette logique semblent en pleine mutation, étant entendu que de plus en plus les acteurs politiques font de moins en moins recours aux insultes. La dérision que les insultes provoquent, s'apparente aux plaisirs de la moquerie qui ne sont pas sans revêtir quelque parenté avec la joie sadique d'humilier ou de blesser. Et pourtant, le persiflage et la raillerie infligent une violence psychologique qui peut susciter un retour à la violence politique. Les potentialités destructrices de la dérision politique sont nombreuses. La dérision « désacralise les héros dénigre la grandeur, rapetisse les grandes causes ; elle est donc démobilisatrice »¹⁴⁰⁸.

Enfin, l'étude de la querelle des mots touche à la question de la médiatisation de la parole politique et concerne aussi les médias. Le travail de codage des petites phrases en politique est davantage l'œuvre des journaux écrits qui extraient des séquences verbales brèves à des fins de spectacularisation. La guerre des mots dans la transition camerounaise et les mouvements sociaux permettent de comprendre le positionnement discursif dans l'espace politique médiatique national. Les unités topiques mobilisées correspondent à des espaces prédécoupés par les pratiques verbales. Il s'agit des unités englobant (types de discours, lieu discursif, champ discursif, locuteur et celui des unités qu'elles englobent (genres de discours et positionnement).

La télévision est le moyen de communication le plus usité suivi de la radio. Cependant, le moyen de communication le plus efficace est la radio. Aussi, les réseaux sociaux à travers les instruments tels que Facebook et Twitter sont recommandés pour rendre la communication présidentielle de crise plus écoutée.

Tableau n° 11: Moyen de communication le plus recommandé.

Médias	Fréquences	Pourcentage
Réseaux sociaux (Facebook Twitter)	118	69,8
Télévision, radio, Presse	51	30,2
Total	169	100

¹⁴⁰⁸ Philippe Braud, *Petit traité des passions et des émotions, op.cit.*, p.90.

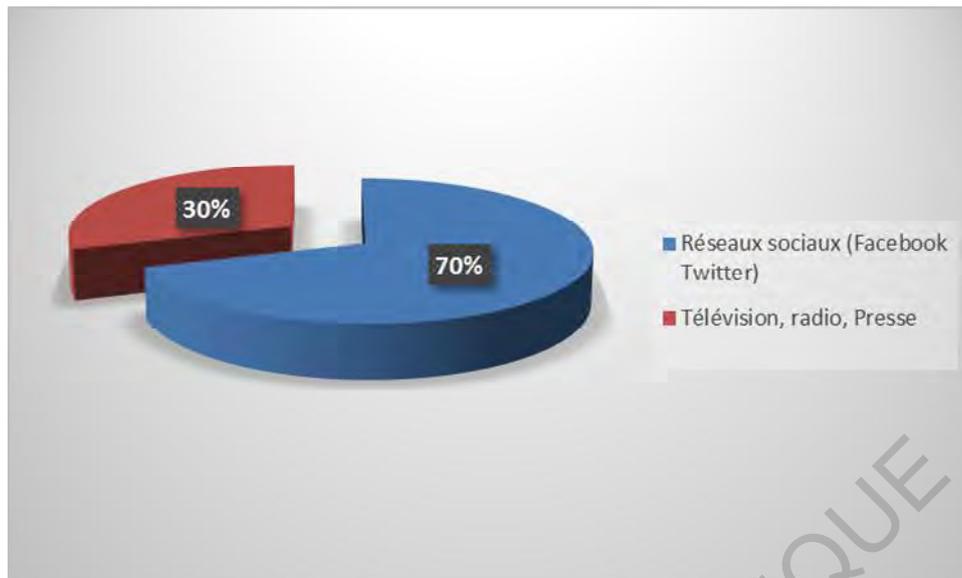


Figure n° 14: Moyens de communication suggérés pour rendre la communication présidentielle plus écoutée. (Source : L'auteur).

Tableau n° 12: Répartition des choix par médias

Médias	Fréquences	Pourcentage
Radio	66	44,0
Internet	54	36,0
Presse	17	11,3
Télévision	13	8,7
Total	150	100

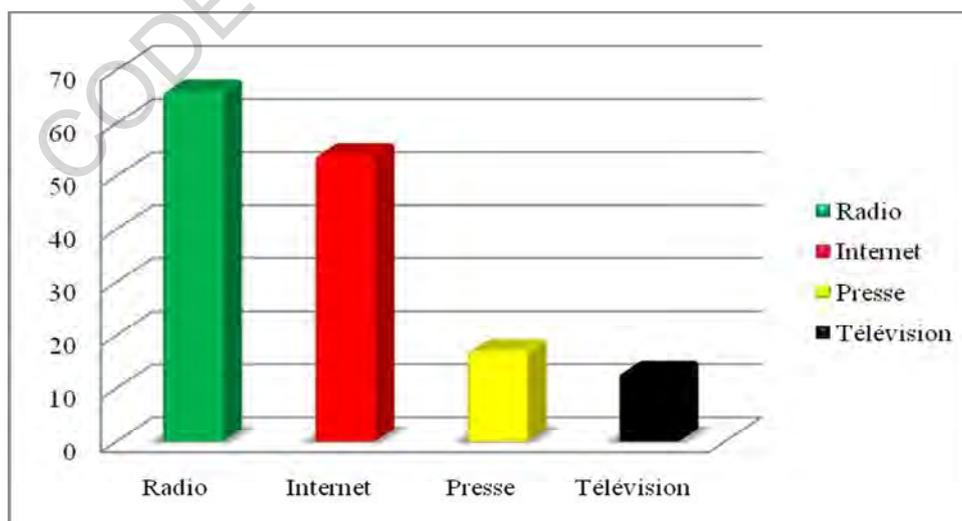


Figure n° 15: Les moyens efficaces de communication. (Source : L'auteur).

Au regard de notre enquête de terrain, il ressort que si la télévision et la radio, ainsi que la presse sont les modes de diffusion du discours présidentiel, internet occupe une place de choix dans ce registre. Cet outil renvoie de plus en plus à des habits neufs de la communication présidentielle en modernisant la persuasion¹⁴⁰⁹. En tant que multimédia interactif bénéficiant également de l'hypertextualité, internet sort la communication présidentielle de l'asymétrie en établissant des nouveaux rapports entre le président de la République et le citoyen. Aujourd'hui en réalité, il n'est plus pensable de mener une activité politique d'envergure sans avoir préparé son entrée sur internet¹⁴¹⁰. Il se développe grâce à ce média, un lien intrinsèque entre la communication politique et le lobbying¹⁴¹¹.

Il appert que la rhétorique argumentative de crises démocratiques s'intéresse aux ensembles discursifs produits dans des situations où les opinions divergent. Dans une perspective socio-discursive de l'argumentation l'accent n'est pas seulement mis sur la mise en mots des arguments, mais aussi sur les contraintes institutionnelles, les pesanteurs doxiques et idéologiques, les jeux de pouvoir. Dans cette optique, « l'analyse se doit ainsi de dégager les éléments constitutifs de l'argumentation discursive en les rapportant à une situation de discours, à des rapports de place, à un inter-discours saturé d'idées reçues et d'argumentaires performés. C'est dire que l'argumentation apparaît comme modelée par des contraintes sociales modelant à son tour la société »¹⁴¹². La conjoncture fait en sorte que le président de la République soit l'orateur qui se métamorphose en « énonciateur et en voix, l'auditoire en public et en cible, l'éthos en image de soi, des autres et du produit à vendre etc. »¹⁴¹³. Une schématisation outrageusement sibylline des insultes présidentielles place l'opposition et la rue au niveau d'amateur au regard de l'échelle argumentative¹⁴¹⁴. L'émergence et la circulation des mots marqueurs dans le discours des protagonistes créent l'événement et leur donne une carrière.

Il est donc évident que l'étude des modes de production et de circulation des langages à résonance politique révèle l'existence d'interactions complexes. Cette dimension sociologique des problèmes de langage en science politique repose sur des facteurs comme la

¹⁴⁰⁹Viviane Serfaty « La persuasion à l'heure d'internet. Quelques aspects de la cyber-propagande », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2003/4, n°80, pp.123-131.

¹⁴¹⁰Andrew Chadwick, *Internet politics. States, Citizens, and New Communication technologies*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

¹⁴¹¹Theodoros Koutroubas, Marc Lits, *Communication politique et lobbying*, Bruxelles, Groupe de Boeck, 2011.

¹⁴¹²Ruth Amossy, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation, Analyse, du Discours*, n°9, 2012.

¹⁴¹³Christian Plantin, « Argumentation. Rhétorique. Les eaux mêlées », *Mots, Les Langages du Politique*, n°94, 2010, p.25.

¹⁴¹⁴Oswald Ducrot, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.

légitimité institutionnelle, la représentativité politique réelle ou supposée, la notoriété et la popularité. Ces facteurs donnent autorité au discours.

La dimension symbolique des problèmes de langage en science politique quand à elle tient à « la nécessité de classer pour penser. Il faut des mots pour identifier les acteurs et la nature de leurs relations sur l'échelle amis/ennemis ; il faut des mots pour situer les actes sur le registre du « Bien » ou du « Mal », c'est-à-dire pouvoir légitimer ou stigmatiser, ce qui demeure une dimension essentielle des affrontements politiques ; il faut des mots encore pour affirmer l'existence d'un pouvoir d'imputation ou d'emprise sur les choses ou sur les personnes »¹⁴¹⁵. Les mots diversement mobilisés par le pouvoir ou l'opposition sont des actes. Dans la prise de la parole, la communication fonctionne à un double niveau : celui de l'émission d'un message et celui de l'accréditation de l'auteur du message. Les différents locuteurs rappellent dans ce processus l'autorité de leur prise de parole grâce au langage des mots et à leur mise en scène. Lorsqu'il est question d'argumentation et de langage, l'analyse du discours modifie les perspectives et inverse les hiérarchies. Il s'agit bien plutôt de voir comment l'analyse peut intégrer la composante argumentative pour éclairer le fonctionnement du discours en situation. Les arguments utilisés se construisent dans l'épaisseur du discours et ne font sens qu'à l'intérieur du réseau inter-discursif et du cadre communicationnel dans lesquels ils s'inscrivent.

Les éléments qui brodent le tissu des arguments des protagonistes renseignent sur la construction ou l'affermissement de représentation de soi (éthos) qui disent la légitimité et la crédibilité du locuteur. La sélection des mots véhicule une surcharge de sens dont les formes langagières exploitent une fluidité délibérée des connotations cognitives et émotionnelles qu'elles sont capables de susciter. La charge émotionnelle s'attache ici aux conjonctures politiques et tire son efficacité symbolique de l'aptitude à provoquer des investissements émotionnels. Les mots¹⁴¹⁶ de la crise démocratique et de février 2008 sont « des appels à des passions aussi puissantes que la peur, voire la haine, se généralisent dans l'ensemble de l'arène politique et génèrent un degré de violence symbolique qui rend probable l'émergence de la violence physique »¹⁴¹⁷. La formation discursive des belligérants repose sur deux types de catégories au sens de Maingueneau à savoir les unités topiques et non topiques. En fait l'analyse porte sur des structures au-delà de la phrase qui sont en quelque sorte prédécoupées par les pratiques sociales. Les mots comme insultes élaborent des corpus qui traversent les

¹⁴¹⁵ Philippe Braud, « L'apport de la science politique à l'étude des langages du politique », *Mots, Les langages du Politique*, n°94, 2010, p.146.

¹⁴¹⁶ Maurice Tournier, *Les mots de Mai 1968*, Toulouse, Presses de Mirail, 2007.

¹⁴¹⁷ Philippe Braud, *op.cit.*, p.147.

frontières des textes et des genres de discours. Les unités non topiques, elles se divisent en unités « traverses » et en unités « construites ».

B/ PRAGMATIQUE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE DE CRISE : COMPÉTENCE DISCURSIVE ET POROSITÉ

Un effort scientifique considérable s'impose quand il s'agit d'envisager le discours politique dans une perspective interactionniste car, « c'est considérer que la nature politique d'un discours s'établit en fonction de la relation instaurée entre les acteurs et auteurs de ces discours et les différentes catégories de récepteurs... Ce n'est pas le locuteur qui fait qu'un discours est politique, ni le contenu de son discours, ni les lieux de son expression ou les types d'activités, mais c'est la situation d'interaction »¹⁴¹⁸. Dans cette situation de communication, les compétences discursives des acteurs se concurrencent vertement. Le contexte d'ouverture démocratique permet la prise de la parole à tous les citoyens. La communication politique autrefois réservée laisse apercevoir une étanchéité dans les mailles du positionnement discursif. Des incursions discursives attestent de la porosité de la communication politique. La rue et l'opposition rivalisent avec le pouvoir. L'autorité des mots du « haut » s'évanouit en ressuscitant la parole du « bas ». Les réalisations verbales de la contestation permettent d'appréhender le poids des attributs sociaux des sujets dans l'effectuation de l'action par le discours. Le locuteur connu et autorisé est concurrencé par les locuteurs proclamés. Les manifestations s'expriment également par les mots. La valeur illocutoire des énoncés émis par les manifestants critique, ordonne le départ du président de la République (“Biya must go”) et promet un avenir meilleur au peuple. L'autorité des mots du chef dans leur volet locutoire et perlocutoire sont des actes de langage assertif et directif dont les conditions de réussite (*felicity*) envisagent de réaliser sa visée illocutoire. La porosité du champ discursif s'accommode des tropes¹⁴¹⁹ qui déguisent les idées d'une forme étrangère sans les cacher à travers un transfert de sens.

La compétence discursive¹⁴²⁰ expose l'aptitude à maîtriser les règles d'usage de la langue dans la diversité des situations. Pour Charaudeau, il existe trois types de compétence, chacun déterminant une aptitude à reconnaître et à manipuler un certain type de matériau. La compétence situationnelle qui exige de tout sujet qui communique qu'il soit apte à construire

¹⁴¹⁸ Hugues Constantin de Chanay, Olivier Turbide, « Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales », *Mots les langages du Politique*, n°56, 2011, p.5.

¹⁴¹⁹ Les tropes sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot. Ils constituent une sous classe des figures de rhétoriques.

¹⁴²⁰ Lire Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.114.

son discours en fonction de l'identité des partenaires de l'échange, de la finalité de l'échange. La compétence discursive exige de tout sujet qu'il soit apte à manipuler-reconnaître les procédés de mise en scène discursive qui feront écho aux contraintes situationnelles ainsi que les savoirs de connaissance et de croyance supposés partagés et témoignant d'un certain positionnement. Enfin, la compétence sémio-linguistique qui ne nous intéresse pas dans le cadre de cette étude.

La pragmatique de la communication présidentielle débordée sur les flancs de la crise s'attèle à construire la place et la compétence de son titulaire (1) à travers les actes de langage dont l'éclairage des énoncés crisiques en contexte (2) est nécessaire.

1- Les crises politiques démocratiques ou la déstabilisation apparente : construction de la place et la compétence présidentielles

Rendre compte des crises politiques en conjoncture démocratique au Cameroun, c'est diagnostiquer l'allergie de la société au système autoritaire en faisant l'économie de la grandeur de ces événements. Les transactions locutoires qui s'y nouent restituent la contingence, la conjoncture et les négociations perpétuelles qui structurent leur déroulement. La contestation du pouvoir remet en question le président de la République comme le centre d'impulsion des forces sociales de centre de gravité de la vie politique. L'amoindrissement progressif du poids de la présidence de la République dévalorise ses positions d'ordre. La République se donne à voir dans cette circonstance tel un chaos. La déstabilisation apparente de l'institution commande des stratégies de reconversions multiples. L'épuisement des solutions institutionnelles n'étant pas effectif, « la distribution des portefeuilles ministériels circonscrit étroitement le domaine d'action d'une présidence déjà dévaluée »¹⁴²¹. Le gouvernement de 1992 connaît l'entrée du MDR de Dakolé Daissala qui joue un rôle pivot éprouvé dans la fissure du mouvement de l'opposition.

À l'observation, il s'agit de l'expression de l'incapacité du pouvoir à piloter la crise démocratique sans copilote. Il se déploie en même temps une élasticité de manœuvre et une capacité de résistance suffisante à travers la révision constitutionnelle. La présidence rendue paradoxalement audacieuse après cette alliance fait preuve d'une succession foudroyante des mesures de contournement de la conjoncture. Dans ce jeu où le contrôle exclusif des tenants de l'ordre échappe aux capacités d'influence du pouvoir, le monopole des ressources coercitives est fondamentalement discuté par l'opposition.

¹⁴²¹ Willy Pelletier, « La crise de mai 1877. La construction de la place et de la compétence présidentielles », in Jacques Lagroye, *Le président de la République, op.cit.*, p.83.

Une chaîne d'interdépendance profonde lie les protagonistes dans un réseau collusif où seule la refonte de la loi fondamentale peut faire bouger les lignes de fracture. La constitution du 18 janvier 1996 adoptée fait figure de référence obligée en définissant l'univers des solutions juridiquement valides. Ce compromis¹⁴²² codifie et pacifie « les formes de leur compétition, aménage plus que jamais, en cette période de tensions, les conditions de leur coexistence. Chacune des parties se retrouve ainsi contrainte à une forme de révérence vis-à-vis du texte »¹⁴²³. Cette urgence d'endiguer la « vague contestatrice », « redonne la main » au président de la République qui pilote la conjoncture en donnant les signaux de l'ouverture. L'accès au poste du président étant « l'axe central des tensions »¹⁴²⁴ au sens de Norbert Elias, la limitation du mandat présidentiel tempère les ardeurs de l'opposition et dépoliarise le jeu. La nouvelle loi fondamentale inaugure le check point obligé pour décriper les transactions collectives. Dans le jeu de la délégitimation du pouvoir, le recrutement politique de certains partis politiques de l'opposition dans le gouvernement consacre la fracture de la coalition et assure la résistance institutionnelle du président de la République. La constitution du 18 janvier naturalise la nouvelle définition de la fonction présidentielle sous la paternité démocratique. L'apaisement apparent des appétits contradictoires entre protagonistes dévoile la férocité des affrontements. Face aux inconvénients de la violence vécue dans plusieurs provinces, le président fait sien la formule machiavélique selon laquelle le prince devra bien tenir la capitale de son pays dans un bon état de défense. Il semble que c'est de cette posture que proviendrait la déclaration selon laquelle : « tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit »¹⁴²⁵. Cette affirmation du président atteste le fait que « les différents régimes se distinguent par la manière dont ils vivent et maîtrisent les conflits sociaux qui nécessairement les divisent. Si la société, incapable de régler les luttes sociales est obligée de se soumettre à une autorité absolue »¹⁴²⁶.

La conjoncture démocratique des années 1990 assure ainsi la dispersion et la convergence dans la formalisation du rôle du président de la République. L'élection présidentielle anticipée de 1992 annonce le temps fort du processus de formalisation de ladite institution. Cette phase de formalisation au sens de Lagroye « permet ainsi de saisir une dimension de l'institutionnalisation : l'institution présidentielle sort renforcée, et d'une

¹⁴²² Olivier Nay, Andy Smith (s.d.), *Le gouvernement du compromis : Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002.

¹⁴²³ Willy Pelletier, « La crise de mai 1877. La construction de la place et de la compétence présidentielles », in Jacques Lagroye, *Le président de la République, op.cit.*, p.86.

¹⁴²⁴ Norbert Elias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, p.310.

¹⁴²⁵ Extrait de la déclaration du président de la République Paul Biya, lors de sa visite officielle dans le Centre, Yaoundé le 04 octobre 1991, in *Cameroon tribune*, n°5255 du vendredi 6 novembre 1992, p.3.

¹⁴²⁶ Nicolas Machiavel, *Le prince*, Paris, Bordas, 1986, p.148.

certaine manière transformée, de l'affrontement sur sa forme »¹⁴²⁷. La reconstruction de l'institution présidentielle en temps de crise confirme l'omniprésence du conflit dans les sociétés. Avant la concrétisation de la nouvelle loi fondamentale,

*La rivalité étalée est celle des hommes et des partis, en compétition ouverte autour des enjeux de pouvoir. Elle est aussi celle des projets de société ou plus précisément des systèmes de représentations symboliques qui font la spécificité de la gauche et de la droite, des modérés et des extrêmes. Dans cet espace de communication intense qu'est la sphère politique, le langage des acteurs s'y pare d'une coloration agressive particulièrement visible*¹⁴²⁸.

Appréhender la formalisation de l'institution présidentielle dans une conjoncture critique nécessite de suivre certaines caractéristiques.

D'abord, c'est un rôle reconnu comme faisant obligation à l'ensemble des acteurs qui se déploient dans le champ socio-politique. Dans ce cas de figure, il s'agit du pouvoir, de l'opposition, de la société civile et du peuple.

Ensuite, c'est un rôle légitimé par son inscription manifeste dans ce qui est généralement admis comme fondamental. C'est ainsi un rôle institué du fait de la reconnaissance de ce que le rôle fait obligation. Le rôle de président de la République en temps de crise démocratique est contesté par le bas et fait obligation au peuple à travers la parole prononcée et l'effet perlocutoire de celle-ci.

Enfin, c'est un rôle défini par une déclinaison de caractéristiques qui renvoient, de façon plus ou moins explicite, aux croyances dominantes dans la société quant à sa forme d'organisation idéale et quant au mode d'énonciation pertinent par rapport à ces croyances. Au Cameroun, le président de la République incarne les institutions et les fondements de son pouvoir le place au cœur du système politique et de la vie socio-politique. Les croyances quant au chef dans la plupart des entités ethniques sont basées sur le respect de l'autorité.

La conjoncture critique est ici un jeu complexe qui se déroule sur plusieurs scènes simultanément avec des logiques spécifiques. La rédaction de la nouvelle constitution entend inscrire dans le registre de l'institution codifiée, permanente, impersonnelle et incontestable. Les définitions de l'enjeu du conflit et leur ajustement du fait de la réalité de la carrière de la crise exigent la référence aux principes fondamentaux de la démocratie. La formule de Lagroye est ainsi suffisamment expressive « la construction d'une institution de pouvoir apparaît bien dès lors comme un conflit majeur entre ceux qui peuvent, à des titres divers,

¹⁴²⁷Jacques Lagroye, « Le conflit de l'automne 1962. Dispersion et convergences dans la formalisation du rôle », in Jacques Lagroye, *op.cit.*, p.162.

¹⁴²⁸ Philippe Braud, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, PFNSP, 1991, p.99.

contribuer à sa formalisation, notamment ceux qui peuvent prétendre définir les rôles »¹⁴²⁹. La transformation du régime est produite par les partenaires institutionnels du jeu politique et la conjoncture. Le problème de la représentation anime dorénavant la reconnaissance de l'institution.

À l'analyse, la crise démocratique de 1990 a établi en paraphrasant Lagroye : « Le caractère "naturel" d'un mode de désignation du titulaire à l'exclusion de toute autre procédure ; il a permis d'inscrire l'institution présidentielle dans le registre fondamental des règles du jeu et dans la caractérisation même du régime ; il a créé les conditions d'un accord des élites sur la reconnaissance pratique de l'autorité qui s'attache désormais à cette institution »¹⁴³⁰.

Cette construction des règles du jeu politique pose la problématique de son observation au regard des mouvements sociaux condamnant la vie chère et la révision constitutionnelle levant le verrou de la limitation du mandat présidentiel. Le déroulement des conjonctures critiques pendant la démocratie, se connecte intimement à l'inflation normative devenue un fléau politique et social sans doute parce que « toute loi mal faite est une atteinte à la sécurité juridique du citoyen »¹⁴³¹. La refonte de l'organisation constitutionnelle semble ainsi trahir les usages de la conjoncture politique par la présidence de la République au gré des configurations¹⁴³². La crise démocratique a transformé structurellement l'autorité présidentielle mais consolidé passablement/véritablement l'institution¹⁴³³ en évitant la personnification de l'univers politique grâce à l'atténuation de la compétition politique. Il semblerait qu'il s'agit des conditions de la discipline collective du peuple épris du syndrome démocratique.

¹⁴²⁹Jacques Lagroye, *op.cit.*, p.166.

¹⁴³⁰ *Ibid.*, p.193.

¹⁴³¹ Rachel Vanneuville, « Les enjeux politico-juridique des discours sur l'inflation normative », *Parlement (s)*, 2009/1, n°11, p.85.

¹⁴³² Dominique Rousseau, « La présidence au gré des configurations. Les usages de la conjoncture politique », in Lagroye, *op.cit.*, pp.223-249.

¹⁴³³ Daniel Gaxie, « Les fondements de l'autorité présidentielle. Transformations structurelles et consolidation de l'institution », in Jacques Lagroye, *op.cit.*, pp.333-375.

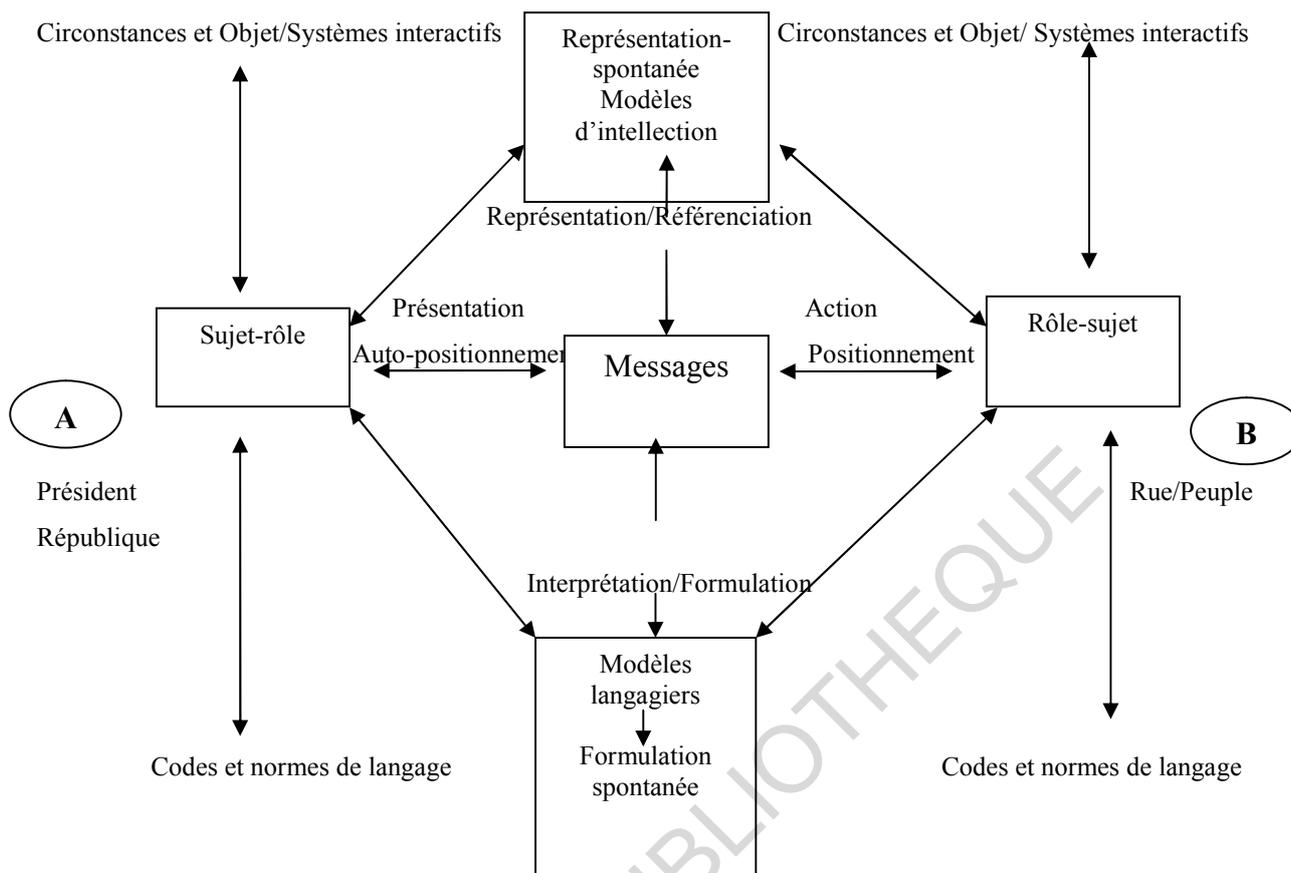


Figure n° 16: Circuit socio-politique des protagonistes de la parole. (Source : L'auteur).

2-Actes de langage et institution présidentielle : éclairage des énoncés critiques en contexte

Les statuts et qualités des locuteurs dans une interaction discursive reposent sur la production d'actes de langage comme élément de construction de l'éthos. La réalisation de l'action par le moyen de la parole et l'identité de celui-ci qui porte cette parole peut être menée plus largement au sujet des actes de langage et de la valeur illocutoire des énoncés. La prise de parole du locuteur produit un performatif. La qualité de celui-ci impacte énormément sur les conditions sociales, morales et politiques de réussite de cet acte de langage. C'est sans doute pourquoi, dans leurs rapports à la légitimité et à l'autorité, « les actes de langage soulèvent des questions anthropologiques profondes : ils engagent à la fois des propriétés linguistiques, des conditions d'énonciation et des supports matériels d'inscription. Ils interrogent sur les modalités sous lesquelles sont reconnues les propriétés symboliques du langage »¹⁴³⁴. À travers les actes de langage que le locuteur dit accomplir ou qu'il s'autorise, se dessinent certains contours de l'identité. En se définissant à travers les actes de langage, le

¹⁴³⁴ Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2013, p.75.

locuteur peut laisser cerner son action et identifier sa mission. Dans le sens de Krieg-Planque, « les actes de langage, en tant que catégories d'analyse, permettent de dénommer des prises de parole. Ils aident ainsi à caractériser la nature de ces prises de parole, et par suite à en apprécier les contraintes ou autant que la portée »¹⁴³⁵. Dans ce vaste mouvement, les genres de discours dévoilent l'intention du locuteur ainsi que ses idéaux. Les discours présidentiels de crises correspondent aux différentes échelles de représentation l'institution qu'il incarne et dont le rôle à l'intérieur l'institution est légitimement représentatif. Le président de la République dans ses prises de parole entend encadrer des idéaux républicains préservant l'unité nationale et évitant les échecs (*infelicities*). En prononçant certains mots, il exécute des actions ointes de la magie de la liturgie de la prestation de serment dont les mots ne représentent que les signes extérieurs et audibles, mais dont la valeur symbolique repose sur la constitution de l'État, de la Nation, et du peuple.

Les protagonistes font un « emploi du langage pour soutenir, arguments à l'appui, ou pour avertir...pour persuader, exciter, alarmer »¹⁴³⁶. Ainsi, à l'éthos discursif présidentiel de crise, s'oppose l'éthos discursif collectif des manifestants. Cet éthos collectif au sens d'Orkibi Eithan¹⁴³⁷ est un cadre conceptuel et méthodologique flexible et pertinent pour l'étude de la constitution de « Nous » dans les mouvements sociaux. La construction d'un éthos rhétorique participe à la fois à la construction des identités et à la l'amélioration de l'image publique du mouvement comme acteur social. Dans ce sens l'éthos collectif soutien et participe pleinement de la communication persuasive du mouvement et il lui sert d'outil rhétorique central dans ses efforts pour gagner une place légitime sur la scène publique et promouvoir, à travers la parole protestataire, un changement social. En constituant l'identité publique d'une catégorie sociale et politique ou entière, l'éthos collectif est un projet rhétorique stratégiquement organisé autour de l'objectif de transformer les représentations sociales et politiques des manifestants.

Le caractère relationnel du pouvoir lie le pouvoir et le discours dans une interprétation logique. Le pouvoir est « une relation qui a en vue un domaine et qui y engage deux arguments : le porteur du pouvoir et le destinataire du pouvoir »¹⁴³⁸. Il découle de cette relation un certain nombre de conséquences. En temps de crise, la relation d'autorité n'a pas

¹⁴³⁵ *Ibid.*, p.76-77.

¹⁴³⁶ John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, p.115.

¹⁴³⁷ Eithan Orkibi, « L'éthos collectif dans la rhétorique des mouvements sociaux », in *Les étudiants de la France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective dans l'UNEF (1954-1962)*, Paris, Syllepse, 2012. Lire également à ce sujet, le compte rendu des journées d'études internationales, analyse du discours et argumentation : approches méthodologiques et corpus en confrontation, Groupe ADARR et AD DORIF, Milan, 1-2, 2014.

¹⁴³⁸ Constantin Salavastru, *op.cit.*, p.126.

de conséquences sur ceux qui n'ont pas reconnu l'autorité d'un certain porteur. Toutefois, la relation de pouvoir s'institue plutôt sous l'influence de certains facteurs externes. La violence physique légitime dont bénéficie le pouvoir peut modeler la perception de l'autre travaillé par le désir d'élire un président conforme à leurs fantasmes. Les liens affectifs inhérents aux rapports de pouvoir en ces moments répondent aux « passions, amours et haines politiques qui traversent ou bouleversent le tissu social »¹⁴³⁹. Le malaise démocratique semble avoir provoqué le doute et la fin des amours politiques du fait de la ferveur et de la fureur populaire des rues. L'ouverture démocratique assure en effet l'enthousiasme exaltique du peuple et l'intensité passionnelle politique la plus élevée. L'usure des sentiments uniques restructure l'histoire des valeurs socio-affectives. La reconfiguration de la géographie des amours et des haines politiques entraîne la commercialisation de nouveaux messages émouvants. L'effort de configuration du désordre¹⁴⁴⁰ de la part du pouvoir. La configuration discursive des protagonistes de la conjoncture démocratique détermine un trajet ambigu dont seul le poids des mots¹⁴⁴¹ révèle la réalité de la conflictualité. L'étranger¹⁴⁴² dans le discours de la conjoncture démocratique est la rue et l'opposition. La sortie du maquis mental et verbal du peuple oscille d'une logique de prise de la parole à la parole véritablement « reprise ». Le dire et le faire se bousculent dans la rue en défaisant la routine. La loi de l'ordre et du désordre s'entremêle en échafaudant les pistes de domination discursive et symbolique.

La conjoncture démocratique a ouvert la boîte de pandore de revendications populaires. Il semble que grâce à la possibilité de manifestations, l'on tombe de charybde en scylla à travers les mouvements sociaux. Le pouvoir pourtant œuvre par le maintien de la paix sociale et de l'unité nationale par les actes et les mots. *L'argumentum baculinum* (Argument du bâton), n'est plus toujours efficace et le *magister dixit* du président de la République (le maître l'a dit) rivalisé vertement. Le parti au pouvoir (RDPC) s'attèle à dire de son président "*Ecce homo*" (voici l'homme) qu'il faut pour la gestion des crises. Dans ce contexte, la violence naît du fait des « asociaux ». Aux yeux des manifestants elle est une forme d'action qui doit être envisagée si elle se révèle à la fois nécessaire et efficace. Comme fin en soi, la violence mobilisée « À ceux que taraude le sentiment de leur impuissance sociale ou politique, elle ouvre la voie d'une affirmation fracassante. Aux impatients, elle semble une

¹⁴³⁹ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Suisse, L'Age d'homme, 1983, p.51.

¹⁴⁴⁰ Olivier Yaniv Carolline, « Conjurer le désordre... », *Mots, Les Langages du Politique*, n°81, 2006, pp.63-77.

¹⁴⁴¹ Damon Mayaffre, *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre deux guerres*, Paris, Champion, 2000.

¹⁴⁴² Sophie Wahnich, *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.

promesse d'accélération et de simplification des processus politiques »¹⁴⁴³. Les violences des crises sécuritaires liées à la secte Boko Haram relèvent du fanatisme. Les discours extrêmes et les actes radicaux que produisent les adeptes de la secte fait croire que le « fanatisme puise dans des convictions intransigeances l'ardeur de détruire, de vaincre ou de mourir. Il est un puissant instinct de mort et c'est à ce titre qu'il effraie et fascine »¹⁴⁴⁴. Dans leur entreprise, la violence des mots se confond à la violence des actes. Bien plus, la passion de croire requiert la destruction de l'incroyance, avec la haine poussée jusqu'à l'incandescence. Le mépris qui semblait enfoui dans le processus de civilisation des mœurs politique resurgit lors de l'interview du président de la République s'agissant de la secte Boko Haram, il déclare : « Ce n'est pas le Boko Haram qui va nous dépasser ». L'expression d'un tel sentiment implique l'adoption d'une attitude de supériorité morale qui vise à blesser et à condamner la secte. Investi d'un exceptionnel crédit, le président de la République à travers cette interview prend de l'ascendant sur l'ennemi en montrant que l'État a toujours su surmonter les situations de crises internes et externes. Cette posture s'inscrit dans le respect de l'article 8 alinéas 2 et 3¹⁴⁴⁵ de la constitution du 18 janvier 1996.

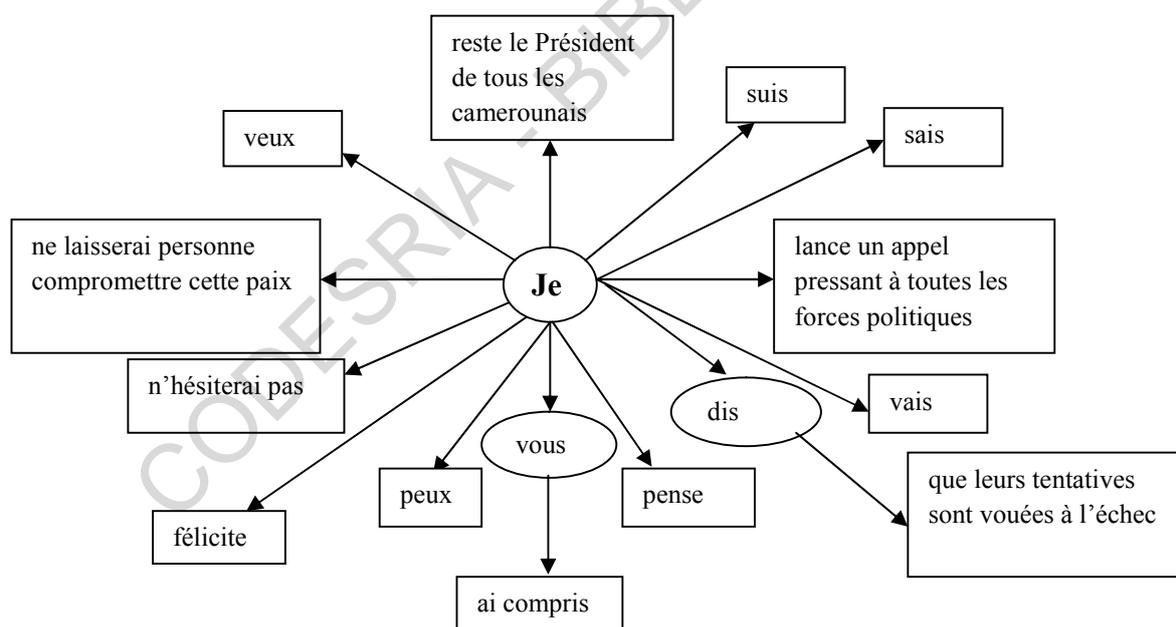


Figure n° 17: Lexicogramme récusif du pôle “Je” dans le corpus de crise démocratique du président de la République. (Source : L’auteur).

¹⁴⁴³ Philippe Braud, *Petit traité des émotions*, Paris, Armand colin, 2007, p.359.

¹⁴⁴⁴ *Ibid.*, p.136.

¹⁴⁴⁵ Cet article précise clairement en son alinéa 2 que le président de la République est le chef des armées. L’alinéa 3 précise qu’il veille à la sécurité intérieure et extérieure de la République.

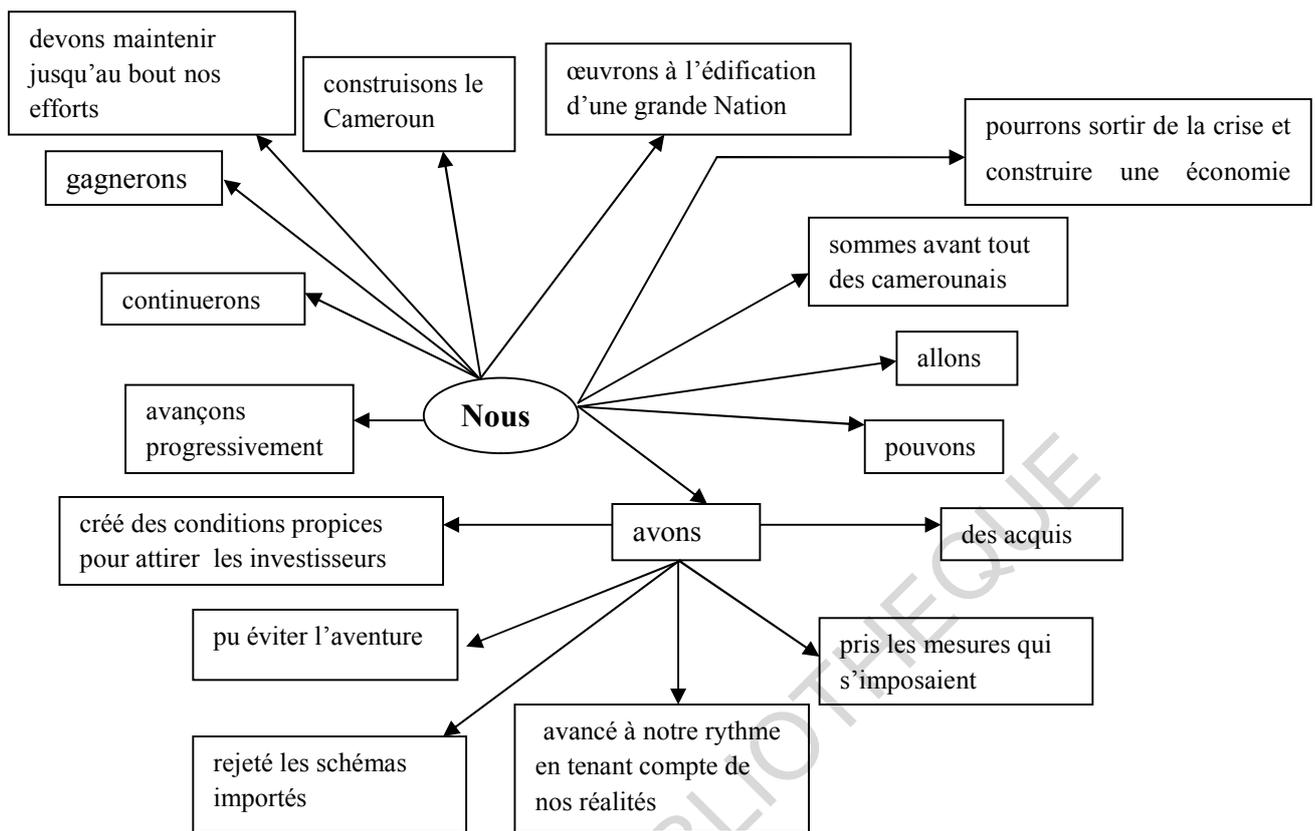


Figure n° 18: Lexicogramme récusif du pôle “Nous” dans le corpus de crise démocratique du président de la République. (Source : L’auteur).

La ventilation des fréquences obéit au contexte de crise. La topographie textuelle des crises démocratiques riment avec des concepts de dénigrement et de volonté de consolidation de l’unité nationale et de la paix. L’analyse s’appuie ainsi sur le fait que « la fréquence d’un mot, est révélatrice des préoccupations, des thématiques, du style d’un auteur, d’un locuteur. La répétition est également rhétorique : Un orateur assène ainsi sa thèse par la redondance, l’anaphore, censée imprimer les mots clés et les slogans dans l’esprit de l’auditoire »¹⁴⁴⁶.

¹⁴⁴⁶ Jean Marc Leblanc, « Les discours de vœux présidentiels », *op.cit.*, p.9.

Tableau n° 13: Perception par région de la déclaration de guerre à la secte Boko Haram

Villes	Réponses	
	Réaliste	Irréaliste
Maroua	19	26
Yaoundé	27	18
Douala	44	6
Bamenda	17	20
Total	107	70

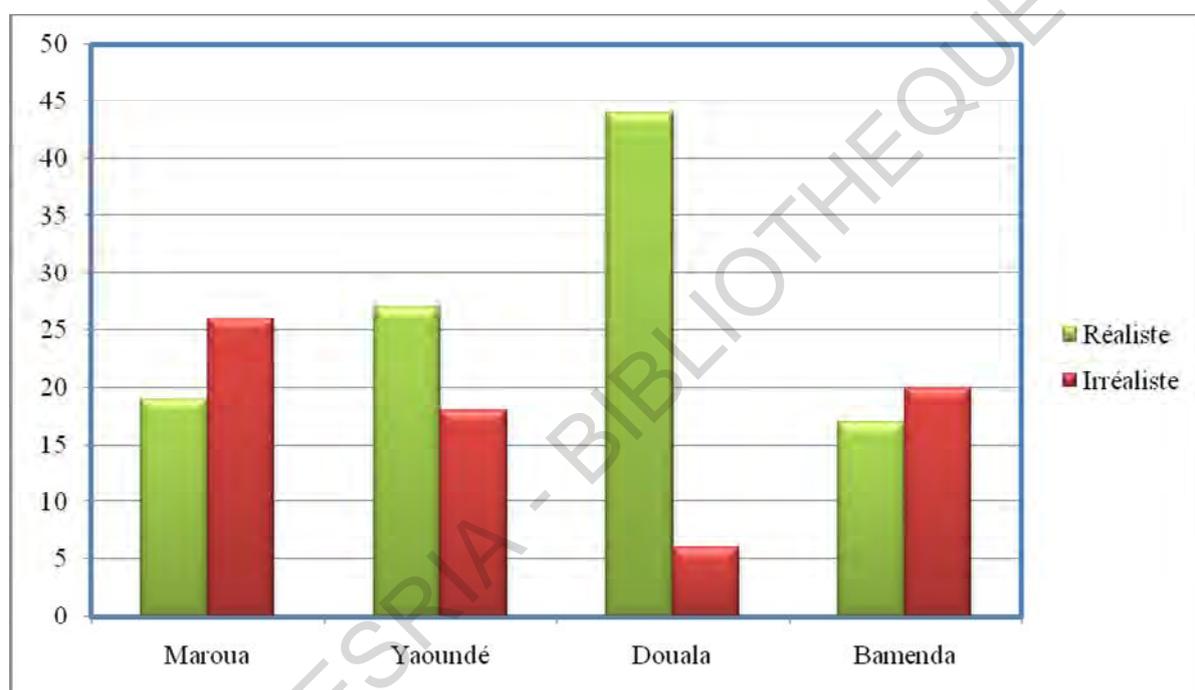


Figure n° 19: Représentation de la perception de la déclaration de guerre présidentielle à la secte Boko Haram. (Source : L'auteur).

À l'analyse, la ville de Maroua connaît le taux d'irréalisme le plus élevé du fait de sa situation géographique et du fait des nombreuses incursions de la secte Boko dans les villes et villages de ladite région. Les personnes rencontrées pensent que le discours doit être suivi des actes.

Tableau n° 14: Raisons de la déclaration de guerre à la secte Boko Haram

Raisons	Pourcentage
Défense de la souveraineté	74,4
Contexte favorable	25,6
Total	100

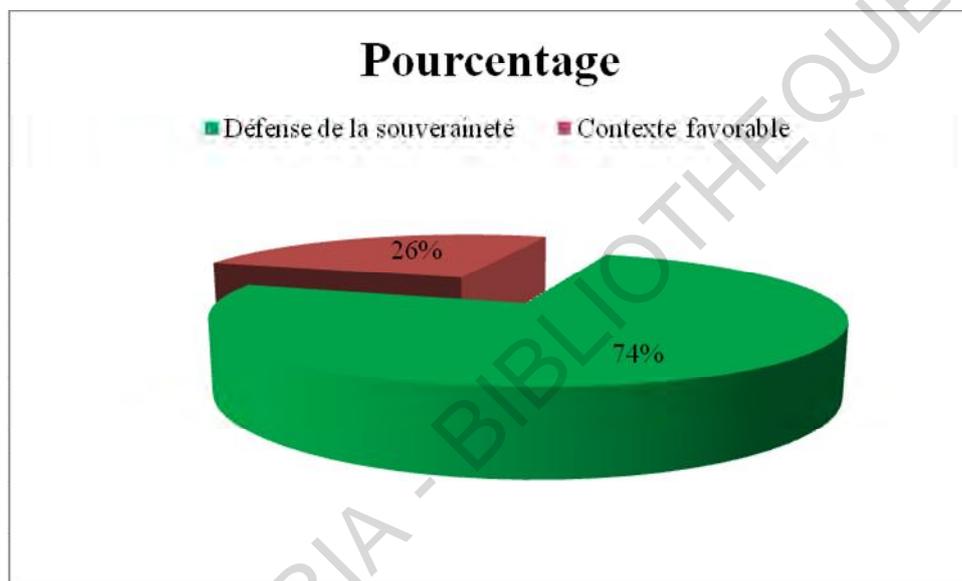


Figure n° 20: Représentation des raisons pouvant justifier la déclaration de guerre. (Source : L'auteur).

La déclaration de guerre contre la secte Boko Haram en France au regard de notre enquête est davantage une affaire de souveraineté que de contexte lié à la conférence sur la lutte contre ladite secte. Les avis sont portés vers la défense de la souveraineté du territoire national et valident ainsi la thèse de la volonté du peuple de se désolidariser d'une perception nombriliste des rapports entre certains États et la métropole.

Le principe de souveraineté nationale trouve ses racines dans l'antiquité avec la constitution des Nations, du droit et des frontières. Fortement associé à l'idée de « Nation » par la Révolution française, il est aujourd'hui revendiqué par tous les États, démocratiques ou non dans le cadre du Droit international. Dans la théorie classique, la souveraineté nationale se traduit par un régime représentatif, puisque la Nation ne peut gouverner directement (la simple majorité ou souveraineté du peuple n'est pas la volonté de la Nation, puisqu'elle est

supérieure aux sommes qui la composent. La souveraineté nationale implique donc le recours à des « mandataires », titulaires d'un mandat représentatif : des représentants dont les décisions constituent l'expression de la volonté générale. Ils œuvrent dans l'intérêt de la Nation et chacun la représente entièrement (et non leurs seuls électeurs). Cette notion apparaît aux XVII^e et XVIII^e siècles avec John Locke et Montesquieu. La souveraineté nationale est le principe selon lequel la souveraineté appartient à la Nation qui est une entité collective abstraite, unique et indivisible. La Nation ne se limite pas aux seuls citoyens vivants, mais inclut les citoyens passés et futurs. De ce fait, elle est supérieure à la somme des individus qui la composent. La souveraineté nationale ne pouvant gouverner directement, elle implique donc un régime représentatif. Les représentants de la Nation sont titulaires d'un mandat représentatif et œuvrent dans l'intérêt de la Nation toute entière. Chacun représente la Nation entière. Si la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum, il est normal que le président de la République puisse donc parler au nom du peuple. Comme mythe politique, la souveraineté fonde également le principe de l'égalité juridique entre les États. Elle confère la légitimité institutionnelle à la présidence de la République.

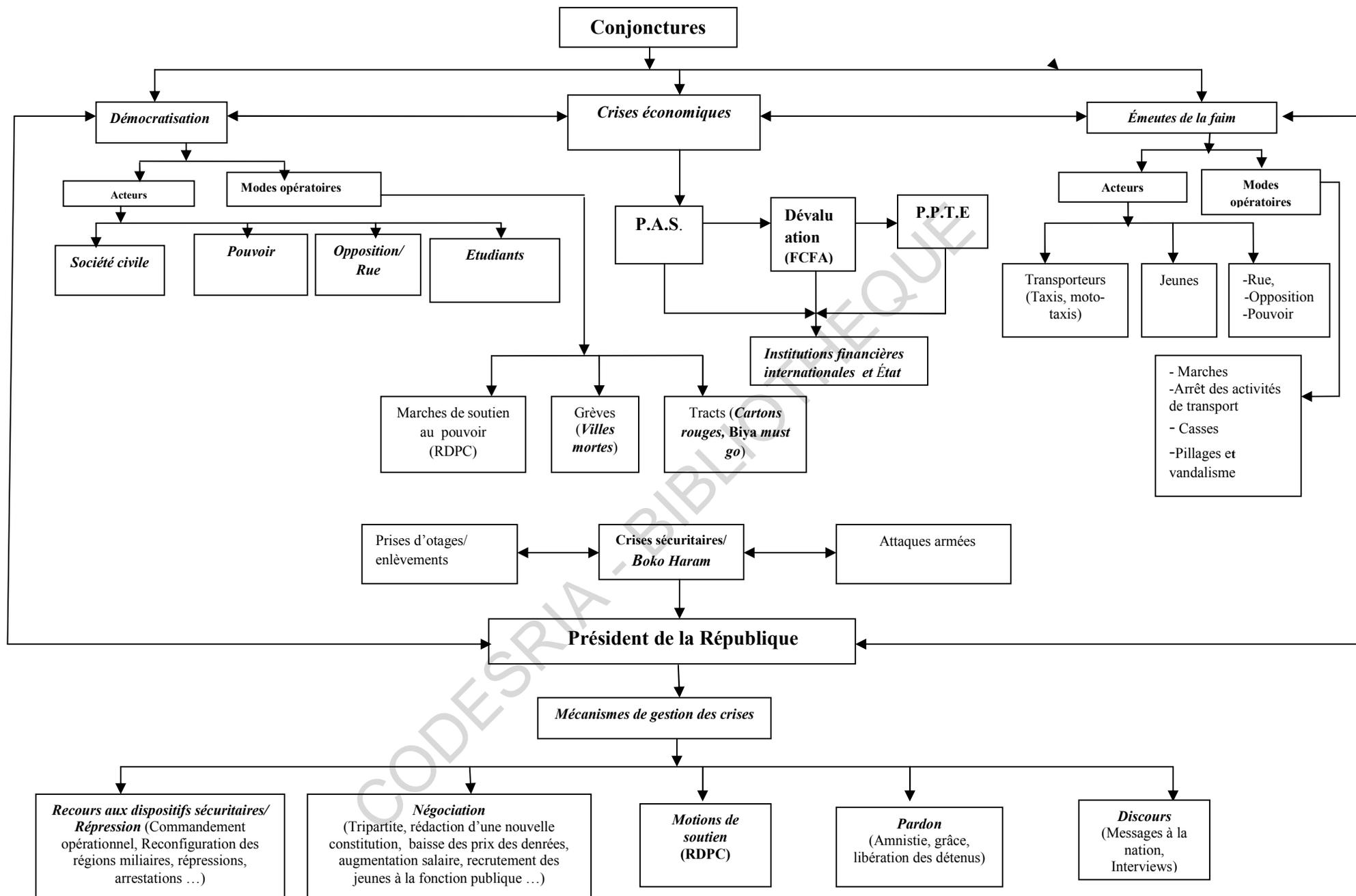


Figure n° 21: Modélisation des conjonctures de crises au cameroun. (Source : l'auteur)

CONCLUSION CHAPITRE III

Une introspection des contraintes du jeu démocratique à « motifs mixtes » révèle le rôle magique de la parole présidentielle comme arme de gestion des affects politiques. Le pouvoir de la rhétorique livre le titulaire de la fonction présidentielle au gré des configurations conjoncturelles. Celui-ci milite au regard de ses responsabilités pour le désamorçage des violences par le verbe en temps de crise. La police discursive et le sens du jeu politique reposent fondamentalement sur une codification des droits et devoirs d'énonciation du président de la République. Ce statut du président-locuteur sacralise sa parole et lui confère une autorité discursive avérée. Cette compétence discursive permet de comprendre les mots et les rites de légitimité dans la variation socio-politique de la communication présidentielle. L'éthos présidentiel produit des actes de langage influencés par les empreintes du droit.

La faculté présidentielle de parler en conjoncture « critique » ou « fluide » s'adosse sur un charisme pontifical et de fonction renforcés par les modes de domination spécifiques. Le charisme présidentiel comme ressource politique agit comme un moyen de purification de la rue protestatrice enfermée dans les cycles de violences inouïes de la démocratisation, des « villes mortes », des grèves et des mouvements sociaux. L'objectivation du capital présidentiel remodèle les rapports sociaux du fait de sa capacité fonctionnelle catalysant l'esprit d'État en implémentant les ruses impérialistes de l'institution présidentielle.

L'anesthésie thérapeutique des violences politiques dans son versant pathologique s'opère dans la dramaturgie démocratique pour assurer une circulation contrôlée de l'onde de choc démocratique. Dans cette configuration, les énoncés performatifs du pouvoir sont en interaction permanente avec le répertoire langagier de la mobilisation multi-sectorielle. Les choix lexicaux et le poids argumentatif des mots déterminent la structure de la texture conjoncturelle.

Avec la démocratisation, le verbe présidentiel apparaît comme une solution institutionnelle présentant la compétence discursive en situation de porosité apparente. La symétrie compétence rhétorique des crises et démocratisation dessine ainsi la structure argumentative de la parole du « prince ». L'habitus institutionnel affronte les eaux mêlées des mots des vagues de contestation, tandis que les crises renseignent non seulement sur l'escalade de la violence, mais aussi et surtout sur les énoncés crisiques qui carburent les conjonctures.

CHAPITRE IV

RÉCEPTION ET PERCEPTION DE L'ACTE DE LANGAGE POLITIQUE : ANTHROPOLOGIE DU SENS DU CORPUS DISCURSIF PRÉSIDENTIEL EN SITUATION DE CRISES.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

L'ordre de l'interaction renvoie à une « cérémonie en miniature où le caractère sacré de la société s'est réfugié dans les acteurs »¹⁴⁴⁷. Les moments ont leurs hommes qui sacrifient à des rites d'interaction dans la vie quotidienne. Les conjonctures orientent les interventions discursives ou en influençant les perceptions. L'invention d'une gamme nouvelle d'orateurs, de style et de modes d'expression s'inspire de l'engagement dans la crise. Le travail de construction de sens oscille de fait entre la parole protestataire et la rhétorique de l'élite politique au pouvoir soucieuse de la préservation de certains acquis. La valeur pédagogique des mots mobilisés se mesure à l'aune des modèles et des principes propres à la communication efficace. La rhétorique des mouvements sociaux et des crises exige une interrogation plus ou moins ouverte sur sa responsabilité scientifique et sa fonction sociale. La prononciation d'un jugement éthique sur la parole dissidente s'avère difficile étant entendu que des logiques fortes accompagnent sa production. La rhétorique des crises dans une posture situationnelle et interactionnelle exige également la redéfinition de certains cadres conceptuels et épistémologiques. L'habitus scientifique et la réalité sociale peuvent voir leurs lignes bouger pour informer l'analyse. Le paradigme des « effets limités » par exemple reconnaît au « récepteur humain un rôle actif : compte tenu de son histoire personnelle, de ses attentes, motivations et désirs individuels, de son appartenance à une classe sociale spécifique ou à une communauté ethnoculturelle particulière »¹⁴⁴⁸.

La réception des discours est fortement influencée par les filtres qui protègent le public des effets directs des messages. L'hypothèse du « flux de communication en deux temps » ou *two step flow of communication*, développée par Lazarsfeld renseigne sur le rôle des leaders d'opinion comme des intermédiaires importants qui filtrent d'abord les messages. En ébranlant le paradigme établi par Lasswell à propos des effets directs et puissants des médias de masse, la réception et la perception sélective de messages rejettent la tradition des effets directs des discours.

Le couple réception-perception du discours propose aussi de s'intéresser aux énoncés en tant qu'éléments dotés d'une valeur d'action. Dans cette perspective, « les échanges oraux les plus ordinaires que les textes institutionnels les plus conventionnellement définis peuvent être appréhendés sous le prisme des actes de langage qu'ils accomplissent »¹⁴⁴⁹. Notre intérêt pour les discours présidentiels en conjoncture démocratique s'explique par son élection au

¹⁴⁴⁷ Céline Bonicco, « Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive », *Philosophie*, n°1, Année 2006-07, p.33.

¹⁴⁴⁸ Anne-Marie Gingras, *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Québec, P.U.Q., 2003, p.217.

¹⁴⁴⁹ Alice Krieg-Planque, *op.cit.*, p.48.

suffrage universel et son rôle constitutionnel de l'ordre et de la sécurité de l'État. La présidentialisation de la vie politique repose donc sur une condition permanente du soutien populaire qui informe sa popularité. De manière globale, il s'avère que « dans différentes logiques de situation, la stratégie de communication est commandée par les dimensions de la fonction présidentielle »¹⁴⁵⁰. L'existence de liens indissociables entre discours et action annihile l'idée de la convenance à l'analyse du discours. La parole est donc agissante et regorge une profonde valeur perlocutoire.

Un effort scientifique d'ethnographie de la réception de la parole peut ainsi lever un pan de voile sur l'anthropologie de sens du corpus discursif du président de la République en temps incertain. L'influence de la parole de crise du locuteur-président par la singularité de la rhétorique des mouvements sociaux aboutit à la démocratisation des crises. L'interaction langagière tente ainsi de renforcer l'esprit militant des membres des mouvements et consolide leur identité¹⁴⁵¹.

À travers l'ethnographie de la réception du discours, il est possible de cerner la parole produite devant différents auditoires en provinces. Cet effort vise l'analyse des effets de langage et de construction discursive de la réalité dans le sens de la consolidation fonctionnelle du pontificat présidentiel (Section I). Les appels à la désobéissance irriguent la rhétorique de la rue¹⁴⁵² d'affects violents. Dans ce chassé-croisé reposant sur l'expression de la persuasion et des émotions, les manipulations symboliques suscitent l'inquiétude du discours de l'anomie, de l'incivilité aux prises avec les discours de la paix et de l'unité (Section II).

SECTION I : EFFETS SOCIAUX DE LANGAGE ET CONSTRUCTION DISCURSIVE DE LA RÉALITÉ : LA CONSOLIDATION FONCTIONNELLE DU PONTIFICAT PRÉSIDENTIEL

Le langage est crédité d'une force perlocutoire. La propagande entretient le discours politique en lui permettant de court-circuiter la vigilance consciente des récepteurs. La pénétration sinieuse et habile du message travaille l'inconscient du récepteur. La communication politique implique ainsi le recours à la persuasion. En cas de crise, c'est la parole qui amplifie et/ou réduit les tensions entre protagonistes. De manière simple, il convient de préciser que : « la communication politique est cette manifestation de la politique

¹⁴⁵⁰ Jacques Gerstlé, *La communication politique, op.cit.*, p.179.

¹⁴⁵¹ Gregg R.B., « the Ego-function in the rhetoric of protest », *Philosoph and rhetoric* 4, 2, 1971, pp.71-91.

¹⁴⁵² Haiman F.S., « the rhetoric of the streets: some legal and ethical considerations », *Quarterly journal of speech* 53 : 2, 1967, pp.99-104.

alternative à la violence pour régler les conflits »¹⁴⁵³. Cette face coopérative s'oppose drastiquement à la face conflictuelle de la communication politique qui manifeste une stratégie symbolique de la domination. Manifestement, la persuasion est consubstantielle à la communication politique. La dimension liée au but de ce concept vise l'entraînement des destinataires à l'adhésion aux choix politiques à eux proposés par les discours des concurrents. Dans une perspective du résultat, la persuasion prime sur le fait de convaincre. Les dimensions logiques, sociologiques et psychologiques sont à prendre en compte dans la compréhension du fait de convaincre et de persuader.

Dans le cadre de ce travail, il est possible d'établir un lien entre la construction discursive de la réalité et la consolidation fonctionnelle du pontificat présidentiel. Les crises démocratiques éprouvent la fonction présidentielle en dévoilant la fragilité de l'institution, sa convoitise ainsi que la nécessité relative de redéfinir les responsabilités présidentielles. Les crises politiques constituent l'une des conditions des transformations contingentes des institutions. Il s'agit donc d'un mécanisme par lequel les mésaventures adviennent dans un État. La valeur ajoutée de la crise se mesure également à l'aune de l'usage de l'institution. Les positions et les ressources stables constituent le capital politique qui se fait dans les opérations continues d'engagement de l'autorité institutionnelle.

Les effets potentiels de la communication politique reposent sur la persuasion directe, les effets d'agenda, les effets de cadrage et les effets d'amorçage. Dans les provinces, le cadrage (*framing*) de la parole présidentielle active les considérations particulières de l'environnement de production du discours, tandis que l'amorçage (*priming*) à travers les médias rend certaines considérations temporairement plus accessibles.

Les conjonctures démocratiques en réinventant la continuation du jeu politique ainsi que la restauration d'une croyance dans l'efficacité de l'action politique menacent fondamentalement l'effondrement du crédit des entrepreneurs politiques. Nous insisterons véritablement dans ce travail sur le président de la République, qui peut revendiquer la prise de la parole sur la base du texte constitutionnel ou au nom de celui-ci. Le pontificat présidentiel relève du rapport à la constitution, tabernacle du corps mystique qu'elle institue. En même temps elle est dépositaire du caractère sacré qu'elle délègue à celui qui l'incarne. Les crises démocratiques sont donc appréhendées ici comme des moments « “propices” à l'émergence des situations charismatiques »¹⁴⁵⁴. La mesure de l'action psychologique de la

¹⁴⁵³ Jacques Gerstlé, *op.cit.*, p.89.

¹⁴⁵⁴ François Bastien, « Le président pontife constitutionnel. Charisme d'institution et construction juridique du politique », *op.cit.*, p.318.

communication présidentielle de crise sur le peuple (Paragraphe II), ne peut se faire dans ce cas de figure que dans le sens de l'appréhension de l'efficacité déductive et persuasive du discours étant entendu que le président de la République en temps de crise opère une communication thérapeutique en faisant les choses avec les mots (paragraphe I).

PARAGRAPHE I : EFFICACITÉ SÉDUCTIVE ET PERSUASIVE DU DISCOURS : FAIRE LES CHOSES AVEC LES MOTS

De part sa fonction, le président de la République conduit une campagne incessante où la communication pèse sur la popularité de celui-ci. Ses interventions rituelles ou inhabituelles sont toujours motivées. Ainsi, les crises imposent naturellement une période de communication intensive ou un silence assourdissant. Le repli présidentiel n'affecte parfois en rien sa production discursive. Son effacement périodique suscite certes des questionnements, mais s'apparente à des conduites d'esquive de l'audience pour compenser symboliquement le rétrécissement de son champ d'action réel. La couverture médiatique de la parole présidentielle vise l'atteinte d'une efficacité séductrice et persuasive. La gestion de l'agenda présidentiel ne dépend pas uniquement de l'actualité de l'heure. D'autres logiques expliquent la sortie communicationnelle de celui-ci. Si les médias diffusent avec une orientation éditoriale ses messages, il reste évident que « différentes logiques de situation, la stratégie de communication est commandée par les dimensions de la fonction présidentielle »¹⁴⁵⁵. La communication présidentielle en temps de crise ou de stabilité renseigne sur le fait que « la politique se distingue de la coercition en ce qu'elle dépend de l'accord ou du moins, du consentement des gouvernés »¹⁴⁵⁶. La mobilisation des mots comme arme alimente le circuit de la distribution de la parole par l'interrupteur du processus de démocratisation. La capacité mobilisatrice de la démocratisation révèle sa force d'ébranlement de la structure de la vie politique. Le foisonnement des idées révolutionnaires rivalise d'adresse avec l'émerveillement de la liberté enivrante. Les conditions d'exercice du pouvoir au sens de Foucault, dans une situation de relation repose sur l'étude de sa « technologie » et à sa productivité. À travers les mots, les choses trouvent une existence que les relations de pouvoir exercent notamment par des techniques disciplinaires. Le discours constitue dès lors le sol sur lequel germent les fruits de la gestion des passions. Par les mots, s'opère par dose homéopathique la réactivation du mythe présidentiel du fait de la conjoncture démocratique. L'assomption progressive du sujet présidentiel peut servir d'entrée pour analyser les discours

¹⁴⁵⁵Jacques Gerstlé, *op.cit.*, p.179.

¹⁴⁵⁶Anne-Marie Gingras, *La communication politique, op.cit.*, p.69.

de séduction et de dénigrement (B) dans ce contexte de concurrence. Toutefois, il convient de préciser que les rapports à la constitution¹⁴⁵⁷ structurent fondamentalement le pontificat présidentiel dans la défense des valeurs liées aux incidences de différentes crises sur les opinions (A).

AI CRISES, RAPPORTS À LA CONSTITUTION ET PONTIFICAT PRÉSIDENTIEL : DÉFENSE DES VALEURS ET INCIDENCES DES EFFETS D'OPINION

L'expérience du langage est nouvelle avec le phénomène de démocratisation. Les segments d'un quadrilatère reposant sur l'articulation, la désignation, la proposition et la dérivation peint la mutation de la théorie du verbe dans la conjoncture démocratique. Le mouvement continu des mots lie les acteurs dans le marché de la quête ou de la conservation du pouvoir. Le retour du langage pluraliste surgit comme une multiplicité énigmatique qu'il faudrait maîtriser. Avec la démocratisation,

Les mots sont comme autant d'objets constitués et déposés par l'histoire ; pour ceux qui veulent formaliser le langage doit dépouiller son contenu concret et ne plus laisser apparaître les formes universellement valables du discours ; si on veut interpréter, alors les mots deviennent texte à fracturer pour qu'on puisse voir émerger en pleine lumière cet autre sens qu'ils cachent¹⁴⁵⁸.

La prise de la parole en temps de conjoncture démocratique n'étant plus l'apanage d'aucun monopole, la place du « roi » est véritablement sujette à intérêt.

Le « royal personnage » du président de la République occupe majestueusement la place centrale dans la vie politique monolithique. Le discours qu'il produit dessine gracieusement les grandes toiles du peuple et de son devenir. Il est seul sur son piédestal à nouer et à dénouer tous les fils de l'écheveau de la vie politique nationale et externe¹⁴⁵⁹. L'épaisseur historique du langage fécondée par les crises politiques, économiques, sociales et sécuritaires, remet en question cette omniprésence et de cette centralité du fait de la constitution. La norme ainsi que son inflation définissent des enjeux politico-juridiques nouveaux. Ceux-ci assurent le sacre du corps mystique du président de la République à travers la force de la forme juridique (1). Le déploiement des mécanismes du discours puise dans la force persuasive des figures de rhétorique dont les effets dans la parole de crise dévoilent le gage de la démocratisation et le

¹⁴⁵⁷ Zorbibe, *De Gaulle, Mitterand et l'esprit de la Constitution*, Paris, Hachette, 1993.

¹⁴⁵⁸ Michel Foucault, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p.315.

¹⁴⁵⁹ Dario Batistella, *Le discours de l'intérêt national. Politique étrangère et démocratie*, Thèse de Doctorat en science politique, Université d'Amiens, 1995.

prix de l'unité nationale. La défense des valeurs par le biais du langage et des actes associe finement l'autorité des locuteurs et du discours (2).

1- La force de la forme juridique : le discours comme produit de la norme et sacre du corps mystique du président de la République

La prise de la parole de certains acteurs politiques est créditée d'un poids exceptionnel. Le président de la République par exemple est doté d'une « autorité vouée à imposer son langage et à censurer le non conforme »¹⁴⁶⁰. Comme « temps de folie », la conjoncture démocratique provoque une émergence inattendue de la violence symbolique et physique.

Une lecture faite au-delà du texte constitutionnel n'oblitére guère le fait que le président de la République occupe une position prééminente dans la configuration étatique. L'effet de verdict conféré à sa parole le sort du cloisonnement constitutionnel pour le loger dans la politique symbolique de la perpétuation rituelle du corps politique du chef suprême. La perception symbolique de la verticalité situe cet acteur au sommet de la pyramide de décision. Les autres structures du pouvoir ainsi que les citoyens lui sont assujettis. La légitimité qu'il incarne est liée à une imputation charismatique du fait de l'institution. La forme de domination, qui se constitue relève d'une routinisation véritablement orchestrée depuis la constitution des fonds baptismaux de l'État du Cameroun. L'éclairage ici ne peut être apporté que par le chercheur qui se doit de jouer le rôle de pontife pour assurer la compréhension de l'extension du domaine du sacré¹⁴⁶¹. La culture politique au Cameroun fabriquée par les fluctuations des « saillances situationnelles » informe sur le fondement même du pouvoir présidentiel. En effet, dans ce champ politique, il apparaît comme celui qui est oint de l'aptitude de pouvoir engager, créer, maintenir ou détruire ce qui est vital pour les citoyens. C'est lui qui révèle l'ordre des choses. Il lui est reconnu la « faculté...pour la généralité des relations sociales, d'intégrer les différents ordres de significations, les différents principes de validation et de justification de l'action »¹⁴⁶². Le président de la République incarne le corps politique et même social. La conception camerounaise de ce pouvoir lui attribue les titres de premier sportif, premier camerounais, père de la Nation etc. Lorsqu'il prend la parole, cela s'apparente à l'exécution, d'un rite minutieusement préparé et mis en scène. La symbolique de la conception du pouvoir en Afrique est renforcée par l'élection du président de la

¹⁴⁶⁰ Michel de Certeau, *La prise de la parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1994, p.42.

¹⁴⁶¹ Simone Dufour, Jean Jacques Boutaud, « Extension du domaine du sacré », *Questions de communication*, n°23, 2013, pp.7-30.

¹⁴⁶² François Bastien, « Le président pontife constitutionnel, charisme d'institution et construction juridique du politique », *op.cit.*, p.314.

République au suffrage universel. Il est le « garant de la permanence et de la cohésion de la collectivité »¹⁴⁶³.

La conjoncture démocratique éprouve le pouvoir présidentiel. La désignation des autres protagonistes par l'opprobre¹⁴⁶⁴ et la dérision¹⁴⁶⁵ rappelle sa capacité à dénigrer l'autre et conforter sa position fonctionnelle. Dans le registre du symbole, le président de la République au Cameroun use de la fiction juridique du « double corps du roi » dont parle Kantorowicz. La gestion des crises d'indépendance (maquis), le coup d'État du 6 avril 1984, la conjoncture démocratique, les crises économiques, sociales et sécuritaires renforcent l'idée selon laquelle, le roi est doté de deux corps. Il s'agit d'un « corps naturel mortel, sujet aux infirmités biologiques ou accidentelles, exposé à l'ignorance et aux défaillances de l'esprit, et un corps politique, immortel et infaillible, dénué de toute imperfection terrestre »¹⁴⁶⁶. Ce corpus *mysticum* est la substantifique moelle du pouvoir présidentiel au Cameroun. La parole présidentielle de crise s'insère dans le registre certes de l'événement rituel¹⁴⁶⁷, mais aussi de « l'acte d'institution » qui lui donne sa raison d'être.

La parole du président de la République est la seule véritablement autorisée, mais aussi et surtout une parole d'autorité. Le discours politique « n'acquiert force de loi que si le locuteur est habilité socialement à “faire des choses avec des mots” »¹⁴⁶⁸. L'univers du droit et des institutions offre ainsi une magnifique possibilité de comprendre le phénomène de la gravitation des planées de crise autour de l'orbite présidentiel.

Le concept de rituel cher aux anthropologues est d'une fécondité spécifique pour rendre compte du sacré et de la perpétuation rituelle du corps mystique et de la légitimation politique du président de la République grâce à la force de la forme juridique. C'est en cela que l'anthropologie peut également renseigner sur l'étude des relations de pouvoir¹⁴⁶⁹.

2- Autorités des locuteurs et du discours : recourir au langage pour faire valoir une cause

L'efficacité du discours ne tient pas uniquement à son contenu, encore moins à son contexte d'énonciation. En effet, « l'autorité du discours reflète avant ou l'autorité

¹⁴⁶³ Marc Abélès, *Anthropologie de l'État*, Paris, Payot, 1990, p.199.

¹⁴⁶⁴ Claire Oger, « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°11, 2012.

¹⁴⁶⁵ Bertrand Lemonnier, « L'entrée en dérision », *Revue d'histoire*, n°98, 2008/2, pp.43-55.

¹⁴⁶⁶ Marc Abélès, *op.cit.*, p.201.

¹⁴⁶⁷ Coman Mihain, « L'événement rituel : Médias et cérémonies politiques », *Réseaux*, n°76, 1996, pp.11-29.

¹⁴⁶⁸ Christian Le bart, *Le discours politique, op.cit.*, p.103.

¹⁴⁶⁹ Vincent Lemieux, « L'anthropologie politique et l'étude des relations de pouvoir », *L'homme*, 1967, tome 7, n°4, pp.25-49.

socialement conférée à celui qui discourt »¹⁴⁷⁰. Les entrepreneurs politiques en compétition revendiquent unilatéralement l'autorité à eux accordée par le peuple, au nom de qui, ils parlent. L'interrogation qui se pose est celle de savoir si l'autorité des locuteurs politiques tire sa source de la légitimité électorale ou populaire.

Dans la conjoncture démocratique, les ressources de légitimité sont diversement mobilisées. Au-delà de la légitimité proclamée par le droit, de multiples autres formes se constituent. Le titulaire de la fonction présidentielle ne garantit plus seul la légitimité. Le peuple dans la rue grogne. L'opposition quant à elle manifeste sous le couvert du peuple. Les « arguments d'autorité » sont dès lors véritablement utilisés. Les manifestations de rue dans les grandes villes donnent à l'opposition de prendre la parole. Toutefois, cette prise de parole se donne à voir sans rite particulier. Pourtant au cœur des mouvements de contestation, le président de la République fait un périple dans tous les chefs de provinces pour s'adresser à eux spécifiquement. Contrairement aux autres acteurs, il jouit d'un privilège éloquent.

En effet, il s'avère que « d'une façon générale, les chefs d'État aiment à nimer leur parole d'une symbolique sacralisant, depuis l'architecture des lieux de pouvoir jusqu'au silence solennel qui encadre cette parole »¹⁴⁷¹. Même la musique introductive scénarise sa production langagière. L'hymne national étant le clairon annonçant sa prestation, il est le seul acteur politique qui parle en mobilisant les symboles de la République. D'ailleurs, Donfack Sokeng rappelle de manière expressive que :

*L'hymne national ne saurait pour autant être considéré comme relevant des données évidentes, mais bien au contraire comme un processus à découvrir et à reconstruire en partant de ses registres symboliques aux usages dont il est l'objet ; cette construction pouvant aller jusqu'à la sacralisation par voie de fétichisme constitutionnel, ainsi que le révèle l'analyse de la constitution du Cameroun. C'est un instrument de représentation où le peuple a accumulé le meilleur de son capital symbolique, le condensé de l'histoire de la Nation. Ici, le signe traverse le pouvoir de part en part et investit son mode d'énonciation: effets de sens et effets de pouvoir s'articulent*¹⁴⁷².

La mobilisation de ce symbole avant la prise de la parole du président de la République confirme l'idée selon laquelle :

L'hymne national constitue le moteur, le lieu de l'agir collectif; il est chargé d'émotion intense, communicative, que les formules cristallisent, objectivent et font circuler au-delà du moment. L'hymne national en tant que emblème d'identification, permet à l'État camerounais, habité par l'idéologie de la

¹⁴⁷⁰Christian Le bart, *op.cit.*, p.99.

¹⁴⁷¹*Ibid.* p.107.

¹⁴⁷²Léopold Donfack Sokeng, « Fondements et signification de l'hymne national du Cameroun », *Revue Solon*, n°7, vol.3, 2013, p.9.

construction et de l'unité nationales, d'inscrire les citoyens dans l'espace de la domination afin de leur inculquer l'État, autrement dit d'inscrire l'État dans les consciences individuelles afin d'y diffuser les valeurs et principes qui donnent forme, existence et sens à la Nation. L'hymne national fonde le sentiment d'appartenir à une collectivité commune en théorie et en pratique; le rattachement à une patrie étant ce qui nous permet effectivement d'être à la fois historiques et immortels. Il participe ainsi du mythe fondateur, au sens de récit doté d'un sens symbolique, dont aucune nation ne saurait se passer en tant qu'il crée, soude, construit et organise un corps destiné à subsister et à se développer dans le temps par delà la date de fondation et la vie des fondateurs¹⁴⁷³.

L'hymne nationale a donc un caractère dopant. Ce symbole stimule l'orateur et sert de prélude pour son entrée sur scène. Dans le même sillage, le drapeau¹⁴⁷⁴ aussi recèle une force symbolique qui amplifie la visibilité de l'émetteur et indique au nom de quel État il parle.

À l'observation, la conjoncture démocratique atténue la toute puissance du président de la République en montrant que « indépendamment de ou formalisme juridique, les acteurs peuvent travailler à fabriquer de quasi-rituels, en jouant du capital de légitimité qu'ils ont accumulé »¹⁴⁷⁵ et même qu'ils ont créé. En rejetant les modèles importés, le président de la République entend façonner le réel local ou national en éliminant le phénomène de mimétisme contagieux. Il use ainsi de l'avantage comparatif dont parle Wodak¹⁴⁷⁶ en précisant que le langage n'acquiert le pouvoir qu'entre les mains du pouvoir. Le statut informe ainsi, l'autorité du discours.

La rhétorique, en tant que théorie de la communication prend en compte le caractère dynamique de toute relation. Plusieurs éléments informent la production langagière. L'énonciateur ou l'orateur émet un discours pour l'auditoire en défendant un sujet précis. Le lieu de l'intervention discursive, le moment et l'événement de l'allocution accordent au discours sa spécificité. Le fond et la forme du discours s'adapte à l'auditoire et à l'événement. L'émission d'un discours politique persuasif se manifeste ainsi à la suite d'une exigence, d'une urgence marquée du sceau de l'impérieuse nécessité de parler. En dehors de l'exigence et de l'auditoire, il semble que les contraintes conjoncturelles offrent également des éléments constitutifs d'une « situation de rhétorique ». L'élément conjoncturel confirme que le discours politique est en relation organique avec son contexte. Cependant, il convient de relever que « le discours est une forme "d'agir" qui a d'ailleurs un caractère forcément agoniste, c'est à

¹⁴⁷³ Léopold Donfack Sokeng, *op.cit.*, p.13.

¹⁴⁷⁴ Auguste T. Nguelietou, « Les drapeaux des États africains : symbolique et usages », *Politea*, n° 9, juin 2006, pp.311-339.

¹⁴⁷⁵ Christian Le bart, *op.cit.*, p.106.

¹⁴⁷⁶ Ruth Wodak (dir.), *Language, Power and ideology, Studies in Political discourse*, John Benjamins Publishing Company, 1989.

dire, qu'il agit dans un champ marqué d'oppositions. Chaque discours politique valorise une position, défend certaines valeurs »¹⁴⁷⁷.

La rhétorique des différents protagonistes met en scène ces valeurs. Les figures du peuple de l'exploitation à l'aliénation présente une grandeur clamée dans les discours et une misère manifeste dans l'instrumentalisation réelle. La perte de la limpide visibilité de la frontière entre citoyens « amis/ennemis » offre un spectacle violent de sang, de feu et de casses. Les diverses célébrations du peuple révolté, mobilisé et exploité ne rend aucunement obsolète la grille de lecture distinguant clairement les « bons/méchants », « bien/mal », « coupables/victimes », « opposition/pouvoir », « rue/pouvoir », « amis/ennemis ». Les valeurs défendues par les protagonistes s'insèrent dans la guerre des mots des émeutiers de la violence ou de la préservation de la paix. Le spectre de la démocratisation consacre ainsi des valeurs nouvelles.

L'engagement sur une cause peut être profondément langagier. Les mouvements sociaux et les crises permettent des engagements dans l'action et dans le langage relativement variables. La préparation active des slogans et des banderoles par exemples avant la manifestation et le suivi passif ou actif d'un cortège, d'un mot d'ordre avec souscription aux énoncés proférés par le collectif sont des moyens langagiers de communication et de contestation.

Avec la démocratisation, les crises construisent et défendent des valeurs spécifiques. Celles-ci peuvent être liées aux logiques de mobilisation ou de positionnement. En même temps qu'elles constituent des agrégations de sentiments, elles exorcisent les peurs et peuvent provoquer la forclusion de toute violence sociale ou politique. La rue se constitue comme entrepreneur de cause de la libéralisation. L'opposition défend la cause du changement et du multipartisme. Le pouvoir quant à lui s'érige en entrepreneur de la cause de la paix et de l'unité nationale. Chaque acteur emprunte ainsi plus ou moins adroitement à des genres relativement classiques et routiniers. Il s'agit soit des manifestations de rue avec leur corollaire déviant, soit des campagnes de déstabilisation du système en vigueur liés au boycott et aux « villes mortes », soit de la technique de pèlerinage dans les provinces et de la mobilisation des moyens de soutien du parti. Au Cameroun, les motions de soutien, de marches partisans renforcent la dimension symbolique et physique de l'allégeance à des idéaux précis. Les différents partisans sont travaillés par les valeurs auxquelles ils souscrivent et qui légitiment leur prise de parole publique. Les mobilisations assurent la tendance selon

¹⁴⁷⁷ Anne-Marie Gingras, *op.cit.*, p.71.

laquelle « le fait de militer sur une cause passe par le fait de dénommer cette cause, et de la défendre de façon cohérente sous ce nom »¹⁴⁷⁸. L'imposition de la formulation des causes s'affiche à travers l'originalité créatrice de l'inventivité des acteurs. La marche vers la citoyenneté démocratique rime avec l'étape décisive de l'émotion¹⁴⁷⁹. Le vacillement des attitudes est sinueusement pénétré par la conjoncture qui impose des nouvelles possibilités de faire la politique en ouvrant l'espace des possibles pour tous les citoyens. Les multiples tentatives de rationalisation de l'émotion cachent difficilement le besoin de domination mieux d'instrumentalisation et de défense d'intérêts. Le collectif démocratique se constitue obnubilé par le charme de la libéralisation politique revitalisée par l'engagement citoyen par le bas. Les balbutiements de la démocratisation assurent brutalement l'étourdissement collectif tiraillé entre l'ouverture provoquée et le conservatisme défendu. Le dynamisme de l'émotion procède par augmentation particulièrement féconde du processus « ami/ennemi » et de pouvoir/opposition. Par le dopage de la passion, le citoyen devient « membre d'un collectif qui installe l'affect devenu émotion dans le temps...elle se présente comme une totalité et possède une certaine résonance interne qui lui permet de se perpétuer, de se nourrir elle-même et de se prolonger »¹⁴⁸⁰. S'il y a débâcle de la pensée traditionnelle ou unique, c'est simplement parce que « le processus émotionnel accompagne ce trouble de nos repères et de nos certitudes que le régime de la démocratie suscite »¹⁴⁸¹.

B/ LA RÉACTIVATION DU MYTHE PRÉSIDENTIEL PAR LES MOTS : L'ASSOMPTION DU SUJET COMME ENTRÉE POUR ANALYSER LES DISCOURS

Dans la grande majorité des États, le président de la République est la clé de voûte du système. Il est dans l'univers des représentations politiques une référence structurante du fait de la catégorie des constructions symboliques. En réalité, c'est à lui qu'appartient de modeler et de mobiliser les attentes. L'institution qu'il incarne lui commande du fait de la centralité du mythe présidentiel d'offrir un support à des multiples projections en fondant un ancrage sur des valeurs républicaines. La codification du langage et du comportement du titulaire de la fonction affiche clairement l'idée de la « mythologisation » de l'image du président de la République. La formule de Braud au sujet de cet acteur qui n'incarne pas seulement

¹⁴⁷⁸ Alice Krieg-Plangue, *Analyser les discours institutionnels*, op.cit., p.17.

¹⁴⁷⁹ Jean-Pierre Esquenazi, « Vers la citoyenneté : l'étape de l'émotion », *Mots, Les langages du politique*, n°75, 2004, pp.47-57.

¹⁴⁸⁰ *Ibid.*, p.52.

¹⁴⁸¹ *Ibid.*, p.55.

l'économie ou la politique mais joue surtout un rôle de maître de valeurs est éloquente. En effet, il affirme d'une forte belle manière que « ce qui frappe dans l'institution présidentielle c'est la surcharge de rôle qui la caractérise. On entend par là ce poids écrasant d'expectations dirigées vers le chef de l'exécutif : attentes d'initiatives, de gestes, d'impulsions, de décisions, qui proviennent aussi bien de la classe politique, d'acteurs sociaux influents, que des strates de simples citoyens »¹⁴⁸². L'efficacité socio-politique de ses interventions discursives ne peut être appréciée en dehors de l'incontournabilité de la prégnance des logiques sociales de crises qui bousculent la routine et parasite constamment le système politique. Les liens de causalité rationnelle qui se tissent intègrent obligatoirement la prise en compte dans le moteur social, l'admission à géométrie variable de la conjoncture démocratique, l'explosion des attentes et l'ouverture de la soupape d'échappement pour éviter la saturation du système. Les mots du titulaire de la fonction présidentielle sont calibrés pour assurer une certaine continuité ou insuffler une tendance nouvelle dans la vie politique.

L'assomption du sujet président en temps de crise passe par le langage. Celui-ci peut reposer sur la civilité ou l'incivilité. Si dans de nombreuses sociétés africaines, la parenté à plaisanterie est la batterie de moyens mobilisés pour désamorcer les tensions, l'opprobre sert d'exutoire pour décompresser la société en crise. Aussi, les acteurs politiques nomment-ils affectueusement leurs concitoyens pour réduire ou gommer les différences identitaires. Il s'agit surtout également pour les entrepreneurs politiques en concurrence d'ériger leur parole en canalisatrice de la célébration du sujet d'exception, libre et responsable. Dans ce cas de figure entretenu par les crises, « le paradoxe démocratique de la représentation se révèle ici dans toute son ampleur : apparaitre par son énergie, sa compétence, sa lucidité, digne d'une tâche exceptionnelle et, en même temps, se montrer "proche des gens" demeurer leur égal »¹⁴⁸³. Les mots des entrepreneurs politiques peuvent dans leur versant illocutoire (acte effectué en disant quelque chose) et perlocutoire (acte effectué par le fait de dire quelque chose), servir d'entrée dans l'analyse du discours de séduction et de dénigrement. Le langage possède la faculté de produire des effets. La valeur d'action des énoncés ouvre de nombreuses possibilités d'identifier, d'apprécier en degré et en probabilité les effets de la parole de crise.

Le marché de la conjoncture démocratique offre des liquidités politiques à travers un jeu tendu imparfait où la captation des calculs (2) informe les choix rationnels des acteurs. Il s'opère alors une désacralisation baroque de la parole situant conjoncturellement les acteurs

¹⁴⁸² Philippe Braud, « La réactivation du mythe présidentiel. Effets de langage et manipulations symboliques », in *Le président de la République, op.cit.*, p.378.

¹⁴⁸³ *Ibid.*, p.385.

du discours. L'effort de réactivation de l'identité du sujet politique présidentiel édulcoré dans la scène d'énonciation de crise (1) se fait à travers les mots.

1- L'identité du sujet politique présidentiel dans la scène d'énonciation de crise

La décompression autoritaire libéralise structurellement la vie politique nationale. Les incidences du jeu effectif de la déssectorisation conjoncturelle affichent une nouvelle localisation des acteurs. La participation des différents secteurs à la dynamique de la conjoncture démocratique ne garantit aucunement une position dominante. L'expression multisectorielle de la crise de démocratisation renforce l'idée des positionnements différenciés. La démocratisation comme conjoncture critique ouvre un passage brusque des relations socio-politiques de la société camerounaise à des rapports de face à face. La désacralisation se produit du fait de l'affaiblissement des instances étatiques provoquées par une instance citoyenne de plus en plus critique. La dialectique « ami/ennemi » consacre l'ensauvagement de la cité. L'interdépendance élargie diffuse le façonnement à la « fabrication » des activités de définition de la réalité. Le jeu des saillances situationnelles définissent les points de convergence des anticipations pour les acteurs des crises et des points de fixation ou points d'accrochage des interprétations. La ferveur populaire de la fin du monolithisme politique reconfigure les « estimations » et perceptions dans l'activité de déchiffrement de la situation à laquelle les entrepreneurs politiques sont condamnés.

Du fait de la crise, « on doit rapporter cette attraction des saillances aux conditions d'incertitude structurelle, d'effondrement de l'efficacité des instruments routiniers d'évaluation et d'interprétation des situations qui caractérisent les conjonctures critiques »¹⁴⁸⁴. L'effet de saturation entretenu par les crises provoque une forte densité des « coups directs ». L'affichage des marques de l'existence des protagonistes et des secteurs se fait par les démonstrations de force, des marches, le déploiement des tactiques de stigmatisation etc. Cet ensemble de technologies rudimentaires d'objectivation de certains rapports sociaux alimente les compétitions pour la définition de la réalité. La montée aux extrêmes rend « crédibles des menaces d'escalades qui font sens, pour les acteurs, qu'au regard des coups joués »¹⁴⁸⁵. La gratitude de l'échelle d'escalade se perçoit à travers les technologies développées autour du phénomène de villes mortes, des grèves et les mouvements sociaux. Les protagonistes à savoir l'opposition et le pouvoir portent des coups dont la matérialité et la consistance physique et

¹⁴⁸⁴ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, op.cit., p.199.

¹⁴⁸⁵ *Ibid.*, p.188.

symbolique sont exécutés par les « agences d'exécution ». La rue pour l'un et les appareils de répression pour l'autre.

L'identité des entrepreneurs politiques de la démocratisation ne peut dès lors être mieux saisie qu'à travers les notions de sujet et d'altérité. En analyse du discours, la première de ces notions permet de poser l'existence de l'être pensant comme disant « Je ». Ce vocable dans la crise est davantage utilisé par le président de la République. La deuxième notion permet de poser qu'il n'a pas de conscience de soi sans conscience de l'existence de l'autre. C'est d'ailleurs à la mesure de la différence entre « soi » et « l'autre » que se constitue le sujet. La notion d'identité du sujet du discours se construit de deux façons différentes, dans deux domaines qui sont à la fois distincts et complémentaires. Les deux possibilités se construisent en articulation avec l'acte d'énonciation. Il en découle ainsi deux identités : l'une « personnelle » et l'autre de « positionnement ».

L'identité personnelle est double. Elle peut avoir une identité psychologique dite « externe ». Celle-ci se réfère au sujet communicant, qui consiste en un ensemble de traits qui le définissent selon son statut, sa place hiérarchique ou sa légitimité de parole. Au sens de Charaudeau, se fait « dans une relation de pertinence à l'acte de langage »¹⁴⁸⁶. L'identité personnelle discursive dite « interne » qui se réfère au sujet énonciateur et peut être décrite à l'aide de catégories locutives, de modes de prise de parole, des rôles énonciatifs et de mode d'intervention. L'articulation et le jeu entre rais d'identité externes et internes informent les stratégies discursives.

L'identité de positionnement quant à elle caractérise la position que le sujet occupe dans un champ discursif en rapport avec le système de valeur qui y circule, non pas de façon absolue, mais du fait des discours que lui-même produit. La formation discursive qui en découle assure la carrière des crises. Manifestement, dans un « cas comme dans l'autre, l'identité résulte, à la fois des conditions de production qui contraignent le sujet, conditions qui sont inscrites dans la situation de communication et ou dans le préconstruit discursif, et des stratégies que celui-ci met en œuvre de façon plus ou moins consciente »¹⁴⁸⁷.

La conjoncture démocratique offre spectaculairement la désacralisation baroque de la parole présidentielle. L'énonciation des problématiques par le pouvoir, l'opposition et la rue est mobilisée à deux niveaux qui interagissent dans la conjoncture routinière et critique, le contrôle des ressources de la signification et des mobilisations.

¹⁴⁸⁶Patrick Charaudeau, « Le droit à la parole à travers la dialectique du même et de l'autre », *Cahiers de praxématique*, n°17, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1991a, pp.33-47.

¹⁴⁸⁷Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit., p.300.

Au niveau local, les protagonistes misent sur les marquages du discours de la constitution des affinités favorables à l'idéologie défendue. Lorsque la rue se mobilise sous les mots d'ordre et les campagnes de désobéissance civile de l'opposition, le pouvoir organise à travers son appareil idéologique le RDPC des contres manifestations pour condamner le mimétisme et l'importation des modèles étrangers au Cameroun. Cette technique permet de caractériser des genres de discours, mais aussi et surtout de conforter les divers positionnements des acteurs.

Au niveau global, il y a une insistance sur la définition du cadre à l'intérieur duquel se développe le discours. La scène d'énonciation, la situation de communication et le genre du discours oriente ce second niveau. En usant de la posture institutionnelle à lui offerte, le président de la République parle soit à partir de son bureau du palais¹⁴⁸⁸ présidentiel à travers les interviews ou les discours, soit à partir des provinces. Il se met en scène également dans les différentes provinces avec l'ébranlement du protocole de la République et les exigences cérémonielles liées à son rang.

L'opposition quant à elle use de la rue et de certains médias comme *Le Messager*, *Equinoxe* pour relever les maux du système politique en place. La situation de communication qui commande les interventions discursives est la conjoncture démocratique.

2- Le jeu tendu imparfait¹⁴⁸⁹ comme résultat des choix rationnels du titulaire de la fonction présidentielle

Les acteurs politiques de la démocratisation et des mouvements sociaux peuvent bénéficier en fonction de la fluctuation conjoncturelle. L'accaparement de l'espace public par l'opposition et l'intrusion de plusieurs secteurs dans la crise tranche avec l'idée de l'impréparation relative du mouvement de contestation. Les effets de délégitimation induits tracent les nouvelles frontières de la mobilisation. La technologie monolithiste se trouve dans cette configuration itérativement grippée. L'habitus conservateur se frotte brutalement à la mobilisation multi-sectorielle. Le rejet de la position de surplomb du parti unique suscite des avancées dont le chant de cygne sera la confrontation, puis l'ouverture démocratique. Inévitablement, les protagonistes s'engouffrent dans une interdépendance tactique élargie

¹⁴⁸⁸ Lire le décret n°76-17 du 17 janvier 1976, *op.cit.*, en son titre V, section I (Conférence de presse au palais), précise à l'article 32 : Si le chef de l'Etat décide de donner une conférence de presse au palais, les corps constitués invités et les journalistes doivent arriver au palais quinze minutes avant l'heure indiquée... Le chef de l'Etat entre le dernier dans la salle et commence la conférence de presse. Il peut à sa convenance, faire ou non en introduction, une déclaration liminaire avant que les journalistes ne lui posent des questions.

¹⁴⁸⁹ Au sens de Michel Dobry, *op.cit.*, p.178, on parle de jeu tendu imparfait, lorsqu'on est dans une situation intermédiaire entre coup direct (jeu tendu) et un coup médiatisé (jeu relâché).

dont l'effet important est de « contribuer à réduire considérablement le contrôle que les acteurs ont sur la portée de leurs propres actes et sur la signification qui leur est attachée dans le cours de la confrontation »¹⁴⁹⁰. Il y a de cette situation de saillances une mise en difficulté des technologies institutionnelles de maîtrise de crises. La décrépitude des mécanismes de verrouillage du champ politique laisse apparaître des seuils pouvant scander et structurer les processus de crise et les mobilisations.

La caractérisation des conjonctures fluides consiste ici au repérage dans l'activité des acteurs sociaux des formes isolables d'axes d'activités incontournables et contraignantes. Au sens de Dobry, « les conjonctures politiques fluides renvoient à la classe particulière des conjonctures critiques qui correspond à des transformations d'état des systèmes complexes lorsque ces systèmes sont soumis à des mobilisations multisectorielles »¹⁴⁹¹.

Le jeu politique tendu de la démocratisation libère la production des coups directs et indirects/ médiatisés entre les protagonistes. Les contextes de face à face se font dans la rue en opposant les manifestants et les forces de l'ordre. Des jeux contre nature d'un acteur unique à savoir le président de la République se font à travers la mise sur pied de la coordination nationale des partis de l'opposition. L'évolution en dents de scie du jeu tendu (“tigh game”) et du jeu relâché (“loose game”) à travers les agences d'exécution confirme le caractère imparfait du jeu tendu.

L'espoir que suscite singulièrement la démocratisation consacre une mutation sensible dans la manière de faire la politique. L'enlisement de « l'interminable transition »¹⁴⁹² bouscule difficilement le réflexe conservateur du régime politique en place. La rupture avec les pratiques monolithiques s'opère aussi dans les processus de communication. La naissance des conjonctures fluides loge les protagonistes dans les confrontations marquées par des situations proches de contexte de jeu tendu. Les imperfections dans le jeu de la démocratisation se manifestent à travers la déssectorisation conjoncturelle de l'espace social.

La proximité entre les belligérants est langagière. La reconnaissance mutuelle des acteurs se fait dans et par le verbe. En scandant d'une part le slogan “*Biya must go*”, « même les chefs d'État meurent », « touches pas à ma Constitution », l'opposition, la rue et les artistes musiciens défient la figure du président de la République. D'autre part, en dénigrant l'altérité, à travers les vocables « apprentis sorciers », « oiseaux de mauvais augures », « vendeurs d'illusion » etc., le président de la République reconnaît l'existence de l'autre qu'il

¹⁴⁹⁰ Michel Dobry, *op.cit.*, p.161.

¹⁴⁹¹ *Ibid*, p.40.

¹⁴⁹² Yacouba Moluh, « L'interminable transition au Cameroun », *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, Université de Yaoundé II, n°7, 2010, pp.61-90.

nomme par l'opprobre. Pour le président de la République, la rue entretient un rapport enchanté avec l'opposition et le « modèle importé » de participation politique. La déstabilisation du mouvement qu'il entreprend peut se mesurer à l'aune du volume des « récompenses » distribuées aux leaders de l'opposition qui intègrent le gouvernement. Au-delà de cette manœuvre inhibitrice, il s'agit en réalité d'une technique de phagocytose de l'autre pour assurer la continuité de la gestion de la crise et de la République. Le rôle croissant des partis politiques est ainsi atténué afin d'éviter toutes interférences compétencielle. La tendance à la monopolisation des transactions politiques par les partis de l'opposition est dissoute progressivement par la cooptation des leaders de l'opposition au sein de l'appareil dirigeant en fonction du contexte. C'est dans ce registre que le MDR de Dakolé, l'UPC de Kodock, puis l'UNDP de Bouba Bello Maigari et le FSNC de Tchiroma sont recrutés dans le gouvernement. L'intensification de la compétition a été simplement visible au matin de gésine de la démocratisation. Par ses opérations, le président de la République réussit une étonnante personnification de l'univers politique national et une véritable consolidation stratégique de l'institution présidentielle. Dans les scénarii de politique-fiction, la formule de Garrigou est éloquente : « si les institutions sont à la disposition de leurs agents, ceux-ci disposent aussi des institutions capital politique objectivé, elles se présentent comme des positions et des ressources stables, capital politique délégué, elles sont soumises aux fluctuations et aux redéfinitions »¹⁴⁹³. Les choix rationnels qu'opère le président de la République sont imbibés de calculs-captation et calculs-instruments à liquidité politique dans un système à monnaie dominante. La nomination dans ce contexte élargie le marché politique en clôturant l'offre.

PARAGRAPHE II : MESURE DE L'ACTION PSYCHOLOGIQUE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE SUR LE « PEUPLE » EN TEMPS DE CRISE

L'extraordinaire complexité du politique ne saurait se laisser enfermer dans les analyses réductionnistes qui refuseraient les ponts entre les disciplines. La psychologie politique en tant que nouvelle discipline universitaire est un carrefour¹⁴⁹⁴ pour l'ensemble des sciences humaines. Selon Zask,

On peut dégager trois objectifs distincts de l'interdisciplinarité entre la psychologie et la science politique. D'une part, la psychologie présente un

¹⁴⁹³Alain Garrigou, « Le président à l'épreuve du scandale. Déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle », in *Le président de la République, op.cit.*, p.300.

¹⁴⁹⁴Alexandre Dorna, « La psychologie politique : un carrefour pluridisciplinaire », *Hermès*, vol.5-6, 1990, pp.181-199.

*ensemble de données rigoureuses sur “la nature humaine” que la science politique devrait intégrer. D’autre part, elle est une science dont la méthode devrait être appliquée aux études politiques. Enfin, elle fournit une méthode de contrôle des comportements politiques individuels. L’appel à la psychologie politique est donc destiné à procurer à la science politique une anthropologie positive, une méthode efficace, et une technique de contrôle.*¹⁴⁹⁵

Aussi, la psychologie politique se développe-t-elle sans avoir réussi à se donner une définition unificatrice ; la manifestation conceptuelle de ses progrès consiste à renoncer aux explications simples de ses débuts. La définition de la discipline peut se trouver dans trois orientations théoriques¹⁴⁹⁶:

- Celle qui fait de la politique l'objet d'application des connaissances de la psychologie, en particulier la psychologie sociale. La recherche est ainsi en relation directe avec les problèmes de société selon leur urgence. Les questions sont nombreuses: comment les leaders peuvent-ils mobiliser les citoyens? Comment faire participer les électeurs? Comment les jeunes sont-ils politiquement socialisés? Comment résoudre les conflits d'interaction politique? Comment les politiques prennent-ils leurs décisions? etc.
- Celle qui propose d'étudier les interactions des processus psychologiques et des processus politiques. Comment les facteurs psychologiques déterminent-ils les comportements politiques ? Comment les actions politiques influencent-elles les aspects psychologiques ? Cette position est bidirectionnelle : d'un côté les phénomènes psychologiques sont répertoriés : perception, croyances, opinions, attitudes, valeurs, intérêts, styles, défenses, vécu... d'un autre côté sont analysés les facteurs tels que: culture politique, systèmes politiques, socialisation, partis ou ordre international.
- Celle qui considère que l'objet d'étude de la psychologie politique n'est autre que les phénomènes historiques et collectifs, incarnés par des hommes ou des groupes. Les psychosociologues sont alors invités à rendre compte des variables culturelles et à décrire des situations particulières à la lumière des antécédents sociohistoriques et des facteurs contextuels: le temps, les traditions, le système politique, les idéologies.

Après un long silence marqué par la fétichisation de la méthodologie quantitative, un enfermement disciplinaire, une rigidité conceptuelle, une abstraction virtuelle de la réalité et des cloisonnements thématiques, la psychologie politique est de retour. Ce retour s'est imposé sous la forme d'une ré-ouverture et d'un dialogue interdisciplinaire pris en compte par

¹⁴⁹⁵ Joelle Zask, *L'opinion publique et son double. Livre I, l'opinion sondée*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.45.

¹⁴⁹⁶ Définition présentée par Seoane cité par Alexandre Dorna, *op.cit.*, p.182.

la transversalité de la connaissance. Elle insiste désormais sur la relation étroite entre le rationnel et l'affectif.

Forte d'un héritage théorique et culturel, la psychologie politique¹⁴⁹⁷ se montre composite, large et plurielle. D'ailleurs plusieurs orientations guident les travaux dans ce champ de recherche. Parmi celles-ci nous insisterons sur certaines d'entre elles :

- D'abord, le traitement des « troubles » et des « perturbations sociales ». La psychologie politique répond dorénavant à des questions sur les crises, les révolutions, les grandes pathologies sociales etc. Il s'agit de la perspective d'une psychologie sociale « clinique » qui intéresse de près à l'étude du changement social et de ses conséquences sur l'individu.
- Ensuite, l'insistance sur la notion de polémique. Ceci en ce sens que les crises et toutes les manifestations symboliques sont intéressantes. La propagande, le discours, le conflit, les négociations et la paix sont par exemple au cœur de son étude.
- Enfin, la psychologie politique s'intéresse à la psychologie collective. Dès lors, il existe une impossible dissolution entre les couples sujet-objet, cause-effet, individu-société et raison-émotion dans l'appréhension des mécanismes collectifs.

Cette précision scientifique repose sur les travaux de Dorna qui dans une logique des « urgences » de la société *in situ* propose des éléments quant à l'appréhension des objets par la psychologie politique :

- La psychologie politique établit le diagnostic de la crise contemporaine en facilitant la compréhension des changements et des mécanismes des crises.
- L'étude de stratégies de reconstruction de la mémoire sociale est prise en charge par la psychologie politique. En fait, l'histoire politique des peuples est un enchaînement des souvenirs faits d'images, dont le pouvoir et la politique se servent, soit pour les effacer, soit pour les utiliser comme des drapeaux ou les ritualiser.
- Le discours politique est un chantier inépuisable. La parole est à visée persuasive et plusieurs travaux minorent le statut de l'émotion.
- Le chantier du débat démocratie et république est ouvert, étant entendu que la morale et la politique se cherchent dans un jeu de cache-cache.

¹⁴⁹⁷ Morton Deutsch, « Qu'est-ce que la psychologie politique ? Les dimensions politiques de la psychologie », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, XXXV, n° 2, 1983, pp.245-260.

- L'ambiguïté démocratique et le machiavélisme en temps de crise rendent la morale insaisissable. Bien plus, l'individu manipulateur tire un maximum de bénéfices d'un comportement rationnel stratégique en personnalisant leurs discours.
- Le leadership charismatique et le populisme interpellent la psychologie politique. Ici, l'homme providentiel charismatique joue le jeu de la séduction, par le savoir-faire et la finesse de l'esquive.

Tous les préalables sus-évoqués peuvent nous permettre de cerner le discours du haut en temps de crise comme un processus d'influence sociale à travers le décryptage des problématiques de la réception des mots (A). Bien plus, une appréciation de l'efficacité de la parole dite légitime de crise permet d'expliquer les effets sociaux du discours politique, en liant psychologie politique et démocratie¹⁴⁹⁸(B).

A/ LE DISCOURS COMME PROCESSUS D'INFLUENCE SOCIALE : PROPAGANDE ET PROBLÉMATIQUES DE LA RÉCEPTION DES MOTS DES PROTAGONISTES

Au regard de la prégnance des mots dans le champ politique en temps de crise, l'on est tenté de céder à la formule de Charaudeau :

Il n'est pas de politique sans discours politique. Celui-ci est constitutif de celui-là. La politique relève de l'action, et le langage est ce qui motive l'action, l'oriente et lui donne du sens. La politique s'inscrit constitutivement dans des rapports d'influence sociale, et le langage par le phénomène de circulation de discours, est ce qui permet que se constituent des espaces de discussion, de persuasion et de séduction dans lesquels s'élaborent la pensée et l'action politiques¹⁴⁹⁹.

Les lieux de fabrication du discours politique, l'articulation entre le politique et la politique et le décryptage du double fondement du discours politique sous-tendent la problématique du discours politique comme processus d'influence sociale. Pour qu'un énoncé reflète un sens politique, la justification de la situation s'impose. C'est pourquoi, le discours n'est pas par essence politique, mais c'est la situation de communication qui le rend politique. De même, le contenu du discours ne déteint pas sur le discours politique, mais la situation politise la production discursive. Incontestablement, le discours politique ne constitue pas un ornement de la conduite politique. Quelque soit son lieu d'apparition, le discours est constitutif du politique. Aussi, la production du sens du discours est affaire d'interaction. Les modes d'interaction et l'identité des partenaires impliqués dans l'échange élaborent la pensée

¹⁴⁹⁸Romain Lebreuilly, *Psychologie politique et démocratie : Construction d'échelles de démocratisation*, Thèse de Doctorat en Psychologie, Université de Caen Basse-Normandie, 2010.

¹⁴⁹⁹Patrick Charaudeau, *Le discours politique : Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.29.

politique, le résultat de l'activité discursive fonde une idéalité politique en fonction de certains principes qui servent de référence à la scène de la communication politique dont l'enjeu consiste à influencer les opinions afin d'obtenir les adhésions, des rejets ou des consensus. En réalité dans cette configuration, « le discours politique s'attache à construire des images d'acteurs et à user de stratégies de persuasion et de séduction en usant de divers procédés rhétoriques »¹⁵⁰⁰.

Les discours de la conjoncture démocratique circulent à l'intérieur des groupes acteurs de la crise et s'exportent vers l'extérieur en traversant d'autres secteurs. Dès lors, l'articulation entre le politique et la politique dans le sens de la perception du langage oppose la « politique-opinion » à la « politique-vérité »¹⁵⁰¹.

Au-delà des manipulations communicatives et des stratégies persuasives, « le discours politique résulte d'un mélange subtil entre la parole qui doit fonder le politique et celle qui doit gérer la politique »¹⁵⁰². Il importe ainsi de comprendre les conditions de réussite des énoncés performatifs de l'acteur présidentiel (1) en insistant également sur la communication de conjoncture démocratique et le silence dans la perception des facteurs de la popularité du titulaire de la fonction présidentielle (2).

1-Les conditions de réussite des énoncés performatifs du président de la République

Il existe une synergie pernicieuse entre le pouvoir et les médias publics acquis à sa cause. L'étroite connivence entre les deux produit un cocktail conservateur défendant le régime. La conjoncture démocratique s'adapte à des « révolutions passives » au sens de Gramsci. Les changements s'opèrent semble-t-il à l'initiative des gouvernants. Il s'agit de la « forme contrôlée de transition démocratique » à travers les cathodes des médias gouvernementaux. La CRTV et Cameroon tribune seuls véritables médias aux premières heures de la démocratisation diffusent la pensée unique. L'ouverture médiatique amorcée dès le début des années 2000 bouleverse les acquis et les perceptions de la politique et du discours du « haut » et du « bas ». Les journaux privés inondent le paysage médiatique en drainant un lectorat diversifié dans les torrents de la critique acerbe. De même, les radios et les télévisions visent des publics spécifiques et élaborent des programmes au contenu donnant libre cours au débat. Le spectacle politique et le langage font véritablement corps dans le décor médiatique

¹⁵⁰⁰ *Ibid*, p.30.

¹⁵⁰¹ Alain Badiou, *Abrégé de métapolitique*, Paris, Seuil, 1998, cité par Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p.33. La politique opinion relève d'un jugement réfléchissant, c'est une politique sans engagement et la politique vérité est une politique de l'engagement dans l'action.

¹⁵⁰² Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p.34.

de l'ouverture. L'accès aux médias ne relève plus de l'extraordinaire. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont au jour d'aujourd'hui à travers les réseaux sociaux¹⁵⁰³ inondé les manières de s'informer.

Les mutations de la vie politique ne peuvent donc pas se faire en marge de la prise en compte des médias. Le modèle "marketing" de la communication politique a introduit de nombreux changements dans le comportement des hommes politiques et dans leurs relations avec les médias. La nouvelle configuration du jeu politique se caractérise véritablement par un état d'équilibre instable où la logique de communication semble dicter les conduites des acteurs politiques. Les médias modifient les modalités d'expression de l'opinion publique ou entretiennent le conformisme. Les transformations de l'espace public relèvent également de leurs touches successives car les médias oscillent finement entre propagande et publicité.

Au début des « années de braises », c'est le monopole cathodique qui donne un avantage considérable au pouvoir. L'ouverture démocratique amorcée impose au pouvoir des nouvelles techniques de communication et de persuasion. Les énoncés performatifs du président de la République en temps de conjoncture démocratique sont légions. Le performatif est une catégorie d'analyse puissante. C'est une valeur illocutoire qui « permet de montrer comment à la jonction du linguistique et du social, un énoncé peut réaliser une action »¹⁵⁰⁴. L'énonciation du performatif dans certaines conditions ne décrit pas qu'une action, mais la réalise. Toutefois, dans cette démarche, il convient de noter que le langage n'agit pas par lui-même. Il y a une impérieuse nécessité que des conditions existent pour la réussite des énoncés performatifs. L'existence des cadres sociaux précis et psychologiques s'accommode de l'efficacité des rituels langagiers. Des institutions mettent très souvent en place des conventions qui garantissent la validité du discours comme action. L'institution présidentielle est productrice de performatifs. La valeur heuristique du performatif révèle comment s'opère l'efficacité combinée de la langue et du social. En plein mouvement de contestation, le pouvoir à travers le parti (RDPC) organise des manifestations contrôlées pour attester du soutien et de l'obéissance à lui accordés par le peuple. À travers le pouvoir performatif des rituels collectifs, la foule est assemblée afin de dégager un sentiment d'unité et de cohésion. L'adhésion du peuple à ce mouvement participe de la soumission du peuple au pouvoir.

L'ouverture démocratique consacre la rupture dans la communication impériale du président de la République et introduit subrepticement le paradigme des effets limités de sa

¹⁵⁰³ Roberts Peyton, Andersen Peter, « Political Discourse on Facebook in a time of change: the election of 2008 », Paper submitted to the political Communication Division of the National communication Association, February, 2009, pp.1-32.

¹⁵⁰⁴ Alice Krieg-Planque, *op.cit.*, p.63.

parole. L'hypothèse du *two-step flow of communication* peut permettre de rendre compte de cette situation. L'ébranlement du paradigme jusque là dominant défendu par Harold Lasswell à propos des effets directs et puissants des médias de masse devient une réalité du fait de la « conjoncture fluide ».

L'hypothèse du *two step flow of communication* chère à Elihu Katz montre que dorénavant, « il s'agit de mécanismes de défense d'un public qui devient capable de sélectivité grâce à la médiation des leaders faisant partie de leurs réseaux interpersonnels »¹⁵⁰⁵. La sélectivité et l'influence interpersonnelle expliquent ainsi la limite de l'influence des médias. La réception sélective des médias est validée par la concurrence entre les médias, les entrepreneurs politiques et la capacité du citoyen-consommateur.

Il s'agit d'un recours aux rituels politiques par le pouvoir en place dont profitent les gouvernants « pour mobiliser les individus, pour les conditionner, de façon à les faire adhérer en actes aux desseins du pouvoir, par une participation pleine et entière de l'âme et du corps »¹⁵⁰⁶. La traduction en symboles et en comportements des idéaux politiques du fait du rituel impose le respect des formes et amène les individus à incorporer des formes du respect. Cette entreprise d'édification morale du peuple relève de la liturgie du mode de gestion du politique d'assumer les normes. Ici, le rituel est une source de consensus et de maintien de l'ordre social. Il implique pleinement et entièrement le corps et « permet de créer des solidarités sans qu'il existe nécessairement un consensus ; il canalise la perception populaire des événements ; il favorise la formation d'organisations politiques ; il fonde des légitimités »¹⁵⁰⁷. Le spectacle de cérémonies de marche, les défilés encadrés, les motions de soutien et les actes de communion collective assurent un conditionnement idéologique et valorisent un idéal d'harmonie sociale et politique. C'est dans le défilé, mise en scène de la société que s'établissent les frontières impalpables unifiant le groupe. L'endoctrinement politique s'incruste finement dans les mœurs des manifestants. Cela s'apparente à des fêtes qualifiées par Chambat à un « miroir magique dans lequel le peuple contemple exalté, le spectacle de sa régénération et de sa dignité retrouvée »¹⁵⁰⁸.

À l'analyse, il s'agit d'entraîner des changements feints ou réels de perception dans la société. La masse s'érige ainsi en un véritable espace d'action politique. Les marches organisées par le pouvoir remplissent une fonction pédagogique des masses. La sensation de

¹⁵⁰⁵ Anne-Marie Gingras, *op.cit.*, p.221.

¹⁵⁰⁶ Arnaud Mercier, « Efficacité du performatif dans les rituels politiques », *Hermès*, n°43, 2005, p.31.

¹⁵⁰⁷ David I. Kerzer, « Rituel et symbolisme politique dans les sociétés occidentales », *L'Homme*, 121, XXXII, (1), janvier-mars, 1992, p.80.

¹⁵⁰⁸ Pierre Chambat, « La messe républicaine », *Traverses* n°21-22, 1981, p.198.

confraternité advient des cérémonies ritualisées qui visent à susciter « une exaltation collective, à faire monter l'intensité émotionnelle de la foule soumise aux mises en scène du pouvoir »¹⁵⁰⁹. Les marches de soutien nient les discordances et les oppositions qui séparent le peuple du pouvoir. L'ordre souhaité est conforme à l'ordre montré.

2-La communication de crise et les dividendes du silence présidentiel

Le silence présidentiel est parfois communément considéré comme lié à un caractère pusillanime. Il est généralement défini par la négative ou l'absence, opposé à la parole. Pour autant, le silence n'est pas nécessairement dépourvu de sens. Il est d'abord diversement perçu selon les époques et les cultures. Il peut ensuite être interprété différemment : la réponse par le silence à une question n'a pas la même signification en tout lieu. Il vaut accord ou acquiescement, comme en droit le plus souvent, selon le principe « Qui ne dit mot consent », mais peut aussi traduire le refus ou la désapprobation. Le silence est enfin valorisé ou déprécié en fonction des circonstances.

Dans la langue française, de nombreuses expressions relatives au silence¹⁵¹⁰ témoignent de cette ambiguïté de la notion, les cooccurrences ou collocations déterminant l'inscription axiologique du mot. Pour ne retenir que quelques exemples, en négatif : « silence complice », « silence coupable », « passer sous silence », renvoient couramment à des protestations diffuses contre la passivité, la lâcheté, l'insensibilité, le manque de transparence, la culture du secret, la rétention d'information de ceux qui devraient s'exprimer. Autant il peut paraître nécessaire de « sortir de son silence » ou de « rompre la loi du silence », autant, la condamnation de la « conspiration du silence » est possible.

À contrario, nombre de dictons ou proverbes, mais aussi de contes et de mythes, vantent les vertus du silence: au-delà des versions ascétiques ou religieuses, les premières expressions venant à l'esprit sont « La parole est d'argent, le silence est d'or », ou encore « Il y a un temps pour se taire et un temps pour parler ». Dans certaines situations, « garder (ou) conserver le silence », « s'imposer le silence » sont parfois recommandées. Couramment opposé au bruissement de la société moderne, au bavardage inutile, à la « parole vide », à la logorrhée ou à la communication phatique, le silence est plébiscité comme un moment d'écoute et d'attention à l'autre, de réflexion, de résistance. La mode que connaissent en Occident la méditation, les « cures de silence » ou encore la randonnée désertique, recyclages des expériences trappistes ou érémitiques, souligne d'une autre manière cette positivité

¹⁵⁰⁹ Arnaud Mercier, *op.cit.*, p.35.

¹⁵¹⁰ Georges Steiner, *Langage et silence*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

accordée au silence. Ces différentes expressions, qui orientent le mot silence dans des directions opposées, sont également employées dans le domaine politique : des études sur corpus pourraient éventuellement mettre en évidence des traits spécifiques du silence en politique. Si les silences sont multiformes¹⁵¹¹ et polysémiques, silence et parole¹⁵¹² restent indissociables et inséparables, ce dont témoignent d'ailleurs les oxymores comme « silence éloquent »¹⁵¹³ ou « silence assourdissant ». Il faut certes enfreindre la règle du silence, par la parole, pour l'énoncer pourtant la parole a comme la musique, besoin de silences. Mais quelle place et quelle importance accorder au silence dans l'analyse du discours ? Envers de la parole, point aveugle, partie fonctionnelle et structurante du discours, composant essentiel des énoncés, élément constitutif de la communication, mécanisme producteur du sens, « matière signifiante par excellence »?

On peut penser ainsi à l'analyse des silences dans les duels, débats et conversations politiques. Les pauses¹⁵¹⁴ silencieuses, symboles du pouvoir pour le locuteur dominant, permettent la respiration, l'hésitation, la sélection, marquent des frontières syntaxiques et prosodiques, servent à mettre un mot en relief ou à impressionner l'interlocuteur. Le silence peut renvoyer à un modèle de conduite sociale gouverné par la prudence et la réserve : « Le silence politique est celui d'un homme prudent, qui se ménage, se conduit avec circonspection, qui ne s'ouvre point toujours, qui ne dit pas tout ce qu'il pense, qui n'explique pas toujours sa conduite aux siens ; qui sans trahir les droits de la vérité, ne répond pas toujours clairement, pour ne point se laisser découvrir »¹⁵¹⁵. Dans quelle mesure peut-on parler d'un « art du silence », qui serait une partie de l'art politique¹⁵¹⁶, et d'usages stratégiques du silence en politique ?

Il y a donc des lourds silences d'autorité des silences d'inspiration (ou de « communion »?). Les locuteurs peuvent également dénoncer le silence de l'adversaire politique, et les défenseurs d'intérêts déplorer le silence -au sens de lacune- des politiques sur tel problème. Elle a aussi fait émerger des syntagmes, comme celui de « silence numérique » (pour désigner la période d'interdiction de la propagande des candidats sur la toile, à partir de

¹⁵¹¹ Orlandi E. Puccinelli, *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*, Paris, Editions des Cendres, 1996.

¹⁵¹² Philippe Breton, David Le Breton, *Le silence et la parole contre les excès de la communication*, ERES, Arcanes, Hypothèses, 2009.

¹⁵¹³ Françoise Revaz, « L'éloquence du silence: analyse de la médiatisation du procès Swissair », Actes du colloque « Le français parlé dans les médias : les médias et le politique », Marcel Burger, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli (éds), 2009.

¹⁵¹⁴ Danielle Duez, *La pause dans la parole de l'homme politique*, éditions du CNRS, 1991, p.149.

¹⁵¹⁵ L'Abbé Dinouart, *L'art de se taire, principalement en matière de religion*, Paris, Jérôme Millon, Atopia, rééd., 1771, p.71.

¹⁵¹⁶ Georges Balandier, *Le pouvoir sur scène, op.cit.*, p. 27.

la nuit précédant le scrutin), les médias et les instituts de sondage se plaignant alors d'être entrés dans cette « fenêtre de silence », méritent enfin l'attention d'autres moments et lieux où s'impose un silence institutionnalisé.

De toute façon, le silence est très souvent associé au vide et à l'inertie. Et pourtant, le silence n'est pas nécessairement dépourvu de sens. C'est donc en fonction des circonstances qu'on lui donne une valeur appréciative ou dépréciative. Les représentations sociales et axiologiques du silence lui donnent des inclinaisons liées à la complicité, à la culpabilité, à l'obstination et même à l'étrange. L'idée de la conspiration du silence suscite parfois des interprétations tendancieuses. En se réfugiant dans le silence, l'homme politique se tait et le peuple inquiet est dans un attentisme éloquent. C'est pourquoi, briser le silence ou rompre la loi du silence n'est pas une tâche facile. Comprendre les vertus du silence provoque parfois des incompréhensions. Pour autant, « la parole est d'argent, le silence d'or » dit-on habituellement. Le silence semble être un masque d'autorité difficile à faire tomber, car il peut être appréhendé tant comme une non décision intentionnelle ou une non décision controversée.

Les concepts de posture peuvent tout de même aider la compréhension du silence¹⁵¹⁷. La notion de posture dépasse la vieille division des tâches entre spécialisés de l'interne et de l'externe textuel. Les conduites énonciatives sont en effet influencées par l'institution. La dramaturgie inhérente à toute prise ou absence de parole centre son attention sur l'énonciateur du discours ou la posture de l'intéressé. La posture se forge ainsi dans l'interaction de l'auteur avec les médiateurs et les publics, anticipant ou régissant à leurs jugements. La notion de posture semble plus féconde que celle d'éthos, parce que celui-ci est inféré de l'intérieur d'un discours et ne peut inclure une conduite sociale. L'éthos est en fait une notion discursive, il se construit à travers le discours, ce n'est pas une « image » du locuteur extérieure à la parole. En un mot, l'éthos s'origine sur le versant discursif, alors que la posture naît d'une sociologie des conduites. En s'enfermant dans le silence, l'instance auctoriale donne une image de réserve sereine, méfiante sans être agressive.

Lors des émeutes de février 2008, le silence présidentiel s'apparentait à une surdité coupable, car « prétendre commander l'ordre et la sécurité à ceux que l'on plonge dans un désordre d'une vie sans avenir, c'est s'exposer à la pire des révoltes »¹⁵¹⁸. La sortie discursive qui intervient focalise le discours sur les « apprentis sorciers » transformés en boucs

¹⁵¹⁷ Jérôme Meizoz, « Ce que l'on fait dire au silence : Posture, éthos, image d'auteur », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°3, 2009.

¹⁵¹⁸ Michel Tubiana, « Le silence politique », *Mouvements*, n°44, mars-Avril, 2006, p.83.

émissaires. Cette pirouette permet au président de la République d'enfourcher le discours d'ordre du gouvernement. Le silence peut alors laisser libre cours à des attermolements fracassants.

L'inquiétude de l'absence de parole présidentielle est également observée avec le phénomène des attaques de la secte Boko Haram à travers une interview au sommet de Paris sur la lutte contre la secte. En effet, les attaques de cette nébuleuse se sont intensifiées sur le territoire camerounais¹⁵¹⁹. Quoiqu'en se mettant dans la peau d'un commandant en chef, le silence assourdissant qui s'ensuit pousse à croire que le discours de Paul Biya s'impose¹⁵²⁰. Ce dernier semble ainsi sortir de son mutisme¹⁵²¹ après les attaques meurtrières de la secte Boko Haram. Si ce silence en dit long, en livrant des interviews, le président de la République atteste l'idée selon laquelle : « silence et parole restent organiquement tissés l'un à l'autre, inséparables comme les deux faces d'une pièce de monnaie »¹⁵²².

Le silence présidentiel¹⁵²³ à l'observation s'accommode à un détachement vis-à-vis des circonstances et à une exhibition du vrai pouvoir, puisque sa parole est toujours attendue. Cet acteur se donne à voir en manifestant son art de se taire et de parler. Il apparaît dès lors comme le maître des mots, des secrets et des silences. L'enrobage du silence qui l'accompagne mystifie sa parole, car il semble créer la rareté de la présence discursive pour en susciter le désir. Son silence donne lieu à des interprétations d'usages des stratégies de négociations ou de déjouement en avouant sa mainmise sur la parole persuasive. Son silence feint le soupècement que l'hésitation. La plasticité symbolique du silence théâtralise aussi le caractère indomptable du locuteur attendu à travers la manifestation publique du pouvoir. Parler peu permet de maîtriser ses passions et de ne pas se dévoiler hâtivement. Dès lors, le silence politique est défini comme « celui d'un homme prudent, qui se ménage, se conduit avec circonspection, qui ne s'ouvre point toujours, qui ne dit pas ou ce qu'il pense, qui n'explique pas toujours sa conduite et ses desseins, qui sans trahir les droits de la vérité, ne répond pas toujours clairement, pour ne point se laisser découvrir »¹⁵²⁴.

Il importe de retenir de ces nombreux usages que le « silence est tantôt indice, tantôt signal, tantôt signe au sens le plus strict et relève pleinement d'une sémiologie. Il constitue un

¹⁵¹⁹ Lire le quotidien *Mutations* n°3650, du Lundi 19 mai 2014, pp.4, 5 et 7.

¹⁵²⁰ Lire le quotidien *Emergence*, n°314, du mercredi 30 juillet 2014, p.5.

¹⁵²¹ Lire le quotidien *Mutations* n°3701 du lundi 4 Août, 2014, Insécurité. Paul Biya sort de son mutisme. Voir article Nicolas Vounsia, « Boko haram. Biya dans la posture de commandant en chef », p.11.

¹⁵²² Denis Barbet, Jean Paul Honoré, « Ce que se taire veut dire. Expressions et usages politiques du silence », *Mots, Les langages du Politique*, n°103, 2013, p.10.

¹⁵²³ Lire François Marc Modzom, *op.cit.*

¹⁵²⁴ Labbé Dinouar, *op.cit.*, p.71.

lieu subtil où peuvent s'afficher le pouvoir sur le rythme et le temps, la domination dans les rôles discursifs et sociaux, le rapport à l'autre et aux circonstances et l'image de soi »¹⁵²⁵.

Tableau n° 15: Perception du silence présidentiel par villes

Villes	Modalités de Réponses				Total
	Négligence	Sagesse	Prudence	Passivité	
Maroua	21	9	14	2	46
Yaoundé	16	8	20	1	45
Douala	27	2	21	0	50
Bamenda	15	3	15	2	35
Total	79	22	70	5	176

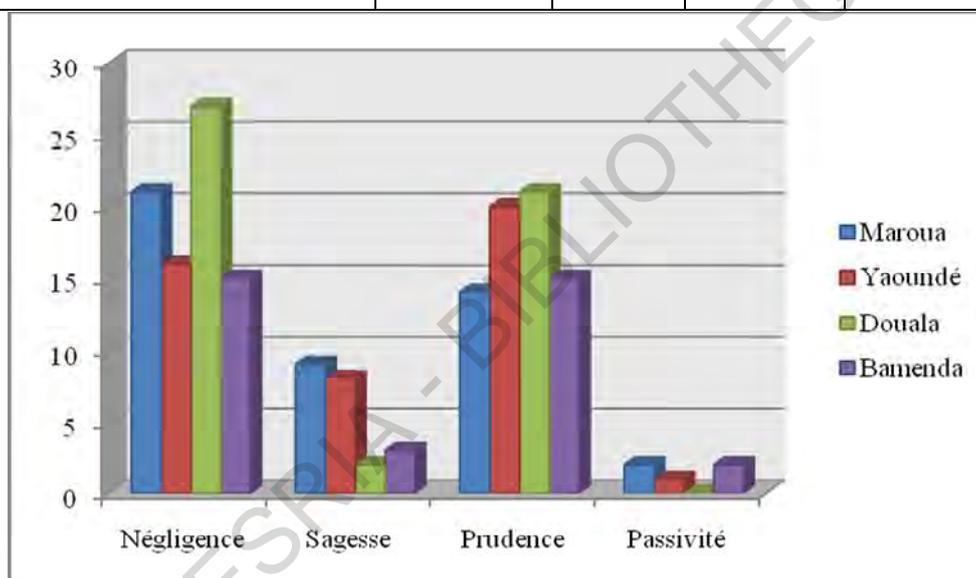


Figure n° 22: Perception du silence présidentiel par villes. (Source : L'auteur).

Il ressort de ces résultats que dans les villes de Maroua et de Douala, le silence présidentiel s'apparente à la négligence. Bien plus, les réponses cumulées de toutes les villes accordent une part capitale à la négligence. Toutefois, la prudence est la deuxième variable qui semble expliquer le silence présidentiel. La prudence est une vertu cardinale. Aristote la considère comme une disposition d'esprit régie par le souci de la Vérité et de la Raison, tandis que Bonaparte pense que ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse, beaucoup de dextérité que l'on parvient à de grands buts et que l'on surmonte tous les obstacles. Cependant, elle « peut sembler associée à un défaut d'audace, voire à une forme de pusillanimité. On

¹⁵²⁵ Denis Barbet, Jean Paul Honoré, *op.cit.*, p.20.

l'attribuerait volontiers à des dirigeants sans doute sérieux, mais auxquels manquerait l'étincelle du génie »¹⁵²⁶. La prudence permet au président de la République de retarder le moment de l'action pour prendre le temps de recueillir et analyser les informations indispensables. Elle donne à l'entrepreneur politique de délibérer objectivement en lui commandant la maîtrise de son impétuosité aussi bien que son émotivité. Elle éloigne également le décideur des emportements de circonstances. Si la conduite des affaires politiques exige, elle aussi, un savant dosage de hardiesse et de patience, elle s'accommode bien aussi de la sage circonspection de Bonaparte.

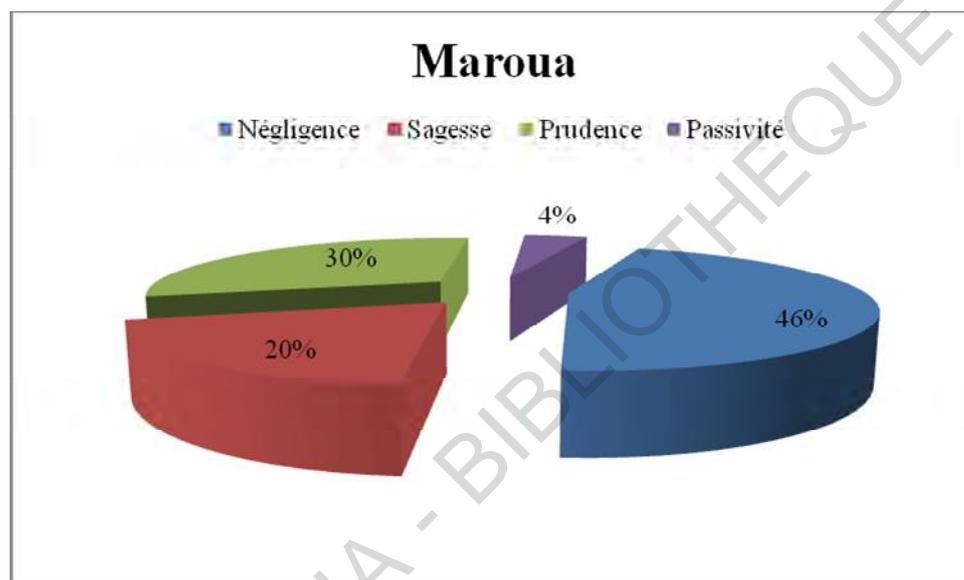


Figure n° 23: Perception du silence présidentiel à Maroua. (Source : L'auteur).

La région de l'Extrême-Nord avec pour chef lieu Maroua¹⁵²⁷, qualifiée de fille ainée du Renouveau connaît une interprétation conjoncturelle du silence présidentiel. En effet, ici, le silence présidentiel s'apparente à la négligence du fait de la menace de la secte Boko Haram qui sévit aux frontières de certains départements. L'absence de la parole présidentielle est interprétée dans cette partie du Cameroun comme un abandon ou un manque d'initiative pour endiguer ce phénomène qui asphyxie l'économie de la région ainsi que son développement. De toutes les crises et catastrophes qu'a connu cette région, le président de la

¹⁵²⁶ Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, op.cit., p.294.

¹⁵²⁷ Bertrand Masquelier « Anthropologie sociale et analyse du discours », *Langage et société*, n°114, 2005/4 pp.73-89.

République a toujours fait le déplacement ou du moins exprimé sa compassion¹⁵²⁸. Il sied de relever cependant qu'il s'agit de la seule ville où le pourcentage accordé à la sagesse est le plus élevé. Les amours politiques entre le président de la République cette région semble de ce fait reposer sur des bases solides que les crises éprouvent sans pour être détruite.

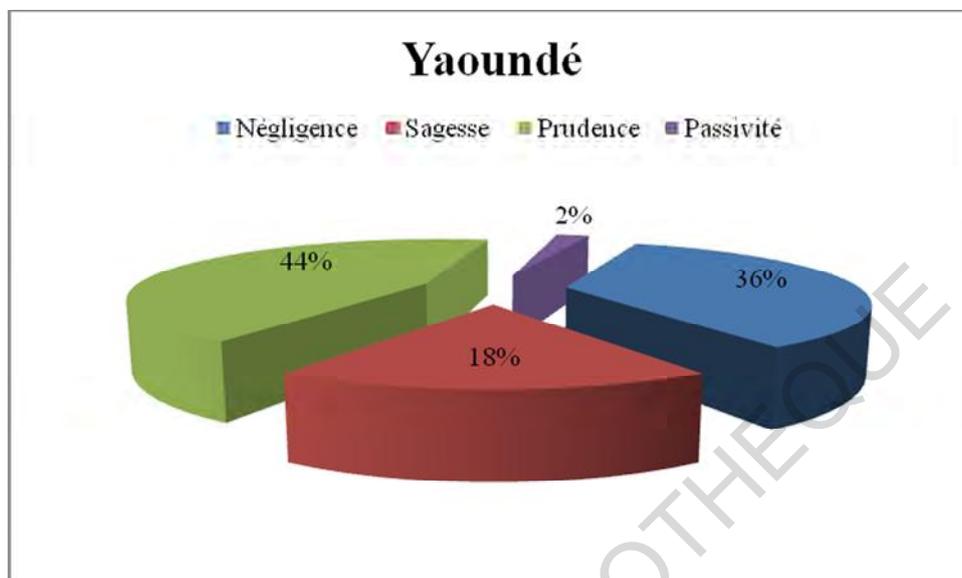


Figure n° 24: Perception du silence présidentiel à Yaoundé. (Source : L'auteur).

La capitale politique du Cameroun affiche une perception différente de celle des autres villes. En effet, le silence présidentiel s'explique par la prudence de cet acteur. La culture politique et l'éloignement géographique semble expliquer cette perception. Ainsi, les sorties discursives du président de la République reposent sur un rituel qui n'obéit pas uniquement à la demande. Le comportement¹⁵²⁹ politique dans la capitale politique emprunt de recul et de retenue mesurée au regard de son adhésion tardive dans les mouvements sociaux, semble expliquer la connotation prudentielle du silence en temps de crise.

¹⁵²⁸ Nous pouvons citer par exemple le voyage du couple présidentiel dans la région de l'Extrême-Nord suite aux inondations de 2013, ainsi que la sortie du président de la République après les événements sanglants de Kousséri entre Arabes choa et Kotoko dans son interview publiée par *Cameroon Tribune* n°5068 du 8 février 1992.

¹⁵²⁹ Nonna Mayer, Pascal Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, Coursus, 1992.

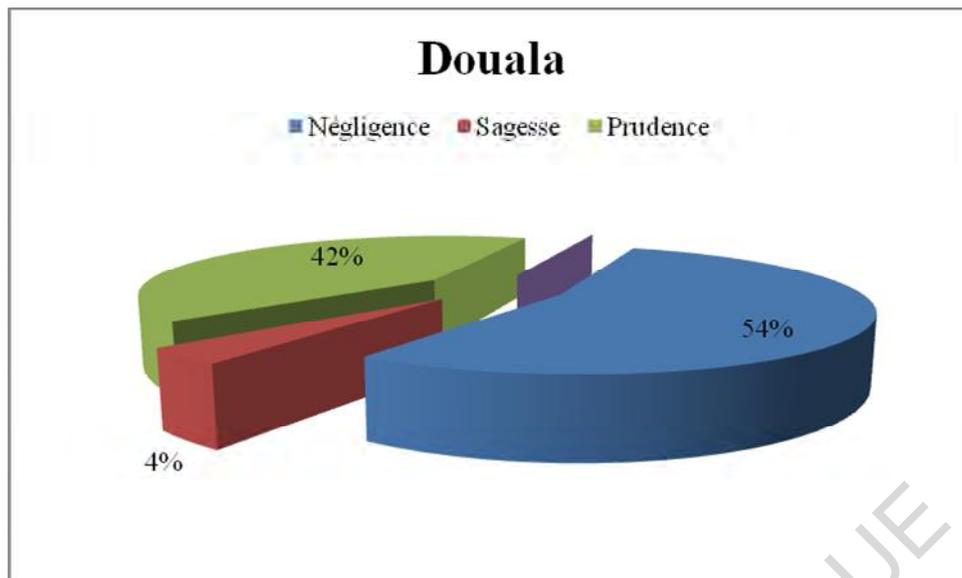


Figure n° 25: Perception du silence présidentiel à Douala. (Source : L'auteur).

La ville de Douala quant à elle, affiche le plus fort pourcentage à propos de la négligence relative au silence présidentiel. Le caractère économique de cette ville peut expliquer le comportement des individus qui peuvent être affectés par la situation de crise qui sévit dans une partie du pays. Bien plus, de toutes les villes, Douala est la seule qui ne reconnaît véritablement pas la passivité du président de la République, malgré son silence. Quoique contestant le pouvoir, les personnes enquêtées ne minorent guère l'argument de la capacité dissuasive du titulaire de la fonction présidentielle. La déclaration restée célèbre « Me voici à Douala » du président de la République alors que la contestation du pouvoir était virulente, semble avoir laissée des traces dans les esprits. Aussi, le cosmopolitisme¹⁵³⁰ de cette ville semble également expliquer l'appréhension du phénomène politique et même les comportements.

¹⁵³⁰Yacouba Moluh, « Cosmopolitisme et démocratie urbaine : Essai d'explication des comportements politiques post municipales du 21 janvier 1996 à Douala », *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, n°1, 2001, pp.153-164.

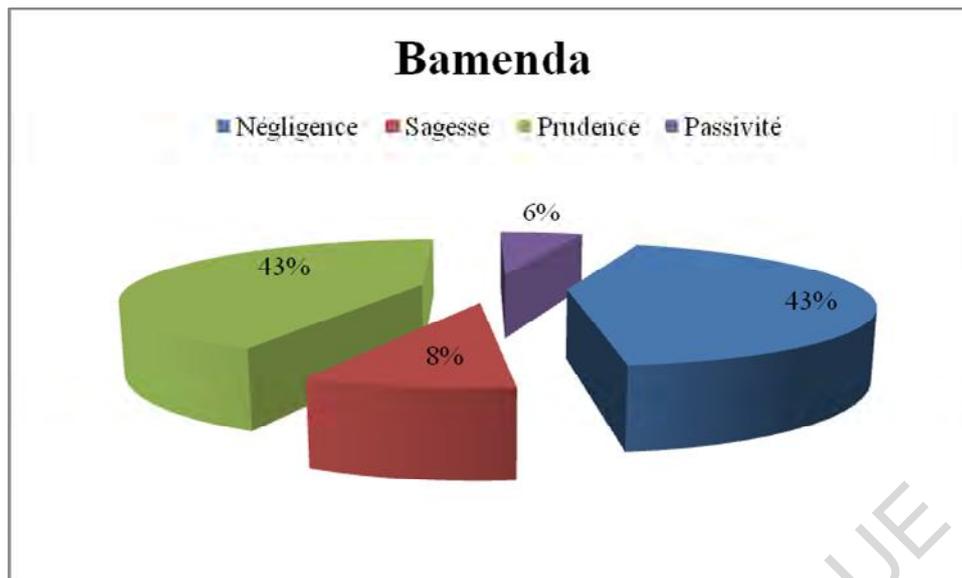


Figure n° 26: Perception du silence présidentiel à Bamenda. (Source : L’auteur).

Dans la ville de Bamenda, l’opinion des personnes enquêtées sur le silence présidentiel oscillent entre prudence et négligence de manière relative. Le pourcentage accordé à la passivité est le plus élevé de toutes les villes et peut s’expliquer par le caractère frondeur de cette ville contre le pouvoir en place. Bamenda et Douala sont les deux villes présentant les pourcentages les plus bas quant à la sagesse supposée en ce qui concerne le silence présidentiel en temps de crise.

B/ LES EFFETS SOCIAUX DU DISCOURS POLITIQUE : L’EFFICACITÉ DE LA PAROLE LÉGITIME DE CRISE

Les discours politiques imprègnent en profondeur les représentations sociales au point de peser sur la réalité des pratiques. Le verbe recèle ainsi une puissance efficace sur l’auditoire. Dans une affirmation suffisamment expressive, Le bart déclare : « Sous le terme “propagande”, les représentations ordinaires créditent le discours politique d’une efficacité sociale redoutable qui se marquera par exemple dans sa capacité à court-circuiter la vigilance consciente des récepteurs pour pénétrer habilement leur “inconscient” »¹⁵³¹. En se posant en termes d’efficacité, le discours agit en endoctrinant mais aussi en inhibant les éléments de l’encombrement langagier. La fonction présidentielle assure dans cette perspective une pesée tutélaire sur le peuple. Sa prestation discursive se doit généralement être dépouillée de toute partialité et repose de ce fait sur un répertoire d’actions d’un séducteur. L’intrusion de la

¹⁵³¹ Christian Le bart, *Le discours politique, op.cit.*, p.97.

conjoncture démocratique dans le champ politique semble biaiser la régularité de l'orientation de la parole du président de la République. Il y a avec la conjoncture une tentative de masquage de sa position de surplomb sur l'échiquier national. La fragmentation ou la démultiplication de l'espace provoque pernicieusement des télescopages dans la vie politique. Dorénavant, la contestation constitue un obstacle rédhibitoire à l'égard de l'efficacité des mots du « haut ». On relève dès lors une articulation dysfonctionnelle de cet attelage marqué d'un fort tropisme présidentiel. Il apparaît ainsi une étroite connivence entre les crises et l'étouffement de la parole présidentielle. La capacité du discours présidentiel d'irradier la société des valeurs républicaines est fortement éprouvée.

De ce point de vue, discours et action sont intimement liés. Les travaux de pragmatique défendent cette hypothèse. Les discours institutionnels par exemple peuvent être appréhendés sous le prisme des actes de langage qu'ils accomplissent. Une telle approche alimente le croisement entre linguistique, sociologie et anthropologie des institutions. La fécondité des travaux de pragmatique produit ainsi un éclairage sur l'étude des énoncés en contexte. Il sied de relever que l'efficacité de la parole est socialement déterminée. Dès lors, la « magie du verbe » ne peut ainsi se penser que par référence à un contexte social. Cette perspective naïvement atomistique du social est passablement vraie. Il y a tout de même nécessité d'un dépassement de ce point de vue du fait de la prise en compte de la cohérence du discours politique. Pour se faire, l'autorité du discours politique dans la construction discursive de la réalité sociale et politique est capitale. Le caractère agissant de la parole de crise du « haut » s'encadrant dans un discours agonistique (1) se déploie dans une interdépendance stratégique élargie où la construction de la réalité repose sur les valeurs persuasives et perlocutoires des parts langagières (2).

1-La parole présidentielle ou l'expression du discours agonistique : la reconnaissance relative du caractère agissant du discours et légitimation de soi.

« Le discours de part son essence est une ressource et un enjeu de concurrence politique »¹⁵³². Cet aphorisme prêté à Lehinque établit l'intime parenté du pouvoir et de la parole. La parole présidentielle investie de certaines qualités est ointe de péjoratives exorbitantes qui autorisent et fixent des principes. La sortie discursive du président de la République en temps de crises est réglée par « les latitudes et les contraintes inhérentes à une position centrale que leur détenteur doit constamment réaffirmer »¹⁵³³. Les actes de langage

¹⁵³² Patrick Lehinque, « La parole présidentielle. Travail de codification et définition de poste », in *Le président de la République, op.cit.*, p.109.

¹⁵³³ *Ibid*, p.111.

des représentations linguistiques de ce sujet sont éloignés de la parole ordinaire. L'hypothèse charismatique de fonction semble renseigner sur la question de l'autorité du discours présidentiel. La validation des énoncés présidentiels est assurée par la loi fondamentale certes, mais dépouillée/dessaisie du droit, l'effectivité supposée du pouvoir du verbe présidentiel repose sur sa valeur symbolique. Ainsi, les circonstances exceptionnelles révèlent les moments pertinents d'évaluation de cette force symbolique de la parole présidentielle. L'exemple du discours du président de la République français au lendemain des attentats de Charly Hebdo en France le 7 janvier 2015 est fort révélateur à ce sujet.

Au Cameroun plus précisément, c'est avec la conjoncture démocratique consacrant la saturation du marché discursif que la parole présidentielle est véritablement éprouvée. L'évanescence progressive et le réveil de la parole présidentielle n'obéit pas uniquement à la force du droit mais aussi et surtout à la magie du quadrillage liturgique de la parole. (Voir Machine discursive du « haut » et ses trois lieux de construction de sens ci-dessous).

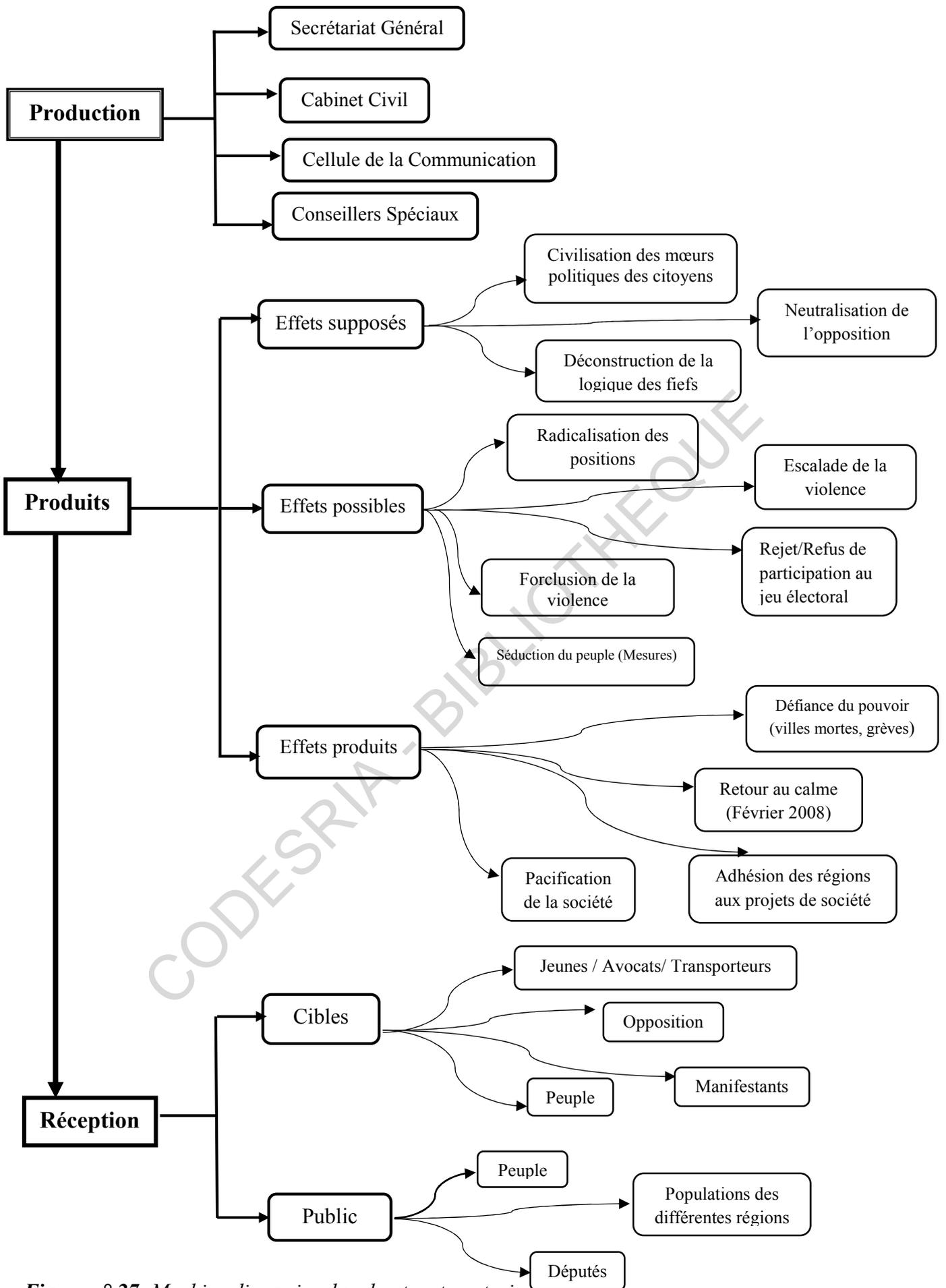


Figure n° 27: Machine discursive du « haut » et ses trois lieux de construction de sens. (Source : l'auteur)

La formalisation de nouvelles représentations du fonctionnement de l'État avec la réécriture de la constitution redéfinit les rapports de force dans la société et tempère l'infinité du pouvoir présidentiel. Dans ce cas de figure, la magistrature suprême s'invente une nouvelle mythologie. La polémique juridique résolue, le débat se loge dans la capacité du maître de jeu à s'accaparer des logiques d'appareil pour piloter les crises et se maintenir au pouvoir.

Le discours présidentiel recèle au regard de l'évolution de la trajectoire des crises de la conjoncture démocratique au Cameroun un effet agonistique certain. En effet, toutes les crises qui ont jonché le parcours démocratique dans cet espace de 1990 à nos jours sont passées de la conjoncture critique à la conjoncture fluide du fait du pilotage présidentiel. La terreur de l'ouverture démocratique suivie du frisson de l'émeute de février 2008 en passant par la crise économique et les crises électorales, les mots ont toujours été au secours du pouvoir. La forclusion de la violence ainsi que la pacification de la cité révèle la performance discursive du « prince ». Les mots du « haut » bénéficient d'une valeur thérapeutique des maux de la société, parce que la parole présidentielle est agissante. Le rapport discours et action se saisit ainsi à travers la notion de performativité. La synergie éloquente et agissante entre performatif et action fait dire à Krieg-Planque qu'un « énoncé performatif est un énoncé qui revient à faire quelque chose par le fait de son énonciation dans certaines conditions »¹⁵³⁴. Le lien entre les crises peut se percevoir dans la déclaration du président de la République :

*... Je dois vous rassurer que nous ne devons pas pour autant négliger l'autre processus, la lutte contre la crise économique ? C'est l'occasion pour moi de rendre un juste hommage à la majorité des Camerounais ; que ce soit ceux du monde rural, ceux du secteur privé, que de la fonction publique pour l'esprit de sacrifice dont ils ont fait montre pour accepter dans leur très grande majorité les ajustements qui ont été demandés par ce gouvernement...*¹⁵³⁵

Aussi, faut-il l'établissement des conditions de réussite des énoncés performatifs. Le cadre social et psychologique renvoie aux deux séries de conditions nécessaires à ce sujet. Leur jumelage participe au fonctionnement « heureux » et sans « heurts » d'un performatif.

La parole présidentielle en temps normal ou de crise appartient à une procédure reconnue par la loi fondamentale et dotée par convention d'un certain effet. Les circonstances particulières ainsi que les citoyens vivant sous la conduite du président de la République renforcent le cadre social de production discursive du « prince ».

Quant à l'élément psychologique, les conditions de réussite exigent le fait que les énoncés performatifs requièrent la loyauté et la sincérité des sujets. Toutes ces conditions de

¹⁵³⁴ Alice Krieg-Planque, *op.cit.*, p.55.

¹⁵³⁵ Lire *Cameroon Tribune* n°5371, du lundi 3 mai 1993, pp.2-3.

félicité mettent en avant la dimension sociale et psychologique de la réussite des énoncés performatifs. Ceci à travers les questions de convention, de circonstances, des participants et de loyauté ou de sincérité. L'efficacité des rituels langagiers de crise du président de la République découle de sa capacité à produire des performatifs. Le statut du locuteur constitue l'élément central d'analyse de la production heuristique du performatif. Dans le sillage évocateur de Le bart, « l'autorité du discours reflète avant ou l'autorité socialement conférée à celui qui discourt. L'autorité d'un locuteur politique est elle-même d'abord affaire de légitimité »¹⁵³⁶. Il y a certes cette réalité dans le caractère performatif du président de la République, mais celui-ci use de cet avantage lié à son statut pour assurer une légitimation de soi. Il va ainsi au-delà de sa posture institutionnelle, car la présidence de la République comme institution détient un caractère central du fait institutionnel pour les énoncés performatifs en tant qu'énoncés accomplissant une action. Il s'agit d'un important moyen d'action et même un pouvoir dont les effets révèlent la puissance de la parole.

La rue, l'opposition et le peuple ressentent le caractère agissant de la parole légitime présidentielle lors des mouvements sociaux, les grèves, les manifestations de rue et même pendant les moments électoraux manifestement rejetés par l'opposition.

Tableau n° 16: Âge et perception du discours de crise du président de la République

Âge	Modalités de réponses				Total
	Excessif	Modéré	Réaliste	Efficace	
(20-30)	17	18	27	5	67
(30-40)	8	12	13	2	35
(40-50)	1	3	4	0	08
Total	26	33	44	7	110

¹⁵³⁶ Christian Le bart, *op.cit.*, pp.99-100.

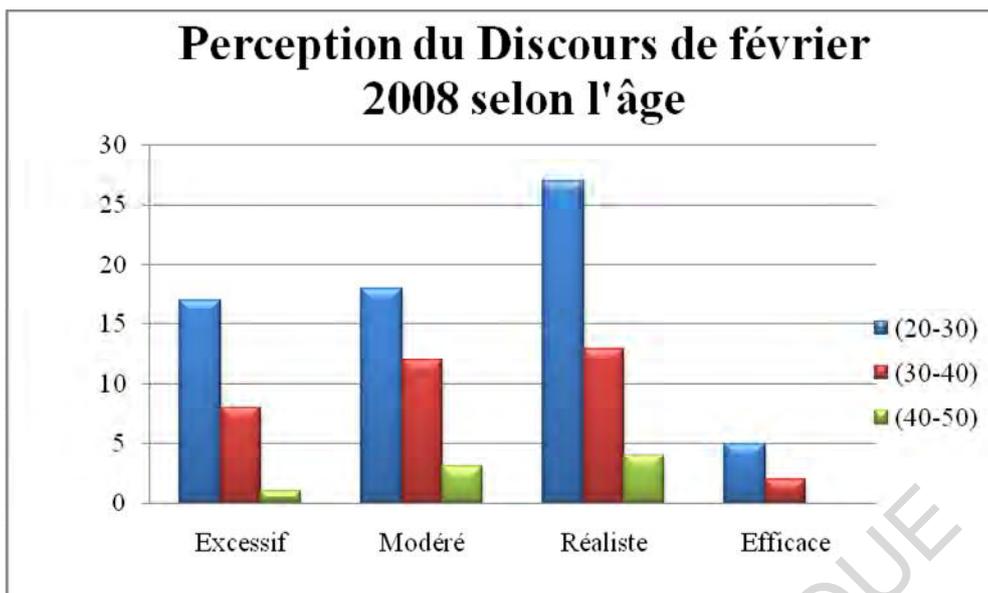


Figure n° 28: Diagramme sur l'âge et perception du discours de février 2008. (Source : L'auteur).

Le rapport entre âge et politique¹⁵³⁷ relève d'une difficulté particulière. Toutefois, il est possible de rendre compte de cela en s'intéressant dans le cadre de ce travail au lien entre ces deux entités en mobilisant des variables appréciatives. Au Cameroun, la population âgée entre (20-30) pense que le discours présidentiel de crise est réaliste. Si la population située dans cette tranche d'âge est aussi nombreuse, c'est aussi parce qu'elle semble être la plus engagée dans les mouvements sociaux.

2- Interdépendance stratégique élargie et construction de la réalité : les valeurs persuasives et perlocutoires des parts langagières

Sous la bannière de la démocratie, des tendances pernicieuses s'accaparent de la vie politique et altèrent le fonctionnement social. La conjoncture démocratique offre un spectacle politique où les acteurs jouent dans une configuration complexe. Le Cameroun constitue une aire de construction d'ennemis fondée sur l'appartenance partisane, idéologique et ethnique. Les convulsions de rue que livrèrent sporadiquement des affrontements auguraient de profonds bouleversements socio-politiques. En polarisant l'attention des spectateurs politiques, la conjoncture démocratique façonne la réalité en opposant les « entrepreneurs politiques » dans une logique d'interdépendance stratégique élargie. Cette propriété traite des tactiques des acteurs aux contraintes qui conditionnent ces tactiques. Les diverses ressources mobilisées et les lignes d'action définissent les rapports de force et la fluctuation

¹⁵³⁷ Annick Percheron, René Remond, (dir.), *Âge et politique*, Paris, Économica, 1991.

conjoncturelle de la démocratisation. C'est donc dans le contexte d'interdépendance des acteurs que les réalités se donnent à voir. Vraisemblablement, dans la logique de la sociologie des crises politiques, « l'interdépendance tactique élargie a pour effet important de contribuer à réduire considérablement le contrôle que les acteurs ont sur la portée de leurs propres actes et sur la signification qui leur est attachée dans le cours de la confrontation »¹⁵³⁸. La conjoncture démocratique en provoquant la déssectorisation conjoncturelle de l'espace social et le désenclavement des sites de confrontation, on assiste à une perte du monopole du pouvoir sur la réalité sociale uniformisée par le parti unique. Les « logiques de situation » modifient les trajectoires de perceptions, les estimations et les calculs sur l'activité des protagonistes des confrontations constitutives de crises. La robustesse de la démarche de Popper de la « compréhension objective » peut permettre de mieux cerner l'adéquation entre actions individuelles et contextes d'action.

Le « jeu de chicken » entre les acteurs aux premières heures de la confrontation est renforcé par la construction et les usages des problèmes sociaux. Parmi ceux-ci, la libéralisation de la vie socio-politique et le changement de régime constituent les plus pertinents pour rendre compte des luttes sans tomber dans les pièges de la présentation plate et générale des faits. Les problèmes n'appartiennent pas dès lors uniquement à la sphère du discours de contestation ou d'apaisement. Pour reprendre fidèlement Edelman:

*ils désignent qui est vertueux ou utile, et qui est dangereux ou inadapté ; ils indiquent quels actes seront récompensés et lesquels seront sanctionnés ; ils établissent les individus comme des sujets délivrés par des aspirations, des auto-représentations et des craintes particulières, et créent des croyances en l'importance relative des événements et des objets ; ils désignent ceux qui exercent l'autorité et ceux qui l'acceptent ; ils construisent des aires d'immunité où rien n'est cause de souci parce que rien n'est perçu comme problème. Comme les dirigeants et les ennemis, ils définissent les contours du monde social, non pas selon un schéma identique pour ou un chacun, mais à la lumière des situations diverses en fonction desquelles les individus réagissent au spectacle politique*¹⁵³⁹.

Le problème de démocratisation apparaît soit comme bénéfique en tentant de fédérer les intérêts entre groupes sociaux et en persuadant ceux qui leur accordent leur sympathie que leur sort est bien au centre des préoccupations de tous. En ce sens, les mots contribuent subtilement à accentuer ou atténuer l'intensité des conflits sociaux. Il apparaît aussi soit comme des allégations ambiguës à travers les parts langagières des acteurs politiques et sociaux marqués par la diversité d'interprétation de la réalité découlant de l'hétérogénéité des

¹⁵³⁸ Michel Dobry, *Sociologie de crises politiques*, op.cit., p.161.

¹⁵³⁹ Edelman Murray, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991, p.37.

intérêts propres aux différents groupes. Ceux-ci œuvrent chacun à faire adopter des lignes d'action présentées comme des « solutions ».

La construction de la réalité ne s'encombre donc pas des explications incriminant soit les institutions de la République, le régime en place et surtout le président de la République, soit infantilisant l'opposition ou en dénigrant la rue qui se mobilise. Les crises de la démocratisation empruntées de grèves, émeutes, etc. fermentent la société en la plongeant dans un état second. Elles renforcent en temps les clivages socio-politiques et créditent les individus impliqués dans la crise d'une compétence exceptionnelle.

À cette complexité instituant une interdépendance tactique élargie entre les entrepreneurs politiques en lice s'ajoute la perception de la construction des problèmes comme justification des solutions. En effet, il se crée chez les participants/adhérents de la crise démocratique des pathologies¹⁵⁴⁰ nouvelles. Il s'agit au sens de Fleury, du délire paranoïaque, le délire schizoïde et le délire histrionique.

La première pathologie/délire se caractérise par une « hypertrophie du moi » avec une expression autoritaire du sujet. La psychorigidité de ce dernier s'exprime par une obstination, le mépris des autres et une intolérance marquée par le fanatisme. Les militants du parti au pouvoir et ceux de l'opposition pendant les « années de braises » ont tous été atteints de ce syndrome.

Le trouble schizoïde associe quant à lui une froideur et une pauvreté affective et un évitement des relations sociales. L'apathie des camerounais pour la politique depuis l'élection présidentielle de 1992 s'apparente à cette pathologie dominée par un retrait social et politique.

Enfin, le trouble histrionique est le nom clinique du charisme incivil qui met sérieusement en danger la santé démocratique. La dépendance affective et le stade infantile du moi/puérilisme produisent une exagération inadaptée dans l'expression des émotions et une communication reposant sur la facticité des affects. La mobilisation de la grande majorité des partis politiques en faveur du parti au pouvoir et les mises en scène spectaculaires des danseurs et artistes en faveur du président de la République relèvent de cette alchimie.

C'est désormais sous l'étiquette des mots, des chants et autres symboles que se joue la partition démocratique dans le champ socio-politique camerounais. Le langage assure ainsi le passage du jeu tendu au jeu relâché à travers les mots oints d'une valeur ou de l'effet perlocutoire du discours présidentiel.

¹⁵⁴⁰ Cynthia Fleury, *op.cit.*

Tableau n° 17: Opinion sur les discours du président de la République.

Opinions	Fréquence	Pourcentage
Très mauvaise	8	4,4
Mauvaise	25	13,9
Bonne	85	47,2
Très bonne	9	5,0
Sans opinion	53	29,4
Total	180	100,0

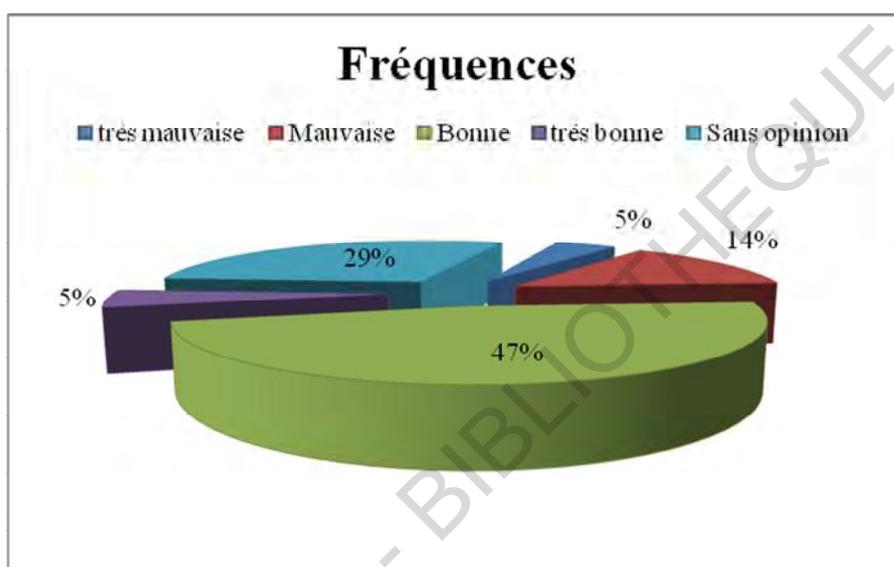


Figure n° 29: Opinion sur les discours du président de la République. (Source : L'auteur).

De manière globale, il ressort de ce tableau que l'opinion sur le discours présidentiel de crise est bonne. Cependant, si l'on enregistre 47% d'opinion dans ce sens, il sied de relever un émiettement des opinions qui regroupe près de 53% d'avis.

Tableau n° 18: Qualités appréciées dans les discours présidentiels

Qualités	Fréquences	Pourcentage
Fermeté	38	21,1
Détermination	34	18,9
Engagement	20	11,1
Assurance	19	10,6
Encouragement	44	24,4
Sans opinion	25	13,9
Total	180	100,0

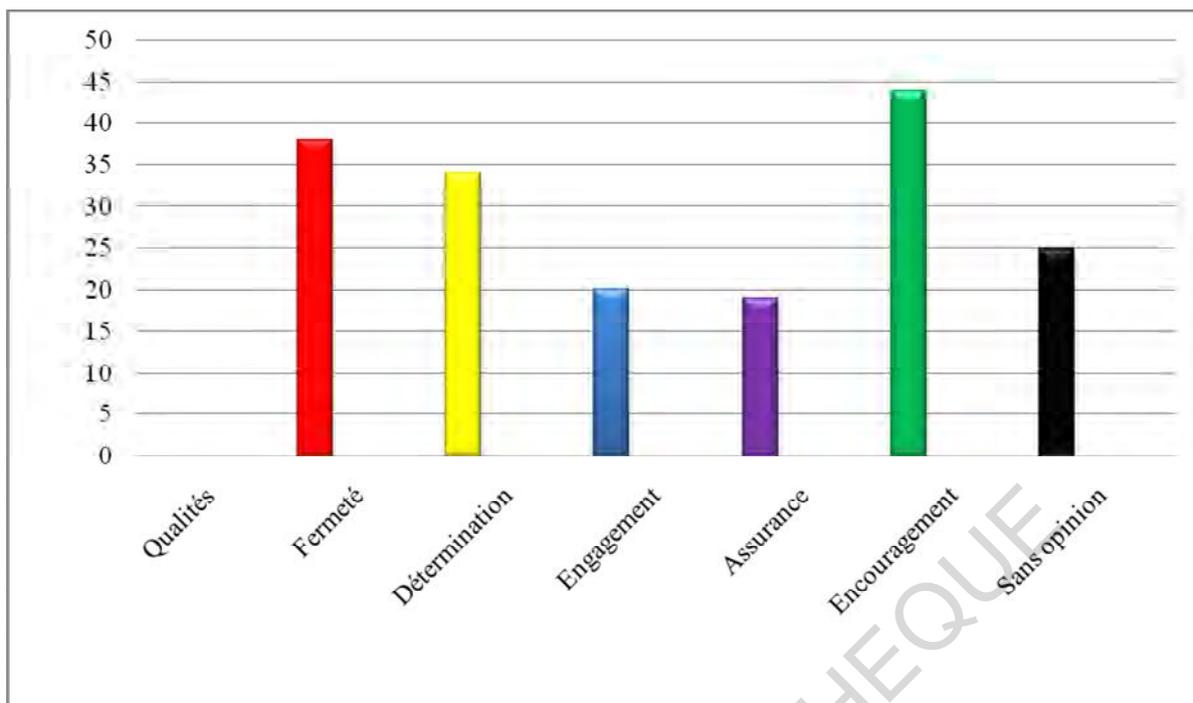


Figure n° 30: Qualité appréciée dans le discours de crises. (Source : L'auteur).

À l'observation de ce tableau, il apparaît que les qualités appréciées dans les discours de crises du président de la République sont : l'encouragement, la fermeté et la détermination qui occupent une place de choix.

Tableau n° 19: Appréciation des discours par les personnes enquêtées

Appréciation	Fréquences	Pourcentage
Très intéressant	31	17,2
Intéressant	79	43,9
Peu intéressant	40	22,2
Pas du tout intéressant	17	9,4
Sans opinions	13	7,2
Total	180	100,0

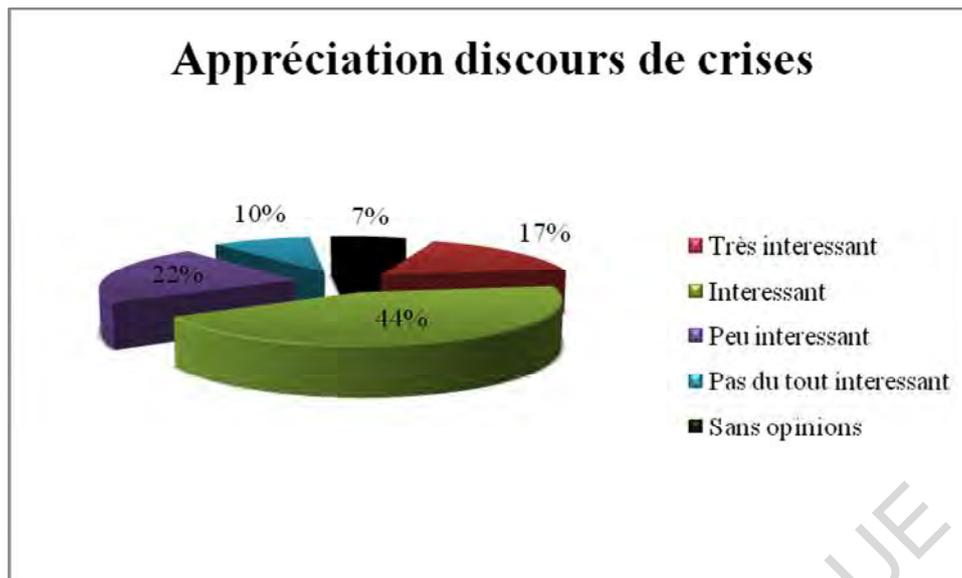


Figure n° 31: Appréciation du discours du président de la République. (Source : L'auteur).

À l'opposé des perceptions communes, les discours de crises prononcés par le président de la République intéresse la grande majorité des personnes enquêtées. En effet, près de 61% de personnes les trouvent soit intéressant, soit très intéressant.

SECTION II : AFFECTS ET MANIPULATIONS SYMBOLIQUES OU L'INQUIÉTUDE DU DISCOURS : SORTIR DE LA VIOLENCE POLITIQUE

La conjoncture démocratique au Cameroun fait du champ politique un « milieu bruisant de propos venimeux et de manœuvres »¹⁵⁴¹. Il se crée des conditions de la compétition politique provoquant beaucoup d'antipathies.

La haine suinte ainsi des rapports conflictuels qui définissent la nouvelle réalité socio-politique. Il se déporte sur l'autre toutes les figures du mal à travers l'acharnement rhétorique à diaboliser et à salir. Il n'existe plus de limite à la dérision qui rit du pouvoir, le dénude et donne aux citoyens ordinaire une familiarité cocasse envers celui-ci. La cruauté s'invite dans les manières de faire la politique et les péripéties du combat politique. La démocratisation provoque une ivresse sanguinaire effrénée d'une masse révolutionnaire déchainée. Cette masse semble être envoutée par la décompression autoritaire du monopole dur ou de ce que Médard appelle « l'autoritarisme dur »¹⁵⁴². Si Nietzsche apparente la cruauté à l'une des plus anciennes réjouissances de l'humanité, il apparaît que « sous l'empire de la peur, les foules

¹⁵⁴¹ Philippe Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, op.cit., p.165.

¹⁵⁴² Jean François Médard, « Autoritarismes et démocraties en Afrique noire », *Politique Africaine*, 1-43, 1991b, pp.92-104.

furieuses excitées par des démagogues sont capables de pires excès : progrides et lynchages / mise à sac de châteaux et pillages de boutiques, destructions, viols et meurtres »¹⁵⁴³. Le pouvoir quant à lui isole les rescapés de la rafle en condamnant à la clandestinité, opère par des arrestations et procès.

Face à la lutte physique, les lots alimentent les affects et entretiennent une situation d'accélération/déclin de la violence en éprouvant la parole du président¹⁵⁴⁴ de la République (Paragraphe I). Il se déploie dès lors une entreprise de dressage du peuple dans le but de civiliser les mœurs politiques et atteindre le lissage des aspérités centrifuges à travers le pouvoir du langage (Paragraphe II).

PARAGRAPHE I : ACCÉLÉRATION ET DÉCLIN DE LA VIOLENCE : LA PAROLE ÉPROUVÉE DU PRÉSIDENT “ARBITRE ET CAPITAINE”

La violence politique implique la mobilisation par les groupes de répertoires d'action hétérogènes. Le but principal étant d'infliger des dommages matériels, psychologiques à l'autre en espérant l'obtention d'un soutien ou de l'opposition de publics variés à des changements politiques ou sociaux. La conjoncture démocratique offre un espace où la violence se constitue et s'enracine sous diverses formes. Elle affine la radicalisation par le processus de labellisation et d'interprétation des significations destructrices et dénigrantes.

La violence fait frissonner parce qu'elle fascine et effraie les émotions intenses qui lui sont associées. Celles-ci rompent avec la grisaille et l'ennui du quotidien. Elle est généralement présentée sous le prisme des dangers, des coûts et effets potentiellement dévastateurs pour le lien social. Le triste spectacle des affrontements montre des situations de violences armées aux prises avec les violences à mains nues. La violence est immorale quand elle atteint des victimes innocentes, lorsqu'elle se révèle disproportionnée ou si elle vise des fins illégitimes. Un regard de suspicion est jeté sur elle lorsqu'elle s'exerce dans l'illégalité. Cette perception morale contraste avec la conception structurale abolissant le lien entre responsabilité personnelle et phénomène de violence. Les positivistes insistent quant à eux à la délimitation des comptes observables et mesurables. Dans ce sens, « tous les actes susceptibles de causer des blessures aux personnes ou de porter atteintes aux biens, qu'elle qu'en soit l'intention ou la légitimation alléguée »¹⁵⁴⁵. Quoiqu'il existe des degrés dans la

¹⁵⁴³Philippe Braud, *op.cit.*, p.73.

¹⁵⁴⁴ Jean Lacouture, *Paroles de présidents*, Paris, Dalloz, 2011.

¹⁵⁴⁵Philippe Braud, *Les violences politiques*, *op.cit.*, p.14.

violence subie, il s'avère que dans l'ordre interne, les tentatives de modifier les règles de répartition ou l'accession au pouvoir alimentent les situations de crise.

La crise démocratique est un fil conducteur qui restitue à la violence sa spécificité foncière, parce que « la violence s'accroît et devient plus saillante dans les situations où surgit l'incertitude sur les frontières »¹⁵⁴⁶. La dynamique de la violence peut entraîner des effets largement imprévisibles. Son niveau d'intensité est un facteur influent dans le déclenchement d'éventuelles réactions en chaîne. Les manifestations contestataires des années 1990 ont enclenché un processus actif d'élargissement des violences à travers l'ébullition des esprits. Ce processus d'emballement dévoile des liens avec le processus d'enkystement qui consacre l'installation de l'état de violence à demeure. L'opposition et la rue devient en ces circonstances, les agents de la prolongation de la crise. La dynamique d'enkystement se manifeste également lorsqu'il y a affrontement des insurrections ou des actions terroristes en rapport avec la volonté des gouvernants de préserver les formes essentielles de l'État de droit.

Les processus d'éradication ne s'encombrent parfois pas de morale car l'éloge de la paix et le retour du calme semblent être le leitmotiv de tout gouvernement. Les méthodes de dissuasion entendent inculquer et maintenir une totale adhésion des peuples enclins à la résistance. De toute évidence, il se pose la problématique de la « gouvernementalité » dans le couple démocratie/discours (A), étant entendu qu'il se met progressivement en place des mécanismes d'incitation-régulation des sentiments et pulsions politiques dans le sens de la biopolitique (B).

A/ LA "GOUVERNEMENTALITÉ" DANS LE COUPLE DÉMOCRATIE-DISOURS : VOCABULAIRE ET CRISE DE PASTORAT

La « gouvernementalité » est un néologisme inventé par Foucault. Par ce concept, il saisit et signifie la matérialité étatique en marquant la volonté de s'attacher aux pratiques de l'État plus qu'à sa théorie ou à son essence. En reprenant Ringoot, « le gouvernement est pour lui un substantif fonctionnant comme un verbe transitif direct : le gouvernement des autres ou encore le gouvernement de soi »¹⁵⁴⁷. Au contraire de la gouvernance qui peut être bonne, mauvaise, mondiale ou locale, la « gouvernementalité » exclut tout épithète. Il s'agit tout simplement de la conduite du pouvoir, de l'art de gouverner les Hommes. Foucault affirme tout simplement qu'il s'agit de « tout art de conduire, de diriger, de mener, de guider, de tenir la main, de manipuler les Hommes, un art de les suivre et de les pousser pas à pas, un art qui a

¹⁵⁴⁶ *Ibid.*, p.16.

¹⁵⁴⁷ Roselyne Ringoot, « Questionner le discours avec Michel Foucault. Actualisation théorique et actualité éditoriale », *Mots les langages du politique*, n°94, 2010, p.202.

cette fonction de prendre en charge les hommes collectivement et individuellement tout au long de leur vie et à chaque pas de leur existence »¹⁵⁴⁸. En reprenant à notre compte le concept de « gouvernementalité », nous entendons élargir le champ des empiries des actions et des techniques de gouvernement et surtout de repérer le degré d'étatisation de la société. Les technologies de pouvoir structurent fondamentalement la « gouvernementalité ». Le discours de manière stimulante constitue un instrument de gouvernement¹⁵⁴⁹ dans ce sens. Cet instrument organise le rapport politique et légitime l'explication des décisions et la responsabilisation des acteurs. En travaillant avec Foucault¹⁵⁵⁰, nous entendons nous procurer des outils à piocher dans les mots/textes pour comprendre comment les acteurs sociaux/politiques produisent leur identité en se fondant sur la distinction de leurs pratiques discursives. La conjoncture démocratique impose des imbrications et ajustements discursifs et même des arrangements discursifs subis. La réflexion que nous mènerons en concordance avec la « gouvernementalité » nous ouvre des pistes quant à la communication de crise. La conduite du peuple en temps de crise exige une pédagogie du « prince » en ce sens que son pouvoir pastoral est éprouvé. Les hérésies de l'obéissance et de la dramaturgie des crises (2) s'entrechoquent en conjoncture démocratique. La formation de la valeur des mots définit ainsi le pôle de l'ascendant dans la prise de parole de crise (1).

1- Pôle de l'ascendant et prise de parole : la formation de la valeur des mots

Les crises politiques liées à la démocratisation permettent aux citoyens de parler en niant les normes au nom desquelles on prétendait les censurer. La libération de la parole crée un déboîtement dans l'épaisseur des échanges. Contre toute attente, « la parole devenue un lieu symbolique désigne l'espace créé par la distance qui sépare les représentés et leurs représentations »¹⁵⁵¹. Les yeux dangereux des barricades et le psychodrame d'une catharsis collective du fait des mobilisations de la rue dévoilent une autorité vouée à imposer son langage et à censurer le non-conforme. Le président de la République prétend ainsi unilatéralement à enchaîner les forces avec les mots.

La parole est un coefficient multiplicateur ou démultiplicateur des violences. L'opposition s'est vue jouer par la parole qu'elle croyait avoir libérée. L'oscillation entre la

¹⁵⁴⁸ Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard, 2004, p.168.

¹⁵⁴⁹ Pierre Lascombes, Patrick Le gales, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Politique, 2004.

¹⁵⁵⁰ Sylvain Meyers, Marie-Cécile Naves, Thomas Ribemont, *Travailler avec Foucault. Retours sur le politique*, Paris, L'Harmattan, 2005.

¹⁵⁵¹ Michel de Certeau, *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1994, p.38.

prise de parole et la parole « reprise » prouve que le chercheur ne doit aucunement céder au lyrisme propre à certaines apologétiques de la contestation sans questionner la réalité du pouvoir de parole. Il y a avec la démocratisation des nouveautés dans le champ discursif certes, mais la détérioration du langage à travers l'opprobre est une désarticulation des mouvements de revendication.

La rue et l'opposition se sont mobilisées pour dénoncer le pouvoir présidentiel et exiger l'amélioration des conditions de vie. À chaque fois, il semble que le président situé en haut et au centre joue un rôle « d'arbitre ».

Il y a, au sortir des situations de crise un redimensionnement du personnage présidentiel. La communication du jeu politique a accrédité la prééminence présidentielle. Dès lors, il s'avère que « le rapport ordinaire à la politique se trouve investi par des phénomènes de spectacularisation de l'exercice démocratique »¹⁵⁵². Les crises montrent curieusement un double mouvement de personnification de l'institution présidentielle et de présidentialisation de la personne. Cette idée est renforcée par les considérations métaphoriques spatiales du président de la République et de la présidence. L'usage toponymique de cette perception institutionnelle nomme le titulaire de la fonction comme étant en haut, le plus haut. L'usage topographique lui donne une position de surplomb. Ces métaphores de la verticalité sont renforcées par celle de la centralité. Le président de la République occupe une position centrale dans le cercle concentrique des rapports de pouvoir.

Toutes ces considérations affectent fondamentalement la formation discursive de cet acteur en infusant les mots qu'ils utilisent de certaines valeurs. Le discours que le président de la république émet en temps de crise déborde hors de lui-même et affirme l'être qui incarne l'institution. Cette situation est déterminée par les positivités qui lui sont extérieures et qui le lient à l'épaisseur des choses. Les mots et les choses que le président de la République représente font jaillir en lui les représentations en sommeil dans la société. La souveraineté du « je » présidentiel qu'il affirme en temps de conjoncture démocratique anime et revivifie l'épaisseur inerte de l'impensé chez le peuple. La pesanteur historique et conjoncturelle ne confine nullement le symbole de la métaphore verticale et centrale du président de la République dans la prise de la parole. Elle semble agir sur le psychique du peuple en imposant des valeurs. Ce grand déploiement spatial fait rayonner le discours de crise du fait de la représentation. Les mutations comportementales donnent aux mots une force perlocutoire

¹⁵⁵² Philippe Braud, « Elire un président ou honorer les Dieux ? », *Pouvoirs* n°14, 1980, pp.15-28 cité par Bertrand Pirat « En haut et au centre : la prééminence présidentielle », *Mots, Les langages du politique*, n°68, mars 2002, p.60.

évidente et efficace. Les mouvements sociaux et les grèves provoquent ainsi une simple rupture dans la continuité de la théorie de la représentation du président de la République. Les mots du haut essayent depuis les fondements de l'État camerounais de conjurer avec les plus grandes précautions tout ce qui est anomie, incivilité et déstabilisation de l'unité nationale.

La conjoncture démocratique au Cameroun exprime l'ineffaçable béance dans le système politique qui peut à tout moment faire face à une crise. La mutation du discours présidentiel de crise en analytique de la finitude est visiblement une théorie classique du signe et du mot. La conjoncture éprouvant le système des valeurs des mots renforce manifestement l'institution présidentielle au regard du dénouement des crises. La place du président de la République dans la conjoncture n'est point figée. Le retournement de situation à travers la formule « je vous ai compris » connote l'idée d'une adaptation conjoncturelle. Les moments de tensions représentent le caractère momentanément frêle de l'instant. La crise comme espace où alterne un clignotement du souverain et du peuple, seuls les mots transforment substantiellement les rapports.

À l'analyse, les métaphores spatiales situent symboliquement le président de la République et représentent le langage qu'il produit en temps de crise sur l'échelle des valeurs. Le renforcement de son éthos et du pathos qu'il suscite reconfigure le logos émis en fabriquant un leader crédible et séducteur. Les valeurs qu'ils vantent sont vectrices de stabilité et de paix dans le repère orthonormé de l'unité nationale. Il établit sinueusement une bijective entre le pouvoir et le peuple en étouffant symboliquement les tangentes séparatistes et déstabilisatrices. C'est sous ce modèle que se déchiffre la parole présidentielle de la conjoncture démocratique. L'enchevêtrement des valeurs républicaines avec les crises essayent de faire vaciller le pouvoir. Les crises réinsèrent pourtant le discours présidentiel dans le système de parole. La revendication d'une prise de parole tenue ne suffit pas pour assurer les conditions d'échanges sociopolitiques véritables. Incontestablement, nous convenons avec Certeau de Michel que « pour avoir la parole, il faut s'en assurer le pouvoir »¹⁵⁵³. C'est pourquoi, l'instance présidentielle au regard de la multiplicité des crises ne joue aucunement un rôle différent de celui qu'elle est explicitement et symboliquement destinée à remplir.

¹⁵⁵³ Michel de Certeau, *op.cit.*, p.67.

2-Pédagogie du prince et crise du pouvoir pastoral : les hérésies de l'obéissance et la dramaturgie de crises

Les crises socio-politiques mettent parfois spectaculairement l'autorité politique, étatique et juridique en difficulté. L'ouverture démocratique suscite une transformation des modes de sujétion sociale. Le pouvoir de conduire du gouvernement est fortement éclipsé par les capacités mobilisatrices de l'opposition et le phénomène contentieux de la rue en ébullition. Le cycle de violences affecte ainsi la « gouvernementalité ». Celle-ci envisage par la théorie du verbe d'inculquer une idée de l'abandon de la violence comme vecteur de changement. Il s'agit de faire consentir le peuple à une idéologie de paix et d'unité nationale. La parole du président de la République s'érige ainsi en mode de gouvernement et de domination¹⁵⁵⁴. Le message diffusé appelle à un renoncement progressif et total à la violence ou à la désolidarisation. Les mots assurent ainsi la conduite des conduites.

Sortir de la violence politique n'est pourtant pas une entreprise aisée. Les pistes¹⁵⁵⁵ de recherche sur le concept en termes de forclusion présentent plusieurs niveaux.

Au niveau microsociologique, les manifestants doivent franchir une sorte de barrière socio-psychologique en rompant les liens étroits de loyauté avec les autres membres du mouvement de contestation. Ils courent ainsi le risque d'un rétrécissement de leur univers social et de leur horizon d'avenir.

Au niveau mésociologique, les mouvements engagés dans la contestation d'un point de vue stratégique choisissent entre s'isoler davantage et conserver une pureté idéologique ou adopter une approche plus inclusive et renoncer progressivement aux formes d'actions les plus radicales avec les risques de défection.

Au niveau macrosociologie, le repli idéologique des contestataires dans une camisole d'action glorifiée de manifestations violentes peut provoquer des répressions. Les politiques répressives ne facilitent pas nécessairement la sortie de la violence, mais elles peuvent « néanmoins favoriser un acheminement vers le prix dont les déterminants demeurent avant tout socio-politique »¹⁵⁵⁶.

Ces niveaux de perception de sortie de la violence n'oblitérent aucunement le fait que la violence a pour premier effet de perturber/brouiller le jugement politique de ceux qui y sont impliqués. Cette distorsion des perceptions est la résultante des violences dramatiques.

¹⁵⁵⁴ Dominique Memmi, « Faire consentir : la parole comme mode de gouvernement et de domination », Lagroye Jacques, *La politisation*, Paris, Ed. Berlin, 2003, pp.445-459.

¹⁵⁵⁵ Lorenzo Bossi, « État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique », *Critique Internationale*, n°54, 2012/1, pp.171-189.

¹⁵⁵⁶ *Ibid.*, p.183.

Les violences de rue attestent de l'amorce de dramatisation de la moralité qui connote l'idée de la résonance de dramatisation immédiate. Braud exprime clairement cette situation en affirmant : « le surgissement de la violence insécurise également quand il déchire des illusions liées à l'existence des rapports jusqu'aux pacifiques »¹⁵⁵⁷. La gravité de la situation des violences précises l'érection de trois catégories de conséquences étroitement liées : Le durcissement des jugements politique, l'émergence des nouvelles forces politiques et l'activation des communautés émotionnelles. Pour conjurer cet état de chose, le pouvoir à travers la présidence de la République lance des appels pressants au calme, fait l'éloge de la paix afin de canaliser l'indignation et maîtriser la peur.

Si la conjoncture démocratique a atteint le moral de la Nation et la guerre contre Boko Haram le mental de l'armée, il appert que la radicalisation de la distinction amis/ ennemis est de la conséquence inévitable du recours à des violences de haute intensité. Le travail de disqualification accru de l'autre confère à la crise une ultra trajectoire. Les mouvements des villes mortes confirment la thèse selon laquelle dans l'atmosphère d'effervescence créée par la multiplication des violences et des victimes, la circonspection devient tiédeur, la sagesse, lâcheté ; la modération, noblesse. L'intimidation fait taire les voix de la raison »¹⁵⁵⁸.

Les hérésies de l'obéissance du peuple en l'endroit des discours présidentiels laissent croire naïvement que la parole n'est point suivie. Et pourtant, la forclusion des mouvements contestataires au lendemain de ses sorties discursives relatives affectent intrinsèquement la portée dramatique des crises.

Étant entendu que la parole est un instrument de gestion des crises, il ressort avec Foucault que l'étude de l'instrumentation dans la « gouvernementalité » permet de se donner les « moyens de mieux comprendre les modalités par lesquelles l'action publique s'efforce d'orienter les relations entre la société politique et la société civile, mais aussi entre les sujets eux mêmes »¹⁵⁵⁹.

Les crises démocratiques se constituent à l'égard du peuple au Cameroun. Les « grondements » des confrontations livrent des appels à la résolution susceptible de renverser le pouvoir et de le conquérir. Il y a dès lors, un déplacement des capacités d'exercice du pouvoir disciplinaire. Et pourtant, gouverner, c'est régler, taxer, contracter, communiquer etc. En appelant au refus de payer les impôts et en taxant les points de passage lors des « villes mortes », l'opposition s'approprie les capacités extractives de l'État.

¹⁵⁵⁷ Philippe Braud, *Les violences politiques, op.cit.*, p.92.

¹⁵⁵⁸ *Ibid.*, p.97.

¹⁵⁵⁹ Pierre Lascoumes, « La gouvernementalité de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique*, n°13-14, 2004, p.6.

Dans ce champ d'adversité, la dissidence politique se fait forte et les mécanismes concurrentiels contestent le monopole des arts de gouverner du pouvoir. La crise de « gouvernementalité » est réelle. L'ascendance morale du président de la République est rejetée du fait de l'incursion des fautes oratoires dans l'espace public. La critique des pratiques pastorales est virulente et nécessite sa réorganisation. La mobilisation des mécanismes passerelles tente le dénouement de l'emballement circulaire des crises. La sûreté du « prince » et de son territoire préoccupent toujours lors des crises. Il est l'objet de convoitises et de railleries. Le « prince » est pourtant en rapport de singularité et d'extériorité, de transcendance par rapport à l'État. Il est fragile parce que malmené de toutes parts. Pour survivre, il œuvre pour se maintenir, renforcer et protéger son pouvoir. L'art de gouverner l'oblige ainsi de recourir à tous les moyens. Il incarne ainsi la bête et le souverain¹⁵⁶⁰ pour protéger son gouvernement.

La démocratisation pose ainsi de manière profonde la question du pastorat qu'exerce le Président de la République sur le peuple. La conjoncture démocratique, la crise économique, politique, social et sécuritaire sont des éléments d'intelligibilité qui renseignent sur la crise du pastorat. Véritable mécanisme de conduite gouvernemental du peuple, le pastorat est une « activité qui entreprend de conduire les individus responsables de ce qu'ils font et de ce qui leur arrive »¹⁵⁶¹. Il s'agit du gouvernement des âmes dans l'État.

Les métaphores spatiales de représentation du prince sont les lignes ascendantes qui caractérisent la pédagogie du prince. Les thématiques de paix et d'unité nationale signalent leur continuité descendante. Cette ligne descendante retentit jusqu'à la conduite des individus et le bon gouvernement de l'État.

Les deux grandes crises socio-politiques que traverse le Cameroun mènent la fonction présidentielle à la croisée des chemins¹⁵⁶². La conjoncture démocratique a diminué l'autorité du président de la République. L'élection présidentielle de 1992 place le président de la République à majorité contraire. C'est grâce au MDR de Dakolé que le pouvoir reçoit la majorité relative pour gouverner. Il s'agit effectivement d'une situation où l'autorité est affaiblie, mais la fonction présidentielle préservée. Ponthoreau signifie clairement que : « Le chef de l'État n'a pas été réduit à un rôle de figurant et a usé de certaines prérogatives lui permettant de conserver un poids politique non négligeable »¹⁵⁶³. La sortie de cette crise

¹⁵⁶⁰ Jacques Derrida, « séminaire la bête et le souverain », vol. II, 2002-2003, *op.cit.*

¹⁵⁶¹ Michel Foucault, *Sécurité territoire, population*, *op.cit.*, p.373.

¹⁵⁶² Marie-Claire Ponthoreau, « Le président de la République à la croisée des chemins », *Pouvoirs*, n° 99, 2001, pp.33-44.

¹⁵⁶³ *Ibid.*, p.35.

suscite le renforcement de l'autorité présidentielle, car la majorité relative à l'Assemblée Nationale a repositionné la fonction présidentielle et redimensionné sa longévité au pouvoir. La crise de 2008 quant à elle a reformulé sa durée de vie en termes de mandat en supprimant la clause limitative.

Lors des mouvements sociaux de 2008, posant également la question de la révision constitutionnelle, le président de la République bénéficie d'une confortable majorité à l'Assemblée Nationale. Celle-ci lui permet, « malgré quelques soubresauts secondaires, de compter sur son appui permanent pour designer le pays selon ses vues. Dès lors, assuré de ce soutien dans les institutions comme au dehors, il peut agir en utilisant toute la constitution et toute la politique »¹⁵⁶⁴. La modification de la loi fondamentale est rendue possible grâce aux mots et à l'augmentation du salaire des fonctionnaires au grand dam de l'opposition minoritaire à l'Assemblée Nationale.

Tableau n° 20: Perception de la violence par les catégories socio-professionnelles

Catégories socio-professionnelles	Modalités de réponses		Total
	Oui	Non	
Etudiants	28	45	73
Moto-taxi	29	35	64
Autres	11	25	36
Total	68	105	173

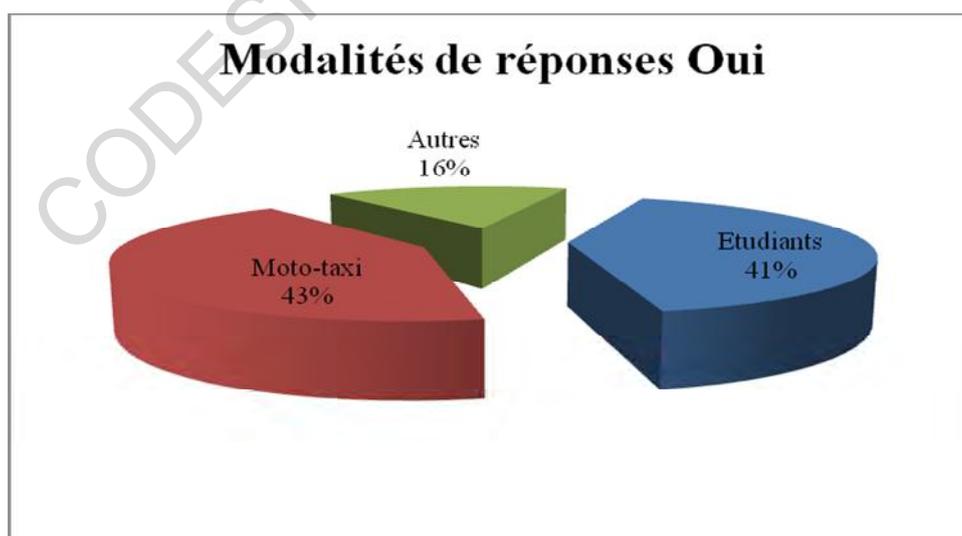


Figure n° 32: Catégories socio-professionnelles et perception de la violence. (Source : L'auteur).

¹⁵⁶⁴ Jean Claude Colliard, « Que peut le président ? », *Pouvoirs*, n° 68, 1994, p.16.

La catégorie socio-professionnelle qui opte pour l'usage de la violence est celle des moto-taxis. L'intervention discursive du président de la République semble s'intéresser à cette catégorie sociale pour atténuer cette fougue. Toutefois, il ne serait pas prudent de négliger la catégorie estudiantine qui semble être favorable à l'usage de la violence dans le cadre des revendications.

Tableau n° 21: Statut familial et violences politiques

Statut	Modalités de réponses		Total
	Oui	Non	
Célibataire	42	59	101
Marié	12	34	46
Divorcé	1	1	2
Veuf/Veuve	13	11	24
Total	68	105	173

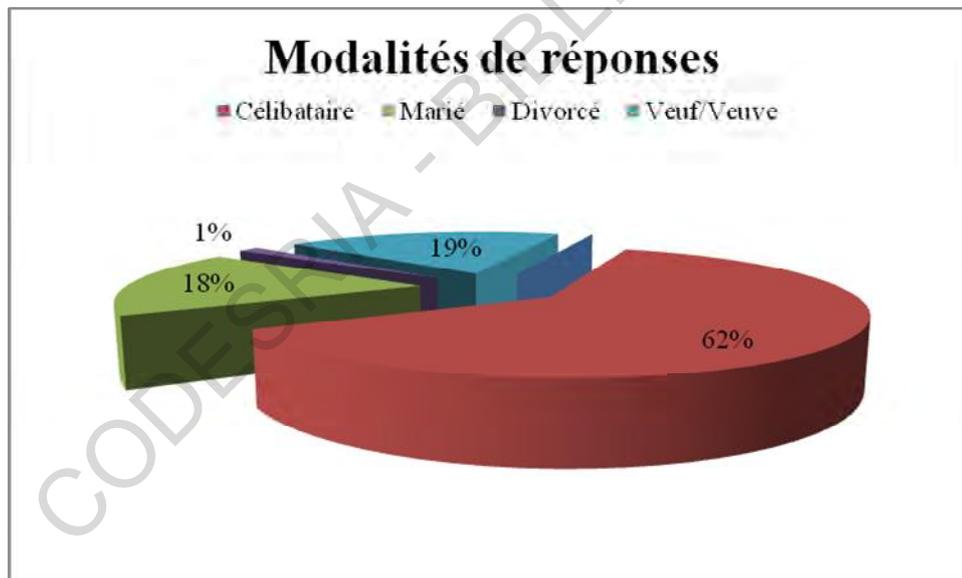


Figure n° 33: Statut familial et violences politiques. (Source : L'auteur).

À l'analyse, les célibataires sont les plus portés à la violence. La catégorie jeune se recrute parmi les adeptes de la violence. Le détachement des personnes appartenant à cette catégorie de la famille nucléaire semble expliquer la prise de risque de ces derniers dans leur engagement dans les crises.

Tableau n° 22: Âge et perception de la violence

Âge	Modalités de réponses		Total
	Oui	Non	
(20-30)	45	76	121
(30-40)	20	22	42
(40-50)	3	7	10
Total	68	105	173

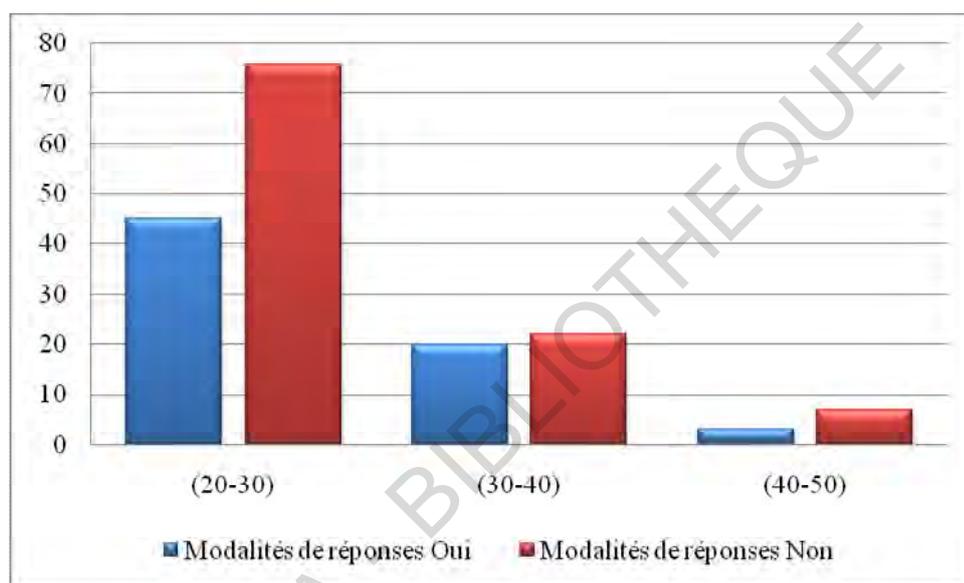


Figure n° 34: Âge et perception des violences politiques. (Source : L'auteur).

À l'observation, les 20-30 ans sont très enclins à la violence. Leur jeune âge semble expliquer leur engagement dans les mouvements sociaux. La fougue juvénile aidant, ces jeunes constituent le bras qui frappe pendant les violences de rue.

B/ MÉCANISMES D'INCITATION-RÉGULATION DES SENTIMENTS POLITIQUES : PSYCHOLOGIE DES FOULES EN CONJONCTURE DÉMOCRATIQUE

Dans les relations de l'individu avec l'altérité le discours politique est une pièce de base. Toutefois, les mots utilisés dans le discours renferment des substances nocives pour la « gouvernementalité ». L'ouverture démocratique amorcée en 1990 produit un cataclysme dans l'espace socio-politique en Afrique en général et au Cameroun en particulier. L'ivresse des foules s'empare brutalement de la rue. Ce rêve des démagogues et la terreur des modérés plongent le peuple dans le délire d'une foule enivrée de spectacles. Une panoplie de crises hystériques collectives embrigade les représentations collectives de la folie des foules. Dans

les émeutes populaires qui éclatent, chacun est souverain et s'arroge le droit de vie et de mort. Le mouvement des « villes mortes » des années 1990 ainsi que les émeutes de février 2008 empreintes de folles journées renseignent suffisamment sur l'ambiance des manifestations de masse. La violence effective ou physique s'accompagne dorénavant des provocations ludiques. Les mobilisations ici inspirent véritablement la peur et la terreur. En réalité, la culture de la manifestation faite de normes et de savoirs faire bien assimilés est à sa phase embryonnaire. La démocratisation est en fait dans cet espace la principale cause d'ébriété politique. L'ivresse des foules subsiste et crée l'euphorie d'un spectacle offert par un peuple obnubilé par la passion enivrante/enchaînée de la liberté. Des scènes de joie méchante d'humiliation de l'altérité/d'autrui sont provoquées par des jugements souterrains en insatiable besoin d'être sur le devant de la scène tissé par des liens libidinaux de la parenté idéologique, politique ou corporatiste.

Les crises démocratiques définissent des passions politiques sous le couvert de la sémiotique et du marketing¹⁵⁶⁵. Les pulsions suscitées nouent des fantasmes et attachements chargés d'affects. Il se met en place des mécanismes de changement de sensibilités collectives. Les nouvelles passions « participent à la reproduction sociale comme aux conflits et aux mutations de la vie politique »¹⁵⁶⁶. L'importance des sentiments politiques connaît un intérêt particulier dans leur phase de plus haute intensité. Les révoltes, crises et révolution suscitent les tensions les plus expressives. Le passage de l'amour à la haine surgit dans le champ politique camerounais lorsque le monopole du parti unique est contesté et l'ouverture démocratique célébrée.

L'analyse des configurations affectives alimentées par des pulsions incitatives à la contestation de l'autorité présidentielle et la rupture de la gestion routinière de la chose publique nécessite de repérer les agents producteurs des messages émouvants. Cette démarche suggère d'insister sur les nuages de persuasions émotionnelles qui sont les médias. Étant entendu que le volet disciplinaire et sécuritaire meublent également les messages stimulant et les appels au soutien, il importe donc de ne point minorer le rôle des médias et des forces de maintien de l'ordre dans l'œcuménisme théâtral de la biopolitique (1). Le marketing politique dans la conduite des âmes et des corps assure aussi dans ce télescopage entre la contestation et la régulation du traitement des amours politiques par l'État-surveillant (2).

¹⁵⁶⁵Jacques Fontanille, Algirdas Julien Greimas, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil, 1991.

¹⁵⁶⁶ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques, op.cit.*, p.9.

1- Les mobilisations des forces de maintien de l'ordre ou le télescope interstitiel de la biopolitique

Le passage de la tradition de l'autoritarisme à la démocratie pose avec acuité les problèmes de gouvernement¹⁵⁶⁷. La dynamique de conflictualisation informe véritablement la trajectoire de la gestion du peuple. Au-delà des illusions qui obèrent la perception de la réalité, la conflictualisation qui prend corps est une hydre qui fragilise les institutions. Il se met en place dans cette configuration une dimension constitutive de la dynamique sociale, véritable élément de « conjoncture critique » caractérisé par l'échange de corps symboliques et physiques entre protagonistes, par un relâchement voire la dissolution des normes et pratiques fondatrices de la cohésion ou du maintien du statut quo, enfin et surtout par une dés-institutionnalisation relative ou totale de l'ordre politique. Il s'agit d'un rapport social d'hostilité entre diverses parties au sens de Simmel. Dans cette perspective, les notions de « conflit » et de « crise » sont synonymiques. Les frontières de la violence connaissent ici un remodelage fondamental. Le monopole de la violence par l'État est vertement mis à rude épreuve. La mobilisation des forces de maintien de l'ordre¹⁵⁶⁸ pose ainsi la problématique de la sécurité et de la discipline. Il va sans dire que surveiller et punir¹⁵⁶⁹ deviennent une réalité complexe.

En tant que mode d'individualisation des multiplicités, la discipline se frotte aux contingences de la démocratisation. Le télescope interstitiel entre la biopolitique et l'État surveillant impose des nouvelles vues des crises. Il s'avère qu'il ne soit pas aisé de maintenir l'ordre dans un régime démocratique parce qu'il y a transformation de la violence¹⁵⁷⁰. Euphémisée sous le terme de coercition, la violence politique inspire soit la peur, soit l'indignation qui mobilise.

Faire une socio-histoire du maintien de l'ordre de 1990 à nos jours au Cameroun, permet de comprendre les logiques de l'affrontement et de la dissuasion. En mettant en branle les forces de l'ordre lors des manifestations, il s'agit d'affirmer le pouvoir de la détention du pouvoir symbolique et physique de la violence légitime. Vraisemblablement, le pouvoir œuvre pour défendre la société¹⁵⁷¹. La souveraineté implique ici l'application du « droit de

¹⁵⁶⁷ Achille Mbembé, « Tradition de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique », *Afrique et développement*, vol. 1, n°1, 1992, pp. 37-64.

¹⁵⁶⁸ Jean Daniel Bombela Bombela, « Les forces de maintien de l'ordre et la démocratisation au Cameroun. L'héritage historique face aux exigences démocratiques », Mémoire de D.E.A. en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2010.

¹⁵⁶⁹ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

¹⁵⁷⁰ Patrick Bruneteaux, *Maintenir l'ordre : Les transformations de la violence d'État en régime démocratique*, Paris, PFNSP, 1996.

¹⁵⁷¹ Michel Foucault, *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard, 1997.

glaive »¹⁵⁷². À travers la violence légitime « le prince » détient le droit de vie et de mort sur ses sujets. Il exerce dès lors « son droit sur la vie en faisant jouer son droit de tuer, ou en le retenant ; il ne manque son pouvoir sur la vie que par la mort qu'il est en mesure d'exiger »¹⁵⁷³. Le pouvoir se manifeste ici comme une instance de prélèvement ou un mécanisme de soustraction et de négation de la vie. Dans une perspective d'étatisation du biopolitique, le pouvoir s'attèle à détruire les gènes de la contestation qui existe chez « l'ennemi politique ». L'opposition représente ainsi une menace bactériologique pour la santé du système politique en vigueur. La conflictualité des années 1990 affiche un grondement et un fonctionnement normal d'un rapport belliqueux. Le seuil de la violence légitime ne s'encombre aucunement du nombre de morts et de destruction des biens. De même, l'expression policière pendant les affrontements, le surgissement de l'âme belliqueuse des gendarmes dévoilent les scènes des brimades dans les rues, d'humiliation et des violences corporelles. La rue s'érige en lit de Procruste. Tout simplement « le travail de mise en scène assimile le manifestant l'émeutier et le gendarme au guerrier »¹⁵⁷⁴. La valeur dissuasive des châtiments corporels est avérée pour les forces de maintien de l'ordre, car il semble que « maintenir l'ordre c'est lutter contre le désordre et pour cette tâche la douceur ne réussit pas toujours »¹⁵⁷⁵. Le débat sur le pouvoir politique et le maintien de l'ordre est complexe. Deux thèses animent ce débat s'agit-il vraiment du maintien de l'ordre ou de la création de désordre ?¹⁵⁷⁶ Patrice Mann présente les deux thèses. Pour lui, la première thèse dite instrumentale, fait de la police « un instrument inerte qui s'animerait pour répondre mécaniquement aux commandes de l'État. La seconde, dite de l'insularité fait de la police un "État dans l'État" et suppose, à l'inverse, que ses composantes ont la possibilité de se dérober à toute emprise du politique »¹⁵⁷⁷. Dans le contexte camerounais, la première thèse est plus éloquent. Le maintien, la préservation de l'ordre ou l'établissement de la paix civile incombe à un acteur principal en période exceptionnelle. L'article 9 de la loi fondamentale détermine les types de circonstances exceptionnelles. L'opportunité d'appréciation est laissée au président de la République au regard de l'article 9(1). Il peut ainsi dans ces circonstances

¹⁵⁷² *Ibid.*, p.214.

¹⁵⁷³ Michel Foucault, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p.178.

¹⁵⁷⁴ Arnaud Dominique Houte, « Gendarmerie départemental et maintien de l'ordre : Retour sur les transformations de la violence d'État (1827-1931), *Déviance et société*, vol.32, 2008/1, p.62.

¹⁵⁷⁵ Jean-Marc Berliere, « Du maintien de l'ordre républicain au maintien républicain de l'ordre ? Réflexion sur la violence », *Genèses*, n°12, 1993, p.22.

¹⁵⁷⁶ Jean Claude Monet, « Maintien de l'ordre ou création du désordre ? », in Pierre Favre, *La manifestation*, *op.cit.*

¹⁵⁷⁷ Patrick Mann, « Pouvoir politique et maintien de l'ordre. Portée et limites d'un débat », *Revue Française de Sociologie*, n°35-3, 1994, p.435.

proclamer un décret ou l'État d'urgence. Aussi, ressort-il des travaux de Bombela que « l'attitude répressive des forces de l'ordre trouve son origine dans l'histoire coloniale du pays et elle est devenue au fil du temps un élément d'identification de celle-ci »¹⁵⁷⁸. Il est important de relativiser ce point de vue étant entendu que les forces de maintien de l'ordre ont pour mission de maintenir l'ordre en usant proportionnellement la force au regard de la menace.

Avec la « parlementarisation », l'insuffisance opératoire de la guerre dont parle Foucault est constatée. Le déplacement théorique qu'il opère avec le concept de « gouvernementalité » permet de cerner comment le président de la République n'use plus du pouvoir de « faire mourir ou de laisser vivre » mais plutôt du pouvoir de « faire vivre et de laisser mourir ». En pactisant avec l'État, le peuple reconnaît ce pouvoir au président de la République qui exerce ainsi un pouvoir disciplinaire sur la société¹⁵⁷⁹. Il lui incombe ainsi de prendre toutes les mesures de contrôles et de normes sécuritaires à l'interne comme aux frontières. La conjoncture démocratique suscite alors l'émergence des technologies de sécurité à l'intérieur, soit des mécanismes qui sont proprement de mécanismes de contrôle social »¹⁵⁸⁰. L'usage de politique de corps entend un dressage de celui-ci. Les personnes qui sont arrêtées durant ces mouvements de contestation sont condamnées afin que la justice qui les juge corrige leurs âmes et la prison devient ainsi un exécutoire pour substituer aux supplices. De manière laconique, « la souveraineté s'exerce dans les limites d'un territoire, la discipline s'exerce sur le corps des individus, et enfin la sécurité sur l'ensemble d'une population »¹⁵⁸¹.

2- Le traitement du malaise des amours politiques à l'aune de la sémiotique du discours.

La conjoncture démocratique pose aussi la problématique de l'affectivité politique. Le malaise politique qu'elle crée reconfigure les rapports entre les gouvernés et les gouvernants. L'analyse critique du discours en s'intéressant aux relations structurelles de domination, de pouvoir et de contrôle, telles qu'elles se manifestent dans le langage, qu'elles soient transparentes ou opaques, va nous servir de boussole dans notre explication. Elle va nous permettre de cerner le pouvoir des images et des gestes du président de la République lors des productions discursives des conjonctures critiques. Elle facilitera ainsi l'appréhension des

¹⁵⁷⁸ Jean Daniel Bombela Bombela, *op.cit.*, p.113.

¹⁵⁷⁹ Frédéric Gros, « Foucault et la « société punitive », *Pouvoirs*, n°135, 2010/41, pp.5-14.

¹⁵⁸⁰ Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population, op.cit.*, p.12.

¹⁵⁸¹ *Ibid.*, p.13.

relations de domination et de contrôle que l'image des discours de cet acteur produit. La découverte de la discipline et la découverte de la régulation structurent le perfectionnement de la biopolitique comme technologie du pouvoir. Il appert dès lors des mutations profondes dans les technologies du pouvoir. D'ailleurs, Foucault dévoile deux technologies sur la vie et le pouvoir en ces termes:

*La vie est devenue... un objet de pouvoir. Jadis il n'y avait pas que des sujets, des sujets juridiques dont on pouvait retirer les biens, la vie aussi, d'ailleurs. Maintenant, il y a des corps et des populations. Le pouvoir est devenu matérialiste. Il cesse d'être essentiellement juridique. Il doit traiter avec des choses réelles que sont le corps, la vie. La vie entre dans le domaine du pouvoir*¹⁵⁸².

Le processus de politisation enclenché met à la disposition du peuple des équipements politiques spécifiques. À la passion destructrice de la rue et contestatrice de l'opposition s'opposent la force de la violence légitime et symbolique.

La violence symbolique chez Bourdieu est une violence douce, invisible et masquée. Elle gouverne l'imposition des « bonnes mœurs » et des manières de sentir et de penser. L'arrogance du discours du « haut » en temps de crise s'affirme à travers la dépréciation de l'opposition, l'infantilisation du peuple et l'idée de la manipulation/ instrumentalisation de la rue. Le marketing politique regorge ainsi de recettes pour cuisiner la perception du peuple. Il s'agit ainsi de mobiliser les moyens dont dispose le pouvoir en vue de créer, de conserver et de développer sur le marché politique un certain monopole, mieux, un monopole certain. Les techniques de vente envisagent d'influencer considérablement les comportements des citoyens. Il sied aussi de prendre en compte dans l'analyse de la commercialisation des produits politiques, l'idée des nouvelles structures du marché politique fondamentalement modifiée par la démocratisation. Celle-ci a introduit brutalement dans la sphère socio-politique la concurrence. Dorénavant, il est aisé de constater que « le message politique tente de s'adapter aux exigences de la mercatique, il doit de manière permanente et appropriée, se positionner par rapport à ceux des concurrents... Il s'agit alors de ne pas laisser à l'adversaire un quelconque monopole sur la moindre part de marché »¹⁵⁸³. L'auto-apologie des compétiteurs et le dénigrement de l'autre concurrent s'organise autour de la continuité et du changement.

Le président de la République, bénéficiant de l'avantage cathodique, dénigre l'opposition et la rue dans ses discours, utilise la compétence qu'il y a dans la gestion des

¹⁵⁸² Michel Foucault, *Dits et écrits II*, « les mailles du pouvoir », Paris, Gallimard, 2001, p.103.

¹⁵⁸³ Serge Albouy, *Marketing et commercialisation politique*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.108.

affaires publiques, le prestige de la fonction publique qu'il occupe et le pragmatisme de la gestion assurée qu'il prétend incarner. Cette prime de l'ancienneté le distingue fondamentalement de ses adversaires. Par contre, la thématique du changement est défendue par les prétendants à la magistrature suprême. Ceux-ci décrient la politique en vigueur et insistent sur la nécessité d'un « redressement ». Il y a une focalisation insistante sur les aspects négatifs du pouvoir en place. À l'opposé, le discours du « haut » souligne le caractère illusoire des critiques et des promesses de l'opposition. D'où l'usage répétitif en situation de confrontation/crise, des expressions : « Qui sont-ils ? Ces apprentis sorciers », « les vendeurs d'illusion », « les spécialistes de la péroration creuse », « les oiseaux de mauvaises augures ».

À travers cette rhétorique, les différents protagonistes utilisent le système des attributions causales pour promouvoir leur image et ruiner celui des concurrents. Tout compte fait, ce type de message orienté vers une auto-valorisation systématique et vers un dénigrement moins systématique de l'adversaire participe à l'animation du champ politique par l'orchestre de la conjoncture démocratique. La communication cathodique du président de la République assure ainsi la diffusion des mots de la continuité et la diabolisation des idées de la déstabilisation et du mimétisme. Le marketing politique du « haut » se traduit alors par une canalisation de la conjoncture démocratique et une surenchère de la paix et de l'unité nationale. L'aspect esthétique et scénique de la commercialisation est amplifié par les médias. Aux premières heures de la démocratisation, le pouvoir bénéficie ainsi du monopole sur la CRTV, seul média implanté sur l'ensemble du territoire. Le titulaire de la fonction présidentielle use ainsi de la compétence à prendre la parole et à entraîner les foules. Étant entendu qu'« il n'y a finalement d'argumentation que dans le débat démocratique »¹⁵⁸⁴. Il est possible de comprendre quelle place irréductible peut lui plaire, le séduire ou l'émouvoir. Le triangle argumentatif nous permet de comprendre la posture du président de la République à travers l'opinion de l'orateur condamnant fermement la conférence nationale souveraine et les valeurs importées. Le contrat de confiance le liant au peuple lui enjoint de défendre l'État¹⁵⁸⁵ et lui permet de parler en son nom. L'argument défendu par l'orateur affiche fermement le fait que la conférence nationale souveraine soit sans objet. Ce raisonnement participe à la défense d'un idéal et d'une position par l'argument de cadrage.

¹⁵⁸⁴ Philippe Mareek, *Communication et Marketing de l'homme politique*, Paris, Lexis Nexis, 2007, p.18.

¹⁵⁸⁵ Lire à ce sujet l'article 5 (2) de la constitution du 18 janvier 1996, qui dispose : « Elu de la Nation toute entière, il incarne l'unité nationale ; il définit la politique de la nation ; il veille au respect de la constitution ; il assure par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ; il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire de la permanence et de la continuité de l'État, du respect des traités et accords internationaux ».

Si le contexte de réception est agité, du fait des « villes mortes » et des manifestations diverses, l'auditoire est quant à lui atteint du virus démocratique. Il y a même un transport de l'opinion vers l'auditoire du fait du monopole cathodique. La reproduction de l'affectivité politique crée un malaise des amours politiques. L'ouverture démocratique légitime le risque de la diversification des attachements politiques. La contestation des sentiments dominants provoque des « intensités et des mobilisations affectives propres aux périodes de révolution »¹⁵⁸⁶. L'avidité politique suscite des demandes affectives fortes et place le consommateur/citoyen dans un état de manque que seul semble satisfaire le multipartisme. La décomposition des attachements traditionnels reconstitue le tissu du pluralisme politique en réduisant les admirations, les estimes et les respects. L'alimentation de la dé-croyance est renforcée par le recours au ludique. Les plaisanteries, le recours à l'humour à l'égard des détenteurs du pouvoir sont une arme fatale dans le travail de dés-attachement politique, le « carton rouge », la musique, la caricature participant à la pulvérisation des attachements et à la constitution d'une nouvelle culture politique. Le recours au concept « l'homme lion » par le pouvoir envisage neutraliser cette censure de l'arène politique. La propagation des sentiments nouveaux est assurée par la publicité politique. Celle-ci ne réduit en rien le fait que le politique est dorénavant un lieu risible, de ports de masques et de comédies. La publicité politique mobilise ici les mythes qui apparaissent comme des leviers de la persuasion pour développer les formes de soutien politique. Les moyens utilisés pour cette expression publicitaire par les concurrents réveillent et créent des univers fantasmatiques qui permettent aux acteurs de se resituer dans la continuité des mythologies nationales.

La multiplication des médias privés et l'inondation de la sphère sociale par les NTIC exigent une adaptation des hommes politiques aux médias. Le passage du monopole en 1990 à la concurrence dans les années 2000 ne laisse plus au pouvoir la possibilité d'imposer un discours pédagogique unilatéral. Il faut dorénavant apprendre à capter l'attention de l'auditoire et susciter son intérêt. Il y a de plus en plus un déplacement du centre de gravité de la communication. Le nouvel apprentissage exige par exemple un réaménagement de la communication présidentielle¹⁵⁸⁷. En dehors de ce site, les autoroutes de la communication de la présidence sont perceptibles à travers les réseaux sociaux tels Facebook¹⁵⁸⁸.

¹⁵⁸⁶ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, op.cit., p.175.

¹⁵⁸⁷ Lire à ce sujet l'article de Jean François Belibi, « www.prc.cm, un site pour M. et Mme Biya ? », in quotidien *Mutations*, n°2072, du mardi 15 janvier 2008, p.10 ou Christophe Bobokiono, « Communication. Paul Biya et le sorcier blanc », in *Mutations* n°2072, du mardi 15 janvier 2008, p.7.

¹⁵⁸⁸ Yanoshevsky Galia, « Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°5, 2010.

À l'analyse, les changements de l'affectivité politique en conjoncture démocratique modifient la commercialisation des messages émouvants, la fluidité des flux et des reflux affectifs ainsi que la géographie des amours et des haines politiques. Malgré l'utilisation affichée du marketing politique dans l'œcuménisme théâtral de la conjoncture, « le système politique met donc en place les conditions d'un travail spécifique visant à affaiblir tous les attachements qui confortent les positions de chacun de rivaux »¹⁵⁸⁹.

Tout compte fait, la gestion des passions politiques à travers les images¹⁵⁹⁰ donne au chercheur de s'intéresser à la sémiotique¹⁵⁹¹ des images du président de la République en temps de crise. La télévision est le média qui présente les signes que nous étudierons dans ce travail. La communication politique a toujours existé mais elle s'est professionnalisée grâce au développement des supports audio-visuels. Avec le passage de la politique à l'écran, les gestes des hommes politiques sont devenus des éléments qui servent leurs discours et qui contribuent à dépeindre leur personnalité :

*Le téléspectateur voit l'homme politique sur l'écran de son téléviseur, il l'entend parler, il le regarde faire des mimiques, des gestes, prendre des postures. Il examine son habillement. Tous ces ingrédients produisent une impression et au-delà, un jugement sur sa compétence, son honnêteté, sa franchise, son désintéressement, son aspect sympathique proche des citoyens, etc. En un mot, sur la crédibilité et sur la confiance qu'on peut (ou pas) lui accorder*¹⁵⁹².

La sémiotique¹⁵⁹³ s'intéresse ici à l'intention et à la convention du signe ainsi qu'au rapport que celui-ci entretient avec l'objet qu'il cite. Pour Charles Tierce, le fonctionnement du signe est triadique, il nécessite la coopération de trois instances : le signe (ce qui représente), l'objet (ce qui est représenté) et l'interprétant qui produit leur relation. L'analyse sémiotique des messages visuels consiste à repérer les différents types de signes mis en jeu et à déduire, à partir de leur organisation réciproque, une interprétation globale. Il s'agit d'un travail sur le para-langage.

Avec la démocratisation, les mutations du discours politique à la télévision¹⁵⁹⁴ exigent de nouvelles formes de parole. Les gestes accompagnent celles-ci. L'étude de la mimogestualité ou de la communication non verbale se distingue des signes linguistiques par

¹⁵⁸⁹ Pierre Ansart, *op.cit.*, p.180.

¹⁵⁹⁰ Dominique Serre Florsheim, *Quand les images vous prennent ou comment décrypter les images*, Paris, Les éditions d'organisation, 1993.

¹⁵⁹¹ Jacques Fame Ndong, *Essai sur la sémiotique d'une civilisation en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2015.

¹⁵⁹² Rodolphe Ghiglione et Bromberg, *Discours politique et télévision*, Paris, PUF, 1998, pp.54-55.

¹⁵⁹³ Joseph Courés, *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991.

¹⁵⁹⁴ Jeffrey P. Jones, « Parole d'experts, public profane. Les mutations du discours politique à la télévision », *Questions de communication*, n°24, 2013, pp.97-123.

un certain nombre de propriétés sémiotiques. Les gestes sont certes fortement polysémiques, mais aussi et surtout dépendants du contexte. Leurs caractères idiosyncrasiques permettent de les classer en plusieurs catégories¹⁵⁹⁵. Les gestes ont également des fonctions. Si pour l'émetteur, il y a une régulation émotionnelle à travers l'activité verbo-gestuelle, pour le récepteur, il s'agit davantage d'associer les gestes aux mots. Les gestes illustratifs contribuent à son aspect dénotatif, tandis que les gestes expressifs contribuent à son aspect connotatif. Dans le cadre de leur utilité pour la coordination interactionnelle, l'activité phatique de l'émetteur et l'activité régulatrice de l'écouteur participent à la synchronisation des locuteurs, et à leur accordage affectif. Les gestes du président de la République en situation d'entretien ou interview oscillent entre nécessité pédagogique du peuple à comprendre la démocratie et exigences du respect des institutions et de la paix. Lors de l'interview menée par Eric Chinjé, le président de la République installé dans un fauteuil garde les deux mains ouvertes pour expliquer la situation qui prévaut au Cameroun. En faisant le regroupement des gestes¹⁵⁹⁶ apparentés, on s'aperçoit, pour prendre un exemple, de l'alternance de gestes clairs et marqués vers l'avant et de temps de repos, coudes au corps, mains sur la table, buste reculé, qui correspondent à des pauses énonciatives, voire syntaxiques. Lorsque le buste est avancé, le locuteur veut bien se faire comprendre. L'échoïsation corporelle accompagne ses moments de communication. Après le périple des provinces par exemple, le président de la République s'adresse au peuple avec les doigts entremêlés et les pouces joints pour faire le point sur son pèlerinage. Cette gestuelle récurrente apparaît également lorsqu'il s'adresse au peuple en avril 1990¹⁵⁹⁷ et le samedi 10 octobre 1992, pour préciser : « Il ne faut pas jouer avec le Cameroun ». Ces éléments constituent le corpus pour transcrire les gestes¹⁵⁹⁸ du président de la République. Ils construisent aussi l'image¹⁵⁹⁹ de celui-ci à la télévision. La politique à l'écran, la production

¹⁵⁹⁵ Il existe ainsi des gestes déictiques (gestes de désignation du référent, comme les gestes de pointage), les gestes illustratifs d'un contenu concret : gestes iconiques ; ou d'un contenu abstrait : gestes idéographiques ou métaphoriques) ; les gestes intonatifs qui accentuent certains moments précis du discours ; les gestes quasi-linguistiques ou emblèmes, ils renferment des gestes conventionnels fonctionnant sans parole associée ; les gestes expressifs faciaux (mimiques faciales) qui sont transcategoriels et enfin les gestes extracommunicatifs réputées avoir des fonctions auto-calmanes et les gestes praxiques liés à des activités parallèles ou justificatrices de l'interaction. Lire à ce sujet Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, *op.cit.*, p.286.

¹⁵⁹⁶ En parlant des gestes, Simone Bonnafous, Maurice Tournier, *op.cit.*, p.124 distinguent, l'index levé, la « pince digitale » (pouce et index réunis), la « pince ongulaire » (pouce et index réunis par les ongles) et la « pyramide » (les cinq doigts réunis par leur extrémité) contribuent à accréditer l'idée d'une forte implication du locuteur dans son affirmation. Les poings fermés accompagnent des propos sur la volonté du locuteur.

¹⁵⁹⁷ Voir annexes n°1, 16 et 18, Messages du chef de l'Etat à la Nation en avril 1990, octobre 1991 et le samedi 10 octobre 1992.

¹⁵⁹⁸ Kida Tsuyoshi, « Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations » *Corpus* 10, 2011, pp.41-60.

¹⁵⁹⁹ Odile Ausina, « Construire l'image d'une personnalité politique à la télévision. Pygmalion Désarmé », *Études de communication*, 9, 1987, pp.29-38.

du discours politique nécessite un profond travail des conseillers¹⁶⁰⁰. Ceux-ci dans leur tâche aident le président de la République à prendre des décisions¹⁶⁰¹ par le biais des arrangements ponctuels et contribuent à la production de sa parole. La prise de décision publique est un champ de forces où s'affrontent des intérêts divergents, s'investissent des acteurs divers, se confrontent des rationalités multiples et se conjuguent des logiques sociales hétérogènes. C'est dans ce sens que les *juniors players* (conseillers, proches collaborateurs du président de la République, les structures de sécurité et de renseignement etc.) aident le *senior player* (Le président de la République) à prendre des décisions dans le souci de la préservation de l'intérêt général et de la paix. La décision est donc le plus souvent le produit du *pulling and hauling* (tirage et halage) entre individus et organisations ayant des perceptions et des intérêts distincts et souvent divergents.

De même, les signes que nous étudions lorsque le président paraît sont dans la perspective de Peirce le symbole, l'indice et l'icône. À ceux-ci nous y ajouterons les gestes et les couleurs. En effet, tous ces éléments confèrent aux signes¹⁶⁰² une fonction linguistique à débusquer. Pour Saussure le signe est comme une entité psychique à deux faces qui unit un concept et une image acoustique. Le signe se décompose donc en signifiant, la partie perceptible du signe et signifié, la partie intelligible du signe. Le signe selon Peirce est constitué par la relation de trois composantes que l'on peut rapprocher du modèle triadique. Cette perception peircienne met en évidence la relation qu'entretient le signe avec ses trois pôles: l'interprétant, le représentamen ou ce qui constitue le signe et l'objet.

En ce qui concerne cette catégorie de signes, le symbole entretient avec ce qu'il représente une relation arbitraire, conventionnelle. Entrent dans cette catégorie les symboles

¹⁶⁰⁰Samy Cohen, *Les conseillers du président*, Paris, PUF, 1980, Lire Agnès Chauveau « L'homme politique et la télévision. L'influence des conseillers en communication », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N°80, 2003/4, pp.89-100. Lire aussi, Eric Chiaradia, « L'entourage du général de Gaulle à l'Élysée (janvier 1959-28 avril 1969) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, pp.84-99. Pour en savoir davantage sur l'équipe du président de la République au Cameroun, lire le dossier Cameroun, voyage au cœur du Palais de l'Unité, « Paul Biya : La garde rapprochée », in *Jeune Afrique Economie*, Novembre-Décembre 2013, n°393, pp.25-58. Le journal présente ainsi la constellation de compétences qui entoure le président de la République en dressant les portraits du directeur du cabinet civil Martin Belinga Eboutou, du secrétaire général de la présidence de la République Ferdinand Ngoh Ngoh, Séraphin Magloire Fouda son adjoint, Jean Foumane Akame, le conseiller juridique du président de la République, Oswald Baboké, le conseiller technique, Luc Sindjoun, Narcisse Mouelle Kombi, le contre-amiral Joseph Fouda, les conseillers spéciaux à la présidence de la République. Le directeur de la sécurité présidentielle le général Ivo Desancio yewwo, le général de brigade Emmanuel Amougou, chef d'état major particulier, le délégué général à la sûreté nationale Martin Mbarga Nguélé, le directeur général de la recherche extérieure Léopold Eko Eko ne sont pas en reste.

¹⁶⁰¹Graham T. Allison et Philip D. Zelikowv, « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », *op.cit.* Lire également à ce sujet, Pierre Muller, Yves Surel, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Monchrestien, 1998, pp.101-121, sur le prisme bureaucratique, les critiques du modèle de la rationalité absolue, la décision comme processus, les contraintes de la décision, la décision comme enjeu de pouvoir.

¹⁶⁰²Jean Marie Floch, *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes les stratégies*, Paris, PUF, 2002.

des discours présidentiels, le drapeau, l'hymne national etc. Il y a également mobilisation du symbole du blason ou de l'écu du Cameroun dont l'usage est réservé à la présidence de la République ou au gouvernement. L'écu est posé sur deux faisceaux de licteur et reprend les couleurs du drapeau du Cameroun. En son centre se trouvent la silhouette de la carte du pays et une balance de la justice superposée, les deux éléments surmontés d'une étoile d'or. Les faisceaux sont le symbole de l'autorité de la République et les balances de la justice représentent l'équité. Ce symbole fixe clairement la posture du locuteur qui parle au nom du Cameroun sous l'empire de la fonction institutionnelle.

Les indices quant à eux sont des signes qui entretiennent un lien physique avec l'objet qu'ils indiquent. Sous la catégorie d'indice, Peirce a regroupé les signes qui entretiennent une relation de contiguïté physique avec ce qu'ils représentent. Les gestes posés par le président de la République lors de ses discours rentrent dans cette catégorie. L'icône pour sa part, correspond à la classe de signes dont le signifiant entre en relation d'analogie avec ce qu'il représente, c'est-à-dire, avec son référent. C'est le cas d'un dessin figuratif. L'écu de l'État par exemple appartient à cette catégorie. Il en est de même pour l'image qui est classée sous cette catégorie du fait qu'il y ait un rapport d'analogie entre le signifiant et le référent.

L'image¹⁶⁰³ sera cernée ici comme une représentation visuelle et symbolique du président de la République qui s'adresse au peuple. Les signes distribués dans ce cadre se font dans un espace clôturé par la fonction présidentielle. De plus, l'image (langage icônique), comme le texte (langage verbal), offre deux types de significations: les dénnotations et les connotations.

Les significations dénotées sont répertoriées dans les dictionnaires et sont pratiquement communes à tous les utilisateurs de la même langue. Les significations connotées, elles font écho en notre imaginaire et réveillent des notions qui dépendent du contexte, qui sont fondées sur des références culturelles ou qui relèvent de l'histoire personnelle de chacun.

Pour réaliser ce travail, nous allons nous inspirer des travaux de Coulomb-Gully¹⁶⁰⁴, afin de cerner les spécificités du discours télévisuel de crise, lorsque le président de la République est vu et parle¹⁶⁰⁵ au peuple. C'est donc dans une étude de la télévision dans une obédience pragmatique plus opératoire que nous inscrivons ce travail. Celle-ci intègre dans

¹⁶⁰³ Jean Davallon, *L'image médiatisée de l'approche sémiotique des images à l'archéologie de l'image comme production symbolique*, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines, École des Hautes Etudes en Sciences, février 1990.

¹⁶⁰⁴ Marlène Coulomb-Gully, « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots, Les langages du politique*, n°70, 2002, pp.103-112.

¹⁶⁰⁵ Eliséo Véron, « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, n°38, 1983, pp.98-120.

l'analyse du discours télévisuel les co-textes et son contexte de communication qui structure l'énoncé. En effet pour Coulomb Gully, « façonné par son contexte et son co-texte de communication, le discours télévisuel ne peut être appréhendé en dehors de ces éléments qui le structurent de part en part »¹⁶⁰⁶. Si le texte télévisuel prend en compte son contexte de communication, en s'intéressant aux conditions de production en amont et la question de la réception et de l'interprétation des messages¹⁶⁰⁷ en aval, le co-texte de communication quant à lui, s'appesantit sur le contrat à la base du discours. Ici, l'impératif fonctionnel ou constitutionnel donne au président de la République de s'adresser au peuple en temps de crise. De même, les règles discursives propres au média télévisuel exige en ce moment la présence d'un présentateur vedette¹⁶⁰⁸ et toute la mise en scène du contact. Cette surenchère énonciative met en branle l'axe Y-Y (les yeux dans les yeux). La performance de la parole présidentielle se construit et s'évalue en fonction des critères communs et socialement partagés. C'est dans ce sens que :

L'approche interactionniste rappelle avec éloquence la participation active du public dans la co-construction de la performance. Dans les termes de Goffman, le public est un « participant ratifié » (ratified participant) de l'échange médiatique. Bien sûr, l'interaction ne se réalise pas de la même manière en contexte médiatique qu'en contexte interpersonnel, mais le type de relation sociale qui s'établit entre le média et le public fait dire à Thompson que l'interaction médiatique, la quasi interaction selon son expression, n'est pas moins une forme d'interaction¹⁶⁰⁹.

Il existe aussi une symbolique des couleurs que l'on peut utiliser à des fins expressives pour traiter de l'image¹⁶¹⁰ du président de la République. La syntaxe et la morpho-syntaxe de la sémiotique vestimentaire¹⁶¹¹ donnent à la tenue du président de la République d'avoir un effet réel à travers la chromatistique. Lors de la production du discours de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, la tenue vestimentaire de couleur bleue du président de la République connote l'espoir, le calme et le sérieux. Cependant, la tenue vestimentaire du président de la République en février 2008, ainsi que lors de l'interview à l'aéroport de N'simalen sur la secte Boko Haram, renvoie à la tristesse d'une situation ayant causé des

¹⁶⁰⁶Marlène Coulomb-Gully, *op.cit.*, p.107.

¹⁶⁰⁷Il sied de relever que l'appartenance sociale du téléspectateur est fondamentale dans la réception et le décryptage du message ou du discours politique.

¹⁶⁰⁸ En effet lors des interviews du président de la République, le journaliste Charles Ndong, Directeur de l'information TV à la CRTV est celui qui pose les questions.

¹⁶⁰⁹Guylaine Martel « La performance communicationnelle en contexte médiatique. L'exemple du débat politique télévisé », *Mots, Les langages du politique*, n°92, 2010, pp.83-101.

¹⁶¹⁰Frédéric Lambert, *Je sais bien mais quand même ; essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, éditions Non-Standard, 2013.

¹⁶¹¹ Jean Claude Mbarga, *Traité de sémiotique vestimentaire*, Paris, L'Harmattan, 2010.

dégâts matériels importants. Le noir renvoie dans la symbolique des couleurs¹⁶¹² au deuil, à la mort et à la menace. Il représente aussi le pouvoir, l'autorité et l'intransigeance. Le ton menaçant, incisif voire rigoureux utilisé ne laisse aucun doute sur l'usage futur de la violence dite légitime. En usant de la présidence de la République comme scène d'énonciation, le président de la République constate, condamne et prévient de l'usage imminent de la violence physique légitime pour que « force reste à la loi ». Le problème est d'autant plus délicat que l'éthos, par nature, est un comportement qui, en tant que tel, articule du verbal et du non-verbal pour provoquer chez le destinataire des effets qui ne doivent pas tout aux seuls mots¹⁶¹³. L'identité visuelle¹⁶¹⁴ de l'homme politique peut être cernée à travers le geste. Elle se donne à voir sur les médias en suscitant des émotions¹⁶¹⁵. Il s'agit de l'usage d'un « coup médiatisé »¹⁶¹⁶. À travers le FAC, il est possible de constater les traits graves du visage du président de la République en février 2008. La gestuelle du poing fermé du président de la République lors du discours des émeutes de février 2008 par glissement sémantico-pragmatique renvoie à l'emploi possible de la force physique. Dans ce cas de figure, « Le télégenie est le mot d'ordre ; un physique, une aisance face à la caméra et un petit quelque chose en plus qui accroche le regard »¹⁶¹⁷. Accomplir un geste, c'est non seulement agir ou bouger mais aussi, comme l'explique Calbris « faire ou [...] dire par le faire, [...] signifier une chose en la reproduisant, en la figurant »¹⁶¹⁸. Ce mouvement corporel est souvent associé à certains facteurs contextuels qui en précisent le sens : l'espace temps, le gesticulateur, le destinataire du geste et la parole accompagnatrice. Ce que cache le langage présidentiel parce qu'il est civilisé, son corps le dit.

¹⁶¹² Maurice Tournier, « Couleurs, fleurs et drapeaux dans les débuts de la Troisième République », *Mots, Les langages du politique*, n°81, 2006, pp.109-117.

¹⁶¹³ Lire à ce sujet, les communications à la Journée d'étude Multimodalité du Discours Politique du Vendredi 9 janvier 2015, Laboratoire Parole et Langage, Université d'Aix en Provence-« Rôle des « éminences » gestuovocales dans le savoir-faire discursif des hommes politiques » de Guaitella I. et « L'incarnation du discours politique. Quelques observations sur le corps parlant des politiques et son inscription sémiotique dans les espaces médiatiques contemporains » Laurent Fauré, Arnaud Richard, M. Sandré. Ainsi que « Rythme et éthos. Le cas de l'interview donné par DSK à Claire Chazal suite à l'affaire du Sofitel » de Fabrice Hirsch, François Perea, Agnès Steuckardt et Bertrand Verine.

¹⁶¹⁴ Riham El Khamissy, « L'identité visuelle d'un homme politique », *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses* 2010, vol 25, pp. 83-92.

¹⁶¹⁵ Jean François Tétu, « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », *Mots, Les langages du politique*, n°75, 2004, pp.9-19.

¹⁶¹⁶ Au sens de Dobry, *op.cit.*, un coup médiatisé relève de l'application d'un jeu relâché.

¹⁶¹⁷ Philippe Viallon, *L'analyse du discours de la télévision*, Paris, PUF, 1996, p.55.

¹⁶¹⁸ Gèneviève Calbris, « Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole », *Mots, Les langages du politique*, n°67, 2001, p.129.

PARAGRAPHE II : LA CIVILISATION DES MŒURS POLITIQUES ET LE LISSAGE DES ASPÉRITES CENTRIFUGES : POUVOIR DU LANGAGE OU LANGAGE DU POUVOIR

Le contexte politique de l'ouverture démocratique suscite au Cameroun un cycle de violence inouïe. Les affrontements entre les partisans des formations politiques se font dans la logique de l'ami-ennemi de Carl Schmitt. Le conflit qui se pose dès lors s'inscrit dans le courant sociologique des « contradictions sociales ». Ces contradictions structurent le champ sociopolitique en le traversant. La logique de la civilisation des mœurs politiques au sens de Norbert Elias¹⁶¹⁹ peut nous aider à mieux comprendre la dialectique conflit/régulation comme mécanisme qui équilibre le système-sociopolitique au Cameroun en conjoncture démocratique. Le conflit apparaît ici comme une forme de socialisation. La nouvelle identité sociale est définie par la conjoncture démocratique. C'est donc au sens de Simmel que nous entendons opérationnaliser cette perspective socialisante du conflit par la démocratisation. En effet, Simmel perçoit le caractère fonctionnel du conflit comme « un opérateur de cohésion du groupe, il sert de soupape de sécurité et évite ainsi de briser les rapports entre les antagonistes »¹⁶²⁰. Avec la démocratisation, l'articulation des différentes étapes de la contestation effrite la stabilité politique. Le ras-le-bol constitue le détonateur de la revendication démocratique et des mobilisations populaires. La fin du pacte implicite sur lequel reposait la stabilité politique s'accélère avec la réalité de la « démocratie inflationniste ». Si elle peut s'apparenter à des « naïvetés démocratiques »¹⁶²¹ au regard de la gestion de ce processus, il s'avère que le pouvoir se soit recréé après la décadence politique du fait des contestations populaires.

La crise démocratique sera perçue ici comme une forme de socialisation d'une part et un facteur de socialisation d'autre part. En effet, la vie en société ne semble pas connaître un aspect progressif s'il élimine les énergies répulsives et destructrices. De même, la crise n'est pas toujours une cause de dysfonctionnement mais une source de régulation. Elle a ainsi un caractère unificateur qui intègre les différentes formes sociales. C'est parfois à travers la crise que se rétablit l'unité de ce qui a été rompu. Curieusement, la société a besoin d'un rapport d'harmonie et de dissonance, de sympathie et d'antipathie pour accéder à une forme définie. Les répulsions réciproques entre protagonistes en conjoncture démocratique génèrent un

¹⁶¹⁹ Selon Norbert Elias, la civilisation se rapporte à des données variées. Elle peut s'appliquer à la politique. Elle renvoie aux règles du savoir vivre politique.

¹⁶²⁰ Michel Lallement, *Histoire des idées sociologiques*, Paris, Nathan, 2001, 2^e éd., p.161.

¹⁶²¹ Expression propre à Jean François Médard, « Crise africaine et démocratisation. Les perspectives difficiles de la transition démocratique en Afrique », in Maurice Kamto, (s.d.), *L'Afrique dans un monde en mutations. Dynamiques internes, marginalisation internationale ?* », Yaoundé, Afrédit, 2010, pp.143-163.

système social car elles créent un équilibre entre les différents groupes. L'excitation de la colère de foules des « années de braise » produit l'extase des revendications, la jouissance déchainée de la liberté et l'orgasme de la désacralisation de la fonction présidentielle de la rue.

Étant entendu qu'il n'y a guère de domaine réservé de l'étude du politique, il est possible d'établir un rapport entre langage et action dans le domaine politique. Ceci peut déterminer comment le langage se noue à l'action dans le discours politique et comment on retrouve ce nouage dans les différentes stratégies de la parole qui se déploient dans ce champ. Le principe d'influence définit la relation d'interdépendance entre le discours et l'action. La force perlocutoire du discours présidentiel de crise met le sujet cible (peuple, opposition/rue) dans une position de dominé et le sujet d'autorité dans une position de dominant. C'est donc dans un rapport de pouvoir que se structure la communication de crise. Le lissage des aspérités centrifuges produit ainsi dans ce rapport un « pouvoir communicationnel » et un « pouvoir administratif » au sens de Habermas¹⁶²². L'activité du dire politique se complète ainsi par l'activité du faire politique pour mieux imposer la violence légitime. La parole régule ainsi les passions politiques en résolvant le dilemme des identités collectives dans les mouvements sociaux et en introduisant subrepticement dans les mœurs la civilité démocratique (B). Seule la mutation des comportements entretenue par l'acceptation de l'autorité présidentielle (A) semble orientée cette étape.

A/ MUTATION DES COMPORTEMENTS ET ACCEPTATION DE L'AUTORITÉ : PLACE ET INSTITUTIONNALISATION DE LA COMMUNICATION

Saisir la valeur d'un évènement à chaud sans cependant rien sacrifier de la profondeur et du recul de la réflexion n'est guère aisé. La conjoncture démocratique enfante des lieux d'effervescence et de bouillonnement de la parole, des idées et des actes. Cet enthousiasme livre les individus à « l'ivresse » de la prise de la parole. Il devient dès lors difficile de « penser la rupture, l'irruption de la nouveauté aussi bien à l'échelle d'une société qu'au sein de la trajectoire d'un individu »¹⁶²³. La force et la pertinence de la libre parole enferme paradoxalement l'émetteur dans l'illusion de la prise en compte de son point de vue. La seule issue ou sortie possible semble être la négation de l'autre. Le type de communication neuve et différente désarticule le mécanisme de régulation de la cité et réorganise le pouvoir en désagrégeant sa représentation. Faire une opération thérapeutique chirurgicale d'ablation du

¹⁶²² Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.

¹⁶²³ Michel de Certeau, « Pour une nouvelle culture. Le Pouvoir de parler », *Etudes*, tome 408, 2008/5, p.629.

« mal » pour assurer la cohérence des échanges sociaux semble urgent, car la contestation paraissait faire la loi. Il y avait à ce moment un déplacement du seuil de ce qui affecte le sentiment de pudeur du peuple. La timidité de l'autoritarisme cède le pas à la fureur de la fougue langagière. La civilisation des mœurs exige avec la "sportization" une courtoisie dans la manière de faire la politique. Le respect de l'adversaire succède à la volonté de destruction de l'ennemi. Les nouvelles règles de conduite ne s'accrochent plus des pratiques surannées de la barbarie et du cannibalisme politique. L'opposition naïve entre le "bien", le "mal" et "l'ennemi" a disparu au profit du concept d'adversaire et de démocratie. Le souverain n'est plus la bête, mais l'arbitre ou le capitaine. La politique autrefois imprégnée de relents de contestations violentes et de produits malodorants des campagnes nocives de séductions se désinfectent progressivement du fait de la « parlementarisation » de la vie politique. La transformation de la société est renforcée par les « traités de convenances » tels que l'écriture d'une nouvelle loi fondamentale et l'amélioration du processus électoral malgré l'autonomisation problématique des organes de gestion électorale¹⁶²⁴.

Les « bonnes manières » politiques ne sont pas nées *ex nihilo*. Elles sont la résultante « des mouvements sociaux qui ont donné naissance aux changements de comportement et de savoir-vivre et qui ont déplacé le seuil de ce qui est ressenti comme pénible »¹⁶²⁵. Le savoir-vivre (*manier-enschriften*) démocratique découle du « relâchement maîtrisé » du jeu politique et de la refonte des apports politiques qui consacrent la « curialisation » des protagonistes et la pacification des attitudes politiques (2). Ceci se produit dans la décompression autoritaire teintée des facteurs de survivance de la domination monopolistique du jeu politique par un acteur clé.

1-Diffusion de l'auto-contrainte : économie politique du consentement et du pouvoir pastoral

Le déchaînement des passions pendant le processus de démocratisation complexifie le rapport entre le changement et le conservatisme. Les divergences de vues entre le pouvoir et l'opposition alimentent véritablement les éléments de la haine et de la violence. Et pourtant, l'entrée dans ce nouveau mode de vie politique commande de nouvelles règles et une resocialisation des acteurs politiques. Il s'agit de sortir de l'engagement corps et âme¹⁶²⁶ de la

¹⁶²⁴Jean Njoya, « Démocratisation et monitoring électoral au Cameroun : Autonomisation problématique des organes de gestion électorale », *Revue Africaine d'Etudes politiques et Stratégiques*, n°1, 2014, pp.7-31.

¹⁶²⁵Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p.157.

¹⁶²⁶Karine Lamarche, « S'engager "corps et âme". Expériences et carrières militantes des manifestants israéliens contre la barrière de séparation », *Cultures et Conflits*, n°81-82, 2011, pp.125-150.

rue dans les contestations. L'application des « disciplines consensuelles » afin de sortir de la violence suscite dès lors le déploiement d'un nouvel équipement politique¹⁶²⁷ des passions saines.

La diffusion de l'auto-contrainte dans une perspective fait entrer les individus dans un protocole relativement exigeant. Le nouveau dispositif de politisation des passions par le biais de la « parlementarisation » ajuste progressivement les transformations des pratiques sociales.

Il est donc possible de rendre compte de l'auto-contrainte des individus dans la théorie du processus de civilisation de Norbert Elias. L'élaboration d'une sociologie processuelle peut donc livrer l'évolution à long terme à la fois des structures sociales et l'atteinte de la maîtrise des affects et des pulsions. L'auto-contrainte envisage ainsi une transformation de l'économie psychique et pulsionnelle des membres de la société. La retenue dans le comportement devient progressivement la règle étant entendu que la forclusion de la violence pulvérise le dispositif de la haine et des affrontements. La maîtrise de soi répond désormais à des interdits imposés par la « sportization » du jeu politique. Les divergences sont expurgées des recours systématiques à la violence physique. Le président de la République dans l'exercice du pouvoir pastoral déclare d'ailleurs au cœur de la contestation : « Débattons, ne nous combattons pas ». Dans une perspective psychanalytique freudienne, Norbert Elias envisage la civilisation des mœurs sous le concept de l'autocontrainte. En émanant des instances de la personnalité, l'activation de l'auto-contrainte s'opère par la formation du surmoi précurseur d'un habitus civilisé moulé dans la maîtrise de soi, une contrainte continue, une modération des émotions et la régulation des pulsions.

En évènementialisant les crises politiques au Cameroun, il est possible d'observer les cristallisations émotionnelles présentant les tactiques de la violence. Le pouvoir générateur des « dispositifs » de l'autocontrainte envisage la stabilisation des passions sociales. Faire surgir les singularités, retrouver les connexions, les rencontres et les passages dans le processus de conjuncture fluide de la démocratisation, c'est aussi insister sur l'« analyse ascendante » du pouvoir pour mieux comprendre la gestion des passions et la régulation de la société par l'éducation à la démocratie. Le pouvoir pastoral apparaît dans ce processus comme un pouvoir essentiellement bienfaisant et même individualisant. En organisant des visites officielles au cœur du mouvement de contestation, le président de la République entend connaître les réalités de chaque « brebis ». Gouverner les hommes ici se fait à travers les technologies mouvantes sous le processus de subjectivation d'une part et d'objectivation (« Je

¹⁶²⁷Jean-Yves Trépos, « L'équipement politique des passions », *Le Portique*, n°13-14, 2004.

vous ai compris ») d'autre part pour redéfinir les domaines de la vérité, de l'autorité, de l'obéissance et du sujet. Il se constitue ainsi des attachements équipés ou politisés et des attachements événementialisés ou cristallisés. Par le jeu des mots, le pouvoir impose la politique du consentement de l'autorité et transmet les valeurs de la société de cour¹⁶²⁸. La pédagogie du prince repose en temps de crise sur le principe de l'inversion du sacrifice des manifestants. L'art de gouverner semble confirmer ici le fait que « l'État est une ferme domination sur les peuples »¹⁶²⁹.

Le couple pastorat et « gouvernementalité » fait de la maîtrise de l'activité dans la société un élément déterminant du procès de civilisation. La société civilisée met donc à l'écart l'agressivité et la violence par le contrôle social ancré dans l'organisation étatique. Les brusques décharges émotionnelles des individus dans la conjoncture démocratique cèdent le pas à des moyens de la compétition qui se sont raffinés.

À l'analyse, il y a de plus en plus une sorte de dépendance des individus par rapport au détenteur du monopole qui impose à chacun une plus grande retenue dans les manifestations émotionnelles. De même, l'hostilité n'a plus qu'une portée relative, car seules les « intrigues de cour » semblent dominer le jeu politique. S'il y a eu la désintégration du monopole de l'État sur la violence avec la conjoncture démocratique, le pouvoir par les « mots fromage », le pèlerinage dans les provinces, les interviews, régule les comportements, gouverne les conduites, prévient le désordre et la violence et pacifie les rapports sociaux. La rédaction de la constitution du 18 Janvier 1996 est dans ce sillage, un traité de civilité et d'imposition de la retenu et la contenance. Le pouvoir pastoral du président de la République assure ainsi l'empire sur l'altérité et la mise à l'écart de la violence physique. La puissance étatique impose de nouvelles règles du jeu par la satisfaction des désirs de limitation du mandat présidentiel.

Dans le processus de « sportization » dont parle Norbert Elias, il s'agit de « l'évolution qui transforme des passe-temps ou des affrontements traditionnels, sans règles fixes ni restrictions sévères à la violence, en loisir civilisés »¹⁶³⁰. L'exclusion de la violence destructrice de l'adversaire en politique établit le régime parlementaire et la légitimité de la compétition. Les tensions politiques comme dans le sport ont dorénavant une forme réglée et

¹⁶²⁸ Norbert Elias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 2008.

¹⁶²⁹ Michel Foucault, *Sécurité*, *op.cit.*, p.243.

¹⁶³⁰ Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, p.20.

pacifique. C'est dans cette perspective que Garrigou affirme : « on fait la politique avec la tête et non avec les autres parties du corps ou de l'âme »¹⁶³¹.

2-La pacification des attitudes politiques des protagonistes: le passage frugal à la "sportization"

La célèbre thèse de Norbert Elias sur le processus de «civilisation des mœurs» traversant les siècles a été largement réinvestie par les sciences sociales contemporaines. La civilisation des mœurs politiques est le processus qui succède à la violence. La résurgence des comportements déviants dans la société connote curieusement l'idée d'un passage frugal à la « sportization ». Les discours politiques émis par le président de la République structurent un besoin obsessionnel d'inculcation des valeurs d'une société de cour. Le concept d'autorité peut aider à comprendre le processus de curialisation des entrepreneurs politiques.

En effet, pour les institutions comme pour les « experts », faire autorité, c'est produire un discours marqué du sceau de la crédibilité ou même de la véracité, lesté du poids de la compétence ou de la connaissance, émis pour rencontrer spontanément la reconnaissance et recueillir naturellement l'assentiment. S'il se développe au Cameroun l'idée des discours « soporifiques » du président de la République, il n'en demeure pas moins que lors des crises, le figement de ceux-ci « participe à la capacité des discours à faire autorité, c'est à dire à dissuader la contradiction, à s'imposer sur le mode de l'évidence, à sembler faire consensus »¹⁶³². La position institutionnelle permet ainsi au président de la République la possibilité de créations langagières inédites. Les modes d'expression spécifique réinventent la prévisibilité des énoncés et assurent la subversion du caractère figé des discours adverses. Malgré la désagrégation des régularités supposées, il s'avère que les discours politiques du président de la République sont traversés par « des formes variées de répétition et marqués par des solidarités discontinues mais récurrentes entre unités lexicales »¹⁶³³. La permanence de la diffusion d'une morale des conduites dessinent les cartes et plans du vocabulaire présidentiel en précisant les contours de sa créativité verbale en fonction des crises. Cependant, si « toute prise de parole dans l'espace public ne prétend pas au statut de parole d'autorité, et peut même au contraire le récuser »¹⁶³⁴, il convient de noter que c'est dans le contexte d'une scénographie particulière qu'il faut envisager la construction de l'autorité. La

¹⁶³¹ Alain Garrigou, « Les mœurs politique : maîtriser les passions », in Jacques Lagroye, *La politisation*, Paris, Ed. Belin, 2003.

¹⁶³² Alice Krieg-Planque, « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique*, n°107, 2015, p.115.

¹⁶³³ *Ibid.*, p.119.

¹⁶³⁴ Michèle Monte, Claire Oger, « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n°107, 2015, p.6.

démocratisation impose un relatif monopole énonciatif au président de la République qui mobilise les espèces de « l'argumentation par autorité » pour parler. L'usage excessif du « Je » est par exemple une manifestation linguistique de son autorité discursive. La mise en scène télévisuelle de ses discours exprime symboliquement son pouvoir. Les mots qu'il emploie empêchent toute renégociation du sens. L'opprobre qu'il mobilise ne semble pas une déviance¹⁶³⁵ car, cela décrit le champ socio-politique et devient objet de commentaires multi-formes avec des réappropriations diverses. À travers une assertivité sereine, il assure parfois un éclat oratoire entraînant le lissage de la conflictualité.

La perspective curiale sous-tend la volonté de conduire à une modification des comportements dans le but de les civiliser. Les mutations de comportement se produisent dans le sens de la modification de l'agressivité. En faisant naître des manifestants de la rue de la démocratisation de la première et deuxième génération, la contestation consacre l'existence même des « chevaliers ». Ceux-ci sont considérés comme des « barbares », des « sauvages » qu'il faut encadrer. La « curialisation » (*verhöflichung*) de ces derniers introduit progressivement des valeurs et des sentiments pacifiques. Dans une République, il est inconcevable que lorsque « la populace se bagarre, le Seigneur s'en désintéresse complètement »¹⁶³⁶. Les attributs du président de la République lui confèrent la « noblesse » et la « courtoisie » de produire les discours d'autorité¹⁶³⁷ en référence à l'institution qu'il incarne. Ses voyages par exemple en province dévoilent des cérémonies d'attouchement rituel du « prince », des scènes d'exaltation de l'affectivité politique. Cette façade euphorisante des rituels politiques met en vedette des situations d'administration et d'attachement au chef. Il s'agit d'une entreprise de visibilité des moyens d'inculcation de l'amour du « roi ». Cette érotisation du politique maintient et renouvelle l'obéissance au pouvoir. Les messages émouvants, chargés, produits dans les provinces comme des mots fromages, renforcent l'idée de la grandeur et de la gloire du roi. Ceci s'insère aussi lucidement dans une stratégie d'entretien des conformités politiques. Cette économie libidinale particulière est liée à l'entreprise de la royauté absolue et confirme la perception d'Ansart pour qui, « les détenteurs du pouvoir politique sont conscients de l'intérêt qu'ils ont à capter l'amour de leurs sujets par

¹⁶³⁵ Janvier Onana, « La déviance politique comme catégorie discursive de construction de la réalité politique en Afrique », *Cahier africain des droits de l'Homme*, n°9, Yaoundé : Presses de l'UCAC, 2003, pp.85- 114.

¹⁶³⁶ Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, *op.cit.*, p.458.

¹⁶³⁷ Claire Oger, *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution*, HDR en sciences de l'information et de la communication, soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne le 2 décembre 2013.

tous les moyens dont ils disposent »¹⁶³⁸. La réciprocité des amours politiques est affirmée par le président de la République qui affirme :

*J'aime toujours les Camerounais. Le regard que je porte sur eux n'a pas fondamentalement changé. Regardez partout en Afrique, la démocratie est en difficulté. Nous avons des difficultés énormes mais objectivement le Cameroun ne s'en sort pas trop mal. C'est pourquoi j'ai toujours le même regard : un, regard d'affection et un regard de confiance*¹⁶³⁹.

Il y a dans les sorties discursives du président de la République en temps de crise ou de paix des relents permanents de modelage des relations sociales. En dehors de cette force symbolique de la parole du « prince », la détention de la force publique renforce la capacité de façonnage des comportements des individus.

L'apparition progressive d'une civilisation est imposée par le cérémonial de la démocratie. Les mots au secours du pouvoir¹⁶⁴⁰ imposent une puissante impulsion à la « curialisation » des protagonistes. Les différentes écuries mobilisées dans la conjoncture démocratique refondent leurs pulsions négatives et s'installent dans la cour où les interrelations sont empruntes de civilité. La tolérance et l'obéissance politique s'incrustent ainsi dans un système dynamique de la rigueur des mœurs. La nouvelle conduite politique est dépouillée de la nocivité des agressions et des violences inouïes. Les désirs collectifs de vivre ensemble ainsi que les passions nouvelles sont exaltées. De même, le but visé par les messages du président de la République est l'exorcisme de la société des fantasmes chargés d'affects négatifs. Pendant le périple dans les provinces, lors des interviews et des messages à l'Assemblée Nationale, le président de la République mène un travail politique pour conquérir des soutiens, maintenir les docilités, capter les administrations ainsi que les dévotions politiques. Si le président de la République trouve les mots efficaces qui émeuvent sans déranger, il envisage entretenir les passions conformes. Les pulsions primordiales qu'il provoque sont construites pour « se faire reconnaître comme détenteur légitime du pouvoir... Ainsi d'exhiber les affects politiques conformes et d'imposer autant que possible les sentiments qui vont participer à l'entretien du pouvoir »¹⁶⁴¹.

En cooptant des leaders de l'opposition dans son gouvernement par exemple, le président de la République opère la chirurgie démocratique qui change les guerriers en courtisans. Le régime des passions connaît des configurations affectives qui attestent que

¹⁶³⁸ Pierre Ansart, *op.cit.*, p.35.

¹⁶³⁹ Lire interview du président de la République, in *Cameroon Tribune* n°5371, du lundi 3 mai, 1991, p.2.

¹⁶⁴⁰ Appolinaire Foulla Damna, « Les mots au secours du pouvoir : Analyse du discours présidentiel de février 2008 au Cameroun », *Intel Actuel*, n°13, 2014, pp.171-192.

¹⁶⁴¹ Pierre Ansart, *op.cit.*, p.56-57.

Partout où l'on rencontre sur terre des processus de civilisation de quelque importance et de quelque étendue, on observe, au cœur des mécanismes déclenchant des changements d'habitus, des phénomènes de ce genre. Ils peuvent évoluer plus ou moins rapidement, ils peuvent se faire en un seul mouvement ou s'accomplir en plusieurs poussées successives, la "curialisation" durable ou passagère des guerriers est, pour autant que nous puissions aujourd'hui en juger, une des conditions sociales élémentaires de tout mouvement de civilisation de quelque importance¹⁶⁴².

En se présentant comme une situation de mise en péril de la fonction présidentielle, la démocratisation offre au titulaire de la fonction au Cameroun de confirmer la pensée de Juan Linz. Celui-ci affirme laconiquement que:

Since we have thus focused mostly on the implications of presidentialism for the electoral process, one might reasonably observe that while the election is one thing, the victor's term in office is another: once he has won, can he not set himself to healing the wounds inflicted during the campaign and restoring the unity of the nation? Can he not offer to his defeated opponents – but not to the extremist elements of his own coalition – a role in his administration and thus make himself president of all the people?¹⁶⁴³

B/ CIVILITÉ DÉMOCRATIQUE ET LOGIQUE DE QUÊTE PERPÉTUELLE DE LA PAIX ENTRE MYTHOLOGIE ET ATAVISME RELATIF

L'ouverture démocratique consacre la contestation de l'ordre préétabli. Elle transforme le champ socio-politique en lieu/espace où se forment les subjectivités actives et les solidarités collectives. La démocratisation évoque alors une dimension purement tragique de la politique. Les manœuvres qui se déploient renforcent les stratégies d'autolimitation de l'autorité souveraine. La rue et l'opposition pactisent avec les moyens de la violence. Le tragique de la politique révèle l'élément de mesure du pouvoir avec les risques de perversion des résistances, des révoltes, des émeutes et des mouvements sociaux. L'oppression ou la terreur ainsi que les violences de rue apparaissent comme excédant les finalités qui assurent une place permanente dans l'économie du pouvoir et de la production. L'objectif des protagonistes est l'anéantissement de la capacité défensive de l'adversaire, ou de sa capacité de résistance. À cette perception apocalyptique ou « eschatologique » s'oppose l'impératif de la paix. La constitution de la citoyenneté post-autoritaire dans ce changement est encadrée et même civilisée. La dichotomie démocratisation/conflictualisation est donc une dynamique sociale réversible dans le sens de la forclusion de la violence et irréversible dans le sens des mutations enclenchées. L'établissement du compromis entre les acteurs socio-politiques confirme l'idée selon laquelle, « Il faut un moment propre de civilité dans la politique pour y

¹⁶⁴² Norbert Elias, *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p.234.

¹⁶⁴³ Juan Linz, "the perils of presidentialism", *Journal of Democracy*, n°1, 1990, p.60.

introduire l'exigence de l'anti-violence, ou d'une résistance à la violence, et particulièrement d'une résistance à cette violence réactive qui induit la violence et civilité sur les limites de l'anthropologie politique »¹⁶⁴⁴. La civilité démocratique s'affirme dans un espace où la paix assure le rejet des moyens de violence tant physique que symbolique. Le travail politique du président de la République produit ainsi des structures d'entretien et de consolidation des habitus de régulation cathartique des crises. Il affirme ainsi une conception prétorienne de la paix au Cameroun par le truchement des mécanismes d'assouplissement du jeu politique (2). Toutefois, s'il semble y avoir une manipulation rédhibitoire de l'ouverture démocratique par la méthode de réinvention à géométrie variable du peuple, le refoulement des pulsions violentes est assuré par la civilisation démocratique (1).

1-Civilisation démocratique et refoulement des pulsions violentes : la manipulation rédhibitoire de l'ouverture démocratique

La civilisation démocratique au Cameroun peut se donner à voir à travers l'économie des rapports entre pouvoir et opposition. L'effort de domestication de la violence et de « sportization » des comportements est sous-tendu par les dynamiques d'ancrage du pluralisme partisan¹⁶⁴⁵ au Cameroun. Cet ancrage est assuré par le passage à la violence. Les affrontements entre protagonistes révèlent des « échanges de coups entre acteurs, la relation qui existe contre ces organisations, la relation à l'État de droit ou à l'État d'exception, se dégage alors une analyse plus globale de la radicalisation montrant les phénomènes de rivalité mimétique entre les acteurs usant de la violence et ceux cherchant à les réprimer »¹⁶⁴⁶.

La dimension intégrale du pluralisme partisan, acceptant la concurrence au Cameroun et respectant les règles du jeu démocratique, est passée par les rapports conflictuels entre le pouvoir et l'opposition. La conjoncture d'incertitude du fait de la démocratisation a été fondamentale dans le déclenchement de la confrontation entre le pouvoir, la rue et l'opposition. La civilisation des mœurs politiques connaît dans le champ politique camerounais une trajectoire singulière et étonnante. Si aux premières heures de l'ouverture démocratique ponctuée de violences inouïes et affligeantes est structurée par une relative déconstruction des mythes structurants de l'homogénéité de la société et du monopole politique, il y a une invention des mécanismes d'accommodation réciproque au pluralisme

¹⁶⁴⁴ Communication au colloque organisé par le laboratoire de philosophie pratique et d'anthropologie philosophique, Institut Catholique de Paris 4 et 5 déc. 2003.

¹⁶⁴⁵ Herman Touo, Les dynamiques d'ancrage du pluralisme partisan au Cameroun, (1990-2006). L'économie des rapports entre pouvoir et opposition, Thèse de Doctorat en science politique, Université de Yaoundé II, 2006.

¹⁶⁴⁶ Lorenzo Borelli, « De l'usage de la violence en politique », *Cultures et conflits*, n°81-82, 2011, p.11.

politique. La canalisation juridique du pluralisme se fait à travers la révision constitutionnelle et l'usage politique des normes. La déclaration des États d'urgence de Bamenda et de Douala est un exemple éloquent à ce sujet. De même au-delà de l'émotion naïve des « dévots de la religion de norme », la révision constitutionnelle d'avril 2008 modifiant l'article 6 (2) de la loi fondamentale, il y a un usage conjoncturel et politique du droit¹⁶⁴⁷. Il ressort de ces diverses mobilisations du droit que tout jeu politique implique l'existence d'un code. Dans ces usages controversés de la norme oscillant entre illusion juridique et vertus de la dogmatique juridique, « le passage par le droit devient ainsi la garantie suprême pour mettre certains principes hors d'atteinte, stabiliser une situation, encadrer des comportements »¹⁶⁴⁸.

La civilisation démocratique suscite ainsi des mesures censées atténuer les crises. Les événements qui secouent la République sont des crises qui offrent une possibilité de lecture pathologique de la démocratisation. Le pilotage des différentes crises par le « haut » aboutit subrepticement à un refoulement des pulsions et la rationalisation des comportements. Le bannissement de la violence physique est pourtant juridiquement encadré¹⁶⁴⁹. Le refoulement des pulsions dans une démocratie consacre l'idée selon laquelle : « l'épée ne force plus la décision, les cabales, les luttes, les disputes pour l'avancement et le succès social la remplacent. Pour s'imposer, il faut cultiver d'autres qualités que celles qui assurent la victoire dans les passes d'armes : la réflexion, la prévision à long terme, la maîtrise de soi, la régulation rigoureuse de son émotivité, la connaissance du cœur humain et du champ social »¹⁶⁵⁰. De plus en plus au gré des fluctuations, les individus déguisent leurs passions, dissimulent les mauvais offices. Bien plus, l'opposition sourit à son adversaire et lui serre parfois la main lors des rencontres officielles de la République. Même la rue semble contraindre son humeur.

Le travail de polissage des mœurs en conjoncture démocratique restructure la technologie gouvernementale de direction pastorale et de conduite quotidienne des conduites. Sortir de la violence exige ainsi de solutionner les crises de « gouvernementalité » et du pastorat. L'ouverture démocratique provoque ainsi une restructuration de la société et des inter-relations humaines tout en transformant l'économie émotionnelle de l'individu. Il s'agit de la psychologisation au sens de Norbert Elias. Cette perception repose sur la diversification

¹⁶⁴⁷ Fabien Nkot, *Usages politiques du droit en Afrique*, op.cit.

¹⁶⁴⁸ Ebénézer Taltou, *Constitution et politique au Cameroun*, Thèse de Doctorat en science politique, Université de Yaoundé II, 2005, p.3.

¹⁶⁴⁹ Lire à ce sujet les articles 153 (1) du code pénal relatif au président de la République et autres personnalités, 227 relatifs aux atteintes à la sécurité publique (Incendie et destruction), 230 (1) voies publiques, 231 et 232 sur les attroupements, réunion et manifestations. Lire également les articles 235 sur les cris séditionnels et 236 sur le pillage en bande.

¹⁶⁵⁰ Norbert Elias, *La dynamique de l'occident*, op.cit., p.236.

de l'idée que l'homme se fait de l'homme en se débarrassant des émotions du moment. La note affective ne peut ici être repoussée dans l'ineffable. Le changement des sensibilités collectives participe de la conjoncture démocratique marquée de bifurcations et des productions discursives de pilotage. Le président de la République comme producteur dominant de biens symboliques émouvants à travers le langage des mots et les symboles forts réussit la modification de l'agressivité du peuple. Les manifestations pulsionnelles chez le peuple sont davantage exprimées lors des rencontres sportives telles que le football que dans le champ politique. En effet, le peuple exulte lors des victoires de l'équipe nationale « lions indomptables » que lors de toutes les autres réalités. Ces mécanismes psychiques et la nature des contraintes provoquent la civilisation des manifestations affectives et du comportement.

Le discours politique présidentiel en temps de conjoncture ou de paix s'appuie sur une représentation/considération certaine du peuple. La bataille entre les entrepreneurs politiques en conjoncture démocratique est de parler au nom du peuple. La querelle de légitimité de la prise de la parole repose sur l'idée de l'usurpation ou du caractère institutionnel de dire des choses en son nom. La question du porte-parole autorisé oscille entre populisme de rue et raison d'État.

À l'analyse, les nouveaux acteurs sociaux émergents contestent le pouvoir et son principal représentant le président de la République. En dehors de la fougue épistolaire de l'Eglise catholique, les morts de la rue, des manifestations et de l'opposition relativisent la puissance des mots du « haut ». Les villes mortes ainsi que les meetings et marches de plusieurs associations et mouvements semblent prouver l'adhésion du peuple à la démocratisation par le « bas ». Pour affirmer son ascendance institutionnelle dans cette crise de la parole, le président de la République déclare :

Dans une démocratie véritable comme celle que veut bâtir le Cameroun, aucun groupe bien puissant soit-il ne peut prétendre décider du destin du peuple ou s'exprimer en ses lieux et place s'il ne détient un mandat qui émane expressément de celui-ci... Il n'est de légitimité démocratique certifiée, conforme que celle qui provient des urnes. Dès lors, ni les organes de presse, ni des catégories sociales particulières de quelque nature que ce soit ne peuvent prétendre se substituer au peuple¹⁶⁵¹.

Cette thèse de la légitimation institutionnelle sacre les élections comme seule mode de consécration de prise de la parole pour le peuple et au nom du peuple¹⁶⁵². Dans ce sens, les meetings qu'organise le pouvoir pour rejeter les « modèles importés » lors de la démocratisation et condamner les attaques de la secte Boko Haram sur le territoire

¹⁶⁵¹ Lire le quotidien *Message* n° 224 du 18 avril 1991, p.4.

¹⁶⁵² Lire à ce sujet Auguste T. Nguelieutou, *Le peuple dans la vie politique camerounaise postcoloniale*, *op.cit.*

camerounais défendent l'idée selon laquelle « le meeting n'est le plus souvent qu'une occasion de répéter les attachements et les refus politiques »¹⁶⁵³.

2-Sortir de l'escalade de la violence : entretien et consolidation des habits de régulation de crises

Dans plusieurs crises, les gouvernements de transition¹⁶⁵⁴ constituent la technologie politico-institutionnelle de forclusion de la violence. Le passage à la démocratie désintègre plusieurs systèmes autoritaires et provoque la mise sur pied des gouvernements de transition. Et pourtant, les sorties des dictatures suscitent aussi bien un sentiment de castration du pouvoir que des désenchantements de la liberté¹⁶⁵⁵.

Au Cameroun, la démocratisation s'apparente à une révolution passive et même à une transition ratée. Les mots ont joué ici un rôle indispensable dans la pacification de la société et la « curialisation » des protagonistes. Le pluralisme pléthorique en opposition avec le régime à pluralisme limité prôné par Hermet¹⁶⁵⁶ a pris corps au Cameroun pour, semble-t-il justifier les mutations politiques causées par la démocratisation. Le cas camerounais est atypique puisqu'à la dés-institutionnalisation totale ou partielle des ordres, on a assisté à une mutation contrôlée du champ politique. Ces perturbations qui affectent les niveaux de l'ordre politiques alimentent les crises politiques. Bien plus encore, pour reprendre Mandjem, la crise politique dans la plupart des États africains est marquée à

*La fois par la corrosion de l'ordre établi et par le développement des mobilisations désintégratrices... C'est la remise en cause à géométrie variable de l'ordre politique, la contestation de l'autorité qui était attachée à ces rôles, le non-respect des bonnes manières politiques, l'inobservation des rituels, la transgression du code qui régissait jusqu'à lors les comportements politiques, la dénégation des valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuyait la politique*¹⁶⁵⁷.

Les sorties de crises¹⁶⁵⁸ et des violences politiques ne peuvent donc se comprendre en dehors de l'institution présidentielle. Cette institution exerce une contrainte sur les manières de faire, de penser et d'agir pour les rendre prévisibles et durables. Loin de faire une

¹⁶⁵³ Pierre Ansart, *op.cit.*, p.23.

¹⁶⁵⁴ Lire Yves Paul Mandjem, « Les gouvernements de transition comme sites d'institutionnalisation de la politique en voie de sortie de crise en Afrique ? », *Revue Africaine des Relations Internationales*, vol.12, n°122, 2009, pp.181-182.

¹⁶⁵⁵ Guy Hermet, *Les désenchantements de la liberté. La sortie des dictatures dans les années 1990*, Paris, Fayard, 1993.

¹⁶⁵⁶ Guy Hermet, « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 54, n°1, 2004, pp.159-178.

¹⁶⁵⁷ Yves Paul Mandjem, *op.cit.*, p.85.

¹⁶⁵⁸ Yves Paul Mandjem, *Les institutions dans les processus de sortie de conflit : Analyse comparée de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo*, Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2010.

fétichisation de l'institution présidentielle, il s'agit de montrer comment à travers les mots, cette institution diffuse le dogme de la paix perpétuelle pour réguler les crises et assouplir le jeu politique. Elle œuvre à la pacification de la société en obligeant les protagonistes à sortir de l'état de nature. La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 par exemple s'apparente à un traité de paix qui tempère les ardeurs des belligérants. Le langage ici, devient également un objet et agent du pouvoir. Les mots au secours du pouvoir consolident l'idée de la théorie du verbe dans les technologies du pouvoir. En fonction des crises, la formation de la valeur des mots du « haut » canalise les tensions et les pulsions. Dans le sens de Barry, « la parole a servi de ressort efficace pour exercer une emprise sur le peuple, influencer les masses populaires par le verbe, pour les faire agir dans le sens souhaité »¹⁶⁵⁹. Les mots du président de la République semblent au regard de la forclusion de la violence, avoir la capacité d'assurer la régression de la violence et la possibilité d'apaiser les tensions entre les citoyens. Les mots tels que paix et unité nationale occupent une place de choix dans ses productions discursives. Ils réussissent tout de même à civiliser les rapports sociaux et à clore des cycles de brutalités. De par les attitudes mesurées, la grande majorité des camerounais semble rejeter, abandonner la violence comme vecteur de changement. L'épuisement des cycles de violence s'opère à travers trois niveaux :

Au niveau microsociologique, certaines organisations ont franchi une sorte de barrière socio-psychologique en affrontant le risque d'un rétrécissement de leur univers et leur horizon d'avenir. C'est le cas de plusieurs partis politiques qui ont rejoins le gouvernement ;

Au niveau méso-sociologique, plusieurs entités renoncent davantage aux formes d'actions les plus radicales. Toutefois, les changements de stratégies sont susceptibles d'influencer les démobilisations. La fougue des manifestants en février 2008 explique ce niveau de sortie de violence ;

Au niveau macro-sociologique, le recours tactique à la violence pour charger l'identité des dirigeants et les règles de gouvernement se heurtent à la répression étatique. Et pourtant les politiques répressives ne facilitent pas en elles-mêmes, la sortie de violence. Elles peuvent néanmoins « favoriser un acheminement vers la paix dont les déterminants demeurent avant tout sociopolitiques »¹⁶⁶⁰.

¹⁶⁵⁹ Alpha Ousman Barry, *Pouvoir du discours et discours du pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.7.

¹⁶⁶⁰ Lorenzo Bosi, « État des savoirs et postes de recherche sur la violence politique », *Critique Internationale*, n°54, 2012, p.183.

En réalité, chaque unité ou niveau compose avec l'autre et les complexifie. Le président de la République¹⁶⁶¹ peut exercer son autorité pour sortir de la violence politique. Le caractère relationnel permet qu'on le présente dans une posture de dominant. De manière péremptoire, ladite relation le situe dans un pouvoir qui a en vue « un domaine et qui y engage deux arguments ; le porteur du pouvoir et le destinataire du pouvoir »¹⁶⁶².

Nous convenons ainsi avec Leblanc que « la fréquence d'un mot est révélatrice des préoccupations, des thématiques, du style d'un auteur, d'un locuteur. La répétition est également rhétorique : un orateur assène ainsi sa thèse par la redondance, l'anaphore censée imprimer les mots clés et les slogans dans l'esprit de l'auditoire »¹⁶⁶³. L'effondrement de la puissance coercitive de l'État pouvant ouvrir la boîte de Pandore de tous les excès, il est du devoir du pouvoir d'être politiquement utile pour réduire les risques d'embrassement. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'abonde Braud, en déclarant que : « le recours à la menace ou à l'usage de la force peut être jugé souhaitable, en termes de pacification sociale, s'il entraîne une diminution globale de la violence sur le terrain »¹⁶⁶⁴. La discussion et la répression peuvent ainsi imposer la suprématie du pouvoir et le règne de la loi. La légitimation de la violence du haut peut aussi se faire grâce aux mots qui annoncent l'utilisation de la force pour imposer le consentement.

Les rituels tels que la célébration du cinquantenaire de la naissance de l'État et de la réunification assurent une fonction d'exorcisation de l'angoisse. Il s'agit d'une politique de considération et un travail de mémoire. Parmi ce mode de gestion de la conflictualité socio-politique, la vigueur des discours se ressent aussi lors des moments de prononciation de la grâce présidentielle. Le pardon¹⁶⁶⁵ ici a une valeur thérapeutique. Il en est de même des débats organisés sur les chaînes de médias publics ou privés. Cet exercice canalise l'émotion et traite les passions dans une arène où la liberté d'expression contrôlée évacue les manifestations de la haine. Cette canalisation de la violence physique et verbale contribue à prévoir l'emballlement d'un cycle de violences. Cet exercice s'apparente à un divertissement où l'anesthésie de la société est assurée à travers le spectacle d'une violence retenue et d'une excitation émotionnelle maîtrisée et enfermée dans les règles hautement ritualisées. Il s'agit d'un travail de socialisation et de réparation.

¹⁶⁶¹ Jean-Claude Colliard, *op.cit.*, pp.15-29.

¹⁶⁶² Constantin Salavastru, *op.cit.*, p.126.

¹⁶⁶³ Jean Marc Leblanc M., *op.cit.*, p.9.

¹⁶⁶⁴ Philippe Braud, *Les violences politiques, op.cit.*, pp.219-220.

¹⁶⁶⁵ Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon, op.cit.*

La canalisation d'agressivité sociale et de violence politique sont des éléments qui condamnent l'état de nature qu'offrait la démocratisation. La quête de la paix perpétuelle au sens de Kant¹⁶⁶⁶ exige ainsi le déminage de la société des bombes explosives des manifestations. En faisant le tour des provinces, le président de la République envisage une suractivité communicationnelle à travers des discours « dénué de tabous » pour pacifier le pays et assurer une plaidoirie de la démocratie condamnant l'usage de la violence. Entre 1990-1992, il sature véritablement l'espace médiatique en instaurant une omniprésence pour dédramatiser le phénomène politique et continuer de confirmer la place symbolique présidentielle¹⁶⁶⁷ dans les crises. Le discours persuasif qu'il produit se manifeste à la suite d'une exigence, mieux d'une situation marquée d'urgence.

¹⁶⁶⁶ Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, 1795.

¹⁶⁶⁷ Lire à ce sujet Stéphane Rozès, « La symbolique présidentielle à l'épreuve de Nicolas Sarkozy », *Études*, Tome 408, 2008/5, pp.604-615 ou Claire Artufel, « Nicolas Sarkozy, ou la communication politique en action », *Mouvements*, n°52, 2007/4, pp.45-56.

CONCLUSION CHAPITRE IV

Appréhender le sens et la puissance du discours politique du président de la République en interaction est une tâche de longue haleine et d'une rigueur scientifique exigée. La parole de la conjoncture démocratique et des crises donne à voir la magie des mots du « prince » comme arme de gestion des passions et des violences politiques. Elle permet aussi de cerner le sens du corpus discursif présidentiel en temps incertain à l'aune de la réception et la perception de l'acte de langage politique.

Au-delà du K.O. verbal enclenché par la démocratisation, la rhétorique présidentielle produit des effets et manipule symboliquement les affects. Le président de la République fait ainsi les choses avec les mots pour séduire et persuader le peuple, la rue et l'opposition à travers les discours. Cette communication thérapeutique consolide la fonction présidentielle. S'il est constaté un pontificat présidentiel lors des crises ou des conjonctures, c'est parce que celles-ci réactivent le mythe présidentiel grâce à la rhétorique. L'identité du sujet politique présidentiel dans la scène d'énonciation de crise s'appuie sur la défense des valeurs républicaines dont les incidences irradiant la société. Ce processus d'influence sociale relativise la désacralisation baroque de la parole et fixe finement la localisation conjoncturelle des acteurs du discours en temps de crise. En tant que liquidités politiques, les mots permettent d'analyser le jeu tendu imparfait de la conjoncture démocratique. Le verbe permet également de mesurer l'action psychologique de la communication présidentielle sur le peuple en conjoncture critique. Les problématiques et les conditions de réussite des énoncés performatifs informent sur la psychologie politique du peuple et sur l'efficacité de la parole légitime de crise.

L'interdépendance stratégique élargie affiche quant à elle les valeurs persuasives et perlocutoires des parts langagières. Elle structure le discours agonistique du « haut » et le discours revendicatif du « bas ». Les mots mobilisés introduisent les techniques de la légitimation de soi.

La parole éprouvée du président de la République arbitre et capitaine lors des crises politiques oscille entre accélération et déclin de la violence. Le libre jeu du discours évalue la « gouvernemenalité » dans le couple démocratisation et mouvements sociaux. La formation de la valeur des mots dévoile les hérésies de l'obéissance. La « gouvernementalité » des crises livre aussi les réalités sur la pédagogie du « prince » du fait de la crise pastorale de la conduite du peuple. Elle offre ainsi la dramaturgie des figures de la biopolitique. Le malaise des

amours politiques reconfigure le marketing politique et la psychologie des foules, les sentiments et les pulsions politiques. La parole présidentielle s'engouffre dans le cadre des conjonctures dans le labyrinthe de la civilisation des mœurs politiques pour assurer le lissage des aspérités centrifuges. La stabilité politique et l'acceptation de l'autorité dans ce contexte opèrent par la diffusion de l'auto-contrainte et la « curialisation » des acteurs politiques. Incontestablement, il semblerait que la mutation des comportements politiques s'impose du fait de la civilisation des mœurs politiques et le refoulement des pulsions violentes du fait de la consolidation démocratique¹⁶⁶⁸. La civilité démocratique n'encombre guère le dilemme des identités collectives surchauffées par l'excitation de la démocratisation. Il se développe donc à travers le discours, des mécanismes routiniers d'entretien et de consolidation des habitus de régulation des conjonctures. Les concepts de paix et d'unité nationale endoctrinent silencieusement le peuple en l'éloignant de passions enivrantes et destructrices.

¹⁶⁶⁸Lire Larry Diamond, *Developing democracy: toward consolidation*, The Johns Hopkins, University Press, 1999 ou Léonardo Morlino, « Consolidation démocratique: la théorie de l'ancrage », *op.cit.*

CONCLUSION GÉNÉRALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Réfléchir sur les discours de crises politiques dans l'irrésistible mutation¹⁶⁶⁹ du jeu politique de la démocratisation est une périlleuse entreprise. En fait, il existe un risque de flagrant délit d'intrusion dans un champ apparemment réservé aux initiés des sciences du langage. Or le traitement de la parole est une question de posture épistémologique. Il s'est agi pour nous de décrypter la matrice discursive de crise au Cameroun dans une perspective de gestion des violences politiques en puisant dans le porte feuille de l'interdisciplinarité, tout en conservant un regard dans le grenier de la science du pouvoir.

Avec la démocratisation, les violences politiques font leur mue. La ténacité de ce concept accuse quelque relâchement tenant aux infortunes de la contestation et à l'impasse des luttes. La mystique de l'unité nationale et le mythe de la paix viennent de manière surabondante émasculer ce lubrifiant problématique de la démocratisation. La fonction présidentielle assure une obstruction permanente des vellétés de manifestation. La civilisation des mœurs ainsi que la consolidation de la démocratie imposent une inclusion des acteurs dans l'auto-contrainte. Cette perspective reste surtout plombée par la résurgence atavique des moments de folie du fait de la mal-formation congénitale de la démocratisation qui s'est transformée en révolution passive. Les mots du « haut » définissent alors à travers la « biopolitique » et la « gouvernemenalité », un linéament de la pacification du jeu politique dans la société démocratique. Ils raffinent les comportements politiques en produisant l'allégorie d'une Nation forte, d'un peuple mature prédestiné à un avenir certain. Et pourtant, le discours émis se transforme de manière forte frauduleuse comme moyen de maintien au pouvoir car il repose vraisemblablement sur le paradigme du joug institutionnel et ses avatars de domination politique.

Le passage de la « transitologie » à la « consolologie » dans le champ politique camerounais est « travaillé par des dynamiques de transformations structurées par la dialectique de l'ordre conservateur et du désordre inventif »¹⁶⁷⁰. La production langagière des protagonistes en conjoncture démocratique est calquée sous le prisme de la défiance de l'autre, de l'autorité du pouvoir, de la normalité et de la routine. La démocratisation déplace les frontières de la civilité en introduisant la culture de l'opprobre, de la contestation et de la violence physique dans l'espace public. Cette nouvelle donne charrie avec la pratique routinière de l'autoritarisme. Les mobilisations comme moment d'émotion et d'indignation

¹⁶⁶⁹Janvier Onana, « Désenchantement du politique et modes d'objectivation savante de l'histoire : Eléments de discussion de quelques points de vue habituel sur le changement politique au Cameroun », *Annales de la FSJP* de l'Université de Douala, 2007.

¹⁶⁷⁰Luc Sindjoun, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine*, n°62, 1996, p.57.

collectives ouvrent la voie à des interventions discursives qui peuvent sonner le tocsin de l'action collective.

La performance discursive du « prince » se mesure donc parfois à l'aune des crises. Le charisme de fonction¹⁶⁷¹ du président de la République exige souvent des communications indispensables à la survie de l'État et à la restauration de la paix. En tant qu'entreprise de persuasion, la rhétorique est comme une action recouvrant tout discours qui cherche à être efficace dans la mesure où il prétend agir sur les états mentaux d'un auditoire. L'autorité en rhétorique se donne à voir à travers la prescription des conduites afin que l'ordre revienne dans une société en crise. La compétence discursive présidentielle s'exprime à travers le savoir-faire dans l'usage du discours. L'autorité de sa parole recèle des valeurs morales et républicaines que son statut constitutionnel encadre. Les mots en contexte de démocratisation ont un pouvoir :

D'abord celui de dire, de vouloir dire, de signifier... Mais, bien souvent, ils veulent dire ce qu'on veut bien leur faire dire, ce qui constitue leur valeur contextuelle ou situationnelle. Les mots n'ont pas de signification, comme chacun sait, ils n'ont que des sens que leur octroie celui qui les emploie en fonction de son appartenance sociale de pouvoir¹⁶⁷².

En février 2008 par exemple, le frisson de l'émeute nécessite l'intervention présidentielle au regard de la gravité de la situation de paralysie des institutions. Le contrôle de la rue en colère est une entreprise difficile, puisqu'éprouvant la parole présidentielle en temps de crise. Nous convenons avec Braud que « dans les systèmes fondés sur la passivité totale des gouvernés, il faut une exceptionnelle effervescence pour provoquer la participation à un mouvement collectif volontiers perçu comme illégal ou anormal »¹⁶⁷³. Quelle que soit la cause de l'émeute de février 2008, cet événement « *janus* » dans le champ de l'analyse des mouvements sociaux au Cameroun atteste qu'en temps de crise, la parole présidentielle se donne à voir dans la logique du roseau et non du chêne en s'adaptant aux trajectoires du vent de revendication. Toutefois, la détention des instruments coercitifs donne à l'acteur présidentiel des dispositions pour faire taire la grogne. Dans ce sens, Barry affirme que « Le discours d'un homme politique est un événement, c'est le moment d'une rencontre, d'un échange circonstancié dont les finalités sont, pour l'orateur, la création des conditions d'une adhésion ou d'une communion aux valeurs qu'il y énonce »¹⁶⁷⁴. Le discours politique

¹⁶⁷¹Max Weber, « La transformation du charisme et le charisme de fonction », *Revue Française de Science Politique*, vol. 63, n°3-4, 2013, pp.463-486.

¹⁶⁷²Musanji Ngalasso Mwatha, « Démocratie : le pouvoir des mots », *Politique Africaine*, n°64, 1996, p.10.

¹⁶⁷³Philippe Braud, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 3^e édition, 1996, p.423.

¹⁶⁷⁴Alpha Ousman Barry, *Pouvoir du discours et discours du pouvoir, op.cit.*, p.62.

persuasif se manifeste à la suite d'une exigence, mieux d'une situation marquée d'une urgence. Dans la gestion des émeutes de février 2008, la parole présidentielle est apparue comme une prescription médicale qui a traité le mal des violences de la rue en assurant la forclusion de la violence. Les discours de crises du "haut" ont donc une fonction thérapeutique.

Le cadrage (*framing*) du peuple et le débordement (*over flowing*) des mouvements de contestation posent la problématique du gouvernement¹⁶⁷⁵ de la parole dans les politiques de la forclusion de la violence politique. Vraisemblablement, la vie politique apparaît comme fortement passionnée avec l'ouverture démocratique. Les attachements équipés (politisés) ou événementialisés (cristallisés) meublent les affects des relents de nocivité. Les passions politiques ainsi suscitées ouvrent la boîte de pandore dans la cité. Une analyse approfondie des passions, des amours et des haines politiques qui traversent et bouleversent le tissu social affiche des moments de conquête de soutien et ou de maintien des docilités. Le traumatisme des violences politiques est une hantise rémanente au Cameroun, car le pouvoir mobilise en dehors des mots, la violence légitime pour punir les déviants.

Dans ce contexte, le déchaînement des passions enivrantes et la communication entraînent une mutation de la vie politique. L'économie du politique peut se faire à travers un travail de communication permanent. Avec la démocratisation, obtenir l'obéissance et réguler la vie sociale devient une entreprise complexe. Les excès et les conformités dans le refus de l'obéissance relativisent le contrôle social en induisant des nouvelles pulsions. Et pourtant en pastichant Poirmeur,

*les gouvernants disposent dans les sociétés étatiques, du monopole de la violence physique légitime pour imposer leur volonté, leurs ordres ont d'autant plus de chance d'être exécutés que ceux à qui ils s'adressent sont convaincus de leur validité, et qu'il n'est donc pas nécessaire de faire appel à la force, ni même à la menace d'y recourir : le discours qu'il soit d'ordre, de rappel à l'ordre, de légitimation ou de mobilisation est donc au cœur de l'exercice du pouvoir*¹⁶⁷⁶.

Les crises politiques confèrent à la communication d'autres finalités et entraînent son développement. Les compétiteurs à l'ère de la démocratisation s'affrontent dans une lutte concurrentielle ouverte pour le contrôle de sens. La parole comme arme politique offre les produits les plus marquants pour impressionner, mobiliser et dénigrer l'altérité. La production des biens de communication élargie le marché politique avec les slogans, promesses, images, programmes et discours inédits. En se présentant comme « *l'Homme lion* », le président de la

¹⁶⁷⁵ Patrick Quantin, *Gouverner les sociétés africaines : Acteurs et institutions*, Paris, Karthala, 2005.

¹⁶⁷⁶ Yves Poirmeur, « Marché de la communication et mutation de la vie politique », in François Rangeon et alt., *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, p.115.

République se veut toujours vainqueur, fort et capable de grandes réalisations. Le marketing politique des différents protagonistes consiste à exploiter l'ensemble des techniques de communication à créer des événements. Les transformations de métier de politicien se constatent dans la politique de la parole, la ruse verbale et les recettes discursives originales. Les formules agressives et violentes calculent une schématisation de l'argumentation et de multiplication des petits mots¹⁶⁷⁷. L'objectif est de dominer l'espace public avec des discours émaillés de mots à fort impact socio-politique. L'artificialité du jeu politique produit ainsi des étincelles allumées par le déchainement des passions.

La démocratisation introduit le loup de la parole dans la bergerie de la quête du pouvoir politique. Les entrepreneurs politiques se vautrent dès lors dans les délices amers de la polémique et du cliché réducteur de l'opprobre. Les feux de rampe de la démocratisation illuminent ainsi les décors enchanteurs des passions politiques. La crise démocratique a créé une grande insécurité politique pour les dirigeants et aussi des soutiens politiques en cimentant également des coalitions de pouvoir. La mobilisation populaire¹⁶⁷⁸ est donc intimement connectée au processus de démocratisation et des crises. La relaxation de l'autoritarisme concède tout de même l'extension des espaces de liberté. L'effondrement du mythe de développement et de l'unité nationale remet en question la légitimité des dirigeants au pouvoir. La reconfiguration du jeu politique exige ainsi une nouvelle habileté tactique des dirigeants qui bricolent parfois une apparente démocratie pour survivre politiquement. De même, la « démocratie inflationniste » nourrit la logique du clientélisme. L'acclimatation démocratique empreinte de naïveté recrée le pouvoir qui prend en compte les aspirations et les demandes de la société. En embrassant le crédo démocratique, l'État du Cameroun sort de la « barbarie » des grèves, des mouvements sociaux et de la sauvagerie politique exprimée par les mots et les actes. La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 semble résoudre le dilemme du chef en consacrant la démocratie constitutionnelle¹⁶⁷⁹.

L'étagement des crises politiques au Cameroun depuis la démocratisation relève l'existence des tensions et de compromis. La crise économique, les mouvements sociaux de février 2008, ainsi que la spirale vertigineuse des « villes mortes » définissent des « zones tempêtes » en construisant des « zones boucliers ». La civilisation de l'État amorcée

¹⁶⁷⁷Lire Jean Bruno Tagne, « Les petits mots de Paul Biya », in *quotidien Le jour* n°1738 du mardi 5 Août 2014, p.5.

¹⁶⁷⁸Michael Bratton, Nicolas Van de Walle, « Popular protest and political reform in Africa », draft paper, Department of political science, Michigan State University, December, 4, 1990.

¹⁶⁷⁹Alain Didier Olinga, « L'Afrique en quête d'une technique d'enracinement de la démocratie constitutionnelle », in Maurice Kamto, (sd.), *L'Afrique dans un monde en mutations : Dynamiques internes, marginalisation internationale ?*, Yaoundé, Afrédit, 2010, pp.165-189.

timidement au Cameroun du fait des mots du détenteur de la fonction présidentielle semblait une gageure au regard de la politique baroque¹⁶⁸⁰ et de la sédimentation progressive de la subversion sociale. La prestidigitation discursive de la démocratisation fait tomber les entrepreneurs politiques de charybde à scylla avec la résurgence des violences de rue de février 2008. Le projet des « villes mortes » pose le problème du rôle du président de la République en temps de crise. Les grèves, les mouvements sociaux et les violences de rue constituent des indicateurs et les accélérateurs de l'altération de la légitimité du pouvoir présidentiel. Ce recul de la pendule de l'histoire renseigne sur le signe prémonitoire de la contestation du pouvoir et la volonté de changement et de liberté. Les crises politiques marquées de violences sont des éléments perturbateurs d'une expression larvée de conquête ou de conservation du pouvoir. La singularité politique du Cameroun étonne au regard des changements de régimes opérés du fait de la démocratisation partout en Afrique noire.

En effet, dans la gestion des passions politiques, il apparaît une compatibilité originale entre les mots et le pouvoir. L'occupation de la fonction présidentielle épouse largement une vision irradiante de la valeur perlocutoire du verbe. L'usage topographique et toponymique du pouvoir configure l'ordonnement géométrique de la verticalité et de l'horizontalité du discours présidentiel. L'institution présidentielle entretient ainsi une expression tentaculaire de la projection de l'idéologie de la quête perpétuelle de la paix et du mythe de l'unité nationale. L'identité de cette institution est coulée dans l'acier des fondations tumultueuses de l'État camerounais avec les luttes d'indépendance. L'idéologie paternaliste au fondement de l'État se transforme insidieusement en endoctrinement du peuple, puisque le président de la République se positionne toujours comme le pédagogue qui inculque le bon sentiment à ses « enfants ». Même les mutations de la culture de sujétion en culture de participation ne sortent aucunement le peuple enseigné, disciple de la paix, des geôles du pouvoir pastoral du « prince ». En tant que régulateur de l'ordre politique, le président de la République œuvre pour la conjuration des vellétés centrifuges et reflète l'image inventée du pèlerin de la paix qui diffuse les « mots fromage » de l'unité nationale pendant ses voyages dans les provinces. Même si le processus démocratique a altéré légèrement cette identité politique, elle lui reconnaît des pouvoirs symboliques forts. Il y a malgré les moments de tension, une résurgence feinte de l'hégémonie présidentielle dans la conduite des crises. La refondation de l'ordre politique et des règles du jeu politique n'édulcorent guère les idéologies dominantes de la structure de l'État. Le réconfort paresseux de la catégorie juridique avec les révisions

¹⁶⁸⁰Luc Sindjoun, « Dynamismes de civilisation de l'État et de production du politique baroque en Afrique noire », *Sonderdruck Verfassung und Recht in Übersee*, 27, Jahryang-2, Quartal, 1994, pp.191-230.

constitutionnelles du 18 janvier 1996 et d'avril 2008 atteste simplement que l'institution présidentielle est la clé de voûte de l'État et le berger du veau d'or de l'idéologie fondatrice de la Nation camerounaise. Les mutations normatives en temps que conjoncture de fluidité clôturent les crises et les violences politiques en exacerbant les solidarités paroissiales et en brouillant les repères de l'unité nationale. La structuration langagière des luttes politiques laisse apparaître en pôle position, les arguments de cadrage du « haut » qui trouvent « la conférence nationale sans objet » et rappellent que « tous les moyens légaux dont dispose le gouvernement seront mis en œuvre pour que force reste à la loi ». Bien plus, elle dresse la politologie de la carte postale des provinces par les « mots fromages ». Aussi, convient-il de noter que parmi les mots qui parlent aux camerounais figurent en bonne place les concepts de paix et d'unité nationale.

Le discours présidentiel en temps de crise repose sur la mystique de l'unité nationale et la mythologie de la quête de la paix perpétuelle pour diffuser les bons comportements et juguler les violences politiques. L'unité nationale et la paix constituent ainsi la dualité des pôles qui fusionnent le peuple camerounais dans l'atome de la République. Les mots du « prince » célèbrent l'œcuménisme de ces valeurs en diabolisant le désordre et en entendant exorciser les violences politiques. Il y a toujours en temps de crise, le triomphe de la voie institutionnelle dans la gestion des passions politiques. La canalisation du peuple se fait sous le signe de l'homogénéisation de celui-ci malgré la nouveauté liée à la démocratisation. La « camerounisation » des comportements politiques découle de la trajectoire historique de l'État et du pilotage institutionnel de la présidence de la République qui excelle dans un travail d'imposition de sens par le verbe. La parole est dans le champ politique une ressource convoitée. Elle anime les tensions en même temps qu'elle crucifie la continuité des joutes oratoires carburant des crises sur la croix de la paix sociale.

La démocratisation au Cameroun¹⁶⁸¹ est pilotée par le pouvoir présidentiel pour sortir de la zone de turbulence et éviter un changement de régime. En Afrique, la résolution des crises¹⁶⁸² se fait aussi grâce à la parole. Les grèves ainsi que les mouvements sociaux sont étouffés pour éviter le règne de la violence. Incontestablement, les mots du « haut » ont réussi à faire des manifestations, des violences¹⁶⁸³ populaires des années 1990, le marche pied de la prévention des crises en créant un précédent discursif. C'est donc un secret de polichinelle que de dire que « la violence politique a des conséquences sociales majeures qui touchent aux

¹⁶⁸¹ Christophe Jaffrelot, *op.cit.*

¹⁶⁸² Lire William I. Zartman, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1990 ou Léonard W. Doob, *La résolution des conflits*, Paris, Nouveaux Horizons/âge de l'Homme, 1984.

¹⁶⁸³ Jean Jacques Wallis, *Violence et ordres sociaux*, Paris, NH, 2009.

rapports de confiance, aux conditions d'intégration et jusqu'aux styles de vie des citoyens désireux de réduire les risques à venir »¹⁶⁸⁴. Il s'avère aussi que la somnolence d'un caractère violent dans un peuple n'exclut aucunement l'explosion future ou la résurgence des crises.

La démocratisation a tracé les sillons des revendications socio-politiques au Cameroun en diffusant la culture politique de participation. Elle a ainsi déraciné les vestiges de l'autoritarisme et du parti unique. De même, les mouvements sociaux de 2008 ont essayé de remettre dans le champ politique la bouture de la manifestation. Les mots du président de la République ont quant à eux déminé les champs de crises et semé les graines de la paix et de l'unité nationale. Si la démocratisation semble avoir défait l'autoritarisme, elle a aussi produit des méthodes de gestion nouvelles où la violence symbolique occupe une place de choix. En réduisant l'opposition à une minorité humiliée, insultée et « ghettoïsée », le pouvoir dresse une nouvelle cartographie des partis politiques en assurant une végétation propice au parti au pouvoir. Bien plus, la lutte contre « les vendeurs d'illusion », « apprentis sorciers » est un affrontement à propos du contrôle de l'espace public, de la civilité, de l'ordre public permanent et partant de la conservation du pouvoir. Il est aussi important de signaler que :

*Si la mobilisation politique en faveur de la démocratie est une pré-condition de la démocratie, elle laisse entier la question de l'institutionnalisation démocratique. Il ne suffit pas d'instituer le multipartisme pour qu'il fonctionne. Il faut d'abord que les partis aient intériorisé les principes démocratiques, en particulier la relation très spécifique qui lie, ou en les opposant, la majorité et l'opposition dans le système démocratique, à savoir que la majorité respecte l'opposition, et ce qu'on oublie souvent, que la minorité respecte la majorité. La démocratie ne peut s'instituer que lorsqu'un seuil qualitatif est franchi, à savoir que le parti au pouvoir puisse quitter le gouvernement en ayant l'assurance que ce dernier ne sera pas confisqué par son successeur*¹⁶⁸⁵.

Le pouvoir politique est confronté avec la démocratisation au traitement des crises et de l'agressivité qui donne aux conjonctures leur dimension émotionnelle. L'antagonisme gouvernés/gouvernants alimente les tensions mais les mots du « haut » désamorcent les crises, exorcisent les pulsions négatives et désarment l'agressivité. Toutefois, les « apprentis sorciers », « les oiseaux de mauvais augures » sont érigés en bouc émissaires des violences politiques. Les mots du « bas » par contre se sont affadés et le citoyen est devenu un être informé, au comportement rationnel qui participe au jeu politique par pure séduction calculée. Malgré les bifurcations de la négociation pour entrer dans le jardin des délices démocratiques, il semble que le « roi désormais était nu. Réduit à sa plus simple expression, il ne trompait

¹⁶⁸⁴ Lorenzo Bosi, *op.cit.*, p.186.

¹⁶⁸⁵ Jean François Médard, « Crise africaine et démocratisation : les perspectives difficiles de la transition démocratique en Afrique », in Maurice Kamto, (sd.), *L'Afrique dans un monde en mutation, op.cit.*, p.162.

plus personne. Il n'impressionnait plus. Il avait cessé d'être un mythe. Même quand on le redoutait encore pour sa force de frappe, on n'avait plus pour lui ni estime, ni respect »¹⁶⁸⁶. Le langage de la démocratisation autorise le mépris, consacre la victoire sur la peur, la résistance spontanée, puis organisée contre le pouvoir. L'institutionnalisation ratée de la démocratisation conduit inéluctablement à la violence. Ce symptôme se manifeste par les assassinats des rivaux politiques, les émeutes, les atteintes à la liberté, à l'intégrité physique et à la propriété des adversaires. La consolidation de la démocratie repose sur l'idée selon laquelle « la compétition politique à l'intérieur d'un cadre démocratique libéral nécessite un renoncement inconditionnel à la violence »¹⁶⁸⁷.

Les crises politiques tonifient le discours présidentiel en le frottant aux mouvements sociaux et aux émeutes. Les sorties langagères enjambent relativement les conjonctures et donnent au «chevalier présidentiel» la posture d'un «guide». Dans la logique de la mise à l'épreuve de la démocratisation reposant sur la gestion efficace des crises, les mots mettent le président de la République en scelle. En reprenant Esseba, il s'avère que : « la démocratisation ou la libéralisation politique est plus un processus qui s'inscrit dans une perspective plus longue c'est-à-dire qu'elle n'advient pas de manière instantanée et définitive. En fait, la démocratie est une construction faite des ajustements graduels, des bricolages et non une donnée acquise une fois pour toute »¹⁶⁸⁸. Bien plus, l'ancrage de la démocratie dans une société s'opère à travers le processus de consolidation. C'est dans ce sens que « si on conçoit la démocratie politique comme une méthode, comme un mécanisme pour choisir les dirigeants politiques, comme un arrangement institutionnel pour choisir des leaders qui gouverneront entre deux élections, la consolidation démocratique sera interprétée comme le processus d'institutionnalisation des règles qui permet la répétition des élections »¹⁶⁸⁹. Les crises politiques ici, réinventent le pouvoir présidentiel et vivifient le discours persuasif. Le discours est donc consubstantiel au pouvoir. Il irrigue les veines de la société en évitant une quelconque attaque cardiaque qui pourrait être fatale à la santé du peuple et la survie de l'État. La chirurgie discursive présidentielle opère le kyste des violences politiques en greffant les

¹⁶⁸⁶Paulin J. Houtondji, « Violence et langage : problèmes du passage à la démocratie », *Revue Africaine de Sociologie* 36(1), 1999, p.60.

¹⁶⁸⁷Andréas Schedler, « Comment observer la consolidation démocratique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, n°2, 2001, p.229.

¹⁶⁸⁸Cyriaque Esseba, « Critique épistémologique de la réception des changements politiques en Tunisie et en Égypte sous le prisme du concept de révolution : vertu heuristique et gain épistémique », *Revue Africaine d'Études Politiques et Stratégiques*, n°1, 2014, p.70.

¹⁶⁸⁹Graciela Ducatenzeiler, « Nouvelles approches à l'étude de la consolidation démocratique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, n°2, 2001, p.192.

hormones de la paix et de l'unité nationale pour fortifier le corps social. Ces dopants analgésiques ré-oxygènent l'organe social pour le sortir du coma des conjonctures.

La régulation présidentielle des violences politiques ainsi que des conjonctures laissent entrevoir une systématisation des solutions discursives comme stratégie¹⁶⁹⁰ de sortie de crises, mais surtout de conservation du pouvoir. Les mots du président de la République réservent généralement une inconfortable hospitalité au séjour des violences politiques du « bas ». La survie des contestations de la rue contre le pouvoir semble évanescence au regard de la rareté relative des mouvements sociaux. Le verbe présidentiel module les échancrures dans le corps social et l'espace politique. Les mots usités par cet acteur déteignent de manière surabondante sur les comportements des acteurs de la mobilisation contestatrice et sur la notion suffisamment problématique des violences politiques. L'adhésion de la rue à des crises s'apparente à des jérémiades d'un peuple en quête d'un mieux être. Le couple paix/unité nationale est particulièrement valorisé pour étouffer la carrière des crises. Ils constituent le ferment de la République et le socle de l'État. En termes mathématiques, l'équation de la gestion du calcul politique conjoncturel des violences politiques au Cameroun se résume ainsi à la formule mathématique président de la République plus mots en facteur de la paix et de l'unité nationale sur le peuple¹⁶⁹¹.

Sur la même lancée, il est possible de dresser un bilan théorique et empirique de ce travail.

I-Bilan théorique

Cette recherche a permis de mettre en lumière les apports fructueux entre la science politique, la linguistique, la sémiotique et la psychologie.

L'interactionnisme d'Erving Goffman, en se focalisant sur le concept de « face » a dévoilé le jeu et la stratégie des acteurs dans la compétition langagière de la démocratisation. Aussi, la configuration d'acteurs est-elle le socle de la communauté discursive qui inter-agit dans le champ socio-politique. Cette grille a également éclairé l'habitus langagier des différents acteurs qui établissent leur formation discursive dans la conjoncture démocratique. Le capital langagier définit dans ce contexte une escalade de coups dans le jeu démocratique.

Le néo-institutionnalisme pour sa part présente l'institution présidentielle hors du cadre juridique *stricto-sensu* pour dénicher sa force symbolique et même physique dans la forclusion des violences politiques. L'institution présidentielle modèle substantiellement et

¹⁶⁹⁰Thomas Schelling, *La stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986.

¹⁶⁹¹ Cette formule peut se matérialiser comme suit : $GC=PR+M(PxUN)/P$. (GC=Gestion de Crise, PR=Président de la République, M=Mots, P=Paix, UN=Unité Nationale, P=Peuple).

dope significativement la parole du titulaire de la fonction. Dans son versant historique, cette théorie met en exergue l'évaluation empirique de la présidence de la République dans le processus de construction de l'État à travers le pilotage discursif des crises sur le long terme à l'épreuve de la démocratisation et des mouvements sociaux.

II-Bilan empirique

D'un point de vue empirique, la validation de nos hypothèses de départ a été possible, car il ressort de ce travail que :

-Le discours constitue une ressource politique évidente reposant sur un pouvoir perlocutoire et performatif. Il recèle un véritable pouvoir pastoral sur le peuple.

-Les discours des « entrepreneurs politiques » du bas en période de démocratisation sont dotés d'un coefficient inflationniste parce qu'excitant les foules.

-Dans le cadre des conjonctures politiques fluides, la parole présidentielle porte des coups irréversibles aux différents secteurs pour clore la carrière des crises.

-Par le biais des mots de la présidence de la République, les transactions collusives canalisent les acteurs vers une reconnaissance mutuelle relative, au regard de la désintégration régulière des mouvements sociaux.

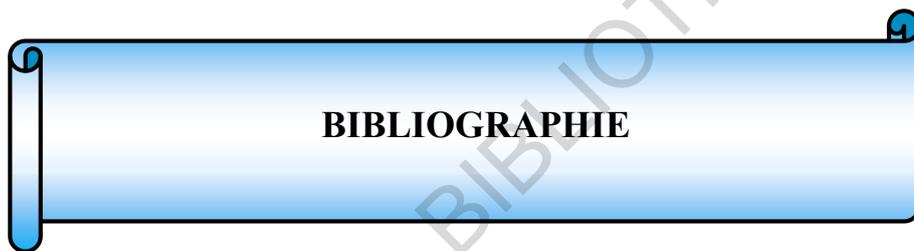
-Même si le discours s'inscrit dans une tendance hégélienne qui veut que l'action de l'État transcende les intérêts particuliers multiples de la société, il s'agit dans le cas camerounais d'une ferme volonté de conservation du pouvoir au sens de Machiavel. L'homme et la bête se côtoient régulièrement, la force et la ruse sont combinées pour faire régner l'ordre.

-Le code culturel en vigueur au Cameroun est favorable à une routinisation de la force du langage présidentiel.

-La ratification du discours présidentiel par le peuple est réelle du fait de son caractère pédagogique et verdictif.

-Les discours présidentiels de crises politiques sont des éléments de sortie de crises qui reposent sur des idiomes rhétoriques¹⁶⁹² de la paix et de l'unité nationale.

¹⁶⁹² Pour Peter Ibarra et John Kitsuse repris par Philippe Braud, *L'émotion en politique*, op.cit.,pp.119-120, les idiomes rhétoriques sont des constructions issues du sens commun qui fondent une "compétence morale" en ce sens que leur déploiement tend à présumer que les auditeurs sont obligés d'admettre le recours aux valeurs exprimées. Ils situent l'intervention du locuteur dans les jeux de langage relatifs aux problèmes de société.



BIBLIOGRAPHIE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I- OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Akindès F.**, *Les mirages de la démocratisation en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Karthala, 1996.
- Ansart P.**, *La gestion des passions politiques*, Lausanne, Editions L'Age d'Homme, 1983.
- Ansart P.**, *Les cliniciens des passions politiques*, Paris, Seuil, 1997.
- Asso B.**, *Le chef de l'État africain*, Paris, Albatros, 1976.
- Badie B., Hermet G.**, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 2001.
- Balandier G.**, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1984.
- **Balandier G.**, *Le désordre, éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.
- Balandier G.**, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Bailland, 1992.
- Bastien F. et Neveu E.**, *Espaces publics mosaïques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999.
- Boudon R.**, *Renouveler la démocratie. Eloge du sens commun*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- Bourdieu P.**, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980.
- Bourdieu P.**, *La noblesse d'État*, Paris, Ed. de Minuit, 1989.
- Bourdieu P.**, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- Boussaguet L. et al.** (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, PFNSP, 2006.
- Boyomo Assala L.C., Tétu J.F.**, *Communication et modernité sociale*, Questions Nord/Sud, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Branchet B.**, *La fonction présidentielle sous la Ve République*, Paris, LGDJ, 2008.
- Braud P.**, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, PFNSP, 1991.
- Braud P.**, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po., 1996.
- Braud P.**, *Les violences politiques*, Paris, Seuil, 2004.
- Braud P.**, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand colin, 2007.
- Chevallier J.**, *L'État de droit*, Paris, Monchrestien, 1999.
- Cohendet M.-A.**, *Le Président de la République*, Dalloz, Coll. connaissance du droit, 2002.
- Crettiez X.**, *Les formes de violence*, Paris, La Découverte, 2008.
- Cynthia F.**, *Les pathologies de la démocratie*, Paris, Fayard, 2005.
- Daloz J. P.**, *Le non renouvellement des élites*, Bordeaux, Centre d'Etudes d'Afrique Noire, 1999.

- Diamond L.**, *Developing democracy: toward consolidation*, The Johns Hopkins, University Press, 1999.
- Debray R.**, *L'État séducteur*, Paris, Gallimard, 1993.
- Delmote F.**, *Norbert Elias : La civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Belgique : Ed. de l'Université de Bruxelles, 2007.
- Deloye Y.**, *Sociologie historique du politique*, Paris, Coll. Repères La Découverte, 2003.
- Dumouchel P.**, *Violence et politique*, Paris, éd. Montparnasse, 2009.
- Dupont C.**, *La négociation : conduite, théorie et applications*, Paris, Dalloz, 2e édition, 1986.
- Eshitu S. et Jibrin I.**, *Processus de démocratisation en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Karthala, 1995.
- Fame Ndong J.**, *Médias et enjeux des pouvoirs. Essai sur le vouloir-faire, le savoir-faire et le pouvoir-faire*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2006.
- Fame Ndong J.**, *Essai sur la sémiotique d'une civilisation en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Favre P.**, *La manifestation*, Paris, PFNSP, 1990.
- Fillieule O.**, *Stratégies de la rue*, Paris, Presses de science pô, 1994.
- Frangi M.**, *Le président de la République : Arbitrer, diriger, négocier*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Freund J.**, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983.
- Gazibo M.**, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : Analyse institutionnelle et stratégique*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2005.
- Gazibo M. et Thiriote C.**, *Le politique en Afrique, état des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009.
- Gaxie D.**, *Le cens caché. Inégalités et ségrégations politiques*, Paris, Seuil, 1970.
- Giddens A.**, *The Nation-state and violence*, Cambridge, Polity Press, 1985.
- Jaffrelot C.**, *Démocraties d'ailleurs : Démocraties et démocratisations hors d'occident*, Paris, Karthala, 2000.
- Kamto M.** (s.d.), *L'Afrique dans un monde en mutations : Dynamiques internes ; marginalisation internationale?*, Yaoundé, Afrédit, Janvier 2010.
- Koselleck R.**, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Seuil, 1997.
- Lafargue J.** *Contestations démocratiques en Afrique, sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*, Paris, Karthala, 1996.
- Lagadec P.**, *La gestion des crises*, Paris, Ediscience, 1991.

- Lascoumes P., Legalis P.**, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Politique, 2004.
- Leca J. et Lagroye J.** (dir.), *Le Président de la République : Usages et genèses d'une institution*, Paris, PFNSP, 1992.
- Lefranc S.**, *Politiques du pardon*, Paris, PUF, 2002.
- Lijphart A.**, *Democracy in plural societies*, New Haven, Yale Universities Press, 1987.
- Lombart L.**, *Le Président de la Ve République française sur la scène internationale de Charles de Gaulle à Jacques Chirac*, Paris, LGDJ, 2008.
- Machiavel N.**, *Le Prince*, Paris, Bordas, 1986.
- Mappa S.**, *Développer par la démocratie ?*, Paris, Karthala, 1994.
- Massot J.**, *La présidence de la République en France*, Paris, La Documentation française, 1986.
- Massot J.**, *Le chef de l'État et chef de gouvernement : La dyarchie hiérarchisée*, Paris, Documentation française, 2008.
- Mbarga J.C.**, *Traité de sémiotique vestimentaire*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Médard J.F.**, (dir.), *États d'Afrique. Formations, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, 1991.
- **Monga C.**, *Anthropologie de la colère: Société civile et démocratie en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Morabito M.**, *Le chef de l'État en France*, Paris, Clefs politiques Montchrestien, 1986.
- Moscovici S.**, *L'âge des foules*, Bruxelles, Complexes, 1991.
- Nay O., Smith A.** (s.d.), *Le gouvernement du compromis : Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002.
- **N'da P.**, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- Neveu E.**, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002.
- Percheron A., Remond R.**, *Âge et politique*, Paris, Economica, 1991.
- Percheron A.**, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.
- Quantin P.**, *Gouverner les sociétés africaines : Acteurs et institutions*, Paris, Karthala, 2005.
- Quermonne J.L.**, *L'alternance au pouvoir*, Paris, PUF, 1988.
- **Revel E. Petit W.**, *Les secrets des voyages présidentiels*, Paris, Lattès, 1991.
- Roché S.**, *Le frisson de l'émeute*, Paris, Seuil, 2006.
- Rials S.**, *Le Président de la République*, Paris, PUF, 1983.
- **Rousseau J. J.**, *Du contrat social, ou les principes du droit politique*, Paris, Garnier, 1962.
- Schnapper D.**, *Qu'est-ce que la citoyenneté*, Paris, Folio, 2004.

- Sindjoun L.**, *La formation du patrimoine constitutionnel commun des sociétés politiques*, Dakar, Codesria, 1997.
- Sindjoun L.**, *La révolution passive au Cameroun : État, Société et changement*, Dakar, Codesria, 1999.
- Sue R.**, *Temps et ordre social*, Paris, PUF, 1994.
- Tartakowsky D.**, *Le pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.
- Zartman W.I.**, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Zorbibe**, *De Gaulle, Mitterand et l'esprit de la Constitution*, Paris, Hachette, 1993.
- Wieviorka M.**, *Société et terrorisme*, Paris, Fayard, 1988.

II- OUVRAGES SPÉCIALISÉS

- Achard P.**, *La sociologie du langage*, Paris, PUF, 1993.
- Akoun A.**, *Sociologie de communication de masse*, Paris, Hachette « Supérieur », 1997.
- Albouy S.**, *Marketing et communication politique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1994.
- Amossy R.**, *Images de soi dans le discours, La construction de l'éthos*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1999.
- **Amossy R.**, *La représentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010.
- Amossy R.**, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand colin, 2013.
- Austin J.L.**, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- Balle F.**, *Médias et société*, Paris, Montchrestien, 9^e édition, 1999.
- Bauer A., Souillez C.**, *Les politiques publiques de sécurité*, Paris, PUF, 2011.
- Baylon C., Mignot X.**, *La communication*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Beaud P., Flichy P., Pasquier D., Quere L.**, *Sociologie de la communication*, Paris, CNET, Réseaux, 1997.
- Bigombé Lobé P.**, *Construction de l'ethnicité et production du politique au Cameroun septentrional, logiques hégémoniques musulmanes et dynamiques de résistance des Kirdi*, Yaoundé, GRAP, 1993.
- Bon F.**, *Les discours en politique*, Paris, Economica, 1991.
- Bourdieu P.**, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- Bonnafous S. et al. (dir.)**, *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, monde contemporain*, Rennes, PUR, 2003.

- Bonnaïfous S., Temmar M.**, (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007.
- Breton P.**, *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1997.
- Breton P.**, *Eloge de la parole*, Paris, La Découverte, 2003.
- Breton P.**, *L'argumentation dans la communication*, 4e édition, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2003.
- Bronckart J.P.**, *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1985.
- Cayrol R.**, *Médias et démocratie : La dérive*, Paris, Presses de Sciences po, 1997.
- Certeau M. de**, *La prise de parole*, Paris, Seuil, 1994.
- Chadwick A.**, *Internet politics. States, Citizens, and New Communication technologies*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Champagne P.**, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990.
- Charaudeau P.**, *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997.
- Charaudeau P., Maingueneau D.**, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Charaudeau P.**, *Le discours politique, Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- Charaudeau P.**, *Discours-outils de communication : Pratiques : Quelle(s) pragmatique(s) ?*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Charaudeau P.**, *Emotions et discours, l'usage des passions dans la langue*, Rennes, P.U.R., 2008.
- Charaudeau P.**, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, 2^e éd. Bruxelles, Ed. De Boeck Université, 2011.
- Cislaru G., Pugnère-Saavedra F. et Sitri F.**, *Analyse de discours et demande sociale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008.
- Cohen S.**, *Les conseillers du président*, Paris, PUF, 1980.
- Constanze V.**, *Le discours diplomatique*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Corten A.**, *Alchimie politique du miracle : discours de la guérison divine et langue politique en Amérique latine*, coll. univers des discours, 1998.
- Cotteret J. M.**, *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 1991.
- Cotteret J. M.**, *La magie du discours, Précis de rhétorique audiovisuelle*, Michalon, 2000.
- Danblon E.**, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002.
- Danblon E.**, *Argumenter en démocratie*, Bruxelles, Labor, 2004.

- Danblon E.**, *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : Origines et actualité*, Paris, Armand colin, Coll. U, 2005.
- Danblon E. et al.** , *Argumentation et narration*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, coll. Philosophie et société, 2008.
- Darbelle F.**, *Interdisciplinarité et transdisciplinarité en analyse des discours*, Genève, Slatkine, 2005.
- **Decaudin J. M.**, *La communication marketing*, Paris, Economica, 1999.
- Denquin J.-M.**, *La politique et le langage*, Paris, Michel Houdiard 2007.
- Dobry M.**, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles* Paris, PFNSP, 1986.
- Dominicy M. et Frédéric M.**, *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 2001.
- Doob Léonard W.**, *La résolution des conflits*, Paris, Nouveaux Horizons/âge de l'Homme, 1984.
- Dorna A., Sabucedo M. J.**, *Crises et violences politiques*, Paris, Editions in Press, 2007.
- Douglas M.**, *Comment pensent les institutions?*, Paris, La Découverte, 1990.
- Ducrot O.**, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1980.
- Ducrot O. et al.**, *Les mots du discours*, Paris Editions de Minuit, 1980.
- Escarpit R.**, *L'écrit et la communication*, Paris, PUF, 1973.
- Esquenazi J. P.**, *Télévision et démocratie*, Paris, PUF, 1999.
- Esquenazi J. P.**, *Les cultes médiatiques*, Rennes, PUR, 2002.
- Fairclough N.**, *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*, Edimburg, Longman Group Limited, 1995.
- Fairclough N.**, *Analysing discourse, Textual analysis for social research*, London, Routledge, 2003.
- Filiu J.P.**, *La révolution arabe, dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Paris, Fayard, 2011.
- Fillieule O.**, *Stratégies de rue. Les manifestations en France*, Paris, PFNSP, 1997.
- Finnis B.**, *Le discours des vœux des Présidents de la République*, Paris, LGDJ, 1992.
- Fleurdorge D.**, *Les rituels du président de la République*, Paris, PUF, 2001.
- Fleurdorge D.**, *Lorsque le Président paraît. Pratiques et rituels de la République*, Paris, Imago, 2012.
- Floch J.M.**, *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes les stratégies*, Paris, PUF, 2002.

- Fontanile J., Greimas A.J.**, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil, 1991.
- Foucault M.**, *Les mots et les choses. Une archéologie des savoirs des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- Foucault M.**, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Foucault M.**, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- Foucault M.**, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- Foucault M.**, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1979.
- Foucault M.**, *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard, 1997.
- Foucault M.**, *Dits et écrits II, « les mailles du pouvoir »*, Paris, Gallimard, 2001.
- **Foucault M.**, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, 2004.
- Gerstlé J.**, *La communication politique*, Paris, Armand colin, 2004.
- Ghiglione R.**, (dir.), *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*, Paris, Armand Colin, 1989.
- Ghiglione R., Bromberg**, *Discours politique et télévision*, Paris, PUF, 1998.
- Goffman E.**, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973.
- Goffman E.**, *Façons de parler*, Paris, Ed. de Minuit, 1987.
- Gourevitch J. P.**, *La politique et ses images*, Edilig, Coll. « Médiathèque », 1986.
- Gramsci A.**, *Ecrits politiques*, Paris, Gallimard, 1980.
- Guilhaumou J.**, *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.
- Habermas J.**, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. par Jean-Marc Ferry, Paris, Fayard, 1987.
- Hartley J.**, *Uses of television*, Londres, Routledge, 1999.
- Hermet G.**, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989.
- Hermet G.**, *Les désenchantements de la liberté : La sortie des dictatures dans les années 1990*, Paris, Fayard, 1993.
- Kerbrat-Orecchioni C., Mouillaud M.** (dir.), *Le discours politique*, Lyon, PUL, 1984.
- Kerbrat-Orecchioni C.**, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001.
- **Kerbrat-Orecchioni C.**, *Le discours en interaction*, Paris, Armand colin, 2005.
- Koutroubas T., Lits M.**, *Communication politique et lobbying*, Bruxelles, Groupe de Boeck, 2011.
- Krieg-Planque A.**, *La notion de "formule" en analyse du discours*, Paris, PUF, 2009.
- Krieg- Planque A.**, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2013.

- Krugman P.**, *Pourquoi les crises reviennent toujours ?*, Paris, NH, 2000.
- Lambert F.**, *Je sais bien mais quand même ; essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, éditions Non-Standard, 2013.
- Lamizet B.**, *Les lieux de la communication*, Liège, Mardaga, 1992.
- **Le Bart C.**, *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998.
- Linz J. et Alfred S.**, *The breakdown of democratic regimes: crisis, breakdown and re-equilibration*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1978.
- Maingueneau D.**, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga, 1984.
- Maingueneau D.**, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1995.
- Maingueneau D.**, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1997.
- Mair P., Cranston M.** (dir.), *Langage et politique*, Paris, Bruylant, 1982, SA, 2007.
- Mariot N.**, *Les bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Bélin, 2006.
- Mariot N.**, *C'est en marchant qu'on devient président. La république et ses chefs de l'État, 1848-2007*, Paris, Aux lieux d'Être, 2007.
- **Mayer N., Perrineau P.**, *Les comportements politiques*, Paris, Cursus, 1992.
- Mazière F.**, *L'analyse du discours*, Paris, PUF, 2010.
- Meny Y.**, *Les politiques du mimétisme institutionnel*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Meyer M., Lempereur A.**, *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles : Ed. de l'université de Bruxelles, 1990.
- Meyers S., Naves M.C., Ribemont T.**, *Travailler avec Foucault. Retour sur le politique*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Michaud Y.**, *Changements dans la violence*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Miège B.**, *La société conquise par la communication*, Tome 2, Grenoble, PUG, 1997.
- Monga C.**, *La recomposition du marché politique au Cameroun*, Douala, GERDDES, 1992.
- Mouchon J.**, *La politique sous l'influence des médias*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Murray E.**, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991.
- Neveu E.**, *Une société de communication*, Paris, Montchrestien, 1994.
- Neveu E., Balle F.**, *Espaces publics mosaïques ; acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, 1999.
- **Norbert E.**, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- **Norbert E.**, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985.
- Norbert E., Dunning E.**, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986.
- Ollivier-Yaniv C.**, *L'État communicant*, Paris, PUF, 2000.

- Ollivier-Yaniv C., Rinn M.**, *Communication de l'État et gouvernement du social : Pour une société parfaite ?*, Grenoble, PUG, 2009.
- Ogrizek M., Guillery J-M.**, *La communication de crise*, Paris, PUF, 2000.
- Ouédraogo J.B., Ebrima S.**, *Frontières de la citoyenneté et en Côte d'ivoire*, Dakar, Codesria, 2008.
- Pailliart I.**, *Les territoires de la communication*, Grenoble, Presses Universitaire de Grenoble, 1993.
- Pailliart I.**, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, ELLUG, 1995.
- Pêcheux M.**, *L'inquiétude du discours*, Paris, Ed. des cendres, 1990.
- Perelman C.**, *L'empire rhétorique : Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1997.
- Rosanvallon P.**, *Le peuple introuvable, histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998.
- Sâlâvâstru C.**, *Rhétorique et politique : Le pouvoir du discours et discours du pouvoir*, Paris, L'harmattan, 2004.
- Sarfati G. E.**, *Eléments d'analyse de discours*, Paris, Nathan/ Université, 2007.
- **Schelling T.**, *La stratégie du conflit*, Paris, PUF, 1986.
- Schiffiring D.**, *Approaches to discourse*, Oxford UK and Cambridge USA, Blackwell, 1994.
- Serre Florsheim D.**, *Quand les images vous prennent ou comment décrypter les images*, Les éditions d'organisation, Paris, 1993.
- Sfez L.**, *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 2^e éd., 1990.
- Simmel G.**, *Le conflit*, Paris, Circé, 1992.
- Sindjoun L.**, *La révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999.
- Sindjoun L. (dir.)**, *Comment peut-on être opposant au Cameroun? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, Codesria, 2003.
- Sommier I.**, *Les dimensions émotionnelles du politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Tarde G.**, *L'opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989.
- Tardy T.**, *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix. Acteurs, activités et défis*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- Tchakhotine S.**, *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1989.
- Tilly C., Tarrow S.**, *Politiques du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Les presses de Sciences Po, 2008.
- Toubaine A.**, *Le pays contre l'État*, Paris, Seuil, 1981.

- Tournier M.**, *Les mots de Mai 1968*, Toulouse, Presses de Mirail, 2007.
- Trognon A., Larrue J.** (dir.), *Pragmatique du discours politique*, Paris, Colin, 1994.
- Wallis J. J.**, *Violence et ordres sociaux*, Paris, NH, 2009.
- Winkin Y.**, *Anthropologie de la communication*, Bruxelles, Deboeck, 1996.
- Wodak R.** (dir.), *Language, Power and ideology, Studies in Political discourse*, John Benjamins Publishing Company, 1989.
- **Wolton D.**, *Eloge du grand public*, Paris, Flammarion, 1990.
- Wolton D.**, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.
- Wolton D.**, *Il faut sauver la communication*, Paris, Flammarion, 2005.

III- OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

- Albarello L., Digneffe F. et al.**, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand, 1995.
- Berger P., Luckmann T.**, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Bachelard G.**, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 1987.
- Beaud M.**, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2003.
- Berthelot J. M.**, (dir.), *Figures du texte scientifique*, Paris, PUF, 2003.
- Blanchet A., Gotman A.**, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Bourdieu P. Chamboredon et al.**, *Le métier de sociologue*, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Mouton& Co, 1973.
- Corcuff P.**, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Durand J.P., Weil R.**, *La sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1997.
- Durkheim E.**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1990.
- Favre P., Fillieule O., Jobard F.**, *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, 2007.
- Goffman E.**, *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit, 1988.
- Grawitz M.**, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.
- Grosser A.**, *L'explication politique*, Paris, PFNSP, 1972.
- **Hébert L.**, *Dictionnaire de sémiotique générale*, Québec, Université du Québec, 2013.
- Marquis L.**, *Sondages d'opinion et communication politique*, Suisse, Cahiers de Recherches en Sciences Po., n°38, 2005.
- Norbert E.**, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, éd. De l'Aube, 1991.

- Passeron J.-C.**, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.
- Quivy R., Van Camperhoudt L.**, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.
- Robert, A.D., Bouillaguet A.**, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1997.
- Schütz A.**, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
- Weber M.**, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1963.

IV- ARTICLES DE REVUE ET CHAPITRE D'OUVRAGE

1-ARTICLES MÉTHODOLOGIQUES

- Alec S.**, « Le néo-institutionnalisme. Défis conceptuels et méthodologiques », *Politix*, n°20, vol.5, 1992, pp.156-168.
- Apter D.**, « Un regard neuf sur l'institutionnalisme », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n°129, 1991, pp.505-507.
- Bacot P., Coulomb Gully M.** et al., « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche », *Mots, Les langages du politique*, n°94, 2010, pp.5-9.
- Beland D.**, « Néo-institutionnalisme historique et politiques sociales : une perspective sociologique », *Revue Politique et Sociétés*, vol. 21, n°3, 2002, pp.21-39.
- Bonico C.**, « Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne* n°1/ Année 2006-07, pp.31-48.
- Bonafous S., Tournier M.**, « Discours et gestes télévisés : Quelles méthodes ? », *Mots, Les langages du politique*, n°67, 2001, pp.110-128.
- Braud P.**, « L'apport de la science politique à l'étude des langages du politique », *Mots, Les langages du Politique*, n°94, 2010, pp.143-154.
- Calbris G.**, « Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole », *Mots, Les langages du politique*, n°67, 2001, pp.129-148.
- Chanay Hugues de C., Turbide O.**, « Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales », *Mots, Les langages du Politique*, n°56, 2011, pp.5-12.
- Charaudeau P.**, « Une analyse sémiolinguistique du discours » *Langages*, n°117, 1995, pp. 96-111.
- Charaudeau P.**, « Dis moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, n°8, 2009, pp.37-66.
- Coulomb-Gully M.**, « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots, Les langages du politique*, n°70, 2002, pp.103-112.

- Courtine J.**, « Analyse du discours politique », *Langages* n°62, 1983, pp.9-128.
- Darley M. et al.**, « Où sont les murs ? Penser l'enfermement en sciences sociales », *Cultures et Conflits*, n°90, 2013/2, pp.7-20.
- **Engueleguelé M.**, « Opinion publique et sondages au Cameroun », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°169, 2001/3, pp.519-531.
- Fiala P.**, « L'analyse du discours, champ ou domaine disciplinaire », *Mots, les langages du politique*, n°71, 2003, pp.181-183.
- Gazibo M.**, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse comparée des processus de démocratisation », *Revue Politique et Sociétés*, vol.21, n°3, 2002, pp.139-160.
- Guespin L.**, « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, n°23, 1971, pp.3-24.
- Katleen T.**, « Historical institutionalism in comparative politics », *Annual Review of Political Science*, n°2, 1999, pp.369-404.
- Krieg-Planque A.**, « Les “petites phrases” : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et Langages*, n°168, 2011, pp.23-41.
- Lacroix B.**, « Le politiste et l'analyse des institutions : Comment parler de la Présidence de la République », in Jean Leca et Jacques Lagroye (dir.), *Le Président de la République : Usages et genèses d'une institution*, PFNSP, 1992, pp.15-77.
- Le Bart C.**, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots, Les Langages du politique*, n°72, juillet 2003, pp.97-110.
- Lecours A.**, « Le néo-institutionnalisme en science politique : Unité ou diversité », *Politique et Sociétés*, vol. 21, n°3, 2002, pp.3-19.
- Marco G.**, « Ancien et nouvel institutionnalisme dans l'étude de la politique contestataire », *Politique et Sociétés*, vol. 21 n°3, 2002, pp.69-90.
- Mayaffre D.**, « Corpus politique : Objet, méthode et contenu », *Corpus*, n°4, 2005, pp.5-19.
- Palma J.**, « Le modèle “actantiel”, méthode d'analyse du politique », *Centre d'Analyse Politique des Relations Internationales*, n°48, Université de Liège, 2^e tirage, 1991, pp.1-46.
- Palma J.**, « Analyse socio-sémiotique d'un discours politique », Université de Liège, Bibliothèque d'Arts et Sciences de la communication, 1983.
- Peter A. Hall, Rosemary C. R. Taylor**, « La science politique et les trios néo-institutionnalisés », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°3, 1997, pp.469-496.
- Ringoot R.**, « Questionner le discours avec Michel Foucault. Actualisations théorique et actualité éditoriale », *Mots, Les Langages du Politique*, n°94, 2010, pp.199-207.

-**Seguin E.**, « Unité et pluralité de l'analyse de discours », *Langage et Société*, n°69, sept. 1994, pp.37-58.

-**Théret B.**, « Institutions et institutionnalisme : Vers une convergence des conceptions de l'institution ? », in *Innovations institutionnelles et territoires*, Sous la direction de Michèle Tallard et Alt., Paris, L'Harmattan, 2002, pp.25-68.

-**Tsuyoshi K.**, « Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations » *Corpus*, n°10, 2011, pp.41-60.

-**Weld J.**, « L'analyse de discours « à la Foucault » en Allemagne : Trois approches et leurs apports pour la sociologie », *Langage et société*, n°120 2007/2, pp. 35-53.

2- ARTICLES DE REVUE ET CHAPITRE D'OUVRAGE

-**Abélès M.**, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès(IV)*, Le nouvel espace public, Paris, CNRS, 1989, pp.127-141.

-**Abélès M.**, « La passion de survivre, nouveau ressort du politique », *Anthropologie et Sociétés*, vol.32, n°3, 2008, pp.139-153.

-**Abolou C. R.**, « La citoyenneté démocratique face aux défis des langues africaines », *Safara*, n°6, 2007, pp.109-127.

-**Abolou C. R.**, « Cultures juridiques et aménagement jurilinguistique en Afrique », *Revue Aspects* n°1, 2008, pp.101-117.

-**Abolou C. R.**, « Les mots de la crise ivoirienne, Discours, représentations et modélisations », *Les cahiers de psychologie politique*, n°14, janvier 2009.

-**Achin C. et Dorlin E.**, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président », *Raisons Politiques*, 2008/3, n°31, pp.19-45.

-**Achin C. et Al.**, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : Réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons Politiques*, n°31, 2008, pp.5-17.

-**Addi L.**, « Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *Revue Française de Science Politique*, vol.51, n°6, 2001, pp.946-963.

-**Akono Evang S.P.**, « L'unité nationale au Cameroun comme concept directeur », *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, n°7, 2010, pp.132-146.

-**Alventosa J. R.**, « Serviteurs de l'État : moyens et contraintes », *Pouvoirs*, n°117, 2007, pp.77-92.

-**Amossy R. et Koren R.**, « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°2, 2009.

- Amossy R.**, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation, Analyse, du Discours*, n°9, 2012.
- Ausina O.**, « Construire l'image d'une personnalité politique à la télévision. *Pygmalion Déséparé* », *Études de communication*, 9,1987, pp.29-38.
- Auyero J.**, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de Recherche en Sciences sociales*, n°160, 2005, pp.122-132.
- Aron R.**, « La signification politique de la radio-télévision », *Cahiers d'études de la radio-télévision*, n°15, 1957.
- Bacot P.**, « Crise salutaire "ou divertissement triste" ? A la recherche d'une certaine idée de Mai 68 », *Pouvoirs*, n°39, 1986, pp.59-70.
- Baduel P. R.**, « Le temps insurrectionnel comme "moment politique". Tunisie 2011 », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.20, 2013/2, pp.33-61.
- Baller S., Saavedra M.**, « La politique du football en Afrique : mobilisations et trajectoires », *Politique Africaine*, n°118, juin, 2010, pp.5-21.
- Banégas R. et Warnier P.**, « Les nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique Africaine*, n°82, Juin 2001, pp.5-23.
- Banégas R., Foucault Brisset F. et Cutolo A.**, « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », Dossier Parlements de la rue. Espaces publics de la parole et de la citoyenneté en Afrique, *Politique Africaine*, n°127, 2012/3, pp.5-20.
- Barbet D., Honoré J.P.**, « Ce que se taire veut dire. Expressions et usages politiques du silence », *Mots, Les Langages du Politique*, n°103, 2013, pp.7-21.
- Barbet D.**, « La politique est-elle footue ? », *Mots les langages du politique*, n°84, 2007, pp.9-22.
- Barbier J. C. et Matyjasik N.**, « Evaluation des politiques publiques et quantification en France : Des relations ambiguës et contradictoires entre disciplines », *Revue Française de Socio-économie*, n°5, 2010/1, pp.123-140.
- Bartov O.**, « Les violences extrêmes et le monde universitaire », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, n°174, 2002/4, pp.561-570.
- Bankounda-Mpele F.**, « Repenser le Président Africain », Association française de droit constitutionnel, VIIe congrès français de droit constitutionnel du 25 au 27 Septembre, 2008, Paris, pp.1-15.
- Bastien F.**, « Le Président de la République, pontife constitutionnel. Charisme d'institution et construction juridique du politique », in Jacques Lagroye, *Le Président de la République, Usages et génèses d'une institution*, Paris, PFNSP, 1992, pp.303-331.

- Bayart J. F.**, « La fonction politique des Eglises au Cameroun », *Revue Française de Science Politique*, 23^e année, n°3, 1973, pp.514-536.
- Bayart J. F.**, « Presse écrite et développement politique au Cameroun », *Revue d'Etudes Politiques Africaines*, Avril, 1973, pp.48-63.
- Bayart J. F.**, « Les sociétés africaines face à l'État », *Pouvoirs*, n°25, 1983, pp.23-39.
- Bayart J. F.** « L'énonciation du politique », *Revue Française de Science Politique*, XXXV, 1985, pp.343-373.
- Bayart J. F.**, « La problématique de la démocratie en Afrique noire. "La baule, et puis après ?" », *Politique Africaine* n°43, Octobre 1991, pp.5-20.
- Bayart J. F.**, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique Internationale*, n°10, 2001/1, pp.177-194.
- Bigombe Logo P. et Menthong H.-L.**, « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique », *Politique Africaine*, n°62, juin 1996, pp.15-23.
- Bigombé Logo P.**, « Changement politique et dynamique d'instrumentalisation de l'ethnicité Kirdi : l'ingénierie ethnopolitique », in Luc Sindjoun, *La révolution passive au Cameroun, La révolution passive au Cameroun. État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, pp.231-268.
- Blacher P.**, « Les pouvoirs discrétionnaires du chef de l'État, sources de la présidentialisation du régime », *Petites affiches*, 10 juillet 2008, n°138, pp.5- 11.
- Blumer H.**, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol.17, n°67, 2004, pp. 185-199.
- Bogumil J.**, « Pathologie de la violence et discipline de l'ordre politique », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°150-152, vol.38, 1998, pp.215-226.
- Bonnafous S., Tournier M.**, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages* 29^e année, n°117, 1995, pp.67-81.
- Bonnet V.**, « Revendication et politiques en parole : chansons de la communauté noire américaine », *Mots, Les Langages du Politique*, n°70, 2002, pp.65-77.
- Borelli L.** « De l'usage de la violence en politique », *Cultures et conflits*, n°81-82, 2011.
- Bossi L.**, « État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique », *Critique Internationale*, n°54, 2012/1, pp.171-189.
- Bouricaud F.**, « Communication sociale et mobilisation nationale selon Karl Deutsch (1974) », *Revue Française de Sociologie*, vol. 33, N°3, 1992, pp.421-442.
- Bourdieu P.**, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 1973, pp.1292-1309.

- Bourdieu P.**, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1981, pp.3-24.
- Bourdieu P.**, «Espace social et pouvoir symbolique », in *choses dites*, Paris, Minuit, 1987, pp.147-166.
- Bourdieu P.**, « Esprits d'État. Genèses et structure du champ bureaucratique », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, vol. 96-97, mars 1993, pp.49-62.
- Bourdieu P.**, « Stratégies de reproduction de modes de domination », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, vol.105, 1994, pp.3-12.
- Bourdieu P.**, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol.43, Juin 1982, pp.58-63.
- Bourdieu P.**, « La construction du marché », *Actes de Recherche en Sciences Sociales*, vol. 81-82, mars 1990, pp.65-85.
- Bourdieu P.**, « La force du droit : Eléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en Science Sociales*, n°64, 1986, pp.3-19.
- Boutang Y. M.**, « La drôle de paix », *Multitudes*, Octobre 2002.
- Boutet J., Maingueneau D.**, « Socio-linguistique et analyse du discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, n°114, 2005/4, pp.15-47.
- Boy D., Dupoirier E., Meynaud H.**, « Le marketing politique de la conviction à la séduction », *Pouvoirs*, n°33, 1985, pp.121-130.
- Boyomo-Assala L. C.**, « «Je vous verrai” ou comment la langue de bois s’actualise. Ruptures et continuités du discours politico-bureaucratique en période de mondialisation », *Revue Africaine d’Etudes Politique et Stratégiques*, n°1, 2001, pp.11- 37.
- Boyomo-Assala L.C.**, « Média et démocratie : une perspective ethno-méthodologique », in Luc Sindjoun, (dir.), *Révolution passive au Cameroun : État, société et changement*, Dakar, Codesria, 1999, pp.331-372.
- Braud P.**, « Elire un président ou honorer les Dieux ? », *Pouvoirs*, n°14, 1980, pp.15-28.
- Braud P.**, « La réactivation du mythe présidentiel. Effets de langage et manipulations symboliques », in Jacques Lagroye, *Le Président de la République, Usages et génèses d’une institution*, Paris, PFNSP, 1992, pp.377-397.
- Braud P.**, « Le choix des mots comme choix des armes », *Revue Française de Science Politique*, n°6, vol. 44, 1994, pp.1086-1089.
- Briquet J.L.**, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, n°28, vol.7, 1994, pp.16-26.

- Bromberger C.**, « Paraître en public. Des comportements routiniers aux événements spectaculaires », *Terrains*, n°15, Octobre 1995, pp.5-11.
- Buch E.**, « Le chef d'orchestre : pratiques de l'autorité et métaphores politiques », *Annales histoire, Sciences sociales et politiques*, 57^e année, n°4, 2002, pp.1001-1022.
- Burdeau G.**, « Les voies de la communication politique », in Madeleine Grawitz, *Traité de Science politique*, X, Paris, LGDJ, 1977, pp.97-253.
- Cabasino F.**, « La construction de l'éthos présidentiel dans le débat télévisé français », *Mots, Les Langages du politique*, n°89, 2009, pp.11-23.
- Carothers T.**, « The end of the transition paradigm », *Journal of democracy*, vol.13, n°1, 2002, pp.5-21.
- Casile N.**, « Pour qui sont ces discours », *les Cahiers de la communication*, Démocratie cathodique. L'élection présidentielle de 1981 et la télévision, vol.1, pp.493-502.
- Cazals de M.**, « La Ve République face à l'instauration d'une destitution inédite du président de la République », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, 2007/3, n°71, pp.451-470.
- Chamtcheu B.**, « La “dépatrimonialisation” de l'Etat au Cameroun entre 1982 et 2014 », in Ibrahim Mouiché, Samuel Kalé Ewusi, (sd.), *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone : Entre corruption et défis sécuritaires*, Ethiopie, Upeace programme, 2015, pp.61-77.
- Charaudeau P.**, « Le droit à la parole à travers la dialectique du même et de l'autre », *Cahiers de praxématique*, N°17, Université Paul Valéry, Montpellier, 1991a, pp.33-47.
- Charaudeau P.**, « Les rôles sociaux et les rôles langagiers », *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en Provence, Publications de l'université de Provence, 1995a, pp.79-96.
- Charolles M., Combettes B.**, « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue Française*, 121, 1999, pp.76-116.
- Chauveau A.**, « L'homme politique et la télévision. L'influence des conseillers en communication », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°80, 2003/4, pp.89-100.
- Chazel F.**, « La mobilisation politique : Problèmes et dimensions », *Revue Française de Science Politique*, 25^e année, n°3, 1975, pp. 502-516.
- Chevènement J. P. et Damien R.**, « La crise de l'autorité politique », *Cités*, n°6, 2001/2, pp.145-155.
- Chouala Y. A.**, « La conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun. Eléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise », *Polis /RCSP/CPSR*, vol.8, numéro spécial, 2001, pp.19-59.

- Chraïbi Mounia Bennani et Fillieule O.**, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue Française de Science Politique*, vol.62, 2012/5, pp.767-796.
- Certeau de M.**, « Pour une nouvelle culture. Le pouvoir de parler », *Etudes*, Tome 408, n°5, 2008, pp.626-635.
- Chiaradia E.**, « L'entourage du général de Gaulle à l'Élysée (janvier 1959-28 avril 1969) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, pp.84-99
- Cohen S.**, « Les hommes de l'Élysée », *Pouvoirs*, n°20,1981, pp.87-100.
- Colliard J. C.**, « Que peut le président ? », *Pouvoirs*, n°68, 1994, pp.15-29.
- Collomb P.**, « Sport et État », *Pouvoirs* n°61,1992, pp.39-50.
- Combes H.**, « La guerre des mots dans la transition mexicaine », *Mots, Les Langages du Politique*, n°85, 2007, pp.51-64.
- Combes H., Choukri Hmed et alt.**, « Observer les mobilisations. Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, vol.24, n°93, 2011, pp.9-27.
- Corten A.**, « Analyse du discours politique », Canada, Université du Québec, 2005.
- Cotteret J. M.**, « Les stratégies de communication des présidents de la République », *Pouvoirs*, n°41, 1986, pp.115-130.
- Couderc M.**, « Les fonctions de la loi sous le regard du commandeur », *Pouvoirs*, n°114, 2005, pp.21-37.
- Crozier M.**, « La gestion de crise », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n°6, Paris, La documentation française, 1991.
- Dacheux E.**, « Etudier le marketing à la lumière de la communication », *L'année sociologique*, vol.51, 2001/2 pp.411-427.
- Danblon E.**, « La construction de l'autorité en rhétorique », *Semen*, Article mis en ligne le 28 avril 2007.
- Decherf J.B.**, « De Gaulle et le jeu divin du héros d'une théorie de l'action », *Raisons politiques*, 2007/21, n°26, pp.217-233.
- Deutsch, M.**, « Qu'est-ce que la psychologie politique ? Les dimensions politiques de la psychologie », n°96, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, XXXV, n°2, 1983, pp.245-260.
- Dobry M.**, « Les voies incertaines de la transitologie, choix stratégique, séquence historique, bifurcation et processus path dependence », *Revue Française de Science Politique*, vol.50, n°4-5, pp.585-614.

- Donfack Sokeng L.** « Fondements et signification de l'hymne national du Cameroun », *Revue Solon*, n°7, vol.3, 2013, pp.7-18.
- Dorna A., Georget P.**, « Quand le contexte surdétermine le discours politique », *Le Journal des psychologues*, n°247, 2007/4, pp.23-28.
- Dorna A.**, « La psychologie politique : un carrefour pluridisciplinaire », *Hermès*, vol.5-6, 1990, pp.181-199.
- Doug Mc Adam, Tarrow S., Tilly C.**, « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, n°41, 1998, pp.7-25.
- Ducatenzeiler G.**, « Nouvelles approches à l'étude de la consolidation démocratique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, n°2, 2001, p.191-198.
- Durand P.**, « Pathologies sociales de la communication », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp.7-19.
- Esquenazi J.P.**, « Le renouvellement d'un jeu de langage-Genres et canaux », *Réseaux*, 81, 1998, pp.103-118.
- Esquenazi J.P.**, « Vers la citoyenneté : l'étape de l'émotion », *Mots, Les Langages du politique*, n°75, 2004, pp.47-57.
- Favre P.**, « Quand la police fabrique l'ordre social. Un en deça des politiques publiques de la police ? », *Revue Française de Science Politique*, vol.59, 2009/6, pp.1231-1248.
- Faure E.**, « L'alternance ou la noix creuse », *Pouvoirs*, n°1, 1977, pp.9-18.
- Fleurdorge D.**, « Quand la musique n'adoucit pas les mœurs : l'usage de la musique dans les représentations du Président de la République », *Sociétés* 2009/2, n°104, pp.93-103.
- Fleury C.**, « Formes anciennes et nouvelles de la désobéissance civile », *Pouvoirs*, n°155, 2015/4, pp.5-16.
- Foucher V.**, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n°129, 2009/2, pp.127-137.
- Foulla Damna A.**, « Les mots au secours du pouvoir : analyse du discours présidentiel de février 2008 au Cameroun », *Intel Actuel*, n°13, 2014, pp.171-192.
- Gadet F.**, « Enjeux de langue dans l'analyse de discours », *Semen*, 2010, pp.111-123.
- Garden M.**, « Histoire de la rue », *Pouvoirs*, n°116, 2006, pp.5-17.
- Garrigou A.**, « Le Président à l'épreuve du scandale. Déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle », in Lagroye J., *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, PFNSP, 1992, pp.281-302.
- Gaudisson de J.D.**, « Les solutions institutionnelles des conflits politiques », *Afrique Contemporaine*, numéro spécial, 4^e trimestre 1996, pp.250- 256.

- Gaxie D.**, « Les logiques de recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, Vol.30, 1980, pp.5-45.
- Gaxie D.**, « Economie des partis et rétributions du militantisme » *Revue Française de Science Politique*, vol.27, n°1, 1977, pp.123-154.
- Gazibo M.**, « La vertu des procédures démocratiques : élections et mutations de comportements politiques au Niger », *Politique Africaine*, n°92, 2003, pp.145-156.
- Geschiere P.**, « La politique par le bas en Afrique. Le haut, le bas, et le vertige », *Politique Africaine*, n°39, septembre 1990, pp.155-160.
- Giasson T.**, « Les politiciens maîtrisent-ils leur image ? », *Communication*, vol.25, n°1, automne 2006, pp.46-83.
- Godefroy M.**, « L'ancien président de la République », *Revue Juridique et Politique des États Francophones*, 67^e année, n°1, Janvier-Mars 2013, pp.3-29.
- Grize J-B.**, « Pour aborder l'étude des structures du discours du quotidien », *Langue Française*, n°50, 1981, pp.7-19.
- **Gros F.**, « Foucault et la « société punitive », *Pouvoirs*, n°135, 2010/41, pp.5-14.
- Grinszhpun Y.**, « Discours manifestant et contestation universitaire (2009) », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°10, 2013.
- Guèye B.**, « La démocratie en Afrique : Succès et résistances », *Pouvoirs*, n°129, 2009, pp.5-26.
- Guilhaumou J.**, « Prises de paroles démocratiques et pouvoirs intermédiaires pendant la Révolution française », *Politix*, n°26, vol. 7, 1994, pp.86-107.
- Guilhaumou J.**, « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de la formation discursive », Article en ligne, Juin 2004.
- Guilhot N. et Schmitter P.**, « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des démocratisations studies », *Revue Française de Science Politique*, vol.50, n°4& 5, 2000, pp. 615-631.
- Guimond S.**, « Les racines de la révolte », *Sciences Humaines*, n°144, décembre 2003, pp. 28-29.
- Hermet G.**, « Présentation : le temps de la démocratie ? », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°128, pp.265-274.
- Higley, Pakulski J.**, « Jeux de pouvoir et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n°4-5, 2000, pp.657- 678.
- Hountondji P.**, « Violence et langage. Nature et formes de la rupture démocratique », *Communication à la 8^e Assemblée générale du CODESRIA*, Dakar, 1998.

- Ihl O.**, « Socialisation et événements politiques », *Revue Française de Science Politique*, n°2-3, vol.52, 2002, pp.125-144.
- Janin P.**, « Les émeutes de la faim : Une lecture géopolitique du changement social », *Politique étrangère*, n°2, 2009, pp.251-263.
- Jaume L.**, « Le nom du peuple dans la révolution française et sa représentation politique », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n°57, février 2014, pp.43-51.
- Kaptchouang T.C.**, « La dévolution du pouvoir en Afrique noire francophone entre tensions et compromis (1990-2009) », *Revue Africaine d'Etude Politique et Stratégique*, vol. 6, 2009, pp.125-144.
- Kaptchouang T.C.**, « Les usages de la ressource “temps” dans le changement politique au Cameroun (1990-2013) » *Revue Africaine d'Etude Politique et Stratégiques*, n°2, 2014, pp.41-84.
- Kacp Zack A.**, « Comment ridiculiser l'ennemi politique », in Marilland P. et Gauthier R. (éds.), *Humour, ironie et les discours*, Toulouse, Université de Toulouse, 2004, pp.35-45.
- Keutcheu J.**, « Vandalisme langagier, dépacification des signes politiques et désenchantement de la communication politique dans l'univers médiatique camerounais », *Signes, Discours, sociétés*, Communication et discours politiques (en ligne), 5 juillet 2010.
- Keutcheu J.**, « Le “fléau des motos-taxis” ou comment se fabrique un problème public au Cameroun », *Polis/RCSP*, vol.18-19, n°1&2, 2013-2014, pp.75-100.
- Kokoreff M.**, « Sociologie de l'émeute. Les dimensions de l'action en question », *Déviances et Société*, vol.30, n°4, 2006, pp.521-533.
- Kontchou Kouomegni A.**, « Le droit public camerounais, Instrument de construction de l'unité nationale », *R.J.P.I.C.*, n°4, 1979, pp.415- 440.
- Krieg-Planque A.**, « Un discours sur prescription: les “argumentaires” des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et Analyse du discours*, n°10, 2013.
- Krieg-Planque A.**, « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots, les Langages du politique*, n°107, 2015, pp.115-132.
- Lacam**, « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue Française de Science Politique*, 38(1), février 1998, pp.23-43.
- Lagrange H.**, « Emeutes, ségrégation urbaine et aliénation politique », *Revue Française de Science Politique*, 2008/3, vol.58, pp.377-401.
- Lagroye J.**, « on ne subit pas son rôle », *Politix*, Deuxième trimestre, vol.10, n°38, 1997, pp.7-11.

- Lagroye J., Siméant J.**, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in Pierre Favre, Hayward J., Schemeil Y., (Dir.), *Être gouverné. Etudes en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences po. 2003, pp.53-71.
- Landowski E.**, « Les discours du pouvoir, le discours politique », in Coquet J.C., *Sémiotique. L'école de Paris*, Paris, Hachette, 1982, pp.151-172.
- Lapeyronnie D.**, « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue Française de Sociologie*, vol.XXIX, 1988, pp.563 sq.
- Lascombes P.**, « La gouvernementalité de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique*, n°13-14, 2004.
- Lehingue P.**, « Le discours giscardien », in Jacques Chevallier et alt., *Discours et idéologie*, Paris, PUF, 1980, pp.75-175.
- Lehingue P.**, « La parole présidentielle. Travail de codification et définition du poste », in Jacques Lagroye, *Le Président de la République, Usages et génèses d'une institution*, Paris, PFNSP, 1992, pp.109-140.
- Lesage M.**, « Le rôle du chef de l'État en période de transition », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol.23, 1992, n°4, pp.41-48.
- Linhardt D. et Moreau Bellaing C.**, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue Française de Science Politique*, 2005/2, vol.55, pp.269-298.
- Linz J.**, « The perils of presidentialism », *Journal of Democracy*, n°1, 1990, pp.51- 69.
- Loada A.**, « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », *Revue électronique Afrilex* n°3, 2003, pp.139-174.
- Maingueneau D.**, « Quelles unités pour l'analyse de discours ? », *Romanistisches Jahrbuch*, Walter de Gruyter-Berlin-New York, 53-2002, pp.109-118.
- Malidier D.**, « Lecture des discours de De Gaulle par six quotidiens parisiens : 13 Mai 1958 », *Langue française*, n°9, 1971, pp.34-46.
- Mandjem Y.P.**, « Les gouvernements de transition comme sites d'institutionnalisation de la politique en voie de sortie de crise en Afrique ? », *Revue Africaine des Relations Internationales*, vol.12, n°122, 2009, pp.81-182.
- Mareek J.P.**, « Le message télévisé a-t-il besoin du discours politique », *Mots, Les langages du politique*, n°20,1989, pp.23-41.
- Mareek J.P.**, « Les mauvais choix de communication de Lionel Jospin », *Quaderni* n°48, automne 2002, pp.5-13.
- Marion J., Crigler A.**, « Leadership image-building: After Clinton and Watergate », *Political Psychology*, 2011, pp.179-198.

- Mariot N.**, « Le Président en voyage : rapprochement physique et distanciation protocolaire », in Yves Déloye, Claudine Haroche et Olivier Ihl, *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp.263- 280.
- Mariot N.**, « Foules en liesse et "maréchalisme" des populations : les images des voyages officiels de Pétain montrent-elles des mouvements d'opinion ? », *Sociétés et représentations*, n°12, 2001, pp.143-159.
- Mariot N.**, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective ou l'État d'esprit prêté aux foules », *Revue Française de Science Politique*, vol.51, 2001/51, pp.707-738.
- Mariot N.**, « "Nos fleurs et nos cœurs". La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, pp.79-96.
- Mariot N.**, « Hommage aux siens et retour aux sources. Les pèlerinages des présidents dans leur ancien fief », *Politix*, vol.20, n°77, mars 2007, pp.11-38.
- Martel G.**, « La performance communicationnelle en contexte médiatique. L'exemple du débat politique télévisé », *Mots, Les langages du politique*, n°92, 2010, pp.83-101.
- Mattéi D.**, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue Française de Sociologie*, n°8-4, 1967, pp.468-492.
- Mbembé A., Biem J.E.** « Impasse autoritaire, risques d'effondrements de l'État et prospective d'une refondation républicaine en Afrique : trajectoire camerounaise », *Prospective Africaine*, numéro 002/2008, pp.79-123.
- Mbembé A.**, « Tradition de l'autoritarisme et problèmes de gouvernement en Afrique », *Afrique et développement*, vol.1, n°1, 1992, pp.37-64.
- Mbomé F.**, « Les transitions démocratiques en Afrique : l'exemple du Cameroun », *Juridis Périodique*, n°41, 2000, pp.1- 21.
- Médard J. F.**, « Crise africaine et démocratisation : Perspectives difficiles de la transition démocratique en Afrique », in Kamto Maurice (sd), *L'Afrique dans un monde en mutation: Dynamiques internes ; marginalisation internationale ?*, Yaoundé, Afrédit, 2010, pp.143-163.
- Meizoz J.**, « Ce que l'on fait dire au silence : posture, éthos, image d'auteur », *Argumentation et Analyse de Discours*, n°3, 2009.
- Memel Fotê H.**, « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol.31, n°123, 1991, pp.263-285.
- Menguelé Menyengue Aristide M.**, « Essai sur la problématique du découpage spécial des circonscriptions électorales au Cameroun », *Juridis Périodique*, n°101, Janvier-Février-Mars, 2015, pp.95-108.

- Mercier A.**, « Efficacité du performatif dans les rituels politiques », *Hermès*, n°43, 2005, pp.31-37
- Micheli R.**, « Les querelles des mots dans le discours politique : Modèle d'analyse et étude de cas à partir d'une polémique sur le mot rigueur », *Argumentation, Analyse du discours*, n°10, 2013.
- Momar C. et Mamadou D.**, « Linguistique, analyse du discours et interdisciplinarité », *Revue Electronique internationale de sciences du langage, Sudlangues*, n°8, 2007.
- Monga Y.**, « La nation comme produit de l'histoire », *La recherche en Histoire et l'enseignement de l'Histoire en Afrique centrale francophone*, Aix en Provence, Presses de l'Université, 1997, pp.265-278.
- Monga Djachechi Y.**, « Politique de libéralisation et négociation des identités au Cameroun », *Les Temps modernes*, Août-Novembre 2002.
- Monte M., Oger C.**, « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les Langages du politique*, n°107, 2015, pp.5-18.
- Morin E.**, « Pour une crisologie », *Communications*, n°25, 1976, pp.149-163.
- Morlino L.**, « Consolidation démocratique : la théorie de l'ancrage », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, n°2, 2001, pp.245-267.
- Mouiché I.**, « Mutations socio-politiques et replis identitaires en Afrique: le cas du Cameroun », *Revue Africaine de Science Politique*, vol.1, n°2, 1996, pp.31-56.
- Mouiché I.**, « Ethnicité et multipartisme au Nord-Cameroun », *African Journal of Political Science*, vol.5, n°1, 2000, pp.46-91.
- Moscovici S.**, « Les thèmes d'une psychologie politique », *Hermès*, n°5-6, 1989, pp.13-20.
- Mwalimu Ngwane G.** « Processus démocratique au Cameroun : une vision pour 2020 », *Bulletin du CODESRIA*, n°3&4, 2004, pp.23-29.
- Neveu C.**, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, n°1, 2011/1, pp.186-209.
- Ngalasso M. M.**, « Démocratie : le pouvoir des mots », *Politique Africaine*, n°64, décembre 1996, pp.3-18.
- Nguelieutou T. A.**, « Les drapeaux des États africains : Symbolique et usages », *Politea*, n°9, Bordeaux, 2006, pp.311-339.
- Njoya J.**, « La constitutionnalisation des droits des minorités au Cameroun : l'usage politique du droit et phobie du séparatisme », *Law and politics in Africa Asia and Latin America*, 2001, pp.24-47.

- Njoya J.**, « Liturgies politiques, construction d'un imaginaire unitaire et démocratie passive au Cameroun », *Revue Africaine d'Etudes politiques et stratégiques*, n°3, 2003, pp.23-52.
- Njoya J.**, « Parenté et politique en imbrication, la construction politico-juridique de la succession héréditaire », *Polis/ RCSP/CPSR*, vol.16, n°1&2, 2009, pp.41-66.
- Njoya J.**, « Démocratisation et monitoring électoral au Cameroun : Autonomisation problématique des organes de gestion électorale », *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, n°1, 2014, pp.7-31.
- Noiriel G.**, « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième siècle*, n°24, oct.-déc., 1989, pp.81-96.
- Offerlé M.**, « Retour critique sur les répertoires d'action collective (XVIIIe-XXes) », *Politix*, n°81, 2008, pp.181-202.
- Oger C., Ollivier Y. C.**, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive. Vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots, Les Langages du Politique*, n°71, 2003, pp.125-144.
- Oger C.**, « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage et société*, n°114, 2005/4, pp.113-128.
- Olinga A. D.**, « L'Afrique en quête d'une technique d'enracinement de la démocratie constitutionnelle », in Kamto Maurice (sd), *L'Afrique dans un monde en mutation: Dynamiques internes ; marginalisation internationale ?*, Yaoundé, Afrédit, 2010, pp.165-189.
- Onana J.**, « La déviance politique comme catégorie discursive de construction de la réalité politique en Afrique », *Cahier africain des droits de l'Homme*, n°9, Yaoundé : Presses de l'UCAC, 2003, pp.85- 114.
- Orkibi E.**, « L'éthos collectif dans la rhétorique des mouvements sociaux », in *Les étudiants de la France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective dans l'UNEF (1954-1962)*, Paris, Syllepse, 2012.
- Orkibi E.**, « Violence verbale et mouvements sociaux : une approche rhétorique », in Béatrice Fracchiola, Claudine Moïse et alt., *Violences verbales*, Paris, Rennes, 2013, pp.55-68.
- Orkibi E.**, « Critique et engagement dans la rhétorique des mouvements sociaux », *Argumentation, Analyse du Discours*, n°11, 2013.
- Orlandi E.**, « La parole a plusieurs tranchants. Les formes du silence », *Cahiers de praxématique*, n°13, 1989, pp.83-99.

- Otayek R.**, « Démocratie, culture politique, sociétés plures : une approche comparative à partir des situations africaines », *Revue Française de Science Politique*, vol.47, n°6, pp.798-822.
- Pabanel J. P.**, « Les coups d'État militaires en Afrique noire », *Politique étrangère*, Année 1984, vol.49, n°2, pp.484- 485.
- Perron C.**, « Promouvoir la démocratie », *Critique Internationale*, n°24, 2004/3, pp.107-108.
- Pérouse de Montclos M. A.**, « Violence urbaine et criminalité en Afrique sub-saharienne : Un état des lieux », *Déviance et Société*, vol.28, 2004/1, pp.81-95.
- Pérouse de Montclos M. A.**, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Questions de recherche*, n°40 – Juin 2012, pp.1-33.
- Petitjean L.**, « L'impératif dans le discours politique », *Mots Les langages du politique*, Juin 1995, n°43, pp.19-32.
- Peyton R., Peter A.**, “Political Discourse on Facebook in a time of change: the election of 2008”, Paper submitted to the political Communication Division of the National communication Association, February, 2009, pp.1-32.
- Pigent M. et Tartakowsky D.**, « Les territoires des mouvements sociaux. Les marches au XIXe et XXe s », *Le Mouvement social*, n°202, 2003/1, pp.3-13.
- Pinto L.**, « Une fiction politique : la nation », *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, vol.64, 1986, pp.45-50.
- Pirat B.** « En haut et au centre : la prééminence présidentielle », *Mots, Les Langages du politique*, n°68, mars 2002, pp.59-71.
- Pizzorno A.**, « Considérations sur la théorie des mouvements sociaux », *Politix*, vol.3, n°9, 1^{er} trimestre, 1990, pp.74-80.
- Plantin C.**, « Argumentation. Rhétorique. Les eaux mêlées », *Mots, Les Langages du Politique*, n°94, 2010, pp.23-30.
- Pommerolle M.-E. et Vairel F.**, « S'engager en situation de contrainte », *Genèses*, n°77, 2009/4, pp.2-6.
- Pommerolle M.E.**, « Les violences dans l'Extrême-nord du Cameroun : Le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique Africaine*, n°138, 2015/2, pp.163-177.
- Ponthereau M.-C.**, « Le Président de la République, une fonction à la croisée des chemins », *Pouvoirs*, n°99, 2001, pp.33-44.

- Poirmeur Y.**, « Marché de la communication et mutation de la vie politique », in Rangeon F. et alt., *La communication politique*, Paris, PUF, 1991, pp.115-133.
- Quantin P.**, « Les élites politiques face aux transitions démocratiques », *L'Afrique Politique*, Paris, Karthala, 1995, pp.277-285.
- Quermonne J. L.**, « La présidence de la République et le système de partis », *Pouvoirs*, n°41, 1987, pp.93-113.
- Rabenirainy J.**, « Les forces armées et les crises politiques (1972-2002) », *Politique Africaine*, n°86, Juin 2002, pp.86-101.
- Raynaud P.**, « Les Jeux de mots du président », *Communication et langages*, n°33, 1977, pp.7-18.
- Remond R.**, « L'avenir de la fonction présidentielle », *Etude revue de culture contemporaine*, Janvier, 2002, pp.29-38.
- Rémi-Giraud S.**, « Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ? », *Mots, Les Langages du politique*, n°94, 2010, pp.165-173.
- Richard J.**, « Le renouvellement politique en Afrique subsaharienne : un défi pour les années 1990 », *L'Afrique Politique*, n°3, 1990.
- Rousseau D.**, « La Présidence de la République au gré des configurations. Les usages de la conjoncture politique », in Jacques Lagroye, *Le Président de la République, Usages et génèses d'une institution*, Paris, PFNSP, 1992, pp.223- 250.
- Roy May H. A.**, «The politics of succession in black Africa'», *third world quaterly*, January, 1988, pp.1-22.
- Samy C.**, « Le Président, chef des armées », *Pouvoirs*, n°58, 1991, pp.33-40.
- Sandina Iulia V.**, « L'analyse de discours. Essai de rétrospective théorique », *Dialogos*, 2005/12, pp.66-78.
- **Schedler A.**, « Comment observer la consolidation démocratique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.8, n°2, 2001, p.225-244.
- Seignobos E.**, « L'arène de France : Rhétorique illusoire et illusions démocratiques », *Communication et Langages*, n°135, 2007, pp.95-109.
- **Serfaty V.**, « La persuasion à l'heure d'internet. Quelques aspects de la cyber-propagande », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°80,2003/4, pp.123-131.
- Servais C. et Servais V.**, « Le malentendu comme structure de la communication », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp.21-49.
- Siaud F.**, « Liturgies de la rue », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°5, 2004, pp.93-110.

- Siméant J. E.**, « Protester/ Mobiliser, ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.20, 2013/2, pp.125-143.
- Sindjoun L.**, « Cameroun : le système politique camerounais face aux enjeux de la transition démocratique (1990-1993) », *Afrique Politique*, 1994, pp.143-165.
- Sindjoun L.**, « Dynamismes de civilisation de l'État et de production du politique baroque en Afrique noire », *Sonderdruck Verfassung und Recht in Ubersee*, 27, Jahryang-2, Quartal, 1994, pp.191-230.
- Sindjoun L.**, « Rente identitaire, politique d'affection et crise de l'équilibre des tensions au Cameroun », *L'Afrique Politique 1996*, Paris, Karthala, 1996a.
- Sindjoun L.**, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique Africaine*, n°62, 1996, pp.57-67.
- Sindjoun L.**, « Le Président de la république au Cameroun (1982-1996), Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique », Bordeaux, *CEAN*, n°50, 1996, pp.1-22.
- Sindjoun L., Owona Nguini M.**, « Politisation du droit et juridicisation de la politique : l'esprit socio-politique du droit de la transition démocratique au Cameroun », in Dominique Darbon et Jean Dubois De Gaudusson, (dir.), *La création du droit en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.
- Sindjoun L.**, « Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : Hypothèses théoriques et empiriques sur la paraconstitution », *Revue canadienne de Science politique*, 2007, pp.465-485.
- Socpa A.**, « Les dons dans le jeu électoral au Cameroun », *Cahier d'études africaines*, 157/2000, pp.91-108.
- Sorlin P.**, « Les mirages du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, Janvier-mars, 1992, pp.86-102.
- Tabi Akono F.**, « Cameroun : vers une démocratie négociée ? Relecture critique de concept de démocratie de rassemblement », *Revue Camerounaise des Relations Internationales*, vol. V, n°1-2, Presses Universitaires de Yaoundé, mai 2002, pp.187 et s.
- Talpin J.**, « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue Française de Science Politique*, vol.60, 2010/1, pp.91-115.
- Tartakowsky D.**, « Quand la rue fait l'histoire », *Pouvoirs*, n°116, 2006, pp.19-30.
- Tchoupie A.**, « L'institutionnalisation de la lutte contre la corruption et la criminalité financière au Cameroun », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.* vol. 13, numéros 1-2, 2006.

- Tchoupie A.**, « La suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels au Cameroun : Analyse de la bifurcation de la trajectoire d'une politique institutionnelle », *Revue Africaine des Relations Internationales*, vol.12, n°1&2, 2009, pp.5-37.
- Thiriote C.**, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 9, n°2, 2002, pp.277- 295.
- Tilly C.**, « Décrire, mesurer et expliquer le conflit », *Revue Internationale de Politique Comparée*, n°17 (2), 2010, pp.187-205.
- Tilly C.**, « Les origines du répertoire d'action collective en France et en Grande Bretagne », *Revue XXes*, n°9,1984, pp.9-sq.
- Tindale Christopher W.**, « L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe », *Argumentation et analyse du Discours*, n°2, 2009.
- Tournier M.**, « Couleurs, fleurs et drapeaux dans les débuts de la Troisième République », *Mots, Les langages du politique*, n°81, 2006, pp.109-117.
- Trépos J.-Y.**, « L'équipement politique des passions », *Le Portique*, n°13-14, 2004.
- Tubiana M.**, « Le silence politique », *Mouvements*, n°44, mars-Avril, 2006.
- Turpin F.**, « Aux origines de la Ve République, Charles de Gaulle et la fonction présidentielle », *Revue d'Histoire Politique*, 2007, n°7, pp.99-107.
- Tsiyembé M.**, « La science politique africaniste et le statut théorique de l'État : un bilan négatif », *Politique Africaine*, n°71, 1998, pp.109- 132.
- Tsuyoshi K.**, « Nouvelle méthode de constitution d'un corpus pour transcrire gestes et intonations » *Corpus* 10, 2011.
- Vanneuville R.**, « Les enjeux politico-juridique des discours sur l'inflation normative », *Parlement (s)*, n°11, 2009, pp.80-91.
- Van Dijk T.**, "Discourse analysis as a new cross-Discipline", in Van Dijk T. (ed.), *Handbook of Discourse Analysis*, Vol. 1, New York: Academic Press, 1985, pp.1-10.
- Veron E.**, « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », *Mots, les langages du politique*, n°20, septembre 1989, pp.75-91.
- Vidal C.**, « Les politiques de la haine », *Les Temps Modernes*, n°583,1995, pp.6-33.
- Wandji K.J.F.**, « Le processus de démocratisation et l'évolution du régime politique camerounais d'un présidentielisme autocratique à un présidentielisme démocratique », *Revue Belge de droit constitutionnel*, n°3, 2001, pp.443-450.
- Weber M.**, « La transformation du charisme et le charisme de fonction », *Revue Française de Science Politique*, vol. 63, n°3-4, 2013, pp.463-486.

- Windisch U., Amey P., Grétilat F., « Communication, argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe », *Hermès* : éd., CNRS, 1995, pp.57-72.
- Wongo Ahanda A., « Le C.O.D.E, figure médiatique de l'exopolitie camerounaise », *Revue Solon*, vol. III, n°8, 2014, pp.61-90.
- Yaniv Caroline O., « Conjurer le désordre... », *Mots, Les Langages du politique*, n°81, 2006, pp.63-77.
- Yengo P., « Un recours endémique à la violence », *Afrique Contemporaine*, 1986, pp.33-45
- Zambo Belinga J., « L'opprobre dans le discours politique au Cameroun : De l'époque coloniale à nos jours », *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré*, vol. III, 1998, pp.79-97.
- Zambo Belinga J., « La scénographie de la déviance dans les scrutins politiques », *Les Cahiers d'Etude Africaines*, 2007, pp.29-63.

V- THÈSES ET MÉMOIRES

1- THÈSES

- Aldrin P., *La rumeur en politique, Une sociologie de la prise de parole*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2001.
- Ambomo C., *Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)*, Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université de Franche-Comé, 17 juin 2013.
- Ayémien Mian K.D.G., *Analyse de la rhétorique dans les discours politiques en Côte-D'Ivoire. Eloquence politique*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université de Bordeaux Montaigne, 2011.
- Batistella D., *Le discours de l'intérêt national. Politique étrangère et démocratie*, Thèse de Doctorat en science politique, Université d'Amiens, 1995.
- Belomo Essono P.C., *L'ordre et la sécurité publics dans la construction de l'État au Cameroun*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2007.
- Chevalier Y., *Les procédures de légitimation médiatique à la télévision française depuis les origines*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Lille III, 1993.
- Crettiez X., *La violence politique contre l'État. Les exemples basque et Corse*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle en Science politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1997.
- Dansou Alidjinou A., *Le discours politique béninois (1972-1990)*, Thèse d'État de Science politique, Université de Montpellier I, 1992.

- Davallon J.**, *L'image médiatisée de l'approche sémiotique des images à l'archéologie de l'image comme production symbolique*, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres et sciences humaines, École des Hautes Etudes en Sciences, février 1990.
- Diwouta Ayissi Lot P.**, *Société civile, État et pouvoir au Cameroun : Analyse systématique des modes de construction démocratique dans un contexte contraignant (1990-2002)*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Yaoundé II, 2007.
- Doumbia Soumaïla**, *Etude lexicométrique expérimentale et critique de l'expression de l'identité nationale dans le discours politique en Côte d'Ivoire. Analyse contrastive de ses variations et de sa circulation chez trois locuteurs politiques (Gbagbo, Bédié, Ouattara)*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, Université Paris-Est, le 17 Novembre 2011.
- Fall Ismaïla M.**, *La condition du pouvoir exécutif dans le nouveau constitutionnalisme africain : l'exemple des États d'Afrique francophone d'Afrique subsaharienne*, Thèse de Doctorat d'État en Droit, Université Cheick Anta Diop, décembre 2001.
- Gobille B.**, *Crise politique et incertitude : Régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en mai 68*, Thèse de Doctorat en Etudes politiques, EHESS, 10 mars 2003.
- Guilhaumou J.**, *Discours, idéologies et conjoncture. L'exemple des discours révolutionnaires (1792-1794)*, Thèse de Doctorat 3^e cycle en Histoire, Université de Provence, 1978.
- Leblanc J.-M.**, *Les vœux présidentiels sous la cinquième République (1959-2001). Recherches expérimentations lexi-cométriques à propos de l'éthos dans un genre discursif rituel*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, CEDITEC, 2005.
- Lebreuil R.**, *Psychologie politique et démocratie : Construcion d'échelles de démocratisation*, Thèse de Doctorat en Psychologie, Université de Caen Basse-Normandie, 2010.
- Legavre J.B.**, *Conseiller en communication politique. L'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Paris I, 1993.
- Machikou N.**, *Les chemins de l'État observateur. Contribution des observatoires régionaux de santé*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2009-2010.
- Mandjem Y. P.**, *Les institutions dans les processus de sortie de conflit : Analyse comparée de la Côte d'Ivoire et de la République Démocratique du Congo, Tome I, II*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé II, 2009-2010.

- Martinez W.**, *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels*, Thèse de Doctorat en Science du langage, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3, 2003.
- Mariot N.**, *Conquérir unanimement les cœurs », usages politiques et scientifiques des rites : le cas du voyage présidentiel en province (1888-1998)*, Thèse de Doctorat en Ethnologie, Paris : Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1999.
- Maslowski N.**, *Manifester en République Tchèque. Etude de la protestation par la rue (1989- 2009)*, Thèse de Doctorat en Sciences politiques, Université Paris X Nanterre, le 28 septembre, 2009.
- Mbodj El Hadj**, *La succession du chef d'État en droit constitutionnel africain (analyse juridique et impact politique)*, Thèse de Doctorat d'État en Droit, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 1991.
- Modzom F. M.**, *Les silences présidentiels. Analyse des dispositifs et du traitement médiatique de la communication politique de Paul Biya, Président du Cameroun*, Thèse de Doctorat/ph.D. en Sciences de la communication, ESSTIC, Université de Yaoundé II, 22 mai 2015.
- Nguelieutou T. A.**, *Le peuple dans la vie politique camerounaise post-coloniale*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Yaoundé II, 2004.
- Njoya J.**, *Unité nationale et mutations politiques : Essai sur une régulation symbolique et conservatrice du système politique camerounais (1982-2000)*, Thèse de Doctorat d'État en Science politique, Université de Yaoundé II, 2005.
- Oger C.**, *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution*, HDR en Sciences de l'information et de la communication, soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne le 2 décembre 2013.
- Ondo T.**, *La responsabilité introuvable du chef de l'État africain : Analyse comparée de la contestation du pouvoir présidentiel en Afrique noire francophone : Les exemples camerounais, gabonais, tchadien et togolais*, Thèse de Doctorat en Droit public, Université de Reims-Champagne-Ardenne, Juillet 2005.
- Ouendji N.N.**, *Les journalistes à l'heure du téléphone portable : usages et enjeux dans les médias camerounais : Réflexions à la lumière de l'expérience française*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la communication, Bordeaux, Université de Michel de Montaigne, Bordeaux III, 2008.
- Owona Nguini E.M.**, *La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun entre autoritarisme et démocratie (1978-1996) : les régimes politiques et économiques de l'État au gré des*

conjonctures et des configurations, Thèse de Doctorat en Science politique soutenue le 26 septembre 1997 à Bordeaux IV.

-**Pommerole M.-E.**, *A quoi servent les droits de l'homme ? Action collective et changement politique au Cameroun et au Kenya*, Thèse de Doctorat de Science politique, I.E.P. de Bordeaux et Université de Bordeaux IV, 2005.

-**Salem A.**, *Méthodes de la statistique textuelle*, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres et sciences humaines, Paris 3, 1993.

-**Steuckardt Moreau A.**, *L'eau forte des mots. Analyse lexicale de la violence dans l'ami du peuple*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université de Paris 3, 2000.

-**Steuckardt Moreau A.**, *Les mots dans l'histoire. Représentations de la langue, rhétorique et stylistique des discours, changement lexical*, HDR, Université de Provence, 2009.

-**Taltou E.**, *Constitution et politique au Cameroun*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Yaoundé II, 2005.

-**Tchoupie A.**, *La CRTV et la communication politique entre 1990-1997 : le cas de l'arrondissement de Yaoundé Ier*, Thèse de Doctorat de 3ème cycle en Science politique, Université de Yaoundé II, 1998.

-**Toulou L.**, *Des usages du multipartisme : transitions post-autoritaires et reproduction des élites au Cameroun et au Kenya*, Thèse de Doctorat en Science Politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2005.

-**Touo H.**, *Les dynamiques d'ancrage du pluralisme partisan au Cameroun (1990-2006), L'économie des rapports entre pouvoir et opposition*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Yaoundé II, Décembre 2006.

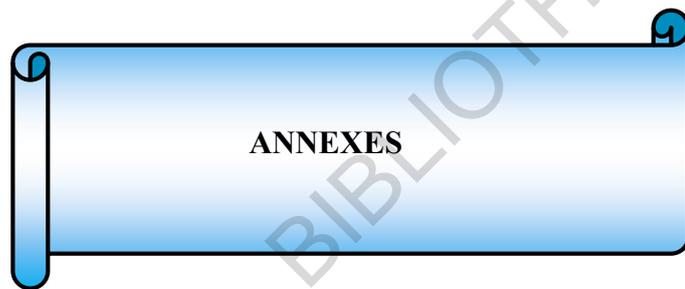
-**Ximera Péret G.**, *La violence et le pouvoir : L'ordre symbolique en jeu*, Thèse de Doctorat en Étude politique, EHESS, Paris, 2005.

2- MÉMOIRES

-**Bombela Bombela J.D.**, « Les forces de maintien de l'ordre et la démocratisation au Cameroun. L'héritage historique face aux exigences démocratiques », Mémoire de D.E.A. en Science politique, Université de Yaoundé II, 2010.

-**Foulla Damna A.**, « Les violences politiques et la question de démocratisation au Cameroun (1990-2008) », Mémoire de DEA en Science politique, Université de Yaoundé II, 2010.

- Mariot N.**, « Analyse et perception d'un rituel politique contemporain : l'exemple d'un voyage présidentiel en province », Mémoire de DEA, Institut d'Études politiques de Paris, Septembre 1993.
- Ngo Libam M.M.**, « La circulation des tracts dans la ville de Douala : Essai d'analyse sociologique », Mémoire de maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé, 1992.
- Oum Ndawo A.**, « Le discours politique au Cameroun : Essai d'analyse du discours de l'opposition depuis 1990 », Mémoire de maîtrise en Science politique, Université de Yaoundé, année académique 1991-1992.
- Owona Nguini E.M.**, « Les remaniements ministériels au Cameroun (1982-1991) », Mémoire de DEA, Études africaines : CEAN-IEP : Bordeaux-Talence, 1991.
- Vounsia Luina N.**, « Encadrement sécuritaire au Cameroun : Cas des frontières aux abords du lac Tchad », Mémoire de DESS en Diplomatie, IRIC, 2015.



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe 1: Questionnaire administré dans le cadre de notre travail de recherche

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II-SOA
THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ II-SOA**

**Faculté des Sciences Juridiques
Et Politiques**



**Faculty of Law and Political
Sciences**

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre des travaux de recherche sur le thème :
**“Les discours de crises politiques du président de la République en conjoncture démocratique :
Essai sur une gestion discursive des violences politiques au Cameroun (1990-2010)”**.

Les réponses à ce questionnaire nous permettront de mesurer la perception et la réception
des discours politiques en temps de crises politiques au Cameroun.

Merci de répondre à toutes les questions. (*Cocher une des cases*)

I- IDENTIFICATION

Lieu de résidence/ Ville :

- Maroua
- Yaoundé
- Douala
- Bamenda

Sexe :

- Masculin
- Féminin

Âge :

- 20-30 ans
- 30-40 ans
- 40-50 ans

Statut familial :

- Célibataire
- Marié
- Divorcé
- Veuf/ Veuve

Niveau d'étude :

- Primaire
- Secondaire
- Supérieur

Activités/ Profession :

- Etudiant
- Moto-taxi
- Autres (Préciser) :

II-DISCOURS POLITIQUES ET MÉDIAS

- 1- Suivez-vous les messages/ discours du président de la République ?
 Oui
 Non
- 2- Sur quels médias suivez-vous ces discours ?
 Radio
 Télévision
 Internet
 Presse (Journaux)
- 3- Depuis combien de temps suivez-vous les discours du président de la République ?
 Cette année
 Chaque année
 Il y a 4 ans (2010)
 Il y a 6 ans (2008)
 Depuis les années 90
- 4- A quelle occasion suivez-vous ces discours ?
 10 février
 31 décembre
- 5- Pourquoi suivez-vous les messages du président de la République ?
 Parce qu'il s'agit d'un rituel
 Parce qu'ils m'informent sur la politique générale du Cameroun
 Parce qu'ils m'intéressent
 Autres raisons :
- 6- Quels moyens de communication trouvez-vous efficaces ? (Classez vos préférences par ordre 1, 2, 3, 4)
 Radio
 Internet
 Presse
 Télévision
Pourquoi ?
- 7- Quels autres moyens de communication suggérez-vous pour rendre la communication présidentielle plus écoutée ?
 Réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc.)
 Médias (Télévision, Radio, Presse)
 Autres. :
- 8- Les discours du président de la République vous paraissent-ils :
 Très intéressants
 Intéressants
 Peu intéressants
 Pas du tout intéressant
- 9- Quels sont les thèmes qui vous intéressent ? (Classez vos préférences -1, 2, 3,4-)
 Unité nationale
 Paix/Sécurité
 Sport (Football)
 Santé et éducation

- Vie politique nationale

10- Ces messages vous rassurent-ils ?

- Oui
 Non

Pourquoi ?.....
.....

III- DISCOURS POLITIQUES ET CRISES

11- Avez-vous suivi le message du président de la République de février 2008, lors de la grève ou mouvements sociaux ?

- Oui
 Non

12-Comment l'aviez vous trouvé ?

- Excessif
 Modéré
 Réaliste
 Efficace

13-Partagez-vous les méthodes de revendication des grévistes/ manifestants ?

- Oui
 Non

14-Quelles autres méthodes de revendication préconisez-vous ?

- Grève pacifique (Marches)
 Arrêt de toute activité
 Autres :

15-Avez-vous connu les villes mortes des années 90 ?

- Oui
 Non

16-Les violences politiques (grèves, manifestations, casses etc.) ont-elles apporté un plus à notre société ?

- Oui
 Non

Pourquoi ?.....
.....

17-Comment trouvez-vous la déclaration de guerre faite contre la secte Boko Haram par le président de la République ?

- Réaliste
 Irréaliste

Pourquoi ?.....
.....

18-Appréciez-vous le fait que le président de la République ait déclaré cette guerre en France ?

- Oui
 Non

Pourquoi ?.....
.....

19-Appréciez-vous le fait que le président de la République se déplace dans les différentes régions ?

- Oui

Non

Pourquoi ? :

IV- DISCOURS POLITIQUES ET ÉMOTIONS

20-Partagez-vous le recours aux insultes entre les acteurs politiques dans l'espace politique national ?

Oui

Non

21-Comment trouvez-vous l'usage des mots tels que : "Apprentis sorciers", "Oiseaux de mauvais augures", "Pêcheurs en eaux troubles" dans les discours politiques ?

Très mauvais

Mauvais

Bon

Très bon

Sans opinion

22-Recevez-vous les SMS du couple présidentiel ?

Oui

Non

23-Quels sentiments éprouvez-vous lorsque vous les recevez ?

Joie

Indifférence

Autres.....

24-Qu'appréciez-vous dans les discours du président de la République ?

Fermeté

Détermination

Engagement

Assurance

Encouragement

25-Le silence du président de la République sur certains sujets vous procure quels sentiments ?

Négligence

Sagesse

Prudence

Autres :

26-Pensez-vous que les discours du président de la République reflètent la réalité sociale au Cameroun ?

Oui

Non

Parfois

Pourquoi ? :

27-Quelle est votre opinion sur les discours du président de la République ?

Très mauvaise

Mauvaise

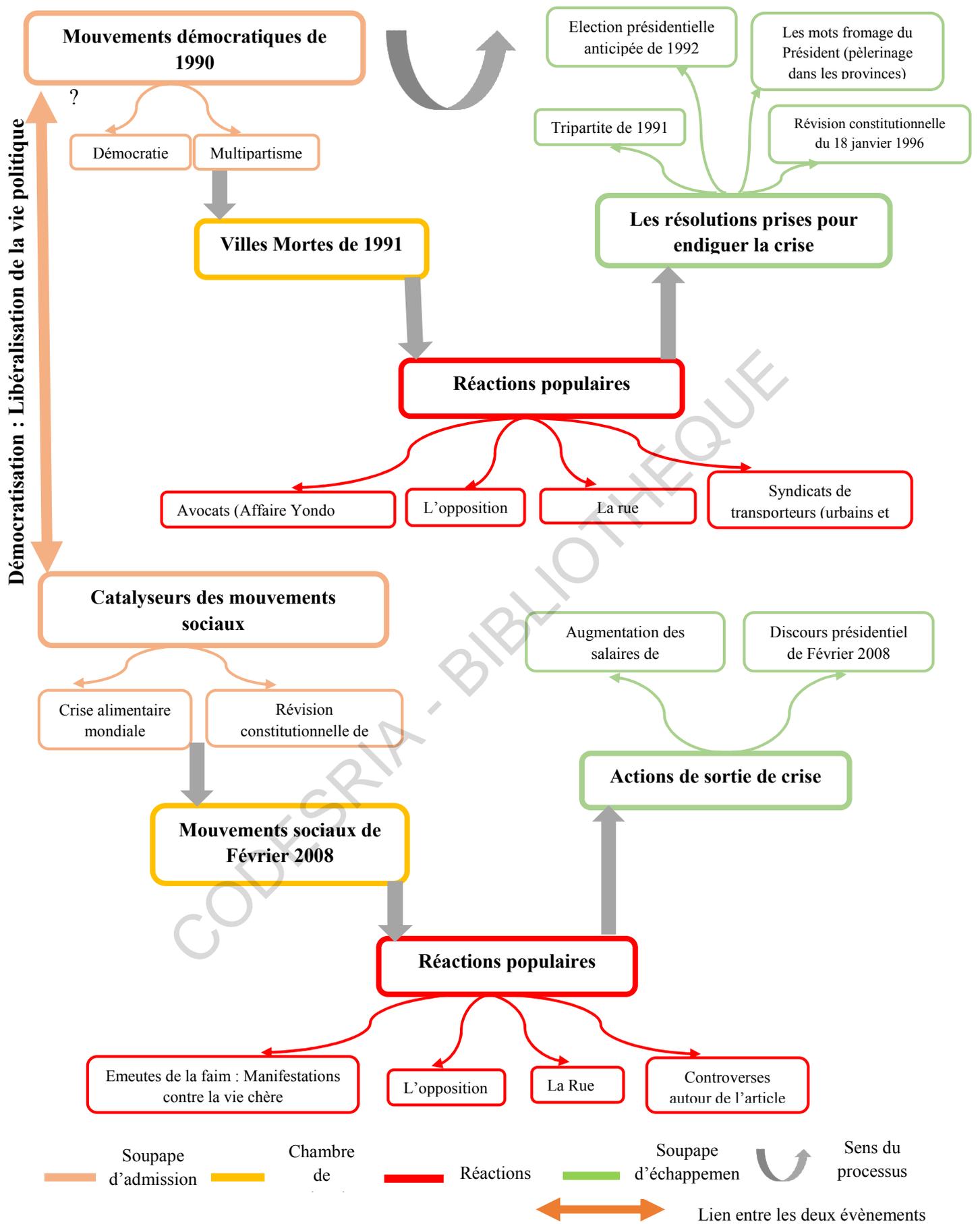
Bonne

Très bonne

Sans opinion.

Merci pour votre disponibilité.

Annexe 2: Modélisation des villes mortes et des émeutes de février 2008



Modélisation des villes mortes et des émeutes de février 2008

(Source : l'auteur)

A grande mobilisation populaire, une grande réponse présidentielle

1990 (sh)

CAMEROON TRIBUNE

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
15^e Année — N° 4618 — MARDI 10 AVRIL 1990 — Cameroun : 150 F.
Afrique Centrale : 250 F. — Afrique de l'Ouest : 300 F. — France : 7 FF

Je vous ai compris »



Camerounaises, Camerounais.
Militantes et Militants du R.D.P.C.

Des profondeurs du pays, toutes forces vives de la Nation confondues, vous avez, une fois de plus, exprimé massivement et spontanément votre adhésion et votre soutien aux idéaux du Renouveau.

Je vous en remercie.

J'ai compris que, fidèles à vous-mêmes, vous avez rejeté sans équivoque, les modèles et formules politiques importés de l'Étranger. Vous avez renouvelé solennellement votre conviction que notre Grand Parti national, le R.D.P.C., demeure le creuset de l'Unité nationale en même temps que l'école par excellence de la démocratie camerounaise.

Ce faisant, vous avez, une fois de plus, illustré à la face du monde, votre maturité politique, votre sens des responsabilités et votre détermination à exercer pleinement le droit souverain de chaque Nation de vivre et de s'épanouir au sein des institutions qu'elle s'est librement données.

Je vous ai compris.

Je vous félicite.

Le Cameroun aujourd'hui, a un problème majeur : la crise économique. Le reste n'est que manœuvre de diversion, d'intoxication et de déstabilisation. Je compte sur votre vigilance.

Dans les semaines qui viennent, nous allons engager les opérations de renouvellement des organes de base de notre Grand Parti national. Suivra le congrès ordinaire du R.D.P.C.

Camerounaises, Camerounais.
Militantes et Militants du R.D.P.C.

Forts de votre soutien massif, nous continuerons, ensemble, le combat que nous avons engagé depuis le 6 novembre 1982 pour un Cameroun plus uni, plus démocratique et plus prospère.

Vive le R.D.P.C. !
Vive le Cameroun !

L'ÉVÉNEMENT

Le président Paul Biya aux populations de l'Extrême-Nord

Vous occupez une place de choix dans notre pays



● Le chef de l'Etat, S.E. Paul Biya a entamé hier une visite de trois jours dans la partie septentrionale de notre pays. Au cours de la première journée de cette visite, le président de la République a prononcé un discours au stade municipal de Maroua. Voici l'intégralité de ce discours.

Monsieur le Maire de la ville de Maroua, Messieurs les Chefs traditionnels et Chefs religieux, Populations du Diamaré, de Kaelé, du Logone et Chari, du Mayo-Danay, du Mayo-Sawa et du Mayo Tsanaga, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs

Merci à tous, Merci à tous de votre accueil massif, enthousiaste et chaleureux malgré la pluie.

Merci Monsieur le maire de vos paroles de bienvenue.

Trois années se sont écoulées depuis ma dernière visite dans cette belle cité. C'était à l'occasion du comice agro-pastoral de Maroua dont chacun se souvient du succès éclatant. Et ce succès, faut-il encore le souligner, c'est à vous que nous l'avons dû, c'est grâce à votre générosité bien connue, c'est grâce à la très grande hospitalité des populations de l'Extrême-Nord que ce succès a été possible.

Aujourd'hui, le contexte a changé. Mais, je suis toujours heureux, très heureux

de me retrouver ici parmi vous. Vous savez tout l'intérêt que je porte à votre province. Par son poids démographique et économique, par sa position géographique, par les richesses de toute nature dont elle regorge, la province de l'Extrême-Nord occupe une place de choix dans notre pays.

Je suis venu vous redire combien je suis sensible au soutien que vous n'avez cessé de m'apporter. Je suis venu vous redire mon attachement constant.

DES ACTIONS SIGNIFICATIVES

Je suis venu vous réaffirmer toute ma confiance.

Dès mon accession à la tête de l'Etat, vous avez bénéficié de toute la sollicitude du gouvernement. Des actions significatives ont été accomplies en votre faveur. Et, la première d'entre elles aura été la création de cette belle province de l'Extrême-Nord.

Par ailleurs, en matière d'infrastructures, des pro-

jets importants, telles que les routes Madaga - Kaelé - Yagoua, Waza - Childe Maltam - Kousseri ont été réalisées.

Comme le maire l'a dit tout à l'heure, la rénovation de l'aéroport de Maroua-Salak est en voie d'achèvement.

Au plan social, la construction de l'hôpital départemental de Yagoua, du Lycée de Kaelé, du Lycée de Yagoua est terminée. La première tranche du programme d'habitat social mené par la société Immobilière du Cameroun a été exécutée.

Du fait de la crise économique qui continue à sévir, en dépit des efforts que nous déployons pour la combattre, nous avons dû suspendre l'exécution de certains projets. Toutefois, les travaux de bitumage des rues de Maroua vont bientôt reprendre, ainsi que votre maire l'a dit.

Ce programme a été entièrement financé par un prêt de la Banque Mondiale.

Au plan administratif et scolaire, des études sont engagées en vue de la création de nouvelles unités administratives et de nouveaux établissements d'enseignement.

J'ai d'ailleurs été informé que les autorités traditionnelles ainsi que l'association pour le développement du Diamaré étaient prêtes à offrir ou à construire les bâtiments pour abriter les services et les logements administratifs nécessaires. C'est une initiative très louable, je m'en réjouis et je tiens à féliciter les promoteurs de cette initiative.

Plus que jamais, l'élan de solidarité et le sens patriotique de tous sont indispensables pour mener à bien la lutte contre la crise économique. La victoire est au bout du sacrifice. Elle sera l'aboutissement de notre effort commun.

AIDEZ-MOI A VOUS AIDER

Je vous invite à continuer de participer activement à cette lutte contre la crise par votre travail, votre sens civi-

que, votre amour de la patrie.

Cela implique le respect par tous des lois et des règlements de la République. Je pense notamment à la contre-bande et aux fraudes douanières qui ont des conséquences néfastes sur notre économie. Je pense également à l'insécurité que font régner les coupures de routes. Tout sera fait pour venir à bout de ces fléaux qui nous menacent.

Nous y parviendrons avec le soutien actif et permanent de chacune et de chacun de vous. Aidez-moi à vous aider. Je sais que les conditions climatiques, l'invasion des acridiens, les épidémies tel que le choléra aggravent les effets de la crise dans votre région.

Je sais également que l'encadrement administratif, scolaire et sanitaire est insuffisant encore. Beaucoup reste à faire ici comme dans toutes les autres provinces. Nous sommes conscients de vos difficultés.

Aucun effort ne sera ménagé pour rechercher des solutions à vos problèmes. Soyez patients, restez confiants. N'écoutez surtout pas les marchands de rêves et d'illusions qui promettent monts et merveilles, qui font des promesses irréalistes. Leurs vrais intérêts sont cachés. Vous avez droit à la vérité et nous vous tenons le langage de la vérité. Nous faisons la politique de nos moyens.

UN AUTRE GRAND DÉFI

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers compatriotes.

Assurément, la crise économique est aujourd'hui notre plus grand défi. A ce grand défi est venu s'ajouter un autre grand défi, celui de la démocratie.

La démocratie est déjà bien avancée. Elle est irréversible; elle ira toujours de l'avant.

Cependant, notre expérience démocratique suscite des inquiétudes. L'apprentissage est difficile et se traduit par des dérapages

multiples: la violence, les menaces de toutes sortes, les atteintes aux biens et à la sécurité des individus et j'en passe. Le tribalisme, l'intolérance, la haine et les fanatismes reprennent de l'ampleur. Au lieu de favoriser le débat, la démocratie risque de diviser nos populations. Certains l'utilisent déjà pour essayer de paralyser l'économie nationale. C'est une déformation de la démocratie, c'est inadmissible. Et nous sommes en droit aujourd'hui de nous poser des questions. Notre démocratie signifie-t-elle le rejet de la légalité? Notre démocratie doit-elle mettre en cause tous nos acquis et toutes nos institutions? Ce n'est pas parce que vous êtes situés loin de la capitale que vos avis comptent moins que ceux des autres Camerounais; loin de là.

Chacun doit donner son opinion. Chacun doit exprimer ses convictions dans le strict respect des autres. Chacun doit accepter la différence et la contradiction. Soyons constructifs. Personne n'a le monopole de la pensée et des idées. Mais tous, au-delà de nos convictions politiques nous devons respecter nos institutions.

Nos différences ne doivent pas nous éloigner les uns des autres. Elles doivent nous rapprocher. Nous devons en tirer le meilleur parti pour nous-mêmes et pour notre chère patrie.

Merci une fois de plus de votre accueil.

Votre présence si massive me réconforte. C'est le signe que notre contrat de confiance demeure solide. Vous pouvez compter sur moi, j'ai confiance en vous.

Vive la province de l'Extrême-Nord,

Vive Maroua,

Et vive le Cameroun.

N.B.: Les inter-titres sont de la Rédaction.

L'ÉVÉNEMENT

Le chef de l'Etat dans le Grand Nord

Le président Paul Biya aux populations du Nord

« Je suis venu vous inviter à plus de raison... »



Pour la deuxième journée de sa visite dans les trois provinces de la partie septentrionale de notre pays, le chef de l'Etat, S.E Paul Biya, a séjourné hier à Garoua, chef-lieu de la province du Nord. Un accueil chaleureux, spontané et enthousiaste a été réservé tour à tour au président Paul Biya à sa descente d'avion à l'aéroport international de Garoua et à la place de la province communément appelée place de l'indépendance. Au cours de cette deuxième étape de son périple, le chef de l'Etat a prononcé un important discours dont nous vous livrons l'intégralité.

Monsieur le Maire, Messieurs les chefs traditionnels et chefs religieux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je suis très touché par la chaleur de votre accueil. Merci à tous. Merci à vous, populations de la Bénoué, du Faro, du Mayo Louti et du Mayo Rey. Merci pour cet élan patriotique qui vous a conduits à ma rencontre. Merci à vous, habitants de Garoua. Merci pour votre hospitalité fraternelle. Je vous remercie, Monsieur le Maire, pour vos paroles de bienvenue. Je remercie la province du Nord pour ces magnifiques cadeaux qui m'ont été offerts. Bien que je ne sois pas personnellement un bon cavalier, avec d'aussi somptueux chevaux, je puis vous assurer que je vais me mettre à nouveau à l'équitation. Monsieur le Maire, j'ai pris acte également des doléances que vous avez exprimées. Je puis vous donner l'assurance qu'elles seront examinées dans un esprit de compréhension pour pouvoir y apporter des solutions, bien évidemment, dans la mesure des moyens disponibles. La providence a voulu, qu'ici, naisse le premier président de la République du Cameroun. L'histoire et le peuple camerounais le retiennent. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers compatriotes, Nous devons faire face à un double défi :

- Redresser et relancer l'économie ;
- Poursuivre et conduire le processus de démocratisation de la vie nationale. Notre lutte contre la crise économique exige de lourds sacrifices. Nous avons tous consenti à des sacrifices.

Chacun le ressent dans sa vie quotidienne. La raison nous oblige à nous adapter, à revoir nos modes de vie. L'Etat en premier lieu. La route est encore longue. Mais nous savons où nous allons. Nous n'avons aucune raison de perdre ni patience ni confiance. Le succès est au bout du chemin. Nous y arriverons.

DES ADAPTATIONS

Le Cameroun connaît de profondes mutations dans tous les domaines. Aujourd'hui, je suis venu, surtout, évoquer avec vous, la situation politique actuelle de notre pays. Il y a un peu plus de six mois, nous n'avions encore qu'un seul parti. Tous les Camerounais qui le désiraient étaient appelés à apporter leur contribution à l'oeuvre de construction nationale, dans le cadre de ce parti. Je ne ferai ici ni l'apologie, ni le procès du parti unique. Le parti unique a fait son temps. Nous avons décidé de libéraliser la vie nationale, d'instaurer le multipartisme et la démocratie. Ce faisant, nous avons voulu être en harmonie avec nous-mêmes. Nous avons voulu être en harmonie avec notre époque. Nous avons voulu être en harmonie avec le sens de l'Histoire. Chaque Camerounais peut, aujourd'hui, exprimer librement ses opinions, adhérer au parti de son choix. Mais, tout changement exige des adaptations. Nous devons renoncer à des habitudes jugées dépassées, pour pouvoir évoluer. La démocratisation impose une

transformation des mentalités, sans distinction ni de tribu ni de couche sociale. Elle heurte des convictions, des privilèges, des acquis. Cependant, elle revalorise particulièrement le citoyen face à lui-même et face à la société.

SURMONTER DES ÉPREUVES

Aujourd'hui plus qu'hier, tout citoyen peut revendiquer ses droits, sans être inquiété. Nous voulons construire une Nation où tous les Camerounais, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest se sentent chez eux, se sentent pris en considération et se sentent concernés. Toutefois, la revalorisation du citoyen, la réaffirmation de ses droits légitimes ne doivent pas se faire contre la société ni contre l'Etat. Nous devons respecter les lois. Nous devons prendre en compte nos traditions, en les adaptant aux exigences du progrès. Le sens de la hiérarchie et de la discipline, le respect des valeurs sociales et de l'autorité traditionnelle sont enracinés dans les moeurs de cette région. Nous avons le devoir de les préserver et de les renforcer. Le Cameroun, comme vous le savez, comprend un très grand nombre de tribus. Chaque groupe ethnique a sa place au sein de la nation. Chaque ethnie a quelque chose à apporter dans l'édification de notre pays. C'est cela notre force. C'est le ferment de notre unité. L'unité du Cameroun doit constam-

ment se nourrir de sa diversité. Cette diversité doit nous rendre plus forts, au lieu de nous diviser et de nous affaiblir. Pour progresser, nous devons surmonter des épreuves. Les Nations qui, aujourd'hui, sont les plus avancées au monde, ont connu les mêmes épreuves que celles que nous affrontons aujourd'hui. Ces nations ont pu survivre et se consolider parce qu'elles ont su intégrer leurs différences et préserver leur aspiration commune à l'unité.

Le Cameroun est un pays jeune. Depuis notre accession à l'indépendance, nous avons remporté des succès appréciables.

L'un des plus importants est d'avoir jeté les bases d'une conscience nationale et d'un Etat solide.

Nous avons vécu des moments difficiles, dus, parfois, à des incompréhensions. Nous avons connu des événements douloureux. Nous les avons déplorés et surpassés. L'important, aujourd'hui, est de pardonner et d'oublier, de tendre ensemble vers un but commun.

Nous ne pouvons, à la fois, regarder l'avenir et vivre au passé. Le pardon mutuel est un chemin qui conduit vers la paix durable. Nous devons avoir le courage de faire nos passions pour privilégier l'essentiel, c'est-à-dire : avancer ensemble, main dans la main, vers la réalisation de notre destin national.

C'est à ce prix que nous pourrions créer les conditions d'une véritable réconciliation des coeurs et des esprits, et consolider ainsi notre démocratie et notre unité nationale.

UNE ECOLE DE TOLERANCE

Mes Chers compatriotes, La tournure des événements, depuis l'instauration du multipartisme, nous invite à une prise de conscience collective.

Un mauvais usage de la liberté et de la démocratie risque de conduire notre pays au chaos. La province du Nord n'a pas été épargnée par l'agitation politique.

Des scènes de violence et de vandalisme ont été observées ici. Des biens publics et privés ont été endommagés.

Des pertes en vies humaines ont été enregistrées. Ni la liberté, ni la démocratie n'autorisent de telles pratiques. En démocratie, chacun est libre de faire ce qu'il veut, pourvu qu'il respecte les lois.

Nous devons nous ressaisir et

revenir à de saines pratiques démocratiques.

La démocratie enseigne le respect des différences. Au nom d'une démocratie mal comprise, des mots d'ordre et des opérations d'envergure ont été lancés pour tenter de paralyser l'activité nationale. Certains y trouvent peut-être leur compte. Mais la majorité des Camerounais désapprouvent ces manoeuvres.

FILLES ET FILS D'UN SEUL ET MEME PAYS

Pour le bien de chacun et de notre pays, nous devons mettre fin à toutes les opérations qui n'honorent pas notre démocratie.

Chacun d'entre vous doit jouer un rôle pour le rétablissement de la paix, pour le maintien de l'ordre et de la sécurité dans l'ensemble de la province du Nord. Quelles que soient votre tribu, votre religion ; quelles que soient vos convictions politiques, vous êtes tous filles et fils d'un seul et même pays.

Vous devez cohabiter dans la paix et le respect mutuel.

J'en appelle à votre maturité, à votre sens civique, à votre sens des responsabilités pour mettre fin aux gâchis. J'en appelle aux acteurs économiques pour qu'ils persévèrent dans leurs efforts en vue d'apporter leur contribution à la relance de notre économie.

J'en appelle aux responsables administratifs pour qu'ils préservent l'ordre public et assurent la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Mes chers compatriotes, Je suis venu évoquer tous ces problèmes avec vous. Je suis venu vous inviter à plus de raison, à plus de modération, à plus de sagesse.

Je suis venu aussi, me rendre compte, personnellement, des problèmes qui vous concernent tout particulièrement.

Nous ferons ce qui est possible pour trouver des solutions appropriées.

Et avec le concours de tous, nous apporterons des réponses aux problèmes économiques et politiques de notre pays.

Ayons conscience de notre responsabilité collective dans l'édification d'un Cameroun uni et prospère.

Le Cameroun a besoin de toutes nos énergies. Bâtissons un Cameroun démocratique. Bâtissons un Cameroun où règne la paix. Bâtissons un Cameroun pour tous les Camerounais.

Vive Garoua! Vive la province du Nord! Vive le Cameroun!

N.B : Les inter-titres sont de la Rédaction.

L'EVENEMENT

Le chef de l'Etat dans le grand Nord

Le président Paul Biya à Ngaoundéré

« Au nom de la vraie démocratie, ne vous laissez plus abuser ! »

Nous reproduisons dans son intégralité l'allocation du chef de l'Etat à la place de l'indépendance de Ngaoundéré.

«**M**onsieur le Maire, Messieurs les Chefs traditionnels et Chefs religieux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Cinq années se sont écoulées depuis ma dernière visite à Ngaoundéré.

Je me souviens toujours de la chaleur de votre accueil. Et aujourd'hui, encore, votre accueil chaleureux me touche profondément.

J'éprouve un réel plaisir d'être parmi vous.

Du fond du cœur, populations du Djérem, du Faro et de la Vina, du Mayo-Banyo, du Mbéré et de la Vina, ici rassemblées, je vous remercie. Merci également à vous, Monsieur le Maire de vos paroles de bienvenue.

Chers compatriotes de l'Adamaoua, Votre province est dotée de grandes richesses :

- Richesses du sous-sol,
- Richesses du sol,
- Richesses touristiques... et autres.

L'Adamaoua est le château d'eau du Cameroun.

C'est l'un des centres les plus importants de notre élevage.

Avec tous ces atouts, vous comprenez l'intérêt que nous lui portons.

La création d'une université de type francophone, ici même à Ngaoundéré en est une des preuves les plus récentes.

Mais je sais que vos besoins restent nombreux.

Nous sommes attentifs à vos problèmes et plus particulièrement à ceux, aigus, qui concernent :

- Le réaménagement des différents axes routiers devant relier l'Adamaoua à d'autres provinces du pays,
- L'amélioration des liaisons entre Ngaoundéré et les chefs-lieux des départements de la province,
- Le renforcement des structures et des infrastructures de l'enseignement primaire et secondaire,
- L'amélioration des structures sanitaires et des voiries urbaines, et les aménagements aux planteurs, et j'en passe...

Certaines actions ont déjà été engagées, et d'autres sont envisagées à court terme pour résoudre, au mieux, tous ces problèmes, dans la mesure évidente de nos moyens.

Ma présence ici, aujourd'hui, est surtout motivée par la situation politique actuelle de notre pays.

Sous l'effet de la libéralisation et de la démocratisation, une certaine agitation politique a été ressentie dans le pays.

Ngaoundéré, ainsi que d'autres

villes de l'Adamaoua ont connu des remous. Des actes de vandalisme ont été commis.

Des affrontements ont eu lieu. Les forces de l'ordre ont été éprouvées.

Des drames, des morts ont été enregistrés.

Nous pouvons essayer d'expliquer ou de comprendre ces débordements marqués par des revendications et des manifestations désordonnées, le plus souvent illégales.

Nous venons de jeter les bases d'une démocratie avancée.

Nous en faisons encore l'apprentissage.

Mais la tourmente que prennent les événements, l'ampleur des dégâts et les risques pour l'évolution de notre pays sont de nature à nous préoccuper.

Prenant prétexte de la démocratie, des Camerounais ont été montés contre d'autres Camerounais, des tribus contre d'autres tribus.

Des jeunes gens ont été utilisés, exploités, manipulés pour commettre des actes de vandalisme, et des brutalités.

Au nom de la vraie démocratie, ne vous laissez plus abuser ! N'acceptez plus que l'on vous induise en erreur !

Ne laissez plus la haine entrer dans vos cœurs ! Vous avez droit à la vie, à la liberté, à la paix, au respect et à la vérité. Comprenez bien ce qu'implique la démocratie.

En démocratie, ce sont les idées

qui doivent s'affronter, non les hommes.

La démocratie, cela veut dire la concurrence, pas la guerre ! Cette concurrence doit être menée dans le respect de la vie, de l'opinion et des convictions de tout citoyen.

Le multipartisme que nous avons instauré récemment permet à chacun de s'exprimer, de choisir librement.

Chacun peut donner son avis dans la gestion des affaires publiques. Ceux qui ne pensent pas comme vous doivent être considérés comme des adversaires politiques et non comme des ennemis à abattre.

Cela signifie, par exemple, qu'à Ngaoundéré, comme ailleurs, plusieurs partis peuvent coexister.

Leurs dirigeants, leurs militants ou leurs sympathisants ne doivent être ni inquiétés, ni intimidés, ni menacés pour leurs choix.

Ils doivent pouvoir mener leurs activités en toute indépendance et dans le respect de la légalité.

C'est cela l'exercice de la démocratie.

Ngaoundéré a toujours été un havre de paix, un endroit où il fait bon vivre.

Les populations de cette région sont réputées pacifiques et accueillantes.

La liberté et la démocratie ne doivent pas remettre en question ces qualités... bien au contraire.

Les différentes communautés ont toujours vécu en paix dans cette province.

C'est pourquoi nous déplorons et condamnons les affrontements survenus récemment dans le département du Mbéré.

Nous regrettons vivement qu'il y ait eu des morts et je renouvelle ma sympathie aux familles si cruellement éprouvées.

Le calme est maintenant revenu, grâce à l'action des pouvoirs publics et à la médiation de nombreuses bonnes volontés.

La raison et la modération doivent, désormais et plus que jamais, inspirer les communautés concernées.

Je les exhorte à toujours rechercher des solutions de compromis.

L'histoire et la géographie ont rassemblé de nombreuses tribus dans cette région.

Chacune a droit à son existence ; chacune peut se rapprocher des autres.

Baye et Foulbé, Dourou ou Mboum, Mambila ou Nyem-Nyem, vous êtes tous originaires de l'Adamaoua.

Vos ancêtres sont nés ici. Vous êtes d'ici, de cette terre, vous devez tous y vivre dans la concorde.

Mesdames, Mesdemoiselle, Messieurs, Chers compatriotes, Vous savez tous qu' l'Adamaoua est une province pauvre et les parties de gouvernement et mentionnées dans le pays. Vouloir pour l'Adamaoua, c'est vouloir pour le Cameroun.

Votre rôle est capital, vous devez avoir pleinement conscience et cesser de suivre ceux qui vous incitent à la violence, au vandalisme, à la désobéissance civile.

Vos traditions profondes, vos valeurs sociales et culturelles et vos convictions religieuses vous prédisposent à respecter la légalité et l'autorité de l'Etat.

Restez fidèles à vous-mêmes. Ainsi, vous pourrez, de mieux en mieux, contribuer au progrès et à la consolidation de notre processus démocratique.

Vous pourrez participer positivement à la recherche des solutions à nos problèmes de l'heure.

Privilégions l'intérêt national. Vivons tous au présent et laissons à l'histoire le soin de juger le passé.

Oublions nos ressentiments, nos dissensions, nos divisions. Restons attachés à notre idéal d'unité et regardons l'avenir avec confiance.

C'est à cette condition que nous pourrions bâtir un Cameroun nouveau et véritablement démocratique.

C'est à cette condition que nous pourrions bâtir un Cameroun unifié et prospère.

C'est à cette condition que nous pourrions bâtir un Cameroun libre.

Vive Ngaoundéré ! Vive la province de l'Adamaoua ! Vive le Cameroun !



Le chef de l'Etat pendant son allocution.

L'ÉVÉNEMENT

Le chef de l'Etat aux populations de la province de l'Est

« Vous agissez en vrais démocrates »

● Voici le texte intégral du discours prononcé par le chef de l'Etat hier à Bertoua.

« Monsieur le Maire, Messieurs les chefs traditionnels et chefs religieux, Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Je vous adresse, à tous, mon salut cordial et fraternel. Je vous remercie, du fond du cœur, de votre accueil enthousiaste et chaleureux.

Merci à vous, M. le Maire, de vos paroles de bienvenue. J'ai également pris acte des doléances que vous avez exprimées au nom des populations de cette belle province. Je puis assurer qu'elles seront examinées dans un esprit de fraternité et de compréhension. Populations de la Boumba et Ngoko, du Haut-Nyong, de la Kadey, et du Lom et Djerem, ici rassemblées, malgré les temps difficiles, malgré l'état des routes, malgré les difficultés de tous ordres, vous êtes venus, très nombreux, me rencontrer.

Vous me témoignez, ainsi, aujourd'hui comme hier, votre attachement.

Vous me témoignez l'attachement que vous portez aux institutions de la République.

Vous réaffirmez votre constante adhésion à la politique du Renouveau national.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'en suis touché. Encore une fois, merci.

LE LANGAGE DE LA VÉRITÉ

Ma dernière visite dans la province du Soleil levant, Monsieur le maire l'a souligné, remonte à trois ans. Depuis lors, le paysage politique de notre pays a changé. Et, je reviens, aujourd'hui, encore, vous parler le langage de la vérité.

La province de l'Est accuse un léger retard... C'est vrai. Mais elle n'est pas une province marginalisée. Son énorme potentiel de ressources, ses perspectives d'avenir lui donnent les mêmes chances que les autres provinces du pays.

Nous connaissons vos problèmes et nous y apportons progressivement des solutions, en dépit des effets néfastes de la crise économique.

Quelques exemples : aux plans social et culturel :

- l'hôpital provincial de Bertoua est achevé et devrait, dès sa mise en service prochaine, améliorer nettement la couverture sanitaire des populations.

- Plusieurs établissements d'enseignement primaire et secondaire ont été construits en zone rurale.

- Le lycée technique de Bertoua et le lycée d'Abong-Mbang seront bientôt opérationnels.

- Les programmes urbains d'adduction d'eau et d'électrification se poursuivent.

En dépit du retard pris dans le domaine des infrastructures de communication et d'équipe-

ment, des efforts sont accomplis et des projets importants sont en voie d'achèvement. C'est ainsi que dans le domaine des infrastructures routières :

- La construction de l'axe routier Yaoundé-Bertoua a démarré avec le premier tronçon Yaoundé - Ayoas. Les études du deuxième tronçon Ayoas - Bertoua sont en cours.

- Une convention avec la Banque africaine de développement vient d'être signée pour la réalisation des travaux de la route Abong-Mbang - Lomié.

- Le programme de désenclavement de la province se poursuivra avec la réalisation des axes Moloundou-Ngoyla-Mintom-Djoum ; Yokadouma-Lomié-Mintom-Djoum ; et Bataré-Oyambitom.

Dans le domaine énergétique :

- La centrale thermique de Bertoua va être remise en service.

- La construction du barrage de Colmines sur la Kadey va débiter dans les tout prochains mois. Cette réalisation assurera l'extension de l'électrification de la province.

Dans le domaine des télécommunications, priorité a été donnée à la mise en place de la téléphonie rurale à Abong-Mbang et à Yokadouma. Dans l'avenir, ces lignes seront connectées aux réseaux automatiques.

La politique de désengagement de l'Etat a créé, ici comme ailleurs, un certain malaise social. La privatisation de la SOFIBEL ainsi que la liquidation des ZAPI ont entraîné des pertes d'emplois. Cette situation nous préoccupe au plus haut degré.

La reprise de la Société forestière et industrielle de Bélabo par des promoteurs privés est porteuse d'espoir pour les populations. Elle aura pour effet d'augmenter ses moyens d'action par :

- L'apport de nouveaux capitaux.

- La diversification de ses prestations.

- Une exploitation plus rationnelle du bois.

- L'ouverture sur les marchés extérieurs, et par voie de conséquence, elle permettra la création de nouveaux emplois.

L'expérience des Zones d'actions prioritaires intégrées n'a pas été à la hauteur des attentes. Les structures se sont avérées coûteuses. Et les planteurs n'ont pas été suffisamment associés à leur fonctionnement. D'où la décision de remplacer les ZAPI par des coopératives. Cette forme permet aux planteurs de se sentir plus responsables et maîtres de leur destin.

PAIEMENT D'ARRIÈRES AUX AGRICULTEURS

Je tiens à réaffirmer que les agriculteurs sont le levier de



l'économie nationale et que leurs difficultés actuelles sont essentiellement liées à la chute des cours de nos produits agricoles d'exportation sur les marchés mondiaux. Je tiens à vous assurer que l'opération de paiement de leurs arriérés se poursuivra au fur et à mesure que nos moyens nous le permettront. Je tiens à assurer les familles qui ont souffert et souffrent encore des pertes d'emplois que je comprends leur amertume et leurs revendications. Nos moyens ne sont, hélas, pas toujours en rapport avec l'ampleur de nos besoins. Des mesures sont prises pour régler, au mieux, les droits des personnels concernés.

Tout sera également fait pour aider au développement de cette belle province. Mais, vous aussi, originaires de l'Est, avez votre part de responsabilité. Prenez de plus en plus des initiatives individuelles et collectives pour mettre en valeur les ressources de votre région. Son développement ne pourra se faire qu'avec vous.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Mes chers compatriotes,

Je suis venu vous rencontrer pour m'imprégner de vos problèmes, vous rassurer et vous redonner confiance. Confiance en vous-mêmes ; confiance en l'avenir de votre belle province ; confiance en l'Etat.

Je suis aussi venu vous rencontrer pour évoquer, avec vous, les enjeux liés à la démocratisation de notre pays. Face à l'agitation politique qu'ont connue certaines de nos régions, la province de l'Est, en dehors de quelques remous passagers, a conservé toute sa sérénité. Les populations de l'Est aiment la paix. Elles se sont toujours illustrées par leur attachement à la légalité. Vous avez toujours été loyaux envers les institutions républicaines et respectueux de l'autorité de l'Etat. Je salue votre patriotisme, votre sagesse, votre modération et votre maturité.

Depuis mon accession à la magistrature suprême, vous m'avez toujours apporté votre soutien sans réserve. Je tiens à vous dire merci. En choisissant de vous mettre à l'écart des désordres, en choisissant la légalité républicaine, en choisissant de vous ranger du côté de la légitimité démocratique, vous faites la preuve de votre sérieux et de votre sens élevé des responsabilités. En respectant les lois et les institutions que le peuple s'est librement données, vous agissez en vrais démocrates.

Des politiciens de tous bords ont tenté de vous monter les uns contre les autres, de vous inciter à détruire ce que vous avez acquis ou construit à force de grands sacrifices. Ils ont tenté de vous amener à paralyser, vous-mêmes, vos activités économiques et sociales, au risque d'aggraver, de votre propre fait, le retard de votre province. Vous n'avez pas été dupes. C'est tout à votre honneur !

L'enjeu politique majeur du Cameroun aujourd'hui se situe sur le terrain de la légalité et de la légitimité. Chacun a le droit de parler en son nom, ou au nom d'un groupe qu'il est censé représenter. Chacun peut revendiquer ses droits ou ceux des personnes dont il a reçu mandat. Cette règle s'applique à tous les niveaux dans une société libérale et démocratique. Ceux qui feignent d'ignorer ce principe ne sont pas des démocrates. On ne décide pas soi-même de sa légitimité. On la reçoit du peuple. Personne ne peut confisquer le pouvoir contre le gré du peuple. Tous les changements, même institutionnels, doivent se faire avec l'accord du peuple.

INTERET NATIONAL

Toute manœuvre contraire est antidémocratique, donc inacceptable. C'est la loi de la majorité qui l'emporte. Mais attention... Nous voulons promouvoir des majorités autour de

programmes politiques, autour d'idéaux nobles, autour d'objectifs communs dans le seul sens de l'intérêt national. Et l'intérêt national exige, également, que nous construisions un pays où aucun groupe ne se sente exclu. Je pense notamment, ici, à nos frères pygmées. La contribution de tous est nécessaire.

Nous voulons forger un Cameroun qui prenne en compte de façon positive toutes nos diversités et spécificités. C'est à ce prix que prendra forme une identité camerounaise authentique et originale dans laquelle toutes les Camerounaises et tous les Camerounais, sans exclusive, se reconnaîtront.

La province de l'Est a toute sa place dans ce grand dessein d'intégration des hommes, des communautés et des cultures du Cameroun. La province de l'Est a son mot à dire dans la construction du Cameroun nouveau.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Mes chers compatriotes,

Je suis heureux de pouvoir le redire pour m'en féliciter : la légalité et les institutions républicaines sont respectées dans la province de l'Est. Nous avons instauré le multipartisme pour promouvoir la liberté et non pour tuer les libertés. Vous avez su, par votre comportement quotidien, assumer vos libertés en citoyens responsables. C'est cette expérience que je suis venu évoquer avec vous. Je suis venu recueillir vos suggestions pour l'avenir de notre démocratie. La démocratie et la liberté sont sources de créativité et de progrès. Nous les avons aujourd'hui. Tâchons d'en faire, filles et fils de ce pays, un usage à la dimension de l'eslime dont jouit le Cameroun, en Afrique et dans le monde.

Vive Bertoua !
Vive la province de l'Est !
Vive le Cameroun !

N.B. : Les intertitres sont de la rédaction.

L'ÉVÉNEMENT

Le chef de l'Etat à Ebolowa

« Vous êtes fondamentalement loyalistes et vous l'avez toujours prouvé »

● Voici le texte intégral du discours prononcé par le chef de l'Etat vendredi à Ebolowa.

« Monsieur le Maire, Messieurs les Chefs traditionnels et chefs religieux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes chers compatriotes, Voilà un peu plus de huit ans que vous attendiez cette visite. Je comprends votre impatience.

Je comprends votre désir ardent de m'accueillir sur la terre de nos aïeux communs.

Bien sûr, je suis le président du Cameroun et de tous les Camerounais.

Bien sûr, en tant que chef de l'Etat, je ne peux appartenir à aucun groupe.

Mais, comment oublier que je suis né ici, au cœur de cette forêt équatoriale.

Oui, je suis originaire de la province du Sud. Oui, je suis un fils de cette région.

Oui, ma joie est grande d'être aujourd'hui, parmi vous, au milieu de parents, d'hommes, de femmes, et d'enfants auxquels je suis uni par des liens profonds.

Merci à tous, populations du Dja et Lobo, du Ntem et de l'Océan, pour votre accueil si chaleureux et si fraternel.

Merci à vous, Monsieur le Maire, de vos paroles de bienvenue.

Je suis très sensible aux sons des tam-tams et des balafons qui me rappellent tant de souvenirs d'enfance.

Merci aux femmes du Sud, ici présentes, pour la douce berceuse qu'elles viennent de nous chanter.

Hommage à toutes ces femmes, et à travers elles, à toutes les femmes du Cameroun.

Eouses et mères, elles sont, à la fois, gardiennes de nos traditions, et promotrices de la modernité.

Cultivatrices, employées des secteurs public et privé, commerçantes, revendeuses... Je ne peux les citer toutes, ... elles sont un vibrant symbole de dynamisme et de dévouement. Elles sont le gage de notre marche irréversible vers la démocratie.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes chers compatriotes, La province du Sud est l'une de celles qui ont le

plus marqué l'histoire du Cameroun.

Plusieurs de ses fils sont de grandes figures de la résistance anticoloniale. Je pense à Oba'a Mbeti, valeureux guerrier Boulou; à Wilhem Madola, chef supérieur de Batanga; et à Martin Paul Samba, pour n'en citer que quelques-uns.

Et, c'est à Foulassi que furent composées les paroles et la musique du chant de ralliement qui deviendra, le 10 mai 1957, l'hymne du Cameroun.

Au plan économique, la province du Sud occupe une place importante.

Son apport dans le secteur agricole est appréciable.

La chute des cours de nos cultures d'exportation sur les marchés mondiaux affecte, malheureusement, le pouvoir d'achat des agriculteurs.

Mais, il ne faut jamais perdre l'espoir, il faut toujours garder confiance en l'avenir.

Nous avons restructuré les filières de commercialisation de nos produits de base.

Nous venons de créer, dans l'arrondissement d'Ambam, le marché frontalier d'Abang Minkoo.

Vous pouvez tirer le meilleur parti de cette réalisation unique pour exporter davantage encore vers les pays frères et voisins.

Ebolowa va accueillir le prochain Comice agropastoral.

C'est un défi exaltant pour tous les Camerounais, et, particulièrement, pour les agriculteurs de votre province.

Nous devons relever ce défi et faire du Comice le grand rendez-vous du monde rural.

La province du Sud possède d'autres potentialités: — les gisements de fer et de gaz de Kribi dont les perspectives d'exploitation sont encourageantes,

— les chutes de Memve'ele sur le Ntem dont les études de faisabilité pour la construction d'un barrage hydro-électrique sont en cours.

Par ailleurs, les études



pour la construction d'un port en eau profonde à Grand-Batanga, près de Kribi, démarrent sous peu.

Enfin, la magnifique réserve du Dja, classée comme patrimoine de l'humanité par l'UNESCO et les belles plages de Kribi offrent d'énormes possibilités touristiques.

Dans le domaine des infrastructures de communication

— le bitumage des routes d'Edéa-Kribi, Mbalmayo-Ebolowa et Ebolowa-Nkoemvone est terminé, — et la boucle routière de Sangmélima est achevée.

Mais, je ne suis pas venu, aujourd'hui, vous faire le bilan exhaustif des actions menées depuis quelques années en faveur de la province du Sud.

D'autres occasions le permettront.

Je sais que, tout comme vos compatriotes des autres provinces, vos problèmes sont nombreux.

Nous en sommes tout à fait conscients, nous avons commencé à les résoudre, et nous continuerons de vous aider dans vos initiatives, dans la mesure de nos moyens.

Je suis venu à votre rencontre, à la rencontre du Cameroun profond.

Je suis venu écouter les sages et les patriarques. Je suis venu évoquer, avec vous, les problèmes politiques que connaît actuellement notre pays.

Je suis venu recueillir vos avis, vos suggestions, vos propositions.

La démocratie de notre pays pose des problèmes d'adaptation.

Des dérapages sont observés.

Devant cette situation, vous vous êtes distingués par votre sérieux, votre ma-

turité et votre attachement à la paix.

Vous avez choisi de soutenir la légalité républicaine.

Vous avez opté pour la défense des Institutions mises en place par le peuple camerounais.

Vous rejetez, totalement, les mots d'ordre irresponsables.

Vous combattez la violence et le vandalisme.

Vous êtes en faveur d'un multipartisme et d'une démocratie authentiques.

Je salue ici, l'exemple qui vient du Sud. Je salue votre patriotisme. Je vous félicite. Je vous exhorte à persévérer dans cette voie.

C'est la voie du salut pour votre démocratie.

Depuis l'indépendance de notre pays, les habitants de cette région, dans leur immense majorité, ont toujours été respectueux des Institutions, même si quelques remous éphémères se sont produits ici et là.

Vous êtes loyalistes, en dépit de vos problèmes,

Vous êtes loyalistes... et ce n'est pas dû aux affinités naturelles qui vous lient au président de la République.

Vous êtes fondamentalement loyalistes, vous l'avez toujours prouvé.

Vous êtes aujourd'hui, du côté de la légalité: c'est votre patriotisme qui vous le dicte, et non le sentiment.

Vous êtes du côté de la légalité.

Hier, aussi, vous l'étiez! Le soutien au pouvoir légitime doit être dénué de toute motivation tribale.

Bien que la diversité de nos ethnies, de nos cultures, constitue la très grande richesse de notre pays, c'est dans son unité que le peuple camerounais trouvera son salut.

Ce qui importe le plus, Ce qui est essentiel, c'est l'unité du Cameroun.

Au Cameroun, il n'y a ni tribu de gouvernants, ni tribu de gouvernés.

Il n'y a ni régime tribal, ni pouvoir tribal. Il y a un seul pouvoir: le pouvoir du peuple camerounais.

Ceux qui, aujourd'hui, par des réflexes et des agissements sectaires, veulent porter atteinte à l'identité camerounaise, sont les pires ennemis de notre pays.

Nous devons bâtir un système démocratique véritable, fondé sur l'alternance des valeurs, l'équité et la compétence.

Les Camerounais aiment profondément leur pays. Ils sauront toujours barrer la route aux fauteurs de troubles et de division.

Un Cameroun fort est un Cameroun uni.

Le Renouveau n'a pas de coloration régionale.

Mais vous, originaires de la province du Sud, vous avez un rôle tout particulier à jouer en cette ère du Renouveau.

A l'image de vos sociétés traditionnelles où les vertus principales s'appellent dialogue, concertation et tolérance, soyez des promoteurs de notre démocratie.

La concertation à tous les niveaux, est le reflet de notre volonté de trouver des solutions appropriées aux problèmes de notre pays.

La concertation c'est l'échange des idées, non l'affrontement des hommes. La concertation est le signe d'une société libérale dans laquelle chacun peu s'exprimer sans risque et sans contrainte.

Alors, refusez, encore et toujours, l'intransigeance, l'intimidation et le vandalisme. Ecoutez! ... parlez! ... dialoguez! ... échangez! ... expliquez! ... débattiez! ... sachez convaincre!

Le bon usage de la démocratie doit renforcer la coexistence harmonieuse de toutes les tribus qui vivent dans cette région.

Soyez des artisans résolus de l'intégration nationale.

Soyez des modèles de tolérance et de loyalisme.

Soyez des boucliers pour nos Institutions et notre démocratie.

Ensemble, édifions la nation camerounaise, une et indivisible.

Vive Ebolowa!
Vive la province du Sud!
Vive le Cameroun!

L'ÉVÉNEMENT

Le chef de l'Etat à Bafoussam
Le président Paul Biya aux populations de l'Ouest

« Mieux que quiconque, vous connaissez le prix de la paix et de la liberté »

Voici le texte intégral du discours prononcé par le chef de l'Etat hier à Bafoussam.

« Monsieur le Maire, Messieurs les Chefs traditionnels et chefs religieux, Mesdames, Messdemoiselles, Messieurs, Mes chers compatriotes, Je suis très heureux, aujourd'hui encore, comme il y a deux ans, de me retrouver dans cette belle province de l'Ouest.

Merci à vous, populations des Bamboutos, du Haut-Nkam, de la Menoua, de la Mifi, du Noulé et du Noun, pour votre accueil enthousiaste et chaleureux.

Merci, Monsieur le Maire, de vos paroles de bienvenue. Je saisis également cette occasion pour remercier toute la province pour ce splendide cadeau qui est une parfaite illustration de la culture et de la civilisation de cette belle région.

La province de l'Ouest, à elle seule, résume un passé glorieux, un présent rassurant et un avenir prometteur. L'identité camerounaise s'exprime, ici, avec originalité.

L'Ouest est un trésor culturel. Elle est gardienne de valeurs et de traditions authentiques. L'Ouest, c'est aussi un symbole vivant du dynamisme camerounais. A ce titre, je salue et félicite toutes les forces vives de cette région. Originaires de l'Ouest, vous aimez votre province, vous en êtes fiers et c'est un sentiment légitime.

Vous donnez l'exemple de l'ardeur au travail, de l'esprit d'entreprise, du sens de l'épargne. La tommie, aujourd'hui répandue dans notre pays, c'est à vous que nous la devons. Avec l'appui du gouvernement, vous avez fait de la province de l'Ouest l'une des plus prospères du Cameroun.

Son essor économique est un motif de fierté pour tous les Camerounais. L'apport de votre province, comme celui de toutes les provinces du pays, est indispensable à l'édification d'un Cameroun économiquement fort.

L'Etat, quant à lui, n'a ménagé aucun effort, particulièrement ces dernières années, pour promouvoir et soutenir cet essor économique, et ceci, par de nombreuses réalisations concrètes.

Parmi les plus récentes, je citerai, à titre d'illustration : Dans le domaine des infrastructures aéroportuaires et

- La construction de l'aéroport de Bafoussam,
- La construction de l'aéroport de Koutaba, dont le bitumage de la piste d'atterrissage est terminé,
- Le bitumage des axes routiers Bafoussam - Bangangte-Bafia, Bangangte - Bafang, Bafoussam - Dschang.

- Le pont sur le Noun. En outre, les études pour la réalisation de la route Dschang-Mélong, dans le cadre du programme routier financé par la Banque africaine de Développement, sont en cours.

La mise en oeuvre de tous ces projets vient renforcer le réseau routier de la province et permet, ainsi, à l'Ouest d'être véritablement désenclavé.

En matière de télécommunications :

- La construction du nouveau central téléphonique de Bafoussam,
- L'extension des réseaux téléphoniques de Bafoussam et de Fouban.

En matière d'hydraulique villageoise et d'électrification villageoise rurale

- Le projet de développement rural de la province de l'Ouest et le programme Scarwater, ont permis la construction de plusieurs centaines de points d'eau. La SONEL a déjà procédé à l'électrification de plus de 80 % des villages de la province de l'Ouest.

Dans le domaine social, on peut noter la construction :

- Du lycée de Fouban,
- Du lycée technique de Bafoussam,
- Du centre de formation des aides-soignants de Fouban,

- De 350 écoles maternelles et primaires, et de quarante établissements d'enseignement secondaire général et technique,

- L'extension du Centre Universitaire de Dschang. En matière d'urbanisme, on peut mentionner :

- La réfection du plan d'urbanisme et l'étude, en cours, des voiries de la ville de Dschang,

- La réalisation des opérations de triangulation de Bafoussam,

- Et une large exécution des travaux de la voirie de Bangangte.

Enfin, au plan administratif, de nouvelles unités et de nouveaux services publics ont été créés.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup a été fait en faveur du développement de votre province.

Toutefois, je sais que vos problèmes ne sont pas tous résolus, loin de là. Certains sont spécifiques. D'autres sont communs à tous les Camerounais.

Par exemple :

- L'insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires dans certaines localités,
- La situation des amirés de l'Etat,
- Le retard accusé dans l'indemnisation des familles expropriées pour cause d'utilité publique, et j'en passe.

Nous sommes conscients de tous ces problèmes. Des mesures sont envisagées pour y apporter des solutions aussi satisfaisantes que possible dans la limite de nos moyens.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Compatriotes,

Toutes les réalisations que je viens de rappeler, tous les problèmes que je viens d'évoquer mettent en relief la place de choix que la province de l'Ouest occupe dans notre pays.

Le but de ma visite n'est pas de faire un bilan. Je suis surtout préoccupé par le climat social et politique qui perturbe, aujourd'hui, votre province.

Certains veulent l'asphyxier, la désorganiser, la déstabiliser. Cela, vous ne devez pas l'accepter.

Cela, nous ne pouvons pas l'accepter. Depuis mon accession à la tête de l'Etat, vous ne m'avez pas ménagé votre soutien.

Vous avez entièrement adhéré à la politique du Renouveau et je vous en salue profondément gré.

Aujourd'hui, la restauration du multipartisme et de la démocratie, l'un des objectifs majeurs que nous nous étions fixés, est entrée dans les faits.

Certains, parmi nous, ont fait d'autres choix. Cependant, à la faveur des libertés démocratiques, l'intimidation, la menace, la violence, sont en voie de devenir la norme dans cette belle province.

L'activité sociale et économique est perturbée. C'est vous qui en souffrez. C'est le Cameroun tout entier qui en souffre.

Nous ne pouvons pas admettre la loi de la contrainte, au moment même où s'ouvre l'ère de la liberté. Que l'on soit mécontent et qu'on l'exprime, ...je le comprends. Je suis même d'accord. Et je suis même venu, sur place, pour écouter...

Que l'on manifeste pacifiquement, c'est un droit ! Mais, que l'on contraigne des citoyens libres, que l'on use de la force pour terroriser les populations, c'est inadmissible.

Mieux que quiconque, vous connaissez le prix de la paix et de la liberté.

Les épreuves que notre pays a connues à l'aube de son indépendance, ont eu des conséquences douloureuses dans cette région. Il faut avoir constamment à l'esprit ces fils du Cameroun qui ont payé de leur vie leurs choix intransigeants.

Aujourd'hui, cette triste page de notre histoire est tournée. Nous n'avons pas le droit de laisser cette tragédie se répéter. Nous n'avons pas le droit de recréer les angoisses et les horreurs du passé. Le monolithisme a vécu. Notre pays est entré dans l'ère de la démocratie et de la liberté.

La démocratie nous permet de dialoguer, de discuter, de chercher ensemble les solutions les plus appropriées pour résoudre nos problèmes. La violence n'est pas une forme d'expression démocratique. La violence contraint, elle ne convainc pas.

La démocratie possède ses propres moyens pour faire entendre sa voix. Nous pouvons manifester, nous pouvons revendiquer. Mais, avons-nous le droit de nuire à l'économie nationale ? Avons-nous le droit de compromettre l'avenir de notre pays ? Avons-nous le droit d'empêcher des hommes, des femmes, camerounais comme nous, de mener leurs activités ? Avons-nous le droit d'empêcher les enfants d'aller à l'école ? Avons-nous le droit de mettre en danger la vie de ces innocents et celle des autres ? Soyons responsables. Tous les problèmes peuvent trouver des solutions par la voie du dialogue. Mais, les règles du dialogue appellent la bonne foi, la disponibilité d'esprit, la franchise. Nous vivons dans un Etat de droit. L'Etat est une réalité permanente au-dessus des intérêts individuels et régionaux. L'Etat est garant de la paix. Et la paix est ce qu'il y a de plus cher. Mon rôle, en tant que chef de l'Etat, est de la préserver, de sauvegarder la vie et d'assurer le bien-être de tous les Camerounais. La Cameroun est notre pays

à tous. Les conséquences de certains mots d'ordre, qui ont cours dans cette région, sont néfastes pour la paix, les individus, les familles, la société et l'Etat. Ce n'est ni la meilleure manière de poser les problèmes importants, ni le meilleur moyen d'y chercher des solutions, même s'il s'agit, par cette voie, de promouvoir des desseins politiques.

Nous sommes tous liés par des lois que le peuple s'est données. Bafouer les lois, revient à tuer la démocratie. Il n'est guère de lois applicables aux uns et pas aux autres. Soyons des démocrates conséquents. Ne faisons pas une chose et son contraire.

Nous ne pouvons pas utiliser la liberté pour refuser aux autres le droit à la liberté. Une démocratie ne peut pas confisquer la liberté. Le pouvoir appartient au peuple. Personne ne peut se l'approprier par la force et l'intimidation ou alors, c'est la fin de la démocratie.

La mission que le peuple m'a confiée, c'est d'exercer le pouvoir en son nom. J'entends l'exercer avec équité et dans l'intérêt de tous. Notre objectif commun, c'est de construire le Cameroun. Nous devons tous participer à l'édification du patrimoine national.

Nous devons combattre tout ce qui menace notre unité. Aucun groupe ne doit rejeter les autres. Aucun groupe ne doit se sentir exclu par les autres. Bannissons les préjugés et les complexes qui nourrissent la discorde. Le Cameroun a besoin de nous tous. Servons notre Patrie. Mettons fin aux gâchis et aux désordres de toutes sortes. Mettons fin aux ressentiments, aux rancœurs, justifiés ou non.

Et parlons-nous... dialoguons... discutons... sans passion. Le Cameroun tout entier y gagne.

Je suis venu vous rencontrer dans un esprit d'ouverture et de conciliation, pour chercher avec vous, des solutions à nos problèmes. Je compte sur les sages de cette région. Je fais appel au patriotisme des hommes d'affaires et des jeunes de cette province pour m'aider à poursuivre notre lutte pour le progrès et la démocratie. Au-delà de nos intérêts particuliers.

Au-delà de nos appartenances ethniques. Au-delà de nos sensibilités politiques. Le Cameroun doit vivre et prospérer.

Je sais pouvoir compter sur la belle province de l'Ouest. J'ai confiance en vous. Vive Bafoussam ! Vive la province de l'Ouest ! Vive le Cameroun !

L'ÉVÉNEMENT

Le chef de l'Etat à l'Ouest et dans le Nord-Ouest LE PRESIDENT PAUL BIYA AUX POPULATIONS DU NORD-OUEST

• Voici le texte intégral du discours prononcé vendredi dernier à Bamenda par le président Paul Biya.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, merci pour la pluie. C'est un signe de bénédiction. Monsieur le Délégué du gouvernement, Messieurs les Chefs traditionnels et Chefs religieux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est la cinquième fois que je viens à Bamenda depuis mon accession à la magistrature suprême. A chaque fois, ... le même accueil chaleureux, ... la même hospitalité, ... le même enthousiasme, malgré la pluie.

Je vous remercie tous, populations de Bul, de Donga-Mantung, de la Menchum, de la Mezam et de la Momo. Vos marques d'amitié me vont droit au cœur.

Ma venue, aujourd'hui, à Bamenda, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture, du dialogue et de la paix. Certes, je viens à votre rencontre comme président de tous les Camerounais.

Mais, je viens aussi, dans cette ville de Bamenda, ma ville d'adoption, en tant que Fon des Fons, dignité à laquelle j'ai été élevé par la volonté de tous les Fons de cette région.

J'adresse à ces gardiens privilégiés de la tradition, mon salut cordial. Je les remercie pour ces magnifiques cadeaux.

Merci, Monsieur le délégué du gouvernement, de vos paroles de bienvenue. J'ai pris bonne note des déclarations que vous avez présentées au nom des populations de la province du Nord-Ouest.

Je les connais. Je les comprends parfaitement. Je sais également que vous avez d'autres préoccupations concernant les infrastructures. Certains projets ont pu être réalisés, d'autres sont encore en attente.

C'est le cas des travaux de la Ring-Road. Ce projet a été plusieurs fois différé.

Les exigences du moment, et je pense, notamment, au comice agro-pastoral de Bamenda, nous ont amené à réaliser des projets qui se sont avérés plus urgents, tels que l'aéroport de Bamenda, l'hôtel Ayaba, et le bitumage des routes de Bamenda.

La Ring-Road figure, aujourd'hui, au tout premier plan de nos priorités.

Je puis vous donner l'assurance que je m'engage, personnellement, à faire aboutir ce projet. Les travaux de l'axe Bamenda-Fundong sont sur le point de démarer grâce à un financement de la République Fédérale d'Allemagne.

La construction de la route Bamenda-Batibo, entièrement financée par la Banque Africaine de Développement, commence dans un proche avenir. Ce sera le premier tronçon de l'axe Bamenda-Mamfé-Ekok sur la Transafricaine. Au plan économique, les mesures de reconstruction intervenues ont eu des répercussions négatives sur les populations du Nord-Ouest. Par exemple, la fermeture de la



De nombreuses personnes sont venues écouter.

Cameron Bank. Toutefois, des projets viables ont été restructurés.

Parmi les organismes de développement en milieu rural, seule la Mission de Développement du périmètre de Wum (WADA) a été dissoute.

Elle sera bientôt remplacée par le projet de développement rural intégré de la Menchum, qui couvre tout le département. Les études sont terminées et le financement sera assuré grâce au concours de la Banque Islamique de Développement et de la Banque Africaine de Développement.

La Mission de Développement de la Vallée du Haut-Noun (UNVDA) a été maintenue malgré ses difficultés de fonctionnement.

La deuxième phase de la Mission de Développement du Nord-Ouest (MIDENO) vient d'être lancée avec le concours de la Communauté Economique européenne.

Le Bafut Village Community Project connaît un grand succès grâce au soutien du gouvernement et à celui de la Communauté Economique Européenne.

La première phase du projet d'électrification rurale du Nord-Ouest est achevée.

Ce projet, faut-il le rappeler, dont la centrale a été inaugurée par le Prince de Galles, l'an dernier, a été financé à 50 % par la Grande-Bretagne et à 50 % par notre gouvernement.

Des plans sont à l'étude pour l'extension du réseau téléphonique de Bamenda.

Des infrastructures scolaires et sanitaires ont été créées et je dois féliciter l'élite de chaque localité pour sa contribution à la réalisation de ces projets.

Par ailleurs, les armées d'usurpateurs du Nord-Ouest ont été entièrement payés. Je tiens à remercier, ici, l'Agence américaine

de développement (USAID) pour son concours.

Enfin, bon nombre de clients de la Cameroon Bank viennent d'être remboursés grâce à des sommes débouquées par le gouvernement. Je ne peux oublier les difficultés économiques et les conséquences douloureuses qu'a entraînées la catastrophe naturelle du Lac Nyos, il y a quelques années.

Je veux, ici, saluer, une nouvelle fois, la mémoire des disparus et redire aux familles éprouvées combien je partage encore leur peine.

Au plan administratif, afin de préserver les populations des effets néfastes que peut entraîner la récession économique, je pense à la désinflation, à l'insécurité, au vandalisme, à l'incivisme ... nous avons créé plusieurs unités administratives dans la province. D'autres créations sont programmées.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Vous le constatez. Beaucoup a été fait certes, mais, nous n'avons pas été en mesure de tout faire.

Après avoir assaini les finances de l'Etat, nous devons relancer l'économie.

Mais, nous ne pourrions y parvenir que dans la paix sociale.

Depuis la libéralisation et la démocratisation de la vie politique de notre pays, il y a eu beaucoup d'agitation et de revendications à travers certaines de nos villes. Que nous ne soyons pas toujours d'accord, je le comprends et je l'admets.

Nous sommes en démocratie.

Nous pouvons avoir des opinions différentes et nous pouvons les exprimer librement sans recourir à la violence.

Malheureusement, des dérapages ont eu lieu dans plusieurs villes de

voire province. En restaurant le multipartisme, nous ne souhaitons ni la violence, ni l'intimidation.

En restaurant la démocratie, nous souhaitons le dialogue et la concertation.

Nous devons donc en faire l'apprentissage dans la sérénité, la tolérance et le souci de l'intérêt général. Je viens vers vous, aujourd'hui, dans un esprit d'apaisement et de conciliation.

Je suis venu vous dire : faisons nos passions et, ensemble, cherchons des solutions. N'opposons pas des Camerounais entre eux.

N'opposons pas anglophones et francophones.

Je suis venu vous dire : la barrière des langues n'est pas et ne doit pas être un problème politique dans notre pays.

Le Cameroun est et demeure un pays bilingue et pluri-culturel. D'ailleurs, souvenez-vous, au début du siècle, les Camerounais n'étaient ni anglophones, ni francophones.

Pourquoi faut-il, qu'à l'aube du troisième millénaire, les guerres des autres, les langues des autres, les cultures des autres divisent les Camerounais déjà confrontés à tant d'autres problèmes ?

Alors, ne nous attachons pas aux différences linguistiques.

Soyons tous des frères et sœurs, unis pour trouver des solutions concrètes à nos problèmes.

Recherchons dans nos différences, ce qui peut, mutuellement, nous enrichir et nous unir davantage.

Oubions ce qui peut nous diviser. La démocratie peut et doit nous y aider, par le dialogue, par la concertation. Avec un peu de bonne volonté, nous y parviendrons.

Je sais que la situation a beaucoup évolué dans la province du Nord-Ouest. Les populations réalisent que l'on peut construire une société démocratique sans affrontements physiques.

Nous comprenons tous, maintenant, que nous aurons pu accéder à la liberté et à la démocratie sans passer ni par le feu ni par le sang. Puissent les familles éprouvées par ces dérapages trouver, ici, l'expression de ma profonde sympathie.

Le Nord-Ouest a une riche tradition politique.

Et, je saisis l'occasion de cette visite pour rendre un vibrant hommage à toutes les filles et à tous les fils de cette région qui ont œuvré pour la Réunification du Cameroun.

Certains sont encore parmi nous. Leur expérience peut nous être utile en cette phase de transition.

Je suis venu vous écouter... écouter vos problèmes, ... écouter vos suggestions ... écouter vos conseils.

Je suis venu dialoguer avec vous. Je suis venu pour mieux comprendre.

Mieux nous comprendre pour mieux nous entendre.

Patriotisme, respect de l'autorité, attachement à la justice, ardeur au travail, vous devez préserver ces valeurs en toutes circonstances.

Notre démocratie a définitivement pris son envol.

Elle ne doit ni ruiner, ni paralyser notre pays.

A nous de savoir gérer les libertés qu'elle procure en sauvegardant l'ordre, la paix et l'unité nationale.

VIVE BAMENDA !
VIVE LA PROVINCE DU NORD-OUEST !
VIVE LE CAMEROUN !
Je vous remercie .

L'ÉVÉNEMENT

Le chef de l'Etat dans le Littoral
« Me voici à Douala... »

Voici le texte intégral du discours du président Paul Biya, vendredi dernier dans le Littoral.

« Monsieur le Délégué du gouvernement, Messieurs les Chefs traditionnels et Chefs religieux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes chers compatriotes, Je vous adresse mon salut cordial et fraternel.

Merci, Monsieur le Délégué du gouvernement, de vos paroles de bienvenue.

Les requêtes, les doléances que vous avez présentées au nom de la province ont retenu toute mon attention.

Je puis vous assurer que, bien que nombreuses, ces doléances seront examinées avec un soin tout particulier.

Merci à vous, populations du Littoral, pour votre accueil chaleureux.

Merci, également, pour vos cadeaux hautement symboliques, et d'une grande valeur symbolique. Je vous remercie d'être venus si nombreux à ma rencontre. Votre présence, ici, comporte un double message: soutien aux institutions républicaines, confiance en l'avenir du Cameroun.

La province du Littoral c'est le Wouri, poupon économique de notre pays.

C'est le Moungo, bel exemple de notre vitalité agricole. C'est la Sanaga-Maritime, important pôle de notre industrie. C'est le Nkam qui, avec la Sanaga-Maritime, a dit non au désordre et à l'agitation.

Je tiens donc à saluer, ici, tout particulièrement, nos compatriotes de ces deux départements pour leur sens patriotique et leur attachement à la paix.

Me voici à Douala, me voici donc à Douala, porteur d'un message d'apaisement et de réconciliation. La situation socio-politique qui prévaut, ici, me préoccupe au plus haut degré. Et, après avoir visité sept autres provinces du pays, je viens vous rencontrer, vous écouter, dialoguer, comprendre vos problèmes, et chercher, avec vous, des solutions appropriées.

Vous connaissez l'estime que j'ai toujours portée aux populations entrepreneurs et dynamiques de cette belle cité. Vous savez ce que Douala représente pour tous les Camerounais.

Douala nous est chère à tous.

Douala occupe une place essentielle dans l'histoire de notre pays. C'est à Douala, localité située à l'embouchure du Wouri, que s'est opéré notre premier contact avec l'Occident.

Et, faut-il le rappeler, c'est du Wouri, baptisé Rio Dos Camaroes, par des navigateurs portugais, que notre pays tire son nom.

Le Cameroun, c'était Douala. Des figures historiques telles que Rudolf Duala Manga Bell, Adolf Ngosso Din, Ludwig Mpondo Akwa, symbolisent l'éveil du nationalisme camerounais.

Au-delà de son prestige historique et de sa position géographique privilégiée, Douala est la plus grande ville du Cameroun, c'est aussi la plus moderne, c'est notre fierté c'est un symbole.

Certains d'entre nous ont délibérément décidé de tenir ce symbole.

Tout comme l'immense majorité des Camerounais, j'en suis profondément attristé.

Nous sommes en droit de nous interroger :

Est-ce le seul fait de la crise économique et de ses conséquences sociales ? J'en doute.

Cette crise, nous en connaissons les causes réelles. Je n'y reviendrai pas. A Douala, comme ailleurs dans le pays, la situation s'est traduite par un ralentissement notable des activités économiques.

Nous avons réagi. Nous avons pris des mesures énergiques, pour y faire face. Le programme de redressement que nous avons mis en place a entraîné des sacrifices.

De nombreuses familles ont été affectées.

J'en suis parfaitement conscient. Je leur demande de garder confiance.

Leurs difficultés sont au premier rang de mes préoccupations.

L'Etat fait tout ce qui est possible pour résoudre, en priorité, les problèmes de l'emploi.

Nous avons mis sur pied une politique contractuelle pour limiter les compressions de personnel dans les entreprises en difficulté.

Cette politique commence à porter ses fruits.

L'ensemble du territoire, 126 protocoles d'accord ont déjà été signés entre employeurs et travailleurs, dont 57 dans la seule province du Littoral.

Près de 37.000 emplois menacés de suppression ont pu ainsi être sauvés, dont plus de 8.000 dans le Littoral.

Par ailleurs, le Fonds national de l'emploi a démarré ses activités.

Ses programmes bénéficient d'un financement tripartite entre l'Etat, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.

A ce jour,

En ce qui concerne l'appui à l'insertion et à la réinsertion dans la vie active, plus de 8.000 demandeurs d'emploi ont été accueillis et enregistrés.

Plusieurs études ont été réalisées et d'autres sont en cours pour inventorier toutes les possibilités d'emplois, tant au niveau des institutions professionnelles que dans le secteur informel.

Les programmes d'emploi qui démarrent bientôt porteront, entre autres, sur :

— L'instauration d'un stage de pré-emploi dans l'industrie en faveur des diplômés de l'enseignement supérieur.

— La création de 137 projets d'auto-emploi et de 18 projets de micro-entreprises.

— Et la formation de plus de 500 demandeurs d'emploi.

Enfin, un forum national de l'emploi est en préparation.

La relève économique offre aussi, particulièrement en matière d'emploi, des perspectives encourageantes.

Des milliers d'emplois seront créés par la mise en place de notre Zone franche industrielle dont les études de faisabilité sont terminées.

— 1500 emplois, environ, seront créés par la Cameroon Pulp and Paper Company qui remplace la CELLUCAM à Edéa.

— 1780 emplois environ, sur 1800, ont été sauvés, dans le Moungo, grâce à la création de la Société des Bananeraies de la Mbomé qui s'est substituée à la Banane.

Des actions pour promouvoir de nouveaux investissements, et générer des emplois, sont en cours.



C'est le cas des sociétés à privatiser, comme la Chocolaterie Confiserie du Cameroun, la Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Cameroun, la Société camerounaise d'Accrochage et de Manutention, qui font l'objet d'offres d'achat.

En outre, des mesures ont été prises pour relancer les activités de bon nombre d'entreprises, notamment, l'ALLUCAM, la CIOAM, la SOCAPALM, la SONEL.

D'autres actions sont menées pour encourager les investissements industriels.

— 700 entreprises du Littoral viennent d'être agréées au Code des investissements.

— Un guichet unique et une cellule de gestion du code des investissements ont été implantés à Douala pour faciliter les démarches des investisseurs potentiels.

Par ailleurs, des stages de vacataires rémunérés ont été organisés, cette année, à Douala, au profit de 2.000 jeunes.

Le succès de l'opération nous amène à généraliser cette expérience, à l'avenir, dans d'autres communes du Cameroun.

Enfin, une réflexion est en cours sur la réforme du système éducatif, dans le sens d'une plus grande professionnalisation.

Cette réforme permettra une meilleure préparation des jeunes à l'entrée dans le monde du travail, et, d'avantage, en tant que créateurs d'emplois.

Ainsi, en dépit d'un climat politique perturbé, nous déployons des efforts considérables pour trouver des solutions à nos problèmes sociaux les plus urgents et pour relancer notre économie.

Notre souci majeur, c'est de vaincre la crise et assurer le bien-être de tous les Camerounais.

Mais, tous nos efforts resteront vains si nous continuons de mettre en péril la paix sociale.

Nous ne devons pas compromettre nos chances de succès!

Il y va de notre intérêt à tous! Le Cameroun demeure un bon risque.

Je lance un appel à tous les hommes d'affaires, industriels et opérateurs économiques qui interviennent dans notre pays, pour qu'ils s'associent, d'avantage, aux efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de la relance de l'économie camerounaise.

Qu'ils soient Camerounais ou étrangers, tout est mis en oeuvre pour garantir la sécurité de leurs investissements, de leurs biens et de leurs personnes.

Mes Chers Compatriotes, A la faveur des libertés retrouvées, certains d'entre nous, par l'intimidation et la contrainte, ont décidé d'étrangler Douala, et cela, en votre nom.

Certains d'entre nous ont décidé de paralyser votre province. Certains d'entre nous s'emploient à anéantir toutes les actions que nous entreprenons, et à compromettre l'activité économique nationale, par des mots d'ordre irresponsables.

Le Peuple camerounais ne peut pas l'accepter. Oui à la liberté, non à l'anarchie. L'essentiel de nos importations et de nos exportations passe par Douala.

L'essentiel de nos transactions commerciales se fait à Douala. L'essentiel de notre tissu industriel se trouve à Douala.

Vouloir paralyser Douala, Vouloir détruire Douala, Vouloir mettre Douala à feu et à sang,...

C'est vouloir porter une atteinte grave à l'existence même du Cameroun.

Le Peuple camerounais ne peut pas l'accepter. Pouvons-nous résorber le chômage en paralisant l'économie ? Pouvons-nous relancer l'économie en brûlant des magasins, ou en faisant le blocus des ports et des aéroports ?

Pouvons-nous assurer la vie de l'Etat en préconisant l'incivisme fiscal ?

Pouvons-nous construire notre pays en détruisant nos acquis ? Je m'adresse à vous, pas seulement comme président de la République, mais comme un Camerounais responsable, face à d'autres Camerounais responsables.

Nous sommes tous des fils de ce pays.

Nous l'aimons et nous devons le servir du mieux que nous pouvons.

Nous passerons... Le Cameroun restera.

Au plan politique, Nous avons restauré le multipartisme.

Nous avons jeté les bases d'une démocratie avancée.

C'est l'aboutissement d'un projet que nous avons mené, ensemble, patiemment et méthodiquement, depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, nous sommes engagés dans une phase de transition.

Cette transition implique des adaptations.

Nous sommes tous d'accord pour opérer les changements

qu'exige l'exercice de notre démocratie.

Les lois sur les libertés sont en place.

Il nous reste à définir le cadre législatif et réglementaire du jeu démocratique.

Les modalités de participation à la vie politique doivent être équitables pour tous.

Il s'agit maintenant de créer les conditions d'une participation véritablement démocratique, c'est-à-dire une participation voulue par le peuple tout entier, et non imposée au peuple.

Personne ne doit vous représenter sans votre consentement.

Personne ne doit choisir vos représentants à votre place.

Vous devez les choisir, vous-mêmes, et en toute liberté.

Et la manière la plus démocratique d'y parvenir, c'est les recourir aux élections.

Mais, les enjeux de la démocratie ne se limitent pas à l'aspiration au pouvoir ou à un mandat électif.

Il s'agit également au niveau de la participation de chaque citoyen.

Chacun de nous peut apporter des idées neuves dans tous les domaines de la vie nationale, à travers le dialogue et la concertation.

Le Cameroun a dix provinces. Certaines sont plus développées que d'autres.

Mais, toutes ont leur place dans un Cameroun uni. Le Cameroun a plus de deux cents ethnies.

Certains sont plus nombreux que d'autres. Mais toutes méritent la même considération.

Le Cameroun a douze millions d'habitants. Tous ont les mêmes droits.

Et chacun a son mot à dire dans la conduite des destinées de la Nation camerounaise.

Ne pas parler fort ne signifie pas, pour autant, que l'on n'a rien à dire.

Le silence et la modération ne sont pas des signes de faiblesse.

La gesticulation n'est pas un marque de vitalité.

Nous devons prendre en compte toutes les sensibilités et tous les avis.

C'est pour cela que je suis ici, aujourd'hui.

La démocratie, c'est aussi une attitude d'esprit.

Elle exige une éducation civique et politique de tous.

Et la presse, dans ce domaine, a un rôle important à jouer.

Ce rôle, elle doit l'assumer dans la sérénité, la civilité et dans le respect de la vérité.

La presse doit éclairer l'opinion et non attiser les passions.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes chers compatriotes, Ma visite des provinces tire à sa fin.

Ensemble, bientôt, nous en dégagerons les conclusions. Le Cameroun est un pays complexe. Le Cameroun a ses particularités. Le Cameroun c'est le Cameroun.

Cherchons nos solutions à la lumière de nos réalités.

Nous sommes un pays sérieux, un pays qui a su gagner l'estime des Nations. Etre Camerounais, c'est, aussi, une certaine idée, une certaine image de l'Afrique.

Nous sommes fiers d'être Camerounais. Mais, le tout n'est pas d'être fier. Soyons, surtout, dignes d'être Camerounais.

Vive Douala ! Vive la province du Littoral ! et Vive le Cameroun !

L'ÉVÉNEMENT

Le président Paul Biya à Buéa :

« Restez confiants en l'avenir »

• Voici dans son intégralité l'allocution du chef de l'Etat à Buéa, à l'occasion de sa visite officielle dans la province du Sud-Ouest :

« Mesdames et Messieurs,

Je suis désolé pour la pluie. Mais je pense que c'est une pluie de bénédiction.

Je ne suis pas ici aujourd'hui en ma seule qualité de président de la République et de chef de l'Etat.

Je suis également ici en tant que Naliomo Nfon-Mbwog des populations de la province du Sud-Ouest.

Ce titre, comme vous le savez, m'a été conféré au cours de ma dernière visite ici à Buéa par les chefs traditionnels de cette province.

Je leur rends un vibrant hommage.

Je les remercie, et, à travers eux, je vous remercie tous, populations de la province du Sud-Ouest, pour votre magnifique cadeau.

Monsieur l'Administrateur municipal,

Messieurs les chefs traditionnels et chefs religieux, Mesdames et Messieurs,

Après mon premier voyage dans cette belle province en 1983, peu après mon accession à la magistrature suprême, je vous ai à nouveau rendu visite, paisibles populations du Sud-Ouest, en 1987.

Me voici encore aujourd'hui sur le versant de cet imposant mont Fako, dans cette belle ville Buéa, si chargée d'histoire, pour vous rencontrer, vous écouter et m'entretenir avec vous.

Je puis vous assurer que je me sens vraiment chez moi, ici à Buéa et, naturellement, dans la province du Sud-Ouest.

L'IMPORTANTÉ CONTRIBUTION DU SUD-OUEST

Mesdames et Messieurs, Nous le savons tous, la province du Sud-Ouest apporte une importante contribution à l'œuvre de construction nationale.

Elle dispose d'abondantes ressources naturelles.

Elle a une population très dynamique et très engagée.

Elle occupe une position stratégique.

Elle est un puissant support du développement économique et du progrès de notre nation.

Comme lors de mes deux précédentes visites, vous

avez prouvé, une fois de plus, que vous êtes fidèles à vous-mêmes, à vos traditions, à votre culture et à votre hospitalité.

Je saisis cette occasion pour remercier l'administrateur municipal de la commune rurale de Buéa pour ses paroles aimables et réconfortantes de bienvenue.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude aux valeureux chefs traditionnels de cette importante province.

Je félicite les élites et les populations du Sud-Ouest venues du Fako, de la Manyu, de la Meme et du Njiam pour cet accueil très chaleureux, très émouvant et très enthousiaste.

Comme d'habitude, cet accueil a été spontané et magnifique.

Nous veillerons à ce que votre province tire pleinement profit de l'importante contribution qu'elle apporte à la croissance économique de notre pays.

Conscients de cette situation, nous n'avons épargné aucun effort, depuis mon accession au pouvoir, pour réaliser des projets de nature à favoriser le développement économique et le progrès de votre province, malgré la conjoncture particulièrement difficile.

On peut citer à cet égard, les réalisations suivantes :

— le bitumage de certaines rues de Limbe et de Buéa ;

— l'ouverture prochaine de l'usine de bitume de Limbe ;

— l'ouverture annoncée et attendue d'une université de type anglo-saxon à Buéa ;

— la construction du lycée technique de Kumba ;

— la création de plusieurs écoles primaires et secondaires dans diverses villes de la province.

Bien que certains de ces projets aient été menés à bien, je sais que les populations du Sud-Ouest ont d'autres aspirations telles que :

— la construction du port en eau profonde de Limbe ;

— le bitumage de la route Kumba-Mamfé ;

— le bitumage des rues de Kumba ;

— La construction de la route Kumba-Mundemba-Korup, pour ne mentionner

que celles-là.

Soyez assurés que j'ai pris bonne note de ces aspirations et de celles mentionnées par l'administrateur municipal.

Nous chercherons les financements nécessaires pour que des études appropriées soient menées sur ces projets.

Je sais également que les laborieux planteurs de la province du Sud-Ouest attendent encore le paiement de leurs arriérés.

Une partie a été payée. Le reste le sera progressivement.

Messieurs les chefs traditionnels,

Mesdames et Messieurs, Les populations de cette province n'ont jamais cessé de m'apporter leur soutien et d'appuyer les institutions de la République.

Elles ont toujours été paisibles et hospitalières.

C'est ainsi que des Camerounais de toutes origines et de toutes conditions sociales vivent en paix à Buéa, à Kumba, à Limbe, à Mamfé, à Mundemba et dans d'autres parties de la province.

Ceci est conforme à notre politique d'intégration nationale.

Cette politique est clairement illustrée dans la province du Sud-Ouest.

Et c'est à vous, populations du Sud-Ouest, que tout le mérite en revient naturellement.

Nous continuerons à promouvoir cette intégration.

CAMEROUNAIS AVANT TOUT

Nous ne permettrons donc pas que quiconque, en raison de l'idée erronée qu'il se fait de la démocratie, se livre à des actes irresponsables de violence et d'intimidation et tente de compromettre cette saine et fructueuse cohabitation.

Que vous soyez originaire du Sud-Ouest ou non, vous êtes avant tout Camerounais.

Vous devez vous sentir concernés par l'avenir de cette région.

Vous devez vivre en harmonie les uns avec les autres.

Vous devez, ensemble, œuvrer pour le maintien de la paix et le développement



de cette province.

Et je suis certain que ce message, que je vous adresse du haut du Mont Fako, l'endroit le plus élevé du Cameroun, pénétrera dans le cœur de tous les Camerounais.

Dans ce contexte, j'apporte à tous les Camerounais un message de paix et de réconciliation, non seulement à l'intention des populations du Sud-Ouest, mais aussi de tous les Camerounais, où qu'ils soient.

Notre nouvelle démocratie, comme je l'ai toujours dit, doit être un facteur d'unité.

Elle ne doit pas nous diviser.

Malheureusement, des actes antipatriotiques observés ici et là ont failli compromettre l'unité nationale.

Des mots d'ordre tendant à paralyser la vie économique de votre région et de notre pays ont été suivis.

Comme nous le savons tous, ceci est contraire aux idéaux démocratiques.

La vraie démocratie exige que tous les Camerounais contribuent positivement au développement économique de leur pays.

Ce n'est que dans un climat de paix et de solidarité que nous pouvons, ensemble, combattre la crise économique.

Ce n'est que dans un climat de paix et de solidarité que nous pouvons préparer l'avenir de nos enfants et

bâtir un Cameroun prospère.

En ma qualité de Naliomo-Mfon-Mbwog de la province du Sud-Ouest, je vous exhorte tous, populations du Sud-Ouest, à oublier les dommages que vous avez subis depuis le début de cette vague d'agitation politique dans notre pays.

Continuez à accueillir tous les Camerounais avec votre hospitalité séculaire.

Continuez à entretenir de bons rapports avec les autres Camerounais.

Mesdames et Messieurs, Ces dernières années ont malheureusement été marquées par une crise économique sans précédent.

Malgré notre bonne volonté, cette crise a contrecarré nos efforts de développement.

Je vous exhorte à rester confiants en l'avenir et à poursuivre le combat contre la crise économique.

Faites preuve de votre patience habituelle et, ensemble, nous pourrions surmonter nos difficultés.

C'est de cette manière que nous pouvons garantir un brillant avenir à la province du Sud-Ouest, et au Cameroun tout entier.

Vive Buéa !

Vive la province du Sud-Ouest !

et Vive le Cameroun !

Je vous remercie ».

NDLR : Les intertitres sont de la rédaction

L'EVENEMENT

Paul Biya dans le Centre



Le président Biya vendredi dernier à Yaoundé

L'avenir d'un peuple, c'est sa jeunesse

• Nous reproduisons dans son intégralité l'allocution du chef de l'Etat à l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

Monsieur le Délégué du gouvernement, Messieurs les Chefs traditionnels et Chets religieux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes Chers Compatriotes,

Merci à tous de votre accueil si chaleureux, si spontané. Merci, Monsieur le Délégué du gouvernement, de vos paroles de bienvenue.

Populations de la Haute-Sanaga, de la Léké, du Mbam, de la Mefou, du Mfou, du Nyong et Kellé, du Nyong et M'oumou et du Nyong et So'o, merci d'être venues si massivement à ma rencontre. En dépit des difficultés de toute nature, vous avez tenu à honorer ce grand rendez-vous. Ce rendez-vous que nous plaçons sous le signe du dialogue et de l'engagement.

Merci de tout cœur, de tous ces magnifiques cadeaux si symboliques. Je compte en faire un bon usage.

J'utiliserai le tam-tam pour inviter les Camerounais à l'union, à la concorde.

J'espère ne pas avoir à utiliser la lance et la machette. Mais, comme le disent les anciens, qui veut la paix prépare la guerre. Le lion symbolise la force, l'énergie, le courage.

La force, l'énergie et le courage sont, précisément, les qualités que nous devons mettre en œuvre pour aller de l'avant, et faire du Cameroun un Etat fort et solide.

Merci de vos encouragements. Merci de votre soutien. En 1983, vous me l'avez déjà promis.

Huit ans après, ce soutien demeure constant. Je vous en suis profondément reconnaissant.

L'histoire et la géographie ont réservé un destin hors du commun à votre province. Le destin de cette province s'identifie au destin de l'Etat. Yaoundé est notre capitale.

C'est le siège des institutions de la République.

Tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit.

Le Cameroun tout entier vibre au rythme de la province du Centre.

Votre province a une longue tradition de bravoure et de générosité.

A la fin du siècle dernier, des fils de cette région se sont vaillamment illustrés dans la résistance à la conquête coloniale.

Parmi eux, Omgba Bissogo dans le Mfoundi, Mbida Mengue dans le Nyong et So'o, Simeko'o Angoula dans la Haute-Sanaga, Ngulla dans le Mbam, Mayi Ma Mbarn dans le Nyong et Kellé, pour ne citer que ceux-là.

D'autres se sont engagés avec ardeur dans la lutte pour l'indépendance. La Nation se souvient d'eux.

Elle se souvient également que le chef du tout premier gouvernement de l'Etat autonome du Cameroun était originaire de votre province.

Enfin, votre hospitalité séculaire est symbolisée par la figure bien connue de Charles Atangana Ntsama, grand chef supérieur des Ewondo et des Bane. La province du Centre occupe une place prépondérante dans la vie économique du Cameroun.

Elle contribue largement à l'essor de notre agriculture. Elle consolide notre autosuffisance alimentaire. Pour autant, elle n'est pas la mieux lotie.

J'ai pris note, Monsieur le Délégué du gouvernement, des doléances que vous avez exprimées tout à l'heure, au nom des populations du Centre.

Je suis conscient de l'urgence que présentent certaines de ces doléances. Je puis vous assurer qu'elles ont retenu toute l'attention qu'elles méritent. Je dois, cependant, relever que, ces dernières années, des ac-

tions significatives ont été menées à bien.

Quelques exemples dans le domaine des infrastructures :

- Les bretelles bitumées Emanan-Monatéle; Ezeang-Sa'a; Bafia-Bokito; Eséka-Boumyebel-Ngong-Mapubi ont été réalisées sur les axes lourds Yaoundé-Bafoussam et Yaoundé-Douala.

- Les travaux de construction des routes Yaoundé-Akonolinga, Yaoundé-Mfou se poursuivent ;

- Ceux de Lolodorf-Eséka vont bientôt commencer.

- Le réalignement du tronçon ferroviaire Eséka-Malomé est achevé.

Et Yaoundé aura bientôt son aéroport international à Nsimalen.

Les travaux de cet aéroport sont terminés. C'est un grand défi que nous avons relevé.

Dans l'avenir, des efforts seront davantage fournis pour le désenclavement de la Haute-Sanaga et de la partie nord du Mbam.

Dans le domaine de l'énergie :

- Les études déjà entamées pour la construction d'un barrage hydro-électrique sur la Sanaga à Nachigal sont en voie d'achèvement.

- Les programmes d'électrification des villes et des campagnes sont en cours.

Au plan social et éducatif :

- L'entrée en service de l'Hôpital Général de Yaoundé et la création de bon nombre d'établissements d'enseignement primaire et secondaire ouvrent de nouvelles perspectives à la province.

- Des efforts accrus portent sur les programmes d'hydraulique villageoise.

La crise économique persiste et sévit à tous les niveaux.

Vous n'ignorez pas les difficultés que rencontre l'Etat en cette période.

Tous nos projets ne peuvent pas être réalisés dans l'immediat.

Soyons patients.

Je sais qu'ici, comme dans tout le pays, la chute des cours de nos produits de base a affecté gravement le pouvoir d'achat des agriculteurs.

Mais, agriculteurs du Centre, nous vous savons vaillants et tenaces.

Nous comptons sur vous.

De leur côté, les pouvoirs publics ne ménageront aucun effort, dans la mesure des moyens disponibles, pour vous aider.

Ensemble, continuons de lutter. Ensemble, continuons de construire le Cameroun.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'étape du Centre est la dernière dans ma tournée des provinces. Mais, vous savez bien que votre province est loin d'être au dernier rang de mes préoccupations.

Votre province est la principale gardienne des institutions républicaines.

Elle n'a jamais failli à cette mission.

Aujourd'hui, au moment où certains rêvent de déstabiliser le Cameroun, vous avez admirablement assumé vos responsabilités.

Vous avez montré toute la dimension de votre sérieux, de votre engagement, de votre maturité.

Je vous en félicite.

Avec la franchise et la détermination qui vous caractérisent, vous avez rejeté le désordre, la violence, et l'intimidation.

Vous avez rejeté l'exploitation de la démocratie à des fins antinationales.

Vous êtes restés ouverts au dialogue, dans l'intérêt supérieur de notre démocratie naissante.

Votre loyalisme n'a pas été un calcul.

Vous n'avez jamais marchandé votre soutien à la légalité républicaine.

Vous n'avez rien exigé en échange de votre appui au pou-

voir légitime.

La fidélité à vos convictions et l'attachement à votre patrie ont été vos seuls guides.

Quelle belle leçon de patriotisme !

Vous êtes des hommes de foi, des hommes dévoués, des hommes de parole.

Votre soutien à la légalité est aussi l'expression d'un choix réfléchi.

Vous avez été les témoins privilégiés de nos pas vers la démocratie.

Notre option, vous l'avez analysée, vous l'avez comprise, vous l'avez acceptée.

Nous avons parcouru ensemble et librement le même chemin. Nous savions que des obstacles de toutes sortes existaient.

Mais nous devons répondre à notre aspiration commune : la démocratie.

Que signifie-telle pour nous, cette démocratie ?

En deux mots :

- La restitution de tous ses droits au citoyen,

- La restauration de l'entière souveraineté du peuple.

C'est notre conviction intime qui nous a fait opter pour la démocratie.

Nous n'y avons été nullement contraints.

C'est vous, Camerounaises et Camerounais, qui êtes les artisans de notre démocratie.

C'est vous qui en êtes les promoteurs.

Nous ne sommes pas un peuple prisonnier de son passé. Nous avons su discerner ce qui constituait notre intérêt supérieur.

En allant vers la démocratie, nous avons identifié la voie de notre avenir.

L'établissement du pluralisme était un pari difficile.

En dépit de certains dérapages, je peux dire, aujourd'hui, que ce pari, nous l'avons gagné.

Nous avons montré notre capacité à nous adapter. Depuis peu, la démocratie a libéré les esprits et les énergies.

Paul Biya dans le Centre

Le Cameroun tout entier célèbre la liberté. Les langues se délient, les ambitions éclosent. Ceux qui, hier, n'osaient parler, s'expriment, aujourd'hui, ouvertement et, parfois, bruyamment. D'autres, soudain, se découvrent une dimension nationale. D'autres encore veulent récupérer cette victoire en parfaite reconnaissance du rôle primordial du peuple camerounais. Ce droit à l'illusion est leur droit. C'est aussi cela la démocratie. Mais, il faut rétablir la vérité. Notre démocratie n'est pas le fait du hasard. Elle n'est pas l'œuvre de quelques agitateurs en quête de notoriété. Notre démocratie n'a pas de autre origine que le peuple camerounais lui-même. Elle n'aboutira qu'avec les Camerounais, par les Camerounais, et pour le bien de tous les Camerounais. Elle ne se fera pas sans les Camerounais, en dehors d'eux, pardessus eux ou contre eux. Certes, le monde nous observe. Mais, libres de nos choix et de nos aspirations, nous ne devons rendre des comptes qu'à nous-mêmes.

Il ne faut pas chercher ailleurs une caution aux manœuvres de déstabilisation. Faire de la politique, c'est avant tout, servir son pays. Bien servir son pays, c'est vouloir le bien du peuple auquel on appartient. Vouloir le bien du peuple, c'est refuser de compromettre son avenir. Et, l'avenir d'un peuple, c'est sa jeunesse. Alors, je vous le demande... Ceux qui, aujourd'hui, ont juré d'entraver la rentrée des classes de nos enfants... aiment-ils vraiment notre pays ? Peut-on leur faire confiance ? Aucune démocratie au monde ne saurait cautionner la prise en otage des intérêts d'enfants, d'élèves et d'innocents à des fins politiques. Le combat politique ne doit se faire, ni sur le banc des écoles, ni sur le dos des écoliers. Ne faisons pas d'amalgame. Laissons toutes leurs chances à nos jeunes. L'école n'est pas une arène politique. L'école... aux écoliers. La politique... aux politiciens. Que personne ne fausse le jeu

démocratique. La démocratie a ses lois, ses règles, son éthique. Respectons-les. Le pouvoir n'est pas une propriété personnelle, mais celle du peuple souverain. Le peuple est, et doit demeurer, au commencement et à la fin de tout pouvoir exercé en son nom. Le peuple accorde sa confiance ou la retire selon des modalités établies. En démocratie, ces modalités, c'est le recours aux élections libres. Et si nous prétendons nous faire l'écho de la volonté populaire, si nous sommes sûrs de parler au nom du peuple, pourquoi aurions-nous peur de recourir à la sanction du peuple ? Ayons le réflexe patriotique d'aller devant le peuple, pour solliciter le droit de le représenter, et d'agir en son nom. Pour cela, nous n'avons pas besoin d'effusion de sang. Nous pouvons y parvenir par la voie du dialogue et de la concertation. A maintes occasions, notre peuple a administré la preuve de sa capacité à se surpasser. Faisons-lui confiance.

J'ai, de mon côté, traduit dans les faits, ma volonté inébranlable d'ouvrir le plus largement possible le jeu démocratique. Aujourd'hui, aucun Camerounais ne peut s'estimer exclu de la vie politique. De nombreux exilés sont revenus. Ils sont les bienvenus sur le chantier de la construction nationale. Comme vous, comme tous les autres Camerounais, ils ont les mêmes droits, ils ont les mêmes devoirs. Tous les Camerounais ont leur place au Cameroun. Beaucoup ont fait leurs preuves. Beaucoup ont encore leurs preuves à faire. Le peuple n'est pas dupe. Il sait bien discerner la vanité de la vérité. Il sait distinguer les artifices des réalités. Il sait faire la différence entre les raccourcis et les voies démocratiques. Pour gagner la confiance du peuple, il faut le convaincre, et non le terroriser. Mes Chers Compatriotes,

Notre pays traverse une étape décisive de son Histoire. Je suis venu écouter avec intérêt vos suggestions tout comme je l'ai fait dans les autres provinces. Nous sommes engagés, ensemble, dans le processus désormais irréversible de la démocratisation de la vie politique de notre pays. Le succès de cette expérience nouvelle exige la contribution de tous. Développons une conscience nationale aigüe à tous les niveaux. Sachons traduire dans les faits notre idéal d'unité et de solidarité. Et, poursuivons avec détermination, notre œuvre de construction d'un grand Cameroun, un Cameroun moderne, un Cameroun riche de son passé, maître de son présent et résolument engagé dans son avenir. Vive Yaoundé ! Vive la province du Centre ! Et vive le Cameroun !

VIENT DE PARAITRE AUX 

Le droit à la portée de tous

(tomes I et II)

CONTENU : Un conseiller et un guide juridique pratique ; un ouvrage de vulgarisation du droit ; un répertoire des textes, de formulaires des actes de procédure et d'actes usuels sous seing privé.

DESTINATAIRES : Les employeurs et employés ; les étudiants en droit et les candidats aux concours directs et professionnels ; les candidats aux professions judiciaires ; les propriétaires fonciers et les agents immobiliers ; les personnes condamnées, emprisonnées ou gardées à vue ; les épouses, mères et enfants abandonnés sans subsides ; les justiciables incapables de payer les frais de justice ; les personnes désireuses d'adopter, de reconnaître ou de désavouer un enfant ; les fiancés et leurs parents ; les cohéritiers ; les parents et chefs de familles ; les femmes mariées ; tout justiciable ; les hommes de loi.

CRITIQUES : Il est recommandable, cet ouvrage, je le recommande. Il est d'une lecture agréable, je l'ai lu et je voudrais qu'on le lise.
Doyen S. Melone

Un livre à consulter souvent... - C.R.T.V. - Informations Télévisées du 08 septembre 1991.

L'AUTEUR : Me Pierre Boubou, docteur en Droit, enseignant vacataire au centre universitaire de Douala, avocat.

POINTS DE VENTE

<p>DOUALA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Librairie Amigo - LIBACAM - Frères réunis - Hôtel le Méridien - MESSAPRESS - Chez l'auteur : 15, rue Pau - Tél. 42.82.38 	<p>YAOUNDE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Librairie St-Paul - Librairie de l'Université - EUREKA <p>BAFOUSSAM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Librairie la Couronne - Librairie du Plateau
---	--




B.P. 1218 YAOUNDE (CAMEROUN)

Annexe 14: Caricatures retraçant les voyages du président de la République en provinces en 1991.



L'ÉVÉNEMENT

Le texte intégral du message du chef



■ «Camerounaises, Camerounais, Mes chers compatriotes, pendant plusieurs semaines, pour aller à votre rencontre, j'ai parcouru nos dix provinces. Je vous remercie tous pour l'accueil chaleureux et spontané que vous m'avez réservé.

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont travaillé au bon déroulement de mes visites. Je pense en particulier aux chefs traditionnels, aux chefs religieux, aux élites, aux responsables des partis politiques.

J'ai accordé des audiences à un très grand nombre d'entre vous, toutes conditions et toutes sensibilités confondues.

Je vous ai écoutés, nous avons dialogué, nous avons discuté.

J'ai recueilli vos points de vue sur la situation socio-politique qui nous préoccupe actuellement.

Je n'ai pas pu recevoir tout le monde, et certains en sont peut-être un peu déçus, mais j'avais demandé à mes collaborateurs de recevoir également des délégations.

De nombreux documents leur ont été remis.

Je les ai personnellement étudiés et j'ai ainsi pu mieux apprécier toutes vos préoccupations.

Dans la recherche des solutions, vos avis et vos intérêts seront pris en compte, et, dans toute la mesure du possible, les solutions reflèteront le plus large consensus.

De tout ce qui m'a été dit, j'ai pu dégager l'essentiel :

Au plan social,

Les problèmes d'emploi sont la préoccupation majeure.

Nous nous efforçons d'y trouver des solutions.

Les actions que nous menons concernent :

- la création de nouveaux emplois et
- la préparation à l'auto-emploi.

Autre sujet de vos préoccupations : le renforcement des équipements sociaux pour le bien-être des populations.

Nous devons axer plus encore nos efforts sur l'électrification, l'adduction d'eau, l'hydraulique villageoise et les soins de santé primaires.

Au plan éducatif :

En dépit des efforts considérables qui sont déployés, et du fait de la croissance démographique, nos besoins restent énormes.

Chaque année de nombreux établissements d'enseignement sont créés ; cette action sera poursuivie.

Mais aujourd'hui, il nous faut

aller plus loin encore :

Il nous faut réformer tout notre système éducatif et tendre vers une professionnalisation accrue de l'enseignement.

Au plan de l'organisation administrative du territoire.

La création de nouvelles unités s'avère nécessaire afin de rapprocher davantage l'administration des administrés.

Le statut des chfferies traditionnelles doit être revu pour mieux valoriser leur rôle.

Au plan économique.

La lutte contre la crise et les problèmes de développement sont vos principales préoccupations.

Nous ressentons durement les conséquences néfastes du ralentissement de l'activité économique et de la baisse du pouvoir d'achat.

Cette crise structurelle est encore aggravée par les comportements irresponsables de certains de nos compatriotes.

Notre souci commun est d'en venir à bout le plus rapidement possible, afin de relancer notre économie et de faire face à nos impératifs de développement.

Nos besoins sont nombreux, nos moyens sont réduits.

Plusieurs régions souffrent encore du manque d'infrastructures routières.

Leur désenclavement est une priorité !

Le renforcement du réseau routier du pays permettra notamment :

- de faciliter l'écoulement et la commercialisation de nos produits agricoles,
- de mieux explorer et développer toutes nos potentialités
- de mieux promouvoir notre économie.

Toutes les régions de notre pays ne connaissent pas le même développement.

Certaines provinces ont bénéficié plus que d'autres de la sollicitude de l'Etat, et il importe d'harmoniser davantage le développement de toutes nos régions.

Vous le savez bien, ce n'est pas en cachant les vrais pro-

blèmes, ni en faisant de vaines promesses, que nous sauverons notre pays.

Les solutions passent malheureusement par des mesures souvent impopulaires, nous avons dû les prendre, c'est l'avenir de notre pays, votre avenir, qui était en jeu.

Vous en souffrez, j'en suis conscient, mais vous en comprenez le bien-fondé.

Quelques exemples : — Nous avons réduit considérablement le train de vie de l'Etat, les fonctionnaires ont vu leurs revenus diminuer...

Ils en souffrent, j'en suis conscient, mais ils en comprennent le bien-fondé.

— Nous avons dû repenser entièrement notre système économique, fermer ou restructurer des sociétés d'Etat, et donc licencier du personnel,

des familles entières en souffrent, j'en suis conscient, mais elles doivent en comprendre le bien-fondé.

Tous ces problèmes, nous les avons abordés ensemble.

J'ai exposé nos contraintes, et vous m'avez compris.

J'ai écouté vos doléances, et j'en tiendrai compte.

Ces mesures sévères que nous avons dû prendre, ont commencé à donner des résultats encourageants.

Ensemble nous devons donc redoubler d'ardeur au travail, faire preuve de solidarité, de courage, de créativité.

A force de travail et de sacrifices, nous réussirons !

Notre pays conserve toutes ses chances !!!

Au plan politique :

Partout, j'ai entendu la voix de la sagesse et de la modération.

Ce qui est clair et sans équivoque, c'est que :

Partout j'ai constaté que l'immense majorité des Camerounais veut vivre en paix...

Partout j'ai constaté que les Camerounais entendent sauvegarder les institutions qu'ils se sont librement données...

Partout j'ai constaté que le

- Notre pays toutes ses
- J'ai écouté et j'en tien
- Nous de une démo solide, du

de l'Etat à la nation, le 11 octobre 1991

conserve chances vos doléances drai compte vons asseoir cratie saine, rable.



peuple camerounais entend préserver l'Etat.

Ni la crise économique, ni la mise en place de la démocratie, ne doivent servir de prétextes à des desseins préjudiciables à notre pays.

La démocratisation de la vie politique nationale est irréversible.

Mais elle est menacée par des actes de violence, d'intimidation et de contraintes par la terreur.

Partout dans le monde, la transition démocratique est un passage difficile.

Nous devons tirer les leçons des expériences vécues, en Europe, en Afrique et même, au lendemain de l'indépendance, dans notre pays.

Nous devons tirer les leçons des expériences vécues, en Europe, en Afrique et même, au lendemain de l'indépendance, dans notre pays, face à l'histoire... face aux générations futures... nous avons la responsabilité collective d'asseoir les bases d'une démocratie saine, solide et durable.

Nous n'avons aucun droit à l'erreur !

Comprenons-nous bien !!

Nous ne sommes pas opposés au changement... loin de là... et nous sommes d'accord pour adapter nos institutions au contexte nouveau...

Mais, dans un Etat de droit, il faut respecter les règles établies, sinon, il n'y a plus d'Etat, mais des Etats... dans l'Etat.

Tous les changements nécessaires seront effectués.

Mais il ne faut pas confondre la volonté de changement, exprimée par la majorité des citoyens et... la stratégie de prise illégale du pouvoir conçue par certains.

Les réformes doivent être menées à travers le dialogue et la concertation.

L'important, c'est de parvenir à un consensus qui reflète la volonté du plus grand nombre.

Et, en démocratie, la volonté du plus grand nombre s'exprime à travers des... élections libres !

— des élections libres, sont le seul moyen qui permette à chacun... en son âme et conscience... dans le secret de l'isoloir... de se prononcer sur le devenir de son pays.

— des élections libres, sont le seul moyen qui puisse donner à tous les Camerounais une chance égale de participer à la gestion des affaires publiques, — des élections libres, c'est la garantie du respect de la volonté du peuple.

Au Cameroun, la volonté du peuple s'exprimera à travers... des élections libres !!

Dans cette perspective, les partis politiques devront proposer leurs programmes aux citoyens, les Camerounais pourront les apprécier et se déterminer en toute connaissance de cause.

C'est de cette manière seulement, que nous pourrions faire avancer le processus démocratique dans notre pays.

J'ai donc dégnahé à Monsieur le Premier Ministre, chef du gouvernement, d'organiser au plus tôt, une rencontre comprenant :

— des représentants de tous les partis politiques, — des personnalités indépendantes reconnues pour leur compétence et leur objectivité, — des représentants des pouvoirs publics.

Cette rencontre devra mettre sur pied des commissions mixtes qui seront chargées :

— de préparer un avant-projet de code électoral, — de définir les modalités d'accès aux média publics pour tous les partis politiques.

Je m'adresse à tous les partis politiques du Cameroun, sans exception, pour les convier à prendre part à ces travaux.

Je les invite, pour qu'ensemble nous préparions sereinement les règles du jeu de l'avenir démocratique de notre pays.

Une fois définies et adoptées, ces règles du jeu, s'imposeront à tous.

Toutes les parties prenantes doivent participer à leur élaboration... au risque de rester en dehors du jeu politique.

Saisissez la chance qui vous est offerte d'entrer par la grande porte dans l'Histoire de notre pays !

Devant l'Histoire, les absents

ont toujours tort !

Pour faire avancer le processus démocratique et permettre une nouvelle représentation nationale, des élections législatives anticipées doivent avoir lieu le plus rapidement possible.

Toutefois, pour permettre à tous les partis de se préparer en conséquence, j'ai décidé de fixer la date des élections au 16 février 1992.

Je réaffirme mon engagement de veiller personnellement à ce que ces élections se déroulent de façon impartiale.

L'objectivité et la transparence de l'organisation seront assurées.

La vérité des urnes sera garantie. La volonté exprimée sera respectée.

La presse internationale et des observateurs étrangers seront les bienvenus pour témoigner du bon déroulement du scrutin.

A la suite des élections, un Premier Ministre issu du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale sera nommé.

Il lui appartiendra de constituer un gouvernement représentatif des aspirations exprimées par tous les Camerounais.

Mes chers compatriotes,

Nous ne pouvons mener à bien le processus démocratique, ni conduire avec bonheur le redressement économique, si le climat social et politique actuel perdure.

La persistance de l'agitation nuit gravement à notre pays.

La démocratisation ne peut se taire que dans le respect de la légalité républicaine.

Nous avons une lourde responsabilité devant la postérité.

Nous devons préserver l'unité de la nation.

Nous devons sauvegarder la paix pour :

vaincre la crise, rassurer les investisseurs, et créer des emplois.

Le Cameroun est notre pays à tous !

Nous devons décider ensemble de notre avenir commun



Dans l'intérêt de la nation, Je demande aux auteurs des mots d'ordre déstabilisateurs de mettre fin à des agissements qui n'ont aucune raison d'être.

Je leur demande de prendre leurs responsabilités, de revenir sur le chemin de la loi, et de

participer dignement à la conduite du processus démocratique.

Donnons le bon exemple :

— Privilégions le dialogue face à l'intransigeance, — Preservons la paix sociale, — Preservons nos acquis, — Preservons le Cameroun !!

Annexe 16: Message du président de la République à la Nation le samedi 10 octobre 1992 à la veille de l'élection présidentielle.

POLITIQUE

Le discours-vérité du président de la République

«Il ne faut pas jouer avec le Cameroun»

* Voici dans son intégralité le message adressé samedi dernier à la Nation par le chef de l'Etat

Camerounais,
Camerounais,
Mes chers compatriotes,

Nous voici au terme d'une période de dix années au cours de laquelle nous avons mené la politique de Renouveau national.

Nous avons un projet de société, une grande ambition pour notre pays, des objectifs précis à réaliser.

Ce que nous avons pu accomplir dans un environnement difficile est appréciable.

Et comme nos Lions Indomptables en Italie, le Cameroun poursuit sa marche en avant, imperturbable, telle une grande Nation, avec courage et avec détermination.

Au plan politique, notre ambition essentielle était de démocratiser et de libéraliser la vie nationale.

Aujourd'hui, qui pourrait nier que le Cameroun est un Etat de droit, de liberté et de démocratie ?

Certes, notre démocratie est à ses débuts.

Certains l'ont encore à peine la différence entre démocratie et attaques personnelles ou règlements de comptes.

D'autres, sous prétexte de liberté d'expression, se livrent à des écarts de langage qui vont de la discortoisie à l'injure, en passant par le mensonge, la calomnie et l'invective.

Parfois même, le président de la République n'a pas eu droit aux égards qu'imposent sa fonction, sa charge et le symbole qu'il incarne.

Mais la démocratie n'est pas acquise une fois pour toutes. C'est une conquête de tous les jours.

Avec le temps, nous parviendrons à forger une culture démocratique dont tous les Camerounais seront imprégnés.

Et chacun saura faire le meilleur usage possible de sa liberté en respectant les libertés et la dignité des autres.

Rien n'empêchera la marche du Cameroun vers la démocratie. Bien au contraire, nous la renforcerons.

Si le peuple camerounais me renouvelle sa confiance, j'entends proposer, et ceci en tenant compte des recommandations de la réunion tripartite de l'année dernière, une révision de la constitution.

Sur la base de cette nouvelle constitution, verront le jour :

- un Sénat au Parlement,
- un pouvoir judiciaire renforcé,
- une Cour des comptes,
- un conseil d'Etat,
- un conseil constitutionnel.

Dans le cadre d'une large décentralisation, les régions et les communes bénéficieront de pouvoirs très étendus.

Toutefois, faire des réformes ne suffit pas.

La démocratie elle-même serait compromise si la paix était menacée.

Chacun se souvient que notre pays a traversé des épreuves difficiles.

Les institutions de la République ont été mises en danger. Grâce à votre patriotisme, nous avons pu sauver l'Etat.

Les épreuves que notre pays a connues ont cependant laissé des traces.

Nous nous sommes employés, à force de patience, de persévérance, de compréhension et de persuasion, à effacer, autant que possible, toutes ces traces.

Je peux affirmer aujourd'hui que toutes les conditions sont réunies pour permettre au peuple camerounais de se réconcilier totalement avec lui-même.

C'est un acquis important pour la sauvegarde de la paix dans notre pays.

IMPORTANTES REALISATIONS

Au plan économique, nous avons accompli d'importantes réalisations dans tous les secteurs.

En l'espace de dix ans, nous avons réalisé près de dix fois plus d'équipements et d'infrastructures dans notre pays (hôpitaux, routes, écoles, etc) que pendant toute la durée du régime antérieur.

Nous aurons pu faire plus, nous en avons l'ambition et la détermination.

Mais la crise économique a considérablement freiné les efforts que nous avons engagés.

Du fait principalement de la baisse des cours de nos produits de base sur le marché mondial, du poids écrasant et croissant de la dette, les moyens de l'Etat ont diminué.

Malgré cela, avec moins de moyens, nous avons réalisé plus de projets que par le passé.

La crise continue de sévir, mais le Cameroun se bat du mieux qu'il peut.

Et, de l'avoir même des institutions financières internatio-

nales qui appuient nos efforts, le Cameroun s'en tire plutôt bien.

Nous, nous avons choisi de tenir le langage de la vérité aux Camerounais.

Cela ne veut pas dire que le Renouveau est responsable de la crise.

LE LANGAGE DE LA VERITE



Le président Paul Biya : «Nous avons choisi de tenir le langage de la vérité aux Camerounais».

Nous avons dû tenir le langage de la vérité pour que les Camerounais comprennent le bien-fondé des mesures de sauvetage, parfois impopulaires, que nous avons dû prendre.

L'avenir du Cameroun et des Camerounais en dépendait. Et qui qu'en disent nos détracteurs, les mesures que nous avons prises ont commencé à porter leurs fruits.

La réduction du train de vie de l'Etat, l'assainissement des finances publiques, la libéralisation de notre économie sont des réalités.

Et la relance économique n'est plus un vœu pieux. Nous sommes sur la bonne voie.

Tous les secteurs de la vie nationale : l'agriculture, l'élevage, la pêche, les infrastructures de communication et de télécommunication, la santé, l'éducation, la condition féminine, la jeunesse, les sports, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, l'administration territoriale, etc... ont fait l'objet de toute notre attention et de celle du gouvernement.

Des études sérieuses sont faites, des programmes précis sont arrêtés, des réformes et des actions sont en cours. Et dans tous les domaines, les perspectives sont prometteuses.

Toutes les mesures prises ont été chiffrées et appréciées région par région.

Elles sont compatibles avec nos moyens. Elles sont réalistes, donc réalisables. Elles seront réalisées.

En moins de cinq ans, nous avons entrepris d'améliorer et de redresser une situation qui couvait depuis trente ans.

Au plan social, les problèmes d'emploi nous préoccupent au plus haut point.

Le chômage n'est pas un fait propre au Cameroun, tous les pays du monde sont confrontés à ce fléau.

Chez nous, en raison de la crise, il s'est aggravé, et la crise elle-même s'est aggravée du fait des villos mortes.

Les auteurs de cette opération insensée, devraient en leur for intérieur, se sentir coupables, car ils ont fait du tort à notre économie, à notre pays, et partant, aux demandeurs d'emploi.

RESULTATS PROBANTS

Nous, nous avons un projet de société qui s'inscrit dans une ligne politique continue, depuis mon accession au pouvoir.

Ce projet de société est le but vers lequel nous nous dirigeons.

Nous faisons tout notre possible pour résorber le chômage.

La relance certaine de l'activité économique nous y aidera.

Un programme baptisé «emploi-diplômés» offre spécialement aux jeunes diplômés des possibilités de formation professionnelle dans les entreprises.

Quelque cinq mille diplômés pourront bénéficier des opportunités de ce programme pendant l'exercice en cours.

Il n'y a pas de solutions miracles.

Ce que nous avons conçu, ce que nous entreprenons, est

ce qu'il faut faire et ce qui se fait de mieux dans le monde entier.

Je mets tous nos détracteurs au défi de proposer de meilleures solutions.

Notre combat se situe au plan national, mais aussi sur la scène mondiale.

Par exemple, nous n'avons pas la maîtrise des prix de nos matières premières.

Les taux d'intérêts des emprunts que nous contractons, ce n'est pas nous qui les fixons.

Il faut aussi compter avec nos partenaires étrangers, et se battre contre la marginalisation de notre continent.

Ceux qui passent leur temps à critiquer nos options et nos actions, qu'ont-ils réellement proposé comme solutions de rechange ?

Vous les connaissez tous.

Certains n'ont aucune expérience des affaires de l'Etat. Ils parlent de choses qu'ils ne connaissent pas et ne comprennent pas.

D'autres qui ont eu des responsabilités ont fait la preuve de leurs limites.

D'autres encore n'ont même pas pu diriger une entreprise familiale, mais ils ont la prétention de gouverner le Cameroun.

Et comme par enchantement, ils prétendent tous être devenus de grands hommes d'Etat.

Il ne faut pas jouer avec le Cameroun.

En ces temps difficiles, le pays ne peut pas et ne doit pas être laissé entre des mains sans expérience.

C'est pour cela que j'ai décidé de solliciter à nouveau votre confiance, afin de continuer avec vous l'entreprise exaltante que nous avons commencée, et que nous menons ensemble.

Je ne veux pas m'étendre sur ce qui se dit, ni sur ce que certains ont l'intention de faire.

J'ai le sentiment que beaucoup ne voient que leurs intérêts personnels, plutôt que celui de l'Etat.

Il y a aussi beaucoup de ceux qui sont devenus, du jour au lendemain, de farouches détracteurs, vexés que j'aie dû mettre fin à leurs fonctions, ou que je n'aie pas fait droit à leurs violences.

Mais le président de la République ne peut pas faire le jeu d'un individu.

Il est le garant de l'intérêt national.

Évidemment, à ce titre, il ne peut pas satisfaire tout le monde à la fois.

UN PEUPLE MÛR

Ceux qui croient tromper le peuple, se trompent eux-mêmes.

Le peuple camerounais est un peuple mûr, un peuple éclairé qui sait ce qu'il veut, là où il va, et qui il veut.

Le seul projet de société viable est celui que je vous propose.

Demain, vous devrez choisir entre un système qui fait ses preuves, un système internationalement reconnu comme bon, et l'aventure ou l'amateurisme.

Personne n'a le droit de vous induire en erreur.

Les difficultés de l'heure ne doivent pas vous faire perdre l'espoir.

Restez confiants.

De soi-disant programmes vous ont été proposés, dont cette prétendue «conférence nationale souveraine» qui est une grave atteinte à votre souveraineté et le droit chemin vers le chaos.

Nombre de ceux qui, aujourd'hui, sollicitent votre suffrage ont failli asphyxier le Cameroun.

Ils ont prôné la violence, organisé le vandalisme, préconisé l'incivisme fiscal, la désobéissance civile, poussé au sacrifice de leurs vies des filles et des fils de ce pays pour leurs intérêts égoïstes.

Peuvent-ils véritablement mériter votre confiance et présider aux destinées du Cameroun ?

Vous êtes souverains.

Vous serez responsables devant l'histoire de la décision que vous prendrez.

Pour ma part, j'ai confiance en vous.

Demain, en votre âme et conscience, dans le secret de l'isoloir, pensez à l'avenir de votre pays et à celui de vos enfants.

Faites le bon choix, le choix du bon sens, le choix de la sagesse, le choix de la paix, le choix de l'avenir, le choix de redressement économique, un choix pour nos enfants.

La voie de notre avenir commun passe par le Renouveau national.

VIVE LE CAMEROUN !

NDLR : Les intertitres sont de la Rédaction.

Le quotidien de l'élection présidentielle

«Le peuple camerounais est et veut rester seul maître de son destin»

* Voici dans son intégralité l'important discours d'investiture prononcé par S.E Paul Biya devant l'Assemblée nationale et la Cour suprême.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur le Président de la Cour Suprême, Mesdames et Messieurs les députés, Madame et Messieurs les Membres de la Cour Suprême, Mesdames et Messieurs, Je remercie tout d'abord Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale pour ses paroles de bienvenue et pour les propos aimables et encourageants qu'il vient de tenir à mon endroit, en votre nom et au nom du peuple camerounais tout entier.

M'adressant pour la première fois, depuis votre élection, aux dignes représentants du peuple que vous êtes, je suis très heureux de pouvoir saluer, ici, à travers vous, la première Assemblée pluraliste du Cameroun, après la restauration du multipartisme.

Je viens de prêter serment devant vous et devant toute la Nation.

Encore une fois, je remercie le peuple camerounais pour la confiance qu'il a bien voulu me témoigner.

L'ampleur des engagements auxquels j'ai souscrit est à la dimension des aspirations de tout notre peuple.

J'en suis pleinement conscient.

Comme je suis conscient des attentes, de notre peuple, des espoirs de notre jeunesse, des défis qui nous interpellent.

Aujourd'hui, comme par le passé, j'assumerai mes responsabilités, toutes mes responsabilités, dans l'intérêt du Cameroun et de tous les Camerounais.

En me renouvelant sa confiance, c'est à la politique de Renouveau National que le peuple camerounais réaffirme son attachement.

Dans le cadre de ce Renouveau, nous nous étions fixé des objectifs.

Au plan extérieur, le Cameroun est resté fidèle à sa politique d'ouverture et de présence.

Nous avons renforcé le réseau de nos relations, œuvré constamment à la consolidation de la solidarité africaine, à la compréhension entre les peuples, au maintien de la paix en Afrique et dans le monde.

Nous apprécions hautement l'aide multiforme que nous

apportent les amis et les institutions financières internationales.

Je tiens, ici, à les en remercier sincèrement.

Le Cameroun est ouvert à la coopération internationale.

Il reste fidèle à toutes ses amitiés et à tous ses engagements.

Mais il entend voir respecter ses opinions et sa souveraineté.

Le peuple camerounais est et veut rester seul maître de son destin.

Au plan intérieur, nous avons entrepris de libéraliser et de démocratiser la vie nationale.

Chacun se souvient des épreuves que nous avons dû surmonter.

Fiens, cependant, n'a pu entamer notre détermination.

Nous avons rejeté les schémas importés et les raccourcis faciles.

Grâce à la pondération et à la maturité de la grande majorité des Camerounais, nous avons pu éviter l'aventure.

Le pari de la démocratie, nous l'avons voulu... ensemble, nous sommes en train de le gagner.

Mais notre démocratie est encore à consolider. Nous devons promouvoir, dans notre société, des mœurs démocratiques et nous imprégner des règles du jeu inhérentes à l'exercice de la vraie démocratie.

Il nous faudra surtout apprendre à écouter les autres, à admettre ou à réfuter leurs points de vue sans se laisser aller à la violence et à la haine. C'est une responsabilité collective.

De multiples dangers continuent de menacer notre démocratie.

A nous de la protéger contre les excès et les écueils de toute nature, notamment : les fanatismes, l'intolérance, l'exacerbation du tribalisme et du régionalisme, les menaces à l'unité et à l'intégrité nationales.

Sous prétexte de revendications démocratiques, de graves atteintes aux libertés, aux biens, et aux personnes ont été commises dans certaines localités de notre pays.

Afin de ramener le calme, là où la paix sociale était gravement perturbée, j'ai dû instaurer l'état d'urgence dans la province du Nord-Ouest.

Il s'agit, faut-il le préciser, uniquement d'une mesure de prévention et de protection.

Toutes les restrictions seront levées dès que les auteurs de ces actes insensés auront renoncé à leurs desseins.

Mais, notre processus démocratique demeure irréversible. J'en ai pris l'engagement. Je le tiendrai.

Et, après avoir profondément réformé nos lois, nous allons, dans un avenir assez proche, dans la poursuite du processus de démocratisation, entreprendre une importante révision constitutionnelle. Ce sera l'occasion d'un large débat national.

Au plan économique, nous continuons de faire face à une grave récession due à la chute continue des cours mondiaux de nos matières premières, aux désordres monétaires et à l'iniquité des termes de l'échange.

Pour lutter contre les effets néfastes de cette crise économique persistante, nous avons pris les mesures qui s'imposaient.

Je tiens, ici, à rendre un juste hommage à toutes les Camerounaises et à tous les Camerounais pour tous les sacrifices consentis.

La lutte contre la crise, c'est notre affaire à tous. Tous nos efforts doivent être mis en commun pour ce combat.

Les premiers résultats de notre politique de redressement sont encourageants :

- Les finances publiques sont pratiquement stabilisées;
- Les banques et les sociétés d'Etat sont restructurées ou en voie de l'être;
- Les filières agricoles sont assainies.

Mais, la relance de notre économie est liée à l'évolution de la conjoncture mondiale. Nos efforts devront donc aussi porter sur le renforcement de notre coopération avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, afin de promouvoir l'investissement et la croissance.

Par-dessus tout, en cette période difficile, le gage de notre succès passe par le renforcement de la solidarité nationale.

Au plan social, notre politique a toujours été fondée sur la justice sociale.

La condition de la femme est une de nos préoccupations constantes. Notre action en sa faveur consistera à renforcer son intégration dans la vie politique et économique du

pays.

La jeunesse constitue l'une de nos grandes priorités. L'éducation et la formation continueront de bénéficier de la sollicitude permanente de l'Etat.

Des efforts accrus seront consentis à tous les niveaux et dans tous les secteurs pour créer des emplois.

Dans le domaine de la santé, des actions appropriées vont se poursuivre pour mieux équiper nos formations sanitaires et améliorer leurs prestations.

D'une manière générale, notre politique pour assurer le bien-être des Camerounais, tant en milieu urbain que rural, connaîtra une nouvelle impulsion.

Nous voulons bâtir un grand pays, une grande Nation. Ici, comme dans tous les pays en voie de développement, les obstacles à franchir sont nombreux.

Nous sommes décidés à les surmonter.

Notre peuple est travailleur et ingénieux.

Notre jeunesse est dynamique.

Notre pays a de grandes potentialités.

Nous avons créé des conditions propices pour attirer les investisseurs étrangers... et nous comptons sur nos amis pour nous aider.

Ne ruinons pas nos chances de réussite en attisant les passions et les tensions qui risquent de compromettre la paix.

Les joutes électorales d'hier, les querelles partisanes, les clivages régionaux doivent, aujourd'hui, céder le pas aux seules exigences de l'intérêt supérieur de la Nation.

En ce qui me concerne, j'entends y œuvrer sans relâche.

Et, en ma qualité de Président de la République, ainsi que j'en viens de prêter le serment, je veillerai sans cesse :

- au respect de la constitution;
- à la sécurité intérieure et extérieure de la Nation;
- à l'intégrité du territoire;
- à l'indépendance nationale;
- au bon fonctionnement des institutions;
- et au rayonnement international du Cameroun

Par-delà mes engagements constitutionnels, je voudrais, ici, assurer toutes les Camerounaises et tous les Camerounais, toutes

sensibilités confondues, que, personne, en raison de ses opinions ou de ses origines, ne sera exclu du chantier de la construction nationale.

Tous les Camerounais de bonne volonté, quelles que soient leurs convictions philosophiques, religieuses, ou politiques, y sont les bienvenus.

La construction nationale ne saurait être l'affaire d'une seule région, d'une seule tribu, ou d'un seul homme.

C'est l'affaire de tous les Camerounais.

Nous sommes en démocratie, et toute démocratie digne de ce nom suppose une opposition saine et responsable.

Ceux qui sont de l'opposition, ne sont ni des parias, ni des ennemis.

Je les considère, s'ils sont responsables, comme des acteurs à part entière de la vie nationale.

Mon rôle est d'être à l'écoute de tous, de concilier tous les intérêts, d'assurer l'unité nationale, de promouvoir la concorde, de garantir l'équité pour tous, et de maintenir la paix.

Ce rôle, je l'ai toujours assumé en mon âme et conscience je continuerai de l'assumer sans faille, avec toute la force de mon patriotisme.

Et mieux encore que par le passé, fort de la confiance renouvelée du peuple camerounais, j'entends l'assumer avec tous et pour tous.

Du haut de cette tribune, je lance un appel pressant à toutes les forces politiques pour qu'elles se joignent à moi, Afiri qu'ensemble, dans l'union des cœurs et la paix des esprits, nous construisions le Cameroun.

Ensemble, nous gagnerons.

Nos idées peuvent diverger, nos opinions peuvent s'affronter, mais, notre objectif fondamental reste le même : mettre toute notre énergie au service du Cameroun.

Nous sommes avant tout des Camerounais.

Notre raison d'être, c'est le Cameroun.

Ensemble, œuvrons l'édification d'une grande Nation.

Vive le Cameroun !
Je vous remercie.

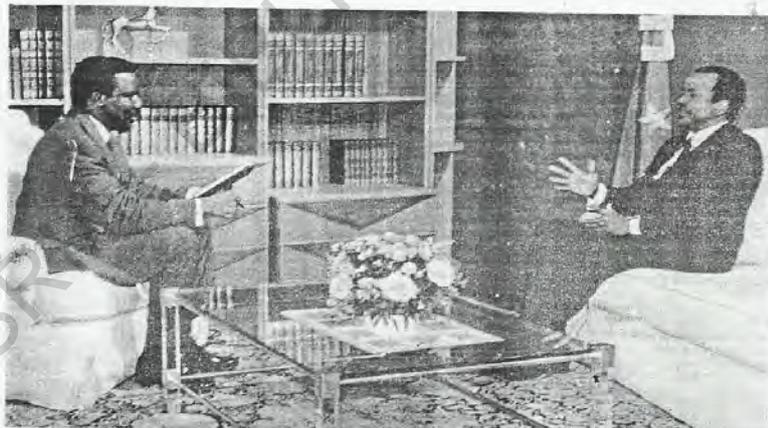
SPECIAL

CAMEROON TRIBUNE

Le chef de l'Etat hier à la télé

Nous sommes pour le débat, mais un débat sincère et responsable

- Respectons les institutions qui existent et faisons les fonctionner
- L'Université n'est pas le théâtre des joutes politiques



Voici, dans son intégralité, l'entretien de plus d'une heure que le chef de l'Etat a accordé hier soir à la télévision nationale. Entretien au cours duquel il a fait un large tour d'horizon des problèmes préoccupants de notre société.

M. ERIC CHINJÉ : Pour commencer, Excellence, je tiens à vous remercier pour cette nouvelle occasion que vous me donnez de m'entretenir avec vous. Je suis persuadé que les minutes que nous allons passer ensemble vont permettre aux Camerounais d'avoir des réponses aux différentes questions d'actualité nationale et internationale.

L'actualité brûlante en ce moment, c'est le cycle de violence et des destructions qui a embrasé plusieurs villes du pays alors

que vous vous trouviez à l'étranger — en France en l'occurrence.

A propos de votre voyage, Excellence, a-t-il été une visite fructueuse ?

M. le président de la République : M. Eric Chinjé, c'est d'abord un grand plaisir pour moi de vous rencontrer une fois de plus aujourd'hui pour évoquer ensemble les questions d'actualité camerounaise.

Ceci me donne l'occasion de faire connaître à travers vous, au peuple camerounais ma position

qui est celle du gouvernement à propos de ces questions d'actualité.

S'agissant de ma visite en France, je peux vous dire qu'elle a été un succès, et même un grand succès. J'ai reçu de la part du président de la République un accueil chaleureux, un accueil à la mesure des liens anciens d'amitié et de coopération qui existent entre le Cameroun et la France.

Comme je l'ai dit sur le perron de l'Élysée, nous avons discuté de multiples problèmes et d'abord, de la coopération bilatérale, des problèmes africains et de la situation internationale. En plus de nos discussions entre chefs d'Etat, les ministres qui m'ont accompagné — et principalement ceux du Plan, des Finances, de l'Industrie et du Commerce, ont eu des entretiens avec leurs homologues et experts français. En dehors des entretiens avec le président Mitterrand, j'ai également rencon-

tré d'autres dirigeants français : membres du gouvernement (Roland Dumas comme tout le monde a pu le voir, le ministre Bergogvo, le ministre Pelletier), et d'autres personnalités. J'ai même rencontré des personnalités de l'opposition, comme M. Chirac, maire de Paris, qui est une vieille connaissance.

De tout cela, j'ai tiré le sentiment que les liens entre la France et le Cameroun restent bons et j'ai particulièrement évoqué avec ces autorités la situation économique de notre pays. J'ai obtenu de la part du président Mitterrand et des autres autorités que je viens de citer, l'assurance qu'ils vont apporter un concours accru au Cameroun pour l'aider à sortir de la crise économique. Concluons que c'était une visite réussie.

E. Chinjé : Excellence, effectivement la crise économique reste d'actualité, mais aujourd'hui au Cameroun les préoccupations

des Camerounais — j' imagine — sont d'abord politiques. La démocratie camerounaise est jeune, mais au vu de tout ce qui se passe en ce moment, comment appréciez-vous cette démocratie aujourd'hui ?

M. Le Président de la République : M. Eric Chinjé, au risque de vous surprendre, je dirais que mon appréciation est globalement positive. Je vais remonter un peu en arrière...

Il y a exactement un an, au mois d'avril, des marches se sont déroulées à travers tout le pays, demandant que le Cameroun suive la voie qui lui est propre et au besoin, la voie du RDPC, celle de la démocratie au sein du parti. Le mot d'ordre général était le rejet des modèles importés. Mais le Cameroun doit vivre avec son temps... Et le congrès de Yaoundé a été l'occasion pour nous d'adapter la vie

Le chef de l'Etat face à la

politique nationale à l'évolution du monde, à l'évolution dans le pluralisme. Vous vous souvenez de mon mot aux militants du RDCP : « Il faut vous préparer à la concurrence »...

Après cela, nous avons créé une commission qu'on a baptisée « Commission des Libertés » et ensuite, une session parlementaire a suivi, qui a vu le vote de lois qui installaient le Cameroun dans une démocratie avancée : liberté de presse, liberté d'association, création de partis politiques multiples et j'en passe...

C'était également l'occasion de rétablir la libre circulation des Camerounais : ils pouvaient sortir, ils pouvaient rentrer sans tracasseries, sans exigence de visa. Ceci ouvrait une ère nouvelle pour le Cameroun.

En outre, nous avons aboli la législation d'exception (l'état d'urgence) qui existait depuis plus de 25 ans, ce qui mettait le Cameroun au diapason des pays démocratiques du monde. Je peux dire que les Camerounais dans leur immense majorité, ont accueilli ces changements avec sérénité, avec calme. Il vous souvient que les lois ont été promulguées au mois de décembre — le 19 décembre 1990 — ensuite c'étaient les fêtes de fin d'année, nous avons attendu que les partis se forment ; aujourd'hui il y a une quinzaine de partis politiques... Je dis donc que, globalement, aussi bien par l'attitude des Camerounais que par l'attente, la maturité dont la majorité d'entre eux ont fait preuve, la modération qu'ils ont montrée dans la création des partis, j'ai lieu d'être satisfait.

Mais, une fois les partis créés, il y a quelques semaines, nous avons noté des signes d'agitation, des turbulences, une volatilité de désordre. Je tiens à le dire et : ceci n'est pas le fait de la majorité des Camerounais ; la très grande majorité des Camerounais ne demandent qu'à vivre en paix. Certes, je sais que mes compatriotes ont des problèmes ; ils souffrent de la crise économique. Je sais... Soit qu'il y a — vous êtes journaliste — l'influence médiatique : quand vous ouvrez votre poste de télévision sur l'extérieur, vous ne voyez que des boucoulades, des marches, des voitures qui brûlent... Le monde aujourd'hui est en proie à une agitation qui, malheureusement, n'épargne pas notre pays.

Mais je dis que l'agitation actuelle est le fait de groupes minoritaires, et d'ailleurs cette agitation s'inscrit essentiellement dans certaines villes. Vous savez que 75% à 80% de Camerounais vivent dans la campagne ; allez donc leur demander pourquoi les gens s'agitent, ils ne comprennent pas... Ils me disent : « M. le président, qu'est-ce qu'ils veulent ces gens-là ? »...

Alors, je dis ceci à mes compatriotes : nous avons ensemble décidé d'arriver à une démocratie avancée, ne gâchons pas la marche vers la démocratie, restons calmes, respectons la paix sociale, respectons l'ordre public et ainsi tout ira bien pour tout le monde.

En ce qui me concerne personnellement et en tant que chef de l'Etat ayant pris l'engagement de protéger la Constitution, je puis assurer à tout le monde que je ferai respecter l'ordre. On ne peut rien faire dans le désordre, ni la démocratie ni le développement économique. Nous devons protéger les biens, les biens des citoyens camerounais, nous devons protéger les biens des étrangers qui ont fait confiance au Cameroun. Comment voulez-vous attirer les investisseurs dans un pays qui est soumis à l'agitation ? Comment voulez-vous faire quelque chose de

constructif dans un pays où on brûle les cars, où on passe le temps dans la rue ?

Ajouté, je dis : « Camerounais, jusqu'ici, vous avez fait preuve de beaucoup de sagesse, il faut continuer à être sages. En ce qui me concerne, je ferai mon devoir, rien en ce qui concerne l'ordre public ».

E. Chinje : Nous aurons l'occasion, Excellence, de revenir sur ces agitations, les revendications de ceux qui s'agitent... Mais j'aimerais revenir un peu sur votre récente visite à Paris où vous avez annoncé la tenue prochaine d'élections... D'abord, de quelles élections s'agit-il ?

souviendrez que j'en étais ; il y en a eu deux autres mais, à un moment donné, la conjoncture, le parti et les intérêts supérieurs de l'Etat nous ont conduit à supprimer ce poste qui, pour l'époque, était devenu assez malsain pour l'intégrité nationale, la souveraineté et la stabilité du pays.

Aujourd'hui les conditions ont changé, nous sommes en pleine démocratie. Je vais proposer à l'Assemblée qui représente le peuple, de me permettre de rétablir ce poste de premier ministre. Bien évidemment ce ne sera pas la seule loi. Vous savez que les élections sont chose courante puisque vous en avez parlé... Les élections concluent la vie de la

expression institutionnelle, notamment au sein de l'Assemblée. C'est pour cela que les élections anticipées seront nécessaires.

Alors je me résume : au cours de ce mois, je demande au président de l'Assemblée de convoquer une réunion extraordinaire de celle-ci, pour le rétablissement du poste de premier ministre. Aussitôt, je nomme un premier ministre intérimaire, naturellement le gouvernement sera aussi intérimaire et, avant la fin de l'année il y aura des élections législatives pour permettre au peuple de dire qui il veut envoyer à l'Assemblée pour adapter celle-ci à la nouvelle configuration politique. Et en ce moment-là, après les élections je nommerai un

l'heure. Il y a ce chapitre qui s'inscrit dans le registre des revendications des Camerounais : l'organisation des différents scrutins dont les mécanismes échappent souvent à des nouvelles formations politiques ; n'envisagez-vous pas la création, par exemple pour des raisons de transparence, d'une commission électorale qui va regrouper en son sein des différentes tendances politiques ?

M. le Président de la République : Par exemple, pour les lois dont j'ai parlé tout à l'heure, elles ont fait l'objet d'une très large concertation au sein de la nation. J'ai envoyé les membres de cette commission (des Libertés) consulter des autorités traditionnelles, religieuses, des élites, des universitaires... Et le résultat c'est ce que vous avez vu... Alors il en ira de même. Nous sommes disposés à nous concerter le plus largement possible. Bien évidemment, il ne faut pas trop se faire d'illusions : tout le monde ne peut pas toujours être d'accord sur tout... mais je puis vous dire que nous nous efforçons de recueillir le maximum d'avis possible pour que ce code électoral reflète l'opinion, la volonté de la majorité des Camerounais.

E. Chinje : Excellence, vous avez dit tout à l'heure que vous êtes à l'écoute de la nation. Personne n'en doute, j'imagine. Vous avez donné votre position sur la tenue d'une conférence nationale et l'amnistie générale. Toutes les revendications qui ont cours semblent exiger que ce soit (la conférence nationale) le passage obligé du Cameroun. Excellence M. le Président, j'aimerais que vous réagissiez à ces exigences-là.



Paul Biya a voulu réserver la primauté de ses décisions aux Camerounais.

L'échéance est-elle immédiate, ou alors fait-elle partie d'un programme que vous avez fixé ?

M. le Président de la République : Ce que j'ai dit fait partie d'un programme. Je n'ai pas voulu en dire plus parce que je voulais en réserver la primauté à mes compatriotes, à mon pays. Mais il vous souvient, M. Eric Chinje, lorsque j'ai eu une interview en juillet dernier... Mes compatriotes m'ont fait savoir qu'ils n'étaient pas très satisfaits d'apprendre de l'extérieur ce qui allait arriver au Cameroun. Comme je suis toujours à l'écoute de la Nation, j'ai décliné en France la possibilité d'une conférence de presse et je me suis contenté de cette déclaration au cours de laquelle j'ai donné des indications sur un programme arrêté d'avance.

Je viens de retracer tout à l'heure les étapes que j'ai suivies pour instaurer avec les Camerounais la démocratie, mais je tiens à dire que ce n'est pas terminé.

Nous allons continuer les réformes, et les élections dont vous avez parlé font partie de ce plan. D'abord, dans les jours à venir, je vais convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée. Je demanderai au président de l'Assemblée nationale de convoquer cette session, pour soumettre à l'Assemblée, conformément à notre Constitution un certain nombre de lois dont l'intervention me paraît utile maintenant. Entre autres lois, je vais leur soumettre : une modification de notre Constitution pour instaurer un poste de premier ministre.

Je vais insister un peu sur cette loi à intervenir. Vous savez qu'après la marche vers la démocratie, il faut revoir les structures ; vous savez que ce pays a eu des premiers ministres depuis que l'Etat unitaire existe, et vous vous

démocratie. Je vais donc profiter de l'occasion pour soumettre à la même Assemblée un projet de loi portant code électoral, c'est-à-dire une loi qui définira les conditions d'élection des députés, des conseillers municipaux... Puisque la loi ancienne était en vigueur quand il y avait un parti politique unique. Eventuellement en passant, je compte soumettre aussi une loi d'amnistie qui est prête depuis... qui a été préparée lors de la dernière session ; on ne peut pas tout présenter à la fois, il fallait d'abord que les Camerounais assimilent les premières lois qui ont été votées, et les 25 décrets sur la déréglementation.

On a pris des actes de clémence depuis, on ne peut pas tout faire le même jour, il faut un échéancier politique. Il y aura donc principalement ces lois et peut-être d'autres, pour accélérer les réformes. Donc on crée un poste de premier ministre.

Autre grande décision que je tiens à annoncer, que j'ai réservée aux Camerounais — et vous avez parlé des élections — il y aura des élections législatives anticipées avant la fin de cette année.

Tout le monde connaît le respect que j'ai pour les Institutions. Chaque Institution constitutionnelle a une durée précise. L'Assemblée est édue pour cinq ans mais depuis la création des partis politiques, le paysage politique du Cameroun a changé. Il y a comme je l'ai dit tout à l'heure une quinzaine de partis, et peut-être d'autres vont-ils venir. Il est normal que la nouvelle configuration du paysage politique du Cameroun se reflète dans les Institutions parlementaires. C'est pourquoi nous serons amenés à demander à l'Assemblée d'accepter d'écouter son mandat pour que les nouvelles forces politiques du multipartisme puissent trouver une

premier ministre définitif dans le — ou les partis qui auront remporté la majorité aux élections... Voilà ce que je me proposais de dire à mes compatriotes, et que je n'avais pas voulu dire ailleurs.

J'ajoute simplement ceci : pendant que nous préparons ou que nous mettons en œuvre ces différents changements, je demande à tous les Camerounais de continuer à vaquer à leurs occupations, de ne pas se livrer à une agitation inutile, pour permettre à ce processus normal de se dérouler sans heurts et dans l'harmonie.

E. Chinje : Merci Excellence, pour toutes ces informations. Vous avez parlé du code électoral tout à

M. le Président de la République : Ce que je fais en ce moment participe de cette réaction. J'ai expliqué à Paris, les raisons pour lesquelles la conférence nationale me paraissait — et me paraît toujours — sans objet. Je reviens là-dessus si vous voulez. D'abord, si vous remarquez bien, je ne peux pas vraiment parler de certaines choses qui concernent les Etats étrangers.

Il s'agit souvent d'un certain nombre de pays qui avaient pris une option — par exemple le marxisme-léninisme... alors que, par la suite il fallait changer de cap. Il s'agit de pays dont les institutions avaient cessé, pratiquement, de



En parlant du maintien de l'ordre, le chef de l'Etat a adopté un ton

la télévision nationale

Complément Interview

fonctionner normalement est-ce le cas du Cameroun ? Je dis non... Il s'agit de pays où la constitution avait stipulé que le parti tel... à le rôle d'avant-garde et aura un rôle dirigeant dans l'Etat. Notre constitution n'a pas prévu cela, au contraire. La constitution dit ceci : « les partis politiques »...

Si jusque-là il y avait un parti unique — ou unifié, c'est parce que les Camerounais avaient librement décidé de s'unir pour travailler au sein d'un parti. Mais à partir du moment où ils ont exprimé le désir de retrouver le pluralisme, point n'était besoin de changer la constitution.

Donc il y avait des Etats en crise politique, des Etats où la constitution ne prévoyait pas le multipartisme, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ces pays ont fait la conférence nationale. Il y avait une autre raison : les pays en question voulaient instaurer la démocratie, les libertés de toutes sortes, etc... Et la conférence nationale paraissait le meilleur forum pour ce faire.

Je l'ai dit : le Cameroun avait d'abord un parti unifié — nous avons décidé de la concurrence. Et l'Assemblée nationale qui est une institution constitutionnelle a fait l'ouverture démocratique et instauré la démocratie. Que va donc faire la conférence nationale ? La démocratie est déjà une réalité — c'est ce que j'ai dit. Alors, aujourd'hui on me dit « oui, il faut une conférence nationale, etc... » mais je viens d'annoncer là des élections ; j'ai ajouté à Paris que si c'est pour critiquer les institutions, pour critiquer la politique du gouvernement, le Cameroun a aujourd'hui des partis politiques, qui ne s'en privent pas. Le Cameroun aujourd'hui a des journaux — une quarantaine de titres — qui ne sont pas (de la faire)... Alors, à quoi sert la conférence nationale ? Nous sommes 12 millions : qui va venir à la conférence nationale ? Comment organiser cela ? Qui va être élu ? Qui allez-vous laisser et comment la campagne sera-t-elle représentée ? Bref, nous avons des institutions. Tout peut se faire dans le cadre de ces institutions. C'est ce que j'ai dit. Alors je demande aux gens qui veulent une conférence nationale de s'appliquer à suivre les institutions. Il y a un dernier argument, juridique, que j'ai utilisé et qui reste valable : c'est que si la conférence nationale a pour objet d'exercer une sorte de souveraineté comme ça se fait sous d'autres cieux où l'on dit « Tel

ministre... ou les ministres ne peuvent prendre de décision qu'après avis de la conférence nationale ». Je dis que ceci n'est pas en accord avec notre constitution.

Vous le savez, nous sommes une République, et la légitimité démocratique repose sur le peuple. Or notre constitution dit que la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce — le peuple — en totalité par l'intermédiaire du président de la République, par l'intermédiaire des députés à l'Assemblée nationale ou par voie de référendum. Nul individu ni groupe d'individus n'a le droit d'exercer en son nom cette souveraineté. Donc si nous donnons un pouvoir souverain à un groupe d'hommes dont je ne sais d'ailleurs pas comment ils

M. le Président de la République : Il y aura déjà assez à faire pour les consultations législatives qui viennent, et vous savez que les consultations il faut les organiser, maintenir l'ordre, et cela coûte cher. Le Cameroun n'a pas aujourd'hui d'argent à jeter par les fenêtres.

E. Chinje : Et si les revendications continuent, aurons-nous le temps de les éviter ?

M. le Président de la République : J'ai parlé des élections législatives, c'est de cela seulement que j'ai parlé... Alors, vous avez parlé des mass médias. Je l'ai dit : nous avons mis sur pied un cadre général, que ce soit pour la

est-ce que dans ces médias officiels un véritable débat sur les problèmes de l'heure peut se dérouler ?

M. le Président de la République : Pourquoi pas ? nous souhaitons qu'un débat sérieux se déroule, mais il faut que tout le monde respecte les règles du jeu. Il ne faut pas qu'à l'occasion de l'utilisation des médias, des personnes sans scrupules déversent des torrents de démagogie ou de calomnies dirigées contre d'autres personnes. Il faut la responsabilité et je saisis cette occasion pour dire à mes compatriotes qui créent des partis ou qui les ont créés, qu'il faut qu'ils fassent de plus en plus preuve de responsabilité, et qu'ils

des partis d'opposition. Mais je sais que votre tâche est difficile. Voyez, les grands pays qui nous ont précédés sur le chemin de la démocratie : lorsqu'un parti anéantit l'opposition gagne les élections, qu'est-ce qu'il fait ? Il change tout le monde, y compris les journalistes... C'est dire M. Eric Chinje, que chacun a un peu « ses » journalistes. Mais, une fois, j'ai l'intention de rendre le jeu transparent, parce qu'en tant que chef de l'Etat de ce pays, ayant la responsabilité de l'instauration de la démocratie, j'ai une double mission, la première c'est de faire réussir globalement la démocratie au Cameroun. Quand je dis « globalement », c'est la majorité comme l'opposition. Les gens semblent oublier — évidemment, je ne veux pas aller organiser les partis d'opposition, mais il faut que le jeu démocratique soit une réussite. L'autre responsabilité, c'est que je suis président d'un parti : je lui dois certaines tâches, certaines obligations : il faut qu'il réussisse.

E. Chinje : Je suis sûr que beaucoup se posent la question de savoir si vous allez dissocier le parti au pouvoir de l'Etat et donc, vous défaire de vos fonctions de chef du RDPC ?

M. le Président de la République : C'est une question qui est sur pas mal de lèvres... Il y a d'abord des considérations que je tiens à évoquer aujourd'hui : le Cameroun est un pays démocratique, les Camerounais créent des partis, des associations, et ils créent peut-être bientôt des syndicats. Et ils sont élus, si le parti, l'association ou le syndicat le souhaitent, ces gens sont librement élus à la tête de ces organismes. J'ai été élu l'année dernière président du RDPC : le président de la République serait-il un citoyen de seconde zone ? Tous les Camerounais qui le veulent peuvent être élus à la tête d'associations ou partis politiques, pourquoi pas le président (de la République) ? Je comprends que certains puissent penser que cette confusion des fonctions n'est pas souhaitable, nous verrons à l'expérience mais ce que je peux dire, c'est que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les partis — tous les partis politiques — ouvrant au Cameroun puissent avoir les mêmes chances — je l'ai dit — pour l'accès aux mass médias, nous précisons cela pour les autres domaines.

Je reviens sur ce que j'ai dit : j'ai une double responsabilité. D'abord comme chef d'Etat. Il y a donc la responsabilité de la conduite des réformes pour une démocratie avancée, et à ce titre, mon devoir est de faire en sorte que le jeu démocratique se déroule normalement. Si tous mes compatriotes du RDPC m'ont élu, pourquoi veut-on que je les dégoûte ? Mais, je donne l'assurance que nous ne ferons rien pour fausser le jeu, puisque nous avons la responsabilité de faire réussir le jeu démocratique national...

E. Chinje : Je me mets à la place, en vous écoutant, Excellence, de ces autres formations politiques qui ont du mal à vous croire en tant que chef du parti, en tant que président du RDPC, et il est difficile de vous demander quelles garanties pouvez-vous apporter...

M. le Président de la République : Ecoutez, nous sommes en démocratie : j'ai été élu par les membres de mon parti, le RDPC, qu'on me laisse le temps de discuter du problème avec eux, et nous



Le chef de l'Etat : « les liens entre la France et le Cameroun restent bons ».

seront élus, et qu'on mette entre parenthèses l'Assemblée et le président de la République, je dis que nous sommes en désaccord avec notre constitution.

Les lois ne sont pas parfaites, comment pourraient-elles l'être puisqu'elles sont l'œuvre des hommes, et que les hommes ne sont pas parfaits ? Tant qu'elles n'ont pas été changées, elles doivent être appliquées. Puis vous imaginez les pertes de temps, l'attentisme au moment où nous devons mobiliser nos énergies pour sortir de la crise ! En tant que responsable de ce pays, j'estime que ce n'est pas bon pour le Cameroun. Tous les changements que la conférence nationale souhaite avoir, elle peut les obtenir en suivant les institutions en place. Avant de créer de nouvelles institutions, respectons celles qui existent et faisons-les fonctionner. Voilà ma position.

E. Chinje : Excellence, ma nouvelle question porte sur les revendications concernant la presse. Certains disent que les médias publics, dits officiels, parce qu'ils ne garantissent pas la transparence, sont en déphasage avec la loi...

M. le Président de la République : Je reviens un peu en arrière. Vous avez dit que les gens continuent à demander la conférence nationale, mais c'est (seulement) quelques gens : or il y en a beaucoup d'autres, une large, très grande majorité de Camerounais qui n'en veulent pas. Donc si une consultation devait se dérouler sur ce point, les résultats seraient clairs. Alors, attention, nous sommes en République, en démocratie.

E. Chinje : Et il y aura une telle consultation ?

liberté de réunion, la loi sur la communication sociale, les lois sur les associations... Mais c'est un point de départ. Les lois peuvent être améliorées, elles peuvent être perfectionnées, c'est un cadre de départ. Les lois ne sont pas fixées ne varier, on les adapte au fur et à mesure qu'elles démontrent des défauts. Donc, pour revenir au secteur que vous avez évoqué, nous sommes tout à fait ouverts à une plus grande transparence : il est vrai que vous n'avez pas été vous-même très transparent, je ne sais pas ce que vous entendez par « transparence », les médias seront également ouverts à l'opposition. Nous allons moderniser et nous sommes en train de moderniser le Cameroun. Encore une fois, on ne peut tout faire en même temps, il y a d'autres choses à faire. Vous avez de vieux pays comme la Grande-Bretagne, la France et la Suisse et d'autres... Ce sont des pays qui sont de vieilles démocraties mais ils continuent à perfectionner leurs lois, à cheminer sur la voie de la démocratie. Je ne sais pas quel écrivain ou penseur a dit que la démocratie était une forme de gouvernement réservée aux dieux... Nous sommes loin d'atteindre la perfection des divinités ; en tout cas moi j'en suis loin... Donc nous devons pendant un certain temps, avoir l'humilité d'accepter certaines imperfections, mais avoir la volonté de nous améliorer, de nous perfectionner. En ce qui concerne la communication (médias, télévision), je puis vous dire que nous sommes disposés à aller vers plus de transparence — si ce mot a le même sens pour nous tous.

E. Chinje : Excellence, puisque nous sommes en pleine démocratie et la démocratie étant souvenement marquée par le niveau du débat qui s'instaure en son sein,

abandonnent toute démagogie. Il faudra qu'il y ait des débats ouverts mais des débats francs et sincères, empreints du poids de responsabilité, empreints de patriotisme. Je l'ai dit, nous avons une certaine conception des choses — je l'ai dit dans un discours, mais nous n'avons pas le monopole du bien public et il y a d'autres façons peut-être meilleures d'arriver au même résultat. C'est par le débat que nous mettons en lumière ces nouvelles approches. Donc pour être bref, nous sommes pour le débat mais il faut que ce débat soit sincère, qu'il soit empreint de patriotisme et dépourvu de démagogie.

E. Chinje : Il y a beaucoup d'interrogations, et je m'attache au problème des médias parce que même au niveau actuel des choses, nous ne maîtrisons pas toujours les règles du jeu, et nous avons eu à éviter la couverture de certains événements, pour la simple raison que ceux-ci étaient organisés, provoqués par des partis d'opposition...

M. le Président de la République : Il faudra un code de conduite : les médias doivent montrer à la nation — informer la nation de — ce qui se passe. Il faudrait pour cela que les médias aient la possibilité de couvrir les événements utiles — qu'ils jugent utiles, capables de contribuer à cette information. Je vous ai dit que nous allons donner des directives pour qu'un nouveau code des médias officiels soit mis en œuvre afin de permettre une plus grande transparence. Il faut que les Camerounais puissent avoir connaissance de ce qui se passe, que les médias puissent avoir aussi les moyens de couvrir les événements qu'ils jugent utiles à l'information de l'opinion, sans se laisser confisquer par



Le chef de l'Etat.

Le chef de l'Etat face à la télévision nationale

verrons, mais je tenais à assurer les autres partis que je ne fausserai pas le jeu de la démocratie dans ce pays.

Pour répondre à la suite, lorsque le 6 novembre 1982 j'ai énoncé les quatre objectifs du nouveau régime : libéralisation, moralisation, démocratisation et rigueur, j'étais seul à l'époque. Les gens me demandaient - qu'est-ce que cette histoire de démocratisation ? Un peu partout, à part le Sénégal, c'étaient les partis autoritaires... A Bamenda, au congrès, j'ai réitéré ma volonté démocratique et de libéralisation et cela a été suivi d'effet : les élections libres au sein du parti. Aujourd'hui, nous sommes à une autre étape : la liberté des élections au sein de la nation. Pourquoi veut-on qu'arrive au lendemain d'un processus j'en fausse le jeu ? Je suis, n'en déplaise à quelques personnes, logique avec moi-même. Je l'ai fait avec l'appui du peuple camerounais, je demande que ce peuple continue à me faire confiance...

E. Chinje : Je reviens sur ce cycle de violences qui a paralysé les différentes villes du pays depuis une dizaine de jours ; un cycle qui s'est installé à l'Université de Yaoundé, effectivement depuis plus d'une semaine et qui a entraîné une certaine paralysie de cette institution : quelles solutions préconisez pour que l'année académique s'achève dans de bonnes conditions ?

M. le Président de la République : Des mesures sont en cours d'application à l'heure qu'il est, pour que les cours reprennent à l'Université. Et d'abord, je l'ai dit dans le message à la jeunesse le 11 février dernier : l'Université c'est une école où l'on se prépare à la vie, ce n'est pas le théâtre des joutes politiques. Je saisis cette occasion pour mettre les étudiants en garde contre la récupération dont ils peuvent être l'objet de la part de certains politiciens sans scrupules. Je comprends que des étudiants puissent avoir de la sympathie pour tel ou tel parti politique, mais ce que le pays attend d'eux aujourd'hui, c'est qu'ils fassent des études, c'est qu'ils se préparent à assumer leurs responsabilités dans les différents secteurs de la vie nationale, parce que, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'avenir du Cameroun leur appartient. Mais quant à s'engager dans des luttes politiques au point que maintenant on déplore la mort d'un étudiant, je dis que c'est inadmissible ! L'Université est une école où l'on s'instruit. On peut avoir des idées politiques, mais ils ne doivent pas faire du militantisme à l'Université. Je donne un avertissement — je lance un appel aux étudiants : le pays fait des sacrifices énormes pour sa jeunesse. Entre 1982 et aujourd'hui les investissements éducatifs ont été multipliés par trois ou par quatre ! Il ne faut pas que ces sacrifices soient perdus de vue. Invitez certains enseignants à la modération dans l'expression de leurs opinions. Ils peuvent militer dehors et quand ils sont à l'Université, ils doivent s'en tenir aux enseignements, faute de quoi on va compromettre l'avenir de ces jeunes gens, et je dois dire d'ailleurs que la très grande majorité des étudiants de l'Université de Yaoundé ou des grandes écoles ne demandent qu'à poursuivre leurs études en paix. Alors, je dis aux politiciens, aux différents partis politiques de laisser les étudiants tranquilles, qu'ils laissent les étudiants continuer leurs études et il y a assez d'autres Camerounais qui ne sont pas au campus pour militer

avec eux, s'ils arrivent à les convaincre. Il ne faut pas que l'on profite de la disponibilité des étudiants pour eux dans l'immédiat. Leur combat, c'est d'acquiescer les connaissances pour être utiles à leur pays. Voilà ce que j'avais à dire sur ce point.

E. Chinje : Merci Excellence. J'enchaîne pour poser une question sur le problème de sécurité qui va continuer à se poser avec l'avènement de la démocratie au Cameroun. Il y a des débordements constatés du côté civil et non civil : y a-t-il des mesures à préconiser ?

M. le Président de la République : Il y a d'abord des mesures psychologiques, d'ordre purement moral : c'est d'inviter à respecter les Camerounais à plus de responsabilité, les inviter à respecter la loi ; ce n'est pas la peine de jeter des enfants dans la rue, parce qu'on se dit « les forces de l'ordre vont peut-être maltraiter les enfants, ou même aller plus loin... »

Tout le monde connaît une tactique qui était en vigueur dans certains pays, c'était une tactique qui se déroulait en trois points : provocation, répression, exploitation de la répression... A voir certains événements, il y a des gens qui veulent en quelque sorte provoquer les forces de l'ordre pour qu'elles répriment, et pour qu'on dise après « voyez, la volonté démocratique n'est pas vraie, c'est la dictature, etc... », pour embrigader le peuple et l'opinion internationale, et discréditer le pays.

Je dis que ceci n'est ni honnête ni digne d'un Cameroun responsable ! J'invite tout le monde, y compris les gens de l'opposition, à être responsable. Nous sommes des Camerounais. Aujourd'hui on brûle des cars, mais sait-on que pour acheter ces bus, il a fallu que je demande un crédit à l'étranger — à la France par exemple d'où je viens, le ministre des Finances (français) aurait pu dire « vous demandez de l'argent pour acheter des cars et voilà que vos compatriotes sont en train de les casser » !

Il faut la responsabilité... il y a des élections — je l'ai dit — à l'assemblée l'opposition peut devenir majoritaire... Imaginez que ceux qui poussent les gens à passer les bus soient aujourd'hui au pouvoir...

Est-ce qu'ils seront contents de trouver un pays qui n'a plus de cars ? Est-ce qu'il faudra alors que nous prenions des frondes pour casser les cars ? Non, soyons sérieux ! La démocratie, ce n'est pas une monarchie, la démocratie est ponctuée par les élections, et les élections permettent au peuple chaque fois de choisir ceux qui doivent gérer et quand ce choix est fait, ceux qui sont dans l'opposition doivent le respecter ! parce qu'il s'agit en définitive de notre chère patrie. Quand on commet des actes de vandalisme, on croit qu'ils sont dirigés contre le pouvoir établi. En réalité, ces actes sont dirigés contre nous-mêmes, parce que tel est aujourd'hui dans l'opposition, qui pourra un jour se retrouver dans la majorité, et vice versa. Et, en définitive, notre objectif commun c'est servir le peuple camerounais.

Cela étant, nous prenons des mesures pour que ces actes cessent, des mesures de persuasion... Le parti — je peux répondre de mon parti — va sensibiliser les gens et je demande aux chefs de certains partis d'opposition de faire preuve de responsabilité et, au niveau des forces de l'ordre, des mesures sont prises également, dont vous comprendrez que je ne

puisse pas en faire état dans un entretien télévisé.

E. Chinje : Notre entretien tire vers sa fin. Nous avons décidé d'aborder surtout des problèmes politiques, qui sont les problèmes de l'heure ; mais il y a un problème économique qui revient toujours dans l'argumentation des nouvelles formations politiques : il s'agit de la fuite des capitaux, de la corruption et surtout, de l'impunité dont jouissent certains responsables de détournements. J'aimerais, Excellence, que vous puissiez exprimer votre sentiment à ce sujet.

M. le Président de la République : En ce qui concerne d'abord l'impunité, je dirais qu'elle est loin d'être totale : que l'on m'apporte une preuve que telle ou telle personne a détourné des deniers publics, et on aura l'assurance que cette personne sera condamnée. Nous sommes dans un Etat de droit. Je ne peux pas arrêter les citoyens, les priver de liberté sans avoir la preuve exacte des fautes qu'ils ont commises. Il y a eu des cas de condamnations, et j'ai demandé d'ailleurs au garde des sceaux de les rendre publics, et tous ceux qui sont coupables de corruption, de détournement de deniers publics prouvés sont condamnés et mis en prison.

Nous continuons cette lutte pour la rigueur et la moralisation, et c'est l'occasion pour moi de dire quelque chose que j'ai parlé de déréglementation ou de l'accélération des prises des décisions, ce était également un moyen de combattre la corruption. Par exemple, quelqu'un voudrait ouvrir un bar... on m'a dit qu'il a débuté il fallait qu'il fasse le tour de plusieurs bureaux, cela pouvait prendre un an, peut-être plus. Aujourd'hui, grâce à cette déréglementation — et j'ai demandé qu'on explique bien cela —, lorsqu'un tenancier ou un futur tenancier de bar dépose son dossier pour ouvrir un bar, l'autorité administrative a un délai précis au bout duquel et en l'absence de toute réponse, le tenancier est autorisé à ouvrir son bar. Donc personne n'est plus obligé d'aller faire des prestations sans rapport avec la demande. Il faut bien expliquer cela... Et ce sont des mesures qui concernent presque toutes les activités, parce que la corruption est difficile à réprimer. Lorsque quelqu'un en corrompt un autre, il ne laisse pas un reçu. Vous pouvez dire à quelqu'un « vous avez été corrompu », il dira « prouvez-le ».

J'ajoute simplement sur ce chapitre que le Cameroun n'est pas d'ailleurs le seul pays à connaître ces problèmes ; on constate des phénomènes de corruption — ce n'est pas une consolation — une justification — mais on les constate même dans les pays assez avancés, un peu partout. C'est finalement un problème de civisme et un problème de morale, il sans doute aux difficultés économiques. Donc, nous continuons la rigueur et la moralisation et, en ce qui concerne les détournements de deniers publics, nous continuerons à faire en sorte que tous ceux qui commettent ces actes soient punis, mais il faut des preuves. Quand on l'absence de preuves j'arrête les gens, les envoie en prison, ils sont relaxés. Voilà un aspect de l'Etat de droit. Mais notre volonté de lutter contre ces maux reste inchangée.

Vous avez évoqué le problème de la fuite des capitaux. J'ai déjà eu l'occasion de dire que ce problème ne peut pas être compris si l'on ne situe pas d'abord le Cameroun dans le contexte d'une zone monétaire, en l'occurrence la zone

franc. Une des règles cardinales de la zone franc — je ne dis pas la zone franc, car au Cameroun il y a la zone franc et la zone franche — c'est la libre circulation des capitaux, dans les deux sens : de Paris si vous avez des francs français, vous pouvez les changer en livres sterling, en deutsche marks, en francs suisses... Donc tant que nous sommes dans la zone franc il est difficile de concevoir un régime strict de contrôle de ces capitaux. Bien sûr, on peut instituer un contrôle des changes, mais qu'est-ce qui arrive quand on institue un contrôle des changes rigoureux ? Ce qui arrive, c'est que vous parvenez à retenir les capitaux qui sont dans le pays, mais les nouveaux capitaux n'entrent plus. L'investisseur ne veut pas mettre de capitaux dans un pays s'il sait qu'il ne peut plus les retirer après. Alors que la libre transférabilité donne aux investisseurs l'assurance qu'ils peuvent investir et retirer des capitaux quand ils le veulent.

Néanmoins, conscients de ce problème, nous sommes en discussion avec la France pour mettre sur pied un contrôle compatible avec nos engagements dans la zone franc : la libre convertibilité de notre monnaie en toutes les monnaies du monde, et c'est une chose qui n'est pas courante dans les autres monnaies en Afrique. Et c'est pour cela que le franc est si recherché. Mais dans le monde objectif que nous vivons, il est difficile de n'avoir que des avantages. Mais nous allons limiter ces inconvénients et je dis aussi ceci à l'adresse des Camerounais : qu'ils laissent leurs capitaux ici, qu'ils fassent fructifier leurs économies ici au lieu de les mettre dans des pays qui ont déjà assez de capitaux comme ça. Je demande que là encore le patriotisme l'emporte sur des comportements irresponsables mais, encore une fois, nous sommes en négociation pour limiter l'exode des capitaux.

E. Chinje : Merci Excellence. Ma dernière question est de savoir si, avec toutes ces mesures que vous venez d'annoncer, vous êtes confiant dans l'avenir de la démocratie camerounaise...

M. le Président de la République : M. Eric Chinje, vous me posez une question difficile... Je ne suis pas prophète, mais j'ai confiance dans la maturité de l'immense majorité des Camerounais et aujourd'hui la démocratie est un appel commun de l'humanité ; c'est une exigence de la conscience universelle, et le Cameroun ne peut que répondre à cet appel. Sachant que les Camerounais sont des patriotes, des personnes décidées à relever les défis, eh bien, je garde confiance dans le succès de la démocratie au Cameroun.

Et je demande aux Camerounais de faire preuve de courage : la démocratie n'est pas facile, mais les Camerounais sont un peuple fort, un peuple patriote, je leur fais confiance pour faire fonctionner correctement la démocratie.

E. Chinje : Avant de vous remercier définitivement, Excellence, j'ajouterais qu'on dit souvent qu'en temps de crise le peuple a besoin de voir son chef, d'avoir des assurances et nous constatons depuis un certain temps que vous n'êtes pas très présents...

M. le Président de la République : Je suis présent aujourd'hui, et je peux vous dire que je le serai de plus en plus dans les jours à

venir ; mais si je n'étais pas présent c'est que j'avais — et j'ai toujours — de nombreuses sollicitations, et je pense qu'avec la déconcentration et les mesures que nous sommes en train de proposer au peuple camerounais, vous aurez plus souvent l'occasion de voir votre président de la République. Cette réponse vous satisfait-elle ?

E. Chinje : Merci beaucoup, Excellence, je ne sais si j'ai posé toutes les questions mais j'ai essayé d'évoquer celles qui préoccupent nos compatriotes et vous y avez donné des réponses...

M. le Président de la République : Vous avez posé les questions essentielles, nous aurons d'autres entretiens. Je tiens d'ailleurs, à la fin de cet entretien, à dire que je sais que mes compatriotes souffrent des effets de la crise. Je sais que beaucoup ont perdu des emplois, je tiens à leur dire que ce problème est présent dans toutes mes préoccupations.

Nous avons instauré ce que nous avons appelé la « politique contractuelle », c'est-à-dire qu'au lieu de mettre des personnes à la porte, on a demandé à tout le monde un effort de solidarité pour accepter des salaires plus bas. Cette politique a été largement un grand succès qui a permis de préserver plus de 20.000 emplois. Nous continuons à nous battre, nous créons de nouvelles unités : la raffinerie d'huile, l'usine de bitume, la nouvelle société de pâte à papier à Edéa..., et d'un autre côté nous avons créé cette zone franche, et l'envisage moi-même de faire un voyage aux Etats-Unis pour inciter les investisseurs américains à venir investir dans cette zone franche qui offre des avantages énormes. Ceci, également, à seule fin de créer des emplois pour la jeunesse camerounaise.

Nous avons lancé le Crédit agricole : c'est un moyen de donner des crédits à la jeunesse, à une jeunesse entreprenante, aux Camerounais pour lutter contre le chômage.

Et il y a enfin ce Fonds national de l'emploi qui va démocratiser incontestablement : ce sera également un instrument de lutte contre le chômage. Donc, au moment du tournage, je demande à mes compatriotes de faire preuve de courage, de travailler, de ne pas baisser les bras. Le gouvernement se bat, aussi bien à l'intérieur que sur le plan international, pour sortir de la crise.

J'ajouterais simplement que les Camerounais ne devraient pas croire que la crise est spécifique au Cameroun. Elle est mondiale... C'est la crise la plus longue que l'humanité ait vécue, elle est encore plus terrible pour les pays du Tiers-Monde, et spécifiquement pour les pays africains. Il faut que nous nous armions de courage, de persévérance, et nous triompherons.

Il y a des gens qui disent « oui, c'est parce qu'il y a un changement que la nouvelle équipe a mal géré, et c'est pour cela qu'il y a la crise... ». Comment expliquer alors la crise dans des pays qui étaient naguère prospères et qui sont dans le marasme économique aujourd'hui, alors que c'est le même président qui est au pouvoir ?... Non, ne cherchons pas le bouc émissaire, nous sommes en présence d'un défi majeur de cette fin de siècle. Unissons-nous et battons-nous, la victoire est au bout. Voilà mon message.

E. Chinje : Je vous remercie, Excellence.

L'ÉVÉNEMENT

Ce qu'il faut savoir sur

Le président Paul Biya

« Il y a convergence de vues et les forces

*** Le chef de l'Etat a accordé vendredi dernier un entretien à la CRTV au cours duquel il a abordé des problèmes relatifs à l'assassinat de l'étudiant Ndjengoué Kamga Collins, la réforme de la constitution et la lutte contre la crise économique. Voici dans son intégralité cet entretien.**

Charles NDONGO : Merci, M. le président de la République d'accepter une fois de plus de répondre à quelques questions d'actualité sur la CRTV.

Avant toute préoccupation, je voudrais recueillir votre réaction à la suite du décès de l'étudiant Djengoué Kamga Collins. Vous avez dû voir les images insoutenables de ce corps calciné à la télévision nationale et suivre l'onde de choc qui parcourt depuis la nation.

M. le Président, que dites-vous face à un tel drame ?

S.E. M. PAUL BIYA : D'abord, M. Charles Ndongo, je suis heureux de vous accueillir au Palais de l'Unité pour ce bref entretien. Je pense que d'autres occasions se présenteront où nous pourrions approfondir les problèmes de la nation.

Vous demandez ma réaction devant la mort tragique de l'étudiant Ndjengoué Kamga Collins. Ma réaction est une réaction d'indignation. Il est absolument inadmissible que l'Université qui doit être le centre de la science mais aussi de la tolérance devienne le théâtre d'actes aussi barbares.

Je tiens ici d'abord à présenter mes condoléances attristées ainsi que celles de la nation à la famille du disparu.

Je tiens également à renouveler ici les instructions que j'ai données au Premier ministre et à l'ensemble du gouvernement pour que toutes les mesures soient prises pour que la violence cesse à l'Université et pour que les auteurs de ces actes barbares soient châtiés selon nos lois.

Charles NDONGO : Vous avez l'impression que la démocratie a rendu tous certains Camerounais ?

S.E. M. PAUL BIYA : M. Charles Ndongo, la démocratie est un long apprentissage. La démocratie permet à chacun d'exprimer son point de vue mais ceci suppose de la part des uns et des autres l'acceptation du point de vue de l'autre, la tolérance donc. Mais où lions-nous ? Quelle démocratie bâtissons-nous si l'intolérance s'installait chez nous, si personne n'admettait une opinion contraire ?

Voilà un cas absurde : en raison de l'expansion démographique et des difficultés économiques et financières du pays, le gouvernement a osé demander une contribution plus élevée des étudiants aux inscriptions à l'Université. Tant que le pays en a eu les moyens, cette contribution était symbolique. Mais si le gouvernement l'a de-

mandée, c'est qu'il ne pouvait pas faire autrement. Et un étudiant parmi d'autres, qui ne faisait qu'obéir aux lois de la cité, voilà qu'il est victime d'un assassinat odieux.

Cela doit cesser ! Et je crois qu'il doit être entendu que la rigueur des lois s'abattra sur tous les fauteurs du désordre d'où qu'ils viennent. Charles NDONGO : Cet étudiant est la victime de l'intolérance d'une réforme universitaire mal acceptée ou de la démocratie ?

S.E. M. PAUL BIYA : Vous savez tout cela est lié. La démocratie est le système où tous les citoyens

créés par la démocratie. Il y a aussi, M. Charles Ndongo, l'influence quelquefois néfaste des médias qui véhiculent sur un plan planétaire les scènes de violence qui se passent partout dans le monde.

Comme je l'ai déjà dit, nous sommes au Cameroun ; nous sommes une partie du monde. Et le monde est devenu un grand village grâce aux communications. Mais nous devons rester nous-mêmes, savoir limiter, réprimer nos pulsions négatives.

Et je dis qu'au Cameroun le gouvernement s'efforcera d'empêcher que l'Université ou que le pays ne devienne un vaste théâtre de violences.

Charles NDONGO : Que dites-vous à ceux qui attendent le grand «toiletage» de nos institutions qui va probablement renforcer le pouvoir judiciaire et sanctionner des actes comme l'assassinat de cet étudiant ?

S.E. M. PAUL BIYA : Le mois prochain ; au cours du mois de mai.

Charles NDONGO : Quelle date ?

S.E. M. PAUL BIYA : Disons... la première décennie du mois de mai.

Et d'ailleurs il y a un petit problème de sémantique, j'avais parlé de large débat. Lisez mes discours. Ensuite on m'a parlé de grand débat. Peut-être est-ce la même chose dans l'esprit des Camerounais ? Mais il y a nuance.

Quand je disais «large débat», j'entendais par là un débat auquel seront associées les couches sociales, les catégories sociales les plus larges possibles.

«Grand débat», je ne sais pas si c'est la même signification. Voilà ce que moi je voulais dire. On va consulter les couches sociales, les catégories sociales, professionnelles ou même de simples citoyens. C'est en cela que réside

était élaboré, qui existe, soit diffusé le plus largement possible auprès des Camerounais, auprès de la société civile, auprès des partis politiques, auprès des associations et même auprès des individus, de tous ceux qui sont intéressés par les nouvelles institutions, institutions rendues nécessaires par l'avènement de la démocratie. Suivez-moi bien. Voici donc ce que j'entendais par large débat ; c'est-à-dire associer le maximum des gens à ce travail d'élaboration de la nouvelle constitution parce qu'il faut distinguer plusieurs phases :

- la phase d'élaboration d'une constitution ;

- la phase de discussions ;

- et la phase d'adoption de cette constitution qui l'a bien distingué de tout le reste.

La phase d'élaboration, c'est généralement l'œuvre du pouvoir exécutif (le président de la République, le gouvernement). Vous avez en mémoire ce qui s'est passé dans d'autres pays, des pays développés, de vieilles démocraties. L'initiative émane de la révision de la constitution appartient à l'exécutif.

Qu'est-ce que nous faisons ? Puisque le pays est maintenant dans un contexte démocratique, nous avons jugé utile, dès ce stade d'élaboration, d'associer le maximum de Camerounais qui pourraient être intéressés. Donc c'est une innovation. Normalement le peuple n'intervient que pour approuver ou rejeter soit par ses représentants à l'Assemblée soit par voie référendaire.

Mais pour accentuer le caractère démocratique du pays, nous avons tenu, dès ce stade initial, à recueillir les avis de maximum de Camerounais. Alors il faut tout de même organiser tout cela. Nous ne pouvons pas rassembler les 12 000 000 de Camerounais sur une place publique. Il n'y en a d'ailleurs pas assez grande pour que tout le monde vienne. Nous ne pouvons pas rassembler tout le monde.

Comment cela va se passer ? Nous avons, pour conduire ce débat, mis sur pied des structures qui vont être rendues publiques. Ces structures sont :

- un comité d'experts parce que c'est un problème technique, juridique, compliqué. Et alors les experts assistés d'un secrétaire également technique. Cela fait deux organes

- et pour la fin, un comité consultatif constitutionnel.

Alors qu'est-ce qui va se passer ? Puisque nous avons cet avant-projet qui était élaboré par la commission de la tripartite de 1991, nous allons donc diffuser le plus largement possible - quand je dis nous - le Premier ministre sera chargé de diffuser cet avant-projet auprès des partis, de tous ceux qui sont intéressés. Et alors les Camerounais pourront s'exprimer. Les partis politiques, les confessions religieuses, la société civile pourront s'exprimer par les débats à la télévision, par les journaux par des



Le président de la République : « Nous avons tenu à recueillir les avis du maximum de Camerounais »

peuvent s'exprimer librement - mais entendons-nous, par des voies tout à fait légales. Et vous ne pouvez pas nier avec moi que depuis que cette liberté est reconnue aujourd'hui à tous les Camerounais, tous les Camerounais s'expriment de diverses manières et quelquefois en violation des lois.

Bien sûr, demander aux étudiants de payer un peu plus leur droit d'inscription, peut ne pas plaire à certains étudiants surtout en cette période difficile - mais je dis que la majorité des étudiants a obéi au gouvernement. Et je dis aussi que c'est l'habitude de s'exprimer librement qui est l'opprobre d'une démocratie qui favorise des exactions de ce genre.

Et d'ailleurs je dois dire, sans excuser pour autant les Camerounais, que la violence est aujourd'hui un phénomène mondial. Il y a donc d'une part, le refus de la réforme mais il y a l'ambiance

Vous leur dites : « attendez le large débat national » ?

S.E. M. PAUL BIYA : Non, M. Charles Ndongo, ils ne doivent pas attendre. Le débat, nous en parlerons.

Le Cameroun aujourd'hui a des lois. Il y a des lois qui punissent les assassins. Et ces lois s'appliquent à tout le monde. Donc on n'attendra pas le large débat.

J'ai d'ailleurs demandé qu'une commission d'enquête soit ordonnée et que les gens qui auront été reconnus coupables soient sanctionnés non seulement sur le plan administratif mais sur le plan judiciaire compte tenu de nos lois actuelles. Nous n'attendrons pas le large débat.

Charles NDONGO : Alors le grand débat, M. le Président parlons-en ! A quand le coup d'envoi ?

l'épithète «large».

Maintenant ce qu'on appelle «grand débat», je ne sais pas ce qu'on y met là-dedans, bref, ça doit probablement être la même chose.

De quoi s'agit-il ? comme vous vous en souvenez, pendant mon discours de prestation de serment, j'avais promis une révision de l'actuelle constitution. Et si nous remontons dans le temps, il vous souvient qu'en 1991 lors de la réunion de la tripartite à Yaoundé, une commission avait été créée par cette tripartite à l'effet d'élaborer un projet de révision de la constitution.

Alors, il y a donc là une sorte de convergence de points de vue aussi bien de la part du chef de l'exécutif que des forces politiques du pays.

C'est ce que nous allons donc faire ? - Eh bien, il s'agit maintenant de faire en sorte que cet avant-projet de consultation qui

le large débat national

à la CRTV

entre le chef de l'exécutif politiques du pays »

lettres. C'est ce que j'appelle «large débat». Ils peuvent même sortir de ce projet de constitution et en proposer un autre. Mais tout ceci est collecté par ce comité d'experts qui sera composé des meilleurs juristes du pays, professeurs d'université, magistrats, avocats, politologues, spécialistes des sciences sociales, philosophes et autres.

Ils auront donc à faire la synthèse d'une part, entre le projet qui a été élaboré par la commission de la tripartite et les avis des Camerounais qu'ils auront collectés à travers le pays. D'ailleurs ce comité peut circuler pour recueillir les avis. On peut lui écrire. Il y aura tout un système de télécommunications qui permettra à ces experts de savoir quels sont les avis des Camerounais intéressés aux nouvelles institutions.

Ensuite, pendant une dizaine de jours, une quinzaine de jours ou même un mois, des qu'on verra que tous les avis qu'on pourrait recueillir sur ce problème sont exprimés.

Charles NDONGO : Le débat a déjà commencé...

S.E. M. PAUL BIYA : ... Nous ferons en sorte que se réunisse ce comité consultatif constitutionnel qui comprend ces experts mais aussi les chefs des partis politiques, des principaux partis politiques ou ceux qui sont les plus représentatifs ou tous les partis. Nous verrons le degré d'intérêt que les gens portent à cette affaire.

Il y aura donc les experts, les responsables des partis politiques et puis des personnes neutres convoquées en raison de leur expérience, de l'intérêt qu'ils marquent pour les affaires du pays.

Et à ce niveau donc il y aura des discussions pour élaborer le projet définitif ou quasi-définitif. Il y aura les experts, il y aura les politiciens. Il y aura les personnalités qui sont conviées si elles acceptent de venir. Et le projet qu'ils auront mis au point, le projet final sera adressé au président de la République.

Charles NDONGO : Est-ce qu'à ce stade vous avez une idée précise de la manière dont les conclusions finales seront adoptées ?

S.E. M. PAUL BIYA : Je ne peux pas anticiper. Ce que je peux dire, c'est que lors de la tripartite, on avait le sentiment que les grandes lignes de ce qui pourrait être cette réforme étaient acceptées par la majorité des participants mais les opinions évoluent. C'est pour ça qu'il faut bon da reprendre le pouls avant.

On sait que globalement les Camerounais souhaitent une deuxième Chambre, ils souhaitent un renforcement du pouvoir judiciaire. Ils souhaitent un conseil constitutionnel. Et il y a une majorité qui est aussi pour la décentralisation provinciale.

Charles NDONGO : A propos de

décentralisation, c'est l'une de vos promesses. Quel contenu lui donnez-vous et quelles limites ?

S.E. M. PAUL BIYA : Je ne peux pas beaucoup m'avancer maintenant. Je dois d'abord recueillir les avis de mes compatriotes. Ce que je crois, c'est que la décentralisation répond à une tendance mondiale aujourd'hui. Quand les gens peuvent être près des affaires qu'ils gèrent, la gestion est généralement meilleure.

Donc il s'agira de donner à la province une plus grande autonomie administrative de gestion - attention : pas dans tous les domaines ! par exemple... on va définir les domaines - je ne peux pas m'avancer - l'enseignement primaire, l'entretien des routes provinciales...

Charles NDONGO : Les travaux de proximité, peut-être ?

S.E. M. PAUL BIYA : Des choses telles que la Défense nationale ou les Affaires étrangères.

Charles NDONGO : Ce sont les domaines de souveraineté de l'Etat.

S.E. M. PAUL BIYA : Ce sont les domaines de souveraineté. Donc il faudra quand même, que si les Camerounais sont d'accord, qu'il y ait une plus grande autonomie dans la gestion des affaires locales.

Charles NDONGO : Ceux qui spéculent sur la forme de l'Etat. Qu'est-ce que vous dites d'eux ? Qu'ils sont hors sujet ? Qu'est-ce que vous pouvez dire ?

S.E. M. PAUL BIYA : Je pense simplement que sur le plan juridique, l'Etat unitaire est le résultat d'un vote suite à un référendum, donc de la volonté des Camerounais. Tant qu'il n'y a pas manifestation d'une volonté contraire, je continue à penser que l'Etat unitaire est la forme de l'Etat qui convient. Il reste à améliorer cette technique de gestion justement par des réformes allant dans le sens de la décentralisation. Comme je l'ai dit tout à l'heure.

Charles NDONGO : Vous ne m'avez pas dit votre préférence quant au mode d'adoption finale de cette constitution : référendum ou adoption par l'Assemblée ?

S.E. M. PAUL BIYA : Vous voyez, je n'ai pas d'a priori. Je sais simplement qu'un référendum donne peut-être une plus grande force juridique à l'approbation du peuple. Mais je dis aussi que c'est une forme d'approbation qui coûte cher. Alors, sachant quel est l'état des finances, je suis encore en train de réfléchir. Une constitution votée par l'Assemblée peut être tout aussi valable puisque les députés représentent le peuple camerounais, surtout qu'ils viennent d'être élus il y a à peine un an.

va-t-on financer toute cette opération ?

S.E. M. PAUL BIYA : Quelle opération ?

Charles NDONGO : Le large débat national puisque vous avez fait la précision ; merci.

S.E. M. PAUL BIYA : Remarque, M. Charles Ndongo. Je crois que l'incidence financière peut être ramenée à des proportions raisonnables. Et d'abord, comme je l'ai dit, il ne s'agit pas de rassembler tout le monde. Les gens s'expriment là où ils sont.

Il y aura un comité consultatif constitutionnel qui, lui, sera à Yaoundé. Et je crois que lorsque le comité se réunira, le débat sera été suffisamment avancé pour qu'on n'ait pas à craindre ni il ne traîne



Le chef de l'Etat : « La démocratie est un long apprentissage »

en longueur. Je crois qu'en serrant les cordons de la bourse, le Cameroun peut encore avoir les moyens de financer ce processus.

Charles NDONGO : Je voudrais vous remercier d'avoir répondu à toutes ces questions.

Mais tout de même, pour terminer, la préoccupation des Camerounais - c'est la vôtre aussi - c'est les problèmes de tous les jours, les problèmes économiques.

Est-ce que vous concevez ce large débat comme le pont de la dernière chance vers le redressement économique ?

S.E. M. PAUL BIYA : M. Charles NDONGO, nous sommes en train de conduire un double processus. Mais c'est ça qui rend la chose difficile. Il y a un processus de redressement économique de la sortie du Cameroun de la crise ; il y a un processus de conduite des réformes démocratiques. Un processus peut aller sans l'autre mais il est évident que l'état de la situation économique d'un pays a nécessairement une incidence sur les institutions.

Donc nous conduisons le débat constitutionnel uniquement sur le plan strictement constitutionnel. Mais je dois vous rassurer que nous ne devons pas pour autant négliger l'autre processus, la lutte contre la crise économique ?

C'est l'occasion pour moi de rendre un juste hommage à la

majorité des Camerounais ; que ce soit ceux du monde rural, ceux du secteur privé, que ceux de la fonction publique pour l'esprit de sacrifice dont ils ont fait montre pour accepter dans leur très grande majorité les ajustements qui ont été demandés par le gouvernement.

Je sais que c'est difficile. Nous savons que c'est difficile mais le peuple camerounais a montré une aptitude aux sacrifices qu'il faut saluer. Je dis ceci : je suis fier d'eux. Mais l'effort doit continuer parce que nous ne sommes pas sortis de la crise.

J'ajoute d'ailleurs une parenthèse : regardez un peu autour de nous, en Afrique. Tout le monde est logé dans la même enseigne. Je ne vais pas citer les pays. La crise économique est une catastrophe mondiale et particulièrement africaine. C'est par le sacrifice, par la volonté dont les Camerounais ont fait montre que nous pouvons nous en sortir.

Il y a un deuxième volet : nous continuons à chercher dans les

rer un plan de sauvegarde de l'espace économique national. Et ce seront des mesures très énergiques.

Charles NDONGO : Qui pourront être publiées quand ?

S.E. M. PAUL BIYA : Vous demanderez ceci au Premier ministre. Nous sommes dessus. Nous avons bon espoir. Je demande aux Camerounais de collaborer à ce plan de recouvrement des impôts, de bon fonctionnement des régies financières et de lutte contre la fraude.

Si nous concluons à bien ce combat, alors nous verrons un accroissement des recettes. Parce que finalement la crise économique dont nous souffrons, c'est quoi ? - C'est que nos dépenses sont supérieures à nos recettes. On a diminué les dépenses mais elles sont toujours supérieures aux recettes. Le moyen de s'en sortir, c'est l'aide extérieure. Mais elle se fait méticuleuse et rare. Mais le moyen national qui nous reste, c'est relever les recettes. C'est à quoi j'ai demandé le Premier ministre de s'attaquer. Et ce plan sera publié. Ce sera peut-être une occasion pour moi de reparler de ce problème.

Ainsi quand les recettes auront été relevées, les recettes atteindront le niveau des dépenses. Et nous souhaitons, nous ferons tout pour que ces recettes soient supérieures aux dépenses. Et c'est ce qui se dégage qu'on appelle l'épargne budgétaire. C'est une différence positive entre les recettes et les dépenses, l'épargne budgétaire qui permet non seulement l'investissement mais aussi le paiement de la dette.

Alors je crois que c'est un combat capital. Je ne voulais pas parler d'économie. Nous conduisons le processus démocratique mais nous ne laissons pas de côté l'économie.

Charles NDONGO : Une toute dernière question : Je voulais savoir si la démocratie vous a changé. Il y a un an ici même dans ce bureau vous annonciez les élections législatives suivies des élections présidentielles. Quel regard portez-vous sur les Camerounais sur le plan politique ? Il est différent ?

S.E. M. PAUL BIYA : J'aime toujours les Camerounais. Le regard que je porte sur eux n'a pas fondamentalement changé. Regardez partout en Afrique, la démocratie est en difficulté. Nous avons des difficultés énormes mais objectivement le Cameroun ne s'en sort pas trop mal. C'est pourquoi j'ai toujours la même regard : un regard d'affection et un regard de confiance.

Charles NDONGO : Merci infiniment, M. le Président, d'avoir promis d'accepter de recevoir peut-être l'ensemble de la presse à l'occasion...

S.E. M. PAUL BIYA : Si j'oublie, rappelez-le moi.

Charles NDONGO : Merci, M. le Président.

S.E. M. PAUL BIYA : C'est moi qui vous remercie.

Annexe 20: Interview du président de la République accordée à Charles Ndongo à propos de la mort d'un étudiant et la lutte contre la crise économique.

L'ÉVÉNEMENT

Paul Biya hier soir à la CRTV

Nous ferons tout pour

Au lendemain des événements sanglants de Yaoundé et des graves incidents qui ont fait des dizaines de morts à Kousséri, dans l'extrême-Nord, et à la veille des législatives anticipées du 1^{er} mars prochain, le président de la République, M. Paul Biya, a accordé hier une interview exclusive à notre confrère Charles Ndongo de la CRTV.

Après avoir confirmé que les élections législatives auront bel et bien lieu le 1^{er} mars prochain, le chef de l'Etat a invité les populations et les partis politiques à assumer leurs responsabilités, en se rendant massivement aux urnes. Mieux, en dépit des difficultés énormes que connaît le pays, une somme de 500 millions de francs est mise à la disposition des partis politiques qui acceptent de participer aux prochaines élections législatives, preuve supplémentaire de la ferme volonté du gouvernement de faire avancer le processus démocratique.

S'agissant du social, le chef de l'Etat précise qu'il n'y a pas un problème religieux au Cameroun. Tout en reconnaissant le bien-fondé de certaines revendications, il a demandé aux Camerounais de faire preuve de patience et de compréhension en ces temps difficiles. Et surtout de continuer à se battre pour sortir le Cameroun de la crise économique.

Face au mécontentement qui secoue certaines couches sociales et aux menaces de grève, Paul Biya a annoncé le déblocage de 5 milliards pour détendre le climat social. Nous vous livrons l'intégralité de cet entretien.

Charles NDONGO : Merci M. le président de la République d'honorer une fois de plus la CRTV et d'accepter de répondre à quelques questions d'actualité. En réalité, les questions que je vous pose sont celles que posent la plupart des Camerounais ; notamment sur la marche de leur démocratie. Ce processus est ponctué d'échéances convenues comme les élections, mais aussi de quelques événements malheureux comme ce qui vient de se passer à Kousséri. Mais, je crois, M. le président de la République, que la première question que tout Camerounais qui vous rencontrerait aujourd'hui vous poserait porte sur les élections. Vous les avez avancées, vous les avez reportées une première fois. Aujourd'hui face à la demande insistante d'un troisième report, quelle est votre réaction ? Est-ce que vous vous dites : « après tout, jamais deux sans trois », ou vous faites la sourde oreille ?

S.E. Paul BIYA : M. Charles NDONGO, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans ce bureau. Ce bureau où je travaille, où je réfléchis, je signe les décrets, je prends les décisions. Je suis heureux de vous y accueillir pour répondre aux questions que vous vous posez et qui sont un écho des préoccupations de nos compatriotes. Et d'abord ce problème des élections. Je voudrais remonter un peu dans le temps. C'est en avril 1991 qu'au cours d'une conférence de presse avec un de vos collègues, je crois Eric Chirije, que j'avais annoncé d'abord la création d'un poste de premier ministre, et ensuite des élections anticipées. La même année, le 20 juin, si mes souvenirs sont exacts, au cours d'un message à l'Assemblée, j'avais annoncé les élections législatives anticipées. Donc l'idée que nos partis allaient partir aux élections était connue. Je rappelle également que c'est le 19 décembre 1990 que dans ce bureau même, j'ai promulgué la loi instituant le multipartisme. Je crois que c'est en février 1991 que les premiers partis politiques ont vu le jour et ont commencé à se manifester.

Nous sommes aujourd'hui le 7 février 1992. Cela fait un an, plus d'un an que les partis politiques existent au Cameroun. J'avoue que je ne comprends pas qu'aujourd'hui on me dise encore qu'il faut renvoyer les élections. Vous savez, dans d'autres pays africains, les élections ont suivi très près la proclamation du multipartisme. Je ne veux pas citer ces pays où aussitôt qu'on proclamait le multipartisme, dans les deux ou trois mois qui suivaient, les élections avaient lieu.

J'avais annoncé les élections pour la fin de l'année 1991 ; on m'a dit : « nous ne sommes pas prêts ». J'ai fixé au 16 février, il m'est revenu qu'on n'était toujours pas prêt. Alors j'ai dit : on y va le 1^{er} mars. Je crois que de ce rappel que je viens de faire vous déduirez que j'ai laissé aux partis politiques le temps de s'organiser.

On ne va pas penser que ce que d'autres pays ont fait en trois ou six mois après la promulgation du multipartisme, les Camerounais ne sont pas capables de le faire. Nous avons un échéancier, il ne faut pas oublier qu'en octobre, nous avons les élections municipales et l'année prochaine nous aurons les élections présidentielles. Plus nous reportons, plus nous risquons de créer une sorte d'embouteillage dans le calendrier électoral. Et puis, il y a autre chose. Nous sommes une démocratie et la démocratie doit fonctionner avec tous ses organes. Vous savez, comme moi, que l'Assemblée nationale a été mise en congé. Comment allons-nous rester durablement dans un pays sans Assemblée nationale ? Ceci n'est pas normal. Alors je considère que nous avons fait des reports suffisants et que le moment est venu d'aller aux urnes. Je dois dire d'ailleurs que parmi les partis politiques, il y a une bonne partie qui sont prêts à aller aux élections. Je voudrais demander à tous les leaders des partis politiques de faire preuve de civisme et d'aller aux élections.

C.N : M. le président de la République, je crois que vous avez été clair, les élections auront lieu le 1^{er} mars 1992. Est-ce qu'il n'y a pas une inquiétude liée à la participation des partis politiques et des citoyens étant entendu que ça et là, il y a

des appels au boycott ?

S.E.P.B : Notre démocratie est nouvelle, elle est jeune, et les comportements ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être. Je ne veux pas évoquer l'expérience de l'année passée, au cours de laquelle nous avons vécu des situations à tout le moins regrettables. Nous avons décidé de mettre sur pied une démocratie. Il faut que les Camerounais prennent leurs responsabilités. J'invite les populations à participer massivement à ces élections, comme j'invite les leaders des partis politiques à tout mettre en œuvre pour que leurs partis y participent. Nous avons commencé un processus démocratique, on a aboli la législation d'exception, on a donné toutes les libertés publiques, mais l'élection est un point culminant, un point incontournable dans la vie démocratique. C'est par les élections que les peuples choisissent les gouvernants. Je considère que se dérober à ce devoir, à cette tâche, c'est se soustraire à un acte essentiel de la vie démocratique. D'ailleurs, je sais qu'il y a le problème de date. Peut-être alliez-vous y venir, mais il n'est pas le seul. Nos partis sont jeunes, peut-être qu'ils ont aussi un certain nombre de problèmes. Je tiens à le dire ici, nous sommes prêts à favoriser la démocratie, à voir ce que nous pouvons faire, pour favoriser une participation massive des partis aux élections.

C.N : Qu'est-ce que cela veut dire concrètement M. le président ?

S.E. P.B : Concrètement et chiffrés à l'appui, je peux annoncer, et j'ai le plaisir d'annoncer que je mets à la disposition des partis politiques un crédit, une somme de 500 millions de FCFA. Ces 500 millions iront aux partis qui acceptent de participer aux élections.

C.N : Ils vont se les partager ?

S.E.P.B : Ils vont se les partager. Mais attention ! Il y a une partie de ces 500 millions qui sera distribuée en quelque sorte, de façon égalitaire entre tous les partis, qui acceptent de participer aux élections. Evidemment il faut un engage-

CAMEROON TRIBUNE N° 5068 SAMEDI 8 FÉVRIER 1992

Paul Biya hier soir à la CRTV

promouvoir la démocratie



ment formel de participer aux élections. L'autre partie sera distribuée après les élections, en fonction du pourcentage des voix qu'auront recueillies les différents partis au cours de la consultation électorale. C'est-à-dire en fonction de la représentativité de ces partis politiques au sein de l'opinion publique nationale.

N : Question pratique : M. le président, à partir de lundi les partis commencent à se présenter devant M. le ministre des Finances ?

S.E.P.B : A partir de lundi ou même pendant ce week-end. Il faudra qu'ils se présentent chez le premier ministre. C'est lui qui se charge de cette opération.

C.N : Par delà cette bonne nouvelle que vous annoncez M. le président, il y a tout un débat qui a été ouvert par ailleurs sur le financement des partis. Comment est-ce que vous entendez jeter les bases d'une réflexion sur ce problème ?

S.E.P.B : Même dans les vieilles démocraties occidentales, c'est un débat qui n'a jamais été très clair. Pour nous, nous avons pensé qu'il fallait que les partis vivent des fonds purement nationaux c'est-à-dire les cotisations de leurs militants, les dons des

legis. Nous avons proscrit l'acceptation des fonds extérieurs, pour éviter toute ingérence extérieure dans notre vie politique. Seulement voilà, nous avons un certain nombre de partis jeunes qui viennent de voir le jour et il y a la crise économique ; mais cependant nous voulons lancer la démocratie. Nous pensons que pour promouvoir cette démocratie, l'Etat peut donner un coup de pouce, bien que lui-même ait des difficultés énormes. Je dis que ce geste que nous faisons est une preuve supplémentaire de notre volonté de voir la démocratie avancer. Autrement, nous pensons que les partis politiques doivent vivre de leurs ressources propres et ne pas compter spécifiquement sur l'Etat, ceci est un acte exceptionnel.

C.N : Nous allons peut-être dire encore un mot de la politique tout à l'heure ; mais l'actualité c'est aussi les problèmes sociaux, avec ce mécontentement qui gagne progressivement jusqu'aux milieux religieux. On a vu des musulmans manifester à Yaoundé ; il y a des menaces de grève au sein de certaines écoles confessionnelles. Je voulais, avant que vous ne seriez ces problèmes, vous demander s'il y a un problème religieux au

S.E.P.B : A ma connaissance, il n'y a pas de problème religieux au Cameroun. Ce pays comporte plusieurs religions, il y a les chrétiens, il y a les musulmans ; il y a les animistes. Les chrétiens avec plusieurs obédiences catholiques, protestants, adventistes. Depuis que ce pays a accédé à l'indépendance, ces différentes religions ont toujours vécu en paix.

Il n'y a pas eu de problème entre des Camerounais du fait de la religion. Ce qui se passe aujourd'hui, je ne sais pas si c'est vraiment un problème religieux ou si c'est l'utilisation de la religion par certains esprits machiavéliques à des fins inavouées. D'ailleurs, si vous faites allusion à ces incidents que notre pays et la capitale en particulier ont connus, au sujet des problèmes de terrain, je dis que la très grande majorité de nos compatriotes de confession islamique est hostile à ces manifestations. Ils ne les comprennent pas. Il s'agit de groupuscules minoritaires ou extrémistes qui veulent exploiter la religion à des fins qui n'ont rien à voir avec la tradition de paix de l'Islam chez nous. Je tiens à dire ici que le gouvernement, l'Etat n'acceptera jamais que des personnes machiavéliques ou dépourvues de scrupules utilisent la religion pour porter atteinte à la sécurité des Ca-

merounais. Cela étant j'ai demandé au premier ministre de réunir une commission regroupant des représentants de la communauté islamique de Yaoundé, un représentant de la municipalité de Yaoundé et les pouvoirs publics, en particulier le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, le ministère de tutelle des communes qui est le ministère de l'Administration territoriale, pour que le problème, si tant est qu'il y en a un, qui a servi de prétexte à cette agitation que nous avons connue soit réglé dans les meilleurs délais et que les Camerounais continuent à pratiquer ce qu'ils ont toujours fait, à savoir la coexistence pacifique des confessions religieuses.

C.N : Avant que vous ne parliez des menaces de grèves, excusez-moi de vous interrompre, pouvez-vous nous dire si le Cameroun est prémuni contre la menace et même le syndrome intégriste qui a fait des ravages ailleurs ?

S.E.P.B : M. Charles Ndongo, avec les progrès de la technique des mass media, la télévision, les journaux, le monde est devenu un grand village, ce qui se passe au bout du monde, nous, nous le voyons ici, il y a intercommunication ; il y a des influences réciproques, des interactions.

Compte tenu de ceci qui, en principe, doit être un mal, dans la mesure où ce progrès technique véhicule aussi de mauvais exemples, compte tenu de cette inter-communabilité mondiale, je ne peux pas affirmer que le Cameroun est prémuni contre quoi que ce soit. D'après certaines informations qui me sont parvenues, cette agitation serait le fait d'une minorité d'intégristes. Mais, je dis que nous devons tout faire pour empêcher que notre pays ne connaisse les affres, les difficultés que l'intégrisme a provoquées sous d'autres cieux. C'est le devoir des musulmans, c'est le devoir de tous les citoyens. Préservons la paix sociale dans notre pays.

N : Les menaces de grèves dans ces écoles, comment les désarmer ?

S.E.P.B : M. Charles Ndongo, les menaces de grèves notamment dans les écoles, mais aussi dans les différentes sociétés d'Etat, ces menaces traduisent des revendications - il faut le dire dans la plupart des cas - fondées : les revendications salariales et pour ce qui est des écoles, les retards dans le paiement des subventions. Je voudrais rappeler ici que le Cameroun est toujours en pleine crise économique. Et un des aspects de cette crise c'est la rareté des liquidités, c'est les tensions de trésorerie. Tant que l'économie du Cameroun était saine, il n'y avait pas tous ces problèmes. Evidemment ce n'est pas une justification, ce n'est pas une excuse. Je donne cette explication pour inciter mes compatriotes à la patience, à ne pas oublier que nous sommes toujours en train de traverser une des plus graves crises économiques que l'Afrique ait connues.

Que vais-je faire pour désarmer ces tensions ? Eh bien il faut régler le problème, il faut payer les arriérés des subventions, les arriérés de salaires. A ce sujet, il me plaît d'annoncer ici qu'un crédit global de cinq milliards de FCFA vient d'être mis à la disposition du gouvernement, sur mes instructions, pour régler entièrement ou partiellement la plupart des ces problèmes. Il y aura vraisemblablement un milliard pour l'enseignement privé, qui a des arriérés de subventions, vous savez, à

Paul Biya hier soir à la CRTV

Nous ferons tout pour

qu'il y a un problème de financement des bourses à l'intérieur et à l'extérieur, il y aura vraisemblablement un milliard de F.CFA pour cela, nous avons certaines factures dans l'administration... il y aura vraisemblablement un milliard affecté à cela.

En gros donc, nous avons pu obtenir ces cinq milliards de F.CFA pour essayer de détendre le climat social. Et, encore une fois, je demande à mes compatriotes de faire preuve de patience, de compréhension. La situation est difficile ; je n'ai pas besoin de dire que dans certains pays africains que je ne vais pas citer pour des raisons évidentes, les personnels de la Fonction publique passent deux, trois mois voire plus sans salaire. Nous nous battons, et je demande que les Camerounais continuent à se battre et à faire confiance à leurs dirigeants.

C.N : M. le président est-ce qu'un des aspects de ce problème n'est pas aussi lié à la nécessaire diligence qui doit accompagner vos instructions ?

S.E.P.B : Peut-être. Il y a une certaine lenteur administrative qu'on rencontre dans tous les pays, ce n'est pas spécifique au Cameroun. Je crois que la cause principale ce sont les difficultés de trésorerie nées d'une certaine baisse des recettes qui est elle-même liée à la baisse des activités économiques, du fait de la crise économique. J'ajoute aussi que des comportements comme ceux qu'on a vus l'année dernière, tel le boycott économique, n'ont pas amélioré la situation. Je crois que la cause fondamentale c'est justement ces tensions de trésorerie. Mais c'est le lieu pour moi de dire que grâce aux efforts du peuple camerounais, notre dossier au programme d'ajustement structurel vient d'être agréé avec des compliments non seulement à Washington, mais nous venons aussi comme vous le savez de faire passer notre dossier au Club de Paris, qui va vous permettre un réajustement de la dette et j'ajoute que dans les semaines qui viennent, nous envisageons de contacter les pays industrialisés, pour constituer un club de nos amis à qui nous allons demander d'apporter une aide supplémentaire à

notre pays. Si ces efforts, ces promesses se concrétisent, plus nos propres efforts, je pense que les Camerounais sont en droit d'attendre une amélioration générale de leur situation. Je dis que je tiens à rendre ici hommage au courage des Camerounais. Il y a eu un certain abattement sur les salaires ; le monde rural a supporté sans boucher la baisse de ses revenus agricoles. Le secteur privé par ce qu'on a appelé la politique contractuelle a accepté également l'abaissement de son pouvoir d'achat. Les Camerounais, à ces occasions, ont fait preuve de courage de patriotisme ; je les encourage, je les en félicite, je leur demande de prolonger ce patriotisme sur le plan civique en allant massivement aux élections.

C.N : Justement M. le président, je voudrais que vous me permettiez de revenir un petit moment à la politique puisque vous m'en donnez l'occasion. Comment conciliez-vous ce que les journalistes croient percevoir chez vous comme un double souci : le souci de clarifier le jeu politique et le souci de faire les choses dans la légalité, étant entendu que vous vous êtes porté garant du bon déroulement de ces élections ?

S.E.P.B : Il n'y a pas de contradiction. Je crois que étant chef de cet Etat et ayant pris sur moi de conduire ce processus démocratique, je me dois de le faire dans la transparence. Mais, vous conviendrez avec moi que tout ne dépend pas que de moi. Il faut que les autres partis politiques, les citoyens... y apportent le leur. Moi, mon rôle est de conduire ce changement, de rappeler sans cesse mes compatriotes au civisme, au patriotisme, au service de leur pays. Et je l'ai toujours dit, la démocratie n'est pas une voie facile. Je l'ai relevé dans un de mes entretiens télévisés. J'ai alors déclaré que la démocratie était réservée pour un peuple de divinités. Et d'ailleurs aujourd'hui, si je voulais donner une illustration, au moment où nous avons une soixantaine de partis politiques, toujours dans les démocraties, vous avez des vieilles démocraties qui ont plusieurs siècles d'existence qui sont toujours en train de chercher à regrouper les partis politiques. Je crois que vous savez à



quels pays je fais allusion.

C.N : Parfaitement.

S.E.P.B : Donc, c'est un cheminement, une recherche permanente. La démocratie n'est pas une formule faite une fois pour toutes, c'est une recherche difficile, il faut de la détermination mais aussi de l'humilité ; il faut le concours de tous et de la compréhension.

C.N : On croyait tout de même M. le président le pays engagé dans un nouveau départ après la Tripartite, sur la base d'un code d'honneur qui privilégiait les vertus du dialogue, de concertation. Est-ce que cet élan n'est pas aujourd'hui un peu brisé ?

S.E.P.B : Je ne crois pas que cet élan puisse être considéré comme brisé. Parce que cette réunion tripartite de Yaoundé avait un double objectif au départ : mettre au point un code électoral, en second lieu définir un code médiatique. Par la suite et à la demande des partis d'opposition, il y a eu un troisième point, l'examen d'une réforme constitutionnelle. Le code électoral, il existe, la loi en a été votée lors de la dernière session parlementaire.

Comme vous le savez ça n'a pas été facile. Si la Tripartite a fait son travail, le parlement devait faire le sien. Il n'avait pas à se faire imposer un point de vue ni par la Tripartite, ni par le gouverne-

ment. J'ai dû négocier, discuter pied-à-pied avec le parlement. Ce code est là. Et je tiens à dire ici que ce code est complètement différent du projet de loi que le chef de l'Etat camerounais, je voulais déposer à l'Assemblée. Je donne un exemple : nous voulions un scrutin majoritaire à un tour, c'est à la demande des partis qui ont participé à la Tripartite qu'on a mâtiné cela en un scrutin proportionnel. Je n'aurais pas prévu nécessairement les suppléants, c'est à leur demande qu'on a ajouté cela. D'un autre côté, ce sont ces partis qui ont demandé des commissions chargées de contrôler la sincérité des élections dans les différentes circonscriptions. Nous avons également accepté ceci, c'est vraiment le résultat d'un consensus.

Evidemment comme tout compromis, il ne peut pas satisfaire entièrement tout le monde, mais c'est un compromis. Alors quand on dit que le code électoral ne reflète pas tout à fait les points de vue de tel ou tel, c'est ignorer qu'il s'agissait d'un compromis. Même le projet qu'on a présenté à l'Assemblée, les députés y ont ajouté leur touche. Leur rôle est de voter les lois, je ne pouvais pas me substituer à eux.

S'il y avait une délégation de pouvoir, je pouvais légiférer par ordonnance. Mais il s'est trouvé que l'Assemblée nationale a conservé son pouvoir et l'a exercé en toute souveraineté.

Maintenant il y a le code médiatique qu'on vient de mettre sur pied et le premier ministre a installé hier le conseil national de la communication. Et au cours de la semaine qui commence, le décret définissant le code médiatique verra le jour. Quant à la constitution, un comité créé d'accord parties. C'est-à-dire entre le gouvernement, les personnalités indépendantes et les partis politiques est à pied d'œuvre. Une constitution ne se révisé pas en deux ou trois mois, c'est un travail de longue haleine. Et d'ailleurs je tiens à dire que nous-mêmes nous avons des idées sur cette révision de la constitution. L'actuelle constitution date de 1972. Avec l'avènement du multipartisme et l'émergence de nouvelles expressions, il fallait adapter notre loi fondamentale à la nouvelle donne. Nous avions déjà avant cette réunion tripartite demandé d'étudier comment transformer le conseil économique en seconde chambre.

Nous avons également retenu la possibilité d'instituer un conseil constitutionnel. Il y avait un certain nombre d'idées qui avaient déjà commencé à faire leur chemin. De même on a donné des instructions pour que soit étudiée une politique de régions de manière à donner plus de pouvoir économique à nos régions, à nos provinces. Tout ceci était déjà dans l'air. Nous avons donc retenu avec plaisir cette idée de poser les bases

Paul Biya hier soir à la CRTV

promouvoir la démocratie

d'une réforme constitutionnelle. Pour me résumer sur ce plan, je ne pense pas que les résultats de la rencontre tripartite soient en panne. Il y a un cheminement graduel, la semaine qui vient je signerai le décret sur le code médiatique. Et là, la commission sur les lois constitutionnelles travaille, sur la réforme de la constitution.

C.N : M. le président, maintenant je voudrais vous poser une question sur le sport. Vous connaissez l'amour, la passion des Camerounais pour la chose sportive. Vous savez combien ils sont déçus après la campagne infructueuse du Sénégal. CAN 92, M. le président vous a-t-elle aussi laissé un goût amer ?

S.E.P.B : Comme tout Camerounais, j'aurai aimé que le Cameroun gagnât cette coupe. Le match d'ouverture comme certains autres

matchs nous l'ont laissé espérer. Mais je crois qu'il faut savoir être sportif, il faut savoir accepter les résultats. On ne peut pas gagner à tous les coups... Il faut savoir qu'en face il y a d'autres pays qui ont les mêmes ambitions, peut-être les mêmes moyens, les mêmes capacités. Nous avons accepté le résultat. Mais je dis simplement ceci : tout en étant sportifs, en acceptant les résultats, nous devons tirer les leçons qui s'imposent et donner à notre équipe nationale le tonus, le dynamisme, l'agressivité nécessaires pour lui permettre de reprendre sa place, en Afrique et dans le monde. J'ai reçu longuement le ministre de la Jeunesse et des Sports. Nous pensons qu'il y a un travail à faire, notamment dans le sens du rajeunissement de cette équipe nationale d'autant plus que parmi les Lions Indomptables juniors, on me signale qu'il y a des jeunes talents. Je pense que nous devons garder espoir et

confiance dans l'avenir.

C.N : Et ces jeunes talents vont évoluer après-demain, M. le président, en ce moment vers où vont vos sentiments, vers ces jeunes talents ou la vieille génération qui nous a beaucoup apporté ?

S.E.P.B : Je suis le président de tous. Les vieilles générations ont apporté au Cameroun un prestige, une gloire que la défaite de Dakar ne saurait effacer. Je demande aux jeunes de suivre l'exemple des vieux et qu'ils donnent au Cameroun de nouvelles raisons d'être fier d'eux.

C.N : Merci infiniment M. le président, nous n'avons peut-être pas abordé toutes les questions. Les téléspectateurs qui vous regardent en ce moment se demandent si vous pouvez avoir un mot de compassion pour ce qui s'est passé à Kousseri.

Des événements comme ceux-là qui vous laissent sans voix...

S.E.P.B : Les événements de Kousseri m'ont profondément attristé et j'ai été littéralement bouleversé par la gravité de ces événements qui ne se justifient pas. Nous savons que notre pays comporte plusieurs ethnies, plusieurs cultures que quelquefois il y a des tensions entre ces ethnies, entre ces cultures, entre ces composantes nationales, mais, de là à assister à des événements aussi graves qui ont coûté la vie à des dizaines et des dizaines de personnes. Ce qui m'a beaucoup attristé et nous avons bien évidemment pris des mesures pour assurer le maintien de l'ordre et pour ouvrir une enquête.

Les événements sont d'autant plus attristants, stupéfiants qu'il s'agissait selon les premiers rapports qui me sont parvenus de contestations sur

les listes électorales ou sur les cartes d'électeurs. S'il y a une fraude quelque part, il faut se référer à l'autorité administrative au lieu de prendre un gourdin. Je profite de cette occasion pour lancer un appel à tous mes compatriotes que nous sommes à la veille des élections. Je demande que les Camerounais n'oublient jamais qu'ils restent frères, que les élections ne sont pas une guerre. Il y aura sans doute des gagnants, il aura sans doute des perdants. Il y aura surtout les Camerounais. On peut perdre une élection et gagner la suivante. Je rappelle aux Camerounais qu'ils sont frères, qu'ils sont les fils d'un même pays et que plus jamais des incidents de cette gravité ne se renouvellent.

C.N : Merci M. le président.

S.E.P.B : Je vous remercie.



INDEX ONOMASTIQUE

A

Abélès ----- 177, 369
 Abolou-----7, 8, 63, 140, 147
 Akindés----- 306
 Akindès-----76, 218, 311, 460
 Albouy----- 230, 245, 263, 264, 421
 Allison----- 10, 426
 Amossy 143, 229, 234, 247, 253, 254, 255,
 256, 257, 345
 Ansart-6, 25, 250, 267, 354, 417, 423, 424,
 436, 437, 442
 Appaduraï----- 124, 127
 Aristote-----40, 45, 71, 228, 390
 Austin-----16, 37, 61, 163, 287, 353

B

Bachelard ----- 6
 Bacot-----42, 124, 172, 242
 Badie----- 12, 21, 25, 34, 76, 93, 294, 304
 Balandier---- 29, 30, 77, 97, 128, 177, 207,
 216, 219, 273, 387
 Banégas -----96, 117, 135, 258, 259
 Bastien-- 205, 295, 296, 297, 301, 365, 368
 Batistella ----- 367
 Bayart---- 74, 77, 112, 114, 122, 134, 145,
 216, 217, 244, 249
 Baylon----- 21, 57, 232, 264, 272
 Berger -----35, 38, 97, 179, 332
 Bidima----- 196
 Blanchet-----67, 232
 Boniface----- 225, 268
 Bonnafous- 37, 39, 116, 167, 170, 244, 425
 Bourdieu ---3, 9, 10, 50, 55, 57, 78, 89, 99,
 102, 178, 215, 285, 296, 298, 299, 300,
 306, 328, 421
 Boussaguet----- 187, 289, 291
 Boyomo ----- 240, 244
 Bratton----- 452
 Braud -6, 28, 29, 31, 42, 76, 78, 79, 85, 86,
 87, 96, 127, 128, 155, 189, 198, 199,

213, 275, 296, 297, 302, 331, 336, 343,
 346, 350, 355, 373, 374, 391, 405, 406,
 409, 412, 444, 450, 458

Breton----- 4, 7, 50, 102, 257, 293, 387

C

Cathérine Neveu ----- 301
 Certeau 2, 4, 116, 212, 213, 368, 408, 410,
 431
 Chabal -----29, 76, 103, 118, 183, 254
 Charaudeau - 11, 16, 17, 20, 37, 39, 44, 45,
 56, 95, 130, 136, 137, 142, 147, 154,
 235, 238, 243, 246, 247, 248, 258, 259,
 265, 281, 283, 284, 285, 288, 289, 293,
 307, 318, 327, 333, 347, 376, 382, 383,
 425
 Chauveau----- 426
 Chazel ----- 121, 123, 127, 200
 Chevallier ----- 189, 317
 Cohen-----80, 94, 95, 426
 Cotteret -----3, 7, 42, 48, 57, 238
 Crettiez ----- 103, 127, 303, 305, 306, 322
 Crozier-----55

D

Daloz-----29, 76, 79, 103, 118, 183
 Derrida----- 140, 413
 Dobry ---- 11, 24, 25, 33, 34, 52, 106, 115,
 123, 126, 181, 183, 184, 189, 204, 274,
 309, 311, 312, 313, 375, 377, 378, 401,
 429
 Donfack ----- 370, 371
 Dorna ----- 115, 246, 379, 380, 381
 Douglas Walton ----- 254
 Ducatenzeiler ----- 456
 Ducrot -----16, 154, 228, 337, 345
 Durkheim-----66, 216

E

Ebolo-----76, 104, 317

Ebrima----- 288, 310
 Elias- 3, 29, 54, 55, 60, 225, 314, 315, 349,
 430, 432, 433, 434, 435, 436, 438, 440
 Erik Neveu-----32, 123, 208, 296
 Esquenazi ----- 105, 243, 248, 373

F

Fairclough----- 3, 44, 66
 Fame -----87, 227, 243, 286, 424
 Favre----- 30, 32, 190, 208, 225, 419
 Filiu----- 246
 Fillieule----- 32, 72, 195
 Fleurdorge --- 115, 224, 283, 286, 326, 327
 Fleury----- 118, 183, 252, 402, 478
 Foucault ----- 2, 4, 7, 16, 42, 129, 132, 136,
 137, 162, 167, 211, 220, 221, 258, 275,
 279, 290, 291, 305, 307, 308, 309, 320,
 337, 366, 367, 407, 408, 412, 413, 418,
 419, 420, 421, 434
 Foulla ----- 437

G

Garrigues----- 71, 96
 Gaxie ----- 79, 86, 276, 351
 Gazibo-----33, 34, 58, 86, 87, 300
 Gerstlé---22, 48, 56, 57, 71, 278, 364, 365,
 366
 Ghiglione-----41, 109, 164, 235, 424
 Giddens----- 83
 Goffman---- 55, 90, 99, 129, 228, 232, 237,
 262, 363, 428, 457
 Gramsci ----- 44, 383
 Grawitz-----4, 12, 61, 65, 188
 Greimas ----- 159, 417
 Grosser ----- 35
 Guilhaumou --53, 101, 130, 132, 136, 162,
 257, 320, 321

H

Habermas ----- 37, 62, 104, 189, 246, 431
 Hermet---4, 6, 21, 25, 33, 34, 93, 294, 295,
 442

Holo----- 218
 Hountondji -----47
 Huntington ---- 31, 101, 103, 109, 110, 210

I

Ihl -----91, 221, 222

J

Jaffrelot----- 118, 198, 454
 Jean Claude Mbarga----- 428
 Jobert -----25

K

Kamto-- 4, 35, 82, 105, 128, 135, 217, 304,
 430, 452, 455
 Kantorowicz ----- 101, 369
 Keutcheu ----- 48, 67
 Kokoreff-----33, 127
 Krieg-Planque - 41, 60, 109, 145, 352, 353,
 363, 384, 398, 435

L

Labbé -----48, 172, 236, 389
 Lacam-----86
 Lacroix --- 4, 111, 154, 222, 276, 277, 281,
 333, 334
 Lagroye----25, 58, 83, 111, 128, 205, 225,
 276, 277, 281, 300, 329, 333, 334, 348,
 349, 350, 351, 411, 435
 Lamizet----- 133, 216, 251
 Lapeyronnie----- 260
 Lascoumes ----- 408, 412
 Laurent Mucchielli----- 127, 303
 Le Bart----- 5, 6, 10, 42, 95, 111, 128, 245,
 283, 323
 Leblanc ----49, 64, 130, 144, 165, 235, 356
 Lefranc -----99
 Lehingue ---- 154, 277, 281, 286, 287, 395
 Linz ----- 114, 438
 Loada ----- 204
 Locke ----- 359

Luckmann----- 35, 38, 179, 332

M

Machiavel----- 198, 349

Machikou ----- 211

Madior Fall ----- 205

Maingueneau ---- 14, 15, 16, 36, 39, 40, 61,
130, 133, 136, 137, 142, 143, 145, 147,
148, 149, 157, 162, 163, 168, 174, 213,
237, 241, 248, 249, 284, 293, 307, 318,
333, 346, 347, 376, 425

Mandjem ----- 442

Mappa ----- 104

Mareek ----- 422

Mariot ----84, 128, 221, 222, 223, 224, 225

Martel----- 428

Mazière----- 39

Mbembé-----79, 92, 95, 108, 193, 418

Mbodj----- 82

Mbomé -----85, 109, 203

Médard ----- 123, 135, 218, 405, 430, 455

Meizoz-----52, 388, 482

Menthong -----67, 335, 474

Mény----- 111, 187, 236

Mercier -----97, 385, 386

Meyer-----95, 337

Michael Douglas----- 212

Michaud-----27, 305, 323

Moluh----- 378, 393

Monga -----106, 107, 116, 121, 241

Montesquieu----- 180, 268, 359

Morlino----- 190, 447

Moscovici----- 181, 188

Mouchon -----49, 117, 239, 244

Mouiché----- 113, 242

Moukoko----- 314

Murray----- 273, 328, 335, 338, 339, 401

N

Nay----- 349, 462

Neveu----32, 123, 208, 460, 462, 467, 483

Ngalasso----- 104, 215, 450, 483

Nguelieutou 8, 98, 180, 214, 301, 371, 441

Njoya ---- 11, 13, 27, 48, 77, 80, 204, 205,
212, 213, 250, 432

Nkot----- 203, 440

Norbert --3, 29, 54, 60, 239, 244, 314, 315,
349, 430, 432, 433, 434, 435, 436, 438,
440

O

Oger----- 137, 150, 369, 435, 436

Olinga----- 122, 201, 203, 214, 452

Ollivier-Yaniv -----43

Onana ----- 129, 214, 436, 449

Orkibi-----98, 131, 353

Otayek ----- 104, 114

Ouédraogo ----- 288, 310

Owona Joseph----- 203

Owona Nguini-----74, 100, 209, 316

P

Pêcheux-----29, 36, 37, 137, 171

Péchu -----32

Perelman -----50, 172

Perrineau ----- 392

Pierre Muller-----25, 426

Poirmeur----- 110, 451

Pommerole----- 105, 119, 303

Q

Quantin ----- 115, 451

Quermonne----- 86, 91, 115, 202

R

Revel----- 155, 323

Rials----- 72

Rivière----- 221

Roché ----- 186, 323

Rocher ----- 31, 32, 202

S

Sadoun-----	107
Salavastru -----	328, 353, 444
Schedler -----	210, 456
Schelling -----	457
Schemeil -----	225
Schiffing -----	39
Searle -----	16, 163
Sfez -----	27, 267
Siméant-----	102, 225
Sindjoun-- 3, 13, 34, 35, 58, 67, 74, 76, 77, 92, 93, 100, 101, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 113, 114, 117, 121, 138, 194, 196, 197, 204, 205, 206, 209, 244, 266, 275, 304, 310, 315, 317, 319, 426, 449, 453	
Sommier-----	127, 218, 303
Steuckardt-----	135, 138, 429
Surel -----	106, 426

T

Tarde-----	188
Tardy -----	26
Tarrow-----	25, 30, 124

Tartakowsky 124, 125, 126, 181, 184, 222	
Tchakhotine-----	269
Tchoupie -----	122, 206, 242
Tétu -----	240, 429
Tilly-- 25, 30, 114, 123, 124, 182, 261, 305	
Tournier --- 30, 53, 170, 244, 346, 425, 429	

V

Van Dijk-----	40, 66
---------------	--------

W

Wahnich-----	92, 103, 354
Wallis -----	454
Weber----- 2, 12, 38, 88, 93, 193, 194, 202, 246, 251, 294, 295, 297, 450	
Wieviorka -----	304, 305
Winkin-----	231
Wodak -----	66, 371
Wolton-----	231

Z

Zambo ----- 29, 47, 76, 138, 143, 240, 250	
Zartman-----	454
Zorbibe -----	367

INDEX THÉMATIQUE

A

Actes de langage- 7, 16, 36, 136, 137, 163, 164, 278, 280, 287, 318, 348, 352, 361, 363, 395

Affects- 7, 25, 27, 102, 121, 138, 171, 218, 225, 229, 232, 246, 249, 250, 261, 262, 264, 266, 267, 270, 273, 275, 321, 361, 364, 402, 406, 417, 433, 437, 446, 451

Affinités électives----- 182, 269

Age des foules----- 52

Agenda 183, 186, 199, 239, 291, 296, 306, 366

Amours politiques 246, 354, 392, 417, 420, 423, 437, 447

Analyse de contenu 60, 61, 62, 63, 65, 173, 275, 470

Analyse de discours ----14, 39, 53, 62, 132, 133, 136, 145, 146, 164, 167, 171, 172, 229, 257, 309, 468, 472, 478, 479, 481, 486

Argument

*ad baculum*37, 44, 61, 95, 173, 253, 258, 261, 263, 292, 321, 336, 341, 345, 346, 353, 370, 444, 454

ad populum ----- 253

Argumentation discursive ----- 345

Argumentation par autorité----- 436

Argumentation partisane----- 258

Argumentation rationnelle----- 44

Arguments *ad hominem*----- 253, 261

Armée - 93, 94, 96, 98, 298, 299, 307, 322, 412

Auto-contrôle----- 43

Autorité du discours ----285, 369, 371, 395, 396, 399

Autorité présidentielle ----76, 89, 116, 117, 276, 294, 326, 351, 414, 417, 431

B

Biopolitique- 211, 220, 221, 407, 417, 418, 419, 421, 446, 449

Biopouvoir ----- 211, 220, 221

Boko Haram --- 64, 65, 280, 303, 304, 306, 322, 329, 331, 355, 357, 358, 389, 391, 412, 428, 441

C

Carrière des crises -- 71, 96, 106, 136, 313, 376, 457, 458

Catharsis----- 51, 96, 408

Champ lexical134, 135, 136, 138, 175, 220

Champ sémantique----- 142

Charisme d'institution----- 296, 297, 368

Charisme de fonction--- 295, 300, 450, 488

Charisme pontifical----- 295, 297, 361

Civilisation des mœurs---- 29, 48, 57, 355, 430, 432, 433, 435, 436, 439, 447, 449

Civilité---- 48, 92, 140, 300, 374, 431, 434, 437, 438, 447, 449, 455

Colère----- 25, 46, 66, 103, 106, 124, 127, 268, 306, 322, 336, 450

Colère de foules ----- 431

Collision----- 310

Communauté discursive ----- 136, 457

Communication politique--2, 5, 18, 21, 22, 45, 48, 49, 67, 71, 104, 110, 122, 230, 234, 236, 240, 244, 249, 257, 265, 278, 284, 318, 345, 347, 363, 364, 365, 366, 383, 384, 424, 445, 451

Compétence discursive----- 281, 287, 289, 290, 332, 347, 361, 450

Conduite des âmes ----- 417

Conduite des conduites----- 411

Conduite des crises ----- 453

Conduite du peuple ----- 408, 446

Conduite politique ----- 285, 382, 437

Conjoncture critique-- 11, 44, 75, 185, 213, 243, 246, 249, 313, 350, 375, 398, 446

Conjoncture fluide ----- 385, 398, 433
 Consolidation démocratique - 76, 107, 135,
 210, 447, 456
 Corruption -----92, 134, 241, 242
 Couleurs-----19, 426, 427, 428
 Coup d'État 77, 83, 93, 94, 95, 96, 98, 100,
 101, 142, 175, 196, 206, 316, 369
 Coups directs ----- 314, 375, 378
 Crisèmes ---- 8, 62, 63, 72, 134, 135, 136,
 140, 147, 149, 150, 152, 153, 175, 269
 Crises démocratiques---132, 143, 288, 341,
 345, 356, 365, 412, 417
 Curialisation -- 54, 432, 436, 437, 438, 442,
 447

D

Décision -10, 33, 50, 66, 80, 81, 83, 84, 85,
 106, 145, 200, 288, 290, 297, 368, 388,
 426, 440
 Décret-19, 79, 80, 81, 85, 92, 97, 106, 151,
 191, 192, 200, 281, 329, 377, 420
 Direction pastorale ----- 440
 Discipline collective----- 351
 Disciplines consensuelles----- 433
 Discours agonistique ----- 395, 446
 Discours d'autorité -----43, 296, 436
 Discours performatif ----- 13, 61
 Discours persuasif ----- 445, 456
 Domination charismatique -- 202, 295, 297
 Domination traditionnelle --- 194, 200, 295

E

Effets d'agenda----- 365
 Effets d'amorçage ----- 365
 Effets de cadrage----- 365
 Effets de contamination----- 119
 Effets de délégitimation induits -- 312, 377
 Effets de la crise -----47
 Effets de la parole présidentielle ----- 7, 68
 Effets de langage----- 364
 Effets de légitimation de l'ordre----- 297
 Effets directs----- 9, 363, 385

Effets d'opinion----- 367
 Effets émotionnels ----- 246
 Effets limités----- 363, 384
 Effets pathémiques----- 246, 255
 Effets perlocutoires ----- 249
 Effets produits----- 171
 Effets sociaux----- 42, 52, 382
 Emeutes -- 20, 27, 30, 32, 63, 65, 127, 153,
 184, 189, 207, 240, 280, 293, 302, 303,
 306, 319, 323, 335, 388, 402, 417, 429,
 438, 451, 456
 Emotions - 2, 11, 36, 43, 44, 45, 46, 51, 63,
 66, 78, 79, 85, 119, 125, 128, 132, 145,
 147, 157, 179, 181, 189, 213, 215, 227,
 248, 249, 250, 251, 252, 253, 257, 261,
 289, 296, 321, 338, 343, 355, 364, 391,
 402, 405, 406, 429, 433, 441
 Enoncés performatifs-- 319, 322, 328, 330,
 361, 383, 384, 398, 446
 Enonciation ---- 3, 15, 16, 36, 61, 64, 130,
 136, 137, 143, 144, 145, 148, 154, 157,
 158, 163, 167, 169, 170, 173, 228, 237,
 248, 257, 258, 277, 278, 279, 283, 285,
 286, 309, 319, 320, 327, 350, 352, 361,
 369, 370, 375, 376, 377, 384, 398, 424,
 429, 446
 Ethos --- 11, 49, 52, 64, 142, 143, 144, 175,
 177, 228, 229, 230, 231, 234, 235, 237,
 240, 243, 247, 249, 269, 270, 278, 287,
 289, 292, 293, 345, 346, 352, 353, 361,
 388, 410, 429
 Etudiants --- 34, 67, 68, 113, 120, 317, 353
 Excitation des foules ----- 299

F

Forclusion de la violence --- 283, 398, 433,
 438, 442, 443, 451
 Formation discursive 16, 17, 136, 137, 157,
 167, 220, 238, 321, 346, 376, 409, 457
 Foules----- 4, 8, 52, 53, 125, 155, 181, 186,
 187, 189, 190, 222, 224, 239, 269, 405,
 416, 422, 458

G

- Gestes-19, 46, 53, 143, 172, 228, 244, 259, 374, 420, 424, 425, 426, 427
Gestes apparentés ----- 425
Gestes de désobéissance civile----- 172
Gestes des hommes politiques ----- 424
Gestes du président de la République--420, 425
Gestes expressifs----- 425
Gestes illustratifs----- 425
Gouvernementalité --- 2, 96, 132, 180, 211, 220, 221, 407, 411, 412, 413, 416, 420, 434, 440, 446

I

- Icônes----- 65
Idiomes rhétoriques ----- 458
Insultes - 256, 257, 339, 340, 342, 345, 346
Interaction langagière ----- 308, 364
Interdépendance stratégique- 395, 400, 446
Interview ---- 18, 20, 64, 91, 108, 120, 191, 209, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 241, 286, 299, 329, 341, 355, 389, 392, 425, 428, 429, 437
Ivresse des foules ----- 417

J

- Jeu relâché ----- 377, 378, 402
Jeu tendu ----- 312, 374, 377, 378, 402, 446
Jeu tendu imparfait ----- 374, 377, 446

L

- Langage assertif----- 347
Langage d'action-----45, 308
Langage de conciliation----- 248
Langage de la révolution ----- 102
Langage des manifestants ----- 53
Langage des signes ----- 65
Langage du pouvoir ----- 3
Langage du président---- 27, 129, 162, 273, 293

- Langage grossier ----- 338
Langage icônique ----- 427
Langage politique----- 21, 49, 272, 446
Langage SMS----- 239
Langage verbal -----19, 427
Lettre ouverte---- 106, 121, 192, 240, 241, 316
Lettre pastorale----- 107, 121, 315, 316
Lexicométrie--53, 130, 157, 166, 167, 168, 169, 170, 171
Linguistique -- 14, 15, 19, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 60, 66, 107, 120, 130, 133, 135, 136, 137, 138, 142, 144, 149, 158, 159, 163, 168, 169, 170, 172, 235, 238, 242, 250, 255, 257, 258, 288, 296, 307, 310, 321, 328, 338, 348, 384, 395, 426, 436, 457
Locutoire ----- 129, 163, 287, 347
Logos -11, 44, 75, 130, 234, 248, 249, 253, 258, 269, 410

M

- Manifestations de rue-- 128, 161, 209, 223, 319, 370, 372, 399
Marketing -----22, 229, 230, 231, 234, 237, 243, 263, 264, 270, 384, 417, 421, 422, 424, 426, 447, 452
Médias--- 4, 18, 21, 22, 28, 36, 44, 56, 63, 64, 147, 200, 223, 238, 239, 243, 244, 245, 264, 265, 286, 299, 318, 343, 344, 363, 365, 366, 377, 383, 384, 385, 387, 388, 417, 422, 423, 429, 444
Métalangage ----- 338
Mobilisation collective----- 153, 313
Mobilisation des ressources 119, 121, 123, 260, 261
Mobilisation des signes ----- 177, 180
Mobilisation multi-sectorielle---- 117, 122, 361, 377
Mobilisation politique---86, 123, 217, 256, 455
Mobilisation populaire ----- 106, 134, 452
Modalisation-----41, 148

Moto-taxis ----- 342, 415
 Mouvements sociaux- 2, 12, 25, 26, 31, 32,
 59, 63, 67, 71, 76, 98, 102, 118, 119,
 121, 122, 123, 124, 126, 127, 130, 131,
 140, 141, 147, 157, 178, 181, 182, 186,
 195, 206, 208, 240, 246, 248, 250, 251,
 256, 269, 272, 275, 291, 292, 299, 301,
 306, 309, 319, 320, 321, 323, 329, 334,
 336, 343, 351, 353, 354, 361, 363, 364,
 372, 375, 377, 392, 399, 400, 410, 414,
 416, 431, 432, 438, 446, 450, 452, 454,
 455, 456, 457, 458

O

Opposition -- 5, 6, 9, 11, 15, 22, 29, 31, 34,
 47, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 66, 67, 72, 76,
 88, 93, 101, 106, 107, 108, 109, 110,
 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 120,
 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129,
 131, 135, 138, 139, 140, 144, 149, 152,
 155, 156, 161, 165, 168, 171, 173, 179,
 180, 181, 183, 184, 185, 189, 191, 194,
 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 206,
 210, 218, 231, 236, 239, 245, 247, 250,
 252, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 261,
 262, 264, 267, 269, 272, 285, 286, 287,
 288, 291, 298, 299, 300, 302, 303, 308,
 311, 313, 315, 319, 320, 321, 328, 332,
 336, 338, 339, 342, 345, 346, 347, 348,
 349, 350, 354, 370, 372, 375, 376, 377,
 378, 399, 402, 406, 407, 408, 409, 411,
 412, 414, 419, 421, 431, 432, 437, 438,
 439, 440, 441, 442, 446, 455
 Opposition déloyale ----- 204
 Opprobre --- 29, 47, 76, 138, 143, 161, 250,
 334, 339, 342, 369, 374, 379, 409, 436,
 449, 452

P

Paix ---- 2, 23, 26, 51, 53, 65, 88, 128, 139,
 152, 160, 165, 166, 187, 201, 205, 211,
 212, 213, 215, 217, 240, 242, 260, 261,

262, 269, 278, 285, 304, 307, 308, 319,
 330, 354, 356, 364, 372, 381, 407, 411,
 412, 413, 419, 422, 425, 437, 438, 441,
 443, 445, 447, 449, 450, 453, 454, 455,
 457, 458
 Para-langage ----- 424
 Pardon ----- 97, 99, 217, 316, 444, 462
 Parenté---77, 78, 79, 80, 97, 138, 219, 277,
 279, 343
 Parenté à plaisanterie ----- 374
 Parenté du pouvoir ----- 395
 Parenté idéologique ----- 417
 Parenté politique ----- 11, 82, 96, 101
 Parentocratie ----- 78, 79, 269
 Parlementarisation 112, 193, 300, 420, 432,
 433
 Parole d'autorité ----- 369, 435
 Parole présidentielle --7, 11, 13, 23, 25, 26,
 27, 52, 53, 59, 63, 71, 123, 130, 154,
 160, 209, 275, 277, 278, 280, 281, 286,
 292, 327, 361, 365, 366, 369, 376, 389,
 391, 395, 396, 398, 410, 428, 447, 450,
 458
 Passions politiques--- 6, 25, 29, 35, 72, 75,
 78, 79, 85, 94, 103, 118, 119, 124, 213,
 228, 246, 251, 252, 253, 254, 267, 270,
 296, 354, 391, 405, 417, 423, 424, 431,
 451, 452, 453, 454, 460
 Pathos----- 11, 44, 45, 177, 246, 247, 248,
 249, 250, 252, 253, 254, 255, 258, 261,
 266, 269, 270, 410
 Pèlerinage --- 179, 220, 221, 269, 280, 323,
 372, 434
 Perception du discours ---68, 363, 399, 400
 Performatif----51, 352, 384, 385, 398, 399,
 458
 Perlocutoire ---- 26, 53, 129, 163, 287, 341,
 347, 350, 364, 374, 402, 409, 431, 453,
 458
 Persuasion--- 2, 4, 17, 45, 46, 63, 149, 150,
 152, 154, 164, 175, 246, 248, 252, 255,
 264, 289, 294, 318, 321, 341, 345, 364,
 365, 382, 383, 384, 423, 450
 Plasticité----- 6, 311, 312, 389

Plasticité complexe ----- 311
 Politique comparée ----- 93, 242
 Politiques publiques ---- 43, 186, 187, 190,
 289, 290, 291, 426
 Positionnement--- 16, 75, 87, 93, 129, 130,
 143, 147, 162, 175, 214, 225, 234, 238,
 258, 259, 262, 263, 280, 281, 289, 343,
 347, 348, 352, 372, 376
 Positionnement énonciatif---- 75, 129, 130,
 175
 Pouvoir discrétionnaire ----- 80, 299
 Pouvoir pastoral----- 4, 408, 411, 432, 433,
 434, 453
 Président de la République --- 2, 4, 5, 7, 8,
 10, 11, 12, 13, 17, 18, 20, 21, 23, 26, 50,
 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 61, 62, 63, 64,
 65, 66, 67, 68, 71, 72, 75, 77, 80, 81, 82,
 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 97,
 98, 99, 105, 108, 109, 111, 115, 116,
 117, 119, 120, 128, 130, 138, 139, 140,
 144, 145, 146, 150, 151, 152, 154, 155,
 157, 160, 161, 164, 167, 172, 173, 174,
 175, 179, 181, 183, 185, 191, 192, 205,
 210, 211, 212, 213, 214, 215, 221, 222,
 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 231,
 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239,
 240, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 249,
 255, 256, 257, 262, 272, 275, 276, 277,
 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286,
 289, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298,
 299, 300, 301, 304, 305, 306, 307, 309,
 312, 316, 322, 324, 327, 328, 329, 331,
 332, 333, 334, 335, 337, 338, 339, 340,
 341, 345, 347, 348, 349, 350, 353, 354,
 355, 356, 359, 361, 364, 365, 366, 367,
 368, 369, 370, 371, 373, 374, 376, 377,
 378, 379, 383, 384, 389, 391, 392, 393,
 395, 398, 399, 402, 403, 404, 405, 408,
 409, 410, 413, 414, 415, 419, 420, 421,
 422, 424, 425, 426, 427, 428, 433, 434,
 435, 436, 437, 439, 440, 441, 444, 445,
 446, 450, 452, 453, 455, 456, 457
 Prise de parole----- 2, 17, 26, 46, 101, 107,
 116, 163, 182, 238, 279, 280, 286, 305,

346, 352, 370, 372, 376, 408, 409, 410,
 435

Province ---- 100, 113, 146, 150, 151, 155,
 221, 223, 224, 225, 262, 285, 304, 436

Psychologie - 8, 35, 54, 188, 208, 225, 318,
 379, 380, 381, 382, 446, 447, 457

Psychologie des foules ----- 447

Psychologie politique ---- 8, 188, 379, 380,
 381, 382, 446

Putsch-----27, 92, 95

R

Réception- 51, 68, 273, 363, 364, 382, 385,
 423, 428, 446, 456, 458

Réception de la parole----- 364

Réception du discours----- 364

Référentiel ----62, 130, 133, 140, 141, 175,
 181, 186, 289, 304, 329

Rhétorique de crises ----- 309

Rhétorique démocratique --- 7, 50, 56, 109,
 130, 169, 287, 321, 323

Rites d'interaction ----- 179, 269, 363

Rites de légitimité----- 287, 289, 361

Rites de passage----- 178

Rites républicains ----- 221, 223

Rituels ---- 2, 5, 23, 52, 71, 178, 222, 223,
 224, 239, 250, 281, 283, 289, 320, 371,
 384, 385, 399, 436, 442, 444

Rue-- 2, 3, 5, 9, 12, 31, 32, 33, 34, 51, 52,
 57, 67, 72, 75, 76, 101, 103, 104, 115,
 116, 118, 124, 125, 126, 127, 129, 134,
 136, 138, 140, 144, 154, 161, 162, 168,
 169, 171, 173, 177, 180, 181, 184, 185,
 187, 189, 194, 195, 199, 206, 207, 219,
 223, 231, 232, 240, 247, 250, 252, 254,
 256, 258, 260, 269, 276, 285, 286, 287,
 289, 291, 293, 295, 298, 303, 305, 308,
 309, 310, 313, 315, 321, 328, 331, 333,
 334, 335, 336, 338, 339, 345, 347, 354,
 361, 364, 370, 372, 376, 377, 378, 399,
 400, 402, 407, 408, 409, 411, 412, 416,
 419, 421, 431, 433, 436, 438, 439, 440,
 441, 446, 450, 453, 457

S

Sécurité--- 3, 10, 25, 43, 93, 108, 139, 180, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 204, 242, 268, 269, 272, 303, 316, 323, 329, 331, 351, 355, 364, 388, 418, 420, 426, 430, 440

Sémiotique vestimentaire----- 428, 462

Signes---- 14, 15, 18, 19, 21, 23, 27, 36, 48, 53, 59, 82, 120, 121, 143, 150, 155, 156, 158, 162, 163, 168, 170, 211, 225, 258, 264, 265, 267, 293, 330, 335, 353, 424, 426, 427

Silences d'autorité ----- 387

Socio-histoire----- 54, 71, 136, 169, 418

Sportization----- 432, 433, 434, 435, 439

Stratégie discursive----- 254, 255

Stylométrie - 130, 157, 167, 171, 172, 173, 175

Symboles- 25, 46, 53, 54, 58, 65, 135, 143, 144, 169, 177, 178, 181, 211, 214, 223, 330, 332, 370, 385, 387, 402, 426, 441

Système politique-- 2, 4, 13, 24, 27, 33, 48, 106, 114, 117, 180, 246, 250, 293, 306, 313, 350, 374, 377, 380, 410, 419, 424

T

Technologie 121, 234, 240, 266, 269, 299, 366, 377, 421, 440, 442

Technologie dramaturgique ----- 266

Technologie du décret----- 299

Technologie du pouvoir----- 421

Technologie gouvernementale----- 440

Technologie musicale ----- 121

Technologie présidentielle ----- 240

Technologie symbolique----- 269

Temps de crises -----5, 7, 68, 275, 332, 395

Temps incertain -- 53, 57, 65, 72, 231, 234, 269, 364, 446

Textes----- 36, 38, 41, 63, 65, 66, 137, 147, 150, 166, 168, 169, 170, 173, 213, 237, 277, 296, 307, 330, 347, 363, 408, 428

Totémisation----- 227

Transactions locutoires----- 311, 319, 348

Transition démocratique ---- 13, 107, 108, 109, 114, 117, 135, 139, 209, 218, 275, 311, 319, 383, 430, 455

U

Unité nationale -- 11, 23, 53, 55, 66, 79, 99, 113, 139, 152, 179, 197, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 220, 226, 228, 240, 242, 250, 256, 261, 262, 269, 272, 278, 301, 302, 303, 307, 308, 316, 324, 325, 330, 353, 354, 356, 368, 372, 410, 411, 413, 422, 443, 447, 449, 452, 453, 454, 455, 457, 458

V

Valeurs -- 3, 17, 25, 31, 32, 44, 45, 53, 58, 61, 63, 65, 66, 86, 89, 105, 130, 145, 147, 151, 154, 155, 160, 161, 169, 173, 196, 211, 216, 218, 223, 224, 225, 226, 228, 240, 241, 242, 243, 247, 256, 259, 279, 290, 291, 294, 318, 341, 354, 367, 368, 371, 372, 373, 380, 395, 400, 409, 410, 422, 434, 435, 436, 442, 446, 450, 454, 458

Valeurs collectives----- 223

Valeurs communes-----86, 224, 247

Valeurs de grandeurs du peuple ----- 160

Valeurs de paix ----- ix, 256

Valeurs importées----- 154, 422

Valeurs linguistiques ----- 169

Valeurs morales ----- 450

Valeurs patriotiques ----- 228

valeurs persuasives ----- 395, 400, 446

Valeurs républicaines -- 373, 395, 410, 446

Valeurs socio-affectives ----- 354

Villes mortes---- 4, 64, 108, 139, 153, 170, 182, 183, 184, 199, 200, 297, 303, 329, 335, 339, 361, 372, 375, 412, 417, 423, 441, 452

Violence politique -- 26, 27, 28, 29, 76, 77, 97, 102, 103, 126, 134, 136, 175, 288,

302, 303, 306, 307, 321, 343, 406, 411,
418, 443, 444, 445, 454

Violence symbolique---- 28, 122, 135, 192,
213, 264, 266, 297, 299, 320, 346, 368,
421, 455

Voyages -65, 220, 221, 224, 262, 323, 324,
325, 326, 436, 453

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT -----	i
DÉDICACE -----	iii
REMERCIEMENTS -----	iv
LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES -----	v
LISTE DES TABLEAUX -----	vi
LISTE DES FIGURES -----	vii
LISTE DES ANNEXES -----	viii
RÉSUMÉ -----	ix
ABSTRACT -----	x
SOMMAIRE -----	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE -----	1
I-OBJET ET CHAMP DE L'ÉTUDE -----	6
A/ LA CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ÉTUDE -----	6
B/ LE CHAMP D'ÉTUDE -----	9
1- Le champ socio-politique -----	9
2- Le champ temporel d'étude -----	12
II- À LA RECHERCHE DES DÉFINITIONS OPÉRATOIRES : SENS ET PUISSANCE DES NOTIONS CLÉS -----	13
A/ Les discours politiques -----	13
1-Discours -----	13
2-Discours politique et notions connexes -----	17
a-Message -----	18
b-Allocution -----	20
c- Interview -----	20
d- Communication politique -----	21
e- Communication présidentielle -----	23
B/ Les crises politiques -----	24
C/ Gestion discursive -----	25
D/ Violences politiques et notions voisines -----	26
1-Les violences politiques -----	26

2- Les notions voisines du concept de violence -----	29
E/ Conjoncture démocratique -----	33
III- REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA QUESTION : ESSAI DE TYPOLOGIE ---	35
1-Approche centrée sur les tendances théoriques majeures de l'analyse contemporaine du discours -----	36
a/ L'école française -----	36
b/ L'école anglaise -----	37
c/ L'école allemande et slavo-russe-----	37
d/ L'école africaine-----	38
e/ Les travaux contemporains-----	39
2-Approche centrée sur le discours politique en général -----	42
3-Approche discursive des politiques publiques et de la gouvernance-----	43
4-Approche centrée sur les discours et les émotions-----	44
5- Approche traitant de l'étude de discours de chefs d'États-----	48
IV- PROBLÉMATIQUE ET BLOC DES HYPOTHÈSES -----	49
V- CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES -----	53
A/ L'INTERACTIONNISME -----	54
B/ LE NÉO-INSTITUTIONNALISME -----	57
VI- MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES ET TECHNIQUE D'INVESTIGATION	60
A-L'ANALYSE DE CONTENU-----	60
1- La formulation des catégories-----	62
2- Les unités de quantification et types de catégories -----	63
3- L'échantillonnage du discours : La détermination et la quantification du corpus d'étude -----	64
B-TECHNIQUE D'INVESTIGATION -----	66
1-Les enquêtes de terrain : La justification des sites d'observation.-----	66
2-Le Sondage d'opinion-----	67
PREMIÈRE PARTIE : LES DISCOURS DE L'ÈRE DE LA DÉMOCRATISATION ET RITUELS DE COMMUNICATION DU POUVOIR : COMPRENDRE LA CRISE POLITIQUE ÉLARGIE ET LE POUVOIR DES MOTS. -----	70

CHAPITRE I : LES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES ET LES CRISÉMES DES AXES DISCURSIFS PRÉSIDENTIELS : LE MYTHE PRÉSIDENTIEL ENTRE ALTÉRATION/ RÉACTIVATION ET LE POUVOIR DE LA RUE -----	73
SECTION I: ANALYSE DE L'HÉMÉRONYMIÉ DES CRISES POLITIQUES AU CAMEROUN : DE LA CRISE DE SUCCESSION À LA MOBILISATION DE RUE-----	75
PARAGRAPHE I: PROCESSUS D'ADHÉSION À LA VIOLENCE POLITIQUE PENDANT LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE: SOCIO-GENÈSE DE LA CONJONCTURE POLITIQUE FLUIDE DE L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE-----	76
A/ HÉRÉDITÉ POLITIQUE ET CRISE DE SUCCESSION : LES FONDEMENTS DE LA VIOLENCE POLITIQUE-----	77
1-Le recrutement politique de Biya : de la « parentocratie » politique au dauphinat constitutionnel -----	78
2- Succession pacifique du « père de la nation » et bicéphalisme : l'incarnation des rôles politiques-----	82
B/ LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DU 6 AVRIL 1984 : DE L'ALTERNANCE PACIFIQUE À LA PAROLE DES ARMES -----	88
1-Le parricide en politique ou la théorie du complot : « Tuer le père de la Nation » pour exister ? -----	89
2-Le dénouement de la crise de succession : la construction de la compétence, de l'autorité et de la place présidentielles -----	96
PARAGRAPHE II : LA DÉMOCRATISATION ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX COMME SOURCE DE CONTESTATION ET D'ENSAUVAGEMENT DE LA CITÉ	101
A/ LA DYNAMIQUE DE DÉMOCRATISATION ET LES MÉTAMORPHOSES DES VIOLENCES POLITIQUES : L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE À L'ÉPREUVE DE LA « TRANSITION DÉMOCRATIQUE » -----	103
1- De la décompression autoritaire à la formation d'un espace public de la parole démocratique. -----	104
2- La fonction présidentielle au gré de la configuration démocratique-----	111
B/ CYCLE PROTESTATAIRE ET SCÉNOGRAPHIE DU DÉSORDRE : L'IRRUPTION DES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LE CHAMP POLITIQUE	118
1-Fondements des mouvements sociaux et des passions politiques : socio-histoire de la revendication populaire de l'ère démocratique -----	119

2- Les logiques de la violence dans le processus de démocratisation : l’emballage et l’enkystement du phénomène-----	124
SECTION II : POSITIONNEMENT ÉNONCIATIF DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN SITUATION DE CONTRAINTE DÉMOCRATIQUE: DÉCODAGE DU « LOGOS » CRISIQUE DU « HAUT » -----	129
PARAGRAPHE I : RÉSEAU SÉMANTICO-RÉFÉRENTIEL DE L’ÉNONCIATION PRÉSIDENTIELLE EN TEMPS DE CRISE DÉMOCRATIQUE : RECONSTITUTION DU CORPUS REPRÉSENTATIF ET ENJEUX LEXICAUX-----	130
A/ CO-CONSTRUCTION DES REPRÉSENTATIONS SÉMANTICO-REFÉRENTIELLES DES PRATIQUES DISCURSIVES : RÉPÉRAGES ÉNONCIATIFS DANS LA STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DU DISCOURS-----	132
1- Identification des « crisèmes » de la conjoncture démocratique : le champ lexical et sémantique de la violence politique -----	134
2- Interactions énonciatives et distribution des positions dans la conjoncture démocratique : les déictiques comme éléments de linguistique textuelle et caractérisation des éthos-----	142
B/ SOCIOLOGIE COMPRÉHENSIVE DES SYSTÈMES DE CODAGE DE LA PAROLE PRÉSIDENTIELLE -----	147
1-Critères de textualité et pôles énonciatifs : analyse du système de codage de la persuasion sociale et psychique -----	149
2-Stratégies discursives et marques de tension : éclairer le système de codage de la privation et de la frustration relative-----	153
PARAGRAPHE II : SÉMIOLOGIE, LEXICOMÉTRIE ET STYLOMÉTRIE DE LA RHÉTORIQUE DÉMOCRATIQUE PRÉSIDENTIELLE DE DÉFIANCE -----	156
A/ MODÈLE ACTANTIEL EN ANALYSE DE DISCOURS : LE REGISTRE DU POUVOIR EN INTERACTION-----	158
1- Matrices actantielles et dynamique de la parole : hétérogénéité compositionnelle des écrits et mots politiques -----	159
2-Structures de manifestation du discours : pragmatique textuelle et interprétation de la prose politique à travers les modes et le temps -----	162
B/ LEXICOMÉTRIE DE LA FORMATION DISCURSIVE ET STYLOMÉTRIE DU FIL DE DISCOURS PRÉSIDENTIEL : LE PLAN DE SÉQUENTIALITÉ -----	166

1-Co-occurrences des unités textuelles et fréquences de corpus : la quantification des données lexicales -----	168
2-Stylométrie de la parole de crise : repérage des unités de contenu et analyse thématique -----	171
CONCLUSION CHAPITRE I -----	175
CHAPITRE II: LITURGIES CRISOLOGIQUES DE COMMUNICATION DU POUVOIR : ANALYSE DU COMPORTEMENT ET DES POLARITÉS SYMBOLIQUES DE L'ORDRE DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL EN TEMPS INCERTAIN.-----	176
SECTION I: LA PRÉTRISE DU MAL DÉMOCRATIQUE ET LE RITUEL D’AFFIRMATION DES OBJETS FÉTICHES ET DES SIGNAUX DE MOBILISATION	178
PARAGRAPHE I: RITES D’INTERACTION D’USAGE DE LA CATÉGORIE « PEUPLE » DANS LE CHAMP POLITIQUE CONFLICTUEL -----	179
A/ LES USAGES CONFLICTUELS DU LOGO PEUPLE : LES CONTRAINTES DE L’INTERACTION DE CRISE ENTRE MOBILISATION DE LA RUE ET SÉCURITÉ ÉTATIQUE -----	180
1-La dynamique de la démocratisation par les formes de mobilisation : jeu politique tendu et modes d’excitation des foules -----	181
2- Forces de l’ordre et nouvel environnement démocratique : la neutralisation martiale des mouvements de foule entre reflexe répressif et maintien de l’ordre -----	185
B/ LA TECHNOLOGIE SYMBOLIQUE DE FERMETURE DE LA CRISE POLITICO-JURIDIQUE : LES AFFINITÉS ÉLECTIVES ENTRE LE PEUPLE, LA PARLEMENTARISATION ET LA DOMINATION -----	193
1- La tripartite ou la palabre africaine : la technique de contournement de la conférence nationale souveraine et la question du large débat -----	195
2- La production d’une nouvelle Constitution et l’instrumentalisation de l’argument juridique de la clause limitative du mandat présidentiel -----	202
PARAGRAPHE II : LES COMMUNIONS DE LA SOCIÉTÉ ÉCLATÉE : LE CULTE DE L’UNITÉ NATIONALE PAR LES MOTS ET LE PÈLERINAGE DES PROVINCES--	210
A/ LES REGISTRES DE MISE EN FORME SYMBOLIQUE DE L’INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE : LES ARTS DE GOUVERNER EN ACTE -----	211

1-Le culte de l'unité nationale et de la paix : les usages du registre de la légalité et de la continuité -----	212
2- Le recours au registre du sacré : anoblissement par les titres traditionnels et la mobilisation de la religion -----	216
B/ CONSTRUCTION ET FONCTIONS DE LA SYMBOLIQUE POLITIQUE : LE GOUVERNEMENT DES ÂMES -----	220
1-Le pèlerinage dans les provinces : le pouvoir présidentiel en représentation ou la fabrique des mots fromages. -----	221
2- L'invention d'une nouvelle religion ou l'opium du peuple : le dogme du football -----	225
SECTION II : MANIFESTATIONS ET USAGES DE L'ÉTHOS ET DU PATHOS DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL DANS LES CRISES POLITIQUES -----	228
PARAGRAPHE I : LE MARKETING POLITIQUE PAR L'IMAGE DU « PRINCE » : LA MISE EN SCÈNE DE L'ORATEUR OU L'EXPRESSION DE L'ÉTHOS DISCURSIF -----	229
A/ STRUCTURES DU MARCHÉ POLITIQUE DE LA CONCURRENCE : LE MONOPOLE CATHODIQUE COMME ARME POLITIQUE -----	230
1- La réinvention de l'éthos présidentiel : le rituel de l'interview ou la construction de l'affrontement réglé -----	231
2- La construction du « je » hégémonique en temps incertain ou la personnalisation et la positivation de l'image du président de la République -----	234
B/ CONFIGURATION DISCURSIVE DÉMOCRATIQUE : LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTHOS PRÉALABLE DES ACTEURS -----	237
1- Le dépassement de la routine communicative présidentielle : l'invention de la production épistolaire et du SMS -----	238
2- L'image du changement et l'adaptation des acteurs politiques aux médias : la production interactive des messages neutralisant -----	243
PARAGRAPHE II : LES MOTS DE LA CRISE ET LES AFFECTS : LA CONSTRUCTION DU SUPPORT AFFECTIF -----	246
A/ RHÉTORIQUE DE L'ÉMOTION : DÉPLOIEMENT DES MŒURS ORATOIRES DANS LE MODÈLE DYNAMIQUE DE L'OUVERTURE DÉMOCRATIQUE -----	248
1-Construction et formalisation des émotions dans le discours : les déterminants de l'affectivité -----	249

2-Argumentativité et figuralité du pathos du haut : dénoncer les dérives passionnelles. -----	252
B/ INTRICATION DU LOGOS ET DU PATHOS DANS LE DISCOURS : LES STRATÉGIES DE SÉDUCTION -----	257
1- Le travail politique sur les attitudes : la revalorisation des passions ou le positionnement relatif dans l'offre politique -----	259
2- Signes et arguments non-verbaux : les affiches et les spots comme manipulations séductrices -----	263
CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE -----	269
DEUXIÈME PARTIE : SENS ET PUISSANCE DES FIGURES DE DISCOURS DU « PRINCE » EN INTERACTION : LA PAROLE DE LA MAGISTRATURE SUPRÊME À L'ÉPREUVE DE LA CONJONCTURE DÉMOCRATIQUE ET DES CRISES. -----	271
CHAPITRE III: LA MAGIE DE LA PAROLE PRÉSIDENTIELLE COMME ARME DE GESTION DES AFFECTS POLITIQUES : INTROSPECTION DES CONTRAINTES DU JEU DÉMOCRATIQUE À « MOTIFS MIXTES ».-----	274
SECTION I : POUVOIR DE LA RHÉTORIQUE PRÉSIDENTIELLE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GRÉ DES CONFIGURATIONS. -----	276
PARAGRAPHE I: LES FONDEMENTS ET TRANSFORMATIONS CONJONCTURELLES DE L'AUTORITÉ DISCURSIVE PRÉSIDENTIELLE -----	277
A/ CODIFICATION DES DROITS ET DEVOIRS D'ÉNONCIATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : LE STATUT DU PRÉSIDENT-LOCUTEUR-----	278
1- Empreintes du droit de la faculté présidentielle de parler : déterminants de production du discours politique ou la définition du poste. -----	279
2- Le discours présidentiel comme lieu d'influence sociale : police discursive et sens du jeu. -----	283
B/ PRODUCTION DES ACTES DE LANGAGE DU HAUT ET CONSTRUCTION DE L'ÉTHOS PRÉSIDENTIEL-----	287
1- Mots et rites de légitimité : la variation sociale de la communication présidentielle -----	287
2- Représentation politique et compétence discursive : comprendre l'éthos présidentiel -----	289

PARAGRAPHE II : LE CHARISME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE COMME RESSOURCE POLITIQUE DE PURIFICATION DE LA RUE PROTESTATRICE ----	294
A/ LES MODES DE DOMINATION DU POUVOIR PRÉSIDENTIEL : CHARISME PONTIFICAL ET DE FONCTION -----	295
1- Le charisme d'institution à l'épreuve de conjonctures politiques de la démocratisation -----	296
2- Les cycles de consécration du pouvoir : l'objectivation de capital et tentatives de pacification du marché politique -----	298
B/ LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE ENTRE RUSES IMPÉRIALISTES ET ESPRITS D'ÉTAT-----	301
1- Le remodelage des rapports sociaux face à la crise de la mythologie de l'unité nationale -----	302
2- Recours à la grammaire générative ou les appels à l'ordre -----	305
SECTION II : LE DÉSAMORCAGE DES VIOLENCES PAR LE VERBE : ANESTHÉSIE CATHODIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX-----	308
PARAGRAPHE I: CONTEXTE D'ÉNONCIATION ET STRATÉGIES D'AJUSTEMENT ENTRE L'ORATEUR-ÉMETTEUR ET LES MANIFESTANTS : LES JEUX DU LANGAGE -----	310
A/ PHYSIO-PATHOLOGIE DE LA DYNAMIQUE DES CRISES POLITIQUES : LA DRAMATURGIE DÉMOCRATIQUE ET SES EFFETS ÉMERGENTS -----	311
1- Les mobilisations collectives étendues ou la plasticité d'un système complexe---	312
2- Circulation de l'onde démocratique : configurations et processus de la mutation politique-----	314
B/ ACTES DE COMMUNICATION COMME MODES EXPLICATIFS DES TRANSACTIONS LOCUTOIRES : ANALYSE DES TACTIQUES ET STRATÉGIES DISCURSIVES-----	318
1- La construction du répertoire langagier de mobilisation contre le pouvoir : choix lexicaux et poids argumentatifs des mots -----	319
2- Les mécanismes de la gestion contrôlée de la mutation politique : les énoncés performatifs et portrait discursif présidentiels -----	322
PARAGRAPHE II : LA SYMÉTRIE COMPÉTENCE RHÉTORIQUE DE CRISES ET DÉMOCRATIE : STRUCTURE ARGUMENTATIVE DE LA PAROLE DU "CHEF"-----	330

A/ RATIONALITÉ DE L'INSTITUTION PRÉSIDENTIELLE ET RHÉTORIQUE ARGUMENTATIVE DE CRISES AU REGARD DU CONTRAT DE COMMUNICATION-----	332
1-Transformations conjoncturelles et consolidation de l'institution présidentielle : le pouvoir entre dynamiques de ruptures et logiques pratiques-----	334
2-Mise en scène discursive de l'acte argumentatif : les eaux mêlées des mots de la démocratisation-----	336
B/ PRAGMATIQUE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE DE CRISE : COMPÉTENCE DISCURSIVE ET POROSITÉ-----	347
1- Les crises politiques démocratiques ou la déstabilisation apparente : construction de la place et la compétence présidentielles-----	348
2-Actes de langage et institution présidentielle : éclairage des énoncés crisiqes en contexte-----	352
CONCLUSION CHAPITRE III-----	361
CHAPITRE IV: RÉCEPTION ET PERCEPTION DE L'ACTE DE LANGAGE POLITIQUE : ANTHROPOLOGIE DU SENS DU CORPUS DISCURSIF PRÉSIDENTIEL EN SITUATION DE CRISES.-----	362
SECTION I : EFFETS SOCIAUX DE LANGAGE ET CONSTRUCTION DISCURSIVE DE LA RÉALITE : LA CONSOLIDATION FONCTIONNELLE DU PONTIFICAT PRÉSIDENTIEL-----	364
PARAGRAPHE I: EFFICACITÉ SÉDUCTIVE ET PERSUASIVE DU DISCOURS : FAIRE LES CHOSES AVEC LES MOTS -----	366
A/ CRISES, RAPPORTS À LA CONSTITUTION ET PONTIFICAT PRÉSIDENTIEL : DÉFENSE DES VALEURS ET INCIDENCES DES EFFETS D'OPINION -----	367
1- La force de la forme juridique : le discours comme produit de la norme et sacre du corps mystique du président de la République-----	368
2- Autorités des locuteurs et du discours : recourir au langage pour faire valoir une cause-----	369
B/ LA RÉACTIVATION DU MYTHE PRÉSIDENTIEL PAR LES MOTS : L'ASSOMPTION DU SUJET COMME ENTRÉE POUR ANALYSER LES DISCOURS -----	373
1- L'identité du sujet politique présidentiel dans la scène d'énonciation de crise ----	375

2- Le jeu tendu imparfait comme résultat des choix rationnels du titulaire de la fonction présidentielle -----	377
PARAGRAPHE II MESURE DE L’ACTION PSYCHOLOGIQUE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE SUR LE « PEUPLE » EN TEMPS DE CRISE -----	379
A/ LE DISCOURS COMME PROCESSUS D’INFLUENCE SOCIALE : PROPAGANDE ET PROBLÉMATIQUES DE LA RÉCEPTION DES MOTS DES PROTAGONISTES-----	382
1-Les conditions de réussite des énoncés performatifs du président de la République -----	383
2-La communication de crise et les dividendes du silence présidentiel -----	386
B/ LES EFFETS SOCIAUX DU DISCOURS POLITIQUE : L’EFFICACITÉ DE LA PAROLE LÉGITIME DE CRISE -----	394
1- La parole présidentielle ou l’expression du discours agonistique : la reconnaissance relative du caractère agissant du discours et légitimation de soi. -----	395
2- Interdépendance stratégique élargie et construction de la réalité : les valeurs persuasives et perlocutoires des parts langagières-----	400
SECTION II : AFFECTS ET MANIPULATIONS SYMBOLIQUES OU L’INQUIÉTUDE DU DISCOURS : SORTIR DE LA VIOLENCE POLITIQUE -----	405
PARAGRAPHE I : ACCÉLÉRATION ET DÉCLIN DE LA VIOLENCE : LA PAROLE ÉPROUVÉE DU PRÉSIDENT “ARBITRE ET CAPITAINE” -----	406
A/ LA “GOUVERNEMENTALITÉ” DANS LE COUPLE DÉMOCRATIE-DISCOURS : VOCABULAIRE ET CRISE DE PASTORAT -----	407
1- Pôle de l’ascendant et prise de parole : la formation de la valeur des mots -----	408
2-Pédagogie du prince et crise du pouvoir pastoral : les hérésies de l’obéissance et la dramaturgie de crises -----	411
B/ MÉCANISMES D’INCITATION-RÉGULATION DES SENTIMENTS POLITIQUES : PSYCHOLOGIE DES FOULES EN CONJONCTURE DÉMOCRATIQUE-----	416
1- Les mobilisations des forces de maintien de l’ordre ou le télescopage interstitiel de la biopolitique-----	418
2- Le traitement du malaise des amours politiques à l’aune de la sémiotique du discours. -----	420

PARAGRAPHE II : LA CIVILISATION DES MŒURS POLITIQUES ET LE LISSAGE DES ASPÉRITES CENTRIFUGES : POUVOIR DU LANGAGE OU LANGAGE DU POUVOIR -----	430
A/ MUTATION DES COMPORTEMENTS ET ACCEPTATION DE L’AUTORITÉ : PLACE ET INSTITUTIONNALISATION DE LA COMMUNICATION -----	431
1-Diffusion de l’auto-contrainte : économie politique du consentement et du pouvoir pastoral-----	432
2- La pacification des attitudes politiques des protagonistes: le passage frugal à la “sportization”-----	435
B/ CIVILITÉ DÉMOCRATIQUE ET LOGIQUE DE QUÊTE PERPÉTUELLE DE LA PAIX ENTRE MYTHOLOGIE ET ATAVISME RELATIF -----	438
1-Civilisation démocratique et refoulement des pulsions violentes : la manipulation rédhibitoire de l’ouverture démocratique -----	439
2-Sortir de l’escalade de la violence : entretien et consolidation des habitus de régulation de crise -----	442
CONCLUSION CHAPITRE IV -----	446
CONCLUSION GÉNÉRALE -----	448
I-Bilan théorique-----	457
II-Bilan empirique -----	458
BIBLIOGRAPHIE -----	459
ANNEXES -----	494
INDEX ONOMASTIQUE -----	527
INDEX THÉMATIQUE -----	531
TABLE DES MATIÈRES -----	538

RÉSUMÉ

Au Cameroun, les conjonctures politiques renseignent sur les crises des axes discursifs des “entrepreneurs politiques”. À travers la démocratisation, les mobilisations multisectorielles affectent le pouvoir d’un coefficient démultiplicateur des violences politiques. L’emballement, l’enkystement et la forclusion de la violence désenclavent substantiellement les espaces de confrontation en éprouvant la parole présidentielle. L’évasion des calculs distribue anarchiquement dans ce contexte des coups et inscrits les protagonistes dans une interdépendance tactique élargie. Ce travail défend la thèse institutionnelle de gestion des crises politiques en interaction avec la rue et l’opposition. L’interpénétration des acteurs développe les conjonctures politiques fluides où la position symbolique du président de la République obstrue la continuité des crises et protège instinctivement l’ordre routinier. La quête perpétuelle de la paix et l’obstination de la mystique de l’unité nationale gomme subrepticement les pulsions négatives de contestations des violences de la rue, des “villes mortes”, des émeutes et des mouvements sociaux. Le discours présidentiel dans cette entreprise inculque de bons sentiments, diffuse continuellement les messages d’encensement de la République en encastrant le peuple dans les tenailles des valeurs de paix et d’unité nationale. Les mots de ce locuteur-pivot célèbrent l’œcuménisme de ces valeurs en diabolisant le désordre et en entendant exorciser les violences politiques. Ce mécanisme de gestion discursive de crises s’oppose drastiquement aux nombreux appels de contestation scandés par l’opposition à travers les messages enivrants les foules. Les mots ont ainsi dans cette configuration originale une force persuasive de mobilisation et de démobilisation évidente et des capacités perlocutoires conséquentes. La “civilisation des mœurs” politiques s’opère dès lors par le langage du pouvoir et le pouvoir du langage qui purifie le jeu politique par le truchement de la “curialisation” des protagonistes. Les crises quant à elles animent l’arène socio-politique camerounaise à l’aune de la rhétorique gouvernante et de l’illusion démocratique relative.

Mots clés : *Discours-Violence-Démocratisation-Crises politiques-Mouvements sociaux- Président de la République.*

ABSTRACT

In Cameroon, the political trends inform on the words used by political entrepreneurs alongside crisis. With democratizing process, mobilizations from various sectors of the society affect the power in place with an emphasis that takes the political violence up. The growing, the escalation and the decadence of violence effectively open up the way to a confrontation arena while challenging the presidential speech. In this context, the focus on stakes causes people to lawlessly undergo consequences and involves the protagonists in enlarged tactic interdependence. This work defends the institutional thesis of political crisis management in interaction with street and opposition. The interpenetration of actors develops a political setting where the symbolic position of the President of the Republic obstructs the continuity of the crisis and instinctively protects the established order. The endless search for peace and the focalization on the mystical national unity secretly disqualify the negative impulses of the violent movements from the street, “ghost Towns”, riots and social contestations. The presidential address, in this aspect of good values promotion, continuously spreads messages to praise the Republic while entangling the people in pincers of peace and national unity values. This process is completely in opposition with the numerous calls to manifestations launched by the opposition through crowd pulling speeches. Unlikely, it seems that the use of permanent shame and distrust by the actors contributes to the decompression of the socio-political environment. In this original configuration, words obviously have a persuasive power to mobilize or demobilize and consequently cause feed-back actions. The regulation of the political arena takes place through the power and the power of words that pacifies the political game by “curing” the actors.

Key words: *Discourse-Violence-Democratisation-Political crisis - Social contestations- President of the Republic.*